HK
5

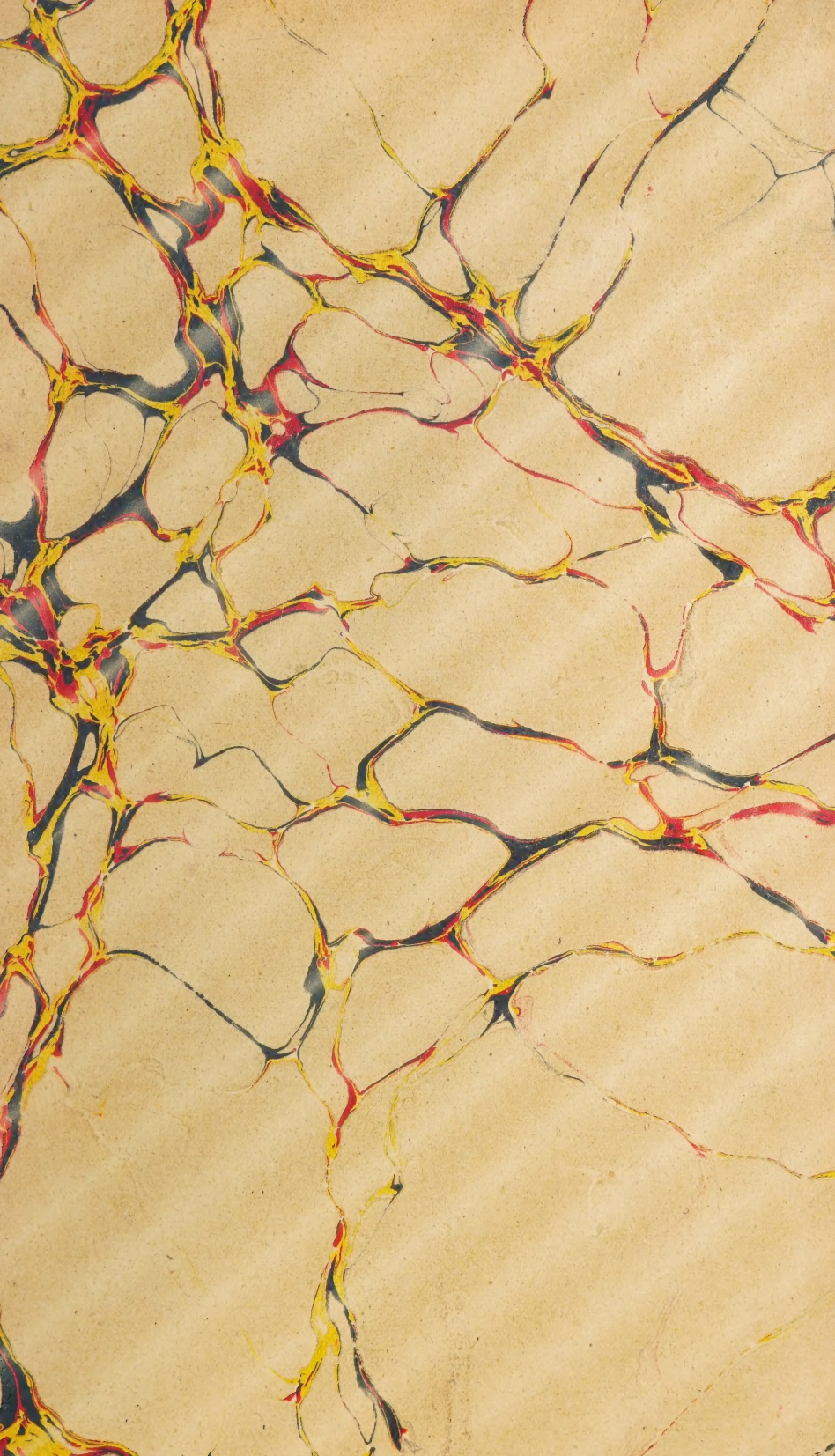

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME XII. — 1er NOVEMBRE 1912.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1912unse_4

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME DOUZIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1912

THE GETTY CENTER

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

XI[2]

LA GUERRE D'AMÉRIQUE. — LE CONFLIT AUSTRO-PRUSSIEN

Tout le ministère de Necker, du premier jour jusqu'au dernier, est dominé par la politique extérieure. On ne peut ni clairement comprendre, ni apprécier sainement son administration, si l'on n'a présent à l'esprit le grand fait qui explique la plus grande partie de ses actes, qui lui fait, comme j'ai dit précédemment, restreindre ou ajourner certaines réformes nécessaires, qui lui dicte également certaines résolutions dont il faudra bientôt parler. La clé de sa conduite, pendant ses cinq années d'exercice du pouvoir, se trouve dans les constantes, dans les graves préoccupations causées par la guerre d'Amérique. Sans m'écarter du plan et du dessein de cette étude, — consacrée aux efforts suprêmes tentés pour rénover la monarchie française et éviter la Révolution menaçante, — sans m'égarer dans le détail des pourparlers diplomatiques et des opérations guerrières qui remplissent la période à laquelle nous sommes arrivés, il me faut cependant rapporter brièvement comment cette guerre, si anciennement prévue, si longtemps différée, devint enfin inévitable, et quelle répercussion elle eut, tant sur la politique inté-

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 1er mars.

rieure du royaume que sur les destinées futures de la dynastie bourbonienne.

I

L'insurrection du Nouveau-Monde contre la domination britannique, quand la nouvelle en vint en France, y secoua l'opinion avec une subite violence. Les humilians souvenirs de la guerre de Sept Ans avaient laissé, un peu partout, un ardent désir de revanche. L'idée d'exercer cette revanche sur la nation que l'on appelait alors « l'ennemie héréditaire » et de venger la perte de tant de belles et de riches colonies, en arrachant une ancienne et fructueuse conquête de ces mêmes mains qui nous avaient ravi les Indes, le Canada, la plus grande partie des Antilles, brusquement cette idée surgit dans l'âme française et s'y implanta fortement. Il s'y mêlait, en outre, une sympathie confuse pour les séduisantes théories de liberté, d'égalité humaine, au nom desquelles les treize États réclamaient leur indépendance, pour les principes philosophiques que proclamait, à la face de la terre, leur fameux manifeste : « Nous regardons comme des vérités évidentes que tous les hommes ont été créés égaux et qu'ils ont reçu de leur Créateur certains droits indéniables... C'est pour assurer ces droits que les gouvernemens ont été établis, tirant leur juste pouvoir du consentement des gouvernés... »

Rancune patriotique, instinct guerrier, élan vers des doctrines qui paraissaient alors aussi audacieuses que nouvelles, tout conspirait à provoquer dans les diverses classes de la nation française une excitation, sourde encore, qui devait croître d'heure en heure. « Je vous ai toujours assuré, écrira dès le premier jour un des nouvellistes du temps, du désir du Roi de conserver la paix; mais la nation, qui ne pense pas aussi sagement que son chef, ne rêve et ne parle que guerre. »

Les gouvernans, Louis XVI en tête, se montraient, en effet, — ou du moins la plupart d'entre eux, — moins ardens que les gouvernés. Durant les derniers mois du ministère Turgot, on s'était déjà occupé, dans le Conseil d'État, des affaires d'Amérique. Certains ministres, assure-t-on, avaient paru dès lors enclins à prendre le parti de la colonie révoltée, dans l'espoir d'affaiblir la puissance britannique. Turgot s'y était opposé de

toute son énergie. « Ses tendances, écrit Soulavie (1), le portaient cependant vers les patriotes américains, mais ses projets de réforme en France dominaient tout, et il sentait qu'il ne pourrait les exécuter pendant une guerre. » Dans un mémoire sur les finances, daté d'avril 1776, quelques semaines avant sa chute, il revenait sur cette question et exprimait son sentiment en ces termes catégoriques (2) : « Il faut éviter la guerre comme le plus grand des malheurs, parce qu'elle rendrait impossible, pour longtemps et peut-être pour toujours, une réforme. En faisant aujourd'hui prématurément usage de nos forces, nous risquerions d'éterniser notre faiblesse. »

Necker, pour des raisons pareilles, partageait au fond cet avis. « Il pensait, dit son petit-fils (3), qu'aucun succès ne pouvait être mis en balance avec les avantages que la paix procurerait à la France. » Maurepas le fortifiait dans ces dispositions, moins par des motifs politiques que par répugnance personnelle à troubler, par une entreprise aussi aventureuse, la tranquillité de ses vieux jours. Il agissait donc sur le Roi dans le sens pacifique et le trouvait docile. Louis XVI était pourtant, par atavisme et par instinct, plutôt hostile à l'Angleterre. L'*anglomanie* qui sévissait dans les premiers temps de son règne, l'introduction chez nous des modes et des mœurs britanniques, lui inspiraient une sorte d'impatience, qui se traduisait quelquefois par d'assez rudes coups de boutoir. A Lauzun qui, en sa présence, vantait avec excès, au détriment des habitudes françaises, celles de nos voisins d'outre-Manche, il répondait un jour avec un dépit agacé : « Monsieur, quand on aime autant les Anglais, on doit aller s'établir chez eux et les servir ! » Mais son caractère débonnaire et ses tendances humanitaires l'emportaient, en cette occasion, sur ses antipathies, le détournaient de toute politique agressive, de tout coup de force audacieux. Aussi résista-t-il longtemps à l'idée d'un conflit armé. Et quand, enfin, il dut céder à la pression des circonstances, il ne le fit qu'à contre-cœur et avec une secrète souffrance. Jusque dans la déclaration où il annoncera publiquement l'ouverture des hostilités, il évitera, remarqua-t-on, d'inscrire le mot de *guerre*, comme si ce mot brûlait sa plume. En marge d'un mémoire où Vergennes

(1) *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*
(2) Document cité par Soulavie. *Ibidem.*
(3) *Notice sur M. Necker*, par Auguste de Staël.

exposait l'urgente nécessité de passer des menaces aux actes et de donner la parole au canon, il écrira cette phrase mélancolique : « Faut-il que des raisons d'État et une grande opération commencée m'obligent de signer des ordres si contraires à mon cœur et à mes idées ! »

Quant à Vergennes, à qui, plus qu'à tout autre, incombait le poids lourd d'une telle responsabilité, il était, au début, tiraillé de façon cruelle entre des sentimens et des désirs contraires. En vieux routier de la diplomatie, il saisissait tout l'avantage de profiter d'une si belle occasion d'abattre l'orgueil britannique, toute l'importance de relever, aux regards de l'Europe, le prestige des armes françaises. De plus, sans illusion sur les dispositions réelles du gouvernement d'Angleterre et n'ajoutant que peu de foi aux protestations amicales dictées par le péril du jour, il était convaincu qu'une fois vainqueurs de leur colonie en révolte, ces voisins, aujourd'hui si pleins d'aménité, n'hésiteraient pas à se retourner contre nous et à nous faire payer les chaudes sympathies populaires qui se manifestaient en faveur des États-Unis. Enfin, vivement frappé du mouvement d'opinion, ayant peu de confiance en la fermeté de Louis XVI à résister au courant général, il se voyait déjà, s'il se déclarait pour la paix, obligé de quitter son poste et de céder la place à un plus hardi successeur (1). Les raisons d'intérêt public jointes à ces considérations privées l'empêchaient d'insister hautement pour une attitude pacifique.

Mais, d'autre part, il savait bien que cette guerre, une fois engagée, serait longue, difficile, coûteuse, et sa prudence le détournait de tenter l'aventure sans avoir mis, du moins, les meilleurs atouts dans son jeu. Il entendait par là la réfection de nos forces navales et la promesse du concours effectif de la flotte espagnole, qui semblait alors fort douteux. Il devait aussi tenir compte des objurgations de l'Autriche, inquiète de nous voir entreprendre une grande guerre maritime et dépenser ainsi, sans bénéfice pour notre alliée, des forces militaires qu'elle eût voulu voir réserver pour une lutte plus fructueuse contre la Prusse, la rivale de l'Empire. Cette frayeur se fait jour dans la correspondance du vieux prince de Kaunitz, premier ministre de l'Empereur, avec son ambassadeur à Paris :

(1) *Mémoires inédits* du comte Guignard de Saint-Priest.

« Je crains comme vous, lui écrit-il (1), que, peu accoutumés à voir leur marine un peu passablement bien, ces bons Français ne se fassent illusion sur la figure qu'elle pourra faire en cas de guerre, attendu qu'indépendamment de la disproportion toujours immense du nombre des vaisseaux (par rapport avec l'Angleterre), celle de la valeur intrinsèque des officiers et des matelots est bien plus grande encore. Et je ne pense par conséquent qu'en tremblant à tout ce qui pourra leur arriver, si, par malheur, ils en viennent à une guerre envers la Grande-Bretagne. »

Vergennes, mieux renseigné, savait bien à quoi s'en tenir sur ces jugemens peu bienveillans et ces prévisions pessimistes. Mais les avertissemens, journellement répétés, de Mercy-Argenteau ne laissaient pas d'influer sur ses vues et d'augmenter sa circonspection naturelle. Pour tant de motifs différens, il inclinait donc au parti d'atermoyer et de gagner du temps, et il se réfugiait dans une attitude équivoque, donnant de bonnes paroles à chacun des belligérans, Anglais ou « Insurgens, » laissant aux deux partis l'espérance d'obtenir un jour l'appui de la puissance française. On attendrait ainsi les nouvelles des premières rencontres. Si l'effort des Américains paraissait s'affirmer, si la cause de l'indépendance était servie par la fortune, il serait temps alors de se déclarer au grand jour et de jeter dans la balance l'épée qui emporterait la victoire.

Politique, si l'on veut, médiocrement glorieuse, sage néanmoins, aisément défendable, et dont le principal défaut était d'être difficile à maintenir parmi l'effervescence d'un peuple impressionnable, sentimental et chevaleresque. Chaque jour davantage, en effet, à voir ces opprimés en lutte avec leurs oppresseurs, à entendre ces voix qui s'élevaient pour la liberté, à se souvenir, surtout, contre quels adversaires éclataient ces appels adressés, à travers les plaines de l'Atlantique, aux armées du Roi très chrétien, un frémissement patriotique courait sur les fibres françaises. La jeune noblesse, tout spécialement, « élevée, comme dit l'un d'eux, par un contraste singulier, au sein d'une monarchie dans l'admiration des héros des républiques grecque et romaine (2), » cette noblesse sentait croître

(1) Lettre de Kaunitz à Mercy-Argenteau, du 1er octobre 1777. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

(2) *Souvenirs et anecdotes*, par le comte de Ségur.

en elle un noble et sincère enthousiasme pour la cause de l'insurrection, qui lui apparaissait sacrée. L'attitude de réserve, de temporisation, adoptée par Vergennes, passait, aux yeux de ces jeunes gens, pour pusillanime et honteuse; une sourde irritation s'amassait dans leurs âmes.

II

Dans les dernières semaines de l'an 1776, une circonstance inattendue aviva cette fermentation. L'un des grands chefs du mouvement insurrectionnel, l'illustre Benjamin Franklin, débarquait soudainement au Havre, dans l'intention de rejoindre à Paris deux députés américains, Arthur Lee et Sileas Deane, qui s'y trouvaient déjà, et de s'unir à eux pour solliciter notre appui. Sur cette nouvelle, l'ambassadeur anglais, lord Stormont, se rendait chez Vergennes, lui remettait une note où il l'informait, en substance, que « le jour où le chef des rebelles mettrait le pied à Paris, il partirait sans demander de congé. » Vergennes, un peu embarrassé, employait une échappatoire : il avait, disait-il, « expédié un courrier au port de débarquement, pour prier le sieur Franklin de ne point venir à Paris; » mais si, comme il se pouvait faire, le courrier arrivait trop tard, il ne saurait « pousser la complaisance jusqu'à faire expulser le sieur Franklin de la capitale du royaume (1). » Lord Stormont, bien qu'assez blessé, se résignait à se contenter, vaille que vaille, de cette apparente concession.

Le courrier, comme on pense, ne put accomplir sa mission. Franklin, le 21 décembre, s'installait à Paris, dans l'unique dessein, disait-il, d'y assurer à sa vieillesse un asile honorable et sûr, mais y fixant tous les regards et servant, par sa seule présence, la cause de ses compatriotes. Sans être reçus à la Cour, sans voir, du moins ostensiblement, les ministres, les trois Américains, avec leur « habillement rustique » et leurs cheveux sans poudre, leur « maintien simple et fier, » leur langage libre et dépourvu d'apprêt, cet « air antique » enfin, qui semblait, disait-on, transporter dans nos murs, parmi les élégances et le faste de nos salons, l'austérité « des vieux républicains du temps de Caton et de Fabius (2), » offraient un spectacle nouveau, qui

(1) *Correspondance secrète*, publiée par Lescure, 1777.
(2) *Souvenirs et anecdotes. passim.*

ravissait tous les esprits. Philosophes, militaires, hommes de bureau et hommes de Cour se les disputaient à l'envi. On recherchait leur entretien, on répétait leurs mots. Les récits qu'ils faisaient des premiers combats de leurs hommes, simples cultivateurs arrachés à leurs champs, contre les milices britanniques, mieux armées, mieux instruites, dressées de longue date au métier; ces récits, qui faisaient couler les pleurs des jolies femmes, faisaient aussi cliqueter dans leurs fourreaux les épées des jeunes officiers.

Vers ce même temps, il parvenait, au ministère de la Marine, un document confidentiel qui agitait Sartine d'une sincère émotion. Un intelligent officier, le comte de Kersaint, chargé par lui d'explorer secrètement les provinces insurgées, pour examiner leurs ressources et pour se rendre compte de leur état d'esprit, adressait au ministre un rapport nourri, substantiel, où était démontrée, pour des motifs probans et dans un langage enflammé, la nécessité de la guerre. « Tout nous y invite, disait-il (1), notre honneur, notre sûreté, notre intérêt. Notre honneur, en ce que nous aurions décidé cette séparation des deux mondes, époque mémorable à jamais et à laquelle nous devrions brûler d'associer le nom français. Notre sûreté, en ce que ce serait l'unique occasion de rabattre la puissance anglaise, de la réduire au point de ne pouvoir plus balancer la nôtre. Notre intérêt, en ce qu'il en résulterait immanquablement des avantages, qui tourneraient au profit de notre commerce, objet si essentiel aujourd'hui. » Il dépeignait le peuple d'Amérique comptant fermement sur la France, s'étonnant déjà des délais de notre intervention. Cette espérance déçue serait sans doute fatale à la cause de la liberté. Notre inertie aurait pour résultat le triomphe britannique, et ce triomphe serait notre œuvre. Si la France, concluait Kersaint, ne fait pas la guerre à présent, « c'est donc qu'elle ne la fera jamais plus... Alors, qu'elle brûle ses flottes et qu'elle licencie son armée! Le souvenir de ce moment, si nous le laissons échapper, sera pour nous un sujet d'éternel regret et une tache ineffaçable, aux premiers jours d'un règne que cette circonstance inespérable pourrait illustrer à jamais! »

Cette argumentation serrée et ces exhortations ardentes, ces

(1) Lettre du 24 décembre 1776. Document cité par A. Jobez, dans son ouvrage : *La France sous Louis XVI*, tome II.

raisons d'intérêt et ces raisons de sentiment, le mouvement d'opinion qui s'accentuait de plus en plus, tout cela, peu à peu, enhardissait Vergennes, le décidait à témoigner aux colons révoltés mieux qu'une sympathie platonique, sans pourtant qu'il osât encore se déclarer ouvertement pour eux. Les assister sous main par des envois d'argent, d'armes, de munitions, en continuant à protester de la neutralité française, c'est le parti auquel il s'arrêta, parti qui mériterait sans doute le reproche de duplicité, si les principes de la morale courante étaient de mise en matière politique. Un exemple, entre vingt, suffit à indiquer la méthode de Vergennes : aux instances répétées des députés américains pour obtenir deux cents pièces de canon et l'équipement de 25 000 hommes, le Cabinet de Versailles oppose le plus catégorique refus ; mais Beaumarchais, sous un nom supposé, reçoit la mission clandestine d'expédier ces subsides par des voies souterraines. L'Angleterre, disons-le, n'est pas longtemps dupe de ce jeu : elle use bientôt de représailles, saisissant nos vaisseaux sous prétexte de contrebande et exerçant maintes vexations sur les marins français. Deux pleines années durant, les relations diplomatiques entre les Cabinets de Londres et de Versailles ne sont qu'une série continue de plaintes, de récriminations, de réclamations réciproques, pour la plupart également justifiées, amenant entre les deux nations une tension progressive, dont l'issue n'était guère douteuse.

Chaque jour, d'ailleurs, des incidens nouveaux ajoutaient à l'effervescence. Il faut noter parmi les plus retentissans le départ du jeune La Fayette pour la colonie insurgée. Les députés américains, en séjour à Paris, cherchaient à recruter, pour leurs milices improvisées, des chefs notoires, propres à les instruire et à les diriger; leur propagande s'exerçait particulièrement parmi la jeune noblesse. Des officiers de notre armée, les trois premiers qui se proposèrent pour cette tâche furent le marquis de La Fayette, le vicomte de Noailles et le comte de Ségur, trois proches parens et trois amis intimes, dont le plus vieux n'avait pas vingt-trois ans. La permission qu'ils demandèrent au ministre de la Guerre fut nettement refusée ; mais, deux mois après ce refus, Ségur voyait, un beau matin, s'ouvrir la porte de sa chambre et entrer La Fayette, qui lui disait à brûle-pourpoint : « Je pars pour l'Amérique. Tout le monde l'ignore, mais

je t'aime trop pour avoir voulu partir sans te confier mon secret (1). » Après lui avoir expliqué qu'orphelin, riche, maître de sa fortune, rien ne le retenait de risquer l'aventure, il lui confiait les moyens préparés : un vaisseau frété en Espagne, un équipage secrètement enrôlé, tout un romanesque programme qui, parmi de nombreuses traverses, allait se réaliser point par point. On sait ce qui en résulta, le succès du jeune officier, l'accueil que lui fit Washington, l'emploi qui lui fut conféré dans l'état-major des rebelles, et l'on imagine aisément la répercussion de ces faits sur la sensibilité française.

Tout était donc bien préparé pour une attitude offensive. Pourtant Louis XVI et le comte de Maurepas se montraient encore hésitans, lorsque, sur l'entrefaite, il parvint à Versailles une nouvelle dont l'effet fut de précipiter les choses. Le 16 octobre 1777, l'armée anglaise commandée par Burgoyne avait capitulé près de Saratoga; six mille hommes de vieilles troupes anglaises avaient mis bas les armes; le général et les soldats étaient à la discrétion des vainqueurs. Au bruit de cette victoire, un cri de délivrance s'était élevé dans toutes les provinces en révolte, saluant déjà, comme un fait accompli, l'indépendance des États-Unis d'Amérique. De ce moment, dans le Conseil du Roi, la politique d'atermoiement ne pouvait plus tenir contre le courant unanime. Une plus longue résistance eût déchaîné, selon l'expression d'un gazetier, « une redoutable fermentation dans toutes les têtes françaises » Maurepas, Louis XVI, Necker lui-même, cédèrent à la nécessité, se résignèrent à « tenter le saut décisif. » Des pourparlers, qui restèrent d'abord clandestins, s'engagèrent sur-le-champ avec les États victorieux, et, le 6 février suivant, un « traité de commerce, d'amitié et d'alliance » scellait l'accord conclu avec le Nouveau-Monde, reconnaissait officiellement l'existence d'une nation nouvelle. Le préambule prévoyait l'hypothèse d'une conflagration entre la France et l'Angleterre; un article secret mentionnait l'engagement du Roi, si la guerre s'ensuivait, « de ne déposer les armes qu'après avoir fait reconnaître par la Grande-Bretagne l'indépendance et la souveraineté des États-Unis d'Amérique. »

Le corollaire de la signature du traité fut la réception

(1) *Souvenirs et anecdotes* du comte de Ségur.

solennelle, à la cour de Versailles, des députés américains, présens depuis des années à Paris. Cetle « étonnante présentation, » comme écrit le duc de Croÿ, qui en fut le témoin, eut lieu le vendredi 20 mars. Voici comment le duc raconte la scène : « Le Roi (1), sortant du prie-Dieu, s'arrêta et se plaça noblement. M. de Vergennes présenta M. Franklin, M. Deane et M. Lee. Le Roi parla le premier et dit : « Assurez bien le Congrès de mon amitié. J'espère que ceci sera pour le bien des deux nations. » M. Franklin remercia au nom de l'Amérique et dit : « Votre Majesté peut compter sur la reconnaissance du Congrès et sur sa fidélité dans les engagemens qu'il prend. » Ensuite le premier commis des Affaires étrangères les ramena chez M. de Vergennes... Les voilà donc, ajoute Croÿ, traités de nation à nation et le Congrès bien reconnu, ainsi que l'indépendance, par la France la première. Tous les esprits étaient exaltés ! »

Le même jour, M. de Noailles, ambassadeur de France à Londres, était reçu, sur sa demande, par le roi d'Angleterre et lui communiquait divers articles du traité. « Est-il vrai, demandait alors George III, que le Roi votre maître ait signé ce traité ? — Oui, Sire. — Sans doute qu'il en a prévu les suites ? — Oui, Sire, le Roi est prêt à tout événement. » Sur quoi, tournant le dos à notre ambassadeur, George III s'éloignait, en proie à l'agitation la plus vive (2).

A quelques jours de là, la Chambre des Communes délibérait, à Londres, sur la situation. Les esprits étaient divisés ; une poignante inquiétude assiégeait tous les cœurs. On savait que l'Espagne était prête à joindre sa flotte à celle préparée par Sartine. On savait, d'autre part, que l'Angleterre, en acceptant la lutte, ne pouvait espérer nul appui sérieux en Europe. Ni l'Autriche, notre alliée, ni la Prusse, occupée ailleurs, ne songeaient à entrer en lice. La Grande Catherine, sollicitée, refusait nettement tout secours. A peine certains principicules allemands, en cas de guerre continentale, faisaient-ils vaguement entrevoir l'envoi de quelques milliers d'hommes. Devant cet état de choses angoissant, les députés ne savaient que résoudre. Lord North, ministre des Affaires étrangères, se faisait l'interprète de ces hésitations. Dans un discours embarrassé, il laissait même

(1) *Journal* du duc de Croÿ, mars 1778.
(2) *Correspondance secrète*, publiée par Lescure.

paraître, à mots couverts et d'un accent timide, certaines velléités d'accommodement avec la colonie rebelle. Après lui, un autre orateur, en termes plus catégoriques, proposait de céder devant l'inévitable et concluait à reconnaître l'indépendance des provinces d'Amérique. Un silence consterné accueillait cette motion.

Mais, presque au même moment, à la Chambre des Lords, il se passait une scène émouvante et grandiose, une scène digne des temps antiques. L'illustre Pitt, comte de Chatham, malade, infirme, accablé d'ans, soutenu d'un côté par son fils, de l'autre par son gendre, entrait dans la haute assemblée, demandait la parole et, d'une voix forte encore, exprimait son indignation de l'abandon projeté. « Je me réjouis, s'écriait-il, de ce que le tombeau ne s'est pas encore fermé sur moi et de ce que je respire encore, pour élever ma voix contre le démembrement de cette antique monarchie... La France nous insulte. Les ambassadeurs de ceux que vous appelez des rebelles sont à Paris, où se négocient les intérêts de l'Amérique et de la France, comme l'on traite entre puissances souveraines. Et l'on n'ose plus, dans ce pays, ni témoigner du ressentiment, ni venger l'honneur et la dignité de la Grande-Bretagne! Ce grand royaume, qui a survécu entier aux déprédations des Danois, aux incursions des Écossais, à la conquête normande, aux formidables armemens des Espagnols, irait se prosterner devant la maison de Bourbon! Un peuple qui, il y a dix-sept ans, était la terreur de l'Univers, peut descendre assez bas pour dire à son ennemi invétéré : *Prends ce que nous avons : donne-nous seulement la paix?* C'est impossible!... Au nom de Dieu, s'il est absolument nécessaire de se déclarer pour la paix ou pour la guerre, et que la paix ne puisse s'obtenir avec honneur, pourquoi hésiter à commencer la guerre? Milords, tout vaut mieux que le découragement. Faisons un dernier effort, et, si nous devons tomber, tombons comme des hommes! »

Sur une réplique de lord Richmond, insistant en faveur de la conciliation, Chatham essayait, par trois fois, de se lever de son banc pour répondre. Les forces lui manquaient; il retombait sans connaissance... Impressionnés par ce spectacle, les lords suspendaient la séance. Ils la reprenaient le lendemain et votaient pour la guerre. Chatham mourait un mois plus tard.

III

Tout paraissait donc résolu, et l'on eût cru qu'il ne restait qu'à entrer en campagne. Pourtant, dans chaque gouvernement, si grand était le désir de la paix, et telle surtout l'incertitude sur les chances de la lutte, que, de la part des deux puissances, de secrètes négociations se poursuivirent pendant plusieurs semaines. « Il est constant, lit-on dans une gazette à la date du 12 juin 1778, que M. de Maurepas et tous ceux de son parti voudraient encore maintenir la paix, à quelque prix que ce soit, tandis que M. de Sartine et d'autres ont désiré que la France profitât d'une occasion, peut-être unique, pour achever d'abattre son ennemi le plus dangereux (1). » Le Roi penchait vers le premier parti, Vergennes vers le second. Plus d'une fois, durant cette période, on se « chamailla fortement » au conseil des ministres. De même en Angleterre, où l'effort principal de la diplomatie se portait sur Madrid, dans l'espoir d'empêcher que la flotte espagnole ne renforçât la flotte française. Mais, des deux parts aussi, tandis que les politiques discutaient, les armemens se poursuivaient, les vaisseaux s'équipaient avec une activité pleine de fièvre.

L'affaire de la *Belle-Poule*, survenue le 17 juin, fut l'étincelle qui embrasa l'amas des matières combustibles. Le matin de ce jour, la frégate du Roi, la *Belle-Poule*, armée de vingt-six canons de douze, naviguant près du cap Lizard, aperçut au loin des vaisseaux qu'elle reconnut bientôt pour une escadre anglaise. Un des navires de cette escadre, la frégate l'*Aréthuse*, dont l'armement était quelque peu supérieur au nôtre (2), s'en détachait, rejoignait vers le soir le bâtiment français, hélait son commandant, le sieur Chédeau de la Clocheterie, le sommait en anglais d'aller trouver l'amiral britannique : « Le sieur de la Clocheterie (3) répondit qu'il n'entendait pas l'anglais; on le héla alors en français, » en lui répétant le même ordre. « Le capitaine français assura qu'il n'en ferait rien. Alors la frégate anglaise lui envoya toute sa bordée, et le combat s'engagea, dans un

(1) *Correspondance* publiée par Lescure.
(2) Elle portait vingt-huit canons de douze.
(3) *Supplément à la Gazette de France* du 26 juin 1778.

moment où le vent était faible et permettait à peine de gouverner. »

L'action, acharnée et sanglante, se poursuivit de six heures à onze heures du soir, les deux navires se canonnant « à portée de pistolet. » Alors, le vent ayant fraîchi, l'*Aréthuse*, toute désemparée, cessa le feu et se replia sur l'escadre. On ne pouvait songer à la poursuivre sans risquer de tomber sur vingt vaisseaux anglais. La *Belle-Poule* vira donc de bord ; deux jours après, elle entrait dans le port de Brest, d'où La Clocheterie envoyait à Sartine son rapport sur cet événement : « J'ai cinquante-sept blessés, disait-il, je ne sais pas encore au juste le nombre des morts, mais on croit qu'il passe quarante. Je ne saurais trop louer la valeur intrépide, le sang-froid de mes officiers. M. de la Roche, blessé après une heure et demie de combat, a été se faire panser et est venu reprendre son poste. M. Bouvet, blessé assez grièvement, n'a jamais voulu descendre. MM. de Bastrot et de la Galernie se sont comportés en gentilshommes français. Je suis tout dégréé ; mes mâts ne tiennent à rien ; le corps de la frégate, les voiles, tout en un mot, est criblé de coups de canon, et je fais eau. » Il ajoutait avec simplicité : « Deux contusions, l'une à la tête, l'autre à la cuisse, me font souffrir actuellement, de manière que je n'ai guère la force d'écrire plus longtemps. »

A la nouvelle de cette attaque, que n'avait précédée nulle déclaration de guerre, un cri d'indignation s'éleva dans le royaume. « On ne saurait, dit un contemporain, exprimer l'ardeur et le désir d'en venir aux mains qui animent les officiers et les soldats... A Paris, M. Franklin est couru, suivi, admiré, adoré, partout où il se montre, avec fureur et fanatisme (1). » Louis XVI en oublia ses instincts pacifiques. Au duc de Penthièvre, grand amiral de France, il adressa une lettre d'un ton assez ferme (2) : « L'insulte faite à mon pavillon par une frégate du roi d'Angleterre, la confiscation de navires appartenant à mes sujets, m'ont forcé de mettre un terme à la modération que je m'étais proposée. La dignité de ma couronne et la protection que je dois à mes sujets exigent que j'use de représailles... Je vous fais cette lettre pour vous dire qu'ayant ordonné aux commandans de mes escadres et de mes ports de prescrire aux capi-

(1) *Correspondance* publiée par Lescure. 2 juillet 1778.
(2) Lettre du 10 juillet. Archives nationales. Carton *Ordres du Roi*.

taines de mes vaisseaux de courir sus à ceux du roi d'Angleterre, vous fassiez délivrer des commissions en course à ceux de mes sujets qui en demanderont. »

Le vieux Maurepas lui-même, si prudent et si étranger à l'esprit d'aventure, croit devoir céder au torrent. Il étonne l'abbé de Véri par l'énergie de son langage et sa volonté belliqueuse. « Je fus surpris, écrit l'abbé (1), du ton hostile dont il me parla contre l'Angleterre. *Il n'est plus temps de temporiser!* me dit-il. Il se refuse à toutes les insinuations qu'on lui fait, que l'Angleterre serait sans doute disposée à subir toutes les conditions pour conserver la paix. *Il faut profiter*, répond-il, *du moment favorable pour affaiblir cette puissance ennemie*. Je ne puis plus douter, ajoute Véri, de ses intentions guerrières. L'ordre est signé pour la marche des troupes et pour les préparatifs nécessaires à une entreprise sur les possessions de l'Angleterre, suivant que les circonstances le permettront. »

Ainsi fut décidée et commencée une guerre, qui ne devait se terminer qu'en 1783, et dont les conséquences politiques furent si graves. Si l'on met en balance les avantages et les désavantages, il faut reconnaître, avant tout, le regain de prestige qui en résulta pour nos armes. Depuis le traité de Paris, signé en l'an 1763, pour mettre fin à une guerre désastreuse, ni l'Europe, ni la France elle-même, n'avaient d'idée précise sur notre puissance militaire. On savait que de bons ministres, Choiseul, du Muy et Saint-Germain, avaient travaillé de leur mieux à relever notre armée de sa ruine, que Turgot et Sartine s'étaient pareillement appliqués à restaurer notre marine. Mais qu'avaient produit ces efforts? Nous avions des soldats, des officiers, une artillerie bien outillée; nous avions des vaisseaux dont le nombre était presque égal à celui de la flotte anglaise; mais que valaient ces instrumens? A l'usage seul, on pourrait le connaître. On fut d'ailleurs promptement fixé. De multiples succès, tant sur mer que sur terre, sanctionnés par une paix honorable, presque glorieuse, allaient, après quinze ans de doute, rendre à la France la confiance en soi-même et lui restituer du même coup le respect de l'Europe. C'est un profit moral qui n'est certes pas négligeable. Habilement exploité, ce retour de for-

(1) Journal de l'abbé de Véri, juillet 1778, *passim*.

tune aurait peut-être pu, sinon sauver la dynastie, du moins prolonger sa durée.

Mais, d'autre part, on ne peut oublier quelle funeste répercussion cette guerre heureuse devait avoir sur les finances, quel gouffre effrayant elle creuserait dans le Trésor public, déjà presque épuisé. Il faut entendre là-dessus l'avis d'un homme de cette époque, d'un témoin bien placé pour voir et pour juger, diplomate rompu au métier et politique sagace : « C'est cette malheureuse reconnaissance des États-Unis, écrit le comte de Saint-Priest dans ses précieux Mémoires (1), qui nous a tous perdus, par les effroyables dépenses de la guerre avec l'Angleterre, qui en était l'inévitable suite... J'ai assisté à la séance du Conseil royal des finances tenue pour la clôture des dépenses de deux années de cette guerre ; chaque année se montait à plus de douze cents millions. Quand, sur cette somme totale, il n'y en aurait que six cents à attribuer à la guerre d'Amérique, ce serait, en cinq années, trois milliards. Ce que je ne crois pas toutefois avoir été si loin, mais ce qui a suffi à former le fameux déficit qui a amené l'assemblée des Notables, l'assemblée des États-Généraux et, en dernier ressort, la ruine de la France. » Même en faisant la part de l'exagération des chiffres (2), on ne saurait douter que cette charge écrasante n'ait effectivement contribué, dans une large mesure, à la Révolution, tant par l'irritation des populations pressurées, que par l'empêchement apporté aux réformes fondamentales. Le déficit d'une part, d'autre part la violation des promesses faites dans le début du règne, ce sont les deux causes efficientes du grand effondrement final.

Enfin, il faut encore noter l'état d'esprit qu'une pareille guerre, soutenue pour une telle cause, ne pouvait manquer d'exciter et d'entretenir parmi les sujets de Louis XVI. La royauté, en France, ne devait guère sa force qu'à la croyance du peuple au droit primordial de ses princes, à son aveugle soumission envers une autorité mystérieuse, dont l'origine était dans une désignation divine. Faire cause commune avec une nation insurgée contre son souverain légitime, appuyer un mouvement dont le principe était qu'un gouvernement, quel

(1) *Mémoires inédits* du comte Guignard de Saint-Priest, *passim*.

(2) Autant qu'il est possible d'évaluer cette dépense, avec les documens incomplets qui sont venus jusqu'à nous, il semblerait que le total n'ait guère dépassé un milliard, chiffre d'ailleurs considérable pour l'époque.

qu'il fût, ne devait tenir son pouvoir que du consentement populaire, devenir à la fois artisan de révolution et fondateur de république, c'était, pour un roi absolu, une entreprise étrangement hasardeuse, c'était ébranler par la base la fiction séculaire sur laquelle reposait tout le vénérable édifice. Le peuple eut la vague intuition de cette anomalie. Les classes plus éclairées en furent frappées comme d'un jet de lumière. Le fétichisme monarchique reçut donc une mortelle atteinte, une idole discutée équivalant à une idole détruite. Il ne fallut pas dix années pour qu'on en eût la preuve. Comme le constate justement Soulavie, « le plus grand nombre de ces gentilshommes démocrates qui, en 1789, proposèrent la Déclaration des droits, abolirent les privilèges, détruisirent les fondemens de l'antique royauté, avaient fait aux États-Unis leurs études révolutionnaires (1). »

IV

La guerre de l'indépendance d'Amérique n'est pas le seul fait extérieur qui, dans cette même période, ait influé sur la marche des événemens et contribué, par contre-coup, au dénouement du drame. Pour dresser le bilan exact de la grande faillite monarchique, il convient également de faire entrer en compte le conflit, moins grave à coup sûr et surtout moins retentissant, qui faillit dissoudre entièrement et qui ébranla pour toujours l'alliance de la France et de l'Autriche, et jeta Marie-Antoinette dans les plus douloureuses angoisses, dans la situation la plus fausse et la plus dangereuse où puisse se trouver une souveraine. Peut-être aucune circonstance de sa vie ne lui aliéna-t-elle d'une manière plus profonde, — et aussi plus injuste, — le cœur de la nation française. Il faut, pour l'intelligence du récit, remonter un peu en arrière, jusqu'au retour de l'empereur Joseph II à Vienne, après trois mois de séjour en France.

Le voyage impérial, s'il manqua son but essentiel, — qui était, comme nous l'avons vu, de modifier l'esprit de la cour de Versailles, — aboutit néanmoins à un résultat important autant qu'inattendu. Il changea l'opinion du souverain autri-

(1) *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*

chien sur la valeur de son alliée. En parcourant nos principales provinces, Joseph avait eu beau dénigrer, censurer, morigéner sans cesse, remarquer avec clairvoyance et dénoncer avec aigreur les abus, les vices, les faiblesses de l'administration française, il n'avait pu, toutefois, ne pas constater de ses yeux, avec un étonnement mélangé de dépit, quelle force et quelle richesse représentait, dans la réalité, la nation sur laquelle régnaient sa sœur et son beau-frère. Il avait comparé, comme le dit un contemporain, ce territoire « fertile et partout habité, » ce peuple laborieux, cette bourgeoisie économe et cossue, aux provinces misérables, aux grands espaces déserts, aux populations indigentes, dont, en tant de régions, se composait alors l'Empire. Il avait comparé, surtout, ce pays homogène, « arrondi, sans enclaves ni solution de continuité, » à ses États faits « de lambeaux et de pièces rapportées. » Il avait cruellement souffert de ces comparaisons. Arrivé chez nous en curieux, en curieux malveillant, il en était sorti « dévoré de jalousie, » hanté par des rêves d'ambition, brûlant de trouver l'occasion d'agrandir son domaine et de développer sa puissance. Cette occasion propice, il crut la rencontrer, lorsqu'il apprit, le 30 décembre 1777, le décès de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, mort sans enfans, sans héritiers directs.

Certes, c'eût été là, pour l'Empire, une riche proie. La Bavière, en effet, aux mains de Joseph II, lui assurerait la communication avec ses provinces du Midi, avec ses provinces du couchant ; le Danube, a-t-on dit, « n'aurait plus cessé désormais de couler dans ses terres. » Peut-être même, qui sait ? une fois nanti de ce bel héritage, pourrait-il s'annexer un jour le duché de Würtemberg et s'étendre ainsi vers le Rhin, ce qui lui permettrait « d'atteindre directement la France (1). » Joseph II, à cette perspective, se sentit comme pris de vertige. Il résolut de tout oser pour s'assurer tout ou partie de la succession convoitée. L'héritier naturel de l'électeur défunt était son cousin Charles-Théodore, électeur palatin, prince modeste et timide. Par persuasion ou par menace, il paraissait aisé de s'entendre avec lui. On ferait valoir certains droits, qui remontaient au xve siècle, sur une moitié de la Bavière, et l'on offrirait en échange

(1) *Mémoires sur le règne de Louis XVI*, par Soulavie, tome IV.

quelques morceaux de territoire dans les Pays-Bas autrichiens. Les pourparlers, entamés à la hâte, rondement menés, amenèrent le résultat souhaité par Joseph II. Le 3 janvier 1778, une convention était signée, qui consacrait l'accord. Il ne restait qu'à effectuer en fait la conquête inscrite sur papier, et c'était là le difficile.

Il était, en effet, trop facile de prévoir que ce que Joseph II appelait lui-même « son coup pour arrondir l'Empire » aurait pour résultat de mécontenter fortement son puissant voisin Frédéric, et il fallait l'aveuglement causé par sa folle convoitise pour croire que le roi de Prusse laisserait paisiblement grandir près de lui son rival, et qu'une telle aventure se passerait en douceur, sans explications ni querelle. La France, de son côté, ne pouvait pas non plus se montrer satisfaite. Les alliances, quelles qu'elles soient, ne sont pas éternelles, et nous n'avions pas intérêt à voir se fortifier et s'étendre vers nos frontières une grande puissance que, récemment encore, nous rencontrions devant nous sur tous les champs de bataille. Les lettres de l'Empereur à Mercy-Argenteau montrent d'ailleurs que, sur ce dernier point, il se faisait peu d'illusions; mais il ne s'en émouvait guère : « C'est une de ces époques, mandait-il à l'ambassadeur (1), qui ne viennent qu'une fois dans des siècles et qu'il ne faut point négliger. Un corps de 12 000 hommes va être mis en marche pour prendre possession de ce que nous appelons la Basse-Bavière... *Cela ne plaira pas trop où vous êtes*, ajoutait-il avec désinvolture; mais je ne vois pas ce qu'on y pourra trouver à redire, et les circonstances avec les Anglais paraissent très favorables. — Il n'est pas douteux, répliquait Mercy-Argenteau (2), que les mesures prises par Votre Majesté, ainsi que l'arrangement arrêté avec l'électeur palatin, ne sont pas vus ici de très bon œil; mais, dans le moment présent, la France a tant de motifs à devoir être modérée et sage, qu'elle ne pourrait pas se livrer à de grands écarts. »

De fait, la surprise générale, la nécessité de s'entendre et de voir plus clair dans ce jeu, semblèrent, pendant quelques semaines, paralyser l'action des différens intéressés. L'optimisme de Joseph II s'accrut de cette apparente inertie; il pensa la

(1) Lettre du 5 janvier 1778. — *Correspondance* publiée par Flammermont.
(2) Lettre du 17 janvier 1778. — *Ibidem*.

partie gagnée. « Nos affaires bavaroises, écrit-il à Mercy (1), ont pris la tournure jusqu'à présent la plus favorable. Un mois que l'électeur est mort, et nous avons signé, ratifié une convention, nous sommes en possession de tout le district avec les fiefs qui nous échoient, et personne ne nous a encore dit un mot!... Mandez-moi par curiosité, ajoute-t-il néanmoins, ce que le public raisonnable de Paris en pense. » A cette question, Mercy répond, d'une plume un peu embarrassée : « Au premier aspect, le public de Paris a témoigné généralement rendre la justice qui est due aux bonnes mesures, à la fermeté et à la promptitude avec lesquelles il a été pourvu à la sûreté des droits de l'auguste Maison sur une partie de la succession bavaroise. Mais bientôt ce même public n'a plus vu dans l'objet susdit que les fantômes inquiétans que lui ont présentés tous les propos absurdes de guerre et de bouleversement général en Europe. Ces idées ont excité de la joie parmi le militaire, mais beaucoup d'humeur dans l'ordre civil. »

L'impératrice Marie-Thérèse ne partageait ni l'allégresse, ni les illusions de son fils. Elle vieillissait entourée de casuistes, de confesseurs et de directeurs de conscience, tourmentée de remords au souvenir des iniquités commises dans l'affaire de Pologne, assaillie de terreurs à l'idée que, peut-être, elle verrait couler de nouveau, avant de comparaître au tribunal suprême, un sang dont elle répondrait devant Dieu. Car elle avait, du premier jour, trop nettement aperçu les complications, les dangers, que provoquerait inévitablement la politique téméraire de Joseph. « L'électeur de Bavière vient de mourir, avait-elle écrit à Mercy sur la première nouvelle (2), événement bien fatal et auquel j'ai toujours souhaité de ne pas survivre. Le roi de Prusse ne laissera sûrement pas de s'opposer à nos vœux d'agrandissement et de tâcher de nous enlever la France, où il a nombre de partisans... Je serais inconsolable de voir s'écrouler tout notre système vis-à-vis de la France, par des troubles occasionnés par des différends sur la succession de Bavière ! »

La vieille souveraine y voyait clair. Toutes les appréhensions exprimées dans ces lignes allaient se réaliser point par point. Louis XVI, surpris de la brusque entreprise tentée par

(1) Lettre du 31 janvier 1778. — *Correspondance* publiée par Flammermont.
(2) Lettre du 4 janvier 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

son beau-frère, blessé d'ailleurs de n'avoir su les choses que lorsqu'elles étaient accomplies, était peu disposé à laisser son alliée poursuivre et consolider sa conquête. Sans doute, — pour maintes raisons, — était-il décidé au maintien de la paix, sous cette condition, cependant, que rien ne serait modifié dans l'équilibre de l'Europe et que l'Empire serait maintenu dans ses anciennes limites. Aussi, dès le début, avait-on, à Versailles, accueilli favorablement les secrètes ouvertures du Cabinet prussien. Par l'intermédiaire de Jaucourt, ministre de France à Berlin, et du baron de Goltz, ministre de Prusse à Paris, une politique d'entente se négociait entre les deux puissances. La Prusse nous laisserait les mains libres dans notre lutte avec la Grande-Bretagne ; la France, de son côté, laisserait agir la Prusse dans le conflit probable avec l'Autriche ; car Frédéric était bien résolu à s'opposer, au besoin par la force, à l'annexion des provinces bavaroises, et déjà les forces prussiennes se rassemblaient aux frontières de Bohême.

Louis XVI, Maurepas, Vergennes, Necker, tous, cette fois, se trouvaient d'accord pour soutenir cette sage politique. Il ne fallait pas moins que cette parfaite union pour parer aux difficultés qu'entraînerait vraisemblablement, en cette passe délicate, la présence sur le trône français d'une princesse autrichienne. Marie-Antoinette, à dire vrai, avait d'abord assez vivement blâmé, avec son bon sens naturel, l'initiative audacieuse de Joseph. Elle mandait à sa confidente, Mme de Polignac, qu'elle « craignait bien que, dans l'occasion présente, son frère ne fît des siennes (1). » Le propos, répété, avait fait du bruit à Versailles. Aussi Mercy, fort alarmé de ces dispositions, s'était-il dépêché de faire la leçon à la Reine. « D'une parole inconsidérée, on pourrait conclure, disait-il, que la Reine, loin d'adopter les vues de son auguste Maison et de les soutenir, les craint, au contraire, et les désapprouve. » Il n'avait donc rien épargné pour démontrer à sa royale élève le scandale d'une pareille conduite et la ramener à une attitude plus conforme à la politique autrichienne. La cour de Vienne fit bientôt chorus avec lui. On commençait à ressentir d'assez graves inquiétudes. L'annonce des préparatifs de la Prusse, la suspicion des pourparlers qui avaient lieu entre les Cabinets de Berlin et de Ver-

(1) Lettre de Mercy-Argenteau à l'Impératrice, du 17 janvier 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

sailles, ces nouvelles donnaient à penser que l'affaire n'irait pas si aisément qu'on avait cru d'abord. La résolution fut donc prise de ne rien négliger pour tirer le meilleur parti de l'atout qu'on avait en main, grâce au mariage de Marie-Antoinette.

Une vive campagne s'engagea pour pousser la jeune Reine à intervenir dans la cause et à employer son crédit pour l'avantage de sa famille. Joseph, Kaunitz, Mercy, l'Impératrice elle-même, malgré sa désapprobation intime, tous travaillèrent avec ardeur à gagner cette précieuse recrue, et Marie-Antoinette se vit, un mois durant, en butte à une obsession véritable (1). Comment eût-elle pu résister à un aussi furieux assaut ? Elle céda donc. L'Autriche n'y gagna rien ; la Reine allait beaucoup y perdre.

V

Ce fut après une longue conversation avec l'ambassadeur d'Autriche, avec le vieux serviteur de sa mère, avec le guide de sa jeunesse, après une scène d'objurgations et de supplications pressantes, que Marie-Antoinette, dûment endoctrinée, consentit à parler au Roi et à lui exposer comme quoi la « conduite équivoque » du ministère français amènerait infailliblement « le refroidissement de l'alliance. » Mercy rapporte ainsi la fin de l'entretien entre les deux époux : « C'est l'ambition de vos parens qui va tout bouleverser, répondit Louis XVI à sa femme. Ils ont commencé par la Pologne ; maintenant la Bavière fait le second tome. J'en suis fâché par rapport à vous. — Mais, repartit la Reine, vous ne pouvez pas nier, Monsieur, que vous étiez informé et d'accord sur cette affaire de la Bavière ? » A quoi, le Roi réplique avec vivacité : « J'étais si peu d'accord, que l'on vient de donner ordre aux ministres (plénipoten-

(1) Dans la plupart des Cours européennes, il régnait une grande inquiétude au sujet de cette campagne. On craignait que l'action combinée de l'impératrice Marie-Thérèse et de la reine de France n'aboutît à provoquer une conflagration générale. Cette frayeur se fait jour dans ces lignes confidentielles adressées par le roi de Suède à Maurepas, le 4 janvier 1778 : « Les orages semblent se rassembler de nouveau et peut-être ne seront-ils pas longtemps à éclater. L'ambition et l'humeur vindicative des femmes ont toujours causé des malheurs, et quand cet esprit se joint à une grande puissance, on ne peut douter qu'elles ne rompent tôt ou tard les digues qu'on leur oppose. Il n'y a que la modération, et surtout la fermeté, qui peuvent retenir quelque temps. Il serait heureux si tous les princes adoptaient les vues pacifiques de votre jeune Roi... Les nouveaux principes de droit public que les puissances d'aujourd'hui ont introduits ne sont bons ni pour la morale ni pour la politique ! » — Archives du marquis de Chabrillan.

tiaires) français de faire connaître, dans les Cours où ils se trouvent, que ce démembrement de la Bavière se fait contre notre gré et que nous le désapprouvons (1) ! » La Reine se retirait sans avoir obtenu le plus mince avantage.

Une note confidentielle de Louis XVI à Vergennes confirme, en ajoutant quelques renseignemens sur ses vues personnelles, le récit de l'ambassadeur. « La Reine, écrit Louis XVI (2), m'a paru fort affectée d'un sentiment d'inquiétude bien juste sur la guerre qui pourrait éclater, d'un moment à l'autre, entre deux rivaux si près l'un de l'autre (l'Empire et la Prusse). Elle m'a parlé aussi de ce que vous n'aviez pas assez fait pour la prévenir. J'ai tâché de lui prouver que vous aviez fait ce qui était en vous ; mais, en même temps, je ne lui ai pas laissé ignorer le peu de fondement que je voyais aux acquisitions de la Maison d'Autriche et que nous n'étions nullement obligés à la secourir pour les soutenir. De plus, je l'ai bien assurée que le roi de Prusse ne pourrait pas nous détourner de l'alliance et qu'on pouvait désapprouver la conduite d'un allié sans se brouiller pour cela avec lui... Tout cela, termine prudemment le Roi, est pour votre instruction, afin que vous puissiez parler le même langage que moi. »

De la sorte éconduite, la Reine, pendant un certain temps, se renfermait dans une réserve qui s'accordait d'ailleurs, au fond, avec son insouciance et sa légèreté naturelles. Toutes les prières, toutes les exhortations des siens, se heurtent à une inertie dont rien ne peut la faire sortir, au grand scandale de sa famille. C'est en vain que l'Impératrice lui trace, dans une lettre à Mercy, une ligne de conduite : « Il faut que ma fille agisse avec vivacité, et aussi avec beaucoup de prudence, pour ne pas se rendre importune, ni même suspecte au Roi (3). » C'est en vain qu'elle s'adresse au cœur de Marie-Antoinette, en essayant de l'effrayer sur l'imminence et la gravité du péril : « L'occasion est pressante. Mercy est chargé de parler clair et de demander conseil et secours. Si les hostilités sont une fois commencées, il sera bien plus difficile de concilier les choses. Vous connaissez notre adversaire (Frédéric II), qui tâche à frapper de grands coups au commencement. Jugez de ma situa-

(1) Lettre du 18 février 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.
(2) Document publié par Soulavie dans ses *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*
(3) Lettre du 3 mars 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

tion (1) ! » Cette insistance est en pure perte, et la mollesse de Marie-Antoinette est dénoncée avec aigreur par l'ambassadeur impérial : « Si la Reine, écrit-il (2), mettait un peu de suite dans ses démarches, tout réussirait ici presque sans obstacle. Mais je suis loin d'obtenir une conduite si désirable, et Votre Majesté ne doit nullement craindre que son auguste fille se mêle des affaires de l'État de manière à se compromettre ! »

Pour secouer l'indolente princesse et l'enhardir à de nouvelles démarches, au risque de subir une nouvelle rebuffade, il fallut l'événement qui, en comblant les vœux du Roi et de la nation tout entière, augmentait du même coup l'importance de la Reine et son crédit auprès de son époux. Dans le courant d'avril apparaissaient des signes de grossesse ; Louis XVI et ses sujets frémissaient à l'espoir d'avoir bientôt un héritier du trône. Cette circonstance, connue à Vienne, y déchaînait un redoublement d'insistances. L'effet en fut assez promptement sensible. Presque chaque semaine, à présent, la Reine mande auprès d'elle soit Maurepas, soit Vergennes, et quelquefois les deux ensemble, pour causer avec eux de « l'affaire de Bavière. » Son langage, néanmoins, témoigne encore de quelque hésitation. Elle n'ose réclamer formellement l'approbation de la politique impériale, l'adhésion sans réserve aux annexions de territoires ; elle se borne à souhaiter, en cas de guerre avec la Prusse, le concours, pour l'Empire, d'un corps d'armée français. « J'ai fait venir MM. de Maurepas et de Vergennes, écrit-elle le 19 avril à sa mère, je leur ai parlé un peu fortement, et je crois leur avoir fait impression, surtout sur le dernier. Je compte leur parler encore, peut-être même en présence du Roi (2). »

Voici comment cette entrevue est racontée par l'abbé de Véri, qui tient sa version de Maurepas : « La Reine (3) convia MM. de Maurepas et de Vergennes et leur dit qu'elle désirait que l'on fît quelque démonstration publique en faveur de l'Autriche. M. de Maurepas fit voir qu'une démonstration publique devient aisément un engagement de guerre. Il se rejeta sur la volonté du Roi ; sur quoi, la Reine fit plusieurs gestes de tête, signifiant que la volonté du Roi n'était, à ses yeux, que celle de

(1) Lettre du 14 mars 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.
(2) Lettre du 20 mars 1778. — *Ibidem.*
(3) *Journal* de Véri. — 22 avril 1778.

ses ministres. A la fin, M. de Maurepas lui dit : « Madame, faites-vous médiatrice d'un accommodement. Les reines ont souvent joué ce beau personnage. Engagez l'Empereur à céder une partie de ce qu'il a pris en Bavière. Nous pourrons alors essayer de faire agréer au roi de Prusse qu'il conserve le reste. » Au sortir de cette conférence, continue l'abbé de Véri, « M. de Vergennes alla trouver Louis XVI et lui rendit un compte fidèle de la conversation. Le Roi y répondit en insistant sur sa ferme volonté de ne se point mêler à la guerre d'Allemagne : « Il est d'ailleurs naturel, ajouta-t-il, que la Reine soit affligée de l'embarras où se trouve son frère et qu'elle fasse effort pour lui procurer du secours. »

Plusieurs fois renouvelées, les tentatives de Marie-Antoinette ne parvinrent pas à ébranler la détermination de Louis XVI et du Cabinet. Ils persistèrent à nier obstinément que les « usurpations » de l'Empire constituassent l'un des cas prévus par le traité d'alliance, le *casus fœderis* invoqué par Joseph. Si la Prusse en venait à envahir l'Autriche, si elle pénétrait, notamment, dans les Pays-Bas autrichiens, alors seulement la France devrait intervenir ; mais elle n'irait pas au delà (1).

La fermeté du Cabinet français, l'attitude menaçante que prend Frédéric II, engagent alors la Cour de Vienne à user de tous les moyens et à employer les grands mots. L'Impératrice et l'Empereur, tour à tour, harcèlent la jeune souveraine, qui, troublée, angoissée, ne sait visiblement que faire et que résoudre. Tantôt sa mère lui peint, en termes émouvans, — dans un langage, d'ailleurs, que l'on pourrait dire prophétique, — les dangers qu'une Prusse trop puissante fera courir tôt ou tard à l'Europe : « C'est lui (Frédéric) qui veut s'ériger en dictateur et protecteur de toute l'Allemagne! Et tous les grands princes

(1) Il semble que l'abbé de Vermond, lecteur de Marie-Antoinette, ait cherché, en cette circonstance, à la suggestion de Mercy, à faire tourner l'état de grossesse de la Reine au profit des intérêts de la Cour impériale. Le journal de Hardy fait allusion à cette tentative : « On est informé, dit-il, que l'abbé de Vermond a engagé le premier médecin de Sa Majesté (M. de Vermond, frère de l'abbé et accoucheur de la Reine) à représenter au Roi qu'il serait dangereux de contredire la Reine et de la mortifier dans l'état où elle se trouvait, voulant faire sentir au Roi qu'il devait lui accorder les 30 000 hommes de troupes auxiliaires pour l'Empereur son frère, ce que Sa Majesté avait si bien compris, qu'elle avait répliqué au dit médecin : « Je vous entends, mais il faut que la Reine ne me demande rien de ce que je ne peux pas lui accorder. »

ne se tournent pas ensemble pour empêcher un malheur pareil, qui tombera, un peu plus tôt ou un peu plus tard, sur eux tous!... Depuis trente-sept ans, il fait le malheur de l'Europe, par son despotisme et ses violences. Je ne parle pas pour l'Autriche; c'est la cause de tous les princes. L'avenir n'est pas riant. Si on lui laisse gagner du terrain, quelle perspective pour ceux qui nous remplaceront! » Tantôt Joseph s'adresse à la sensibilité de la Reine, en mettant sous ses yeux la vision des batailles prochaines: « Puisque vous ne voulez pas empêcher la guerre, nous nous battrons en braves gens. Dans toutes les circonstances, ma chère sœur, vous n'aurez pas à rougir d'un frère qui méritera toujours votre estime (1). »

Ces accens solennels, au dire de Mercy-Argenteau, émeuvent Marie-Antoinette « jusqu'aux larmes, » lui arrachent l'engagement de tenter un suprême effort. « C'est mon cœur seul qui agit, » écrira-t-elle ingénument. D'ailleurs, l'ambassadeur accourt à la rescousse; il montre à la souveraine son crédit ébranlé, l'échauffe, comme il s'en vante, sur « l'avanie qui lui est faite, » lorsqu'on néglige de prendre son avis, lorsqu'on négocie ouvertement avec la Prusse, sans lui soumettre les dépêches, sans même la tenir au courant des résolutions prises. Longuement chapitrée, excitée, la tête montée par ces propos, la Reine s'en va trouver Louis XVI et lui adresse d'amers reproches. Il s'ensuit une scène pathétique, où la jeune femme plaide avec la plus vive chaleur pour sa famille, pour sa première patrie, et enfin, à bout d'argumens, se met elle-même en cause: « Je n'ai pu cacher au Roi la peine que me faisait son silence. Je lui ai même dit que je serais honteuse d'avouer à ma chère maman la manière dont il me traitait dans une affaire aussi intéressante pour moi!... »

Dans cette conjoncture difficile pour un époux épris, devant ces plaintes mêlées de larmes, la simple bonhomie du Roi lui inspira la seule réponse à faire. « J'ai été désarmée par le ton qu'il a pris, confesse Marie-Antoinette à sa mère. Il m'a dit: « Vous voyez que j'ai tous les torts, et je n'ai pas un mot à vous répondre (2). »

De fait, rien ne fut modifié dans la ligne adoptée. Aucune raison de sentiment ne prévalut contre les circonstances et les

(1) Lettres des 20 avril et 17 mai 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.
(2) Lettre du 12 juin 1778. — *Ibidem.*

nécessités publiques. Si Louis XVI eût montré, dans la politique intérieure, la même clairvoyante fermeté qu'il conserva presque toujours dans les choses du dehors, la même ténacité courtoise à maintenir ses propres idées contre celles de sa femme, que de mal il eût évité, quelles fautes il n'aurait pas commises!

VI

La résistance de Louis XVI et de ses ministres suscita tout d'abord à Vienne une indignation violente. Kaunitz, d'ordinaire mesuré, ne trouve pas assez d'invectives pour flétrir l'attitude de ces pusillanimes alliés, qui poussent, ainsi qu'il dit, l'Autriche « à acheter la paix avec ignominie, — entendons par là restituer ce qu'elle s'est adjugé sans droit, — chose, ajoute-t-il, que le roi de Prusse lui-même n'avait pas osé proposer! » Lorsque Frédéric II, quelques semaines plus tard, pose à son tour le même ultimatum, Kaunitz s'emporte contre lui et fulmine de plus belle : « Il faut être, le diable m'emporte, le roi des fous pour faire des propositions pareilles, et des imbéciles comme MM. de Maurepas et de Vergennes pour ne point en avoir senti l'absurdité (1)! » Par malheur, les injures ne remédiaient à rien. Dans les premiers jours de juillet, on apprenait que, passant des paroles aux actes, Frédéric II, avec l'assentiment tacite de la France et de la Russie, faisait filer une armée en Bohème, où elle campait en face des Impériaux. Le point choisi pour la concentration était un petit bourg, au nom alors obscur, aujourd'hui trop célèbre : il s'appelait Sadowa.

Il est curieux et instructif de noter le changement à vue qui s'opère, dès ce jour, dans les dispositions de la Cour impériale. Décidément, l'aventure tournait mal et l'on risquait de récolter des coups. Aussi les paroles de colère et les airs de bravoure faisaient-ils soudain place aux gémissemens, aux adjurations éplorées : « Nous voilà en guerre, mande l'Impératrice à Mercy; c'est ce que je craignais depuis janvier. Et quelle guerre, où il n'y a rien à gagner et tout à perdre! Le roi de Prusse est entré en force à Nachod; il va nous entourer de tous côtés, étant plus fort de 10 000 hommes que nous... Il est sûr que la France nous a fait bien du mal par ses cachotteries. Nous avions bien

(1) Lettre à Mercy du 1er juillet 1778. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

des torts aussi vis-à-vis d'elle (1)... » Un mois plus tard, le 6 août : « Le commencement de la campagne n'est pas heureux. Le prince Henri (de Prusse) étant entré de tous côtés de la Saxe avec force, Laudon (2) n'a pas cru pouvoir lui tenir tête et s'est replié... Voulant sauver mes États de la plus cruelle dévastation, je dois, coûte que coûte, chercher à me tirer de cette guerre. Il ne convient pas à la France que nous devenions subjugués à notre cruel ennemi. Nos alliés nous aideront à nous tirer d'affaire avec honneur. »

A ces nouvelles, à ce langage, on imagine la peine et l'embarras de Marie-Antoinette. « Depuis que la Reine a reçu la nouvelle de l'invasion des troupes prussiennes en Bohême, lit-on dans une correspondance du temps, elle a perdu toute sa gaieté ordinaire. Elle est rêveuse, soupire, cherche la solitude. » Son angoisse agit sur ses nerfs. Elle s'en prend tour à tour à Louis XVI et à ses ministres. Le Roi la trouve un jour « en larmes » dans sa chambre ; fort affecté par ce spectacle, il lui exprime son vif chagrin de l'impossibilité qu'il trouve, « dans l'intérêt de son royaume, » à rien faire pour venir au secours de l'Autriche. Mais elle n'écoute rien, elle persiste à pleurer, à accuser le Cabinet de faiblesse, d'égoïsme et presque de lâcheté. Avec le comte de Maurepas, « sa bête noire, » elle le prend de plus haut. Le vieux ministre ayant voulu, selon sa méthode habituelle, pour colorer ses résistances, amadouer la souveraine par quelques bonnes paroles, se retrancher derrière des formules ambiguës, la Reine redresse la tête et enfle soudainement la voix : « Voici, Monsieur, dit-elle, la quatrième ou cinquième fois que je vous parle des affaires. Vous ne m'avez jamais fait d'autre réponse. Jusqu'à présent, j'ai pris patience ; mais les choses deviennent trop sérieuses, et je ne veux plus supporter de pareilles défaites (3) ! » Au courant de cette algarade, Mercy se voit contraint de prêcher la douceur, de supplier la Reine de ménager l'ami du Roi, par crainte de l'offenser et d'augmenter ses dispositions malveillantes. Mais la Reine s'y refuse, en alléguant « qu'il y aurait de la bassesse à montrer de la bonté envers un homme dont elle avait trop à se plaindre ! »

(1) Lettre du 7 juillet 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) Le baron de Laudon, généralissime des armées autrichiennes.

(3) Dépêche de Mercy, du 17 juillet 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

Force fut cependant bientôt de baisser pavillon et de changer de note. La situation empirait. La Russie, à présent, semblait prête à entrer en scène. La Grande Catherine massait des régimens aux frontières de Pologne, sommait l'Empereur de conclure avec Frédéric « un arrangement légal et à l'amiable de toute la succession bavaroise. » Le péril grandissant faisait tomber les dernières arrogances, et Marie-Antoinette était réduite à implorer modestement du Roi « la médiation » de la France, ces bons offices de modérateur officieux, naguère si dédaigneusement rejetés. « Pour le décider, écrit-elle, j'ai préféré de l'aller trouver dans le moment où je le savais avec MM. de Maurepas et de Vergennes (1). » Une conversation générale s'engage alors à ce sujet, et l'on convient, en termes encore un peu vagues, qu'on enverra *peut-être* un négociateur chargé d'engager Frédéric à écouter, d'une oreille favorable, les propositions de l'Autriche. Mercy-Argenteau se résigne à paraître content de cette demi-promesse, bien qu'il redoute encore les hésitations de Maurepas : « Il faudrait, pour ainsi dire, mande-t-il à l'Impératrice (2), mettre un bandeau sur les yeux du vieux ministre, le porter à faire un pas, tel qu'il puisse être, et le conduire insensiblement, de démarche en démarche, sans qu'il s'en aperçoive lui-même distinctement, au point où on cherchera à l'amener. »

Les finasseries n'étaient plus guère de mise. De jour en jour, sous la pression des événemens, le ton se radoucit à la Cour impériale. Kaunitz, si hautain au début, mande le 25 novembre, à son ambassadeur en France : « J'espère que nous parviendrons à faire la paix cet hiver. Je le désire, et il me paraît presque impossible qu'elle ne se fasse, à moins que nos médiateurs ne soient assez injustes ou déraisonnables pour nous proposer ce que, par raison d'État ou sans se déshonorer, on ne pourrait accorder. » L'Impératrice est encore beaucoup plus traitable. Dans une lettre confidentielle adressée à Louis XVI, elle annonce nettement l'intention de se tirer d'affaire par une reculade générale : « Je suis déterminée, s'il n'est absolument pas d'autre moyen de mettre fin à la guerre, que j'abhorre par principe d'humanité : 1° à rendre à la maison palatine

(1) Lettre de Marie-Antoinette à l'Impératrice, du 14 août 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) Lettre du 17 août 1778. — *Ibidem.*

toute la partie de la succession de Bavière que je possède actuellement ; 2° à renoncer même à tous droits et prétentions à cet égard (1). »

La tâche, en de telles conditions, devenait plus aisée pour les médiatrices, la France et la Russie. Les négociations étaient menées avec activité. En mars 1779, il s'ouvrait, à Breslau d'abord, et ensuite à Teschen, un congrès des puissances, où se réunissaient tous les intéressés. Dès le 13 mai suivant, un traité en due forme rétablissait la paix européenne, en remettant toutes choses au même état qu'avant l'incartade de Joseph, sauf une mince bande de territoire que l'on concédait à l'Empire, comme fiche de consolation.

C'est à ce maigre résultat qu'aboutissait toute une année d'agitations, d'armemens, de démonstrations militaires. On ne saurait dire cependant que cette affaire manquée fût une affaire sans suites. A l'extérieur, l'alliance avec l'Empire recevait une profonde atteinte. Officiellement, sans doute, on se congratulait, on louait les éminens services rendus par les médiateurs ; le Cabinet de Vienne adressait des remerciemens à celui de Versailles. Mais il restait une vive rancune contre ce que l'on appelait, en Autriche, un inqualifiable abandon. Les dépêches de Kaunitz (2) font foi de cet état d'esprit : « Nous avons eu sujet d'être très mécontens de la conduite de notre alliée, écrit-il à Mercy, et surtout de la mauvaise volonté qui en a toujours été et en est encore le principe... Ce qu'il y a de pis, c'est que cette conduite met dans tout son jour les intentions de la France

(1) Lettre du 25 novembre 1778. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

(2) *Correspondance* publiée par Flammermont, année 1779. — Le journal de l'abbé de Véri contient une lettre de la princesse de Kaunitz, femme du premier ministre de l'Empire, adressée à l'auteur du journal, où l'on trouve l'expression de ces mêmes sentimens, avec quelques détails en plus : « Je vois, dit-elle, un nuage se former entre vous et nous. Les esprits s'écartent, on ne s'entend pas, on ne s'aime pas, on se méfie les uns des autres. Votre ambassadeur ici n'est pas aimé, et l'Empereur surtout s'en mêle. Ajoutez à cela que notre nation n'est nullement portée pour la vôtre. Cette paix, à laquelle la France a tant de part, achève d'indisposer contre vous. Il s'établit un commencement de haine, qui, j'en ai peur, éclatera quelque jour, pour le malheur des deux peuples... Ce n'est pas l'Empereur qui est le plus indigné de la paix, ce sont les citoyens. Notre peuple de Vienne en est presque furieux et dit : Nous ne voulions ni agrandissement, ni conquête, mais le roi de Prusse ne doit pas nous donner la loi ! C'était le moment de lui faire reprendre le rang qui lui convient et de le placer au second, qui a toujours été le sien. Et la mauvaise volonté de la France nous prive de ce bien ! »

relativement à nos intérêts et ce qu'il faut en attendre, quoiqu'il ne puisse pas convenir, quant au présent, de faire sentir à ces messieurs qu'ils sont démasqués vis-à-vis de nous. »

En attendant les représailles, « ces messieurs, » comme dit Kaunitz, sont traités de la bonne manière dans cette correspondance : *gauches*, *bêtes* et *impudens*, c'est par ces gentillesses que se traduit la gratitude du gouvernement impérial. Dès cet instant, on voit poindre et se dessiner le mouvement ultérieur qui entraînera l'Autriche vers la nouvelle nation dont elle vient d'éprouver la force, la nation moscovite. Un mois après la paix signée, Joseph se rendra en Russie pour voir la Grande Catherine et pour lier commerce avec elle.

A l'intérieur, le conflit avorté laissait aussi des traces. Dans le public français, nul n'avait ignoré l'intervention de Marie-Antoinette, ses démarches réitérées auprès de son époux, ses scènes avec Maurepas; les détails, vrais ou faux, en étaient partout colportés, tant dans les faubourgs de Paris que dans les couloirs de Versailles. Ces tentatives malencontreuses avaient échoué, sans doute; mais on en savait moins de gré à la fermeté de Louis XVI qu'on n'en voulait à la complaisance de la Reine envers sa patrie d'origine. Elle avait, disait-on, « sacrifié la France à l'Autriche, » en cherchant à nous engager, tandis que nous étions en pleine guerre maritime, dans une affaire avec la Prusse, d'où aurait pu sortir une guerre européenne. Une amertume en subsistait contre celle que, plus que jamais, on flétrissait du nom de l'*Autrichienne*. La grossesse de la Reine, l'espérance d'un dauphin, suspendaient pour un temps les manifestations de la rancune publique, mais elle restait enfouie dans les âmes populaires, comme ces épaves perdues dans les profondeurs de la mer, dont rien ne révèle la présence, jusqu'à l'instant où une tempête les ramène inopinément à la surface des eaux.

Marquis DE SÉGUR.

LES SABLES MOUVANS[1]

TROISIÈME PARTIE (2)

VIII

Trois ans plus tard, ce fut une stupéfaction dans la famille Fontœuvre quand Marcelle fut reçue à l'École des Beaux-Arts. Jamais on n'aurait cru que cette petite fille fût capable de quelque chose. C'était une grande enfant au regard vague, dont on ne pouvait tirer deux mots. Elle se levait le matin toujours à la même heure, remerciait à peine Brigitte qui lui servait son thé, mettait son chapeau et filait à sa leçon chez Seldermeyer. Elle n'était même plus coquette, se désintéressait de sa figure, s'habillait à la diable de robes trop courtes pour sa longue taille, tordait ses cheveux blonds superbes pour qu'ils tinssent moins de place sous le chapeau. D'ailleurs, avec la venue de l'âge ingrat, elle avait enlaidi. Son visage s'était allongé comme son corps. Sa bouche s'entr'ouvrait habituellement sur de grandes dents inégales. Ses yeux très clairs semblaient ne penser à rien. Chaque après-midi, elle allait dessiner d'après l'antique, à la grande galerie des Beaux-Arts. Certains soirs, elle travaillait dans l'atelier de sa mère jusqu'à deux heures du matin. Et en tout cela, elle avait l'air d'un automate.

Son admission même, qui pétrifiait d'étonnement les siens, parut la laisser indifférente. François qui, en octobre, avait

(1) *Copyright by* Colette Yver 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre.

échoué pour la seconde fois à son baccalauréat, lui lança pour toute félicitation :

— Tu t'en moques, hein ! Tu as bien raison, ma pauvre fille. Mieux vaudrait dix mille francs de rente.

Marcelle dit seulement :

— Je vais aller prévenir Mlle Darche ; d'autant que je ne l'ai pas vue depuis quinze jours.

C'était un soir de mai. Dès le dîner, elle partit. Il faisait nuit quand elle arriva à l'appartement de l'avenue Kléber. La femme de chambre eut un air singulier pour lui dire que, Mademoiselle étant souffrante, ne la recevrait peut-être pas.

— Demandez-le-lui toujours, fit la jeune fille, flegmatique.

Une minute après, elle fut introduite dans l'atelier qu'elle aimait tant, si clair avec son illumination électrique, ses boiseries blanches, et les toiles flambantes de la coloriste vigoureuse qu'était la grande Darche. Il y avait au chevalet un portrait commencé : une femme en robe verte qui portait sur sa gorge nue une rose géante et écarlate. Marcelle restait bouche béante devant cette audace. Elle voulait peindre comme Darche, insouciante des sujets, préoccupée seulement jusqu'à l'obsession, jusqu'à la folie, de la lumière, de la couleur ; et, comme elle regardait cette toile, son cœur se mit à battre de désir. Au même instant, une portière se souleva et Nelly en peignoir, la figure cachée dans ses mains, vint à elle, disant dans un sanglot :

— C'est toi, ma petite Marcelle !

Et l'artiste s'abattit sur le canapé, s'y roula le visage dans les coussins.

— Je suis seule à présent, Marcelle, je suis toute seule !

La tête enfouie dans son coude plié, les cheveux défaits, Nelly Darche pleurait comme une petite fille. Ce fut seulement après cette explosion de douleur qu'elle s'expliqua.

— Oh ! ma chérie ! ma chérie ! C'est Fabien qui m'a fait cette peine. Peux-tu comprendre ? Il est marié ; il s'est marié hier, il ne veut plus me revoir, lui, lui, Fabien, mon Fabien, le seul homme que j'aie vraiment aimé !

Marcelle l'écoutait, tremblante, mais les yeux secs, ne trouvant pas une phrase consolatrice. Et Nelly, dans sa désolation, éprouvait une douceur à plonger son regard dans ces yeux si clairs, d'un vert si calme, si froid.

— Nous nous sommes tant aimés ! Ah !... tu connaîtras cela

quelque jour : tu sauras ce que c'est que d'appartenir corps et âme à un être unique, de verser son cœur, sa vie dans le cœur d'un homme qu'on aime. Vois-tu, quand il arrivait, quand il poussait cette porte, quand il s'avançait de son pas de velours, pendant que ses chers yeux me souriaient, ah ! j'étouffais un cri, je tendais les bras...

A ce souvenir, un sanglot plus violent la rejeta convulsée sur le canapé. Et Marcelle, impassible, contemplait cette souffrance humaine, qui mettait à nu la véritable nature de cette femme, cent fois plus faite pour aimer que pour peindre.

Pour la seconde fois, elle était en présence de cette passion qu'elle avait lue un jour dans les yeux extasiés de cousine Jeanne. Et l'émotion qu'elle en ressentait dépassait la pitié qu'aurait dû lui inspirer le désespoir de son amie. Elle n'était pas compatissante, ignorant la douleur et ayant encore, à dix-sept ans, cette sécheresse d'âme des enfans très repliés sur eux-mêmes. C'était une grande illusion de Nelly Darche de se croire tendrement plainte par Marcelle. Mais elle se soulageait à étaler sa peine devant la petite fille qui avait été, pendant des années, le témoin de son amour... Et elle contait que l'horrible rupture, qui lui arrachait la moitié d'elle-même, lui avait été signifiée par une simple lettre. Fabien était, paraît-il, fiancé depuis longtemps, et il allait se marier en province avec une jeune fille rencontrée à Paris, chez des cousins.

— Je te l'aurais montrée, sa lettre, ma chérie, si je ne l'avais brûlée dans la première folie de ma peine.

Marcelle dit enfin, dans une inconscience parfaite :

— Il vous reviendra peut-être.

— Ah ! si je l'espérais seulement ! fit Nelly ranimée à cette idée ; je n'en demanderais pas davantage...

A la fin de sa visite, comme elle était déjà sur le seuil de la porte, Marcelle prononça :

— Je suis admise aux Beaux-Arts.

Alors, ce fut un redoublement de pleurs. Comment ! voilà que cette petite devenait un personnage, et cette bonne nouvelle arrivait à un tel moment, quand Nelly ne savait plus en vérité ce qu'elle faisait, ni ce qu'elle disait ! Elle assurait pourtant :

— Que je suis contente ! ma chérie.

Le visage de Marcelle s'illumina. Ainsi chacune d'elles se

leurrait pareillement sur la part que prenait l'autre à la vie de son amie.

Une fois dans la rue, la jeune fille se mit à réfléchir profondément sur cet abandon, sur l'inconstance du petit peintre, sur le chagrin de Darche qui, l'exaltant, lui donnait bien moins la frayeur que le goût de l'amour. De temps en temps lui revenait avec délice la vision de l'École : la cour carrée ouvrant sur le quai, le petit escalier à carreaux rouges qui monte à gauche, et là-haut l'atelier si longtemps convoité, l'atelier des femmes peintres, si vaste, si somptueux, avec ses hautes boiseries fleuries, d'une nuance gris perle...

En rentrant quai Malaquais, elle trouva l'atelier plein de gens venus la féliciter. D'abord, les Houchemagne, puis Juliette Angeloup et sa fille, puis Blanche Arnaud, puis Addeghem. Cousine Jeanne, l'après-midi, était allée voir si le nom de Marcelle était enfin au tableau dans la galerie de la rue Bonaparte. Quelle joie quand elle l'avait lu! Dès ce soir, Nicolas et elle étaient accourus pour embrasser la future femme célèbre.

Marcelle se sentait regardée par Houchemagne. Il l'intimidait toujours terriblement; il semblait jusqu'ici ne guère croire à sa vocation. Et véritablement elle ne connut jusqu'au fond l'ivresse de son succès, elle n'en sentit le vrai goût que là, ce soir, en face du grand Houchemagne, qui l'observait si curieusement.

— Eh bien! ma petite cousine, vous voulez donc tout à fait décidément devenir artiste?

— Artiste? répliqua-t-elle vexée, mais je crois que je le suis déjà.

— Pourquoi pas? reprit Nicolas.

— Bien sûr, dit Juliette Angeloup; j'ai vu de ses nus, ils m'ont stupéfaite.

— Et si jeune! ajoutait Blanche Arnaud, qui ne cessait de la contempler de ses yeux humides, comme un prodige attendrissant.

L'ex-comtesse Oliviera avait entraîné François dans un coin de l'atelier, sous les colonnes du Parthénon, et elle lui parlait à voix basse, en rafraîchissant son bras nu et gras d'Orientale à la rondeur du fût de plâtre qu'elle enlaçait. Ils étaient sans cesse en conciliabules; cette intimité occupait l'oisiveté du jeune homme qui, depuis son échec du mois d'octobre, traînait sa vie de désœuvrement dans l'atelier de sa mère, sur le pavé de Paris,

cherchant une situation. Marcelle, qui savait leur flirt, les suivait des yeux, intéressée. Nicolas revint à elle :

— Il faudra conserver votre zèle pour le travail, en vous réservant cependant le loisir de penser, d'étudier la vie, d'étudier les maîtres. Ce n'est pas seulement avec sa main, avec son œil, c'est avec son âme qu'on est artiste.

Sa gloire mondiale, son autorité sur toute une école de jeunes qui se réclamaient de lui, le succès de chacune de ses toiles, son Saint Louis, son triptyque de Saint François d'Assise qu'on voyait reproduits à chaque coin de rue lui donnaient un tel prestige que Marcelle l'écoutait docilement, heureuse de l'attention qu'il daignait lui accorder. Et pour la première fois, elle eut un mot spontané, un cri d'enfant sincère :

— Vous m'aiderez ; vous me donnerez des conseils quelquefois.

Il la regarda, surpris d'une telle phrase. Elle levait sur lui un regard adouci qui ne dérobait plus sa flamme intérieure. Il l'avait toujours connue muette, indifférente, impénétrable, souvent hostile, cruelle quelquefois. Elle lui était franchement antipathique. C'était sans doute la joie de la réussite qui la changeait aujourd'hui. Il répondit :

— Je serai toujours disposé à vous rendre service, si je le puis.

Il était onze heures quand Nugues arriva pour embrasser la petite camarade. C'était maintenant un homme rangé, un bourgeois, depuis qu'il avait épousé, l'année précédente, une dessinatrice de mode qui l'avait associé à son industrie. Ils avaient déjà un petit garçon ; tous deux travaillaient huit heures par jour. Et il engraissait, et il s'habillait comme tout le monde, et il avait pris un livret à la caisse d'épargne sur la tête du *petit*. C'était Vaupalier, maintenant chef d'atelier aux Beaux-Arts, qui lui avait appris l'admission de Marcelle. Ah ! qu'il était content !

— Vous verrez qu'elle nous damera le pion à tous, cette gamine. Elle réussira, elle réussira !

On n'avait d'yeux que pour « la gamine ; » on l'entourait, on l'admirait. C'était un grand roseau ; ses yeux verts n'exprimaient aucun sentiment. Ses cheveux blond pâle, tordus à la hâte, retombaient en mèches courtes sur les tempes ; elle avait l'impassibilité d'une vierge hollandaise. On aurait dit qu'elle n'était pour rien dans l'ovation de ce soir.

— Il faut faire un punch, déclara Nugues ; il faut lui offrir un punch, à cette gosse.

Pierre Fontœuvre, qui éclatait d'orgueil paternel, plus fier de sa fille, ce soir, qu'il ne l'avait jamais été d'aucune de ses œuvres, accepta l'idée.

— Oui, oui, un punch pour Marcelle.

Mais Mme Fontœuvre se rembrunit. Ah! pourquoi donc un punch? On était ensemble, on se serrait les coudes dans ce jour de liesse, on était heureux de bien s'aimer tous, mais on n'allait cependant pas faire une noce de rapins parce que la petite était reçue à l'École. A la fin, elle rit, et avoua qu'elle n'avait pas un décilitre de rhum dans la maison, et que ça la gênerait joliment d'en faire prendre aujourd'hui. D'ailleurs, Brigitte était déjà couchée.

— Ah! ce n'est que cela! s'écria Nugues.

Il se précipita vers la porte, et comme Jenny Fontœuvre s'efforçait de le retenir :

— Laissez donc, j'ai « livré » cet après-midi; je suis plein d'or.

Houchemagne, qui s'amusait comme un enfant de cette petite fête, voulut le suivre. Tous deux enfilèrent la rue Bonaparte qui paraissait dans la nuit plus étroite, plus tortueuse, avec le silence de toutes ses devantures hermétiquement closes. Nugues disait :

— C'est singulier, mon cher, comme je suis heureux depuis que j'ai lâché l'art pour le commerce. Je n'ai pas de regrets, au contraire : une satisfaction amère. C'est comme si mon art avait été pour moi un sale patron, une rosse, quoi! à qui j'étais dévoué comme un chien, avec exaltation, avec transport, et qui me refusait jusqu'à mon pain. Alors, maintenant, je le nargue avec mon encre de Chine et les photos d'objets de voyage que je copie du matin au soir. Je m'y applique; c'est luisant, c'est joli. Je dis : Tiens! voilà pour mes refus au Salon; tiens! voilà pour ma vue de Notre-Dame vendue un louis!

— Mon vieux, dit Houchemagne, je vous estime plus qu'une quantité de méchans bougres qui font de la grande peinture. Mais je ne vous estime pas seulement...

— Quoi? dit Nugues, comme ils s'arrêtaient sur le seuil d'un marchand de vin qui allait fermer.

— Je vous admire, finit Houchemagne.

— Quelle blague!

Et ils prirent deux bouteilles du meilleur rhum que Nicolas

laissa Nugues payer, par délicatesse. Mais il voulut y joindre des huîtres, de la choucroute et du champagne, tout un souper. Et quand ils revinrent, chargés comme deux ménagères un matin de marché, ils étouffaient leur fou rire dans l'escalier en pensant à l'accueil qu'on allait leur faire, là-haut.

— C'est la gamine qui va être heureuse! disait l'excellent Nugues.

Dans l'atelier, ce furent des cris, une explosion de gaîté. Addeghem criait qu'il fallait absolument griser la petite, dût-on lui faire vider toutes les bouteilles de champagne. Juliette Angeloup, en roulant sa cigarette, riait aux larmes en racontant un souper que des camarades lui avaient offert en 1877, quand elle avait eu sa médaille au Salon. C'était Darsac, le membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, qui tournait le punch et servait. Quand vint son tour, l'héroïne du jour, très fiévreuse, avait avalé d'un trait le liquide brûlant; et qu'avait-elle trouvé au fond de la coupe? la rosette de Darsac! la rosette de la Légion d'honneur qu'il avait laissée choir dans le rhum en l'agitant. Tout le monde avait pris des airs dégoûtés, mais elle y avait vu un présage; elle était folle de joie; elle avait embrassé Darsac en lui prédisant qu'elle serait, un jour, décorée. Dieu merci, ça n'avait pas manqué!

Blanche Arnaud, qui ne s'était jamais trouvée à pareille fête, avait bien fait mine de partir à minuit; mais on n'avait eu qu'à la prier un peu. Puisque miss Spring était en Angleterre, elle pouvait bien se permettre un peu de distraction. Et elle s'était laissé faire une douce violence. Cousine Jeanne évoquait le souvenir des modestes ripailles bretonnes, les veillées au cidre et aux châtaignes. Mme Fontœuvre, oubliant tous ses soucis, se déridait à son tour. Elle traversait cependant une époque difficile. Le matin, on avait reçu du papier timbré. Heureusement, on ne pensait pas à cela à cette heure. Le punch flambait; une joie d'écolier, une joie d'étudians en vacances gagnait tout le monde; seule, Marcelle gardait son flegme. Assise à la place d'honneur, si grande qu'elle semblait juchée sur une sellette, elle observait froidement la gaîté des convives, celle d'Houchemagne en particulier, plus débordante, plus puérile que les autres. Il s'amusait d'un rien, d'une cuillère tombée, de Juliette Angeloup qui, tout à fait exaltée, suspendait son ruban rouge au-dessus du verre de Marcelle; Jeanne le

regardait avec un sourire d'admiration. Mais la rigide Marcelle se scandalisait de cette bonne humeur. Puis elle pensa tout à coup au chagrin de Nelly Darche, et aussitôt un attendrissement lui vint d'évoquer ce désespoir au milieu d'une telle folie joyeuse. Elle sentit des larmes lui perler aux paupières, et fit un effort surhumain pour les retenir. Puis elle éprouva le besoin de parler de l'événement. Elle dit à sa mère :

— J'ai vu Nelly : elle est bien malheureuse. Fabien l'a lâchée pour se marier.

Ce fut une stupeur. La liaison n'était un secret pour personne ici ; on était consterné ; on se révoltait comme si cette union eût dû être éternelle.

— Pauvre Mlle Darche ! soupira Mme Houchemagne très émue.

— J'irai la voir dès demain matin, dit Jenny Fontœuvre.

Chacun se lamentait, comme on se lamente d'un veuvage dans le monde bourgeois. La comtesse Oliviera dit à François :

— Mon petit, les hommes sont tous les mêmes.

Pour Addeghem, il s'était lancé dans un dithyrambe enflammé sur la peinture de Nelly Darche. Quelle fécondité ! quelle richesse d'idée ! que de trouvailles ! Son Télémaque parmi les nymphes de Calypso, pouvait-on rien voir de plus amoureux, de plus riche, de plus luxuriant ? Oh ! ce paysage mythologique où les lianes retombaient à terre comme des fontaines multicolores ! Darche, c'était un tempérament Et d'un air inspiré il rejetait en arrière ses boucles blanches, prenait un ton tragique, vaticinait sourdement, un doigt tendu vers Marcelle :

— Comme tu le seras toi-même, mon enfant !

— Moi, disait le père, je veux lui inculquer l'amour de la vie, qu'elle sente la beauté de tout ce qui bouge, de tout ce qui se meut, de tout le grouillement humain. Je lui montrerai la rue, les Halles, avec leur abondance, le fourmillement des Grands Magasins, la fièvre de la Bourse, le Palais et sa foule un jour de grand procès ; tout, tout, jusqu'à une sortie d'école, jusqu'à l'issue d'un sermon à la Madeleine, jusqu'au tramway qui roule pesamment, chargé de monde. Je veux qu'elle sache qu'un geste, un seul geste est beau à peindre, et que l'artiste qui le rend avec conscience, avec vérité, est un créateur.

A ces derniers mots, on entendit un sanglot éclater au bout de la table. Les regards virèrent de ce côté. C'était Nugues qui pleurait à chaudes larmes. Il avait beau faire le brave,

accepter crânement son sort, se vanter même de n'être plus qu'un ouvrier d'art, de ne savoir plus que dessiner des sacs de voyage, par instant, pour quelques gouttes d'alcool qui lui montaient au cerveau, toute l'ardeur de ses anciennes théories lui revenait puissamment. Il se rappelait ce que lui aussi avait aimé la vie, ce qu'il avait peiné pour l'exprimer, et les soliloques tonitruans des cafés de Montmartre où il prêchait son procédé de décomposition de la lumière. Alors, son cœur se déchirait.

— Mes pauvres vieux, mes pauvres vieux, pardon, disait-il, c'est plus fort que moi. Fontœuvre a raison, il est beau de peindre de la vie!

Une grande tristesse aussitôt pesa sur la réunion. C'était si navrant, cette faillite d'une existence artiste dont le talent n'avait pas servi les aspirations! Jenny Fontœuvre elle-même essuya furtivement ses larmes, car n'étaient-ils pas, elle et son mari, logés presque à la même enseigne, avec la misère qu'ils traînaient depuis vingt ans? Au fond, c'était encore Nugues qui avait le beau rôle d'avoir fait courageusement le sacrifice, de s'être retranché de l'art, orgueilleusement.

— Ah! dit-elle en soupirant, d'un mot qui résumait ses réflexions amères, j'ai tout fait pour empêcher que Marcelle aussi connût ces déceptions. Il n'y a pas eu moyen. La voilà, elle aussi, lancée dans la carrière.

La jeune fille se redressa et parla enfin :

— Qui te dit que je ne réussirai pas?

— Bien cela, ma fille! fit Juliette Angeloup.

Un tourbillon d'idées, d'impressions, de désirs, agitait Marcelle avec les fumées du champagne et du punch. On s'acharnait à étouffer ses illusions; elle cherchait un allié qui la comprît, qui se fit caution pour elle; ses yeux sollicitèrent Nicolas. Mais celui-ci avait quitté la table pour entraîner Nugues, le consoler. Il souffrait de ce succès inouï, chaque jour grandissant, pareil à une apothéose, que lui faisaient Paris, la France, l'Europe, le Nouveau Monde, quand devant lui un camarade saignait de ses déboires. Ah! si la célébrité avait pu se partager comme les sous!

— Voyons, mon vieux, murmurait-il, vous avez mieux fait que de peindre la vie, vous avez aimé, vous vous êtes créé une famille, et pour votre femme, pour votre mioche, vous vous

êtes arraché du cœur ce qui vous était le plus cher. C'est plus beau que le succès, ça, Nugues! Si l'on en venait, ce soir, parmi nous, à peser les valeurs morales, vous seriez dans les gros poids, mon cher.

— Ah! dit Nugues, avec un sourire de philosophe résigné, la valeur morale, cela compte-t-il auprès d'une belle toile!

— Monsieur Nugues, n'ayez pas de chagrin, dit simplement une voix suave, près de lui.

C'était Jeanne Houchemagne qui venait lui presser les mains affectueusement. Et ce charme, cette douceur, cette bonté, tout ce que la jeune femme avait en elle d'apaisant, opéra sur le pauvre artiste. Il lui sourit, Fontœuvre lui apporta du champagne : c'était fini.

— C'est le baptême de Marcelle, expliqua Blanche Arnaud. Il faut bien qu'elle connaisse les dessous de l'art, et les épines de cette rose mystique.

Une heure plus tard on se dispersa; pendant que François allait reconduire chez elles Juliette Angeloup et la comtesse Oliviera, Nicolas et Jeanne, serrés l'un contre l'autre, regagnaient leur poétique maison de la rue Visconti. Ils n'y mirent pas cinq minutes. En arrivant, comme la jeune femme ôtait la mantille qu'elle s'était jetée sur les cheveux, elle demanda tendrement à Nicolas :

— Ce pauvre Nugues t'a attristé, hein! tu sembles soucieux?

— Oh! ce n'est pas précisément à Nugues que je pensais; mais je me trouve trop heureux. Je suis comblé. J'ai en toi une femme incomparable qu'après huit années de vie commune je trouve toujours nouvelle, toujours plus belle. Je me sens aimé comme aucun amant ne l'a été. Le travail m'est facile; j'ai une légèreté d'esprit pour concevoir, une facilité pour exécuter qui me font peur, souvent. Mon triptyque de Saint François d'Assise pouvait être mieux, certes; mais tel qu'il est, je puis bien avouer qu'il est venu tout seul, sans effort, sans douleur. Puis, je sais que mes idées germent. Vaupalier, Seldermeyer lui-même, la plupart des chefs d'atelier aux Beaux-Arts, ne veulent pas avoir l'air de caler, mais je n'ignore pas que je les influence. Brabançon, dans son cours du mardi, à l'hémicycle, en est venu à des tendances nettement idéalistes, et il a en main tous les artistes de l'avenir. Il ne reste plus à mes principes qu'à pénétrer les couches profondes, et il me semble qu'ils s'y in-

filtrent; j'ai avec moi une partie de l'Épiscopat français qui cherche à purifier les églises de tant de laideurs qu'elles renferment, et qui voudrait qu'aujourd'hui, comme autrefois, l'enfant trouvât à la messe les premières révélations de la Beauté. C'est une des conditions essentielles pour régénérer l'art populaire. Crois-tu que je n'en ai pas une indicible allégresse! Et je ne redoute pas l'âge, pas l'impuissance, je me sens tout meublé d'idées; je n'ai rien fait encore en regard de ce qui me reste à faire; et j'ai des forces de jeunesse qui, me semble-t-il, ne s'épuiseront jamais. Bientôt j'entreprendrai enfin ma *Multiplication des pains*. Oh! Jeanne, je bondis d'enthousiasme en y pensant. Je voudrais que ce fût comme une cathédrale, qu'en entrant dans cette scène on reçût le frisson que donnent les grandes églises gothiques. Enfin, j'oserai peindre le Sauveur! Je crois que maintenant je puis essayer. Toutes les nuits je le vois en rêve; Dieu me garde d'en faire un bel Arabe comme on a cru qu'il était expédient de le représenter pour n'être pas routinier. Le Sauveur, dont les traits véritables importent peu, a son image, par hérédité traditionnelle, dans le cœur de tous les fidèles. Cette image est immuable, elle est vraie, elle est inviolable; c'est elle que l'artiste doit reproduire. Je ferai un Christ traditionnel. Un jour viendra où j'en commencerai l'étude, et ce jour-là va bientôt arriver. Je suis trop heureux, vraiment trop heureux!

Jeanne le regardait, radieuse. Le bonheur de son idole se répandait en elle, l'inondait d'un bien-être suprême.

IX

Tranquillement, comme une petite bourgeoise pratique, Marcelle Fontœuvre organisa sa nouvelle vie. « Oh! disait sa mère, Marcelle va aux Beaux-Arts comme une midinette bien sage va à l'atelier de couture, parce qu'il le faut. » On la voyait partir le matin avec l'auréole de ses cheveux blonds bouffant sous le canotier, sa robe de toile unie serrée à son corps délicat. Elle n'avait que quelques pas à faire pour se rendre à l'École. Dans la cour plantée d'arbustes verts, elle se mêlait silencieusement aux groupes de ses compagnes d'atelier. C'étaient pour la plupart des filles coquettes, coiffées et vêtues avec une recherche apparente de l'esthétique. L'une avait emprunté son chapeau au moyen âge, l'autre, ses bandeaux aux Vénitiennes

du XVIe siècle, la troisième sa tunique aux dames des tapisseries. Elles passaient hiératiquement avec une préoccupation touchante de la beauté, qu'elles fussent ruskiniennes ou modern-style. Mais Marcelle avait toujours son allure de grande pensionnaire, qui lui donnait l'air d'une intruse dans ce milieu. A l'atelier, quand toutes les élèves s'uniformisaient dans la blouse, les coiffures savantes sauvegardaient encore les originalités personnelles. Ces chevelures noires ou blondes, celles où s'entremêlaient des velours, de l'or, de l'argent, des broderies, celles qui gardaient une simplicité virginale et voulue, celles qui découvraient des nuques blanches et fines, celles qui se tordaient lourdement sur un beau cou charnu, émergeaient de ce moutonnement des dos blancs à fronces serrées. Là encore la petite tête fine de Marcelle se faisait remarquer par quelque chose de puéril, un aspect d'écolière.

Seldermeyer, le patron qui aimait assez pronostiquer à l'égard des nouvelles venues, qui disait volontiers à la Russe, voisine de Marcelle, ou à la Niçoise au ruban cerise : « Vous avez un tempérament certain ; vous serez une coloriste, » restait perplexe et triste même devant les froides études de la petite Fontœuvre. « Encore une ratée de l'avenir ! » pensait-il sans doute. Et elle ne se rebutait pas, ne se distrayait jamais du modèle. Ses brosses, sur sa palette, faisaient un gâchis multicolore. Et la ruche pouvait bourdonner autour d'elle : ce qu'elle écoutait en elle-même, c'étaient toutes les théories de procédés qu'elle avait entendu clamer chez ses parens par Nugues, Vaupalier, Juliette Angeloup, Nelly Darche : les taches, les points, l'empâtement, le clair-obscur, les complémentaires, les oppositions. Et à cela se mêlait la vieille méthode de Seldermeyer qui parlait un autre langage. Et ce n'était pas tout encore, car en outre de ces incertitudes sur la pratique même du métier, qui la laissaient affolée devant sa toile, elle souffrait encore de la formation de son goût artistique qui se développait alors péniblement.

Que fallait-il admirer, aimer, imiter ? Souvent, avant la fin de la séance, Marcelle se lavait prestement les mains, ôtait sa blouse, piquait dans ses cheveux les épingles de son canotier, et filait par la rue Bonaparte.

Là, elle flânait de boutique en boutique, à toutes les devantures des marchands d'estampes. Tous les chefs-d'œuvre de la peinture universelle défilaient alors devant ses yeux en repro-

ductions photographiques. C'étaient toujours les mêmes. La *Joconde*, une *Vierge* de Botticelli, la *Femme au manchon* de Gainsborough, *Mme Vigée-Lebrun et sa fille*, la *Source* d'Ingres. C'était un ensemble obsédant, qui la magnétisait. La Joconde surtout, qui la suivait sans cesse de ses yeux obliques, la troublait. Elle préférait, à cette tranquillité de l'œuvre parfaite, la peinture tourmentée et heurtée des portraits de Mlle Darche. Elle aurait penché volontiers vers les hardiesses modernes, la peinture à coups de pouce, les modelés qui apparaissent, quand on s'approche, comme une carte géographique en relief. Non, ni Vinci, ni le Titien, ni Rubens, ni Rembrandt, ni les Primitifs, ni les Florentins, ni les Hollandais, ni les Watteau, ni les officiels de l'Empire, ni l'*Homme au Gant*, ni l'*Infante* de Velasquez, ni les paysages assombris de Poussin, ni les courtisans à perruque de Largillière, ni la mythologie gourmée du baron Gérard, ne lui plaisaient autant qu'une toile à procédé, une image obtenue au hasard des touches, comme une réussite de coups de pinceau, et qui était un ragoût pour son appétit d'originalité. Mais l'implacable Joconde surgissait dix fois à chaque devanture, comme la Muse de tout cet art ancien, de ces tableaux noircis ; elle regardait Marcelle de ses yeux bridés, tantôt ironiques et tantôt indulgens ; elle semblait dire, avec son air si apaisé, si patient, avec son immortelle sécurité : « Tu y viendras, mon enfant... »

Parfois, l'après-midi, Marcelle allait copier des Antiques dans la grande Galerie. Du toit de verre tombait une clarté intense. C'était une vraie basilique où un peuple héroïque, en sa blancheur de marbre, dessinait des gestes de beauté. Toutes les Vénus, tous les Apollon, tous les Hercule dressaient leurs formes pures entre les colonnes du Parthénon et celles du temple de Jupiter. Ici, une flamme brûlait Marcelle ; aucun doute, aucune incertitude ne gâtait sa joie. Ses yeux se remplissaient de ces nobles formes : l'esthétique sacrée de l'anatomie humaine l'enivrait. Elle aurait voulu dessiner tout à la fois ; elle allait d'une statue à l'autre, hésitante, pleine d'une convoitise, rêvant de reprendre à son compte l'œuvre en la copiant. Finalement, elle s'arrêtait devant la petite *Vénus genitrix*, si chaste...

Et elle sortait de là exaltée, le cerveau en feu, frémissante.

A la maison, les mêmes conversations l'attendaient toujours ; elle les sentait retomber sur son enthousiasme comme de l'eau

sur des flammes. Mme Fontœuvre avait des ennuis d'argent. Cousine Jeanne avait encore prêté cinq louis. François s'était présenté comme secrétaire chez un député, mais la place était déjà prise. Le père aurait voulu organiser une exposition de ses animaux chez Vaugon-Denis, et les obstacles surgissaient : les frais, trop élevés pour sa bourse; le peu de goût que les fils Vaugon-Denis, successeurs du vieux marchand de tableaux, montraient pour le genre animalier. Les nerfs de Marcelle, tendus par l'exaltation, grinçaient sous le choc de ces difficultés domestiques. Excédée de tous ces déboires, elle quittait la salle à manger en claquant les portes et venait s'enfermer dans le petit cabinet qui lui servait de chambre. Là, elle restait à la fenêtre, à épier la lune comme autrefois.

Ah! qu'elle souffrait! Combien elle était peu faite pour cette existence mesquine. Sans doute personne ne l'aimerait. D'ailleurs, malgré ses lectures qui ne lui laissaient plus ignorer grand'chose, elle conservait un mépris, un dédain de l'amour, un dédain d'enfant, d'adolescente flegmatique. Beaucoup de ses compagnes d'atelier avaient des amans; elle les trouvait humiliées, asservies pour s'être données à ces jeunes hommes si médiocres. Ce qu'elle aurait voulu, c'était la fortune et la gloire. Et elle sanglotait sur l'appui de la fenêtre jusqu'à l'heure où Mme Dodelaud, en bonnet de nuit, se mettait au balcon d'en face pour arroser ses fleurs.

Et à qui se confier? Elle avait bien essayé de rechercher l'intimité de François, qui n'était pas un méchant garçon. Mais sa liaison avec la comtesse Oliviera absorbait le jeune homme. Il avait dit à Marcelle : « Tu sais, elle est ma femme, maintenant. »

— Ah! tu es heureux, au moins, toi! s'était écriée sa sœur; tu as enfin quelque chose de bon dans ta vie.

— Tu crois ça! depuis qu'elle est ma femme, elle ne m'amuse plus. Je ne la croyais pas si sotte.

— Elle t'aime beaucoup? demandait Marcelle avec curiosité.

— Ah! elle m'en embête!

Souvent elle les imaginait enlacés, et, bien que cette vision lui déplût, qu'elle la chassât, elle y revenait sans cesse.

Elle se prit d'une pitié attendrie pour Nelly Darche. Deux ou trois fois par semaine, elle allait avenue Kléber. La pauvre

artiste ne se consolait pas de son abandon et pleurait toujours Fabien avec les mêmes larmes passionnées. La visite de Marcelle était sa seule joie. Elle s'épanchait près de la jeune fille, racontait ses souvenirs d'amour, et cela se terminait toujours par la même phrase :

— Méfie-toi des hommes, ma pauvre chérie!

— Oh! moi, disait Marcelle, je me contenterai de mon art.

Un soir du mois de juin, comme elle était sortie après le dîner pour acheter un tube de couleur rue Bonaparte, et qu'elle s'éternisait à la devanture des magasins, elle sentit quelqu'un près d'elle. Durant une minute, sa fierté et sa pureté prenant toujours au tragique ces grotesques aventures de la rue, elle s'abstint de regarder qui était là. Puis, quand elle leva machinalement la tête, son regard croisa celui de Nicolas Houchemagne qui, souriant, l'observait depuis un moment.

C'était l'heure où les auvens glissaient, d'un bout à l'autre de la rue, le long des glaces, aux devantures. La chaussée déserte n'était plus troublée que par le fracas périodique des autobus. Il faisait tiède, un peu orageux, la nuit ne semblait pas tout à fait venue, et la boutique où ils s'attardaient restait seule ouverte, avec ses fouillis de chefs-d'œuvre à la vitrine illuminée. Nicolas demanda :

— Voyons, qu'est-ce que vous admiriez? Où va votre goût dans tout ceci ? Je voudrais savoir...

Une seconde fois les yeux verts, avides et peureux, se levèrent sur l'artiste et s'abaissèrent en silence.

— Mais oui, vous m'intéressez, petite cousine, reprit Nicolas. Je me doute que vous pensez beaucoup plus que vous ne le dites.

— Oh! oui!...

Marcelle avait dit ces deux mots douloureusement, passionnément, comme un cri de détresse, les yeux une troisième fois plongés dans ceux de Nicolas; puis, tout de suite, comme si un sceau s'était brisé et que son cœur débordât enfin :

— Je suis une aveugle qui cherche, qui cherche seule; personne ne s'occupe de moi; mon patron n'est qu'un maître de dessin. J'aurais besoin d'une lumière. Vos théories m'attirent et me repoussent en même temps. Mais sans cesse elles me hantent. Nicolas, je voudrais être votre élève. Oui, il me semble qu'auprès de vous je serais en confiance, que j'accepterais les yeux fermés toutes vos idées, que je me laisserais conduire.

Houchemagne était très touché, très attendri. Certes, il avait une foule de disciples, surtout parmi ce groupe de jeunes artistes qui avaient entrepris la rénovation de l'imagerie religieuse. Mais c'étaient de jeunes hommes faits; leurs idées étaient nées en même temps que les siennes, plutôt que de son influence. Tandis que cette enfant était une petite fille réfractaire que sa parole seule avait troublée, et si puérile avec ses dix-sept ans! si gamine encore : un être à former entièrement. Ils s'étaient acheminés ensemble vers le quai. Il répondit :

— Mais je serais bien content de vous convaincre.

— Je n'ai qu'une peur, dit Marcelle avec une sorte de recueillement, c'est d'opposer mon matérialisme franc, net et sûr, à vos rêveries qui me charment, mais ne me trompent pas. J'aime tant ce qui est vrai !

— Mais le rêve est quelquefois plus vrai que la réalité, Marcelle, en art surtout! Voyez, j'ai peint saint François conversant avec les oiseaux, prêchant aux poissons. Vous me direz : « Vous avez peint un mensonge, jamais les hommes et les bêtes n'ont entendu un même langage; » peut-être ; mais il n'en demeure pas moins sûr que rien ne pouvait mieux que cette légende représenter l'âme véritable et céleste du saint. Comment l'exprimer, la faire passer dans l'âme populaire, cette âme presque divine ? Par des attitudes, des poses d'extase? Mais, Marcelle, de génération en génération, même pour les plus sceptiques, le cher saint François restera toujours, dans l'imagination humaine, le pauvre homme si doux et si pur qui parlait aux petits oiseaux. Et je vous défie de trouver un trait plus vrai que celui-là pour le faire concevoir.

Marcelle baissait la tête. Ils avaient dépassé le magasin des Dodelaud et marchaient, sous les arbres, contre le parapet, frôlant les boîtes closes des bouquinistes. La nuit ne se décidait pas à tomber, et dans ce crépuscule, la façade du Louvre, de l'autre côté de l'eau, paraissait s'allonger interminablement avec ses colonnes cannelées, ses nobles frontons cintrés ou triangulaires alternés, ses toits composites.

Nicolas continuait :

— Voyez au contraire comme le matérialisme est faux en vous réduisant aux apparences! Tenez, regardez venir cette pauvre vieille femme sordide qui s'avance. Un naturaliste la prendra telle quelle, avec ses yeux bordés de rouge, sa bouche

déformée, son visage ravagé par quelque attaque de paralysie. Mais l'idéaliste se rappellera sa jeunesse, sa vie féconde, ses maternités, ses luttes pour ses petits, ses efforts, ses deuils, ses déchiremens, ses privations, sa mort prochaine ; et il en fera un être où vibre tout ce qui est humain, tout ce qui est amour, dévouement, tendresse, douleur, dans un cœur de vieille femme. Or, dites-moi, lequel aura fait le portrait le plus fidèle ?

Il s'arrêta court pour poser cette question ; il vit Marcelle les yeux fermés ; une larme coulait sur sa joue. Elle ne répondait rien. Il poursuivit :

— On commence par tâcher de se faire une âme humble, simple, docile, une âme d'enfant, car avant d'entreprendre une œuvre d'art, il faut entrer dans une disposition morale spéciale, se faire l'homme de son tableau. Ah ! si l'on pouvait être un saint pour peindre des anges, être doux et bon pour envisager la beauté, être parfait pour concevoir le Sauveur !

Marcelle soupira :

— J'ignore tout de l'enseignement spirituel ; je ne suis même pas baptisée ; mais je ne pourrai jamais croire, il me semble.

Là-dessus ils se turent : Marcelle effrayée d'en avoir tant dit, Nicolas mettant une pudeur à exprimer le mysticisme profond qui était en lui. Alors ils revinrent à la maison qu'habitaient les Fontœuvre. Le commis des Dodelaud fermait la devanture. Ils pénétrèrent sous le porche. Marcelle murmura timidement :

— Je vous reverrai quelquefois ?

— Venez quand vous voudrez rue Visconti, Jeanne et moi serons bien heureux.

Elle dit, les yeux à terre :

— Vous commanderez, je vous obéirai.

Et il la vit fuir dans l'escalier sombre où régnait la lumière jaune et sale des becs de gaz.

Marcelle alla droit à sa chambre, si oppressée, si étourdie qu'elle se laissa tomber sur son lit. Un choc mystérieux venait de faire éclater le printemps dans le jardin aride de cette âme. Son sang parcourait tout son être dans une course folle. Elle tremblait des pieds à la tête. Le seul souvenir de celui à qui elle venait d'ouvrir son cœur, son seul nom l'affolait. Et elle se disait, au fond de sa chambre obscure, avec une stupéfaction divine :

— C'est l'amour! C'est l'amour! J'aime Nicolas!

Elle ne pouvait tenir en place, se heurtait partout dans l'obscurité de sa chambre, comme un oiseau qui se débat contre les parois de sa cage. Elle suffoquait. Puis, des coups de couteau la transperçaient : Nicolas l'aimerait-il?

Car elle voulait son amour. Il le lui fallait, entier, passionné, fou. Elle voulait être aimée comme Nelly Darche avait aimé Fabien, être regardée comme Nicolas avait regardé cousine Jeanne, un soir, à l'atelier.

Cousine Jeanne! voilà que soudain cette pensée lui figeait le sang dans les veines. Elle allait donc lui prendre son mari? Mais le scrupule ne dura pas longtemps. La bête féminine puissante, terrible et inconsciente venait de s'éveiller en Marcelle. Cousine Jeanne ne comptait plus. Le bonheur de Nicolas, c'était elle seule, Marcelle, qui le détenait. Elle arriverait à lui les mains pleines de bonheur; et elle serait la première disciple d'Houchemagne, sa continuatrice; il lui insufflerait son génie. Ainsi le mysticisme du peintre se présentait à elle comme une volupté raffinée dont il lui apprendrait à jouir.

Le lendemain, ses parens, ses compagnes d'atelier, Seldermeyer qui corrigea son dessin, virent la même petite fille endormie, silencieuse, impénétrable qu'ils connaissaient. Elle se maîtrisait si parfaitement qu'il était impossible de soupçonner même un peu d'activité cérébrale en cette grande enfant dont tout le monde croyait que sa croissance rapide l'avait stupéfiée. A la sortie de l'École, le soir, elle descendit jusqu'à la rue Visconti, elle sonna chez les Houchemagne, mais elle ne vit que cousine Jeanne : Nicolas était sorti.

Nicolas préparait alors sa *Multiplication des pains*, la toile la plus considérable qu'il eût jamais entreprise, qui rappellerait, pour les proportions, les noces de Cana elles-mêmes. Jamais, lors de la conception d'aucune autre œuvre, il n'avait connu d'ivresse aussi sereine, aussi paisible. Il était parvenu au maximum de son talent, était le maître absolu de sa palette, ne redoutait plus en rien la facture. Pour la composition, elle lui était venue sans recherches, sans tâtonnemens, sans effort. Et il travaillait huit, dix heures par jour à ses études de tête, à ses croquis, sans fièvre, dans une exaltation légère et délicieuse, dans un bonheur surhumain. Entre temps, il s'appliquait à ce qu'il appelait la préparation intérieure, cherchait à

recueillir partout des miettes de substance spirituelle, des souffles d'inspiration divine. Dès que le jour baissait, il sortait, courait aux vieilles églises, s'enfermait à Saint-Séverin, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Notre-Dame. Jeanne l'avait amené, par sa persuasion, à une foi rudimentaire : il priait tout en s'enivrant de la mystique chrétienne ; il priait au bas des nefs gigantesques, au fond des chapelles obscures, au pied des vitraux gothiques. Il était en quête des vieux chemins de croix, des antiques *Ecce Homo* de pierre, des tableaux enfumés de sacristie, des crucifix anciens, de toutes les représentations possibles du Sauveur. Et il revenait le soir près de Jeanne avec une âme attendrie, lui contant ce qu'il avait rencontré, ressenti, goûté. Jeanne souriait, ne disait rien, reconnaissait parfaitement en Nicolas cet état de transe béatifique de l'artiste en gestation. Il lui était sacré. Parfois il lui faisait relire à haute voix, dans l'Évangile, son texte : *En ce temps-là Jésus s'en alla de l'autre côté de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et une grande multitude le suivait parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait... Jésus donc ayant levé les yeux et vu qu'une très grande multitude était venue à lui, dit à Philippe : « Où achèterons-nous des pains pour que ceux-ci mangent ?* » Arrivé là, Nicolas lui faisait signe de s'arrêter ; le silence reprenait ; elle voyait des larmes inonder le visage de son mari. En d'autres momens, il récitait par cœur des bribes de l'Évangile : *André, frère de Simon-Pierre, lui dit : « Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons. Mais, qu'est-ce que cela pour tant de monde ! » Jésus dit donc : « Faites asseoir ces hommes. » Or il y avait beaucoup d'herbe dans ce lieu...*

Alors, il fermait les yeux, son tableau lui apparaissait fini, avec un paysage gazonné, sa foule innombrable, les apôtres André, Philippe, le petit garçon, et, au premier plan, Jésus regardant la multitude.

Un matin, en revenant de chez sa couturière, Jeanne lui avait ramené un charmant petit Italien rencontré dans la rue. Il comprit tout de suite et récita en le voyant :

— *Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge...*

Il en avait fait du premier coup la figure définitive de ce petit garçon évangélique. Les apôtres étaient à peu près tous trouvés, seul le Christ était encore à chercher. Lorsque Jeanne demandait :

— Eh bien ! as-tu commencé ?

Nicolas savait qu'il s'agissait de la figure du Sauveur et répondait avec un peu de tristesse :

— Non, pas encore ; j'attends...

Ce soir-là, avant de sortir, il avait confié à Jeanne :

— Maintenant, je suis à la recherche d'un saint. Oui, je cours les sacristies, les sermons, les messes ; dans la rue je suis les vieux curés qui me paraissent vénérables ; quelquefois je les aborde, je leur demande un renseignement, je les fais causer. Quand ils sont tout à fait engageans, je leur raconte mon cas : « Monsieur l'abbé, je voudrais peindre Notre-Seigneur et je tremble avant d'aborder une si grande tâche. Dites-moi ce que la tradition nous en apprend. » Mais ils ne savent pas, ils balbutient. Ah ! si je trouvais un saint aux paroles divines !

Jeanne, touchée jusqu'au cœur, l'avait pris dans ses bras.

— Mon chéri, c'est toi le Saint, toi si grand, si bon, si pur. Je ne connais pas en toi l'ombre du mal. Depuis ton enfance candide, quel péché y a-t-il eu dans ta vie? Tu n'as pas un ennemi, tu ne penses qu'à aider les camarades, et tu es resté dans ton triomphe humble comme le petit vigneron de Triel que tu as été jadis. Mon chéri, tu as l'âme de Fra Angelico ; tu peindras le Sauveur comme lui a peint la Vierge. Pourquoi chercher un saint ?

— Ah ! reprenait-il, comme obsédé par cette idée, un homme devant qui l'on se jetterait à genoux, un François d'Assise moderne...

Ce fut le lendemain qu'il mit sous les yeux de Jeanne un premier croquis de son Christ. Le Sauveur se présentait de trois quarts, droit dans les plis de sa tunique au moment où il prononçait les paroles évangéliques : « Où achèterons-nous assez de pain pour que ceux-ci mangent ?... » La figure à peine construite en quelques coups de crayon était déjà hiératique et inspirée, rayonnante de tendresse et de bonté divines. Jeanne s'émerveilla :

— Que sera-ce quand tu le peindras !

Et toute la journée il s'acharna sur ce croquis, le finissant, cherchant des plis pour la robe, la souplesse du geste, plus de tradition dans la physionomie. Il disait à Jeanne :

— Tu comprends, il faut absolument que mon bon Dieu soit selon le cœur des fidèles, faute de quoi je l'aurai fait mensonger..

A cinq heures, le valet de chambre vint le chercher ; Mlle Fontœuvre l'attendait en bas. Cette fois, c'était au tour de cousine Jeanne d'être sortie. Marcelle espérait que Nicolas la recevrait enfin dans son atelier. Elle rêvait d'un lieu inaccessible où l'intimité près de lui serait si délicieuse, où elle le connaîtrait vraiment ; mais il descendit et la garda dans le petit parloir de sa femme.

Qu'elle était pâle et tremblante ! Il remarqua cette extraordinaire blancheur de sa peau de blonde qui lui donnait un petit air immatériel...

— Vous voyez, je suis venue, lui dit-elle, oppressée à ne pouvoir parler ; que faut-il faire pour être changée ? Je vous écoute.

Vraiment aujourd'hui il se sentait une grande curiosité, presque un attrait vers cette enfant. Il était aussi un peu troublé à la pensée qu'à partir de cet instant, il possédait une âme entre ses mains, une âme qu'il pourrait modeler à sa guise. Il hésita, puis il lui dit :

— Je ne suis pas un apôtre, Marcelle ; je ne vous catéchiserai pas. Puisque vous avez été élevée en dehors de la foi chrétienne, et que je ne puis vous l'imposer, je vous laisserai chercher ailleurs vos sources. Mais que ce soit toujours dans les conceptions les plus élevées, les plus surhumaines. Tenez, étudiez la mythologie grecque, lisez l'*Iliade*. Vivez quelque temps au-dessus de la vie, parmi les géans.

Elle ne répondait pas, ne le regardait pas. Elle était assise près de lui, dans sa robe de toile si étroite, d'où sortait son cou d'un blanc de pastel. Et soudain elle prononça :

— Est-ce que je puis vous dire tout ?

— Mais oui, Marcelle, vous savez bien que je suis votre vieil ami.

Elle s'intimida encore une seconde, et cette gêne puérile d'un enfant, qui essaye de se révéler et n'y parvient pas, était charmante. Quelle fraîcheur de petite fille, quelle nouveauté de printemps, quel mystère insondable !

— Vous savez, je ne suis pas bien heureuse, prononça-t-elle d'une voix sans timbre et tremblante. Papa et maman sont très bons, ils m'aiment beaucoup... seulement ils ne comprennent pas comme vous, ils ne sont pas artistes comme je voudrais l'être, je ne peux pas l'expliquer... je le sens...

Elle pleura un peu, puis se redressa, les pupilles élargies, laissant transparaître enfin l'exaltation cachée qui la dévorait à l'insu de tout le monde, depuis sa treizième année.

— Je voudrais sortir de la vie, m'évader de la laideur, de la trivialité, de la médiocrité. Je m'ennuie, je m'ennuie, Nicolas. Puisque mon corps est rivé au coin de misère où végète ma famille, je veux que mon âme, au moins, voyage, monte toujours, connaisse les sommets. Soyez mon conducteur, emmenez-moi dans votre rêve ; je suis si malheureuse, si malheureuse !

Elle perdait tout contrôle sur ses paroles. Son jeune amour, ses désirs artistiques se confondaient. Et elle était tout à fait transfigurée ; ce qu'il y avait de dur, de cruel dans son visage, avait fait place à la beauté de la douceur, à celle de l'enthousiasme. Alors une grande émotion envahit Nicolas : l'enfant qu'il avait désiré, qu'il n'avait jamais eu, dont il portait comme un deuil mystérieux, il se mit à le chérir en cette petite fille. Elle avait l'âge auquel les pères se complaisent : cette exquise adolescence qu'ils aiment tant à suivre, à diriger, qui les émerveille ; et cette petite Marcelle se confiait si puérilement, si simplement à lui !

— Revenez me voir, lui dit-il. Nous ferons de grands voyages dans tous les pays de l'Art, de la Beauté.

Après qu'elle fut partie, Nicolas se remit à ses croquis, mais l'image de Marcelle était toujours devant lui, excitant sa curiosité, l'intriguant par le mystère de son âge équivoque. Qu'y avait-il au juste dans ce jeune être ambigu, ni femme, ni enfant ? Ne serait-elle pas un jour une grande artiste ? Il l'espérait presque, tant il la sentait diverse, déconcertante, multiple. Alors, en même temps que la féminité de cette petite fille, il verrait, selon son désir, naître un talent ?

Mais comment conquérir son intimité ? Il comprenait si peu les femmes, il les connaissait si mal ! Il jetait un regard en arrière, et quand il pensait que jamais, de toute sa vie, nulle autre que Jeanne n'avait été tenue dans ses bras, il en éprouvait comme une infériorité, une faiblesse. Savait-il même leur parler ? Véritablement, pour les aborder, il en était encore au point d'un garçon de quinze ans qui ne sait que jouer, dire des sottises. Serait-ce le moyen de ravir à cette adolescente le secret de sa formation morale ? Ne faudrait-il pas au contraire composer un personnage, se montrer altier, impérieux, la dominer ?

Dès huit heures, le lendemain matin, Marcelle était rue Visconti, demandant Houchemagne. Le sentiment qui la possédait ne connaissait ni mesure, ni calcul. Le désir de voir Nicolas l'emportait en elle sur toute idée de prudence, de réserve, et elle arrivait le rire aux lèvres, folle d'allégresse. Elle lui prit les mains, lui communiquant son rire rien qu'à le regarder :

— Nicolas, écoutez, je voudrais quelque chose...

Et c'était encore une énigme pour lui que la joie de cette grande fille taciturne, la gaîté de ses yeux verts qu'il avait toujours connus aussi froids que des gemmes. Il répondit, un peu dérouté :

— Dites quoi, ma petite Marcelle, et vous l'aurez.

Elle l'amusa cinq minutes encore de ses réticences, et finit par avouer pourquoi elle avait manqué l'École ce matin, bien qu'il y eût un modèle joliment intéressant. Voilà : elle mourait d'envie de connaître l'atelier d'Houchemagne. Oh ! cela au point d'en rêver la nuit, d'en être malade. N'était-elle pas son disciple, n'avait-elle pas promis de le suivre ? Alors, quel enseignement vaudrait jamais le spectacle de ses toiles en œuvre, de ses études, de ses méthodes de travail ? Elle serait si heureuse, si heureuse de le voir peindre, seulement une fois, seulement une heure !...

Alors, il parut très contrarié. Quel ennui que la demande de Marcelle fût précisément celle-là ! Oh ! il aurait voulu, il aurait voulu de tout son cœur la satisfaire. Mais cette chose-là n'était pas possible ; jamais, à personne, il n'avait ouvert sa porte ; personne au monde, sauf Jeanne, ne l'avait vu travailler.

— Et ce n'est pas un parti pris, un principe ridicule, Marcelle, ajoutait-il avec un vrai chagrin ; je vous assure, il y a là pour moi une impossibilité. Il me semble que montrer mon travail serait tarir mes idées, me condamner à l'impuissance, et quand même je me résignerais d'avance à un tel résultat, je ne pourrais pas encore laisser voir l'élaboration de mon œuvre ; quelque chose en ma conscience se révolte à cette pensée comme à celle d'une mauvaise action. Ne vous moquez pas, ma petite Marcelle, il me semble que je perdrais de ma respectabilité, de mon orgueil d'homme, de ma dignité d'artiste. Et puis, c'est encore plus subtil que je ne puis le dire. Entre mon œuvre et moi il y a comme une intimité, un tête-à-tête inviolable. Elle

est en moi, mystérieusement; personne ne la soupçonne; je la mets au monde lentement, laborieusement, et un regard, même ami, viendrait s'interposer entre elle et moi? Bien plus, on la verrait informe, débile, inachevée, on la jugerait avec mépris, on la méconnaîtrait? C'en serait assez pour qu'un mauvais sort pesât sur elle, pour que je cessasse de l'aimer. — Non, Marcelle, je ne peux vous montrer mon atelier, c'est impossible.

Elle ne répondit rien de tout un moment. Sa gaîté avait disparu; elle avait repris son air glacial; mais nul chagrin ne se lisait sur sa figure. Elle parla d'autre chose. Ce fut à la maison que sa peine éclata. Ce refus de Nicolas l'avait déchirée. Elle pleura et sanglota plus de deux heures, dans sa chambre, en se tordant les mains, en suffoquant. Une grosse colère de petite fille montait du fond de son cœur contre Nicolas, et jamais elle ne l'avait tant aimé, pourtant; alors, le sens des ruses féminines s'éveilla en elle tout d'un coup, et elle résolut de bouder quelques jours pour essayer son pouvoir.

Ce soir-là, Jenny Fontœuvre revint tout émue de la rue d'Anvers. En l'absence de miss Spring qui se trouvait en Angleterre, la pauvre Synovie faisait une terrible fièvre typhoïde. Et sans soins, sans secours, seule dans ce grand diable d'atelier où l'on étouffait, en cette saison, elle attendait les deux visites que sa concierge lui rendait en courant le matin et le soir. Jenny Fontœuvre en avait les larmes aux yeux. Son exaltation était extrême. Elle disait:

— Va-t-elle mourir ainsi? va-t-on la laisser mourir ainsi, une telle artiste, une telle amie!

Et elle fit une proposition: elle et Marcelle auraient pu prendre alternativement la garde: la mère veillerait la malade la nuit, la fille la soignerait le jour. Mais Marcelle se récria. Manquer l'atelier en ce moment où il y avait un modèle unique, où justement Seldermeyer la trouvait en progrès! Après tout, Mlle Arnaud ne lui était rien. C'était très fâcheux qu'elle fût malade, mais tout le monde ne naissait pas sœur de charité.

— Oh! quel égoïsme! disait la mère, tout attristée.

Jamais Marcelle n'avait donné beaucoup de marques d'altruisme, mais en ce moment elle se sentait, pour le genre humain tout entier, une indifférence tranquille et cruelle. On pouvait lui dépeindre toutes les souffrances, toutes les misères,

rien ne bougeait en son cœur. Il n'y avait que la pensée de Nicolas qui pût l'émouvoir ; mais dans quel état de vibration, d'exaltation la mettait cette pensée incessante qui multipliait sa vie !

On ne put retenir Mme Fontœuvre à la maison cette nuit-là. Dès le dîner, elle reprit le chemin de Montmartre.

Blanche Arnaud était couchée au fond de l'atelier, dans un petit lit de fer inconfortable, et la veilleuse qui brûlait près d'elle éclairait seule ce vaste hangar où, le long des murailles, des portraits surgissaient comme de pâles fantômes. L'odeur de fleur d'oranger dont l'abreuvait la concierge, flottait dans l'air et l'on n'entendait que deux bruits dont les rythmes s'harmonisaient : le tic tac d'un gros réveil placé sur une chaise près du chevet, et le souffle de la malade. Un vasistas ouvert dans le vitrage laissait pénétrer un peu d'air tiède, et l'on voyait encore sur le chevalet une toile inachevée, un visage de femme où les yeux seuls, d'un bleu intense, vivaient, finis, parfaits, dans un ovale encore nuageux.

La malade avait une fièvre terrible. A peine si elle s'étonna de revoir Jenny Fontœuvre. Celle-ci s'apitoya de la trouver si brûlante, si douloureuse, en cet abandon ; et, bien qu'elle ne fût pas riche à ce moment-là, elle redescendit chez le pharmacien pour des cachets, de l'alcool à frictions. Et elle passa une nuit lamentable, allongée tout habillée sur le petit lit de miss Spring, se levant de temps à autre, à la lueur de la veilleuse, pour lotionner ce pauvre corps en feu, le couvrir de linge frais, l'alléger des couvertures trop pesantes.

Le lendemain, Marcelle ne vit pas sans humeur sa mère revenir les yeux cernés et le teint jauni, avec une nouvelle préoccupation : celle de se procurer immédiatement la somme nécessaire aux soins de Mlle Arnaud.

— Il faut faire de l'argent tout de suite, disait-elle, ou bien mettre cette pauvre Blanche à l'hôpital.

Enfin l'idée lui vint d'abandonner pour quatre-vingts francs, à un gendre des Dodelaud, qui n'y voulait pas mettre davantage, sa grande corbeille de chrysanthèmes, — son Salon de l'année précédente. Jusqu'ici, ç'avait été son orgueil de refuser un tel marché. Cette toile-là, dont elle était bien contente, cela valait au moins vingt-cinq louis. Pour deux cents francs encore, elle l'aurait laissée aller. Mais quatre-vingts! Et elle s'était privée

d'une robe d'été dont elle avait le plus grand besoin, plutôt que de céder. Et, ce soir-là, elle dit tout simplement à Marcelle, en décrochant la toile.

— Cours vite porter cela aux Dodelaud ; explique-leur que j'ai réfléchi, que je laisse mes fleurs pour quatre louis ; ils vont te payer sur-le-champ ; cela nous tirera d'affaire pour le moment.

— Ne pourrais-tu envoyer Brigitte ? répliqua Marcelle.

A ce moment, l'amour était en elle comme une démence, comme une ivresse. Il lui semblait qu'elle baignait dans le feu, dans la lumière, dans le soleil, et que tout ce qui se passait en dehors de son cœur, tout ce qui n'était pas Nicolas, c'était la nuit, les ténèbres ; pire, c'était quelque chose d'infime et de méprisable. Jenny Fontœuvre était outrée. Jamais elle n'aurait soupçonné chez Marcelle un tel manque de cœur. Elle attrapa le tableau par le châssis et s'en fut elle-même chez les Dodelaud vendre pour quelques francs son œuvre préférée.

Cependant, toute une semaine, elle s'éreinta en ces courses continuelles de la rue d'Anvers au quai Malaquais. Mme Nugues l'aidait parfois dans ses veilles, mais le bébé empêchait qu'elle pût disposer de son temps. D'ailleurs son travail de catalogue l'occupait à la journée près de son mari, comme une artisane. Au premier argent qu'ils touchèrent, ils apportèrent du champagne à Mlle Arnaud, qui entrait en convalescence.

A ce moment, Marcelle avait tenu bon et n'était pas encore retournée rue Visconti. Aux Beaux-Arts, elle ne donnait pas un coup de pinceau. Elle était immobile à sa place, les yeux sur le modèle. Pourtant elle ne voyait rien ; elle pensait à Nicolas, elle l'appelait, le désirait, se disait qu'elle mourrait s'il ne l'aimait pas. Seldermeyer survenait, voyait cet accès de paresse, la malmenait ferme. Ou bien parfois sa voisine, la Russe, prononçait de sa voix musicale :

— Eh bien, Fontœuvre, vous êtes longue à travailler !

Oui, elle pensait à mourir. Vivre avec ce fardeau sur le cœur devenait un supplice. Au fond, elle espérait que Nicolas serait venu l'attendre à la sortie de l'École. Mais il n'avait pas fait un pas vers elle. Et elle goûtait d'avance la joie qu'il y aurait à se tuer sous ses yeux pour lui laisser un impérissable remords.

Une après-midi que Mme Fontœuvre, exténuée, s'était couchée, Marcelle se décida enfin à se rendre chez Blanche Arnaud. Celle-ci, qui ne quittait pas encore son lit, manifesta une joie sans

mesure à voir la jeune fille. Elle baisa ses longues mains maigriotes.

— Ah! que vous êtes bons tous! Ah! que c'est délicieux de posséder de tels amis! On me plaint, mais je suis heureuse, trop heureuse.

Marcelle nonchalamment s'assit près du lit et, sans écouter ce flux de paroles, observait cette femme mûre dont l'intimité lui dévoilait les derniers charmes. Elle examinait en leur nudité ces bras opulens, cette gorge pleine, et, dans les cheveux embroussaillés, ce visage animé où luisaient de grands yeux bruns, pleins de tendresse. Elle se demandait pourquoi cette Blanche Arnaud avait ainsi vieilli sans amour, et son égoïsme ne put retenir un cri :

— Oh! c'est triste d'être seule. Moi, j'ai si peur de rester seule aussi!

— Toi, ma chérie, tu te marieras aisément, ta condition est bien différente de la mienne; tu as tes parens, des relations, tu es fraîche et charmante.

Elle soupira, puis reprit :

— Toutes les femmes n'ont pas le même sort.

Et elle était si émue que son attendrissement confinait à l'exaltation. Elle glissa bien vite aux épanchemens.

— Ma petite Marcelle, tu n'es plus une enfant et je puis te dire à présent bien des choses. Marcelle, j'aurais pu n'être pas seule...

Les paupières s'abaissèrent un instant; sa poitrine se gonfla, et, après un petit silence, elle ajouta :

— On m'a aimée, Marcelle... on m'a aimée beaucoup.

Marcelle la regardait de ses yeux étonnés.

— Tu sais, ma petite, je n'ai jamais été bien jolie, mais j'ai eu vingt ans, et j'avais de la ligne, et mes premiers portraits, j'y mettais déjà toute mon âme. Je puis bien l'avouer, j'en ai fait de beaux. Et c'est ce jeune talent qui avait fait impression sur un grand peintre. Je ne te le nommerai pas, petite, car, un jour ou l'autre, tu le rencontreras aussi, et c'est un secret que cet amour qu'il eut pour moi.

— Vous ne l'aimiez pas, vous? demanda Marcelle.

— Moi!... oh! ma chérie!

Deux grosses larmes sortirent des yeux de la malade et roulèrent sur l'oreiller; elle reprit :

— Moi, je ne l'aimais pas? Tiens! aujourd'hui, faible comme je suis après ce jeûne de vingt-cinq jours, s'il entrait soudain, s'il arrivait ici, je crois que je mourrais.

— Eh bien, alors?

— Il n'était pas libre, Marcelle; il avait une femme à laquelle il ne pouvait faire aucun reproche; il m'aurait aimée clandestinement, en fraude; je serais entrée avec lui dans cette boue de l'adultère dont on ne peut jamais se laver ensuite. Oh! je n'ai pas voulu, je n'ai jamais voulu. Dieu! que j'ai souffert, pourtant! Mais j'ai mon Art.

Elle regardait peureusement cette grande fille impassible qui, peut-être, dans l'orgueil de ses dix-sept ans victorieux, allait se moquer d'un si pauvre roman. Mais Marcelle ne pensait pas à l'ironie; elle embrassait d'un regard la misère de cet atelier si lamentable, — ce vaste grenier vitré, où de vieux meubles boiteux, des fauteuils usés jusqu'à la corde, des chaises vermoulues criaient la pauvreté navrante, où les admirables toiles des murs, elles-mêmes, étaient comme voilées par cette cendre grise qui semble répandue dans les logis sordides; et à son esprit troublé, l'ensemble de ces choses attristantes devint l'appareil de l'austère vertu. Puis, avec une curiosité nerveuse qu'expliquait assez la fièvre de sa passion :

— Comme vous devez regretter aujourd'hui!

Mlle Arnaud fit dans le lit un mouvement de doute, d'incertitude; sa main grasse, mais exsangue, de malade, passa sur son front et elle finit par dire :

— Non, je ne regrette pas. Je suis en paix maintenant.

Mais cette paix qu'elle avouait avec mélancolie parut si abominable à Marcelle, qu'un peu d'émotion jaillit enfin du cœur de l'adolescente. Ses yeux devinrent humides; elle embrassa Blanche Arnaud, puis n'eut plus qu'une idée : fuir, fuir ce logis de paix atroce, de paix sépulcrale. Non, elle ne voulait pas cette paix-là; non, elle ne voulait pas mourir non plus. Ce qu'elle voulait, c'était vivre, connaître l'ivresse de l'amour, le paroxysme du bonheur; c'était les bras de Nicolas pour s'y enfermer, la bouche de Nicolas pour la baiser, ses yeux pour y plonger les siens. Ses tempes battaient, ses oreilles bourdonnaient. Elle quitta brusquement Blanche Arnaud et se trouva, sans savoir comment, après avoir marché cinq minutes en aveugle, oppressée, à bout de souffle, sur l'esplanade de Montmartre.

Une chaleur torride pesait sur Paris qui, en bas, fumait sous le soleil. La ville était noyée d'une buée fauve ; on aurait dit un lac de vapeur brûlante dont émergeait seulement là-bas, la coupole étincelante des Invalides. Et la température suffocante ayant fait le vide des promeneurs autour de la basilique, la frêle Marcelle était seule sur l'Esplanade embrasée, debout, contemplant à ses pieds la cité grise dont la rumeur sourde emplissait l'air. Elle se moquait du soleil, de l'atmosphère de fournaise, de la poussière qui lui entrait aux yeux et aux narines. Une idée venait de la clouer sur place, frémissante jusqu'au vertige : parmi cet océan indistinct des toits, il y avait un toit sous lequel, à cette minute précise, était Nicolas. Elle perçait la brume de ses prunelles, s'orientait. A force de fixer des point de repère, elle découvrit les tours de Saint-Sulpice semblables à deux colonnes trapues. Puis Notre-Dame se dessina vaguement, et Marcelle délimita le trajet de la rue Bonaparte, celui de la rue Visconti. Nicolas était là, à cette place certaine...

Comment ! elle avait pu demeurer dix longues, dix affreuses journées si près de lui sans le revoir ! Aujourd'hui la seule pensée qu'en un point précis de cette immensité, au fond d'une chambre lumineuse, il travaillait en silence, la plongeait dans une extase.

Tout d'un coup, elle reprit sa course comme une hallucinée, descendit en hâte les escaliers. A la première station de voitures, elle prit un taxi-auto et donna l'adresse d'Houchemagne.

Ces dix jours sans sommeil, presque sans nourriture, l'avaient pâlie, et de plus, en ce moment, elle se transfigurait. Elle avait à ses lèvres minces un divin sourire, et ses yeux agrandis, angoissés par la passion, la rendaient parfaitement belle. Ce qu'elle faisait là, elle n'en savait rien ; elle allait à Nicolas, tout simplement, mais poussée par une telle puissance que rien au monde à ce moment ne l'aurait arrêtée. D'ailleurs, elle ne voyait aucun obstacle. Moralement, le chemin qui la menait à Nicolas était pour elle cent fois plus libre, plus uni, que les rues et les avenues ne l'étaient à la machine glissante et trépidante qui la précipitait vers l'homme qu'elle aimait. Elle sentait avec délices diminuer la distance. En traversant le boulevard, elle eut un petit choc au cœur ; elle en eut un second en passant la Seine ; elle arriva.

— Madame vient de sortir, lui dit la femme de chambre. Madame a reçu une dépêche et elle est allée au téléphone pour avoir des nouvelles de M. de Cléden qui se meurt ; mais Monsieur est à l'atelier ; si Mademoiselle veut, j'irai le chercher.

Marcelle répondit tranquillement :

— Inutile de le déranger. Il m'attend pour une leçon. C'est moi qui vais monter.

La domestique ne s'étonna point, et, se retirant, lui laissa gravir l'escalier jusqu'à cet atelier mystérieux où personne encore, sauf les modèles d'Houchemagne, n'avait pénétré. Marcelle allait à petits pas légers et ne s'arrêta qu'à la porte...

C'était une porte à moulures grises, assez étroite ; Marcelle ferma les yeux, eut une lente aspiration, et très doucement, sans frapper, tourna le bouton.

L'atelier d'Houchemagne, du peintre fameux dans les deux continens, du génie le plus incontesté de l'heure, lui apparaissait, et elle eut une commotion de surprise : il était semblable à un vaste hangar aux murs blancs, sans un ornement, sans un bibelot, sans une tenture. Seules, quelques chaises de paille le meublaient, avec un pauvre poêle de faïence blanche et un pupitre de hêtre pour les cartons. Face au vitrage voilé de calicot, se dressait l'immense toile commencée où la composition s'accusait déjà en traits de fusain, et là-bas, au fond, devant un léger chevalet, Nicolas Houchemagne, debout, travaillait à son étude du Christ. Marcelle avait ouvert la porte si doucement qu'il ne s'était aperçu de rien. Elle demeura quelques secondes haletante, puis son désir l'emporta, un cri lui jaillit des entrailles : « Nicolas ! » et elle courut à lui.

Il se retourna et la vit traverser l'atelier, si nouvelle, si transformée qu'il la reconnut à peine. Puis elle s'arrêta devant lui sans une parole, le regardant.

Alors lui, qui depuis une semaine, dans le secret de sa conscience scrupuleuse, repoussait d'instinct l'image obsédante de cette petite fille, trouvant insolite et inquiétant l'intérêt qu'il prenait à sa personne, sentit le trouble qu'elle lui causait se préciser soudainement. Ce fut une illumination. Depuis un temps indéterminé, depuis surtout ce soir où ils s'étaient promenés ensemble sous les platanes du quai Malaquais, elle était entrée en lui, il la portait vivante. Il s'efforça de se maîtriser pour lui demander sévèrement :

— Que voulez-vous, Marcelle ?

Elle leva sur lui un regard si misérable, si suppliant, que tout le sang-froid de Nicolas l'abandonna. Il lui prit les mains, l'attira vers lui, disant avec douceur :

— Vous avez peur que je vous gronde, petite Marcelle, pour avoir violé la consigne et forcé ma porte ; vous tremblez ; mais je ne vous gronderai pas. C'est moi qui étais bien sot de vous refuser ce plaisir. Vous avez bien fait de venir. Ne craignez plus rien ; je ne suis pas si méchant ; je vous montrerai tout ici.

Elle répliqua, la gorge serrée :

— Laissez-moi m'asseoir un moment près de vous, sans rien dire ; je n'ai plus... je n'ai plus de forces...

Il courut lui chercher une des chaises de paille où elle se laissa tomber. Elle ferma les yeux, et lui demeura debout devant elle, effrayé, la croyant souffrante, se retenant de l'embrasser comme on embrasse un pauvre petit enfant malade.

Et, pour la seconde fois, un éclair de lucidité traversa son âme. Il se redressa, eut un regard fier d'artiste puissant sur ces murs de chaux où s'accrochaient son *Sphinx*, son *Taureau ailé*, le *Centaure ;* où l'on voyait les merveilleuses ébauches du triptyque de *Saint François*, où la *Multiplication des Pains*, colossale, s'esquissait triomphalement, annonçant déjà l'œuvre maîtresse, la plénitude du talent ; et il se retrouvait bien étonné d'apercevoir dans ce repaire de travail, d'où il avait farouchement chassé tous les intimes, cette frêle forme de jeune fille si humble, si craintive.

En cette adolescente qui le désarmait, l'attendrissait, sommeillait pourtant la bête féminine inconsciente et terrible qu'il ne connaissait pas, dont il ne pouvait ni se méfier, ni se garder. Seule une alarme obscure l'avertissait du péril, mais de quelle voix lointaine et sourde !

— Nicolas, murmurait Marcelle, si je mourais, auriez-vous un peu de chagrin ?

— Mourir ! répéta-t-il angoissé, vous parlez de mourir ; mais vous êtes la santé même. Mourir ! vous voudriez mourir ?

Elle ne répondit pas de tout un instant, accablée. Il souffrait de sa souffrance. De nouveau, il lui prit les mains et les caressa, dans un trouble extrême. Alors elle se mit debout, et avec un soupir déchirant, les yeux dans ses yeux :

— Vous ne me comprenez pas ?... non ?...

— Ah! Marcelle! dit Nicolas en se détournant, que va-t-il arriver de nous?

Elle s'abattit dans ses bras en sanglotant, et ils s'enlacèrent, en pleurant ensemble. Ce fut Houchemagne qui se reprit le premier et la repoussa.

— Nous ne pouvons pas nous aimer, Marcelle, ce serait abominable; je ne suis pas libre, moi; pensez à Jeanne. N'attendons pas que ce sentiment mauvais nous envahisse; il est temps encore de réagir.

— Réagir! fit-elle, en se redressant. Réagir! mais votre amour, c'est ma vie! Cesser de vous aimer, Nicolas? Mais vous ne voyez donc pas ce qui se passe en moi? Je ne suis plus rien qu'une chose qui vous aime.

Il tomba à genoux devant elle en se bouchant les yeux et les oreilles.

— Ayez pitié de moi, taisez-vous, ne voyez-vous pas que moi aussi, moi aussi... Et je ne peux pas, pourtant, je ne veux pas!

Marcelle prononça :

— C'est pour cela que je vais mourir.

Alors, il la reprit dans ses bras, saisi d'une inquiétude folle. Non, ce n'était pas vrai, n'est-ce pas; elle ne se tuerait pas? Mais, plus il la regardait, plus il comprenait que cette fille taciturne et volontaire pouvait accomplir tout ce qu'elle aurait décidé. Elle disait :

— Croyez-vous que j'aurais peur? La mort, je m'en moque. Vivre sans votre amour! ah! non, non. Bien d'autres qui ne me valaient pas ont eu la minute de courage nécessaire, je l'aurai, allez, Nicolas.

Et il vit que c'était sûr, qu'elle ferait comme elle aurait dit, qu'en le quittant, elle courrait à la Seine. Alors, des sentimens désordonnés le bouleversèrent : une pitié violente, une admiration pour cette frêle enfant virile, et un désir de disputer à la mort ce corps si mystérieux de vierge. Il la prit au poignet :

— Non, reste, je ne veux pas que tu meures; je t'aimerai. J'aime Jeanne, je t'aimerai aussi. Ce sera ignoble, mais tu vivras.

Elle redevint farouche :

— Je veux être aimée seule. Cousine Jeanne ne sait pas t'aimer; je serai ton amante, ta seule amante. Tu ne peux pas

comprendre ce que je suis; personne ne m'a connue. J'ai plus de cent vies en moi. Mon aspect est un mensonge; tu ne sais pas ce que je puis aimer. Tiens, je n'ai à te dire qu'une chose, mon amour est le frère de ton génie, il l'égale. Cousine Jeanne, je...

Elle s'arrêta net, pour dissimuler l'expression de haine qu'avait prise soudain son regard. Nicolas, tremblant, l'écoutait et l'admirait, dominé peu à peu par la femme toute-puissante qu'était cette prétendue petite fille.

— Tu seras la seule, mais promets-moi que tu vivras.

— Avec ton amour! Ah! si je vivrai, Nicolas!

Et elle le couvrait de baisers enfantins, mêlant son ignorance et sa passion dans son impudeur. Un bruit dans la maison la fit sursauter; il la repoussa :

— Arrête... si c'était Jeanne, que ferions-nous?

Puis aussitôt revenant à lui, et avec une amertume qui le crispait tout entier :

— Tu vois, tu vois où nous en sommes; se cacher ainsi, quelle abjection, quelle honte! Va-t'en, laisse-moi, je n'ai pas le droit de t'aimer. C'est atroce de trahir Jeanne.

— Ta femme, reprit-elle toute frémissante, c'est moi.

Alors, il perdit la tête tout à fait. Marcelle n'était plus l'enfant inaccessible dont un homme délicat ne s'approche qu'avec respect, avec timidité, avec retenue; l'enfant virginale gardée par la fraîcheur même de son âme; c'était une force implacable de la nature, une puissance physique qui l'aspirait irrésistiblement, la bête fascinatrice dont il devenait la proie. Sa figure même était changée; en une heure, sous l'orage physiologique de cette passion, elle avait atteint à la beauté parfaite, avec son col superbe, et ce nez admirable d'une longue ligne droite, qui parachevait sa physionomie hermétique. Son mystère affolait Nicolas. Encore une minute, et les scrupules de cet homme très pur furent comme des oiseaux étouffés qui crient encore un peu, puis dont la voix diminue, s'éteint et meurt dans le silence...

Quand, après une heure, glaciale, impassible plus que jamais, Marcelle quitta l'atelier d'Houchemagne, ils étaient liés l'un à l'autre par l'indissoluble lien de l'amour.

Nicolas Houchemagne était resté debout au milieu de l'atelier, immobile, les bras croisés, sans un geste, sans un regard.

Il sentait que des ruines croulaient toujours en lui, que sa vie morale continuait de s'effondrer, que tout s'engloutissait dans le cataclysme. Et cependant, il vivait. Il vivait plus que jamais; les ruines étaient en feu, et le brasier flambait.

C'était fini, il était tombé vulgairement comme les autres; fini de s'estimer, fini de travailler dans la paix, fini d'exister sereinement dans l'intimité de Jeanne, fini de cette vie laborieuse et simple que, jusqu'à trente-six ans, il avait menée, gardant, en dépit de son génie, une sorte d'enfance intérieure. Il n'était plus lui-même; un homme méprisable venait de naître en lui, qui lui serait désormais à charge jusqu'à la mort.

Enfin, ce qu'il attendait se fit entendre : un bruit de pas légers dans l'escalier : le retour de Jeanne.

Elle ouvrit la porte, elle entra les yeux rougis et gonflés. L'immobilité singulière de Nicolas, debout au milieu de l'atelier, elle l'attribua à une certaine anxiété qu'il aurait eue, la sachant en conversation avec le château de Cléden.

— Mon pauvre Nicolas, fit-elle en retenant ses larmes, je m'en doutais, mon père est perdu.

Nicolas hésita, puis se maîtrisant :

— Veux-tu que nous partions dès ce soir?

Elle releva sa voilette et son admirable beauté apparut défaite par la douleur qu'elle endurait; mais il y avait dans sa peine tant de douceur, tant de résignation et de tendresse, qu'ainsi, elle charmait encore davantage. Elle répéta :

— Que nous partions? Mais, Nicolas, tu ne peux m'accompagner, j'irai seule.

— Comment! je n'irai pas avec toi?

Elle s'approcha de lui, et, brisée par le chagrin, elle eut cependant assez de force pour se redresser, pour reprendre son rôle d'inspiratrice, pour dire en l'enlaçant :

— Je sais que tu ne peux quitter ton œuvre à cette heure, mon Nicolas; c'est l'instant le plus délicat, le plus difficile et aussi le plus décisif de ta crise d'artiste. Tu comprends, moi, je sens et je suis toutes les phases de ta création. Aujourd'hui, tu es à la veille de parfaire ta figure du Sauveur, qui sera le chef-d'œuvre de ta vie: je sais que tu l'as en toi, qu'elle vient au jour de minute en minute, que demain, peut-être, elle sera là, vivante, pour la joie éternelle du Monde, et moi, une pauvre femme qui souffre comme tant d'autres, j'exigerais que, pour

ma consolation particulière, tu compromisses ton œuvre en allant ressentir d'atroces émotions ? Non, Nicolas, tu resteras à ton chevalet en pensant à moi.

— Il faut que je parte avec toi, balbutia Houchemagne d'une voix sourde. Je ne puis t'abandonner, ma pauvre Jeanne.

A ce mot de compassion, la jeune femme cessa de se contenir; ses larmes jaillirent à flots, elle se mit à parler avec une abondance désolée de son père, de son enfance, des soins qu'il lui donnait, si maternels, si surprenans chez un homme. Elle rappelait tous ses souvenirs : il l'avait veillée treize nuits, lors d'une scarlatine. L'hiver, il se privait des soirées auxquelles il était invité pour ne pas la laisser seule au château. Ah! les promenades exquises qu'ils faisaient au printemps. Mon Dieu! comme il l'avait chérie! Et elle se tordait les mains.

— Je pars avec toi, reprenait Nicolas, il faut que je parte.

Alors, elle le mena devant le chevalet où l'image du Christ se dressait déjà au trait noir, si troublante.

— Ma consolation, dit-elle en pleurant, ce sera ta gloire, ce sera le succès de ce tableau. Il me sera bon au retour, quand je te reviendrai meurtrie, de goûter la beauté de ton œuvre. Je suis forte, tu sais, je saurai souffrir.

— Ma pauvre Jeanne! ma pauvre Jeanne! répétait-il en la contemplant d'un regard étrange.

Quand elle eut fait en hâte, avec sa femme de chambre, les préparatifs de départ, elle vit Nicolas accourir à elle avec une sorte d'effarement. Il venait de passer une heure seul, dans l'obscurité de son atelier; l'ivresse de sa faute se dissipait, la honte lui montait du fond de l'âme, et il se sentait si faible qu'il cherchait un appui.

— Jeanne, ma bonne Jeanne, suppliait-il, emmène-moi, il faut que tu m'emmènes; je ne peux pas rester tout seul ici.

A ces mots, elle crut à un accès de découragement, à une lassitude; elle se mit à l'exhorter, à lui montrer la réussite proche, et elle évoquait la toile avec tous ses personnages, grouillante de foule, palpitante de vie, radieuse de divinité. Et Nicolas qui, depuis huit années, s'exaltait à ces sortes de discours, s'y enflammait, y retrouvait toujours l'excitation nécessaire, s'irrita aujourd'hui de les entendre résonner à faux, de trouver Jeanne si incompréhensive, si loin de la vérité. Il lui en voulait de ne pas deviner la trahison, de ne pas le sauver du

péril. Il la comparait à l'autre. Elle aussi jadis s'était offerte à lui. « Je suis la servante de votre génie, » lui avait-elle dit suavement. Mais Marcelle était venue, enfantine et passionnée, l'abreuver, d'un coup, du plus violent, du plus impétueux amour. Ah! qu'il était pâle et insipide aujourd'hui, l'amour angélique de l'inspiratrice! Et encore c'était elle qui refusait de le sauver, qui le rejetait à l'autre...

— Soit, fit-il, je reste.

Le lendemain, bien que Marcelle et Nicolas ne se fussent donné aucun rendez-vous, il sortit de bonne heure pour la rencontrer dans la rue. A huit heures et demie, il la vit déboucher de la porte cochère, longer la vitrine des Dodelaud, sourire en l'apercevant. Ah! que ce sourire lui fut délicieux! Il y retrouvait tout le goût de son amour et la fraîcheur de fleur de son enfantine maîtresse. Était-ce donc vrai qu'à trente-six ans, en pleine maturité, il était aimé de cette adolescente?

Leurs mains s'étreignirent; ils ne se dirent rien et marchèrent côte à côte jusqu'à l'entrée des Beaux-Arts. Arrivés là, Marcelle demanda seulement :

— Allons jusqu'à la porte de la rue Bonaparte.

Ils tournèrent le coin du quai, s'engagèrent dans l'étroite rue. Bientôt les grilles de l'École apparurent avec sa cour profonde, ses fragmens d'architecture délicate, ses portiques parmi la verdure. Mais là Nicolas, retenant Marcelle, dit à son tour :

— Viens, Jeanne est partie, nous serons seuls.

Et elle le suivit de cet air béatifique qui la rendait méconnaissable.

Quand ils se retrouvèrent encore une fois en tête à tête dans le grand atelier inondé de lumière, Nicolas prit Marcelle dans ses bras.

— Maintenant que je suis à toi, lui dit-il avec une ferveur qui faisait trembler sa voix, il faut que je te livre tout le secret de ma vie d'artiste; tu me verras travailler comme tu l'as désiré, Marcelle; tu connaîtras mes transes et mes joies; tu connaîtras mon œuvre informe et imparfaite; je t'associerai à mes rêves.

Puis la serrant avec un frémissement fou :

— Et tu auras un grand talent; je veux que tu sois une divine artiste. Tout ce que je sens, je le ferai passer en toi. Tu es en même temps mon amante et mon élève, Marcelle.

Elle répondit :

— Je ne voudrais plus d'autre maître que toi.

Alors il la mena devant l'immense esquisse où les silhouettes se découpaient en noir sur la toile blanche. Là, il se mit à conter le sujet de son tableau. A gauche, sur une pente gazonnée, s'était répandue la foule, tout entière orientée vers Jésus, suspendue à ses lèvres. Au premier plan, un peu à gauche, se tenait le Sauveur avec ses disciples. Tous ces pauvres gens mouraient de faim, et ils n'y pensaient même pas. Heureusement que le Sauveur veillait sur eux. Et c'était cette sollicitude adorable, ce mystère, dont Nicolas avait voulu faire l'âme de son tableau.

— Connais-tu cet évangile, Marcelle? demanda-t-il.

— Non, dit Marcelle, je ne le connais pas.

Il eut une sensation subtile et étrange : qu'elle était d'une autre race que lui, parlait une autre langue: mais ce ne fut que fugitif, et il ouvrit ses cartons pour étaler par terre les innombrables études préparatoires. Tous deux s'agenouillèrent, et devant les yeux de Marcelle passèrent d'admirables dessins où la maîtrise d'Houchemagne s'accusait dans chaque trait. C'était Philippe, André, c'étaient des têtes de femmes extasiées, puis la foule. C'était aussi le petit enfant qui avait cinq pains d'orge et deux poissons, c'étaient des morceaux de draperie pour la tunique du Christ. Enfin, c'étaient des paysages.

Marcelle était saisie d'admiration. Puis elle voulut revoir le *Sphinx*, le *Centaure*. Elle allait, s'arrêtant à chaque toile, parcourant des yeux la grande pièce sévère :

— Je l'adore tel qu'il est, l'atelier de ton génie, dit-elle soudain. Certes, je ne me le figurais pas si dénudé, et, quand il m'est apparu hier, j'ai eu, je t'assure, une singulière émotion ; mais tu m'y sembles plus grand, plus beau...

Et l'enlaçant presque avec violence :

— Et puis, ce sera le sanctuaire où nous nous aimerons, n'est-ce pas?

Nicolas eut un sursaut qui le dégagea. Ses yeux étonnés se fixèrent sur Marcelle.

— Nous aimer ici! Oh! y penses-tu? Mais ce n'est pas possible, ma pauvre chérie. Tu crois que je pourrai travailler, reprendre mon œuvre, la revoir en face, quand le souvenir de nos baisers flottera encore entre ces murs? Nous aimer ici, dans

cette pièce où il n'y a jamais eu que mon art et moi, où je n'ai même pas introduit une idée étrangère!

Sa voix commençait à trembler; il poursuivit :

— Nous aimer ici, ma pauvre petite! Tu n'as donc pas compris que nous sommes deux malheureux, que notre amour est odieux, qu'une honte est dans toutes nos caresses! Marcelle, j'ai trahi la femme à qui je devais tout, — oui, mon talent et mon bonheur, je devais tout à Jeanne, — et je me suis repris à elle qui me chérit toujours avec la même générosité, la même bonté, la même tendresse. Ah! je t'aime, oui, je suis à toi pour toujours, mais je suis tombé, je suis tombé plus bas que personne, et je me méprise, je me hais. Nous avons fait le mal. Marcelle, notre amour est maudit, et il faut le cacher, il ne faut pas que mon œuvre le voie!

Il eut un sanglot déchirant et s'abattit par terre, au pied du chevalet où, sur la toile blanche, la figure divine s'esquissait, majestueuse. De longs soubresauts soulevaient ses épaules; il pleurait en criant :

— Ah! Marcelle, qu'avons-nous fait! qu'avons-nous fait!

Mais elle, droite et sévère, un léger tremblement aux lèvres, et d'une voix qu'une secrète colère altérait :

— Odieux? maudit? notre amour? Je me demande pourquoi. Quel mal faisons-nous? Cousine Jeanne ne pourra jamais savoir et n'aura nul chagrin; alors? C'est bon de s'aimer. Si tu m'avais repoussée, je serais morte à présent.

Et, s'agenouillant tout près de lui pour le reprendre, elle ajouta plus doucement :

— Comment peux-tu trouver une honte à notre tendresse!

Il la contempla longuement, et de nouveau l'attirant dans ses bras :

— Ma pauvre petite fille, c'est moi seul qui suis coupable; toi, tu ne savais pas; tu me faisais le don de ton amour comme un petit enfant offre son sourire. C'est moi, l'homme conscient et averti, qui ai seul péché. Tu es pour moi au-dessus de toutes les femmes; pour que tu sois heureuse, je consens à n'être toute ma vie qu'un misérable.

— Tu me reprocheras souvent notre pauvre amour...

— Non, Marcelle, jamais; je souffrirai seul.

— Si je suis venue te faire souffrir, autant disparaître. Veux-tu?... dis un mot, ce ne sera pas long.

Alors il eut une frénésie de passion pour la retenir. La perdre après l'avoir serrée dans ses bras, après avoir goûté son amour? Ah! toutes les tortures morales, oui; mais que jusqu'à la fin il pût conserver au moins sa présence, ses baisers, la bienheureuse folie de s'aimer si fort!

Dès ce jour-là, Nicolas décida qu'il chercherait deux jolies chambres dont ils feraient le logis de leur amour. L'atelier serait réservé aux leçons d'art, à ces causeries où il reforgerait le talent de Marcelle. Et pendant que la jeune fille, à l'heure de la sortie de l'École, regagnait le quai Malaquais, lui, s'en alla au hasard des rues, guettant les écriteaux appendus aux façades, faisant avec accablement ce premier pas dans le chemin tortueux et clandestin de l'adultère.

Lorsque Marcelle rentra pour déjeuner, une grande nouvelle avait bouleversé la maison. Hélène revenait. Elle revenait au foyer paternel à dix-neuf ans, avec l'âme inconnue que lui avait pétrie avec tant de soins, tant de zèle, tant de sagesse traditionnelle, la sainte Mme Trousseline. Paris lui était maintenant nécessaire pour ses études; elle devait y commencer son stage et s'inscrire pour l'année scolaire à l'École de Pharmacie, et ce n'était pas trop tôt que de chercher dès maintenant l'officine autorisée où elle s'initierait à la pratique du métier choisi. Les Fontœuvre éprouvaient de ce retour une émotion extraordinaire.

— Es-tu contente, Marcelle? questionna Jenny Fontœuvre au déjeuner. On ne sait jamais ce que tu penses.

— Que sais-je, moi! fit Marcelle ; à peine si je connais Hélène. C'est une étrangère que je ne demande qu'à aimer. Voilà tout.

— Qu'est-ce que Marcelle a donc de changé? dit alors tout à coup François en dévisageant sa sœur.

— Tu me trouves laide?

— Non, au contraire.

Le père et la mère, à leur tour, observèrent Marcelle. A la vérité, ils ne s'étaient pas aperçus qu'elle devînt si jolie.

— On m'a toujours tant répété que j'étais affreuse, dit Marcelle amèrement.

Mme Fontœuvre ajouta seulement :

— Hélène aussi, nous la trouverons transformée.

La pauvre Fontœuvre avait trop de soucis pour s'occuper beaucoup du physique ni du moral de sa fille : le loyer, les fournisseurs, François qui commençait à faire des dettes, c'était

beaucoup pour son esprit léger que l'idée d'une toile, la façon de traiter un fond, de disposer des fleurs dans une corbeille suffisaient à absorber. Elle parvenait toujours à se tirer d'affaire. Les Dodelaud, ou les fils Vaugon-Denis, plaçaient de temps en temps un tableau du ménage, ou bien, de-ci, de-là, procuraient un portrait. Mais après combien d'angoisses arrivaient les cinq cents francs nécessaires! François gagnait maintenant cinq louis par mois chez un architecte ami de son père. Mais, au printemps, il avait saigné ses parens pour offrir à la comtesse Oliviera un voyage en Suisse qu'elle s'était butée à obtenir de lui. Il lui restait attaché par faiblesse, par veulerie, suivant ses caprices avec une sorte d'écœurement. Et la vieille Juliette Angeloup, qui se complaisait à cette fade idylle, disait avec délice à Jenny Fontœuvre, lorsque sa fille avait entraîné le malheureux garçon dans quelque extravagance :

— Eh bien! voilà que les enfans ont encore fait des folies.

Jenny souriait, par complaisance. Cette maîtresse détraquée ne lui convenait guère pour son fils, d'autant moins qu'elle ne lui trouvait ni esprit, ni cœur. Mais c'était ainsi. Qu'y faire?

Hélène arriva de Saintes le lendemain, les paupières encore rougies d'avoir quitté la chère grand'mère. C'était une belle grande fille aux yeux noirs, qui ressemblait à son père. Marcelle et sa mère trouvèrent qu'elle avait extrêmement bonne mine, mais que sa toilette datait un peu. Elle portait une de ces robes provinciales si bien cousues qu'on ne peut ni les déformer, ni les user, et qu'il faut bien mettre deux années de suite, tant elles gardent bonne façon. Sa fraîcheur faisait ressortir la pâleur parisienne de la maigriote Marcelle.

— Tu es bachelière, toi, lui dit François, tu as de la veine.

— C'est bien, cela, ma petite Hélène, intervint Pierre Fontœuvre, d'être une femme savante et d'avoir gardé ta simplicité de jeune fille.

— La belle affaire aujourd'hui d'être bachelière, reprit Hélène avec un bon rire.

Elle devait occuper l'étroit cabinet où couchait Mme Trousseline lors de ses voyages à Paris. Elle passa tout un jour à y ranger avec tant d'ordre ses bibelots et ses livres, qu'elle trouva de la place pour tout et qu'on aurait dit une véritable chambre. Ce qui ravissait les parens, c'était cette aisance avec laquelle on la voyait passer des occupations féminines les plus vulgaires

aux soucis de sa carrière. Elle faisait l'étonnement de Pierre Fontœuvre lorsqu'elle expliquait son plan : trouver, son stage une fois fait, un emploi dans une grande pharmacie parisienne, et y continuer ses études tout en gagnant sa vie, ce qui serait un tour de force, étant donné la fréquence des cours, mais ne l'effrayait pas. Puis bientôt elle quittait la causerie familiale pour aller retrouver Brigitte. Elle tenait de Mme Trousseline une foule de vieilles recettes culinaires, des secrets de province pour conserver les fruits, fabriquer des liqueurs, et confectionner mille bonnes choses. Quand la blanchisseuse rapporta le linge, elle entreprit de le visiter.

Le premier jour, les deux sœurs s'observèrent en silence, curieuses l'une de l'autre et se tenant pourtant sur la réserve comme deux femmes qui s'ignorent mutuellement. Mais dès le lendemain, Hélène, qui pressentait en Marcelle une jeune fille totalement différente d'elle-même et comme un monde nouveau où il lui tardait de pénétrer, commença de se livrer personnellement pour obtenir des confidences. Elle parla de Saintes, des histoires de la ville, puis de sa propre enfance, et même du goût qu'elle avait eu, à seize ans, pour un jeune docteur dont elle avait attendu vainement une demande en mariage. Mais Marcelle, qui n'était à la maison qu'un corps sans âme, toujours absente, ne pensant qu'à Nicolas, l'écoutait indifférente, répondait par des mots distraits, plus impénétrable et taciturne que jamais.

— Voudrais-tu te marier ? lui demanda Hélène ingénument.

— Moi, répondit Marcelle avec un frémissement de tout son être, je ne me marierai jamais.

Ce jour-là, Houchemagne venait dîner chez les Fontœuvre. Il arriva très ému. Un télégramme lui avait appris la mort de M. de Cléden. Les Fontœuvre connaissaient peu cet oncle très casanier, qu'on ne voyait qu'à de rares intervalles ; mais ils aimaient tendrement la charmante Jeanne et s'affligeaient de son deuil. Jenny insinua même :

— Comme elle doit souffrir, seule, là-bas !...

Et Houchemagne, qui, resté sous le prétexte de son travail, n'avait pas, depuis le départ de sa femme, touché une brosse, n'osa pas se disculper. Il répondit seulement :

— Oui, elle doit souffrir...

Hélène et sa mère se mirent à discuter les questions du deuil. Marcelle, pour un conseil professionnel, entraîna Nicolas à l'autre bout de l'atelier.

— Ta femme va rester plusieurs jours là-bas, je pense. Nous aurons le temps de faire notre nid, hein?

— Oh! ne dis pas cela! supplia l'artiste; pense à sa douleur.

— Tu l'aimes encore; je la déteste.

Elle le regardait, en parlant, jusqu'au fond de l'âme; il en frissonna, et aussitôt un cri d'amour fut sur ses lèvres; il ne se réprima qu'avec peine, en observant que, là-bas, Hélène s'était tue et les regardait.

Au dîner, qu'une tristesse assombrissait, on parlait peu, quand Marcelle, souverainement heureuse et incapable de jouer un chagrin qu'elle était si loin de ressentir, étonna tout le monde en prenant la parole.

— Tu sais, dit-elle à son père, je ne serai décidément pas de ton école. C'est Nicolas qui est dans le vrai; c'est lui que je veux suivre; il sera mon maître.

— Et l'atelier, et Seldermeyer? s'écria Jenny Fontœuvre, effrayée.

— Je ne demande pas mieux, répondit Houchemagne, que de donner des conseils à Marcelle. Mais il serait bon qu'elle continuât ses cours. Seldermeyer est un excellent patron pour la technique et il faut avant tout que Marcelle possède un solide métier.

Elle soupira. Ils brûlaient l'un et l'autre de s'appartenir entièrement, même dans l'art. Il était jaloux de l'enseignement d'un autre; elle réprouvait le moindre avis qui ne tombait pas des lèvres de Nicolas. Mais les cours des Beaux-Arts étaient nécessaires à leur mensonge. Quant au pauvre Fontœuvre, il répondit avec une amertume que Marcelle ne remarqua même pas:

— Tu es bien libre, ma petite, tu es bien libre.

Houchemagne, ce soir-là, partit fort tard. Il ne pouvait se résoudre à quitter Marcelle. Il trouva le moyen de lui glisser à l'oreille qu'il l'attendrait le lendemain, à l'heure du cours. C'était pour la conduire à l'appartement qui devait abriter leurs rencontres. Mais jusque-là, que ferait-il? Un devoir, qu'il trouvait abominable, s'imposait à lui: écrire à Jeanne une lettre

affectueuse, la tromper à chacun de ses mots, jouer une tendresse qu'il n'avait plus. La pitié, un respect presque religieux pour cette admirable femme, une sourde colère contre ses droits d'épouse, un contre-coup de la haine que Marcelle éprouvait pour elle, tous ces sentimens luttaient en lui, le martyrisaient. En rentrant chez lui, il se mit à son écritoire, et déchira coup sur coup deux lettres trop aimantes, dont il trouvait l'hypocrisie indigne de lui. Le regret incessant qu'il avait de Marcelle, dès qu'il ne jouissait plus de sa présence, l'empêchait de dormir et rendait ses nuits pénibles. Plutôt que de se coucher, il monta à son atelier, l'éclaira et vint s'arrêter devant son tableau.

La toile demeurait toujours ce qu'elle était cinq jours auparavant, quand Jeanne était partie. Il n'avait pas non plus ajouté un trait à son étude du Christ. Comment, au retour de sa femme, expliquerait-il son oisiveté? Il essaya de se recueillir. Dans le mystère de cette nuit silencieuse, — il était environ une heure du matin, — il lui semblait que le désordre de sa vie intérieure allait s'apaiser, que les pures idées si nettes, si calmes, d'autrefois, l'illumineraient de nouveau. Et il se prenait le front à deux mains; mais sa conception même le fuyait. Il ne pouvait plus avoir d'autre souvenir que celui de Marcelle. Toujours il voyait apparaître le délicat visage hermétique à la minute précise où le sourire en détendait les traits, en livrait le mystère. C'était comme une hallucination. Il lui semblait qu'en avançant la main, il aurait touché Marcelle.

Alors il supputait les jours. Encore une semaine et, les funèbres cérémonies terminées, Jeanne reviendrait. Il avait le temps, en donnant un effort excessif, de parachever son Christ pour montrer à sa femme un travail en apparence normal. Et il reprit son fusain pour ajouter, dès cette nuit, quelques traits à la silhouette encore indécise. Mais les préoccupations de l'appartement choisi la veille l'assaillirent. C'était, dans une maison neuve, derrière le Panthéon, deux grandes pièces blanches au rez-de-chaussée où tous deux se leurreraient de leur union illusoire. A prix d'or, il avait obtenu d'un tapissier que ce logement fût prêt le lendemain. Le serait-il? Marcelle trouverait-elle, en arrivant, la douceur, le bien-être qu'il désirait? Aussitôt, l'espoir de cette première rencontre, de cette matinée d'ivresse dans ce logis immaculé, lui donna un battement de cœur. Ses bras

s'ouvrirent. Il se surprit à prononcer des mots de tendresse. Et à ce moment, debout devant sa toile, il *vit* enfin ce grand dessin noir, ce Christ si pur, si compatissant qui était son œuvre, qu'il avait créé dans la sérénité, quelques jours plus tôt. Un désespoir le prit; il jeta le fusain qui se brisa, et s'abattit sur une chaise, si torturé de l'horreur de lui-même, qu'il lui semblait ne pouvoir continuer à vivre.

Quand ils arrivèrent rue de l'Arbalète le lendemain, ils ne furent pas seuls : des ouvriers posaient, aux grandes fenêtres, les rideaux de mousseline blanche qu'il avait voulus pour accentuer en ces deux pièces le caractère virginal de jeunesse dont il voulait envelopper toujours son enfantine maîtresse. Elle exultait, admirait tout, pleurait de joie. Mais Nicolas venait d'être serré au cœur par une atroce pensée, en voyant travailler les ouvriers, en entendant planter les derniers clous. Tout ce luxe qu'il avait choisi pour Marcelle, ces tapis de Perse si clairs, si coûteux, ces tables laquées qu'il avait exigées d'un XVIIIe siècle authentique, ces délicats fauteuils recouverts de brocart blanc, ce lit copié sur celui de Trianon, et qui était une folie, ce n'étaient pas ses minces ressources d'artiste désintéressé qui les solderaient. Lui qui, sans besoins personnels, s'était livré à son art ingénument, en dehors du moindre souci d'argent ; lui qui, des mois entiers, s'absorbait dans l'exécution de grandes toiles invendables, sûr de n'en tirer jamais un profit matériel, et qui, de ce fait, ne possédait strictement rien en propre, venait de s'engager sans calculer en des prodigalités qu'il ne pouvait même apprécier. Comment admettre que la fortune de Jeanne les supporterait ? Mais comment s'acquitter autrement de ses dettes? Et de nouveau toute la lie de son trouble bonheur lui remontait aux lèvres.

— Ah! que je suis heureuse! que je suis heureuse! répétait Marcelle, extasiée.

Dès qu'ils furent libres, elle courut à lui les bras ouverts; mais lui, tout frémissant et caressant seulement ses mains :

— Si tu voulais, aujourd'hui tu serais seulement ma petite fille, une petite fille douce et docile comme tu sais l'être et avec qui je causerais paisiblement. Notre pauvre vie amoureuse commence, Marcelle, douloureuse, misérable d'être si coupable; pourtant, il faut que nous l'ordonnions pour le moindre mal, que nous ne ménagions pas les sacrifices qui purifient; il faut

que Jeanne ne souffre pas ; il faut que nous sachions quelquefois nous sevrer l'un de l'autre pour qu'elle puisse conserver l'ignorance de son abandon. Veux-tu ?

Marcelle se redressa, toute blême.

— Est-ce que moi je ne souffre pas par elle ? Si tu ne lui étais pas lié, est-ce que je ne t'aurais pas tout entier, à la face du monde ? Pense que tu m'aimes, toi le plus grand artiste du siècle, et que je n'ai même pas l'orgueil de le dire à cause de cette femme ! Ne serait-ce pas son tour de souffrir ? Tiens, pour me venger d'elle, je voudrais presque qu'elle nous surprît, qu'elle comprît bien que ta vraie, ta seule amante désormais, c'est moi !

Et Nicolas malgré lui, en serrant Marcelle contre son cœur, éprouvait un désir semblable qui l'épouvantait.

— Ma chérie, je t'en prie, rachetons un peu de notre faute par un effort sur nous-mêmes. Si tu voulais, avant le retour de Jeanne, nous ne nous verrions plus et je tâcherais de travailler pour qu'elle ne s'inquiétât pas d'une inexplicable inaction, pour qu'elle trouvât, dans la progression de mon œuvre, une compensation à ses peines.

Marcelle le regardait fixement.

— Comme tu es bon, toi ! finit-elle par dire avec une sorte d'envie.

C'était donc décidé, de toute la semaine ils se priveraient de toute rencontre. Elle en venait, par servilité féminine, à accepter, sans rien y comprendre, cette loi du sacrifice que son amant lui imposait. Lui comptait non seulement utiliser cette séparation pour son œuvre, mais se plonger dans cette souffrance avec tout l'élan de sa nature mystique, comme s'il devait laisser, au fond du bain douloureux, la honte de son adultère.

D'ailleurs, dès ce matin-là il trouva sa récompense. Il put écrire à Jeanne une lettre débordante de pitié, une lettre sincère, jaillie de son cœur, qui, une fois partie, lui laissa un peu d'apaisement. Et remontant alors à son atelier, il retourna aux esquisses qu'il avait faites d'après des modèles divers : un jeune Grec, entre autres, fourni par Vaupalier, et un vieil Italien familier des Beaux-Arts. En deux heures, avec sa facilité coutumière, il eut construit, de son dessin à la fois ferme et doux, une tête de Christ définitive.

Sa nuit fut longue, sans sommeil, hantée par l'image de Marcelle, et la lutte commença dès le matin, quand vint l'heure

où elle se rendait à l'atelier et où il pouvait au moins, rien qu'en descendant, l'apercevoir dans la rue. Cependant il ne faiblit pas et, pour chercher une diversion à son désir, revint à sa toile pour la revoir au jour.

Mais à son chevalet, un cri de douleur lui échappa. Où était le divin visage de ses rêves ? où était la divine mansuétude, la divine noblesse capable de faire trembler la foule, la divine toute-puissance ? Qu'avait-il fait ? Nul ne frémirait jamais devant cette tête banale, nul ne pleurerait. Aucune émotion ne ravagerait les âmes à la vue de son tableau.

Et frénétiquement, d'une boule de mie de pain, il effaça son travail de la veille ; dès lors le Christ apparut drapé dans les plis de sa tunique, avec le geste impérieux du Tout-puissant, et une large tache grise semblant masquer la tête.

Plus de deux heures, Houchemagne demeura accablé devant sa toile, triste comme un damné, effrayé par l'obligation de travailler quand même, d'avoir à produire, dans un délai irrévocable, un labeur au-dessus de ses forces. Jeanne reviendrait, Jeanne allait revenir ; que dirait-elle devant cette figure informe ?

De tout le jour suivant, il n'eut pas le courage d'entrer dans son atelier. Le besoin de revoir Marcelle le tourmentait de plus en plus ; mais il résistait à la tentation, sûr que cette victoire le relèverait un peu de sa déchéance. Cependant, l'après-midi, il courut s'enfermer rue de l'Arbalète, et c'était dans le désir inavoué qu'elle y viendrait peut-être. Et le soir, l'attente l'avait exaspéré, à un tel point, qu'il était sans force pour lutter davantage et qu'il s'achemina vers le quai Malaquais. Les Fontœuvre sortaient de table quand ils le virent arriver. On remarqua sa mine défaite. Il s'en expliqua sur une migraine. Et Marcelle était rigide, illisible. Il vint à elle en dernier ; ils se serrèrent la main en silence. Ils ne savaient s'ils souffraient ou s'ils goûtaient leur plus grande joie possible. On s'occupa beaucoup d'Hélène. La chère petite était servie par une chance miraculeuse. Un vieux pharmacien de la rue du Bac, charmé par son intelligence, ses idées originales de femme nouvelle, et son petit air grave, l'acceptait pour le temps de son stage et promettait de la garder comme élève, son année finie, si elle répondait à ce qu'il augurait de sa mine. Pierre Fontœuvre ne tarissait pas sur cette histoire qu'Houchemagne dut entendre dans tous ses détails. Hélène riait comme une grande enfant, se voyait déjà pesant

des poisons, roulant des pilules, pilant des poudres, collant des cachets. Pendant ce temps, Nicolas et Marcelle étaient enfin l'un près de l'autre et se recueillaient dans leur bonheur. Parfois leurs regards se croisaient en silence. Ils ne purent rien se dire de toute la soirée, et cependant telle était la véhémence et l'expression de leur désir en leur regard, que ni l'un ni l'autre n'eut un doute sur l'engagement muet qu'ils prirent en se quittant. Et en effet, le lendemain, à l'heure où, à l'atelier des femmes, Seldermeyer arrivait pour la leçon, au fond de la chambre blanche, là-bas, derrière le Panthéon, Nicolas et Marcelle, — toute résolution, toute promesse oubliées, — étaient aux bras l'un de l'autre.

A la fin de cette nouvelle journée de faiblesse qui lui avait laissé comme une épouvante de sa lâcheté, Houchemagne était venu s'enfermer de nouveau dans son atelier. Un dernier espoir lui restait encore; c'était que la fièvre passionnelle, l'intensité de vie qu'il avait goûtée aujourd'hui, exaltât son talent. Tous les grands artistes, ne les a-t-on pas dits soulevés par l'enthousiasme de la femme? Tous n'ont-ils point passé pour de grands voluptueux? Alors lui, Houchemagne, allait se surpasser aujourd'hui que, dans son sang, dans ses membres, il sentait encore couler comme la vie de Marcelle.

Et il avait roulé l'échelle devant sa toile pour commencer, sur-le-champ, à mettre de la couleur. Tout de suite son élan avait été au petit garçon de l'Évangile, et, la palette à la main, il s'arrêta devant lui, croyant entendre encore la voix de Jeanne lisant le texte :

« *Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons.* »

Il en avait fait, d'après nature, une très solide étude; en le transposant sur la toile, il l'avait encore embelli. Ah! que c'eût été bon de peindre comme autrefois, avec une paix naïve qui le faisait semblable à cet enfant! On dit que l'amour grandit un homme, qu'il l'élève. « Suis-je plus grand aujourd'hui, se disait-il, aujourd'hui que j'ai trahi Jeanne, que j'ai, en pleine maturité, et alors que mes cheveux grisonnent déjà, possédé une adolescente, une enfant; que je me sens tiré, lié à elle par des traits tout-puissans; aujourd'hui que je ne suis plus maître de mes volontés, que mon imagination me domine, que mes idées fuient, qu'une sorte de stérilité a gagné mon cerveau... »

Il posa quelques touches; elles lui parurent mauvaises; contre son habitude, il gratta et recommença.

« Et pourtant, se disait-il encore, je suis heureux; je suis souverainement heureux. J'aime Marcelle. Oh! que je l'aime! Rien ne ressemble à l'amour. Une heure d'amour vaut toute la vie. Jamais je n'ai connu pareil bonheur. Tous mes succès? Quelle misère auprès de ce que je sens quand elle me noue au cou ses bras si délicats! Qu'ils sont fins et jolis, ses bras nus! et son épaule de petite fille, quelle fragilité, quelle grâce! »

Il rêvait à elle. Il s'assit sur le degré de l'échelle. Une heure passa. Il avait revécu sa matinée d'amour, et devant lui son tableau s'étendait tout blanc, avec ses linéamens noirs et quelques taches roses, grotesques, sur la joue d'un enfant.

Alors, une telle honte le saisit à constater cette chute morale, que, pris d'une colère effroyable, il lança sa palette à terre. Elle se fendit en morceaux; il la vit brisée, avec les couleurs mêlées et étalées sur le plancher, et il se sentit perdu, sans espoir possible de relèvement, comme si cette compagne fidèle de sa vie artistique eût été son propre symbole.

La nuit, une nuit tardive de juillet, gagna lentement le grand atelier que la lune ensuite vint éclairer. Houchemagne n'avait même pas répondu à l'appel de ses domestiques qui le sollicitaient pour le repas du soir. Le temps passa. De nouveau des pas retentirent dans l'escalier; il eut un sursaut d'impatience contre l'importunité de ses gens; mais la porte s'ouvrit, et il aperçut une longue robe noire, un voile de crêpe sous lequel luisaient des cheveux d'or lumineux.

— Jeanne! cria-t-il, c'est toi!

— Oui, c'est moi, murmura-t-elle en relevant son voile; oui, c'est moi.

Et sa divine beauté rayonna de nouveau dans l'atelier. Elle essayait de sourire à Nicolas. Elle était oppressée d'être montée trop vite; on sentait que, pour venir à lui plus tôt, elle avait excédé ses forces. Elle s'approcha, lui tendit ses lèvres, lui tendit ses bras, et c'étaient des gestes sacrés d'une adoration déjà ancienne, une adoration d'épouse que huit années de pensée commune, de dévouement, de soins, de maternelle tendresse rendaient augustes. Nicolas, dans son désespoir, le comprit : c'était la plus noble partie de lui-même qui lui revenait ce soir. Ils s'embrassèrent longuement. Toutes les paroles de Jeanne

étaient des mots d'amour. Elle n'avait pu demeurer là-bas plus longtemps; elle ne pouvait vivre sans Nicolas. Elle avait eu comme un pressentiment qu'il était triste, qu'il avait besoin d'elle. Alors, sans écrire, sans même télégraphier, sans vouloir surtout s'occuper de régler aucune odieuse question d'intérêt, elle était revenue par le train le plus rapide. Ah! qu'elle avait souffert dans cet affreux voyage! comme elle avait été privée de son appui unique pendant ces déchirantes scènes de la fin, les adieux à son père mourant, à son père mort!

Nicolas répétait, comme hébété :

— Ton pauvre père, ton pauvre père! Mais il est heureux, lui. Oh! ne le plaignons pas!

— C'est l'idée de ton travail qui m'a soutenue dans mon chagrin, reprenait Jeanne. Maintenant, montre-moi ma récompense. Fais la lumière, veux-tu?

Froidement, sans desserrer les lèvres, Nicolas obéit. Il y eut une seconde d'éblouissement, puis tout sortit des ténèbres; la toile du chevalet avec le Christ sans visage, la grande composition où quelques taches marbraient la joue du petit garçon, et la palette brisée d'où le vermillon avait lentement coulé sur le parquet en un caillot rouge. Jeanne demeura plusieurs minutes sans rien dire, consternée. Puis son regard chercha Nicolas, l'interrogea.

— Je n'ai pas pu, dit-il avec une rage contenue, je n'ai pas pu. Je suis fini; comme cela, vois-tu.

Et il lui montra les débris de la palette.

Plus elle l'observait, moins elle le reconnaissait. Un avertissement lui vint que, pour eux, tout allait changer, et elle eut une épouvante dont l'horreur dépassa ce qu'elle avait ressenti en voyant mourir son père. Puis l'accablement de Nicolas lui fit pitié: sans le questionner, sans manifester aucune surprise, elle l'enlaça, reprit son rôle.

— Nicolas, Nicolas, songe à ce que le monde attend de toi; ce tableau, il l'escompte comme une joie promise; des milliers de gens s'en iront meilleurs après l'avoir contemplé. Tu doutes de toi, mais ferme les yeux et confie-toi à ta maîtrise. On te l'a dit cent fois, tu es Ingres, et tu es Vinci, et tu as trente-six ans! Tu es dans toute ta puissance, et, je le sais bien, moi, cette œuvre qui va naître de toi, nul artiste, dans aucun siècle glorieux, ne l'aura jamais égalée. Ce sera beau comme l'Évangile.

Tous les yeux de femme se mouilleront devant ton tableau. Oh ! je la vois, moi, telle qu'elle sera dans deux, dans trois mois peut-être, quand tu auras vaincu cette crise.

Et en parlant, elle posait ses lèvres sur le front de son mari. Il respirait comme le parfum de leur vie conjugale. Il se sentait repris par les liens de l'habitude. Ne serait-il pas bon de s'endormir ce soir, en oubliant tout, sur cette épaule maternelle, sur ce cœur ami dont il pouvait tout attendre, dont il vivait depuis tant d'années. Oh ! dormir enfin, dormir comme un enfant entre les bras de Jeanne !...

Puis un éclair l'illumina : le souvenir, l'être même de Marcelle l'avait traversé comme un éclat de foudre. N'allait-il pas maintenant consentir à ces habitudes ignominieuses, les trahir toutes deux, à tour de rôle, tromper tantôt Marcelle et tantôt sa femme ?

Jeanne allait souffrir ; mais qu'y faire ? Elle en mourrait peut-être, mais il fallait briser leurs liens. Sa douleur serait une conséquence de l'adultère. Toute faute se paye ; elle serait la première victime : c'était ainsi. Parce qu'il était tombé, parce qu'il avait péché, le cœur de sa femme innocente, ce cœur qui avait été son aliment et son refuge, serait broyé. C'était la loi. En péchant il avait implicitement consenti toutes les souffrances qui devaient découler de sa faute. Il n'avait donc plus qu'à frapper Jeanne. Quant à lui, il se refusait à déchoir davantage.

Elle le reprit, l'attira, le serra contre elle, et sa noble tendresse s'exprimait royalement dans toutes ses attitudes d'amante. Mais lui, brusquement, se défendit, se détourna d'elle.

— Nicolas, tu ne m'aimes plus !

Elle l'avait crié sans grand étonnement, sans grande terreur, sans presque le penser. Alors lui résolument, implacablement, comme il l'aurait tuée, lui jeta en plein cœur :

— Non !

COLETTE YVER.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

LE TRAIN DE MAISON

DEPUIS SEPT SIÈCLES[1]

II

CHEVAUX ET VOITURES

Le cheval, de nos jours, a changé de propriétaire et de métier. Il a quitté le riche pour le peuple. Il a cessé de voyager et de se battre; il est devenu pacifique, laboureur et casanier.

Tout habillé d'or sous sa housse étincelante, depuis le chanfrein à panache qui orne sa tête jusqu'au fourreau souple qui enveloppe sa queue, le palefroi du moyen âge traverse lentement une foule inclinée. La bouche écumante et mâchant orgueilleusement son mors d'argent, coiffé de sa crinière flottante en l'air comme d'une grande perruque, la queue bien épaisse jusques à terre, le « cheval d'Espagne » au XVIIe siècle piaffe et rue avec majesté, suivant une cadence bienséante. Son écuyer a résolu le problème de mettre trois quarts d'heure pour parcourir *au galop* la distance de 500 mètres qu'il y a du manège de Versailles à la cour d'honneur. Sous Louis XVI légèrement harnaché, dépouillé des lourdes brides brodées, des houppes pendantes et des caparaçons de velours, le pur-sang anglais récemment importé, nerveux et sensible, passe en vitesse l'Arabe jadis réputé pour « humilier la foudre » à la course. On ne se pique plus de faire une lieue en six heures, mais six

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

lieues à l'heure et même trente-six lieues en six heures, suivant des paris plusieurs fois gagnés à la fin de l'Ancien Régime.

Mais que le cheval ait changé d'aspect, que les animaux informes et ridicules, qui formaient la plèbe de l'ancienne espèce indigène, aient disparu aussi bien que les sujets introduits du dehors qui constituaient son aristocratie cosmopolite, ces mutations de provenance, d'allure et de costume, dues à l'influence des mœurs et au progrès de l'élevage, ne sont qu'une petite partie de l'évolution qui a sextuplé peut-être, depuis les derniers siècles, l'effectif de la race chevaline sur notre sol.

De cette multiplication incroyable du cheval résulte parmi les classes sociales un « nivellement de jouissances, » l'accession de la masse à un luxe devenu bien vite pour elle une nécessité. Des inventions beaucoup plus merveilleuses en elles-mêmes n'ont pas eu, à l'user, d'aussi utiles et importantes conséquences.

I

Au temps où tous transports, — des gens et des choses, — se faisaient avec des chevaux, il y avait très peu de chevaux... parce qu'il y avait très peu de transports. Depuis le moyen âge, quelques centaines de riches seigneurs possédaient des écuries immenses, dont nous n'avons plus l'analogue aujourd'hui, et quelques milliers de bourgeois, depuis Louis XIV, avaient de quoi atteler une voiture; mais le peuple allait à pied et il n'y avait pas de chevaux chez le villageois.

Lorsqu'une duchesse de Bourgogne au XIVe siècle partait en voyage, accompagnée suivant l'usage de son mobilier, son train comportait un effectif de 367 chevaux, tant pour le personnel que pour les chars des bagages. Chez une grande dame, comme Yolande de Flandres comtesse de Bar (1352), on comptait deux palefrois « pour le corps de Madame, » montés par elle, 4 autres pour ses dames et demoiselles, plus 32 chevaux pour ses domestiques et 11 pour ses enfans; en tout une cinquantaine de bêtes. Loin de diminuer aux temps modernes, ces chiffres augmentèrent chez les princes : le duc de Penthièvre entretenait (1763) à son château de Crécy 120 chevaux, dont 6 seulement pour la selle; il n'aimait pas la chasse à courre et n'avait point d'équipage. En l'absence du prince de Condé qui commandait à l'armée, il restait encore 100 chevaux dans ces

écuries monumentales de Chantilly qui pouvaient en contenir 240. Quoique l'on eût fait, au dire de l'avocat Barbier, une réforme des 1 000 chevaux (?) dans les écuries du Roi pour raison d'économie (1755), la « petite écurie » comptait encore 870 têtes, moitié de selle et moitié de carrosse ou de chaise. Et le personnage qui tient ce chiffre de « M. le Premier » reconnaît qu'on ne pourrait se passer à moins : « Tout cela était bien occupé, la famille royale étant nombreuse et allant deux fois par semaine à la chasse. »

Les chevaux répondaient à beaucoup plus de besoins : sur 64 que possède le cardinal de Richelieu, il y en a 32 pour les charrettes et les fourgons qui transportent meubles, tapisseries, vaisselle, matériel de cuisine et bagages divers. Le duc de Croÿ joint à ses 17 chevaux 14 « superbes mulets » de chariot ; le mulet, le sommier, qui figuraient encore sous Louis XV dans toute maison bien montée, étaient de première nécessité en temps de guerre : Saint-Simon se contentait de 26 chevaux à l'époque où, mestre-de-camp assez honoraire, il vivait à Versailles en homme de cour ; il avait emmené 35 chevaux ou mulets lorsqu'il était parti pour la première fois en campagne comme simple mousquetaire (1692).

A l'allure paisible qu'un carrosse ne pouvait dépasser dans les rues étroites de la capitale, deux chevaux suffisaient à traîner ce long et lourd véhicule ; hors Paris, on en attelait six. Les parvenus et les superbes qui, à l'imitation des princesses du sang, sortaient en ville à 6 chevaux, s'exposaient au ridicule : « Les Crispins, dit La Bruyère, se cotisent et rassemblent dans leur famille jusqu'à 6 chevaux pour allonger un équipage qui, avec un essaim de gens de livrée où ils ont fourni chacun leur part, les fait triompher au Cours ou à Vincennes et aller de pair avec les nouvelles mariées et avec Jason qui se ruine. »

Mais de ces écuries surpeuplées et de ces attelages à six et même à huit chevaux, — il s'en vit de tels sous Louis XV, — combien y en avait-il tant à Paris qu'en province ? Un nombre tout à fait insignifiant. A la campagne, la généralité des châtelains avaient deux chevaux de voiture ; dans les villes du XVIIIe siècle, presque toutes de médiocre étendue, une chaise à porteurs suffisait aux gens aisés. Ils n'auraient su que faire d'un carrosse à l'ordinaire de la vie ; s'ils en possédaient un pour les voyages, ils le laissaient remisé chez un loueur qui en prenait soin, moyennant un forfait annuel.

Les chevaux de luxe, aujourd'hui où les riches capables d'en

posséder sont *dix fois plus nombreux* qu'il y a deux siècles, ne constituent d'ailleurs qu'un petit groupe parmi les trois millions du total actuel : 130 000 têtes, *avant l'invention pratique des automobiles, il y a quinze ans.* Là-dessus il ne s'en trouvait, à Paris où la richesse est le plus concentrée, que 8 000 : tandis que les chevaux de fiacre, d'omnibus, de commerce et de camionnage y représentaient un chiffre sept fois supérieur, bien que la traction mécanique fût déjà appliquée aux tramways en 1897. Au moyen âge, il n'existait aucun mode de locomotion publique et ceux que nos pères ont connu jusqu'au premier tiers du XIXe siècle nous sembleraient dérisoires : sous la Restauration, les rapports entre Paris et Saint-Cloud étaient assurés par un « coucou, » remorqué par un quadrupède unique, qui partait trois fois par jour de la place de la Concorde. Aux huit personnes de l'intérieur s'ajoutaient, les dimanches et fêtes, à côté du cocher, accroupis sur le tablier rabattu, des supplémentaires à qui leur posture fit donner le nom de « lapins; » d'autres, les « singes, » grimpaient sur le toit.

Ce serait une grande erreur de croire que le service des coches de terre, des postes et du roulage exigeât une imposante cavalerie ; j'aurai plus tard occasion, en racontant l'histoire des voyages et des moyens de transports, d'entrer dans des détails qui m'entraîneraient aujourd'hui trop loin ; chacun sait au reste combien étaient rares les privilégiés de la fortune qui couraient « en poste » sous l'ancien régime. Les maîtres de postes, en bien des localités, n'entretenaient pas dix chevaux. Quant à ceux qui allaient à cheval « avec le messager » et plus tard dans les diligences régulières, dont le départ était à peine quotidien au moment de la Révolution, leur chiffre global en 1789, de Paris *pour toutes les provinces réunies*, ne suffirait pas à remplir un seul de ces trains que chacune de nos compagnies de chemins de fer lance journellement par douzaines dans cinquante directions.

Au XVIIe siècle, il était prescrit au surintendant général des postes d'entretenir « de Paris au lieu où est la Cour, 12 bons chevaux » pour le service des dépêches. En temps de guerre, l'obligation de maintenir les relations avec les armées faisait organiser des relais spéciaux de 50, 100 chevaux et davantage, ramassés un peu partout sur les routes par réquisition.

Durant les lourdes campagnes de la monarchie la cavalerie française compta souvent près de 50 000 chevaux, montés, sui-

vant les dates, par 30 000 ou 40 000 « maîtres. » Le cavalier, ainsi qualifié parce qu'il était accompagné d'au moins un valet, représentait, au temps de Rocroi, trois chevaux dans les gendarmes, et deux dans les chevau-légers ; dernier vestige de la chevalerie fort effacé à Denain et surtout à Fontenoy.

Ces chevaux de troupe, qu'ils fussent loués, achetés ou empruntés de force par l'État aux propriétaires, avec promesse de les payer « en cas qu'il en arrive faute, » étaient d'espèce commune et médiocres guerriers. Leur faiblesse était telle que, si chaque *maître* n'en avait eu plusieurs à sa disposition, « il n'aurait pu tenir un mois. » Nos généraux, au fort de la guerre de Trente ans, se servaient des régimens étrangers, mieux montés, pour faire toutes les fatigues et « permettre aux nôtres qui n'en étaient pas capables, dit Richelieu, de se tenir toujours en état de combattre. » N'empêche que les animaux appelés à figurer jadis sur les champs de bataille représentaient une fraction plus grande de la population hippique que notre cavalerie actuelle, malgré l'accroissement de ses effectifs.

Au contraire, les chevaux de ferme, qui correspondent aujourd'hui *aux trois quarts de l'espèce adulte*, n'en pouvaient constituer qu'une proportion assez faible naguère, puisqu'il n'y avait pas en France sous Louis XV un huitième des terres cultivées avec des chevaux. Les sillons qui n'étaient pas bêchés par les « laboureurs à bras, » étaient tracés par des charrues presque exclusivement attelées de bœufs, moins chers à entretenir et plus utiles pour de courts trajets sur les pistes molles et souvent défoncées que l'on appelait jadis des « chemins. »

Le cheval a si fort évolué que, dans nombre de budgets opulens, il a présentement disparu. On ne saurait comparer ce chapitre ancien au chapitre actuel *en nature*, mais seulement *en argent*, d'après les dépenses correspondantes : billet de chemin de fer ou timbre-poste, téléphone et automobile : 500 000 chevaux-vapeur, répartis entre 33 000 « autos » d'agrément, ont remplacé depuis 1898, 46 000 chevaux de luxe et les 65 000 voitures auxquelles ils étaient attelés. Les riches et les bourgeois n'ont plus que 84 000 chevaux, au lieu de 130 000, et 208 000 voitures, au lieu de 273 000, il y a quinze ans.

Mais l'automobile n'est pas le privilège exclusif de la richesse ou de l'aisance ; c'est aussi un instrument de travail : les médecins, les officiers ministériels, les commerçans, pour leurs

affaires ou leurs marchandises, font rouler 31 000 autos mus par 355 000 chevaux-vapeur. Sans doute allons-nous constater aussi dans cette catégorie une diminution des anciens véhicules? Nullement! *durant la même période*, les chevaux à demi-taxe ont passé de 1 100 000 à 1 275 000, les voitures — à deux roues — se sont multipliées parallèlement de 1 065 000 à 1 280 000. En effet, pendant que les patentés du commerce et des professions libérales abandonnaient pour des voiturettes à pétrole leurs phaétons ou leurs tilburys à traction animale, les paysans attelaient 200 000 chevaux de plus au nombre grossi de leurs chars à bancs et de leurs carrioles.

C'est donc une récente conquête du peuple que ce cheval dont il est à la fois producteur et consommateur; du peuple des campagnes s'entend, — l'ouvrier des villes a la bicyclette qui ne lui coûte rien à nourrir, — mais ce confort nouveau d'avoir « cheval et cabriolet » ne coûte guère à Jacques Bonhomme, parce que ses jumens lui rapportent. Il a appris à fabriquer des chevaux et il a gagné de quoi s'en servir.

II

Par une contradiction, qui semble paradoxale, au temps jadis, lorsqu'il fallait à la France si peu de chevaux, elle ne les trouvait pas chez elle; presque tous les sujets distingués, de selle et d'attelage, étaient importés du dehors; tandis que maintenant la vente annuelle de quelque vingt mille têtes à l'étranger est un profit appréciable de notre agriculture.

Une antique tradition veut que la race des « grands chevaux » ait disparu pendant la guerre de Cent ans. Peut-être n'avaient-ils jamais existé qu'à l'état d'exception. Les chevaux de l'antiquité étaient de toutes petites bêtes; les témoignages matériels en abondent: examinez sur les frises du Parthénon la taille des chevaux de Phidias, en la comparant à celle de leurs cavaliers grecs, dont la stature pourtant ne devait pas être excessive; regardez à quelle hauteur se porte la tête de ceux-ci par rapport à celle de leur monture, et surtout combien bas la jambe du cavalier descend au-dessous du poitrail de l'animal, vous croirez voir des poneys actuels affectés au jeu du polo. Vous ferez une observation toute pareille au moyen-âge sur les chevaux que représente la broderie de Bayeux, dite

« tapisserie » de la reine Mathilde. Les fers trouvés sur le champ de bataille d'Azincourt, ou recueillis en nombre d'autres lieux et portant le même caractère de crénelure sur le bord extérieur, indiquent de très petits chevaux.

Vous serez moins surpris ensuite d'entendre du Bellay et Monstrelet (1536) qualifier de « grands chevaux » ceux qui ont depuis 1m,51 ; les autres, appelés « petits chevaux, » n'ayant pas plus de 1m,44. A la même époque, de l'autre côté du détroit, Henri VIII proscrivit les chevaux d'une taille trop exiguë et décida qu'ils devraient avoir 1m,40, d'où l'on peut inférer que *ce minimum était rarement atteint* par la généralité de l'espèce. Le même prince défendait de laisser vaguer les étalons dans les herbages et forêts.

En France aussi, nous avions alors beaucoup de « bêtes folles » qui naissaient et vivaient sans aucune relation avec leurs maîtres. Ceux-ci voulaient-ils « courir du haras, » comme on disait au XVIe siècle, c'est-à-dire capter quelques-uns de ces chevaux qui leur appartenaient, ils allaient battre les bois avec une trentaine de compagnons et s'efforçaient d'amener, dans des enclos formés par des palissades ou des accidens de terrain, les chevaux qu'ils avaient en vue. Souvent, malgré des chasses acharnées, on les manquait; il fallait recommencer quelques jours plus tard. Le sire de Gouberville note qu'un de ses voisins, acquéreur de « jumens folles » dans une adjudication de biens meubles, finit par mettre la main sur des animaux « qu'on avait failli à prendre plus de cinquante fois depuis deux ans. »

Tel était un des modes de l'élevage dans le Cotentin, sous le règne de Henri II (1557). Que cette race « hagarde, » ainsi qu'on nommait ces chevaux à demi sauvages, n'eût pas sa pareille pour la sobriété, nous l'admettrons sans peine. Quant au cœur et à la solidité que les contemporains lui attribuaient, nous y croirons moins volontiers, parce que nous voyons aujourd'hui sur le globe nombre d'échantillons de ces chevaux qui poussent naturellement dans les contrées à moitié désertes, et qu'en dehors du mérite qu'ils ont de ne coûter à peu près rien et de vivre presque sans manger, habitués qu'ils sont par nécessité à mourir de faim, ce sont des types si médiocres qu'il en faut quatre ou cinq pour faire la besogne d'un seul en pays civilisé.

Il arrive encore à un homme de mourir de faim dans notre république, mais cela n'arrive plus à un cheval. Les conditions

économiques du pays s'y opposent, tandis que le système agricole de l'ancienne France laissait pulluler des animaux squelettiques qui ont disparu depuis. En 1763 dans l'Orne, à Saint-Évroul, des chevaux pris en flagrant délit de pâture indue étaient vendus aux enchères, par lots de 5 et de 8, à raison de 12 francs et de 7 francs chacun (1); en 1789 à Oissel, dans la généralité de Rouen, sur 150 chevaux, 30 sont passables, les autres valent de 30 à 80 francs. C'étaient là sans doute des *hurlotiers*, petits chevaux de charbonniers, dont la race est, de nos jours, aussi inconnue que le nom.

Ceux que les fermiers élevaient sous Louis XIV, soit au régime de la vaine pâture, soit nourris de panais et navets, comme en Bretagne, nés souvent de pères et mères beaucoup trop jeunes, demeuraient chétifs. Un agronome du temps de Colbert conseillait de faire téter aux poulains une vache *en même temps que leur mère*, « comme on fait, disait-il, en Perse et en Tartarie pour avoir de bons et forts chevaux. » Et il nous apprend ainsi indirectement que les poulinières manquaient de lait, ce qui n'a pas lieu d'étonner, parce qu'alors le fourrage était trop rare pour leur en donner à discrétion.

Est-ce à dire qu'il n'y eut pas d'élevage régulier? Lorsque le coursier jouait un rôle primordial dans l'existence chevaleresque, les riches barons ont dû prendre soin d'en conserver la race, et quelques seigneurs, comme Robert d'Artois à Domfront (1302), installaient des haras sur leurs domaines. Seulement, ces tentatives isolées ne suffisaient pas aux besoins; le roi d'Angleterre ayant acheté 80 chevaux en France (1281), Philippe le Hardi lui fait dire que la rareté des bons chevaux chez nous l'empêchait d'en laisser passer à l'étranger. C'était au reste de l'étranger que venaient alors les meilleurs des nôtres; quant à la reproduction de ces types d'élite sur notre sol, nous ne savons rien.

Les turbulences de la vie seigneuriale permettaient rarement à l'étalon, sélectionné sur les champs de bataille, de se reposer des luttes passées en engendrant une pléiade d'héritiers qui perpétueraient sa mémoire, comme firent chez M. de Guise le *Moreau-Superbe* ou le *Bay-Sanson* que ce duc montait à la

(1) Ces prix, ainsi que tous ceux qui sont contenus dans cet article, sont des *prix actuels*, établis en tenant compte du pouvoir relatif d'achat des métaux précieux aux diverses époques ainsi que de la valeur intrinsèque des anciennes monnaies par rapport au franc de 1912.

bataille de Dreux (1562). Il leur arrivait plus souvent d'être arrachés au loisir confortable de ce harem mâle que l'on nomme le haras pour partir en campagne : 22 étalons qui faisaient la monte chez le prince de Condé, sont ainsi emmenés par leur maître aux premières guerres de religion. De grands personnages, tels que Sully ou La Meilleraye, de simples gentilshommes, tels que ce baron de Sigognac, en Périgord, dont parle le *Roman comique*, avaient au XVIIe siècle des haras privés, pépinières locales qui ne fournissaient que leurs propriétaires. Mais nous n'avions rien d'analogue au vaste haras de Mantoue, fondé par le duc François de Gonzague.

Quant aux haras nationaux, depuis cent ans, on en parlait et l'on rédigeait des mémoires sur leur utilité lorsqu'on se décida à les établir. Il existait à Meung depuis Henri II un élevage royal, que le duc de Bellegarde avait transféré (1604) à Saint-Léger-en-Yveline, domaine contigu à Rambouillet. C'est là que Colbert organisa en 1663 la « harasserie » du Roi suivant le sens donné par nos pères à ce mot de haras, qui signifiait pour eux l'élève même du cheval et non pas un bâtiment aménagé à cet effet.

Aussi bien n'y eut-il pas d'autre bâtiment que ce château de Saint-Léger où logeaient, jusqu'à la création du Pin en 1715, un écuyer ordinaire de la grande écurie avec 14 gardes sous ses ordres. Pour Alain de Garsault, premier titulaire de ce poste, le haras dont il était « capitaine » devait être disséminé dans tout le royaume, chez les seigneurs « ayant des lieux propres aux nourritures et que l'on exciterait à faire amas de belles cavales. » Garsault fit à cet effet force tournées en Normandie et en Bretagne ; mais il arriva que ces châtelains usèrent comme de leur bien propre des animaux qu'ils avaient en dépôt, malgré les amendes édictées contre ceux qui les feraient travailler sans permission et, quelques années plus tard, il était recommandé aux officiers des haras de « ne se donner aucun mouvement pour engager les gentilshommes à prendre des étalons du Roi, de crainte que ces chevaux ne soient employés à un service quelconque. »

Les paysans à qui on les offrit eurent d'abord quelque répugnance à s'en charger, parce qu'ils s'imaginaient que le Roi prendrait pour lui les poulains qui naîtraient de ses étalons. Pour les détromper (1670), Colbert donna l'ordre d'acheter aux foires pour Sa Majesté les plus beaux produits et de donner aux vendeurs, en sus du prix convenu, des primes de 1000 à

1400 francs; « trois ou quatre actions de cette nature, écrivait-il, persuaderont mieux que toute autre chose. »

Puis, ce furent des difficultés d'un autre ordre : les chevaux barbes, achetés en Provence ou en Afrique, furent trouvés trop petits par les Normands; aux grandes foires, l'affluence des jeunes bêtes rencontra très peu d'amateurs : « j'appréhende que cela ne refroidisse les éleveurs, disait Garsault; avec les rudes chemins de cette province, les chevaux de médiocre taille sont ruinés en peu de temps. » A la suite d'achats faits en Flandre et ailleurs, ce sont les paysans bretons qui trouvent les étalons de l'État trop grands pour leurs petites cavales et hésitent à les leur conduire. C'était alors en Bretagne que les haras étaient les plus abondans, quoique la production chevaline n'y atteignît pas *à cette époque au cinquième de ce qu'elle est aujourd'hui.*

Il avait été déjà distribué 500 étalons en 1670; ce chiffre s'élevait à 1636, au dire de Savary, à la fin du XVIIe siècle, et l'on estimait à 60 000 les poulains qui naissaient annuellement dans le royaume; on ne s'expliquerait donc pas, si l'on ne savait combien il faut se défier des statistiques de jadis, l'impopularité dans laquelle était tombé le régime des haras que l'on accusait d'avoir causé la pénurie des chevaux. La France, disait-on, avait été contrainte d'en faire venir de l'étranger pour 350 millions de francs pendant les guerres de 1688 à 1700.

Les saillies, payées librement 5 francs au XVIe siècle, n'étaient guère plus coûteuses au XVIIIe par des étalons de l'État, tarifés à 8 et 10 francs; seulement le monopole des garde-étalons semblait vexatoire. Leur traitement différait beaucoup suivant les régions : en Languedoc, une taxe annuelle de 350 francs était imposée au propriétaire chez qui les États provinciaux plaçaient un reproducteur; en Auvergne, au contraire, ce gardien recevait un fixe de 160 francs, sans préjudice des droits sur la monte. Les propriétaires, depuis 1717, n'étaient plus libres de conduire leurs poulinières à l'étalon de leur choix. Les inspecteurs attribuaient chaque jument à un étalon déterminé et, si on ne la présentait à aucun, le prix du saut n'en était pas moins dû.

Partout, au moment de la Révolution, l'opinion publique était si hostile au régime prohibitif des haras, que l'Assemblée nationale s'empressa de l'abolir en 1790. N'empêche qu'au bout de dix ans, à l'aurore du Consulat, par une contradiction assez ordinaire, dans l'histoire, les mêmes districts qui avaient solli-

cité cette mesure, — ceux de la Seine-Inférieure notamment, — se plaignaient que les « espèces de *figure*, pour carrosse et pour selle, eussent dégénéré par la suppression des garde-étalons qui faisaient de grands sacrifices pour se procurer de beaux types. On n'y en voit plus que d'ordinaires. » Il était fait appel « à la sollicitude paternelle du gouvernement » pour veiller à la restauration de cette richesse nationale.

III

Si les anciens haras, de 1663 à 1789, sans mériter leur impopularité et les reproches dont ils étaient l'objet, n'avaient pas donné les résultats attendus des sacrifices pécuniaires faits en leur faveur, cela tenait sans doute à l'absence de méthode et de sélection. Garsault, pour ses débuts, avait été à Naples acheter quarante de ces cavales, renommées alors dans tous les manèges d'Europe pour leur galop relevé et leur piaffe presque naturelle : il s'était ensuite rejeté sur de fortes races belges, puis sur des jumens de Barbarie, que l'on acclimatait par un séjour en Provence.

Il recruta de même ses étalons en tous pays et ses successeurs, sous Louis XV, l'imitèrent. Les haras particuliers, des Rohan à Guémené, des Matignon à Thorigny et de plusieurs riches amateurs, suivaient l'exemple des quinze haras officiels, et les autres pays sur tout le continent n'avaient pas plus de système que les Français dans leurs croisemens. La conformation était tout, il n'existait pas d'épreuves ni de race prédominante : sauf que la France achetait un peu partout des chevaux de luxe, mais que personne n'en venait acheter de tels en France.

Colbert s'était un moment flatté que le développement des haras diminuerait l'importation, il n'en fut rien. Le royaume resta tributaire de l'étranger comme au moyen âge, lorsque les marchands *outremontains*, italiens ou allemands, amenaient leurs chevaux aux foires de Champagne, ou que Charles le Sage, en vue de la guerre qu'il préparait, faisait venir « de beaux destriers d'Allemagne et de la Pouille. » Faute de chevaux français, qui se trouveraient « plus exquis que tous les autres s'ils étaient de bonne force, » Saulx-Tavannes au XVIe siècle estime que « la vraie monture du soldat sont les chevaux d'Allemagne. Les Bourguignons, Picards, Champenois s'en procurent com-

modément. » Les noms des chevaux d'autrefois ne doivent pas nous abuser sur leurs origines : celui que montait Henri II au tournoi où il fut tué était un turc, bien qu'il s'appelât « Le Malheureux, » ce qui, remarque un auteur du temps, était d'un mauvais présage, du moins pour le Roi, car pour le cheval, il vécut jusqu'à une extrême vieillesse.

Depuis Henri IV, qui fit son entrée à Paris sur un coursier de Naples gris-pommelé, jusqu'à Louis XIV qui en pareille cérémonie (1660) montait un « riche cheval d'Espagne, » bai, accompagné de Monsieur sur un barbe blanc, presque toutes les bêtes de prix venaient d'au delà des Alpes ou des Pyrénées. Sans cesse nos ambassadeurs sollicitaient de Sa Majesté Catholique permission d'exporter de la Péninsule des lots d'une vingtaine de ces « genets d'Espagne, » à tête légère et décharnée, les plus parfaits pour le manège relevé, — nous dirions aujourd'hui pour le cirque.

Ce que la mode prisait alors plus que tout, c'était l'animal glorieux qui allait à « un pas et un saut, » faisait des passades courtes et longues « de fort bel air » et, sans intervalle, trois « bonnes courbettes » du devant et du derrière. Exécutait-il, sans se faire prier, « la jambette » et les sauts de mouton les quatre pieds en l'air, il était complet. Dans les Académies où l'on apprenait patiemment aux chevaux, en leur piquant les cuisses, à ruer avec art, on dressait aussi les jeunes cavaliers de bonne compagnie. Ceux qui excellaient dans les voltes carrées et « de quarto en quarto, » dans les « ballotades » et les « caprioles, » excitaient l'enthousiasme : ce sont eux que désigne le bon Pluvinel lorsqu'il dit qu'« un bel homme sur un beau cheval est la plus belle et la plus parfaite figure de l'humanité. »

Cette conception équestre remontait aux derniers Valois, partie capitale de l'éducation du prince, sous lequel tout fléchit, observe Montaigne, sauf le cheval qui, n'étant ni flatteur ni courtisan, « verse le fils du Roi par terre comme il ferait le fils d'un crocheteur. » Aussi Charles IX se recommande, comme écuyer, à l'estime de ses contemporains en ce qu'il aimait, dès quinze ans, à *piquer* les chevaux et « ceux qui allaient *le plus haut* étaient ses favoris. » Le « bouquet » était en pleine faveur au temps de Molière, lorsqu'un marquis des *Fâcheux* décrivait le cheval alezan qu'il vient d'acheter chez Gaveau dont il a refusé 100 pistoles (3 500 francs) :

Une tête de barbe avec l'étoile nette,
L'encolure d'un cygne, effilée et bien droite,
Point d'épaules, non plus qu'un lièvre court-jointe...
Une croupe en largeur à nulle autre pareille...

Une autre race, moins pompeuse, ne figurait aux cérémonies qu'attelée mais servait davantage à la guerre : celle des danois, tigrés ou pie, soupe de lait et isabelle, — on aimait alors les robes singulières. — Ces chevaux pleins de feu, peints par Wouvermans, Callot et Van der Meulen, qui portèrent bien des héros du grand siècle, étaient des danois à petite tête et à large croupe. Ils se maintinrent en faveur, comme étalons et carrossiers, jusqu'à la fin de Louis XV, lorsque, déjà, la mode des piaffeurs étant fanée (1760), les spécialistes disaient avec mépris « qu'il fallait avoir de l'argent de reste pour s'embarrasser d'un animal qui n'a que du faux brillant. »

La vogue du « pur sang, » du *thorough-bred*, que l'on appelait sous Louis XIV le « turc d'Angleterre, » allait naître. Les Anglais furent les premiers en Europe *qui changèrent de goût*, abandonnèrent l'équitation de manège pour l'allure rapide, créèrent une nouvelle manière de trotter et allégèrent le harnachement. Les chevaux étaient chez eux aussi rares et plus chers peut-être que chez nous au moyen âge : dans l'expédition de Jean de Vienne en Écosse, au XIVe siècle, les chevaliers durent payer 3000 francs des bêtes qu'ils pensaient n'en valoir que 500. Encore avaient-ils beaucoup de peine à s'en procurer. Sous le règne de Henri VIII, commença au delà du détroit un croisement raisonné des étalons d'Orient (Persans, Turcomans ou Arabes) avec des jumens bretonnes. Dès 1560, ils importaient de beaux hongres sur les côtes de Normandie et des Pays-Bas ; pendant deux siècles en effet l'Angleterre ne laissa sortir que des chevaux coupés.

Un voyageur anglais (1608), tout en vantant les bidets très fins de Henri IV, ajoute qu' « ils ne peuvent se comparer pour les formes ni *pour la vitesse* aux chevaux de chasse de notre roi. » Jacques Ier payait à cette époque 37000 francs un de « ces chevaux nobles, aussi rares que les vrais amis, dont la mère n'épousa jamais qu'un cheval noble, » comme dit une poésie arabe. Le fait est qu'un certain Quinterot, ayant alors introduit en France des chevaux du Royaume-Uni, Bassompierre nous révèle l'étonnement que *le train* de ces animaux fit éprouver à la Cour où le nom de Quinterot devint synonyme de « vitesse. »

Plus tard, après la Fronde (1653), la grande Mademoiselle, qui depuis longtemps avait envie de chevaux anglais, en fit venir un lot à Fontainebleau. Mais la mode était ailleurs et les fantaisies individuelles n'y changeaient rien.

On ne sait du reste ce qu'était exactement l'espèce britannique du XVIIe siècle. Sans doute un métissage plus ou moins prononcé, nullement semblable à ce que nous voyons aujourd'hui. La taille moyenne de la bête de « pur sang » était encore en 1700 de 1^m,31; celle du célèbre Curwen Bay-Barb, dont l'empereur du Maroc fit présent à Louis XIV, était de 1^m,41 et en 1765 Marske, le père d'Éclipse, paraissait surtout remarquable par sa taille de 1^m,58. La moyenne est aujourd'hui de 1^m,61; augmentation de 30 centimètres en deux siècles, qui n'est pas, comme on le disait un jour à la Chambre des Communes, à la portée de tout le monde.

Avant de s'être déterminée pour la culture, *sans aucun mélange* de sang européen, de cette race précieuse que la légende arabe fait remonter aux coursiers de Salomon, de ces Kochlani agiles et sobres que l'Asie gardait dans ses plaines brûlantes, du Tigre à la Mer-Rouge et de la chaîne du Taurus au golfe d'Aden, et qui, mangeant à leur faim dans les gras pâturages d'Albion et sélectionnés par des épreuves périodiques, ont grandi et pris de la carrure, la Grande-Bretagne avait longtemps tâtonné. Elle n'était pas fixée sur les meilleurs moyens à employer pour infuser à ses chevaux le sang oriental, mais le but à atteindre ne varia pas et ne cessa d'intéresser l'opinion nationale pendant *deux cents ans avant l'époque* d'où l'on date officiellement l'institution des courses (1730).

A travers les révolutions la même tâche fut poursuivie de façon ininterrompue, d'Élisabeth aux premiers Georges, et Cromwell n'y était pas moins attaché que les Stuarts. Des dernières années de Louis XIV (1709), quand la France et l'Angleterre se battaient encore sur le continent, datent chez nous les premiers succès des chevaux anglais: nos grands seigneurs vont en acheter à Londres ou s'en font expédier sous le couvert des passeports de guerre. Leur suprématie ne s'établit pas sans conteste. On admirait qu'ils pussent faire à Newmarkett 6 400 mètres en 7 minutes et demie (1727), mais on trouvait leur galop bien terre à terre; les officiers pestaient contre eux de ce qu'ils les faisaient enrager aux revues, mais ils s'en louaient

à la chasse. Un écuyer qui faisait autorité écrivait encore en 1770 : « Les chevaux anglais ne sont pas généralement bons, il en vient beaucoup de mauvais de ce royaume ; ils ne sont pas de la race du pays, mais d'une espèce de barbes bien maintenue. »

La France conservait le monopole de l'équitation traditionnelle ; les étrangers, les Anglais eux-mêmes, — Pitt à Caen, Fox à Angers, — venaient chez nous « faire leur Académie » et s'y rencontraient avec nos futurs hommes d'État, Turgot, Malesherbes, Necker ou Mirabeau ; mais personne en Europe ne venait chercher de chevaux en France, tandis que la France en demandait journellement à l'Angleterre. Les guerres de la Révolution, en fermant les frontières, suspendirent le triomphe du pur-sang.

Les chevaux connus de Napoléon Ier depuis l'alezan *L'Embelle*, qui fit avec lui les campagnes d'Italie, jusqu'à *L'Acacia* gris-moucheté qu'il montait à Waterloo, étaient des limousins ou des navarrais. Un certain cachet arabe masquait, sous le Premier Empire, l'infériorité de ces races légendaires que nos remontes actuelles rejetteraient sans pitié depuis qu'une amélioration patiente a transformé l'ancien élevage.

IV

Par l'effet de cette transformation, le cheval commun a changé de structure et de qualité beaucoup plus qu'il n'a haussé de prix, et les meilleurs chevaux sont moins chers sans être moins bons. Il existait autrefois, au dernier rang de l'espèce, des quadrupèdes dont nous n'avons plus l'équivalent, même parmi le rebut qui se vend chaque semaine sur le marché de Paris de 75 à 150 francs par tête, c'est-à-dire au-dessous des 100 à 220 francs que paie la boucherie hippophagique. Pourtant de nos jours, où les objets de luxe sont à plus haut prix qu'à aucune époque de l'histoire, parce qu'il existe un plus grand nombre de richissimes capables de se les disputer, les spécimens de choix, pour la selle ou l'attelage, n'atteignent que des chiffres très inférieurs à ceux du passé parce qu'ils ne sont plus aussi rares.

Ce sire de Gouberville, dont je parlais plus haut, vendait ses jumens sauvages de 40 à 60 francs et achetait pour lui-même (1555) un courtaud de 2 500 francs. Le sieur de Saint-Chamans, qui cédait au duc de Chevreuse (1611) cinq chevaux pour 27 000 francs, possédait aussi de vieilles bêtes prisées de 150 à

300 francs chacune. Les chevaux qui se sont vendus jadis au-dessous de 300 francs ne coûteraient pas davantage aujourd'hui; c'étaient des bêtes réformées pour leur âge, leurs infirmités, ou incapables de fournir un service utile. On payait des prix peu différens des nôtres les chevaux de charrette ou de labour et surtout les bons « sommiers. »

La langue s'est appauvrie des noms multiples qui servaient au moyen âge à classer les chevaux d'après leur emploi: dès le XVIe siècle, l'on n'entend plus parler de destriers, de coursiers ni de palefrois: en revanche apparaissent alors des expressions nouvelles: celle de « cheval entier » appliquée, au dire de Montaigne, à l'animal ayant crin et crinière, pour le distinguer du courtaud à la queue coupée. Les termes de haquenée, de roncin, de sommier, disparaissent depuis Henri IV, remplacés par ceux de genrts et de bidets.

Tous ces mots ont sombré dans l'oubli, au point que l'on n'a sur leur sens exact que des données assez confuses; les prix auxquels étaient vendus les animaux ainsi qualifiés ne suffisent pas à établir les caractères distinctifs de chaque espèce. Nous savons que le destrier était le cheval « haut et puissant » de joute et de bataille, habillé de fer comme son maître; peu agréable d'enfourchure sans doute, puisque l'on ne « montait sur ses grands chevaux, » — l'expression en est restée, — qu'en cas de nécessité belliqueuse, chacun préférant les faire tenir en main par des valets et chevaucher « à l'aise de son corps » sur un palefroi. L'homme d'armes se louait deux fois plus cher « avec destrier » qu' « avec coursier; » mais il se voit des coursiers plus chers que des destriers, et aussi des « demi-coursiers, » — Jeanne d'Arc en montait un qu'elle tenait du Roi le jour où elle fut prise à Compiègne, — bien qu'elle déclare à ses juges avoir reçu de la cassette royale 5 coursiers et 7 *trottiers*.

Les haquenées, quoique chevaux d'agrément et de luxe, étaient parfois affectées au transport de vulgaires bagages et, bien que le palefroi soit théoriquement supérieur au roncin dans la hiérarchie hippique, il se rencontrait des roncins de litière à 5 800 francs et des palefrois à 270 francs. Bayard avait un « basroussin, bien remuant » de 2 500 francs, alors que son « courserot, fort adroit, » qui faisait merveille dans les tournois, n'en valait que 2 000.

Deux palefrois, que le sire de Joinville apprécie à 12 000 francs

chacun, furent offerts à saint Louis, l'un pour lui, l'autre pour la Reine, par l'abbé de Cluny, qui obtint ainsi d'être « ouï moult diligemment et moult longuement » par le prince, que ce cadeau avait favorablement impressionné. Sans prétendre chicaner le bon sénéchal de Champagne sur son *évaluation*, elle semble assez exagérée pour le XIIIe siècle où les chevaux exceptionnels étaient loin d'atteindre un pareil chiffre : 6 000 francs pour un palefroi est le prix *de vente* le plus haut que j'aie noté ; les chevaux de bataille du roi Philippe le Bel, du duc de Normandie Guillaume le Roux, du comte de Bourgogne, du sénéchal de Provence et de seigneurs notables en Angleterre ou en Piémont, vont de 5 600 à 2 000 francs. Les bons chevaux valaient d'ailleurs plus cher que les hommes : celui que monte l'évêque de Soissons (1155) lui avait coûté cinq serfs de ses terres.

Au XIVe siècle, les prix de 3 000 à 4 000 francs sont très ordinaires, aussi bien en France qu'à l'étranger ; les chevaux de Messeigneurs de Saint-Pol ou de La Marche, de M. le Connétable ou de M. de Chatillon valent de 6 000 à 12 000 francs chacun (1317) et il s'en rencontre parfois de 15 000 et 20 000 francs. Nous ne sommes donc pas surpris d'entendre Du Guesclin, prisonnier, dire au prince de Galles que « sa terre était engagée pour quantité de chevaux qu'il avait achetés. »

Mais ces chiffres du XIVe siècle ne prouvent pas du tout que les beaux chevaux renchérissaient alors parce qu'ils étaient devenus plus rares. Le luxe avait augmenté avec les progrès de la richesse, les cavaliers étaient plus raffinés ; car, sauf quelques types dont l'origine nous est inconnue, — tel un cheval de 17 000 francs appartenant au duc de Bretagne, — l'on a tout lieu de croire que les palefrois ou haquenées de haut prix, désignés comme « maures, » espagnols et provenant du Roussillon ou Languedoc, étaient des arabes plus ou moins purs.

La France du Nord et les pays voisins avaient-ils obtenu, du croisement de ces animaux importés avec nos produits indigènes, quelque demi-sang analogue à ces chevaux barbes venus dans la région sous-pyrénéenne avec les Sarrasins ou les Croisés ? La chose est possible : le roncin de 600 francs, qualifié de « maure » en Artois (1330), devait être un parent fort éloigné du « grand cheval maure » qui, dans la même province, se vendait alors 18 000 francs.

La mode a-t-elle changé durant les guerres anglaises ? L'im-

portation d'Orient est-elle devenue impossible? L'a-t-on jugée inutile? Il est plus rarement question au xve siècle de provenances arabes, mais les chevaux de parage, — de race, — montèrent alors à des prix qu'à aucune autre époque de l'histoire ils n'ont atteints. Quand Olivier de La Marche nous apprend qu' « on ne parlait (1444) de vendre un cheval *de nom* que 500, 1 000 ou 1 200 réaux, » — c'est-à-dire 19 000, 38 000 et 45 600 francs de notre monnaie, — ces chiffres paraissent d'abord assez invraisemblables; même avec l'explication donnée par lui que, comme « l'on parlait de répartir les gens d'armes de France sous chefs et par compagnies, il semblait à chaque gentilhomme que, s'il se montrait sur un bon cheval, il en serait mieux connu et recueilli. » Les capitaines de notre première armée permanente ont-ils effectivement dû leur grade et leur rang aux mérites respectifs de leur monture?

Il est du moins certain que l'extrême cherté avait beaucoup devancé la création des compagnies d'ordonnance, puisqu'en 1422 un cheval d'Allemagne donné au physicien de « Mgr le Régent » — Charles VII — coûtait 23 000 francs; ce prince lui-même, tout mal à l'aise qu'il fût, s'achetait un bai-brun de 43 600 francs. Ce haut prix, auquel sont vendus aussi plusieurs coursiers et roncins d'Espagne à longues queues, est encore dépassé par deux chevaux « morel » *qui se payent chacun 58 000 francs*. Fort modestes paraissent, à côté de ceux-ci, les coursiers d'un Beaumanoir à 14 700 francs et d'un La Hire à 7 300 francs (en 1428).

Mais que des archers de la garde écossaise, en 1451, aient payé de 6 600 à 7 500 francs des bêtes d'une certaine classe, cela prouve avec évidence la pénurie où le royaume était tombé à cet égard. Pour 2 300 francs, on ne trouvait qu'une petite haquenée; ce qui laisse à penser qu'aux environs de 1 000 francs, on n'avait que d'assez pauvres bêtes. Pour 470 francs, prix du cheval que montait Jeanne d'Arc à son départ de Vaucouleurs, on devait se contenter d'animaux de ferme, fort éloignés, par leurs formes et leurs moyens, de ceux qui eurent plus tard et qui ont aujourd'hui la même destination.

Les chiffres permettent de le supposer, puisque ces chevaux champêtres n'ont été ni peints ni décrits par personne et que l'histoire ne s'est jamais occupée d'eux. Mais nous remarquons que leur prix ne diminuera pas jusqu'à la fin de l'ancien ré-

gime. Merlin, conte Rabelais dans *Gargantua*, procure à Grand-Gousier et à Gargamelle « une grande jument si puissante qu'elle les portait aussi bien tous deux que fait *un cheval de 10 écus* un simple homme. » Ce cheval de 10 écus, — ou 320 francs actuels, — pris pour type de l'espèce la plus vulgaire en 1535, coûtait autant et souvent davantage cent et deux cents ans plus tard.

Au contraire, nous ne retrouverons plus sous Louis XIV et Louis XV rien d'équivalent, je ne dis pas au « cheval d'Espagne » blanc que le duc de La Trémoïlle achetait 29 000 francs du temps de la Ligue (1592), à celui de 21 000 francs que Bassompierre s'offrait sous Henri IV, ni au cheval de cérémonie, — *cavallo di rispetto*, — que, sous la régence de Marie de Médicis, Concini payait 32 000 francs; mais même aux coursiers de 8 000 et 10 000 francs dont le maréchal de Montluc (1583) faisait présent à ses capitaines et compagnons d'armes.

Nous ne voyons même plus aux temps modernes d'étalons de 9 000 francs, comme on en vendait, nous dit Albert Dürer, en 1521 à la foire d'Anvers. Le grand Sully, avisé brocanteur en la matière, qui trouvait au marché pour 900 francs un roussin fleur-de-pêcher, propre tout au plus, semblait-il, à porter la malle et devenu « si excellent cheval » qu'il le revendit 4 300 francs au vidame de Chartres, aurait eu peine à obtenir ce prix vers la fin de l'Ancien Régime ; à plus forte raison n'eût-il pu repasser pour 8 600 francs à M. de Nemours une bête qu'il avait acquise 4 000 francs de M. de La Roche-Guyon (1585).

L'avocat Barbier se fait, au XVIIIe siècle, l'écho de propos en l'air qui prêtaient au prince de Carignan « nombre de chevaux, » les uns de 17 000, les autres de 11 000 francs; mais ce sont là de purs commérages. Les inventaires, les achats effectifs surtout, seules bases sérieuses d'appréciation, ne mentionnent plus que de modestes prix chez les plus riches amateurs, depuis Turenne, qui met seulement 1 600 francs pour un cheval de bague « fort beau et fort glorieux, » jusqu'à Saint-Simon (1692), qui n'a pas un cheval de plus de 1 000 francs, jusqu'à La Trémoïlle, dont le cheval anglais, âgé de sept ans, vaut 900 francs et jusqu'au duc de Croÿ, qui paie 1 200 francs ses chevaux de chasse.

D'où venait un changement si brusque? Ces chevaux rares, que l'on avait longtemps payés si cher, avaient-ils disparu? Avait-on trouvé au contraire le secret d'en augmenter si fort la

production, par l'élevage et le dressage, que leur prix fût tombé tout à coup? Était-ce, pour les chevaux de guerre, un besoin qui cessait parce que les nouvelles armes à feu et la nouvelle tactique faisaient évanouir le privilège d'une monture exceptionnelle? Était-ce simplement une évolution des goûts, le luxe du cheval aux belles manières remplacé par d'autres animaux que l'on se procurait plus aisément? Cette hypothèse paraît la plus vraisemblable; le nombre des chevaux, et des bons chevaux, a dû augmenter aux derniers siècles, puisque nous savons, à n'en pas douter, qu'il en fut employé davantage et que pourtant l'histoire des chiffres nous apprend que leur prix a baissé.

Peu d'années avant la Révolution, une ordonnance de Louis XVI porte que « Sa Majesté a reconnu, avec beaucoup de satisfaction, que les marchands de Paris tiraient des différentes provinces du royaume des chevaux capables de fournir au service de sa chasse et qu'elle pouvait se dispenser d'envoyer en Angleterre chercher des chevaux pour cet usage. »

L'observation s'applique aux attelages : l'offre d'un cheval de cabriolet, gris, à 3 800 francs, dans les *Petites Affiches* de 1788, n'a peut-être tenté personne : nous ne voyons pas que les chevaux de carrosse les plus chers des XVIIe et XVIIIe siècles aient passé 2 000 francs; ceux de Gabrielle d'Estrées étaient de 1 600 francs; sur les 64 chevaux de la reine Anne d'Autriche (1666), 8 seulement servant au « carrosse du corps, » âgés de six à sept ans, valaient 1 900 francs, une vingtaine allaient de 1 000 à 1 300 francs, le reste de 600 à 1 000. Ces derniers prix étaient ceux que payaient communément le bourgeois ou le hobereau.

Mais s'il est vrai que des prix analogues étaient pratiqués au moyen âge et, par exemple, pour un char de la reine Isabeau de Bavière (1 700 francs en 1401), pour le « chariot branlant » ou la litière de la reine d'Espagne (1 400 à 2 000 francs en 1531), je n'ai jamais noté aux temps modernes de « limonier » à 3 000 francs et de « cheval maure d'attelage » à 6 000 francs, comme on en rencontre chez des princesses du XIVe siècle.

V

Une autre preuve de la rareté des chevaux, au temps jadis, nous est fournie par le tarif des bêtes louées à la journée : beaucoup moins demandées, puisqu'il y avait fort peu de voyageurs,

elles coûtaient cependant plus cher au XIVe siècle qu'au XVIIIe. Ce n'est pas que leur entretien fût plus onéreux, au contraire : sauf la ferrure, qui valut de 4 fr. 50 à 9 francs au moyen âge, au lieu de 3 à 6 francs sous Louis XV, l'ensemble des dépenses d'écurie a dû augmenter avec la hausse des fourrages.

Les prix payés à forfait pour la nourriture ne permettent pas de s'en rendre compte exactement, parce que les rations sans doute variaient fort d'une bête à l'autre, et qu'un cheval d'attelage à la guerre, sous saint Louis, une haquenée chez le dresseur (1396), ou les chevaux du duc de Candale au temps de la Fronde, dont les pensions coûtaient de 3 fr. 75 à 5 francs par jour, étaient mieux traités que les chevaux du séminaire de Saintes et des mines de Carmaux, à 1 fr. 25 et 2 fr. 75 par jour (1754), ou ceux des régimens de cavalerie comptés à 1 fr. 40 en 1790. Sans aller jusqu'aux chevaux d'Harpagon, qui « observent des jeûnes si austères que ce ne sont plus rien, dit maître Jacques, que des idées ou des fantômes, des façons de chevaux, » on conçoit quelle différence existait entre deux quadrupèdes de même nom, suivant leurs propriétaires et leurs emplois, puisque dans la même écurie, chez la vicomtesse de Rohan (1481), l'entretien journalier du cheval de guerre se payait 8 fr. 65 et celui d'une simple haquenée 3 fr. 25.

Les oscillations énormes des cours du foin et de l'avoine, d'une année à l'autre, devaient soumettre l'alimentation de l'espèce chevaline aux mêmes épreuves que celle des hommes éprouvait par les brusques sauts du blé. L'hectolitre d'avoine se vendait au moyen âge tantôt 1 fr. 75 et tantôt 36 francs; passant, sinon de l'un de ces extrêmes à l'autre, du moins *du simple* au *quadruple* en l'espace de douze mois. Il en fut ainsi jusqu'à la fin de la monarchie et dans toutes les provinces ; aux environs de Caen, l'avoine fut cotée, de 1761 à 1766 : 2 fr. 10, — 6 francs, — 4 fr. 50, et 15 francs.

Moins transportable, le foin qui, en temps normal, se payait le même prix qu'aujourd'hui, descendait en cas d'extrême abondance à 30 et 40 francs *les mille kilos* et s'élevait à 150, 200, 300 francs, chiffres atteints en 1754 et dépassés en 1785. Jusqu'à la création des prairies artificielles dans la seconde moitié du XVIIIe siècle le foin, était rare, parce que les prés où l'on en récoltait étaient peu nombreux et que leur rendement moyen, faute d'engrais, était moindre que de nos jours. Mais la grande

majorité du bétail ne mangeait pas de foin et pâturait, bien ou mal, dans les jachères tout au long de l'année. De sorte que la provision de foin, auquel on suppléait par l'ajonc en Bretagne, par les roseaux en Provence, ne semblait pas trop inférieure aux besoins.

Si le commerce des fourrages était pratiquement très limité, celui des chevaux n'avait guère à apprendre sous le rapport des roueries du maquignonnage. Je ne sais si les courtiers ou « troqueurs » bravaient le règlement qui les menaçait de 15 francs d'amende quand « ils juraient le nom de Dieu, » mais leur confrérie, assez interlope au XVIIe siècle, contenait nombre d'escrocs fort experts à peindre les chevaux en brun ou en noir, à leur fabriquer des étoiles artificielles au front et à leur attacher des queues postiches.

Moins raffiné était l'art vétérinaire au temps où l'on prescrivait, « si le cheval était enchanté, pour avoir passé sous la croix de Fétu ou sur la buchette charmée, » de lui faire aspirer du bitume judaïque, du soufre et de la graine de laurier. L'estime que l'on faisait des bons chevaux au moyen âge nous est révélée par les soins dont ils étaient l'objet, les onguens, les emplâtres confectionnés à leur intention avec des élémens coûteux: vin, miel, anis, mastic confit, etc. Et, quand ils tombent malades, on multiplie en leur faveur les prières et les pèlerinages, voire les offrandes à saint Éloi en vue d'obtenir son intercession. Il est même curieux de constater que procès est fait, sous Louis XIII, à un habitant de la Beauce accusé d'avoir tué un cheval par ses mauvais traitemens.

Tous les chevaux de quelque mérite étaient des bêtes de selle. L'attelage semblait ne convenir qu'à des animaux vulgaires. Si le maître à danser, dans *le Bourgeois gentilhomme*, traite le maître d'armes de « grand cheval de carrosse, » c'est que cette qualification fut longtemps une injure à l'adresse de l'homme brutal et grossier.

Réservé de nos jours, — sauf dans l'armée, — à la promenade et à la chasse, le cheval de selle, jusqu'à la fin du XVIe siècle, était à peu près l'unique véhicule même pour les femmes, fussent-elles dans un état où nos contemporaines ont soin d'éviter tout exercice violent. Isabelle d'Aragon, épouse du roi Philippe le Hardi, était enceinte lorsque, à son retour de Tunis par l'Italie, chevauchant à côté de son mari près de

Cozenza, sa monture, au passage d'un fleuve à gué, « la secoua si fort, dit un chroniqueur, qu'elle trébucha, chut à terre et se rompit toute. » Elle mourut quelques jours après. L'équitation des femmes était assez variée : rarement elles montaient avec la jambe droite pliée sur le devant ou passée par-dessus l'arçon ; parfois assises de côté sur la *sambue*, — selle féminine, — elles allaient les jambes pendantes du côté droit ou gauche, *suivant que le vent soufflait*, en tenant indifféremment les rênes de l'une ou de l'autre main. Le plus souvent elles chevauchaient à califourchon, vêtues d'amazones fort différentes de la jupe à laquelle nous donnons aujourd'hui ce nom. Les dames de la Cour, sous Louis XV, trouvaient ce costume si agréable qu'elles gardaient parfois le soir, pour danser, celui avec lequel elles avaient couru le lièvre dans l'après-midi ; c'est aussi en amazone que, dans le roman de Louvet, Faublas (1788), déguisé en femme, se rend au bal.

A la ville, les femmes de qualité montaient en croupe derrière leurs écuyers, comme les riches bourgeoises derrière leur domestique. Mesdames de Thou et de Verdun, premières présidentes du Parlement, allaient ainsi derrière le clerc de leur mari. La Reine, outre sa litière et sa haquenée, avait son « cheval de croupe, » dont elle usait pour de courts trajets. Aussi voit-on souvent, dans les inventaires mobiliers de cette époque, des couvertures en velours cramoisi doublé de cuir « pour chevaucher derrière. » Olivier de La Marche, chargé par Charles le Téméraire (1470) d'enlever le duc de Savoie et sa famille, fait très civilement monter la duchesse en croupe : « Je portais, dit-il, Mme de Savoie derrière moi ; ses deux filles et deux ou trois de ses demoiselles la suivirent. » Pour rentrer chez eux, au sortir du Louvre, les seigneurs du XVIe siècle montaient un cheval à deux, comme aujourd'hui on se serre à trois dans un fiacre à deux places.

Pour le voyage, une espèce fort appréciée était celle des « ambulans, » chevaux qui allaient l'amble, parce que cette allure, où l'animal avance à la fois les deux jambes d'un même côté, permettait de chevaucher avec moins de fatigue. L'amble obtenu par dressage ne valait pas l'amble naturel, celui des *guilledins* d'Angleterre, capables de courir ainsi toute une journée sans trotter et si vite qu'à peine pouvait-on les suivre au galop. Les gens d'épée, qui eussent trouvé avilissant d'enfourcher la

mule pacifique des gens de loi, recherchaient fort les bonnes « bêtes d'amble. » Pour s'en procurer une qu'on lui avait vantée, dans sa vicomté de Limoges, et que le propriétaire refusait de vendre, le roi de Navarre va jusqu'à ordonner au gouverneur de se saisir par force de l'animal, « en satisfaisant à ce que raisonnablement il peut valoir (1549). »

VI

Peut-être n'y a-t-il pas lieu de faire un mérite aux cavaliers du moyen âge de ce que, dédaigneux des voitures, ils eussent rougi de « se faire porter comme des corps saints. » Cette énergie tenait surtout à l'incommodité, à la lenteur des véhicules connus. « Je ne puis souffrir longtemps, dit Montaigne, ni coche, ni litière, ni bateau, et hais toute autre voiture que de cheval, et en la ville et aux champs... ; mais je puis souffrir la litière moins qu'un coche. » En effet, cette boîte qu'était la litière donnait au voyageur la sensation d'une mer agitée.

Elle reposait sur deux brancards, avant et arrière, ceux-ci plus longs pour que le cheval de derrière pût voir ses pieds en marchant. Un valet conduisait l'animal de tête par la bride, un autre poussait de son bâton l'animal de queue. La litière de cérémonie était réservée aux femmes et aux enfans en bas âge. Le duc de Bourgogne entre-t-il solennellement à Paris en 1434 avec sa jeune femme Isabelle de Portugal : le fils, âgé de quatre ans, « qu'il avait eu d'elle en mariage » était en litière ; tandis que « trois fils et une belle pucelle qui n'étaient pas de mariage, et dont le plus âgé n'avait pas dix ans, » chevauchaient à sa suite.

La litière de voyage est tantôt une caisse bien close, munie de sièges à coussins, tendue de velours de Gênes, de damas ou de maroquin à clous dorés, avec des rideaux ou même des vitres, tantôt un rustique coffre d'osier garni d'un matelas. C'est dire qu'il s'en faisait à tous prix, depuis 8200 francs pour la comtesse d'Artois au XIVe siècle, jusqu'à 40 francs, comme celle où cahote, dans le *Roman comique*, le curé de Domfront, ayant pendu au côté droit son chapeau dans un étui de carton, et à gauche son pot de chambre de cuivre jaune reluisant comme de l'or. Aux litières de luxe on accédait par des portières ; aux *basternes* ou brancards de louage il fallait enjamber les barres

transversales, à moins que le muletier, prenant son client à bras-le-corps, ne le déposât dedans comme un paquet.

La litière existait encore sous Louis XV, mais, dès le XVIIe siècle, bien qu'Anne d'Autriche en eût encore quelques-unes prisées à sa mort de 1800 à 500 francs, c'était un équipage démodé dont usaient les dames de campagne, faute de chemins carrossables pour sortir de chez elles. Cent ans plus tôt, c'était encore une locomotion d'apparat : une litière offerte en 1532 par François Ier à « Mme la Princesse de Boullène, » — Anne Boleyn, — qui allait monter sur le trône d'Angleterre, coûtait 46 000 francs.

Les « chars » ou chariots, moins considérés, aussi rudes, aussi lents, avaient l'avantage de transporter plus de monde ; la Reine part pour la Flandre en litière (1577), dix de ses filles d'honneur l'accompagnent à cheval avec leur gouvernante, le reste des dames s'entassent dans six chariots. Les chars du XIIIe siècle, dont une ordonnance somptuaire de Philippe le Bel défendait l'usage aux bourgeoises, avaient beau être peints et armoriés, couverts de drap d'or ou de toile d'argent, ils ne valaient pas nos camions ou nos tapissières. C'étaient, sous le rapport de la carrosserie, de simples tombereaux à 4 roues, mais richissimes d'accessoires. Si le char de Mme de Clermont, femme du connétable (1295), vaut près de 10 000 francs et celui de la duchesse d'Orléans 7 600 francs (1395), ce sont les garnitures, les « carreaux » d'écarlate, les tapis, les détails multiples du dedans et du dehors qui font les dix-neuf vingtièmes de la dépense. Dépouillé de ces ornemens, le char d'une princesse vaudrait un prix peu différent des 270 francs que paie l'Hôtel-Dieu pour son « chariot à porter les morts (1416). »

Le fer seul était onéreux, parce que le kilo, pour essieux et bandages, coûtait alors de 4 fr. 25 à 3 francs ; il fallait 200 francs pour la ferrure du train et des limons d'un char neuf. La couverture absorbait 6 peaux de vaches et 2 douzaines de peaux de moutons d'une valeur de 360 francs. Le cuir aussi jouait son rôle dans une machine nouvelle qui ravit le XIVe siècle : le « chariot branlant, » à caisse suspendue par des lanières, si haut qu'il fallait une échelle pour y monter.

Deux cents ans plus tard, avec l'apparition du coche, la scission s'opéra, définitive, entre la charrette antique et le type nouveau d'où sortiront les voitures modernes. Plus raffiné de

construction, le coche est plus sujet aux avaries : celui d'Henri III, s'étant rompu dans un chemin fangeux des environs de Paris « par un despiteux temps de janvier, » le Roi et la Reine doivent faire une lieue à pied pour rentrer au Louvre dans la nuit.

Avec le coche ou carrosse, — il porta bientôt ce nom, — on pouvait trotter, allure inusitée dans les rues de Paris qui épouvanta les piétons. Le Parlement supplia le Roi « de défendre les coches par la ville (1563). » La même inquiétude se renouvela au XVIIIe siècle, lors de la vogue des cabriolets que les passans jugeaient fort dangereux par leur rapidité. « Si j'étais lieutenant de police, disait Louis XV, je supprimerais les cabriolets. » Et, sous la Restauration, l'autorité municipale s'opposait à l'établissement des omnibus, par ce motif encore « qu'il en résulterait un trop grand embarras pour la circulation. » Notre génération, aguerrie par les autos et les tramways électriques, sourit de ces frayeurs : mais les rues d'aujourd'hui ne sont plus celles de la Ligue.

Les premiers carrosses, après lesquels couraient les gamins et le menu peuple et qui ressemblaient assez à des corbillards, étaient des voitures monumentales dans lesquelles huit personnes trouvaient place ; on s'y mettait encore à six au XVIIIe siècle et le jeune Croÿ conte que le Roi lui fait la grâce de le faire asseoir, en allant à la chasse, « sur ses genoux, » c'est-à-dire à la portière où se trouvait un « extrapontin. » Dans le fond, des appuis de crin, les « custodes, » amortissaient les cahots ; sur les côtés, des « mantèlets » de peau, — que le cardinal de Richelieu faisait, dit-on, doubler de fer à l'épreuve des balles, — s'abattaient en guise de glaces. On les bouclait solidement pour se garantir de la pluie et du froid, « pour faire printemps, » comme disait le surintendant Bullion. Des montans sculptés portaient un ciel de bois, drapé d'étoffe, — l'« impériale » — auquel s'attachaient des paremens de cuir, les « gouttières, » qui empêchaient l'eau de tomber à l'intérieur. Enfin au corps de la voiture était attachée, en guise de frein, une chaîne de fer qui servait à enrayer les roues dans les descentes.

« Vraiment, écrit-on en 1614, il y a de la commodité quant à ces coches, mais, par tant de commodité nous nous énervons. » C'était l'avis de Henri IV qui allait à cheval par la ville et, « si le temps semblait tourné à la pluie, mettait en croupe un gros manteau. » Les premiers seigneurs qui se dis-

pensèrent de cette règle ne se servaient guère de carrosses que la nuit. Encore se cachaient-ils et fuyaient-ils la rencontre du Roi, sachant que cela lui était désagréable.

A côté des nouveaux véhicules, qui se multiplièrent rapidement sous Louis XIII, parurent les chaises à porteurs (1617) : « établissement qui pourra causer un retranchement de l'usage immodéré des carrosses, » disaient les lettres de concession. Ce n'était pas un mode de transport économique : les porteurs qui payaient une redevance de 25 francs par semaine, par chaque chaise de louage, au détenteur du monopole, — un capitaine des mousquetaires, — rançonnaient à leur tour le public sans que d'ailleurs on puisse prendre au sérieux ce que dit Furetière qu'ils demandent un écu, — 11 francs de notre monnaie, — pour aller de Notre-Dame à la place Maubert. Les *vinaigrettes*, chaises à deux roues, traînées par un homme et poussées par une femme et un enfant, étaient moins onéreuses mais peu prisées. Ce ne fut qu'après l'institution des « carrosses de place » (1660) que l'honnête homme sans équipage put se faire transporter décemment d'un quartier à l'autre sans trop de frais.

La chaise à porteurs privée, qui coûtait depuis 1 400 francs jusqu'à 150, suivant qu'elle était mi-partie d'écaille, dorée, tapissée de brocart et de velours, ou grossièrement peinte et doublée d'étoffe commune, devint impraticable à Paris dès que la circulation y fut plus active. Elle ne sortait pas au XVIIIe siècle des quartiers paisibles et déserts. En province, les douairières se faisaient ainsi conduire à la messe et les magistrats au palais, — pour 1 250 francs par an on avait à Aix, en 1750, deux porteurs non nourris, — c'était presque le seul véhicule des villes moyennes. Nice, par exemple, vers 1765, possédait en tout deux voitures en dehors de celle du gouverneur ; mais des chaises à porteurs y menaient les étrangers à la mer prendre leur bain, moyennant 3 fr. 50 aller et retour.

Dans la capitale et pour les voyages, à la fin de l'ancien régime, l'invention des types de voitures semblait inépuisable ; il en surgissait sans cesse de nouveaux. Le « carrosse, » inséparable à nos yeux de cinq ou six générations d'hommes à perruques plus ou moins poudrées, était, au contraire, complètement démodé *dès un demi-siècle avant la Révolution*. Au modèle primitif avec caisse fixée aux essieux on avait, sous Louis XIV, substitué un train avant à col de cygne, muni de roues très

basses (80 centimètres), pour lui permettre de tourner dans les rues étroites. Le siège du cocher, qui obstruait toute vue de l'intérieur, avait été abaissé. La calèche, plus légère, fut un premier progrès, la berline en fut un autre; elle porta un coup décisif aux anciens carrosses, compliqués et encombrans, désormais réservés aux cérémonies et à la Cour.

Les berlines étaient aussi plus sûres grâce aux flèches latérales qui les maintenaient; tandis que, lorsqu'une lanière venait à se rompre, le carrosse versait forcément sur le côté.

Sans parler de la chaise de poste qui appartient à l'histoire des voyages et qui, perfectionnée sous Louis XV, atteignit pour les riches un haut degré de confortable, les selliers, — qualité exclusivement portée par les fabricans de voitures, celle de « carrossiers » est toute moderne, — créèrent la *berline coupée* appelée *diligence* ou *demi-fortune*, qui s'attelait à un cheval, le *vis-à-vis*, à deux places l'une en face de l'autre, la *désobligeante*, le *soufflet*, le *phaëton*, la *brouette*, le *diable;* ils leur appliquèrent les ressorts en C forgés par Cocu, les ressorts à la Dalème, du nom d'un serrurier en vogue, les cris et les ressorts à la Polignac. D'Allemagne fut importé le *wurst*, sorte de longue banquette à compartimens, que les voyageurs enjambaient et sur laquelle ils s'asseyaient en brochette les uns derrière les autres, face au cheval. On s'en servait pour aller aux rendez-vous de chasse.

Les journaux offraient des voitures anglaises, « faites l'année dernière par le meilleur ouvrier de Londres, » *stope*, *trois-quarts*, *solo*, *wisky*, avatars menus et légers du cabriolet; la jeunesse élégante n'en voulait pas d'autres. Ce qu'en langage courant on appelait « cabriolet » sous Louis XVI ne ressemblait pas à ce que l'on nomma ainsi au XIXe siècle: il se faisait alors à 2, 3 ou 4 places, tantôt à quatre roues, tantôt à deux, souvent fermé, muni de trois glaces en *vagistas* ou bien avec un « tambour à la Toulouse; » il s'attelait indifféremment à un ou à deux chevaux; mais, quel qu'il fût, « sa marche est si rapide, dit le *Journal de Paris* en 1785, qu'il arrive sur les pauvres passans comme la foudre. »

On propose d'attacher une sonnette retentissante au cheval « qui conduit, ou mieux qui emporte, ces voitures, » auxquelles les propriétaires seraient tenus de clouer une plaque portant leur nom et adresse en gros caractères. Contre ces propriétaires, l'opinion est très montée: « On a purgé la ville d'assassins, écrivait Mercier: l'assassinat commis par un homme monté sur un

haut cabriolet diffère-t-il d'un coup de poignard ? Le poignard est plus doux que les roues dentelées d'une voiture qui vous laisse quelquefois un reste de vie pour souffrir des siècles ! »

Dès 1789, les protestations affluèrent à l'Assemblée Nationale contre ces voitures « que la noblesse fabrique pour insulter à l'indigence et à l'honnête médiocrité. » La Convention « purifia les Petites-Écuries du ci-devant tyran » en dépeçant ses carrosses et aussi ses traîneaux, « qui, dit le rapporteur de 1793, représentaient des lions, des tigres, des léopards, des aigles, effigie du caractère de ceux qui se livraient à ces délassemens d'une cour corrompue. » Mais la Révolution ne put abolir les cabriolets ; Mercier le constate en 1799 : « Depuis que le peuple est souverain, il est bien inconcevable qu'il se laisse écraser comme sous l'ancien régime. » Les motions faites au Conseil des Cinq-Cents, où se posait la question de savoir si, dans un État où règne l'égalité, il doit être permis d'avoir des voitures autres que celles nécessaires au service public ; » les plaintes « contre le danger journalier de ces chars brillans où se pavanent nos parvenus » (1798) furent impuissans contre le goût de la vitesse ; tandis que le goût de la représentation alla décroissant, *comme il faisait déjà sous la monarchie.*

Le siège du cocher était encore, sous le Consulat, ce large canapé à franges que, seules, ont conservé les berlines des pompes funèbres, mais l'automédon avait cessé de porter perruque. Les voitures nouvelles continuaient à être capitonnées au dedans de soie et de velours, mais elles n'apparaissaient plus au dehors avec le train et les roues dorés, avec les panneaux « vernis par M. Martin » et ses émules ou artistiquement décorés de « figures peintes d'après M. Boucher, » comme les berlingots de Louis XV beaucoup plus coûteux que les grands carrosses du XVIIe siècle.

Ceux-ci n'avaient guère dépassé 7000 francs chez les personnages fastueux et leur prix ordinaire était de 3 à 4000 ; à peine la Reine en eut-elle un de 12000 francs avec rideaux de gros de Naples rebordés à deux envers, ses autres carrosses valaient de 8000 à 2400 francs. Cent ans plus tard, un carrosse de mariage tel que celui du duc d'Havré (1764), revient à 22000 francs, un vis-à-vis de gala coûte presque autant, et une chaise de poste élégante 9500. Il est vrai que les voitures d'occasion pullulent ; les journaux, les *Petites-Affiches* annoncent chaque jour des

calèches, des diligences anglaises et des berlines de voyage « à leurs premières roues, » c'est-à-dire voisines du neuf, pour un millier de francs, prix auquel le duc de La Trémoïlle vendait un vieux carrosse à son intendant.

Ce qu'on ne voyait plus à la fin du XVIIIe siècle, dans les rues de Paris, c'étaient les « coureurs, » les deux laquais lestement vêtus, habiles à trotter en précédant les chevaux au bord du ruisseau, sans salir leurs souliers plats et leurs bas blancs. Mme de Pompadour avait sans doute dépensé plus que Mme de Montespan, mais elle ne se déplaçait pas comme cette dernière dans une calèche à 8 chevaux, suivie d'un carrosse occupé par six filles, de deux fourgons, 14 mulets et 10 à 12 cavaliers sans compter les officiers de sa maison.

Eux-mêmes ces seigneurs et dames du XVIIe siècle, quelque « magnifiques » qu'ils se crussent, ignoraient les débauches de luxe du moyen âge en fait de harnachement, si oubliées, en notre âge de taxi-autos sans façon, qu'elles semblent invraisemblables, bien qu'elles se soient maintenues parmi les civilisations primitives de l'Orient. Les « petits-maîtres » de 1780 qui se contentaient, pour leurs chevaux de chaise, de couvertures brodées et voyantes; les marquis et les financiers de la Régence qui payaient 1 000 francs un harnais de carrosse, plus 175 francs pour la dorure, 150 francs pour le caparaçon et les cocardes et 90 francs pour les deux aigrettes, avaient oublié, eux qui n'habillaient plus leurs chevaux qu'en grand deuil de tristes draperies noires croisées de blanc, les pompes éclatantes du costume hippique de jadis : les housses de drap d'or ou de fine tapisserie, semées de rubis et de perles, fourrées de martre zibeline. Les panaches de 500 francs de plumes n'étaient, en 1450, qu'un modeste accessoire. Un cheval pouvait au XVe siècle porter une fortune : celui du comte de Foix, à son entrée dans Bayonne lors de la reprise de la Guyenne sur les Anglais, avait un chanfrein revêtu d'or et de pierreries d'une valeur de 550 000 francs, — 15 000 écus, — sa couverture offerte à l'église cathédrale pour y être transformée en chapes était prisée 14 500 francs.

Les chevaliers opulens usaient pour la chasse et le voyage de « chétives selles » de 100 francs; mais les contemporains de Louis XV n'en avaient jamais de plus coûteuses, tandis que les contemporains de saint Louis ou de Charles VII possédaient des selles de 2 000 et 3 000 francs, décorées de peintures et chargées

d'orfrois. Le cuir n'en était pas cher : une selle de moine en 1480 coûtait 65 francs, une selle de paysan en coûtait 24 ; dans le prix de 2960 francs payé pour l'accoutrement de cérémonie d'une haquenée de grande dame (1517), le cuir du harnais valait 100 francs, mais les boucles et le mors doré en valaient 250, la soie de la housse 350 et le fil d'or de Chypre 1840.

Ainsi parée, cette haquenée devenait une chose belle et rare, son passage impressionnait la foule dont l'émerveillement était sans fiel. Le carrosse hérita de ce prestige : s'arrête-t-il à la porte d'une femme de ville, « à peine elle entend son bruissement, dit La Bruyère, qu'elle pétille de goût et de complaisance pour quiconque est dedans... On lui tient compte des doubles soupentes et des ressorts qui le font rouler plus mollement. » Le budget de la vanité était autrefois plus largement doté que de nos jours et l'écurie y tenait une grande place. La plus grande jouissance du riche consistait à montrer sa richesse.

Mais ces jouissances extérieures, tirées de l'admiration d'autrui, créaient, pour bizarre que cela semble, une sorte de lien social entre les ambitieux du « paraître, » figurans volontaires du luxe, et le public satisfait de la peine qu'ils se donnaient pour l'ébahir. Il entre plus de vraie sensualité et plus d'égoïsme aussi dans les jouissances contemporaines, positives, et personnelles ; mais de ces jouissances, en fait de locomotion, le peuple entier a sa part. Le progrès en a banni la beauté, mais il en a généralisé le charme. La carriole du paysan, la bicyclette, l'autobus ou le métro du citadin, ne sont pas esthétiquement inférieurs à l'automobile d'un millionnaire, et ils sont à la portée de toutes les bourses. Cependant la « 50 chevaux » de grande marque, qui n'éblouit personne, suscite autour d'elle plus d'aigreur que naguère le carrosse doré.

G. d'Avenel.

LES MASQUES ET LES VISAGES

AU LOUVRE

IV[1]

CELUI QUI A REMPLACÉ LA *JOCONDE*

I. — UN PORTRAIT

Il y a quelque quatre cents ans, durant l'hiver de 1519, les humanistes de l'Italie se passaient, de main en main, une sorte de poème en latin, qui venait d'être composé par l'un d'eux, sous la forme d'une lettre adressée par une femme à son mari. Il s'agit de nouveaux époux : la femme est seule à la maison, à Mantoue, avec son nouveau-né : le mari est à Rome, en ambassade auprès du Pape, occupé de mille affaires dont elle n'a cure. Elle se plaint de son absence et languit après son retour. Seul, son portrait, peint par Raphaël (2), lui remplace l'absent :

Sola tuos vultus referens Raphaelis imago
Picta manu curas allevat usque meas...

Et elle rit à ce portrait, elle s'adresse à lui comme s'il était

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre et 1er décembre 1911 et du 1er janvier 1912.

(2) Autres portraits de Balthazar Castiglione :

Authentiques : 1° Peinture à l'huile d'après un portrait fait par Raphaël, en 1519. En buste, nu-tête, de trois quarts, la poitrine coupée par une inscription commençant par *Baldasar de Castiliono...* et finissant par ANN. MDXXIX. (Au Palais Corsini, à Rome.)

2° Peinture à l'huile. De face, habillé de noir, avec un chapeau et des gants, un

vivant, elle lui parle tant et si bien qu'il lui semble qu'il sourit lui aussi, qu'il répond; elle lui amène l'enfant qui le reconnaît et le salue.

Cette épître était grandement admirée. Tout le monde en connaissait l'auteur, Balthazar Castiglione, et savait qu'il s'agissait de lui-même, de sa femme et de son enfant, âgé de deux ans. On goûtait fort la prudence de ce mari, déjà mûr, qui prenait soin de rédiger les plaintes que son absence devait inspirer à sa jeune femme. On en savourait le bon parfum de latinité. On saisissait, aussi, fort bien l'allusion au portrait de Raphaël. Peint depuis quatre ans seulement, ce portrait était déjà célèbre. Il l'est encore. C'est lui qui a remplacé la *Joconde* (1).

Je ne sais pourquoi on l'a choisi, mais on ne pouvait pas mieux choisir. Au premier abord, on éprouve bien un certain malaise à voir, au milieu du Salon Carré, à la place du sourire accoutumé, — le plus féminin de tous les sourires, — cet homme amplement barbu, le crâne serré dans un bicoquet, et auréolé d'une immense barrette noire, ou toque rebrassée, qui vous regarde paisiblement de ses gros yeux bleus. On savait bien qu'on ne verrait plus la *Joconde*, mais il semblait que le lieu

rideau et un paysage au fond. Attribué au Parmesan et supposé de 1524. (Collection du marquis de Lansdowne, à Bowood.)

3° Médaille de profil droit. Tête nue, cou découvert, drapé à l'antique, avec l'inscription BALTHAZAR CASTILION, *Gr. F.* Au revers, Apollon sur un char, attelé de deux chevaux au galop, guidés par des génies ailés, passe derrière le globe du monde où l'on voit figurée l'Italie, avec l'inscription : TENEBRARUM ET LUCIS.

Présumés avec ressemblance : 1° La tête d'homme, de trois quarts, barbu, coiffé d'un serre-tête, qui figure Zoroastre, tourné vers la tête de Raphaël, dans la fresque *l'École d'Athènes*, peinte en 1510, par Raphaël (au Vatican).

2° Le guerrier romain debout, tête nue, armé d'une lance, au premier plan du tableau : *la Cour d'Isabelle d'Este* ou *le Triomphe de la Poésie*, par Lorenzo Costa (au Louvre).

(1) Avant d'arriver à cette place d'honneur, au milieu du Salon Carré, il a beaucoup voyagé. Peint à Rome, pendant l'automne de 1515, il est allé, en 1524, avec Castiglione, en Espagne. Castiglione étant mort à Tolède en 1529, il est revenu à Mantoue où il était encore, dans la famille du modèle, au commencement du XVIIe siècle. Là, on le perd de vue un certain nombres d'années : aucun historien ne peut justifier de l'emploi de son temps. On ne le retrouve, qu'après 1630, à Amsterdam, dans l'atelier du peintre Van Asselin, sans qu'on sache comment il y est venu: mais c'est bien lui et non un autre : il y est admiré et copié par Rembrandt et par Rubens. En 1639, il est vendu aux enchères et passe dans la collection d'un seigneur espagnol, Don Alfonso de Lopez, qui le paie 3 500 florins, environ 20 500 francs de notre monnaie. Peu après, ce seigneur étant tombé en disgrâce et ayant dû vendre tout son avoir, notre portrait est acheté par le cardinal de Mazarin, et à la mort du cardinal, en 1661, Louis XIV le prend pour 3 000 livres, environ 9 750 francs. Enfin, le voilà au Louvre où il faut espérer que son histoire est finie, pour la même raison qu'on espère que celle de la *Joconde* ne l'est pas.

où elle a été si longtemps fût un peu consacré, et qu'un homme ne dût pas s'y carrer à son aise. MM. les conservateurs du Louvre eussent peut-être mieux fait de laisser la place vide : — comme Burne Jones, dans sa mosaïque fameuse du *Christ entouré d'anges*, qui est à l'église américaine de Saint-Paul, à Rome, a laissé vide la place du plus grand d'entre eux, à la droite de Dieu, pour le jour où *il* reviendra... Mais puisqu'on y a mis quelqu'un, c'est bien Balthazar Castiglione qu'il fallait y mettre. Il y a, dans son regard et dans son vague sourire, quelque chose qui attire comme dans l'autre, mais qui rassure. C'est l'homme accompli de la Renaissance, comme la *Joconde* en est la femme rêvée ; l'histoire à la place de la légende.

Le premier émoi passé, on est conquis par cette physionomie grande ouverte, ces yeux de bon chien fidèle, cette bouche fermée et pourtant bien parlante, ce maintien quiet, modeste, réservé, l'entière bonne foi de cette figure et aussi de cette peinture. Rien pour l'effet : pas de pose, pas d'éclat, pas de prouesse visible du pinceau. Presque tout est de la même couleur, je veux dire de deux ou trois couleurs voisines et froides, et les intervalles entre les valeurs sont imperceptibles. La palette de Raphaël, en cette occasion, c'est le vocabulaire des gens du XVIIe siècle, vocabulaire restreint, mais où chaque mot étant mis à sa juste place, les moindres nuances de la pensée sont rendues. Il n'y a de rougeâtre ou de coloré, en clair, que ce qui vit : la chair, la barbe, les yeux. A peine, le feu d'un bijou d'or couve faiblement en deux endroits, parmi les charbons de la barrette et les cendres de la fourrure. Et malgré cette pauvreté, jamais le coloriste n'a été si grand. C'est peut-être le chef-d'œuvre de Raphaël.

En même temps, l'homme représenté, ici, est l'auteur du livre que tout le XVIe siècle a considéré comme un chef-d'œuvre : le *Cortegiano*, et il a fait, de sa vie elle-même, un chef-d'œuvre de l'art le plus subtil et le plus délicat : l'art d'agir harmonieusement avec son temps, d'accorder son solo avec le grand accompagnement des voix humaines de son siècle. Toute la Renaissance n'a travaillé que pour produire un Castiglione. Vittoria Colonna, que nous voyons juste en face de lui, dans les *Noces de Cana*, tout au bout de la table, appuyée sur le coude gauche et mâchant son cure-dent, le lui a écrit en termes décisifs : « Je ne m'étonne pas que vous ayez peint un parfait homme de cour, car vous n'aviez qu'à tenir un miroir devant vous et à

dire ce que vous y voyiez... » Et Charles-Quint, à côté d'elle, qui tourne son profil gauche vers un serviteur, à l'angle du balustre, annonçait ainsi à ses courtisans la mort du modèle de Raphaël : « Je vous dis qu'est mort un des meilleurs chevaliers du monde ! » Enfin, ce François Ier, dont nous voyons le grand profil, peint par le Titien, tourné vers la toile immense de Véronèse, le lendemain de la bataille de Marignan, demandait à Balthazar Castiglione de finir son *Cortegiano*, pour le donner, en exemple, aux générations futures. Si jamais un temps a tenu dans un livre, un livre dans un homme, un homme dans un portrait, c'est ici.

Et, c'est ici, qu'on peut le mieux le saisir, au centre de toutes ses vivantes affinités. Le hasard l'entoure des figures qu'il a connues et qui l'ont aimé. En face de lui, sous le pseudonyme des *Noces de Cana*, la grande fête de la Renaissance, qu'il n'a pas connue, mais dont il a donné le signal. Tous les gens qui sont là, sauf peut-être le négrillon qui tend une coupe à Alfonso d'Avalos, ont lu son livre, de quelque nation qu'ils soient, car au moment où ce tableau a été peint par Véronèse, en 1562, le *Cortegiano* a déjà eu soixante éditions : il a été traduit en espagnol, en français, en latin, en anglais, et le nom de Castiglione, prononcé parmi le brouhaha des conversations, le cliquetis des coupes, les coups sourds du tranchoir et le bruissement des archets, serait salué d'une acclamation unanime.

A côté de lui, cette allégorie mystérieuse, incompréhensible, chaude, dans un monde de volupté triste, où toutes les mains étreignent quelque chose que les yeux ne regardent pas, doit charmer son esprit mythologique. Un chevalier en armure, grave comme un magicien durant une incantation, pose la main sur le cœur d'une femme qui médite. Un enfant apporte un fagot de bois mort qu'il est allé chercher dans la forêt et qu'il étreint avec peine de ses doigts écartés. La belle dame pensive tient un objet translucide et noir : une boule de cristal, s'il faut en croire la forme qu'ont prise les mains pour le contenir; une autre figure féminine s'agenouille, pâmée dans un geste de prière. Tout ce rébus qui intrigue, inspire, désespère les commentateurs du Titien, est sans doute une des allégories savantes où se plaît son humanisme. Et ce chevalier mystérieux est, dit-on, un de ses amis, Alfonso d'Avalos, le héros de Pavie, à qui, de Madrid, il écrivait pour le complimenter : « Mon cher et très illustre

seigneur, je pense qu'après m'avoir envoyé une lettre, le 13 février, vous ne m'avez plus écrit avant la bataille qui a eu lieu le 24. Ainsi, la glorieuse main qui venait de tracer ces lignes pour mon plaisir, bientôt après a participé à cette fameuse victoire qui a rejeté dans l'ombre toutes les autres... » Un peu plus loin, il y a beaucoup de chances pour que ce seigneur amoureux, qui multiplie les beautés de sa maîtresse en la mettant entre deux miroirs, soit son maître le marquis Federico Gonzague (1), à qui, justement, il écrivait un jour : « L'ambassadeur de France, Saint-Marceau, a été dire au Pape que Votre Excellence est jeune et inexpérimentée et adonnée aux plaisirs; » — ce que le marquis n'a pu nier si cette lettre lui est parvenue au moment où il se faisait peindre, ainsi, par le Titien.

Ses amis sont donc là, figurés par les plus grands maîtres de la Renaissance, qu'il a tous aimés eux aussi et admirés, sans distinction d'école : « Des choses bien diverses peuvent plaire également à nos yeux, tellement il est difficile de dire lesquelles plaisent le plus, dit-il, dans le *Cortegiano*. Voici que, dans la peinture, sont très excellens Léonard de Vinci, Mantegna, Raphaël, George de Castelfranco (Giorgione); néanmoins, tous sont très différens les uns des autres, de sorte qu'il ne semble pas, qu'à aucun d'eux, il manque quoi que ce soit dans sa manière, puisqu'on reconnaît que chacun est parfait dans son style... »

Enfin, c'est une chance pour lui que de revivre par la main de Raphaël. Des artistes qu'il vient de citer, c'est assurément celui qui pouvait le mieux le comprendre et nous le faire comprendre. Le divin Léonard n'y eût pas été propre du tout. Léonard, c'est le rêve inquiet, l'art qui change et qui se cherche, l'esprit nouveau qui brise les cadres, ouvre les ailes; c'est l'âme qui doute et se perd dans le mystère. Raphaël, c'est l'art fixé, la perfection simple dans des limites franchement acceptées, l'art qui ne cherche rien, qui ne promet rien : — qui tient. Regardez ce portrait : la pensée n'est sollicitée par rien d'autre que par son objet immédiat, le fond est fermé. L'homme qui fit cela ne douta point de la peinture. Il ne l'eût jamais

(1) C'est à M. Louis Hourticq (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 août 1912) qu'on doit cette identification, ou, du moins, cette hypothèse, qui est très vraisemblable. Dans une étude ingénieuse et brillante sur quelques œuvres du Titien au Louvre, il refuse de voir, dans le groupe fameux du *Salon Carré*, Alphonse d'Este et Laura Dianti et donne de bonnes raisons pour y reconnaître Federico Gonzague, le fils d'Isabelle d'Este, et sa maîtresse Isabella Boschetti.

quittée pour s'en aller inventer des engins de guerre, d'hydraulique ou d'aviation. Il serait curieux de savoir ce que Castiglione pense de l'auteur de cette *Joconde* qu'il remplace ; — mais nous le savons ! Écoutons-le : « Un autre des premiers peintres du monde méprise cet art où il est très singulier et s'applique à étudier la philosophie, dans laquelle il a de si étranges conceptions et de si nouvelles chimères que, même avec toute sa peinture, il ne saurait les représenter (1) !... » Ce mot mesure toute la distance qui sépare Castiglione de Léonard.

De Raphaël, au contraire, tout le rapproche. D'abord, la vie. Balthazar Castiglione, quoique Mantouan de naissance, a passé les plus belles années de sa jeunesse à la cour d'Urbino, près du duc Guidobaldo et d'Elisabetta Gonzague, et il y a vu grandir le jeune maître et guetté son premier essor. Il l'a retrouvé à Rome, et tous les deux, jeunes, beaux, aimables, sociables, fous de l'antiquité, liés par les souvenirs des premiers succès, les voilà qui courent la ville éternelle, déterrant les marbres, relevant le plan de la cité impériale, scrutant Vitruve. Ensemble, ils rédigent un rapport à Léon X sur les mesures à prendre pour sauver ce qui reste de la Rome antique. Sans cesse aux côtés du peintre, l'humaniste le conseille, l'éclaire et, lorsqu'il n'est pas là, Raphaël éprouve qu'il lui manque un peu de lumière. C'est à lui qu'il adresse la lettre fameuse, tant de fois citée, sur une « certaine idée » qu'il a dans l'esprit touchant la beauté. « Je vous dirai que si je veux peindre une belle femme, il faut que j'en voie plusieurs et que je vous aie près de moi pour choisir la plus belle... » Lorsque Raphaël le quitte pour toujours, Castiglione a l'impression d'un immense vide. La première fois qu'il revient à Rome, après la mort de son ami, il écrit à sa mère, le 20 juillet 1520 : « Je vais bien, mais il ne me semble pas que je sois à Rome, puisque mon pauvre Raphaël n'y est plus... »

Ce n'est pas seulement la vie qui les rapproche : ce sont les idées. En ce temps-là, comme aujourd'hui, il y avait une lutte sourde entre ces deux ennemis nés, le peintre et le modèle, chacun poursuivant un but différent et ayant besoin de l'autre

(1) « Un' altro de' primi pittori del mondo sprezza quell' arte dove è rarissimo, ed essi posto ad imparar filosofia ; nella quale ha cosi strani concetti e nove chimere, che esso con tutta la sua pittura non sapria depingerle. »

Il Cortegiano, libro secondo, XXXIX.

pour y atteindre. Chez Raphaël et Castiglione, le but était le même : donner l'image de l'équilibre, du naturel, de la mesure dans un être beau, sain, vigoureux, et cela sans effort. Nous ne savons ce qui put se dire, il y a quatre cents ans, durant les heures de pose, dans le palais du *Borgo Nuovo*, par les chaudes après-midi de septembre ; la porte était si sévèrement consignée que l'ambassadeur de Ferrare, lui-même, ne pouvait pénétrer. Mais le livre est là, comme le portrait lui-même, bien vivant quoiqu'on n'ait pas cru devoir le traduire en français depuis longtemps. Il faut lire le *Cortegiano* de Castiglione devant le *Castiglione* de Raphaël : c'est la même pensée en deux langues.

Il n'a pu y avoir désaccord sur le costume. « Le vrai est que pour moi j'aimerais qu'il ne fût extrême en rien, ni comme le costume français par son trop d'ampleur, ni comme l'allemand par son trop d'étroitesse, mais plutôt comme l'un et l'autre corrigés et ramenés à une meilleure forme par les Italiens... Il me plaît, aussi, qu'il tire toujours un peu plus sur le grave et le sombre que sur le gai, car il me semble qu'une plus grande grâce est donnée aux vêtemens par la couleur *noire* que par aucune autre, et si ce n'est pas le noir, qu'au moins il tire sur le sombre : j'entends le vêtement ordinaire, car il n'y a pas de doute que, par-dessus les armures, siéent mieux les couleurs ouvertes, claires, gaies, et aussi les vêtemens joyeux, dentelés, pompeux et superbes, mêmement dans les spectacles publics, fêtes, jeux, mascarades et choses semblables, parce que les choses mi-partie portent, en elles, une certaine vivacité et ardeur, qui s'harmonisent bien avec les luttes et les jeux, mais, pour le reste, je voudrais que le costume témoignât de cette gravité que garde si fort la nation espagnole, car les choses extérieures portent témoignage des intérieures... » Ainsi parle l'humaniste, et même à la guerre, tiraillé entre mille soucis, occupé à batailler contre Bayard, du côté de Lodi, il mande à sa mère de lui envoyer un « vêtement de *damas noir bordé de martre.* » Raphaël n'a pas eu besoin d'aller chercher, bien loin, la plus parfaite de ses harmonies en noir, en gris et en blanc ; la tenue habituelle de son modèle la lui fournissait.

Il n'y a pas eu désaccord, non plus, sur la pose : « Il me semble que les manières des Espagnols s'accordent davantage avec les Italiens que celles des Français, parce que cette *gravité tranquille*, qui est le propre des Espagnols, me paraît nous

convenir à nous autres beaucoup mieux que la prompte vivacité qui se voit chez les Français, dans presque tous leurs mouvemens... » Voilà ce qu'écrit le modèle : voyez ce qu'a fait le peintre. Il a donné, ici, l'exemple du calme et de la sérénité dans les lignes. C'est la pose rentrée ou concentrée, toutes les lignes ramenant l'œil au centre de la toile, aucune ne l'égarant au dehors. Elle a frappé Rubens : il en a fait un croquis qui nous a été conservé, croquis hâtif, notation immédiate où rien n'est visible que cette dynamique des masses rabattant l'attention sur le principal de l'objet. Ce balancement des lignes, qui est un enchantement pour l'œil, ce mystérieux accord entre nos instincts physiologiques encore mal définis et l'équilibre entre la suspension des choses dans l'espace, suivant l'effort de l'homme, et leur chute suivant la loi de gravitation : — tout cela est dû au génie naturel du peintre.

Et il est bien évident qu'il y a réussi sans système, sans contrainte, presque sans y penser. Ressemblance de plus avec son modèle : « Je trouve, dit Castiglione, une règle tout à fait universelle, qui me paraît valoir en toutes les choses humaines qui se disent ou qui se font plus qu'aucune autre : c'est de fuir le plus qu'il se peut, et comme l'écueil le plus âpre et le plus périlleux, l'*affectation* et pour employer, peut-être, une expression nouvelle, d'user en toutes choses d'une certaine désinvolture (*sprezzatura*), qui cache l'art et prouve que ce qu'on fait ou dit vient sans fatigue et presque sans y penser. De là, je crois que dérive aussi la grâce, parce que des choses rares et bien faites chacun sait la difficulté ; alors la facilité à les faire excite un grand émerveillement et, au contraire, forcer son talent et, comme on dit, « tirer par les cheveux » est extrêmement disgracieux et ôte sa valeur à toute chose, si grande qu'elle soit. Ainsi, l'on peut dire que *ceci est de l'art vrai, qui ne semble pas être de l'art*... Dans la peinture, par exemple, une seule ligne tracée sans effort, un seul coup de pinceau facilement donné, de façon qu'il semble que la main, sans être guidée par aucune étude ni aucun art, s'en va d'elle-même à son but, selon l'intention du peintre, découvrent clairement l'excellence de l'artiste. » C'est la définition, même, de Raphaël dans ses portraits, à ses plus beaux momens et notamment dans ce portrait. Cette facilité, cette tranquillité de l'artiste créant son œuvre comme la nature fait la sienne, cette *sprezzatura*, que Castiglione met

au-dessus de tout, a trouvé ici son prototype. Si vous comparez cette tête à toutes celles qui l'entourent, dans ce Salon Carré et qui sont presque toutes admirables, vous sentirez la différence. Dans les autres, on sent une intention, une volonté, quelque chose d'effectué ou de conquis, une victoire éclatante sur la matière due au génie de l'homme. Ici, l'artiste a disparu pour nous laisser seuls avec son modèle, auquel il semble qu'il n'a rien donné, — que la vie.

Consultons-le donc comme nous ferions une figure vivante. Oublions l'art, pour chercher l'homme. Ce front magnifique, ces pommettes saillantes, ces yeux écartés, — l'œil droit un peu tiré vers la droite, — cette bouche parfaite, presque sensuelle, le crâne élevé un peu en son milieu, — ce qui est attesté par ses autres portraits, — et chauve, — ce qui est dissimulé dans celui-ci, — ce nez droit, ce teint clair, tout concourt à nous faire croire que nous avons devant les yeux un complet exemplaire de la plus saine humanité. Ce sont les traits caractéristiques de ce que les physionomistes du système planétaire appellent le *Jupitérien du type heureux*. Faut-il les croire ? « La beauté des fleurs, dit Castiglione, porte témoignage de la bonté des fruits, et la même chose intervient dans les corps, comme on le voit par les physionomistes qui, au moyen du visage, découvrent même les mœurs et parfois les pensées des hommes... » Ainsi, à mesure que son double naissait sous les doigts du peintre, il pensait qu'un nouveau trait de son signalement moral était envoyé à la postérité.

Un visage est une biographie écrite par la Nature. Le peintre, qui fait un portrait, transcrit cette biographie comme il ferait le texte d'une langue inconnue : il en recopie les signes, sans trop savoir ce qu'ils veulent dire. A nous de les déchiffrer. Assurément, notre science sur ce point n'est guère plus avancée que celle des peintres du XVIe siècle : elle est bien faible et bien incomplète, ou, pour mieux dire, elle n'existe pas, mais, ici, le document est parfait. Ce portrait de Castiglione est un livre ouvert. Chaque passant y lit, sans un instant d'hésitation, les mêmes choses : une âme mesurée, bienveillante et fidèle, une sensibilité sereine, la mélancolie des êtres trop bons que l'injustice indéfiniment étonne, de l'élévation sans rien d'austère, ni de mystique, de la volonté sans rien de tendu. Se trompe-t-il ? La vie de Castiglione va nous le dire.

II. — UNE VIE

Le grand trait de cette vie est la fidélité. Né à quelques kilomètres de Mantoue, le 6 décembre 1478, près de Marcaria, dans le vieux château de Casatico, sur l'Oglio, d'une ancienne famille milanaise établie d'abord à Milan au service des Visconti et des Sforza, et passée à Mantoue au service des Gonzague, Castiglione avait été élevé dans cette tradition : servir. Il était naturel que ce fût les Gonzague. Son père Cristoforo Castiglione avait été blessé grièvement à Fornoue, aux côtés du marquis Gonzague, en combattant les Français, sa mère était une Gonzague d'une branche cadette. Pourtant, dans son jeune âge, il alla d'abord à Milan, apprendre les belles manières à la Cour de Ludovic le More. Il était, là, cette nuit terrible, une nuit digne des lamentations de Bossuet, où la jeune duchesse Béatrice d'Este mourut subitement, emportant avec elle tout l'espoir et la joie et la fortune des Sforza. Puis il revint à Mantoue, se mettre au service de son seigneur naturel, le marquis Gonzague, qui l'occupa à la guerre. Car Balthazar était homme d'épée comme tous ceux de sa lignée, et il avait appris les armes avec le meilleur maître du temps, Pietro Monte, en même temps que le grec avec le meilleur helléniste, Chalcondylas. Longtemps il tint la campagne, dans le Napolitain, avec les Français, contre Gonzalve de Cordoue. C'est la partie la plus belliqueuse de sa vie.

Mais un beau jour, le marquis Gonzague le cède, en bonne et due forme, à son beau-frère le duc d'Urbino, Guidobaldo, qui fait de lui un diplomate. Il part pour Londres, en ambassade auprès de Henri VII, dont il cherche à gagner le cœur avec des chevaux barbes de Mantoue et un tableau de Raphaël. Guidobaldo mort, il reste au service de son successeur, Francesco Maria della Rovere, le neveu du pape Jules II, et le voilà, de nouveau, homme de guerre, servant dans l'armée papale, piétinant dans les tranchées devant Mirandola. Léon X ayant remplacé Jules II sur le trône pontifical, il se remet à négocier pour conserver à son duc les bonnes grâces du nouveau pape, quitte sa cuirasse et redevient l'humaniste ou l'artiste qui plaît aux Médicis.

Il ne leur plaît pas tant, cependant, qu'il puisse les empêcher

de bouleverser le duché qu'il représente. Ce malheureux petit État d'Urbino semble une coquille de noix, ballottée par tous les orages, à la suite de la barque de Saint-Pierre. Quand le Pape est un Borgia, Urbino est confisqué par César Borgia; quand le Pape est un della Rovere, Urbino est gouverné par Francesco Maria della Rovere; quand le Pape est un Médicis, Urbino passe aux mains de Lorenzo de Médicis, le fameux *Pensieroso* de Michel-Ange, qui, de son vivant, ne pensa jamais à rien. Naturellement, en aucun cas, on ne demande aux gens leur avis, et ceux que Castiglione prodigue au Saint-Siège ne sont pas écoutés. Alors, ne pouvant plus servir utilement son dernier maître, le fidèle Mantouan retourne à son ancien seigneur, le marquis Gonzague, vieilli et revenu à de meilleurs sentimens. D'ailleurs, il n'a jamais cessé d'être aux ordres de la marquise de Mantoue, Isabelle d'Este, et quand le héros de Fornoue vient à mourir, il reste au service de son fils, Federico, et retourne à Rome pour le représenter auprès du Pape.

Ce n'était pas une sinécure. Les fonctions d'ambassadeur d'un petit État à Rome, en ce temps-là, ressemblaient beaucoup à celles d'un député de nos jours, à Paris, représentant une circonscription rurale : il s'agissait bien moins de traiter, de puissance à puissance, que de solliciter avec fruit, d'intriguer avec zèle, de dériver sur la terre d'élection le flot des grâces, — grâces spirituelles et temporelles, intérêts étrangement mêlés de la terre et du ciel. Castiglione n'y manque pas. Il parvient à faire donner à son maître la charge de capitaine général de l'Église ; il travaille pour que l'oncle de Federico, le cardinal Sigismondo Gonzague, soit pape, à la mort de Léon X, et pour que son ancien maître Francesco Maria della Rovere, enfin revenu dans ses États d'Urbino, soit placé, aussi, à la tête des troupes de Florence. Ainsi, dans la grande tempête du XVIe siècle et au milieu de ces courans alternatifs qui poussent dans tous les sens la politique italienne, il a toujours la même boussole : l'intérêt des Gonzague et de leurs parens ou alliés les plus proches : les ducs d'Urbino.

Cette constance le désigne. Tout le monde voudrait l'avoir ou le retenir à son service. Le pape Clément VII finit par l'emporter : il se le fait céder par le marquis de Mantoue et l'envoie, comme nonce en Espagne, auprès de Charles-Quint. Il n'est pas sûr que l'Empereur, lui-même, ne cherche pas à

l'enlever au Pape et à se l'attacher. En tout cas, il le comble de faveurs, et Castiglione vient d'être nommé évêque d'Avila quand il meurt, en 1529, juste à temps pour ne pas voir une petite fille de sa ville épiscopale donner un démenti à sa théorie du *Cortegiano*, que « l'on ne voit pas qu'une femme ait jamais connu les ravissemens de l'extase que procure l'amour divin, comme saint Paul, ni reçu les stigmates, comme saint François d'Assise... » Ainsi, vu de l'extérieur et au premier abord, l'homme à la grande barrette nous apparaît comme une espèce de condottière de la diplomatie, passant du service d'un prince au service du prince voisin, et du service du voisin à celui du Pape, cédé par l'un à l'autre, à demi par courtoisie, à demi par force, choyé par chacun et demeurant fidèle à tous.

Il nous apparaît, ensuite, comme un témoin merveilleusement installé pour ne rien perdre du spectacle de l'Histoire. Et quel spectacle ! Luther, Charles-Quint, César Borgia, quels acteurs ! Sans doute, la pièce que joue l'humanité est toujours, un peu, la même, mais on arrive souvent le jour des doublures. Castiglione, lui, était là quand débutèrent ces artistes tels qu'on peut dire qu'ils ont, de toutes pièces, créé leurs rôles. Il était là, auprès de Louis XII, à Milan, au milieu de tous les ennemis et des victimes de César Borgia, lorsque César lui-même apparut, sur un cheval de poste, tout poudreux de la route, se précipita vers le roi de France et, par sa faconde et son enjouement, le conquit à sa cause. Il était là, quand Jules II, vieux, furieux et goutteux, brûlant d'ardeur belliqueuse, en plein hiver, tout blanc de barbe, de robe et de neige, entra par la brèche dans Mirandola. Il était de cette partie de chasse, à Corneto, où l'on vit Léon X botté, à cheval, en justaucorps blanc, suivi de ses cardinaux en justaucorps rouge, courir le sanglier et planter la bannière de saint Pierre au centre même de la chasse miraculeuse. Et quand le même Léon X abandonnait sa loupe et ses miniatures, pour lire et relire, le front souligné par l'inquiétude, le nouveau livre d'un certain « Frère Martin, » Castiglione le vit. Enfin, il se trouvait là, lorsque Charles-Quint, apprenant la prise de Rome, se mit d'abord à sourire, ensuite à pleurer et, plus tard, lorsque l'Empereur envoya un cartel à François Ier, c'est Balthazar qui fut désigné comme second. On a pu, à d'autres époques, être témoin de choses plus grandes : on ne l'a jamais été de choses plus pittoresques, dans des décors de

nature plus expressifs ou aménagés par des artistes de plus de génie.

Le spectacle est fort divers. Un jour, ce sont les *courses*, auxquelles prennent part les chevaux barbes de Mantoue. Castiglione écrit au marquis Federico :

J'ai donné l'ordre à Zuccone d'engager, à la fois, les deux chevaux de Votre Excellence pour la première course, de telle sorte que, si l'un finissait mal, l'autre prît sa place. Au départ, le cheval gris Serpentino dépassa tous les autres et tint la tête pendant environ la moitié de la longueur de la piazza, lorsqu'ils atteignirent le Campo di fiore. L'alezan était le second, mais comme Zuccone avait dit au jockey de ne pas le presser avant d'être arrivé à la rue du Borgo, il laissa un cheval du cardinal Petrucci le dépasser. Le gris tenait bien toujours la tête, mais en arrivant au cloaque, son cavalier fut démonté par quelque accident incompréhensible, sans que personne l'eût touché. Malgré cela, le cheval ne s'arrêta pas et demeura en tête jusqu'au but. Au pont, l'alezan était troisième, et il aurait aisément gagné, mais il prit peur à la vue d'un cavalier masqué dans la foule et lui détacha une ruade. Le jockey fut projeté lourdement sur le sol, assez sérieusement blessé, et il n'a pas encore repris connaissance. Un cheval de Campo San Piero était juste derrière le gris de Votre Excellence, et quoique ni cette bête, ni celle du cardinal Petrucci ne l'aient dépassé, c'est celui-là qui a eu le Palio, parce qu'il n'est pas accordé à un cheval sans cavalier. Votre Excellence n'avait pas de cheval au Corso de' Turchi, et le Palio fut donné à un gentilhomme de Padoue, nommé Berardo. Dans la course des jumens, le cheval de Votre Excellence est arrivé premier, et celui de l'archevêque de Nicosia second. Ils ont couru dans cet ordre jusqu'au Borgo, où le cheval de Votre Excellence a dépassé de plusieurs longueurs, et a atteint le Palio avant que celui de Nicosia fût aux fontaines. Mais juste comme le page allait toucher le Palio, un archer du Bargello s'est trouvé sur son chemin, de telle sorte que le garçon n'a pas pu le toucher et le page de Nicosia est arrivé, l'a touché le premier, et c'est à lui qu'a été donné le Palio. J'étais au Castello et je n'ai pu comprendre ce qui s'était passé, jusqu'à ce que le messager que j'avais envoyé fût revenu. Les Palii furent apportés à Sa Sainteté et je lui expliquai ce qui était arrivé, aussi bien qu'au gouverneur et au sénateur, et aucun ne contesta que nous eussions été très mal partagés. J'étais résolu à réclamer le Palio, mais le gouverneur a dit au Pape qu'il tombait sous le sens que quiconque avait touché le Palio le premier devait l'avoir, mais que l'homme qui s'était trouvé au travers du chemin devait payer pour tout le monde. Après beaucoup de discussions, l'archer qui était en faute a été jeté en prison, et le sénateur et le gouverneur ont promis qu'il ne serait pas élargi avant que nous ayons gagné un Palio exactement semblable à celui qu'il nous a empêché d'avoir. J'ai demandé, au surplus, qu'il fût pendu, ou envoyé aux galères, ou, au moins, qu'il lui fût donné quatre ou cinq tours de corde (1)...

(1) Cité par Julia Cartwright dans *Baldassare Castiglione, the perfect courtier, his life and letters*, vol. II. — Ce trait de cruauté, le seul qu'on puisse trouver

Une autre fois, c'est un conclave :

J'ai écrit à Votre Excellence, que les cardinaux sont entrés au conclave vendredi dernier, l'opinion commune étant qu'ils feraient un Pape sans tarder, d'autres pensant, au contraire, qu'il leur faudrait quelque temps pour cela. Maintenant, je dois vous informer que, jusqu'à ce moment, dix heures du soir du dernier jour de l'année, autant que nous en soyons informés, nous n'avons pas encore un Pape. Il est vrai que plusieurs bruits nous sont parvenus s'accordant avec les craintes ou les espérances de la foule, car, en dépit de toutes les précautions prises pour garder secret le conclave, je ne pense pas qu'il soit possible d'empêcher certaines des choses arrivées à l'intérieur des murs de transpirer à l'extérieur et, en ce moment, on suppose généralement que Mgr Farnèse sera nommé. S'il en est ainsi, Votre Excellence l'apprendra immédiatement et je pense qu'il sera bienveillant et aimable pour votre personne.

Aujourd'hui, est survenue une chose qui s'est présentée très rarement jusqu'ici : c'est que les portes du conclave ont été ouvertes en grande cérémonie et avec beaucoup de respect. Les cardinaux sont tous venus aux portes et y ont frappé, pour informer les évêques (il s'agit des huit archevêques ou patriarches gardiens de la porte de la Rota par où l'on passait aux membres du Conclave leur nourriture) que Mgr Grimani était en danger de mort et les priant d'ouvrir les portes. En conséquence, furent appelés les ambassadeurs, desquels il n'y avait d'autre que l'ambassadeur du Portugal et moi; les portes furent ouvertes et nous vîmes tous les cardinaux, avec des torches à la main, car le lieu était très sombre. Alors, Mgr Santa Croce, en qualité de doyen du Sacré-Collège, nous dit que Mgr Grimani était en péril de mort, comme les médecins en avaient prêté serment et pria les ambassadeurs d'informer leurs princes que les portes avaient été ouvertes pour cette seule raison et que les choses allaient à leur ordinaire et qu'ils comptaient faire leur devoir point par point. Mgr de Como confirma ce dire et alors Mgr Grimani fut emporté dans une chaise et le conclave fut referré de nouveau. Je crains que Sa Révérence ne meure tout de même, car elle semble très mal. Peut-être demain saurons-nous qui est le Pape. — Rome, le dernier jour de 1521 (1).

Ce témoin universel est un universel acteur. Ce ne sont pas seulement ses dons d'observation qui lui servent, ses yeux qui sont ouverts; toutes ses qualités jouent. On n'imagine pas, en aucun autre temps, un homme si complet, beau à voir de tant de côtés. La « spécialisation » est devenue, de nos jours, une manière de dogme. Un homme, qui s'adonne à plusieurs

dans toute la vie et toute la correspondance de Castiglione, est tellement contraire à ce qu'on sait de sa physionomie, qu'il n'est pas impossible que ce soit un trait de justice et que la conduite de l'archer, en cette occasion où de gros intérêts étaient engagés, ait été volontaire et préméditée.

(1) Serassi, *Delle Lettere del Conte Baldassare Castiglione*. Padova, 1769-1771.

arts ou sciences et ne consent point à s'amputer de toutes ses facultés, moins une, excite une incurable méfiance. Celui, au contraire, qu'on trouve obstinément fermé à toute notion étrangère à son métier, inspire aux bons esprits le respect qu'ont les Hindous pour le fakir. Car un spécialiste est comme un homme qui ne ferait qu'un geste, toujours le même. Quand on n'a plus besoin de ce geste, on n'a plus besoin de lui. Mis au milieu des autres hommes, aux mouvemens moins parfaits, mais plus variés, il leur fait l'effet d'un automate et, quoique supérieur en un point, il paraît, dans son humanité totale, inférieur. L'homme, au contraire, frotté de connaissances multiples, entraîné à des arts et à des sports divers, pouvant ainsi rendre, tour à tour, les différens services que la société attend de lui, a toujours été préféré par le « monde, » en même temps que prenant, tour à tour, les différentes attitudes que suggère l'âme humaine, il apparaît, aux amateurs d'âmes, plus « esthétique. » En Castiglione, on trouve un exemple parfait de cet homme sociable, celui à qui rien d'humain n'est étranger et qui doit être tel pour s'harmoniser avec son temps. Commander une impression aux Manuce et une armure aux Missaglia, régir une écurie de courses et dicter des sujets pour les fresques des *Stanze*, emmener cinquante lances à la guerre et composer le prologue d'une comédie, donner le plan d'un pigeonnier ou d'un décor de théâtre, déterrer, sous la Rome des Papes, la Rome des Empereurs, et puis s'en aller en mission à Londres ou à Madrid, — tout cela c'est, chez un homme de cette époque et de ce rang, non pas dilettantisme et passe-temps original, mais obligations de sa charge ou services requis de ses talens.

L'équilibre de ses traits ne nous trompe donc pas. Nous n'avons pas, devant nous, ce qu'on appelle communément un « grand homme, » parce qu'il n'y a rien en lui d'excessif, et que la grandeur ne paraît chez un homme, comme dans un édifice, que par quelque disproportion entre ses différentes parties. Mais nous avons un homme complet et faisant tout avec grâce, un modèle d'équilibre parmi des esprits fort instables et de suite dans des conjonctures fort embrouillées.

Pourtant, il y a, dans ce masque parfaitement ordonné, quelque chose qui attire plus que tout le reste : ce sont les yeux. Castiglione les croyait révélateurs du fond des êtres. Dans le *Cortegiano*, il leur dédie ce couplet :

Fidèles messagers, ils portent l'ambassade du cœur. Souvent, ils montrent la passion, qui est au dedans, avec une efficace plus grande que la langue propre, que les lettres ou autres messages, de manière que non seulement ils découvrent les pensées, mais souvent embrasent d'amour le cœur de la personne aimée. Car ces vifs esprits qui sortent par les yeux, pour être engendrés près le cœur, entrant pareillement dedans les yeux esquels ils tendent comme la flèche au but, naturellement pénètrent jusques au cœur, comme en leur demeure et, là, se confondent avec ces autres esprits et avec cette très subtile nature de sang qu'ils ont avec eux, infectent le sang proche du cœur où ils sont parvenus et le réchauffent et le font semblable à eux, propres à recevoir l'impression de l'image qu'ils ont portée quant à eux ; au moyen de quoi, allant peu à peu et retournant, ces messagers, par ce chemin des yeux au cœur, et reportant l'amorce et le fusil de beauté et de grâce, allument, par le vent du désir, ce feu qui est si ardent et ne cesse jamais de brûler...

Interrogeons-les donc pour pénétrer un peu plus avant dans cette âme. Leur réponse est fort mélancolique. Ils sont bienveillans, mais tristes ; clairs et baignés de lumière bleue, mais humides, comme lavés de larmes, trop tendres pour ne pas être blessés, en même temps qu'amusés, de tout ce qu'ils reflètent. Il nous faut donc chercher, dans cette vie, autre chose que les faits publics et les paroles officielles, les succès apparens, le masque envié de tous. Comparé à ses contemporains, Castiglione peut passer pour « un homme heureux; » il n'a été ni assassiné, ni jeté dans un cul-de-basse-fosse, ni positivement exilé, ni ruiné par la guerre civile, ni attristé par beaucoup de pertes très proches et, au total, les causes qu'il a défendues ont fini par triompher, même de son vivant, — ce qui est le suprême bonheur pour l'homme d'action. Des ennemis, il en a eu juste assez pour se rendre à lui-même le témoignage qu'il ne passait point inaperçu des méchans et des sots, — et ses amis étaient innombrables. Mais les choses prennent la couleur des âmes où elles tombent et comme on a dit qu'il n'y a pas de maladies, mais seulement des malades, on peut dire, en une certaine mesure, qu'il n'y a pas de malheur, il n'y a que des malheureux, — et Castiglione en était un. Il n'avait pas ce robuste scepticisme et cet énorme appétit du succès qui sauvaient l'Arétin, le gros majordome barbu que nous voyons en face de lui, dans les *Noces de Cana*. Le brillant de sa destinée ne l'empêchait point de ressentir toutes les douleurs qui passaient sur l'Italie, en ce terrible XVIe siècle où il vécut, et, malgré son égalité d'âme, on les devine çà et là.

D'abord, la douleur patriotique. Elle se cache le plus possible, se tait, mais le ronge sans cesse. Parfois, un mot la trahit. Un jour, c'est à propos du costume. Il se plaint de le voir toujours imposé aux Italiens par les étrangers, tantôt par les uns, tantôt par les autres. L'invasion de son pays par les modes des « grandes puissances » lui paraît le signe d'une autre invasion, *augurio di servitù :* « Il n'est pas de nation qui n'ait fait de nous sa proie et, si peu qu'il leur reste encore à prendre, elles ne cessent pas de rapiner. Mais je ne veux pas parler de sujets pénibles... » dit Federico Fregoso, dans le *Cortegiano.* C'est tout... Une autre fois, c'est à propos de la prédominance donnée par les Italiens aux Lettres sur les Armes : « Avec tout leur savoir littéraire, les Italiens ont montré peu de valeur dans les armes depuis quelque temps ; mais il serait plus honteux encore pour nous de publier le fait, que pour les Français de ne pas savoir les Lettres... Le mieux est de passer sous silence ce qu'on ne saurait rappeler sans douleur... » Et il passe à un autre sujet. L'auteur du *Cortegiano* est, dans toute la force du terme, ce que M. Paul Bourget appelle « le moment intellectuel d'une race de guerre ; » mais le « moment » n'oublie pas la « race. » Lorsque l'humaniste, se promenant dans Rome, écrit ces vers qu'a traduits notre Du Bellay :

Sacrez costaux, et vous sainctes ruines,
Qui le seul nom de Rome retenez,
. . . . . .
Las, peu à peu cendre vous devenez,
Fable du peuple et publiques rapines !
. . . . . .
Tristes désirs, vivez donques contens :
Car si le Temps finist chose si dure,
Il finira la peine que j'endure (1).

C'est le soldat et le patriote, au fond, qui se plaint. Et la

(1) Joachim du Bellay, *les Antiquitez de Rome*, VII, *passim.* — Voici le texte de Castiglione :

Superbi colli, e voi sacre ruine,
Che'l nome sol di Roma anchor tenete ;
. . . . . .
In poco cener pur converse sete
E fatte al vulgo vil favola al fine.
. . . . . .
Vivrò dunque fra miei martir contento,
Che se'l Tempo da fine a ció ch' è in terra
Darà forsi anchor fine al mio tormento.

vraie ruine qu'il pleure n'est pas faite, seulement, de marbres écroulés.

Il y a, aussi, les embarras domestiques de la vie. Trop grand seigneur pour ne pas faire de dettes et d'honnêteté trop bourgeoise pour n'en pas souffrir, l'ambassadeur du duc d'Urbino et du marquis Gonzague gémit d'être, sans cesse, obligé de demander de l'argent à sa vieille mère, demeurée à Casatico, parmi ses valets de ferme. Et il ne souffre pas moins de recevoir d'elle, sans cesse, des lettres comme celle-ci, qu'il faut lire devant son portrait, au milieu du Salon Carré, pour découvrir quelle armature précaire soutenait ces somptueux décors de la Renaissance :

Francesco Piperario demande à être payé chaque jour et avec raison, mais je ne sais comment le satisfaire. J'ai vendu plusieurs chargemens de grains, mais le prix baisse tous les jours et la dépense de chars et de chevaux est considérable. J'ai beaucoup d'ennuis avec nos paysans pour le charriage de ce grain. J'avais consenti à payer la moitié de la dépense du voyage jusqu'à Desenzano, qui n'est pas plus loin que Mantoue. Mais ils ne veulent point entendre parler de cela, disant qu'il leur faudrait acheter leur manger et passer la nuit hors de chez eux, ce qui coûterait plus que d'aller à Mantoue, et déclarant que les pierres de la route abîment leurs charrettes, avec beaucoup d'autres récriminations. De sorte que, pour cette raison et beaucoup d'autres, je désire ardemment que tu sois à la maison. Mais je sais à quel point est vain ce désir de retour !...

A la lecture de semblables plaintes, le hobereau provincial qu'il était resté, par bien des côtés, renaissait, un instant, sous l'humaniste cosmopolite. Il revoyait le vieux manoir, la rivière avec le moulin, les voisins processifs, les serviteurs dévoués, les paysans madrés, les aspects familiers de son enfance. L'arbre se sentait tiré par ses racines. Puis, il oubliait tout cela dans une conversation avec Pietro Bembo ou Bibbiena. Il lui en restait seulement une teinte de mélancolie.

Plus profondément encore, au cœur, il portait la mélancolie d'une solitude sentimentale. Elle ne se dissipa que quelques années. Tout le monde le voulait marier, comme il arrive aux gens que le mariage ne tente guère. Il ne s'y refusait pas, laissait faire les marieurs, suivait d'un œil amusé leurs manigances et, peu à peu, rien que par l'effet du temps, les échafaudages s'écroulaient le plus naturellement du monde. Il dut successivement épouser une Médicis, une Martinengo, une Visconti, une Boiardo, une Stanga, une Cavalieri, une Correggio, une Borro-

meo, une Trivulzio, une Rangone, d'autres encore, tant et si bien qu'on a pu écrire tout un livre sous ce titre : *Les candidatures nuptiales de B. Castiglione.* Enfin, cette conspiration de toute l'Italie pour son bonheur aboutit, lorsqu'il avait trente-huit ans, à lui faire épouser une fille qui en avait à peine quinze, une certaine Ippolita Torelli, dont le père, le comte Torelli de Montechiarugo, avait fait métier de condottière, et dont la mère avait cru devoir assassiner son premier mari, dans son lit, durant son sommeil.

Castiglione ne s'effraya nullement de cet atavisme, et il eut raison. Ce fut un mariage délicieux. On en parla jusque dans les couvens : « Je me réjouis avec vous, ma sœur, en pensant que vous épousez un si noble cavalier que messire Balthazar, écrivait à la fiancée une religieuse du *Corpus Christi;* un homme dont on parle, aujourd'hui, comme au-dessus de tous les autres pour son talent et pour son charme, aussi bien que pour sa beauté. » Ce n'est pas qu'ils fussent souvent ensemble. Comme Balthazar était à Rome à défendre les intérêts de son maître, tandis qu'Ippolita restait à Mantoue, dans le vieux palais familial, tout occupée de ses enfans nouveau-nés, le ménage vivait séparé : il n'en était que plus tendrement uni. Elle lui écrivait : « Je n'ai envie de rien que de vous revoir, et quand je pense qu'il me faut vivre quinze jours sans vous, c'est comme si quinze épées me perçaient le cœur. » Il lui écrivait :

Si vous avez été, ma chère épouse, dix-huit jours sans lettre de moi, je n'ai certainement pas été quatre heures sans penser à vous. Et depuis lors, vous devez avoir reçu quantité de lettres de moi, par où j'ai fait amende honorable pour le passé. Mais, en vérité, vous êtes bien plus dans votre tort que moi, car vous ne m'écrivez que lorsque vous n'avez rien d'autre à faire. Il est vrai que votre dernière lettre est fort longue, Dieu merci! Vous dites de me faire dire par notre comte Ludovico à quel point vous m'aimez. Je pourrais aussi bien vous dire de demander au Pape combien je vous aime, car certainement tout Rome le sait et chacun me dit que je suis triste et préoccupé parce que je ne suis pas avec vous. Je n'essaie pas de le nier et tout le monde souhaite que je vous envoie chercher, à Mantoue, et amener ici auprès de moi à Rome. Réflechissez et dites-moi si vous avez envie de venir. Dites-moi, plaisanterie à part, s'il est quelque chose, à Rome, dont vous ayez envie. et je ne manquerai pas de vous l'apporter. Mais je voudrais savoir ce qui vous plairait le mieux, parce que j'arriverai un beau matin, au moment où vous vous y attendrez le moins et je vous trouverai encore au lit, et vous me déclarerez que vous étiez en train de rêver de moi, de quoi il n'y aura pas un mot de vrai! Je ne peux encore vous dire quel jour je quitterai Rome,

j'espère que ce sera bientôt. En attendant, ne m'oubliez pas, aimez-moi et croyez que je ne vous oublie jamais et que je vous aime infiniment, plus que je ne pourrais le dire, et que je me recommande à vous de tout mon cœur.

Rome, le dernier jour d'août 1519 (1).

Il devait la revoir, mais bien peu. Un an plus tard, c'est-à-dire après quatre ans de mariage seulement, étant à Rome de nouveau, il reçut d'elle une lettre lui annonçant qu'elle venait d'accoucher, s'excusant que ce fût d'une fille et ajoutant qu'elle était un peu malade. — « Je voudrais savoir si elle a des yeux bleus ? » répondit notre diplomate. Mais elle ne reçut pas cette réponse : elle était morte. Ce fut une grande anxiété, à la cour de Mantoue, chez Isabelle d'Este et son fils, de savoir comment on avertirait le pauvre mari, absent et amoureux, là-bas à Rome, occupé à verser des larmes littéraires sur les ruines de l'antiquité, lorsque son foyer, tout neuf, s'écroulait avec son bonheur. On finit par décider qu'on enverrait un messager au cardinal Bibbiena, son intime ami, pour le charger de graduer la nouvelle. Le messager arriva, un beau soir d'août, tandis que Castiglione était à souper, à discourir, joyeux ; — peut-être, cependant, avec cette nuance de mélancolie qui ne devait guère le quitter, puisqu'elle persiste au moment le plus heureux de sa vie, dans son portrait. Bibbiena, s'étant consulté avec le cardinal Rangone, décida de ne pas troubler cette soirée et ne remit à Castiglione qu'une lettre d'affaires du marquis Federico Gonzague. Le lendemain, seulement, les deux cardinaux, accompagnés du capitaine de la garde pontificale, Annibal Rangone, vinrent porter à Balthazar le triste message. La douleur de l'humaniste fut navrante. Et ces hommes, qui avaient vu tant de tragiques spectacles, le plus souvent les yeux secs, pleurèrent en le voyant pleurer, tant il est vrai que les événemens ne prennent toute leur amplitude d'impression sur nous qu'en passant par une âme humaine. Pour lui, il devait toujours porter le deuil de son court bonheur. Il errait dans Rome comme une âme en peine. Il finit par aller chercher des consolations auprès du Saint-Père. Il ne fut pas déçu. Le Pape l'invita à chasser à courre.

Il devait, enfin, dans les dernières années de sa vie, porter la mélancolie d'une ruine plus grande encore : celle de sa poli-

(1) Serassi. *Delle Lettere del Conte Baldassare Castiglione.* Padova, 1769-1771.

tique, comme nonce du Pape à la Cour de Charles-Quint. Nous pouvons assez mal nous faire une idée de la diplomatie à cette époque. Si enclins que nous soyons à déclarer notre diplomatie moderne instable et impuissante, nous avons l'habitude, aujourd'hui, de systèmes d'alliances suivis pendant de longues années, parfois un quart de siècle, et lorsqu'ils viennent à changer, ce n'est que par des conversions savantes, lentes et graduées. Au XVIe siècle, c'étaient des tête-à-queue brusques, qui désarçonnaient le cavalier. Les négociations étaient, d'ailleurs, traversées par des incidens violens que nul ne pouvait prévoir, la discipline moderne étant quelque chose d'à peu près inconnu dans les armées de ce temps, et chacun bataillant ou bien, au contraire, traitant de son côté. Il faut lire, dans le bel ouvrage de Julia Cartwright sur Castiglione, le résumé de cette carrière de diplomate pour se faire une idée de son infinie complexité (1). Placé entre le Pape et l'Empereur, dont il était également aimé et admiré, mais qui ne s'aimaient guère et ne s'admiraient point l'un l'autre, Castiglione passait son temps à raccommoder ensemble ces deux « moitiés de Dieu ; » — ouvrage ardu, pointilleux, arachnéen au possible. Il y travaillait depuis trois ans, lorsque la politique de Clément VII, échappant à ses conseils, et s'engageant dans d'inextricables contradictions, aboutit à la catastrophe qui, par choc en retour, devait le tuer.

Le sac de Rome, en 1527, fut une date : — une de ces dates qui coupent un siècle en deux, un signet rouge dans l'amas confus des feuillets de cette histoire, quelque chose comme la date 1870-1871 dans notre Europe du XIXe siècle. Elle atterra l'univers, elle lui fit horreur, bien plus que n'avait fait la prise de Constantinople. La prise de Constantinople, ç'avait été la mort d'un vieillard affaibli, depuis longtemps diminué, une fin attendue d'heure en heure. La prise de Rome, c'était le coup de foudre qui frappe, en pleine jeunesse, un organisme éclatant de vigueur, qui prouve que nul n'est à l'abri, et, par là, épouvante tous les autres. C'était, aussi, un des brusques retours de la barbarie primitive, ruinant la ville du monde où la civilisation et l'humanisme avaient entassé le plus de trésors. La prise de Rome avait, sans doute, été voulue par l'Empereur, mais non pas

(1) *Baldassare Castiglione, the perfect courtier, his life and letters*, 1478-1529, by Julia Cartwright (Mrs Ady), 2 vol. Londres, 1908.

du tout ce qui l'avait suivie. La soldatesque avait entièrement échappé à ses chefs et fait trembler les vainqueurs presque autant que les vaincus. Ressemblance de plus avec les derniers sur sautsde la Commune, car il semble bien que ce soit le même géant, endormi et enchaîné, l'Atlante populaire, qui se réveille, de loin en loin, secoue l'entablement où les Dieux vivent, aiment, jouent, luttent, se divertissent, puis reprend pour longtemps, parfois pour des siècles, sa pose immobile et courbée.

Nul n'en fut frappé au cœur comme Castiglione, car s'il était au monde un homme chargé d'empêcher cette catastrophe, c'était lui, et il ne l'avait pas empêchée. Et, non seulement il ne l'avait pas empêchée, mais il l'avait prévue, ce que Clément VII ne pouvait lui pardonner; car les prophètes de malheur, toujours antipathiques, le deviennent encore bien davantage quand l'événement leur donne raison. Pourtant, l'activité du diplomate ne se ralentissait pas. Dès la nouvelle du sac de Rome et de la captivité du Pape, il avait suscité des manifestations du clergé espagnol en faveur de son maître et dépêché à celui-ci un exprès pour le rassurer. Clément VII une fois hors de danger, il prenait sa bonne plume de polémiste pour défendre la Papauté et le pouvoir temporel contre les attaques des disciples d'Érasme et, même dans la catholique Espagne, pour dénoncer un luthérianisme latent. Il réussissait enfin. L'entente était renouée entre les deux souverains, le départ de Charles-Quint pour l'Italie était décidé. Le long effort de Castiglione recevait donc sa récompense et aussi son désintéressement, car, dans un sentiment de dignité bien rare à cette époque, il avait refusé toutes les faveurs de l'Empereur jusqu'au jour où la paix, et une paix honorable pour le Pape, eût été conclue. Mais la trace laissée par l'épreuve était trop profonde pour s'effacer. Il ne se connaissait pas heureux. Dans une lettre, en latin, adressée à son fils, et qui devait être son testament, il lui cite mélancoliquement, ces vers de Virgile :

Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem;
Fortunam ex aliis...

qui, selon lui, résumaient sa vie.

Une dernière cause de mélancolie, la plus grande à partir d'un certain âge, était l'absence de ceux qu'il avait aimés. On mourait jeune à cette époque, les groupemens d'affinités se

défaisaient vite ; pour être heureux au XVIe siècle, il fallait aimer peu ou bien oublier beaucoup. Castiglione ne parvenait pas à oublier les figures qui avaient enchanté sa jeunesse, à la Cour d'Urbino, les compagnons d'armes tombés héroïquement, face à l'ennemi ou dans les guet-apens, les philosophes aux dialogues subtils, les artistes aux enthousiasmes naïfs, les femmes, surtout, celles-là mêmes dont le sourire, vieux de quatre cents ans, éclaire encore les musées de France et d'Italie. « Tant de mes amis et de mes maîtres m'ont laissé seul, dans cette vie, comme dans un désert désolé!... » disait-il. Rien, dans le monde nouveau qui surgissait autour de lui, ne lui semblait valoir ce qui avait disparu. Jeune, il s'était bien diverti aux dépens des vieilles gens qui disaient : « Ah! si vous aviez connu le duc Borso! Ah! si vous aviez entendu Piccinino! » et il avait soupçonné que ces gens pleuraient moins les mérites du duc Borso que leur propre jeunesse... Mais il vient un jour où chacun de nous, sans trop s'en apercevoir, se met à dire : « Ah! si vous aviez connu le duc Borso! » ou, encore, comme le vieux Nestor, au premier chant de l'*Iliade :* « Non, je n'ai jamais vu et je ne verrai jamais des hommes tels que Pirithoüs, Dryas, Cenée, Exadius, Polyphème!... » Plus qu'aucun autre, Castiglione avait le culte des souvenirs, cette nostalgie de tout ce qui a disparu de soi-même avec ceux qu'on aimait. Sans cesse, au milieu des bruits du monde, il se prenait à prêter l'oreille, à regretter ce que le poète appelle :

La chère inflexion des voix qui se sont tues ;

il voulait les entendre, encore une fois, avant de mourir et comme elles demeuraient muettes, pour se donner une illusion consolatrice, lui-même, il les fit parler. Il publia le *Cortegiano*.

III. — UN LIVRE

Ainsi, le *Cortegiano* n'est pas un livre ; c'est un homme, un homme nourri de beaucoup de livres, il est vrai, mais plus encore d'expérience, de faits, de spectacles vus de ses propres yeux, mis à leur plan et fondus avec ce recul des années, cette patine du temps que ne connaît guère la littérature moderne. Il s'est écoulé vingt et un ans entre sa première idée, en 1507,

et sa publication, en 1528. Balthazar y pensa toute sa vie, y travailla, y revint, le retoucha, le montra à ses amis, puis à tout le monde, et, l'ayant donné à tout le monde, il mourut (1).

Le succès fut immense et les éditions se succédèrent rapidement dans toutes les langues. Avant d'être publié, le *Cortegiano* était déjà célèbre ; il avait couru, manuscrit, sous le manteau ; on avait commencé à le copier çà et là, et c'est même cette circonstance qui décida Castiglione à le publier officiellement, « aimant encore mieux, disait-il, le voir sortir imparfait de sa main, que mutilé par les copistes. » Il était alors en Espagne. Il écrivit à son serviteur, un certain Cristoforo Tirabosco :

J'ai envoyé mon livre à Venise pour être imprimé par les imprimeurs d'Asola. Le livre a été mis entre les mains du Magnifique Jean-Baptiste Ramusio, secrétaire de la Seigneurie de Venise, et Sa Magnificence parlera aux imprimeurs pour leur donner tous les ordres nécessaires dans la matière. J'écris à Venise pour dire que l'ouvrage doit être tiré à mille trente exemplaires et que je compte payer la moitié des dépenses, parce que de ces mille, cinq cents doivent m'appartenir. Les trente exemplaires supplémentaires seront tous ma propriété et doivent être tirés sur papier de luxe, aussi uni et beau que possible, en somme le meilleur qu'on pourra trouver à Venise.

Au reçu de ma lettre, vous devez tout de suite aller à Venise trouver le Magnifique Ramusio et lui donner la lettre ci-incluse, qui lui dit que vous êtes mon serviteur et que vous avez des ordres pour conclure tout ce que Sa Magnificence décidera touchant le prix de la publication. Voici ce que vous aurez à fixer. Avant toute chose, le papier de luxe pour les trente exemplaires. Vous vous mettrez à sa recherche et vous en montrerez un spécimen au dit Magnifique Ramusio et, s'il en est content, vous en achèterez, mais non pas sans approbation. En ce qui concerne les autres dépenses, vous ferez tout ce que Sa Magnificence ordonnera et vous lui verserez l'argent qu'il désirera. Dès votre départ, vous ferez bien de prendre cinquante ducats, que je dis à ma mère de vous donner, et, s'il faut davantage, elle vous le donnera à votre retour à Mantoue. Lorsque les livres seront imprimés, j'ai l'intention d'offrir cent trente des exemplaires que je me réserve pour moi comme présens à mes amis ou parens et de vendre les quatre cents autres afin de recouvrer l'argent que j'aurai dépensé et même un peu plus, s'il est possible. Il serait bien, je pense, de vendre le tout à un libraire pour s'épargner de la peine... Valladolid, 9 avril 1527 (2).

Les exemplaires de luxe étaient pour le marquis Federico

(1) Cf. *Il Cortegiano* del conte Baldassare Castiglione, annotato e illustrato da Vittorio Cian. Firenze, 1910, et Baltasar Castillonois, *Le Parfait courtisan*, trad. de Gabriel Chapuys, Tourangeau, à Paris, 1585.

(2) Cité par Julia Cartwright dans *Baldassare Castiglione*, vol. II.

Gonzague, pour sa mère Isabelle d'Este, pour Émilia Pia, pour la jeune duchesse d'Urbino et quelques autres belles dames et aussi pour des humanistes : l'évêque de Bayeux, Ludovico da Canossa, messire Jean-Baptiste Ramusio; enfin, un exemplaire unique sur vélin, relié « de la plus belle manière, en peau, ornée de nœuds et de feuillages, » avec les pages dorées, était sans doute destiné à Charles-Quint.

Une fois paru, en 1528, le *Cortegiano* devient, durant tout le siècle, la lecture obligée de tout homme du monde, une chose dont on se nourrit, que les moins intellectuels connaissent, qui figure sur la tablette la plus pauvre en livres et où l'utile seul est rassemblé. Cela ne veut pas dire qu'on y trouve un évangile des temps nouveaux. Comme tous les livres dont la popularité est immédiate, le *Cortegiano* ne dépasse pas son temps. Quand on marche plus vite que la foule, on marche seul. Mais il rend sensible à tous l'idéal confus des meilleurs hommes de son temps. C'est le portrait de ce que doit être, non pas précisément le « courtisan, » — car dans beaucoup d'endroits, la « courtisanerie » y est blâmée, — mais l'homme de Cour, et non pas seulement l'homme de Cour, mais ce que nous appellerions aujourd'hui « l'homme du monde, » et, en bien des points, l'honnête homme, ou l'honnête femme, tout simplement. Il s'adresse donc, sauf aux moines, à tout ce qui sait lire à cette époque. Et cela dans la langue la plus simple, la plus claire, la plus familière. Ce n'est donc pas, à proprement parler, un ouvrage de philosophie, mais un manuel de savoir-vivre, et il est vrai que toutes les philosophies du monde aboutissent à un manuel de savoir-vivre, à moins qu'elles n'aboutissent à rien, — ce qui est encore fort ordinaire. Mais, ici, la forme des conseils, sans être didactique, est pourtant beaucoup plus précise que chez les philosophes et leur application plus immédiate. Avec cela, on peut douter que le *Cortegiano* nous rende exactement la physionomie de l'homme de la Renaissance, mais il nous rend la physionomie que l'homme de la Renaissance voulait avoir. Le grand talent du portraitiste n'est pas de faire un portrait qui ressemble à son modèle, mais bien de faire un portrait à quoi son modèle a envie de ressembler. Et, à coup sûr, Castiglione y a réussi. Les témoignages abondent. Je n'en veux, pour exemple, que le plus savoureux d'entre eux, celui de Vittoria Colonna, marquise de Pescaire. Bien avant la publication du

livre, dès 1524, après avoir passé tout l'été à lire le manuscrit dans sa retraite à Marino, elle lui écrivait :

Je ne me sens pas plus capable de vous dire ce que j'en pense que vous ne l'êtes, prétendez-vous, de dire tout ce que vous pensez de la beauté de la duchesse. Mais comme je vous ai promis de vous donner mon opinion et que je ne me crois pas obligée de vous faire des complimens sur ce que vous savez mieux que moi, je vous dirai simplement la vérité toute nue. J'affirme, avec un serment qui prouvera la force de cette affirmation, — *por vida del Marchès, my Señor,* — que je n'ai jamais vu et que je ne crois pas voir jamais une œuvre en prose supérieure, ou même égale, à celle-là. Outre la nouveauté et la beauté du sujet, l'excellence du style est telle que peu à peu, sans le moindre heurt, nous sommes conduits sur des hauteurs plaisantes et fécondes, et que nous nous élevons sans cesse, sans nous apercevoir que nous ne sommes plus dans la plaine d'où nous sommes partis. Le sentier est si bien cultivé et orné, qu'il est difficile de dire lequel de l'art ou de la nature a fait le plus pour embellir son parcours... Je ne comptais pas en dire davantage, mais je ne puis passer sous silence un autre point qui excite mon admiration, à un degré plus haut encore. Il m'a toujours semblé que celui qui écrit en latin a, sur les autres auteurs, le même avantage que les orfèvres qui travaillent l'or ont sur ceux qui travaillent le cuivre. Si simple que soit leur travail, l'excellence de la matière est telle qu'il ne peut manquer d'être beau, tandis que le bronze ou le cuivre, si délicatement et merveilleusement travaillés soient-ils, n'égaleront jamais l'or et souffriront toujours de la comparaison. Mais votre italien moderne a une majesté si rare que son charme ne le cède à aucune œuvre latine en prose (1).

Une qualité dont elle ne parle pas, et précisément celle qui sauve ce livre, c'est la vie, — la vie d'une discussion passionnée, mettant en scène des gens qui ont vraiment existé, avec leurs traits individuels bien reconnaissables et une bataille d'idées qui s'est livrée réellement et qui a laissé à l'auteur un profond souvenir. Il nous suffira de dire quelles gens et quelle bataille pour définir le livre tout entier.

Au mois de mars 1507, le hasard fit se rencontrer au sommet du rocher d'Urbino, dans le palais aux hautes flèches qui domine la ville, quelques-uns des esprits les plus brillans de la Renaissance, et, aussi, de ses plus notoires assassins. Il y eut là, ensemble, pendant quelques jours : Pietro Bembo, l'humaniste qui fut plus tard cardinal ; Giuliano de Médicis, le bon tyran, qui dort, aujourd'hui, sous la *Nuit* de Michel-Ange ; Cristoforo

(1) Cité par Julia Cartwright dans *Baldassare Castiglione*, the perfect courtier his life and letters, vol. II.

Romano, l'auteur de notre buste de Béatrice d'Este du Louvre; Francesco Maria della Rovere, le guerrier qu'on voit aux *Uffizi*, peint par le Titien, le bâton de commandement sur la hanche, dans sa carapace de fer, Dovizi da Bibbiena, dit *Il bel Bernardo*, jadis parfait secrétaire galant pour jeunes Florentins et futur cardinal; Ludovico da Canossa, le diplomate francophile devenu plus tard évêque de Bayeux; Ludovico Pio, le hardi capitaine; Ottaviano Fregoso, le futur doge de Gênes prédestiné à une fin cruelle et son frère Federico Fregoso; Gasparo Pallavicino, le misogyne de vingt-deux ans, et aussi le soldat-poète Cesar Gonzague; Accolti, dit l'*Unico Aretino*, moins génial que son homonyme célèbre, mais très brillant improvisateur aussi et fort subtil; enfin Castiglione lui-même, récemment revenu de son ambassade à Londres : — tous dans leur plus bel âge, joyeux comme gens qui mettent à la voile en même temps et que n'ont pas encore séparés les tempêtes, ni endormis les escales et les ports.

Pourquoi tout ce monde était-il à Urbino? Quand on considère ce nid d'aigle, perché dans un des districts les plus isolés et les plus inaccessibles de l'Italie, en dehors de toutes les grandes routes et communications des peuples, on comprend mal sa puissance d'attraction sur les beaux esprits du XVIe siècle. On comprend, encore moins, que ces trois génies de la grâce et de la mesure, Raphaël, Bramante et Castiglione lui-même, en soient sortis. Deux choses l'expliquent cependant : l'admirable collection des ducs d'Urbino et la présence d'Elisabetta Gonzague. Les chercheurs et les parleurs trouvaient, là, un trésor de livres et une belle dame qui les écoutait. Quoi de plus décisif? « Comptez-vous rester longtemps à cette soirée? » demandait-on à un brillant esprit de la Restauration. « Je resterai longtemps si l'on m'écoute, » répondit-il naïvement. Pietro Bembo, Vénitien d'origine, était venu passer quelques jours à Urbino, avec quarante ducats dans sa poche; on l'écouta : il y resta six ans. « La duchesse, dit Castiglione, semblait une chaîne qui nous tenait tous amiablement unis, tellement que oncques ne fut union de volonté ou amour cordiale entre frères plus grande que celle qui était entre nous. Pareille amitié se démenait entre les femmes, avec lesquelles on pouvait librement et honnêtement converser et était permis à chacun de parler, s'asseoir, gosser et rire avec telle que bon lui semblait. Mais on portait

au vouloir de Madame la Duchesse si grande révérence que la même liberté servait d'une très forte bride et n'y avait celui qui ne tînt pour le plus grand plaisir du monde de complaire à cette dame, qui n'estimait un ennui très grand de lui déplaire... »

Les journées se passaient en chasses, tournois, chevauchées, jeux de toutes sortes, que le duc Guidobaldo ne pouvait guère partager, perclus de goutte comme il l'était, mais qu'il jugeait en connaisseur et dans un parfait esprit d'équité. Le soir venu, on dansait, on faisait de la musique, on jouait au *scartino*, on causait surtout. Le duc, par raison de santé, se retirait, tôt après le souper, dans ses appartemens. On allait, alors, chez la duchesse. Dames et cavaliers s'asseyaient en cercle, groupés sans protocole, au gré des affinités et du hasard, mais alternativement, un cavalier après une dame, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus que des hommes, toujours plus nombreux, et qui se mettaient en tas. Un sujet était proposé, problème de morale ou d'amour, devise ésotérique, idéal rêvé, et la conversation devenait générale.

Une « conversation générale » tient du dialogue par sa forme et de la conférence par son sujet, — sans parler de ses jeux de scène : entrées, sorties, gestes et mimiques, qui la font ressembler, quelquefois, à une comédie. Ce n'est pas une « conférence, » parce que c'est un dialogue et que chacun y prend part, entre dans le sujet, le coupe, l'aiguille à sa guise ; mais ce n'est pas un dialogue ordinaire, parce que ce qui s'y dit devant être entendu de tout le monde, rien n'y peut être confidentiel. D'ailleurs, pour que chacun y puisse mordre, il faut bien que les sujets en soient choisis parmi les plus généraux qui soient ; et, par là, qu'ils se rapprochent d'une « conférence. » Mais ce que n'a pas la conférence la mieux venue, ni le jeu de scène le mieux réglé, c'est le charme de l'improvisation, la joie de voir les idées naître, la pensée prendre forme comme l'argile sous les doigts du potier, avec les hésitations, les tâtonnemens, mais aussi les vivacités et la fraîcheur de tout ce qui vit pour la première fois.

Telle était la causerie à Urbino, dans ces salles construites par Luciano di Laurana, décorées par Ambrogio da Milano, Domenico Rosselli, Diotablevi, Francesco di Giorgio Martini, où les amours, les anges, portant les guirlandes, chassant le sanglier, dansant, chevauchant les dauphins, animent les frises,

les manteaux des cheminées ; où les fleurs et les aigles, les coquilles, les chérubins et les poissons à têtes humaines, la vigne roulée en vrilles et le blé jailli en épis, encadrent les portes de la fantaisie décorative la plus fine, la plus délicate, la plus nuancée qui fut jamais. Entourés par les merveilles d'*intarsiatura* de Jacomo, dominés par les admirables figures des *Arts* et des *Sciences*, de Juste de Gand et de Melozzo da Forli, aujourd'hui à Londres et à Berlin, tout imprégnés de l'atmosphère où respira l'enfance de Raphaël, les causeurs n'avaient qu'à lever les yeux, qu'un geste à faire, pour appeler, en témoignage de leurs idéals, de parfaites réalités.

La femme qui dirigeait les débats était la belle Emilia Pia, veuve du Montefeltro qui avait combattu les Français à Fornoue. Elle ne quittait pas Elisabetta Gonzague, qui lui déléguait, pour tenir le dé de la conversation, tous ses pouvoirs. C'était un cerveau avec de beaux yeux. Sa bonne tête philosophique, son profil droit, solide, un peu masculin, son ironie cinglante décourageaient les amoureux, comme plus tard sa mort souriante, point pieuse du tout, devait alarmer les dévots. Elle adorait le cliquetis des mots, des idées, les ripostes vives, les souplesses d'attaque, ces manières de tournois philosophiques où les femmes de ce temps ne craignaient pas de voir les savans s'évertuer en leur honneur. D'ordinaire, les femmes tenaient plus à juger les coups qu'à les comprendre. Mais Emilia Pia les comprenait et, lorsque les passes devenaient trop subtiles et embrouillées, elle rappelait vivement à l'ordre les jouteurs. Un soir que Giuliano de Médicis s'engageait, avec Gasparo Pallavicino, dans une savante dispute sur le caractère féminin de la « matière » par opposition au caractère masculin de la « forme » ou sur la prédominance de la matière chez la femme et de la forme chez l'homme : « Pour l'amour de Dieu, lui dit Emilia Pia, laissez une bonne fois votre « matière » et votre « forme » et votre féminin et votre masculin et parlez de façon qu'on vous comprenne, car nous avons entendu et fort bien compris le mal que le seigneur Gasparo et le seigneur Ottaviano ont dit de nous, mais maintenant nous n'entendons goutte à la façon dont vous nous défendez ! »

Ces causeries, on le voit, n'avaient rien de la monotonie d'une conférence. Elles étaient, d'ailleurs, coupées par toutes sortes d'incidens. Un soir, c'était un bruit de pas et de voix

hautes retentissant sous les voûtes, et, soudainement, au milieu des torches, l'apparition du jeune Francesco Maria della Rovere, et de sa suite, de retour de voyage. Il avait demandé où était la duchesse, sa tante; on lui avait dit qu'elle présidait un cercle littéraire où l'on discutait des vertus que doit avoir l'homme du monde, — et il accourait pour ne rien perdre de ce savoureux débat. Une autre fois, c'était toutes les dames de la Cour se levant, sur un signe de la duchesse, et entourant le jeune Pallavicino, en le menaçant de l'écharper s'il continuait à dire du mal des femmes, au milieu des éclats de rire, tandis qu'il criait : « Vous voyez bien que vous avez tort! Voilà que vous voulez employer la force et, de cette façon, clore la discussion par ce qu'on appelle une *licenzia bracciesca!...* »

C'est durant ces soirées que se forma, peu à peu, dans les esprits, le type du parfait homme de Cour, du *Cortegiano*, retracé plus tard par Castiglione. A lire le récit de ce *gioco*, il semble que l'on s'amusât à créer, de toutes pièces, une œuvre d'art, qu'on façonnât, peu à peu, une statue précieuse : chacun, tour à tour, y mettait la main. D'abord, Ludovico da Canossa disait les talens requis de l'homme de Cour, sa formation morale et intellectuelle. Puis Federico Fregoso exposait l'usage que cet homme de Cour devait faire de ses talens, et Bibbiena, de son esprit. Giuliano de Médicis montrait, ensuite, ce que devait être, à ses côtés, la femme idéale. Ottaviano Fregoso modelait le parfait *Cortegiano* dans son attitude et ses gestes en face de son souverain. Pietro Bembo s'approchait, enfin, de cette terre artistement travaillée et y insufflait le souffle divin qui devait l'animer.

Le soir où il y mit la dernière touche peut passer pour le point culminant de l'Humanisme. La pensée de la Renaissance touche à son zénith. On était réuni, comme d'ordinaire, dans une grande salle du palais d'Urbino. La soirée était fort avancée parce qu'on avait dû courir tout le palais pour trouver Ottaviano Fregoso, lequel s'était engagé à parler des rapports du parfait courtisan avec son prince. En l'attendant, on avait dansé. Enfin il parut et l'on aborda la question de savoir si le parfait homme de Cour doit aimer. On avait établi que, pour être un véritable homme d'État, le *Cortegiano* ne devait pas être jeune. Et l'on avait, aussi, convenu qu'il était ridicule à un homme mûr d'être amoureux. Cependant l'homme n'est pas complet

s'il n'aime pas, dit Bembo. — Comment vous tirerez-vous de cette contradiction ? lui demanda-t-on. — C'est très facile, reprit-il, si l'on sait ce qu'est l'Amour idéal :

L'amour n'est autre chose qu'un certain désir de jouir de la beauté et, parce que le désir ne se porte que sur les choses connues, il faut toujours que la connaissance précède le désir : lequel de sa nature tend vers le bien, mais est aveugle et ne le connaît pas. Cependant la nature a ainsi ordonné les choses qu'à toute vertu clairvoyante est jointe une vertu appétitive et parce que dans notre âme il y a trois moyens de connaître les choses, par les sens, par la raison et par l'âme, voici que des sens naît l'appétit, lequel nous est commun avec les animaux ; de la raison naît le choix, qui est le propre de l'homme ; de l'âme intuitive, par laquelle l'homme peut communiquer avec les anges, naît la volonté. Pareillement, comme les sens ne peuvent connaître rien que les choses sensibles, ce sont celles-là seules que l'appétit désire, et comme l'intelligence ne peut se tourner vers autre chose que la contemplation des choses intelligibles, cette volonté se nourrit seulement de biens spirituels. L'homme, d'une nature raisonnable, placé comme à mi-chemin entre ces deux extrêmes, peut, par son choix, en s'inclinant vers les sens ou en s'élevant vers l'intellect, s'abandonner au désir des uns ou de l'autre. Il y a donc deux manières de désirer la beauté, dont le nom générique convient à toutes les choses naturelles ou artificielles qui sont composées avec les bonnes proportions et l'exacte mesure que comporte leur nature.

Ainsi débuta Bembo et, alors, dans ce temps où rien n'était platonique, ni la haine, ni l'amour, dans ce cercle d'hommes tous bouillonnans de passions brutales, il se mit à parler de la beauté idéale, qui n'est autre que « le vrai trophée de la victoire de l'âme, quand, avec la vertu divine, elle maîtrise la nature matérielle et, par la lumière, surmonte les ténébres du corps. » Il disait :

Si donc, l'âme étant prise du désir de jouir de cette beauté comme d'une chose bonne, se laisse guider par le jugement des sens, elle tombe dans les plus graves erreurs. Jugeant que le corps dans lequel se voit la beauté est la cause principale de cette beauté, elle estime que, pour jouir de celle-ci, il est nécessaire de s'unir le plus intimement possible avec celui-là, ce qui est faux : car celui qui s'imagine, qu'en possédant le corps, il jouira de la beauté, se trompe, et est mû, non par une vraie connaissance due au choix de la raison, mais par une fausse opinion due à l'appétit des sens : d'où il suit que le plaisir qui s'ensuit est nécessairement faux et menteur. Et tous ces amans, qui viennent à accomplir leur désir, tombent dans l'un de ces deux maux : ou bien ils sont saisis, dès l'accomplissement du désir, non seulement de satiété et d'ennui, mais de haine pour l'objet aimé, comme si l'appétit se repentait de son erreur et reconnaissait le piège

tendu par le faux jugement des sens, d'où il a cru que le mal était le bien ; ou bien il reste possédé du même désir et de la même avidité, comme ceux qui ne sont point vraiment arrivés au but qu'ils cherchaient...

Les auditeurs suivaient avec une extrême attention. Tandis qu'il parlait, Bembo voyait, à la lueur dansante des torches ou clignotante des lampes, ces rudes et singuliers masques sortir de l'ombre et grimacer, à peu près comme nous les voyons, aujourd'hui, sur leurs fonds sombres, dans leurs cadres, au *Pitti* ou aux *Uffizi*, ou à Madrid, traits bien caractérisés, mais âmes impénétrables, car la plupart n'avaient pas encore passé à l'épreuve des faits qui, depuis, les ont révélées. Il y avait, là, Francesco Maria della Rovere, qui devait, avant que l'année fût écoulée, égorger son hôte Giovanni Andrea par la plus honteuse des trahisons, et, plus tard, assassiner, en pleine rue, le cardinal Alidosi ; il y avait, là, le marquis Phébus de la Ceva, fameux depuis par l'assassinat d'un de ses cousins; il y avait Pietro da Napoli, dont la rapacité et la cruauté devinrent célèbres, et quelques autres fauves. Mais c'était mieux ainsi. Pour que le miracle d'Orphée ou de saint Gérasime s'accomplisse, il ne suffit pas qu'il y ait des saints : il faut aussi qu'il y ait des bêtes. L'orateur voyait, enfin, devant lui ce Giuliano de Médicis, dont l'intrigue avec la belle Pacifica Brandano allait doter l'hospice d'Urbino d'un enfant trouvé, plus tard fameux sous le nom du cardinal Ippolito de Médicis.

Giuliano venait précisément de défendre l'honneur des femmes de son temps contre les entreprises des jeunes gens. Bembo, se tournant vers lui, lui répondit :

Je veux que cette dame soit plus courtoise à mon courtisan d'âge mûr que n'est celle du Seigneur Magnifique au jeune; et ce, à bon droit, parce que le mien ne désire que choses honnêtes, et pourtant la dame les lui peut toutes accorder, sans être blâmée; mais la dame du Seigneur Magnifique qui n'est pas tant assurée de la modestie du jeune, lui doit seulement octroyer les choses honnêtes et lui refuser les déshonnêtes. A cette cause, le mien est plus heureux, auquel est accordé ce qu'il demande, que l'autre auquel une partie est octroyée et l'autre refusée. Et afin que vous connaissiez encore mieux que l'amour raisonnable est plus heureux que le sensuel, je dis que les mêmes choses, au sensuel, se doivent aucunefois refuser et octroyer au raisonnable, pour ce qu'en celui-là, elles sont déshonnêtes, et en celui-ci, honnêtes.

Pourquoi la dame, pour complaire à son amant bon, outre l'octroi qu'elle lui fait, des ris plaisans, des propos familiers et surets, de dire le mot, de

rire et de toucher la main, elle peut aussi, à juste raison et sans blâme, venir jusqu'au baiser; ce qu'en l'amour sensuel n'est permis suivant les règles du Seigeur Magnifique, parce que le baiser étant une conjonction et du corps et de l'âme, il y a danger à ce que l'amant sensuel ne tende plutôt à la partie du corps qu'à celle de l'âme; mais l'amant raisonnable connaît que, nonobstant que la bouche soit une partie du corps, par icelle est donnée issue aux paroles (qui sont interprètes de l'âme) et à cette intérieure haleine ou esprit qui s'appelle pareillement âme. Et pour cette cause, il prend plaisir à joindre sa bouche avec celle de la dame aimée, par le baiser, non pas pour être ému à aucun désir déshonnête, mais parce qu'il sent que par cette liaison est ouvert le chemin aux âmes, lesquelles attirées du désir l'une de l'autre, se coulent et mêlent alternativement au désir l'une de l'autre, de manière que chacun d'eux a deux âmes. Et une seule de ces deux, ainsi composée, gouverne quasi deux corps; au moyen de quoi le baiser se peut dire plutôt conjonction de l'âme que du corps; parce qu'il a tant de force en icelle qu'il l'attire à soi et la sépare quasi du corps.

Il se faisait tard. On écoutait toujours. Il ne semblait pas qu'on entendît couler le temps. Il est question, ainsi, dans les légendes dorées, d'un oiseau merveilleux qui vint, un matin, chanter aux fenêtres du monastère et entraîna, à sa suite, un jeune moine curieux de l'entendre davantage, d'arbre en arbre, jusqu'au fond de la forêt. Le soir venu, le bon moine regagna son couvent, mais ne le reconnut guère, ni ses frères, ni lui-même, quand il se vit tout voûté et avec une longue barbe blanche : il avait passé cent ans à écouter l'oiseau céleste, croyant que ce ne fût qu'un jour !... Ceux qui écoutaient Bembo étaient ravis dans une semblable extase. Il chantait :

Quelle sera donc, ô amour très saint, la langue mortelle qui pourra dignement dire tes louanges? Très beau, très bon, très saint, tu viens de l'union de la beauté et de la bonté et de la sagesse divine, en elle tu demeures, et en elle, par elle, comme en un cercle, tu retournes. Très douce chaîne du monde, allant des choses célestes aux terrestres, tu inclines les vertus supérieures au gouvernement des inférieures, et ramenant l'âme des mortels à son principe tu l'unis à lui. Tu rassembles les élémens de la concorde, tu pousses la nature à produire et la chose qui naît à la succession de la vie. Aux choses séparées, tu donnes l'union, aux imparfaites la perfection, aux dissemblables la ressemblance, aux ennemis l'amitié, à la terre, les fruits, à la mer la tranquillité, au ciel la lumière qui vivifie. Sois le père des vrais plaisirs, des grâces, de la paix, de la mansuétude et de la bienveillance-ennemi de la violence barbare, de l'inertie, en tout le principe et la fin de tout bien... Corrige l'erreur des sens et, après leur long délire, donne-leur le vrai et solide bien ; fais-nous sentir ces odeurs spirituelles qui vivifient la vertu de l'intelligence et entendre l'harmonie céleste si bien accordée qu'en nous il ne puisse y avoir place pour aucune discorde de la passion.

Enivre-nous à cette source intarissable de bonheur qui réjouit toujours et ne fatigue jamais, et dont les eaux vives et limpides donnent à qui les goûte le goût de la vraie béatitude. Nettoie, des rayons de ta lumière, nos yeux de cette taie de l'ignorance, afin que nous n'admirions plus la beauté périssable et nous connaissions que les choses ne sont pas vraiment ce qu'elles nous paraissent tout d'abord. Accepte nos âmes qui s'offrent à toi en sacrifice, consume-les dans cette vive flamme qui épure toute grossièreté matérielle, afin qu'en toute chose séparées du corps, elles s'unissent à la beauté divine d'un lien très doux et qui ne finira pas. Et qu'ainsi ravis, hors de nous-mêmes, comme de vrais amans, nous puissions nous transformer en l'objet aimé, et nous élevant au-dessus de terre, être conviés au festin des anges, là où, nourris d'ambroisie et de nectar immortel, nous venions à mourir, enfin, d'une mort très heureuse et vivante, comme sont déjà morts ces Pères anciens dont, par la vertu ardente de la contemplation, tu as ravi les âmes et les as jointes avec Dieu...

Il dit et demeurait, là, sans mouvement, sans parole, les yeux au ciel, extasié, *come stupido*, lorsque la belle Emilia Pia, qu'on appelait aussi Emilia *Impia*, à cause de son esprit fort et parfois caustique, allongea les doigts sur un pan de sa robe et le secouant un peu : « Prenez garde, messer Pietro, qu'avec toutes ces idées, votre âme, aussi, ne s'en aille de votre corps !... » A quoi Bembo, soudainement réveillé, répondit le plus sérieusement du monde : « Eh ! ce ne serait pas le premier miracle qu'Amour aurait opéré en moi !... » Et tout le monde, l'esprit détendu, se mit à parler à la fois. La discussion allait reprendre de plus belle, lorsque la duchesse coupa court en disant : « La suite à demain ! — Non, à ce soir, dit quelqu'un. — Comment, à ce soir ? demanda la duchesse. — Parce qu'il fait déjà jour... »

En un clin d'œil, tout le monde fut debout et alla aux fenêtres. C'était vrai. L'aurore teintait, déjà, le ciel, et, sur les hautes cimes du mont Catria, posait ses premières roses. Les étoiles s'étaient éteintes. L'air vif du matin courait sur les collines. Dans les forêts murmurantes, naissait le concert des oiseaux réveillés. Chacun regagna ses appartemens, sans allumer de torches, pour la première fois, ni réveiller les pages plongés dans un profond sommeil. Pietro Bembo venait de renouveler, selon ses moyens, le miracle de l'oiseau céleste. Une nuit avait passé comme une heure.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

UN LIVRE DE BRUNETIÈRE

SUR

BOSSUET[1]

« Vous seriez bien fâchés que je n'eusse point invoqué Bossuet ! » Ainsi se terminait, par un de ces traits qu'il ne lui déplaisait pas de se décocher à lui-même, en même temps qu'à ses adversaires, le retentissant, le virulent article que Brunetière avait écrit *En l'honneur de la Science*. Et, en effet, l'autorité de Bossuet ne pouvait manquer d'être invoquée au cours de cette campagne contre la « nouvelle idole. » La secrète influence du grand évêque n'avait-elle pas été pour quelque chose dans l'évolution intellectuelle et morale dont l'article *Après une visite au Vatican* marquait une étape décisive ? A lire Bossuet, à le relire, chaque fois avec une admiration plus vive et une piété plus fervente, à se le convertir, comme il aimait à dire, « en sang et en nourriture, » l'auteur du *Roman naturaliste* ne s'était-il pas ouvert, presque à son insu, à un ordre d'idées et de préoccupations auxquelles le commerce assidu de Darwin et d'Auguste Comte n'aurait pu suppléer ? Telle était la question que plusieurs ont dû se poser dès lors, et à laquelle nous pouvons aujourd'hui répondre avec plus d'assurance.

(1) Ces pages doivent servir de préface à un *Bossuet* de Ferdinand Brunetière qui paraîtra prochainement à la librairie Hachette.

I

Dis-moi qui tu hantes... Quand on les connaît un peu l'un et l'autre, le prêtre du XVIIe siècle et le critique du XIXe, on se rend assez bien compte de tout ce qui, chez le premier, a pu attirer et séduire le second.

Les raisons générales, — les seules qu'il eût peut-être avouées, — ne manquaient certes pas à Brunetière pour justifier l'admiration profonde que de longue date il professait pour Bossuet. « La gloire de Bossuet, écrivait déjà Sainte-Beuve, la gloire de Bossuet est devenue l'une des religions de la France ; on la reconnaît, on la proclame, on s'honore soi-même en y apportant chaque jour un nouveau tribut, en lui trouvant de nouvelles raisons d'être et de s'accroître ; on ne la discute plus. » Renan n'aurait assurément point signé ces lignes, mais Brunetière y eût pleinement souscrit. Je suis d'autant plus à l'aise pour y souscrire moi-même que, si j'ose le dire, je n'irais point, pour ma part, aussi loin que Brunetière dans le culte véritablement unique qu'il avait voué au grand orateur : je sais, au XVIIe siècle même, non pas de plus grands écrivains, mais de plus hauts et de plus vastes génies, de plus hardis, de plus féconds, de plus modernes. Mais, quelques réserves que l'on soit en droit de faire sur quelques-unes des idées de Bossuet, sur son œuvre et sur son influence, une chose est sûre néanmoins. Aucun écrivain d'abord n'a plus honoré notre langue, n'en a mieux connu, ni mieux utilisé les ressources, n'en a su tirer de plus beaux, de plus prodigieux accens que ce prêtre qui n'a jamais été, ni voulu être que prêtre, et qui n'a jamais écrit que pour agir. Ah! comme je comprends les sentimens de Chateaubriand à la fin d'une nouvelle lecture de l'oraison funèbre de Condé : « A ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains. » Il y a des pages, il y a des phrases de Bossuet, — songez à celle du *Sermon sur l'unité de l'Église* qu'a si bien commentée jadis M. Lanson, — qui frapperont d'un éternel étonnement, et presque d'une sorte de stupeur admirative, tous ceux qui ont l'honneur de tenir une plume. « Ce demi-dieu de la prose française : » le mot est de M. Bourget, et il exprime à merveille le jugement qu'il faut porter sur Bossuet écrivain.

D'autre part, s'il est permis, je le répète, de discuter certaines parties de son œuvre, cette œuvre est si imposante, si cohérente, si puissamment harmonieuse, qu'elle commande le respect, et qu'à défaut de l'assentiment de l'esprit, elle force « les raisons du cœur » à lui payer leur juste tribut. Et enfin, ce qui, plus que tout, dans Bossuet, mérite nos pieux hommages, et cette espèce de vénération tendre dont si peu de grands hommes sont vraiment dignes, c'est la beauté du caractère et la générosité du rôle historique. Personne n'a été plus désintéressé, ne s'est plus complètement oublié soi-même, n'a plus candidement enseveli sa personne éphémère dans la grandeur des causes qu'il soutenait, n'a combattu en un mot, — sauf peut-être dans l'affaire du quiétisme, — avec un cœur plus dépouillé de tout ce qui n'est pas le pur amour de la vérité. Je ne relis jamais sans émotion cette *Méditation sur la brièveté de la vie* où le jeune prêtre de vingt et un ans promettait à son Dieu de songer tous les jours à la mort, et de « penser non pas à ce qui passe, mais à ce qui demeure. » Il a bien tenu sa promesse. Pour l'honneur des Lettres françaises, il faut s'applaudir qu'un Bossuet ait existé.

Épris comme il l'était de tout ce qui rehausse l'éclat de notre tradition littéraire, Brunetière ne pouvait pas ne pas être particulièrement sensible aux raisons que nous avons tous d'admirer et d'aimer l'auteur des *Variations*. Je crois qu'il en avait d'autres, de plus personnelles et de plus intimes, des raisons à peine conscientes, comme le sont toujours celles qui nous dictent nos sentimens profonds. Et ces raisons-là se ramènent peut-être toutes à celle-ci qu'il y avait entre Bossuet et lui de secrètes et curieuses ressemblances.

Je sais, ou crois savoir les différences, et il est bien entendu que je n'assimile pas les génies ou les talens, et encore bien moins les œuvres. Mais, cela dit, que de traits de ressemblance morale on pourrait signaler entre les deux écrivains ! Comme Bossuet, Brunetière n'était pas l'homme de son style. Impérieux, autoritaire, presque despotique quand il parlait ou qu'il écrivait, il était à l'ordinaire doux, simple, conciliant, beaucoup plus hésitant et même faible qu'on ne l'a cru. On se trompait étrangement sur son compte quand on se l'imaginait tout d'une pièce : la vérité est qu'il a beaucoup changé, beaucoup évolué, si l'on préfère, et non pas seulement dans le détail de ses idées,

mais même sur des points essentiels de ses doctrines ; d'un systématique, il n'a eu bien souvent que l'apparence. Comme Bossuet encore, il était passionnément épris d'ordre et de certitude : le scepticisme, le dilettantisme où plusieurs de ses contemporains se sont complu avec tous les raffinemens les plus exquis de la volupté la plus abandonnée lui étaient littéralement en horreur : il avait besoin d'un terrain solide où asseoir sa vie morale. Et comme Bossuet enfin, Brunetière a été un adversaire acharné, une sorte d'ennemi personnel de l'individualisme sous toutes ses formes : il n'a jamais pu admettre qu'un homme, fût-il un Napoléon, se fît le centre du monde, s'opposât et se préférât, lui tout seul, à l'humanité tout entière, à l'innombrable armée des vivans et des morts : ces revendications insolentes du moi lui paraissaient odieuses, inhumaines ; elles avaient le don de provoquer toutes les fureurs de sa verve sarcastique, de son indignation, de son mépris. Il a prononcé dans les dernières années de sa vie, à Bordeaux, je crois, un grand discours de combat qu'il avait intitulé bravement *Contre l'individualisme*, et j'ai plus d'une fois regretté qu'il ne l'eût pas rédigé et publié. Mais, à vrai dire, ce discours, il l'a prononcé durant toute sa carrière. Bossuet lui-même n'a pas revendiqué avec plus d'éloquence les droits sacrés de la tradition ; il n'a pas dénoncé plus fortement le scandale de tous ceux qui se sont orgueilleusement insurgés contre elle.

La ressemblance ne s'arrêtait pas là ; elle n'était pas seulement d'ordre moral ; elle était aussi d'ordre intellectuel. Brunetière est un esprit de la même famille que Bossuet. Je me rappelle avoir lu, il y a quelques années, une intéressante et curieuse étude d'un philosophe contemporain, M. Albert Leclère, qui a pour titre *Essai critique sur le droit d'affirmer*. Ce droit, que nous avons tous, mais que, philosophiquement parlant, nous ne devrions exercer que dans certaines conditions et sous certaines réserves, Brunetière, comme avant lui Bossuet, en usait, je ne dirai pas avec indiscrétion, ni avec intempérance, mais enfin avec une complaisance qui pouvait paraître excessive à des esprits construits un peu différemment. Il existe une lettre de Renan où Bossuet est qualifié d' « idole de l'admiration routinière, » la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, d' « ignoble parodie de la Bible au profit de Louis XIV, » et où le subtil écrivain s'emporte jusqu'à dire : « Pour ma part, la destruction

de cette superstition-là (dans la mesure, bien entendu, où une superstition se détruit) a toujours été une de mes idées fixes ! » Cette violente aversion de l'auteur de la *Vie de Jésus* pour celui des *Variations*, et, bien entendu, — il ne s'en cachait point, — pour le critique du *Roman naturaliste*, ne s'explique que trop bien. Les esprits ondoyans et divers, indécis, tout en nuances, en demi-mots et en demi-teintes, tels que Renan, ne peuvent sentir les esprits résolus, catégoriques, épris d'idées nettes et de solutions fermes, tels que Bossuet ou Brunetière. « Tu diffères ; donc, je ne t'aime pas! » Que d'ailleurs ces derniers, les esprits dogmatiques, soient parfois un peu trop impatiens dans leur enquête, que, dans leur besoin de croire et d'affirmer, ils brusquent la recherche, et se précipitent, quelquefois trop vite, à des conclusions prématurées, qu'en un mot, suivant le mot de Pascal, ils ne sachent pas toujours « douter où il faut, assurer où il faut, en se soumettant où il faut, » il est possible : la vérité est chose si difficile à atteindre qu'il ne faut ni s'en étonner, ni s'en indigner, ni peut-être même s'en plaindre. Chaque esprit va à la vérité comme il peut, suivant son allure propre, sa structure intime, sa pente originelle. Pourquoi la méthode d'un Bossuet ou d'un Brunetière ne vaudrait-elle pas celle d'un Renan ? Une seule chose est sûre : c'est qu'il y a opposition entre les deux méthodes, entre les deux formes d'esprit, et qu'autant, en lisant Renan, Brunetière a dû sentir s'accuser et se préciser la foncière contradiction de sa propre nature, autant, en lisant Bossuet, il a dû se reconnaître et s'aimer en lui.

II

Est-ce à dire cependant que Bossuet ait exercé sur la pensée de Brunetière l'influence souveraine, décisive qu'on lui a si souvent attribuée ? Contrairement à l'opinion commune, — et Brunetière lui-même nous en faisait l'aveu un jour, — nous croyons cette influence sinon pleinement illusoire, tout au moins assez superficielle. Tel était aussi, je le sais, l'avis d'un excellent juge et d'un intime ami, Eugène-Melchior de Vogüé, et il l'a, du reste, publiquement exprimé. Et si l'on était tenté ici de crier à la contradiction, ou au paradoxe, nous oserions présenter les observations que voici.

D'abord, on peut admirer, aimer, même avec quelque excès,

sans pour cela subir l'influence de qui l'on admire ou l'on aime. Admiration n'est nullement synonyme d'imitation. Il y a des admirations d'ordre historique qui sont parfaitement conciliables avec la plus entière indépendance de jugement, et qui autorisent, et même légitiment toute sorte de réserves sur le fond des choses et des questions. D'autre part, et sans qu'il les ait jamais dites, ce me semble, expressément, on peut entrevoir les raisons profondes qui font que, au moins pendant longtemps, Brunetière s'est secrètement dérobé à l'impérieux ascendant de la parole et de la pensée du grand orateur ; et ces raisons, je crois bien qu'on peut les définir en trois mots : Bossuet était un prêtre, non un laïque ; il n'était point pessimiste ; il n'avait pas dans sa foi cette inquiétude, ce je ne sais quoi de tragique sans lequel, nous autres modernes, nous avons peine à concevoir le profond sentiment religieux. Or, tout cela, Brunetière le trouvait dans Pascal. Et c'est pourquoi, bien plus que Bossuet, l'auteur des *Pensées* a été, je crois, le vrai maître de sa vie intérieure, celui en tout cas qu'il a le plus écouté et le mieux suivi.

De cet ensemble de dispositions intimes il est difficile, je le sais, d'apporter des preuves péremptoires. Peut-être cependant n'en est-on pas réduit, là-dessus, aux simples conjectures, et certains indices nous permettent-ils de nous rendre compte que nous ne faisons pas fausse route. De ces indices le plus révélateur peut-être est ce besoin qu'à plus d'une reprise a éprouvé Brunetière de *pascaliser*, si j'ose ainsi dire, son cher Bossuet. Tout au début de sa carrière, dans un très beau parallèle entre Voltaire et Bossuet, il écrivait : « Et le prêtre du XVIIe siècle a vu plus loin et plus juste que le pamphlétaire du XVIIIe, car *ayant traversé comme les autres les angoisses du doute et sué, dans le secret de ses méditations, l'agonie du désespoir*, il a compris que, toutes choses qui tiennent de l'homme étant imparfaites, c'était trahir la cause elle-même de l'humanité que de dénoncer au sarcasme, au mépris, à l'exécration les maux dont on n'a pas le remède. » La phrase est admirable : elle s'appliquerait assez bien à l'auteur du *Mystère de Jésus*, lequel d'ailleurs n'a probablement jamais connu le doute ; elle ne s'applique guère à Bossuet, que la sérénité de sa foi a toujours préservé, ce me semble, de « l'agonie du désespoir. » A plus de vingt ans d'intervalle, dans une conférence sur *Ce que l'on*

apprend à l'école de Bossuet, Brunetière déclarait encore que l'une des principales leçons qu'il avait personnellement puisées dans l'étude du grand écrivain, c'était la distinction des différens ordres de vérités et des différens ordres de certitudes. Or, est-ce là une idée de Bossuet? Peut-être, et l'on pourrait sans doute trouver plus d'un texte à l'appui de cette assertion. Mais c'est surtout une idée de Pascal, et l'on sait assez que la fameuse théorie des trois ordres est l'une des maîtresses pièces des *Pensées.* Et n'est-il pas curieux de constater que le Bossuet qu'aime et admire particulièrement Brunetière, c'est surtout celui qu'il s'est complu à voir à travers Pascal?

L'a-t-il d'ailleurs toujours vu à travers Pascal? Ce n'est en tout cas pas faute d'avoir, durant toute sa carrière, lu et relu les œuvres du grand orateur. On voudrait pouvoir le suivre dans ces lectures successives et noter les impressions successives qu'il en retirait. Et d'abord, à quelle époque, exactement, a-t-il pris pour la première fois contact avec Bossuet? Et Bossuet figurait-il parmi les vastes lectures que le jeune rhétoricien du lycée Louis-le-Grand, « vétéran irrégulier, élève intermittent, et qui travaillait à côté, » entreprenait pour son propre compte? Nous ne savons; mais cela semble assez probable, car, un peu plus tard, après la guerre, alors qu'à l'institution Lelarge, il était le compagnon de chaîne de M. Bourget, « le XVIIe siècle et Bossuet, — nous rapporte l'auteur du *Disciple,* — revenaient sans cesse dans ses propos. Je crois l'entendre me disant : « Ce coquin de Fénelon! » du même accent que s'il eût parlé d'un camarade indélicat et dont il eût eu à se plaindre personnellement, tant était grande sa ferveur pour l'impérieux évêque de Meaux. » Mais s'il lisait déjà et admirait passionnément Bossuet, s'il poussait le zèle pour cette grande mémoire jusqu'à publier en 1882 une édition peu connue des *Sermons choisis,* il lui résistait encore, témoin cette figure curieuse que je trouve dans des pages inédites de la même époque sur l'*Encyclopédie :* « Depuis ce grand Bossuet à l'abri duquel *je souffre de ne pouvoir me mettre.* » « Ce grand Bossuet, » Brunetière le retrouvait encore à plus d'une reprise dans ses cours à l'École normale, d'abord en 1887, quand il enseignait l'histoire littéraire du XVIIe siècle, puis en 1890-1891, quand, durant toute cette année scolaire, il parla de Bossuet. Je me rappelle encore ces trente leçons si fortes, si pleines, où ses dons d'orateur, de

lettré, d'historien et de penseur, portés en quelque sorte à leur suprême puissance par la flamme de la sympathie, se donnaient si librement carrière, et qui, si elles avaient été rédigées, auraient formé un si beau livre : on en jugera par les suggestifs sommaires que, dans un précieux *Appendice*, a recueillis M. Alphonse Dieuzeide. Un peu plus tard, en 1894, — on se rappelle encore avec quel éclat, — Brunetière reprenait le même sujet en Sorbonne : je ne sais si les leçons, d'ailleurs plus amples et plus détaillées de l'École normale, n'auraient pas été préférées par les connaisseurs aux brillantes conférences de la Sorbonne. Ce qui est certain, c'est que les unes et les autres sortaient d'une nouvelle et toute fraîche lecture de tout Bossuet.

D'autres conférences, quelques articles sortaient encore, au hasard des circonstances, de ces travaux préparatoires. A Paris, à Dijon, à Besançon, à Montréal, à Rome, où Brunetière n'a-t-il pas parlé de Bossuet? Il s'était fait le champion de cette gloire hautaine. A mesure qu'il évoluait lui-même, il semble bien que les objections ou les réserves qui perçaient quelquefois sous son admiration allaient en s'atténuant. Bossuet lui-même était-il pour quelque chose dans cette nouvelle manière de voir? On peut le conjecturer avec quelque vraisemblance. Si je persiste à croire qu'aux momens de crise notamment, un Pascal a eu plus d'action que Bossuet sur le fond et sur l'orientation générale de la pensée de Brunetière, j'admets très volontiers que Bossuet a fini par agir aussi sur lui, à sa manière, moins heurtée et plus discrète. Bossuet a certainement contribué à entretenir l'auteur des *Discours de combat* dans la méditation continue des grands problèmes; il a alimenté l'inquiétude morale et religieuse qui couvait en lui; il l'a, si je puis ainsi dire, préparé à subir l'assaut de Pascal. En 1900, dans cette conférence de Besançon dont j'ai déjà parlé, et qui a été comme le prélude d'une déclaration décisive, Brunetière ramenait à trois principales les hautes leçons qu'on peut retirer, et qu'il avait personnellement retirées de l'étude de Bossuet : la rhétorique supérieure que l'on apprend à son école; l'art d'aller au point vif des questions; et la distinction des différens ordres de vérités et de certitudes. Et il ajoutait en terminant :

Quand je me suis mis à l'école de Bossuet, rempli que j'étais des idées de mon temps et des leçons de mes maîtres, j'ai résisté, et j'ai résisté

longtemps. Puis, quoi qu'on dise cependant à la fin, dans cette fréquentation, j'ai trouvé, et, chaque fois que j'y reviens, je retrouve tant de bon sens, tant de génie, tant d'autorité, tant de probité intérieure, que j'ai fini par me laisser faire, et je crois que quiconque de vous renouvellerait la même expérience, aboutirait au même résultat.

Il y aurait assurément quelque impertinence à vouloir affaiblir la portée de ce témoignage.

III

Comment se fait-il donc qu'une piété si fervente et si diligente, que tant de lectures, d'études et de travaux d'approche n'aient pas abouti à un vrai livre, à un beau livre sur Bossuet? Ce livre, que nous n'avons pas encore, qui, mieux que Brunetière, aurait pu l'écrire? Il l'eût écrit, nous n'en pouvons guère douter, avec toute sa pensée, tout son talent et tout son cœur, et je sais bien des gens qui regretteront éternellement qu'il ne nous l'ait point donné. Pourquoi donc ne l'a-t-il pas fait?... Hélas! pourquoi un homme, qui semblait né pour écrire surtout des livres, n'a-t-il guère laissé que des recueils d'articles ou de discours?... En ce qui concerne l'ouvrage sur Bossuet, peut-être le hasard, qui fait tant de choses dans la vie de chacun de nous, est-il le seul coupable. Peut-être aussi Brunetière, qui était toujours prêt à parler ou à écrire sur Bossuet, voyait-il trop nettement les multiples difficultés d'une étude d'ensemble, telle qu'il la concevait, sur l'auteur des *Variations*, et ne se sentait-il pas, à son gré, encore suffisamment armé pour l'entreprendre. Peut-être enfin craignait-il, — car il avait de ces scrupules, — d'arrêter, et de fixer, et de lier ou d'engager trop prématurément sa pensée par un livre, d'imposer les contours rigides et irrévocables de l'histoire morte à une œuvre qu'il sentait très vivante en lui, et dont l'intime substance était comme mêlée à sa propre vie morale. En toutes choses, cet esprit toujours mobile aimait à « se réserver la possibilité des reprises et des tâtonnemens. » Je l'ai entendu regretter d'avoir écrit autrefois sur les *Provinciales* des pages qu'il ne pensait plus, et nul doute que, s'il avait prononcé sur Pascal la série de conférences qu'il méditait, il n'eût hardiment revendiqué le droit de se contredire et d'avoir changé d'opinion.

Et cependant, ce livre qu'il semble n'avoir pas voulu écrire,

il se trouve, à y regarder d'un peu près, que Brunetière nous en a laissé plus que des fragmens. Il n'a pas rédigé, — tant s'en faut, — toutes les conférences qu'il a prononcées sur Bossuet, mais enfin il en a rédigé quelques-unes, et il a écrit aussi, au hasard de l'actualité, plusieurs articles considérables sur certaines parties de l'œuvre de son héros. Or, à rapprocher articles et conférences les uns des autres, à les disposer suivant un certain ordre, on s'aperçoit non seulement que ces divers morceaux forment comme les divers chapitres d'une étude d'ensemble à peu près complète sur Bossuet, mais encore, — et chose purement accidentelle, mais extrêmement heureuse, — que la succession même de ces chapitres reproduit, presque trait pour trait, le plan idéal d'une vaste étude sur Bossuet que Brunetière avait un jour tracé à ses élèves de l'École normale, en déplorant, faute de temps, de ne pouvoir s'y conformer. On nous a conservé ce plan, ou ce programme, dans une note du volume récemment publié, sur *le Dix-septième siècle*, et chacun peut vérifier la très curieuse concordance.

Le voilà donc, semble-t-il, retrouvé ou restauré, écrit presque malgré lui, ce *Bossuet* qu'on avait si souvent réclamé à Ferdinand Brunetière, et qu'il s'obstinait à ne pas écrire. Et assurément, il manque bien quelque chose à ce livre, pour qu'il soit entièrement digne et de son auteur, et du noble sujet qu'il traite. On y trouvera sans peine quelques répétitions, et certains détails, non pas oiseux, mais qui se ressentent de l'origine première des diverses parties de l'édifice. Entre ces diverses parties, les proportions idéales ne sont peut-être pas toujours absolument respectées, précisément parce qu'elles n'étaient pas primitivement conçues en vue d'un ensemble. Enfin ces divers morceaux sont de date différente, et peut-être, aux yeux d'un juge minutieux et difficile, l'entière unité de pensée et de style pourra-t-elle paraître, çà et là, recevoir quelques atteintes. Évidemment, la dernière main de l'ouvrier manque à cette œuvre. Oserons-nous dire qu'elle n'en paraîtra que plus sincère, et peut-être plus attachante, sans les retouches dernières qu'il lui eût été si facile d'y apporter ?

Car, je vous prie, n'allez pas, à ce propos, sacrifier au préjugé vulgaire qui condamne sans appel les « recueils d'articles. » S'il était vrai, comme le prétendent certains éditeurs, que le public n'aime pas les recueils d'articles, le public aurait tort,

voilà tout. Mais le public n'a pas tort : s'il se défend, comme c'est son droit, et même son devoir, contre les *Mélanges* destinés à sauver de l'oubli des pages aussi éphémères que les feuilles où elles ont d'abord vu le jour, le public a fait un assez beau succès à certains recueils d'articles, quand ces recueils étaient signés Sainte-Beuve ou Taine, Montégut ou Brunetière, pour ne rien dire ici des vivans. C'est qu'en effet rien ne vaut, pour un esprit qui pense, quand ils sont d'un maître, ces recueils d'essais où, sans dogmatisme, sans raideur, avec la liberté d'une âme vivante qui suit sa pente et son goût du moment, qui tantôt se concentre et tantôt s'épanche, qui passe d'un objet à un autre sans effort, sans transition, une riche, haute ou subtile pensée se livre à nous dans la souple familiarité de ses démarches coutumières. Dans les livres le mieux « composés, » l'art, quelquefois, confine un peu à l'artifice : les nécessités du « discours, » de l'exposition logique et suivie entraînent parfois à des réductions, à des transpositions du réel qui peuvent en paraître une mutilation regrettable; il faut reconstruire pour « exposer d'ordre, » comme disait Pascal; et toute reconstruction n'est-elle pas un peu infidèle? Pour adapter la réalité vivante, qui, de sa nature, est mouvement, ondoiement, devenir, aux besoins de l'esprit qui la pense, il faut lui imposer des cadres qui, si larges qu'ils soient, sont toujours rigides par quelque côté, et qui, donc, toujours, en laisseront échapper quelque chose. Et c'est pourquoi, plus l'ordonnance d'un livre sera forte, ingénieuse, systématique, plus on pourra accuser l'auteur d'avoir fait violence à la réalité qu'il interprète, et même à la sincérité de sa propre pensée, pour enfermer dans un moule trop parfait la mouvante complexité de la nature et de la vie. Les bons recueils d'essais échappent complètement à ce spécieux reproche; ils ont quelque chose d'inachevé, comme la vie elle-même : ils n'ont pas la prétention d'épuiser le réel, ils en figurent simplement quelques aspects; ils définissent moins qu'ils ne suggèrent; ils esquissent plus qu'ils ne dessinent; en un mot, ils imitent, par leur mouvement même, le libre et souple mouvement de la pensée comme de la vie.

Tous ces mérites, on sera sans doute heureux de les trouver dans le *Bossuet* de Brunetière. Comme d'autre part les études qui composent le livre se répartissent sur une période d'environ un quart de siècle, ce n'est pas un simple moment d'une vie

de penseur ou d'écrivain qui se reflète dans ce recueil, c'est bien toute une vie intellectuelle et morale qui s'y exprime, et une vie dont on sait les remarquables vicissitudes. Ces vicissitudes, il est facile de les entrevoir à travers divers essais dont l'objectivité voulue, et d'ailleurs réelle, ne laisse pas de trahir la pensée intime : il y a quelque distance entre l'état d'esprit qui, en 1881, dictait à l'auteur des *Discours de combat* ses pages sur les *Sermons* ou sur la *Querelle du quiétisme* et celui qui, en 1900, lui inspirait sa conférence de Rome sur la *Modernité de Bossuet*, ou encore le vigoureux et vibrant article d'ensemble qu'en 1906, à la veille même de sa mort, il écrivait sur son auteur de prédilection; et ce ne sera peut-être pas le moindre intérêt de ce volume que d'être, en même temps qu'une importante « contribution » à l'étude de la vie et de l'œuvre du grand évêque, une « contribution » aussi, d'autant plus instructive qu'elle est plus involontaire, à l'histoire morale d'une âme tourmentée, inquiète, et qui a tardivement trouvé « l'apaisement de son inquiétude. »

Et à ceux enfin qui, fortement épris d'unité, cherchent dans un livre, fût-il composé de morceaux disparates, une communauté de pensée, d'intention et de direction, celui-ci procurera plus d'une satisfaction. D'abord, l'unité du sujet n'en est pas absente, puisque Bossuet en demeure l'unique héros. S'il y a des recueils d'articles que les esprits les plus injustement réfractaires à ce genre d'ouvrages doivent tolérer, et même approuver, ce semble, ce sont bien ceux qui sont consacrés à un seul écrivain : on pourra reprocher aux auteurs de ces recueils de n'avoir pas su coordonner leurs recherches, on ne leur reprochera pas d'avoir dispersé leur attention. De plus, on ne saurait refuser à chacun des morceaux qui forment ce *Bossuet* une forte, une rigoureuse unité. Il y a des écrivains, — et Brunetière était du nombre, — qui « composent, » qui bâtissent un article ou un discours comme d'autres construisent un livre, et qui, dans le suggestif raccourci d'un seul *essai*, savent faire tenir et maîtriser autant d'idées et de faits que d'autres en un gros volume : de sorte qu'à tout prendre, il n'y a pas trop lieu de regretter qu'ils n'aient pas ou guère écrit de vrais livres. Il me semble que ce rare mérite frappera vivement tous les lecteurs du *Bossuet :* il y a là tel essai, par exemple l'article capital sur *la Philosophie de Bossuet*, qui, pour la vigueur concentrée de la pensée, pour la

beauté, l'élégante simplicité de l'ordonnance, vaut à lui seul tout un livre. Et enfin, et en dépit des « variations » de détail que nous signalions tout à l'heure, on remarquera, si je ne me trompe, dans tout ce volume une très suffisante unité d'inspiration, — unité d'autant plus curieuse qu'elle n'a pas été concertée, et que les différens morceaux qui le composent sont d'époques assez différentes : Brunetière a certainement *évolué* sur le compte de Bossuet ; à proprement parler, il n'a pas, ou il n'a guère *changé*. Lui-même, dans les dernières années, quand il relisait ses propres écrits, ne pouvait s'empêcher d'en être frappé, et presque surpris. Dans une lettre à l'un de ses critiques que j'ai déjà citée ailleurs, mais qu'il me faut bien citer encore, il écrivait : « Quand on est demeuré fidèle, depuis vingt ans, à cette haine constante de Voltaire et à ce respect pour Bossuet, on peut bien avoir varié d'opinion sur Marivaux, je suppose, ou sur les Parnassiens, mais il y a des chances pour qu'on soit demeuré au fond le même, et, vous l'avouerai-je ? en dépit de l'évolution, j'ai eu peur quelquefois que ce ne fût mon cas. » Il me semble que la lecture de ce simple recueil d'études sur Bossuet mettra bien en lumière la réelle continuité de sa pensée. Assurément, si Brunetière avait publié lui-même ce volume, s'il avait voulu, de ces divers essais, faire un vrai livre ; il aurait élagué certains détails, fortifié certains développemens, modifié quelques proportions, repris et récrit bien des pages. Pour le fond des choses, il n'aurait pas eu beaucoup à changer ; surtout, il n'aurait pas eu à se renier lui-même. Et c'est pourquoi à ceux qui ont admiré, aimé le maître écrivain des *Études critiques*, nous offrons avec confiance cette « somme » de ses travaux et de ses réflexions sur Bossuet : ils l'y retrouveront tout entier, et ce livre posthume servira bien sa mémoire.

VICTOR GIRAUD.

LE
DERNIER PRINCE DE CONDÉ

SON MARIAGE ET SES CAMPAGNES A LA GUERRE DE SEPT ANS

(1753-1762)

I

La décadence de la Maison de Condé, au début du XVIIIe siècle, sous les trois premiers descendans du grand Condé, n'avait été qu'une éclipse momentanée. La grandeur de cette illustre race s'était du moins maintenue par son rapprochement du trône, par l'exercice d'un pouvoir qui, pour avoir été en mauvaises mains avec M. le Duc, n'en avait que trop manifesté sa puissance; enfin par le faste, l'opulence et le goût des arts qui avaient fait de ce prince un Mécène, en même temps que le plus grand seigneur du royaume.

De son vivant, en 1736, comme je l'ai raconté ailleurs (1), la naissance de son fils unique, Louis-Joseph, avait été saluée par des acclamations de bon augure. Partout on avait formé des souhaits pour l'avenir de ce nouveau-né, un rejeton mâle dans la maison de Condé, un héros futur cette fois... On se plaisait à le proclamer par avance avec espoir de voir se renouer la tradition.

M. le Duc disparu en 1740, le futur Condé de l'émigration (c'est le nom qui lui est resté dans l'Histoire) hérita de lui à

(1) *Histoire des Princes de Condé au XVIIIe siècle.*

quatre ans les charges de grand maître de la maison du Roi, de colonel du régiment de Condé-infanterie, et de mestre de camp du régiment de Condé-cavalerie.

De telles investitures, déposées de génération en génération dans le berceau des princes, n'ont pas toujours le don de confirmer leur renommée guerrière. Ici du moins, le talisman ne devait pas être trompeur.

L'instinct naturel d'abord, l'éducation spéciale ensuite, l'ambiance elle-même, tout inclina Louis-Joseph, dès son jeune âge, vers les choses de la guerre. Son oncle et tuteur, le comte de Charolais, était d'un tempérament batailleur. Il avait vaillamment lutté en Hongrie contre les Turcs en 1717. Ce fut même à peu près la seule rançon de sa jeunesse tapageuse. Tout en donnant à son pupille les Pères Jésuites comme professeurs, afin de lui inculquer leur foi et leur science, il eut la bonne inspiration de tenir la main à ce que l'éducation, suivie à Paris, à Versailles, au château de Saint-Maur-les-Fossés, fût surtout préparatoire au métier des armes. Il attendit que l'élève fût en âge de comprendre, pour l'introduire dans le domaine ancestral de Chantilly (1), privé de maître depuis des années. En y pénétrant pour la première fois, le 3 septembre 1748, le jeune prince y reçut, avec de grands transports de joie, les empressemens de ses vassaux, qui s'y traduisirent par des roulemens de tambours, des sonneries de trompettes, des salves de mousquets, où la poudre parlait en son honneur.

L'enfant eut à la fois les oreilles frappées par ces vivats et ces sons belliqueux, les regards émerveillés des trésors artistiques dont le château de ses pères recélait les richesses et les élégances. Surtout il y avait là de grands souvenirs et plus encore des traditions guerrières à y puiser. Chantilly, c'était le joyau des Condés, c'était leur sanctuaire; c'était le berceau de ces hommes d'armes et le tombeau de leurs cœurs, de ces cœurs qui avaient battu jadis sous des poitrines bardées de fer. Chantilly, c'était leur orgueil et leur légende. Là, s'étaient formés leurs esprits, leurs vertus et même aussi leurs vices. Leurs âmes s'étaient trempées dans cette atmosphère belliqueuse; c'est du grand Condé que datait surtout la célébrité du lieu. C'est lui qui en avait fait dessiner les jardins par Le Nôtre, qui

(1) Voyez, sur Chantilly, *les Arts dans la maison de Condé* et *Chantilly et le Musée Condé*, par M. Macon.

les avait peuplés de statues martiales, qui avait revêtu son palais de cette sorte de « livrée royale » où se reconnaissait le style de Louis XIV ; là enfin que se déroulait la *Galerie des Batailles*, la page magnifique, peinte sur toile, *des actions de M. le Prince*, comme on appelait de son temps les immortelles victoires du grand Condé.

Qu'on se représente Louis-Joseph, un enfant intelligent et pensif, ayant déjà lu dans ses livres d'étude les hauts faits des grands hommes de l'antiquité ou du moyen âge. Il est introduit là par son tuteur. Ce mentor le tient par la main, l'invite à se découvrir, l'arrête devant chaque tableau et lui fait sommairement le récit ou le commentaire de l'épisode (toujours un exploit français) ; lui explique le site, lui montre les deux partis en présence ; lui signale le panache blanc du vainqueur. Louis-Joseph écoute silencieux, captivé, et répète à voix basse les noms retentissans de Rocroi, de Nordlingen, de Lens, de Senef, de Fribourg. De si grands titres, qu'il entend sans doute prononcer ainsi pour la première fois, devant l'image même de la bataille dont ils sont l'emblème, se gravent plus fidèlement dans sa mémoire. La visite aura décidé peut-être de l'orientation de sa vie. Il sent le génie de son ancêtre qui lui montre la voie. Comment hésiterait-il à la suivre ?

Peu de jours après, une première distinction militaire vient confirmer l'heureuse impression du néophyte. Il obtient le grand prieuré de France et paraît à la Cour, avec la croix de Malte sur la poitrine. Cet ordre lui vaut cent mille livres de rente. C'est la récompense des plus anciens commandeurs de Malte : « Louis XIV, dit Luynes (1), n'eût pas eu les mêmes complaisances pour un prince du sang. » Dieu sait cependant si ce grand roi faisait du népotisme.

Ici, Louis XV semait pour récolter plus tard. Si la semence était bonne, le sol était généreux, bien cultivé surtout.

Le physique d'abord : c'est la base de toute éducation virile. De bonne heure, Charolais chercha à développer chez l'enfant les exercices du corps. Louis-Joseph se livra avec passion aux battues et aux laisser-courre en forêt de Chantilly ; il supportait vaillamment ces fatigues au-dessus de son âge, et non sans danger ; son oncle eut, dans une chasse, la cuisse décousue par

(1) Luynes, IX, 123 ; XI, 361.

une défense de sanglier. Au manège comme à la carrière, Condé devint l'un des meilleurs écuyers de son temps. Il jouait et s'exerçait avec ses pages, dans des parties de barres à cheval, souvenir des anciens tournois et des carrousels.

On le vit figurer en 1749 à une brillante joute équestre, à la tête de deux autres princes du sang et de cent cinquante cavaliers, en dehors de la barrière Saint-Antoine. La paume était aussi l'un de ses triomphes. Dans les faveurs qu'il réservera plus tard à ses gentilshommes, il tiendra grand compte de leur adresse à ce jeu, et prisera toujours la robustesse et l'agilité des muscles. Les émigrés de l'armée de Condé s'en feront une émulation vis-à-vis de lui. Bon tireur à l'épée, il fera venir, à certaines époques, dans son palais, les maîtres d'escrime en renom tels que les Saint-Georges et les Castelvert.

Cette éducation rustique marcha de pair avec la formation intellectuelle.

Le nouveau Condé se passionne surtout pour les études militaires et en particulier pour les hauts faits de ses devanciers. C'est lui qui se fera le premier historiographe de « M. le prince le Héros, » et retracera cette vie auguste dans un récit très simple et très sincère, empreint d'une sorte de piété filiale. Son livre, qu'il qualifiera modestement d'*Essai*, servira de base aux historiens suivans. Sa fille Louise le parcourra un jour avec le même sentiment de respect et d'amour; et, cédant à un noble mouvement d'indignation, elle y déchirera certaine page qui faisait tache au nom de Condé en montrant le général transfuge dans le camp espagnol.

Louis-Joseph fut rapidement versé dans les connaissances de l'antiquité. Il lisait, en bon humaniste, les commentaires de César, Polybe, Végèce; traduisait Cicéron et les poètes latins, étudiait *Télémaque* et le *Discours sur l'histoire universelle*. Amateur de géographie, il formera plus tard à Chantilly et au Palais-Bourbon un important dépôt de cartes rares, surtout de cartes militaires, dont, à l'époque, la perfection était encore loin d'être atteinte. Il les consultait chaque jour, suivant avec leur aide les campagnes d'Annibal, de Condé et de Turenne.

A seize ans, il fut nommé chevalier de Saint-Michel, un des ordres du Roi. Il y eut chapitre à cette occasion. L'abbé de Pomponne y lut un mémoire sur la maison de Condé et fit en peu de mots l'éloge des aïeux du nouveau chevalier. « M. le Prince en

habit de novice, ayant sur le front une aigrette de plumes de héron estimée seize mille livres, entra dans le cabinet royal. Il se mit à deux genoux et le Roi l'arma, selon le rite accoutumé (1). » (1er janvier 1752.)

Louis XV parut charmé de la contenance du jeune homme qui avait déjà toute sa croissance; une taille courte et ramassée, mais la démarche fière, le geste gracieux. Ses traits, mélange de douceur et de dignité, commandaient le respect et l'affection ; sa courtoisie avec les dames annonçait un vrai chevalier français. Les habitués de la Cour de Versailles recherchaient sa causerie juvénile où il savait mettre une sage réserve. Le Roi goûtait ses reparties prime-sautières, sa vivacité d'imagination, ses bons mots naturels. Il s'occupait de lui, le menait au sermon, lui faisait servir les plats à la *Cène royale*, présidée par le grand-maître, entre le Dauphin, le duc de Chartres, le prince de Conti, etc.

Au milieu de ces premiers succès de cour, l'hiver de 1748 faillit être fatal au jeune prince. « Il donna force bals et y veilla plus qu'il ne devait. Il en eut, dit d'Argenson, le sang fort échauffé » (2) et contracta une violente petite vérole, la maladie du temps. Le 27 décembre, il était au plus mal, et avait en outre l'esprit frappé par la mort de son aïeul maternel, le prince de Hesse-Rothembourg. Le Roi, dans une visite au malade, eut la malchance de lui parler de son vêtement noir : « C'est l'habit de mon enterrement, car je mourrai bientôt, » répondit gravement le moribond, qui devait vivre octogénaire.

Dès que l'éruption avait été déclarée, on l'avait transporté de Versailles à Paris. On tremblait non seulement pour sa personne, mais pour sa lignée. Les membres de la maison royale s'égrenaient de façon inquiétante. Il n'y avait plus que des têtes uniques par chaque branche, « et elles ne provignaient point ou dépérissaient, » dit le chroniqueur. On remarquait aussi que, si Louis-Joseph venait à disparaître, ce serait un malheur d'avoir à marier, pour faire souche à sa place, un homme aussi extravagant que Charolais, « de tirer race d'une telle nature. » Quelle épouse voudrait être la sienne? Quels rejetons laisserait-il derrière lui?... La maison de Condé reposait donc, vers le milieu du siècle, sur une tête masculine unique, celle de Louis-Joseph à peine sorti de l'enfance. L'entourage, qui en prenait souci,

(1) *Mémoires* de Luynes, XI, 361.
(2) *Mémoires* d'Argenson, VI, 107.

songeait par avance à son mariage. C'était la mode des unions précoces dans les maisons princières.

La petite vérole lui avait malheureusement laissé de légères traces au visage. Est-ce à la suite de cette maladie qu'il devint borgne, ainsi que l'avait été son père accidentellement? Ou, par une fâcheuse bizarrerie de l'hérédité, devait-il cette infirmité à sa naissance?... On s'aperçut un peu tard que l'un de ses yeux était atrophié; l'autre du moins lui servira bien, toute sa vie, sans qu'il en paraisse gêné, même en campagne, où on le retrouvera si clairvoyant. A peine était-il entré dans sa dix-septième année, qu'il fut invité plus formellement par son tuteur à faire choix d'une princesse : simple formule de politesse d'ailleurs, car on lui offrit bientôt la carte forcée, dans la personne de la princesse Charlotte-Godefride-Élisabeth de Rohan-Soubise, qui, du reste, à quinze ans, passait déjà pour une jeune fille accomplie. Les jeunes gens se connaissaient à peine. Si convenable qu'elle fût, l'union ne se fit pas sans difficultés. Dans sa hâte à se débarrasser des soins de sa tutelle, Charolais rencontra plus d'une opposition autour de lui; la future épouse n'étant pas de sang royal, on lui eût préféré une princesse de maison souveraine. Cependant les Condés avaient déjà donné plus d'un exemple de modération sur ce point. Le grand Condé lui-même n'avait épousé qu'une Maillé-Brézé; son père, une Montmorency. Avec les Rohan, même pour un prince de la maison de France, on ne pouvait arguer d'une mésalliance choquante. Ils avaient été presque rois en Bretagne et maintes fois alliés à des familles souveraines. Tout en passant sur le nom, on discuta sur l'étiquette, « qui se rebiffait, » car, dit le chroniqueur, « c'était un temps épineux où l'on trouvait des obstacles partout. »

Enfin les fiançailles eurent lieu à l'hôtel Soubise. Qui ne connaît le vaste palais des Archives, à la majestueuse colonnade en hémicycle, une des gloires du Marais, avec sa tour moyenâgeuse datant d'Olivier de Clisson?

La réception y fut digne du rang des époux. Grand déploiement de luxe et de pompe. Le prince de Soubise, père de la future, avait choisi, dans la gendarmerie de la garde du Roi, les douze plus beaux hommes pour offrir la main aux dames à la descente des carrosses! Mlle de Soubise parut grande pour son âge, bien faite et douée par excellence (1). »

(1) Dufort de Cheverny, *Mémoires*.

Le mariage fut très solennel. La lecture du contrat se fit dans l'Œil-de-Bœuf à Versailles, et la cérémonie fut célébrée le 3 mai 1753 dans la chapelle du château, par les soins d'un parent, le cardinal de Soubise, grand aumônier du Roi. Au couvert de la famille royale réglé par M. de Brézé, maître des cérémonies, la nouvelle princesse de Condé eut l'honneur de s'asseoir, à l'exclusion de son époux; la sévère étiquette exigeant, pour qu'un prince mâle prenne part à un banquet royal, en présence de la Reine, que ce prince ait le titre d'Altesse Royale. Or Condé n'avait que celui d'Altesse Sérénissime. Fête nocturne autour du grand canal à Versailles. Promenade sur l'eau des jeunes époux dans un yacht aux armes des Condés, entouré de vingt-quatre gondoles pavoisées et éclairées par des pots à feu et des lanternes : rien ne fut négligé dans les réjouissances nuptiales pour le plaisir des yeux et le charme des cœurs.

Quand la Cour fut rentrée au château, le Roi donna la chemise au marié, sur la présentation de M. d'Anlezy, gouverneur du prince de Condé; la Reine la donna à la mariée. Le lendemain de la noce, le jeune couple partit pour Chantilly où l'attendaient de nouvelles fêtes. Tables dressées chaque jour pour quatre cents convives : « sept mille bougies allumées toutes les nuits, dans les salles du château ; promenades sur l'eau en barques chargées de musiciens. » Bref, six semaines de divertissemens et une lune de miel d'heureux présage.

Deux ans de suite, les jeunes époux menèrent côte à côte, soit à Paris, soit à la campagne, une existence d'amoureux, paisible et enviée par tous ceux qui pouvaient admirer le cadre de leurs amours. Ils avaient naissance, honneurs, richesses, beauté et, par-dessus tout, cette prime jeunesse qui voit l'avenir dans un mirage étincelant. En 1755, par une nouvelle faveur royale, Condé reçut la Toison d'Or des mains du marquis de la Mina, qui l'arma chevalier, en le frappant par trois fois de son épée sur l'épaule gauche. Que lui manquait-il encore, si ce n'est de mériter toutes ces grandeurs? Il avait ses éperons à gagner.

Cette douce période de début amena très rapidement la naissance de trois enfans : une première fille qui devait mourir en bas âge, puis le duc de Bourbon et la princesse Louise, voués l'un et l'autre à des existences ballottées par des événemens tragiques.

Au milieu de ces trop courtes joies de la famille, les velléités guerrières du jeune prince s'étaient encore développées par

l'étude. Il ne pensait plus qu'à s'exercer au métier des armes, en attendant l'heure des combats. Il s'y prépara en se montrant dans les camps d'instruction, en se faisant reconnaître des soldats pour le sang des Condés.

Il n'avait pas encore vingt et un ans, c'était l'âge de Rocroi, et il n'attendait que l'occasion. Malheureusement l'armée était en décadence, endormie dans les loisirs de la paix à l'ombre des lauriers de Fontenoy. « Le goût de bien vivre (1) » avait remplacé les ardeurs belliqueuses, et, à tous les degrés de la hiérarchie militaire, la discipline s'était relâchée. Le cadre des états-majors péchait par son recrutement. Les officiers de cour y tenaient la place des officiers de métier. L'organisation était défectueuse du haut en bas de la hiérarchie.

En Prusse au contraire, le grand Frédéric portait l'art militaire à un haut degré de perfection. Il inaugurait une révolution dans la tactique, en battant l'Autriche, et nous devions éprouver bientôt le contre-coup de ces succès éclatans, par nos revers dans la guerre de Sept ans, prête à s'ouvrir.

Louis-Joseph était plein d'illusions et d'une généreuse ardeur. Il ne pouvait plus se passer de mouvement. Déjà peu fidèle à sa femme et l'ayant habituée à subir ses fréquentes absences, il n'hésita plus à s'arracher à son intérieur pour courir où la gloire l'appelait, peut-être aussi pour mieux secouer ses lisières.

Louis XV ne le retint pas, et la petite princesse, en poussant des soupirs, dut accepter avec résignation cette séparation cruelle.

Le 11 mai 1757, lorsque le Roi passa à cheval, dans la plaine des Sablons, la revue des gardes françaises et suisses, Condé l'accompagnait avec le Duc d'Orléans et une foule de gentilshommes. Le 2 mai, prêts à partir, ces deux princes allèrent prendre les ordres du Roi au sujet du cérémonial à observer entre eux et l'Électeur de Cologne. « Mon cousin, dit Sa Majesté à Louis-Joseph, voilà une belle occasion pour vous de marcher sur les traces du grand Condé. »

Le lendemain, les princes partirent pour aller rejoindre l'armée du Hanovre. Le commandement en était confié au maréchal d'Estrées, petit-fils de Louvois, celui qu'on avait surnommé le *Temporiseur*. « Il est de mes connaissances de société, écrivait Mme de Pompadour au comte de Clermont : je n'ai jamais

(1) Camille Rousset, *le Comte de Gisors*.

été à portée d'en faire mon ami intime ; mais quand il le serait autant que M. de Soubise, je ne prendrais pas sur moi de le faire nommer, dans la crainte d'avoir à me reprocher les événemens. »

La favorite avait eu moins de scrupules avec son ami Soubise. Le choix de d'Estrées valait mieux sans doute, bien qu'imparfait encore. Que de réformes eut à faire le nouveau commandant en chef en arrivant en Allemagne ! Tous les abus pesaient sur l'armée, jusqu'à ceux des trains princiers. Condé lui-même, par inexpérience, avait suivi la mauvaise tradition. A ses débuts de campagne en 1757, il était parti emmenant une suite de deux cent vingt-cinq chevaux, et des valets en proportion. Il se présenta à l'armée avec un luxe quasi royal, traitant ses officiers à une table somptueuse. Il fallut bientôt réduire ce fâcheux étalage. La simplicité seule, à la guerre, sied au commandement. C'est d'elle qu'il tire une partie de son prestige et de son autorité. Condé l'eut vite compris, se réforma, se fit humble et vrai camarade dans ses rapports avec ses sous-ordres. Il eut le bon goût de se créer des amitiés auprès des plus expérimentés, comme le vieux Chevert, le héros de Prague ; parlant aux uns de sa propre insuffisance, demandant aux autres des conseils, en attendant qu'il en pût donner lui-même, faisant apprécier son endurance, son tact et son esprit de discipline : « Il se montre, dit Voltaire, partout où il y a un péril à braver et une leçon à prendre (1). »

Peu après son arrivée, l'armée française passe le Weser. La bataille d'Hastenbeck (26 juillet 1757), où, pour parler comme Voltaire, « le sang de France soutint la gloire de la patrie contre le sang de l'Angleterre, » lui offre la première occasion de se signaler. Il a auprès de lui le Duc d'Orléans et le comte de La Marche : le fils du vainqueur de Coni, son cousin, le dernier des Conti (2).

Dans ce combat acharné, l'ardeur juvénile de notre prince va jusqu'à la témérité. Il s'expose au feu comme à plaisir. Son entourage veut le retirer d'un poste trop périlleux ; il répond en souriant : « Je ne trouve pas ces précautions dans l'histoire du grand Condé (3) ; » mot chevaleresque, digne d'ailleurs du

(1) *Siècle de Louis XV*, III, 162.

(2) Louis-François-Joseph comte de la Marche, né en 1734.

(3) *Gazette* du 4 août 1757. Récit officiel de la bataille d'Hastenbeck, Dépôt de la Guerre. *Mémoires* de Mme Campan, II, 52.

sang-froid de l'adversaire Ferdinand de Brunswick. Cet autre prince, voyant dans son parti des troupes de fuyards qui ne cherchaient qu'à échapper au carnage, « quand la terre fumait de sang autour de lui, » rassemblait ses soldats dispersés, réussissait à forcer l'ennemi et arrachait aux Français, l'épée à la main, une batterie perdue.

Mais ce n'était qu'un épisode de l'action; Hastenbeck demeure une victoire pour la France, chèrement achetée, il est vrai. Les hésitations de d'Estrées, qui l'avait crue un moment compromise, avaient obligé Maillebois, et le jeune Condé lui-même, à donner certains ordres à sa place. Déjà la confusion était dans nos troupes et le maréchal avait dû les faire reculer, lorsqu'il s'aperçut que les Anglais de Cumberland battaient spontanément en retraite. Le champ de bataille nous restait, gage de notre succès final. Condé n'y avait pas été étranger, et ce coup d'essai était pour lui plein de promesses.

Quant au maréchal d'Estrées, dont l'indécision fut blâmée à la Cour, il ne bénéficia nullement de son avantage ; car, par un effet sans doute de la méfiance que Mme de Pompadour avait eue de lui et exprimée par avance, il reçut ses lettres de rappel. Si la journée tourna définitivement en notre faveur, c'est plutôt à ses lieutenans qu'en revient le mérite.

Le lendemain, Condé rassemble ses généraux, ce qu'il appelle « son petit comité militaire, » et leur fait la critique des péripéties du combat, avec un tact et une mesure dont les plus expérimentés ne peuvent que se déclarer satisfaits. Il leur adresse ses observations, les consulte et se garde avec respect de toute censure sur la tactique du général en chef, donnant ainsi tout le premier l'exemple de la subordination. Quand le maréchal d'Estrées fut rappelé, le jeune prince, cédant à son instinct généreux, et en témoin connaisseur, rendit plus de justice peut-être au maréchal en disgrâce que les censeurs en chambre de Versailles. Il exprima publiquement, dans le camp, son regret de cette sévère mesure : souvent aussi, par la suite, il déclara que la bataille d'Hastenbeck était la meilleure leçon militaire qu'il eût reçue dans sa vie.

Le duc de Richelieu, successeur de d'Estrées, personnage plus en faveur auprès de la maîtresse royale, allait ramasser les lauriers déjà moissonnés en Allemagne. Sans grands talens militaires, homme de plaisir, avide de grandeurs, grâce à l'aide

de Condé, il n'eut qu'à continuer la poursuite commencée par d'Estrées, pour acculer Cumberland à l'embouchure de l'Elbe; il réussit ainsi à le faire capituler, avec toute son armée. La convention de Closterseven fut célébrée en France comme un triomphe décisif. Plus perspicace que le public, Condé jugea que le pacte, garanti seulement par le Danemark, serait violé, dès que les Anglais pourraient le faire, et il n'hésita pas cette fois à blâmer à sa table la condescendance du maréchal de Richelieu pour le représentant du Cabinet de Copenhague (1).

Sa bonne étoile, qui semble l'avoir accompagné partout, dans cette première partie de sa vie, lui permit de ne pas figurer à la fatale journée de Rosbach, et c'est avec un double chagrin qu'il apprit la défaite du général en chef, Soubise étant le père de sa femme. Condé, en connaisseur, eût préféré que son beau-père ne fît point la guerre; il l'y trouvait insuffisant. Le prince de Soubise avait des qualités de bonne grâce. Ses défauts de galanterie excessive étaient ceux de son temps. Sa bravoure était non moins incontestable. Mais, chez un commandant en chef, le courage ne remplace pas la maîtrise. Son coup d'œil inspirait peu de confiance. C'est lui peut-être que visait Mme de Pompadour, dont il était cependant le protégé, lorsqu'elle écrivait: « Il faut qu'un grand homme qui veut se rendre utile à sa patrie cède à la prévention publique. » Or cette prévention n'était guère favorable à M. de Soubise.

Il insista cependant pour obtenir un autre commandement. On retrouve le maréchal prêt à prendre sa revanche à la campagne de 1758. Cette année-là, il est plus heureux; il harcèle l'ennemi dans une dizaine d'engagemens, jusqu'à ce qu'il l'ait battu à Hetzelberg. Cette fois, Condé, qui vient d'être promu maréchal de camp, combat aux côtés de son beau-père. Il fait preuve aux yeux de l'armée, dans cette rencontre, d'autant de sang-froid que de sagacité militaire.

De telles qualités, jointes à l'activité de son âge, le rendaient surtout propre aux opérations de la *petite guerre*. C'était un véritable officier de cavalerie légère, et rien ne sied mieux que ce genre d'aptitude à un prince-soldat. Elle fait partie de ses élégances. Que ne fut-il le seul de la maison de Condé à se pousser ainsi peu à peu vers le commandement suprême! Il était né

(1) Chambellan, *Histoire du prince de Condé.*

pour cela ; mais en voici un autre membre bien différent : un homme d'église, le comte de Clermont, « petit collet ecclésiastique, » frère de M. le Duc et du comte de Charolais, qui a obtenu l'honneur de se voir à la tête de l'armée et qui va la perdre, tout en compromettant le prestige militaire des Condés. Sans entrer dans le détail de la bataille de Crefeld qu'il a maladroitement livrée, arrêtons-nous un instant sur ce nouveau prince, pour mieux faire ressortir les qualités martiales du neveu par les défaillances de l'oncle.

Clermont venait de remporter un succès d'un autre genre en 1754 ; mais il ne le devait pas à son mérite. Le rang seul dû à sa naissance avait milité en sa faveur, pour le faire recevoir à l'Académie française, et le public, moins indulgent que ses nouveaux confrères, ne s'y était pas trompé, il lui avait décoché cette épigramme :

Trente-neuf unis à zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante ;
D'où je conclus, troupe savante,
Q'ayant à vos côtés admis
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne cousin de Louis,
La place est encore vacante.

Clermont se rendit compte de son insuffisance littéraire et siégea peu parmi ses confrères. Il ne fut pas plus brillant à la guerre. Il se fit battre honteusement à Crefeld, pour n'avoir pas voulu suivre les conseils de son jeune neveu, le prince de Condé, qui, bien que simple maréchal de camp, avait déjà sur la tactique des idées très nettes : et ceux du comte de Saint-Germain, le meilleur général de l'état-major, un passionné disciple de l'école du grand Frédéric. S'ils eussent eu l'oreille de leur chef, ces deux auxiliaires perspicaces auraient pu contrebalancer sa défaillance et son manque d'initiative ; mais souvent les généraux médiocres repoussent les bons avis, de peur de s'amoindrir, étouffant ainsi inconsciemment la lumière qui leur est offerte ; heureux si l'événement ne vient pas leur prouver ensuite qu'ils ont eu le tort de la mettre sous le boisseau. Ce fut la leçon de la journée de Crefeld.

Le comte de Clermont était campé sur la rive gauche du Rhin ; dans une position favorable, la droite au fleuve, le centre

vers Wicheln, la gauche du côté d'Osterodt. Le duc de Brunswick, aimant mieux donner une bataille que la recevoir, résolut de s'avancer contre les Français. De Saint-Tonis à Willich, un ancien fossé très large, appelé dans le pays le *landwerth*, séparait l'armée ennemie de l'armée française, et traversait une grande bruyère où Clermont avait étalé son camp. Il avait mis le landwerth et ses alentours en état de défense ; mais en négligeant toute sa partie gauche, qui s'étendait jusqu'à la Niesse et ne se trouvait pas défendue. L'aile gauche de l'armée était ainsi complètement en l'air, et c'est vainement que le comte de Saint-Germain et le prince de Condé firent remarquer cette lacune. C'est de ce côté que Brunswick allait porter ses efforts. Clermont, au contraire, en dépit de tous les avertissemens, n'avait d'yeux que pour sa droite et avait même fait de ce côté un détachement inutile.

Le 23 juin, la bataille s'engagea avant le jour, et l'ennemi esquissa aussitôt un grand mouvement tournant contre notre malheureuse aile gauche, dans la direction d'Anrath. L'état-major était encore attablé, lorsque l'attaque se prononça, et il y eut surprise.

Saint-Germain avait sur les bras, vers midi, des forces très supérieures. Il disposait d'une réserve de 16 bataillons et 16 escadrons. Après une lutte acharnée, les confédérés, qui avaient engagé tout leur monde, parvenaient, grâce au tir de leur gros canon et avec l'avantage du nombre (11 000 hommes contre les 7000 de Saint-Germain), à se rendre maîtres des taillis, où la défense concentrait sa résistance.

Par suite d'une fatalité ou d'un ordre égaré, les renforts fiévreusement attendus ne paraissent pas sur le champ de bataille. Les grenadiers de France se sont trompés de route, et le comte de Saint-Germain en est réduit à ses propres forces. Il repousse trois assauts, mais sa division finit par être obligée de battre en retraite. La cavalerie française soutient le mouvement et « fait la meilleure contenance du monde (1). »

Vers cinq heures du soir enfin, l'armée française était complètement débordée par sa gauche. Les carabiniers français eurent raison des premiers escadrons ennemis, puis vinrent échouer contre le feu des bataillons hanovriens. Les mêlées ne

(1) *Relation allemande de la journée de Crefeld*, par le marquis de Voyer. Dépôt de la Guerre. Supplément Luynes, XVI, 482. Papiers Clermont, t. VII, n° 159.

cessèrent qu'à la nuit, et donnèrent lieu à de belles prouesses, mais la journée était perdue.

Résultat : quand le champ de bataille fut abandonné, 7 000 hommes restaient sur le carreau, sans profit pour le succès de nos armes. Crefeld était comme Rosbach une épreuve nationale, un revers fait pour jeter un nouveau discrédit sur la noblesse française, sur les princes eux-mêmes. C'était le tour des Condés de voir leur prestige atteint. Louis-Joseph le pensait mieux que personne. Resté en sous-ordre, il n'avait pu que combattre vaillamment, sans être assez heureux pour ramener la victoire. Mme de Pompadour, apprenant que le renfort envoyé de l'aile droite, n'avait pu arriver à temps pour sauver l'aile gauche, décocha à Clermont ce trait virulent, dans une lettre furibonde : « Quels sont donc les plats officiers, Monseigneur, qui ont égaré vos troupes et ont fait, d'une action qui devait être la plus belle, la plus malheureuse du monde (1) ? »

Peut-être par un violent effort sur le centre ennemi, trop dégarni, le général en chef aurait-il pu changer la face des choses. Il eût ainsi justifié la critique de Napoléon qui jugea trop excentrique et téméraire le mouvement de Brunswick. Du moins Brunswick avait risqué et réussi. Au grand désespoir de ses généraux, Clermont n'avait rien tenté. Il n'avait pas seulement été battu, mais il s'était enfui et avait entraîné l'armée jusqu'à Cologne et Trèves. Il fut mis en disgrâce et remplacé par le maréchal de Contades, non plus un général de sacristie, mais un général de salon ; c'était faire courir à de nouveaux désastres. On le pressentait à Versailles, où les femmes elles-mêmes le bafouaient. Mme de Condé écrivait à son mari :

« On croit ici que M. de Contades n'est pas fort empressé de se battre. L'événement d'une bataille perdue étant ordinairement funeste pour celui qui commande l'armée, il n'est pas étonnant qu'on y regarde à deux fois. Je ne puis le blâmer : je suis fort pour la prudence et pour qu'on épargne le sang. »

Avant de voir Louis-Joseph grandir comme homme de guerre, arrêtons-nous un instant sur la correspondance de sa compagne trop délaissée. Elle était digne de le réconforter, de le maintenir à distance dans la voie de l'amour conjugal et de l'honneur militaire en même temps.

(1) Mme de Pompadour à Clermont, 28 juin 1758. Papiers de Clermont, lettre citée par M. Richard Waddington (*Guerre de Sept ans*), II, 115.

Un peu mièvres sans doute, menues comme sa personne elle-même, humbles comme cette violette qui préférait l'ombre à l'éclat des salons de Versailles, ces lettres, dont j'ai tenu entre les mains le papier festonné de fleurs, mais dont je ne livre pas ici la primeur (1), sont pleines de fraîcheur et de grâce et respirent une honnêteté qui plaît doublement, au milieu des corruptions du siècle. Elles donnent une noble idée de la tendre et vertueuse épouse, laissée comme une épave à son foyer, pendant les années de danger et d'éloignement, continuellement dévouée à l'être qui lui tient tant au cœur. On devine combien lui pèsent les absences prolongées du mari en campagne, quand les nouvelles s'en font si longtemps attendre. Si du moins une pensée religieuse accompagnait le prince en Allemagne, lui parlait tendrement tout bas de celle qui prie sans cesse pour lui; mais elle a des raisons d'en douter, et cette âme en péril la jette dans un perpétuel souci : « Je ne saurais trop demander à Dieu la conversion d'un mari qui me donne bien de la bile pour son indévotion. » — « Mon cher enfant, je t'aime de tout mon cœur... Vous savez, cher mari, que c'est pour moi le comble de la joie d'être avec vous... »

Si ces mots si touchans sont bien parvenus en Allemagne, l'âme et le cœur du prince n'en ont-ils pas été pénétrés? N'a-t-il pas respiré comme un doux parfum, à la veille de ses combats, cette jeunesse amoureuse, si expansive et si fraîche, qui lui vient du pays natal, ainsi qu'une brise légère?...

Nous n'avons pas les réponses de Condé. On aimerait à lire la contre-partie, à comparer les deux styles amoureux ou légèrement contrarians. Sans doute, au milieu du bruit des camps, le prince avait peu de temps pour écrire; l'esprit trop absorbé ou trop répandu pour revoir à chaque heure la gardienne de ses enfans et leurs berceaux. Certes, il aimait sa femme, mais plus encore peut-être cette fumée du moment qui lui en cachait l'image.

A Versailles, il s'était senti influent dans les Conseils du Roi. A l'armée, se voyant déjà considéré et écouté, il brûlait d'ajouter « un brin de laurier » aux trophées des ancêtres.

La princesse, ou confiante ou soumise, avait triomphé aisément de quelques rivalités qu'elle avait rencontrées dès ses

(1) Archives nationales R. 569. Originaux autographes. Elles ont été en partie publiées par M. le comte Fleury.

débuts à la Cour; notamment de la part des filles du Roi, qui avaient paru vouloir lui disputer le cœur de son époux. Le cousinage, il est vrai, excusait les assiduités du prince auprès des princesses; malgré cela, les lettres de Mme de Condé ne laissent pas que de nous la montrer un peu jalouse.

De temps en temps la correspondance « hausse le ton. »

En échange des faits de guerre dont Condé lui espace les laconiques bulletins, sa femme le tient au courant de la politique de la Cour, et même des événemens extérieurs; de la retraite du ministre Bernis « dont la faveur diminue, » de l'élection d'un nouveau Pape dont la sainteté la transporte. « C'est une grande grâce que Dieu nous fait dans un moment où la religion est si abandonnée. »

Après la déconfiture de M. de Clermont, elle a reçu sa visite et a été frappée du calme de son attitude. Elle ne lui a trouvé l'air ni d'un vaincu, ni d'un fuyard. « Il fait bonne contenance, parle à tout le monde et semble fort à son aise. » Elle ne lui pardonne pas d'avoir laissé son mari en sous-ordre : « On dit que c'est sa faute, si vous n'avez pas été à la tête de la cavalerie. »

A son tour, elle a de l'ambition et ne craint pas de l'exprimer : « On croit que vous avez été bien moins exposé (à Crefeld) qu'à Hastenbeck... On trouve que c'est un mauvais procédé de la part de M. de Clermont de vous avoir empêché de paraître où vous deviez être. » Elle est fière maintenant des succès du prince, elle s'y associe et lui en renvoie l'écho. « On dit mille biens de vous à Paris; que vous êtes fort aimé à l'armée, que vous avez fait des choses admirables et donné des preuves du meilleur cœur. Vous ne sauriez croire, cher mary, le plaisir que j'ai quand j'entends chanter vos louanges. »

Voilà parler en femme à qui la gloire d'un époux n'est pas indifférente. Quel réconfort! Quel encouragement à bien faire, pour l'homme dont la vie est toujours en péril, mais qui sent au loin, à son foyer, une pensée, une prière!

C'est le baume sur la blessure, l'appui secret dont s'étaye l'âme dans les momens de défaillance, comme la souffrance ou la misère en apporte en campagne, même au milieu de l'enivrement de la poudre ou du succès.

La suite de la correspondance nous montre la vie intime de la famille à Chantilly. La princesse entretient le père absent de ces petits enfans qu'elle élève avec tant d'amour. Elle cherche à

l'égayer, à l'intéresser par les détails qu'elle lui adresse. Elle est allée voir son fils en nourrice à Vanves. Comme elle le trouve maussade et colère, elle le fouette de bonne grâce, « ce qui, ajoute-t-elle gaiement, n'a fait ni chaud ni froid. » Ce pronostic pour le futur caractère du duc de Bourbon ne se démentira pas. L'enfant adulte restera volontaire.

La princesse, un moment, croit Condé las de la guerre. En cela, elle se trompe. Un revers a pu tout au plus lui en donner le dégoût momentané. Le vrai soldat ne se décourage pas ainsi, quand il est jeune. Condé ne songe qu'à venger son oncle et l'honneur de sa maison. Ce que sa femme craint surtout, c'est que le désastre de Crefeld « ne renouvelle l'aversion qu'on a pour les princes du sang ; » à mesure que les nouvelles arrivent d'Allemagne, elle juge plus sévèrement l'impéritie du comte de Clermont.

« De l'aveu de tout le monde, écrit-elle, le départ de M. de Clermont de l'armée est un grand bonheur pour l'État : on dit qu'il a toujours fait le contraire de ce qu'il fallait... » « C'est lui l'auteur de la perte de Dusseldorf... Le maréchal d'Estrées tâche de rétablir sa santé. S'il se porte mieux, il partira... » « ... La famille royale paraît dans la consternation de la défaite... »

On voit, par ces fragmens de correspondance, combien les esprits sont montés à la Cour et jusque dans la maison de Condé, contre ce malhabile guerrier improvisé, qui a mis le comble au désarroi de nos armes. Si du moins sa tenue était plus digne ! Mais Mme de Condé parle ailleurs de « l'indécence de Mlle Le Duc, » la maîtresse en titre du vaincu de Crefeld. « C'est toujours à elle qu'on s'adresse quand on veut avoir des nouvelles. Elle débite des bulletins dans tout Paris, où les troupes sont traitées de lâches, sans en excepter les gros mots (1). » C'est une honte.

Les efforts de Mme de Condé pour dominer ses inquiétudes au sujet de la vie de son cher époux ne sont pas toujours couronnés de succès. Quand la nature reprend le dessus sur la fermeté qu'elle cherche à s'imposer, elle redevient tout à fait femme et tremble pour l'époux chéri. Elle ne peut, lui dit-elle, cacher ses pleurs au public. Ses alarmes sont affreuses. Elle fuit

(1) Voyez sur Mlle Le Duc le *Journal* de Barbier, t. V, 65 et t. VIII, 249 ; Jules Cousin, *le Comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses ;* Général Pajol, *Guerres sous Louis XV*, t. IV.

le monde. Elle préfère s'enfermer chez elle et souper seule. Elle repousse les consolations banales.

« On ne vous croit pas exposé à Paris, parce qu'on est dans l'opinion que des princes ne peuvent pas l'être autant que des particuliers. »

La princesse a l'air de douter de cette opinion et elle a raison. La vie d'un prince au feu ne vaut que celle du soldat. Elle est souvent plus exposée, parce qu'il doit se mettre à la tête de ses troupes, pour donner du cœur à ce qui le suit; et si sa mort a besoin d'être vengée, c'est peut-être cet événement qui gagnera la bataille.

Pendant la campagne de 1758, la princesse devient plus résolue et témoigne de l'ambition pour la carrière du prince. Elle est en souci du grade de lieutenant général, que le Roi marchande à son cousin. Louis XV avait consenti, sur les instances du maréchal de Broglie, « à condition, écrivait-il, que cela ne ferait point planche pour l'avenir. » Puis il s'était repris et avait ajourné la nomination, « trouvant le passe-droit trop éclatant. »

Condé s'en montra courroucé et faillit donner sa démission dans un mouvement d'humeur. Le comte de Charolais, pour parer le coup, alla trouver Mme de Pompadour, la toute-puissante distributrice des grâces. Il fut assez mal reçu.

« N'étiez-vous pas convenu, dans votre mémoire, répondit-elle sèchement, en visant tous les princes du sang, de n'être lieutenans généraux qu'à la troisième campagne ?... Vous n'avez pas sujet de vous plaindre. »

La petite princesse n'en est pas moins furieuse de cet échec. Elle met de côté sa dignité; que ne ferait-elle pas quand l'amour commande ?

« Si j'avais imaginé qu'il fût nécessaire que j'allasse voir cette dame, écrit-elle, vous pouvez compter, mon cher mari, que j'y aurais volé. Rien ne me coûte ni ne me déplaît, quand il s'agit de vous être utile. »

Enfin le fameux grade arriva, le 11 août 1758. S'il était prématuré, au dire des jaloux, du moins tombait-il en des mains dignes de lui.

Joie générale à Chantilly ! On n'y réclamait plus que la présence du nouveau promu. A la fin de septembre, Condé annonce sa rentrée en France, où un congé va lui permettre de se faire complimenter par ses proches. Quelle ivresse pour le cœur d'une

femme aimante! « Vous serez peut-être importuné de mes caresses ; car je me prépare à vous en faire beaucoup, » lui écrit-elle. Elle ne se soucie pas de recevoir l'époux volage au milieu du tourbillon de la Cour ou de Paris. Elle connaît ses faiblesses. Il y aurait autour de lui trop d'empressemens féminins, trop d'adulations intéressées peut-être. Elle préfère le tête-à-tête à la campagne et demande à son seigneur licence d'aller attendre à Chantilly le retour ardemment désiré. « D'ailleurs, insinue-t-elle, comme une sorte d'excuse pour sa requête, la solitude me paraît bien agréable, quand on a été si longtemps privés du plaisir de se voir. »

Mais voici la déception. L'arrivée du prince est retardée par la guerre, et le dépit fait changer le ton de la correspondance. « On parle du départ des ennemis. Pourvu que vous ne les suiviez pas ; que vous leur laissiez passer la Lippe tout à leur aise. »

Quand Condé rentre enfin en France le 8 novembre, ce n'est pas à Chantilly qu'il trouve sa femme, c'est à Versailles, et malade de la petite vérole. Il en est consterné. « Il l'embrasse dans son lit, » rapporte avec admiration le bon Toudouze, capitaine des chasses à Chantilly, dont le journal est un précieux document pour la vie quotidienne de ses maîtres (1).

Le 10 décembre, au bout d'un mois de grandes inquiétudes, la princesse semble guérie. On chante un *Te Deum* au château de Versailles « à l'aide des musiciens de la Sainte-Chapelle. » Le soir, on boit à la santé de la convalescente au bruit d'une salve de canon. Mais ce n'est qu'un mauvais son pour elle. On se réjouit d'une résurrection là où il n'y a qu'une accalmie.

En allant reprendre son commandement au printemps suivant, Condé s'arrache aux bras d'une malheureuse victime, déjà désignée pour la mort. Il est loin de prévoir que ce départ est le signal d'une séparation dernière. Il quitte la maladie pour aller retrouver la défaite. Passons rapidement sur les deux campagnes de 1759 et 1760 où il est encore en sous-ordre. Il lui reste plus d'une occasion nouvelle d'exposer sa vie en se battant comme un preux.

Dans la funeste journée de Minden, où Contades commande, on voit Condé charger à trois reprises la colonne hanovrienne poussée contre notre centre, sur une pelouse jonchée de cadavres

(1) *Journal* de Toudouze. Musée Condé. Copie à la Bibliothèque Mazarine.

des officiers de gendarmerie et des carabiniers. « Par quatre fois les carabiniers reviennent à la charge » et laissent sur le sol cent cinquante des leurs, dont deux Vogüé (1). Après la bataille, Condé dégage Contades, en lui donnant le temps de recueillir ses débris.

Par un assez mauvais sentiment, le duc de Broglie avait refusé le commandement suprême, craignant que la présence d'un prince du sang « qu'il trouvait trop jeune et trop incertain de caractère » ne fût une gêne pour son autorité propre. Le reproche était immérité. Condé avait déjà prouvé qu'il savait se plier devant la supériorité d'un chef. Son talent s'était encore affermi et allait devenir hors de pair à partir de 1760. Mais il lui faut auparavant passer par deux cruelles épreuves. C'est au printemps de 1759 qu'on salua pour la dernière fois à Chantilly la délicieuse châtelaine qui avait su s'y faire aimer et apprécier, en même temps que ses charmes extérieurs y avaient attiré tous ses hôtes. Le 22 juin, elle y perdit sa fille aînée, et presque aussitôt, le chagrin, tombant sur une santé déjà ébranlée, la mina sourdement. Elle languit plusieurs mois encore et ne revit plus son mari. Elle passa ainsi le plus triste des hivers, dans son grand domaine abandonné par celui qui en était l'âme, ne lui écrivant plus que quelques courts billets et espérant toujours le voir revenir à son chevet, mais en vain. La consomption de la malade augmentait de jour en jour. Vingt praticiens appelés auprès d'elle ne purent s'entendre au sujet de la nature du mal, ni des remèdes à lui opposer. Tandis qu'ils discutaient entre eux sur le cas, elle succomba (2), au bout de sept ans de mariage à peine et dans sa vingt-troisième année : pauvre fleur que l'orage n'avait pas battue encore et qui semblait s'ouvrir sur une brillante destinée princière ! Du moins Dieu la soustrayait ainsi aux terribles vicissitudes que devaient subir un jour ses deux orphelins, alors en si bas âge. Si l'un et l'autre avaient pu lire en ce moment dans l'avenir, peut-être auraient-ils préféré suivre leur jeune mère au tombeau. Mais qui pouvait prévoir le cataclysme de la Révolution, avec ses effroyables conséquences pour la maison royale ?

(1) Général Zurlinden, *loc. cit.* Voyez la notice de M. le marquis de Vogüé, sur son ancêtre Charles de Vogüé. Que l'auteur de cette notice reçoive ici mes respectueux remerciemens pour la communication que je lui dois des épreuves de cette intéressante relation.

(2) Le 5 mars 1760.

Toute la Cour de France, à la nouvelle de la mort de la princesse de Condé, se mit en larmes et prit le deuil. Sa disparition causait une consternation générale. On se répétait en s'abordant à Versailles le mot de Bossuet : « Madame se meurt, Madame est morte. » On songeait au malheur du prince de Condé qui, au milieu des combats, au delà des frontières, n'avait pas eu la consolation de fermer les yeux à une si jeune épouse. Cette perte, qu'il ressentit vivement tout d'abord, venait assombrir la période la plus glorieuse de sa vie.

II

Condé, malgré le grand malheur qu'il venait d'éprouver, ne voulait pas résigner ses fonctions militaires, au moment où la France, battue et menacée par le contre-coup des victoires prussiennes, réclamait la présence aux armées de ses généraux les plus capables et les plus énergiques. Il espérait ainsi noyer son chagrin dans les obligations quotidiennes de son métier en campagne. Les maréchaux Broglie et Soubise avaient remplacé Contades en Allemagne. C'est sous leurs ordres directs qu'il allait manœuvrer désormais, commander la cavalerie, faire la petite guerre. Parfois ses mouvemens hardis fixent le point d'attaque dans les rencontres. En dépit de son rang, il sollicite comme une faveur des missions subalternes qui lui permettent de se signaler personnellement. Il achève ainsi de se faire la main pour de plus grandes occasions.

Le 10 juillet 1760, on trouve le maréchal de Broglie gravissant avec lui la hauteur de Corback. Sous les ordres de Condé figurent comme maréchaux de camp : le prince de Rohan et M. de la Mortière ; comme brigadiers : MM. de Rosambo et de Boisclairin. Dans cette journée heureuse, une éclaircie, au milieu de nos sombres défaites, les deux maréchaux luttent victorieusement contre des forces supérieures.

Le prince avance à la tête des grenadiers et des chasseurs ; il pousse les ennemis avec tant de vivacité qu'à peine ont-ils le temps de retirer leur canon à force de bras. Tandis que Broglie et Condé donnent leurs ordres côte à côte, un projectile d'artillerie fait sauter près d'eux plusieurs caissons de munitions ; l'un et l'autre sont renversés par les attelages affolés. Ils se remettent en selle, tout meurtris et, dans la poursuite, Condé

harcèle les Hanovriens jusque vers Cassel, en leur livrant plusieurs autres engagemens favorables à nos armes.

Dans la campagne de 1761, il fait autorité à l'état-major et prend part au conseil de guerre tenu par les maréchaux avant les opérations. Commandant de l'avant-garde, il exécute une série de mouvemens habiles avec ses bataillons de grenadiers et de chasseurs; tantôt repoussant l'attaque d'un parti allemand, M. de Vangenheim; tantôt, dans un fourrage, reprenant mille rations de vivres à l'ennemi : tantôt encore, avec une réserve, achevant le succès de la journée de Neheim, tantôt enfin canonnant la place de Hamm, et même on va le voir, changeant de tactique, pour assiéger Meppen, « petite place fraisée et palissadée, » où les ennemis ont des dépôts considérables.

« Si l'on avait l'espérance de conserver l'Ost Frise, écrivait Broglie à Choiseul, la possession de Meppen serait nécessaire pour jouir de la navigation de l'Ems. M. le prince de Condé serait heureux de faire cette conquête (1). » Par son insinuation bienveillante pour le prince, le maréchal voulait effacer l'effet d'une altercation assez vive qu'il avait eue avec son sous-ordre, le lendemain de la prise de Willinghausen (2). Broglie, homme difficultueux et jaloux de son autorité, lui avait reproché à cette occasion d'avoir voulu jeter du louche sur son attitude. « Ce n'est pas ma coutume, répliqua le prince en se cabrant cette fois : j'agis toujours selon la vérité de mon caractère. »

Lettre et réponse, Condé avait soumis le différend au ministre de la Guerre. Choiseul n'avait pas hésité à condamner le maréchal et avait donné à son contradicteur un grand témoignage d'estime par ce laconique billet : « Le Roi, monsieur, connaît votre volonté, votre exactitude. Sa Majesté pense que vous êtes infiniment au-dessus des tracasseries souterraines, qui ne peuvent pas offenser une conduite telle que la vôtre. » Et pour lui témoigner la confiance du gouvernement, il ratifie, malgré la jeunesse du prince, la proposition faite en sa faveur, au sujet de la direction du siège de Meppen. Bien que novice dans le métier d'ingénieur, Condé s'empressa de tout mettre en œuvre pour mener à bien cette mission délicate.

Éloigné de ses magasins, il dut forcer tous ses moyens pour

(1) Dépôt de la Guerre. Broglie à Choiseul. Coesfeld. Vol. 3590, 1er octobre 1761.
(2) 28 juillet 1761.

assurer la subsistance des troupes détachées au siège, et brusquer l'opération. Il trompa l'ennemi sur son itinéraire, couvrit sa marche avec adresse, et, tombant à l'improviste sous les murs de Meppen, somma le gouverneur : « J'aime mieux mourir, » répondit simplement le major Udam, homme énergique, rivé à son règlement et décidé à épuiser les ressources de sa défense. Il savait cependant sa petite garnison menacée d'un assaut donné par quarante-cinq compagnies de grenadiers, suivies d'un corps considérable de chasseurs et de trois régimens de dragons à pied.

Le siège fut aussitôt poussé avec activité. Ceinte d'un mur épais et de fossés profonds, la place était en outre défendue par plusieurs ouvrages extérieurs. Condé se révéla officier du génie, comme il s'était déjà révélé canonnier en rase campagne. Avec l'aide de l'ingénieur Bourcet de la Saigne et de l'artilleur de Saint-Auban, il dirige les travaux d'attaque au milieu d'un feu violent qui lui laisse tout son sang-froid, place artistement les batteries, fait pousser méthodiquement les tranchées. Le tir continu des assiégés a beau inquiéter et retarder les travailleurs. Ils sont animés par la constante présence du jeune chef qui se poste souvent sur les points les plus exposés au canon des remparts. Il montre qu'il a étudié avec fruit Cohorn et Vauban. Ensuite il va visiter les blessés à l'ambulance. Sa sollicitude lui gagne les cœurs dans le corps de siège ; il a fait preuve ainsi des doubles dons du commandement.

La place se rend enfin, n'ayant plus ni munitions, ni vivres, et les bombes ayant fait sauter le magasin à poudre. La garnison est prisonnière, mais sort de l'enceinte avec les honneurs de la guerre. Le gouverneur allemand, après avoir éprouvé l'énergique vaillance de l'assaillant, ne peut que rendre hommage à sa magnanimité.

La dernière campagne de la guerre de Sept ans, celle de 1762, en apportant à Louis-Joseph l'honneur d'un commandement désiré, devait le sacrer capitaine dans notre histoire militaire. « On crut alors, dit le duc d'Aumale, qu'on allait voir reparaître le grand Condé. » Mais l'illustre historien s'empresse d'ajouter : « Il n'y a qu'un grand Condé. » Laissons à Louis-Joseph un moindre piédestal.

Les maréchaux Soubise et d'Estrées opéraient en Westphalie avec 80 000 hommes. Le prince de Condé commandait la

réserve du Bas-Rhin (1) (46 000 hommes) (2), divisée en six corps : ceux de MM. de Lévis, d'Affry, de Montazet, de Saint-Chamans, d'Auvet et de Conflans, bons gentilshommes ayant acquis l'expérience dans les campagnes précédentes : hommes d'action et hommes de métier.

Condé avait son quartier général à Dusseldorf. Il devait d'abord défendre les passages du Rhin, assurer par des détachemens les garnisons des places fortes en Westphalie, inquiéter les communications des Hanovriens avec la Hollande et lancer des troupes légères jusque sur le bas Ems, en menaçant les environs de Munster et de Hamm (3).

L'armée ennemie était commandée par les deux Brunswick, l'oncle et le neveu, les meilleurs élèves du grand Frédéric. Le duc était le vainqueur de Crefeld, Minden et Willinghausen. Charles-Ferdinand, surnommé le Prince héréditaire, avait été battu à Clostercamp. Il n'en avait pas moins la méthode du professeur prussien. Il prit l'offensive pour tâcher de recouvrer la Hesse que les Français lui avaient fait perdre. Région à la fois boisée et accidentée, cette province est caractérisée par le massif du Hartz et les monts de Thuringe qui, avec leur prolongement en Bohême, forment l'épine dorsale séparant les plaines de la Westphalie de l'Allemagne centrale. La Werra ou haute Weser, qui naît sur le versant méridional des monts de Thuringe, limite à l'Ouest le Thuringerwald. Là s'étend un riche bassin salifère, autour duquel vont opérer les armées en présence.

Le ministre de la Guerre écrivait le 3 janvier au maréchal de Soubise (4) : « Je suis dans la confiance que vous ferez usage incessamment du corps de troupes du prince de Condé et lui enverrez les ordres relativement au projet que vous avez concerté avec M. le maréchal d'Estrées. » Les deux maréchaux n'hésitèrent pas à appeler à eux comme renfort ce corps déjà éprouvé. Le 22 juin, l'armée française sous leurs ordres était rassemblée auprès de Cassel. Un mémoire émanant du quartier

(1) Condé succédait, dans son commandement, au marquis Charles de Vogüé, qui s'était fort distingué dans les campagnes précédentes. (Voyez la notice citée ci-dessus de M. le marquis de Vogüé.)

(2) 61 bataillons, 48 escadrons, 100 pièces de canon. Archives de Chantilly, ms. 1050; Général Pajol, *Guerre de Sept ans*, t. V, p. 316.

(3) Dépôt de la Guerre, vol. 3608-137, vol. 3609-58. Condé à Choiseul, 13 mars 1762.

(4) Dépôt de la Guerre, vol. 3610, 33.

général fut adressé à Condé pour lui tracer les grandes lignes d'une diversion qu'on attendait de lui.

« Le Roi, lui manda Soubise, veut que vous veniez à Giessen dans la Hesse. » C'est alors qu'on vit Condé se surpasser comme manœuvrier. Le but de ses opérations ultérieures consistait à laisser un rideau le long du Rhin, en Westphalie, et à se rapprocher de l'armée des maréchaux dans la Hesse, pour grossir leur nombre ou les appuyer, « afin, selon l'expression du maréchal, de donner jalousie à l'ennemi. » Son jeu était par suite de marcher vite et de se dérober à tout engagement, tant qu'il n'aurait pas fait jonction ou du moins ne se trouverait pas en liaison avec le gros de l'armée, vers Marbourg, dans cette région montagneuse de la Hesse où il pourrait profiter de l'avantage du terrain. Mais le voilà bientôt retardé dans sa marche par la difficulté des distributions de vivres, parce qu'il traverse un pays pauvre ou dévasté, au milieu de populations hostiles. « Il ne peut, assure-t-il, faire plus grande diligence. » Les troupes sont harassées par des marches forcées. Tout ce qu'il lui sera possible d'accomplir, ce sera d'arriver vers le 8 août sur l'Ohm (1), et il s'attend à ce que l'ennemi lui en dispute le passage. « Voulez-vous, écrit-il à son beau-père, que je l'attaque, si j'en trouve la possibilité? En tout cas, il me paraît difficile, dans la situation où sont les choses, que je puisse vous joindre sans me commettre à combattre... Je vous amène 20 000 hommes qui ne demandent pas mieux. » Condé a franchi cinquante lieues en onze jours, par les chemins de la Wetteravie que les pluies ont défoncés, et a gagné le haut Eder. Cette marche difficile où il n'a laissé personne en arrière, et avec l'ennemi en flanc, lui a fait déjà grand honneur. Il a dû employer des formations spéciales pour n'être pas entouré en cours de route. Arrivée là, son avant-garde, commandée par le marquis de Lévis, fait des démonstrations sur l'Ohm avec MM. d'Affry et de Conflans, qui s'emparent de quelques postes. M. de Lévis, cadet de Gascogne, est un des héros de la guerre d'Amérique où il s'est particulièrement distingué à Québec. Du commandement du maréchal de Broglie, il a passé sous celui de Condé, qui connaît sa bravoure et sa ténacité.

M. le Prince se retranche et prend près de Giessen, à Grum-

(1) Petit affluent de la Fulda.

mingen, une position d'attente qui lui est imposée par les circonstances. « M. le Prince héréditaire, écrit-il à Soubise, est campé à Homberg et M. de Luckner l'a joint hier, j'en ai la certitude. » On reconnaît là le général qui sait s'éclairer et n'opère devant l'ennemi qu'en connaissance de cause. C'est aussi un chef prudent non moins qu'avisé : « Si je passe l'Ohm pour m'approcher d'Asfeld, je fais une marche en prêtant le flanc de très près au Prince héréditaire qui est à présent aussi fort que moi, et je m'expose à un combat : ce n'est pas là le plus grand inconvénient; si vous l'ordonnez, nous le risquerons volontiers; mais d'où vivrai-je?... je tire mon pain de Giessen. Il sera facile aux ennemis campés à Homberg d'intercepter mes convois... » Ah! les ravitaillemens, la pierre d'achoppement de tant de manœuvres savantes en campagne, surtout à une époque où les services que nous appelons « de l'arrière » étaient encore en enfance, d'où, faute de grands magasins préparés et de moyens de communication, on ne savait guère que réquisitionner, vivre sur le pays : mais quand le pays était épuisé?...

Condé se trouvait en assez mauvaise posture avec sa réserve du Bas-Rhin, entre Grumberg et Giessen, menacé par deux corps ennemis, et très inférieur en forces. Son corps pouvait être écrasé, avant que l'armée des maréchaux, venant de Westphalie, mais encore éloignée, ne fût en mesure de lui porter secours. Il fallait à tout prix que le prince se rapprochât d'elle ou livrât un combat heureux, avant d'avoir sur les bras toutes les forces ennemies concentrées. Le canon seul pouvait le dégager de cette étreinte.

Sur un plateau près de Grummingen, se distinguaient encore les vestiges des lignes que les Romains avaient construites dans l'antiquité contre les Germains. C'est là qu'électrisé par ce monument des premiers âges, où le sort des empires se remettait déjà au dieu des batailles, confiant dans ce rempart dont il se couvre et plus encore dans les vaillantes poitrines d'hommes dont il se sent armé, le prince français accepte l'engagement contre le premier corps ennemi qui se présente, celui du Prince héréditaire prussien.

Le marquis de Lévis a tout fait d'avance pour en ralentir la marche par des escarmouches et des charges réunies.

Derrière cette avant-garde si bien commandée, Condé a toute sa réserve dans la main. Elle est fort entraînée et quelques

jours de repos lui ont permis de se refaire de la fatigue des marches forcées. Ses mouvemens sont un peu gênés par les ravins escarpés de ce pays montagneux, coupé et boisé. L'habileté du prince sera d'en tirer parti. On le trouve partout dans cette journée du 23 août, où se livre le combat de Grummingen, en tête, en queue, au centre des colonnes, luttant avec énergie contre des forces supérieures et leur tenant tête. Il porte lui-même ses ordres au milieu du feu, et prodigue sa vie, comme ses moindres officiers, dans une défense acharnée.

A cette journée, la tactique de Lissa, de Liegnitz et de Torgau est impuissante. Le général français semble deviner les manœuvres qu'elle lui oppose, les pièges qu'elle lui tend et il les déjoue par l'art, la méthode et la vivacité de ses ripostes. Il excelle surtout à poster son artillerie. Elle fait un feu si bien dirigé qu'elle démonte les pièces du Prince héréditaire et culbute ses deux bataillons de grenadiers de soutien. « On voyait du landwehrt, dit la relation française, les mouvemens qu'il se donnait et l'ébranlement de ses troupes. » Le landwehrt, c'était le retranchement romain. C'est encore contre les Germains que ce rempart servit ce jour-là. Le prince de Condé ne s'en laissa pas déloger.

Le duc de Brunswick, bien qu'il n'eût pu suivre de près l'armée française depuis son départ de Cassel, car il s'avançait avec la lenteur compassée des Allemands, était en pleine marche avec toute son armée, pour s'approcher de son neveu et le soutenir par un second échelon.

Le lendemain du combat de Grummingen, 24 août, à deux heures du matin, le Prince héréditaire, n'ayant plus de canons disponibles, prit le parti de se retirer en abandonnant plusieurs pièces d'artillerie et tous les blessés, sans attendre le secours de son oncle. Condé s'empara de ses plus belles pièces, et, prenant alors bravement l'offensive, poursuivit l'arrière-garde de l'ennemi par ses troupes légères, appuyées des dragons et de deux brigades d'infanterie. La poursuite atteignit ainsi le pont du Wetter. « La bonne contenance du prince de Condé en a imposé au Prince héréditaire, » écrivait le lendemain au ministre le maréchal de Soubise, avisé par une estafette du résultat de cette première journée et tout fier de signaler la victoire de son gendre (1).

(1) Du camp de Maberzel, 24 août 1762. Dépôt de la Guerre, vol. 3612, f° 235.

Le 27, devançant les colonnes de l'armée qui continuait à s'avancer, Soubise se porta de sa personne au camp de Condé à Marienborn, afin d'y conférer avec lui (1). Ce jour-là, l'avant-garde de l'armée des maréchaux, commandée par les comtes de Guerchy et de Stainville, passait le Nidder. Deux jours après, elle prononça son mouvement, pour se rapprocher de Condé, mais sans pouvoir lui permettre encore d'opérer sa jonction; car il avait l'ennemi devant lui. Ferdinand de Brunswick renforcé par le général de Luckner, tête de colonne du second échelon de l'armée prussienne, le serrait de près. Le prince dut se replier sur Friedberg par une marche de nuit pour reprendre une position plus en arrière et éviter ainsi à la réserve du Bas-Rhin un échec possible avant la jonction désirée. Heureusement, il avait fait reconnaître le pays; il put occuper les hauteurs avantageuses de Johannisberg et se relier avec l'avant-garde de la principale armée. Il assurait ainsi, par la basse Nidda, sa liaison avec les maréchaux. « Sur les hauteurs de Homberg, écrivait-il au ministre, j'étais en sûreté, et tout aussi à portée d'exécuter les ordres de messieurs les maréchaux qu'à Nauheim. Malgré mon peu d'artillerie, j'ai foudroyé l'ennemi au point de l'empêcher de se former en bataille et de l'obliger à se retirer... Le Prince héréditaire a voulu faire une petite tentative sur ma droite, elle n'a pas mieux réussi (2). »

A la suite de la reconnaissance ordonnée par Condé, la tour imposante de Johannisberg devint l'enjeu des deux partis. C'était une vigie du passé émergeant sur l'horizon à plusieurs lieues à la ronde, avec des vues étendues. L'avant-garde de Condé s'y porta sous le commandement du marquis de Lévis, tandis que l'armée des maréchaux, passant le Nidder et la Nidda, allait se concentrer dans la plaine de Friedberg, prête à donner au besoin. La troupe de M. de Lévis comprenait les deux régimens de grenadiers royaux d'Ally et de Cambis, les régimens de dragons de Chapt et de Flamarens, des volontaires du Dauphiné, les régimens d'infanterie de Conflans et de Wurmser, plus une réserve de deux cents chevaux, excellentes troupes bien encadrées, malgré leur manque d'homogénéité apparent.

Posté dès le matin du 30, au Johannisberg, Lévis est assailli

(1) Dépôt de la Guerre, vol. 3612, f° 235.

(2) Condé à Choiseul, camp de Bommersheim. Dépôt de la Guerre, 3612; 232 *bis* et 286.

par le prince Ferdinand et par Luckner, dont les colonnes d'attaque ont pris la tour pour objectif. Il fait bonne contenance avec ses troupes légères sur sa forte position défensive. A ce moment, Condé, qui s'est rapproché de son avant-garde, a comme une illumination soudaine du champ de bataille. Il lui faut écraser les têtes de colonnes ennemies (une dizaine de bataillons), avant qu'elles puissent être soutenues par le gros des Hanovriens qu'on voit déboucher au loin.

Pour renforcer M. de Lévis, la brigade d'infanterie de Boisgelin est la première arrivée à la rescousse, aidée des régimens de Narbonne, Le Camus, d'Argentré et de la réserve de Stainville. Condé lui prescrit de se former en bataille devant le bois. Le marquis de Lévis redouble de résistance. La brigade d'Orléans a essuyé par trois fois le feu de l'aile gauche ennemie, qui a pris une position de flanc, avec de la cavalerie. La troupe française se venge à la baïonnette et perce jusqu'à la deuxième ligne hanovrienne en terrassant la première. Elle prépare ainsi le succès des brigades suivantes, Limousin et Anhalt.

Mais voici le renfort : le régiment de Boisgelin s'avance, l'arme au bras, sans tirer, sous le commandement du comte de la Guiche, un vieux maréchal de camp à cheveux blancs, qui guide sa troupe à pied, l'épée à la main. « Il n'est pas possible, dit un témoin, d'aller au combat avec plus d'empressement et de gaîté que ces braves gens (1). » Ils reçoivent la décharge ennemie sans se disloquer. Condé forme ses grenadiers royaux en colonne, leur donne l'ordre de ne charger qu'à la baïonnette, et les lance sur l'ennemi en se mettant à leur tête. La crête des bois est enlevée. Les Hanovriens, qui escaladent la hauteur, sont culbutés du plateau en une demi-heure, chassés du bois, rejetés en désordre dans la plaine. Condé les presse trop vivement pour leur donner le temps de se rallier, sous la protection de la cavalerie prussienne postée près de Niedermerle. Le canon atteint l'ennemi dans la poursuite et lui fait beaucoup de mal. Sa cavalerie détache le régiment de dragons anglais Elliot, qui s'avance au galop comme une trombe aux abords de Niedermerle, passe sur le ventre des hussards de Conflans, jette sur le bord d'un ravin les dragons de Schomberg, mais est arrêté dans son élan

(1) *Mémoires* du baron de Tricornot, officier de la réserve de Condé, témoin et acteur du combat. Communiqués par la famille à laquelle j'en exprime mes remerciemens.

par l'approche des régimens de Choiseul, de Chapt, de Flamarens et de Nicolaï, chargés à leur tour. Les Anglais plient sous le choc, dans la mêlée, et s'enfuient à toute bride. L'infanterie ennemie suit ce mouvement et se rallie derrière l'Ulzbach. La cavalerie prussienne soutient cette retraite précipitée, puis disparaît par un demi-tour à droite par quatre comme à la manœuvre, « dans une discipline superbe, » relate un des acteurs de la scène. Tous les escadrons ennemis s'engouffrent dans le ravin de l'Ulzbach et, comme ils ne peuvent le passer tous à la fois, les troupes de Condé les taillent en pièces entre Ober et Niedermerle, sous le commandement du marquis de Saint-Chamans, lieutenant général, du comte d'Houdetot, maréchal de camp, et du comte de Saint-Chamans, colonel d'infanterie.

Près de la moitié du régiment allemand de Muller fut pris et tué, son colonel fut blessé et prisonnier. Il traversa le champ de bataille, sous la conduite d'un dragon français, et dut passer à côté du cadavre de son fils, sabré dans la mêlée (1). La troupe du marquis de Conflans prit l'étendard d'un régiment de cavalerie hanovrienne ; l'infanterie allemande mise en déroute regagna le ravin du Wetter.

Cependant le corps principal du duc de Brunswick est encore intact. Condé, avec son artillerie, foudroie ces masses impassibles, puis s'élance contre elles au pas de charge et les enfonce. Plusieurs de ses batteries placées par lui-même produisent un effet décisif.

Voyant ses troupes d'avant-garde débusquées, le Prince héréditaire, pied à terre, s'était mis à la tête de ses bataillons pour les ramener au combat. Il fut alors renversé par un coup au bas ventre, et sa chute hâta la défaite des confédérés, en les privant d'un chef habile et vaillant. « Il échappa bien heureusement à nos dragons, écrit le colonel de Tricornot. Il était dans un chariot couvert que ceux-ci dédaignèrent de prendre, parce que les chevaux leur parurent mauvais, et qu'ils préféraient courir en avant pour faire meilleure capture ; ils ne se doutaient pas quelle proie ils laissaient. »

La valeur du général de Luckner sauva seule l'infanterie ennemie qui put gagner Nuheim, poursuivie par la cavalerie de Lévis et de Stainville, soutenue dans sa retraite par sa propre

(1) *Mémoires* de Tricornot, *loc. cit.*

cavalerie. Un des nôtres, le vieux comte de la Guiche, emporté par son cheval, fut capturé. Luckner fut reconduit à coups de canon jusqu'au delà du Wetter. Condé détacha à la poursuite, outre les dragons et les troupes légères, la brigade d'infanterie du Limousin et celle de Berry-cavalerie. Elles firent beaucoup de prisonniers et s'emparèrent de plusieurs caissons de munitions. L'ennemi ayant rompu les gués du Wetter, la poursuite dut s'arrêter là. Arrivé au secours de son neveu, le duc de Brunswick recueillit les fuyards. La réserve du Bas-Rhin campa derrière le ruisseau de l'Ulzbach.

C'est à l'initiative du prince de Condé, encore isolé et à peine soutenu à distance par l'arrivée de l'avant-garde des maréchaux, que fut due la victoire de Johannisberg. En dirigeant ses têtes de colonnes sur le plateau de la tour, il avait mis dans sa marche une célérité et une précision qui n'avaient pas laissé aux Allemands le temps de faire intervenir leur second échelon. Le champ de bataille lui resta. Il était couvert de cadavres : 1 500 morts ou blessés, du côté des Français; les Hanovriens et Anglo-Prussiens avaient amené là près de 80 000 hommes, dont l'avant-garde seule avait été engagée sérieusement; elle avait donné à fond, mais n'avait pu vaincre la résistance de M. de Lévis. Elle avait perdu 1 étendard, 10 pièces de canon, environ 500 hommes tués, 1 000 à 1 100 prisonniers et beaucoup de blessés. Le combat s'était prolongé de neuf heures du matin à cinq heures du soir. Les dragons de Schomberg firent un butin si considérable qu'on l'estima à 100 000 écus. Cela fut vite gaspillé. Aux représentations de leurs officiers, les dragons, qui faisaient bombance, se contentèrent de répondre : « Si nous sommes tués, notre argent serait perdu ; mieux vaut s'en bien faire honneur. » Rien n'était assez cher pour eux. Ils payaient aux Allemands dans leurs bivouacs six francs une bouteille de vin.

La réserve du Bas-Rhin campa dans la plaine de Friedberg à côté de l'armée des maréchaux. Le 4 septembre, les dragons de Schomberg occupèrent encore le plateau de Johannisberg ; le 12, ils étaient à Marbourg, capitale de la Haute-Hesse.

M. de Boisgelin, colonel du régiment de son nom, fut chargé par le prince d'aller porter au Roi l'étendard pris sur les ennemis, ainsi que le détail du combat, et partit la nuit même. C'est par une lettre fort simple que Condé annonçait sa jolie victoire à Versailles. « Le Prince héréditaire, écrivait-il, vient d'être

battu par le corps que le Roi a bien voulu me confier, conjointement avec celui de M. de Stainville. Les troupes ont fait des prodiges, et particulièrement le régiment de Boisgelin, commandé par MM. de Chantilly et de Jenner. » Condé, l'adversaire d'hier, devient l'ami du vaincu blessé et veut lui prêter secours. Il écrit au duc de Brunswick pour lui témoigner son estime et lui offrir les soins de son premier chirurgien. Le maréchal de Soubise, dans son rapport daté de Friedberg, rend discrètement hommage au succès remporté par son gendre et déclare que, « sans la difficulté du passage du Wetter, toute l'infanterie hanovrienne était prise. »

La nouvelle de la victoire de Johannisberg, bien que peu efficace sur la suite des événemens, fut acclamée à Paris par la Cour et la ville. Le nom de Condé était dans toutes les bouches, comme après Rocroi. Le 9 septembre, un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame de Paris, à la gloire de nos armées; il y eut le soir illumination et feu d'artifice.

A la fin de novembre, les troupes prirent leurs quartiers d'hiver. Les négociations de la Diète de Ratisbonne amenèrent la paix de Versailles « par impossibilité de continuer les hostilités (1). » Condé revint en France, après six ans de guerre, trois années presque entièrement passées en campagne. Son épée rentrée au fourreau ne devait plus en ressortir que trente ans plus tard et dans des conditions bien différentes.

Louis XV accueillit son retour avec une faveur toute particulière, l'aida par ses attentions et ses complimens à supporter le deuil de son foyer désert. Il lui fit présent d'une partie des canons enlevés à l'ennemi par l'armée du Bas-Rhin. Le prince les installa sur le terre-plein de Chantilly autour de la statue du Connétable. Ses victoires le rendirent très populaire à la Cour et la ville. En le revoyant fier et modeste en même temps, le public se disait dans les salons : « Si avant sa vingtième année l'élève de Gassion avait écrasé à Rocroi les *tertios vejos* redoutés de toute l'Europe, Condé, avant ses vingt-cinq ans, en avait fait presque autant, avec les vieilles bandes du grand Frédéric. »

Quand le vainqueur de Johannisberg alla visiter les blessés de Hanovre aux Invalides, ces vieux serviteurs du Roi et de la

(1) M. Frédéric Masson, *Introduction aux Mémoires de Bernis*, ch. I.

Patrie baisèrent ses mains au passage. A la Cour, on organisa de grandes réceptions en son honneur.

A la première représentation d'une petite comédie de Rochon de Chabannes, intitulée : *Heureusement*, un personnage de la pièce, jeune militaire soupant avec une jolie femme, lui disait : « Je bois à Cypris » et la dame répondait : « Moi, je bois à Mars. » En prononçant ce mot, Mlle Hus, l'actrice qui jouait le rôle de Mme de Lisban, jeta les yeux sur la loge du prince présent à la représentation et lui tendit son verre, avec un geste et un sourire significatifs, aux applaudissemens de la salle.

Le retour du prince à Chantilly, auprès de ses deux orphelins et de la tombe de la princesse, dut être poignant pour son cœur. L'amour s'en était retiré momentanément, comme la main invisible du bonheur. Il devait revoir longtemps encore par la pensée la mère de ses enfans; elle avait eu sur ses lèvres jusqu'à la dernière heure le nom de l'époux absent pour le service du Roi. Voulant plaire à la population qui l'acclamait, il secoua son chagrin et donna une fête où l'abbé Prévost, en résidence dans les environs et déjà célèbre par son roman de *Manon Lescaut*, tint un rôle dans une comédie de J.-B. Quin (1).

Après la paix de Versailles, Ferdinand de Brunswick, rétabli de sa blessure, fit un voyage en France et ne parut nullement garder rancune aux Français de la balle qui l'avait cloué sur son lit à Johannisberg. Sa première visite fut pour son généreux vainqueur. Il fut reçu à Chantilly selon les hautes traditions du lieu. La vue des canons allemands aurait pu offusquer le visiteur. Condé eut la délicate attention de les faire disparaître avant l'arrivée attendue. Ferdinand de Brunswick, l'ayant appris par hasard, dit à son hôte : « Ah! prince, vous m'avez vaincu deux fois : à la guerre par vos armes, dans la paix par votre modestie! »

Général de Piépape.

(1) 26 septembre 1762. Citation de M. Macon, *Chantilly et le Musée de Condé.*

LES POÉSIES DE M. FRANÇOIS MAURIAC[1]

Je suis en retard avec un jeune poète très distingué, qui me semble avoir l'étoffe d'un grand poète, qui très probablement avortera ; car il me semble profondément atteint de cette lassitude avant la vie et de cette « fatigue de n'avoir rien fait, » comme dit le bon peuple, gage presque certain de langueur incurable ; mais qui aussi peut se ressaisir, se rendre maître des qualités incomparables que le destin a mises en lui et nous donner un poète tout à fait dans le goût de Lamartine.

Car les deux muses de Lamartine jeune furent la Religion et sa propre enfance et les deux inspirations de M. François Mauriac sont la nostalgie de l'enfance et le sentiment religieux. Ajoutez-y, çà et là, très rarement, un peu de passion amoureuse, très triste et très amère, à la manière de *Volupté* de Sainte-Beuve, et vous avez, ou je me trompe fort, toute l'âme de M. François Mauriac.

Elle est très belle, très délicate, très pure, un peu féminine ; elle est délicieusement *adolescente*. Le duvet de la pêche est là tout entier, sans que rien l'ait flétri, ni même touché. C'est un cas extrêmement rare et charmant tout à fait.

Ce qui domine, c'est encore ce regret de l'enfance envolée qui, chez Lamartine, chez Hégésippe Moreau, chez M. Fernand Gregh, ont si vivement ému les lecteurs de trois générations différentes. Les jeunes gens se divisent très nettement en deux classes, ceux qui s'évadent de l'enfance avec enivrement, ce que,

(1) *Les Mains jointes. — Adieu à l'adolescence.*

du reste, il ne faut pas leur reprocher tout de go, ni trop durement, car ils peuvent être ceux *quibus non risere parentes*, ou ils peuvent être des êtres d'action impatiens d'agir, etc. ; — et ceux qui sentent très nettement à dix-huit ans ce que l'on ne sent d'ordinaire qu'entre soixante-dix et quatre-vingts, à savoir que l'enfance est la seule chose qui puisse permettre de pardonner à la vie. Ces derniers sont des âmes profondes, qui, s'ils sont doués du bien dire, sont poètes, au moins pour un temps, dans la plus exquise acception du mot.

Or M. Mauriac est doué du bien dire, et je dis doué, car aucun poète n'est autant que lui exempt de toute imitation, de tout souvenir de lecture, peut-être même ou à peu près de toute lecture. « Soyez vous-même et n'ayez pas de mémoire, » disait Massenet à ses disciples, M. Mauriac n'a pas de mémoire ou ne veut pas en avoir. Il n'a que celle de lui-même. Mais comme il l'a bien !

De la douceur du passé
Un enfant triste se lève;
Il a les yeux pleins de rêve
Des vieux pastels effacés.

Son regard qui se souvient
Sourit d'un triste sourire
Et toute la nuit l'attire
Vers moi qui le connais bien.

Ce crépuscule ressemble
Aux soirs anciens qu'il aimait,
Le même souffle embaumait,
Nos rêves chantaient ensemble.

Le vent de ce soir, le vent
Frôla jadis les mains lasses
Des petits garçons rêvant
Dans le sommeil lourd des classes.

Et notre enfance fluette
Pleure dans la vieille cour
Où sa tendresse inquiète
Fut comme une aube d'amour.

Et c'est ce retour vers les années bleues qui lui inspire les *Vacances de Pâques*, les *Grandes vacances*, réminiscences de tout ce qui, autrefois, fut frais, vif et plein, et qui maintenant,

à n'être goûté qu'en souvenir, paraît, quoi qu'on fasse, un peu terne et un peu vide. C'est ce retour invincible qui fait qu'il s'arrête devant le cortège de petits enfans des écoles, orphelins sans doute ou moralement abandonnés.

... Ces tout petits
Qui rentrent dans l'ombre où personne
Ne devine en leurs corps chétifs
Une âme immense qui frissonne.

Ils ont un très mince visage,
Pâle, avec des taches de son.
On ne sait pas quel est leur âge ·
Nul ne connaît leur petit nom.

C'est ce retour encore qui, à propos de la mort d'un ami d'enfance, fait monter, de son cœur à ses lèvres, ces vers tout gonflés de souvenirs, ces vers *vivans*, comme j'en connais peu et qui se mettent si vite à l'unisson de votre âme qu'il vous semble que c'est vous qui les avez faits. Cette impression, que donne souvent Lamartine, est à considérer comme le vrai critérium des vers qui sont le chant spontané de l'âme elle-même.

Soirs d'été. Nous étions assis sur la terrasse,
L'âme pacifiée, inoccupée et lasse.
Nous parlions vaguement de l'âme et de la vie
Devant la plaine d'ombre et de ciel confondus
En regardant au loin des lueurs d'incendie
Du côté de la lande et des pays perdus.
Parfois dans le silence on entendait l'orage.
. . . . . .
Et la pluie arrivait, de loin et tiède, sur
Le jardin secoué par un vent de tempête.
Et nous fuyions avec nos vestes sur la tête.
Dans la chambre du pavillon, je te lisais
Des vers que tu jugeais merveilleux, pour me plaire.
Puis les parfums flottaient des massifs arrosés.
. . . . . .
Une odeur de mouillé venait des terres molles.
Et ton bras doucement pesait sur mon épaule.

La solitude de l'âme s'exprime admirablement dans une courte pièce de M. Mauriac où, avec un grand plaisir, j'ai trouvé un renversement, ou plutôt une reprise, un ressaisissement de la pensée, qui est bien curieux et bien sympathique. D'ordi-

naire, les éplorés se contentent de dire : « Mon âme est seule; mon âme est triste; mon âme est repliée; elle est bien malheureuse. » Ils s'arrêtent là. M. Mauriac se reprend et sait se dire : « Et celle des autres ! » et tout l'égotisme romantique disparaît aussitôt. C'est infiniment touchant et c'est très sain.

L'âme pleure d'être inconnue. Elle s'étonne
Qu'on passe indifférent à ses yeux de langueur.
Elle ne songe pas qu'il est d'autres automnes
Tristes comme le sien, au fond de tous les cœurs.

Elle voit seulement les larmes qu'elle pleure
Et pense qu'il n'est pas au monde d'autre nuit
Que celle appesantie au toit de sa demeure
Et que les autres ont le bonheur qui la fuit.

Lasse de s'émouvoir à la douceur des voix
Du passé qu'elle aimait jadis à reconnaître,
L'âme regarde un peu ses larmes d'autrefois,
Sans plus se rappeler ce qui les a fait naître.

Elle n'éveille plus le bon désir de vivre,
Ni même de trouver un soir les yeux élus ;
Détachée à jamais, elle ne cherche plus
Celle qu'il faut aimer ni celui qu'il faut suivre.

L'amour, la femme, comme je l'ai dit, passent très rarement à travers ses vers. On les y trouve cependant, très discrètement évoqués, sous forme, ou d'amour d'hier qui a déçu et laissé un goût de cendre, ou, — vous vous y attendiez, — sous forme d'un amour ancien, d'un amour d'enfance qu'on sent qui doit demeurer ce qu'à jamais on a goûté de meilleur. Amour d'hier :

Je veille seul dans la demeure ensommeillée,
Je veille seul avec mon cœur triste à mourir ;
La lampe assiste humble et fidèle à la veillée,
Comme un ami devant lequel on peut souffrir.
. . . . . .
. . . . . .
Mes lèvres ont goûté l'amertume des joies.
J'ai connu la détresse où la gaîté se noie,
Le désir et la peur de me mettre à genoux,
Et les larmes, au creux des plus ardentes joies,
Du pauvre amour trompé que nous portons en nous.

Mais ce soir, évoquant la laideur de ma vie,
Et la femme chantante et toujours poursuivie,
Tant de nuits sans sommeil et leurs mauvais vouloirs,
Il ne me reste plus que la peine ; et l'envie
D'oublier tout ; et la langueur des troubles soirs,
Et la femme chantante et toujours poursuivie.

Amour d'enfance, et l'on verra combien celui-ci est plus fort, plus pénétrant et plus tenace. Celui-ci, il a poussé ses racines. Le cœur de M. Mauriac est un cœur qui vit dans le souvenir, comme les sirènes vivent dans la mer.

Je reviens, — pour me souvenir, — m'agenouiller
Devant le tableau vieux où souffre ton sourire,
Où tes yeux d'enfant triste ont des lointains rouillés.

Il n'est pas, ce portrait dont la langueur m'attire,
Il n'est pas sur les murs de la chambre où je dors;
Mais dans mon cœur où ton image pleure encor.

Petite âme de songe et pour toujours enfuie,
Tendresse qui m'enchante et met du rêve en moi,
Malgré la route morne et sous le ciel de suie ;

Toi qui n'existes plus ou qui n'es plus la même,
Près de qui je fus silencieux dans l'émoi
Des rêves partagés, l'hiver, à l'heure blême.
. . . . . .
. . . . . .
Ce qu'a toujours aimé depuis que tu n'es plus
Ma peine, c'est les yeux en larmes reconnus
D'une figure triste et qu'apeure la vie.

Mais dans la rue, où vont d'obscures destinées,
Quand le ciel est si bas qu'il touche aux cheminées,
Elle n'a pas croisé d'ami qui la connaisse.

Lasse de rêver seule en le jardin perdu
Où la détresse gît de ma vingtième année
Cependant que s'étiole à jamais ma jeunesse,

Elle n'espère plus ton retour attendu,
Et songe que ta vie a traversé sa vie,
Petite âme de rêve et pour toujours enfuie.

Il y a une pièce qui n'est pas loin pour moi d'être un chef-d'œuvre, sauf quelques obscurités et quelques tours un peu

pénibles, où M. Mauriac, — tel du moins qu'il est aujourd'hui, — se résume tout entier, qui, en même temps que : *Appel à la pitié*, pourrait être intitulé *Confession*, et même confession générale; et qui vous donnera l'idée complète et de l'état d'âme de l'auteur et aussi de la perfection de forme où jusqu'à présent il peut atteindre. Je la donne presque tout entière; je vous prie de la lire très attentivement; M. Mauriac l'a intitulée *le Vaincu*.

Quand vous voyez passer dans l'air mouillé du soir,
L'ami comme jadis, l'ami d'autres années,
Qui se berce de vers au tombant des journées
Et qui n'a plus en lui le mirage et l'espoir;
. . . . . .
. . . . . .
Songez à ce fardeau de faiblesse que porte
Sa petite âme vaine, où chantonne toujours
Le refrain puéril et las des vieux amours,
Son âme où traîne le parfum des choses mortes.
. . . . . .
. . . . . .
Lors, laissant loin de vous la facile ironie,
La vaine cruauté du sourire voulu,
Vous la retrouverez, cette âme et son génie
Comme un vieux livre aimé jadis et souvent lu.

Et dans son jardin clos voyant des feuilles mortes
Effacer devant vous la trace des allées
Et la rouille rongeant le fer des vieilles portes
Et le lierre voilant les urnes écaillées;

Vous songerez : *cette âme a devancé son heure;*
Elle connut trop tôt les brumes de l'automne.
A l'âge où dans le cœur un vol d'espoir frissonne,
Elle est déçue, elle est isolée, elle pleure.
. . . . . .
. . . . . .
Alors, ayant jeté les yeux sur votre frère,
Qui n'a plus comme vous la clarté d'un espoir,
Pour que votre pitié lui soit douce et légère,
Vous lui direz ces mots que l'on trouve le soir.

Vous avez pu juger du style de M. Mauriac, qui manque de force; mais qui a de la souplesse et de la grâce et de l'aisance de tour. Sa langue est très bonne, et je ne trouve à relever dans son volume que *je défaille*, que je ne crois pas qui soit français, le verbe *défailler* m'étant inconnu. C'est sur le rythme que

M. Mauriac devra faire porter toute son attention et toute sa vigilance.

Il n'a pas l'oreille assez sensible. Il a une horreur pour la *diérèse*, qui est fâcheuse. Il ne s'imagine pas combien *pieux* compté pour une syllabe est horrible et combien *silencieux* compté pour trois syllabes est au moins désobligeant, et combien *médiocrité* compté quatre syllabes est bizarre. Autre affaire. Dans la même pièce il entremêle les vers de dix syllabes coupés 4-6 et coupés 5-5 et coupés 3-7. Il faut absolument choisir; sinon, on aboutit à quelque chose comme une prose où par hasard sont tombés des vers, et cela est parfaitement boiteux :

Jour blême et cru | par la fenêtre ouverte,
Bourdonnement | des mouches au plafond,
Dimanche triste | et campagne déserte
Et jeux d'enfans | dans le jardin profond

Rien ne remue | aux mornes horizons.
Chant d'un coq | dans une ferme isolée
Bruit du vent | sur les feuilles de l'allée,
Silence lourd | étreignant la maison.

Regrets toujours là | comme une habitude
Ma peine inconnue | et qu'on n'aime pas,
Ma médiocrité | dans la solitude...

Ce dernier a onze syllabes...

Et la pauvre laideur | de mon front las

Celui-ci est coupé 6-4...

La maison de campagne | obscure sent
Les coings alignés | au fond des crédences.
Dehors, c'est le silence assoupissant
Et dans l'éblouissement des vacances.

Ici il n'y a plus de rythme du tout, plus de trace. Oui, il faut que M. Mauriac se donne le sens rythmique.

Ce défaut est léger. J'en ai dit assez pour que tout le monde pense, je crois, que M. Mauriac est une grande espérance.

Ces lignes étaient écrites quand j'ai reçu le second livre de vers de M. Mauriac. Il est intitulé : *L'Adieu à l'adolescence*. Il n'est pas indigne du premier, il ne lui est pas supérieur. Les

thèmes sont les mêmes, dont je ne me plains pas : nostalgie dès l'enfance, amour de l'ami perdu, amour de Dieu, de plus rencontre de la femme aimée qui sera la compagne de la vie. C'est l'amour de l'ami perdu qui a le mieux inspiré le poète.

. . . . . .
Malgré tout, sois béni, pauvre mort, âme douce,
Enfant rêveur, qui venais voir tomber le jour
Dans ma chambre — à la fin des après-midi lourds ;
Tu m'attires encor lorsque tout me repousse.
. . . . . .
Nul ne savait ce qui pleurait dans ton sourire.
Ah ! ton dernier regard aux horizons quittés.
. . . . . .
O pauvre mort, ô pauvre mort, le soir descend
Comme ceux d'autrefois où s'éveillaient nos rêves.
Et n'est-ce pas encor ton cœur adolescent
Qui près de moi vers l'infini pleure et s'élève ?

O mon enfant, tu m'es plus qu'autrefois fidèle ;
Tu me suis pas à pas ; je me sens mieux aimé
Car depuis l'aube morne où tes yeux sont fermés
La présence est en moi de ton âme immortelle.

L'amour de Dieu, combattu par les passions humaines, agité et inquiet, plein d'ardeurs troublées et d'imploration de la Grâce, est aussi très sincère ici, très vrai, très simple et d'une inspiration véritablement chrétienne :

L'enfant revient, tremblant de foi, vers le mystère
De ce joug dont vous avez dit qu'il était doux,
Mais un souffle, un regard peut l'éloigner de vous.

Son âme faible est accueillante aux mauvais rêves,
Je voudrais, ô Seigneur, que le jour qui s'achève
Ne jette pas pleurant dans les bras défendus

Cet enfant retrouvé, mais si souvent perdu.

L'auteur n'a pas appris sa prosodie depuis son premier volume. Plus que jamais, il compte les syllabes de la façon la plus arbitraire et la plus capricieuse. Plus que jamais, il a l'horreur de la *diérèse* et il dira sans hésiter :

Les Camaïeux, l'odeur des *violettes* de Parme,

sans se demander si cela ne fait pas treize syllabes. Tout aussi délibérément il écrira :

> Tes *ruines* ont gardé dans le doux paysage,

sans s'inquiéter si *ruines* n'est pas de trois syllabes. *Inversement*, et c'est cela qui est curieux, et que je n'avais pas observé dans son premier recueil, il fait *bien* de deux syllabes, ce qui est infiniment étrange :

> Pour que Celui qui fait leur bien ici-bas...

et *fièvre* de trois syllabes, ce qui ne l'est pas moins :

> Je n'aime plus qu'à me pencher sur vos fièvres.

Lisez ces deux derniers vers tout haut, vous verrez la singulière impression qu'ils feront sur votre oreille.

N'importe ; la profonde et *originale* sensibilité de ce jeune homme nous promet un poète de rare essence ; et il suffit d'un peu de maturité et de quelque effort, et par là j'entends de quelque horreur de la négligence, pour que cette belle promesse soit tenue.

ÉMILE FAGUET.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française. *Bagatelle*, comédie en trois actes de M. Paul Hervieu. — Gymnase. Reprise du *Détour*, comédie en trois actes de M. H. Bernstein. — Spectacles de rentrée.

Voilà trois ans que nous n'avions eu aucune œuvre nouvelle de M. Paul Hervieu. Nous le regrettions. Sa manière vigoureuse et sobre tranche tout à la fois sur la frivolité des productions ordinaires du théâtre actuel et sur la brutalité de quelques autres. *Bagatelle* était, paraît-il, prête à passer depuis un an déjà; ce n'est pas une vaine formule de dire qu'elle était très attendue : elle a tenu tout ce que nous en attendions. Une fois de plus, nous avons admiré cet art si sûr, si maître de soi, où on devine des dessous d'observation si solidement établis, et qui donne si bien à réfléchir. J'ai noté naguère dans le théâtre de M. Hervieu une variété dont on n'a pas coutume de tenir assez de compte : le fait est que cette dernière pièce est fort différente de toutes celles que l'auteur nous avait données jusqu'ici. Tout au plus rappellerait-elle *l'Énigme*, mais dans une forme moins tendue, moins angoissante et moins sombre. M. Hervieu avait commencé par mettre à la scène, dans des pièces qui n'étaient que de la logique dialoguée, quelques-uns des problèmes qui se posent à la société moderne, étudiée dans sa cellule initiale, la famille, et qu'il résolvait en faveur de l'individu. Puis, dans son admirable *Course du flambeau*, il se plaçait, en dehors de toute théorie, devant une des lois implacables de l'humaine condition. Dans les œuvres qui suivirent, il se plut à dégager la somme de drame qu'enferment des destinées en apparence paisibles et unies, réalisant ainsi un type nouveau, celui de la tragédie en prose. C'est une comédie qu'il nous donne cette fois, et si, en plus d'un endroit, elle côtoie le drame, l'auteur a voulu néanmoins qu'elle

nous laissât une impression d'apaisement. L'observateur ne s'y défend certes pas de peindre la société de son temps telle qu'il la voit, c'est-à-dire sans indulgence; mais aussi il a su imaginer et faire vivre une figure si éclatante de noblesse morale et de pureté que l'œuvre, au centre de laquelle elle est placée, en est tout éclairée.

Nous sommes à la campagne dans une riche et hospitalière demeure où va, vient, babille, s'habille et se déshabille un peuple d'invités et d'invitées que renouvellent d'incessans « arrivages. » La maîtresse de maison, Mme Orlonia, est un type de vieille dame dont je me suis laissé dire qu'il a existé et qu'il existe, dans le monde où l'on reçoit, plus d'un modèle. A-t-elle jadis été galante? Il se pourrait que non. A-t-elle joué un rôle dans la comédie de l'amour? En tout cas, c'est sa manie présente de s'en donner le spectacle. Elle a besoin de vivre dans une atmosphère spéciale qu'elle a, sans beaucoup de peine, créée autour d'elle. Sa maison est une maison où l'on aime. Elle donne à aimer, comme d'autres donnent à jouer. On saisit tout de suite ce que la conception d'un tel personnage a de hardi, et il a fallu toute la délicatesse de pinceau et toute l'ironie du peintre pour le faire passer. L'excuse de Mme Orlonia, si c'en est une, est qu'elle tient sans doute l'amour pour l'unique divertissement de la vie, mais qu'aussi n'y voit-elle qu'un divertissement sans conséquence et sans lendemain. A l'occasion, elle ne demande pas mieux que d'abriter sous son toit des bonheurs conjugaux; mais l'occasion est rare et on ne remplit pas une maison avec ces bonheurs-là. Pour ces autres amours dont est fait l'ordinaire de la vie, Mme Orlonia est d'une complaisance inépuisable. A la seule pensée que deux êtres se sont rencontrés et accordés, elle s'attendrit, son regard et sa voix se mouillent de larmes. Elle ménage des entrevues, elle arrange des romans, elle fait des mariages, à bail plus ou moins court et toujours résiliable. Dans son parc qui aurait pu être peint par Watteau, dans son château qui aurait pu être décoré par Boucher, court une perpétuelle farandole de couples voluptueux. Entre ses doigts agiles s'ourdissent les fils, bientôt dénoués et aussitôt renoués, d'une sorte d'intrigue sans fin. Sa réputation est si bien établie que sa maison dont le nom est : *Bagatelle*, a été surnommée : *la Bagatelle*.

Quelques scènes rapides servent d'abord à dessiner le milieu tel que je viens de le décrire. Il y a notamment, entre la très peu farouche Raymonde et le vieux Vureuil, un bout de conversation qui est des plus significatifs. Vureuil offre le plus galamment du monde à la jeune femme, — qui accepte et remercie, — de lui payer ses notes arriérées

de couturière, de modiste et autres fournisseurs. Il est, celui-là, l'hôte de prédilection de Mme Orlonia, le mondain suivant sa philosophie, le pratiquant de sa dévotion à l'amour. Il aurait dû vivre au XVIIIe siècle. « Ah ! l'époque délicieuse ! Un rapide accord et un souriant adieu ! De fugitives faveurs ! Une reconnaissance éternellement légère ! » A des degrés divers, avec la différence des âges et des situations, tous les amis de Mme Orlonia appartiennent à la même confession. Pour eux tous, l'amour n'est que l'échange de deux fantaisies. C'est ici un coin du XVIIIe siècle aimable, facile, frivole, élégamment corrompu et libertin.

Dans cette société légère et amorale transportez un être de droiture et de loyauté, de sentimens graves, de profonde vie intérieure, quel contraste, quel bouleversement inattendu ! Le jeu est tout d'un coup et violemment troublé. La fête, la petite fête, tourne au drame. Et voilà justement l'effet que va produire, dans le divertissement galant réglé par Mme Orlonia, l'arrivée de Florence de Raon.

Cette jeune femme, mariée depuis douze ans, a trouvé dans le mariage un bonheur sans mélange. Elle aime uniquement son mari, Gilbert, en qui elle ne doute pas d'avoir le modèle des maris. Aussi ne saurait-on dire si elle est plus stupéfaite ou plus révoltée par le langage de Mme Orlonia, chez qui elle vient pour la première fois en séjour, et qui tout de suite lui fait les honneurs de sa maison et de ses théories. Il lui semble qu'elle est soudainement jetée dans un pays étranger dont l'air malsain l'indispose et dont les coutumes lui font horreur.

Une autre conversation va l'achever de peindre. C'est ici la scène capitale du premier acte, celle qui est destinée à orienter le spectateur et pose le problème moral que le dramaturge a voulu traiter par les moyens du théâtre. Gilbert a un ami, Jincour, qui est le Pylade de cet Oreste. Leur amitié rappelle les exemples fameux de l'histoire et de la légende. Il n'est pas de preuves que Jincour n'ait données de cette amitié prête à tous les héroïsmes. Il paraît qu'il a fait décorer Gilbert à sa place, ce qui évidemment est très beau. Il serait capable de faire encore plus. Enfin ce n'est pas un ami, c'est l'ami. Or cet ami du mari brûle de devenir l'amant de la femme. Il prendrait sa femme à son ami, sans cesser pour cela d'être le plus sincère et le plus vrai des amis. Cela paraît fou et odieux à la jeune femme : « FLORENCE. — Votre état d'esprit me suffoque !... Je reconnais qu'il vous est commun avec beaucoup d'hommes qui, sur le reste, sont également des types de loyauté scrupuleuse, d'élégance morale. Vous et vos pareils, vous ne

manqueriez pas, pour tout l'or du monde, au précepte de ne mentir aucunement. Vous jugez le mensonge comme un acte crapuleux, excepté si c'est envers un mari ! Avec celui-là, vous acceptez de mettre dans vos relations journalières n'importe quelle hypocrisie, des simagrées de filou, des ruses de laquais... JINCOUR. — Autant déblatérer contre la guerre : les meilleures gens du monde en temps de paix, sont prêts à tout commettre, par le fer et par le feu, dès la déclaration des hostilités. Les choses de l'amour sont pareillement restées en dehors de la civilisation. » Si d'ailleurs Florence et l'ami de son mari se comprennent si mal, c'est qu'ils se font tous deux de l'amour une conception si différente ! « JINCOUR. — Des propos trop légers méritent que vous ne les preniez que légèrement. Les miens ont roulé sur un sujet qui est par définition l'échange des fantaisies. Et j'en devise dans une résidence dont nous rappelions tout à l'heure la dénomination de frivolité. FLORENCE. — On ne badine pas avec la bagatelle. » Dans ces deux façons de considérer l'amour tient toute la pièce. Et le dessein de l'auteur apparaîtra clairement, quand nous aurons appris que Florence a une amie, Micheline, en qui elle a mis toute sa confiance, et que cette amie, après s'être débattue contre la poursuite de Gilbert de Raon, le mari de Florence, avoue à celui-ci qu'elle partage la passion dont il l'obsède. C'est le malheur des natures foncièrement honnêtes, qu'elles ne soupçonnent pas chez autrui le mal dont elles sont elles-mêmes incapables, et partant qu'elles ne savent pas se mettre en garde contre lui. Florence va en faire, à ses dépens, la douloureuse expérience. Comme on le voit, l'aventure qui nous est contée dépasse la portée d'une anecdote particulière ; elle sera en quelque sorte l'illustration d'un perpétuel conflit : celui de la morale mondaine et de l'autre, de celle qui est, sans épithète, la morale.

Au second acte, et devant que s'engage la partie décisive, l'auteur a cru devoir placer quelques scènes qui ne font pas avancer l'action, mais qui renforcent l'étude de mœurs. Il insiste sur les étonnemens et l'indignation de Florence qui se croirait transportée chez les sauvages, si ce n'était elle plutôt qui a des ébahissemens de Huronne ahurie par un spectacle d'extrême civilisation : « FLORENCE. — Avant d'avoir débarqué ici, j'étais sans la moindre notion que l'existence fût envisagée avec tant de dévergondage par des gens qui ont l'air comme il faut. GILBERT. — Vous croyez-vous transplantée dans une île encore non découverte ? Certes, il y a, par ailleurs, beaucoup de salons où l'on est austère, collet-monté, vétilleux ; les mœurs y ont un tout autre caractère que celui dont vous êtes si étonnée. Mais

quoi? Vous n'exigez pas qu'Édimbourg, Venise, Arkangel, Monte-Carlo se ressemblent, pour reconnaître que c'est toujours l'Europe. Considérez de même que, chez Mme Orlonia, vous êtes toujours dans une certaine région de la mondanité, sur un point quelconque de la partie du monde à laquelle, vous et moi, nous appartenons. FLORENCE. — D'après la manière que les hommes y ont de témoigner leurs intentions sur la personne des femmes, j'aurais plutôt supposé que tant de netteté, tant de promptitude n'étaient en usage qu'au delà des frontières mondaines, dans les *skatings*, Moulin-Rouge et Folies-Bergère... » On reconnaît là une des idées chères à M. Paul Hervieu, qui, dès le temps de *Peints par eux-mêmes*, se plaisait à découvrir, sous le vernis de l'élégance dernier cri, l'instinct brutal et féroce de l'humanité primitive.

Cette initiation aux laideurs de la vie rend Florence d'autant plus fière d'avoir un mari qu'elle croit si différent des autres hommes. Sur un point seulement, elle refuse, et pour cause, de s'accorder avec lui : c'est cette confiance absolue et aveugle qu'il a en l'amitié de Jincour. « Ne touchez jamais, prononce ce tendre ami, au sentiment que j'ai pour lui, si vous ne voulez me faire beaucoup de peine. » Phrase dont Florence aura bientôt à se souvenir et qu'elle ramassera comme une arme que Gilbert lui a livrée contre lui-même.

Peu à peu l'action se resserre et nous mène aux deux maîtresses scènes qui vont désormais nous jeter en plein drame. L'une, entre Micheline et Gilbert, emprunte tout son pathétique à ce fait que nous savons Florence tout près de là, dans une pièce voisine dont la porte est restée ouverte et d'où elle peut tout entendre. Ainsi nous vivons ces minutes avec elle, et, pour ainsi dire, nous éprouvons en nous l'horreur qu'elle-même ressent de ce dialogue dont chaque réplique est un coup pour un cœur aimant, un désastre pour une tendresse enthousiaste et loyale. Ce qu'aperçoit, dans ce brusque déchirement, cette suppliciée de l'amour conjugal, c'est que le bonheur, où sa naïveté s'était si longtemps reposée, n'était qu'illusion et que mensonge. Gilbert, ce meilleur des maris, l'a, jadis, trompée cyniquement avec sa meilleure amie. Les rencontres avaient lieu dans un petit appartement prêté par Jincour. Telle a été l'autre face de sa vie conjugale : cette abjection! Maintenant Gilbert s'apprête, la conscience pareillement tranquille, à renouveler la trahison, et, cette fois encore, avec la meilleure amie de sa femme. Micheline et lui règlent posément tous les détails de leur entente. Micheline aurait préféré attendre : la garçonnière parisienne lui semble offrir plus de sécurité, donc plus d'agré-

ment. Mais elle convient qu'en ces sortes d'affaires, il est des occasions qu'on n'a pas le droit de laisser échapper; or le commun séjour dans cette maison machinée à souhait pour les passades est une de ces occasions. Et elle donne rendez-vous à Gilbert pour cette nuit même, minuit et demi, dans sa chambre : c'est la pièce au-dessus du salon, la seule porte sur le palier du premier étage, une veilleuse en cristal rouge devant la porte. Il n'y a pas moyen de se tromper...

Meurtrie, torturée, affolée par ce qu'elle a entendu, Florence, qui revient en scène, trouve sur son passage l'empressé Jincour : elle ne songe guère à lui cacher le désarroi où l'a jetée l'affreuse révélation. Comment accueille-t-il cette confidence? Mais comment voulez-vous qu'il l'accueille? C'est un dogme à l'usage des roués que, dans toute campagne amoureuse, l'essentiel est le choix du moment. Savoir attendre, c'est le grand art. Il n'est vertu si farouche dont on ne puisse, à une certaine minute, dans de certaines circonstances, sous telles influences physiques ou morales, avoir raison. Le séducteur est celui qui d'instinct arrive à cette minute. Florence planait dans son rêve; elle est désabusée : qu'elle prenne enfin la vie pour ce qu'elle est! Elle a été trompée : une femme a toujours une vengeance prête. En toute simplicité, Jincour s'offre pour être le consolateur et le vengeur... La scène est terriblement scabreuse; ou plutôt, elle le serait, si nous pouvions un seul instant douter de Florence. Mais ce qui déjoue la rouerie des libertins, c'est qu'ils ne croient pas à l'honnêteté de l'honnête femme, et qu'elle est pourtant un fait, le plus irrécusable et le plus irréductible des faits. Une femme telle que Florence peut souffrir et peut mourir : elle ne peut pas souiller l'image de pureté qui est en elle. Quand donc elle donne rendez-vous à Jincour pour cette nuit, nous comprenons bien que ce rendez-vous est un piège : nous l'avions deviné avant même d'avoir entendu que la chambre où Jincour doit la rejoindre, à une heure, est la chambre au-dessus du salon, la seule porte sur le palier du premier étage, une veilleuse de cristal rouge devant la porte...

Le troisième acte présente, dans toute son ampleur, un dénouement auquel nous menait la logique de la situation et que l'auteur a savamment combiné. Il a pour cadre cette chambre du premier étage dont il a été beaucoup parlé. Gilbert y a rejoint Micheline, lorsque leur duo amoureux est interrompu par un coup frappé à la porte, et par une voix qu'ils reconnaissent pour être celle de Florence. Celle-ci, qui veut se donner cette pauvre joie de punir ses bourreaux, laisse les deux complices, surpris avant la faute,

s'embarrasser dans leurs explications et s'ingénier à la maladresse des airs innocens. Finalement, elle leur assène ce coup de massue : elle sait tout ! Les misérables ! Toute autre femme, qui lui aurait pris son mari, eût été une criminelle; mais Micheline, qui avait reçu ses confidences, qui connaissait son cœur, qui était son amie ! Et voilà Micheline « exécutée. » Ce n'est encore que la moitié du plan concerté par l'honnête Florence avec un vertueux machiavélisme. Sa vengeance est à double détente. Il ne lui suffit pas d'avoir démasqué Gilbert, il faut qu'elle le fasse souffrir ; et je dis bien qu'il le faut, car elle continue de l'aimer. Quelques minutes encore, et l'heure qui avance va sûrement amener Jincour et le mettre en présence de Gilbert, dans ce rôle de l'ami qui vient pour déshonorer la femme de son ami. Ainsi le mari coupable sera crucifié dans ce qui fut son unique religion et son erreur. Il a cru à l'amitié, — sans comprendre que la seule amitié en qui un homme doive se reposer, c'est celle de la femme qui, dans l'absolu d'un sentiment sublime, est sa compagne devant Dieu.

Tout cet acte est une merveille d'agencement scénique. Notons-y, en passant, la différence d'effet que peuvent produire les mêmes moyens employés à des fins différentes. C'est par un moyen cher aux vaudevillistes, et connu pour être d'une inépuisable vertu comique, que l'auteur amène sucessivement tous les personnages dans une même chambre, qui est le rendez-vous de l'amour et des quiproquos. Pourtant cet acte est le plus poignant des trois, et, pas plus que Florence elle-même, nous ne sommes aucunement tentés de nous y égayer. Il est dru et serré, plein de choses, d'action et de pensée. Il est émouvant, et, sans même tenir compte d'un finale d'universel attendrissement que j'ai peu goûté, il se termine sur une note d'optimisme à laquelle M. Paul Hervieu ne nous avait guère habitués, puisqu'en somme nous assistons à la confusion des méchans et au triomphe du Bien.

On pourra reprocher à *Bagatelle* certaines lenteurs, surtout au début du second acte; la présence de comparses, telle une certaine Edwige, dont on se serait bien passé; des épisodes, tel celui de la lectrice, qui semblent d'une drôlerie un peu plaquée; et, dans le dialogue, ici et là, des traits d'une préciosité laborieuse et d'un marivaudage exaspéré. Il reste une comédie brillante, charmante, et qui, dans l'essentiel de sa donnée, est d'une réelle profondeur. Elle fait également honneur au praticien de théâtre et au moraliste. Le peintre de mœurs qui nous présente, dans une note si incisive et si bien d'au-

jourd'hui, l'élégante société dont s'entoure la bonne Mme Orlonia, ne se fait et ne nous laisse aucune illusion sur la complète dépravation de certains milieux contemporains et des plus distingués. Mais il croit à l'existence de quelques êtres d'élite, qui témoignent en faveur de l'humanité et prouvent le Bien en le réalisant. C'est, à mon avis, le dernier mot de l'expérience, et, en raccourci, l'image elle-même de la vie humaine. A plusieurs reprises, M. Hervieu nous avait présenté des types de femmes, fort séduisantes à coup sûr, mais chez qui la noblesse morale se conciliait avec une espèce d'égoïsme instinctif et réfléchi. Pour la première fois, il a su peindre, dans sa simplicité et sa pureté, le type de l'honnête femme. Cela seul suffirait pour assigner à *Bagatelle* une place de choix dans son œuvre.

Toute une partie de l'interprétation, — le côté des femmes, — est excellente. Mme Bartet n'a jamais montré plus de délicatesse, de mesure, de sobriété, et pourtant de tendresse et d'émotion que dans ce rôle de Florence. Elle y est tout simplement admirable. A côté d'elle, Mlle Cerny s'est taillé un joli succès dans le rôle de Micheline, où elle déploie beaucoup de séduction et parfois de passion. Mme Pierson, qui personnifie à merveille Mme Orlonia, est incomparable dans ces rôles de douairières indulgentes, désabusées et très dix-huitième siècle. Mlle Leconte avait accepté un bout de rôle, celui de Raymonde : elle l'a joué à ravir, avec ce mélange d'espièglerie et de fraîcheur qui est la marque de son talent. Mais le côté des hommes est fâcheusement insuffisant. Faisons une exception pour M. Bernard, excellent sous les traits du vieux galantin, Vureuil. M. Albert Lambert est un Gilbert de Raon tout à fait quelconque. Et M. Grand, lourd et avantageux, sous les traits de Jincour, rend le rôle insupportable et presque inintelligible. On ne voit pas, d'ailleurs, qui se fût mieux acquitté de la tâche. Il n'y a plus d'hommes à la Comédie-Française.

Le Gymnase a donné une brillante reprise du *Détour*. Cette pièce, jouée il y a dix ans sur la même scène, fut, si je ne me trompe, la pièce de début de M. Bernstein. Légèrement remaniée, et grâce à une nouvelle interprétation, elle a retrouvé tout son succès. Ce qu'il y a d'intéressant, quand on revoit, dix ans après, le premier ouvrage d'un écrivain qui par la suite s'est fait abondamment connaître, c'est d'y noter les germes qui devaient plus tard se développer et les indications d'où allait sortir l'œuvre future. La critique n'y a pas manqué. M. Bernstein s'étant fait une spécialité du théâtre brutal, on a remarqué que tous les personnages sont ici diversement mais également

antipathiques et qu'il n'y en a pas un à qui nous puissions nous intéresser. M. Bernstein excelle dans les scènes de violence où les deux partenaires, les poings fermés et le cou tendu, la rage au cœur et l'écume à la bouche, se jettent à la face leur réciproque infamie : *le Détour* contient déjà, aux deuxième et troisième actes, quelques-unes de ces scènes, mais encore tenues dans une note discrète. Ce sont ici les jeux de l'égoïsme et de la vulgarité. Non, ce n'est pas un théâtre qui élève l'âme ! Tout cela a été beaucoup dit et je n'y reviens pas. Je voudrais, me plaçant à un autre point de vue, essayer d'indiquer d'après cette pièce ce qui fait le mérite et l'insuffisance d'un art tel que celui de M. Bernstein.

On se souvient quel est le sujet. Une jeune fille, qui est fille naturelle et dont la mère est tombée dans la galanterie, aspire à la vie régulière, honnête, considérée. Elle est épousée par un bon jeune homme, amoureux et naïf, qui l'emmène chez ses bons parens. Ces parens font tous leurs efforts pour accueillir de leur mieux la nouvelle venue, qui, de son côté, fait tous ses efforts pour prendre les sentimens, les habitudes et les manières de sa nouvelle condition. Le résultat de ces bonnes volontés combinées est lamentable. Jacqueline, née dans la galanterie, est marquée pour la galanterie : quelque chemin qu'elle prenne, elle y sera forcément ramenée. En passant par la vie bourgeoise, elle aura seulement fait un « détour. » Car on ne sort pas de son milieu, on n'échappe pas à sa destinée.

La pièce est très bien faite, et, sauf au dernier acte, on n'imagine pas qu'elle pût l'être mieux. Elle est divisée, ordonnée, agencée, conduite avec une sûreté de main qu'on s'est étonné de rencontrer à ce degré chez un très jeune auteur; mais le sens du théâtre, c'est comme la bosse des mathématiques : on l'a de naissance et il n'attend pas le nombre des années. Je note surtout une science de l'effet et de sa progression qui est des plus remarquables. Au premier acte, nous voyons, de scène en scène et d'offres honteuses en propositions ignobles, croître le dégoût de Jacqueline, au point qu'il lui deviendra impossible de ne pas s'évader vers un autre pays, où d'être honnête femme elle ait la liberté. Au second acte, de scène en scène et d'humiliation en avanie, nous assistons au supplice de la même Jacqueline, devenue Mme Armand Rousseau ; nous sentons l'irritation grandir en elle et l'exaspération monter au point qu'il lui deviendra impossible d'en supporter davantage. Après quoi, il n'y a plus, au dernier acte, qu'à tirer une conclusion qui s'impose, et, suivant le mot de Dumas fils, à faire le total de l'opération mathématique. Tout cela est d'excel-

lent théâtre, ce qui, pour une pièce de théâtre, est bien quelque chose ; ou, si l'on préfère, ce qui est l'essentiel et qui assure le succès, même à la reprise.

C'est d'excellent théâtre ; seulement ce n'est que du théâtre. Pas un instant, et en dépit d'une affectation de réalisme, nous n'avons l'illusion de la réalité. Pas un instant, nous n'avons l'impression que ce milieu ait été observé directement et peint d'après nature, que sous ces personnages il y ait des êtres, sous ces rôles des sentimens, et que nous soyons, non pas au théâtre, mais dans la vie.

Voici une jeune fille, qu'on nous présente dans le cadre du monde où l'on s'amuse. Tous les exemples qu'elle a sous les yeux, et d'abord celui de sa mère, toutes les conversations qu'elle entend, tous les conseils qu'elle reçoit, toutes les tentations qui l'assaillent, la sollicitent dans le même sens. D'où lui viendrait le désir, la force ou l'idée même d'y résister ? Imprégnée continûment de l'atmosphère qu'elle respire, elle adoptera, sans y chercher malice, les principes de conduite qui ont cours autour d'elle ; et elle n'aura pas même à les adopter ; elle les porte en elle, sans y réfléchir et sans concevoir qu'on puisse faire autrement. Une jeune fille qui, dans ces conditions, tourne mal, cela se voit tous les jours : c'est la vie. Mais, au théâtre cela ne serait nullement intéressant et ne ferait aucun effet. Supposez au contraire que, par une grâce d'en haut, cette jeune fille soit en contraste absolu avec son entourage ; qu'une vertu, descendue en elle on ne sait d'où ni comment et par quelle opération, lui ait fait une âme de noblesse et de pureté ; vous voyez se dessiner l'opposition et naître le drame : cette fois, c'est du théâtre.

Et voici maintenant une jeune fille, née dans un monde vertueux et plus que vertueux, austère, élevée dans la famille, par une mère attentive et un père autoritaire, grandie en province dans un milieu où l'on a la sensation d'être sans cesse observé, surveillé, épié. Qu'une telle jeune fille soit, non pas la petite oie blanche, mais la demi-vierge ; qu'elle ait une liaison ; qu'elle prenne un mari uniquement pour pouvoir s'en donner à cœur joie d'être la maîtresse de son amant... cela est monstrueux, c'est-à-dire à la fois atroce et violemment exceptionnel, mais ce n'est pas ennuyeux ; cela frappe, cela amuse : c'est du théâtre.

Autre artifice. Au théâtre, où l'on dispose de peu de temps, où il faut renseigner le public tout de suite et une fois pour toutes, sans lui permettre de s'égarer, c'est un procédé commode de présenter les personnages dans une attitude si tranchée et d'ailleurs si parfaitement

immuable, avec des traits si accusés et d'ailleurs si simples, qu'il n'y ait pas moyen de s'y tromper. Notez au surplus qu'il s'est formé, depuis qu'on représente des pièces de théâtre, une longue tradition et qu'il convient de ne pas déranger le public dans ses habitudes. Vous peignez des honnêtes gens : c'est la règle, au théâtre, que ces honnêtes gens suivant l'esprit du monde, soient des pharisiens. Ils ne feront pas un geste, ils ne diront pas un mot qui ne soit le pharisaïsme lui-même en parole et en action. Ils n'auront jamais un mouvement spontané, jamais une ouverture de cœur, jamais un accent profond et sincère : cela leur est défendu. Vous représentez la province : c'est l'inévitable scène de commérages. Cela n'a pas beaucoup d'imprévu, ni de nouveauté, ni de variété, ni de profondeur; mais cela se voit de loin, cela se reconnaît tout de suite : c'est du théâtre.

A se contenter de ces indications superficielles, sommaires et *ne varietur*, on en vient à négliger toute étude de caractère, toute analyse de sentimens, tout ce qui particularise un être et en fait un individu. Jacqueline est la jeune fille de condition irrégulière que la société bourgeoise repousse et renvoie à son premier milieu. Mais encore? Est-ce une nature foncièrement honnête et qui va souffrir de cette abjection à laquelle une loi inexorable la condamne? Ou bien, le mouvement auquel elle a obéi en quittant son milieu d'origine n'était-il qu'une velléité, et est-elle ramenée à sa vraie destinée par une « nostalgie de la boue? » A quel moment a-t-elle fait un coup de tête? Quand elle est allée à la vertu, ou quand est-elle allée au vice? Nous n'en savons rien. Cette Jacqueline reste pour nous une énigme que l'auteur ne s'est pas soucié de nous faire déchiffrer.

Plus nous réfléchissons et plus il nous apparaît que nous sommes dans l'artificiel et le convenu. Les cas, que l'expérience nous fournit et sur lesquels nous pouvons raisonner, ne sont pas si nets. Du milieu le plus libre, vous transportez cette Jacqueline dans le milieu le plus rigide. Trop est trop, et l'auteur se fait la partie trop belle. Dans la réalité, Jacqueline aurait été la fille d'une mère un peu inquiétante et sur laquelle il y a des histoires. C'est une fille très avisée, qui a vu beaucoup de choses et acquis de bonne heure de la finesse et du tact. Mariée à un garçon qui l'a épousée par amour, mais qui visiblement est un naïf, un faible, et dénué de toute force de résistance, c'est de sa belle famille qu'elle entreprendra la conquête. Elle aura, pour enjôler ces vieilles gens, d'honnêtes roueries et une coquetterie vertueuse qui la feront réussir là où toute autre aurait échoué. Je veux bien que Cherbourg soit une ville de traditions antiques ; mais là comme par-

tout il se fait bien des changemens. A Cherbourg comme ailleurs, une femme intelligente, adroite et personnellement irréprochable, a autre chose à faire que de se réfugier dans la galanterie... Mais de toute évidence, le parti pris violent du *Détour* est plus dramatique ou plus théâtral.

Le danger pour un écrivain éminemment doué des qualités de l'homme de théâtre, est qu'il devienne prisonnier de ces qualités mêmes. Il doit sans cesse réagir contre l'heureuse et périlleuse tournure d'esprit qui lui fait apercevoir toutes choses du point de vue du théâtre, c'est-à-dire en leur faisant subir une déformation spéciale. La vie se reconnaît à la variété, à la souplesse, à la complexité, à l'imprévu. Même au théâtre, la vérité de théâtre ne suffit pas, si elle ne s'accompagne tout au moins d'échappées sur la vérité. Et c'est à quoi M. Bernstein ne saurait trop réfléchir.

L'interprétation nouvelle n'est, autant que je me souvienne, guère inférieure à l'ancienne. Mlle Madeleine Lély a infiniment plu dans le rôle de Jacqueline : elle a de la finesse, de la grâce, de l'émotion. M. Capellani a de la jeunesse et de la chaleur dans le rôle du jeune Rousseau. Et M. Signoret a dessiné la silhouette de Rousseau père, l'insupportable discoureur, d'un trait appuyé, avec une verve caricaturale mais bien amusante.

Plusieurs théâtres nous ont donné des spectacles de rentrée destinés à occuper la scène en attendant les pièces plus importantes. Mais il arrive que l'événement déjoue beaucoup de prévisions. C'est ainsi que, au Vaudeville, la *Prise de Berg-op-Zoom* de M. Sacha Guitry est partie pour une fructueuse carrière. C'est un vaudeville d'un comique bon enfant, une sorte de pochade énorme et non sans gaîté. L'auteur, qui joue le principal rôle, et M. Baron fils y sont excellens. — Au Théâtre-Antoine, dans *Une Affaire d'Or*, M. Marcel Gerbidon, qui doit être un terrible pince-sans-rire, nous conte sans sourciller l'histoire extraordinaire d'une femme qui, ayant épousé un milliardaire, le ruine afin de lui rendre service. — A l'Odéon, la *Reine Margot*, jouée dans le noir et en dedans, ce qui est un perpétuel contresens, se défend quand même par cette espèce de cocasserie puissante qui faisait la force du vieux Dumas.

RENÉ DOUMIC.

REVUE LITTÉRAIRE

LES TRIBULATIONS DU RÉALISME (1)

Il y a, pour caractériser une époque, l'idée que se font les écrivains de leurs devoirs envers la réalité.

Comment la traitent-ils ? Avec une attention scrupuleuse ou avec désinvolture ? Avec tendresse ? Lui demandent-ils leurs sentimens et leurs idées ? Ou lui imposent-ils leurs imaginations, gaillardement ? Trouvent-ils, à s'éloigner d'elle, leur poétique plaisir ? Ou sont-ils attachés à elle, dévots et curieux ?

Or, on a maintes fois annoncé la mort du réalisme, ces derniers temps. Il faudrait se consoler : le réalisme (le bon vieux réalisme qui florissait il y a, mettons, un quart de siècle) et le goût de l'exacte réalité, voilà deux choses. Mais le réalisme n'est pas mort : et M. Paul Margueritte vient de publier *les Fabrecé*.

D'autres écrivains ont modifié la formule ancienne. Examinons leurs tentatives, afin de savoir où nous en sommes, de nos relations avec la réalité. Ce n'est évidemment pas sur les quelques volumes de cette rentrée un peu nonchalante que je vais établir le diagnostic de la littérature actuelle ; mais, en marge de ces volumes, notons un petit nombre de faits déjà significatifs.

Le roman de M. Paul Margueritte impose le respect ; il est grave. L'auteur a décidément refusé tous les agrémens qui sont l'attrait, le

(1) *Les Fabrecé*, roman, par M. Paul Margueritte ; — *L'Extase*, roman, par M. Raymond Clauzel ; — *Marius Pilgrin*, « idées de province, » par M. René Perrout ; — *Gina Laura*, roman, par M. Franz Toussaint.

délice de la littérature. Il y a, dans cette abnégation, de la fierté, de la grandeur; et je ne suis pas l'ami de ces ornemens empruntés par lesquels on aguiche un lecteur frivole. M. Paul Margueritte appartient à sa pensée et, tout le reste, il le dédaigne. C'est bien. Pourtant, je ne cesserai pas de rappeler à nos plus dignes écrivains que l'objet de l'art est, premièrement, de nous divertir et de nous enchanter.

Si ce n'est qu'un aéroplane traverse les dernières pages, son roman, M. Paul Margueritte l'aurait écrit, sans déconcerter ses contemporains, il y a vingt ans.

« Le contremaître Gribal, dit Sang-de-Bœuf, traversait l'atelier. — M'sieu Florent, coula-t-il à mi-voix... »

Ne relisons-nous pas un ancien roman réaliste?...

Le style est celui de l'école : celui d'Émile Zola, mais décent, et beaucoup moins robuste et, par endroits, fantasque sous l'influence des Goncourt. Un style extrêmement descriptif et qui, pendant qu'il y est, décrit sans nulle opportunité. Un style qui ne veut pas employer les mots les plus simples et, d'un garçon qui a le front haut, dit que son visage « offrait un front démesuré de rêveur. » *Offrait*, sans doute, est là pour faire image : ce front, le visage a l'air de l'offrir aux passans. Mais il offre aussi des lèvres fines et « un menton court. » Et alors, l'image était en pure perte.

Le style de l'école, dans le pittoresque?... « Le voisin de Florent, un noiraud velu, se fessait le dos de la main : présage symbolique de la scène familiale. Florent le toisa de si près que l'autre plongeait, sournois. »

Le style de l'école, dans la mollesse et l'abandon?... « Autoritaire et tendu, il était faible au fond et dissimulait les passions qui le dévoraient... » Trait d'énergie, d'ailleurs. « Il les maintenait (ses passions) dans les grandes lignes qu'exige le respect de soi et, malgré son âpreté positive, plein de noblesse et d'honneur, au sens usuel de ces mots. »

Le style de l'école, dans la négligence?... « A quoi servirait-il que Henri *recouvrît* un jour sa liberté? »

Il est difficile de résumer ce roman, qui ne dut pas être commode à composer. Les personnages sont fort nombreux; et ils ont, deux à deux, leurs aventures : deux à deux, pour le moins. Il y a le père Fabrecé, « membre de l'Institut et du Sénat, » grand industriel, maître d'une « entreprise colossale » et père de huit enfans : ne parlons pas d'un neuvième, mort avant que nous ne fussions présentés à la famille Fabrecé. Il y a Mme Fabrecé : il y a sa mère, Mme Siglet du Salt. Huit

enfans ! Eh bien, l'aîné, Jean-Marc, amène dans le roman le souvenir de sa première femme, la seconde, les deux enfans qu'il tient de la première et ceux que la seconde lui donna, puis une Suzette Hycler, des Bouffes. Autre fils : Antoine. Il est amoureux de Miche, sa sœur de lait ; et nous connaissons par lui sa nourrice et le mari de cette bonne femme. Autre fils : Olivier, militaire, qui s'intéresse à toute une famille Sarnel et, principalement, à une demoiselle Sarnel, charmante, mais infirme. Autre fils : Florent, un peu coureur et qui, en ribote, bat les femmes ; du reste, il s'amendera et, en aéroplane, trouvera son chemin de Damas. Autre fils : Jacques, le colonial. Il nous conduira chez une aventurière, Mme Belloni, et il repoussera les avances de Liane, belle-sœur de son frère aîné, mais il épousera Mlle Rovire, qu'il a rencontrée à Vichy. Trois demoiselles Fabrecé. L'une, Sophie, est une vieille fille qui, un instant, ne saura pas si la tendresse de Virquot l'ingénieur ne l'a aucunement touchée. Autre demoiselle Fabrecé : Isabelle, qui a épousé Cyrille Jacquemer, un aveugle. Troisième demoiselle Fabrecé : — et, celle-là, nous lui devrons mille complications de toutes sortes ; — Simone, dont le mari, comte Serge Polotzeff, est un sadique, un fou bientôt, un assassin, puis un mort. Simone, qui a deux enfans, aime le docteur Le Jas, qui est marié, qui a des amis, les Luce (de Bruxelles) et l'abbé Stéphane Arnaud. Cet abbé, en chemin de fer, se coupe une artère. Le Jas est là : il s'étonne des « voies obscures du hasard, » et, cependant, lie l'artère.

M. Paul Margueritte, ayant ainsi multiplié le personnel de son roman, ne frissonna-t-il pas d'épouvante ? Il se ressaisit ; et il ajouta quelques employés de l'usine, la duègne de Mme Belloni, le directeur de la maison de fous où l'on met l'infâme Polotzeff, la femme de ce directeur, etc. Frissonna-t-il encore ? Il munit de surnoms la plupart de ses héros : Jean-Marc s'appelle aussi le Gouverneur ; Isabelle, Zabelle ou Za ; Sophie, la Surintendante ; Olivier, le Chevalier sans peur et sans reproche ; Jacques, le Consul ou le Chinois, etc.

Pour conduire cette multitude, il fallait un conteur habile ; M. Paul Margueritte en est un. Mais, pour qu'avec tant d'épisodes le roman prît l'unité qu'on aime dans une œuvre d'art, il aurait fallu que les divers épisodes dépendissent les uns des autres. Or, l'idyllique amour d'Antoine et de Miche est, tout seul, un roman ; de même, les péripéties du ménage Jean-Marc ; de même, la tendresse apitoyée d'Olivier pour Mlle Sarnel ; de même, l'édifiante conversion de Florent ; de même, le martyre conjugal de Simone, etc. Il est vrai que la liaison momentanée de Jacques et de Mme Belloni a, quelque temps, son

influence sur la destinée de Simone, Mme Belloni étant (par bonheur) la sœur de Serge le sadique. Mais enfin, chacune des anecdotes se développe sans l'intervention des autres. Et ce roman réaliste, conçu, — ne le voit-on pas? — à la manière des romans d'Émile Zola (si curieux de faire entrer dans son volume une ample dynastie bourgeoise), ce roman réaliste ressemble à ces romans dits « à tiroirs » dont la *Zaïde* de Mme de La Fayette est, je crois, le dernier modèle. Puis, Mme de La Fayette abandonna ce genre démodé ; elle écrivit *La Princesse de Clèves*, roman simple de lignes, d'un intérêt si concentré : elle inventait le roman moderne.

Le roman de M. Paul Margueritte a l'inconvénient des romans à tiroirs. La lecture en est discontinue. Vous vous attachez à l'histoire des aimables Jacquemer : soudain, voici l'histoire du pauvre Le Jas ; et vous lui accordez votre sympathie. Mais n'oubliez pas l'histoire de Florent ; et Florent vous impatiente. Vous lui pardonnez son intrusion? Survient l'histoire de Miche et d'Antoine ; survient l'histoire de Simone ; survient une perpétuelle diversion. Vous êtes éperdu, parmi tant de touchantes personnes qui sollicitent votre amitié. Vous n'avez point un assez grand cœur pour tant de monde ; ah ! quel cœur réclame de nous un nombreux roman réaliste !...

C'est ainsi dans la réalité ?... Oui : chacun des êtres qui font une collectivité est un petit univers digne de nos regards et de nos prédilections; et nous passons auprès de la vie étourdiment, faute de savoir où nous arrêter.

Mais l'artiste n'a-t-il pas à guider notre choix ?... Alors, qu'il choisisse ! L'art n'est-il pas la volonté de l'ordre, imposée au multiple hasard de la réalité ?

Or, le réaliste, lui, refuse de choisir, afin de ne pas modifier le spectacle que lui offre la vie. Singulière prétention, et qui va tout net à l'encontre des principes de l'art ! Impossible prétention et qui aboutit à de faux semblans. Et l'on choisit, en ayant l'air de subir les exigences du dehors ; et l'on ordonne avec beaucoup de soin les apparences du désordre.

La littérature réaliste (comme aussi la peinture réaliste) est partie de ce sentiment : la haine du « sujet. » Elle n'a pas vu, dans la réalité, se combiner de ces tableaux où le motif principal est au milieu, environné des élémens du paysage. Elle a honni cet arrangement ; et elle a fabriqué d'autres arrangemens, un peu moins naïfs, beaucoup moins naturels, où le hasard est choyé comme ailleurs le sujet.

Le hasard qui règne dans les romans réalistes n'est pas moins artificiel que l'ordre ; et, les personnages nombreux qu'il y a dans *les Fabrecé*, M. Paul Margueritte les a triés bel et bien : ce sont les échantillons les plus divers de l'homme d'aujourd'hui. Il les a triés ; il les a même inventés. L'invention se perd dans la foule ; mais nous l'apercevons de place en place : bientôt, nous ne cessons plus de la voir. Je ne sais pas de fiction qui, mieux que ce roman réaliste, ne donne au moins l'illusion de la réalité.

L'œuvre, — qui, à certains égards, est un recueil ou un amalgame de nouvelles, — a pourtant son unité.

Eh ! oui. Que la tendance à l'unité soit ou la profonde harmonie des choses ou l'infirmité de notre nature, on n'y échappe pas. Mais l'unité de ce roman n'est pas dans les anecdotes ; elle ne provient pas de la suprématie de telle anecdote ni de tel personnage... Ou, plutôt, si : d'un personnage. On ne le voit pas ; et il agit perpétuellement. C'est : la famille.

Ici encore, M. Paul Margueritte a suivi la vieille esthétique du genre. La famille est, dans *les Fabrecé*, tout de même que, dans *Germinal*, la machine dont la « respiration grosse et longue » emplit toute l'atmosphère du Voreux. A chaque instant, la famille apparaît, et non sous les espèces des parens, — on ne voit guère le père Fabrecé, que retiennent à Paris le Sénat et l'Institut, — mais à l'état d'une entité, d'une hantise. La machine de *Germinal*, une fois décrite, n'est-elle pas également devenue un symbole ?

Jean-Marc s'amuserait : la famille le lui défend. Et Antoine, amoureux et doux, épouserait sa sœur de lait : la famille l'en empêche. Olivier prendrait pour femme la jeune infirme dont l'âme exquise le tente : mais la famille lui interdit un mariage stérile. Et Simone irait au charmant docteur Le Jas : mais la dignité de la famille l'oblige à rester l'esclave d'un fou. Ainsi des autres. Chaque fois qu'un de ces pauvres êtres céderait à sa velléité de bonheur, la famille, l'idée de la famille intervient, dure et impérieuse. La machine, dans *Germinal*, est une formidable mangeuse d'existences ; la famille, dans *les Fabrecé*, est une perpétuelle destructrice de joie.

Seulement, pour Émile Zola, cette machine fait de la poésie ; sa respiration grosse et longue est le refrain du farouche poème. M. Paul Margueritte n'est pas un lyrique. Plus timide que son maître, il n'a point tiré de son thème ces effets-là. Il n'a point évité que la famille, avec ses continuels retours, ne semblât un peu taquine et tatillonne, au lieu d'être auguste et redoutable.

Cependant, je ne trouve pas, chez les Fabrecé, les sentimens qui sont l'âme habituelle de la famille : cette tendresse religieuse, pénétrante, accablante peut-être, qui met en servitude les esprits et les cœurs, cette tendresse qui est une sainte et méticuleuse tyrannie. Ce qui la constitue, leur famille, c'est la « colossale » entreprise du père Fabrecé, continuée par ses fils. L'âme de cette famille, c'est la volonté ambitieuse du père, transmise à ses descendans ; et enfin, l'âme de cette famille, c'est l'usine où l'on fabrique du papier, — c'est la machine.

M. Paul Margueritte l'a-t-il voulu ? Je crois que oui. L'auteur de *Ma grande* est habile à peindre la tendresse. Mais il a combiné ainsi la famille des Fabrecé pour rendre plus concluante sa démonstration.

Car il tendait à une démonstration. Et c'est ici qu'il se distingue d'Émile Zola, mais du Zola de *Germinal*, non du dernier Zola, de celui de *Fécondité*, *Travail* et *Vérité*. Maintenant encore, nous suivons l'ancien réalisme.

Quelle est la thèse de M. Paul Margueritte ?

S'il avait poussé plus ardemment cette idée de la famille qui écrase les individus, il aboutissait à l'anarchie. Ce n'était pas son projet. Et il a fait à sa philosophie l'honnête sacrifice de cette fureur qui eût animé le roman. Est-il donc, avec d'autres, un disciple de Le Play ? Bref, et en termes vulgaires, a-t-il écrit *les Fabrecé* pour ou contre la famille ?

Sa thèse, il a dû, pour plus de sûreté, l'indiquer lui-même, ici ou là.

Or, il écrit : « Une grande famille ressemble à un couvent. » C'est une remarque, ce n'est pas un jugement ; et, pour induire de là un jugement, il faudrait savoir l'opinion de M. Paul Margueritte sur les couvens : elle ne nous est pas donnée.

Lorsque Antoine voudrait épouser Miche, le père Fabrecé lui objecte : « La loi de vie et de perfectionnement, d'ascension si tu veux, nous domine... Tu n'es pas un individu isolé ; participant aux avantages collectifs, tu as des obligations altruistes, et de même que tu te dois à ta patrie, tu te dois comme nous tous à ta famille. » Antoine propose de vivre à l'écart, avec son amour, loin de la famille. Le père Fabrecé : « Tu aurais transgressé ta fonction de Fabrecé ; tu fais partie d'un ensemble de nécessités, de convenances, de forces unies, que nul d'entre nous n'a le droit d'entamer ni d'affaiblir. » Éloge de la famille ; son affirmation la plus éloquente. Mais voilà, sans doute, l'opinion de Fabrecé ; est-ce, en outre, celle de l'auteur ?

La famille étant réunie, Fabrecé contemple « à travers le présent et

l'avenir la continuation de sa race : toute cette lignée dont les forces vives contribuaient à l'œuvre d'énergie vitale... cette lignée en qui se manifestaient, malgré des défauts et des faiblesses inévitables..., les qualités saines et robustes, le clair bon sens et la droiture de la meilleure bourgeoisie de France. » Ici, je crois qu'on nous invite à ressentir cette impression, toute à l'honneur de la famille.

Mais, plus tard, quand Simone est extrêmement malheureuse, à cause de son détestable mari, la vision de la famille n'est plus la même. Simone songe « à la rigueur de cette conception familiale qui fortifie les heureux et les soumis, renie les disparates et les révoltés ; » cet altruisme familial est « favorable à la collectivité, mais cruel à l'individu : » Jean-Marc, le Chinois, Sophie, Olivier, Simone, autant d'êtres voués, et durement, « au destin des Fabrecé plus grands, plus forts et plus prospères. » Cette fois, nous adressons à la famille de vifs reproches.

Voilà du pour ; et voilà du contre. M. Paul Margueritte s'est-il abstenu de conclure ?

S'il s'en était abstenu, ce serait par un scrupule de réaliste qui veut laisser la réalité toute seule. (Ancienne prétention des réalistes, et qui n'a jamais réussi. *Madame Bovary* commence, involontairement, par ces mots : « *Nous* étions à l'étude quand le proviseur entra... ») Il y a, de la part de M. Paul Margueritte, un peu de cette coquetterie, certainement. Mais, étant un moraliste, s'il laisse la réalité toute seule, c'est pour la laisser parler toute seule. N'a-t-on pas aperçu comment sont les personnages et le récit combinés en vue de la démonstration. En passant, notons l'artifice ; et que devient le réalisme, s'il est tendancieux ? que vaut le témoignage de la réalité, s'il n'est pas libre ?...

Que dit, en fin de compte, la réalité, complice de l'auteur ? Antoine est allé vivre avec sa sœur de lait. Il ne l'a pas épousée, mais il a fait d'elle sa « compagne ; » il a un enfant. Un incendie consume l'usine des Fabrecé ; Mme Fabrecé meurt d'un tel émoi. Autant dire que la famille Fabrecé est détruite, cette famille qui était une raison sociale. Une raison sociale se refait. La famille Fabrecé va se refaire. Mais alors, elle admettra le ménage Antoine : Antoine épousera Miche et légitimera son enfant. Cet enfant sera le légitime cousin des enfans Jacquemer. Et « c'est en eux, si petits... que se reconstituait, en cette minute profonde, l'avenir de la grande famille, le destin abattu, mais vaillant des Fabrecé. »

La morale du roman, la voilà. Entre temps, M. Paul Margueritte s'est plaint de ce que la loi n'admit pas le divorce au cas où l'un des

conjoints serait fou : la démence de Polotzeff empêchait Simone de se libérer en faveur de Le Jas. Bref, M. Paul Margueritte n'est pas l'ennemi de la famille. Il en a montré la valeur. Il en a montré les inconvéniens. Je crois qu'il la voudrait anéantir (comme, par l'incendie, l'usine Fabrecé) et reconstruire plus largement, sur le patron d'un idéal plus commode, plus accueillant, plus moderne.

Et il commet, à mon avis, l'erreur de tous les théoriciens qui se figurent que la réalité est soumise au législateur et au moraliste, comme (par exemple) au romancier. Née lentement et s'étant constituée selon ses lois profondes, la famille est un organisme. On la détruirait plus facilement qu'on ne la modifierait.

M. Paul Margueritte commet aussi l'erreur la plus périlleuse des novateurs de ce temps-ci : l'erreur matérialiste. Sa famille Fabrecé est une entreprise qui vaut par la prospérité croissante. Et le principe au nom duquel il présente ses réclamations, le principe de ses critiques et de ses vœux, c'est le bonheur. Mais le bonheur n'est pas le principe de la famille ; on ne peut pas fonder la famille sur le bonheur, la famille ni autre chose, ni rien.

Revenons à la littérature. Ce roman réaliste se termine en symbole ; ce roman réaliste est, dans le détail, composé en vue de sa conclusion. Ainsi le réalisme en est compromis ; le réalisme en est insignifiant.

Or, l'auteur, pour être réaliste, a veillé à ce que les aventures de ses héros fussent des aventures très ordinaires, banales comme la vérité, des aventures de tous les jours. Il n'a pas voulu nous distraire,

Et l'auteur, pour être moraliste, a négligé ces petites remarques. d'un pittoresque saisissant, qui nous amusent et nous émeuvent en nous donnant la sensation de l'authentique vérité : nous contemplons, en quelque sorte, une réalité neuve, qui nous étonne et que pourtant nous reconnaissons. M. Paul Margueritte n'avait rien à tirer de là.

Et il nous offre une série d'images d'Épinal, — Émile Zola les aurait-il aimées ? Edmond de Goncourt les préférait de Tokio. — une série d'images d'Épinal, édifiantes et assez vaguement subversives.

Telle était, il y a vingt ans, l'attitude des romanciers à l'égard de la réalité. Quelle est, à présent, leur attitude ?

Celle de quelques-uns, la voici.

M. Raymond Clauzel a écrit *l'Extase*. Plutôt, il en a écrit la première moitié ; la seconde, à peine l'a-t-il indiquée sommairement : peut-être a-t-il manqué de loisir ou de zèle. Mais il y a, dans la première moitié de *l'Extase*, des pages délicieuses. Je laisse de côté la

philosophie du roman : elle n'a pas d'importance, elle n'est pas neuve et je ne l'aime pas. Ce que j'aime, c'est le paysage. L'auteur l'a traité, dirais-je, à l'aquarelle. Et, pour les yeux, quelle fraîcheur !

Les réalistes peignaient à l'huile et, comme ils disaient, en pleine pâte. Quelle pâte, épaisse et lourde !

M. Clauzel décrit à merveille les jardins. Il sait le nom des plantes; voire, il abuse un peu de sa jolie science. Mais enfin le jardin de la Thébaïde est charmant, avec ses chèvrefeuilles, ses bignones aux trompes orangées, ses jasmins courant sur la balustrade d'un balcon, ses roses « grises sous la lumière moirée du soir. » D'une fenêtre de la Thébaïde, on voit : « une roseraie odorante, ébouriffée, dont les feuilles et les corolles sont teintes de nuit; » et puis, des pentes rudes hérissées de vignobles; enfin, le faîte de la montagne, très net sur le ciel et que « la lune approchante inonde d'un azur faible et doux. » De place en place, sur le coteau, des maisons « révèlent leur présence par leurs carreaux roux de lumière. »

Dans ce paysage, M. Clauzel a placé un drame d'âmes. Et, les âmes, il les a traitées comme le paysage. Il les a peintes avec une gracieuse légèreté. Seulement ce sont des âmes, quelques-unes, terribles. Ainsi, Mme d'Amancey, dont la dureté nous effraye, nous éloigne et qui, autrement peinte, ressemblerait au vieux comte de Chateaubriand des *Mémoires d'Outre-Tombe*. L'art de M. Clauzel convient beaucoup mieux à des âmes plus douces, à des âmes de jeunes filles, — et fussent-elles un peu folles, — à des âmes que l'extrême raffinement laisse ingénues, et encore à l'âme de ce calme mari, arboriculteur passionné, qui règne dans son verger, non dans son ménage.

L'aquarelle a des ressources précieuses, mais limitées. C'est dommage qu'ayant choisi cette matière, M. Clauzel n'ait pas renoncé, parfois, à des violences et à des complications qui demandaient un autre métier.

Après cet aquarelliste, voici un impressionniste : M. René Perrout. « Ce petit livre n'est pas un roman, » dit-il dans la préface de *Marius Pilgrin*. Qu'est-ce donc? Il a mis, en sous-titre : « Idées de province. »

M. René Perrout mérite le nom d'impressionniste : son amour de la vérité l'empêche de la composer. Il lui serait pénible de l'arranger, autrement qu'il la connaît, au gré d'une fiction. Et il y a cependant, à la fin du livre, l'esquisse d'une fiction; mais l'intérêt du livre n'est pas là.

L'intérêt du livre, c'est l'évidente réalité d'une petite ville provinciale (Épinal), décrite? non, mais évoquée vingt fois, et vingt fois

diversement, et aussi de telle sorte qu'après avoir vu les vingt images, notre mémoire en garde une seule, qui est toutes les autres, qui est toute cette petite ville, avec son aspect durable, avec ses volontés secrètes et chaleureuses, avec ses habitudes consacrées, avec son rêve qui résume son histoire.

L'auteur a « de l'amitié pour ceux qui racontent avec sincérité les choses qu'ils ont vues. » Bref, il s'agit d'un travail d'après nature; mais, par « nature, » il faut ici entendre, non seulement le dehors des choses, leur nature intime, la vérité constante que révèlent les fugitives apparences.

Or, on n'a vu qu'un certain nombre (fût-ce un grand nombre) des aspects que présente la réalité. Un tel impressionniste procédera un peu comme La Tour en ses « préparations : » il notera, dans une série d'études, plusieurs physionomies; mais il aura choisi les plus significatives. Sa manière est l'analyse, bien qu'à vrai dire chacune de ses notations soit déjà une synthèse.

Il n'est pas un portraitiste selon le grand Holbein, qui assemble toute une âme et toute une destinée dans l'unité composée d'un portrait. Il réunit ses « préparations, » mais il ne fait pas le tableau.

Des rues d'Épinal, des faubourgs, des gens, des causeries... Tout cela, indiqué en termes vifs, parfaitement nets.

Quand M. René Perrout peint l'un de ses *quadri*, les autres ne l'occupent guère. On dirait qu'il ne sait pas lequel il mettra ensuite. Celui-ci est plus grand et plus poussé; mais celui-là ne sera qu'une esquisse. Il s'attarde à la fine besogne de peindre un ménage d'ouvriers, les chandeliers, les bols de faïence, l'édredon rouge couvert d'un ouvrage au crochet et la pendule, fonte d'art, qui représente « Bonaparte au Saint-Bernard, le cheval cabré, le manteau envolé. » Puis il copie un autre modèle.

Son livre, lent et persuasif, compose en nous le sentiment de la vie provinciale. « Monsieur Pilgrin, vous n'avez pas compris la vie de province. Vous n'avez pas regardé, vous n'avez pas su voir les rues de votre petite ville... » Et puis : « C'est le silence de la province... » Le livre donne à tous ces mots une touchante signification.

Il y a de petites villes qui n'ont pas d'autre ambition que d'imiter Paris. Ces pecques provinciales ne sont que de mauvais singes. Certaines villes, plus éloignées de la tentation, ou plus naturellement fières, ne cèdent pas à ce désir. Elles sont résolument elles-mêmes. Elles sont la province et, dans la province, des villes avec leur précieuse particularité.

Louons les écrivains qui nous révèlent la pittoresque abondance de la vie française, qui nous aident à aimer une France plus grande et plus nombreuse, plus diversement amusante et magnifique. La province fidèle a gardé beaucoup de l'ancienne vie française, qui était plus variée, originale que la nôtre, plus riche en belles singularités.

Pour compléter cette petite galerie de peintres actuels, voici M. Franz Toussaint, — un pointilliste, — et sa *Gina Laura*, que je comparerais, pour la vanter, aux tableaux de M. Signac.

Il me semble que j'admire cette *Gina Laura;* mais je suis sûr de n'en pas tout aimer. Ce roman laisse une pénible inquiétude : mais tant d'autres ne laissent absolument rien!

Il y a, dans *Gina Laura :* une perpétuelle incohérence; une terrible abondance verbale ; une familiarité souvent vulgaire; une façon hardie et brutale de vous traiter, qui vous désoblige : une horrible exhibition du procédé qu'on emploie ; un fâcheux abus de la trouvaille qu'on a faite ; le goût d'étonner ; une impertinence cavalière et toute dépourvue de grâce ; peu de soin.

Et il y a, dans *Gina Laura*, auprès du pire, le meilleur : un prodigieux éclat de la couleur, une fantaisie adroite et quelquefois ravissante; une sensibilité bien turbulente, mais très fine; un bel entrain, du charme; une nouveauté franche et spontanée, dont l'auteur mésuse à l'occasion, mais dont il use, aux bonnes pages, comme d'un véritable prestige.

Il ne faut pas chercher la nouveauté : elle n'est pas le principal. Mais, quand on la trouve, elle a son agrément. M. Franz Toussaint l'avait, je crois, de nature. Au lieu de nous la montrer avec joie, pourquoi l'a-t-il affichée avec cette exaltation tumultueuse?

C'est d'abord un extraordinaire bavardage de méridional qu'entraîne son bagout. Il est fatigant. Puis on remarque, dans ce bavardage, des merveilles mêlées à des niaiseries; des phrases où les mots s'embrouillent si drôlement que jamais on n'avait vu tel assemblage d'oripeaux ; des phrases qui secouent des pierreries multicolores ; des phrases qui sont des traînées de lumière. Cela papillote, cela brille, cela vous éblouit : et l'éblouissement n'est pas qu'un plaisir.

Je voudrais citer une page : aucune n'est parfaite ; et c'est dommage. Aucune ne peut être détachée de l'ensemble ; et c'est un bon signe.

Il faut aller d'un bout à l'autre du volume. Il faut prendre son parti de la lassitude qu'on est sur le point d'éprouver, quand arrivent de surprenantes aubaines de divertissement.

D'ailleurs, on est emporté par le mouvement, non du récit (lequel ne va pas vite), mais par celui de l'innombrable et, souvent, inutile détail. C'est un mouvement de foule, et de foule encombrée, qui n'avance guère et qui ne cesse d'être agitée.

De cet encombrement se dégage on ne sait comment, — et, peut-être, comme d'une symphonie bruyante, excessive, un doux air de flûte, — l'histoire d'une petite fille attendrissante, Gina Laura, qui devint une fille ; Gina Laura, la danseuse, embellie d'une sorte d'innocence ; Gina Laura que protège, pare et consacre comme un insigne de piété le double souvenir de sa mère (« Et toi, Fanny, par delà les coteaux... ») et de son père, un vieux dit Papa Praline, joueur de harpe et colporteur de la musiquette qui fait, dans les villages, rêver les pauvres gens.

Sur la petite Gina Laura pèse une fatalité. Elle se démène ; et l'immobile fatalité la tuera.

L'histoire abominable et jolie de Gina Laura, M. Franz Toussaint l'a contée avec délicatesse. Il a mis autour d'elle toute la turpitude bariolée de la fête foraine et de la vie galante : elle émerge de là comme, de la fange, une fleur.

Cette petite héroïne tarée d'une aventure infâme a quelque chose de virginal. Et, cette petite âme, le romancier l'a peinte (comme l'aima le seul qui l'ait aimée vraiment) en un instant et sans presque la toucher. Quelle dextérité, dans cet art qui peint follement des affiches voyantes et discrètement une petite âme !...

Je ne puis parler de ce livre avec assurance. Sa nouveauté me déconcerte. Je ne sais pas ce qu'il deviendra. Je ne sais pas comment il vieillira. Il faudra le revoir plus tard ; et nous saurons si les couleurs en étaient bonnes.

Pour remplacer l'ancien réalisme, voilà plusieurs tentatives, des essais brillans, des études : non le type d'un roman nouveau. Que font ces novateurs, de l'anecdote ? On dirait qu'ils n'ont pas besoin d'elle et qu'ils la conservent, timidement, par habitude ? L'anecdote est là comme un reste ; elle est très peu de chose : elle se perd dans les fragmens de la réalité.

Ces romans nouveaux ne sont pas des romans. Peu importe. Mais que sont-ils ? Les ruines charmantes d'un monument suranné. Le monument qu'on bâtira, qui le devine ?...

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens se sont précipités depuis quinze jours dans les Balkans avec une grande rapidité, pas assez grande cependant pour qu'on puisse dire que les destins se soient définitivement prononcés. Bien qu'ils aient été battus partout, les Turcs ne sont pas encore vaincus ; les coups décisifs n'ont pas été portés ; la fortune qui a oscillé hier dans un sens peut demain osciller dans l'autre ; mais, cette réserve faite, il faut reconnaître que rarement, dans l'histoire, des transformations aussi profondes se sont produites en aussi peu de temps. Sans doute les Turcs peuvent se ressaisir, regagner au moins en partie le terrain perdu, reprendre l'offensive, gagner enfin la bataille qui se prépare et modifier par là les chances ultérieures de la campagne; mais est-il probable qu'ils le fassent? Il est permis d'en douter.

A parler franchement, on attendait de leur part une défense plus énergique et plus efficace. Leur histoire témoignait pour eux. Race guerrière, ils avaient fait preuve sur maints champs de bataille de qualités militaires qui, sans être de tout premier ordre, s'étaient manifestées avec éclat et avaient compensé des défauts d'organisation dont ils semblaient souffrir moins que d'autres ne l'auraient fait à leur place. Mais tout cela est le passé, le présent est tout autre. D'où vient cette différence? Les Turcs ont-ils perdu leurs anciennes qualités? N'ont-ils plus la même ténacité, la même énergie, la même endurance, le même mépris de la mort? Non, sans doute ; mais, s'ils sont restés les mêmes, c'est-à-dire de bons soldats, ils ont en face d'eux des adversaires qui en sont aussi et qui ont en plus cette organisation parfaite, cette préparation méthodique à la guerre, cette prévoyance portée dans les moindres détails qui leur font, à eux, si malencontreusement défaut. Le phénomène est sans précédens. Les Russes eux-

mêmes, il y a trente-cinq ans, n'avaient pas conduit au delà des Balkans une armée aussi bien au point. Ils venaient de plus loin; ils avaient quelque peu souffert sur la route; leur effort s'était prolongé sur une surface plus considérable. Les Bulgares, après une mobilisation qui a paru un peu lente, mais où tout s'est passé dans le meilleur ordre, n'ont eu que quelques marches à faire pour rencontrer l'ennemi. La mobilisation de celui-ci était encore loin d'être terminée; elle ne l'est pas même aujourd'hui; elle ne le sera pas avant quelque temps, ce qui s'explique à la fois par l'inaptitude administrative des Turcs, par l'étendue de l'Empire que les troupes éloignées devaient traverser, par l'insuffisance des moyens de transport. Toutefois, s'il y avait là une faiblesse pour l'armée ottomane, elle va chaque jour en s'atténuant et, si la guerre dure, il pourrait finalement en sortir une force. Les Turcs commencent habituellement mal et continuent mieux. Dans la guerre actuelle, leurs ennemis balkaniques ont engagé, dès le premier jour, la totalité de leurs forces, et ces forces ne peuvent ni augmenter, ni se renouveler; eux, au contraire, augmentent sans cesse en nombre. Leur situation présente, quelque grave qu'elle soit, n'est donc pas encore désespérée.

Leur plan général de campagne paraît avoir été bien combiné : il s'est inspiré de ce que nous venons de dire de l'inévitable lenteur de leur mobilisation, qui devait les amener à retarder autant que possible les engagemens décisifs. Risquer la grande bataille avant d'avoir réuni le plus grand nombre d'hommes possible aurait été une faute. C'en aurait été une autre, non moins grave, d'opposer sur tous les points des Balkans des forces équivalentes aux adversaires divers qui s'y présentaient. Si les Turcs étaient vainqueurs des Serbes, des Monténégrins et des Grecs, mais vaincus par les Bulgares, leurs victoires ne leur serviraient pas beaucoup plus que n'a servi aux Autrichiens celle qu'ils ont remportée sur les Italiens en 1866 pendant qu'ils étaient battus par les Prussiens. Sadowa n'a pas seulement compensé Custozza, il l'a supprimé. En revanche, si les Turcs vaincus par les Grecs, les Monténégrins et les Serbes, étaient vainqueurs des Bulgares, leurs défaites perdraient beaucoup de leur importance, leur victoire seule garderait toute son efficacité. Évidemment, c'est ce qu'ils ont pensé quand ils ont arrêté un plan de campagne qui peut se résumer en deux ou trois idées très simples et, au total, très justes : opposer le minimum de forces aux ennemis secondaires, en condenser le maximum contre l'adversaire principal, enfin retarder le choc final. Malheureusement pour les Turcs, l'exécu-

tion de ce plan a été fort défectueuse : ils se sont fait battre à la fois sur tous les points, sans qu'un seul succès, même le plus modeste, soit venu jusqu'ici relever ou soutenir le vieux prestige de leurs armes. Ils ont reculé uniformément sur toute la ligne. Chaque jour nous a apporté la nouvelle d'un combat qu'ils avaient perdu et d'une ville souvent importante que l'ennemi avait occupée. Serbes, Grecs, Monténégrins, quelle que fût la hardiesse de leurs espérances, ne comptaient certainement pas sur des succès aussi rapides, aussi faciles, aussi foudroyans. Ils avaient tous connu la force militaire de la Turquie ; ils étaient venus se briser contre elle ; sans la tutélaire intervention de l'Europe, ils auraient été anéantis. A la vérité, la situation n'était plus la même, puisqu'ils s'étaient unis contre l'ennemi commun et que leurs troupes, mieux instruites, mieux organisées, mieux armées, présentaient une solidité toute nouvelle. Malgré tout, ce n'est sûrement pas sans avoir le cœur étreint par une émotion patriotique qu'ils ont affronté l'aventure. O surprise ! l'armée turque reculait maintenant devant eux. Chaque rencontre tournait à leur avantage. L'armée serbe repassant sur les antiques champs de bataille où la Grande-Serbie de l'histoire et de la légende avait sombré dans le sang, y plantait aujourd'hui d'étape en étape ses drapeaux victorieux. Prichtina, Kumanova, Uskub, étaient pris. Comment les Serbes n'éprouveraient-ils pas l'enivrement du succès ? Comment leur imagination ne combinerait-elle pas des restaurations, des résurrections où ils retrouveraient leur grandeur déchue ? Et les Grecs ? Ils ont été les dernières victimes de l'armée ottomane ; leur défaite est encore toute récente ; leurs blessures sont à peine cicatrisées. Ils n'ont pourtant pas hésité à déclarer la guerre et sans doute, sachant à quoi ils s'exposaient, ils ont dû eux aussi éprouver quelques angoisses, mais ils ont passé outre. Marchant bravement vers la frontière, ils l'ont bientôt franchie, ils sont allés déjà très loin au delà, leurs vieilles ambitions ont paru se réaliser, la Grèce de leurs rêves s'est reformée sous leurs pas. Où sont-ils aujourd'hui ? Où seront-ils demain ? A Salonique peut-être. Les Monténégrins sont trop peu nombreux pour pouvoir, malgré leur vaillance, parcourir d'aussi grands espaces ; mais on les dit à la veille de prendre Scutari. Ce sont là de grands changemens ! Si rien n'est encore définitif, comment croire que, de ce qui se passe en ce moment, il ne restera pas quelque chose et que les peuples balkaniques ne conserveront pas au moins une partie des territoires qu'ils ont conquis ?

Mais gardons-nous des pronostics ; ils sont souvent trompeurs, et

nul ne pourrait les appuyer sur une base solide : bornons-nous donc à montrer la situation actuelle. L'intérêt de l'armée turque étant, comme nous l'avons dit, de retarder la bataille, elle a renoncé à défendre la frontière et s'est retranchée sur une première ligne de défense qui allait d'Andrinople à Kirk-Kilissé. Plus au Sud une seconde ligne s'étend de Dimotica à Lule-Bourgas. Une troisième enveloppe Constantinople. Andrinople est une place très forte qui semble devoir opposer aux Bulgares une résistance sérieuse, soit qu'ils lui livrent assaut, soit qu'ils l'assiègent. Kirk-Kilissé, à l'extrémité orientale de la première ligne, était une place moins forte ; elle contenait seulement 25 à 30 000 hommes. Cela étant, on se demandait ce que feraient les Bulgares. Assiégeraient-ils Andrinople ? Essaieraient-ils de rompre la ligne de défense turque sur un autre point et lequel ? S'ils réussissaient, masqueraient-ils Andrinople par un rideau militaire et marcheraient-ils sur Constantinople? Au moment où nous sommes, on ne peut répondre qu'à la seconde de ces questions : les Bulgares, jugeant que Kirk-Kilissé était un point faible de la ligne turque, y ont porté leur premier effort ; pendant trois jours un combat acharné a eu lieu autour de la place; il s'est finalement terminé à leur profit. Il semble qu'au dernier moment une panique se soit produite dans les troupes ottomanes ; elles se sont retirées en désordre vers l'Est. L'effet a été immense. A partir de ce moment on a commencé à se demander en Europe si la cause ottomane n'était pas définitivement perdue, impression trop rapide sans doute, mais dont il faut tenir compte comme d'un élément propre à influencer les faits ultérieurs : les impondérables pèsent à la guerre comme en politique, et ici, la politique et la guerre se confondent. Les Turcs ont dit, mais personne ne les a crus — comment aurait-on pu le faire ? — que l'abandon de Kirk-Kilissé entrait dans leur plan, que ce n'était là qu'un combat d'avant-garde qui avait pour but, non pas de battre les Bulgares, mais de les retarder et de les fatiguer. Soit ; mais il ne faut rien exagérer et les Turcs ont singulièrement exagéré la méthode qui consiste à choisir son terrain de combat, à y attendre l'ennemi de pied ferme et à abandonner tout le reste. Que de choses n'ont-ils pas aujourd'hui à réparer !

Les hypothèses demeurent diverses sur ce que feront à présent les Bulgares. On s'est demandé si, après avoir tourné à Kirk-Kilissé la première ligne de défense des Turcs, ils n'essaieraient pas de tourner la seconde et de se porter rapidement sur Constantinople par une sorte de raid éblouissant. Une telle conception ne manquerait pas

de grandeur, mais combien l'exécution en serait périlleuse ! Les Bulgares peuvent-ils laisser derrière eux Andrinople et toute l'armée ottomane ? Peuvent-ils, par une marche de flanc, s'exposer aux coups de cette armée qui, si peu manœuvrière qu'elle soit, ne manquerait sans doute pas de profiter de la circonstance ? Le plus probable est que les Bulgares s'efforceront de prendre Andrinople comme ils ont pris Kirk-Kilissé et que l'entreprise sera plus difficile. Ils auront affaire, soit après, soit pendant ce siège, à toute cette armée ottomane dont nous avons sommairement indiqué la position et qui n'a pas encore tiré un coup de fusil. A tous les étonnemens que nous avons déjà éprouvés viendrait s'en ajouter un plus grand encore si la bataille de demain, d'aujourd'hui peut-être, n'était pas un choc terrible, dont le résultat nous apparaît encore comme incertain. Cette bataille, même perdue, doit être la compensation et le rachat de toutes celles qui l'ont précédée. S'il en était autrement, l'effondrement de la Turquie serait irrémédiable et il ne serait même pas marqué de ce dernier reflet des gloires d'antan qui luit encore sur le front des vaincus lorsqu'ils tombent avec honneur. Mais quoi de plus vain, quoi de plus inutile que tout ce qu'on peut dire sur les événemens qui se déroulent ? Mieux vaut se taire et attendre : nous n'aurons pas à le faire longtemps.

Tournons-nous du côté de l'Europe. Avant de parler des impressions diverses et encore confuses que les bruits venus d'Orient ont produites sur les Puissances, il faut dire un mot de l'une d'elles, de l'Italie. Nous annoncions, il y a quinze jours, comme prochaine la paix entre elle et la Porte, mais elle n'était pas encore faite et des complications, qui ont eu lieu à la dernière heure, l'ont retardée de quelques jours. On ne pouvait cependant pas douter sérieusement qu'elle se ferait, car elle était conforme à l'intérêt des deux belligérans et, en dehors même de cet intérêt immédiat qui s'imposait à eux, ils étaient certainement fatigués l'un et l'autre d'une lutte qui se prolongeait sans utilité. La Porte en effet ne pouvait plus espérer conserver la Libye : elle ne continuait de la défendre que pour obtenir de meilleures conditions de l'Italie. Quant à celle-ci, elle devait désirer la fin d'une guerre qui lui coûtait cher matériellement et moralement, matériellement parce qu'elle y usait des forces qui pouvaient être mieux employées, moralement parce qu'elle avait besoin de sa liberté pour conserver et exercer toute son autorité dans le règlement des questions balkaniques, questions dont la gravité ne pouvait pas lui échapper et dont il ne lui était pas permis de se désin-

téresser. La paix était donc nécessaire : il fallait seulement trouver, comme on dit, une formule qui ménageât la dignité des deux parties. Les négociateurs italiens et turcs avaient l'esprit assez subtil pour la trouver, mais aussi pour la compliquer, et c'est pourquoi ils l'ont trouvée en effet, mais ils y ont mis quelque temps. Au fond, il n'y avait qu'une difficulté : elle tenait à ce que l'Italie avait proclamé l'annexion de la Libye et que la Porte ne voulait ni ne pouvait la reconnaître, ses traditions lui interdisant de renoncer à un pays musulman au profit d'une puissance chrétienne. Comment tourner la difficulté? Un moyen se présentait : c'était que la Porte proclamât l'indépendance de la Libye; l'Italie en disposerait ensuite suivant ses moyens. Le procédé prêtait à quelque ironie et on ne la lui a pas épargnée, mais il n'y en avait pas d'autre. En fin de compte, la Porte disait à la Libye : — Nous ne pouvons plus rien pour vous, vos destinées sont entre vos mains. — Toutefois, si la Porte consentait à rompre ou à dénouer le lien politique, elle entendait maintenir le lien religieux : sur ce point, elle a été irréductible. Heureusement il y avait un précédent : n'y en a-t-il pas toujours? Quand l'Autriche a traité avec la Porte au sujet de l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie, — on voit l'analogie, — elle a consenti à ce que le Sultan y conservât un représentant religieux. Le Sultan en aura donc un en Libye ; il portera même le titre de calife ; il aura des pouvoirs sur lesquels on a discuté beaucoup, c'est même ce qui a fait durer si longtemps la négociation. Nous ignorons d'ailleurs ce que seront au juste ces pouvoirs. Le traité qui a été publié ne porte que sur les conventions d'ordre matériel : le reste est mystère. La conséquence de ce qui précède est que les troupes turques évacueront la Libye : d'autre part, les troupes italiennes évacueront les îles de la mer Égée. La seconde opération ne se fera que lorsque la première sera terminée. Si les Italiens espèrent qu'il faudra quelque temps pour cela, ils ne se trompent probablement pas. L'évacuation de la Libye par les troupes turques n'est pas d'une exécution aussi simple qu'on pourrait le croire ; mais on y réussira, car tout a une fin.

L'Europe a éprouvé du soulagement en apprenant que la guerre turco-italienne avait atteint la sienne : elle l'a prouvé par l'empressement qu'elle a mis à reconnaître la prise de possession de la Libye. La France a fait cette reconnaissance quelque quarante-huit heures après les autres, parce qu'elle avait à convenir d'un règlement préalable avec l'Italie et, si on en juge par la lecture des journaux, l'opinion italienne en a éprouvé une irritation qui montre à quel point sa

nervosité était montée. Ignorait-elle donc que notre diplomatie avait exercé une action utile, efficace sur la Porte pour la déterminer à accepter le traité dans les termes où il était conçu? N'était-ce pas le reconnaître d'avance dans tous ses effets? Et au surplus, par un arrangement spécial, n'avions-nous pas reconnu, depuis dix ans, tout ce que l'Italie pourrait faire dans la Libye? Mais passons; ce mouvement d'impatience de l'opinion italienne a été bientôt calmé et n'a pas d'importance; il n'en aurait, comme symptôme, que si l'Italie, oubliant que nous sommes ses seuls voisins en Afrique, négligeait les ménagemens mutuels que cette situation nous recommande d'observer, et auxquels nous sommes bien résolus à ne jamais manquer. L'Italie donc, dégagée désormais des préoccupations africaines, peut apporter au concert des Puissances le concours de son intelligence politique et de son expérience avisée.

Ce concert des Puissances est un mot qu'on ne prononce pas aujourd'hui sans provoquer quelque scepticisme. On se demande s'il existe vraiment; s'il existait hier, lorsqu'il a paru se former d'abord autour de la proposition du comte Berchtold, ensuite autour de celle de MM. Sasonoff et Poincaré; s'il existera demain lorsque, la guerre des Balkans étant terminée ou sur le point de l'être, il faudra aider vainqueurs et vaincus à en fixer les résultats. Sur tout cela, nous n'avons que des lumières un peu incertaines, clignotantes, entourées d'ombres que la lecture attentive des journaux européens ne parvient pas à dissiper. Une seule chose paraît probable; encore ne l'est-elle que si la fin de la guerre ressemble au commencement: c'est qu'il sera devenu impossible de s'en tenir strictement au principe qui avait été posé par MM. Sasonoff et Poincaré et accepté par tout le monde, à savoir que, quoi qu'il advînt, le *statu quo* territorial des Balkans serait maintenu. Rien, certes, n'était plus désirable et, avant la guerre, tout le monde semblait être de cet avis. Les États balkaniques eux-mêmes protestaient à qui mieux mieux de leur désintéressement territorial: à les entendre, il ne s'agissait pas pour eux d'étendre leurs frontières, mais seulement de libérer leurs frères slaves ou grecs de la servitude ottomane, au moyen de réformes qui se feraient sous le contrôle de l'Europe et aussi sous le leur. L'entreprise où ils entraient n'avait pas d'autre objet; on les aurait blessés si on en avait douté. On en doutait cependant quelque peu, en quoi on verra bientôt si on avait tort ou raison. La Serbie occupe aujourd'hui le territoire de la Vieille-Serbie, la Grèce occupe celui de la Thessalie et en partie de l'Épire: leur demandera-t-on de les restituer à la Turquie, et, si on le leur

demande, l'obtiendra-t-on de leur prétendu désintéressement? Et la Bulgarie? De tous les pays balkaniques, c'est celui qui a conçu les plus grands projets, les plus vastes espérances aussi et qui a fait le plus pour les réaliser. Elle a su créer l'instrument de sa politique, elle en a usé avec une véritable maîtrise. Son ambition est très grande, si grande qu'elle ne la réalisera pas tout entière du premier coup et elle le sait bien; mais elle entend en réaliser une partie et ne renonce pas au reste. Qui pourrait avec succès lui enjoindre de rentrer dans ses frontières de la veille et de se contenter de réformes pour ses frères de Macédoine? Si on voulait en venir là, quand même et, quoi qu'il arrivât, il fallait empêcher à tout prix la guerre d'éclater : c'était plus facile que d'en empêcher maintenant les conséquences. Mais il aurait fallu pour cela autre chose qu'une pression purement diplomatique exercée à la fois à Constantinople et dans les capitales balkaniques.

Si on n'a pas fait plus, c'est sans doute parce qu'on a eu l'intuition, et on n'a pas eu tort de l'avoir, que l'entente de l'Europe ne résisterait pas à cette épreuve : résisterait-elle davantage à celle qu'on lui imposerait demain si on entendait priver les États balkaniques de toutes leurs conquêtes? Les puissances se diviseraient immanquablement; les États balkaniques trouveraient des protecteurs parmi elles. A supposer même que les gouvernemens voulussent tous rester fidèles aux notifications qu'ils avaient faites avant la guerre, l'opinion ne le permettrait pas à certains d'entre eux. Nous avons déjà assisté plusieurs fois à des entraînemens, à des explosions que les gouvernemens ont été impuissans à refréner : ils ont été entraînés, ils ont suivi. Pour maintenir le *statu quo* balkanique, il aurait fallu, — disons, si l'on veut, qu'il faudrait la victoire ottomane, puisque, malgré les premiers échecs, elle peut encore se produire : les victoires balkaniques ont renversé comme des châteaux de cartes les constructions antérieures de la diplomatie. Le moment est venu d'en inventer d'autres et nous souhaitons qu'elles ne soient pas improvisées comme l'avaient été les premières. M. Poincaré a prononcé le 27 octobre, à Nantes, un discours sur lequel nous reviendrons dans un moment. Parmi les choses excellentes qui y abondent, il en est une qui mérite particulièrement d'être retenue. « Nous avons la satisfaction de constater, a-t-il dit, que l'initiative pacifique prise par la France, en plein accord avec ses amis et ses alliés, a été comprise et approuvée dans toutes les chancelleries. Elle a eu pour premier résultat des échanges de vues qui se poursuivent quotidiennement entre les Puissances, qui leur permettent d'exercer sur la marche des événemens

une surveillance collective et qui, le jour venu, favoriseront, je l'espère, une médiation : peut-être même ce jour est-il proche. » Est-il aussi proche que le laisse entendre M. Poincaré, nous n'en savons rien ; il est quelquefois aussi dangereux de brusquer les dénouemens qu'il est inutile de vouloir arrêter à leur origine des événemens inévitables; mais on ne saurait trop approuver et encourager entre les chancelleries cet échange de vues, cet entretien ininterrompu dont M. Poincaré a parlé à Nantes comme d'un fait existant. C'est le meilleur moyen d'échapper aux surprises déconcertantes qui imposent des résolutions immédiates, ou plutôt c'est le seul. Le moment est d'ailleurs favorable : il commence aujourd'hui à être plus facile d'établir quelques prévisions sur la suite des événemens et de s'entendre sur les solutions à faire prévaloir. On ne saurait trop souhaiter que l'accord, sur tous les points, se fasse entre toutes les Puissances en vue de localiser la guerre et de l'empêcher de se généraliser. Mais comme il faut tout prévoir puisque tout est possible, c'est avant tout avec nos amis et alliés que nous devons préparer cet accord, et, si par malheur il ne peut pas s'étendre plus loin, c'est avec eux que nous devons le maintenir. On le fait certainement du côté de la Triple-Alliance. Le comte Berchtold vient d'aller en Italie; il y a vu le Roi et le marquis di San Giuliano. Ce dernier, après avoir reçu cette visite, s'est empressé de la rendre à son collègue autrichien. Ces déplacemens ont une signification sur laquelle on ne saurait se tromper : non pas qu'on sache sur quelles bases se fait l'entente des membres de la Triple-Alliance, mais il est clair qu'elle se fait, ou du moins qu'on cherche à la faire, car elle n'est pas très facile entre l'Autriche et l'Italie, et l'influence de l'Allemagne ne sera peut-être pas inutile pour l'établir ou la maintenir.

Qu'on ne s'y trompe pas en effet, — et c'est sur quoi nous insistons, — la crise actuelle n'est pas seulement celle des Balkans, elle est encore la crise de l'Europe, nous voulons dire des alliances qui sont soumises à une épreuve dont nous voudrions être sûr qu'elles ne sortiront pas ébranlées. Là est le danger auquel il faut obvier avant tout. Un journal allemand, en vue de produire sur l'opinion russe une impression qui nous serait défavorable, a dit que l'alliance franco-russe ne s'appliquait pas aux affaires d'Orient. L'allégation n'est pas exacte sous cette forme; l'alliance est faite en termes généraux et ne comporte pas d'exceptions; mais il est infiniment probable que ses auteurs ne pensaient pas aux Balkans au moment de conclure; ils ne les avaient pas en vue. Les intérêts qu'ils s'appliquaient à garantir,

dans le cas où certaines éventualités viendraient à se produire, ne se rattachaient pas spécialement à la péninsule balkanique et ceux qui s'y rattachent, si les alliances avaient été formées relativement à eux, auraient peut-être amené d'autres combinaisons. Cela n'est d'ailleurs pas moins vrai pour la Triple-Alliance que pour la Triple-Entente, mais nous n'avons naturellement souci que de cette dernière. On a essayé d'y porter atteinte par des mouvemens d'opinion qui, fort heureusement, ne se sont manifestés que dans les journaux. Lorsque M. Sasonoff, après avoir quitté Paris, est revenu à Saint-Pétersbourg, il y a été accueilli par les clameurs de la presse panslaviste. On l'a accusé avec amertume d'avoir trop facilement cédé aux suggestions de M. Poincaré; on lui a reproché avec véhémence d'avoir accepté que la diplomatie russe fît des démarches communes avec la diplomatie autrichienne auprès des gouvernemens balkaniques. La tempête déchaînée contre lui s'est tournée aussi contre nous : un journal russe a même revendiqué pour son pays la liberté de choisir d'autres alliances. C'est une liberté qu'il a incontestablement et que personne ne peut lui enlever, mais dont il ne semble pas devoir user. M. Sasonoff a déclaré, après avoir vu l'Empereur, qu'il avait toute la confiance de son maître, ce qui suffit à son autorité. La presse française n'est pas tombée dans le piège qu'on lui tendait; elle a généralement évité les polémiques avec la presse russe ; s'il y a eu des exceptions, elles ont été très rares. Avec l'Angleterre, il s'est passé quelque chose de semblable et, de ce côté, nous avons été plus imprudens, car les accusations et les reproches sont venus de nos journaux. Adressés au gouvernement anglais, ils étaient souverainement injustes. Le gouvernement anglais a eu à notre égard, dans les affaires balkaniques, une attitude correcte, loyale et, à notre avis, très sensée. S'il n'a pas montré une confiance empressée dans l'efficacité des remèdes à appliquer *in extremis* à la paix déjà bien malade, on ne saurait en faire un grief à sa perspicacité, et d'ailleurs, il a mis, comme les autres, sa signature au bas de l'ordonnance: ce n'est pas sa faute si elle n'a pas opéré. Quelques-uns de nos journaux ont montré contre lui une mauvaise humeur regrettable : on s'en est un peu amusé en Allemagne, où on a affecté de croire que l'Entente cordiale n'était plus aussi solide qu'autrefois, ou même qu'elle n'était plus solide du tout. Certes, cela n'était pas vrai, mais nous devons veiller avec soin à ce que cela ne le devienne pas, et c'est à cette préoccupation que M. Poincaré a répondu, pour la dissiper, dans son discours de Nantes auquel nous avons

déjà fait allusion et qui a réuni l'unanimité de l'opinion française.

On ne saurait trop déplorer que la guerre ait éclaté dans les Balkans, mais il serait encore plus fâcheux que des contre-coups préparés par la malveillance des uns et par la maladresse des autres ébranlassent les systèmes d'alliance sur lesquels repose l'équilibre général. Qu'arriverait-il si la guerre venait tout d'un coup à se généraliser et si chacun, cherchant anxieusement ses alliances, ne les retrouvait plus ? C'est contre ce péril que M. Poincaré s'est élevé avec force, afin de le conjurer, et nous ne saurions trop applaudir à ses paroles qu'il vaut la peine de citer ici textuellement : « La France, a-t-il dit, est incapable d'inconstance ou d'infidélité. Nous non plus, nous ne cherchons pas à avoir des amitiés de rechange et nous croyons qu'une grande nation se doit à elle-même de montrer, dans la direction des affaires extérieures, la permanence de ses idées et la fermeté de ses desseins. Nous restons étroitement attachés à la Russie, notre alliée, et à l'Angleterre, notre amie; nous leur restons attachés par des liens entrelacés et indestructibles : le sentiment, l'intérêt et la probité politique. Dans les graves questions que soulève la guerre d'Orient, nous aurons assurément, elles et nous, le droit d'avoir, sur les questions à étudier, nos préférences respectives ; mais, comme nous procéderons à cet examen dans un esprit de confiance entière et d'indéfectible amitié, rien ne pourra rompre une entente dont la solidité demeure nécessaire à l'équilibre européen. C'est à fortifier et à resserrer cet accord que la France s'est employée sans relâche, et s'il est arrivé qu'ici ou là une partie de l'opinion se montrât nerveuse ou impatiente, les trois gouvernemens, sûrs d'exprimer la pensée profonde et durable de leurs pays, n'ont pas cessé de collaborer dans le calme et le sang-froid. » Il était nécessaire que ces choses-là fussent dites. Le discours de M. Poincaré a été, au milieu de la confusion que les événemens ont jetée dans quelques esprits, la haute et ferme affirmation des alliances. La guerre des Balkans suscite autour de nous assez de dangers pour que nous n'en fassions pas naître encore davantage. Il se peut que, dans la suite des événemens, les vues de la Russie et celles de l'Angleterre ne soient pas toujours les mêmes : nous devons nous appliquer à les concilier, comme l'Allemagne s'applique certainement à concilier celles de l'Italie et de l'Autriche, et des deux tâches, ce n'est peut-être pas la nôtre qui sera la plus malaisée.

Malgré tout, l'avenir reste obscur, et nous parlons de l'avenir auquel nous touchons. Toutes les Puissances n'ont pas notre désinté-

ressement dans les affaires d'Orient et, pour être justes, nous reconnaissons que toutes ne peuvent pas l'avoir au même degré que nous. Le comte Berchtold a dit, il y a quelques jours, aux Délégations que l'Autriche se réservait de défendre ses intérêts : les journaux officieux autrichiens, complétant ses paroles, expliquent qu'après l'échec de la politique de *statu quo*, une autre viendra qui comportera des résolutions différentes. Faut-il comprendre qu'à la politique de *statu quo* sera substituée la politique de partage? Sans doute, car les journaux le disent très crûment. Alors d'autres questions se poseront. La Russie non plus ne laissera pas péricliter ses intérêts. La Roumanie en a, elle aussi, que la victoire bulgare, si elle se confirme et se développe, mettra subitement en cause. L'Autriche et la Roumanie ont déjà pris quelques précautions militaires. L'éveil est donné à tout le monde et tout le monde se tient sur le qui-vive. M. Poincaré a fait des efforts très honorables pour maintenir la paix; il a annoncé dans son discours qu'il en ferait désormais pour abréger la guerre et, en tout cas, pour l'empêcher de s'étendre; mais il a insisté à deux reprises différentes sur la nécessité pour lui-même, pour son gouvernement, de sentir la France unie, afin qu'il pût faire entendre sa voix avec autorité dans les négociations qui se poursuivent. Les Chambres se réunissent le 5 novembre ; les conseils de M. Poincaré étaient donc particulièrement opportuns. « Par la sincérité et la clarté, a-t-il dit, il est toujours facile à des hommes qui, depuis nombre d'années, ont combattu côte à côte, de prévenir des malentendus et de conjurer des divisions funestes. Le gouvernement a besoin du concours de tous les Républicains, il a même besoin de la confiance de tous les Français pour se sentir à la hauteur de la tâche difficile que les circonstances lui imposent. » Les événemens donnent à ces paroles une gravité particulière : il faut espérer qu'elles seront comprises et que la voix du patriotisme s'élèvera, au moins pendant quelque temps, plus haut que celle des partis.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LES SABLES MOUVANS[1]

QUATRIÈME PARTIE[2]

X

C'était un soir d'août. Les Fontœuvre, qui n'avaient le droit de songer à nulle villégiature, alors que la plupart des artistes délaissaient Paris pour la mer ou la montagne, s'apprêtaient à dîner. On attendait Marcelle ; Hélène, qui devait manger en hâte pour retourner à son officine jusqu'à dix heures du soir, devenait fiéveuse et s'inquiétait de ce retard.

— Bast ! dit François, Marcelle aura été retenue chez les Houchemagne. Elle n'en sort plus depuis qu'elle est devenue idéaliste.

Jeanne et Nicolas, qui chaque été voyageaient pendant deux ou trois mois, étaient aussi demeurés chez eux : elle, dans un mauvais état de santé ; lui, cloué à son œuvre qu'il ne pouvait interrompre, disait-il.

— Mon vieux patron me grondera, reprit Hélène, car nous avions justement ce soir une ordonnance intéressante.

Jenny Fontœuvre laissait dire, très absente de là, absorbée depuis trois jours par la composition d'un linteau de porte que les Dodelaud lui avaient commandé pour leur magasin. On profitait des vacances pour l'aménager à neuf ; on voulait une décoration du XVIIIe siècle, mais dans une note un peu sévère.

(1) *Copyright by* Colette Yver 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre et 1er novembre.

Elle cherchait depuis le matin son premier croquis : une corbeille renversée laissant choir et rouler des poires, des pêches et des raisins. Mais il lui fallait des fruits d'une maturité, d'une qualité parfaites ; elle ne pouvait se contenter des malheureux avortons achetés par Brigitte, le matin, à un marchand des quatre saisons. Elle le lui dit encore quand la vieille bonne vint se plaindre de ce que le potage refroidissait.

— Je ne vous comprends pas, Brigitte ; vous qui êtes un peu du métier, que voulez-vous me voir faire avec ces fruits de gueux !

— Tiens, nous les croquerons ! reprit Pierre Fontœuvre avec son accent méridional.

Lui se trouvait fort heureux. Les vacances avaient suspendu ses cours dans les pensions suburbaines, et, au Jardin des Plantes, venaient de naître trois petits léopards dont les grâces l'avaient séduit. Du coup, il tenait son Salon pour l'année prochaine, avec cette famille de félins qui ravirait le public.

— Mettons-nous toujours à table, dit Hélène, Marcelle prendra le repas où il en sera.

Tous se laissaient un peu guider par cette raisonnable Hélène qui en eût remontré à chacun d'eux pour le sens pratique et l'équilibre. On la suivit dans la salle à manger. Brigitte servit.

— Madame la soupe sera froide, n'est-ce pas ? interrogea François.

Chacun gardait ses préoccupations. Fontœuvre voyait ses panthères, Jenny, son dessus de porte, Hélène, l'ordonnance dont elle s'inquiétait, avec ses formules et ses hiéroglyphes, François, sa fade et impérieuse maîtresse qui l'exigeait dès huit heures du soir. On apportait les légumes lorsque Marcelle entra. Son visage toujours fermé, presque hiératique, avait pris ce soir une animation extraordinaire, elle était toute rose et le feu de ses prunelles disait son agitation.

— Je reviens de chez Nelly Darche, fit-elle d'un ton bref en dépliant sa serviette.

Le silence continua. Fontœuvre souriait, de souvenir, aux jeux de ses petits fauves. Hélène pensait au mortier oublié sous la table des manipulations, au laboratoire. François avait de lourds soucis d'argent, et redoutait, pour ce soir, les plaintes de son amie. Enfin, la mère demanda :

— Quoi de neuf chez Darche ?

— Quoi de neuf ? répéta Marcelle d'une voie courroucée et qui tremblait, eh bien ! j'y ai encore trouvé Vaupalier, chez Darche, et tu sais, j'en ai maintenant l'assurance, il est son amant.

Si vif est l'intérêt qu'éveillent en nous les récits où l'amour entre en jeu, que soudain toute la famille captivée dévorait des yeux la jeune fille. Mais elle, comme pour dissimuler son indignation, avalait maintenant le potage à petites cuillerées rapides.

— Si elle continue, reprit Fontœuvre en faisant cascader les mots, comme toujours lorsqu'il plaisantait, tout Paris y passera chez cette chère amie !

Mais Hélène était devenue très rouge. Toutes ces histoires de liaisons irrégulières, dont à Saintes elle n'avait jamais entendu que des échos — et encore voilés de quelles métaphores ! — la troublaient extrêmement. Certes, elle n'ignorait pas grand'chose de la vie, mais certaines faiblesses restaient à ses yeux abominables, presque irréelles, enveloppées d'un nuage que ses réflexions n'avaient jamais percé. De tels drames lui semblaient ne devoir se passer que dans les romans, pas, Dieu merci, dans le cercle des gens qu'elle pouvait fréquenter.

— Cette pauvre Darche ! dit Jenny avec indulgence, elle a un cœur si tendre, elle ne peut vivre sans amour.

Marcelle se redressa et sa main qui tenait la cuillère s'agitait fébrilement quand elle dit :

— Lorsqu'on a aimé un homme, comme elle paraissait aimer le petit Fabien, on ne l'oublie pas au bout de trois mois pour se jeter dans les bras d'un autre !

— Oh ! prononça François avec lassitude, ma pauvre Marcelle, tu attaches une importance à ces choses !

— Quand on aime vraiment un homme, dit Marcelle lentement, presque religieusement, c'est pour toujours.

Nul ne fit attention au ton singulier dont la silencieuse fille, qui n'exprimait jamais un sentiment, avait articulé cette phrase ; seule Hélène, qui étudiait avec une curiosité passionnée sa mystérieuse sœur, le nota et en conçut une inquiétude imprécise. Mais Marcelle, de plus en plus excitée, continua :

— J'avais vu Nelly pleurer son abandon, je l'avais vue souffrir. Je n'aurais pas cru cela d'elle ; oh ! non, je ne l'aurais pas cru.

— Tu avoueras qu'un Fabien ne méritait pas une éternelle fidélité, remarqua Jenny.

— Mais elle, sa conscience, sa dignité de femme méritaient plus de retenue, déclara Marcelle sévèrement.

— Marcelle a raison, appuya le père ; cette sacrée Darche est une...

Et il fit claquer ses doigts en l'air pour achever sa pensée.

Alors François, de son air éternellement fatigué :

— Mais, papa, selon ta morale, à combien d'amans une femme a-t-elle droit ?

Et Fontœuvre, riant de bon cœur, eut un geste évasif pour dire qu'il ne s'attarderait pas à résoudre le problème. Puis on se mit à s'occuper de Mme Vaupalier, l'épouse légitime. Mais elle n'inspirait aucune compassion. La frêle Dudu, l'ancien petit modèle montmartrois, aux pattes de sauterelle, était devenue une grosse dame officielle, qui ne prenait plus la peine de retenir ses propos ; toute son hérédité lui remontait aux lèvres dès qu'elle s'échauffait en paroles. Et elle avait les susceptibilités haineuses du peuple, qui semaient des ennemis pour Vaupalier dans tous les salons où elle passait. Que son mari la trompât semblait bien naturel. Mme Fontœuvre trouvait seulement admirable que Nelly Darche eût agréé Vaupalier. On s'en félicitait pour lui comme d'une chance inespérée.

— Pensez donc, disait Jenny, une si grande artiste ! Lui ne lui vient pas à la cheville.

C'était plus honorable que s'il avait été admis à l'Institut.

Lorsque, à dix heures un quart, la ponctuelle Hélène rentra de sa pharmacie, Marcelle se déshabillait pour la nuit. Les deux sœurs se retrouvèrent au cabinet de toilette qui leur était commun, et les yeux curieux d'Hélène ne pouvaient se retenir de scruter le visage hermétique de sa cadette. Elle était son aînée de deux ans, mais combien elle se sentait ignorer de choses auxquelles cette petite Marcelle était depuis longtemps initiée ! Que de pensées sous ce front illisible, dont Hélène ne pouvait même pas soupçonner la nature. Et cet impérieux besoin de toujours savoir, qui dès l'enfance avait marqué sa personnalité, qui avait si fort inquiété jadis la bonne Mme Trousseline, la tourmentait de nouveau devant ce monde inconnu qu'était l'âme de Marcelle.

— Cette demoiselle Darche, alors, tu la voyais souvent ? Tu allais chez elle, tu y trouvais ses amis ? demanda-t-elle.

— Oui, répondit Marcelle, amusée du scandale qu'étaient pour sa sœur toutes ces révélations.

— Maman te le permettait, et cela ne te gênait pas de savoir que cette personne vivait de cette manière ?

— De quelle manière ?

— De celle... que tu disais tout à l'heure, expliquait la pauvre Hélène, fort embarrassée de s'exprimer sur ces choses.

Marcelle ne répondit rien. Il y eut entre elles deux un silence. A son tour, elle considérait Hélène. Celle-ci n'était pas moins mystérieuse à ses yeux, que Marcelle ne l'était à ceux de sa sœur. Cette fraiche et forte fille demeurée une enfant, alors qu'elle était déjà femme, attendrissait son cœur froid. Elle pensait à Nicolas, à leur triste amour, à l'affreuse journée de baisers et d'amertume qu'ils avaient passée ensemble rue de l'Arbalète, où Nicolas, ravagé de remords, l'avait torturée tout d'abord en ne parlant que de Jeanne, puis étouffée sous ses caresses pour retomber ensuite dans son désespoir. Comme Hélène, sereine et ignorante, lui paraissait heureuse ce soir ! Elle refoula les larmes qui lui perlaient aux paupières et murmura :

— Ma pauvre Hélène, on ne peut empêcher une femme d'aimer !

Mais, si vite qu'elle eût dissimulé ses larmes furtives, Hélène, en sa subtilité, les avait aperçues. A force d'exercer sa divination pour le plaisir de percer des secrets, elle était devenue presque une voyante. Et tout d'un coup, une idée la fit frémir. Est-ce que Marcelle, sa petite Marcelle...

Mais elle ne formula pas l'idée qu'elle se reprocha tout de suite comme un péché. N'y a-t-il pas des choses impossibles simplement parce qu'elles sont *impossibles* ? Est-il raisonnable seulement de les supposer ?

Et s'avançant, elle lui tendit sa joue. Alors, pour la première fois, Marcelle si froide, si sèche d'ordinaire, serra convulsivement sa sœur en pleurant un peu. Mais elle ne dit que ces mots :

— Comme nous avons été élevées différemment, Hélène !

A partir de ce jour, comme en dépit d'elle-même, Hélène, saisie d'une inquiétude singulière, ne cessa d'épier sa cadette.

La nuit, elle écoutait les bruissemens venus du cabinet voisin où dormait Marcelle. N'était-elle pas agitée? Reposait-elle tranquille comme une gamine de dix-sept ans sans soucis? Au réveil, elle scrutait sa mine; à table, les jeux imperceptibles de sa physionomie muette. Puis, à la fin des journées, sans l'interroger directement, elle essayait de reconstituer l'emploi de son temps. Marcelle disait avoir été au Louvre, chez Blanche Arnaud, puis chez cousine Jeanne pour la leçon d'Houchemagne, ou bien avec la Russe, sa compagne d'atelier, pour des études de plein air à Meudon, à Saint-Cloud. Si, au lieu d'aller à la pharmacie, Hélène avait pu la suivre!... Et Marcelle lui semblait plus triste que jamais; plus belle aussi; les épaules frêles s'élargissaient, le col si long de fine statuette prenait une rondeur, une noblesse parfaites, une chair de neige; et par momens les yeux verts s'alanguissaient, se fixaient dans l'espace, et Hélène y retrouvait déjà un passé douloureux comme il y en avait un dans les yeux flétris de sa vieille grand'mère. Mais le monde inconnu qui était au fond, Hélène n'y pouvait pénétrer.

Quelquefois cousine Jeanne venait après dîner et restait tard pour attendre Hélène qu'elle affectionnait particulièrement. Elle souffrait d'un mal dont elle ne se plaignait pas, qu'on voyait seulement à sa pâleur, à l'amaigrissement de ses traits. Mais son divin sourire était toujours le même, en sa douceur, en sa délicatesse, et elle souriait encore plus qu'autrefois à ses jeunes cousines, à Jenny dont elle s'inquiétait davantage, lui demandant sans cesse si elle n'avait pas besoin d'argent.

— Pardonne-moi si je n'ai pas toujours été assez attentive à tes soucis, lui disait-elle. Je suis éternellement dans les nuages, mais il ne faut pas me priver pour cela du plaisir d'être avec toi tout à fait fraternelle. Des besoins, Nicolas et moi nous en avons si peu! Donne-moi l'illusion que tes filles sont mes enfans.

— Eh bien, répondait la petite Fontœuvre, puisque ton mari n'a jamais fait ton portrait, je te le ferai, moi, avec mes petits moyens, quand il me faudra beaucoup de sous.

Alors Jeanne, qui avait toujours été si secrète pour tout ce qui concernait le travail d'Houchemagne, se laissait aller aujourd'hui à répliquer, comme si elle y trouvait un délice :

— Nicolas n'a jamais fait mon portrait, c'est vrai; mais combien de fois ai-je posé devant lui, si tu savais!

On disait d'elle:

— Comme cousine Jeanne a changé depuis la mort de son père!

Elle endurait un martyre. Nicolas ne l'aimait plus. Il le lui avait dit avec brutalité, le soir de son retour, et elle avait alors subi le coup stoïquement, sans larmes, sans scène, sans une question, respectueuse seulement de la crise inexplicable dont elle voyait souffrir son idole. Et c'était seulement au bout de deux jours que, trouvant son mari plus calme et plongé dans une sorte de coma douloureux, elle lui avait demandé :

— Qu'as-tu donc ?

— Je ne sais pas, avait répondu Nicolas; j'ai le cœur et le cerveau malades. Tu en es témoin, je ne peux plus rien faire. Ma palette est brisée! je ne peindrai plus.

— Tu ne peindras plus! cria Jeanne.

— Laisse-moi. Ne te fais pas de chagrin. Il faut subir la fatalité. Aie seulement pitié de moi comme d'un malade. Tu es une femme admirable; tu peux tout supporter. Tu me supporteras moi-même, comme un frère blessé.

— Mais qu'est-il arrivé? suppliait Jeanne en se tordant les mains, que s'est-il passé? Je ne t'ai fait nulle peine; qui t'a transformé?

— Je ne sais pas, répétait-il obstinément. Ne te fais pas de chagrin.

« Ne te fais pas de chagrin. » C'était la phrase qu'il avait toujours aux lèvres maintenant. Et la pauvre femme, y voyant encore un reste de sollicitude, arrivait à s'en contenter, à y trouver une consolation aux rebuffades qu'elle endurait sans cesse de Nicolas irritable et nerveux.

Elle voulut lui amener un médecin célèbre. Il refusa de le recevoir. Elle lui proposa de voyager. Il entra dans une colère effrayante. Alors elle dit à Marcelle : « Viens plus souvent lui demander conseil ; viens le faire causer de son art; ta présence le rassérène; il n'y a que ta jeunesse qui lui agrée. »

Mais ce qu'elle dérobait farouchement à tout le monde, c'était cette inertie passagère où il était tombé. Elle en rougissait comme d'un opprobre : que le demi-dieu connût la lassitude, l'incapacité, et que le public, l'apprenant, conçût pour lui de la pitié, était-ce possible? Même chez les Fontœuvre, elle mentait, racontant qu'il était de plus en plus absorbé dans son œuvre gigantesque.

Près de Nicolas, elle tenait son rôle d'épouse rebutée avec une dignité, un tact qu'il analysait en se maudissant davantage. Elle cachait ses larmes, s'écartait de lui sans ostentation, lui ménageait des heures de solitude, se retenait même de l'exhorter, ne lui rappelait pas l'œuvre abandonnée. Elle s'effaçait humblement. Elle n'était plus dans la maison qu'une ombre discrète, présidant en silence au fonctionnement matériel des choses. Seulement sa santé s'altérait et aussi sa divine beauté qui semblait n'avoir fleuri que pour le plaisir de l'Idole, et destinée à s'effacer dès que l'Idole s'en détournerait.

Cependant sa désolation n'échappait pas à Nicolas. Plus cette douleur était muette et cachée, plus elle le torturait, au contraire de ce qu'on aurait pu croire. Cette patience supérieure le mortifiait plus qu'aucun sarcasme, l'atteignait à la plaie même de son âme. Alors, il devenait dur et cruel, reprochant à Jeanne des reproches qu'elle n'avait pas proférés, fouillant jusqu'à ses pensées pour lui faire un grief de celles qu'il lui supposait : et quand il l'avait ainsi abreuvée d'amertume, il arrivait près de Marcelle dans une exaltation qui confinait à la folie.

— Tu sais, je tue Jeanne; je la tue lentement, mais elle mourra de ce qu'elle endure.

— Oublie Jeanne au moins pendant que tu es à moi, disait Marcelle.

Souvent ils pleuraient ensemble sur la misère de leur malheureux amour. Car les remords de son amant avaient peu à peu amolli l'inconsciente Marcelle. La souffrance de Nicolas, à pénétrer sa passion d'abord rudimentaire en sa sensualité, l'avait comme organisée, compliquée, adoucie. Marcelle n'était plus la même. Sans regretter rien encore, elle pleurait au moins le radieux bonheur qu'ils auraient eu s'ils avaient eu le droit de s'aimer; et plus elle chérissait Nicolas, moins elle haïssait Jeanne qui, elle aussi, aimait dans la douleur.

Quand Marcelle venait rue Visconti, elle montait droit à l'atelier. La grande toile, où la composition s'esquissait au fusain, n'avait pas progressé, et au chevalet, on voyait toujours le Christ sans visage. Nicolas regardait Marcelle avec pitié.

— Pauvre petite, tu viens docilement prendre ta leçon, tu viens t'éclairer aux lumières de l'artiste... Mais ne sais-tu pas que je suis fini, incapable; je suis l'arbre stérile, bon à jeter au feu.

— Oh! Nicolas! prononçait-elle avec une admiration qui la transfigurait, un génie comme le tien ne peut devenir stérile!

Pour elle, rien ne l'inquiétait dans cette impuissance. Elle en était fière plutôt, l'attribuant à la violence de l'amour qu'elle avait inspiré. Et elle ouvrait ses cartons, montrait ses études de Meudon, de Chaville, faites avec la Russe, disait ses projets de composition pour l'avenir. Nicolas la reprenait, dirigeait sa flamme, lui donnait à lire à haute voix des pages de la *Légende Dorée*, et souvent, au milieu de la lecture, il l'interrompait :

— Tu es ma fille, tu sais; je sens que je te fais avec la substance de mon âme.

Jamais, quelque désir qu'ils eussent l'un de l'autre, ils n'échangeaient même un baiser dans cet atelier où ils s'étaient appartenu pour la première fois. C'était la pudeur de leur faute de respecter ce lieu comme un sanctuaire, à cause de Jeanne, à cause de l'Art, à cause de toute l'œuvre passée suspendue aux murailles blanches : le *Triptyque de Saint François*, le *Centaure*, le *Sphinx* colossal, le terrible *Taureau ailé*, surtout le Sauveur dont Nicolas n'avait pas été assez pur pour peindre le visage... Leurs mains se prenaient, leurs yeux se pénétraient, et après s'être privés de toutes caresses, ils emportaient de ces rencontres mystiques une douceur qui se répandait sur toutes les journées de Nicolas.

Ce fut au soir d'une de ces journées que Jeanne, rentrant de courses, s'approcha de son mari toute frissonnante, avec une humilité, une crainte qui emplit de pitié Nicolas.

— Ma pauvre Jeanne, qu'as-tu donc? dit-il affectueusement.

Alors, il s'aperçut qu'elle portait un paquet, une sorte de boîte. Elle le lui donna. Il l'ouvrit, c'était une palette. Il ne s'emporta pas comme elle le redoutait; il lui demanda seulement, d'un air accablé :

— Tu veux donc que je recommence à peindre?

Elle joignit les mains d'un geste de prière, mais ne put répondre, tant sa gorge se serrait. Alors, le souvenir revint à Nicolas des années sereines où elle avait été son inspiratrice, la gardienne de son œuvre, l'aiguillon de son labeur, l'idéal de son esthétique, la tutrice de son génie. Pouvait-il oublier tout cela? Pouvait-il refuser à la pauvre sacrifiée un geste de bonté tar-

dive? Et il lui promit spontanément d'essayer une reprise de travail.

— Pour te faire plaisir, tiens, je tenterai demain une nouvelle expérience.

C'était plus qu'elle n'espérait. Il était sauvé s'il reprenait ses pinceaux. Car elle ne pouvait admettre qu'un tel génie pût subir plus qu'une transitoire éclipse. Sa joie était telle, qu'Houchemagne, à la contempler, retrouva une heure de paix.

Le lendemain il sortit, sous le prétexte de chercher un modèle nouveau pour son Christ. En fait, il se rendait rue de l'Arbalète. Marcelle l'y attendait, toujours la première au rendez-vous, quoi qu'il fît pour la devancer. Il arrivait, en ce jour d'exception, allègre et serein, exonéré de remords par la concession qu'il avait faite à Jeanne. Il s'amusait à soulever Marcelle dans ses bras, comme un petit enfant, à la porter d'une chambre à l'autre, en riant de sa folie. Il lui disait :

— Est-ce que tu ne me trouves pas vieux? Ah! que j'aurais voulu, à cause de toi, avoir l'âge de Daphnis, avec le sourire de ton adolescence; tandis que, regarde, ma barbe grisonne, des rides me brident les yeux. Je suis ton amant, pourtant, ton amant plus tendre et plus conscient que je ne l'aurais été à vingt ans. Je t'aime avec tout mon passé.

Elle le contemplait, toute frissonnante.

— Oh! Nicolas, je ne souhaiterais pas que tu fusses autrement.

Il lui disait encore :

— Mon passé, je voudrais te le faire connaître; il a été étrange et comme cloîtré dans un long rêve. A partir de treize ans, j'ai vécu dans une ivresse qui me séparait du monde. Et avant treize ans, je n'avais eu que le goût des oiseaux. La vue d'un oiseau me ravissait. En ai-je déniché dans les bois de Triel, pour le plaisir de les sentir palpiter dans ma main, de les toucher! J'étais alors un gamin boueux, tu sais, un gamin en galoches, en sarrau bleu rapiécé. Oh! Marcelle, voudrais-tu qu'un jour nous retournions ensemble dans ce pays qui m'est si cher?

A cette pensée, Marcelle, si sérieuse et si grave d'ordinaire, ne contint plus sa jubilation. Il ne fallait pas attendre, c'était tout de suite, au plus tard demain, qu'il fallait accomplir ce joli pèlerinage.

— Songe, Nicolas, une promenade à nous deux, une promenade d'amoureux comme les autres !

Il fut ainsi décidé qu'ils iraient le lendemain déjeuner chez le père Houchemagne, et que l'excursion se ferait très ouvertement, au vu et au su de toute la famille. Nicolas se réjouissait follement; il en était transformé quand il rentra chez lui, et toute l'après-midi il travailla facilement d'après ce modèle qu'il avait ramené, s'étant souvenu tout à coup de son adresse. Il avait pris une toile neuve et s'était avisé de recommencer, dans une idée tout autre, sa figure du Christ. Jésus apparaissait maintenant de face, montrant seulement des deux mains la foule dont il avait compassion. Et ce mouvement, Nicolas en était heureux comme d'une trouvaille; il le préférait cent fois au précédent. Quant au visage, il crayonna seulement en partie les traits du modèle, pour la construction de la face que celui-ci avait admirable.

— Ta palette m'a porté bonheur, vois-tu, dit-il le soir à Jeanne. Je vais peut-être reprendre mon œuvre.

Elle lui aurait baisé les pieds.

Ce fut lui qui, de bonne heure, le lendemain, alla chercher Marcelle quai Malaquais. Elle joua la surprise. Hélène mettait son chapeau pour se rendre à sa pharmacie. Elle dit avec sa jovialité de bonne fille, en les regardant tous deux :

— Ah ! vous avez de la chance, vous autres, d'aller vous promener à la campagne !

Marcelle et Nicolas se sourirent longuement, sans répondre à la jeune fille. Et quand ils tournèrent les yeux vers elle, ils s'aperçurent qu'elle les contemplait, toute blanche, toute crispée.

Nicolas, qui ne comprenait pas son trouble, lui demanda :

— Pauvre petite Hélène ! vous aussi vous aimeriez bien venir voir les beaux paysages de la Seine ?

Hélène resta muette. Le sourire de Marcelle à son amant venait de l'éclairer. « On ne peut empêcher une femme d'aimer. — Quand on aime vraiment un homme, c'est pour toujours. » Comme ces phrases de sa cadette s'expliquaient maintenant, ainsi que l'emploi secret de ses heures, et son épanouissement de femme, et sa beauté, et ses métamorphoses morales que l'aînée notait attentivement ! Elle savait désormais, et son cœur se serrait atrocement. Sa petite Marcelle si puérile, si fine, et en même temps

si altière, cette cadette dont elle était si orgueilleuse, l'aimant déjà pour sa gloire future, elle était tombée dans cette existence innommable, elle s'était enlizée à son tour dans ce que Mme Trousseline appelait souvent les sables mouvans de la vie parisienne!

— Comme tu es étrange ce matin, Hélène, s'écria Marcelle en tâchant de masquer son inquiétude.

— Je ne suis pas étrange, je suis triste, murmura Hélène encore toute haletante.

Le bonheur transfigurait Marcelle; elle ne pensait plus à dissimuler. Elle courut chercher son grand chapeau de paille noire, se noua à la taille une ceinture en filigrane d'or, fort à la mode cette année-là aux Beaux-Arts, puis prenant la main de Nicolas :

— Je suis prête, nous pouvons partir.

Elle vint ensuite embrasser Hélène. Mais Hélène se recula instinctivement. Tout le péché de sa sœur lui devenait apparent, dans la beauté de Marcelle, dans la fraîcheur de sa joue, dans ses yeux chargés d'une expérience inavouable. Et il y avait moins chez Hélène la sévérité impitoyable de la jeune fille vertueuse, que l'étonnement douloureux d'une vierge très candide, mise pour la première fois en présence du mal. Marcelle l'entendit murmurer :

— Jamais je ne t'embrasserai plus.

Et afin de ne pas voir les amans s'éloigner ensemble, Hélène s'enfuit dans sa petite chambre, où elle put cacher les larmes intarissables de son premier désenchantement.

— Hélène m'excède, dit Marcelle à Nicolas dans la rue; depuis son retour elle m'espionne, et je sais maintenant qu'elle a deviné notre amour.

— Comment l'aurait-elle pu si tu n'en as rien dit?

— Ah! tu ne connais pas Hélène!

Cette pensée assombrit le début de leur fête. Mais leur fête était trop magnifique et trop ardente pour ne pas noyer tout souci dans sa lumière. Quand ils se virent dans le train, seuls dans leur compartiment, ils eurent un moment d'ivresse enfantine, presque populaire. Elle le traitait comme un compagnon de jeu; lui la taquinait comme il eût fait d'une grisette. Elle n'interrompait son rire que pour demander :

— Est-ce bientôt Triel?

Enfin la Seine apparut et le train côtoyait sa rive droite ; on

la voyait fuir au loin vers une région brumeuse et bleuâtre. Ses bords et ses îles portaient des peupliers abondans; et une atmosphère légère et tendre régnait sur toute cette campagne sereine, fleuve, champs et bois, déjà touchés par l'automne. Alors Marcelle et Nicolas devinrent attentifs à la nature dans laquelle ils pénétraient. Leur rire cessa. Ils ne se parlèrent plus, penchés vers la portière, les mains serrées, assagis et pensifs.

Il la regardait avec émoi. Elle jouissait de se sentir admirée, elle en palpitait de plaisir comme une fleur dont on respire le parfum.

— Ah! que je suis heureuse! soupira-t-elle oppressée. Que va-t-il donc nous arriver aujourd'hui?

— Oui, que va-t-il nous arriver aujourd'hui? reprit Nicolas très grave.

Ils descendirent à la petite gare proprette et minuscule, enfilèrent une allée de platanes si taillée, si régulière, si bien environnée de villas luisantes qu'on se serait cru dans un jardin de riches bourgeois. Mais déjà l'église se montrait entre les arbres, d'une architecture diverse et tourmentée, avec son toit vétuste et la coiffe noire de son clocher en pyramide. Et, tout alentour, les très vieilles maisons de l'ancienne ville se massaient d'un air de dévotes personnes qui s'accotent à la grande Protectrice. Alors, Nicolas fut pris d'une indéfinissable émotion en amenant à ces lieux familiers son tragique amour. Ces vieilles rues, ces murs décrépits, ces façades grignotées par le temps qui l'avaient connu tout petit et pur, faible et paisible, il leur revenait aujourd'hui avec son adultère. Il avait trompé la plus noble des femmes, et il serrait contre lui cette fragile maîtresse qui aurait pu être son enfant. Pourtant, ce n'était pas de honte qu'il frémissait, c'était d'un bonheur éperdu.

— Ah! disait Marcelle, que j'aurais voulu connaître le petit garçon que tu as été ici!

D'abord, il l'entraîna vers la Seine, car c'était là que reposaient ses souvenirs les plus vifs. Elle est, à cet endroit, large et rapide. Le dernier des ponts à péage pose au fond de son lit, en faisant mille remous à la surface, les jambages de ses piles, dresse au-dessus des eaux l'arc détendu de son tablier, et encore au-dessus, élève son aérienne armature, semblable à un dais à jour d'où retombent des cordons d'acier. Au loin, sur l'autre rive, on aperçoit les collines bleues à la courbe molle et douce;

et, ce matin-là, le soleil discret de l'automne poudrait d'or, sans les transpercer, les vapeurs des lointains où se perdaient les berges vertes.

— Tu vois, disait Nicolas, dès sept ans je venais ici, les matins d'été, me baigner tout nu avec les autres gamins de l'école :

Marcelle, pensive, souriait en regardant l'eau.

— Quelles étaient tes idées alors ? demandait-elle, à quoi rêvais-tu ? que désirais-tu ? Pour moi, quand je me reporte à cet âge, je retrouve un immense tourbillon d'envies, de curiosités, de vanités. L'ambition d'être jolie, qui m'attardait indéfiniment devant la glace, était le sentiment le plus continu ; mais les autres se chevauchaient, se pourchassaient, se succédaient, sans consistance, comme des flocons de neige qui se harcèlent, s'empressent tant, et finissent par s'évanouir si vite. C'est drôle une petite fille.

— Moi, j'avais des idées fixes et tenaces, disait Nicolas. Par exemple, l'espoir d'une baignade m'occupait deux jours. Ou bien je fabriquais un sabre avec deux morceaux de bois, je mettais une ceinture à ma blouse, un bonnet de papier sur ma tête, je suivais, avec cinq ou six autres polissons, le plus grand d'entre nous qui avait un clairon, et nous faisions résonner du bruit de nos galoches le pavé inégal de la Grande-Rue. Alors je ne pensais à rien ; seulement un instinct violent et énorme me remplissait de jouissance ; c'était un désir indéfini de bataille, comme une rêverie dans le tonnerre. Les jours où le fils de l'épicier me prêtait son tambour, j'allais droit devant moi, jouant des baguettes, répandant par les rues un tapage infernal. Encore là je ne pensais à rien ; mais ce tintamarre qui me semblait sortir du bout de mes doigts, qui émanait de moi et remplissait toute une ville, c'était une volupté, un triomphe de petit chef. Si je n'avais craint d'être fessé pour arriver en retard, je ne me serais pas arrêté. Au printemps, je pensais à posséder les nids des oiseaux, et c'était un désir latent qui me faisait souhaiter constamment la fin de la classe. Ah ! je n'étais pas compliqué !

Il se perdait dans ce passé lointain. Puis, tout à coup, saisissant le bras de Marcelle :

— Viens voir maintenant ma maison.

Il lui fit monter une des rues étroites qui escaladent l'am-

phithéâtre de la petite ville; l'église à la pierre jaunâtre, aux murailles rongées, leur barrait la route; mais la rue s'y creusait une voûte et passait sous l'édifice avec sa chaussée boueuse, ses ruisseaux noirs. Le cintre de cette voûte encadrait alors la vision d'une rue de village ancien, avec ses maisons à poutrelles. Nicolas désigna l'une d'elles, dont on voyait d'ici le grenier à foin avec sa poulie et dit :

— C'est là que je suis né.

Marcelle gardait le silence.

En arrivant, Nicolas poussa la grande porte charretière. La cour apparut avec son fumier, ses poules. A gauche, il y avait d'abord la charretterie et l'écurie, surmontées du grenier à foin qui se voyait de la rue, puis la petite maison d'habitation faisait suite. Un grand vieillard se montra sur le seuil de la porte. Il avait des galoches, un tricot de laine bleue, et à la main une poignée d'oignons. En apercevant Nicolas, il cria simplement :

— Ah! te voilà.

Et il dévisagea Marcelle en fronçant les broussailles de ses sourcils.

Nicolas l'embrassa en lui demandant :

— Tu ne reconnais pas Marcelle Fontœuvre, la petite cousine de Jeanne, que tu as vue chez moi tout enfant?

— Ah! bon! fit le vieux, je me disais aussi...

— Je lui donne des leçons de peinture, continua Nicolas, et aujourd'hui nous sommes venus te demander à déjeuner.

— Ça tombe bien, répliqua le père Houchemagne tout épanoui. Comme c'est là, j'ai tué un lapin ce matin; le voici qui cuit dans la casserole avec une sauce au vin.

— Votre cuisine sent bon, monsieur Houchemagne, dit Marcelle.

Elle surprenait Nicolas. Lui qui ne l'avait pas conduite ici sans appréhension, redoutant son mépris de petite bourgeoise, ses moqueries même, la voyait empressée autour du bonhomme, se proposant pour l'aider aux soins du ménage. Elle avait ôté son chapeau et ses gants; déjà elle disposait, sur la toile cirée brune ornée d'une carte de géographie, une pile d'assiettes prise au buffet. Et il s'attendrissait; car il savait bien comme, chez sa mère, elle répugnait à tous ces travaux, refusant même d'alléger le service de la pauvre vieille Brigitte.

C'était pour lui qu'elle s'y abaissait aujourd'hui, c'était pour lui qu'elle devenait bonne; cette transformation qui en faisait une créature nouvelle, c'était une opération de l'amour dans cette âme...

— Mademoiselle n'est pas fière, cela se voit bien, disait le vieux paysan.

Et, bas à son fils :

— Eh bien! tu as hérité? C'est-il bon ce qu'a laissé ton beau-père?

Et ses yeux se plissaient; ses joues rasées où le poil gris, dru et raide affleurait, avaient de petits frémissemens de curiosité, et il contemplait, avec un contentement surabondant, ce fils supérieur que favorisaient toutes les prospérités.

Nicolas souriait tristement. Était-ce donc vrai qu'il fût né de cet être rustique qui ne connaissait rien, qui ne pouvait rien connaître de son âme véritable? Combien de générations semblaient l'en séparer! Cependant, il sentait impérieusement cette paternité bienfaisante, il comprenait toute sa dette envers ce pauvre homme dont le dévouement l'avait donné à l'art, et dans son trouble d'aujourd'hui, volontiers il se serait jeté contre cette poitrine de vieux paysan probe, pour y oublier le poison de sa vie. Mais pour donner une joie de plus au vieillard, il répondit :

— Oui, père, ma femme a maintenant une belle propriété.

— Et la terre vaut-elle là-bas autant que chez nous?

— Non, père, mais dans ce bien-là, il se trouve un des plus admirables châteaux de France.

— Diable! fit le père Houchemagne avec un petit rire satisfait.

Et plus porté encore à la vanité qu'au lucre, en ce qui concernait son enfant, élevé déjà d'un échelon au-dessus des autres rustres par le fait de sa paternité glorieuse, il caressait ce fils d'un regard ineffable qui pénétrait celui-ci jusqu'à l'âme, et il disait :

— Hein! mon Nicolas, tout de même! A peine si tu aurais besoin de travailler maintenant!

Marcelle, qui avait trouvé dans un tiroir les fourchettes de fer et finissait de dresser la table, les écoutait en allant et venant. A ce mot-là, elle vint s'asseoir sur une chaise de paille, auprès d'eux.

— Mais, monsieur Houchemagne, mon cousin ne travaille pas pour s'enrichir. Les œuvres qu'il fait sont non seulement

son bonheur, mais celui de tout un monde : il vient des gens de tous les pays pour les voir ; on les aime ; on aime Nicolas pour les avoir faites : croyez-vous qu'il ne soit pas déjà payé ?

— Quelques billets de mille en plus ne nuiraient pas, fit le bonhomme très grave ; mais je sais que Nicolas n'est pas « intéressé. » Puis, il a beau être plus grand que moi, il est de mon sang, n'est-ce pas ; et moi aussi, je travaillerais pour le plaisir, quand cela ne devrait pas me rapporter un centime.

— Je ne suis pas plus grand que vous, père, riposta Nicolas, que l'émotion gagnait de plus en plus.

A ce moment, le vieux s'en alla au fourneau : « Il ne faut pas laisser brûler la fricassée, » disait-il d'un air recueilli. Et toute sa vie limpide se représentait d'un coup aux yeux de Nicolas qui le revoyait jeune, beau paysan de trente ans, aux côtés de sa femme, cette jolie brune potelée, un peu indolente, ne se plaisant qu'à coudre sur le seuil de sa porte. Jamais le père ne l'avait emmenée aux vignes pour tenir le cheval lors des « rabourages, » selon la coutume des autres cultivateurs. Jamais elle n'allait, comme les autres femmes, sous le soleil, une large cornette empesée sur la tête, ébourgeonner, sarcler, sulfater, arracher les échalas. Le vigneron, acharné au travail, y suffisait seul. Elle ne participait qu'à la vendange, qui est une sorte de fête. Et Nicolas, qui dans son enfance n'avait vu entre ses parens nul échange de tendresses, comprenait aujourd'hui le taciturne amour de paysan, ce culte muet d'un homme simple, pour une femme secrètement adorée. Il se rappelait les soirées d'hiver qui s'écoulaient dans cette salle, toujours semblable, et quel bien-être il éprouvait quand il apprenait ses leçons sous la lampe, pendant que son père décortiquait les haricots secs, et que sa mère cousait, avec des mines coquettes pour admirer son ouvrage. Ils ne se disaient jamais rien ; aucun des trois ne parlait ; mais l'admirable cohésion de la famille, comme il la voyait aujourd'hui, puissante et sacrée, entre eux trois ! Que de bonheur et de sainteté dans ce foyer !

Celle dont il tenait sa nature, qui, en l'enfantant, l'avait placé comme hors de sa race, il l'avait perdue toute jeune encore, avant même d'avoir pu connaître son âme mystérieuse. Et il savait que son père avait eu là une douleur peu commune chez un paysan ; il savait aussi que le vieillard avait gardé à la morte une stricte fidélité. Un jour de vendange, comme celui-ci,

la langue déliée par le vin, parlait librement à son fils de vingt ans, il lui avait dit :

— J'ai eu une bonne femme, vois-tu, et je n'en ai point voulu d'autre ; ce que j'ai gagné avec ta mère, qui était économe, ç'aurait-il été bien de le manger avec une gueuse qui ne l'aurait point value ? Non, je n'ai plus besoin de cette engeance, ni de jeune, ni de vieille. Quand je ne pourrai plus faire mon tripot, je prendrai un gosse pour m'aider.

La maison paternelle, en reprenant Nicolas dans sa maturité, lui redisait toutes ces choses qu'il pouvait entendre complètement aujourd'hui. Et il lui semblait qu'elle lui demandait compte de sa vie, de tous les bienfaits moraux dont elle l'avait enrichi. A ce moment, le père Houchemagne, déposant sur la table la casserole fumante, disait :

— Si ma bru était venue avec toi, ça aurait encore été mieux, mon fils.

Alors Nicolas, qui, juste à ce mot-là, faisait asseoir près de lui sa jeune maîtresse, éprouva soudain une angoisse mortelle. Qu'avait-il fait ! Voilà donc la réponse qu'il apportait à la grande voix familiale qui, brusquement, l'interrogeait par tous les souvenirs, tous les objets, par le seul aspect du vieux vigneron à la rude honnêteté ? Il amenait ici son adultère, son péché. A la table de famille, à cette table maternelle, témoin de toute son enfance et de la dignité de tous les siens, il imposait Marcelle !...

— Car, vois-tu, continuait le bonhomme en distribuant, d'un geste presque noble de patriarche, la nourriture dans les assiettes, ma bru, pour moi, c'est une autre enfant. Et moi qui suis vieux, je peux bien dire que je n'ai pas rencontré chez les bourgeois une femme qui lui ressemble. Tu as eu tous les bonheurs, Nicolas, car ta femme, il n'y en a pas de plus belle ni de meilleure. D'abord, pour la figure, c'est un vrai portrait ; et pour la douceur, c'est un ange. On n'a qu'à l'écouter parler pour se sentir tout remué. Ah ! je me rappelle le grand dîner où tu m'as invité chez toi. Jamais je n'avais été dans ce monde-là ; eh bien ! quand ma bru était près de moi, j'étais aussi à mon aise que le dimanche, quand je vais faire une partie à l'Image.

— Oui, Jeanne est bien digne de votre affection, père.

Mais l'excitation du repas, la joie profonde de recevoir son

enfant, animait de plus en plus le vieillard; et, le souvenir de Jeanne se précisant dans son esprit à mesure qu'il en parlait, il ne tarissait plus. Cette grâce d'une femme exquise l'avait charmé; il trouvait pour la louer des expressions pittoresques ou touchantes. Durant tout le repas, il ne fut question que d'elle. Marcelle était silencieuse. Nicolas écoutait douloureusement, avec une ancienne habitude de docilité, cette parole paternelle qui, à son insu, s'imposait à lui impérieusement. Et peu à peu, la figure de la femme trahie et délaissée se dressait devant lui plus belle, plus grande qu'il ne l'avait jamais vue.

Au dessert, comme il se retournait vers Marcelle, il lui vit les yeux pleins de larmes qu'elle retenait. Alors il éprouva une telle pitié pour cette malheureuse petite fille, qu'il n'eut plus qu'une idée, l'emmener d'ici, l'emmener avec lui dans le grand paysage apaisant de son enfance, la consoler.

Quand le père eut achevé son café, qu'il buvait religieusement, sans mot dire, comme font les paysans, ils le quittèrent, et Nicolas fit gravir à Marcelle le chemin du cimetière, puis d'autres routes montantes, isolées dans la campagne. Il avait pris son bras, il la serrait contre lui sans rien dire. En arrivant à une plate-forme, reste d'anciennes carrières épuisées, ils s'arrêtèrent. Au-dessus d'eux, c'étaient les bois. Au-dessous, la colline dévalait jusqu'au fleuve, dont on voyait les méandres, les îles, sur une longueur de plusieurs kilomètres. Le temps était devenu parfaitement clair. Sur les coteaux de l'autre rive, on distinguait pour le moins cinq ou six villages dispersés.

Nicolas s'assit sur un bloc de pierre abandonné au fond de la carrière; Marcelle était demeurée devant lui; elle lui demanda :

— Pourquoi m'aimes-tu ?

La poitrine oppressée, il la regardait. Il répondit en se contenant :

— Je t'aime parce qu'il y a en toi une gloire qui m'éblouit, la gloire de ta fraîcheur, de ta jeunesse, de ton amour.

Elle reprit :

— Je ne suis pas belle, moi; je ne suis pas bonne, moi; je ne suis pas vertueuse, moi; je suis une fille perdue; et j'ai bien senti tout à l'heure, chez ton père, que, dans le fond de ton cœur, tu me reniais. Oui, tu m'as reniée, Nicolas; ne t'en défends pas.

— C'est notre péché que j'ai renié quand je pensais à celle que j'ai abandonnée... Mais toi, je suis orgueilleux de toi, je t'aime tellement, que je me sens comme un dieu en te contemplant.

— Pourquoi m'aimes-tu?

— Je t'aime pour ta souffrance; car je te broie sans cesse. Mon remords, je n'ai pas la force de le garder seul, je le fais peser sur ton cœur. Et je suis seul coupable cependant. Moi, j'étais la conscience. Quand tu m'as aimé, je devais me défendre, t'éclairer, ne pas tomber dans la tentation de ton enfantine tendresse, de ton inconscience.

Elle le vit cacher sa tête dans ses mains, éclater en sanglots. Elle le regardait, les yeux secs, toute pâle seulement et secouée d'un tremblement. Il parlait dans ses larmes. Elle se pencha pour comprendre ce qu'il disait. Elle entendit ces mots entrecoupés de spasmes :

— C'est ici que je venais, — pour un nid de chardonneret, — quand j'avais dix ans. — Je reviens après trente ans, — qu'ai-je fait de ma vie? — Mon œuvre est trahie. — Dieu m'a frappé d'impuissance, — mon honnêteté d'homme est détruite, — et je suis devenu le bourreau de la plus sainte des femmes. — Si tous les vieux vignerons dont je suis l'enfant, — qui sont couchés là, dans le petit cimetière, me voient aujourd'hui, — quelle malédiction ils doivent laisser tomber sur moi, — moi dont j'avais rêvé qu'ils seraient fiers! — Si encore je te rendais heureuse! — mais tu vois, quelle faiblesse, — pas même le courage de souffrir seul...

Elle était toujours debout devant lui, impassible; le soleil faisait étinceler le filigrane d'or de sa ceinture et ses cheveux blonds sous le chapeau de paille, autour de son visage illisible. Sur la route, devant eux, trois femmes passèrent avec des paniers profonds pour la cueillette des prunes. Elles causaient. Elles se turent en apercevant ce couple; un peu plus loin, leur conversation reprit. Dix minutes plus tard, ce fut un vieillard, cheminant lourdement sous un faix de bois, qui, revenant des taillis, passa en sens inverse. Puis la solitude fut complète. Alors Marcelle appela :

— Nicolas!

Il leva les yeux.

— Nicolas, je t'aime assez pour faire tout ce que tu veux.

Il répondit :

— Ah ! ton amour, je le connais, Marcelle.

— Non, tu ne le connais pas, parce qu'il est tous les jours plus fort. Il est aujourd'hui ce qu'il n'était pas encore hier. Et moi aussi, je suis aujourd'hui ce que je n'étais pas hier, parce que ton âme chérie s'impose à la mienne, elle m'impose sa beauté, sa noblesse. Elle habite une région que j'ignorais, mais où tu me fais entrer avec toi. Tu dis que nous avons fait le mal. Je le crois puisque tu le dis. Surtout, tu en souffres ; je ne veux plus que tu souffres. Alors, devines-tu ce que je te propose ?...

— Quoi donc ? demanda-t-il angoissé.

Elle répondit de son air impassible :

— Nous séparer...

D'un bond il fut debout, il cria :

— Marcelle !

Ce fut un rugissement sorti du fond de son être. Et d'un geste d'instinct animal, comme pour l'emporter dans le noir d'une caverne, il saisit sa maîtresse et, la soulevant à demi, la traîna plus loin encore dans la carrière, là où les racines des végétations se suspendaient comme des lianes, devant une excavation.

— Je ne veux pas, je ne veux pas te perdre ! répétait-il de toutes ses forces.

— Tais-toi, lui dit-elle en se dégageant, les paysans vont venir.

Elle l'apaisa par quelques baisers, puis reprit :

— C'est parce que je t'aime beaucoup, assez pour être capable de cela. Tu retourneras à cousine Jeanne ; tu retrouveras le calme, le travail. Cousine Jeanne, tu comprends, je n'ai contre elle nul motif de haine, et tu m'as fait assez sentir qu'elle était meilleure que moi. Moi, je ne vaux pas grand'-chose, mais je t'aime tant, je t'admire tant, que je voudrais être bonne pour te ressembler. Je veux bien cela, te quitter pour que tu retrouves la paix.

— Le pourrions-nous, Marcelle, quand même nous le voudrions ? Tant que nous respirerons et que nous nous sentirons si proches, serons-nous assez forts pour ne pas courir l'un à l'autre ?

— Oui. Tu auras, toi, le sentiment d'une délivrance ; moi, je saurai ta souffrance finie.

— Ah! dit Nicolas, je suis parvenu à un point où l'on voit que joie, plaisir, bonheur, ou bien souffrance, déchirement, mort même, ne sont rien, où il n'y a plus que le bien et le mal. Je vois les valeurs de tout... Souffrir m'est égal, et je ne suis pas un fou. Je ne suis plus qu'une conscience. Oui, tout mon être, toute ma chair, tous mes os, tout mon sang, il me semble, participent à mon discernement impitoyable.

Marcelle était arrivée, par la sympathie de sa passion, à comprendre tout de cet homme si distant d'elle. Elle lui prit les poignets et, l'égalant presque pour la taille, elle plongeait dans les yeux affolés de Nicolas ses yeux ardens.

— Regarde-moi, lui disait-elle, regarde-moi bien. C'est moi le mal : chasse-moi.

Il murmura, dans une sorte d'extase :

— Jamais nous ne nous sommes tant aimés.

— Jamais! répondit Marcelle transfigurée.

— Et jamais plus nous ne nous embrasserons, Marcelle?

— Jamais plus.

— Jamais plus nous ne nous enivrerons l'un de l'autre?

— Jamais plus.

— Nous nous fuirons?

— Nous nous fuirons, oui; jurons-le, veux-tu?

— Oh! frémit Nicolas, le jurer!...

— Moi, je le jure bien.

— Alors, reprit-il en s'exaltant de plus en plus, je jure de te sacrifier, et de vouloir ta souffrance, et de tolérer, après avoir cueilli la fleur de ta jeunesse, que tu demeures isolée dans la vie, sans soutien, sans amour, sans direction. Je permettrai que tu me deviennes étrangère, que le cri de ta douleur ne parvienne même pas jusqu'à moi. J'endurerais même que tu...

Il s'arrêta net, tout blême, tout convulsé.

— Regarde-moi, reprit-il, à son tour, je suis un cadavre.

— Es-tu en paix? demanda Marcelle, les yeux secs.

— Oui, je suis en paix, comme un mort.

— Alors, disons-nous adieu.

Ils se prirent d'abord les mains silencieusement; puis leurs mains, convulsivement, gagnèrent les coudes; puis les épaules; leurs poitrines se touchèrent, et Nicolas sentit Marcelle, tout à coup, sans force contre la sienne. Il espéra qu'elle allait peut-être mourir. Et juste, comme repris par l'immense instinct de

l'amour, il la serrait brutalement contre lui, il l'entendit lui murmurer tendrement :

— N'aie pas peur, Nicolas, je sais ce que tu as redouté... mais je serai toujours telle que tu me vois aujourd'hui : je n'étais que pour toi.

Et ce fut elle qui se dégagea.

Ils étaient rassérénés par l'excès même de leur accablement et de leur douleur. Ils revinrent lentement s'asseoir sur la pierre. Devant eux, au-dessus des bois de Verneuil, de l'autre côté de la Seine, le soleil descendait dans le grand nuage horizontal de brume, et à leurs pieds, le fleuve nacré semblait élargi. Par places, à des lieues de distance, on voyait brûler des herbes ; et du brasier s'échappaient des fumées qui s'effilaient en longues traînées dans la campagne.

Ce fut encore Marcelle qui prononça :

— Voici la nuit, il faut descendre à la gare.

Il se leva docilement et la suivit.

XI

Hélène avait passé toute cette journée dans le trouble le plus cruel. Chez son patron, ce n'avait été que par un effort de volonté qu'elle avait pu se livrer aux manipulations ordinaires. En revenant dîner le soir, le cœur lui battait à la pensée de revoir Marcelle. « Marcelle a un amant ; Marcelle a trahi cousine Jeanne ! » Ces mots qui l'effarouchaient encore par une espèce de crudité, lui revenaient continuellement à la bouche ; elle les prononçait à mi-voix, pour être totalement convaincue de la triste vérité qu'ils affirmaient.

Les deux sœurs se rencontrèrent dans l'escalier. Avec une défiance mutuelle, elles se dévisagèrent à la lueur jaune du gaz, sans rien se dire. Hélène fut terrifiée par l'expression farouche du visage de Marcelle, par sa pâleur, l'altération de ses traits. Elle ne lui demanda même pas si sa promenade avait été agréable. Il lui semblait être à côté d'une étrangère ; pire, d'une ennemie.

Le dîner fut pénible. Après s'être forcée à avaler quelques cuillerées de potage, pour mieux donner le change sur l'affreux état de son cœur, Marcelle, étranglée par la douleur, dut se retirer dans sa chambre. Jenny Fontœuvre, un peu fâchée,

déclara qu'Houchemagne l'avait sans doute entraînée dans quelque course exagérée, et que c'était une folie de l'avoir fatiguée ainsi. Hélène, pour qui cette journée représentait le troublant mystère de l'amour lui-même, restait distraite, absente, emportée par un sentiment de colère contre la cadette qui l'avait trompée.

— Il n'y a rien à faire ce soir à la pharmacie, dit-elle au dessert, mon patron n'a nul besoin de moi, je reste.

Et elle prit un ouvrage de couture. Au fond, elle n'était retenue que par la dévorante curiosité de déchiffrer Marcelle. Car Marcelle souffrait, elle en était sûre, et une certaine compassion adoucissait même la sévérité, l'indignation de l'aînée.

Quand, avant de se mettre au lit, Jenny Fontœuvre voulut aller voir Marcelle, celle-ci était déjà couchée. Le mince corps s'allongeait sous les draps, rigide, immobile: les bras étaient noués au-dessus de la tête ; les yeux grands ouverts, qui regardaient dans les ténèbres, clignèrent à l'irruption de la lumière dans la chambre. La mère approcha la lampe du visage illisible.

— Quelle imprudence de te fatiguer ainsi! Tu n'iras plus te promener avec Houchemagne ; je m'y oppose. Ma pauvre chérie, tu as l'air exténuée.

— Je le suis aussi, dit Marcelle avec effort.

— Pourquoi ne dors-tu pas ?

— Je ne peux pas. Je voudrais dormir, oh! je voudrais...

— Ferme tes yeux, va, le sommeil va venir ; ce n'est pas long à ton âge!

Hélène, bonne ménagère, employait de son mieux sa soirée aux travaux de lingerie qu'elle avait entrepris. Par momens, l'envie lui venait d'aller surprendre Marcelle, de lui arracher des confidences. Elle s'en défendait par dignité. A minuit, elle cousait encore. Le bruit de l'heure la fit sursauter ; sa rêverie, plutôt que son application, lui avait laissé oublier le temps. Elle commença de se déshabiller avec précaution, songeant qu'une simple cloison la séparait de sa sœur ; elle marchait sur ses pointes, quand soudain, des pieds à la nuque, elle frissonna d'avoir entendu la plainte terrifiante, le soupir douloureux, le soupir d'agonie qui venait de la chambre de Marcelle.

Les sentimens de sévérité qu'elle nourrissait depuis le matin cédèrent vite à son horrible émotion : toute blême et tremblante,

elle écouta quelques secondes, et rien ne l'eût alors retenue de courir à Marcelle. Le temps d'ouvrir deux portes, et elle fut en présence de sa sœur.

Marcelle semblait n'avoir pas fait un mouvement depuis qu'elle était au lit ; pas un pli des couvertures n'était dérangé ; mais ses bras se croisaient maintenant sur sa poitrine, et son visage tuméfié ruisselait de larmes. La même faiblesse qui lui avait laissé échapper tout à l'heure ce cri de détresse, l'empêcha de dérober sa douleur à Hélène ; elle eut en la voyant deux ou trois sanglots, et elle la regardait d'un regard inexpressif. Puis aussi l'habitude déjà profonde qu'elle avait aujourd'hui des caresses d'un autre être, lui rendait plus difficile son stoïcisme ancien, cette opiniâtreté qu'elle avait montrée, tout enfant, à souffrir sans consolation, à taire aux siens toutes ses peines. Quand Hélène affectueusement lui demanda ce qu'elle avait, elle ne fit rien pour repousser cette tendresse ; elle répondit seulement :

— Tu ne peux pas savoir, ma pauvre Hélène...

— Ah ! s'écria, en la couvrant de baisers, la douce Hélène vaincue, je n'ignore plus rien, Marcelle ; tu t'en doutes bien, et je n'ai plus qu'à te plaindre. Ta douleur paraît si grande !...

— Tu savais que j'appartenais à Nicolas ?

— Oui, je le savais ; ou plutôt je m'en doutais ; et ce matin, quand je vous ai vus vous regarder, j'ai compris tout... Quelle révolte j'ai eue contre lui, contre toi !...

Marcelle ferma les yeux, ses traits se détendirent, elle eut un sourire de béatitude.

— Il ne fallait pas, il ne fallait pas regretter ; nous étions si heureux ! C'est si bon de s'aimer ! Oh ! comme nous nous sommes aimés, Hélène !

Hélène, effrayée de sa propre indulgence, l'écoutait, troublée :

— Et maintenant, continua Marcelle, c'est fini ; nous avons juré de nous séparer, nous ne nous reverrons plus.

Hélène eut un sursaut de bonheur. Comment ! il n'était plus question de péché ! Sa sœur et l'artiste ne restaient donc plus liés que par une sorte d'amour mystique, d'autant plus pur qu'il était plus douloureux, sanctifié par le sacrifice ? Elle pouvait donc, sans scrupule, s'intéresser maintenant à la troublante idylle ? Elle prit la main de Marcelle.

— Vous avez enfin compris votre faute, n'est-ce pas ?

— Notre faute? Notre faute ? Quelle était notre faute ? Moi, je n'ai jamais su : mais Nicolas était ravagé par un remords insupportable. Je voyais qu'il souffrait. Je n'ai pas voulu être cause d'une si grande douleur ; je l'aimais trop ; j'ai préféré renoncer à lui. C'est fini maintenant. Je ne me tuerai pas, il en aurait trop de peine. Il m'oubliera. Mais moi, je mourrai..., je l'espère du moins...

Et comme Hélène se penchait tendrement vers elle, Marcelle lui crispa ses mains aux épaules :

— Comment veux-tu que je vive sans lui ? Tu ne sais pas, toi, tu ne peux pas savoir...

— Ma pauvre Marcelle, calme-toi. J'essayerai de te consoler, je t'aimerai bien, ma petite Marcelle. Quand je suis revenue ici, j'avais pour toi une grosse provision de tendresse, tu n'en as pas voulu. Tu es froide, peu démonstrative, j'ai pensé que tu n'avais que faire de mon affection. Je me suis tue. Mais aujourd'hui, Marcelle, puisque je sais ton secret et que je ne te gronde pas, — car, tu vois, je n'ai pas un blâme pour ta conduite, — fais-moi confiance, laisse-toi aimer, ma petite sœur, mon chéri...

Et la bonne Hélène pleurait aussi, en serrant contre sa poitrine la fine tête de Marcelle dont elle baisait les cheveux. Marcelle se laissait faire, passivement. De temps en temps, elle répétait cette phrase qui exprimait un peu de sa souffrance :

— Ah ! c'était si bon de s'aimer !

Quand elles se séparèrent, à l'aube, Hélène, toute frissonnante, revint à son lit, désespérée de s'être heurtée une nuit entière à cette morne douleur d'amante.

La nuit de Nicolas avait été aussi tragique dans la solitude de sa chambre. Et ce fut au matin de cette nuit, où il n'avait pas connu même une heure de sommeil, que brisé, et se sentant vraiment le cadavre insensible qu'il s'était vanté d'être la veille, il revint à sa femme pour se remettre entre ses mains et lui confier sa nouvelle destinée.

Jeanne fut terrifiée, tout d'abord, à le voir, car elle était de ces épouses maternelles tout occupées de celui qu'elles aiment et habituées à se désintéresser d'elles-mêmes pour épier chez leur mari les moindres indices de joie, de peine, de santé ou de mal. A peine si ce matin Nicolas était reconnaissable. De plus, l'in-

différence qu'il se sentait à l'égard de celle qui lui coûtait son bonheur, était lisible en sa physionomie déjà éteinte par l'excès de souffrance. Néanmoins, il s'avançait délibérément vers sa femme, avec l'illusion que, de l'acte de sa volonté, dépendait l'abolition de sa faute, et qu'il appartient à l'homme coupable d'annuler les conséquences du mal commis.

Elle lui tendit les bras. Il prit froidement sa main, et il regarda un moment, sans parler, cette main charmante qui était une des perfections physiques de Jeanne, et dans laquelle il voyait, lui, le secours, l'appui d'un être supérieur, s'offrant à lui.

— Jeanne, dit-il enfin, j'ai été bien dur pour toi, veux-tu me pardonner? veux-tu m'accueillir comme un malade, veux-tu soigner mon âme?

Jeanne l'écoutait interdite, rayonnante de bonheur, à ce point que, dans l'instant, son visage s'illumina de toute l'ancienne et divine beauté. Elle ne put rien répondre, tant l'émotion la paralysait, mais elle attira la main qui tenait la sienne, la haussa jusqu'à ses lèvres, la baisa en tremblant.

— Pauvre amie, dit Nicolas en qui naissait un peu de compassion, pauvre femme blessée qui ne m'as même jamais montré ta souffrance, — rien que ta douceur!

Jeanne murmura, la voix étranglée :

— Que veux-tu de moi?

— Ton pardon, ta pitié.

Elle demanda, plus hésitante encore :

— M'aimes-tu, maintenant?

Il restait silencieux. Alors elle le prit entre ses bras et le serra passionnément sans rien dire. N'était-ce pas déjà beaucoup qu'elle lui pût témoigner sa tendresse! Et ce fut lorsqu'il sentit complètement cet amour d'épouse inattaquable, indestructible, tout-puissant dans sa générosité, que Nicolas laissa échapper ce cri de faiblesse qui devait briser le cœur de Jeanne en soulageant le sien :

— Pauvre femme que j'ai trahie!

Elle ne proféra pas un mot, mais ses bras se dénouèrent... Elle qui n'avait jamais, dans son admiration pour son idole, permis à son esprit un soupçon, entrevoyait tout à coup les plus banales images de l'adultère, et la conscience de Nicolas souillée par la plus vulgaire des fautes. Elle n'avait cru qu'à une lassi-

tude de l'amour chez cette âme supérieure ; et Nicolas avait été victime d'un entraînement de ses sens! Il avait aimé hors de son foyer ; une autre femme le possédait encore! Jeanne était accablée. Lui, sans s'apercevoir de ce qu'elle endurait, continuait :

— Tu peux être le médecin de mon âme malade. Mon âme est encore pleine, oh! toute pleine de mon coupable amour ; et je voudrais te revenir. Je t'offre ma souffrance, Jeanne, je t'offre mon martyre. Je me suis arraché d'elle pour toi, à cause de toi, mais je l'aime encore, tu sais, je l'aime!...

Un sanglot l'arrêta ; il reprit la main de Jeanne, et la serra convulsivement ; mais elle se retira glacée par l'étonnement, par le désenchantement, par la douleur inconnue qui la mordait au cœur.

— Tu es une sainte, poursuivait Nicolas, tu peux tout entendre ; veux-tu, sachant ce que je t'ai appris, m'absoudre, m'aider à me relever de mon péché que je porte toujours en moi tout vivant?... Vas-tu me repousser?

Jeanne balbutia enfin d'une voix altérée :

— Qui est cette femme?

Houchemagne refusa de répondre; mais ce fut comme si Marcelle était entrée soudain dans la chambre avec son triomphal sourire d'amoureuse, les caresses de son col flexible, de ses bras tendus, car il mit ses mains devant ses yeux, et cette fois, sans qu'il pût les retenir, ses sanglots éclatèrent. Jeanne ne versait pas une larme. Elle redemanda froidement :

— Dis-moi son nom?

Nicolas fit un geste d'impuissance.

— Que suis-je donc devenue pour toi? dit enfin Jeanne douloureusement.

— La rédemptrice, la confidente unique, mon refuge. Je mettrai mon âme à nu devant toi : tu sauras mes luttes, mes déchiremens. Quand les cris de l'Autre, qui m'appellera secrètement, viendront jusqu'à moi, tu me retiendras dans le devoir, tu m'y retiendras de force, tu me lieras de tes bras, tu entends. Et je t'obéirai parce que je te vénère, parce que tu es demeurée ma compagne incomparable.

Alors Jeanne entrevit ce rôle austère de prêtre qui devenait le sien. Leur amour était à jamais aboli. Celui en qui elle voyait toujours la chair de sa chair n'était plus qu'un corps sans âme

ramené au foyer par les impulsions d'une conscience impérieuse et impitoyable, un farouche pénitent incapable d'étouffer en lui le désir de l'Autre. Et cette Autre, inconnue peut-être abjecte, garderait le bénéfice d'un amour abdiqué en pleine ivresse, tandis qu'elle récolterait toutes les rancœurs que la Règle, même respectée, inspire aux malheureux passionnés qu'elle meurtrit. C'était pour elle la fin de toute espérance. Néanmoins, elle dit à Nicolas :

— Mon pauvre ami, je suis toujours tienne, en toute circonstance. Mais que peut la tendre pitié que je t'offre dans l'état où je te vois?

— Fais de moi ce que tu voudras. Je suis une chose inerte entre tes mains. Je suivrai les impulsions que tu me donneras : ton âme remplacera la mienne, et c'est ainsi que je vivrai désormais.

Jeanne réfléchit un instant, puis, lui saisissant le bras :

— Eh bien ! viens avec moi...

Et comme il se laissait faire, elle le conduisit ainsi jusqu'à son atelier, devant le chevalet où était ébauché le Christ aux deux mains tendues vers la foule, la figure nouvelle, enfin trouvée, que l'avant-veille Nicolas avait conçue dans la joie. Et elle dit :

— Il ne s'agit plus de nous aimer, n'est-ce pas? Il ne s'agit plus d'être heureux. Mais il y a le Devoir. Travaille, Nicolas, pour oublier.

Un jour passa, Nicolas avait repris sa palette et travaillait. Jeanne tenait son triste rôle avec sa délicatesse coutumière. La compassion l'emportait en elle sur les blessures mêmes dont souffrait sa dignité, et Nicolas rencontrait à toute heure la douceur de son regard qui, à chaque fois, l'absolvait. Le second jour, une sorte de paix qui ressemblait à de la stupeur était descendue en lui, et il ne quittait pas son chevalet. D'une peinture tourmentée et inquiète qui lui ressemblait à peine, il construisait un Christ plein de mystère et de douleur, un véritable *Ecce Homo*. Par momens, il s'arrêtait de peindre. Un soupir soulevait sa poitrine, mais sans une larme, sans une minute d'indulgence pour le rêve impérieux qui le sollicitait, il revenait au visage divin, cherchait pour les prunelles l'expression de l'infini, semblait donner à l'image qu'il créait toutes les forces purifiées de son âme victorieuse.

Souvent Jeanne venait lire à l'atelier. Houchemagne lui savait gré de son silence, de sa présence tutélaire. Ce jour-là, vers trois heures de l'après-midi, elle entra brusquement pour lui dire que Blanche Arnaud et miss Spring étaient là, demandant à le voir.

— Descendras-tu? Je les ai averties que tu travaillais et ne pourrais sans doute les recevoir.

Nicolas se recula de quelques pas pour envisager sa toile, sans paraître entendre. Puis, avec cette physionomie d'indifférence et de lassitude qui était devenue la sienne, il répondit à Jeanne :

— Tu peux les faire monter...

Jeanne, stupéfaite, dut le faire répéter. Comment! à ces deux femmes si distantes de lui, auxquelles ne l'attachait nulle amitié particulière, il allait dévoiler le sanctuaire de son labeur, et les tourmens de son enfantement artistique? Elles verraient sa *Multiplication des Pains* à l'état d'ébauche, et son Christ encore informe? Elles connaîtraient le secret de son travail?...

— Oui, reprit Nicolas d'une voix fatiguée; elles peuvent entrer. Tout m'est égal maintenant.

La douce Jeanne obéit, mais d'un cœur désolé, et comme si cette profanation, cette première intrusion de regards étrangers dans l'atelier mystérieux, consacrait la ruine même de l'Œuvre. Elle fut absente à peine quelques minutes. Bientôt la porte s'ouvrit et, sur le seuil, deux formes noires se reculèrent au lieu d'avancer. Il y eut des chuchotemens, des exclamations étouffées, et les deux vieilles artistes, aux modes plus surannées que jamais, les yeux baissés parce qu'elles luttaient contre une curiosité passionnée, intimidées comme de petites filles, marchant sur la pointe des pieds, vinrent à Nicolas.

Il serra leurs mains en s'efforçant de leur sourire. Alors elles osèrent promener leurs regards furtifs sur les murs blancs, s'arrêter aux grands tableaux des génies surhumains, s'approcher du *Triptyque de Saint François*. Blanche Arnaud, à qui une heureuse convalescence avait redonné un embonpoint plus accusé qu'auparavant, élargie encore par une sorte de cape noire à fanfreluches, découvrit la première la *Multiplication des Pains*. Miss Spring était arrêtée devant le chevalet. Ni l'une ni l'autre n'avait encore proféré un mot. Enfin elles s'entre-regardèrent; leurs yeux étaient pleins de larmes, les beaux yeux bruns de la

portraitiste, les yeux de myosotis flétris de miss Spring. Celle-ci joignit les mains.

— Oh! *dear!* nous avons vu! nous avons vu! mais, cher monsieur Houchemagne, il fallait nous avertir par avance que nous verrions. Vous êtes témoin qu'Arnaud et moi nous sommes stupides. Nos pauvres poitrines éclatent par émotion. Si longtemps nous avions désiré voir sans obtenir permission!

— Spring, disait à son tour Blanche Arnaud, dont toute la loquacité renaissait, venez voir cette scène évangélique. Regardez ces groupemens, toutes ces lignes qui chantent comme une mélodie; et ce dessin, oh! ce dessin des visages, la vigueur de ces traits de fusain!

Miss Spring, malgré l'invite, restait en contemplation devant le chevalet, Jeanne, qui se dissimulait un peu plus loin pour les observer, reprise par son orgueil d'épouse, la vit passer sur son front ses doigts blancs sortant de la mitaine, étouffer deux ou trois soupirs, revenir à Houchemagne, lui reprendre les mains et chercher en vain à exprimer son émotion. Alors, un désir la prit de revoir de plus près le travail de la journée. Elle se rapprocha de l'étude. C'était vrai que, jamais encore, Nicolas n'avait atteint d'effet si émouvant. Dans cette figure incomplète où il commençait seulement de peindre les yeux, une terrible majesté allait naître. Le pécheur, encore ravagé par le désir du mal, se trouvait face à face avec son juge, et c'était avec une sorte d'effroi qu'il le créait. Tout son tourment, tout son remords, toute l'énergie déchirante de son ferme propos passaient dans son dessin. Et Jeanne, qui n'espérait plus rien désormais de ce cœur perdu pour elle, fut inondée d'une âpre joie en escomptant l'Œuvre future. Il est vrai que l'Idole ne lui appartenait plus; mais qu'importait, si la plus troublante des œuvres d'art allait être offerte aux hommes!

Miss Spring put dire enfin :

— Véritablement, pour la première fois un homme va peindre Dieu. Jamais encore, ni Véronèse, ni Vinci, ni le Guide, ni même Metsys ne l'ont pu. Mais M. Houchemagne va faire le tableau pour l'agenouillement de la foule. Car il sera impossible de le voir et de pas joindre les mains devant le Sauveur, et de ne pas tomber à genoux. Oh! je suis bien aise, bien aise!

Il lui fallut s'asseoir, car elle se sentait faible. La bonne Arnaud dut excuser cette grande nervosité. Tous étaient émus,

même Houchemagne, en qui l'artiste revivait impérieusement, et qui buvait le baume enivrant de la gloire. Après un petit silence apaisant, Blanche Arnaud demanda :

— Monsieur Houchemagne, comment à de pauvres artistes comme nous, si impuissantes, si ignorées, avez-vous permis ce que vous défendez aux plus grands?

— Je n'avais plus le droit de vous fermer ma porte, fit Nicolas simplement.

Jeanne, miss Spring, Blanche Arnaud faisaient cercle autour de lui. L'affectueuse présence de ces saintes femmes, leur dévotion à sa personne lui causaient une indicible douceur. Il s'humiliait devant elles ; la patience de Jeanne, la pureté enfantine de l'Anglaise les lui rendaient vénérables. Quant à Blanche Arnaud, il se rappelait ce que Marcelle lui avait rapporté de ses luttes passées. Elle avait eu vingt ans; la beauté, la jeunesse, le talent et l'amour en avaient fait un être charmant; et elle s'était laissée vieillir misérablement plutôt que d'entamer la paix de sa conscience. Elle n'avait joui ni de sa beauté, ni de sa jeunesse, ni de son amour, ni de son talent. Elle vivait inconnue, dans la détresse, mais victorieuse de son propre cœur; et son œuvre s'achevait noblement, enrichie de tous les sacrifices de cette âme austère, soutenue par la sérénité. Et Nicolas pensait à l'avenir de Marcelle. Qu'avait-il fait d'elle? Quels seraient les chemins de sa vie? Est-ce que les conséquences d'une faute ne se prolongent pas à l'infini?

— Mademoiselle Arnaud, reprit-il enfin, c'était l'orgueil qui m'enfermait avec mon œuvre dans ma tanière. Je suis un simple artiste travaillant dans la douleur: j'ai besoin d'être aidé. Oh! tout le monde n'entrera pas ici; mais miss Spring et vous, vous êtes deux lumières spirituelles qui ne pouvez que m'éclairer.

Elles le regardaient, anxieuses. Comme il avait changé et pâli, et comme sa barbe grisonnait.

— Vraiment, vous n'êtes pas malade, cher monsieur Houchemagne? demanda l'Anglaise.

— Mais non, mais non, miss Spring; j'ai la santé indestructible des vignerons de chez nous.

— Oh! *dear*, je vous trouvais si fatigué!

— Spring, ma chère, vous vous étonnez? dit Blanche Arnaud. Vous voudriez qu'il ne soit pas comme une femme qui a enfanté, l'artiste qui, au prix d'un tel effort, vient de jeter sur la toile

une figure pareille? Vous savez bien qu'on ne fait vraiment une œuvre d'art qu'avec des lambeaux de soi-même.

— Comme vous avez bien fait de venir, leur disait-il.

Et pendant que la contemplative Arnaud s'absorbait de nouveau dans le Christ du chevalet, miss Spring entraînait Mme Houchemagne dans un coin de l'atelier pour lui parler bas. Jamais elle n'aurait osé entretenir un maître tel que M. Houchemagne de sujets si indignes. Mais elle avait rapporté de Londres une recette anglaise pour un vin fortifiant qui serait bien nécessaire à ce cher grand artiste. Et, sur un papier, elle griffonnait son ordonnance, en suppliant Jeanne d'en essayer.

— Oui, chère miss Spring, je vous promets, disait la jeune femme attendrie.

Quand elles furent parties, Nicolas se remit au travail avec une sorte de frénésie. Les yeux divins, encore approfondis, vous scrutaient maintenant, vous dépouillaient de tout mensonge; mais la compassion en adoucissait la force. Bientôt le jour baissa, et Nicolas posant sa palette vint s'asseoir auprès de Jeanne.

— Il me semble, lui dit-il, que la paix me revient à tes côtés. Tiens, en ce moment, je suis presque heureux.

— Ce n'est pas moi qui t'apaise, dit Jeanne, c'est l'Art.

— Je t'admire... prononça Nicolas avec ferveur.

— Oh! mon ami, je ne suis pas aussi admirable que tu crois, soupira la jeune femme.

— Ta douceur est au moins un baume sur mes plaies.

Il la vit bientôt se lever et partir, et ne s'inquiéta pas du drame intérieur qui agitait cette âme si maîtresse, si sûre d'elle-même. Et il demeura encore longtemps dans le crépuscule de ce soir de septembre, entouré de ses œuvres, plongé dans une sorte de bien-être, hors de la vie cependant, mais sûr de créer encore de plus puissantes figures qu'il n'avait fait jusqu'ici.

Puis, tout à coup, l'image de Marcelle surgit devant lui, nette et précise comme il l'avait contemplée sur le coteau de Triel, avec un nimbe de soleil couchant enveloppant sa silhouette, avec le canotier de paille et la petite ceinture en filigrane d'or. Elle le regardait de ses grands yeux douloureux. Les lèvres chéries murmuraient comme alors :

— Plus jamais!...

Son cœur s'arrêta de battre. Marcelle! que faisait-elle, qu'éprouvait-elle dans l'instant où lui avait osé dire : « Je suis

presque heureux ! » Qu'allait-elle devenir ? Comment supportait-elle l'affreuse solitude de son cœur succédant à ces semaines d'amour ? Oh ! comme elle devait souffrir, comme elle devait être broyée ! Il avait sondé cette âme précoce, il en avait mesuré la profondeur, il savait de quelle douleur elle était capable. La souffrance de cette enfant impénétrable était plus cruelle qu'aucune autre. Et de quel droit l'avait-il torturée ainsi ? C'était pour reconquérir sa paix à lui, sa dignité à lui. Mais le Devoir inexorable n'avait-il pas commandé ? Mais Jeanne n'exigeait-elle pas qu'il immolât Marcelle ? Et toujours l'implacable loi s'écrivait devant lui : les fatales conséquences du péché devaient être subies.

Alors, dans les ténèbres il appelait à voix basse : « Marcelle ! Marcelle !... » Et il tendait les bras, s'imaginant qu'elle allait apparaître. A force de contention d'esprit, il finissait par la voir dans un éclair ; elle était en pleurs ; et, dans la seconde même, la vision s'évanouissait ; de sorte que sa désolation s'exaspérait encore. Il allait au vitrage. Sa pensée cheminait dans l'espace, vers le quai. Marcelle était là, tout près. S'il l'avait voulu, en cinq minutes il l'aurait rejointe. Mais non, il fallait que Marcelle souffrît comme lui.

Jeanne, à la nuit, vint le chercher et le trouva près du vitrage où il s'était traîné de nouveau comme pour y retrouver un peu de celle qu'il pleurait.

— Ce que je redoutais arrive, avoua-t-il, j'entends sa voix qui me crie de revenir !

Et comme Jeanne demeurait silencieuse, sans un mouvement :

— Tu ne me dis rien ? Défends-moi donc. Tu es dans la Paix, toi, tu te possèdes entièrement, tu es la Perfection, la Pureté : tu as la force divine des âmes impeccables !

— Que puis-je te dire... je suis celle que tu n'aimes plus !

— C'est pour toi que je suis revenu cependant ; c'est pour toi que je laisse l'Autre mourir de douleur.

— Tu n'as obéi qu'aux contraintes de ta conscience, pas à ton cœur.

— Veux-tu que je retourne à celle qui m'appelle ? s'écria-t-il en se relevant.

Elle le saisit aux poignets, impérieuse :

— Non !

Des journées affreuses suivirent. Malgré l'expiation volontaire, librement acceptée, toutes les conséquences de l'adultère continuaient à se développer cruellement avec une logique impitoyable. Nicolas, Marcelle et Jeanne enduraient chacun leur martyre. Jeanne, malgré son masque de sérénité, connaissait les pires tourmens de la femme trahie. Sous ses yeux, Nicolas se débattait lamentablement contre la passion qui le possédait ; elle devinait toute sa pitié, toute sa tendresse pour l'Autre. Et la noble imagination de cette jeune femme si pure s'épuisait en représentations de la créature indigne, un modèle peut-être, peut-être pire encore.

Un soir, à table, elle dit à son mari :

— J'ai vu les Fontœuvre. Jenny m'avait fait prier de passer chez elle ; c'était pour un petit service d'argent. Pierre Fontœuvre ne pense qu'à organiser son exposition chez les fils Vaugon-Denis. Il ne lui manque plus que les fonds, et tu sais qu'à moins d'une générosité particulière, ces messieurs ne cèdent pas leur galerie à prix doux. Jenny également se préoccupait de ce projet, l'idée lui étant venue de joindre ses œuvres les plus récentes, quelques nus, je crois, aux animaux de son mari. Bref, j'ai pu arranger les choses.

— Tu as bien fait, dit Nicolas très attentif; et tous vont bien ?

— Ah ! leurs soucis les détournent un peu de leurs enfans. Moi, je m'inquiéterais de Marcelle que j'ai vue si mélancolique et si amaigrie. Elle ne se plaint pas, me dit-on ; mais c'est une petite fille stoïque et je lui ai trouvé des yeux de souffrance qui témoignent d'une santé bien altérée. Elle n'a point desserré les lèvres. Elle est si peu communicative !

— C'est un sphinx ! murmura Nicolas, en maîtrisant son émotion.

— Quant à François, il est survenu pendant ma visite. Il ne paraissait pas gai non plus, dans son désœuvrement. Encore un pauvre enfant qui m'apparaît toujours comme une belle terre en friche, dont personne ne s'est occupé d'exploiter les ressources.

Nicolas n'écoutait plus. Ainsi, Marcelle était bien plongée dans la tristesse mortelle qu'il avait imaginée. Il en conçut d'abord une sorte de joie. Donc, l'impérissable amour subsistait entre eux, surnaturel, inaltérable, meurtri et sanctifié. Elle

était à lui, toujours, unie par la commune douleur. Qu'importe de souffrir quand on s'appartient toujours et qu'on en a la bienheureuse certitude!

Mais à mesure que les heures s'écoulaient, la misère, l'isolement de Marcelle le pénétraient davantage. Il se les représentait mieux depuis qu'on les lui avait dépeints; sa pitié s'appuyait maintenant sur la réalité même. Ah! comme il les voyait, ces yeux, ces pauvres yeux de souffrance, dont le temps serait impuissant à tarir les larmes! Marcelle n'était-elle pas de celles qui, sans se plaindre, peuvent aller bravement jusqu'à la mort!

Il cessa dès lors de pouvoir travailler. De bonne heure, le matin, il sortait, arpentait le quai Malaquais dans l'espoir qu'il l'apercevrait peut-être. Et il faisait des stations prolongées rue Bonaparte, aux vitrines garnies d'estampes. Ou bien il allait au hasard, par toutes les rues qui avoisinaient la maison des Fontœuvre. Mais sans doute, le courage de sortir manquait à Marcelle, ou bien elle avait l'héroïsme, — et c'était encore plus plausible, — de se cloîtrer pour échapper à celui dont elle sentait toujours, autour d'elle, l'inquiétude chercheuse...

Enfin, un jour, il s'en fut rue de l'Arbalète, demander aux deux chambres blanches les souvenirs de l'amour immolé.

XII

Pierre et Jenny Fontœuvre connurent alors une période d'enchantement. On n'entendait dans la maison que le baryton de Pierre, à peine un peu voilé par l'âge, lançant, du matin au soir, ses mélodies passionnées d'opéra. Son exposition, — cette exposition dont il rêvait depuis dix ans, — il allait enfin la réaliser. Sa panthère, ses léopards, ses chevaux, ses bœufs, tout cet ensemble de pelages soyeux, de muscles en mouvement, jouant sur des ossatures bougeantes, de mufles, de griffes, de crocs ou de gueules qui avaient meublé sa pensée, il allait enfin l'offrir au public dans sa véritable signification qu'il expliquait longuement au vieil Addeghem, en vue de la brochure dont celui-ci se chargeait. C'étaient, entre eux, dans l'atelier, de longs conciliabules. Addeghem, étendu sur le divan turc, près des colonnes du Parthénon, cherchait la définition de la grâce, applicable au genre animalier. Debout devant lui, Fontœuvre détaillait tous les gestes des animaux étudiés aux haras, aux abattoirs, au

Jardin des Plantes, il en soulignait les caractères, la souplesse, l'élégance, la sobriété. Il était tour à tour tigre, poulain, taureau, zèbre ou gazelle.

A l'autre bout de l'atelier, Jenny avait modèle. Elle aussi travaillait ferme pour achever à temps son dernier tableau d'après ce beau gars que Nelly Darche lui avait indiqué. Il lui avait servi pour son Faune du dernier Salon. Jenny en tirerait un très intéressant « berger endormi. » Les œuvres de la femme, accompagnées de quelques panneaux décoratifs, compléteraient chez Vaugon-Denis l'exposition du mari. Et Addeghem comptait exploiter, dans sa notice, cette charmante association conjugale dans l'art, qui serait un attrait pour le public.

Entre temps, il fallait courir rue Laffitte où les toiles étaient déjà portées, pour déterminer l'agencement. Seul Fontœuvre pouvait en décider. Il y a des lois de goût qu'on ne saurait enfreindre, et un animalier n'admettrait pas certains voisinages, qu'une vache, par exemple, allât de pair avec une biche.

Le ménage pressentait une prochaine prospérité. Certes, le prix des toiles vendues couvrirait les dettes contractées près de cousine Jeanne, et bien au delà. Ce serait donc fini de l'existence lamentable traînée depuis qu'on était mariés. Pierre exultait. Jenny traversait encore des heures d'inquiétudes, causées par les difficultés d'exécution qu'entraînait la pose du modèle. La fuite du flanc dans le mouvement du berger renversé contre un tertre, elle ne la trouvait pas. La séance finie, elle revenait encore à sa toile, ajoutait de nouvelles touches. Puis les conseils se multipliaient et achevaient de la décontenancer. Addeghem, qui jouait au bon génie dans ce ménage, disait carrément :

— Mais il ne fuit pas, votre flanc, ma petite, il ne fuit pas.

Bientôt c'était Nelly Darche qui arrivait et lorgnait la toile, critiquait la coloration des chairs, les ombres, le fond, enfin s'écriait :

— Mais quelle bizarre anatomie a-t-il, votre bonhomme? lui faites-vous une hypertrophie du foie? Mettez-moi donc un peu de vert sous ses fausses côtes, et fabriquez-lui vraiment un sternum et une hanche!

Une autre fois, c'était la vieille Angeloup, alourdie par l'âge, le rhumatisme, l'obésité, qui arrivait au chevalet et relevait les défauts de l'œuvre. Pour elle, tout dérivait du manque de lumière dans les premiers plans.

— Ah! mon petit, faisait-elle, d'une voix grave, si tu avais entendu Manet nous expliquer tout ce qu'on peut tirer de la lumière!

Mais elle se désintéressait bientôt de la peinture. Depuis que ses doigts engourdis ne lui permettaient plus de travailler, elle devenait parfois une vieille femme casanière et occupée d'intrigues. Elle questionna Jenny à brûle-pourpoint :

— Qu'est-ce qu'a donc François tous ces temps-ci? Vous savez qu'il n'est guère gentil pour ma pauvre petite. On ne le voit plus, et il est, quand on le voit, d'humeur intraitable.

— Ah! si vous croyez que François me fait ses confidences, vous vous trompez bien, mademoiselle Angeloup!

Pendant ce temps, Marcelle pleurait seule dans sa chambre. Elle pleurait à petits sanglots, sans tapage, sans violence, sans rien qui excitât la curiosité de personne. On ne l'entendait pas, et comme on avait mieux à faire qu'à s'occuper d'elle, l'indiscrétion des siens n'était pas à craindre. Elle ne touchait pas un pinceau, pas un crayon. Elle restait absolument oisive du matin au soir, perdue dans le souvenir de Nicolas. Chaque jour elle descendait un peu plus dans les régions profondes de la douleur, et connaissait des tourmens nouveaux. Parfois son jeune sang avait de terribles révoltes, et d'autres fois, elle pleurait d'un cœur doux et soumis l'abandon de Nicolas. Mais le plus puissant de tous les sentimens qui bouillonnaient dans son âme, c'était la stupeur, une stupeur qui la clouait sur place, comme foudroyée par un orage soudain, une stupeur à chaque minute renouvelée, dès que lui revenait cette idée : Nicolas m'a abandonnée.

Il avait consenti à la perdre parce qu'il avait honte de leur amour. Mais avait-il honte quand il la soulevait dans ses bras d'une chambre à l'autre, qu'il la caressait comme un petit enfant? Elle était sûre de son amour ; de l'amour le plus absolu, le plus magnifique. Comment avait-il cédé à ce qu'elle proposait par générosité? Il était si bon, il n'aurait pas dû. Si elle ne mourait pas bientôt, comment ferait-elle pour vivre ainsi?

Son unique joie était le retour d'Hélène, le soir. Que ces baisers de sœur lui paraissaient tristes, pourtant, en lui rappelant ceux dont elle était pour toujours sevrée! Mais la pauvre Hélène était compatissante et tendre ; elle laissait la cadette revenir interminablement à son péché ; et Marcelle se satisfaisait enfin

à parler de Nicolas. Hélène pouvait maintenant entrevoir les remords de l'artiste, les propos de son amour, et jusqu'à la direction morale que, du fond même de l'abîme, il essayait d'inculquer à Marcelle.

Un soir, le désir de Marcelle fut trop fort. Elle s'habilla, descendit et gagna la rue Bonaparte pour tâcher d'apercevoir Nicolas. Elle aussi errait de vitrine en vitrine, avec de furtifs regards sur tous les passans. Les stations se prolongeaient : elle tournait autour de l'École, allait de la rue des Beaux-Arts à la rue Visconti. Et, dans le même instant, Nicolas, par d'autres rues voisines, poussé par une même angoisse, la cherchait également... Tous deux avaient fait vœu de n'échanger qu'un regard. S'entrevoir une seule minute, reprendre, le temps d'un éclair, la possession totale l'un de l'autre, se contempler silencieusement, se comprendre, pour deux êtres qui se sont perdus, n'est-ce pas le rêve unique ! Ils succombaient, épuisés, à la tentation innocente d'une rapide communion spirituelle. Quelles forces leur viendraient ensuite pour lutter, quand leurs âmes se seraient ainsi nourries l'une de l'autre ! Et ils se poursuivaient éperdument. Une volonté semblait retarder leur rencontre ; parfois quelques mètres seulement, ou bien l'angle d'une maison les séparaient...

Et il y avait encore au logis celui que nulle sollicitude n'entourait, celui que nul regard n'observait, François.

Ses dix-huit ans supportaient de trop lourds fardeaux. D'abord l'ennui d'une liaison insipide avec une femme sans esprit et sans cœur. Puis les difficultés où sa stupide maîtresse l'avait entraîné. Ses créanciers le menaçaient, les papiers des gens d'affaires commençaient à pleuvoir sur lui, et, chez ce garçon qui se flattait de tout connaître, et d'avoir tout jugé, et d'être un homme, une épouvante enfantine naissait : effroi du scandale, du déshonneur, effroi physique d'un adolescent qu'une meute humaine harcèle.

D'abord, il essaya des démarches inopportunes. Quelques centaines de francs l'auraient sauvé. Son pauvre cerveau affolé imagina des expédiens illogiques, comme d'aller les emprunter au patron d'Hélène, le vieux pharmacien de la rue du Bac. Il fut reçu comme un escroc et ne bénéficia que de quelques conseils solennels et amers dont se fût réjoui, en d'autres circonstances, son esprit caustique. Puis il s'adressa aux Dodelaud.

Ceux-ci furent d'abord bien consternés d'apprendre que leur petit François, si doux et si poli naguère, avait fait des dettes. La somme qu'il sollicitait représentait à peu près le bénéfice d'une de leurs bonnes journées de vente. Mais c'était leur plus cher principe de ne jamais prêter; à plus forte raison refusèrent-ils ce service à un jeune homme dont c'eût été encourager les désordres. Il avait beaucoup espéré des Dodelaud. Il sortit de leur magasin anéanti, les yeux pleins de choses d'art splendides et sans prix : bahuts de la Renaissance, coffrets d'or massif, reliquaires constellés de pierreries, ou robes de brocart, qu'il avait contemplés durant sa requête. C'était donc vrai, il n'y avait dans la vie autre chose que l'argent. On était mis au monde pour le conquérir, il fallait lui donner son effort, sa santé, toutes ses puissances, et, si la peine vous semblait trop grande, et qu'on reculât, on était aussitôt écrasé. Oui, il n'y avait que l'argent. L'amour ? Il en avait fait la plus ridicule expérience. Quelle misère ! Quelle nullité dans la femme ! Quelle cruelle insipidité ! Alors, comme il ne possédait ni l'argent, ni les forces nécessaires à sa conquête, à quoi se réduisait sa vie ?...

Cependant, les soucis immédiats le pressaient. Tout délai devenait impossible. Ses parens avaient trop ouvertement parlé devant lui du prêt important des Houchemagne, pour qu'il pût se tourner vers ses cousins. Et soudain, comme il arpentait les quais lamentablement, une idée lui vint, une idée sentimentale d'enfant, une idée naturelle et simple sortie de son instinct filial à travers tout le fatras des théories amères, des conceptions vaniteuses ou desséchantes déposées en lui depuis l'enfance, sans correctifs d'aucune sorte. Cette idée, c'était d'aller trouver sa mère et de lui confier, pour la première fois, les tracas dont il était excédé. Peut-être la générosité de cousine Jeanne l'aurait-elle mise en état de tirer son fils d'embarras sans compromettre la fameuse exposition. En tout cas, Jenny lui suggérerait peut-être un expédient. Enfin, il aurait une alliée contre le sort et ne se débattrait plus tout seul.

Il en vint presque à s'attendrir d'avance. Cette jeune et charmante mère, si travailleuse, il l'avait souvent négligée, il ne l'avait pas assez appréciée. Comme il la connaissait peu ! Elle valait cent fois la comtesse Oliviera. Que de ressources en elle pour son métier, pour tenir la maison debout malgré la déveine

constante. Et son petit talent même, n'avait-il pas quelque chose de gracieux, de touchant comme elle?

« Oui, cette affection fraternelle qu'en dehors de l'amour on demande encore à sa maîtresse, se disait le jeune pessimiste, c'est près de sa mère qu'on devrait la chercher. Il y a chez la femme mère un instinct de bête aimante qui est sûr, qui est solide, qui ne déçoit jamais... »

Et il montait allégrement l'escalier comme quelqu'un qui entrevoit le salut. Ses déboires, ses désillusions, son dégoût de l'humanité et de la vie, aboutissaient à un besoin de protection qu'il se dissimulait à peine. Certes, il ne se voyait guère, comme en un mélodrame, se jetant à genoux, couvrant de baisers les mains de l'artiste, ou pleurant sur son épaule en confessant humblement ses torts. Mais il allait à elle comme à une bonne et franche camarade, pas assez vieille pour le méconnaître, pas assez jeune pour prendre légèrement ses ennuis.

Brigitte, quand il entra, le réjouit en lui apprenant l'absence de son père qui était encore rue Laffitte, où l'on commençait déjà à placer les toiles. Ses sœurs étant sorties, il serait en tête à tête avec Jenny. C'était ce qu'il désirait. Et, malgré sa philosophie désenchantée, malgré son scepticisme, il y avait en son geste le mouvement de l'enfant qui va se blottir dans les bras de sa mère, lorsqu'il ouvrit, avec une sorte de fièvre, la porte de l'atelier.

Il fit deux pas et s'arrêta net. Dans sa blouse blanche serrée au col et aux poignets, la palette à la main, Jenny Fontœuvre se détachait en silhouette précise contre le vitrage éblouissant de lumière, et sur la sellette, devant elle, les jambes pendantes, les bras noués au-dessus de la tête renversée, le modèle nu posait dans l'attitude du sommeil. Il avait une peau ambrée, le thorax un peu maigre que découvrait la saillie des pectoraux. François, d'un coup d'œil, vit tout cela. Il vit ce singulier tête-à-tête qui lui parut à la fois tout simple et bizarre. Il vit la brosse de Jenny fouiller sur la palette une pâte semblable à de la chair vive. En s'approchant, il vit, sur la toile, le berger endormi, bien dessiné, médiocrement peint, de couleurs mornes, avec des ombres brutales et le défaut de la hanche « qui ne tournait pas. » Et il entendit Jenny lui dire, impatiente :

— Qu'est-ce que tu viens faire ici? Tu vois bien que je travaille.

C'était sa dernière séance. Il fallait que le tableau fût le lendemain rue Laffitte, et elle donnait un effort où passait toute sa nervosité, pour le parachèvement de son œuvre. Son front se plissait, ses longs yeux se bridaient, sa bouche se serrait dans l'application douloureuse. Qu'elle était peu maternelle ainsi! François sentit son cœur se barrer. Toutes ses velléités de confidences furent étouffées du coup. Sa mère, c'était une femme comme les autres ; elle vivait sa vie. Chacun vivait sa vie pour soi ; celle du voisin, c'était une autre affaire. C'était bien naturel. On n'avait qu'à se débrouiller seul ; et, si l'on en était incapable, cela voulait dire qu'on n'avait pas droit à la vie.

— Je suis pressée, reprit Jenny, tu vois bien que le jour va me manquer tout à l'heure. Laisse-moi.

— Mais oui, mais oui, je te laisse.

Elle ne remarqua pas le petit sourire supérieur et hautain qu'il lui adressait en se retirant; elle avait les yeux sur le modèle toujours impassible sur sa sellette, comme un homme évanoui.

François revint s'enfermer dans sa chambre et revit, étalés sur sa table, les lettres, commandemens d'huissiers, avis de banque, reçus depuis une semaine.

« Chacun pour soi, décidément, » se dit-il encore en ricanant.

Il s'assit à sa table, relut de nouveau les papiers terrifians, en fit un petit paquet, puis revenant à ses réflexions :

« Oui, si l'on ne peut pas vivre par soi-même, inutile de compter sur d'autres. Vivre, d'ailleurs, pour quoi faire ? prolonger l'écœurant ennui cinquante, soixante années ? rentrer au néant au bout de la fastidieuse corvée, sans compter les déceptions, les maladies, la douleur physique ! Je serais bien bon... »

Il fit encore là une assez longue pause ; puis, à pas de loup, se dirigea vers la cuisine où la vieille Brigitte préparait une pâte pour le dîner du soir.

— Brigitte, comme vous seriez gentille de me prêter vingt francs !

— Un louis ! vous n'y pensez pas, François. J'ai déjà fait des avances à votre mère. Suis-je rentière, voyons ?

— Brigitte, reprit-il, sûr de l'attendrir, je vais vous ouvrir mon cœur. J'ai une petite amie que je dois aller voir demain. On ira se promener ensemble très loin, à la campagne, et elle

n'a pas de chapeau, Brigitte. C'est une petite ouvrière, pas riche du tout ; vous ne voudriez pas que j'aille la promener nu-tête, comme une fille de rien.

Brigitte soupira, puis s'informa si elle était jolie.

— Ah ! si elle est jolie, ma petite compagne de demain ! et si l'on passera une bonne journée ensemble !

La vieille femme rêva quelques minutes, puis enfin :

— Je vais vous les donner, François, mais que votre mère n'en sache rien, car, bien sûr, elle ne manquerait pas de dire que je favorise messieurs vos vices.

Quand il eut les vingt francs, il les contempla un instant, dans le creux de sa main, comme s'il les admirait. Puis, se tournant vers Brigitte :

— Ma vieille Brigitte, ne regrettez jamais la bonne action que vous venez d'accomplir là; vous m'entendez, n'ayez jamais de scrupules. Et puis, je peux bien vous avouer ce que je pense. Ce que j'ai rencontré de meilleur dans ce monde, qui n'est guère drôle, c'est encore la bonne femme détestable que vous êtes entre vos quatre casseroles et votre fourneau.

Elle haussa les épaules. Il sortit. Elle entendit son pas se perdre dans l'escalier.

Lorsque Pierre Fontœuvre rentra le soir, il était étourdissant de gaîté, d'exubérance, d'exaltation. Toutes ses toiles étaient en place. L'effet dépassait de beaucoup ses espérances. Il disait que de toute cette faune appendue aux murailles, se dégageait comme une odeur de vie, que décidément il avait fait une œuvre, et que le vieux Vaugon-Denis lui-même, qui avait encore l'œil à tout, là-bas, était content. Sa femme lui montra aux lumières son *Berger endormi*. Alors il battit des mains, déclara que c'était admirable. La tête en perspective, énorme difficulté, rappelait l'*Antiope* de Corrège, et les tons chauds et hardis exprimaient vraiment la musculature puissante d'un beau rustre.

— C'est très fort, ma chérie, il faut que je t'embrasse.

Hélène, à son tour, revint. On était à la veille de la rentrée des cours à l'École de Pharmacie, et elle redoublait de zèle chez son vieux patron pour se faire pardonner les prochaines irrégularités de son service. Aussi ne prenait-elle que strictement le temps de ses repas pour s'en retourner au plus vite rue du Bac. Son premier mot en entrant était toujours : « Où est

Marcelle ? » La douleur de Marcelle, l'abandon où elle la voyait et jusqu'à la faute même de la cadette, avaient inspiré à sa tendre nature un de ces attachemens féminins capables de tous les dévouemens. Mais ce soir-là, on lui répondit que Marcelle n'était pas encore rentrée. Sortie dès le déjeuner, elle n'avait pas reparu depuis.

Hélène, au milieu de la gaîté familiale, devint soucieuse. Elle savait tout de Marcelle maintenant : ses pensées, ses désespoirs, l'impérieux besoin que cette pauvre petite âme avait de Nicolas, et les recherches misérables que tous les jours elle entreprenait après lui à travers les rues. La sage Hélène avait à ce sujet de grosses inquiétudes. La promesse de silence et d'impassibilité que Marcelle lui avait faite, pour le cas où elle rencontrerait Houchemagne, ne la rassurait guère. Depuis tant de jours que Marcelle sollicitait le hasard, elle finirait bien par le forcer, par le contraindre. Qu'allaient-ils devenir tous deux quand ils se seraient trouvés enfin face à face ? C'était si bon pour Hélène d'aimer sa petite Marcelle purifiée par le chagrin, sortie de cet affreux adultère, si douloureuse, mais si ennoblie !

Cependant, l'heure s'avançait. L'absence de François passait inaperçue. On disait de lui, en pensant à la comtesse Oliviera : « Il est resté là-bas. » Et personne ne se tourmentait. Mais Marcelle ?

On se mit à table, l'oreille aux aguets. Marcelle n'arrivait pas. Il fallait toutes les joyeuses préoccupations du ménage pour qu'un pareil retard laissât aux parens leur belle tranquillité. Hélène devenait très triste. Une angoisse l'étouffait. Sa pâleur donna l'alarme à la mère.

— Tu t'inquiètes de Marcelle, n'est-ce pas ? Tu crois qu'il lui est arrivé quelque chose ?

Hélène s'en défendit à peine. Une idée les sauva : Marcelle serait allée chez Mlle Darche qui l'aurait retenue à dîner. Tout le monde se raccrocha opiniâtrément à cette hypothèse qui permettait encore un agréable optimisme. Bientôt Hélène, qui ne pouvait plus avaler, se leva de table et dit qu'elle allait chez Nelly Darche. Elle tremblait en s'habillant.

— Attends un peu, faisait le père ; cette petite originale va nous revenir paisiblement dans une heure.

— Attendre ! Oh ! je ne le puis pas...

Cependant si elle la trouvait là-bas, avenue Kléber !

Elle prit le premier fiacre qui passait. Comme c'était simple ce qui était arrivé ! A force d'arpenter ces rues, ces trottoirs où Nicolas passait journellement, elle l'avait rejoint. Ils s'étaient revus. Ils avaient hésité peut-être une minute. Peut-être n'avaient-ils pas même hésité une seconde. Ils s'étaient regardés de ce regard qu'Hélène avait un jour surpris entre eux et dont elle sentait toujours le trouble au fond de son âme et impérieusement ils étaient allés l'un à l'autre. Et les chaînes mystérieuses, plus fortes que la vie, s'étaient rescellées de cet homme à cette enfant.

Cependant, si elle la trouvait là-bas, avenue Kléber !

Le fiacre roulait maintenant sans secousses sur les Champs-Élysées bleuâtres et déserts. Hélène, clairvoyante, songeait, avec une indignation secrète, à cette joie des deux amans enfin réunis. D'autres suppositions auraient pu naître en elle ; nulle autre idée ne venait même affaiblir ses pressentimens. En cette minute, haletans encore du supplice de la séparation, ils s'étaient redonnés l'un à l'autre avec toute la violence de la douleur endurée pendant dix-sept journées de solitude. Ah ! comme Hélène en voulait à Nicolas ! Puisque le sacrifice était fait, pourquoi lui avoir repris cette petite âme qu'elle cultivait dans les pleurs comme une pauvre plante malade. Comme Marcelle serait redevenue pure et blanche à force de souffrir ! Lui maintenant l'entraînait de ses deux bras dans la honte du péché, et tout espoir de l'y arracher serait désormais perdu.

Cependant, si elle allait la trouver avenue Kléber !

Elle ne l'y trouva pas. Nelly Darche dînait seule. Il fallut même imaginer un conte pour donner le change à son étonnement, qui était grand, de voir Hélène à cette heure. Et la jeune fille expliqua un malentendu. Marcelle était allée peindre à la campagne en compagnie de son amie, la Russe ; elle n'était pas encore rentrée, mais Mme Fontœuvre avait cru l'entendre former le projet de passer voir Mlle Darche.

— Voyons, dit la grande Darche en assujettissant son lorgnon, vous n'allez pas lui mettre un fil à la patte, à cette petite. L'artiste a besoin de sa liberté. Et s'il lui plaisait de ne rentrer qu'à dix heures du soir !

— Ah ! répondit, en s'efforçant de rire, la bonne Hélène qui se sentait devenir nerveuse et méchante, nous n'avons pas l'esprit si large dans la pharmacie !

Le cocher l'attendait à la porte. Elle réfléchit quelques secondes, la main sur la portière du fiacre, puis délibérément, prononça :

— Rue de l'Arbalète.

Que son cœur lui faisait mal à mesure qu'elle approchait de ce quartier dont elle n'évoquait jamais le souvenir sans une sorte d'épouvante. C'était là qu'ils étaient cachés. Elle en était sûre ; ils s'y réfugiaient pleins d'indifférence et de dédain pour le reste de l'univers, sous ce nom d'emprunt dont Marcelle lui avait livré le secret, ce nom de Léonard, souvenir du divin artiste que Nicolas reflétait.

Qu'allait-elle faire ? Reprendre sa cadette, la sauver ? Pourquoi pas ? N'était-ce pas son devoir impérieux d'aînée ? Oui, l'arracher des bras de Nicolas, crier à celui-ci la vérité de la règle, et le reproche d'une conscience nette.

Elle traversait des rues ignorées, croyait à chaque instant atteindre au but et que la voiture allait s'arrêter. Et c'étaient de brusques soubresauts de son cœur, un tremblement qui l'agitait. Mais on n'était qu'à la moitié de la course. Alors, elle préparait les mots qu'elle dirait aux amans, l'attitude autoritaire qu'il lui faudrait montrer pour déchirer de tels liens.

Et l'arrêt du fiacre la surprit dans ces réflexions où elle s'échauffait jusqu'à la colère. Elle se vit devant une grande maison blanche. Les volets du rez-de-chaussée, fermés, laissaient passer un rais de lumière...

Lorsque la concierge entendit cette belle fille d'aspect si provincial et si tranquille, lui demander si M. et Mme Léonard n'étaient pas ici, elle conçut de la défiance et la dévisagea sans répondre. Hélène aussitôt comprit que cette femme favorisait et protégeait le mystère dont s'enveloppait le couple équivoque ; mais elle eut une inspiration.

— Mme Léonard est ici, reprit-elle, en arrachant de son cou sa chaîne de montre, et tenez, elle a oublié ceci chez moi. Voulez-vous le lui remettre ?

Ce geste si naturel ayant calmé ses inquiétudes, la concierge sourit.

— Croyez-vous que je puisse la voir ? interrogea encore Hélène.

— Oh ! non, mademoiselle, Monsieur et Madame ne reçoivent personne !

Derrière Hélène était la porte du petit appartement. Elle se

retourna, la considéra une minute, reconnut les moulures blanches que lui avait dépeintes Marcelle, vit le bouton de la sonnette électrique. Ils étaient là, perdus dans l'extase de leur péché, trahissant cousine Jeanne, trahissant leur propre dignité, leur conscience. Et la triste Hélène se tenait sur le seuil de l'abîme comme si elle voyait s'engloutir devant elle un être aimé qu'elle eût été impuissante à secourir. Que pouvait-elle contre les forces de l'amour dont elle avait soudain la vision accablante !

Enfin elle sortit de son rêve.

— C'est bien, dit-elle à cette femme ; remettez-lui sa montre simplement.

Dehors, elle congédia le cocher et regarda encore les volets clos du rez-de-chaussée encadrés de leur ligne lumineuse. Quel silence ! Quelle immobilité ! Ils étaient là, ils étaient retombés...

— Ah ! j'aurais mieux aimé qu'elle fût morte ! murmura Hélène dans un sanglot.

Il devait être près de onze heures ; la chaussée, les trottoirs mal éclairés étaient déserts. Hélène, qui connaissait un peu ce quartier du Panthéon, avait résolu de rentrer à pied pour retarder un peu l'affreux moment où il lui faudrait paraître seule devant ses parens. Elle gagna le coin de la rue Claude-Bernard, se retourna encore une fois vers la claire maison blanche qu'un réverbère bleuissait, puis continua sa route.

Que dirait-elle à ses parens ? Tout, rien, ou une partie de la vérité ? Comment les blesser moins cruellement ? Les blesser ? Mais souffriraient-ils tant ?

Et devant cette fille pondérée, dont les jugemens étaient étayés sur des bases fermes, par des principes traditionnels, les parens éducateurs de Marcelle passèrent en jugement. Et Hélène se faisait sévère, comparant la mère avec la grand'mère, et les incertitudes morales de Jenny Fontœuvre avec la méthode sûre, stricte, inflexible, appliquée par Mme Trousseline à l'éducation. Timorée, scrupuleuse, avec ses délicatesses d'hermine, Hélène sentait encore en sa propre conscience la vigoureuse empreinte de la vieille femme impeccable qui l'avait formée. Sa mère aussi avait reçu la même empreinte et sa vie impeccable en témoignait toujours. Mais au contact du milieu où elle avait été jetée à vingt ans, l'influence maternelle était comme morte en elle, et elle ne transmettrait plus à personne ce flambeau

éteint. Qui s'était occupé de forger une conscience à la malheureuse Marcelle ? Que lui avait-on dit ? Qu'avait-elle vu ?

Hélène traversait maintenant le boulevard Saint-Michel dont le mouvement, les lumières la surprirent un peu ; et elle se rejeta d'instinct vers les ténèbres dans lesquelles était noyé tout le quartier du Luxembourg pour gagner, en biaisant, Saint-Sulpice et la rue Bonaparte. Elle n'avait pas peur. Elle marchait d'un pas si résolu, que pas un étudiant attardé n'aurait osé s'amuser du passage de cette jolie fille dont l'allure disait assez les alarmes. Comme elle se sentait grave et mûrie ce soir, comme la vie lui apparaissait nette et simple avec ses deux routes au tracé précis : le bien et le mal ! Et implacablement, elle en revenait à faire le procès de ses parens, s'irritant même contre eux, prête à leur crier la vérité, sanction de leur négligence, de leur incapacité.

Pourtant, en arrivant quai Malaquais, elle s'émut. Minuit avait sonné depuis longtemps à Saint-Sulpice. Toute sa bonté se réveillait à la pensée des tortures qu'ils devaient endurer là-haut. Non, elle ne les accablerait pas trop vite. D'abord, elle serait rassurante, elle dirait : « Ne vous inquiétez pas... »

Quand elle ouvrit la porte de l'appartement, ce fut d'abord un grand silence. « Est-ce possible qu'ils dorment tous? » se demanda-t-elle stupéfaite. Et elle alla frapper à la porte de ses parens. Mais la chambre était vide. Elle revint à l'atelier où la lueur jaune de sa bougie dansa dans les ténèbres. Alors elle entendit des voix, des bruissemens, dans la chambre de François, au bout du corridor ; et juste comme elle en approchait, Brigitte en sortit. Par la porte ouverte, dans une vive lumière, elle put apercevoir deux médecins en blouse blanche penchés sur le lit de son frère, et ses parens debout, rigides et crispés, au fond de la chambre. Brigitte en sanglots n'avait pas dit un mot. Hélène s'avança.

Jenny Fontœuvre la vit, le père aussi. Tous deux vinrent à elle, convulsés, sans une larme. Jenny prononça :

— Il s'est suicidé...

Hélène demanda :

— Tout est-il fini ?

— Quand la balle sera extraite de sa gorge, peut-être pourra-t-on le sauver, dit Pierre Fontœuvre.

Hélène était parvenue au bout de son effort ; elle s'appuya

contre un meuble, gagna un siège proche. Personne ne prit garde à sa petite défaillance. On était retourné au chevet de François. L'un des médecins étanchait un filet de sang qui s'échappait par la narine. Au bout de cinq minutes, Hélène rejoignit sa mère.

— Et Marcelle est morte sans doute ? dit celle-ci, les dents serrées.

— Non, rassure-toi, je t'expliquerai.

Sur la commode était la lettre d'adieu que François avait écrite à ses parens. Hélène la lut :

« Pardonnez-moi de quitter cette vie imbécile qui n'a ni sens, ni but, ni lumières. Je me suis trop ennuyé... »

Hélène pensait à cette enfance sans direction contre laquelle, si souvent, elle avait entendu la grand'mère murmurer. Pour s'être exonéré de toutes les données héréditaires sur la vie, que lui avait-on appris au malheureux enfant qui se mourait là, ce soir?

A ce moment, les médecins, voulant être seuls, renvoyèrent tout le monde. Pierre et Jenny Fontœuvre, hébétés, se retrouvèrent dans le corridor avec Hélène dont l'indignation se réveillait et bouillonnait secrètement :

— Et Marcelle, l'as-tu revue ? que sais-tu d'elle ?

— Marcelle ? répondit Hélène d'une voix qui s'étranglait ; Marcelle ? eh bien ! elle est avec son amant !

COLETTE YVER.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

XII[2]

LE RENVOI DE SARTINE ET DE MONTBAREY

I

Le dépit ressenti, à la cour impériale, pour le piteux échec de l'affaire bavaroise eut, sur les événemens qui font l'objet de cette étude, une influence, indirecte il est vrai, mais certaine pourtant et sérieuse, et qu'à ce titre, il est nécessaire d'indiquer. L'effort de Joseph II, de l'Impératrice, de Mercy et de leurs agens à Paris consiste désormais à pousser Marie-Antoinette vers l'activité politique, à obtenir qu'elle intervienne d'une manière plus suivie dans les choses de l'État. Les mêmes qui, jusqu'alors, la détournaient, assez durement parfois, de s'ingérer dans le gouvernement, de « se mêler sans droit, comme disait son frère, des affaires de la monarchie (3), » sont les plus ardens, aujourd'hui, à gourmander son indolence, à exiger qu'elle prenne de l'empire sur le Roi. Louis XVI, lui répète-t-on, ne peut se passer d'un Mentor; il faut que ce Mentor se trouve dans la dépendance de la Reine et qu'il devienne « sa créature (4). » C'est Mercy-Argenteau qui lui donne ce conseil, dont le contraste est grand avec le langage d'autrefois.

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre.
(3) Juillet 1775. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.
(4) Lettre du 15 juillet 1780. — *Ibidem.*

L'homme qui, depuis le commencement du règne, tient ce rôle de tuteur du Roi, Maurepas, est chargé d'ans, sa santé s'affaiblit : « la goutte le ronge » et peut l'emporter brusquement. Il convient donc que, dès maintenant, la Reine s'occupe, comme le dit Mercy-Argenteau, de « son remplacement éventuel, » et c'est l'objet de nombreuses conférences entre la jeune princesse et lui. Mais, en attendant ce moment, il serait bon que Marie-Antoinette cherchât à agir sur Maurepas et à faire de lui un allié. Ce serait chose aisée, pour peu qu'elle s'en donnât la peine. Il suffirait, sans doute, de « flatter son amour-propre par des démonstrations de confiance. » La Reine, jusqu'à ce jour, s'y est fort mal prise avec lui ; elle n'a jamais « su le réduire, ni par la force, ni par de bons traitemens. » Qu'elle s'applique donc à changer de méthode. « Naturellement vain, faible et timoré, Maurepas, assure l'ambassadeur, serait aux ordres de la Reine, » à condition qu'il crût trouver près d'elle « un appui solide et durable. » Il faut que Marie-Antoinette s'adonne sans tarder à cette tâche et qu'elle consente à jouer cette petite comédie. C'est le refrain qui, constamment chanté aux oreilles de la jeune souveraine, ne saurait manquer, à la longue, de faire impression sur son âme.

Il est un fait certain, c'est que, loin de faiblir, l'attachement du Roi pour Maurepas augmentait avec les années. Tous les témoignages le proclament, à commencer par l'abbé de Véri, que son intimité dans la maison de Maurepas mettait à même d'être bien renseigné. « Il est le seul, écrit-il à cette date (1), que le Roi traite avec considération. Je ne dis pas par là qu'il maltraite les autres ministres, mais ils ont souvent de la peine à obtenir de lui des momens de travail, et ce n'est que M. de Maurepas qui les leur procure. L'indifférence du Roi pour leurs personnes et pour les affaires surmonte chez lui les effets d'un bon naturel et d'une volonté portée au bien. On ne lui voit aucun goût de préférence pour qui que ce soit, M. de Maurepas excepté... Il disait l'autre jour, en parlant de lui : *Outre sa mémoire et sa gaîté, qui surprennent à son âge, il a la tête très bonne.* » L'abbé de Véri, sur ce point, s'accorde avec Louis XVI : « Le Roi ne se trompe pas, dit-il, M. de Maurepas voit parfaitement bien, et, s'il avait un caractère conforme aux vues de son esprit,

(1) *Journal* de Véri, 1779.

il serait un homme supérieur. » Mercy, en traçant à la Reine sa ligne de conduite, n'avait donc pas tort d'attacher une sérieuse importance à la conquête de cet octogénaire.

Ces exhortations répétées ne laissaient pas Marie-Antoinette insensible. On la voit, en effet, faire, vers ce temps, quelques efforts sincères pour se rapprocher de Maurepas. Une démarche de ce dernier pour obtenir que son neveu, le duc d'Aiguillon, tout récemment rappelé d'exil, eût également la permission de se remontrer à la Cour, servit de prétexte à la Reine pour mander le vieillard et lui parler d'un ton auquel elle ne l'avait guère habitué. Sans doute, à sa requête oppose-t-elle un refus, mais ce refus est tellement adouci, il est comme enveloppé de paroles si gracieuses, qu'il semble ouvrir la porte à un raccommodement. « Je sais, concluait-elle (1), combien Mme de Maurepas désirerait que M. d'Aiguillon eût cette liberté (de reparaître à Versailles). Je voudrais, de tout mon cœur, lui faire ce plaisir, à elle et à vous, et je regrette fort que cela ne se puisse pas. Il a été un temps où je ne vous en aurais pas dit autant. J'ai eu des préjugés contre vous. J'en suis bien revenue, et je suis véritablement affligée de ne pas vous contenter, vous et Mme de Maurepas. »

Mais ces avances, accueillies avec joie, sont malheureusement sans lendemain. L'esprit de suite n'est pas le fort de Marie-Antoinette. Le plus futile grief, la plus légère insinuation de la « société » de la Reine suffisent à ranimer l'ancienne antipathie. Quelques semaines après l'audience ci-dessus relatée, sur le simple soupçon que Maurepas pousse le Roi à faire des « cachotteries (2), » à prendre certaines décisions sans consulter sa femme, on voit cette dernière s'emporter, déblatérer contre Maurepas, refuser aigrement de lui adresser la parole. Toutes les homélies de Mercy sont impuissantes à calmer sa fierté blessée ; entre elle et le ministre, les rapports redeviennent plus tendus que jamais.

C'est donc par un autre moyen qu'il faudra que la Reine gagne de l'influence sur les affaires publiques. Le plus sûr et le plus direct est qu'elle conquière l'esprit du Roi, qu'elle s'occupe davantage de plaire à un époux trop longtemps négligé. Les cir-

(1) *Journal* de Véri, 1779.

(2) Lettre de Mercy à l'Impératrice, du 17 mai 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

constances étaient particulièrement favorables, la grossesse de la Reine étant bien faite pour émouvoir le sensible Louis XVI et ajouter encore à sa complaisance conjugale. Les observateurs de la Cour avaient cru, il est vrai, dans les premières semaines, remarquer des tendances contraires. Le Roi paraissait, disaient-ils, plus libre et plus enjoué d'humeur, plus « assuré » surtout, dans ses rapports avec sa femme, il lui parlait d'un ton plus « dégagé, » et l'on en inférait déjà qu'il montrerait sans doute une volonté plus ferme. Véri se fait l'écho de ces suppositions : « La nature, professe-t-il, a mis une certaine dose de honte et de timidité chez les maris qui n'en remplissent pas les devoirs. Le Roi a passé plusieurs années dans cette incertitude. La grossesse est venue lui confirmer l'assurance du contraire, et c'est sans doute ce qui le rend moins craintif avec la Reine (1). » L'explication est juste : mais cette confiance en soi n'était pas pour détruire l'effet des sentimens nouveaux qui s'éveillaient dans le cœur de Louis XVI, une affection croissante pour la femme qu'aujourd'hui seulement il regardait vraiment comme sienne, une reconnaissance attendrie pour « le gage si précieux qu'elle portait en son sein. »

La Reine, habilement dirigée, touchée sans doute aussi de la tendresse du Roi, sut profiter de ces dispositions. On remarque dès lors une différence sensible dans son langage et ses manières. Elle abdique ses anciennes froideurs, ses négligences, ses affectations de dédain ; elle prend souvent la peine de consulter Louis XVI sur ses « affaires particulières, » sur ses amis, sur ses plaisirs, l'emploi de ses journées ; elle le mêle davantage à son existence quotidienne ; et elle achève de le gagner par des prévenances, des « gentillesses, » dont il avait, jusqu'à ce jour, ignoré la douceur. Cette méthode réussit au gré de ses désirs. C'est à partir de ce moment qu'elle devient réellement puissante et qu'elle domine les volontés du Roi. Ce que Louis XVI lui concédait jadis par faiblesse, presque par contrainte, il l'accorde à présent par affection, avec un empressement joyeux. Toute la Cour constate ce changement. Maurepas confie à l'abbé de Véri que, dès qu'un ministre, au Conseil, a signé quelque « grâce » pour l'un des amis de la Reine, on voit Louis XVI, « la feuille en main, s'échapper de son cabinet, »

(1) *Journal* de Véri, 1778.

courir chez son épouse, pour être le premier à lui en porter la nouvelle (1). Ce n'est plus un mari qui plie par crainte des bouderies et des scènes, c'est un homme amoureux qui veut plaire à sa femme. Nous aurons bientôt l'occasion de remarquer le résultat de ce nouvel état d'esprit.

Les « espérances » données par Marie-Antoinette ne sont pas non plus sans effet sur l'opinion publique. Il est facile de reconnaître une certaine différence d'accent dans les documens qui reflètent l'impression populaire. « Notre charmante Reine se porte à merveille et reçoit chaque jour les hommages les plus flatteurs de toute la nation... Les juifs et les protestans ont établi dans leurs églises des prières solennelles pour son heureuse délivrance (2). » Ainsi s'exprime une des gazettes les plus habituellement malveillantes pour la jeune souveraine. « La grossesse de la Reine, écrit un autre nouvelliste, lui a ramené bien des gens, et a fait oublier différens torts qu'ils imputaient à cette princesse. » C'est avec anxiété que, dans le peuple et dans la bourgeoisie, on attendait l'issue des couches. Tant de personnes, pour être plus tôt informées, s'étaient établies à Versailles, dans les dernières semaines avant la délivrance, que, devant l'affluence, le prix des logemens et des vivres avait presque triplé. La naissance d'un dauphin faisait l'objet de tous les vœux. Ce fut une fille qui vint, et la déception fut immense.

Pourtant, à la nouvelle de l'accouchement laborieux de la Reine, des dangers qu'elle avait courus, l'émotion ressentie amena comme un nouveau regain de popularité. Le péril, en effet, avait été réel. Le rejeton royal n'avait paru qu'après douze heures de vives souffrances. Une foule considérable, selon l'usage barbare du temps, se pressait dans la chambre et entourait le lit, au point de gêner les mouvemens de l'accoucheur Vermond. Aux premiers vagissemens, il y eut des acclamations et de « bruyans battemens de mains, » auxquels succéda brusquement le plus morne silence, quand on connut le sexe de l'enfant. La Reine, tout épuisée qu'elle fût, comprit, leva les bras, s'écria : « C'est une fille! » puis retomba sans connaissance (3). Une abondante saignée du pied parvint à conjurer

(1) *Journal* de Véri, 1779.

(2) *Correspondance* publiée par Lescure, 10 octobre 1778.

(3) *Journal* de Hardy, 21 décembre 1778. — Madame Royale naquit le 19 décembre, à onze heures et demie du matin.

les suites de cette « révolution funeste, » mais l'alarme avait été chaude. Dans le public, on colportait des détails émouvans sur les angoisses du Roi, puis sur ses touchantes effusions une fois la crise passée. « Le jeune monarque, selon l'expression de Hardy, n'avait pas craint de témoigner à son auguste épouse toute la tendresse d'un bon bourgeois de la capitale, qui serait le meilleur des maris. » Et tout cela était d'un excellent effet. « Les couches de la Reine, écrivait Mercy-Argenteau, ont fait ici généralement dans tous les ordres une grande sensation. Lorsqu'on l'a crue en danger, le peuple a marqué pour elle un vrai attachement. Les petites critiques ont cessé... Ce serait un moment précieux à saisir, et dans lequel Sa Majesté la Reine pourrait donner à sa considération l'essor le plus étendu et le plus solide. Il ne faudrait pour cela que quelques légères réformes dans l'article du jeu, dans les prédilections pour les favoris et les favorites, un peu plus d'actes de bienfaisance, et témoigner quelque intérêt aux objets sérieux et utiles (1). »

Quelques-uns de ces vœux se réalisèrent en partie. On ne peut contester que la maternité n'ait agi favorablement sur l'âme de Marie-Antoinette, n'ait amené dans sa vie quelques progrès heureux. Non contente du changement que j'ai noté plus haut dans ses manières avec le Roi, elle évite avec plus de soin ce qui peut faire scandale; sa conduite est plus réfléchie, ses allures moins évaporées. Sans doute, de loin en loin, tombe-t-elle encore dans quelques imprudences, comme par exemple au mois d'avril suivant, lorsque, souffrante de la rougeole, elle prendra pour gardes-malades, avec la permission du Roi, quatre de ses amis, — Coigny, Esterhazy, Guines et Besenval, — les établira dans sa chambre de sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir, tandis que les dames du Palais et les « charges de la Maison » seront impitoyablement exclues. « La compagnie de ces quatre messieurs dont ma fille a fait choix, pendant sa maladie, m'a bien affligée! » gémira l'Impératrice (2). Néanmoins ces « frasques » sont rares, et c'est avec bonne foi que la princesse, dans une lettre à sa mère, se rend ce témoignage : « Ma chère maman peut être rassurée sur ma conduite. Si j'ai eu anciennement des torts, c'était enfance ou légèreté, mais, à

(1) Lettre à l'Impératrice du 25 janvier 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) Lettres de Mercy à l'Impératrice et de l'Impératrice à Mercy, des 15 et 30 avril 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

cette heure, ma tête est bien plus posée, et elle peut compter que je sens bien mes devoirs sur cela. D'ailleurs, je le dois au Roi, pour sa tendresse et, j'ose dire, sa confiance en moi, dont je n'ai qu'à me louer de plus en plus (1). »

Ce qui n'a pas changé, ce qui ne changera guère jusqu'aux dernières années du règne, c'est l'influence exagérée de la société de la Reine, qui, du reste, à présent est presque devenue la société du Roi, c'est cette condescendance extrême envers les favoris, qui, à la Cour comme dans le peuple, excite tant de murmures et provoque tant de haines; et c'est aussi la désolante passion du jeu, qui ne semble parfois faiblir que pour reprendre ensuite avec plus de fureur. Durant l'automme de 1779, le séjour de Marly fut, à cet égard, désastreux. Non seulement Marie-Antoinette et son beau-frère, le Comte d'Artois, y réinstallent ouvertement, dans le salon du Roi, le jeu du *pharaon*, qui en avait été proscrit, mais ils parviennent à y entraîner avec eux le vertueux, l'économe Louis XVI; et celui-ci paraît y prendre goût au point d'épouvanter Maurepas. « Vous pensez bien, confie le vieux ministre à l'oreille de Véri, que, si ce goût-là devient considérable, je n'ai plus rien à faire ici et que je dois m'en aller (2). » Le bonheur fut que Louis XVI n'eut aucune chance au jeu; il perdit en quelques soirées plus de 1800 louis; cet insuccès le refroidit si bien qu'il se jura d'abandonner les cartes; il tint scrupuleusement parole (3). La Reine, bien qu'aussi maltraitée, n'eut pas le même scrupule; les mêmes folies continuèrent à creuser dans la cassette royale le même gouffre, toujours plus large et plus difficile à combler.

Ce perpétuel besoin d'argent, les embarras qui en étaient la suite, joints aux conseils de la Cour impériale, furent ce qui contribua le plus à rapprocher la Reine du directeur général des finances, à établir entre eux l'espèce d'« alliance » que relatent les mémoires du temps. Non qu'il faille en croire la légende, accréditée parmi le populaire et recueillie dans les notes de Hardy, d'après laquelle Necker aurait, de ses propres deniers, soldé tout ou partie des dettes de Marie-Antoinette et versé dans sa caisse jusqu'à 1 500 000 livres (4). Rien n'autorise une telle

(1) Lettre du 16 août 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) *Journal* de l'abbé de Véri, 1779.

(3) Lettres de Mercy à l'Impératrice du 17 novembre 1779. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(4) *Journal* de Hardy, 1779.

supposition ; tout, au contraire, semble la démentir. Ce qui, en revanche, est établi, c'est que le directeur, loin d'opposer aux demandes de la Reine l'inflexible rigueur, les résistances indignées d'un Turgot, la traite avec douceur, discute avec modération, cherche des expédiens, encourage même parfois les élans généreux du Roi pour augmenter les sommes attribuées à sa femme, et que, par cette conduite, sans concession dangereuse et sans compromettre gravement l'intérêt du Trésor, il s'acquiert la reconnaissance de Marie-Antoinette, s'assure de son appui pour la campagne qu'il prépare, pour cet espèce de petit « coup d'État, » dont il est temps, à présent, de parler.

II

Parmi les collègues de Necker, celui qui, presque dès la première heure, lui avait témoigné le plus d'hostilité était sans contredit Sartine, le ministre de la Marine, dont la situation paraissait alors fort solide. Sorti d'une maison de commerce pour entrer dans la robe, puis, à trente ans, lieutenant général de police, fonction qu'il avait exercée, quinze pleines années durant, avec une heureuse énergie, Gabriel de Sartine, lorsque, en 1774, il avait accepté de remplacer Turgot au ministère de la Marine, avait, dans le premier moment, suscité quelques doutes sur sa capacité à se tirer d'un aussi difficile emploi. On le savait bon administrateur, actif, souple d'esprit, mais sceptique et léger, fort accessible à la faveur et médiocrement scrupuleux. De plus, dans une partie qui réclamait des connaissances spéciales, parvenu au pouvoir à la veille d'une guerre maritime qu'il faudrait préparer en hâte, comment ferait-il face à cette tâche écrasante? C'était ce que, dans le public, chacun se demandait avec une certaine inquiétude. On colportait dans les salons le bon mot de Sophie Arnould, qui, pendant la répétition d'un opéra nouveau, voyant le ministre sortir au moment où la scène figurait un combat naval, s'était écriée plaisamment : « C'est grand dommage que M. de Sartine s'en aille, il aurait fait, du moins, un petit cours de marine (1) ! »

Sartine, il fallut en convenir, ne justifia pas ces sarcasmes. Son administration fut des plus honorables. Il se montra grand

(1) *Correspondance secrète* publiée par Lescure, 17 février 1777.

travailleur, écouta les avis des meilleurs officiers, donna une puissante impulsion aux constructions navales, au recrutement des équipages et à l'armement des vaisseaux. On lui dut également certaines innovations qui marquaient un réel progrès, le blindage des navires et des batteries flottantes, le perfectionnement des canons. Il contribua ainsi, pour une part importante, à nos premiers succès dans la guerre contre l'Angleterre. Mais ces bons résultats et ces utiles services ne pouvaient contrebalancer le mal causé par sa facilité d'humeur et ses périlleuses complaisances. La marine souffrait, de longue date, de l'antagonisme incessant, des tiraillemens journellement renouvelés, entre l'élément militaire et l'élément civil, les officiers et les comptables, entre « la plume et l'épée, » selon l'appellation courante. Sartine, malgré ses origines bourgeoises, ou plutôt à cause d'elles et dans l'espoir de les faire oublier, se montra pour « l'épée » d'une partialité excessive. Dans les ports, dans les arsenaux, comme sur les bâtimens du Roi, la direction des services financiers et administratifs fut enlevée aux gens du métier, au profit des états-majors, des chefs d'escadre et des commandans de navires. Les intendans, les commissaires et tout le personnel civil se virent réduits au rôle de scribes, n'eurent plus, pour ainsi dire, qu'une besogne d'enregistrement.

Il résulta de ce système un gaspillage inouï, un intolérable désordre. Des plaintes s'élevèrent de tous côtés, parfois même dans les rangs de ceux qui, par esprit de corps, eussent pu être portés à embrasser le « parti militaire. » Le comte d'Estaing, tout le premier, ne craignit pas de dénoncer hautement, à bord de ses vaisseaux, l'absence complète de comptabilité, la dilapidation qui en était la suite. « Il est absurde de vouloir faire un commis d'un officier de marine. *Tout comptable doit être pendable,* » déclarait-il énergiquement. Et Marmontel, transmettant à Mme Necker ces doléances du grand marin, renchérissait sur ces accusations : « Tous les chefs d'escadre, disait-il, se plaignent aussi de l'incapacité de M. de Sartine. Il y va de l'intérêt de l'État que M. de Maurepas et le Roi soient instruits de ce qui se passe. Il y va de l'intérêt de M. Necker, qui n'est pas fait pour se tuer le corps et l'âme à amasser de l'argent, pour le voir gaspiller par un sot et dilapider par des brigands (1) ! »

(1) Lettre à Mme Necker du 14 janvier 1780. — Archives de Coppet.

Tout en faisant, dans ces propos, la part de l'exagération, on ne peut révoquer en doute l'insouciance de Sartine, son incurie en matière financière. Les dépenses ordinaires de son département progressaient, en effet, dans une mesure que la guerre d'Amérique ne pouvait pas entièrement justifier. Le budget de la Marine, qui, à l'avènement de Sartine, était de trente-quatre millions, montait, quatre ans plus tard, à cent soixante-neuf millions, en n'y comprenant pas les dépenses spéciales de la guerre. Par une conséquence naturelle, de tous les ministres du Roi, le ministre de la Marine était celui qui répugnait le plus à soumettre ses comptes et ses opérations à l'examen et au contrôle du directeur général des finances. A chaque instant, ses trésoriers émettaient des billets, contractaient des emprunts, sans entente préalable avec le service des finances, qui n'en était informé qu'après coup. Ces irrégularités fâcheuses amenaient, dans les séances de comités, entre Necker et Sartine, des explications orageuses, parfois même des scènes violentes, que mentionnent les gazettes et les lettres du temps, et qui aboutissaient souvent, de la part de l'un ou de l'autre, à l'offre de sa démission. Louis XVI et le comte de Maurepas étaient constamment occupés à calmer ces querelles et à ramener la paix entre les deux collègues (1). Grâce à leurs soins, chaque fois, jusqu'à ce jour, intervenait une réconciliation, tout au moins apparente; on s'attendait pourtant, dans un temps plus ou moins prochain, à quelque irréparable éclat.

On crut cette heure venue dans la séance du 4 juillet 1780. Sur une riposte assez impertinente du ministre de la Marine, Necker, cédant à la colère, lui déclarait tout net que, « s'il avait besoin de sa place, il pouvait la garder, mais que, comme il n'avait, quant à lui, nul besoin de la sienne, il était prêt à la remettre entre les mains du Roi. » Maurepas, présent, s'interposait, apaisait de son mieux les interlocuteurs, parvenait, non sans peine, à les raccommoder. Malgré ce replâtrage, à la séance suivante, où Sartine était convoqué, Necker « s'abstenait de paraître, » si bien que plus d'un nouvelliste annonçait déjà sa retraite (2).

Ces conflits d'ordre financier se compliquaient d'une profonde

(1) *Correspondance* publiée par Lescure, 13 novembre 1778, 5 juillet 1779. — *Journal* de Hardy, 1779. — *Mémoires* de Soulavie. — *L'Espion anglais*, etc.

(2) *Journal* de Hardy, juillet 1780.

divergence de vues sur la politique extérieure, Sartine étant le plus chaud partisan de la continuation de la guerre avec l'Angleterre jusqu'à complète victoire, tandis que le directeur général, appuyé sous main par Louis XVI, souhaitait qu'on écoutât toute parole de conciliation et qu'on ramenât la paix par tous les moyens honorables (1). Ces tendances opposées se faisaient jour dans toutes les occasions ; elles entretenaient, dans les conseils ministériels, une sourde aigreur, un perpétuel malaise.

De cet ensemble il résultait, entre Necker et Sartine, un état de guerre permanent, tantôt latent et tantôt déclaré, une lutte à mort où chacun avait ses alliés, non moins passionnés que les chefs. Sartine avait pour lui Vergennes et le « parti dévot, » l'archevêque de Paris en tête. Ce dernier, en effet, bien qu'en bons termes avec Necker, subissait sur ce point l'influence de la tante du Roi, Madame Louise de France. La carmélite, du fond de son monastère de Saint-Denis, plaidait la cause du ministre de la Marine, excitait l'archevêque à prôner ses mérites, comme elle le protégeait elle-même auprès de son royal neveu. Sartine avait, en revanche, un dangereux adversaire, en la personne du comte d'Estaing, vice-amiral de France, auquel son haut commandement dans la flotte et ses récens succès donnaient alors une autorité reconnue, et qui avait entraîné, disait-on, dans l'opposition qu'il faisait au ministre de la Marine, deux princes du sang royal, le Comte d'Artois et le Duc de Chartres (2). On colportait à ce sujet certaine parole de Louis XVI à d'Estaing, qui s'était plaint à lui des injustes attaques dont il était l'objet et des « tours » que lui jouait le ministre de la Marine : « Comte d'Estaing, aurait dit le Roi, vous avez beaucoup d'ennemis ; mais vous avez deux amis, qui ne vous manqueront jamais au besoin, M. de Maurepas et moi (3). »

Le propos, s'il est authentique, était, en tout cas, hasardé ; car Maurepas, suivant sa coutume, hésitait, louvoyait entre les camps adverses. Déjà détaché de Necker, il eût craint de le

(1) *Lettres* de Kageneck, 10 juillet 1779. — *Correspondance* de Métra, 21 juillet 1779.

(2) D'après le *Journal* de Hardy, entre le comte d'Estaing et Sartine, la tension était arrivée à tel point, que le premier avait refusé un beau jour d'adresser ses dépêches au ministre de la Marine et qu'il avait obtenu de Louis XVI la permission de correspondre directement avec lui. — Septembre 1779.

(3) *Journal* de Hardy, 14 janvier 1780.

fortifier en embrassant ouvertement sa cause. De plus, Sartine ayant habilement lié partie avec le prince de Montbarey, ministre de la Guerre, proche parent, comme on sait, et ami très intime de Mme de Maurepas, la déférence conjugale du Mentor l'empêchait de se prononcer contre un homme aussi bien soutenu. Mais il comprenait, d'autre part, dans la situation présente, l'immense danger de la démission de Necker, la quasi impossibilité, si le directeur général retirait ses services, de trouver l'argent nécessaire pour poursuivre la guerre. Dans cette difficile conjoncture, il gardait donc une sorte de neutralité, se retranchant derrière son esprit de concorde et parant ses perplexités du beau nom de modération.

La Reine était dans le même embarras, mais pour des raisons différentes. Elle avait eu jadis de la bienveillance pour Sartine, dont l'âme légère et l'humeur complaisante paraissaient faites pour lui convenir. Depuis quelques mois cependant, sous certaines influences dont il faudra bientôt parler, il s'était opéré en elle un grand changement à l'égard de ce personnage. Elle le traitait avec froideur, ne lui adressait plus que rarement la parole, et, dans son cercle familier, si elle venait à prononcer son nom, elle y ajoutait volontiers des appellations peu flatteuses, le nommant « l'avocat Patelin » ou « le doucereux menteur. » Mais, dans cette malveillance nouvelle, elle était retenue, gênée jusqu'à un certain point par l'appui que Sartine rencontrait à la cour de Vienne. L'impératrice Marie-Thérèse, comme Joseph II, comme Mercy, leur porte-parole, témoignaient, en effet, au ministre de la Marine une active sympathie, bien moins par goût pour ses mérites que par crainte de lui voir donner un successeur moins souple et moins accommodant. Pressée par tous les siens de « demeurer passive » dans le « duel » qui se préparait, la Reine semblait se résigner à ne point combattre Sartine, sans rien faire néanmoins pour empêcher sa chute.

III

Au mois de mai 1780, un incident, assez peu grave en soi, parut, à tous les gens au courant de la politique, l'annonce et le prélude de plus importans événemens. Le « cinquième secrétaire d'État, » le directeur de l'agriculture, des haras, des

manufactures, le sieur Bertin enfin, se vit un beau jour congédié, sans motif déclaré, sans avertissement préalable. Son emploi était supprimé, ses attributions réparties entre ses collègues de la veille (1). Sans doute ce médiocre et vieux petit homme, dernier débris des serviteurs du règne précédent, jusqu'à cette heure préservé du renvoi par son insignifiance, ne jouait dans le gouvernement qu'un rôle bien effacé. On le soupçonnait cependant d'être, en secret, hostile au directeur général des finances, de favoriser sournoisement ce qui se tramait contre lui. Necker, en obtenant qu'il fût mis hors du ministère, s'assurait le double avantage d'exonérer le trésor de l'État d'une charge superflue et de se délivrer lui-même d'un adversaire établi dans la place. Malgré les dédommagemens accordés aux anciens services de Bertin, — une grosse pension, un logement à Versailles, — sa démission forcée fut partout regardée comme une sérieuse victoire pour le directeur général, une première manche gagnée dans la partie en cours.

Il semble bien que ce succès ait, en effet, encouragé Necker à frapper le grand coup. Il crut pourtant qu'il lui fallait d'abord chercher, dans l'entourage du trône, un concours solide et précis, qui appuierait son mouvement offensif. Mme de Polignac, l'amie de Marie-Antoinette, lui parut la plus propre à remplir ce rôle de confiance. J'ai dit les grâces exorbitantes accordées par la Reine à la comtesse, à sa famille et à certains de ses amis, notamment au comte de Vaudreuil et au comte d'Adhémar. Necker, jusqu'à ce jour, s'était constamment opposé, au nom de l'intérêt public, à ce que ces largesses, — pensions, paiemens de dettes, dotations sous diverses formes, — présentaient vraiment d'excessif, et, bien que toujours modérée, respectueuse dans les termes, sa résistance n'en était pas moins énergique. « Ses représentations à la Reine, le langage qu'il m'avait tenu, affirme Mercy-Argenteau (2), devaient me convaincre qu'il était en opposition directe avec les favoris. » On imagine donc la surprise, ou, pour mieux dire, le scandale de l'ambassadeur, lorsqu'il découvre soudainement que cette opposition s'est transformée en une sorte d'entente, discrète, mais évidente, qu'entre le directeur et la « société » de la Reine,

(1) *Gazette de France* du 30 mai 1780. — *Journal* de Hardy, mai 1780.

(2) Lettre à l'Impératrice du 18 novembre 1780. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

s'est établie, selon son expression, « une coopération effective, » qu'il s'est noué « un traité d'alliance, » dont il nous est aisé de discerner les principaux articles.

Necker, déclarons-le, n'abandonne pas « ses vues économiques, » ne renonce pas à la défense des deniers du Trésor. Les récompenses qu'il autorise, qu'il sollicite même, assure-t-on, au profit de la favorite, et qui bientôt seront chose accomplie, ne sont qu'honorifiques, mais ce sont les plus éclatantes et les plus enviées à la Cour : c'est, pour le comte de Polignac, un titre héréditaire de duc, un « tabouret » pour son épouse. Faut-il, à ces hautes distinctions, ajouter la promesse d'une terre « pour asseoir » le duché ? Mercy-Argenteau le soupçonne, mais il ne cite aucune preuve à l'appui. Mme de Polignac s'engagera, en retour, à décider la Reine au renvoi de Sartine, à lui faire agréer le successeur désigné par Necker. La « société » entière unira ses efforts à ceux de la nouvelle duchesse. On agira promptement, avec ensemble ; on gardera surtout un inviolable secret, ce qui, assure Mercy, fut observé de point en point.

L'accord s'étendait, comme on voit, au choix du remplaçant de M. de Sartine. Certains indices donnent à penser que Necker songea un instant à réunir dans les mêmes mains les portefeuilles des Finances et de la Marine, à se charger, à lui tout seul, de ces deux grands services. Une partie du public lui prêta ce dessein (1). Quoi qu'il en soit, s'il eut cette intention, il y renonça vite. Il fut convenu qu'on soumettrait au Roi le nom du marquis de Castries, lieutenant général des armées, gouverneur militaire de la Flandre et du Hainaut. L'idée était heureuse. Castries, bon officier, dans la force de l'âge (2), avait pour qualités maîtresses une sévère probité, une fermeté de caractère qu'il poussait jusqu'à la rigueur et une rare puissance de travail. Tout cela pouvait suppléer au manque de connaissances spéciales en matière maritime. Lié de longue date avec Necker et son ardent admirateur, il était également un fidèle ami de Choiseul, ce qui devrait lui concilier les sympathies de Marie-Antoinette. On disait même que cette dernière avait jadis pensé à lui pour le ministère de la Guerre. Cette bienveillance, en revanche, n'était guère partagée par M. de Maurepas. En causant un jour avec lui, Necker, pour tâter le terrain, ayant mis en

(1) *Journal* de Véri.
(2) Né en 1727, il avait alors cinquante-trois ans.

avant le nom du marquis de Castries, le Mentor s'était récrié, traitant Castries d'« esprit médiocre » et de « petit génie, » bon tout au plus pour être « le ministre des dames (1). » Necker n'avait pas insisté, se réservant, au moment opportun, de découvrir son jeu et de faire donner ses batteries. Jusqu'à l'heure décisive, le nom du ministre choisi demeurerait le secret de la coalition.

Les choses ainsi réglées, Necker, dans les derniers jours de septembre, se décidait à entrer en campagne. Il se risquait à entretenir le Roi, dans un ferme langage, des nombreux embarras causés par le désordre et la légèreté de Sartine; il laissait entrevoir que, si les choses continuaient de la sorte, il faudrait prochainement opter entre son collègue et lui. Louis XVI, selon son habitude, rapportait aussitôt cette conversation à Maurepas, dans une lettre confidentielle, « parfaitement raisonnée, » assurait le Mentor, où toutes les raisons pour et contre étaient clairement et impartialement exposées. Le Roi concluait ainsi : « Renverrons-nous Necker? Renverrons-nous Sartine? Je ne suis pas mécontent de ce dernier : mais je crois que Necker nous est plus nécessaire (2). » Maurepas, dit l'abbé de Véri, crut devoir parler de cette lettre au directeur général des finances, « qui eut alors l'audace de lui en demander lecture, » ce que Maurepas considéra « comme une humiliation, » mais ce qu'il n'osa refuser, « si grand et si pressant était le besoin d'argent (3). » Le Conseil des dépêches et le Conseil d'État furent également consultés par Louis XVI, dans le plus grand mystère, sur la solution du conflit. Vergennes reçut mission de résumer l'affaire; il se prononça pour Sartine : « Mieux valait, disait-il, laisser partir M. Necker que lui laisser prendre le ton d'un maître et mettre le marché à la main, à chaque volonté qu'il aurait (4). »

Au cours des jours suivans, la bataille commencée se poursuivait avec des chances diverses. Sartine, sentant venir l'orage, sollicitait de Louis XVI une audience, dans l'espoir d'arriver à une explication directe. Mais le Roi, comme toujours en pareille occurrence, se dérobait au tête-à-tête. Alors Sartine se rabattait

(1) *Journal* de Véri, septembre 1780.
(2) *Ibidem*, octobre 1780.
(3) *Ibidem*.
(4) *Ibidem*, et *Lettres* de Kageneck, 20 octobre 1780.

sur le comte de Maurepas, lequel, « ne pouvant si facilement éluder ses questions, se contentait de réponses vagues, non sans souffrir du personnage simulé qu'il devait jouer, sur un point qui n'était pas encore résolu (1). » La Reine, de son côté, se voyait « assaillie » par la duchesse de Polignac et le comte de Vaudreuil, s'efforçant tous deux d'obtenir qu'elle engageât franchement le Roi « au renvoi du sieur de Sartine et à la nomination du marquis de Castries. » Le plan était de la faire d'abord consentir à donner à Castries une audience, où elle lui promettrait ouvertement sa protection, « de manière, disait-on, qu'il connût qu'il lui serait entièrement redevable de son élévation (2). » Une fois qu'elle se serait ainsi compromise dans la cause, il faudrait bien qu'elle poussât les choses jusqu'au bout. Mais Mercy-Argenteau, averti par une confidence de Marie-Antoinette, la détourna vivement de brûler ses vaisseaux. Il lui montra, comme une perspective vraisemblable, le mécontentement de Maurepas, son opposition déclarée, l'effraya de l'idée d'entrer directement en lutte avec le conseiller du Roi, lui arracha finalement la promesse de demeurer « passive, » simple spectatrice du combat. Il ne put empêcher pourtant que la Reine ne reçût, à quelques jours de là, le directeur général des finances et qu'elle ne le traitât avec une bienveillance marquée, tout en se gardant soigneusement de prononcer des mots irréparables.

Malgré cette réserve prudente, ce fut cet assez banal entretien qui, rapporté par Necker lui-même à Maurepas, lui donna à penser que Marie-Antoinette prenait décidément parti pour le directeur général, et le détermina, par suite, à garder la neutralité, du moins en apparence. « Il vit dès ce moment, dit l'abbé de Véri, une intelligence de Necker avec la Reine, à laquelle il lui faudrait bien céder (3). » Lorsque, par la suite, il connut, d'une manière plus exacte, à quoi s'étaient réduits les propos de la Reine, il se crut joué par le directeur général et lui

(1) *Journal* de Véri.

(2) *Ibidem* et *Lettre de Mercy à l'Impératrice* du 18 novembre 1780. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(3) « M. de Maurepas ajoute Véri, demanda à Necker si la Reine, dans cette entrevue, avait parlé de lui : « *Avec beaucoup de considération,* » lui répondit Necker. Cette réponse ne se concilie pas avec divers indices que j'ai de l'opinion de la Reine. Selon moi, c'est une politesse de Necker... Voilà, termine le narrateur, le premier pas que nous voyons faire à la Reine pour se mêler des places ministérielles, avec le consentement du Roi, car elle a dit à Necker qu'elle avait la permission de son mari de lui parler de cette affaire.

garda rancune de ce qu'il voulut considérer comme une « perfide manœuvre. »

IV

La crise en était là, lorsque, dans la première semaine d'octobre, Necker apprenait tout à coup que le sieur Boudard de Saint-James, trésorier général de la marine et des colonies, « âme damnée » de Sartine, avait, sans consulter le service des finances, mis en circulation pour quatre millions de billets (1), qu'il ne pouvait payer à l'échéance, et qu'il se trouvait, de ce chef, dans le plus terrible embarras. Peu satisfait, Necker avertissait Maurepas; puis, ses soupçons se trouvant ainsi éveillés, il se faisait apporter sur-le-champ les comptes et écritures du ministère de la Marine, pour les examiner lui-même. Cet examen lui révélait que les billets émis de cette façon irrégulière se montaient à une somme totale de plus de vingt millions. Stupéfait de cette découverte, il adressait à Maurepas ce billet (2), vibrant d'indignation sincère :

« Vous avez vu samedi, monsieur le comte, mon chagrin et mon étonnement de ce que M. de Saint-James s'est permis de faire quatre millions de billets à mon insu, et vous avez partagé ces sentimens. D'après une nouvelle conférence que j'ai eue avec lui, ce n'est plus quatre millions, c'est vingt, tant en billets qu'en engagemens contractés avec ordre de me les cacher, et qui n'étaient point compris dans les états qu'il certifiait véritables. C'est un coup de bombe aussi inattendu qu'incroyable. Le trésorier ne sait comment s'excuser, d'autant plus que j'ai maintenant deux états, à quatre jours de distance, qui diffèrent de seize millions!

« Je voulais aller vous conter tout cela moi-même ; mais je suis si étourdi du bateau, je sais si peu, dans ce moment, ce qu'il faut faire, que j'ai besoin de réflexion. Qu'il est malheureux de voir tant de soins et d'efforts compromis, et les intentions du Roi ainsi violées et contrariées! »

(1) Un arrêt du Conseil du 18 octobre 1778 avait formellement interdit aux trésoriers des divers départemens ministériels de faire des billets à terme sans l'autorisation de l'administration des finances. Le sieur de Saint-James, pour avoir contrevenu à cette défense, fut, le mois suivant, révoqué de son emploi, sur la demande de Necker. — *Journal* de Hardy, novembre 1780.

(2) *Notice sur M. Necker*, par Auguste de Staël, *passim*.

Maurepas, quand il reçut ces lignes, se trouvait à Paris, malade. Un violent accès de goutte l'y tenait confiné dans son hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain (1). Il venait d'écrire à Louis XVI, près de s'installer à Marly, afin de l'informer de son pénible état; il lui mandait aussi que, ne pouvant, avant ce très prochain départ, aller le trouver à Versailles et désireux pourtant de ne pas retarder la marche des affaires, il préparerait le travail de son lit et que Necker irait le porter à la signature. Le même courrier priait Necker de s'acquitter de cette mission. C'était là pour le directeur, qui n'avait jamais jusqu'alors travaillé seul avec le Roi, une occasion inespérée. Il en comprit aussitôt l'importance et résolut de mettre ce coup de fortune à profit.

Le lendemain (2), jeudi 12 octobre, Necker se rend, en effet, à Versailles. A peine est-il auprès du Roi, qu'il lui expose l'affaire, lui montre les pièces et les preuves, accuse nettement Sartine d'avoir connu et inspiré la faute de son subordonné. Le Roi, dès les premières paroles, entra dans une « furieuse colère; » il prononça le mot de « dilapidation, » jura qu'il « chasserait » sur-le-champ l'auteur de ce méfait. Puis, soudain, comme se ravisant : « Mais qui mettrons-nous à sa place ? » demandait-il d'un ton plus apaisé. Necker nomma le marquis de Castries, ajoutant que la Reine serait satisfaite de ce choix. Louis XVI acquiesça, et la chose parut résolue. Toutefois, Necker parti, le Roi fit atteler un carrosse, et, ne prenant que le prince de Tingry, capitaine de ses gardes, courut à Paris, chez Maurepas, pour lui raconter toute l'histoire. Il trouva le vieillard couché, souffrant beaucoup, « fort affaissé. » Maurepas écouta le récit avec une émotion qu'augmentait sa faiblesse. L'irritation manifeste du Roi, la crainte de voir partir Necker, jointes à ce qu'il croyait savoir des dispositions de la Reine, aussi opposées à Sartine que favorables au marquis de Castries, tout cet ensemble « l'étourdit, » le détermina rapidement à ne point mettre obstacle à la « révolution » projetée. « Il crut, dit Mercy-Argenteau, prendre un parti très politique en paraissant concourir lui-même à un arrangement qu'il supposait impossible de changer (3). »

(1) Cet hôtel était tout voisin de la fontaine qu'on voit encore aujourd'hui dans cette rue.

(2) *Journal* de Véri, — *Mémoires* de Soulavie, d'Augeard, de l'abbé Georgel, etc.

(3) *Lettre à l'Impératrice*, du 18 novembre 1780. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

Il fut donc entendu entre Louis XVI et son vieux conseiller qu'on renverrait Sartine et qu'on nommerait Castries à sa place.

Sartine, pendant ce temps, était fort loin de se douter du coup qui s'apprêtait. La veille, il avait dîné à Paris, chez Gilbert de Voisins, conseiller au Parlement, et s'y était montré enjoué, d'humeur charmante (1). Aussi fut-il bien surpris le lendemain, lorsque, à trois heures après midi, dans son appartement de Versailles, tandis qu'il conférait avec le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, on lui annonça la visite du sieur Amelot, ministre de la Maison du Roi, « porteur d'un message de Sa Majesté. » Le billet de Louis XVI était ainsi conçu : « Les circonstances actuelles me forcent, Monsieur, de vous retirer le portefeuille de la Marine, mais non mes bontés, sur lesquelles vous pouvez compter, vous et vos enfans, dans toutes les circonstances. — Louis. » Amelot était chargé d' « insinuer », par surcroît, que le désir du Roi serait que tout se fît avec célérité et que le ministre déchu cédât, sans perdre temps, la place à son successeur désigné (2). Ainsi fut fait. Sartine, encore que « foudroyé » du coup, vaqua en hâte à ses préparatifs ; une heure plus tard, il montait en carrosse et roulait vers Paris.

Maurepas, dans l'intervalle, reprenait ses esprits. Le renvoi de Sartine l'offusquait moins que le choix du marquis de Castries, nommé sans son concours et contre lequel, on le sait, il nourrissait des préventions. « C'est un bon militaire, mais je ne le crois pas bon marin, confia-t-il à l'abbé Georgel. Le Roi a été entraîné. » Il ajoutait pourtant : « La chose est faite ; on peut en essayer. » C'était, en pareil cas, sa formule favorite (3). Quelques instans plus tard, causant avec sa femme et son ami le duc de Nivernais, tous les deux au pied de son lit, il agita de nouveau la question : « Il faut sacrifier Sartine, conclut-il avec un effort, puisque nous ne pouvons pas nous passer de Necker. » Il eut, le même jour, la visite du directeur général des finances, qui, ignorant la démarche du Roi, venait rendre compte au Mentor. Celui-ci l'accueillit froidement : « Le Roi, dit-il, vient de m'en instruire lui-même. Je désire qu'il ait fait un bon choix. » Puis, d'un ton sec et ironique : « Vous êtes sûrement

(1) *Journal* de Hardy, 15 octobre 1780.
(2) *Ibidem.*
(3) *Mémoires* de l'abbé Georgel.

fatigué du travail et de la route ; moi, je le suis de la goutte ; je crois que nous avons tous les deux besoin de repos (1). »

Les jours suivans ne firent qu'aviver son dépit. Son entourage lui persuada qu'il avait été « joué, » qu'on avait « fait parler la Reine. » Il se crut victime d'une intrigue, d'une « cabale » montée contre lui par le directeur général, et une rancune amère s'amassa dans son cœur (2).

Dans le public, la disgrâce de Sartine excita des transports de joie. La nouvelle fut sue, le soir même, dans les cafés de la capitale ; elle fut saluée par des acclamations, des « battemens de mains » unanimes. On colportait mille bruits fâcheux sur le ministre renvoyé : on l'accusait d'avoir, tant comme lieutenant de police que plus tard comme ministre, exercé des malversations, pillé à son profit les finances du royaume, et l'on citait des chiffres fabuleux : le même homme, disait-on, qui, trente années auparavant, était contraint d'emprunter 12 000 francs pour s'acheter un office au parlement de Paris, possédait à présent de 5 à 600 000 livres de rente (3). Et l'on composait des couplets, on rédigeait des « épitaphes, » dont la meilleure paraît être celle-ci :

J'ai balayé Paris avec un soin extrême ;
Mais, en voulant des mers balayer les Anglais,
J'ai vendu si chers mes balais,
Que l'on m'a balayé moi-même.

A quelques jours de là, un entrefilet maladroit de la *Gazette de France* aggravait encore les soupçons. La *Gazette* annonçait que le « marquis de Castries avait été nommé par le Roi secrétaire d'État au ministère de la Marine, qu'en conséquence il était entré en cette qualité au Conseil, le dimanche 15 octobre. » Pas un mot de Sartine et de sa démission. On commentait avec animation « ce silence extraordinaire, » et l'on citait cette phrase de l'Écriture : *Nec nominetur in nobis*, que son nom odieux ne soit plus prononcé parmi nous (4). Quelques personnes bien informées affirmaient, d'un ton de mystère, que le

(1) *Mémoires* de l'abbé Georgel.
(2) *Journal* de Véri. — *Mémoires* de Soulavie, de Marmontel, de l'abbé Georgel
(3) Le fait était faux. Sartine, d'après les plus sûrs témoignages, n'avait en propre, en quittant le pouvoir, qu'une vingtaine de mille livres de rente.
(4) *Journal* de Hardy, 20 octobre 1780.

concussionnaire était « gardé à vue » jusqu'à ce que l'on eût décidé sur son sort; d'autres le disaient enfermé derrière les murs de la Bastille.

La vérité, bien différente, est que, Sartine tombé et Castries établi en sa place, une réaction rapide s'était opérée à la Cour. Les artisans de la chute de Sartine sollicitaient en sa faveur la générosité royale; la Reine, Vaudreuil, Mme de Polignac, faisaient valoir ses longs services et obtenaient pour lui une grosse somme pour payer ses dettes, une forte pension de retraite, réversible sur ses enfans. Il semblerait même que Maurepas eût un moment songé à le porter au ministère de la Maison du Roi, en remplacement d'Amelot, vraiment trop incapable. Mais l'opposition de Necker aurait fait échouer le projet.

Quoi qu'il en soit de ces détails, le fait essentiel et certain est que l'influence politique du directeur général des finances fut, de ce jour, puissamment fortifiée. Son crédit sur l'esprit du Roi parut à tous « prépondérant, » et l'on crut reconnaître en lui, comme écrit Soulavie, « le baril de poudre destiné à faire sauter Maurepas. » De même pour Marie-Antoinette. Sans doute, en cette affaire, ce n'est pas elle qui avait mené la bataille. Son rôle, bien qu'important, n'avait été que secondaire. C'était Necker, surtout, dont le coup d'œil, l'audace heureuse, avaient assuré l'avantage. Mais, en présence du résultat, la jeune souveraine ne s'en crut pas moins victorieuse (1), et le succès qu'elle s'attribua augmenta sa confiance, l'enhardit à entrer plus ostensiblement en lice. « La Reine est maintenant assez disposée à s'occuper de grandes affaires; cette idée même semble lui plaire (2). » Ainsi s'exprime le comte de Mercy-Argenteau, et il put bientôt constater que sa prévision était juste.

V

Un des premiers effets des événemens qu'on vient de lire fut d'entraîner un classement nouveau des partis à la cour de Versailles. Aux deux grands partis en présence, celui de Necker et celui de Maurepas, s'adjoignirent deux autres groupemens, de force presque égale, dont l'un avait pour chef la Reine et l'autre

(1) *Journal* du duc de Croÿ, 1780.
(2) Lettre de Mercy à l'Impératrice, du 18 novembre 1780, *passim*.

Mme de Maurepas. « Les spéculateurs politiques, déclare le libraire Hardy (1), continuaient d'annoncer des changemens dans le ministère, comme n'étant pas fort éloignés. A les entendre, il y avait à la Cour deux partis qui s'entre-choquaient mutuellement, celui de la Reine et celui de la dame comtesse de Maurepas. Cette dernière, désirant, après la retraite du comte son époux, — que son grand âge et ses infirmités mettent hors d'état de travailler encore longtemps, — conserver la même influence sur les affaires du gouvernement, croise de toutes ses forces les vues de Sa Majesté la Reine... » Le libraire est bien informé. On ne saurait douter que Mme de Maurepas, sortant de la pénombre où elle s'était, jusqu'à cette heure, discrètement confinée, ne se lance désormais dans l'arène politique et ne se porte hardiment au secours de son timide et louvoyant époux.

Le rôle actif joué par la vieille comtesse dans l'épisode dont le récit va suivre est rapporté par tous les Mémoires de l'époque, et les contemporains ne s'étonnent pas autant qu'on pourrait croire du crédit usurpé par une femme de soixante-seize ans, sans brillant dans l'esprit, sans grâce dans les manières, mais suppléant à ces défauts par les plus utiles qualités : une constance invariable à l'égard de tous ceux dont elle fait ses amis, une persévérance indomptable à les soutenir envers et contre tous, une ténacité dans l'esprit qui fait qu'elle « pense sans cesse à ce qu'elle a une fois résolu » et qu'elle suit ses desseins sans une minute de défaillance. Avec un souverain comme Louis XVI et un ministre comme Maurepas, il n'en fallait pas plus, à la cour de Versailles, pour devenir un personnage. On savait, on disait partout que Mme de Maurepas gouvernait son mari, qui gouvernait le Roi. Aussi avait-elle ses flatteurs, ses courtisans, ses créatures. Dans son bel hôtel de Paris, elle tenait table ouverte, elle donnait chaque soir à souper, et son salon ne désemplissait pas. Là s'assemblaient quotidiennement les politiques français ou étrangers, la plupart des ambassadeurs, une partie des ministres, — ceux d'aujourd'hui, d'hier ou de demain, — une multitude de femmes titrées, solliciteuses de grâces pour elles ou leurs amis. Mille petits complots ténébreux et mille combinaisons savantes s'ourdissaient sous ses yeux, avec son entremise. « On intriguait, dit le duc de Croÿ, dans tous les cabinets : nul

(1) *Journal* de Hardy, 3 janvier 1780.

endroit n'y était plus propice et plus agréable. » Bref, reprend-il plus loin, c'est chez elle qu'était « la vraie cour, » une cour sans étiquette, et « d'autant plus commode. »

Dans le camp de la Reine, outre ses familiers, — les Polignac, Vaudreuil, d'Adhémar, Guines, Besenval et toute leur clientèle, — se trouve au premier rang Necker, qui fait cause commune avec elle. Elle le soutient auprès du Roi ; il est, quand il se peut, indulgent à ses fantaisies. Cet échange de bons procédés se soutiendra jusqu'au bout de son ministère. Il faut citer encore une recrue fort inattendue, le Duc de Chartres, naguère ennemi juré de Marie-Antoinette, mais que sa brouille avec Maurepas, à la suite de propos blessans échappés au Mentor (1), rapproche passagèrement du parti de la Reine. Quant aux deux frères du Roi, ils sont actuellement divisés. Le Comte d'Artois, par suite de son intimité familière avec sa belle-sœur, la suit, bien que sans enthousiasme, dans la voie politique où elle s'est engagée, et semble épouser sa querelle, Le Comte de Provence, au contraire, gardant rancune au directeur des refus opposés à son avidité, fera campagne avec Maurepas, mais à sa façon coutumière, en sourdine, sans se découvrir, en se cachant derrière des prête-noms et des subalternes.

Enfin n'oublions point un appoint important. Choiseul et ses amis, quelque temps assoupis, comme rebutés par leurs nombreux échecs, relèvent maintenant la tête, se reprennent à l'espoir. L'entrée de Castries au ministère leur assurait des intelligences dans la place; ils rêvaient de nouvelles conquêtes. Ne pourrait-on s'entendre avec Necker et, en lui laissant la haute main sur tout ce qui touche aux finances, ressaisir peu à peu la direction des affaires de l'État ? Cette pensée, à coup sûr, hante

(1) Après le combat naval d'Ouessant, où le Duc de Chartres, conjointement avec d'Orvilliers, commandait l'escadre française, les amis du jeune prince avaient fait sonner haut ses prétendus exploits, dont les relations officielles donnaient lieu de douter. Peu de temps après, revenu à Paris, le Duc de Chartres, entrant à l'Opéra, était salué par une ovation du public. Mme Amelot, qui se trouvait dans la loge de Maurepas, interrogea celui-ci sur le motif de ces acclamations. Le vieux ministre, à cette question, répondit par cette citation :

Jason partit, je le sais bien;
Mais que fit-il ? Il ne fit rien.

Le propos, répété au prince, excita son ressentiment. Il attribuait, de plus, en grande partie à M. de Maurepas la résistance que rencontrait son vif désir d'être nommé amiral de France. C'est ce qui le jeta du côté de Necker et de son parti.

l'esprit de l'ancien ministre. Ses partisans s'agitent : la Reine, à leur instigation, multiplie dans l'oreille du Roi les suggestions, les conseils officieux : Maurepas est bien âgé pour conduire une grande guerre, Vergennes bien timide et bien mou pour négocier avec le gouvernement britannique ; un seul homme serait propre à « remonter les ressorts de la politique, » et ce serait Choiseul (1). A ces insinuations Louis XVI, jusqu'à ce jour, ne répondait que par des « paroles évasives, » mais peut-être, à la longue, cette idée, cent fois ressassée, germerait-elle dans son esprit.

Le champ clos désigné pour la première rencontre était le département de la Guerre, confié depuis trois ans au prince de Montbarey. Le successeur du comte de Saint-Germain n'avait que trop bien justifié les pronostics formés par toutes les personnes éclairées lors de son avènement. Administrateur par métier, mais courtisan par goût, il songeait moins à gouverner qu'à plaire. Arrivé par l'intrigue, il se maintenait par la faveur. A peine au ministère, il avait cherché tout d'abord, — ce qu'on ne peut lui imputer à crime, — à adoucir la rigueur excessive de certains règlemens qu'avait édictés Saint-Germain, et il s'était acquis par là, tant dans les hauts états-majors que dans les rangs inférieurs de l'armée, une popularité facile. De plus, recevant tout le monde et écoutant tous les avis, promettant à chacun ce qu'il semblait souhaiter, il s'était attiré, par ce contraste avec l'accueil sévère et la mine rogue de son prédécesseur, d'assez vives sympathies dans le monde de la Cour. Mais on avait vite découvert ce que ces séduisans dehors et cette aimable humeur cachaient de légèreté, de négligence et d'incurie. Voluptueux et cupide, faisant toujours passer ses intérêts ou ses plaisirs avant les devoirs de sa charge, non seulement, la plupart du temps, il laissait ses commis décider seuls sur les plus importantes affaires, mais ces derniers obtenaient à grand'peine qu'il lût le travail préparé et qu'il signât les ordres. Les bureaux décrétaient et administraient à leur guise ; le ministre s'enrichissait, passait ses nuits et ses journées en fêtes.

Le pire était que la guerre avec l'Angleterre donnait maintenant d'assez sérieux mécomptes. Les heureux succès du début

(1) *Journal* de Véri. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

avaient été suivis d'une phase d'embarras, de revers, plus désagréables que graves, mais qui énervaient l'opinion. Dans les plaines d'Amérique, après l'échec de Savannah, nos troupes avaient dû reculer, et nous avions perdu la ville de Charlestown. En Europe, l'idée d'une descente sur les côtes britanniques, saluée naguère avec tant d'enthousiasme, avait été abandonnée en présence des difficultés qu'avait rencontrées l'entreprise. Le public attribuait, non sans quelque raison, ces déboires au manque de direction, de suite et d'énergie dans l'administration supérieure de la Guerre.

Cependant, à Versailles, ces griefs d'ordre général, tout fondés qu'ils pussent être, faisaient peut-être moins de tort au prince de Montbarey que certains écarts de conduite et certaines faiblesses scandaleuses, qu'on se racontait à l'oreille et dont l'écho parvenait parfois jusqu'au trône. Une fille de l'Opéra, la demoiselle Renard, que le ministre affichait pour maîtresse, avait pris peu à peu sur lui un ascendant qui passait toute mesure. Hardie et âpre à la curée, elle avait mis en coupe réglée le département de la Guerre ; elle se mêlait de l'avancement, de la collation des emplois, touchant un pot-de-vin pour chaque « grâce » octroyée. « Elle rançonnait sans merci, dit une gazette du temps, les militaires d'un haut grade, les croix de Saint-Louis, les officiers à la retraite et les adjudications du matériel. » On évalue ces exactions et ces « menus profits » à un chiffre total de 600 000 livres par an.

Déjà, en 1778, un exploit de cette créature avait failli amener la disgrâce de son protecteur. Un marché de fourrages, où l'adjudicataire avait versé une forte somme à Mlle Renard, ayant fait l'objet d'un litige, les débats avaient établi la prévarication, et le Roi eut vent de l'histoire. Son honnêteté s'émut : « En voilà un, aurait-il dit, que je prends la main dans le sac, et je ferai un exemple ! » Pour calmer cette colère et sauver Montbarey, il avait fallu toute l'astuce et toute l'éloquence du Mentor, toute l'insistance surtout de Mme de Maurepas. La vieille comtesse, à quelques jours de là, jouant au piquet avec Louis XVI, s'était plainte à lui, « avec larmes, » des affreuses calomnies semées sur son parent, des préventions injustes jetées dans l'âme du Roi. Elle avait si bien fait, qu'elle avait obtenu, « pour dissiper ces rumeurs affligeantes, » la promesse pour le prince d'entrer dans le Conseil d'État, faveur qui n'était accordée

qu'aux ministres privilégiés. Dès le lendemain, ce fut chose faite (1).

Cette marque de confiance, dont on avait été surpris, n'avait d'ailleurs mis fin ni aux fâcheux trafics, ni aux médisances du public, et le raffermissement ne parut qu'éphémère. C'était l'heure où la Reine entrait ouvertement en scène, intervenait avec une ardeur juvénile dans les choses de la politique. De cette intervention, le prince avait beaucoup à craindre. Marie-Antoinette, en effet, n'aimait pas Montbarey, qu'elle regardait comme « tout Maurepas, » en qui elle ne voyait qu'une « créature » du conseiller du Roi. Il avait eu d'ailleurs, en plusieurs occasions, l'insigne maladresse de faire passer les protégés de Mlle Renard avant les protégés de Marie-Antoinette ; d'où, chez la fière princesse, une indignation violente. On sait combien la Reine, pour satisfaire son entourage, était jalouse de garder la haute main sur la distribution des grades et sur le choix des garnisons. Naguère, sur ce terrain, les vertueuses résistances du comte de Saint-Germain avaient parfois excité ses colères ; que devait-elle penser de refus inspirés par une lâche déférence aux caprices d'une fille entretenue ?

L'irritation, longtemps contenue, éclata brusquement dans les derniers jours de septembre 1780. La souveraine désirait vivement une compagnie pour un jeune officier qui lui était recommandé par quelqu'un de sa société, et Montbarey, sollicité par elle, lui en avait fait la promesse. Elle apprit tout à coup que le brevet avait été donné, non à son candidat, mais à un sieur Renard, propre frère de la courtisane qui, selon l'expression de M. de Kageneck, faisait avec le prince « un échange de faveurs (2). » C'en était trop. Elle manda Montbarey, le tança vertement, le congédia tout interdit. Elle ne s'en tint pas là ; elle popularisa l'histoire. Les jours suivans, il lui arriva plus d'une fois, en rencontrant des officiers fraîchement promus à un grade supérieur, de leur demander à voix haute « quelle somme ils avaient payée à Mlle Renard pour obtenir leur emploi. » La Cour ne s'entretenait que de cet incident. Maurepas lui-même s'émut ; il eut avec le prince une explication des plus vives, à la

(1) *Correspondance secrète* publiée par Lescure, mai 1778. — *Corr.* de Métra. — *L'Espion anglais*, etc.

(2) *Lettres* de Kageneck, 1er octobre 1780.

suite de laquelle le ministre fut sur le point « de faire ses malles et de plier bagages. »

Pour amener un raccommodement, la comtesse de Maurepas dut intercéder derechef. A force de pleurs et de cris, elle fléchit son époux; il s'opéra un « replâtrage. » Et déjà, grâce aux assurances de sa vieille protectrice, sur sa promesse formelle que ni elle, ni Maurepas n'abandonneraient jamais sa cause, Montbarey reprenait confiance, quand survenait une nouvelle aventure, provoquant un nouveau tapage : un pot-de-vin de 50 000 livres versé à Mlle Renard par un officier général qui voulait être « cordon rouge. » L'affaire ayant échoué, le dupé exigeait qu'on lui rendît l'argent. Refus, menaces, scènes violentes. et, pour la seconde fois, accès de révolte du Roi, résolu, semblait-il, à sévir pour de bon. Il avertit Maurepas qu'il voulait « chasser le ministre, mettre la fille à l'hôpital, casser l'officier général. » Il ne fallut pas moins que la crainte du scandale pour l'y faire renoncer. Il se contenta d'ordonner que Montbarey rompît avec une personne si dangereuse et que l'on expédiât Mlle Renard à Bruxelles, avec interdiction de passer la frontière, ce qui fut fait effectivement (1).

VI

L'orage, pour le moment, semblait donc conjuré. Mais Maurepas comprenait qu'il faudrait bientôt sacrifier un parent trop compromettant, et se mettait dès lors en quête d'un successeur.

Il jeta tout d'abord les yeux sur le duc d'Aiguillon, grand favori de Mme de Maurepas; cette circonstance aurait facilité les choses et désarmé les résistances prévues. Mais, dès les premières ouvertures, la Reine se récria : jamais elle n'admettrait un homme qui l'avait jadis offensée! Un nom s'offrit alors à l'esprit du Mentor, le nom d'un lieutenant général, militaire estimé, qu'il connaissait depuis de longues années et sur le dévouement duquel il se croyait des droits certains : c'était le comte de Puységur. En y réfléchissant, il jugea l'idée bonne, mais il la garda pour lui-même et se borna à faire devant le Roi l'éloge de son candidat éventuel, se réservant, à l'heure voulue, de pousser plus avant sa pointe.

(1) *Correspondance* publiée par Lescure. — *Mémoires* du baron de Besenval.

Pendant ce temps, dans le camp opposé, on se livrait à semblable recherche. A quoi bon, en effet, congédier Montbarey, si l'on n'avait pas sous la main, prêt à mettre à sa place, un homme sur qui l'on pût compter? La légèreté de Marie-Antoinette ne permettait guère d'espérer qu'elle fît elle-même ce choix avec discernement. Il y eut donc, dans le parti, des entretiens préparatoires et des conciliabules dont il parut inutile de l'instruire (1). Trois hommes, que l'on a déjà rencontrés au cours de cette étude, se firent, avec Mme de Polignac, les promoteurs de l'entreprise, trois hommes qui, depuis quelque temps, semblaient être d'accord pour se partager l'influence : l'un était le comte de Vaudreuil, qui, dans la coterie de la Reine, symbolisait la droiture, la conscience, l'autre le comte d'Adhémar, qui y apportait l'agrément d'un esprit fin, délié et fertile en ressources, enfin le baron de Besenval, qui y représentait l'audace. A en croire ce dernier, — lequel, dans ses *Mémoires*, a conté, tout au long, les détails de cette crise, — c'est lui qui a, du début à la fin, tout fait, tout organisé, tout conduit. Il faut, dans son récit, faire la part de sa hâblerie et remettre les choses au point. Il n'en est pas moins établi que c'est réellement Besenval qui, dans le cours d'un entretien avec Vaudreuil et d'Adhémar, prononça le premier, pour le portefeuille de la Guerre, le nom du marquis de Ségur, et le fit agréer, d'abord par ses amis, par la duchesse de Polignac ensuite, finalement par Necker, avant d'en parler à la Reine.

Compagnon d'armes du marquis de Castries depuis le temps de leur commune jeunesse, Ségur avait, comme lui, fait une belle carrière militaire. Malgré de graves blessures, — notamment le bras gauche emporté à Lawfelt, — il conservait une grande activité, tant morale que physique. Il était alors gouverneur de Bourgogne et de Franche-Comté, et il venait de déployer, dans l'administration de ces deux provinces agitées, des qualités qui lui avaient valu l'estime de ceux qui l'avaient vu à l'œuvre. Il avait un esprit plus solide que brillant, un courage à l'épreuve dans toutes les circonstances. Le trait marquant de son humeur était une sorte de fermeté froide, d'énergie mesurée, qui, lorsqu'il avait pris un parti, excluait toute hésitation,

(1) J'ai consulté, pour l'épisode qui suit, le *Journal* de Véri, le *Journal* de Hardy, les *Mémoires* de Besenval, les *Souvenirs et anecdotes* du comte de Ségur, les *Lettres* de Kageneck, etc.

interdisait tout retour en arrière. Il était un peu lent à décider quelle voie il devait suivre, mais, une fois engagé, il y marchait sans défaillance, avec une constance inflexible. C'était ce dont l'armée avait le plus besoin. Si la carrière antérieure de Ségur semblait, comme disait un contemporain (1), « en faire un homme plus propre à se battre contre les ennemis de l'État qu'à s'astreindre à un travail de cabinet, » on devait espérer qu'il trouverait dans sa force d'âme l'instrument nécessaire pour réprimer l'indiscipline qui, grâce à Montbarey, commençait à gagner « tout le corps militaire. »

A ces raisons d'intérêt général, Besenval ajoutait d'autres motifs particuliers. La douairière de Ségur, mère du futur ministre, était en grande liaison avec la comtesse de Maurepas, ce qui, sans doute, empêcherait cette dernière de témoigner une hostilité trop directe au fils de son ancienne amie. Ce choix présenterait encore l'avantage d'être agréable à Choiseul et aux siens. Dix ans plus tôt, lors de l'exil du duc, Ségur avait été l'un des premiers à faire, comme on disait alors, « le pèlerinage de Chanteloup ; » son nom, dans le parc du château, était inscrit sur la fameuse *colonne*. Le renfort du « parti Choiseul » n'était pas négligeable ; il ferait impression sur Marie-Antoinette.

Aux argumens ainsi développés par Besenval, ni Vaudreuil, ami de Ségur, ni d'Adhémar, qui avait servi sous ses ordres et lui devait, en partie, sa fortune, ne pouvaient faire de sérieuses objections. Ils se rallièrent à cette idée et promirent leur concours. Vaudreuil se chargea de gagner Mme de Polignac, sur l'esprit de laquelle il avait grand empire, et il y réussit sans peine. La duchesse, à son tour, prit l'engagement d'agir sur Marie-Antoinette. Elle y mit beaucoup de chaleur. Elle put bientôt annoncer au trio qu'elle avait rempli son office et que la Reine avait définitivement adopté « et le renvoi de M. de Montbarey et la nomination de M. de Ségur (2). »

Restait à convaincre Necker. Ce fut la part que se réserva d'Adhémar. Ce dernier, depuis quelque temps, au témoignage de Besenval, « courtisait d'autant plus le directeur général des finances, que celui-ci avait tout l'air de devenir un jour le maître. » Il avait, en le cajolant, trouvé moyen « de se mettre

(1) *Lettres historiques, politiques et militaires* du chevalier de Metternich, décembre 1780.

(2) *Mémoires* de Besenval, tome II.

dans ses bonnes grâces. » L'intermédiaire était donc heureusement choisi, et sa mission eut plein succès. Necker, qui connaissait Ségur et le considérait, donna son approbation sans réserve. Louis XVI, jusqu'à nouvel avis, fut tenu en dehors des résolutions arrêtées.

Il fallait maintenant avertir le principal intéressé, qui, confiné dans sa province et tout entier aux devoirs de sa charge, était fort loin de soupçonner le rôle que lui destinaient ses amis. Besenval attacha le grelot, et il fut d'abord mal reçu. « A la première ouverture que je lui fis, dit-il dans ses *Mémoires*, M. de Ségur me regarda avec le plus grand étonnement et me crut devenu fou. » Il se remit pourtant, écouta de sang-froid l'historique détaillé, que lui fit Besenval, des circonstances, des chances de succès de l'affaire, mais refusa de s'engager et donna les motifs de son hésitation : il savait « mieux servir que plaire, » expliqua-t-il en substance ; sa franchise un peu rude ne s'accommoderait guère des finesses de la politique, et, s'il ne craignait pas les responsabilités, ni même les périls du pouvoir, il se sentait fort éloigné des calculs, des intrigues de Cour. Ce qu'il ne dit pas à Besenval, mais ce qu'il confessa plus tard, c'est qu'il comprenait le danger de devoir son élévation à la seule volonté d'une femme, — fût-ce une souveraine, — et de ses favoris. Il prévoyait trop bien les difficultés qu'il aurait à maintenir son indépendance contre les fantaisies de l'une et l'ambition des autres. Un deuxième entretien ne put encore dissiper ses scrupules. Pour emporter son adhésion, il fallut les encouragemens, les instances de Choiseul, auquel il s'adressa dans sa perplexité. Le duc était trop clairvoyant pour négliger pareille aubaine. Castries et Ségur dans les conseils du Roi, c'était comme un commencement de revanche, l'espoir d'une victoire plus complète. Ses avis furent pressans, et ils furent écoutés (1).

VII

Tout était donc convenu, et l'on n'attendait plus que l'instant favorable, quand une faute de tactique faillit tout faire échouer. La Reine, dès qu'elle fut informée de l'acceptation de Ségur, crut habile de « tâter » le Roi. Dans un entretien tête à

(1) *Souvenirs et anecdotes* du comte de Ségur. — *Lettres* de Kageneck.

tête, elle lui parla de Montbarey, fit valoir ses propres griefs, montra « le cri de l'opinion » qui s'élevait de toutes parts contre un ministre incapable et taré. Lorsqu'elle vit Louis XVI ébranlé, elle aborda la grande question, le choix du successeur, et elle nomma Ségur, mais sans y insister et « parmi plusieurs autres, » à dessein de « masquer ses véritables intentions. » L'insinuation, toutefois, fut si bien entendue, que le Roi, le jour même, en entretint Maurepas. Le Mentor, pris au dépourvu, gêné d'ailleurs par l'intimité de sa femme avec la douairière de Ségur, par l'estime que lui-même, en plus d'une occasion, avait publiquement témoignée pour le candidat proposé, ne répondit que par de vagues paroles. Mais la frayeur de voir Marie-Antoinette et Necker faire un ministre de la Guerre, comme ils venaient de faire un ministre de la Marine, sans doute aussi, comme dit Besenval, « l'humeur de ce que M. de Ségur ne s'était pas adressé à lui, » le déterminaient *in petto* à s'opposer de toutes ses forces à la nomination projetée. Il résolut d'attendre et de mettre en usage tous les moyens que lui offrirait la fortune.

Il fut servi à souhait ; car Ségur, vers ce temps, crut devoir, contre sa coutume, venir « faire sa cour » à Versailles et remercier la Reine de ses bienveillantes intentions. Il relevait à peine d'une assez forte crise de goutte, comme il en éprouvait parfois. On le vit pâle, défait, marchant avec difficulté, se soutenant sur une canne de la seule main qui lui restait, l'air vieux et usé avant l'âge (1). Maurepas, avec adresse, se saisit de l'atout. Il vint trouver le Roi et lui représenta qu'on lui avait donné « un conseil ridicule, » en lui proposant de confier une lourde et écrasante besogne à un homme cacochyme et criblé de blessures. Il prit prétexte de ce fait pour dénoncer l'ambition indiscrète de la duchesse de Polignac, qui, disait-il, abusait de son ascendant sur Marie-Antoinette et de la bonté de celle-ci, pour l'engager, à son profit particulier, en de fâcheuses démarches. Il se garda bien, au surplus, de défendre trop fortement le prince de Montbarey, laissa même entrevoir qu'il serait aisé de l'amener à demander de lui-même sa retraite. Il ajouta que, dans ce cas, le comte de Puységur serait tout indiqué pour le portefeuille de la Guerre.

Cet entretien donna de l'humeur à Louis XVI. Il s'expliqua

(1) Il avait alors cinquante-six ans.

sur l'heure avec sa femme, lui reprocha vivement, et en termes peu mesurés, d'agir sans réflexion, d'obéir docilement aux suggestions de ses amis. Quant à Ségur, termina-t-il, « il n'y avait pas moyen d'y penser, » car « la goutte le rongeait, et il n'en pouvait plus (1). » Irritée, à son tour, de s'être attiré cette leçon, la Reine s'en prit, quelques instans plus tard, à la duchesse de Polignac. Elle l'accusa de l'avoir « compromise, » de l'avoir « sacrifiée à des vues personnelles, » et, s'animant à ses propres paroles, elle vint à lui prêter de bas calculs, des manœuvres intéressées, dont elle était réellement incapable.

Il s'ensuivit une scène douloureuse, pathétique, dont les détails sont venus jusqu'à nous. La duchesse était douce, mais elle avait l'âme fière. Elle ne put supporter une aussi criante injustice. Pourtant, calme et maîtresse d'elle-même, elle réfute d'abord, point par point, les allégations de la Reine; puis elle se lève, et, d'une voix ferme : « Du moment, lui dit-elle, que la Reine avait sur son compte l'opinion qu'elle venait de lui montrer, il ne convenait plus à ce qu'elle se devait de lui être attachée... » Elle allait donc partir sur l'heure, se retirer à jamais de la Cour; mais, « prenant ce parti, elle ne devait pas conserver les bienfaits qu'elle avait reçus de la Reine; dès cet instant, elle les lui remettait tous, y compris la charge de son mari (2), qui ne l'en dédirait sûrement pas. »

Étonnée de ce ton, émue de cette résolution, la Reine se radoucit, cherche à rattraper ses paroles; la duchesse reste inébranlable, maintient sa décision avec une respectueuse froideur. Les argumens les plus pressans, les rétractations, les regrets, les instances mêmes de Marie-Antoinette, échouent devant une opiniâtreté tranquille, plus émouvante que des colères. Alors la perspective de perdre une amitié qu'elle sent nécessaire à sa vie jette la souveraine dans un vrai désespoir. Abdiquant tout orgueil, elle éclate en sanglots, « tombe aux genoux » de la duchesse, la conjure de lui pardonner, recourt pour l'attendrir aux expressions les plus touchantes. Mme de Polignac ne peut tenir longtemps devant une douleur si sincère; des larmes inondent son visage; elle relève Marie-Antoinette et la serre dans ses bras. Une longue explication a lieu entre les deux amies, explication tendre et loyale, qui dissipe enfin tous les nuages. Le

(1) *Mémoires* de Besenval, *passim*.
(2) Il avait été fait premier écuyer du Roi.

raccommodement est complet; « les nœuds de l'amitié sont plus resserrés que jamais, » et, pour sceller l'accord, la Reine s'engage, avec une volonté plus forte, à faire congédier Montbarey et à faire arriver Ségur. C'est à cette conclusion qu'aboutit, tout compte fait, le calcul sournois de Maurepas.

Pendant toutes ces menées de Cour et ces drames de boudoir, ceux qui, à leur insu, en étaient la cause innocente n'y prenaient aucune part et « laissaient agir la fortune. » Ségur et Puységur, en adversaires courtois, avaient, dès le début, pris l'engagement mutuel de ne « rien faire l'un contre l'autre, » d'attendre l'événement dans une neutralité parfaite; et tous les deux tenaient scrupuleusement parole. Dans l'autre camp, le prince de Montbarey ne montrait pas, de son côté, beaucoup d'ardeur à se défendre. Il paraissait pourtant un peu plus agité. Sans imiter Sartine, qui entretenait des espions à ses gages pour l'informer de tout ce qu'on disait sur son compte (1), il n'était pas sans être renseigné sur la « ligue » formée contre lui. Il se savait haï de Marie-Antoinette, difficilement supporté par Necker, battu en brèche par de hauts personnages, irrités des passe-droits dont eux ou leurs amis croyaient avoir été l'objet : « Sans parler du prince de Condé, du prince de Conti, du duc de Chartres, du duc de la Trémoille et du maréchal de Richelieu, dit une gazette du temps, on cite au moins vingt seigneurs et une centaine de militaires de la première volée, qu'il a eu l'art de mécontenter sans retour. » Le secret appui de Monsieur et la protection affichée de Mme de Maurepas ne le rassuraient qu'à demi contre la disgrâce imminente, dont il sentait déjà la menace peser sur sa tête.

Il était visible, en effet, que Louis XVI, chaque jour davantage, se détachait d'un serviteur dont la moralité lui était devenue suspecte. Certains mouvemens d'humeur lui échappaient, d'où l'on pouvait conjecturer ses sentimens intimes. A la fin de novembre, une quarantaine de places étant vacantes à l'École militaire, Montbarey, suivant l'habitude, présentait à la signature une longue liste de candidats, entre lesquels le Roi devrait choisir; en regard de chaque nom, le prince avait inscrit celui du protecteur : *recommandé par la Reine, par Monsieur, par*

(1) *Correspondance* de Métra, 10 août 1779.

Mesdames, etc., etc. A la queue de la liste, une douzaine de noms, tout au plus, étaient sans apostille. Louis XVI, en y jetant les yeux, demanda brusquement par qui ceux-là étaient recommandé : « Par personne, Sire. — Eh bien ! Monsieur, c'est donc moi qui les recommande. » Et saisissant la plume, le Roi mit les douze noms en tête des candidats élus (1). Sauf quelques boutades de ce genre, Louis XVI n'adressait plus, d'ailleurs, la parole au ministre. C'était, comme on sait, sa méthode, lorsqu'il était mal satisfait d'un homme et songeait à le renvoyer.

La Cour entière, est-il nécessaire de le dire ? connaissait ces détails, suivait les phases du duel avec une curiosité passionnée. « On ne parlait d'autre chose dans le monde, et les cabales étaient grandes (2). » Jusque dans le salon du Roi, au château de Marly, on se risquait à des allusions transparentes, en présence de Leurs Majestés. On y jouait, certain soir, au petit jeu de société qui se nommait *la peur*, un jeu où chacun « meurt » et « revit » tour à tour. Montbarey s'y aventura ; dès qu'on le vit sur la sellette, les mots de *peur*, de *mort* et de *résurrection* furent prononcés avec tant d'insistance, avec des intonations si marquées et des coups d'œil si expressifs, que le prince n'y tint pas et quitta la partie. Les témoins de cette petite scène augurèrent de cette « hardiesse » que la catastrophe était proche. Et ce fut également l'avis de la victime. Mais il voulut, en homme d'esprit, mettre du moins les rieurs de son côté. On l'entendit, dès lors, plus d'une fois plaisanter lui-même sur sa prochaine disgrâce. A une dame de la Cour qui l'interrogeait sur son âge : « Madame, répondait-il, en mars prochain j'aurai quatre-vingts ans (c'était l'âge de Maurepas), et si ma goutte ne se fixe pas, je n'irai pas loin (3). »

VIII

Il fit mieux encore que railler ; il se décida brusquement à accélérer l'agonie. Les attaques de la Reine, la froideur de Louis XVI, la molle défense de Maurepas, l'exemple récent de

(1) *Correspondance secrète* publiée par Lescure, 28 novembre 1780.
(2) *Mémoires* de Besenval.
(3) *Correspondance* publiée par Lescure. — *Correspondance* de Métra. — *L'Espion anglais*.

Sartine, tout était fait pour dessiller ses yeux. Mieux valait partir de bon gré que de recevoir son congé. La protection trop ostensible de Mme de Maurepas doublait son embarras, en ajoutant au risque du renvoi celui du ridicule, qu'on jugeait alors redoutable. Voici comment, dans ses *Mémoires*, il présente sa résolution : « Je me déterminai, le 13 décembre, à parler à M. de Maurepas, à lui ouvrir mon cœur... L'idée de ma retraite, sollicitée par moi, réveilla toute sa tendresse et dissipa tous les nuages que les propos de mes ennemis avaient pu élever dans son cœur. Il sentit, en même temps, qu'il allait se trouver isolé dans le Conseil, ou forcé de se livrer à des personnes moins dévouées et moins sûres que moi; et, d'après ces deux sentimens, il fit tout ce qui dépendait de lui pour me détourner de ma résolution... Je fus inébranlable. Il céda enfin et promit d'en parler au Roi. »

En rédigeant ses *Mémoires* après coup, Montbarey semble avoir un peu arrangé le récit et embelli son attitude. La vérité, telle qu'elle résulte de témoignages plus désintéressés, est qu'il pria seulement Maurepas de « tâter discrètement » Louis XVI, de lui faire pressentir, plutôt que de lui annoncer, la démission probable du ministre, si le Roi n'était résolu à le soutenir ouvertement. Le Mentor, en effet, « s'acquitta de la commission, » et la réponse du Roi « ne fut pas pour donner confiance (1). » C'est le dimanche 17 au soir, à l'issue du Conseil, que Montbarey reçut le message de Maurepas, lui rendant compte de sa démarche et de l'accueil qu'y avait fait Louis XVI. Il prit aussitôt son parti : « Lorsque mes gens eurent soupé (2), j'envoyai à M. de Maurepas la clé de mon cabinet. Nous partîmes ensuite pour aller coucher à Paris, où nous arrivâmes à une heure et demie du matin. Mme de Montbarey, ma fille et tout ce qui m'entourait avaient l'air de la joie, quand nous entrâmes dans ma maison de l'Arsenal. Nous chantâmes, nous dansâmes en rond, nous fîmes une espèce de réveillon, et je puis assurer que je dormis du plus doux et du plus profond sommeil. »

Tandis que, — du moins à l'en croire, — Montbarey se livrait à cette joie sans mélange, une fuite aussi précipitée jetait dans le Conseil un certain désarroi. Vergennes reçut, par intérim, l'administration de la Guerre, et, pendant quatre jours, l'on « ca-

(1) *Journal* de Véri. — *Mémoires* de Besenval.
(2) *Mémoires* de Montbarey, *passim*.

bala, » et l'on intrigua de plus belle. La Reine, la coterie Polignac, Necker et le marquis de Castries tenaient bon pour Ségur et n'en démordaient pas. Mais Maurepas s'entêtait et poussait toujours Puységur. Chacun des deux partis se disputait l'esprit du Roi, qui demeurait perplexe et ne savait de quel côté il ferait pencher la balance. A Versailles, à Paris, la fermentation était grande ; il circulait mille bruits divers. On assurait que Castries allait réunir dans ses mains les portefeuilles de la Guerre et de la Marine. D'autres croyaient savoir, — et cette idée paraît avoir été un moment agitée, — qu'on ne ferait pas de ministre et qu'on établirait seulement un Conseil de la Guerre, dont M. de Ségur aurait la présidence. Quelques personnes inclinaient à penser que le choix du souverain se porterait sur M. de Vogüé, populaire dans l'armée et réputé pour un officier remarquable (1). Notons aussi la rumeur persistante que le comte de Maurepas, mécontent de voir Montbarey chassé deux mois après Sartine et renversé par les mêmes mains, alléguait son âge avancé, sa lassitude et sa mauvaise santé, pour se retirer des affaires, et laissait ainsi le champ libre au directeur général des finances. La Reine elle-même envisagea cette éventualité. Mercy rapporte, à cette même date, un entretien confidentiel entre la jeune souveraine et lui, où elle sollicite son avis pour le remplacement du Mentor : « Comment trouver, lui demande-t-elle, un sujet qui me convienne, ainsi qu'au bien de la chose ? Cherchez-le-moi ; je ne pourrais m'en rapporter qu'à vous (2). » Mais Mercy-Argenteau demeure singulièrement sceptique sur la démission du vieillard : « Ce propos, écrit-il, d'une apparence si importante, quoique tenu de bonne foi, n'en est pas moins illusoire. »

Rien de plus justifié que l'incrédulité de Mercy. Le lendemain même du jour où il expédiait cette dépêche, Maurepas avait avec Louis XVI une longue conversation, et il y insistait si fort pour faire agréer Puységur, qu'il arrachait, ou peu s'en faut, le consentement du Roi. « Je ne crois pas que la Reine ait quelque chose contre celui-là ? » interrogeait pourtant le prince avec une légère inquiétude (3). Et Maurepas s'efforcait de rassurer ce

(1) *Journal* de Véri. — *Souvenirs d'un chevau-léger*, par le marquis de Belleval. — *Correspondance* du chevalier de Pujol, publiée par M. Paul Audebert, *passim*.

(2) Lettre du 22 décembre 1780 au prince de Kaunitz. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

(3) *Journal* de Véri.

scrupule conjugal. A dire vrai, l'insouciance de Marie-Antoinette, son « manque de nerf, » comme dit Besenval, furent sur le point de donner raison au Mentor. Informé par le Roi lui-même de la promesse faite à Maurepas, elle se borna à de faibles réserves et n'osa pas opposer son *veto*. L'après-dînée du 24 décembre, comme la Cour, selon l'habitude à la veille de Noël, était « aux porcelaines, » qu'on exposait tous les ans, à cette date, dans les appartemens du Roi, la Reine, « tirant à part » Mme de Polignac, lui « souffla dans l'oreille » que la partie était perdue, que le portefeuille de la Guerre serait pour Puységur. Sans s'émouvoir, en apparence, de cette révélation, sentant d'ailleurs peser sur elle les regards curieux de la foule, la duchesse ne répliqua rien, mais elle rentra promptement chez elle, où elle trouva Vaudreuil et d'Adhémar. On se concerta à la hâte sur la situation; il fut convenu que la duchesse enverrait sur l'heure un billet à Marie-Antoinette, où elle lui manderait simplement « qu'il était de la dernière conséquence qu'elle eût un entretien avec elle et qu'elle la suppliait de venir, dès qu'elle le pourrait. »

Onze heures du soir sonnaient, quand entra Marie-Antoinette. L'entretien fut sérieux, et il fut décisif. Mme de Polignac « remontra avec force » la gravité des circonstances, le retentissement d'un échec. Elle décrivit la Cour entière, les ambassadeurs étrangers, le public parisien, suivant avec un ardent intérêt le combat engagé entre la reine de France et le ménage Maurepas, chacun se demandant quelle en serait l'issue. Elle piqua l'orgueil de la femme, en parlant du « soufflet affreux » qu'elle recevrait à tous les yeux, si elle était vaincue, de la joie insolente qu'en aurait le parti vainqueur. Bref, elle prêcha si habilement, elle déploya tant d'éloquence, que Marie-Antoinette sortit entièrement convaincue, échauffée pour la lutte, résolue aux « derniers efforts » pour s'assurer le gain de cette partie (1).

Dès sept heures du matin, elle était chez le Roi (2) et envoyait chercher Maurepas, qui accourait tout effaré. A peine mettait-il le pied dans la chambre, que la Reine prenait la parole, et, quittant « le ton despotique » qu'elle employait trop souvent avec

(1) *Mémoires* de Besenval. — *Journal* de Véri.

(2) Pour la scène qui suit, j'ai combiné les détails donnés par l'abbé de Véri, interprète de Maurepas, avec ceux fournis par Besenval, écho de la société de la Reine. La concordance des deux versions garantit l'authenticité des paroles rapportées ci-après.

lui, elle exposait l'affaire dès l'origine, elle en rappelait tous les détails; elle affirmait, en termes modérés, qu'elle n'envisageait uniquement que le bien de l'État, que, si elle tenait pour Ségur, c'était qu'elle le croyait le plus propre à faire cette besogne et qu'aucune autre considération n'influait sur sa volonté. Puis, s'adressant plus directement à Maurepas, elle le priait d'expliquer nettement, sans ambages, quels étaient ses motifs pour s'opposer à cette nomination. Le Mentor, pris de court et mis au pied du mur, invoquait avec embarras quelques arguments assez faibles, se défendait de toute hostilité contre le marquis de Ségur, finissait même par quelques mots d'éloges sur le candidat de la Reine. Louis XVI, qui avait gardé jusqu'alors un silence plein d'incertitude, interpellait Maurepas : « Voyons, Monsieur, faites comme si vous étiez moi, décidez. — Je n'aurais garde de décider dans une telle compagnie, répliquait le vieillard, dont le malaise allait croissant, mais je persiste dans mon avis. — Et je vous en estime, interrompait la Reine, car je trouverais fort mal que vous en changiez pour moi. Cependant, moi non plus, je ne puis pas changer. »

Ici, Louis XVI balbutiait quelques mots, que l'on pouvait interpréter comme favorables à Ségur. Aussitôt Marie-Antoinette prenait la balle au bond et, transformant avec audace une vague approbation en injonction formelle, elle retournait au ton impératif : « Monsieur, disait-elle à Maurepas, vous entendez la volonté du Roi. Envoyez tout de suite chercher M. de Ségur, et apprenez-la-lui. » Il n'était plus qu'à obéir. Le vieillard s'inclina, se dirigea vers la porte en silence. Comme il passait auprès du Roi, Louis XVI parut soudain pris de honte, d'inquiétude, peut-être de remords; il l'arrêta, saisit sa main et la pressa fortement dans les siennes, puis se penchant vers lui : « Ne m'abandonnez pas! » lui murmura-t-il à l'oreille.

Marquis DE SÉGUR.

DU CONGRÈS DE BERLIN

A LA

CONFÉDÉRATION BALKANIQUE

Les fatalités de l'histoire sont déchaînées. Les événemens, longtemps contenus par la prudence des souverains balkaniques, longtemps retardés par les expédiens de la diplomatie européenne, se précipitent en flots tumultueux suivant la pente naturelle du reflux qui ramène des murs de Vienne aux remparts de Constantinople la puissance des Ottomans. Entre les Turcs et leurs adversaires, le sort des armes, à l'heure où nous écrivons, n'a pas encore définitivement prononcé; il faut attendre l'heure du destin. Tandis que le canon tranche en quelques instans les problèmes sur lesquels, depuis si longtemps, pâlissent les diplomates, saluons avec un religieux respect les braves soldats de toutes les armées belligérantes qui donnent à l'Europe et au monde de si nobles exemples d'abnégation et de courage. Mais il faut songer déjà à préparer pour ces malheureux pays un avenir de paix, de progrès et de prospérité. Le meilleur moyen d'y travailler est, pour le moment, d'avoir une juste connaissance du passé. Nous essaierons donc, dans ces quelques pages, d'expliquer comment, pourquoi, dans quelles conditions, les États balkaniques en ont été réduits à l'*ultima ratio* des armes. Il nous suffira, pour cela, de présenter en raccourci ce que nous avons, dans de nombreux articles, expliqué ici même (1). Si nos lecteurs veulent bien se reporter à ce que nous

(1) *La Mer-Noire et la Question des Détroits*, 15 octobre 1905. — *La Question arabe*, 1er juillet 1906. — *L'Évolution de la Question d'Orient depuis le Congrès de*

avons écrit depuis 1905, ils se trouveront conduits jusqu'aux approches de la guerre actuelle. Notre intention, aujourd'hui, n'est que de leur faciliter ce coup d'œil d'ensemble sur un long passé et de dégager à leur usage l'enchaînement des faits et des conséquences qui aboutissent aux champs de bataille d'Andrinople.

I

Lorsque les Turcs conquirent la péninsule des Balkans, ils ne cherchèrent pas à assimiler les peuples vaincus, à leur imposer leur langue et leur foi ; ils leur laissèrent leur organisation à part, si bien qu'au XIXe siècle, quand le grand souffle venu de France éveilla la conscience des peuples, les nationalités se constituèrent dans les cadres religieux et sociaux qui avaient survécu à la conquête. Les Monténégrins avaient toujours gardé dans leurs montagnes un noyau d'indépendance ; les Serbes proclamèrent leur autonomie en 1804, les Grecs en 1821, et ce furent les insurrections et les plaintes des chrétiens de Macédoine, de Bosnie, d'Herzégovine, de Roumélie qui finirent par amener la guerre de 1877. Par le traité de San Stefano, les pays chrétiens de la Turquie d'Europe étaient séparés de l'Empire Ottoman. Les hauts plénipotentiaires de l'Europe, lorsqu'ils s'assemblèrent à Berlin sous la présidence de Bismarck, ne se préoccupèrent à aucun moment de satisfaire les aspirations des peuples ; ils découpèrent les territoires et répartirent les âmes de manière à trouver une formule de paix qui fût acceptée par toutes les grandes puissances ; ils dosèrent les avantages de chacune pour atténuer les jalousies et satisfaire les appétits. On n'admit au Congrès ni les représentans des petits

Berlin (1895-1906), 15 septembre 1906. — *Le Conflit austro-serbe*, 1er février 1906. — *La Question de Macédoine :* I. *Les Nationalités*, 15 mai 1907 ; — II. *Les Réformes*, 1er juin 1907 ; — III. *Répercussions et Solutions*, 15 juillet 1907. — *La Rivalité des Grandes Puissances dans l'Empire Ottoman*, 15 novembre 1907. — *La Force bulgare*, 15 février 1908. — *La Crise balkanique, Chemins de fer et Réformes*, 1er mai 1908. — *La Turquie nouvelle*, 1er septembre 1908. — *L'Europe et la Crise balkanique*, 15 décembre 1908. — *La Politique européenne et l'annexion de la Bosnie-Herzégovine*, 15 juin 1909. — *La Question albanaise*, 15 décembre 1909. — *Le Montenegro et son Prince*, 1er mars 1910. — *Une Confédération balkanique est-elle possible?* 15 juin 1910. — *L'Europe et la Jeune-Turquie*, 15 janvier 1911. — *La Roumanie dans la politique Danubienne et Balkanique*, 15 juin 1911. — Ces articles ont été réunis en deux volumes : *l'Europe et l'Empire Ottoman* (Perrin, 1908) ; *l'Europe et la Jeune-Turquie* (1911).

États intéressés, ni les délégués des populations; on décida sans elles de leur sort; les unes furent complètement émancipées, les autres à moitié, d'autres encore, après avoir connu pendant quelques mois la liberté, furent replacées sous le joug turc. On leur promit seulement des « réformes. » « Les convenances de l'Europe sont le droit, » disait Alexandre Ier à Talleyrand en 1815, et, en 1877, la formule se retournait contre Alexandre II pour lui ravir le fruit de ses victoires et disposer, comme d'une matière inerte, des peuples affranchis par ses armes. L'histoire a jugé l'œuvre de Bismarck, de Beaconsfield et d'Andrassy. Si le traité de San Stefano avait été exécuté, trente ans de troubles, de massacres, de difficultés sans cesse renaissantes, et la guerre actuelle, eussent été épargnés à l'Europe. La science des ingénieurs, en multipliant les barrages et les digues, peut modifier le trajet d'un fleuve ou ralentir son cours, elle ne le forcera pas à remonter vers sa source; de même, l'art des diplomates ne peut pas longtemps faire violence à la nature des choses et à la logique des événemens, ni mettre indéfiniment obstacle aux aspirations légitimes des peuples : on ne commande à la nature qu'en lui obéissant. Il était à prévoir que l'œuvre artificielle du Congrès de Berlin ne résisterait pas à l'usure du temps et des volontés humaines. La sagesse politique est courte quand elle ne s'inspire pas d'un idéal supérieur.

Les peuples, d'eux-mêmes, réagirent autant qu'ils purent contre l'œuvre de Berlin; l'encre des signatures était à peine sèche que déjà ils faisaient craquer les clauses trop étroites du texte laborieusement élaboré par les plénipotentiaires européens; mais, pour ce qui est des grandes puissances, elles ne firent rien en faveur des peuples qu'elles avaient replacés sous l'autorité du Sultan; leurs promesses solennelles restèrent sans effet; les réformes, toujours annoncées, ne furent jamais réalisées. La déception des populations chrétiennes fut d'autant plus cruelle qu'elles voyaient à côté d'elles, au delà de frontières artificielles, se développer dans le travail, la paix et la liberté, leurs frères de même religion et de même sang.

L'histoire de l'échec de la politique des « réformes » en Turquie, c'est l'histoire même des origines et des causes de la guerre actuelle. Il faut rappeler tout ce passé pour comprendre, et l'irréductible antagonisme entre les populations chrétiennes et les gouvernans ottomans, et la double impossibilité d'une réforme

accomplie par les Turcs ou d'une réforme réalisée par les étrangers sans aboutir à une autonomie de fait. Cette histoire est monotone : rien qu'en réunissant les textes qui concernent directement les réformes, M. Schopoff a rempli un gros volume. On peut juger par là des impatiences et des déceptions des peuples toujours leurrés, toujours frustrés !

Dès 1673, dans les Capitulations obtenues par la France et, plus tard, dans celles qui furent concédées à l'Autriche et à la Russie, la Porte accordait des garanties en faveur des chrétiens de l'Empire. C'est l'origine de la « politique des réformes : » elle est un compromis entre le sentiment de la solidarité chrétienne, qui date des croisades, et la politique de l'équilibre, qui implique le maintien et l'intégrité de l'Empire Ottoman. Sous l'influence des idées « libérales » répandues en Europe et sur les conseils de l'Angleterre, l'Empire Ottoman, au temps d'Abd-ul-Medjid, parut entrer de lui-même dans la voie des réformes radicales. Les lois du Tanzimat, annoncées et expliquées par le hatti-chérif de Gul-Hané (3 novembre 1839), si elles avaient été appliquées, ou, si l'on veut, applicables, auraient reconstitué l'Empire Ottoman sur le principe des États occidentaux, avec, à la base, l'égalité devant la loi et les charges publiques. Mais elles se heurtaient aux assises mêmes de l'Empire Ottoman ; fondé sur la domination militaire d'une race et d'une religion, il ne pouvait s'accommoder, sans se détruire lui-même, des principes qui régissent les États européens. Souvent ces tentatives d'européanisation ne furent qu'un trompe-l'œil, destiné à donner satisfaction aux instances des puissances européennes ou à paraître exécuter les stipulations formelles d'un traité : telle fut, par exemple, la proclamation de la constitution de 1876 par Abd-ul-Hamid. Mais, même lorsque les réformes ont été décrétées avec un désir sincère de les appliquer, elles se sont heurtées à la résistance passive des traditions et des mœurs qui sont restées victorieuses, si bien que ces tentatives n'ont abouti qu'à énerver les forces de l'Empire Ottoman et à précipiter sa décadence. Un État ne saurait se réformer en contradiction absolue avec les principes qui l'ont fait naître et qui le font vivre. Théoriquement, il n'y a rien dans la loi religieuse musulmane, — comme on s'est appliqué à le démontrer textes en main à l'occasion de la révolution de 1908, — qui soit incompatible avec le développement d'un État moderne ; mais, pratiquement, une longue expérience a prouvé

qu'il y a au moins de très grandes difficultés à adapter le caractère, la mentalité des Turcs, pris dans leur masse, à la vie d'un État civilisé à la mode occidentale. Il ne suffit pas de décréter la liberté, il faut encore en avoir les mœurs.

Après la guerre de Crimée, où la Turquie fut victorieuse par l'épée de la France et de l'Angleterre, on constatait que les lois du Tanzimat n'avaient reçu aucune application. A l'instigation des puissances, le Sultan proclamait le hatti-humayoun du 18 février 1856. Ce nouveau firman, qui n'était « que la confirmation et le développement de l'acte de Gul-Hané qui a solennellement décrété le régime de l'égalité et ouvert l'ère de la réforme dans l'Empire Ottoman, » resta, comme lui, lettre morte. Il était cependant enregistré et contresigné par les grandes puissances; elles disaient, dans l'article 9 du traité de Paris :

« S. M. I. le Sultan, dans sa constante sollicitude pour le bien-être de ses sujets, ayant octroyé un firman qui, en améliorant leur sort sans distinction de religion ni de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son Empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentimens à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes ledit firman spontanément émané de sa volonté souveraine. Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit aux dites puissances de s'immiscer, soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de S. M. le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son Empire. »

L'esprit du Congrès de Paris apparaît ici en pleine lumière. L'Europe, par crainte de la Russie et d'un nouveau traité d'Unkiar-Skelessi, fait confiance au Sultan, s'en remet à lui et se lie les mains à elle-même : c'est, dans son expression la plus complète, la politique de non-intervention. Le résultat est que, dès 1860, Gortschakoff demande aux puissances de s'entendre pour procéder à une enquête sur le sort des chrétiens de Turquie. En 1867, une « consultation de médecins, » provoquée par Beust, amène entre les Cabinets européens un significatif échange de vues. Le mémoire français émet l'avis qu'il faudrait demander « l'admission sérieuse des chrétiens aux fonctions de l'État. » Le mémoire russe déclare : « Il n'est que trop vrai, comme le fait observer le memorandum français, que les chrétiens sont

regardés par le gouvernement turc, par les musulmans, et plus encore par le Sultan, comme formant une classe dangereuse qui doit rester subalterne. » Les réformes solennellement promises n'ont donc pas été appliquées ; bien plus, la nouvelle politique d'assimilation et de centralisation, pratiquée depuis 1839, devint un prétexte pour dépouiller les populations chrétiennes des privilèges et des droits d'autonomie provinciale et communale, qu'elles tenaient de la coutume, depuis le temps de la conquête, si bien que leur sort était pire qu'avant l'ère des réformes, tandis que les proclamations du Sultan et les promesses des puissances leur donnaient une conscience de plus en plus nette de l'état d'infériorité où elles étaient réduites. Tous les Cabinets européens étaient d'accord pour reconnaître qu'une pareille situation ne pouvait manquer d'amener, un jour ou l'autre, des complications graves, mais ils se refusaient à prendre les mesures nécessaires pour faire appliquer les réformes. Le Cabinet russe terminait son mémorandum de 1867 par cette phrase que l'on croirait datée d'hier : « Les populations chrétiennes ont subi de trop cruelles et de trop fréquentes déceptions pour se fier au bon vouloir ou au savoir faire des autorités musulmanes. »

Au milieu de ces leurres et de ces déceptions apparaît, le 11 mars 1870, un fait positif. La Porte concède à la population bulgare le firman constituant l'exarchat. C'était, dans l'esprit du Sultan, créer un schisme parmi ses sujets chrétiens, diviser pour régner. L'histoire en jugera autrement, car c'est autour de l'exarchat que s'est constituée la nationalité bulgare. A partir de 1875, les troubles de l'Herzégovine amènent les chancelleries à s'occuper de nouveau des réformes à introduire dans l'Empire. Le Sultan aussitôt proclame (12 décembre 1875) un firman concédant des réformes générales étendues. La « note Andrassy » (30 décembre 1875) cherche à faire l'union des puissances autour d'un programme de réformes. Le nouveau sultan Abd-ul-Hamid imagine un coup de maître ; il fait rédiger par Midhat pacha une constitution, celle-là même que les Jeunes-Turcs ont exhumée en 1908, et, le 23 décembre 1876, le jour même où la conférence de Constantinople va s'ouvrir, il en fait la promulgation solennelle. La parade est habile : aux plénipotentiaires de l'Europe la Constitution permet au Sultan de répondre tantôt : j'accorde plus que vous ne me demandez ; tantôt : ceci est contraire aux lois de l'Empire. Le protocole de la dernière séance porte en un

endroit : « Le général Ignatief dit que la Porte n'admet dans les propositions des puissances que ce qui est conforme aux lois existantes et à la Constitution. Son Excellence se demande alors pourquoi le gouvernement ottoman a accepté la Conférence. » Il a accepté la Conférence pour donner à l'Europe une apparence de satisfaction, mais il rejette toute immixtion étrangère dans l'administration de ses provinces. Il compte, pour l'avenir, sur les divisions des puissances : d'ailleurs, de quel droit et au nom de quel principe celles-ci, qui ont elles-mêmes introduit la Turquie dans le droit public européen, exerceraient-elles une pression sur elle ou une coercition contre elle ? La Porte a pris des engagemens, mais ils ne sont pas précis, et l'application en est laissée à sa libre initiative. Ils ne donnent pas le droit aux puissances d'intervenir ou de prendre en mains les réformes. Le jeu, cependant, ne va pas sans danger pour la Turquie. La Russie conclut son accord avec l'Autriche (convention de Reichstadt, juillet 1876) et brusque le dénouement en lançant ses armées vers Constantinople.

A l'éternel problème des rapports de la Turquie avec ses sujets chrétiens, le traité de San Stefano apporte une solution radicale qui supprime le problème en affranchissant les chrétiens et en enlevant au Sultan les territoires qu'ils habitent. Mais le traité de Berlin rouvre l'ère des « réformes, » promises par l'Europe, promises par la Porte, jamais réalisées. Son article 23 est la base juridique des revendications des populations chrétiennes. Il suffit de lire les protocoles du Congrès pour se convaincre que si, en réalité, les hauts plénipotentiaires étaient peu préoccupés du sort des populations, en apparence ils ne laissaient pas de s'en inquiéter, d'en parler, de stipuler en leur faveur. Dans la convention du 4 juin, par laquelle l'Angleterre se fait donner Chypre, le Sultan lui « promet d'introduire les réformes nécessaires, à être arrêtées plus tard par les deux puissances, ayant trait à la bonne administration et à la protection des sujets chrétiens et autres de la Sublime-Porte, qui se trouvent sur les territoires en question. » Abd-ul-Hamid, fidèle à la tactique invariable de la Porte, prévient les vœux de l'Europe et, en conformité avec l'article 23 du traité de Berlin, rédige et promulgue tout un code de réformes ; c'est cette fameuse loi des vilayets, du 23 août 1880, qui ne fut jamais exécutée et que le gouvernement de Moukhtar pacha tirait de la poussière des

archives, le 7 octobre dernier, pour annoncer qu'elle allait être mise en vigueur. On ne saurait vraiment s'étonner outre mesure que les gouvernemens alliés ne se soient pas contentés d'une satisfaction aussi platonique!

Les troubles d'Arménie, en 1894, ramènent l'attention sur l'Empire Ottoman et, de nouveau, on parle des réformes; c'est, entre la diplomatie européenne et la Porte, le même échange rituel de démarches et de promesses : memorandum des ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre (mars-avril 1895); projets de réformes administratives, contre-projets turcs, discussions, délais, débats inutiles sur des détails, graves et laborieuses « considérations, » finalement décrets impériaux : réformes en Arménie, réformes en Roumélie, qui ni ici, ni là, ne sont appliquées. « On peut dès à présent reconnaître, écrivait le 2 août 1895 M. Paul Cambon, dans le projet ottoman, certaines réformes utiles et l'absence complète de toute garantie. » Le refrain est toujours le même et ne saurait varier, car des « garanties, » qui ne seraient pas illusoires, ne pourraient aboutir qu'à une mainmise de plus en plus complète sur l'administration de l'Empire Ottoman, et les puissances repoussent une telle solution. Où s'arrêteraient-elles? Agiraient-elles collectivement, ou bien l'une d'elles serait-elle déléguée par les autres, et alors, dans quelles complications, dans quelles rivalités ne tomberait-on pas? Les divisions de l'Europe sont pour la Turquie la plus sûre garantie que son inertie ne lui portera pas préjudice.

La crise qui commence en 1902 par les troubles de Macédoine et se prolonge jusqu'à la révolution de 1908 amène la plus intéressante et la moins inefficace des tentatives de « réformes » faites dans l'Empire Ottoman. Cette fois l'intervention européenne se traduit par une participation effective aux réformes : nous l'avons, en son temps, exposée en détail; rappelons-en les phases principales. Elle a pour théâtre la Macédoine où les populations chrétiennes s'organisent et aspirent à obtenir des réformes qui les achemineront peu à peu vers une demi-indépendance. La présence en armes, aux frontières, des Bulgares, des Grecs, des Serbes, n'est pas seulement, pour leurs « frères » de l'Empire, un stimulant à l'énergie et une provocation à l'insurrection, elle pèse encore d'un poids décisif sur les hésitations des puissances et sur les répugnances de la Porte; s'il y a eu, en Macédoine, de 1902 à 1908, des tentatives

sérieuses de réformes, c'est à la présence des petits États, à leurs progrès, à leur prudence, qu'il en faut attribuer le mérite.

L'histoire des réformes pour les trois vilayets de Macédoine est intéressante à suivre dans son développement. L'Autriche et la Russie s'étaient mises d'accord en 1897 pour pratiquer en Turquie une politique d'abstention commune ; c'était le temps où la Russie s'engageait à fond, en Asie, dans les entreprises qui devaient la conduire à Moukden et à Tsoushima ; elle souhaitait que le *statu quo* ne fût pas troublé en Europe, tandis qu'elle était occupée au loin. A partir de 1902, les troubles de Macédoine devenant de plus en plus graves, les deux « puissances de l'entente » se mettent d'accord pour demander à la Turquie l'application d'un programme modéré de réformes et, en même temps, elles agissent énergiquement à Sofia, à Belgrade et à Athènes pour recommander l'abstention et la prudence. Le Sultan, toujours fidèle à sa méthode, prend les devans, nomme un « inspecteur général des trois vilayets de Macédoine ; » il lui faut néanmoins accepter le contrôle, la présence de deux « agens civils, » l'un russe, l'autre autrichien. Leur action, jointe à celle de l'inspecteur Hilmi pacha, fut sensible, mais insuffisante. Ce fut la première phase des réformes ; elle consacrait un fait important ; l'Europe était représentée par deux paires d'yeux qui, à la vérité, ne pouvaient pas s'ouvrir aussi librement qu'il aurait fallu mais dont la présence n'en constituait pas moins une garantie. Bientôt, sous l'action des autres puissances, particulièrement de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, la Porte dut accepter d'autres agens étrangers : ce furent quatre « conseillers financiers, » et trente-six officiers chargés de réorganiser la gendarmerie ottomane en Macédoine. Gendarmerie, finances, administration, voilà déjà trois branches essentielles d'un bon gouvernement soumises à la surveillance d'agens européens. Mais le fonctionnement de cet appareil compliqué est difficile : les agens européens ont-ils le droit d'ordonner, d'agir, ou seulement de contrôler et de faire des rapports ? L'unanimité n'existe pas parmi les puissances ; les Allemands n'ont envoyé qu'un seul officier comme commandant de l'école de gendarmerie ; ils entendent ne pas s'immiscer dans le gouvernement des provinces du Sultan. Au contraire l'Angleterre, la Russie suivent la pente où les entraîne la logique des faits ; comment la réforme des

finances serait-elle possible sans celle de l'administration, des perceptions, etc., et celle de la gendarmerie sans celle de la justice? De là le nouveau plan de réformes proposé à la fin de 1907 par le Cabinet britannique, accepté par la Russie, et qui comprend notamment une réorganisation de la justice sous le haut contrôle d'agens européens. Le roi Édouard VII et son ministre des Affaires étrangères rencontrent à Revel le tsar Nicolas et le sien; entre ces quatre hauts personnages le sort de la Macédoine est étudié; l'accord se fait sur un programme développé de réformes. Encore un pas, que la presse parle déjà de franchir, et l'on demandera à la Porte d'accepter un gouverneur chrétien pour la Macédoine : peu à peu les fonctionnaires du Sultan ne seront plus que des comparses, d'inutiles spectateurs dont le fez attestera la suzeraineté du Sultan, mais, en fait, la Macédoine sera autonome. Et, quand on aura constaté les bienfaits d'un tel régime dans cette province de l'Empire, comment ne serait-on pas amené à l'appliquer aux autres? Entre le système européen d'administration et ce minimum de gouvernement, cette tyrannie tempérée par l'anarchie qu'est le régime turc, telle est la marche fatale : la politique des réformes, dans l'Empire Ottoman, oscille entre le néant et l'autonomie, sans pouvoir s'arrêter longtemps à un stade intermédiaire. Cette politique ne pouvait être qu'une transition, un acheminement, soit vers un empire ottoman européanisé où aurait régné l'égalité des droits entre tous les sujets du Sultan, soit vers l'autonomie des provinces non turques. Les beaux projets de réformes savamment élaborés par les conférences d'ambassadeurs pouvaient avoir la valeur transitoire d'un expédient; ils pouvaient satisfaire les diplomates formalistes, comme l'âme d'un notaire se réjouit d'un beau contrat, où les droits de chacun sont prévus et pesés, sans s'inquiéter si les époux sont mal assortis; ils étaient inopérans pour apporter, à une situation douloureuse, une solution durable. Une heure devait nécessairement venir où cette situation se dénouerait dans un sens ou dans l'autre.

II

L'Europe a pu croire, à un moment critique de l'histoire de l'Empire Ottoman, que la solution viendrait des Turcs eux-mêmes et d'une réforme interne. La révolution du 23 juillet 1908 et

l'avènement des Jeunes-Turcs semblaient inaugurer un régime tout nouveau, établi sur des bases constitutionnelles, avec l'égalité et la liberté comme fondement de l'édifice. L'Europe entière fit, de bon cœur, crédit de confiance, de temps et d'argent à la Jeune-Turquie; enfin allait disparaître cette question lancinante des « réformes; » la plainte toujours renaissante des populations non turques allait cesser de monter vers les nations civilisées. Une chance de salut était offerte à la Turquie affaiblie; l'Europe l'aiderait de tout son pouvoir à se réorganiser et à devenir un État moderne. La situation diplomatique de la Jeune-Turquie à ses débuts était excellente; les affaires de Bosnie et de Bulgarie, loin de l'affaiblir, avaient rehaussé son prestige et rempli son trésor; au dehors les ambitions désarmaient; au dedans la réconciliation se faisait dans une bonne volonté générale et dans un enthousiasme sincère pour la révolution; on voyait les bandes bulgares, grecques, serbes, déposer les armes, fraterniser avec les Turcs. Ce concours de tous les cœurs et de toutes les énergies à une œuvre commune de régénération et de salut allait être de courte durée : les désillusions étaient proches.

C'est un fait connu que la révolution du 23 juillet a été précipitée, sinon déterminée, par l'entrevue de Revel et les projets de réformes pour la Macédoine préparés par les gouvernemens russe et anglais. La révolution du 23 juillet, en même temps qu'elle était dirigée contre la tyrannie d'Abd-ul-Hamid, était aussi et surtout une protestation contre ses faiblesses vis-à-vis des étrangers, c'est-à-dire contre le régime des réformes qui allait se développant en Macédoine. Plus encore que libéral, le mouvement jeune-turc a été un mouvement nationaliste et anti-étranger. Les élections législatives d'août et de septembre 1908 démontrèrent que l'égalité promise aux diverses nationalités et aux diverses confessions n'était qu'un leurre; par des actes flagrans de mauvaise foi et d'illégalité, la représentation des chrétiens à la Chambre fut réduite à d'infimes proportions; les Bulgares et les Grecs s'en plaignirent aux consuls dans des mémoires qui restèrent sans écho. Le « programme politique du Comité jeune-turc Union et Progrès, » à côté de phrases générales sur l'égalité de tous les citoyens et sur le respect des privilèges religieux, affirme nettement les droits de la langue turque comme langue officielle, le caractère homogène et uniforme qui doit être donné à l'enseignement de tous les citoyens avec, à la

base, l'enseignement obligatoire du turc (1). Ainsi se marquait le caractère centralisateur et nationaliste turc de la Révolution.

Les grandes puissances péchèrent par excès de confiance ; quelques semaines après la révolution, elles cédèrent aux instances des Jeunes-Turcs et consentirent à renoncer au régime des réformes tel qu'il fonctionnait avec de bons résultats en Macédoine. Elles étaient lasses des difficultés toujours renaissantes que suscitait l'application des réformes, des dépenses qu'elle nécessitait ; elles étaient presque aussi pressées de les abandonner que les Jeunes-Turcs avides d'en être délivrés. Les réserves formulées pour l'avenir par le Cabinet de Pétersbourg étaient insuffisantes pour atténuer cette hâte regrettable. Si les Jeunes-Turcs avaient été moins présomptueux et plus prudens, ils auraient trouvé, parmi les agens européens des réformes, des guides expérimentés qui les auraient aidés à organiser complètement les vilayets de Macédoine, et, de là, les règles et les coutumes d'une bonne administration auraient pu se répandre dans tout l'Empire. Livrés à eux-mêmes, ils entassèrent les fautes sur les iniquités et s'aliénèrent sans remède les populations chrétiennes de la Macédoine. Bulgares, Serbes et Grecs avaient apporté à la révolution un concours sincère : ils étaient aussi las du régime hamidien que de la tyrannie des bandes qui, de répressions en représailles, avait inondé de sang et couvert de ruines leur malheureux pays ; aussi, en avril 1909, vit-on les chrétiens marcher les premiers sur Constantinople pour défendre la Constitution. La chute d'Abd-ul-Hamid, l'avènement définitif du régime jeune-turc avec Mohammed V sont peut-être, dans l'histoire contemporaine de la Turquie, le moment unique où une réconciliation des nationalités aurait pu se faire dans l'enthousiasme général de la liberté conquise. Mais les esprits des Jeunes-Turcs, nourris d'abstractions, pénétrés de préjugés, gonflés d'orgueil, ne s'ouvraient pas à des conceptions qui eussent été à la fois politiques et humaines ; leur tempérament autoritaire prit le dessus ; avec de grands mots de liberté et de progrès ils firent peser sur la Turquie, et particulièrement sur la Macédoine, cette tyrannie assimilatrice et centralisatrice qui les a entraînés rapidement à leur chute et qui menace de conduire à sa ruine, avec eux, l'Empire Ottoman. En 1909, après les souf-

(1) Voyez le livre du capitaine A. Sarrou : *La Jeune-Turquie et la Révolution*, p. 40 et suiv. (Berger-Levrault, 1912, in-16.)

frances de la période de 1903 à 1908, une politique de fraternité habilement menée aurait pu donner la paix et la prospérité à la Turquie d'Europe. Les Jeunes-Turcs, définitivement maîtres du pouvoir après les événemens d'avril 1909, adoptent une politique toute contraire : ils s'appliquent à éliminer les chrétiens des fonctions publiques au moment où ils les incorporent dans l'armée ; ils procèdent au désarmement de la population et, à cette occasion, la soldatesque déchaînée se livre à des abus et à des atrocités pires qu'au temps d'Abd-ul-Hamid. Nous avons raconté ici les incidens tragiques de Yenidje-Vardar. Meurtres, tortures, viols signalent l'opération du désarmement. Bulgares, Serbes et Grecs qui, aux premiers jours du nouveau régime, apportaient spontanément leurs armes, se mettent de nouveau à les cacher ; les bons fusils, malgré les perquisitions et les bastonnades, échappent à toutes les recherches ; ils sortent aujourd'hui de leurs cachettes. Bientôt de petites bandes se montrent dans la montagne et des attentats contre les chemins de fer signalent la reprise de l'activité insurrectionnelle. L'établissement de colons musulmans dans les régions de la Macédoine les plus fertiles et où les chrétiens sont les plus nombreux, met le comble à l'exaspération des populations slaves. Ces *mohadjirs*, émigrés pour la plupart de Bosnie, apportent le trouble et le désordre dans les pays où les fonctionnaires turcs les implantent et où souvent les anciens propriétaires sont lésés à leur profit. Le docteur Nazim bey et les membres du comité de Salonique ne cachent pas que leur but, en installant des colons musulmans, est de modifier au profit de l'Islam les proportions de la population ; ils ne répondent aux plaintes des chrétiens qu'en affirmant leur volonté d'appliquer dans l'avenir, avec plus d'ampleur encore, la même méthode. Les procédés jacobins et centralisateurs des Jeunes-Turcs, leur violence et leur maladresse, provoquent les insurrections d'Albanie dont le contre-coup direct achève de troubler la Macédoine. Dès lors les chrétiens des trois vilayets prennent des résolutions suprêmes. L'excès de leur désespoir a pour premier effet de reléguer au second plan leurs discordes intestines et de réconcilier Bulgares, Grecs, Serbes, Valaques, dans une haine commune contre le Turc oppresseur. Durant toute la période de 1902 à 1908, les bandes bulgares, serbes, grecques, se massacraient plus souvent entre elles qu'elles n'attaquaient les Turcs ; leurs

vieilles rivalités, renouvelées et attisées par l'imprudent article 3 du programme de Mürzsteg qui prévoyait une prochaine délimitation des nationalités, étaient soigneusement entretenues par les Turcs qui en profitaient habilement. Dans les pays où la majorité des habitans chrétiens était grecque ou serbe, ils se gardaient d'inquiéter les bandes bulgares, et inversement. A partir de 1910, la réconciliation des deux nationalités les plus actives et les plus animées l'une contre l'autre, les Bulgares et les Grecs, est un fait accompli. De Macédoine elle se propage jusqu'à Constantinople où elle rapproche le patriarcat et l'exarchat, jusqu'à Athènes et Sofia où elle fait l'union des deux gouvernemens.

En même temps que la maladresse des Turcs accomplissait ce chef-d'œuvre de réconcilier deux races dont les rivalités et les rancunes paraissaient irréductibles, la brutalité de leurs soldats leur aliénait les Albanais. La présence, dans les épaisses montagnes qui couvrent le pays entre le Vardar et l'Adriatique, d'un peuple musulman autochtone, les Arnaoutes, était une grande force pour l'Empire Ottoman en décadence; on peut dire que ce sont les Albanais musulmans qui, installés de toute antiquité dans leurs montagnes, maintenaient les Turcs en Europe; depuis longtemps ils fournissaient aux Sultans des gardes, des soldats, des fonctionnaires, des ministres, des grands vizirs; en récompense de leur fidélité au Sultan et à l'Islam, ils jouissaient du droit de porter des armes, et ils en abusaient pour opprimer et détruire les Serbes en Vieille-Serbie et les Grecs en Épire. Ce droit, les Jeunes-Turcs prétendirent le leur enlever et les obliger à subir le désarmement. Aussitôt l'Albanie s'insurge; les soldats de Torghout Chefket pacha, chargés de soumettre les rebelles, commettent de tels excès qu'ils laissent derrière eux des haines inexpiables que la campagne de 1911 ne fait qu'accroître et envenimer. Ces violences réconcilient les Albanais du Nord avec leurs ennemis héréditaires les Monténégrins et les Serbes. Dans la crise actuelle, les Arnaoutes ne se lèvent pas comme un seul homme pour défendre l'Empire Ottoman, ainsi qu'ils l'eussent fait au temps d'Abd-ul-Hamid. Les cinq tribus Malissores font cause commune avec les soldats du roi Nicolas, tandis que les Mirdites restent neutres et que les Doukhagin paraissent attendre la chute de Scutari pour se joindre aux Monténégrins. Le chef de

l'insurrection de 1909, Issa Boletinatz, serait, dit-on, passé aux Serbes; il les aurait ensuite trahis et aurait été tué par eux. Les Albanais, en ce moment critique, hésitent entre deux haines; le parti qui réclame l'autonomie albanaise fait des progrès : les Albanais, le plus vieux peuple de la péninsule, s'apprêtent à y constituer la plus jeune des nationalités.

Les races non turques, Grecs et Bulgares, Albanais et Monténégrins, oubliant leurs haines séculaires; les soutiens autrefois les plus fidèles de l'Empire, les Albanais, les Arabes, hostiles ou mécontens; les grandes puissances irritées, les petites réduites à se préparer à la guerre et à négocier leur entente; la Tripolitaine dégarnie de troupes et offerte comme une tentation aux ambitions de l'Italie, tels sont quelques-uns des résultats du gouvernement des Jeunes-Turcs. Jamais, en moins de temps, on ne commit plus de fautes, ni de plus graves. Il serait injuste de reprocher aux Jeunes-Turcs de n'avoir pas réalisé toutes les réformes et toutes les créations qu'on aurait pu attendre d'eux; mais, dans les trois années pendant lesquelles ils ont exercé une dictature absolue, on ne voit pas qu'ils aient guidé leur pays dans des voies d'avenir, qu'ils aient amorcé des réformes fécondes, tracé un plan bienfaisant, réalisé un peu plus de justice, et c'est de quoi leurs compatriotes sont en droit de leur faire grief. Leurs vues ont été étroites et mesquines, elles n'ont guère dépassé l'horizon d'une loge maçonnique; tout leur effort a été employé surtout à durer; ils ont confondu leur maintien au pouvoir avec l'avenir de la Turquie; en excluant leurs adversaires, en rétrécissant de plus en plus le cercle de leurs affidés, ils ont remplacé la tyrannie d'un homme par la tyrannie d'un Comité et la dictature d'une coterie. Ils ont ainsi successivement mécontenté les anciens serviteurs de l'État, les fonctionnaires blanchis sous le harnais et qui savaient par quel jeu de contrepoids la Turquie se maintient depuis si longtemps en face de ses ennemis, les officiers qui n'étaient pas affiliés aux comités Union et Progrès, les hodjas et les dévots de l'Islam inquiets de leur matérialisme grossier et de leur impiété affichée. Le pédantisme positiviste des dirigeans du parti jeune-turc a plus avancé, en trois ans, la démoralisation de la société ottomane et la désagrégation de l'État que la tyrannie hamidienne en trente ans. Les sociétés qui durent ont

besoin d'un idéal pour vivre et se renouveler : celui que les Jeunes-Turcs proposaient à leur pays n'était adapté ni à sa mentalité ni à ses mœurs. Le parti Union et Progrès croyait tenir tout le pays par ses comités, toute l'armée par ses affiliés ; les dernières élections, moins sincères et plus « truquées » encore que les précédentes, lui avaient donné une majorité énorme dans la Chambre, et cependant il a suffi d'un événement extérieur, la guerre avec l'Italie, qui révéla sa faiblesse réelle et l'incurie de sa gestion, pour jeter bas son gouvernement. Mais son œuvre de destruction lui a survécu : c'est lui qui a préparé l'effondrement dont la soudaineté révèle aujourd'hui la profondeur et l'étendue du mal. L'échec du gouvernement des Jeunes-Turcs a été en même temps celui de la dernière tentative de réforme essayée par la Turquie sur elle-même. Les vieux serviteurs d'Abd-ul-Hamid, les Kiamil, les Moukhtar, les Saïd, les Hilmi reparurent au pouvoir et tentèrent d'inaugurer une politique lénifiante ; il était trop tard ; les quatre États balkaniques étaient définitivement fixés sur les réformes que l'on peut attendre de l'initiative du gouvernement turc ; les massacres de Kotchana et d'Istip, les violences exercées sur les Serbes dans le vilayet de Kossovo, les concessions accordées aux Albanais musulmans pour tenter une tardive réconciliation, faisaient apparaître le désordre plus irrémédiable que jamais et présageaient le retour des pires calamités. Il était démontré que l'amélioration du sort des chrétiens de la Turquie ne viendrait jamais ni du gouvernement ottoman ni de l'Europe ; elle ne pouvait donc venir que des États balkaniques eux-mêmes. La guerre italo-turque leur offrait une occasion favorable, ils décidèrent de ne pas la laisser échapper ; ils resserrèrent donc leur union et annoncèrent l'intention de mobiliser leurs armées s'ils n'obtenaient pas, pour leurs « frères » de Macédoine, les satisfactions nécessaires.

Au dernier moment, l'Europe et la Turquie tentèrent de recourir encore aux vieux remèdes. Ce fut d'abord la proposition du comte Berchtold, dont le sens et la portée ne semblent pas avoir été très bien saisis par tous les Cabinets de l'Europe : elle était une tentative pour rassembler les membres discords du concert européen à la veille de la tempête prévue ; mais elle paraissait attribuer à l'Autriche-Hongrie une sorte de prééminence dans les affaires balkaniques, et c'est pourquoi, en défi-

nitive, les gouvernemens ne lui firent qu'un accueil nuancé de réserves. Elle n'aurait d'ailleurs pu aboutir à aucun résultat efficace, sinon à renouveler les tentatives tant de fois vaines pour peser sur la Porte et obtenir des réformes. A la dernière heure, M. Poincaré, avec beaucoup de décision, proposa un remède héroïque; les puissances auraient « pris en mains » l'exécution des réformes : c'eût été le retour à la politique de Revel, un acheminement à une autonomie de fait de la Macédoine sous une tutelle européenne, un acheminement aussi sans doute à de graves difficultés pour l'application des réformes et le maintien du concert des puissances. Comment aurait-on pu espérer d'elles un accord durable quand, sur la formule même de M. Poincaré, des dissidences se manifestaient comme si le temps était encore aux discussions académiques. La Sublime-Porte essaya, de son côté, la parade classique ; elle déclara qu'elle n'avait besoin du concours de personne pour réaliser des réformes et, sans se mettre en frais d'imagination, elle sortit d'un carton où l'on eut, dit-on, quelque peine à la découvrir, la loi des Vilayets de 1880; elle en promit la mise en vigueur immédiate. Les quatre États alliés répondirent à ce bon billet par la mobilisation de leurs troupes et envoyèrent à Constantinople le programme minimum de leurs revendications. Ce programme est logique et apporte une solution : il aboutit en fait à la création, sous la souveraineté nominale du Sultan, d'une Macédoine autonome garantie par les États balkaniques. Du point de vue des alliés, ces demandes représentaient un minimum raisonnable; elles ne pouvaient, du point de vue des Turcs, que paraître inacceptables. Ce fut la guerre. Elle n'a pas été provoquée, comme on l'a dit, par « l'ambition » de tel ou tel souverain des Balkans; ou plutôt cette « ambition » elle-même était imposée aux rois des États chrétiens comme une nécessité absolue de leur politique; la guerre devait fatalement sortir de l'impossibilité de réaliser des réformes en Turquie, c'est-à-dire de transformer la Turquie telle qu'elle est, avec son histoire, avec ses mœurs, ses conceptions politiques, son idéal religieux et social, en un État européen contemporain. La vieille Turquie se maintenait parce qu'elle restait elle-même et parce que les rivalités des grandes puissances favorisaient son jeu d'équilibre. L'échec de la Jeune-Turquie fit mieux ressortir toute la distance qui sépare l'Em-

pire Ottoman des États de l'Europe occidentale. Du jour où les méthodes et les institutions de la civilisation européenne furent représentées, dans la péninsule même, par de petits États naguère encore vassaux ou sujets de la Turquie, ardens à s'élever, avides de nouveauté, de changement et de progrès, il fut évident que le conflit éclaterait. La lutte engagée n'est pas, comme l'a dit le sénateur Mascuraud, une guerre de religion, c'est la lutte de deux civilisations, dont l'une est la civilisation occidentale, issue du christianisme, celle du mouvement et de l'espérance, l'autre la civilisation orientale, fondée sur l'Islam, celle de l'immobilité et du fatalisme.

Pour éprouver par ses yeux la violence du contraste, il suffit de parcourir en chemin de fer soit la ligne de Sofia à Constantinople, soit celle de Belgrade à Salonique par Uskub, et de regarder les campagnes qui défilent lentement de chaque côté du train. En Serbie et en Bulgarie, les plaines sont bien cultivées, habilement irriguées ; des cultures maraîchères, des arbres fruitiers entourent les villes ; les moissons poussent drues et serrées ; nul coin de terre arable n'échappe à la charrue. Dès qu'on arrive en Thrace ou en Macédoine, le contraste est poignant ; les buissons et les épines envahissent les champs, les épis disparaissent parmi les herbes folles. Dans les riches plaines du Vardar, où la couche d'humus est très épaisse, les paysans, pour faire leurs semailles, mettent d'abord le feu aux ronces et aux broussailles, puis la charrue, qui est restée l'antique araire des Romains, écorche la terre, contournant les bouquets d'épines qu'il serait trop pénible d'arracher ; aussitôt après ce premier et unique labour, on jette la semence ; la terre est si fertile que la moisson suffit encore à nourrir tant bien que mal les habitans clairsemés. Les paysans de race bulgare, qui sont nombreux dans les plaines macédoniennes, ne cultivent pas mieux que les Turcs ; le *tchiflik* sur lequel ils vivent et peinent ne leur appartient pas, ils n'en sont que les colons, et le fruit de leur travail va au propriétaire et au fisc ottoman ; le bey, avec la complicité des autorités, abuse de ses droits pour dépouiller le paysan. Nous avons expliqué déjà ici comment la question macédonienne est, pour une bonne part, une question sociale ; elle est une conséquence du régime de la propriété. La physionomie des hommes reflète la prospérité de la terre libre ou la tristesse de la terre serve. En Macédoine, le paysan est

timide, fuyard ; il courbe l'échine sur son sillon ; sa démarche est lourde, ses yeux craintifs ; sa figure révèle l'anxiété, l'insécurité où il vit. Voyez au contraire un Bulgare des plaines de Philippopoli ; il redresse sa taille ; sa démarche est fière, ses yeux regardent droit et loin ; on sent un homme libre, résolu, sûr du lendemain, conscient de sa valeur et de ses responsabilités. Ces contrastes portent le plus accablant des témoignages contre le gouvernement des Turcs. Ils allèguent qu'ils ont été depuis longtemps entravés dans la bonne administration de leurs provinces par les aspirations séparatistes et les révoltes des populations chrétiennes. Si les Turcs avaient su organiser leur État sur des bases nouvelles et donner à toutes les populations de l'Empire le même statut avec une égalité réelle devant la loi et les emplois publics, la fusion des races aurait pu s'accomplir dans le calme et la paix, mais c'était là un rêve chimérique : « D'après la Constitution, a dit le 6 août 1910 à Salonique, dans une réunion restreinte et confidentielle du Comité Union et Progrès, Talaat bey, ministre de l'Intérieur, tous les sujets turcs, aussi bien les musulmans que les chrétiens, sont égaux devant la loi. Mais vous devez comprendre vous-mêmes que c'est impossible. C'est tout d'abord le Chériat qui s'y oppose ; tout notre passé, les sentimens de centaines de mille de croyans s'y opposent. Ensuite, et c'est beaucoup plus important, les chrétiens eux-mêmes s'y opposent, car ils ne veulent à aucun prix être des Ottomans. Les efforts pour développer chez eux la notion d'ottomanisme ont échoué et échoueront, tant qu'il y aura autour de nous des États balkaniques indépendans qui nourrissent, qui soutiennent, qui encouragent ces sentimens séparatistes. De l'égalité il ne peut être question en Turquie, que le jour où l'ottomanisation de tous les élémens sera accomplie, et ce travail sera long et difficile. Nous y réussirons, il n'y a pas de doute, mais en attendant, il faut que nous tranquillisions nos voisins. » Ce que Talaat bey entend ici par « ottomanisation, » c'est en réalité « turcisation. » Il était impossible aux populations chrétiennes de l'accepter, plus impossible encore aux États slaves ou à la Grèce d'être les témoins muets d'une politique de centralisation et d'assimilation qui non seulement menaçait d'anéantir leur espérance de réunir un jour en une même nation tous les enfans d'un même sang, mais qui, dans le présent même, apportait une grave perturbation dans leur vie nationale et dans

leur travail de progrès. On n'a pas assez compris en Europe quel trouble les réfugiés macédoniens ont apporté dans la vie de la Bulgarie ; cette population flottante y a entretenu une perpétuelle inquiétude ; ces exilés, arrivés sans ressources, ne trouvaient pas aisément leur place dans les cadres normaux d'une société composée en grande majorité de petits propriétaires ; ils formaient à la surface de la nation une sorte de prolétariat intellectuel, et ces persécutés devenaient facilement des aigris parmi lesquels la propagande anarchiste recrutait des adeptes. Les Serbes de la Vieille-Serbie étaient, dans des proportions plus restreintes, une charge de même nature pour les Serbes du royaume, les Albanais fugitifs pour les Monténégrins, et les Crétois pour les Grecs. Sans parler de la communauté de sang et de religion, le droit des petits pays de se préoccuper de l'état intérieur de la Turquie et de revendiquer la faculté d'y intervenir résultait donc, pour eux, des souffrances et des charges qu'ils avaient à supporter par suite du mauvais gouvernement de l'Empire Ottoman.

C'est dans l'espoir que le gouvernement deviendrait meilleur, que les États chrétiens des Balkans ont accueilli avec faveur la révolution de 1908-1909 et en ont favorisé, tant qu'ils ont pu, le succès. Leur désir de vivre en bonne intelligence avec le grand empire voisin est prouvé par les voyages des rois Ferdinand et Pierre à Constantinople, par les négociations entamées avec la Porte pour la construction de chemins de fer, par le caractère même et les idées des hommes d'État qu'ils ont mis à la tête de leurs gouvernemens. M. Ivan Guéchof, président du Conseil des ministres bulgares, est aussi notoirement un ami de la paix que le roi Ferdinand lui-même ; il passait, non sans raisons, pour partisan d'une entente avec la Turquie. Cette même politique était pratiquée par M. Milovanovitch, et, après la mort prématurée de cet éminent homme d'État, par M. Pachitch. La Serbie trouvait dans les ports de l'Empire Ottoman un débouché pour son commerce et des facilités de transit qui lui étaient refusées du côté austro-hongrois. Son intérêt, dont elle était parfaitement consciente, l'engageait à entretenir de bonnes relations avec la Turquie. La Grèce avait besoin d'achever la réorganisation de son armée ; son gouvernement avait cru longtemps qu'elle aurait avantage à pratiquer une politique d'entente avec les Turcs qui, en Macédoine, s'accommodaient plus

aisément avec les élémens grecs qu'avec les élémens slaves.

Toutes ces considérations d'intérêts matériels se sont évanouies en un instant en face d'un intérêt plus élevé; une vague de fond de l'opinion publique a emporté les digues que la prudence des gouvernemens mettait au torrent des passions nationales. Depuis longtemps ces peuples frémissaient d'impatience au spectacle des misères de leurs frères demeurés sous le joug des Turcs; l'heure vint où les rois et les ministres sentirent que, si eux-mêmes ne prenaient pas la direction du mouvement, il serait assez fort pour les emporter. La guerre actuelle est vraiment la guerre des peuples. Elle donne le plus éclatant démenti à ceux qui vont répétant que ce sont les princes qui font la guerre pour satisfaire leurs ambitions, « pour faire cuire leur œuf, » et que les peuples, laissés à leurs spontanéités pacifiques, se tendraient les bras. La guerre sort, presque fatalement, de tout un enchaînement de difficultés enchevêtrées mais qui dérivent toutes d'une même contradiction initiale; elle est l'inévitable aboutissement d'un long processus dont les origines sont souvent lointaines et obscures, et dont le terme est le choc de deux peuples, le heurt de deux passions.

III

Les grands élans qui soulèvent l'âme des foules, font vibrer tous les cœurs à l'unisson et bandent toutes les énergies vers un seul but, sont préparés, dans l'intimité de chaque âme, par un profond et sourd travail qui s'accomplit presque inconsciemment et dont le résultat vient éclater au grand jour à l'heure, impossible à prévoir, où un choc, parfois léger, mais décisif, ébranle les esprits et les jette dans l'action. Chez les petits peuples balkaniques, ce lent travail de préparation se révélait, à certains signes, dans le domaine des faits matériels.

L'Europe n'a pas assez rendu justice au travail et aux progrès si rapidement accomplis par les trois petits États slaves, par la Roumanie leur voisine, et, dans une moindre mesure, par la Grèce; elle a favorisé de tout son pouvoir, et d'ailleurs sans succès, l'expérience de la Jeune-Turquie, mais l'admirable effort des petits peuples l'a laissée indifférente. Le Congrès de Berlin ne s'était pas préoccupé de leur donner des frontières raisonnables, ni de les placer dans des conditions où la vie leur fût

facile ; il s'était attaché à les diviser en une poussière d'États. La Bulgarie et la Serbie, après la guerre de 1877, étaient ravagées ; les hommes étaient morts ou fugitifs, les arbres coupés ; c'était le chaos, la misère et l'anarchie ; la Bulgarie n'avait pas le droit d'avoir une armée, elle n'avait ni officiers ni fonctionnaires ; c'était une nation de paysans illettrés et pauvres. Et il n'y a de cela que trente-cinq ans! Mais ce peuple, qui avait su tant souffrir et si bien se battre, avait la volonté tenace de vivre et de grandir ; déjà, aux premières heures de sa vie nationale, il plaçait très loin et très haut le but qu'il assignait à ses efforts : la réunion en une seule nation des trois tronçons de la race bulgare ; il plantait sa capitale à Sofia, au milieu même de la péninsule, posant ainsi déjà sa candidature à un rôle plus vaste, à de plus hautes destinées. Audacieusement, il rejetait toute tutelle, même celle du « tsar libérateur ; » n'ayant pas de dynastie nationale, il adoptait successivement deux princes qui furent l'un et l'autre, avec des caractères et des talens très dissemblables, des hommes de haute valeur : le prince Alexandre de Battenberg et le prince Ferdinand de Cobourg. Dès 1885, la Bulgarie manifestait sa vitalité par un coup d'énergie ; elle annexait la Roumélie orientale et, attaquée par les Serbes, à l'instigation de l'Autriche, elle les battait. Nous avons ici même décrit ce magnifique effort d'énergie humaine, cette ascension d'une race de paysans tenaces, braves et volontaires ; nous intitulions notre article : « la force bulgare ; » et ce titre fit sourire quelques diplomates : la force bulgare est en train de donner sa mesure! La sagesse et le tact politique du roi Ferdinand ont donné à la fougue bulgare le plus utile des contrepoids. « On peut admirer en Ferdinand Ier, écrivions-nous ici en 1907, sur un théâtre encore trop exigu, un grand acteur du drame de l'histoire. » Le roi Ferdinand est en train d'agrandir son théâtre!

La Serbie est plus vieille parmi les États organisés que la Bulgarie, mais elle a perdu beaucoup de temps en querelles intestines. Si la Bulgarie n'avait pas de dynastie nationale, la Serbie en avait deux, et c'était pire. De plus, telle que le traité de Berlin l'avait dessinée, elle ne semblait pas viable, ne touchant pas à la mer ; elle paraissait condamnée à devenir une dépendance de l'Empire austro-hongrois, et, de fait, tel fut longtemps son sort. Mais, en ces dernières années, la Serbie, dans

un vigoureux effort, s'est affranchie politiquement et économiquement; elle a trouvé dans le roi Pierre un guide prudent; ses officiers, qui avaient de tristes souvenirs à effacer, se sont mis à l'œuvre avec courage; beaucoup sont venus, comme d'ailleurs beaucoup de Bulgares, étudier chez nous l'art militaire et le maniement de canons achetés en France. La Serbie avait, elle aussi, un idéal qui guidait son labeur; elle apercevait, au terme de ses efforts, la réunion de tous les Serbes en un seul groupe national. La bataille de Koumanovo sera, pour le peuple serbe, le point de départ d'une ère nouvelle.

Le petit peuple monténégrin est une armée toujours mobilisée : la guerre contre les Turcs a été jusqu'ici sa seule raison d'être, sa passion héréditaire. Mais il a fait, lui aussi, depuis quelques années, de grands efforts pour organiser sa vie économique et trouver les ressources qui manquent à ses arides montagnes : la guerre d'aujourd'hui lui apportera sans doute le salut.

Le royaume hellénique était en retard sur les États slaves, ses cadets; la guerre de 1897 l'avait trouvé en pleine anarchie politique et militaire; comme au temps de Cléon, les bavards menaient le gouvernement d'Athènes; l'armée grecque n'avait ni organisation, ni discipline, ni officiers, ni soldats. La défaite fut pour la Grèce l'école de la sagesse; elle trouva en M. Venizelos un homme d'État énergique sous l'impulsion duquel elle s'est mise au travail; la politique a été extirpée de l'armée; une mission militaire française, conduite par le général Eydoux, a aidé à reconstituer des troupes capables de faire bonne figure sur les champs de bataille de Macédoine. C'est une renaissance, ou plutôt une naissance.

Ces petits États que de nombreux journaux européens accusaient il y a quelques jours encore de troubler la paix pour satisfaire une ambition impatiente et brouillonne, ont en réalité fait leurs preuves d'énergie, de vaillance et aussi de patience. Depuis longtemps l'armée bulgare est prête et la nation se ruine à l'entretenir; s'il n'avait écouté que le désir passionné de son peuple, ou que son ambition personnelle, le roi Ferdinand n'aurait-il pas eu, en 1908, puis en 1909, de magnifiques occasions d'intervenir? Il a attendu l'heure où il ne serait plus possible de l'accuser de témérité et de folle précipitation, il a attendu que toutes les possibilités de solution pacifique fussent

épuisées pour déchaîner « la force bulgare; » et cependant, il risquait sa popularité, son trône et même sa vie. Les Serbes voyaient en frémissant les Arnaoutes exterminer leurs frères chrétiens de la Vieille-Serbie. M. Venizelos lui-même n'a-t-il pas eu, il y a quelques mois, le courage de refuser l'entrée du parlement d'Athènes aux députés crétois? et pense-t-on que l'opinion, en Grèce, n'ait pas été exaspérée d'une si longue incertitude sur l'avenir de la Crète?

Comme les enfans qui grandissent et deviennent des hommes sans que leurs aînés s'en rendent compte, les petits États de la péninsule ont tout à coup prouvé qu'ils avaient atteint l'âge de la force et de la raison. Dans un livre daté de 1906, une haute personnalité bulgare (1) écrivait : « Ceux qui dirigent les destinées des grands Empires croient trop facilement que les petits peuples obéiront toujours à leur voix et qu'ils s'imposeront toutes les résignations, qu'ils supporteront les pires souffrances, plutôt que de résister à leur volonté et de gêner leurs plans. » Malgré tant et de si justes prédictions, la diplomatie européenne paraît avoir été surprise. Se fiant aux enseignemens du passé, elle ne croyait pas possible une entente des quatre puissances balkaniques; et de fait, pour qu'elle se réalisât, il a fallu des circonstances exceptionnelles dont la rencontre, il y a peu de mois encore, pouvait paraître invraisemblable.

La dernière chose dont s'avisent souvent les peuples comme les individus, c'est de leur véritable intérêt; presque toujours leurs passions, leurs inimitiés, obscurcissent chez eux le sens du réel et de l'utile. Serbes, Bulgares et Grecs se disputaient, depuis longtemps, la Macédoine qu'à la faveur de leurs querelles les Turcs continuaient à posséder en toute sécurité. Quel est l'homme de génial bon sens qui s'est avisé qu'avant de se disputer la peau de l'ours, il faut d'abord le mettre par terre et que mieux vaut encore n'avoir pas tout ce que l'on souhaite que de n'avoir rien? Probablement le roi Ferdinand et ses conseillers MM. Guéchof et Daneff. Mais les conditions dans lesquelles a été négociée et conclue l'alliance des quatre États est un secret. Les visites échangées en 1909 et 1910 entre les cours de Belgrade et de Sofia préparaient les voies à un rapprochement que le roi Ferdinand souhaitait et dont l'initiative première avait été

(1) Draganov (pseudonyme), *la Macédoine et les Réformes*, p. 4 (Plon, in-8).

prise, il y a longtemps, par la Serbie. En 1909 les rois Pierre et Ferdinand avaient assisté, à Cettigné, aux fêtes du cinquantenaire et à la proclamation de Nicolas comme roi du Montenegro. Enfin M. Venizelos, secondé par un correspondant de journal anglais, M. Boursier, fut, dit-on, en ces derniers mois, l'agent actif et intelligent d'un rapprochement gréco-bulgare qui sanctionnait la réconciliation spontanée que la maladresse des Jeunes-Turcs avait opérée, en Macédoine, entre la population des deux nationalités. A Constantinople le patriarcat et l'exarchat avaient négocié un rapprochement qui prépare la fin du schisme bulgare dont la question politique et nationale est l'unique raison d'être. Quelles sont les conditions de l'alliance? On l'ignore; elle paraît être défensive et offensive; elle prévoit, au moins dans ses grandes lignes, l'hypothèse d'un partage de la Macédoine; signée, tout au moins entre les Serbes et les Bulgares, au printemps de cette année, elle a été complétée dernièrement par des conventions militaires. Les quatre États semblent s'être engagés à ne pas déposer les armes les uns sans les autres. Des conseils venus de l'extérieur ont-ils exercé une influence sur la formation de l'alliance des quatre États balkaniques? On ne saurait l'affirmer avec précision. Depuis longtemps les amis de la Bulgarie, de la Serbie, de la Grèce et du Montenegro leur démontraient combien les objets de leurs discordes étaient minimes en face des raisons qui devaient les pousser à l'entente. La formule « Les Balkans aux peuples balkaniques » paraissait la seule qui fût capable d'alléger la politique européenne du poids mort de la question d'Orient et elle ne pouvait devenir une réalité que par l'accord des quatre États et l'abstention bienveillante de la Roumanie. Il est à croire que la diplomatie russe, de concert avec celle de l'Italie avec laquelle, depuis l'entrevue de Racconigi, elle marche d'accord dans toutes les questions qui touchent à l'Europe orientale, a beaucoup travaillé en ce sens, et l'on cite M. Tcharykof, ancien ambassadeur du Tsar à Constantinople, comme s'étant employé, avec une particulière activité, à réaliser l'entente.

On peut affirmer aussi que la formation de la ligue balkanique est en liaison étroite avec la guerre italo-turque. *Is fecit cui prodest.* L'Italie, pressée de terminer sa guerre, gênée, pour frapper un coup décisif, par ses engagemens de ne pas attaquer la Turquie en Europe, soucieuse aussi de créer dans la pénin-

sule un contrepoids à l'influence autrichienne, avait certainement intérêt à voir s'organiser dans les Balkans, une force capable de tenir tête aux Turcs. De fait, aussitôt la guerre engagée, on a vu l'Italie se retirer du jeu en emportant son bénéfice... Quoi qu'il en soit d'ailleurs, la formation d'une ligue balkanique est un fait dont on ne saurait exagérer l'importance. Si, comme le désarroi des Turcs permet de le prévoir, la victoire reste définitivement aux alliés, s'ils sont assez sages, assez clairvoyans pour maintenir, pour resserrer leur alliance et pour former une confédération balkanique, c'est peut-être une nouvelle grande puissance qui vient de naître en Europe, et alors, qui ne voit les conséquences, toutes les conséquences? Mais c'est trop anticiper sur l'avenir...

La formation de la ligue des quatre petits États a été l'œuvre des souverains et des diplomates; mais c'est aux peuples seuls qu'il appartenait de donner une âme au nouveau corps et de lui communiquer la vie. Leur élan a dépassé toutes les prévisions et justifié toutes les audaces. Partout la mobilisation s'est faite avec une célérité, avec un ordre et une discipline qui ont donné à tous les témoins l'impression d'une force en mouvement. On a vu les jeunes gens, les hommes mûrs rivaliser d'abnégation et de patriotisme. A Paris, les légations voyaient arriver des Amériques des hommes de leur nationalité qui, à l'heure du péril, réclamaient l'honneur d'aller se battre pour le salut et la gloire de leur petite patrie. Les peuples des Balkans ont donné un magnifique exemple d'enthousiasme conscient et discipliné. Fait plus considérable encore, parmi tous ces hommes de nationalités différentes, réunis sous les drapeaux de quatre souverains et sous le signe unique de la croix, on a vu naître un patriotisme fédéral : Serbes et Bulgares ont lutté côte à côte; les Grecs ont acclamé les succès des Bulgares; aucune trace de rivalité dans le commandement, partout l'obéissance, le dévouement, l'acceptation joyeuse de la mort pour une grande cause. Quand des masses d'hommes s'élancent ainsi au combat d'un seul cœur, avec la conscience nette que de leur courage et de leur discipline dépendent la vie et la puissance de leur patrie et le salut de chacun d'eux, s'ils sont conduits par des chefs dignes d'une si haute mission, la victoire doit leur rester.

En face de cette foi et de cet ordre, les Turcs présentent un spectacle de découragement et de désarroi dont leurs ennemis

ont été les premiers surpris. Certes, les soldats savent encore souffrir, combattre et mourir, mais ils n'ont plus confiance dans le succès; ils ne savent plus pour quoi ni pour qui ils se battent. Un souverain sans énergie, des présidens du Conseil octogénaires, des officiers politiciens, plus connus dans les clubs que dans les casernes et qui raisonnent sur les misères de la guerre, partout la division, l'incertitude, le désordre. La Jeune-Turquie a ébranlé les antiques vertus des Ottomans, mais elle n'a pas déraciné leurs vices. L'écroulement de la puissance turque en Europe aura suivi de près la révolution qui devait la régénérer.

Le *Stamboul* du 23 octobre annonçait que la veille, à deux heures de l'après-midi, le sultan Mohammed V, accompagné de ses fils et de quelques aides de camp, est allé en pèlerinage à la mosquée et au tombeau du sultan Mohammed II le Conquérant. Le souverain fit ses dévotions à la mosquée, puis il pénétra seul dans le turbé où gît, entre quatre cierges, la poussière de celui qui fut le vainqueur de Constantinople et qui plaqua sa main sanglante sur la muraille de Sainte-Sophie. Si l'honnête et pâle empereur, Emir-al-Moumenin, sultan et padischah des Ottomans par la grâce de la Révolution, qui porte le nom trop lourd du prophète fondateur de l'Islam et du conquérant qui effaça de la carte du monde le dernier vestige de l'Empire romain, est allé chercher la grande leçon qui émane de ces voûtes et demander à son glorieux ancêtre le secret des révolutions de l'histoire, l'ombre du Sultan Fatih lui aura appris quelles lois divines et humaines président à la vie et à la mort des empires de la terre.

IV

L'heure du canon n'est pas celle des diplomates; l'action de ceux-ci ne s'exercera que dans un cadre dont celui-là aura déterminé d'abord les dimensions. Tant que la guerre n'est pas finie, il est vain de chercher à devancer le destin; nous nous abstiendrons donc aujourd'hui de tracer la carte future de la péninsule; nous nous contenterons, en terminant, d'une observation d'intérêt général. Les grandes puissances auront certainement un mot à dire dans les négociations qui suivront la paix; elles auront probablement la parole dans un Congrès. L'exemple de ce qui s'est passé à Berlin nous autorise à émettre le vœu

que, si les plénipotentiaires de l'Europe doivent se réunir, ce ne soit pas pour remettre en question les problèmes tranchés par le canon et pour attribuer à d'autres qu'à ceux qui ont été à la peine les avantages acquis au prix du sang. Les grandes puissances ont à sauvegarder des intérêts, non pas à satisfaire des ambitions. De quelque façon que soient conduites les négociations qui suivront la paix, elles consacreront un grand fait nouveau : les petits États, cette fois, auront voix au chapitre : la victoire a forcé les portes que la justice n'avait pas suffi à leur ouvrir. Ils demanderont aux grandes puissances de pratiquer à leur égard, en Orient, cette politique de non-intervention dont elles ont si longtemps recommandé l'usage vis-à-vis de la Turquie. Plus les conditions de la paix réaliseront la formule : « les Balkans aux peuples balkaniques, » plus l'œuvre des négociateurs aura de chances de durer et de ne pas devenir, comme l'a été le traité de Berlin, une source de complications nouvelles et de guerres. Que la sagesse des grandes nations, enfin éclairée par l'expérience, craigne de faire œuvre artificielle ; qu'elle redoute toute solution qui violenterait les aspirations des peuples ! Plus les idées et les mœurs démocratiques se répandent en Europe, plus la conscience des peuples proteste contre les formes anciennes du droit de conquête qui disposait des hommes contre leur gré et contre leurs affinités naturelles. La péninsule des Balkans ne trouvera un équilibre durable et ne verra s'ouvrir une ère de paix et de prospérité que si les frontières des États correspondent, autant que possible, aux frontières des peuples. Quelles que soient les solutions qui interviendront, il faudra bien que les formules diplomatiques traduisent cette vérité essentielle que, si les intérêts matériels de chaque pays et ses entreprises au dehors ont droit à la sollicitude des gouvernemens, il existe quelque chose de plus précieux, et qui mérite qu'on y prenne garde plus qu'on ne faisait au temps de Napoléon ou de Bismarck : il y a des hommes, et qui ont le droit de vivre, puisqu'ils savent si bien mourir.

René Pinon.

LE « JOURNAL DE ROUTE »

DU DOCTEUR ÉMILY

I

La plupart des événemens mêlés aux jours d'un peuple n'intéressent guère son souvenir, sinon par les modifications qu'ils apportèrent à ses destinées. Quelques entreprises pourtant, n'eussent-elles rien changé au train du monde, valent par elles-mêmes, quand les énergies, la constance, les sacrifices qui les ont soutenues ont grandi la nature humaine. L'essentiel est connu dans le commun des actions, quand on en sait le but et les résultats, l'alpha et l'oméga de l'histoire. Mais il faut épeler par toutes leurs lettres les inscriptions magnanimes que certains ouvriers ont gravées à coups de vertus sur la dureté hostile des choses, car seul le détail des efforts et des souffrances révèle et mesure les mérites oubliés par le succès.

Fachoda est demeuré, dans la mémoire, comme un mot synthétique d'espoir, d'admiration et de deuil. Il rappelle un retour offensif de notre énergie pour reprendre en Égypte les droits acquis par un siècle de persévérance et perdus en une heure de faiblesse ; il rappelle une marche à travers l'inconnu de l'Afrique jusque sur le Haut Nil ; il rappelle une retraite sans combat, sans délai, sans compensation, sous la menace d'une guerre immédiate à laquelle l'Angleterre était prête et que nous n'avions pas prévue.

Au lendemain de cet abandon, les politiques se sont combattus sur l'opportunité ou sur l'imprudence de l'aventure, sur l'urgence ou sur la maladresse de la résignation et la France a

accueilli avec une gratitude triomphale les soldats qui, chargés de la tâche raisonnable ou chimérique, l'avaient accomplie comme si elle eût été facile. En eux, l'instinct national aimait à honorer des héros, fussent-ils les héros d'une folie. Encore l'admiration les devinait-elle plus qu'elle ne les jugeait. On n'avait la mesure que des espaces parcourus et du temps employé. Dans le lointain du pays ténébreux s'effaçait la netteté des obstacles qu'ils avaient dû vaincre ; l'imagination ne voyait de la complexe et multiple opération qu'une marche au pas de charge, sous les frissons du drapeau, avec le plus facile des courages, celui de l'élan. Les seuls hommes qui connussent la vérité, ceux qui l'avaient faite par leurs actes, ne parlaient pas.

C'est douze ans après l'expédition qu'un d'eux, Baratier, a commencé de rompre ce silence. Il a raconté son exploration d'un marais dans le Bahr-el-Gazal (1). Ce n'était que l'aventure d'une avant-garde, la durée de quarante-sept jours dans une entreprise de trois années, une étape de quelques lieues dans la traversée d'un continent. Mais à apprendre ce que, là, pour quelques-uns et durant quelques semaines, la solitude eut de tragique, la souffrance d'atroce et la nature d'homicide, le public pour la première fois soupçonna ce qu'avait pu être la longue épreuve de tous et devint désireux de la mieux connaître. A cette curiosité, une satisfaction non moins authentique et plus étendue va être offerte par un autre ouvrier de l'œuvre, le docteur Émily. Ce médecin principal de l'armée coloniale était un jeune docteur à deux galons quand il fut adjoint à la mission Marchand. Comme Baratier, il se contente de publier son « Journal de route. » Ce journal s'ouvre à peu près à la date et à la place où Baratier a fermé le sien, suit pas à pas durant dix-huit mois les chemins sinueux et la vie changeante de l'expédition, à travers les vases du Bahr-el-Gazal, la province de Fachoda, la plaine orientale du Nil, les contreforts et les terres hautes de l'Abyssinie et se termine à la date où l'expédition atteint Djibouti et s'y embarque pour la France.

Ne fût-ce que pour la nouveauté du voyage dans des régions tout à fait inconnues ou à peine explorées, ces notes mériteraient l'attention. M. Émily est médecin et il observe les peuples rencontrés, leurs types, leurs mœurs et, dans les différences des

(1) Lieutenant-colonel Baratier. *A travers l'Afrique. Au Bahr-el-Gazal.* Fayard, Paris.

races et des civilisations, les similitudes de l'espèce. Qui se mêle de soigner les hommes doit connaître les plantes : il s'intéresse le long de la route à en rencontrer de nouvelles. Plus riche que la flore est la faune : il note la surabondance ou la rareté des bêtes, depuis les crocodiles et les hippopotames trop familiers, jusqu'à ce *balœniceps-rex*, l'oiseau introuvable partout, sauf dans les roseaux du Bahr-el-Gazal ; il renseigne les chasseurs, ses frères, sur les animaux qui sont gibier pour l'homme et ceux pour lesquels l'homme est gibier. Enfin il est Corse, c'est-à-dire qu'il aime la nature et, en parlant d'elle, il la reflète. Dans les régions basses et leur torpeur humide, il s'attarde peu à la description d'une monotonie qui l'étouffe et ne l'inspire pas, sauf quand cette platitude laisse toute la place à la beauté du ciel : alors la plume de l'écrivain semble s'être trempée dans les couleurs parmi lesquelles le soleil couche sa gloire. Mais, à l'approche des montagnes, son style s'éveille et se vivifie. On croit voir, tant certaines lignes font image, le relief tourmenté des plateaux abyssins, les interminables pentes qui découragent l'ascension et, quand elle est finie, ces sommets dont les flancs abrupts se dérobent au regard et le précipitent, comme en une chute, au fond lointain des vallées. Les yeux du voyageur étaient aussi avides de ces paysages que sa bouche de l'eau limpide et jaillissante, où, altéré par deux années de bourbes tièdes et fétides, il s'abreuva certain jour de janvier, au premier torrent de l'Abyssinie.

Mais ce livre est surtout précieux aux Français désireux de connaître ce qui se dépensa de multiples courages et de dévouement obscur dans cette campagne africaine. Et il est d'autant plus évocateur de vérité que ce n'est pas un récit composé à loisir, que c'est un horaire où les faits de chaque jour ont été transcrits à l'instant de leur naissance et dans la succession de leur diversité. Ils parlent eux-mêmes, parlent seuls, occupent encore leur place et gardent leur apparence première, sans interpolation, commentaire ou arrangement. L'arrangement s'impose dès qu'on ne se contente pas de prendre leur épreuve instantanée et qu'on les prétend disposer en histoire. Tout historien, si véridique soit-il, met en clarté ce qu'il juge essentiel, en ombre ce qu'il estime secondaire, c'est-à-dire enchâsse les faits dans l'opinion qu'il a d'eux et où ils demeurent prisonniers. De là quelque chose d'inévitablement factice, un ordre

plus lié que les événemens n'avaient dans l'indépendance de leurs simultanéités, une apparence d'action plus une, plus simple, plus facile, plus brève qu'elle ne se succéda, et, par la logique de l'exposé, une sorte de force directrice et d'élan continu, même dans les entreprises qui furent les plus interrompues et les plus lentes, au long cours des heures incertaines. Cette synthèse ne ressuscite pas dans les détails l'existence imposée à ceux qui agissaient, et c'est par le détail qu'on souffre, qu'on persévère, qu'on se dévoue, qu'on fait son métier d'homme et son apprentissage de héros. Ces notes sont le mémorial de l'éphémère que dédaigne l'histoire. Elles honorent l'humilité des tâches obscures, le zèle qui s'épuise souvent avec le plus de générosité où il obtient le moins de résultat, l'anxiété qui ne fut pas moins poignante la veille pour avoir été rassurée par le lendemain. Elles imposent par leurs répétitions monotones, le sentiment de ce qu'ajoute, même aux épreuves tolérables si elles étaient courtes, la continuité tombant goutte à goutte. Elles montrent, surtout, par la constance et l'ubiquité des efforts voués à un seul dessein, quelle force d'inertie les choses opposent aux hommes, et combien de fois et sur combien de points il faut la vaincre pour être maître d'une place et d'une heure.

Pourquoi M. Émily, qui fut de la Mission dès le début, au cours de 1896, n'ouvre-t-il pas son Journal avant la fin de 1897, et commence-t-il son récit au milieu des événemens? La pensée que rien en nous ne se fatigue vite comme l'admiration l'a-t-elle empêché de raconter jour par jour une belle œuvre de trois années? Je regrette ce qui manque. Laquelle eût paru trop longue à lire, de ces épreuves que des Français n'avaient pas trouvées trop longues à supporter? Certain qu'il resterait assez de gloire à ces Français, même dans un exposé incomplet de leurs actes, l'auteur a-t-il voulu supprimer tout ce qui n'avait été que préparation à l'acte décisif? Mon regret s'augmente, car il me faut suppléer à ce silence et dire d'abord deux mots de cette préparation.

Pour parvenir au Nil, une force française ne pouvait en Afrique s'organiser que sur un sol français, et elle avait intérêt à s'avancer aussi loin que possible par territoire français : ces deux motifs avaient imposé la route par le bassin du Congo. La marche devait, même au delà de nos possessions, rester paci-

fique, des guerres avec les indigènes eussent retardé et refermé derrière nous le passage qu'il fallait tenir ouvert pour les communications et les ravitaillemens : puisqu'on renonçait au pillage, il fallait voyager avec les approvisionnemens nécessaires à la troupe et les marchandises de troc destinées aux naturels. A travers l'Afrique centrale, rien ne se transporte que réduit en charges assez minimes pour passer, à travers l'étroitesse des sentes, sur la tête des porteurs : négocier de pays en pays, pour le transport d'un tel bagage, le concours volontaire de tant d'hommes, eût perdu le temps de l'expédition, payer leurs services eût épuisé les marchandises de troc. On s'avisa que les meilleurs chemins d'un pays neuf sont les fleuves. Ils deviendraient à la fois les chemins et les porteurs, les chemins aplanis, les porteurs infatigables et gratuits. De là tout le plan : partir du Gabon français, gagner la rive française du Congo, remonter ce fleuve, puis l'Oubanghi, puis le M'bomou, s'élever, d'affluens en affluens, aussi haut et aussi loin qu'on pourrait vers le plateau qui sépare les bassins du Congo et du Nil, user seulement là de la voie terrestre, et traverser dans sa moindre largeur cette ligne de partage pour gagner le plus proche des affluens navigables qui coulent vers le Nil. On ne savait rien de la région haute ni de ses races indigènes ; mais, grâce à l'empire naguère étendu par l'Égypte sur la vallée du Nil, le confluent du Soueh dans le Bahr-el-Gazal, et du Bahr-el-Gazal dans le Nil étaient connus.

Ainsi, au moment où les Anglais, pour reconquérir le Soudan sur les Mahdistes, formaient au Caire une armée, deux cents noirs du Sénégal, conduits par une douzaine d'officiers français, partirent du Gabon pour atteindre avant les Anglais le Haut-Nil. Jusqu'au M'bomou, la plus grande difficulté avait été de compléter le matériel nécessaire à l'expédition, de le répartir sur une batellerie de plus en plus légère, et de remonter un petit vapeur, le *Faidherbe*. On ne voulait pas s'en séparer, parce que l'on comptait sur lui pour descendre vers Fachoda le bagage encombrant, et pour être sur le Nil une vedette rapide. A la place où, dans le bassin du Congo, l'eau cessa de porter nos coques, la domination française atteignait aussi sa limite. Pour s'avancer plus loin sans guerre, il faut obtenir la permission de petits chefs. Les négociations s'allongent, car le temps n'a pas de prix pour eux et ils sont avides, mais elles réussissent à

nous ouvrir le bassin du Nil, et l'on y reconnaît le point où le Souch devient navigable. Entre les deux routes d'eau, 200 kilomètres s'étendent. Parcourir cette distance, le long des sentes, et diviser le bagage en charges de porteurs n'est pas possible : on a des canons, des bateaux et surtout le *Faidherbe*. Sur les 200 kilomètres une route de 4 mètres de large est ouverte, nivelée. Le *Faidherbe*, sectionné en tranches, et ses chaudières qui ne peuvent être démontées, parcourent, en glissant sur des rouleaux de bois, la distance. Le confluent du Souch avec son tributaire le Waou a été choisi comme port. Les embarcations s'alignent, les sections du *Faidherbe* rejointes ont reçu leurs chaudières. La berge se transforme en bivouac. La troupe qui, depuis dix-huit mois, a suffi à tous ces travaux a hâte de s'en reposer en activant sa tâche, en atteignant Fachoda. C'est ce moment où l'avenir semble conquis par ce passé, où les actes se hâtent vers l'exécution efficace, que le docteur choisit pour entrer dans la familiarité des événemens.

II

Tout est réuni, tout est prêt : mais entendez ces mots dans leur sens africain. La petite troupe demeure répartie en cinq postes. Il faut maintenir par eux la voie libre entre notre possession de l'Oubanghi et notre mission du Nil, scinder notre effectif en groupes assez restreints pour qu'ils vivent sur place, et communiquer avec tous par un va-et-vient de messagers. Il en sera ainsi jusqu'au jour où ces messagers porteront aux dispersés l'ordre de rejoindre, pour l'embarquement. Cet ordre serait donné avant la fin de 1897, s'il suffisait d'être prêt pour partir. Mais les mouvemens de la nature ne demandent pas conseil aux impatiences des hommes. Les besognes de la Mission ne lui ont pas permis d'atteindre le Souch au moment où il aurait pu la porter. Elle n'arrive qu'à la saison des basses eaux : six mois s'écouleront avant qu'elles montent. On ne s'est tant hâté que pour se heurter à l'inertie du fleuve qu'on ne saurait contraindre. Il faut attendre, et de quelle attente! Fachoda est le prix d'une course où l'Angleterre et la France luttent de vitesse. Fachoda est plus près du Caire où les Anglais se formaient que du Gabon où les Français se sont préparés en même temps. Les Anglais n'avaient eu qu'à remonter en droiture les

eaux profondes d'un fleuve unique et à disperser un vol de Mahdistes massé sur ses rives à Khartoum : tâches autrement faciles et promptes que suivre de fleuves en fleuves, comme ont dû faire les Français, les méandres d'une route inexplorée et négocier le passage avec des roitelets sans nombre. Et maintenant, à ceux qui avaient déjà l'avance, la route reste ouverte et, à ceux qu'un retard menace, elle se ferme; la moitié d'un an est ajoutée au mouvement des uns pour devancer l'immobilité obligatoire des autres; et un jour suffit pour voler à ceux qui seront les derniers venus et à leur pays tout le prix de leur effort. Voilà l'idée fixe et torturante de ces soldats réduits à constater si l'eau monte ou descend le long des berges, leur patriotisme vit dans l'angoisse de l'irréparable que chaque heure apporte peut-être. Épreuve nouvelle, pour de tels hommes la plus douloureuse, et dont les « notes » répètent l'écho bref et étouffé comme une plainte.

Mais ces notes attestent aussi que cette anxiété n'a pas rempli des jours vides d'action. Ce ne sont pas ici les fleuves de Babylone où les Juifs se tenaient pour gémir. Les notes inscrivent à chaque date le labeur de cette attente, et la nomenclature des tâches accomplies, et le nom des officiers parmi lesquels plusieurs aujourd'hui sont illustres. Où ils se trouvent arrêtés, ils s'enracinent, c'est-à-dire établissent, organisent. Leur premier soin est de transformer la berge du Soueh en place d'armes, sur un plan que le capitaine Mangin a conçu et exécute. Elle doit être solide pour abriter nos ressources contre les entreprises des naturels, pour jalonner d'un poste principal notre ligne d'étapes entre le Congo et Fachoda, enfin pour recueillir notre retraite et nous assurer le Bahr-el-Gazal, même si les Anglais nous obligeaient à abandonner la ligne du Nil.

De ce Nil à atteindre et du Bahr-el-Gazal, son affluent, la navigation est connue. Mais le Soueh par lequel les Français comptent parvenir au Bahr-el-Gazal n'a jamais été exploré. Rien n'importe davantage que parcourir ce cours d'eau et repérer l'unique accès de la flottille vers le Nil. Pour cette reconnaissance que l'on prévoit courte, Baratier s'embarque le 20 janvier sur une baleinière avec l'interprète Landerouin, vingt-cinq soldats, dix pagayeurs et quinze jours de vivres. Tandis qu'il descend le fleuve, l'enseigne de vaisseau Dyé le remonte pour en pré-

parer l'hydrographie, et le lieutenant Largeau s'engage dans la Waou qu'il doit suivre jusqu'à la source.

Tout à coup, de proche en proche et de peuplade en peuplade, court le bruit que des blancs en grand nombre s'avancent du Midi, nouvelle confuse et rapide comme les nuées d'orage qui, dans ce pays, s'amassent du Sud. Seraient-ce des Anglais de l'Ouganda, ou des Belges du Congo, ou rien, car dans ce ciel l'imagination aussi a ses mirages? Pour n'être pas surpris par les vrais dangers, le mieux est de se garder même contre les périls chimériques. Le lieutenant Gouly part avec vingt-cinq tirailleurs pour battre, aussi avant qu'il pourra, la brousse dans le Sud. Le second de Marchand, le capitaine Germain, avec cinquante-cinq Sénégalais, marchera au Sud-Est jusqu'à la Mechra, ruine d'une redoute élevée par les Égyptiens sur le Bahr-el-Gazal, et, pour la remettre en défense, Mangin abandonne les rives du Soueh. Ces mesures de précaution contre les blancs, qui n'apparaissent pas, sont près de provoquer un soulèvement des indigènes que cette occupation militaire inquiète. Il suffirait de leur hostilité pour anéantir, sinon la troupe perdue au milieu d'eux, au moins les chances de marche sur le Nil. Germain, contre des menaces parfois violentes, a besoin d'autant de fermeté que de patience pour conserver à la fois la place et la paix. Et pour calmer partout autour des postes l'émoi des indigènes, ce n'est pas trop que Marchand, négociateur infatigable, distribue et renouvelle les bonnes raisons et les perles plus persuasives encore.

A peine se rassure-t-on sur les projets des chefs, l'inquiétude grandit d'une hostilité autrement menaçante, qui, silencieuse et invisible, retient, déjà, comme un otage ou une victime, un des chefs les plus nécessaires à tous. Février s'achève; Baratier, parti pour quinze jours, est absent depuis huit semaines. Rien de lui. Quel obstacle l'arrête et garde prisonnière sa voix même? Et s'il n'a pu passer, comment passera l'expédition? Le 1er mars, Largeau, rappelé de la Waou, va par terre à la recherche. Il envoie d'abord quelques lettres; elles indiquent la persistance de mauvaises dispositions chez les indigènes : il les a entendus discuter sa mise à mort, moins effrayé de ces menaces que des boues où il enfonce. Ensuite, de Largeau non plus, rien. Est-ce fait de lui, comme de celui qu'il voulait retrouver? On se le demande jusqu'au 26 mars, « jour à marquer d'une

pierre blanche, » où tous les perdus reviennent. Les causes de leur retard, les péripéties de leur retour, et la chance de leur rencontre ont été racontées dans le *Journal* de Baratier.

Le docteur Émily ajoute une indication que Baratier avait passée sous silence ; il dit l'état d'épuisement où apparurent ces rescapés du marais. Sa compétence, dans le compte ouvert à la santé de la Mission, permet de constater avec quelle exactitude la maladie, sous le climat d'Afrique, paie tous les excès, même les excès de courage. La maladie n'omet aucun de ces officiers. Elle tue Gouly, sentinelle perdue à soixante lieues. Elle va et vient sans cesse autour de Marchand, qui la provoque sans cesse, qui semble, partout où il envoie les autres, leur y donner rendez-vous, se fait le lien de leurs activités, les assemble toutes dans la sienne, et se consume dans la mesure où il se prodigue. Il inquiète le docteur plus que personne, et plus que jamais dans les premiers jours de mai, où la Mission, sûre de sa route, voit enfin monter le fleuve. Mais ce fiévreux déconcertant, que son médecin couchait la veille et qui, le lendemain, courait le pays, de reconnaissances en palabres, d'inspections en chasses à l'éléphant et au lion, ne permet pas à sa santé de le mettre en retard. Il impose rudement silence au mal comme au plus incommode de ses subordonnés. Tous ceux qu'il commande lui ressemblent, l'approche de la fatigue espérée les guérit de leurs fatigues anciennes et, dès qu'apparaît la chance de partir, le docteur n'a plus de malades.

Au début de juin le Soueh porte les embarcations légères, mais il faudra encore un ou deux mois pour qu'il soulève utilement le *Faidherbe*. La hâte d'arriver décide à échelonner le départ. Marchand, Baratier, Mangin, le docteur, la moitié des hommes, avec le menu bagage, s'embarqueront tout de suite sur la flottille. L'autre moitié, avec Germain et Dyé, suivra sur le *Faidherbe*, avec le matériel encombrant et l'artillerie, quand les eaux seront assez hautes. Le 4 juin, cinq canots et quelques pirogues laissent aller. Le 12, on entre dans le marais qui retint si longtemps Baratier et que le docteur décrit à son tour. La route vaut d'avoir deux narrateurs et que l'on compare les deux itinéraires. Sans conteste, le plus tragique fut celui de Baratier, parce que, tâtonnant dans l'inexploré, il sembla plus longtemps conduire à la mort par la faim et sous la boue. Mais, même allégée de ces suprêmes périls, l'expédition ne chôma pas de souf-

frances. Devant elle, plus de fleuve, mais une mer de roseaux, épais, durs, hauts. Leur masse est tout l'horizon, leurs racines entrelacées forment une espèce de sol, et reposent ici sur la vase, là sur l'eau qu'elles cachent également. Sous ce fourré inextricable un chenal, inégal dans son étroitesse, capricieux dans ses sinuosités, plonge et coule. C'est lui qu'il faut deviner, qu'il faut ne pas perdre ; c'est entre les tiges de ces roseaux, c'est tantôt à travers, tantôt sur l'épaisseur de ces racines, que les embarcations doivent faire leur souille. Parfois les herbes mortes, que l'invisible courant charrie et insinue entre les herbes vivantes, forment des amoncellemens sous lesquels il continue de passer, mais qui semblent clore toute issue et qu'on doit ouvrir à la hache. Parfois, au contraire, c'est de main d'homme qu'il faut, où le fond offre quelque solidité, opposer au chenal un barrage afin que l'obstacle retienne et fasse monter les eaux trop basses pour porter les embarcations : après quoi, on le brise comme on ouvre une porte d'écluse. Pour avancer, on se hale sur les roseaux dont les feuilles tranchantes et vénéneuses déchirent et enflamment les mains. Où la vase oppose sa résistance molle et victorieuse, les hommes, pour soulager les bateaux qui s'y enlizent, se jettent dans le marais, poussent leurs embarcations, d'un dernier élan y remontent quand ils s'enlizent eux-mêmes, et, jusqu'à épuisement, recommencent, pour ne pas même déplacer parfois le bateau de sa longueur. En certaines journées, on n'avance que de 500, de 200 mètres. Dans ce limon, qui n'est ni la terre ni l'eau pullulent les familiers dégénérés de l'un et l'autre élément, reptiles, rongeurs, poissons ; là se dissolvent leurs pourritures. Les hommes, qui vivent en amphibies dans cette puanteur, la doivent boire pour se désaltérer. La nuit du moins apporte-t-elle le sommeil ? Le soir éveille l'innombrable et chantante armée des moustiques, rois de cette humidité, si agressifs que nul, blanc ou noir, ne goûte un instant de repos, que chacun a peur surtout des heures obscures, et chaque matin se relève plus las d'une épreuve qui ne s'interrompt jamais. Elle dura du 12 au 24 juin. Pour franchir 40 kilomètres, il avait fallu douze jours.

Mais après, quelle récompense ! Flotter sur une eau libre et qui jamais ne parut plus claire, saluer le Nil, le descendre, arriver les premiers ! Le 10 juillet, on reconnaît sur la rive gauche l'emplacement d'une ville qui fut vaste, mais dont les

fortifications sont en ruines et qu'habite la solitude. Solitude hospitalière, ruines pleines d'espérance, vous êtes Fachoda.

III

Aussitôt la même ardeur, ordonnée et multiple, qui a conduit les Français jusque-là, travaille à les fixer où ils sont parvenus. A peine les hommes à terre et le drapeau hissé dans la place, on s'occupe de se ménager un réduit central, en attendant que l'on complète la défense de l'enceinte réparée. Mangin se retrouve ingénieur pour entreprendre ces travaux. Landerouin s'improvise jardinier pour semer un potager qui fournira de légumes frais la garnison. Marchand noue des relations avec le chef du pays, le Mek, et ouvre à Fachoda un marché où les indigènes apportent, pour les besoins de la garnison des denrées, des animaux, apprennent par leurs gains le profit de notre présence et, comparant notre justice et notre générosité à la violence spoliatrice de leurs chefs, indigènes, Égyptiens ou Turcs, s'accoutument à aimer notre tutelle. Il commence ainsi à préparer le protectorat de la France, car il n'est pas ambitieux de moins.

La troupe minuscule qu'il conduit serait inefficace contre les armées des Derviches, maîtres de Khartoum, ou des Anglais, en marche contre les Derviches. Que l'une ou l'autre de ces armées l'emporte, elle voudra achever à Fachoda sa victoire. Et surtout, si l'Angleterre fait l'effort nécessaire pour détruire les Mahdistes qui lui ont anéanti jusqu'au dernier un corps de 10 000 hommes et ont pris Khartoum à Gordon, elle ne se laissera pas frustrer du Haut-Nil par 200 noirs, sous la conduite de 12 Français, dans des ouvrages démantelés. Mais Marchand ne s'est jamais considéré comme un enfant perdu que la France a envoyé si loin pour tenter un coup de hasard. Il n'a accepté qu'une mission raisonnable. Il est parti de France pour coopérer à un dessein que la France ne poursuit pas seule et pour trouver sur le Nil des alliés.

La poussée de la puissance anglaise en Afrique est un coup droit à l'Abyssinie. L'Angleterre a voulu prendre ce pays : ne l'ayant pas emporté d'assaut, elle l'investit. Pour l'isoler de la mer, elle a favorisé l'ambition italienne, le long du littoral, autour du plateau éthiopien ; elle-même a continué le cercle

enveloppant par la conquête de l'Ouganda. Si elle parvient à rejoindre l'Ouganda par la vallée du Nil, elle ferme le blocus. Au peuple en danger, s'il ne consent pas que ses richesses naturelles, son industrie naissante, sa croissance légitime subissent, comme des affamés, la merci du vainqueur, une seule chance reste : prévenir la fermeture de la circonvallation, s'assurer la plaine étendue au pied de ses montagnes jusqu'au Nil. Il lui faut l'accès du fleuve pour s'ouvrir le Soudan et exercer, sur les multitudes qui peuplent cette immensité, l'influence due à la plus brave et la plus intelligente des races indigènes, à la seule qui parmi elles possède le germe de toutes les fécondités, une tradition rudimentaire, mais antique de croyance chrétienne. Le respect dû au droit à la vie pour tout peuple, et au droit à la puissance pour les peuples qui autour d'eux sont des maîtres de civilisation eût suffi pour intéresser la France à l'avenir de l'Abyssinie. Combien plus lorsqu'elle-même entrait en rivalité avec l'Angleterre et songeait à reparaître sur le Nil. Qu'Abyssins et Français y parviennent de concert et s'établissent en face, Français sur la rive gauche et Abyssins sur la rive droite, l'opération accomplie par chacun d'eux apporterait à l'autre des avantages essentiels. A l'Abyssinie, devenue notre voisine, un grand marché d'échanges, la collaboration éducatrice de notre industrie, le secours de notre bienveillance diplomatique et de notre savoir militaire ; à la France, une réserve inépuisable de soldats aguerris et proches, contre tout ennemi de la conquête commune et solidaire. Et cet ennemi, fût-il le peuple britannique, il lui deviendrait bien difficile de briser, par des coups portés de trop loin, une défense qui se pourrait réparer sur place. La France avait compris cela et saisi, pour le faire comprendre aux Éthiopiens, le moment où leur empereur était Ménélick, où l'attaque de l'Italie leur avait montré le péril de leur situation, où leur victoire d'Adoua, exaltant la fierté nationale, rajeunissait leur espoir de grandeur. Des pourparlers engagés s'étaient changés en accord. Ménélick avait promis son concours. Il partirait de ses montagnes, suivrait les cours d'eau qui en descendent pour se jeter dans le Nil. Les Français le trouveraient établi sur la rive droite du fleuve quand ils atteindraient la rive gauche.

Voilà ce qui a été affirmé au capitaine Marchand quand on lui a offert de partir, voilà ce qu'il a redit à ses officiers pour

faire appel à leur courage raisonnable, voilà ce que tous attendent. Dès qu'ils sont entrés dans le Nil, leurs yeux ont fouillé la rive droite, mais en vain. Maintenant que l'incertitude d'atteindre Fachoda ne les obsède plus, elle est remplacée par l'incertitude de s'y maintenir, et le *Journal* résume, le 30 juillet, la pensée commune : « Verrons-nous venir de l'Est les Abyssins nos amis et nos alliés ? Ou bien le Nord nous enverra-t-il des ennemis, les Derviches, ou des compétiteurs, les Anglais ? »

Or, contre les compétiteurs ou les ennemis, la troupe française est non seulement seule, mais réduite à la moitié de son effectif. L'autre moitié, avec l'artillerie, s'avance, mais bien loin encore, sur le *Faidherbe*. Si le vapeur avait rejoint, la Mission courrait du moins ses chances avec toute sa force, et lui, battrait les bords du Nil et remonterait le Sobat, le plus important des fleuves qui viennent des montagnes amies, pour apprendre aux alliés attendus notre impatience et apporter de leurs nouvelles. Mais « le *Faidherbe* arrivera-t-il ? pourra-t-il traverser le marais ? » Sans lui, il faut attendre, encore attendre, et avec le supplice des bonnes nouvelles qui se murmurent et qu'on ne peut vérifier. Car, à plusieurs reprises, des rumeurs se répandent que les Abyssins parcourent la rive droite. Mais le fait n'est jamais rapporté par un témoin qui les ait vus. Des lettres pour Ménélick sont confiées à des indigènes qui tentent de joindre les frontières abyssines, mais aucun ne revient. D'autres rumeurs annoncent les Derviches qui, occupant toujours Khartoum, remontent le fleuve pour se ravitailler, et doivent connaître la présence des Français. Ce sont en effet les Derviches qui viennent les premiers.

Le 25 août, deux petits vapeurs et cinq chalands que ceux-ci remorquent sont signalés. Quand cette flottille s'approche, on distingue qu'elle est chargée à pleins bords de troupes, on évalue leur masse entassée à quinze cents ou deux mille hommes avec de l'artillerie. La défense n'a pas un canon et compte quatre-vingt-dix-neuf hommes, et que d'abord il faut diviser, car on ignore si l'on sera attaqué par terre. Par bonheur, les Derviches ne débarquent pas et, tandis qu'ils continuent à remonter le Nil, tous nos tirailleurs rassemblés garnissent les défenses qui font face au fleuve. Avant d'arriver à hauteur de la place, les pièces des navires ouvrent un feu inefficace auquel les Mahdistes

joignent bientôt une fusillade désordonnée dans un tumulte de cris sauvages. Derrière le rempart rien ne se montre, rien ne s'entend jusqu'à ce que l'escadrille étant bien en face et à bonne portée, des feux de salve déchirent d'un bruit intermittent et bref le silence de la rive.

Tous les coups portent, soit dans la cible vivante que forme la foule mahdiste, soit dans les coques. La guerre est trop familière à nos tirailleurs pour qu'ils s'émeuvent de leur œuvre dans cette chair humaine; mais pour eux une chose est nouvelle, les surprend et les réjouit, c'est le son des balles qui par salves trouent les tôles des bordages, avec un bruit de marteaux frappant tous ensemble. Et à chaque plainte des coques, sous les rafales de chocs multiples et confondus en une seule et étrange sonorité, répond aussi en rafales le rire des tireurs invisibles derrière le retranchement. Nouvelle aussi est pour l'ennemi l'efficacité des projectiles qui si vite prennent tant de sang aux soldats et ouvrent à l'eau les navires. Elle déconcerte la bravoure des Derviches et, pour se mettre hors de portée, ils continuent à remonter le fleuve. Ont-ils compris le vice d'une tactique où la supériorité du nombre leur est inutile et qui les expose inertes et à découvert? Après s'être abrités, ne vont-ils pas se ressaisir et reprendre par terre l'attaque, se rendant ainsi toutes leurs chances? C'est ce que redoute Marchand. Il veut qu'ils ne débarquent pas. Pour cela, dès qu'ils s'éloignent, il les fait suivre par une partie de ses hommes qui, invisibles dans les herbes de la berge, continuent à atteindre les équipages et les navires. Les Derviches croient garnie de troupes la rive qui, durant quatre kilomètres, partout leur a été meurtrière, et se décident à la retraite. En se rapprochant de Fachoda, ils recommencent le tir; nos fusils de nouveau rassemblés ripostent efficacement. De nouveau la flottille dépasse la ville en suivant le cours du fleuve. C'est la fuite. Pour l'activer, Mangin l'escorte encore assez loin. Enfin ils s'éloignent à toute vapeur. L'affaire avait duré près de dix heures, nous avions tiré douze mille balles. Chacun avait pris le fusil, même le docteur, qui écrivit le soir: « Voilà une journée bien employée. » Il l'avait employée à mettre à mal plus d'hommes qu'il n'en pansa.

Les bonheurs maintenant se pressent. Le 29 août, le *Faidherbe* mouille devant Fachoda. Germain et Dyé l'ont ramené, non sans peine. Il a mis vingt-deux jours pour traverser les

quarante kilomètres de marais. Mais, être réunis, fût-ce pour les mauvais jours, est une grande joie. Ces événemens fixent la volonté du chef qui gouverne le pays. Notre petit nombre lui avait inspiré jusque-là une confiance précaire, nous mesurions son amitié à l'abondance ou à la pénurie des vivres que les naturels apportaient à notre marché, et parfois, par peur des Derviches, il nous eût laissés mourir de faim. Notre victoire lui donne le courage d'être à nous. Le 30, il consent au traité qui met son pays sous l'autorité de la France et, le 3 septembre, il le signe.

Reste, pour rendre cette possession durable, à rendre effectif le concours des Abyssins. Dès le matin du 1er septembre, le *Faidherbe* appareille avec Baratier et Dyé. Il revient après quatorze jours. Il a remonté le Sobat. Le témoignage unanime des populations a fait connaître que les Abyssins ont paru dans la plaine, un mois avant l'arrivée de la Mission à Fachoda. Ce n'était pas une armée, mais une avant-garde; elle a réclamé le protectorat du pays pour Ménélick, a planté, à l'embouchure du Sobat dans le Nil, deux drapeaux français, et a regagné les monts, « en promettant de revenir avec des bateaux à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire en novembre ou en décembre. » Il s'en est fallu de peu que notre rencontre se fît sur le Nil avec les Abyssins. Mais pour une action immédiate, nous n'avons plus à compter sur eux. On parera au plus pressé avec ce qu'on pourra réunir de Français. Une compagnie de renfort est encore dans l'Oubanghi avec le capitaine Rollet. Le *Faidherbe* regagnera le Bahr-el-Gazal pour la ramener. En même temps, des communications seront cherchées par le Sobat avec l'Abyssinie et l'on préparera le concours de Ménélick pour décembre, si les circonstances donnent délai jusque-là. C'est le 14 septembre que ces résolutions sont prises, le 16 que le *Faidherbe* repart.

Le 19, à cinq heures du matin, une lettre adressée « au commandant de l'Expédition Européenne de Fachoda » parvient à Marchand. Les deux noirs qui l'apportent ont le costume des troupes égyptiennes, la lettre est signée « Herbert Kitchener Sirdar. » Il a pris Khartoum le 2 septembre, su par les Mahdistes la présence des Français à Fachoda, et annonce sa visite. C'est la visite du destin. Pour la raconter, l'écrivain change de plume. Au lieu de quelques lignes comme d'ordinaire, il consacre onze pages aux incidens d'une journée qui, selon le

mot de Kitchener, « allait faire beaucoup de bruit dans le monde. »

Elle fut de la part des Anglais une suite de combinaisons ordonnées et réfléchies, sous l'apparence d'actes spontanés et simples. Kitchener amène une petite flotte, 2000 hommes et 50 canons, pour n'être pas pris au dépourvu si la rencontre devient bataille, surtout pour prévenir cette bataille et imposer sans elle ce qu'il veut par sa « force prépondérante. » Il prie, comme la supériorité de grade l'y autorise, Marchand de se rendre à bord, pour se donner, avec le prétexte de la visite à rendre, l'occasion de pénétrer dans la place, d'en connaître la garnison et l'armement. L'examen fait, il expose avec une calme assurance que les droits de l'Égypte sur le Haut-Nil, tenus en échec par l'insurrection mahdiste, viennent de reprendre toute leur étendue par l'anéantissement des révoltés; que Fachoda, ancienne possession de l'Égypte, est redevenue égyptienne et qu'il vient l'occuper. Bon prince, il accepte le débat sur sa thèse, mais la controverse commencée au nom du droit égyptien se clôt par une sommation de la puissance britannique, comme si, d'une leçon apprise, s'échappait soudain le cri sincère et redoutable. Comme la menace n'ébranle pas le refus des Français, un colonel qui accompagne le général lui propose de les expulser sur l'heure, et ceux-ci, semble-t-il, n'ont plus qu'à redire : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers. » A ce moment décisif, de l'offensive, le général passe à la transaction. Il propose aux Français, soit de rester à Fachoda comme mission scientifique sous le drapeau anglais, soit que les deux drapeaux flottent ensemble sur la ville et qu'elle soit provisoirement occupée d'accord par les troupes de l'une et l'autre nations. Il va diminuant ses exigences, pour obtenir la résignation des Français à ce dont il se contente. Cette modération lui est inspirée par deux sentimens qui, d'ordinaire, se contredisent, qui, chez les Anglais, s'associent et se complètent, une générosité instinctive et un égoïsme réfléchi. Kitchener, par ce qu'il savait de ces Français et par ce qu'il apprend, leur a voué une admiration sincère ; en ces briseurs d'obstacles il reconnaît son espèce, et se plairait à ménager leur honneur. Puis obtenir leur consentement à une occupation indivise, c'est se faire ouvrir par eux la porte que l'Angleterre réouvrira plus tard pour les mettre dehors. Et l'on sait, en Égypte même, comment finit un condominium. Il veut

rendre hommage à ces bons serviteurs de leur pays, et il veut que ces hommages servent à son propre pays. De là un mélange d'estime et d'exigence, de sentimens nobles, d'arguties chicanières, et de menaces caressantes, rets à la fois souples et solides où il enveloppe ceux qu'il veut faire des prisonniers volontaires.

Dans ces rets le chef de la Mission se laisse entourer sans se laisser prendre et il en démêle sans brusquerie la complexité. Sensible aux égards loyaux, sans être ni dupe ni irrité des artifices, il sait n'être pas en reste de bonne grâce. Mais voici l'essentiel : il a reconnu et mesuré la force de sa faiblesse. Cette faiblesse, il le sait, s'il est réduit à combattre les Anglais, lui prépare, autant que les choses sont sûres à la guerre, une défaite à Fachoda. Mais il a deviné aussi que Kitchener, s'il souhaite avec passion prendre la ville, ne le désire pas au point qu'il assume, pour cette conquête, la responsabilité d'une guerre entre la Grande-Bretagne et la France. La rencontre des deux hommes est le combat de deux craintes. C'est par la crainte de la défaite immédiate que Kitchener peut manœuvrer Marchand ; c'est par la crainte d'une guerre nationale, que Marchand peut contenir Kitchener. Mais combien sont inégales les chances, et qu'il y en a pour Kitchener de prendre sans risques ! Les protestations les plus solennelles dont nous couvririons notre retraite, ne seraient même pas une inquiétude pour lui. Il donnera acte de toutes les réserves, pourvu qu'il signe à Fachoda ; la possession lui garantira le reste, car ceux qui abandonnent, en criant au voleur, leur bourse pour chercher la garde, ne reviennent guère reprendre leur bien. Une résistance fût-elle certaine, s'il est autorisé à la croire de pure forme, il réglera volontiers le cérémonial de l'affaire et accomplira sans hésiter les gestes inoffensifs qu'il faut pour faire violence aux doux : les ballets où les danseurs ont mines d'adversaires, et se mêlent dans une lutte réglée de mouvemens et de durée, ne sont pas le début des drames où les peuples entiers se rangent en vraies batailles les uns contre les autres. Même une lutte où rien ne serait factice, où il faudrait en venir à la violence efficace, n'arrêtera pas Kitchener, s'il pense ne s'engager que dans un duel au premier sang contre des adversaires courageux, mais raisonnables, et qui, après avoir satisfait à l'honneur, ne s'obstineraient pas pour l'accroître d'un sacrifice inutile. C'est l'ordinaire des délimitations coloniales que les poseurs de bornes se tuent un peu, ces malentendus

armés, qui laissent les plus forts en possession, n'engagent pas les drapeaux des peuples, et, réduit à ces proportions, l'incident de Fachoda ne serait en Europe qu'un fait divers du désert. La France n'avait jamais été assez attentive à ses intérêts coloniaux pour les défendre par la guerre, et la France nouvelle connaissait assez le prix de la paix pour vouloir, peut-être, la paix à tout prix. Cela non plus n'échappe point à Kitchener. Une seule opposition pourrait lui imposer. Il faudrait qu'il fût certain de trouver à Fachoda une résistance invraisemblable, insolite et militairement absurde. Une lutte où ceux qui ne peuvent pas vaincre soient incapables de se résigner, où ceux qui ne sauraient rester soient résolus à ne pas partir, où les plus faibles, sans pitié pour les plus forts, imposent par leur obstination désespérée, à ceux qui voudront en finir, les dernières énergies de la violence, où la tuerie de ceux qui sont une garde de drapeau par ceux qui sont dix contre un, donne à la victoire un air de guet-apens, s'accompagne d'un tel cri d'agonie qu'on ne puisse pas ne pas l'entendre, et laisse une assez large tache de sang pour que l'on soit contraint de la voir, est la seule lutte redoutable à Kitchener : car elle est la seule qui puisse réveiller l'indifférence, émouvoir la pitié, contraindre les représailles de la France. Voilà ce que Marchand a compris. Mais pour qu'un observateur pénétrant comme Kitchener croie les Français de Fachoda prêts à mourir, il faut qu'ils le soient. Ils le sont. Sûr de ses officiers comme ils sont sûrs de leurs hommes, Marchand tient le destin suspendu à une volonté non moins sûre d'elle-même. C'est cette volonté qu'à tout il oppose comme la pointe d'une épée, sans étendre le bras, mais sans rompre. Que Fachoda fût un bien sans maître quand le drapeau français y a été arboré, ou que, même avant la dispersion des Mahdistes, la marche des Anglais eût suffi pour rétablir sur tout le Soudan le droit de l'Égypte, c'est une question : mais personne à Fachoda ne saurait la résoudre, car c'est affaire de diplomates et non de soldats. La solution qui intéresse à la fois l'Angleterre et la France appartient aux gouvernemens de ces pays. Si le Sirdar consent à attendre qu'ils décident, Marchand promet d'évacuer la ville au premier ordre qu'il recevra de Paris. Jusque-là, il ne peut ni quitter la place qu'il a occupée par ordre, ni, tant qu'il l'occupera, y admettre une troupe étrangère. Il s'y défendra si on l'y attaque, et, quoi qu'il

advienne, par la paix ou par la guerre y restera. Et sa parole, exempte de toute vantardise, est la voix d'une résolution si certaine, et le soldat expert à lire dans les yeux de soldats a si bien vu dans le regard du chef français la volonté de tenir parole et de rester, en effet, à Fachoda, vivant ou mort, qu'une telle puissance d'obstination l'arrête et que, devant cette immobilité tragique, il recule. Kitchener part et laisse à Marchand Fachoda. Deux hommes ce jour-là ont été grands, l'un parce que, armé, il a su être doux, l'autre parce que, désarmé, il a su être impérieux, que l'un a fait le sacrifice de sa force, et que l'autre a exercé la force de son sacrifice.

C'est une victoire, combien amoindrie dès le lendemain! Kitchener est parti en laissant, sous les ordres d'un colonel anglais, une partie de sa flottille et de ses troupes. Le bataillon égyptien qui prend terre dans le voisinage immédiat de Fachoda, et les bateaux mouillés près de la rive ne tiennent pas compte du protectorat établi par Marchand sur la région. Mais le moyen pour Marchand d'interdire le fleuve et la terre qu'il n'occupe pas? Et même le moyen de protester contre ces rivaux qui prétendent au même protectorat et, malgré lui, tolèrent la présence des Français? C'est l'équilibre des possessions provisoires dans le lieu disputé. Mais aussitôt la possession anglaise tourne à la prépondérance. Le bataillon égyptien a trois fois plus d'hommes que nous, il se fortifie dans une redoute à deux cents mètres de nos remparts, et l'arme d'une artillerie très supérieure à la nôtre. La flottille s'arroge la police du fleuve et la surveillance de nos embarcations. Enfin un poste important, établi au confluent du Sobat et du Nil, épie et au besoin couperait nos communications avec l'Oubanghi. Contre les renforts qui nous viennent par là on se garde d'avance, notification nous est faite que le droit de visite sera exercé sur le *Faidherbe* à chaque passage. Qu'adviendra-t-il, si le navire attendu ramène la compagnie de tirailleurs? Cette inquiétude dure autant que l'espoir de leur arrivée. Mais le *Faidherbe* revient vide, les barrages d'herbes l'ont coupé dans le Bahr-el-Gazal. La déception rend plus précieuse la nouvelle, de nouveau apportée par les indigènes, que les Abyssins parcourent la plaine de la rive droite, « nombreux comme la paille. » Si c'était vrai! Deux cours d'eau, le Yall et un autre, qui traversent cette plaine, débouchent dans le Nil, en aval et non loin de Fachoda. Ils n'ont pas été visités encore

par nous ; Baratier, puis Germain en remontent les rives, mais ils n'y rencontrent que la solitude. C'est vers Paris que se tourne l'espoir obstiné de ces soldats. Ils ont préparé à leur gouvernement trop de positions fortes pour qu'il ne s'y maintienne pas. A supposer qu'il doive laisser à l'Angleterre la rive du Nil et Fachoda, du moins gardera-t-il la ligne du Bahr-el-Ghazal que les Anglais n'ont pas atteinte ; lui fallût-il reculer encore là devant l'ancienne province de l'Égypte, du moins n'y a-t-il au delà ni raison, ni prétexte pour qu'il abandonne les terres du Soueh et la région haute qui touche l'Oubanghi. Là, ni les Anglais ni les Égyptiens n'ont jamais paru.

Le 9 octobre un télégramme français envoyé de Paris à Khartoum, et apporté de Khartoum à Fachoda par un vapeur de Kitchener, parvient au chef de la Mission. Le gouvernement français nomme Marchand chef de bataillon et l'invite à envoyer au Caire un de ses officiers, qui exposera à notre chargé d'affaires les résultats obtenus à Fachoda et dans le Bahr-el-Ghazal. La récompense accordée au chef est une approbation d'ensemble donnée à l'œuvre. Pour le détail, le Cabinet s'enquiert, donc il s'arme : plus il sera informé, plus il aura de raisons pour ne pas fléchir. Mais en même temps, parviennent, par les journaux anglais, des nouvelles de la France. Un service de poste fluviale, déjà organisé jusqu'à Fachoda, va rendre régulière l'arrivée de ces feuilles, et la courtoisie britannique nous les communique, surtout quand leurs constatations doivent décourager les Français. Nos officiers apprennent ainsi que la grande affaire de notre politique est un procès où la réhabilitation d'un officier tourne à la haine de l'armée ; que la France a pris parti, et que les deux factions soudain formées et aussitôt furieuses transforment une cause judiciaire en une discorde civile et générale. Pour ceux qui attendent à Fachoda un regard de leur patrie, c'est le coup imprévu, invraisemblable, désespérant. Ils se sentent bien plus loin qu'ils n'auraient jamais cru, perdus dans leur désert, étrangers à leur temps, importuns à la maladie générale, et ils se demandent quelle attention et quelle énergie le gouvernement, pour défendre le droit de la France, pourra dérober à cette folie qui se frappe elle-même. Et pour la première fois le journal porte : « Quelles abominables journées ! »

La crainte que la France, dans cette crise, perde, sans même en connaître la valeur, un gage décisif pour le gain de sa

partie contre le jeu anglais, émeut surtout le chef de l'expédition. Elle l'obsède au point de lui rendre insupportable l'inertie de l'attente. Il faut qu'il se jette entre l'œuvre qu'il veut sauver et la ruine qu'il prévoit. Le 25 octobre, il part lui-même pour le Caire où il avait d'abord envoyé Baratier. Là, dès son premier échange de communications avec le gouvernement, il comprend qu'elles sont trop lointaines encore. Il lance Baratier à Paris. L'heure arrive où on ne sera jamais assez près pour réveiller la conscience de ceux qui décident, leur crier la valeur de ce qui est entre leurs mains, leur dire les chances de le défendre, leur enlever l'excuse qu'ils ne savaient pas. Du moins, si l'on abandonne ce que lui et ses compagnons gardent encore, n'auront-ils pas été les chiens muets dont parle la Bible.

Marchand parti, Germain commande à Fachoda, et il semble que ce soit Marchand encore, tant l'attitude reste la même, tant continue l'effort pour lutter de vitesse avec le malheur et saisir la chance qui réparerait tout. Si les Abyssins paraissaient, quelle force pour notre gouvernement contre les exigences du *Foreign Office* et pour les défenseurs de Fachoda contre les troupes du Sirdar ! Le 11 novembre, Mangin part : il doit, par eau d'abord, puis par terre, s'avancer jusqu'à ce qu'il communique avec les Abyssins. Il peut, calcule-t-on, rapporter leur réponse et, qui sait ? les ramener eux-mêmes avant deux mois. Mais combien le délai paraît démesuré et le secours illusoire à mesure que se précipitent les rumeurs du débat engagé et du désaccord persistant entre Paris et Londres ! Les journaux anglais parlent de la guerre possible, puis probable, puis imminente. Elle se prépare déjà à Fachoda. Les sautes d'humeur qui, dès le début, ont mêlé dans la conduite du commandant anglais la courtoisie et la raideur, ont, à chaque revirement, moins de cordialité et plus de méfiance. Il interdit à ses soldats de communiquer avec les nôtres, il détourne de notre marché les indigènes, il prend des dispositions ostensibles de combat et, le 2 décembre, le journal porte : « Pourvu que cela dure quelques jours, ici les fusils partiront tout seuls. »

Les fusils ne devaient pas partir. Sans eux la bataille avait été livrée et perdue. Le 4 décembre, Marchand et Baratier débarquent à Fachoda, pour faire connaître à leurs compagnons la ruine de leur œuvre commune. Rien de ce qu'ils ont acquis à la France ne lui restera, tout est abandonné, non seulement le

sol de Fachoda, mais le Bahr-el-Gazal, mais tout le territoire jusqu'au bassin du Congo. Trois jours après, le commandant anglais, redevenu aimable depuis qu'à Fachoda il était chez lui, offrit à ceux qui abandonnaient la ville un repas d'adieu. A la fin du repas, il prit un étendard troué de balles et le présenta à Marchand comme un trophée qui nous appartenait. C'était le pavillon des canonnières derviches que nous avions mises en fuite le 21 août. De notre conquête il nous restait présent de l'Angleterre, un morceau de soie.

IV

La retraite s'effectua sur Djibouti. C'était, à ne calculer que par la distance, la plus proche des terres françaises. Si l'on tenait compte du temps et des fatigues, la voie préférable était par le Caire, et la mission eût été rapatriée six mois plus tôt.

Pourquoi Marchand voulut-il suivre l'autre route? De Khartoum au Caire, à Alexandrie, ses étapes eussent été triomphales : nulle nation à l'égal de l'Angleterre n'excelle à honorer les adversaires qu'elle a cessé de craindre. Marchand ne renvoya par cette voie que ses malades et ses réserves d'approvisionnemens : remettre aux Anglais le transport de ces dernières, qui étaient considérables, lui sembla la meilleure réponse à l'affirmation anglaise que nos troupes à Fachoda étaient dénuées de tout. Qu'il se hâtât de quitter l'Égypte pour ne pas mettre, vaincu, ses pas dans les pas du vainqueur, eût été d'une sensiblerie bien superficielle pour un homme surtout ému par les réalités profondes. Qu'il imposât par nervosité, après tant d'efforts, à ses compagnons un long détour de plus, eût été une rudesse bien contraire aux habitudes d'un chef scrupuleux à ordonner seulement les épreuves utiles. S'il préféra pour ses soldats comme pour lui les durs chemins, à travers la plaine insalubre du Nil et les escarpemens de l'Éthiopie, c'est parce qu'obstiné dans son dessein malgré le sort, il tentait en Éthiopie une rencontre dernière avec la fortune.

Cette fortune d'un grand projet avait échoué parce que les Abyssins avaient été absens : ne pouvaient-ils pas encore la ramener avec eux sur le Nil? S'ils gardaient la volonté de s'y établir, ils s'y heurteraient plus que jamais à une Angleterre résolue à dominer seule le fleuve, et plus impérieuse après

nous avoir chassés. Mais l'âpreté croissante de son ambition les contraignait à la lutte s'ils n'acceptaient pas sans lutte leur déchéance.

Or il ne serait pas aussi facile à l'Angleterre d'en finir avec eux. La sûreté avec laquelle ils avaient d'un coup, et sans épuiser leur effort, brisé, en une grande bataille, l'armure italienne prouvait leur valeur militaire. Contre eux l'Angleterre ne pourrait combattre qu'avec des troupes égyptiennes. Les Égyptiens, dans leur climat amollissant et dans leur sol sans frontières, comptaient leurs siècles par leurs servitudes; les Abyssins n'avaient jamais été conquis. Les Égyptiens, lassés depuis peu d'un long esclavage par un rêve de liberté, et pour qui l'indépendance avait l'attrait de l'inconnu, trouvaient dans l'Angleterre une souveraine étrangère de plus, capable de leur assurer avec moins d'injustice l'ordre, mais destructrice, par sa présence même et jusque par ses bienfaits, de leurs ambitions nationales. Ils avaient conscience que plus ils serviraient la puissance britannique, plus ils enchaîneraient l'Égypte. Le patriotisme faisait un bloc de tous les Abyssins, il élargissait une secrète, mais irréparable fissure entre l'Angleterre et ceux qu'elle devait employer au succès de ses desseins. A Fachoda, dans le bataillon égyptien qui avait été débarqué pour nous garder à vue, nombre d'officiers et de sous-officiers nous ont confié leurs sympathies pour nous. Le *Journal* note, à la date du 8 novembre, une réunion où le docteur en a entendu plusieurs exprimer « la joie ardente qui a secoué tous les patriotes égyptiens à la nouvelle de notre présence ici. Pour eux, c'était l'évacuation de l'Égypte qui se préparait et s'annonçait, c'était la patrie bientôt libre, grâce à l'intervention de la France. » Quelques jours avant, les craintes des Anglais au sujet de nos renforts et leur décision « d'arrêter notre vapeur et de le couler s'il ne voulait pas se laisser visiter, » nous avaient été apprises par un soldat égyptien et il avait ajouté : « S'il y avait un conflit entre vous et les Anglais, nous ne tirerions jamais sur vos soldats qui sont des Soudanais comme nous, qui sont nos frères. Nous viendrions plutôt nous mettre dans vos rangs. » Et dans ce poste même du Sobat, qui avait été chargé de tirer sur le *Faidherbe*, un des officiers disait aux nôtres : « Nous serons sans doute contraints de combattre contre vous. Mais notre vœu le plus cher sera d'être vaincus. Qu'importe notre vie, pourvu que notre patrie soit libre! » Au

Caire, le chef de notre expédition a entendu vibrer plus fort ce frémissement de rancune nationale. Il a cru y reconnaître une force qui peut l'emporter sur l'honneur militaire, en tout cas, affaiblir l'efficacité de l'obéissance, et préparer à l'Angleterre, dans sa lutte contre les Abyssins, des surprises. Que notre pacte avec les Abyssins survécût, une de ces surprises apporterait peut-être à la France le moyen de reprendre la partie.

Marchand ne voulut pas partir sans connaître ceux qu'il avait tant attendus, sans savoir ce qu'eux-mêmes avaient appris de nos projets, sans s'assurer dans quelle mesure ils s'étaient tenus pour liés à notre dessein. Il avait à raviver dans le souverain la claire intelligence des périls qui menaçaient l'Abyssinie, des destinées qui lui étaient promises, des moyens qui s'offraient à elle, et du court délai qui lui était laissé pour les accomplir. Il devait transformer les vagues ententes en une étude précise d'effectifs, d'itinéraires, de concentration, de transports et, avant de quitter l'Afrique, transmettre par un dernier geste le mouvement à un courage capable de troubler la nation anglaise et de rendre à une France mieux préparée une revanche. Fidèle à l'énergie de son caractère et au devoir qu'il s'était fait de ne jamais désespérer, il vint, chassé de Fachoda, et quand le passé mourait dans la plaine, semer de l'avenir sur les monts.

Rien de cela n'est dit, mais tout cela est sous-entendu dans le *Journal*. Cette hâte d'atteindre l'Éthiopie, cette ferveur à en saluer la frontière, cette joie d'en admirer le peuple, cette fierté que toute sa hiérarchie soit militaire, cette impatience de conclure que la nation soit une armée, ne semblent guère d'un passant que pousse une vagabonde curiosité, mais d'un ami qui a ses raisons pour étudier cette race, vient en comparer sur place la vraie figure à une image rêvée de loin, et triomphe du bien qu'il constate comme d'un bien qui adviendrait à lui-même. L'un et l'autre en effet se confondent d'abord. Mangin, envoyé aux Abyssins pour hâter leur descente sur le Nil, puis rejoint par l'ordre de leur annoncer notre venue, a été accueilli en suspect et un instant retenu à la frontière éthiopienne, mais parce qu'on le croyait Anglais. Cette mésaventure était le gage du succès pour sa mission. L'hospitalité nous attend magnifique dans sa pompe et significative en ses honneurs. Nous pénétrons en Abyssinie par le territoire de Thessama. Ce puissant feudataire, ce fidèle collaborateur, ce conseiller éclairé, ce proche

parent de l'Empereur, se fait représenter auprès de nous par les plus hauts de ses subordonnés, pourvoit à tous nos besoins, nous appelle dans sa résidence de Goré, nous y accueille au milieu de ses guerriers, multiplie les revues, les festins, les largesses, voudrait les prolonger avec notre séjour et, au départ, donne son bouclier de velours rouge aux lames d'or, insigne du commandement suprême dans les armées abyssines, à Marchand. Si une telle grâce dans la générosité, privilège de la nature, ne peut être prescrite par mesure générale, du moins l'ordre est-il que partout les officiers français soient traités avec les prérogatives réservées aux chefs d'armées. Et Ménélick, pour les recevoir, au retour d'une expédition qu'il achève, leur donne rendez-vous dans sa Cour. Cette fraternité ne s'improvise point par ces effusions de gestes, elle s'est essayée aux preuves efficaces. Les renseignemens s'offrent, se contrôlent, et attestent qu'une coopération militaire a été tentée par plusieurs armées. Cette certitude est résumée dans ces lignes du *Journal*, et avec cet accent de joie : « Ainsi, c'était donc vrai ! Ménélick manœuvrait sur la rive droite du Nil, tandis que nous nous approchions de la rive gauche. Thessama à l'embouchure du Sobat, Dominici et Makonnen au Sud de l'embouchure du Nil Bleu, venaient à notre rencontre. »

Donc, l'Abyssinie a adopté et déjà servi la double idée : s'agrandir dans la plaine du Nil, et s'assurer cet établissement sur le Nil par une coopération avec la France. Mais sur place à mesure que le regard, d'abord arrêté par les apparences, les pénètre, on saisit ce qui a manqué à cette exécution pour la rendre efficace. L'Éthiopie paraît de loin un empire sous un maître, elle est une féodalité où chaque détenteur du pouvoir travaille à défendre son indépendance, et tous à neutraliser l'Empereur. Celui-ci a d'autorité ce qu'il a de force; souvent, pour obtenir l'obéissance, il est obligé de combattre, et au moment même où nos Français montaient vers lui comme vers l'arbitre souverain d'un seul peuple, Ménélick devait conduire en personne une expédition contre un de ses grands vassaux. Nulle part l'unité ne manque davantage au pouvoir que dans les choses de guerre. Même quand tous ces grands vassaux se trouvent unanimes à faire campagne dans l'intérêt national, chacun d'eux reste le chef né et irrévocable de ses propres vassaux, et en même temps le serviteur de leur volonté générale, qu'il ne pourrait contraindre

sans risquer leur défection. Les campagnes communes se brisent en multiples entreprises dans lesquelles chacun d'eux choisit ses moyens, et met sa ressemblance. C'est ainsi que les quatre expéditions descendues dans la plaine à notre rencontre s'étaient changées en quatre courses de pillage dans les plaines productrices de moissons, de troupeaux et de captifs, mais qu'elles s'étaient arrêtées où commence le sol infertile, que Ménélick et Tessama seuls avaient fait effort pour atteindre le Nil. Eux-mêmes en avaient été écartés par l'insuffisante préparation de leur tentative. Des embarcations étaient nécessaires pour descendre dans les plaines marécageuses, des approvisionnemens pour nourrir les hommes dans les étendues stériles, une hygiène pour conjurer les maladies et prévenir les contagions : on n'avait ni bateaux, ni vivres, ni remèdes. La marche, la faim, les miasmes de l'air, la corruption de l'eau, avaient épuisé de dysenterie et de fièvres, décimé et contraint à la retraite les envahisseurs. Le même peuple qui, dans une lutte défensive sur son propre sol, venait d'anéantir une armée régulière, avait dans sa première offensive au loin et sans rencontrer un ennemi, laissé disséminer ses soldats et anéantir son effort par les seules hostilités de la nature.

Il avait donc manqué à l'Abyssinie pour rendre son concours efficace et sa force redoutable hors de chez elle, l'organisation, c'est-à-dire cet art de prévoir qui, à la guerre, fait la différence entre les nations barbares et les nations civilisées. Mais parmi les nations civilisées, une du moins avait intérêt à se servir elle-même en instruisant ce peuple. L'échec temporaire de cet enseignement tenait sans doute à la difficulté d'influer sur ce pouvoir à trop de têtes, et aussi à cet orgueil sauvage qui met son indépendance à ne pas apprendre et hait la servitude de leçons où il s'affranchirait. Le docteur avait surpris, dans l'attitude de certains parmi les vieux chefs, le mépris pour cette régularité européenne qui n'avait pas empêché les Italiens d'être vaincus à Adoua. Mais la France avait dû tenter sur cette anarchie militaire une cure de conseils. Assez influente pour pousser les Abyssins à l'action, elle n'avait pu négliger les moyens de rendre cette action efficace. C'est la trace de cette collaboration que les voyageurs cherchaient sur leur route et s'étonnaient de ne pas trouver. Au lieu d'un travail ancien et suivi, comme l'exigeait l'importance et la difficulté de l'œuvre, ils ne découvraient que des improvisations récentes et décousues. A Paris les seuls

ministres d'accord sur l'Abyssinie avaient été ceux qui ne pensaient pas à elle; auprès de Ménélick, les agens de la France et de la Russie ne travaillaient pas d'accord. Et, comme la forme naturelle de ce désordre continu dans une volonté intermittente, c'était par des missions volontaires et rivales les unes des autres, que le gouvernement avait poussé l'Abyssinie sans la conduire. Au lieu de préparer l'Abyssinie à un rôle durable, il semblait avoir voulu la jeter, telle quelle, et embarras d'un jour, contre l'Angleterre. Et à cette course, où il semblait que tout fût de partir vite, n'avait même pas été prêté le secours si indispensable, si facile à offrir, et qui eût peut-être suffi, des médicamens et des bateaux.

Pour que le dessein, au lieu de rester une chimère, devînt une politique, il fallait changer de méthode. Nos officiers, avec l'autorité de ce qu'ils ont accompli, essaient d'inspirer confiance en un nouvel et meilleur effort. Mais l'abandon de Fachoda ne leur laisse qu'un héroïsme solitaire et comme désavoué. Ils ont été reçus avec transports à leur entrée dans l'Abyssinie, quand ils y devançaient la nouvelle des renonciations françaises. A mesure qu'ils pénètrent plus loin, elle les devance à son tour et modifie l'accueil. Ils représentent toujours l'honneur d'hier, ils ne représentent plus l'espérance de demain. Le dépositaire de la pensée nationale, l'Empereur, ignorait l'abandon de Fachoda, quand, retenu pour plusieurs semaines, il envoyait aux officiers français l'invitation de l'attendre, et par là marquait sa volonté de s'entretenir avec eux. Avant la fin de son expédition, il a été rejoint par un jeune diplomate expédié d'Angleterre, et qui a pour lettre de crédit les derniers avantages obtenus en Égypte. Ces nouvelles sont pour Ménélick des avertissemens. La légèreté avec laquelle ont été menés nos accords avec lui, la promptitude avec laquelle on vient d'abandonner ces accords et lui-même, ont ruiné sa confiance en des ententes nouvelles. Que lui reste-t-il de commun avec une France qui s'est interdit de s'approcher du pays où il règne? C'est avec l'Angleterre, plus que jamais voisine, qu'il est contraint désormais de s'entendre. Il aurait voulu choisir son destin avec nous, il le subit avec elle. Il n'a plus rien à dire à la Mission et à son chef que son estime. Une audience y suffit. Ce jour-là, Marchand reçut la dernière blessure du sort.

Le Journal, d'une fierté si joyeuse à l'entrée en Abyssinie, marque les étapes d'un désenchantement. A mesure que la vérité se

fait plus claire, le ton devient plus sourd, la note plus brève. Et le Journal du docteur finit en carnet d'hôpital qui dit les dernières douleurs et l'agonie d'un grand dessein.

Malgré que la forme même de ce travail le défende contre tout artifice de composition et que sa régularité de pendule rythme d'une amplitude égale et ininterrompue tous les instans de la durée, cette durée s'ordonne d'elle-même en une trilogie. Des théâtres différens, des situations changées, et des sentimens successifs la divisent en trois actes qui mènent avec une émotion grandissante le drame à sa fin. C'est d'abord la marche d'approche vers le but, avec des souffrances illuminées et guéries par l'espérance fixe d'atteindre Fachoda. C'est ensuite le séjour dans la ville, avec des périls ennoblis et glorifiés par l'orgueil de conserver à la France une conquête. C'est enfin la retraite par l'Abyssinie, où la sécurité de la route, la clémence du climat, la fin des misères, la largeur de l'hospitalité, les respects et les honneurs ne pourront alléger le poids accablant de l'œuvre abandonnée et de l'espoir perdu.

Tel est ce livre : une Odyssée où il y a des pages d'Iliade.

V

Le dernier mot d'une Iliade ne doit pas être de tristesse, mais de fierté.

La tristesse fut légitime chez les soldats quand ils quittèrent la bataille, car ils n'avaient reçu du sort que les trahisons. La fierté est permise à la patrie quand elle les regarde eux-mêmes, car peu d'hommes furent plus hommes.

Il y a des tentatives dont tout l'honneur appartient à un seul et qu'on a louées tout entières en célébrant leur chef. Certes, le chef ici mérita d'attirer les regards et leur admiration fait justice. Porter sans défaillances le poids de lourdes entreprises, en conduire les détails, en ordonner l'unité, exiger beaucoup des autres et obtenir plus encore en s'imposant à soi-même plus qu'on ne demande à personne, associer l'intelligence et le cœur de tous à l'effort qu'une discipline ignorante ne servirait pas assez, connaître les aptitudes et répartir d'après elles les tâches, inspirer à chacun le genre de crainte et d'affection qu'il faut pour accroître la vertu du pouvoir et en garder le prestige intact même dans la familiarité, ne se déconcerter de rien, par

la poursuite calme et assurée des choses les plus difficiles donner le sentiment que rien n'est impossible, posséder en effet ce je ne sais quoi de mystérieux et de dominateur qui sacre les rois de la volonté : tels sont les privilèges des êtres faits pour le commandement, et tels furent, dès qu'il eut à les employer, les dons d'un obscur capitaine. Nul de ses officiers n'échappa à cet empire qu'ils demeurent fiers d'avoir subi, mais la ferveur intacte de leur tendre respect n'est pas un aveu d'inégalité naturelle, mais une déférence des compagnons.

Il n'est pas en effet un de ces êtres isolés dont la hauteur domine la médiocrité ambiante, et qui, fruits superbes et illogiques d'un sol inculte ou épuisé, apparaissent dans leur temps comme des signes de contradiction. Lui est un fils légitime de sa race, l'élève d'une éducation, le premier entre des égaux, et voilà le caractère le plus noble de sa maîtrise. Ses compagnons et lui avaient été formés ensemble dans la plus grande école d'initiative, d'autorité, de caractère, qui fût ouverte aux Français de leur siècle. Ils étaient de cette armée qui, à la fois conquérante et colonisatrice, prolonge et honore la France en Afrique. Là, immensité du pays, lenteur des communications, surprises hostiles du climat, des animaux et des hommes, conduite de la guerre et gouvernement de la paix, tout enseigne la constance des efforts, l'ingéniosité des moyens, la promptitude des actes, la patience des attentes, et oblige ceux qui exercent l'autorité à accroître leurs aptitudes et à multiplier leurs professions. Cette discipline commune avait préparé d'avance les officiers de la Mission aux épreuves qu'elle leur réserva. Elle leur avait donné, non le courage qu'ils n'avaient pas eu à apprendre et dont ils ne voudraient pas être loués, mais ce secret d'endurance qui, dans le corps épuisé, garde intactes les énergies de l'âme ; mais cette intelligence collective de ce qui, en toute occasion, était à faire ; mais cette variété d'aptitudes qui transformait, selon les besoins, ces soldats en géographes, en architectes, en astronomes, en diplomates, en garde-magasins, en ouvriers ; mais cette simultanéité de concept qui unit sans cesse leurs intelligences, cette hâte d'obéissance qui souvent précéda les ordres, cette collaboration qui, spontanée ou soumise, assura chaque jour par les actes les plus différens l'unité de l'œuvre.

L'Afrique où les officiers vivent déracinés de leurs affections

originaires, exposés ensemble aux mêmes périls, et réduits à se suffire, prépare entre eux des amitiés où ils ont plus de leur cœur à mettre et que l'échange constant des services, parfois au péril de la vie, rendent sacrées. Elle avait d'avance fait frères les compagnons de Marchand. Ils le furent par l'inquiétude de tous dès qu'un d'eux semblait en péril, par leur élan à courir au secours sans attendre un appel à l'aide, par la sollicitude de chacun à ne pas accroître pour soi les fatigues des autres. Cette délicatesse trouva son expression la plus touchante dans la lettre suprême où Gouly mourant prie le docteur Émily de ne pas venir, parce que la route est trop longue et sans eau. Cette solidarité eut sa victoire continue dans leur émulation sans jalousie, dans leur oubli de mettre à part leurs mérites, dans leur empressement à les confondre ensemble, dans leur joie de succès communs et indivisibles.

La France inspire aux Français qui l'ont contemplée d'Afrique une plénitude particulière dans l'amour. Les factions qui divisent la patrie cessent d'être intelligibles. Ni leurs cris ne traversent la voix de la mer, ni leurs mouvemens le calme du désert. La France seule est assez grande pour attirer le regard lointain, et cet éloignement qui la montre tout entière dévoile d'elle l'harmonie et l'unité. Tous les siècles apparaissent comme les serviteurs successifs de la même reine, et les forces qui en elles ont cru se contredire la complètent. On comprend qu'aimer seulement d'elle quelques fragmens de sa durée ou de son génie serait la méconnaître, et détruire rien de ce qu'elle garde vivant serait la mutiler. Elle règne intacte dans un culte généreux pour toutes les grandeurs de notre histoire. C'est celui que les officiers de la Mission avaient appris. La France ne serait pas assez grande pour leur cœur, si elle n'était que la France d'un parti, c'est-à-dire d'un jour. Ils l'aiment de ses origines à l'heure présente, et tout son passé présent à leur mémoire nourrit leur piété. Quand sur les bords du Soueh ils se retranchent et bâtissent un fort, ils pensent à un soldat glorieux de la France en Égypte, et baptisent Desaix leur ouvrage. Quand ils battent les Derviches, le 25 août, fête de Saint-Louis, ils fêtent leur victoire en donnant au réduit central de Fachoda le nom du roi qui tenta de dominer en Afrique.

Et ce n'est pas seulement l'âme guerrière de la France que ces soldats honoraient à travers les âges. Assurer par les armes

la primauté de leur pays dans le monde, de leur caste dans leur pays, et d'eux-mêmes dans leur caste fut longtemps la principale ambition de ceux qui portaient l'épée. Elle fut un temps la nôtre même en Afrique, lorsque l'Afrique n'était pour nous que l'Algérie. Contre une population belliqueuse et formée par sa foi à la haine comme à une vertu, nos officiers tenaient pour le ressort de notre autorité la crainte, et ne s'épargnèrent pas à accroître un prestige utile à la carrière de ceux qui le rajeunissaient. Une Afrique plus reculée et plus vaste a donné d'autres leçons. En face de multitudes mal armées, plus défiantes que haineuses, et réduites par l'état sauvage aux pires détresses de l'âme et du corps, nos officiers ont été moins attirés par cette faiblesse à soumettre que par cette ignorance à instruire et par ces maux à soulager. Ils se sont élevés à l'ambition de devenir bienfaisans. La patience de Livingstone renouvelée en l'ardeur de Brazza a instruit des émules en qui la sensibilité n'émousse jamais l'énergie, mais dans lesquels l'énergie désire toujours être humaine. Ils sont tels pour eux-mêmes, par la conscience d'une dette que leur supériorité leur impose envers ces races en retard. Ils sont tels pour leur pays, par la certitude que sa plus haute gloire n'est pas d'asservir, mais de civiliser, que sa meilleure puissance n'est pas d'être craint, mais d'être aimé. Cette inspiration se retrouvait dans tous les actes de ceux qui marchèrent au Nil. Ils ne se lassaient pas sur leur route de vaincre les mauvaises volontés, les mensonges, les cupidités, par des services, de la bienveillance et de la générosité. Leur constant scrupule était de rendre respectable le nom de la France partout où ils le portaient, et le prestige de la France leur tenait lieu de récompense. Non qu'ils affectassent du dédain pour des récompenses plus personnelles et pussent être insensibles à l'estime d'une patrie si chère. Mais ils avaient pour la France le même culte que le chevalier pour sa dame, contens de se consacrer à elle, sans qu'elle eût pour eux un regard. Dans cet oubli de soi rayonne la perfection du devoir.

Au devoir ils furent d'autant plus fidèles qu'ils en connaissaient la loi et le maître. Comme les arbres cachent la forêt, les jours cachent la vie. La continuité des spectacles successifs laisse peu de temps pour réfléchir et l'obsession de l'éphémère écarte de l'immuable. Plus la société multiplie autour de l'homme les curiosités, les plaisirs, les intérêts, moins cet homme pour décou-

vrir sa route sait écarter le feuillage des buissons où il est retenu. L'égoïsme, fortifié en habitude, étouffe les croyances où il trouverait sa condamnation. Et l'inconsistance des doctrines fait l'inconsistance des caractères. A ce mal la vocation africaine apporte un remède. Elle rappelle à l'homme, par ses multiples risques, la précarité de la vie, et par le voisinage de la mort rôdante, rend l'espoir de l'au-delà. Elle lui rend, par toutes ses épreuves, plus souhaitable la certitude que ses sacrifices servent à un ordre supérieur à ses joies, elle lui rend plus nécessaire la présence d'un maître assez surhumain pour assister les oubliés, connaître les obscurs, voir ceux qui peinent et succombent sans être vus de personne. Le désert, le courage et le danger sont religieux. Les officiers de la mission Marchand étaient des croyans. Leur foi ne se répand pas avec indiscrétion. Mais pour la tombe de Genty, Marchand fait forger une croix de fer, qui sur la mort mette de l'espérance. Le *Journal* porte à la date du 8 avril 1898 : « C'est aujourd'hui le Vendredi-Saint. Il a été convenu que nous ferions maigre. » Et le surlendemain, dimanche de Pâques : « Je ne puis m'empêcher de penser à tous les miens en ce grand jour. Les cloches « sont revenues de Rome » depuis hier et leur carillon joyeux met en fête mon cher village. Les circonstances de la vie ont beau nous éloigner de la pratique de la religion, les principes inculqués par l'éducation première ne s'oublient pas. » Et à la veille d'entrer dans le marais : « Je me repose avec délices sous ma tente grande ouverte, en relisant quelques chapitres de la Bible. Il faut faire provision de forces physiques et morales pour les huit jours qui vont venir. » Cette foi n'est pas seulement une particularité de leur vie, elle en est l'armature. C'est elle qui soutient tous leurs courages, parce qu'elle fait raisonnables toutes leurs vertus.

Et ils ne furent eux-mêmes qu'une élite parmi des égaux, les aînés d'une vaste famille, les volontaires à la place desquels d'autres seraient venus. Et la terre d'Afrique n'a pas cessé de former des officiers semblables à ceux-là. Le jour où la nation aura l'emploi de ses serviteurs, elle sera surprise de ce qu'ils feront pour elle, et, parmi ces ignorés, beaucoup surgiraient chefs, au premier appel du sort. La France par les mérites de tels fils reste la privilégiée des races. Toute notre histoire est faite d'un génie guerrier qui hier semblait à bout. Notre armée, qui avait été la défaite et qui n'était pas la revanche, ne flattait plus notre

orgueil. L'esprit militaire, qui jusque-là divinisait la force comme une souveraineté justifiée en tous ses actes et parfaite en soi, paraissait trop soldatesque, trop étroit, trop anachronique, à l'esprit contemporain. Mais, tandis que les sophistes nous imposaient d'opter entre les armes et la civilisation, l'armée coloniale servait la civilisation par les armes. Elle a ainsi renouvelé le concept de la force, élevé l'idéal de la victoire et permis à la France de rajeunir, en le continuant, son culte de l'épée.

A de tels hommes, pour qu'ils glorifiassent par toute leur force la France, que faudrait-il ? Qu'on les employât à des tâches choisies avec intelligence, préparées avec soin, poursuivies avec suite. Ce sont les gouvernemens qui mettent l'obéissance sur les bons chemins ou dans les impasses. Mais des gouvernemens mêmes il n'y a pas à désespérer. L'infériorité de ceux qui doivent commander sur ceux qui doivent obéir est un désordre, mais elle laisse à l'avenir plus de chances que n'en préparerait la dictature du plus magnifique génie sur une foule sans virilité. Une élite, qui attend un gouvernement, le prépare par cela même, elle le soulève malgré lui à mesure qu'elle monte, elle travaille à l'établir par un effort où elle se couronnerait. L'œuvre suscitera quelque jour le « maître de l'œuvre. » On appelait ainsi au moyen âge l'architecte. Or ce ne furent pas les architectes qui, venus les premiers, transformèrent la multitude, et, la trouvant ignorante des métiers, la rendirent peu à peu capable d'obéir. Ce furent les compagnons qui, après s'être choisis, éprouvés, rompus aux détails de chaque labeur, et quand seule leur manqua, pour tenter davantage, une direction, changèrent leur impuissance en fécondité, élevèrent sur les ailes de leur désir commun les plus intelligens à la hauteur d'un art plus complet, et firent, par ces chefs sortis d'eux et venus les derniers, jaillir du sol français la gloire de nos cathédrales. De même aujourd'hui, les ouvriers de la grandeur française sont prêts, les pierres solides et bien taillées couvrent la terre. Elles s'élèveront en remparts, et même en arcs de triomphe, quand viendra le maître de l'œuvre, l'assembleur de forces.

ÉTIENNE LAMY.

LES VACCINATIONS

Sans nier les acquisitions importantes de la médecine contemporaine pour le *traitement* des maladies, il est certain que beaucoup plus grandes, saisissantes et socialement utiles sont les conquêtes récentes dans l'art de *prévenir* les maladies.

Que de progrès réalisés : au point de vue chirurgical, pour prévenir la douleur, l'hémorragie et l'infection, ces terribles complications de l'intervention opératoire ; — au point de vue médical, pour prévenir soit les maladies que l'homme se donne à lui-même, comme les maladies professionnelles (plomb, mercure...) ou les intoxications voulues (alcool, tabac...), soit les maladies qui, disaient les anciens, nous viennent de Dieu, comme les maladies infectieuses (fièvre typhoïde, choléra, paludisme, peste...) dont on connaît mieux et dont par suite on peut mieux combattre les agens producteurs (microbes et toxines) et propagateurs (air, eau, moustiques, rats...)

Dans cette grande œuvre de prophylaxie, de défense et de préservation sociales contre les maladies infectieuses, qui est de plus en plus l'œuvre médicale par excellence, il y a un chapitre, qui prend tous les jours une importance plus grande et mérite de plus en plus de fixer et de retenir l'attention du grand public : c'est celui des *vaccinations*.

Ce mot ne désigne plus seulement aujourd'hui la vaccination jennérienne contre la variole, qui a déjà sauvé tant d'existences et qui doit faire complètement disparaître du monde une maladie qui, au XVIIIe siècle encore, inspirait autant de terreur que la peste ou la lèpre ; ce mot désigne tout un

ensemble de moyens propres à nous garantir d'un grand nombre de maladies infectieuses comme la rage, la diphtérie, le charbon, la peste... et, d'après les derniers travaux, la fièvre typhoïde, qui fait tant de ravages chez nos jeunes gens et enlève au pays, tous les ans, tant de forces vives et fécondes.

C'est à l'École française, à Pasteur et à ses élèves, qu'est due la *création* de ce chapitre des vaccinations, chapitre qui est désormais essentiellement scientifique et rationnel dans son point de départ comme dans ses applications à la clinique humaine de tous les jours.

Ce qui caractérise ce procédé de défense de l'organisme et le différencie des autres procédés, antérieurement connus, c'est que, dans les autres moyens de prophylaxie, on agit hors de l'organisme (sur les vecteurs de l'agent infectieux ou sur l'agent infectieux lui-même), tandis que, dans la vaccination, on s'adresse à l'organisme de l'homme que l'on veut préserver : on lui inocule un vaccin, virus atténué ou antagoniste, qui provoque l'organisme humain à se mettre en état de défense, qui l'*immunise*, comme disent les médecins, qui l'empêche d'accueillir et de cultiver ultérieurement ce microbe, qui empêche l'homme de devenir malade *de cette maladie;* car à chaque maladie correspond un vaccin différent, qui ne préserve l'homme que de cette maladie particulière : chaque vaccin est *spécifique*.

I

Les premiers essais d'immunisation préventive ou de vaccination contre les maladies infectieuses ont été inspirés par ce fait, constaté depuis bien longtemps par les médecins, que certaines maladies confèrent, à ceux qui en sont atteints, l'immunité ultérieure pour cette même maladie : ainsi, il est tout à fait exceptionnel que le même sujet ait, comme Louis XV (1), la variole deux fois ; il est très rare que le même sujet ait la diphtérie deux fois ; il est peu fréquent que le même sujet ait la fièvre typhoïde deux fois...

En d'autres termes, avec des différences d'intensité et de durée très nettes suivant les espèces morbides, un grand nombre

(1) Il est bien établi que Louis XV a eu la *petite* vérole en 1728 et en 1774, malgré le mot cruel du supérieur de Saint-Sulpice : « Il n'y a rien de petit chez les grands. » (Docteur Cabanès.)

de maladies infectieuses développent, chez le sujet qui en est atteint, un état de défense victorieuse contre les atteintes ultérieures de la même maladie.

De cette constatation naquit naturellement la pensée que, pour préserver un homme des atteintes ultérieures d'une variole grave, peut-être même mortelle, on devait lui inoculer ce virus varioleux, quand on pensait pouvoir se le procurer au cours d'une épidémie bénigne, chez un malade peu gravement atteint et l'inoculer à un sujet bien portant, en bon état actuel de défense personnelle. Voilà l'origine de la *variolisation* ou inoculation préventive de la variole aux sujets sains pour les préserver d'une variole grave ultérieure. La variole fut, dans les siècles passés, « la plus redoutable et la plus redoutée des maladies populaires, » tuant un très grand nombre (jusqu'à 70 pour 100) de malades et défigurant ceux qui guérissaient.

« Las de lutter inutilement contre ce redoutable ennemi, dit Kelsch, l'homme conçut le projet de le combattre par lui-même. Longtemps avant l'inoculation, la tendresse des mères exposait les enfans à la contagion dans les temps où la variole se montrait bénigne pour en conjurer les atteintes dans les années où domineraient ses formes graves... » La variolisation, aussi vieille que la variole elle-même, était en usage aux temps les plus anciens « dans l'Extrême-Asie, chez les Chinois et les Indiens, et sur le continent africain, notamment dans l'Éthiopie, dans la Nubie et la Barbarie. Il paraît que cette pratique était également très ancienne dans la Géorgie et la Caucasie, où se recrutent les harems de Perse, de Turquie et d'Égypte. C'est moins la tendresse maternelle que le trafic, qui s'y fait de la beauté, qui y suggéra cette hardie méthode. »

A la fin du XVIIe siècle, la variolisation passe en Thessalie, puis à Constantinople, d'où lady Wortkley Montague, témoin des heureux résultats qu'elle donnait au milieu de la colonie grecque des Fanariotes, fit inoculer son fils par une vieille Thessalienne, qui, possédant le monopole de la variolisation, avait, dit-on, variolé ainsi quatre mille enfans.

Lady Montague importa la méthode en Angleterre, vers 1720; elle fit inoculer sa fille à Londres; et la variolisation se répandit dans les pays de langue anglaise, malgré une vive opposition des théologiens et aussi des médecins, qui voyaient d'ailleurs les cas de mort se multiplier d'une manière effrayante après

l'emploi de cette pratique, tombée le plus souvent aux mains des charlatans.

En France, l'importation de la variolisation est liée au nom de Tronchin, le médecin de Genève, élève de Boerhaave et ami de Voltaire. A ce moment, — au milieu du XVIIIe siècle, — la variole jetait la terreur partout. En fait, personne ne paraissait à l'abri des coups de la terrible maladie : Louis XV en est atteint en 1728 et guérit, sans remède mais non sans médecin. Le Dauphin en guérit en 1752, mais après force saignées. La Duchesse d'Orléans l'a à son tour en 1754, une année où « le ravage de cette maladie est surprenant. » En 1723, la petite vérole est « mêlée de pourpre, » désole toutes les familles ; il meurt « une infinité de monde. » En 1731, la maladie « continue de tomber sur les gens de qualité ; » elle tue l'évêque de Périgueux, le duc de Rochechouart. La duchesse de Bourbon, qui en est atteinte, « a déjà été saignée sept fois du pied : les médecins ont la rage pour faire ainsi saigner et ils n'en démordent pas. » Aussi, dit le Journal de Barbier, quand le duc de Chartres en est atteint, à Saint-Cloud, l'année suivante, « on en a exclu les médecins et il est parfaitement hors d'affaire. »

C'est alors, au milieu de ce désarroi médical et de ce découragement général, après la mort d'une inoculée, Mlle Chatelain, que le Duc d'Orléans fit, en 1756, appeler Tronchin pour inoculer ses deux enfans : le Duc de Chartres et Mlle de Montpensier. Le docteur Rondelet a raconté récemment toutes les résistances que le Duc d'Orléans eut à vaincre pour faire faire cette opération par Tronchin : depuis le Roi jusqu'à la Duchesse d'Orléans elle-même, l'opposition était générale.

Le 10 avril, la *Gazette de France* annonça l'heureuse issue de l'opération : comme après une victoire sur l'étranger, « ce fut un enthousiasme délirant ; la duchesse ayant paru à l'Opéra avec ses deux enfans, des applaudissemens et des acclamations sans fin l'accueillent, comme si les deux princes avaient échappé miraculeusement à la mort. Tronchin est, dès lors, célébré comme un sauveur ; on se presse sur son passage, on enregistre ses moindres gestes. Les poètes portent aux nues l'exploit qu'il vient d'accomplir... c'est à qui pourra l'approcher... Les carrosses encombrent la rue où il habite, à ce point que la circulation en est interrompue... Mme de Villeroi attend la première place vacante pour être inoculée, mande Voltaire à la comtesse de

Lutzembourg. Les enfans de M. de La Rochefoucauld, du maréchal de Belle-Isle disputent à qui passera l'un avant l'autre. Tronchin, dit un chroniqueur, a plus de vogue que la Duchapt, une marchande de modes qu'on s'arrache. » Les insuccès des autres médecins ne décourageaient pas cet enthousiasme. « Une jeune fille fort riche, écrivait Voltaire à Mme de Fontaine, a été inoculée ici et est morte. Le lendemain, vingt femmes se sont fait inoculer par Tronchin et se portent bien. » Tronchin est ensuite appelé auprès du duc de Parme, à qui la variole avait enlevé sa femme, fille de Louis XV, et sa fille l'archiduchesse Marie-Élisabeth.

La Faculté se réservait et acceptait des thèses contre (1773) et pour (1755) les inoculateurs. Mais, au nombre des médecins adversaires de la variolisation, il y avait, dit Kelsch, « les noms les plus célèbres de l'époque : Bouvart, Astruc, Baron, de l'Épine... ; » et, en 1763, le Parlement défendit « de pratiquer l'inoculation dans l'enceinte des villes et des faubourgs qui étaient du ressort de la Cour. » A la Cour de France, il fallut la mort de Louis XV (1774) pour que la variolisation fût acceptée. (Docteur Rondelet.)

En fait, ce procédé de préservation de la variole était extrêmement dangereux. Certes, on réduisait ces dangers au minimum en préparant bien les sujets à inoculer, comme faisait Tronchin : pour le fils du duc de Parme, il tint le prince en observation et le soigna pendant une semaine entière avant de faire l'inoculation. D'autre part, on choisissait, pour l'inoculer, le virus d'un cas bénin, pendant une épidémie peu maligne. — Mais on sait très bien que le virus varioleux du cas le plus bénin est le même que celui de la variole hémorragique la plus grave. On pourrait donc donner une variole mortelle, avec un virus inoffensif en apparence, à un sujet bien portant qui n'aurait peut-être jamais eu la variole dans sa vie.

D'autre part, la variolisation constituait un danger public. « Elle a été funeste à la santé, dit Kelsch, en renouvelant incessamment l'agent infectieux et en favorisant sa propagation. Tout inoculé constituait un danger pour son entourage ; beaucoup devenaient des centres actifs de rayonnement de la maladie. Les sources du virus variolique se trouvaient ainsi multipliées à l'infini et demeuraient ouvertes en permanence. Aux épidémies, qui continuaient à revenir périodiquement comme dans le passé, par le jeu des influences générales, l'ino-

culation ajoutait les atteintes accidentelles, les foyers d'explosion locales, grâce auxquels la variole devenait véritablement endémique et permanente en Europe. »

La variolisation était donc une méthode rationnelle ; elle a rendu des services et a diminué la mortalité par la variole ; mais elle était dangereuse, et ne pouvait pas être généralisée. Ce procédé n'assurait la prophylaxie de la variole ni chez l'individu, ni dans la société : ce qu'a fait la vaccine de Jenner.

II

Dérivée d'une observation empirique et populaire, la découverte de la *vaccine* par Jenner (1796-1798) est vraiment une œuvre scientifique, fruit de vingt ans de travail d'un médecin de génie. Jenner était, dit Surmont, un des propagateurs de la variolisation dans le Glocestershire, où il exerçait la médecine à Berkley, son pays natal. Dans le Comté, une tradition populaire voulait que les individus chargés du soin des vaches fussent épargnés par la variole. Aux Indes, dit Kelsch, cette notion paraît être aussi ancienne que la variolisation (1).

Ces vachers, réfractaires à la variole, avaient présenté antérieurement, sur les mains, des pustules analogues à celles de la petite vérole et ils avaient contracté ces pustules en soignant des vaches atteintes d'une maladie spéciale, le *cowpox*, caractérisée par le développement de pustules sur les trayons.

Jenner confirma d'abord scientifiquement le fait, vaguement établi par la tradition : il vit que la variolisation, tentée chez les vachers, échouait. Donc le cowpox paraissait être la variole de la vache et, accidentellement inoculé à l'homme, il le préservait de la variole, naturelle ou provoquée.

Puis Jenner complète cette démonstration en inoculant lui-même le cowpox à des sujets sains et démontre que la variolisation échoue ensuite sur les sujets ainsi inoculés.

Enfin, — et c'est le troisième temps de sa démonstration et de sa découverte — il montre que le virus des pustules, dévelop-

(1) Vers 1780, Rabaut Pomier, pasteur protestant à Marsillargues près de Lunel, apprit que les bouviers qui contractaient la *picote* des vaches en les trayant étaient préservés de la petite vérole. Il parla de ce fait à un médecin anglais Pew, qui venait passer l'hiver à Montpellier : « Celui-ci promit de faire part de cette communication, dès qu'il serait de retour en Angleterre, au docteur Jenner, son intime ami et qui s'occupait beaucoup de ce sujet. » (Docteur Rondelet.)

pées chez l'homme inoculé avec le cowpox, peut à son tour être inoculé à un autre homme et lui conférer l'immunité pour la variolisation et par suite pour la variole.

Ainsi, le cowpox est transmissible de la vache à l'homme et transmissible ensuite de l'homme à l'homme et, dans les deux cas, il immunise l'homme inoculé, qui peut alors être variolisé ou s'exposer à la contagion variolique sans réaliser la variole, même atténuée.

Pour la première vaccination d'homme à homme, le 14 mai 1796, Jenner prit du vaccin sur la main d'une jeune vachère, Sarah Nelmes, infectée par la vache de son maître, et l'inséra, par deux incisions superficielles, au bras de James Phipps, gros garçon de huit ans. Cela réussit parfaitement et le vaccin de cet enfant servit à vacciner plusieurs autres enfans. James Phipps, soumis deux mois plus tard à l'inoculation de la variole, y fut réfractaire. La preuve était faite (Lorain). En 1798, Jenner fit passer le vaccin successivement à travers cinq générations, sans que la force immunisante en eût été affaiblie. C'est là, comme dit très bien Kelsch, le fait capital dans l'œuvre de Jenner.

Ce grand médecin, en effet, n'a point découvert la vertu préservative qui se cache dans le cowpox. Cette notion appartenait au peuple, à qui il l'a empruntée. Mais si, pour arracher aux vaches leur secret, il a été guidé par les notions empiriques du milieu où il vivait, il n'en a pas été de même dans la réalisation de la deuxième partie de son œuvre, celle-là entièrement personnelle, où il démontra que le virus du cowpox, reproduit par le corps de l'homme, possède les mêmes vertus préservatrices que celui qui est fourni par l'animal.

La découverte de Jenner, « contrôlée et vérifiée sur tous les points de l'Angleterre, y suscita un enthousiasme immense. Par une fortune rare, le grand médecin goûta de son vivant les honneurs qui ne sont généralement accordés aux novateurs qu'après leur mort. » Il connut cependant les déboires, eut des détracteurs irréductibles et vit naître la première ligue antivaccinale; le corps médical de Londres fit une opposition violente (1); le Parlement s'en émut et confia, en 1806, au collège des médecins

(1) Est-ce dans ces événemens que Flaubert a trouvé l'idée de sa tragédie *Jenner ou la découverte de la vaccine*, qu'il voulait écrire avec Bouilhet et Maxime du Camp et dont il n'a achevé qu'un acte sur cinq en vers ? — Voyez René Dumesnil, *Mercure de France*, 1912.

de Londres « la mission de soumettre à un examen minutieux tous les argumens produits pour ou contre la vaccine. Cette docte compagnie donna, en 1807, une réponse qui réduisait à néant tous les argumens que l'opposition avait fait valoir contre la découverte de Jenner, qu'elle proclama un des plus grands bienfaits de l'humanité. »

La vaccine se répand alors dans toute l'Europe et on nourrit l'espoir de l'extinction prochaine de la variole. Cet espoir était prématuré. Les épidémies, qui se multiplièrent de 1820 à 1840, ébranlèrent la foi du public dans la vaccine. Mais celle-ci sortit victorieuse de cette nouvelle épreuve, fortifiée même de cette démonstration scientifique, alors acquise, que l'immunité vaccinale n'est que temporaire et qu'il faut compléter la vaccination par la *revaccination*.

En même temps, on remplaçait la vaccination jennérienne (d'homme à homme) par la vaccination animale, ce qui supprime le danger de transmission de maladies contagieuses par la vaccination de bras à bras, et ce qui remédie à l'insuffisance des ressources vaccinales ordinaires : on cultive donc d'une manière continue le vaccin originel, cowpox ou horsepox, sur les animaux de l'espèce bovine et on utilise, pour la prophylaxie humaine, le virus ainsi obtenu.

Actuellement, la question est définitivement jugée : devant la vaccination et la revaccination, la variole a partout reculé : « au XVIIIe siècle, la variole frappait en Europe 95 pour 100 des habitans; aujourd'hui, elle compte 5 pour 100 de victimes (Kelsch). Voici, d'après Sacquépée, les chiffres de la mortalité variolique, avant et après la vaccination, par année et par million d'habitans :

	Avant la vaccination.		Après la vaccination.	
En Suède	1774-1801	2 050	1810-1850	158
A Berlin	1781-1805	3 422	1810-1850	176
A Copenhague. . . .	1751-1800	3 128	1801-1850	286

C'est Napoléon Ier qui, d'après Goldschmitt, aurait le mérite d'avoir prescrit, le premier, en 1805, que « tous les soldats qui n'avaient pas eu la variole, fussent vaccinés. » L'année suivante, le prince de Piombino et Lucca (principauté régie par la princesse Élisa Bonaparte, sœur de Napoléon Ier) promulgue un édit, bien remarquable, qui prescrit la déclaration obligatoire de la

variole, la vaccination obligatoire, des sanctions pénales rigoureuses contre les délinquans et « une promesse de gratification de cent francs à quiconque prouvera qu'il a eu la variole après avoir été vacciné! » En 1807, la vaccination obligatoire était décrétée en Bavière, dont le roi, Maximilien-Joseph, était alors le beau-père d'Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie. Goldschmitt retrouve dans tous ces faits l'heureuse influence de Napoléon Ier, qui aurait déclaré la vaccination obligatoire en France en 1809 ou 1810 et qui fit vacciner le Roi de Rome en 1811. C'est Napoléon Ier qui serait donc « le promoteur de l'obligation vaccinale. L'idée première de cette législation protectrice appartiendrait donc à la France, qui fut pourtant une des dernières nations à s'y rallier. »

En 1828, les médecins de Strasbourg, Lauth, Foderé et Goupil adressent au gouvernement une pétition pour l'engager à instituer en France l'obligation de la vaccine et élaborent un projet de loi, « qui, dit Kelsch, aurait pu passer presque intégralement dans notre législation du 15 février 1902. »

Cette dernière loi de 1902, relative à la protection de la santé publique, qui nous régit actuellement, prescrit d'abord la déclaration obligatoire de tous les cas de variole (article 5, complété par le décret du 10 février 1903); elle dit ensuite (article 6) : « La vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt-et-unième année. » Tandis que c'est le médecin qui est chargé de faire la déclaration des cas de variole, pour la vaccination et les revaccinations, ce sont les parens ou tuteurs qui sont tenus personnellement de veiller à l'exécution de la dite mesure.

Voilà d'excellentes dispositions. Malheureusement ces mesures ne sont pas appliquées avec la rigueur qui serait nécessaire dans tous les cas. Je sais en particulier combien, dans certains grands centres, à Marseille par exemple, il est difficile d'appliquer la loi (en particulier aux étrangers) et combien fréquentes et meurtrières sont encore les épidémies de variole : tandis que les résultats obtenus sont très remarquables dans les pays où l'obligation de la vaccination et de la revaccination est édictée depuis longtemps et appliquée avec rigueur.

Ainsi, d'après les chiffres communiqués à Surmont par Arnould, en 1891, la variole n'a fait périr que quarante per-

sonnes dans tout l'Empire allemand, tandis que, à la même date, le chiffre des décès varioliques était cinquante-six fois plus élevé en France, soixante fois plus en Autriche et quatre-vingt-dix-sept fois plus en Italie.

III

La vaccination jennérienne antivariolique est un procédé essentiellement scientifique. Mais comme il a eu un point de départ empirique et tout particulier, ce procédé reste propre à la variole; il est impossible de le généraliser et de l'appliquer aux autres maladies infectieuses. La *vaccination pastorienne* au contraire, scientifique et rationnelle dans son point de départ comme dans ses développemens, est une méthode essentiellement *générale* et applicable à toutes les maladies infectieuses.

De tout temps, les cliniciens ont connu les *virus*, c'est-à-dire les agens de transmission des maladies infectieuses; mais, si on connaissait leur existence, on ne connaissait pas leur nature. Pasteur (c'est la première partie de son œuvre immense) a démontré que ces virus étaient des *microbes*, ou, ont ajouté avec raison ses élèves, les *toxines* (poisons) sécrétées par ces microbes.

Les cliniciens savaient aussi, anciennement, que ces virus donnent, à l'homme qu'ils rendent malade, l'immunité vis-à-vis d'eux-mêmes; on pouvait penser dès lors que l'inoculation des microbes ou des toxines, qui constituent les virus, conféreraient l'immunité chez les sujets auxquels on les inocule. Mais cette immunité n'était conférée au sujet qu'à condition de le rendre malade : scientifiquement, on ne concevait, avant Pasteur, d'autre moyen de prévenir la rage, la diphtérie ou la fièvre typhoïde, que de donner au sujet bien portant la rage, la diphtérie ou la fièvre typhoïde. C'était l'extension à toutes les maladies infectieuses de procédés analogues à la variolisation; personne n'y pouvait penser sérieusement à cause des dangers que cela eût fait courir au sujet.

C'est là que se place la seconde grande découverte de Pasteur : il a démontré qu'on pouvait *atténuer* les virus dans des conditions telles que ces virus *ne donneraient plus la maladie* correspondante, mais *conféreraient l'immunité* pour cette maladie. Il a établi scientifiquement les règles pour préparer des virus atténués, qui ne sont plus *pathogènes* et qui sont *vacci-*

nans, c'est-à-dire des *virus atténués* qui sont ainsi devenus des *vaccins inoffensifs*. Voilà le principe des vaccinations pastoriennes.

C'est avec le microbe du choléra des poules que ce principe de la préparation des vaccins par l'atténuation du virus fut démontré pour la première fois. Le *choléra des poules* (qui n'a rien de commun avec le choléra de l'homme) est une maladie très grave des oiseaux de basse-cour, due à la présence dans le sang d'un microbe particulier, découvert par Toussaint et étudié par Pasteur. On atténue progressivement ce virus par l'action combinée de l'air et de la lumière. Après un mois, les cultures ne tuent plus la poule qu'en deux à trois jours; enfin, plus tard, elle ne tuent qu'en cinq à six jours; enfin, plus tard encore, elles ne produisent plus que quelques symptômes, qui disparaissent rapidement, et l'animal est vacciné contre une inoculation virulente antérieure.

La généralité de la méthode a été affirmée immédiatement par la découverte, bien autrement importante au point de vue social, du vaccin contre le charbon. Le *charbon* est une maladie infectieuse, commune à l'homme et aux animaux; chez l'homme, qui manipule les peaux d'animaux malades, c'est la pustule maligne, l'œdème malin ou la septicémie charbonneuse; chez les animaux (moutons), c'est le sang de rate. Le charbon est la première maladie infectieuse dont la nature microbienne ait été démontrée. Davaine, en 1863, sous l'influence des idées de Pasteur, montra que les bâtonnets, qu'il avait décrits en 1850, avec Rayer, dans le sang des animaux morts du charbon, sont les agens producteurs de cette maladie. Koch, en 1876, découvrit les spores de cette bactéridie. Pasteur, Joubert et Chamberland cultivèrent ce microbe et reproduisirent la maladie en inoculant ce bouillon.

On connaît les « champs maudits de la Beauce, » dans lesquels tous les moutons mouraient du charbon. Pasteur a montré que, dans la terre de ces champs, il y a des spores charbonneuses, provenant des cadavres d'animaux charbonneux, qu'on y avait enterrés ; ces spores avaient été ramenées par les vers de terre à la surface et avalées par les animaux avec leur nourriture. Pasteur a appliqué à la préparation du vaccin anticharbonneux les mêmes principes que pour le choléra des poules. Seulement, comme les spores de la bactéridie charbonneuse

sont très résistantes, il faut, en plus, faire la culture à 47°, température à laquelle les spores ne se forment plus.

Les résultats pratiques de cette vaccination anticharbonneuse furent merveilleux.

Les expériences, faites à Pouilly-le-Port par Pasteur, Chamberland et Roux, sont vraiment historiques : sur un lot de cinquante moutons, vingt-cinq sont vaccinés en deux séances à douze jours d'intervalle, les vingt-cinq autres servent de témoins; quatorze jours après, les cinquante animaux sont inoculés avec un virus charbonneux fort ; deux jours après, « ainsi que l'avait annoncé Pasteur, » les vingt-cinq moutons vaccinés étaient indemnes et les vingt-cinq témoins étaient morts.

« L'introduction de cette méthode a pu faire disparaître de certains pays les épizooties charbonneuses ; elle a, par contrecoup, rendu beaucoup plus rare, chez l'homme, l'apparition de la pustule maligne. » (Paul Carnot.)

Chamberland a publié des renseignemens précis sur les vaccinations pratiquées (depuis 1882 jusqu'au 1er janvier 1894) chez 1 788 677 moutons et 200 962 bœufs : la perte totale sur les moutons (succombant après la vaccination ou dans le courant de l'année) a été en moyenne de 9,4 pour 1 000 et sur les bœufs de 3,4 pour 1 000; tandis que, avant l'emploi de la vaccination, les pertes annuelles étaient évaluées à 100 pour 1 000 sur les moutons et à 50 sur les bovidés.

A-t-on jamais rêvé plus magnifique démonstration de l'immense importance sociale que peut prendre une découverte scientifique, tout entière née et développée dans le laboratoire d'un biologiste ?

IV

J'ai dit que la découverte des microbes dans les virus infectieux et la découverte de la vaccination par les virus atténués sont indépendantes et nullement solidaires l'une de l'autre, dans l'œuvre magnifique de Pasteur. Ceci est tellement vrai que l'une des plus belles et des plus importantes au point de vue social parmi les applications de cette méthode est certainement la vaccination antirabique (dont la découverte est une des plus grandes gloires de Pasteur), alors que le microbe de la rage est encore très mal connu aujourd'hui et, en tout cas, était absolu-

ment inconnu à l'époque où Pasteur en a atténué la virulence et en a fait l'agent d'une puissante et très efficace vaccination.

La rage est une maladie virulente, transmissible par inoculation, toujours produite chez l'homme par la morsure d'animaux enragés, tels que le chien (surtout), le chat, le loup (et, dans les carnassiers sauvages : renard, chacal, hyène...). Les morsures de loups sont particulièrement dangereuses à cause de la profondeur et de la multiplicité des morsures. La rage est aussi observée chez certains herbivores (cheval, âne, bœuf, mouton, chèvre), qui « d'ordinaire mordent rarement, mais deviennent capables de le faire dans les paroxysmes de la rage furieuse et se transmettent ainsi le mal les uns aux autres. »

Sur cent et quelques mordus, traités, de 1887 à 1896, à l'Institut Pasteur, 92 avaient été mordus par un chien ; 5 par un chat ; les autres par un loup, par un bœuf, une vache ou un veau ; par un âne ou un mulet et par un cheval. Il est difficile de déterminer le nombre des cas de rage déclarée, par rapport au nombre des mordus. De diverses statistiques, Menetrier conclut qu'il y avait (avant le traitement Pasteur) quinze à seize cas de rage sur cent sujets mordus. Pour que l'inoculation ait lieu, il faut que la bave de l'animal enragé pénètre sous la peau de l'homme mordu, soit par une plaie ou excoriation antérieure, soit par la plaie de la morsure elle-même.

La terminaison habituelle de la rage est la mort. Peut-être a-t-on observé, depuis le traitement pastorien, des cas de rage fruste qui ont guéri (Laveran, Roux, Chantemesse) grâce à la vaccination antirabique ; mais, avant la découverte de Pasteur, tout homme atteint de rage pouvait être considéré comme un homme mort. On voit l'importance qu'il y avait à trouver un vaccin antirabique, un moyen de préserver l'homme de cette effroyable maladie.

Seulement ici une nouvelle difficulté surgissait : contre la variole, contre le choléra des poules, contre le charbon, on vaccine le sujet sain, non seulement avant toute manifestation de la maladie à éviter, mais même avant toute pénétration du virus dans l'organisme. Pour la rage, il n'en est plus de même : on ne peut faire agir le vaccin que sur l'individu *déjà mordu*, c'est-à-dire chez un sujet, qui ne présente certainement encore aucune manifestation de la rage, mais qui a déjà reçu le virus rabique dans son milieu intérieur.

Il faut agir sur le virus rabique pendant la période que les médecins appellent période d'*incubation* de la maladie, c'est-à-dire dans la période silencieuse qui sépare le moment de la pénétration du virus pathogène et le moment de la première manifestation symptomatique de la maladie.

Pour la rage, la durée de cette période d'incubation est variable. Comme moyenne, Menetrier conclut, d'un grand nombre de statistiques, que le plus souvent la rage survient dans le cours du deuxième mois après l'inoculation : elle est rare après le troisième et tout à fait exceptionnelle après six mois. La limite inférieure de cette durée est la seule qui nous intéresse au point de vue de la vaccination. « Brouardel cite, comme incubation la plus courte, une observation de Bouley où elle dura sept jours ; les faits de douze jours (Tardieu) et de quatorze sont déjà moins rares. » En fait, il faut compter sur une semaine ou plutôt deux. Il s'agit donc de trouver un vaccin, qui gagne de vitesse le virus rabique et qui agisse sur l'organisme en moins de dix à quatorze jours, qui immunise l'homme mordu avant que le virus rabique soit parvenu aux organes centraux importans (comme le bulbe).

Si donc on se contentait d'atténuer le virus rabique (comme on a fait pour le choléra des poules et pour le charbon), on ferait des vaccins qui, inoculés à l'homme mordu, seraient inoffensifs et ne lui donneraient pas la rage, mais qui agiraient trop lentement et n'empêcheraient pas l'explosion de la rage et par suite la mort du sujet mordu.

Il fallait donc trouver un virus, qui fût à la fois *atténué* au point de vue de l'action pathogène et *exalté* au point de vue de la rapidité de son action vaccinante. C'est le double problème, à allure contradictoire, que Pasteur a merveilleusement résolu.

En 1881, il montra qu'il est possible d'obtenir des virus rabiques d'intensité différente par des passages successifs dans l'organisme de divers animaux. Ainsi le virus de la rage des rues s'affaiblit en passant sur le singe et s'exalte en passant sur le lapin. On peut ainsi avoir une gamme de virulences progressives, le virus d'un degré inférieur vaccinant pour le virus du degré immédiatement supérieur. D'où, la possibilité de rendre les animaux réfractaires à la rage à l'aide d'inoculations successives et progressivement plus virulentes.

La vaccination antirabique expérimentale était trouvée.

Devant une commission de l'Institut composée de Béclard, Paul Bert, Bouley, Vulpian et Villemin (1884), Pasteur montra dix-neuf chiens vaccinés résistant, tous, aux inoculations virulentes, qui firent périr les dix-neuf témoins ; et vingt-trois chiens vaccinés subissant sans effet les morsures de chiens enragés, tandis que les témoins prenaient la rage dans la proportion des deux tiers, durant les deux mois qui suivirent.

Dans toutes les premières expériences, le vaccin était inoculé au chien *avant* la morsure, avant l'inoculation du virus rabique. Pour avoir un vaccin qui agisse *rapidement* sur un sujet *déjà mordu* (l'homme par exemple), Pasteur utilise l'exaltation du virus par le passage chez le lapin. Cette exaltation de la virulence se manifeste par la diminution progressive du temps nécessaire à l'établissement de l'immunité, temps qui, après vingt-cinq passages de lapin à lapin, se maintient définitivement à sept jours. Voilà le virus renforcé au point de vue de la vitesse d'action immunisante.

D'autre part, Pasteur découvre que la dessiccation est un autre moyen d'atténuer le virus rabique au point de vue de son action pathogène, de faire disparaître cette action pathogène, de transformer le virus en vaccin. Avec Chamberland et Roux, il montre que la moelle des lapins, morts enragés après inoculation du virus le plus virulent, perd peu à peu de son activité, si on la soumet à la dessiccation (en évitant la décomposition cadavérique) : la période d'incubation de la rage ainsi provoquée devient graduellement plus longue ; la virulence pathogène finit par s'éteindre complètement après treize ou quinze jours (sans que, bien entendu, la puissance vaccinante ait disparu). On s'arrange alors pour avoir des moelles, de ce virus atténué, à un tel degré de virulence, qu'elles ne donnent jamais la rage et confèrent l'immunité antirabique en moins de quatorze jours.

Les expériences sur les animaux avaient toutes réussi parfaitement. Mais le moment fut solennel quand on dut tenter ce procédé de vaccination chez l'homme. Un enfant de neuf ans, Joseph Meister, qui avait été mordu le 4 juillet 1885 à la jambe et aux cuisses par un chien enragé, fut adressé à Pasteur par Weber de Villé. Les blessures étaient profondes. Vulpian et Grancher, consultés par Pasteur, le pressèrent d'essayer, sur cet enfant qu'ils considéraient comme voué à la mort, la méthode qui réussissait constamment chez les chiens. Le jeune Meister

survécut. Par la suite, les cas se multiplièrent et, avec eux, les succès; mais il y eut aussi des insuccès, surtout chez les sujets mordus par des loups. Pasteur imagine alors la méthode *intensive*, qui consiste à inoculer toute la série des moelles dans un espace de temps beaucoup plus court. Pour le traitement antirabique habituel, on injecte, le plus tôt possible après la morsure de l'animal enragé, une émulsion de moelle de lapin inoculé, desséchée depuis quatorze jours ; puis, on fait des injections successives d'émulsions de moelle de treize, douze, onze jours, etc., en injectant finalement la moelle de trois jours...

Je ne connais pas de plus merveilleux exemple d'une découverte scientifique dont toutes les étapes se succèdent dans un ordre logique admirable; rien n'étant laissé au hasard ni à l'improvisation : dans ces cas, vraiment, le génie est peut-être une longue patience, mais au service d'une intelligence hors de pair.

Il faut donc que tout le monde comprenne et admette bien la nécessité de recourir au traitement pastorien (dans un Institut organisé pour cela) dans *tous les cas* où un sujet a été mordu par un animal enragé et *le plus tôt possible* après la morsure.

Cette règle, très nette et indiscutable aujourd'hui, n'exclut pas d'autres soins consacrés par la clinique ancienne.

Pace a montré, en 1903, que le virus persiste longuement dans le siège de la morsure. Il faut donc essayer de l'y atteindre et l'y détruire avant sa pénétration dans l'organisme : par le nettoyage de la plaie et par la cautérisation au fer rouge.

Quand il est possible d'intervenir au moment même de la morsure, il faut laver la plaie, l'exprimer pour faire sortir le sang et en même temps la bave, pratiquer la succion et, quand le siège de la lésion le permet, appliquer sur le membre un lien constricteur qui arrête le cours du sang veineux et favorise son écoulement au dehors. Puis, dans la *première heure* qui suit la morsure, il faut cautériser au fer rouge (que Celse préconisait déjà). Les caustiques puissans, beurre d'antimoine, acide sulfurique, sont également efficaces; mais il faut absolument rejeter tous ceux dont l'action ne s'exerce qu'en surface, tels que le nitrate d'argent, l'ammoniaque, l'acide nitrique, etc., encore trop souvent employés.

Enfin à tous ces moyens il faut ajouter toutes les mesures publiques de police et de prophylaxie sociales. « L'exemple de l'Allemagne, où de semblables précautions ont amené, sinon la

disparition complète de la maladie, du moins une diminution considérable des cas observés, est à ce point de vue particulièrement encourageant. On doit donc tout spécialement insister sur l'application de ces mesures : destruction des chiens errans, qui propagent le mal; abatage, non seulement des animaux enragés mais encore de tous ceux qui ont été mordus par eux ou par des animaux suspects ou à tout le moins, pour ces derniers, isolement rigoureux pendant une période de temps excédant la plus longue durée de l'incubation rabique. (Menetrier.)

V

Il y a une autre méthode de vaccination, aussi générale et scientifique que la précédente : c'est la *sérothérapie préventive* ou *vaccination par un sérum thérapeutique*, méthode dérivée des travaux des élèves de Pasteur, comme la vaccination par les virus atténués dérive des travaux de Pasteur lui-même. Voici le principe de cette méthode, dont nous verrons ensuite les applications importantes pour prévenir la diphtérie et le tétanos. Quand un virus pénètre dans un organisme et l'infecte, il y provoque la *fonction de défense*, fonction générale de défense contre tout *étranger*, ce que j'ai appelé la *fonction antixenique*. Ainsi se développe dans le sang du sujet contaminé un principe, antagoniste du principe pathogène. Les médecins appellent, dans ces cas, *antigène* le virus inoculé et *anticorps* la substance antagoniste, qui circule, dissoute, dans le sang et spécialement dans la partie liquide du sang que l'on appelle le *sérum*.

Ce sérum, ainsi préparé et contenant l'anticorps de ce virus particulier, est devenu un sérum thérapeutique contre cette même maladie ; c'est-à-dire que, extrait de l'animal inoculé et injecté à un autre animal ou à un homme atteint de cette même maladie, il aide puissamment le malade à guérir : il combat victorieusement le virus antigène primitif, *hors* du premier animal inoculé comme *chez* ce premier animal inoculé.

Ce même sérum thérapeutique, — qui, inoculé à un animal malade, le guérit de cette maladie, — inoculé à un animal sain, l'immunise contre cette même maladie, le préserve de cette maladie, le vaccine contre cette maladie.

En somme, avec cette méthode, on n'inocule pas à l'animal sain un vaccin tout prêt (comme pour la variole) ni un virus

atténué (comme pour le charbon ou la rage) ; on lui inocule le sang d'un autre animal préalablement inoculé et immunisé. Dans cet ordre d'idées, Maurice Raynaud a été un précurseur, quand, en 1877, il inocula, à une génisse neuve, du sang d'un animal porteur de pustules de vaccin jennérien arrivées au sixième jour ; huit jours après, le vaccin échoua chez cette génisse.

En 1888, MM. Richet et Héricourt et, en 1890, Bouchard et Charrin firent des expériences analogues avec le staphylocoque pyosepticus et avec le bacille pyocyanique (du pus bleu).

Mais, le principe de la sérothérapie préventive a été réellement établi par les études expérimentales de Behring et Kitasato (1890) sur le tétanos et la diphtérie et enfin par les travaux de Roux, qui, au Congrès de Budapest, en 1894, montra définitivement l'action thérapeutique merveilleuse du sérum antidiphtérique.

La *diphtérie*, que l'on appelle *croup* quand elle est localisée sur le larynx, est une maladie infectieuse, contagieuse, qui était, à juste titre, la terreur de toutes les mères de famille avant la découverte du sérum guérisseur. Cette maladie se manifeste sur la gorge (amygdales, voile du palais) par des fausses membranes, dans lesquelles on découvre un bacille spécial, vu par Klebs (1883), cultivé (1884) par Löffler, dont il a gardé le nom, quoique ce soient Roux et Yersin qui aient établi, en 1888, son rôle spécifique dans la production de la diphtérie.

La diphtérie est une maladie extrêmement grave : avant la découverte du sérum antidiphtérique, la moitié des malades atteints mourait ; au pavillon de la diphtérie à l'hôpital des Enfans Malades, la mortalité, de 1890 à 1893, oscillait de 47,64 à 55,88 p. 100. De 1890 à 1894, il y a eu, à Paris, chaque année, une moyenne de 1 432 décès causés par la diphtérie ; et, dans la France entière, pour une population de 12 700 000 individus, qui représentent l'ensemble des villes de plus de 5 000 habitans, il y avait annuellement, avant 1894, entre 6 000 et 7 000 décès par la diphtérie (Louis Martin). On voit par ces chiffres l'importance de la découverte du sérum antidiphtérique, qui peut être employé pour guérir et pour prévenir cette terrible maladie. Voici le principe de sa préparation.

Avec les bacilles de Löffler, on prépare la *toxine* diphtérique (poison du bacille) et on inocule cette toxine au cheval à des doses, d'abord très faibles (incapables de tuer le cheval le plus

sensible), puis successivement à des doses graduellement plus fortes. On immunise ainsi le cheval contre la diphtérie, tout en évitant de le rendre trop malade. Quand le cheval est ainsi préparé, le sérum de son sang contient en grande quantité l'*antitoxine* diphtérique c'est-à-dire l'anticorps ou l'antidote de l'antigène diphtérique. On saigne alors le cheval : on prend vingt à vingt-cinq litres de sang (ce qui correspond à douze litres de sérum) ou bien on fait une série de saignées plus faibles (six litres) avec de nouvelles injections. Le sérum ainsi préparé, injecté à l'homme diphtérique à la dose de dix ou vingt centimètres cubes, suivant une technique que tous les médecins connaissent très bien aujourd'hui, a des effets curatifs merveilleux.

Depuis 1894, la mortalité au pavillon de la diphtérie à l'hôpital des Enfans Malades, est tombée de 51,11 à 8,9, en moyenne, pour 100 ; et, dans ces villes de France où nous avons vu la diphtérie causer 6 à 7 000 décès dans un an avant 1894, elle n'en produit plus que de 1 500 à 2 000. On peut aussi (et c'est le côté qui nous intéresse ici) employer ce *sérum* antidiphtérique pour un but prophylactique, c'est-à-dire l'injecter à un individu sain pour l'empêcher de contracter la diphtérie.

Dès 1894, on fit des injections préventives. Cette pratique fut ensuite discutée après quelques accidens, mais, depuis lors, après des études approfondies, la question a été parfaitement mise au point et, le 28 avril 1902, l'Académie de médecine a voté les propositions suivantes que tout le grand public doit bien connaître :

1° Les injections *préventives* de sérum, à la dose de cinq ou au plus dix centimètres cubes, ont une action manifeste ; elles produisent l'immunisation chez les enfans exposés à contracter la diphtérie. Elles n'ont jamais donné lieu à des accidens sérieux et produisent tout au plus, dans un certain nombre de cas, des éruptions passagères, plus rarement encore quelques douleurs articulaires. Malheureusement, la période d'immunisation n'a qu'une durée peu prolongée, trois ou quatre semaines au plus. Dans des cas rares, malgré l'injection, la diphtérie est survenue ; elle était particulièrement bénigne.

2° Les injections de sérum sont particulièrement indiquées dans les familles où s'est développé un cas de diphtérie, pour préserver de la contagion les autres enfans.

3° Les injections préventives sont également indiquées pour les enfans appartenant à une agglomération (école, crèche, salle d'hôpital) dans laquelle a été signalé un cas de diphtérie...

4° La pratique des injections préventives ne dispense nullement des autres mesures prophylactiques : désinfection et isolement; mais elle les rend à la fois plus faciles et plus efficaces.

Le *tétanos* est une maladie virulente, commune à l'homme et aux animaux. Extrêmement grave (puisqu'on estime à 70 p. 100 la mortalité moyenne), le tétanos est produit par la pénétration dans l'organisme humain d'une toxine sécrétée par un bacille spécial, bacille de Nicolaïer (1884), cultivé par Kitasato (1889).

Assez fragile sous sa forme de bacille, ce microbe est au contraire extrêmement résistant sous la forme de spores.

La *terre* est « le réceptacle par excellence » du microbe tétanique : sa présence est « presque constante dans la terre des rues, la terre végétale, notamment celle des jardins et des champs soumis à la fumure. » En second lieu, comme habitat de prédilection, il faut signaler les excrémens des herbivores (chevaux). « Du sol où il abonde, le microbe s'introduit avec les fourrages dans le tube digestif de l'animal et y pullule; de l'animal, il revient au sol, revivifié et accru de nombre; » ce qui explique la « quasi-constance du bacille dans le sol des fermes, des écuries, etc. » (Vaillard.)

Ce sont surtout les plaies des extrémités (pieds, mains) qui exposent à l'infection tétanique, surtout quand la plaie a été en contact avec les milieux habituels du bacille de Nicolaïer.

La préparation du sérum antitétanique est fondée sur les mêmes principes que la préparation du sérum antidiphtérique. On immunise le cheval avec la toxine provenant des cultures du bacille tétanique en injectant d'abord des doses, progressivement croissantes, de toxine mélangée avec une solution iodoiodurée; puis des doses croissantes de toxine pure. On finit par obtenir un sérum d'une activité telle que un cent millième de centimètre cube neutralise *in vitro* cent doses mortelles de toxine. Malgré cette puissance extraordinaire d'action antitoxique (qui dépasse de beaucoup celle du sérum antidiphtérique), ce sérum est très peu utilisé et très peu utilisable pour le traitement curatif du tétanos : cela vient de ce que le diagnostic du tétanos ne peut être posé qu'au moment des contractures, c'est-à-dire à une période où le poison tétanique a déjà envahi toute

l'économie et spécialement les centres nerveux. Mais, à titre *préventif*, le sérum antitétanique doit être employé et rend de très réels services. En médecine vétérinaire, la chose est absolument démontrée depuis le premier travail de Nocard en 1897. Vaillard a réuni les statistiques de huit vétérinaires, portant sur 13 124 animaux vaccinés contre le tétanos avant une opération chirurgicale (souvent suivie de tétanos ou immédiatement après un traumatisme (particulièrement dangereux à ce même point de vue) : *pas un seul* de ces 13 124 animaux vaccinés n'a contracté le tétanos.

Chez l'homme, la question a été et est encore discutée. Sans contester l'action utile de l'injection préventive du sérum, on a dit que le tétanos est aujourd'hui très rare si la plaie initiale est soigneusement aseptisée ; puis (c'est ce qui a le plus impressionné, encore tout récemment, à la Société de chirurgie), on a signalé des accidens graves après l'injection de sérum antitétanique, alors que le traumatisme initial était insignifiant.

Malgré tout, avec Vaillard et avec la très grande majorité des chirurgiens, je conclurai que le sérum antitétanique est un des meilleurs moyens, mais non le moyen strictement suffisant pour supprimer le tétanos ; il ne préserve pas toujours infailliblement ; mais il aide l'organisme dans sa défense contre un tétanos possible et éventuel.

Donc, et sans négliger aucune des précautions nécessaires pour l'antisepsie de la plaie, il faut injecter du sérum antitétanique, toutes les fois que le traumatisme a atteint une extrémité et que la plaie a été souillée par de la terre.

Nous voilà en possession de deux méthodes, récentes et scientifiques, pour immuniser préventivement l'homme contre une maladie donnée : la vaccination par le virus atténué (charbon, rage) et la vaccination par le sérum d'un animal infecté (diphtérie, tétanos). Pour certaines maladies infectieuses comme la *peste*, on peut employer l'une ou l'autre méthode suivant le cas, ou, d'autres fois, l'une et l'autre méthode (*séro-vaccination*). De récens exemples (à Alger, à Marseille) ont montré que la peste n'est pas exclusivement observée en Extrême-Orient et dans les fables de La Fontaine : la question de la vaccination antipesteuse ne doit pas laisser indifférent le public français. Ed. Dujardin-Beaumetz a bien résumé l'histoire des

diverses tentatives faites pour prévenir la peste chez les sujets sains exposés à la contagion.

On a d'abord pensé à une méthode que, par analogie avec la variolisation, on pourrait appeler la *pestisation*. L'idée, émise par Wesprani en 1755 et Samoïlowitz en 1781, fut réalisée, en 1803, à Constantinople, par Valli, qui inocula vingt-quatre personnes avec un mélange de pus pesteux et de lymphe variolique (qu'il pensait de nature à atténuer la virulence de la peste); Sola à Tanger, en 1818, inocula du virus pesteux associé à de l'huile; enfin, en 1824, Ceruti, en Égypte, inocula la peste à six personnes : cinq moururent. On renonça au moyen (comme on avait renoncé à la variolisation).

Quand Yersin découvrit, en 1894, à Hong-Kong, le microbe de la peste, Roux, Calmette et Borel firent, en 1895, à l'Institut Pasteur, avec les premières cultures de ce microbe, des essais de vaccination sur les animaux de laboratoire.

En employant des cultures, tuées par un chauffage à 60°, ils réussirent à vacciner des animaux et constatèrent que le sérum de ces animaux jouissait de propriétés préventives et curatives dans l'infection pesteuse expérimentale. Des lors, les chevaux furent immunisés pour fournir le sérum nécessaire au traitement de la peste humaine. Voilà un premier moyen de vacciner l'homme contre la peste : la sérothérapie préventive. On a aussi préparé des vaccins par atténuation du virus, soit en chauffant les cultures (Haffkine 1897-1900), soit en traitant les corps microbiens par des substances chimiques (Zuwig et Galeotti 1897), soit en faisant vieillir les cultures (Yersin 1900), soit en combinant divers procédés d'atténuation (Kolle, Otto, Hetsch, Strong, 1903-1907).

Ce vaccin n'agit que lentement : l'animal n'est immunisé qu'après un temps qui varie de quatre à douze jours; pendant cette période, le sujet vacciné est même plus sensible qu'à l'état normal à l'inoculation pesteuse. Alors on combine les deux méthodes (sérovaccination Calmette et Salimbeni) : on mélange une petite quantité de sérum antipesteux aux cultures tuées; de cette façon, l'immunité conférée par le sérum met le vacciné, pendant cette période dangereuse, à l'abri d'une atteinte de peste possible. C'est le procédé à employer, en plein foyer pesteux, ou dans un pays où la peste est à l'état endémique comme l'Inde et le Brésil en fournissent l'exemple.

Le sérum de l'animal immunisé, employé seul (sans vaccin), agit plus vite que le vaccin ; mais son action est courte et ne peut pas être prolongée par de nouvelles injections de sérum à cause des accidens que pourrait entraîner la répétition des injections sériques. La sérothérapie préventive doit donc être réservée aux cas, dans lesquels on a besoin de conférer, contre la peste, une immunité rapide et de courte durée, par exemple si la peste éclate à bord d'un bateau. Dans ce cas, l'équipage et les passagers recevront une injection de dix centimètres cubes de sérum et débarqueront, sans être soumis à aucune quarantaine. Cette simple intervention les mettra sûrement à l'abri d'une infection, qu'ils auraient pu contracter à bord du navire contaminé.

En tout cas, malgré l'utilité incontestable de ces vaccinations antipesteuses, il ne faut pas négliger les autres procédés prophylactiques et notamment l'extermination des rats, seuls propagateurs de cette maladie.

Les exemples précédens suffisent à faire comprendre les différens modes de vaccination : procédés empiriques (variole), procédés par les virus atténués (charbon, rage), procédés par le sérum d'un animal immunisé (diphtérie, tétanos), procédés mixtes de sérovaccination (peste). Je crois donc inutile de parler des autres maladies contre lesquelles on peut encore immuniser l'homme par un des procédés précédens, comme la *méningite cérébrospinale*, la *dysenterie*, etc. Mais je dois parler encore, en terminant, de la vaccination contre la *fièvre typhoïde*, qui est une des plus récentes et des plus brillantes applications de la doctrine générale des vaccinations.

VI

La fièvre typhoïde (1), due à la pénétration dans l'organisme du bacille d'Eberth, est peut-être la maladie infectieuse aiguë la plus répandue. Elle cause annuellement en France plus de 6 000 décès en moyenne, soit environ 100 000 en ces dix-sept dernières années. Notre pays est plus particulièrement atteint ; elle y cause 27,6 décès pour 100 000 habitans, tandis qu'elle n'en cause que 17,5 en Angleterre et 10,3 en Allemagne.

(1) Voyez les communications du professeur Vincent à l'Académie de médecine et la Revue de ses élèves Louis et Combe.

Endémique dans certaines villes, elle se manifeste en plus « sous forme d'explosions massives brusques, soudaines, dues à l'adultération des eaux de boisson. » Elle frappe surtout les jeunes gens et « notre armée lui paie toujours un tribut sérieux. L'Algérie-Tunisie est sa terre de prédilection. Elle y revêt souvent une gravité exceptionnelle. Il en est de même au Maroc. »

On a multiplié dans ces dernières années les moyens de réduire le plus possible le nombre des cas de fièvre typhoïde : surveillance et purification de l'eau de boisson... On a obtenu certainement des résultats, et c'est une voie dans laquelle il ne faut évidemment pas se lasser de continuer à travailler. Mais les résultats, obtenus de ce côté, sont encore insuffisans et on comprend l'intérêt que tout le monde doit porter à l'étude d'un vaccin contre la fièvre typhoïde, d'un moyen pour préserver nos jeunes gens de cette terrible maladie.

Beumer et Peipper d'abord, Chantemesse et Widal (1888-1892) ensuite, ont vacciné les animaux de laboratoire avec des cultures atténuées de bacilles d'Eberth. Mais la découverte de la vaccination antityphique de l'homme a été faite en 1896, simultanément, par Pfeiffer et Kolle en Allemagne et par A.-E. Wright en Angleterre. Parmi les travaux français qui ont suivi et mis vraiment la question au point, je citerai ceux de Chantemesse, de Metchnikoff et surtout ceux du professeur Vincent du Val-de-Grâce, qui a entrepris un véritable et fécond apostolat de conférences dans les principales villes de France.

La vaccination contre la fièvre typhoïde est une vaccination pastorienne (par virus atténué). Généralement, on tue les bacilles par la chaleur (Pfeiffer et Kolle, Wright, Russell, Chantemesse). H. Vincent utilise les extraits par l'éther de bacilles vivans. Metchnikoff atténue la virulence des bacilles vivans en les faisant passer par le cheval... Pour le vaccin antityphique, il y a une particularité à signaler : le bacille d'Eberth, cause de la fièvre typhoïde, n'est pas toujours absolument identique à lui-même. Il y a plusieurs races de bacilles typhiques; il y a ce que l'on appelle les bacilles paratyphiques, qui produisent, chez l'homme, des maladies très analogues à la fièvre typhoïde et dont il faut aussi garantir nos jeunes hommes.

Alors on prépare le vaccin en employant des microbes de diverses races typhiques et paratyphiques, et on a ainsi ce que l'on appelle un vaccin *polyvalent :* le vaccin de Vincent, généralc-

ment employé en France, est un vaccin polyvalent. Pour vacciner, on fait trois à quatre ou cinq injections, de huit en huit jours.

Les effets immédiats de la typhovaccination sont en général insignifians : j'ai vu plusieurs personnes continuer leurs occupations ordinaires, comme avaient fait les infirmiers du Val-de-Grâce vaccinés par Vincent : trois à dix pour cent des sujets, jeunes et bien portans, qui sont vaccinés contre la fièvre typhoïde, ont une légère fièvre, un peu de céphalée, de la courbature, pendant quelques heures; tous symptômes beaucoup moins accusés que ceux que détermine le vaccin jennérien chez les sujets qui le reçoivent pour la première fois. En tout cas, il n'y a jamais d'accident grave: on peut considérer le vaccin antityphique comme *inoffensif*. Il est non moins certain qu'il est *efficace*.

L'expérience clinique, sur ce point, porte déjà sur un grand nombre de cas : la vaccination antityphique a été d'abord appliquée aux troupes anglaises pendant la guerre du Transvaal, en Égypte, à Chypre, à Malte, à Gibraltar; dans l'Inde, elle est devenue tellement populaire que presque tous les militaires demandent à se faire inoculer: « le lieutenant-colonel Firth signale que, dans certains régimens, la proportion des vaccinés volontaires est de 80 à 90 pour 100; dans quelques-uns, le chiffre est même de 100 pour 100; le nombre des militaires vaccinés dans l'armée anglaise dépasse actuellement 150000. Les Russes ont vacciné leurs médecins, infirmiers et infirmières dès le début de la guerre de Mandchourie; 7287 officiers ou soldats allemands ont été vaccinés lors de la campagne contre les Herreros. Dans l'armée américaine, la vaccination est adoptée depuis 1909 et le général Wood, chef d'état-major de l'armée, après s'être fait vacciner lui-même, a prescrit, le 28 août 1911, que la vaccination antityphique, jusque-là facultative, fût *obligatoire* pour tous les militaires, officiers et soldats, âgés de moins de quarante-cinq ans. La flotte américaine a adopté la même mesure. On vaccine les recrues, au bras droit avec le vaccin jennérien et au bras gauche avec le vaccin antityphique. En 1909, l'armée japonaise comptait 27772 militaires vaccinés contre la fièvre typhoïde.

En somme, on peut bien dire, avec Vincent, que la vaccination antityphique a presque fait le tour du monde avant d'être enfin adoptée dans la patrie de Pasteur! En France, il y a eu

une série de discussions très importantes, à la suite desquelles l'Académie de médecine a déclaré, le 21 février 1911, « qu'il y a lieu de recommander l'emploi facultatif de la vaccination antityphique, comme un moyen rationnel et pratique de diminuer, dans des proportions sensibles, la fréquence et la gravité de la fièvre typhoïde, en France et dans les colonies. »

MM. Chantemesse et Vincent sont partis, au commencement de l'été 1911, pour le Maroc (où la fièvre typhoïde sévissait, tout particulièrement à cette époque de l'année, dans notre armée d'occupation) et ont fait, l'hiver dernier, des communications du plus haut intérêt à l'Académie de médecine.

Le 18 mai 1912, le ministre de la Guerre a prescrit l'emploi de la vaccination antityphique, à titre facultatif, dans l'armée métropolitaine ainsi qu'en Algérie, Tunisie et au Maroc.

Les résultats paraissent avoir été partout excellens et s'améliorent encore constamment, au fur et à mesure que la technique de la vaccination se perfectionne. Pendant la guerre anglo-boer, dans les troupes anglaises assiégées à Ladysmith, il y a eu cinq fois moins de cas chez les vaccinés que chez les non vaccinés; dans l'Inde, les typhovaccinations ont diminué les malades des deux tiers et le lieutenant-colonel Firth déclare que jamais, dans aucun pays, ni pour aucune maladie infectieuse, on n'avait constaté de résultats aussi merveilleux que ceux qu'a déterminés l'emploi de la vaccination antityphique dans l'armée anglaise. Dans la campagne des Allemands contre les Herreros, la fièvre typhoïde a été deux fois moins fréquente chez les vaccinés. En Amérique, la vaccination a rendu la fièvre typhoïde quinze fois moins fréquente; il en est de même dans l'armée japonaise (quatorze fois).

Au mois d'août 1911, de larges applications de la méthode ont été faites au Maroc sur nos troupes stationnées dans le Nord-Est (Oudjda, Taourirt...) dans des conditions très défavorables : en pleine période épidémique, chez des hommes fatigués par la campagne et par la température accablante qui régnait à cette époque; toutes les conditions d'infection par l'eau potable, par les mouches, par la contagion interhumaine... se trouvaient accumulées. « Les militaires, dit Vincent, inoculés avec les vaccins polyvalens du laboratoire du Val-de-Grâce, ont *tous été* et *demeurent* encore, à la date d'aujourd'hui (juin 1912) *entièrement protégés;* pas un seul cas de fièvre typhoïde ou même d'embarras gastrique fébrile n'a été constaté chez eux. Un cer-

tain nombre d'officiers ou de soldats ont été vaccinés avant leur départ pour Casablanca, Rabat, Fez... aucun d'entre eux n'a davantage contracté la fièvre typhoïde, alors que quatorze hommes sur cent non vaccinés ont, dans les camps marocains, contracté la maladie, alors que beaucoup d'entre eux ont succombé. Les mêmes beaux résultats ont été constatés chez les nombreuses personnes vaccinées à l'aide du vaccin polyvalent, en France, en Algérie-Tunisie, ainsi qu'à l'étranger.

A la suite de ces résultats, les militaires se sont inscrits avec un véritable enthousiasme pour être inoculés. Pendant les derniers mois, dit Vincent le 14 mai 1912, il m'a été demandé du vaccin pour 35 000 personnes. Le nombre des personnes ainsi immunisées dépasse actuellement cinq mille.

Ces cinq mille vaccinations, qui comportent plus de vingt mille injections de doses vaccinantes, ne se sont accompagnées d'aucun incident anormal.

On voit que les résultats obtenus avec la vaccination antityphique ont été excellens, et en tout cas toujours inoffensifs, même quand la vaccination a été pratiquée *en pleine épidémie :* il ne faut donc pas hésiter à vacciner toutes les personnes au-dessous de trente à trente-cinq ans qui se trouvent dans une maison où éclate un cas de fièvre typhoïde ou même dans un pays où la fièvre typhoïde est à l'état d'épidémie actuelle ou à l'état d'endémie habituelle.

Si le sujet est déjà en incubation de la maladie, le vaccin n'empêchera pas la fièvre typhoïde de se déclarer et d'évoluer, car l'immunité ne paraît assurée que dix à quinze jours après la dernière injection de vaccin. Mais, même dans ces cas, l'influence du vaccin est plutôt favorable à l'évolution de la maladie, qui est alors bénigne, ou toujours moins grave que si le sujet n'avait pas été vacciné.

Vincent a même observé un cas expérimental très curieux, dans lequel le vaccin a fait avorter, a empêché d'éclater une fièvre typhoïde, quoique inoculé pendant l'incubation de la maladie : un jeune homme avale, par mégarde, dans le laboratoire, au moins deux centimètres cubes de culture en bouillon de bacille d'Eberth. Habituellement, une pareille ingestion donne la fièvre typhoïde, et on a même publié des cas mortels de fièvre typhoïde contractée de cette manière. Chez le jeune homme du laboratoire, on fit la première injection de vaccin antityphique

vingt-quatre heures après l'ingestion infectante et la cinquième injection, vingt-huit jours après l'ingestion du bacille typhique. « Ce jeune homme a échappé à la fièvre typhoïde qui l'attendait sûrement, et peut-être à la mort! »

Il n'y a qu'un point qui reste encore non élucidé (et on comprend facilement pourquoi) : c'est la *durée* de l'immunité ainsi conférée par le vaccin antityphique.

Quoi qu'il en soit, cette vaccination reste une des plus brillantes et des plus utiles conquêtes de la médecine contemporaine : en attendant l'obligation légale qui devra être promulguée bientôt, comme a été promulguée celle du vaccin jennérien, les pères et mères de famille sont prévenus qu'ils *doivent* faire vacciner leurs enfans contre la fièvre typhoïde comme ils doivent les faire vacciner contre la variole. Les âges d'élection sont seulement différens : vu l'âge où la fièvre typhoïde est le plus fréquente, cette vaccination devrait, ce me semble, être pratiquée d'abord à sept ans et renouvelée à dix-huit et à vingt-huit ou trente ans (ceci sous réserve de ce que l'avenir apprendra sur la durée de l'immunité ainsi acquise).

Comme *conclusion* générale, je fais remarquer l'extension énorme qu'a prise ce chapitre des vaccinations.

Au point de vue social, les vaccinations se divisent en deux groupes : 1° celles qui sont ou doivent être obligatoires pour tout le monde : vaccination antivariolique (à la naissance, à onze et à vingt et un ans), vaccination antityphique (à sept, dix-huit et vingt-huit ans) ; 2° celles qui ne sont obligatoires que pour les sujets exposés par des circonstances particulières à une contagion accidentelle : vaccination antidiphtérique, vaccination antipesteuse, vaccination anticharbonneuse, vaccination antirabique, vaccination antitétanique.

Docteur Grasset.

L'AVIATION NAVALE

L'objet de cette étude est de rechercher quels services l'aviation navale pourra rendre à la France en temps de guerre.

Par aviation navale nous entendons l'emploi d'une flotte aérienne organisée en vue de concourir à la protection du littoral et aux opérations de la marine militaire en cas de conflit avec une puissance disposant de forces navales. Le terme « aviation » n'exclut pas ici l'utilisation des ballons dirigeables. Si nous l'avons choisi, c'est parce que, actuellement, les aéroplanes semblent devoir jouer le rôle principal parmi les engins aéronautiques dont on pourra se servir en de telles circonstances.

Pour apprécier le degré d'utilité de cet emploi, il faut établir un rapprochement entre les besoins de la défense et les facultés de l'aviation.

I

Mais il convient d'abord d'écarter une objection d'ordre général, souvent reproduite, et qu'on trouve formulée jusque dans certains documens officiels. Elle a donné lieu à de graves malentendus et servi de prétexte à de fâcheuses défaillances. La voici : « Il est évident que dans un conflit européen le sort de la France dépendra du sort de ses armées. Si nous sommes vaincus sur la frontière de l'Est, une victoire navale ne nous servira de rien (1). » On conclut, — ou on laisse au lecteur le soin de conclure, — qu'une flotte de haut bord nous est presque inutile.

Personne n'a osé conduire ce raisonnement à ses limites.

(1) Rapport sur le budget du ministère de la Marine, pour l'exercice 1912. — Chambre des députés. — M. Painlevé, rapporteur.

Pourtant, dès qu'il est admis, le rôle de la marine dans la défense nationale s'efface. Vienne la guerre, nos vaisseaux devront se tenir enfermés dans les ports, ou s'offrir à la destruction, sauf à capituler après une honorable résistance. L'aviation navale, accessoire et auxiliaire de cette flotte-fantôme, ne serait alors qu'une coûteuse superfluité, comme d'ailleurs la flotte elle-même.

En fait, la question de savoir si l'entretien d'une flotte *de combat* est nécessaire à la France n'est pas si simple qu'on la puisse résoudre sans l'examiner d'un peu plus près. Elle a trois aspects : national, diplomatique et stratégique. Chacun d'eux est assez important pour mériter quelque attention.

Un rapport nécessaire existe entre la puissance d'expansion commerciale ou coloniale d'un pays, et sa puissance sur mer. Le bon sens l'indique, l'histoire le démontre. L'ascension et le déclin des peuples ont presque toujours accompagné l'activité et la déchéance de leurs forces navales. De nos jours, le souci de garder la mer ou d'y atteindre, d'en posséder les rivages, d'en exploiter les routes, est plus vif que jamais. Il fut la cause de la plupart des conflits récens, et nous le trouvons à la source de ceux que nous pouvons craindre ou prévoir. Sans flotte, la France n'aurait pas constitué son empire colonial.

Passons au point de vue diplomatique. Notre sécurité, la sauvegarde de nos intérêts dans les négociations avec les puissances, l'indépendance de notre action pour le développement de notre commerce extérieur, reposent sur l'équilibre des forces rivales de la Triple-Alliance et de l'alliance franco-russe assistée d'une entente cordiale avec l'Angleterre. Grâce à cet équilibre, l'infériorité numérique de notre armée en présence des armées de la Triplice, et même de l'Allemagne seule, est compensée. S'il venait à se rompre, laissant la France isolée, la situation de notre pays serait assez dangereuse, malgré tous les sacrifices qu'il pourrait faire pour sa défense ; car nos richesses, nos colonies, notre territoire même, éveillent des convoitises. Certains appétits sont prompts à invoquer les « fatalités historiques, » et l'honnêteté des peuples comme celle des individus peut fléchir à l'épreuve de trop fortes tentations.

Or la Russie ne craint guère qu'un empereur allemand renouvelle la campagne de Napoléon en 1812. Mais elle poursuit un but, qui est de pouvoir sortir de chez elle, aussi bien par la

Baltique que par la Mer-Noire, et sans dépendre de la complaisance ou du caprice de personne. Pour arriver à cette émancipation, le concours d'une puissance *occidentale* lui est nécessaire. En contractant alliance avec nous, elle avait donc un objectif maritime. La France avait un objectif militaire. A cet égard, la situation n'a pas changé. L'acte de 1895 est avant tout un acte politique. Les facilités que la Russie a trouvées sur le marché français pour ses emprunts d'État en ont été la conséquence et non la cause.

L'existence d'une flotte française est également une condition et un gage de l'entente avec l'Angleterre, parce que cette flotte est un appoint de la sécurité de l'Empire britannique menacée par les armemens navals de l'Allemagne. Nos amis d'outre-Manche n'attendent pas le secours d'un corps d'armée français pour les aider à repousser une invasion. Ils savent que nous espérons d'eux, au contraire, une assistance sur le continent. La contrepartie de cette assistance, qu'il s'agisse de garder les routes de la Méditerranée ou celles de l'Océan, est la coopération de notre flotte.

Le maintien par la France d'un état naval respectable est donc un élément essentiel de l'équilibre créé par nos ententes et nos alliances pour écarter le danger d'agressions éventuelles ou nous permettre de résister à d'excessives prétentions. Supprimer, ou seulement négliger, cet état naval, pour mieux doter l'armée de terre (à laquelle, d'ailleurs, le pays ne veut rien refuser), ne nous donnerait pas la supériorité numérique, et affaiblirait, ruinerait peut-être, ces garanties protectrices de la paix.

Maintenant, puisque le veulent ainsi les partisans de la marine *minimum*, ne considérons que la menace d'une guerre où, toutes les forces du pays devant entrer en action, le péril, avec ou sans alliés, serait imminent et certain. C'est le point de vue stratégique.

L'issue d'une telle guerre dépendrait-elle uniquement des premières rencontres sur les frontières de l'Est ? L'action ou l'inaction de la marine aurait-elle une influence sur la marche des événemens ? Il ne faut pas rappeler l'impuissance de la flotte française en 1870, puisque les conditions de la lutte ne seraient les mêmes ni sur terre, ni sur mer. Ne nous occupant ici que des responsabilités de la marine, constatons qu'un fait capital s'est produit : la création d'une flotte allemande, aussi

bien construite, armée et exercée que la nôtre, et qui, numériquement, lui est déjà très supérieure. D'autre part, les flottes italienne et autrichienne ont depuis peu pris un tel développement que, réunies, leur puissance sera prochainement au moins égale à celle de la flotte française.

Dans le cas où, au début de la guerre, la fortune des armes aurait été indécise, les opérations des flottes ennemies affecteraient l'esprit public dans nos départemens côtiers, y paralyseraient le commerce, menaceraient leurs populations de la famine, et nous contraindraient d'y laisser des garnisons qui, transportées sur le théâtre de la guerre, auraient pu déterminer la victoire en notre faveur.

Supposons aussi, — il le faut bien, — que cette fortune nous ait été contraire. L'agression serait plus audacieuse. Elle ne se bornerait pas à des blocus et à des bombardemens. On la verrait se poursuivre par l'occupation de points stratégiques et la levée de contributions de guerre sur les villes ouvertes du littoral. Enfin, utilisant les nombreux paquebots rapides et de fort tonnage dont il dispose, l'ennemi, profitant du départ des réserves envoyées aux secours de nos armées de l'Est, débarquerait, à l'abri du feu de ses cuirassés, sur quelque plage bien choisie, des forces imposantes. Quelle résistance sérieuse rencontreraient ces opérations ? Quelle armée viendrait alors offrir le combat à soixante mille hommes ayant leurs communications assurées par des escadres maîtresses de la mer ?

Ce ne sont pas là des dangers chimériques. Rien ne les peut conjurer, hors l'existence d'une flotte française assez puissante pour que l'ennemi soit obligé tout au moins de compter avec elle. Tant qu'il ne l'aura pas détruite, les diversions du genre que nous venons d'indiquer seraient d'une exécution difficile, et toute tentative de débarquement impraticable.

II

Pour protéger ses côtes, dit-on, la France a ses flottilles. En outre, la marine anglaise, dont le concours nous est assuré, est plus que suffisante à tenir en respect les forces navales germaniques. Examinons.

Les flottilles, c'est-à-dire les *destroyers* (torpilleurs de haute mer) et les submersibles (sous-marins à rayon d'action étendu)

rendront d'excellens services à notre défense navale. Leur puissance serait plus redoutable si, après un engouement excessif en faveur de bateaux minuscules sans valeur militaire, une réaction n'avait porté la Marine vers l'excès opposé. Les unités de fort tonnage coûtant beaucoup plus cher, il a fallu en réduire le nombre au-dessous de l'effectif indispensable aux exigences du rôle que ces escadrilles ont à remplir. Nous en reparlerons en montrant quels services pourra leur rendre l'aviation.

Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel du progrès de l'armement, des machines et des constructions navales, une flottille, même nombreuse, même excellente, ne remplace pas une flotte : parce que son rayon d'action est limité, ses moyens d'attaque incertains et ses qualités navigantes inférieures. Torpilleurs et sous-marins laissent aux escadres ennemies la liberté de leurs mouvemens en haute mer. La flottille française n'empêcherait pas la capture au large, même par des bâtimens sans protection, des approvisionnemens destinés à nos ports. Elle n'irait pas, à grande distance, croiser au-devant des convois de troupes de l'ennemi. Enfin, le développement de nos côtes est trop considérable pour qu'elle puisse en assurer la surveillance complète.

L'utilisation de l'aéroplane marin, la transformation des moteurs des submersibles et l'accroissement de la portée des torpilles hâteront peut-être ce qu'on a appelé « la faillite du cuirassé. » Nous n'en sommes pas encore là. Si nous avons, en concentrant nos escadres dans la Méditerranée, confié aux flottilles la défense de tout notre littoral atlantique, ce n'est pas dans la pensée qu'elles y pourraient suffire, mais, ainsi que le disait le *Times* le 16 septembre dernier, parce qu'il vaut mieux être fort dans la Méditerranée que faible sur les deux mers. C'est aussi parce que nous supposons que la flotte anglaise se chargera, non seulement de sa mission propre, mais aussi de celle qu'une escadre française aurait dû être prête à remplir dans l'Océan.

Les débats du Parlement britannique sur le dernier budget de la marine ont suffisamment éclairé cette question. L'allusion directe faite par M. W. Churchill, premier lord de l'Amirauté, à l'assistance que prêteraient les forces françaises « agissant de concert » avec les croiseurs de Malte pour faire face à tout événement, ne laisse point de doute sur les intentions des deux gouvernemens. Ils ont, en somme, prévu autant qu'il était en leur pouvoir les éventualités de l'avenir prochain, et ont jugé

que la meilleure position d'attente était la concentration des forces anglaises dans le Nord, celle des forces françaises dans le Midi. D'où résulte en toute évidence que l'existence d'une flotte *de combat* française, loin d'être rendue inutile par l'entente, ou l'alliance, avec l'Angleterre, est la condition indispensable d'une action commune.

Nous n'aurions pas eu à nous attarder à ces considérations si l'esprit public en France n'était encore troublé par une fausse conception de la guerre, et surtout de la guerre moderne. Il voit dans l'action sur mer et l'action sur terre des modes de résistance ou d'attaque entièrement distincts, indépendans l'un de l'autre, et demande qu'on choisisse le plus efficace. L'erreur des Français partisans de la marine *minimum* n'est pas de croire que le succès militaire peut seul imposer la paix, car c'est une incontestable vérité ; mais de ne pas comprendre que le maintien des communications par mer et la sécurité du littoral seraient des conditions essentielles du succès militaire dans le cas où le début des hostilités ne nous aurait pas été favorable ; peut-être même dans tous les cas. On est mieux instruit de l'autre côté du Rhin de la liaison nécessaire entre les opérations offensives navales et territoriales. Ce n'est pas sans motif que le ministre de la Guerre, le chef de l'état major général, et trois commandans de corps d'armée ont accompagné l'Empereur aux dernières grandes manœuvres de la flotte allemande.

III

La nécessité de posseder une flotte agissante (*a navy in being*, disent les Anglais) étant admise, il reste à placer cette flotte dans des conditions qui portent son efficacité combattante au plus haut point. Nous ne parlons pas ici de l'excellence du matériel ni de l'entraînement des équipages, qui sont nécessités évidentes ; mais de ce que l'amiral anglais, sir Cyprian Bridge, dans son beau livre *The art of naval warfare*, nomme « la stratégie de la paix. » C'est un ensemble de mesures et de précautions dont l'objet est la coordination pendant la paix des élémens de l'action pour la guerre.

Le principe dominant cette stratégie est la mise en œuvre complète des ressources et des avantages particuliers qu'on possède,

autant qu'ils peuvent atténuer les défauts ou l'insuffisance des instrumens actifs déja créés. Expliquons-nous par un exemple.

L'inscription maritime en France met à la disposition de la flotte environ 50 000 réservistes, tous marins ou l'ayant été. Mais ces inscrits de la réserve, en très grande majorité, ne possèdent pas l'instruction nécessaire au service de nos escadres ou escadrilles en temps de guerre, et c'est de spécialistes, en canonnage, signaux, torpilles, télégraphie sans fil, électricité, etc., que la marine aura besoin. Elle ne pourra donc utiliser qu'une faible fraction de ses réserves (3 000 à 4 000 au plus). En n'adoptant pas, après la loi de 1905 sur le service de deux ans dans l'armée, une loi répondant aux besoins de la flotte, les Chambres et le gouvernement ont méconnu le principe de la meilleure utilisation des élémens qu'on possède. Ils ont négligé la stratégie de la paix.

Rapprochons-nous des circonstances de guerre, et bientôt apparaîtra le rôle de l'aviation navale. Mais avant de nous livrer à des conjectures, si probables qu'elles puissent être, il faut d'abord établir les situations de fait.

Les journaux et les revues publient fréquemment des informations concernant les flottes étrangères. Le nombre des *dreadnoughts* qu'elles possèdent ou posséderont bientôt nous devient familier. On fait connaître aussi le nombre des canons et leurs calibres, la vitesse de ces bâtimens, l'épaisseur de leurs cuirasses, etc. D'intéressantes dissertations accompagnent ces renseignemens, mettant en évidence la supériorité de telle flotte sur telle autre, ou sur la flotte française. Ces déductions ne sont pas sans valeur, puisqu'elles se fondent sur les seules données qui soient comparables entre elles. Il est cependant hasardeux d'opposer ainsi la totalité d'une force à la totalité d'une autre, comme si elles devaient fatalement se rencontrer au large en une bataille décisive, et d'attribuer par avance la victoire à la supériorité du nombre.

La supériorité numérique, — ou plus exactement la supériorité matérielle et mesurable, — n'est qu'un élément du succès, et les annales de notre marine prouvent qu'il est rarement le principal, si la différence des forces n'est pas énorme. D'autre part, le rôle de plus en plus complexe des forces navales ne se réduit pas au duel entre flottes de haut bord. Diverses raisons, que nous n'avons pas le loisir de développer ici, rendent l'hypo-

thèse de ce duel à peine probable si les adversaires ne sont pas d'accord pour le rechercher. Mais enfin, supposons qu'il ait lieu. Une victoire navale n'a jamais d'autres résultats immédiats que de donner au vainqueur la maîtrise des communications maritimes et de lui permettre une action offensive sur les rivages de l'ennemi désemparé. Encore faut-il que la flotte victorieuse n'ait pas été trop sévèrement éprouvée dans la lutte, qu'elle puisse et qu'elle sache profiter de son avantage avant que l'adversaire ait eu le temps de concentrer de nouveaux moyens de défense, et peut-être d'offensive.

Ces sommaires indications permettent d'entrevoir que le problème de la défense navale n'est pas une simple question d'arithmétique, et qu'il y entre d'autres données que le nombre des cuirassés, celui de leurs canons et la manière de s'en servir. Ces élémens sont, en quelque sorte, les coefficiens des forces matérielles disponibles. Ils en augmentent ou en diminuent la valeur. Ce sont eux qui si souvent ont déjoué les prévisions des statisticiens, et leur réservent encore quelques surprises dans l'avenir.

L'aviation sera du nombre de ces puissances auxiliaires.

IV

Parmi les facteurs qui interviennent dans la stratégie de la paix, il en est un dont le rôle est dominant, et de plus éternel; c'est la situation géographique du pays. A ne considérer que les choses navales, cette situation et la configuration des côtes déterminent la répartition des forces, et plus directement encore l'emploi qu'on devra faire des flottilles. La France jouit de l'avantage de pouvoir utiliser cet emploi dans une large mesure.

Nous avons expliqué pourquoi, au service d'une nation ayant rang de grande puissance, une flottille ne pouvait remplacer une flotte. Mais une flottille peut détruire une flotte. A la condition d'agir méthodiquement, en groupes, et dans les passages, détroits, mers resserrées, le pouvoir offensif de cette « poussière navale » est formidable. Il s'accroît chaque année par de nouveaux perfectionnemens, et plus encore par l'adoption, dans toutes les marines, de types de vaisseaux de guerre toujours plus coûteux et plus grands. Le dommage que peut causer une seule torpille est devenu énorme. Quatre ou cinq « coups heureux » produiraient un désastre.

Dès aujourd'hui, la traversée ou seulement l'approche du Pas de Calais serait impraticable à une escadre menacée par une flottille, bien commandée et entraînée, de cinquante *destroyers* et submersibles de tonnage moyen. L'embuscade des sous-marins pendant le jour, la chasse des torpilleurs rapides pendant la nuit, exposent à de terribles dangers, sauf en haute mer, ces armées navales dont chaque unité porte près d'un millier d'hommes et coûte 60 millions.

Mais on n'aventure pas des objets aussi précieux sans escorte ni protection. Des éclaireurs les précèdent, des divisions de contre-torpilleurs forment un rideau qui couvre leur marche. Les vigies signalent tout ce qui semble suspect. Après le coucher du soleil, les projecteurs électriques fouillent l'horizon. L'agresseur apparaît alors nettement, à bonne portée de l'artillerie légère, avant d'être lui-même à distance d'attaque. Le sous-marin en plongée, invisible, même invulnérable, peut défier cette surveillance; mais à travers son périscope, qui dépasse à peine le niveau de la mer, il ne voit ni très bien ni très loin. Moins rapide que l'ennemi, il lui faut manœuvrer avec une précision extrême pour ne le pas manquer au passage. Pendant la nuit, un concours de circonstances favorables est nécessaire pour que ses tentatives aient chance de succès.

La portée d'observation des torpilleurs, quoique plus grande, est assez restreinte aussi. La flottille aura donc, dans les circonstances de guerre, fort peu de temps pour prendre ses dispositions et formations d'attaque. Elle devra tenir constamment tendu le réseau d'embuscade. Ajoutons enfin que ces petits bâtimens, — sans cesse sur le qui-vive, et quel que soit l'état de la mer, — auront besoin d'être fréquemment relevés. Dans de telles conditions, pour barrer presque à coup sûr la route de l'adversaire, il faudra que la flottille soit nombreuse, *à moins qu'on ne puisse lui signaler l'approche de l'ennemi* quelque temps à l'avance.

Or, les sous-marins et les torpilleurs coûtent plus cher qu'on ne le croit généralement, surtout quand on les veut de 700 à 800 tonnes, et plus, ce qui, — exception faite pour les torpilleurs d'escadre, — n'est pas nécessaire et même a, pour les sous-marins, de sérieux inconvéniens.

Si l'horizon de nos bâtimens de flottille est peu étendu, au

grand détriment de leur pouvoir offensif, il ne dépendait pas de la Marine de corriger cette infirmité ; mais il dépendait d'elle de ne pas en gratifier nos escadres, qui ont aussi très grand besoin de savoir, et du plus loin possible, où est l'ennemi, soit pour le joindre, soit pour l'éviter. Cependant, la flotte française n'a pas d'éclaireurs. Elle sera « reconnue » par l'ennemi avant d'avoir pu le reconnaître. C'est lui qui sera maître de garder le contact ou de l'abandonner.

Depuis l'invention de la télégraphie sans fil, permettant l'échange des communications à grande distance, le rôle de l'éclaireur est plus que jamais important, et des bâtimens spéciaux peuvent seuls le remplir. L'éclaireur, en effet, n'est pas un navire de combat. Il n'est armé que pour se défendre contre des bâtimens de son espèce ou de tonnage léger. Avant tout, condition indispensable, sa vitesse doit être très supérieure à celle de l'escadre dont il dépend et à celle des forces ennemies qu'on peut s'attendre à rencontrer.

Les escadres actuelles (types *Danton* français, *Dreadnought* anglais, *Nassau* allemand, *Roma* italien) donnent de 19 à 20 nœuds. Avant deux ans, cette moyenne sera portée, par l'entrée en service de nouveaux cuirassés, de 20 à 21 nœuds. Aussi, la vitesse de 23 à 24 nœuds est-elle le *minimum* pour un éclaireur d'escadre. Les derniers types d'éclaireurs allemands (*Kolberg* et *Breslau*), les derniers types anglais (*Falmouth* et *Blonde*), donnent 26 nœuds; le dernier type d'éclaireur italien (*Quarto*) donne 29 nœuds. Le déplacement de ces bateaux est compris entre 3 500 et 5 000 tonnes, suffisant pour accompagner les cuirassés par tous les temps. L'Allemagne en a 20, armés ou prêts à l'être ; son programme en annonce 36. L'Angleterre en possède une quarantaine. Elle a, en outre, ses *battle-cruisers*, de très fort tonnage, puissamment armés, qui sont des cuirassés extra-rapides pouvant en certaines circonstances suppléer les éclaireurs. Cependant, leur mission principale est de former l'aile enveloppante d'une armée navale, ainsi que de rejoindre promptement et détruire les bâtimens incapables de leur offrir une résistance sérieuse. L'Allemagne a suivi l'Angleterre dans cette voie; elle a trois *battle-cruisers* en service et en aura quinze en 1918. La France ne possède aucun bâtiment de ce type, ni à flot, ni en projet.

Si notre liste navale ne compte point d'éclaireurs, ce n'est pas

par négligence, c'est par économie. Le programme voté l'hiver dernier, après dix-huit mois d'hésitations et d'ajournemens, reconnaît l'utilité des éclaireurs d'escadre. Pour une flotte de combat de 28 cuirassés que nous aurons, sauf accident, en 1920, on a prévu la construction de 10 de ces bâtimens. Mais on n'en commencera la mise en chantiers qu'en 1916 ou 1917. La logique eût exigé que la construction des éclaireurs fût poursuivie avec celle des cuirassés, dans la proportion de un à trois, après avoir pourvu aussitôt que possible la flotte actuelle des quatre éclaireurs qui lui manquent. C'est ce qu'on eût fait sans doute si nous n'avions sur les bras un *stock* assez lourd de croiseurs cuirassés. Ce sont de grands bateaux, conçus vers 1895, dans la pensée de courir sus au commerce anglais. Sauf les deux derniers qui peuvent donner 23 nœuds, ces bâtimens, faiblement armés et de vitesse insuffisante, n'auraient aucun rôle dans la guerre de demain.

Nous en possédons une quinzaine, de types variés, entre 9 000 et 14 000 tonnes. On les emploie à l'instruction des matelots de spécialités, aux voyages officiels des ministres, aux démonstrations amicales chez les voisins, à monter la garde devant les ports du Maroc. Auprès de nos escadres, ils forment des « divisions légères » qui font nombre et permettent de se livrer à quelques exercices de tactique pendant les beaux jours de l'été. Enfin, on leur donne éventuellement le rôle d'éclaireurs. Il faut bien les user.

Voilà pourquoi notre armée navale n'aura son premier *Scout* qu'en 1919. En attendant, elle devra faire reconnaître l'ennemi par ses contre-torpilleurs. Ceux-ci ont au moins la qualité de vitesse, — quand il fait beau, — mais par ailleurs ne sont pas plus aptes à cette fonction que ne le sont les *Léon-Gambetta*, *Jules-Ferry*, et autres *Marseillaise*, trop grands et trop lents.

En résumé, parmi les besoins de notre défense navale, l'un des plus pressans est d'étendre le champ d'observation, — des guetteurs qui surveillent le littoral, — des flottilles qui attendent le passage de l'ennemi ou son approche des points qu'elles ont à défendre, — et de nos escadres dépourvues d'éclaireurs, alors qu'elles ne peuvent compter sur une supériorité de vitesse, seule capable de compenser cette faiblesse.

Voir loin, voir sans être vu ; pouvoir surprendre l'adver-

saire, et ne pas craindre d'être surpris, c'est en toutes circonstances, sur mer comme sur terre, l'avantage prépondérant qui double les chances du succès. L'aviation peut-elle donner cet avantage à notre défense nationale? Il faut d'abord voir ce qu'a réalisé l'aviation; et, sans compter sur de grands et rapides progrès ultérieurs, on saura si elle est dès aujourd'hui utilisable pour la flotte comme elle l'est pour l'armée.

V

Quatre ans à peine nous séparent du jour où Wilbur Wright, rejetant dans l'ombre les ingénieuses tentatives de MM. Santos Dumont, Delagrange et Henri Farman, apporta d'Amérique le premier aéroplane qui pût « tenir l'air. » Le 31 décembre 1908, à Auvours, il volait pendant plus de deux heures, maître de son appareil, changeant à son gré d'altitude et de direction, aux regards de spectateurs émerveillés.

Cette sensationnelle expérience allait être le point de départ de perfectionnemens qui permettraient de voler plus longtemps, plus vite et plus haut. Personne n'en doutait. Mais personne n'osait prévoir avec quelle rapidité grandiraient ensemble une science, une industrie, un art et un sport, ayant pour unique objet la conquête de l'air par cette petite machine en forme d'oiseau, et si fragile d'apparence.

Un an plus tard, M. Blériot avait franchi la Manche, M. Delagrange avait réalisé une vitesse de 80 kilomètres à l'heure, M. Paulhan s'était élevé à 500 mètres, M. Farman, d'un seul vol, avait couvert 234 kilomètres (la distance de Paris à Tours). Ces superbes « records » ne sont plus que d'exercice courant pour les élèves aviateurs. L'aéroplane aujourd'hui a porté M. Legagneux à 5600 mètres de hauteur, sa vitesse a dépassé 160 kilomètres à l'heure avec M. Védrines. Il a franchi plus de 1000 kilomètres sans escale, piloté par M. Fourny. Il a battu, avec ou sans arrêt en cours de route, tous les express, les « rapides » et les « côte d'azur. » La traversée de la Manche est devenue un sport pour dames : une jeune Anglaise, miss Trehawke Davies, l'accomplissait pour la onzième fois, le 28 août dernier, comme passagère, sur monoplan tandem. Dans le dénombrement de ces prouesses, l'aviation française est en tête de la liste, loin en avant des autres, et depuis plusieurs mois, l'Aéro-Club

de France a délivré son millième brevet de pilote-aviateur.

Jusqu'en 1910, l'aéroplane n'était sorti que rarement des expériences, concours et spectacles des aérodromes. En 1911, après quelques heureuses tentatives, il prit possession de l'air libre et des vastes étendues. C'est l'année de la course Paris-Madrid, des circuits Paris-Rome-Turin, de l'Europe occidentale, et du tour de l'Angleterre, tous trois gagnés par M. Conneau, enseigne de vaisseau (sous le nom de André Beaumont). Ce fut aussi l'année où le sentiment public en France découvrit la valeur de l'invention nouvelle comme instrument de la défense nationale. Le regard dont on suivait ces grands oiseaux planant sur les villes et les campagnes refléta moins de curiosité et plus de patriotique émotion. C'est pourquoi, quand en février 1912, une souscription fut ouverte, sur l'initiative de la presse parisienne, en faveur de l'aviation militaire, une somme de plus de 3 millions fut, en quelques semaines, offerte au gouvernement.

Cet acte de générosité collective avait une signification exceptionnelle, car de pareils élans ne sont à l'habitude que l'expression d'une pensée charitable. On voit rarement les citoyens s'unir pour apporter à l'État des subsides volontaires. C'était le mettre en demeure d'utiliser l'arme nouvelle, et lui dire : « Vous pouvez nous demander ce qui sera nécessaire ; mais comme le temps presse, voici 3 ou 4 millions qui faciliteront la mise en train (1). »

Il ne fut pas question de l'aviation navale.

Le ministère de la Guerre n'avait pas attendu cet encouragement pour s'intéresser à l'aviation. Mais, indécis entre les partisans du dirigeable et ceux de l'aéroplane, sollicité par les avocats du biplan et ceux du monoplan, hésitant entre les prétentions rivales des corps du génie et de l'artillerie, il ne prit d'abord que de timides mesures. A la fin de 1911, le plan d'organisation n'était pas tracé, et l'armée possédait en tout 170 aéroplanes, de modèles très divers, dont un bon nombre, faute d'entretien convenable, n'étaient pas en état de servir. Une somme de 800 000 francs, destinée à l'achat de nouveaux appareils, figurait modestement dans le maigre budget (7 200 000 francs) de l'aéronautique militaire, pour l'année 1912.

(1) Une souscription nationale ouverte en Allemagne peu de temps après la souscription française, en faveur de l'aviation militaire, a produit 7 millions et demi.

La faveur de l'opinion publique et l'arrivée de M. Millerand au ministère de la Guerre, en janvier dernier, ont heureusement modifié la situation. On a pu s'en rendre compte aux manœuvres de septembre, où les officiers étrangers ont été surpris de voir le service de la « reconnaissance aérienne » fonctionner, non seulement avec efficacité, mais régulièrement, comme les autres services.

A la fin de cette année, nous serons en mesure de mobiliser 27 escadrilles d'avions (aéroplanes) de campagne, et 5 de place, soit au total 344 appareils, avec un personnel spécial (officiers-pilotes, observateurs, mécaniciens, etc.) d'environ 700 officiers et sous-officiers, non compris les auxiliaires. Dans le courant de l'année prochaine, trente centres d'aviation seront établis.

Ce grand effort peut paraître modeste, eu égard aux circonstances. Mais le nombre des appareils utilisables est limité par l'obligation d'avoir un nombre équivalent de pilotes. Or, la plus grande difficulté de l'utilisation militaire de l'aviation, — et nous verrons tout à l'heure que cette remarque s'applique aussi à son utilisation navale, — est la nécessité d'instruire un nombreux personnel. Cette instruction, quant à la manœuvre des appareils, doit être parfaite, afin d'éviter les accidens, et ne peut le devenir que par une assez longue pratique. Les aptitudes des candidats ne sont reconnues qu'au cours des exercices; il faut donc prévoir des éliminations.

Cependant il faut prévoir aussi l'inévitable et rapide développement de l'emploi de l'aviation à la défense, tant navale que territoriale. Il y aurait donc avantage immédiat et, pour l'avenir, sérieuse économie, à donner aux installations fixes (terrains d'atterrissage, remises, dépôts d'essence, matériel de transport, ateliers de réparations, complément du réseau téléphonique), aussi bien qu'aux écoles d'aviation, une ampleur répondant à des besoins beaucoup plus étendus que ceux de la flotte initiale.

VI

D'après les résultats acquis, il est aisé de définir les applications dès à présent réalisables dans le service de la Marine, et de prévoir celles qui le deviendront probablement avant peu.

Les « records » obtenus par certains aviateurs ne doivent pas être pris comme bases d'un rendement normal de l'aviation en service. Ce sont des « performances » extraordinaires accomplies par des virtuoses et dans des conditions favorables. Elles seront dépassées, car les progrès sont incessans dans l'art de manœuvrer les appareils et dans celui de les construire. De mois en mois, de nouveaux perfectionnemens ajoutent à la solidité des aéroplanes, à la régularité et à la sécurité de leur emploi. Ils ne paraissent pas devoir ajouter beaucoup, surtout à bref délai, à la puissance des appareils.

Pour les trois élémens principaux : vitesse, durée et portée du vol, il serait imprudent de compter comme devant être la moyenne de demain ce qui est le maximum d'aujourd'hui. Nous croyons donc raisonnable d'attribuer à l'aéroplane destiné à assister la défense navale pendant les deux ou trois années prochaines, des facultés d'action se rapprochant plutôt des moyennes que des records de cette année. Ainsi, pour fixer les idées, nous admettrons comme vitesse normale en service de guerre 100 kilomètres à l'heure (au lieu de 160), pour la durée maximum du vol, sept heures (au lieu de treize) (1), et pour la portée maximum du vol, ou distance parcourue d'une seule traite, 600 kilomètres (au lieu de 1000). De l'altitude, il n'y a pas à se préoccuper. L'aéroplane marin n'aura jamais besoin de s'élever jusqu'à 5 000 mètres, puisqu'il est pratiquement invulnérable à partir de 900 mètres et invisible à 1500.

Au point de vue de la sécurité, l'aéronautique maritime possède sur l'aéronautique terrestre deux avantages. Le premier consiste dans le fait qu'il est moins dangereux de tomber sur l'eau que sur la terre. Le nombre des vols et celui des aviateurs augmente dans une proportion beaucoup plus forte que celui des chutes. Sans l'imprudence, le défaut d'aptitude ou d'éducation professionnelle de certains pilotes, les accidens seraient rares. Cependant, il y en aura toujours; et sur terre, hors des exercices à faible hauteur, la chute est presque toujours mortelle. Sur mer, elle ne le sera, sauf exceptions, que si l'aviateur naufragé est loin de tout secours, l'appareil étant supposé construit de manière à flotter pendant quelque temps, même ayant reçu de fortes avaries (2).

(1) Record de M. Fourny ($13^h 17^m$), le 11 septembre 1912.

(2) D'après les statistiques de l'Aéro-Club de France, le nombre des accidens

Le second avantage, moins évident, mais non pas moins certain, résulte de la régularité et de l'horizontalité des vents au-dessus de la mer. L'aviateur terrestre rencontre, en pays accidenté, même à des altitudes assez fortes, par beau temps comme par mauvais temps, des courans obliques, des sautes de vent et des rafales soudaines, des « poches d'air. » Le commandant Renard évalue à 12 pour 100, la proportion d'accidens dus à ces remous de l'atmosphère. L'aéroplane n'a pas à redouter ces dangereux caprices quand il vole au-dessus de l'Océan. « La mer, nous disait un officier aviateur, est le champ idéal de l'aviation. » Quant à la grande brise, au coup de vent, qui semblent devoir rouler comme des feuilles mortes ces frêles mécaniques, ils n'ont sur elles d'autre action que d'entraver ou d'accélérer leur marche. Plongé tout entier dans le milieu aérien, l'aéroplane s'y trouve dans une situation analogue à celle du sous-marin naviguant entre deux eaux. L'un et l'autre sont emportés par le courant. Ils peuvent n'être pas assez forts pour lutter contre lui, mais ils n'en subissent pas le choc, parce qu'ils n'ont pas de point d'appui pour lui résister ; et, selon le langage des marins, ils ne « fatiguent » pas.

Résultat singulier : sur trois navigateurs à la mer, l'un en surface, l'autre en plongée, le troisième à 500 mètres en l'air, par grand vent et mer dure, seul le premier souffrira de la brutalité des élémens.

VII

L'utilité immédiate de l'aviation comme auxiliaire de la défense navale est l'observation à grande distance.

A l'heure actuelle, supposant la guerre déclarée, par conséquent la mobilisation commencée, et toutes les précautions de la première heure déjà prises, une force navale ennemie se proposant de faire une démonstration sur un point du littoral fran-

mortels d'aéroplanes a été, en 1910, de 29 (dont 10 en France), et en 1911, de 71 (dont 26 en France). D'une année à l'autre, le nombre des *voyages* accomplis a passé de 3 000 à 13 000. La proportion du risque encouru par les aviateurs a donc diminué d'environ moitié.

Dans l'aviation militaire, on trouve la même proportion en passant du 2e semestre de 1911 au 1er semestre de 1912. Le nombre des accidens mortels a été, pour chacun d'eux, de neuf; alors que, d'un semestre à l'autre, le nombre des aviateurs et celui des kilomètres parcourus ont plus que doublé.

çais, ou d'effectuer un coup de main contre une des îles voisines pour s'en faire une base provisoire, ou simplement de créer une diversion favorable à quelque autre dessein, ne serait pas signalée à plus de 20 kilomètres. Pour étendre ce rayon d'observation, il faudrait avoir au large des patrouilles de torpilleurs échelonnées tout le long des côtes. C'est l'idée qu'on eut jadis quand il fut question de ne plus construire de cuirassés. On l'a sagement abandonnée.

Nous disposerions donc d'une demi-heure, au plus, pour nous préparer à recevoir l'ennemi et demander aux divisions d'escadre ou aux flottilles qui seraient à portée, de venir au secours de la défense côtière. En d'autres termes, nous sommes certains d'être surpris.

L'aéroplane peut assurer cette surveillance, irréalisable au moyen de bâtimens de mer, même nombreux. De Calais à Bayonne (partie du littoral non protégée par nos escadres), le développement des côtes est d'environ 1 300 kilomètres. Le diamètre d'action de l'aéroplane évoluant autour de son point d'appui étant de 250 kilomètres, en service, il suffirait théoriquement de 5 stations et, dans la pratique, de 8 à 10 stations (ou centres de surveillance) d'aéroplanes, réparties sur notre frontière maritime, explorant chacune son secteur, pour qu'aucun navire entrant dans le secteur ne passe inaperçu. La portée de la vue en aéroplane venant s'ajouter au rayon d'action de l'appareil, le rayon d'observation, c'est-à-dire la distance à laquelle l'ennemi devra se tenir de la côte pour ne pas être signalé, dépassera en moyenne 200 kilomètres.

Cet « éclairage » serait beaucoup plus étendu si, près des points qu'on peut croire particulièrement menacés, le départ des aéroplanes explorateurs avait lieu, non de la terre ferme, mais d'un bâtiment en grand'garde croisant au large. Ce bâtiment, ne courant aucun risque d'être surpris, pourrait n'être pas armé. Il lui suffirait d'avoir une vitesse lui permettant de se dérober en temps utile après avoir reçu les renseignemens des éclaireurs aériens. Ceux-ci devraient alors être des hydro-aéroplanes. Nous parlerons dans un moment de ces nouveaux appareils.

Notons enfin que les tentatives, jusqu'à présent infructueuses, d'installation de télégraphie sans fil sur les aéroplanes sont en voie de succès. Le dispositif construit par M. Rouzet, expérimenté récemment, porte à 80 kilomètres, et son inventeur se

croit assuré d'en augmenter la puissance. La défense côtière pourrait donc être avisée presque immédiatement de tous les mouvemens de navires au large.

Ainsi, la création d'un service de surveillance du littoral au moyen d'aéroplanes donnerait à la défense le temps nécessaire pour prendre ses dispositions en vue d'une attaque imminente et concentrer ses ressources aux endroits menacés. Elle serait, dans la plupart des cas, une garantie contre toute surprise, permettrait de ménager les forces du personnel de nos fronts de mer, et maintiendrait dans l'esprit des populations riveraines le sang-froid nécessaire dans les circonstances critiques.

Le même service, renforcé et organisé en vue de son objet spécial, répondra à la nécessité de faire connaître à l'avance aux flottilles chargées de fermer un détroit, d'empêcher l'ennemi d'établir un blocus ou de menacer nos arsenaux, tout ce qu'elles ont besoin de savoir pour combiner leur plan d'attaque et se porter à sa rencontre. De l'embouchure de la Tamise à celle de l'Escaut, rien n'échappera à la vigilance des aviateurs de la station de Dunkerque ; Brest et Saint-Malo éclaireront l'entrée occidentale de la Manche : Cherbourg, centre de commandement et de ravitaillement, toute la partie médiane. Antibes et Ajaccio surveilleront le bras de mer qui sépare la Corse de la France et les abords des bouches de Bonifacio ; Bizerte, le passage entre la Tunisie et la Sardaigne. On aura donc la certitude, ou presque, car à la guerre, rien n'est certain d'avance, de savoir *en temps utile* où est l'ennemi, où il va, et de quelles forces il dispose.

Nous ne méconnaissons pas les difficultés que rencontrera le fonctionnement d'un pareil organisme. Il faut que l'aéroplane, ayant perdu de vue les côtes, soit à même de se diriger, sinon avec autant de précision qu'un navire, tout au moins sans commettre de trop grandes erreurs de route. Or, enveloppé dans les courans aériens, il ne suit que rarement la direction indiquée par la boussole, et ne connaît que sa vitesse relative. Il faut aussi qu'il arrive à pratiquer la navigation de nuit ; sinon, la surveillance devra être complétée par l'emploi fort coûteux du dirigeable, lequel doit être réservé aux reconnaissances à très grande portée, c'est-à-dire au delà de 300 kilomètres. Ce sont de sérieux obstacles, et peut-être ne seront-ils entièrement vaincus que dans plusieurs années.

Convient-il donc d'ajourner les résolutions jusqu'à ce que de nouveaux progrès permettent l'organisation d'un service tout à fait régulier? Nous ne le pensons pas. Attendre des résultats d'expériences donnant pleine satisfaction pour se servir de forces déjà utilisables, c'est se placer d'avance sur le pied d'infériorité vis-à-vis des compétiteurs plus actifs. Une règle sûre, en matière de défense nationale, est de posséder *à l'état permanent* le meilleur matériel possible mis en œuvre le mieux possible; autrement dit, accompagner le progrès constaté, et non le suivre à distance. Il en coûte plus cher. Mais qui veut s'assurer contre de grands risques doit payer de fortes primes.

Il n'y a d'ailleurs aucune imprudence à escompter de prochains perfectionnemens de l'aéroplane. Un lieutenant de vaisseau aviateur, M. C. Dutertre, signalait en septembre dernier la construction des deux avions marins, à deux places, l'un devant donner 140 kilomètres à l'heure avec un rayon d'action de 1000 kilomètres, l'autre, de vitesse un peu moindre, capable de faire 1200 kilomètres. Si ces appareils ne réalisent pas ce qu'on attend d'eux, il reste moralement certain qu'avant peu de temps ces résultats seront obtenus ou bien près de l'être, et probablement ensuite dépassés.

Dès aujourd'hui, avec les appareils qu'un concours bien organisé et *bien doté*, entre les constructeurs, donnerait à la marine, la surveillance de nos côtes et de leurs approches, quoique irrégulière au début, serait efficace dans les circonstances météorologiques ordinaires. Elle constituerait donc un progrès énorme sur l'état de choses actuel, où cette surveillance est pratiquement nulle.

L'Angleterre, toujours vigilante en ce qui concerne sa défense navale, nous a devancés dans cette voie. Elle a entrepris la création d'une station d'aéroplanes éclaireurs sur un promontoire à l'entrée du Firth of Forth, destinés à surveiller l'estuaire qui commande l'entrée de la mer du Nord. L'Amirauté étudie l'établissement de stations analogues réparties sur la côte Est, jusqu'à l'embouchure de la Tamise. Des commandes d'appareils ont été faites en France pour l'armement de ces stations, et les officiers chargés de ces négociations ont insisté pour que les livraisons aient lieu à bref délai.

VIII

Le service d'éclairage des côtes et des flottilles doit être assuré par l'emploi d'aéroplanes de construction spéciale. Il pourrait cependant, à la rigueur, être confié à des appareils semblables à ceux de l'armée, puisque les observateurs, partant de terre, devront revenir à terre, après avoir effectué la reconnaissance des secteurs qui leur auront été assignés.

Il en est autrement du service d'éclaireurs d'escadres. Les observateurs et les appareils doivent alors être embarqués sur les vaisseaux, prendre leur vol en pleine mer, et revenir pour être embarqués de nouveau. L'aéroplane ordinaire, même muni de flotteurs lui permettant de ne pas couler à pic en cas de chute, convient mal à une mission de ce genre.

On a fait cependant, avec des aéroplanes à flotteurs, en Amérique et en Angleterre, des essais de lancement au moyen de plates-formes disposées à l'avant de grands navires de guerre, et aussi de retour des aéroplanes venant se poser à bord comme des oiseaux sur un perchoir. Ces expériences ont donné des indications plutôt que des résultats. On a reproché à l'installation du lancement d'être encombrante et de masquer une partie de l'artillerie. La manœuvre au départ est pratique par beau temps. On ne l'a point tentée avec du roulis. Celle du retour est très délicate en toutes circonstances. Si elle est manquée, c'est la destruction probable ou forte avarie pour l'aéroplane, et grand risque pour l'aviateur. Mais on n'en est encore qu'aux premières tentatives. Avec un matériel improvisé, des appareils mal adaptés à ce genre d'exercice, et des pilotes n'en possédant encore aucune expérience, le succès immédiat était pour le moins improbable.

Sur la question de savoir si ces modes de départ et de retour des aéroplanes d'escadre pourront entrer dans la pratique, les avis sont encore partagés. Le succès de ces opérations dépend avant tout de l'obéissance du moteur et du coup d'œil du pilote. Elles ne pourront être entreprises que par temps maniable ; mais il en est de même pour toutes les opérations de la guerre navale. La tempête suspend les hostilités.

Il convient de distinguer entre la manœuvre du départ et celle du retour à bord. Pour la première, l'objection de l'en-

combrement causé par les plates-formes de lancement n'est pas très sérieuse, parce que quand une escadre lancera ses aéroplanes en reconnaissance, l'ennemi ne sera pas en vue. Le poids d'un appareil ne dépasse pas une tonne. La piste de lancement, placée à six ou huit mètres au-dessus du niveau de la mer n'aura qu'une vingtaine de mètres de longueur. Donc, la plate-forme, se réduisant à une paire de rails rigidement fixés, pourra être montée et démontée en quelques minutes. Elle sera enlevée longtemps avant qu'on n'ait à se servir de l'artillerie.

Par temps moyen, même par brise fraîche, le roulis, qui peut gêner le départ, sera presque annulé si le bâtiment se place debout au vent au moment où l'éclaireur va prendre son vol.

Il est donc probable que la solution pratique du départ du bord n'est qu'une question de mise au point de matériel. Celle du retour à bord est et restera beaucoup plus difficile à résoudre. M. Conneau, dont l'opinion est à noter, puisque jusqu'à présent il est le seul officier de marine ayant acquis une renommée comme aviateur, écrivait, il y a bientôt deux ans, que cette manœuvre, assurément délicate, était « parfaitement réalisable pour un aviateur exercé. » Il indiquait comment elle doit se faire, et la description qu'il en donne laisse dans l'esprit d'un marin une impression favorable. Seulement, il ne suffit pas que la manœuvre soit réalisable. Elle doit être facile, pouvoir être fréquemment répétée en exercice ; et, ce résultat paraissant malaisé à atteindre, le retour direct à bord doit être réservé pour des circonstances exceptionnelles.

On poursuit aussi des expériences de lancement et de retour à bord « sous vergues, » c'est-à-dire en tenant ou en saisissant l'appareil suspendu au-dessus de l'eau par le travers du bâtiment. Il est facile d'imaginer l'aéroplane volant parallèlement au navire, diminuant sa vitesse, s'en rapprochant peu à peu, jusqu'à pouvoir être cueilli, pour ainsi dire, au passage, au moyen d'apparaux débordant de 7 à 8 mètres ; et ensuite « rentré » à bord. C'est plus facile à imaginer qu'à réaliser.

IX

Quoi qu'il en soit de la valeur pratique de ces divers procédés et des perfectionnemens qu'ils pourront recevoir, le jour où on a songé à utiliser l'aviation à la mer, s'est posé le pro-

blème de l'aéroplane *marin*, et dans les termes suivans : construire un appareil capable de flotter et de naviguer en surface comme une embarcation, puis de s'élever dans l'espace par ses propres moyens, d'accomplir de longs trajets aériens, de venir se reposer sur l'eau, de reprendre son vol, etc. Ce problème est expérimentalement résolu. L'appareil se nomme hydro-aéroplane, ou plus simplement hydroplane. La marine adoptera probablement, pour le service côtier et le service en haute mer, des types différens les uns des autres, en raison des dispositions spéciales nécessaires au lancement, à l'embarquement et à l'arrimage à bord de l'éclaireur d'escadre aérien. Cependant, l'aviation navale n'utilisera que des hydroplanes. Les avantages de sécurité qu'ils offrent en cas de chute imposent ce choix.

Cet engin, né d'hier, n'est pas un aéroplane muni de flotteurs et n'est pas non plus un canot surmonté d'un aéroplane. Il est, et devait être, une combinaison des deux systèmes. Le premier, auquel se sont attachés d'abord les constructeurs, préoccupés de réaliser le glissement sur l'eau, ne peut fonctionner que sur les calmes surfaces des lacs et des rivières. Le second ne permet pas de réaliser au départ, alors que l'appareil flotte, une vitesse suffisante pour obtenir l'envolée quand le pilote, d'un coup du gouvernail de profondeur, relève l'avant de son esquif. L'hydroplane *marin* est donc un compromis entre l'un et l'autre ; mais c'est de la conception du canot ailé que se rapprochent les meilleurs types expérimentés à la mer.

Dans quelle mesure ces appareils satisfont-ils déjà aux exigences de la pratique ? Par beau temps, ils y satisfont entièrement ; par temps moyen, passablement ; par mauvais temps, leur sécurité en surface devient douteuse, et l'envol leur est impossible. La science des ingénieurs et le sens pratique des aviateurs devront donc s'appliquer à réduire de plus en plus cette marge de l'impuissance de l'hydroplane luttant contre les vagues. On ne lui demandera jamais de tenir la mer comme la chaloupe d'un vaisseau, mais il est permis d'espérer que de nouveaux perfectionnemens lui permettront de s'envoler à coup sûr, de « décoller, » comme disent les techniciens, dans les circonstances moyennes de temps et de mer, équivalant dans nos parages à trois jours sur quatre environ. En tout cas, pour le premier départ, on pourra, par temps maniable, et plus

promptement, lancer l'hydroplane du bord en se servant de la plate-forme dont nous avons parlé plus haut.

Cette incapacité relative qui, même diminuée, existera toujours, était prévue. Jusqu'au concours d'hydroplanes tenu à Saint-Malo à la fin du mois d'août dernier, on en craignait une autre. On craignait que l'hydroplane, différant de l'aéroplane par ses formes et par la répartition du poids de ses élémens, se montrât, en vol par grande brise, très inférieur à l'aéroplane terrestre. L'expérience de Saint-Malo a été décisive, car elle a eu lieu par un temps franchement mauvais. Le vent soufflait par rafales, avec une vitesse de 40 à 50 kilomètres à l'heure. De violens grains de pluie rendaient la navigation aérienne pénible et difficile. Le trajet de Saint-Malo à Jersey, en doublant les îles Chausey, et retour (150 kilomètres), a été accompli par quatre concurrens sur cinq partans, sans avarie pour aucun, l'envol ayant été pris d'un bassin abrité et le retour effectué de même. L'état de la mer n'eût pas permis le départ du large. Les cinq appareils étaient de types différens.

Il est donc acquis que l'hydroplane, s'il craint encore la grosse vague, ne craint pas la grosse brise. Plusieurs aviateurs ont déclaré que, dans les circonstances où les hydroplanes ont couru à Saint-Malo, les remous d'air qu'on eût rencontrés en volant au-dessus de la terre eussent rendu périlleuse une course dans la campagne.

Comme éclaireur des approches du littoral, l'utilisation de l'hydroplane en temps de guerre est donc, dès à présent, réalisable. Pour l'employer au service d'éclaireur en haute mer, il reste à poursuivre les expériences des divers modes de lancement du bord et de retour direct à bord, et à rechercher les perfectionnemens qui assureront dans la pratique courante le succès de ces manœuvres. Elles ne seront d'ailleurs jamais nécessaires par beau temps. L'envergure, ou largeur totale, de l'hydroplane « de bord » ne dépassera pas dix mètres. Des apparaux convenablement disposés permettront de le débarquer et le rembarquer sous le vent du navire, à l'abri du clapotis, comme on embarque ou débarque un canot. Ajoutons que le problème du « repliage » des ailes le long du fuselage paraît près d'être résolu. La manœuvre de l'embarquement n'offrirait plus alors aucune difficulté.

Parmi les autres services que l'hydroplane pourra rendre à la défense navale, nous ne signalerons que sous réserves le

rôle offensif. On l'entrevoit à peine à l'heure présente. L'action offensive qui s'offre la première à l'esprit est la chute d'explosifs sur les bâtimens d'une escadre en marche. A l'altitude où l'aviateur devra se tenir pour ne pas servir de cible à la mousqueterie, ce tir vertical de haut en bas serait bien incertain. Il a été question aussi de faire participer l'hydroplane à la direction du feu de l'artillerie pendant un combat naval ou dans le cours d'un bombardement. Ce sont des suggestions intéressantes, au sujet desquelles on pourra tenter ou encourager des expériences; mais le moment ne paraît pas venu de les réaliser en les comprenant dans les exercices de préparation à la guerre.

L'effort actuel doit se concentrer sur le service de reconnaissance. Sous cette forme, l'aviation aura encore un autre emploi, très utile, et que seule elle est à même de tenir, parce que l'aéroplane (ou le dirigeable) a le privilège exclusif de voir les objets plongés à de moyennes profondeurs. Le submersible qui a rentré son périscope, la torpille de blocus posée à la sortie d'un port par un contre-torpilleur ennemi, la mine qui dérive entre deux eaux, invisibles pour tous, sont aperçus par l'aviateur planant à hauteur modérée. Il est donc aussi un éclaireur *sous-marin*.

Dès l'ouverture des hostilités, on s'empresserait d'organiser un service d'inspection par aéroplanes des « chenaux de sécurité » réservés à l'entrée de nos ports dans les intervalles des lignes de torpilles disposées pour leur défense. Sans cette précaution, qu'il sera préférable de prendre en temps de paix, nos cuirassés risqueraient, avant d'avoir tiré un coup de canon, d'être coulés comme le fut le *Pétropolawsk* devant Port-Arthur, en avril 1904, par une mine japonaise.

Toujours comme éclaireur, l'hydroplane pourra guider les manœuvres de nos flottilles, après leur avoir signalé l'approche de l'ennemi. Par la télégraphie sans fil, ou au moyen de signaux simples, il leur fera connaître les changemens d'ordre ou de route de la force navale en vue. Les torpilleurs et les sous-marins modifieront en conséquence leurs dispositions d'attaque.

X

Même limitée à ce rôle de vigie mobile, aux abords des côtes et en pleine mer, l'aviation navale sera peut-être plus utile

à la défense du littoral et aux opérations de nos escadres, que ne le sera l'aviation militaire à nos armées en campagne. L'aviation militaire apporte au commandement des renseignemens détaillés, coordonnés, rapidement obtenus, qu'on n'eût pu se procurer aussi exacts, prompts et complets, par aucun autre moyen. C'est un résultat considérable. L'aviation navale, fortement et méthodiquement organisée, rendra le même service ; mais, en outre, elle comblera d'inquiétantes lacunes, telles que l'absence d'éclaireurs dans notre flotte, et remédiera à l'impossibilité de surveiller à bonne distance les approches du littoral français. Elle répond donc à des besoins impératifs dans la partie de la défense nationale dont la marine porte la lourde responsabilité.

Il est désirable que l'opinion publique comprenne la nécessité d'un effort dans cette direction et s'y intéresse. Il faut aussi qu'elle en apprécie l'urgence, car le nouvel instrument de guerre est déjà aux mains des autres puissances. Nous avons signalé l'initiative anglaise. L'Allemagne suit le mouvement. Quelques jours après le concours d'hydroplanes à Saint-Malo, une réunion du même genre a eu lieu à Heiligendam, sur la côte mecklembourgeoise. L'amirauté allemande avait offert cent mille francs de prix et s'était engagée à faire l'acquisition du meilleur appareil. Le temps, quoique moins mauvais qu'à Saint-Malo, était peu favorable, et l'échec fut complet. Mais la marine allemande ne restera pas sur cette défaite. Quinze officiers de marine ont été désignés pour servir dans le corps de l'aéronautique ; les uns travaillent à la station d'aviation navale créée à Putzig, les autres s'exercent à l'école de Johannistal. En Italie, une escadrille d'hydroplanes du type américain Triad Curtis a été formée à Venise, où les installations nécessaires sont construites, et les expériences se continuent sous la direction d'officiers de la marine. Partout, des essais se poursuivent et des plans d'organisation sont étudiés. La nécessité d'utiliser l'aéroplane pour la défense navale est donc reconnue. La France doit accepter le fait acquis, avec toutes ses conséquences, dont la première est d'adapter sans retard les progrès de la navigation aérienne aux conditions de la situation géographique du pays et aux éventualités résultant des circonstances politiques actuelles.

La question budgétaire passe au second plan, dès que la

sécurité nationale est en cause. Il faut cependant obtenir le maximum d'efficacité avec un minimum de dépense ; et c'est un problème que la Marine n'a pas toujours su résoudre. Cette fois, ayant à créer un organisme tout neuf, instruite par l'expérience du Département de la Guerre, elle y parviendra aisément si, moins préoccupée des apparences que des réalités, elle apporte l'esprit de méthode dans la conception et l'esprit de suite dans l'exécution.

On peut donner à l'aviation navale une ampleur suffisante et l'organiser en prévision des développemens futurs sans dépenser des sommes énormes. Il est assez facile de fixer les idées à ce sujet. Rappelons d'abord qu'un croiseur éclaireur d'escadre, de 4 500 tonnes, filant 26 à 27 nœuds, vaut 12 millions (au prix de la construction française), et qu'un contre-torpilleur de 750 tonnes, filant 30 nœuds, — par mer belle, — vaut 4 millions.

L'hydroplane, du type le plus perfectionné, donnant 50 nœuds en service courant, pouvant signaler l'ennemi à une distance incomparablement supérieure, coûte 40 000 francs. Ce prix ne sera guère dépassé, une compensation devant s'établir entre l'accroissement prévu de vitesse, de solidité et de sécurité, et le rabais résultant de la construction par séries. Mais ce n'est pas avec trois ou quatre douzaines d'appareils qu'on assurera les services des côtes, des flottilles et des escadres, l'instruction dans les écoles, et la suite ininterrompue des exercices de tactique et de manœuvre qui donneront au personnel l'entraînement indispensable.

Un calcul fondé sur de modestes prévisions, quant à la défense côtière, et sur l'effectif actuel, — insuffisant, — de notre flotte de combat, conduit au chiffre de 120 hydroplanes auxiliaires des forces actives. Il faut y ajouter une réserve qui ne pourrait être moindre de quarante, en vue de remplacemens définitifs ou temporaires, et un *stock* d'appareils d'exercice pour l'instruction des aspirans-pilotes dans les camps d'aviation, celle des observateurs pouvant être faite dans les stations du littoral.

La flotte aérienne française appartenant à la marine devrait donc, pendant la période initiale, compter environ 200 unités, d'une valeur en nombre rond de 8 millions. Ce ne sera qu'en partie une dépense de premier établissement, car le remplacement des appareils usés ou détruits, la nécessité d'introduire

dans le service des types plus perfectionnés, et celle, qui ne tardera pas à apparaître, d'accroître l'effectif, contraindront pendant les premières années à de fréquens achats d'appareils neufs.

L'acquisition du matériel volant ne représente qu'une fraction du budget de l'aviation navale. La Marine ne se proposant pas, — nous aimons à le croire, — de construire elle-même ses hydroplanes, devra offrir aux constructeurs de substantiels encouragemens, afin d'exciter leur émulation. On ne peut raisonnablement espérer que des industriels vont engager des capitaux, étudier des plans, exécuter des modèles, faire des essais réitérés, s'ils n'ont en perspective au moins probable la récupération de leurs dépenses sous la forme de commandes importantes.

A la suite de quelques expériences faites l'été dernier, la Marine a tracé un « programme de recherches » qui gagnerait à être allégé de ce qui concerne les particularités de construction. Nos officiers navals sont qualifiés pour faire connaître, et par ordre d'importance, quelles conditions doivent remplir, autant que possible, les appareils destinés au service de la flotte. Mais ils ne possèdent, pour indiquer comment ces conditions pourront être satisfaites, ni la compétence, ni l'expérience des constructeurs. Il faut donc laisser à ceux-ci toute latitude et toute initiative quant au choix des dispositifs de construction et de manœuvre. C'est ainsi qu'a procédé l'administration de la Guerre, et c'est le seul moyen d'arriver promptement à la création de types supérieurs à ceux d'aujourd'hui, puis à l'adoption de modèles pouvant rester réglementaires, au moins pendant quelque temps.

Les installations fixes seront nécessairement assez coûteuses, mais si elles sont bien comprises et judicieusement distribuées, elles ne réclameront ensuite que des frais d'entretien. D'autres dépenses, frais d'administration et d'expériences, consommation de matières, réparations, accidens, et l'imprévu, viendront s'ajouter à celles-ci. Enfin, les soldes, supplémens et indemnités, devront atteindre un total assez important.

Ce dernier point mérite une sérieuse attention. Là, comme partout, mais plus que partout, puisque l'aviation est et restera une spécialité plus dangereuse que les autres, le recrutement, la sélection et l'instruction du personnel, sont des questions difficiles. Les aptitudes nécessaires au service de l'aviation navale, comme de l'aviation militaire, énergie, coup d'œil,

endurance, adresse et décision, sont dans le caractère de la population française. Mais ce service les réclame portées au plus haut degré, et jointes à des connaissances techniques que tout le monde n'est pas capable d'acquérir. La Marine, pour la création du corps des aviateurs navals, est dans des conditions défavorables, parce que les élémens d'*élite* dont elle dispose, s'ils sont excellens, ne sont pas assez nombreux. Les équipages de nos escadres ne sont jamais au complet, et, par momens, il s'en faut de beaucoup. Les cadres du personnel des jeunes officiers sont insuffisans. Le service de la flotte n'appelle pas aujourd'hui les plus brillans élèves de nos lycées, pas plus qu'il ne retient les plus capables parmi les marins et les sous-officiers de spécialités instruits à grands frais dans les écoles de nos ports de guerre.

Nous n'entrerons pas dans l'examen des causes de cette situation regrettable. Elles sont d'ailleurs bien connues. Quoi qu'il en soit, puisqu'elle existe, il faudra prendre des mesures spéciales, ouvrir les portes très grandes, témoigner de dispositions généreuses, si on veut être à même de choisir et dresser, à bref délai, les quelques centaines d'hommes, tant officiers que sous-officiers et marins, devant constituer le corps de l'aviation navale.

Alors même que le budget de cette nouvelle création atteindrait la dixième partie du prix d'un cuirassé, ce ne serait pas payer trop cher le bon fonctionnement d'un service d'une utilité si évidente.

BIARD D'AUNET.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Dans l'ombre des statues*, pièce en trois actes par M. Georges Duhamel. — Reprise du *Malade imaginaire*. — Spectacles divers.

Nous avons tous connu des fils, des petits-fils ou des neveux d'hommes illustres. Quelques-uns s'étaient fait par leur mérite propre une situation personnelle. D'autres, estimant que la gloire du génial ancêtre suffisait à toute la famille, se tenaient pour satisfaits d'en sentir sur eux le reflet. Les uns et les autres étaient reconnaissans à celui qui, une fois pour toutes, avait rendu célèbre le nom qu'ils portaient. Ils jouissaient du murmure que soulevait ce seul nom prononcé. Ils entretenaient en eux et autour d'eux le culte du grand homme; ils en étaient les premiers fidèles. Et s'ils pouvaient se persuader qu'un peu de cette âme exceptionnelle et de ce rare esprit eût passé en eux, c'était toute leur fierté. Mais un fils irrité de porter un beau nom, souffrant de la gloire accumulée sur la famille, comme d'une injure personnelle, jaloux de son père et craignant par-dessus tout de lui ressembler, nous venons de rencontrer pour la première fois ce singulier individu dans la pièce curieuse, bizarre et pénible de M. Georges Duhamel, que l'Odéon représente dans sa série des demi-chefs-d'œuvre.

Emmanuel Bailly fut, comme chacun sait, un des plus grands esprits du siècle dernier. C'était Pasteur, Taine ou Renan, ou les trois à lui tout seul. Il y a dix ans qu'il est mort, et il n'a pas encore sa statue! Mais l'heure a sonné pour lui des justes réparations, quand commence *Dans l'ombre des statues*. L'érection d'une statue, produit d'une souscription nationale, va consacrer sa gloire et faire résolument entrer son nom dans l'immortalité. On comprend que ce soit dans la famille du défunt un événement considérable et un terrible branle-bas.

La maison est envahie par ce peuple d'inutiles et d'agités que mobilise toute solennité. Il y a des journalistes dans toutes les pièces et des reporters sous tous les meubles. Un personnage officiel répète le discours d'inauguration, tandis que de l'étage supérieur tombent les flots d'harmonie que déchaîne l'exécution de la cantate. — Si l'auteur a voulu faire ici une satire de notre moderne statuomanie, ce n'est certes pas moi qui l'en blâmerai; peut-être seulement aurait-il dû trouver des effets d'une drôlerie moins facile et d'un comique plus âpre.

Cependant, et tandis que tous ceux qui, amis ou parens, ont approché Emmanuel Bailly s'épanouissent dans cette atmosphère d'apothéose, quelqu'un fait contraste par sa mine renfrognée et son humeur hargneuse : c'est Robert Bailly, le propre fils du héros de la fête. Il interdit à l'orateur de la cérémonie de l'associer, par quelques mots de complimens, à la gloire de son père. Lui-même a composé un discours qu'il doit prononcer le lendemain, et refuse d'y laisser insérer un passage inédit d'Emmanuel Bailly. Il refuse un papier inédit! Je vous dis que ce garçon est unique en son genre. Et je remarque en passant que l'idée de lui faire prononcer un discours devant la statue de son père n'a pas laissé d'étonner. Ce n'est guère l'usage. Toujours est-il que ce jeune homme acerbe, pincé, agressif, sarcastique et maussade est visiblement en proie à un amer chagrin.

Lequel? Nous allons l'apprendre, au cours des entretiens qu'aura le jeune Robert avec différens interlocuteurs qui sont sa mère, la grande veuve, gardienne austère et toujours endeuillée d'une mémoire fameuse, et un certain Mostier, qui fut l'ami, le collaborateur du Maître, le confident de sa pensée. Ce Mostier, honnête, gourmé, compassé, représente la discipline, la règle, les idées reçues, et je dirais qu'il s'appelle M. Prudhomme, si, auprès de l'inquiet et sombre Robert Bailly qui est, — à quelque degré que ce soit, — un cousin d'Hamlet, il ne faisait plutôt songer à Polonius. Ce Polonius a pour Ophélie une Alice, camarade d'enfance d'Hamlet-Robert, et les deux jeunes gens vivent sur le pied d'amoureux. C'est toujours devant la jeune fille dont il se sait aimé que le héros fatal a coutume de déverser tout le noir de son âme, afin de lui faire impression. La pauvre Alice entend ce matin des propos qui sont bien faits pour dérouter un cœur simple. « Tu viens de parler, lui dit Robert. Tu as dit quelques mots bien nus, bien humbles. Je ne cesse d'admirer ces mots! Comme ils sont à toi, comme ils sortent naturellement de toi! Entre ton cœur et ton langage il n'y a rien d'étranger, rien qui ne t'appartienne; et

c'est tout le bonheur et la liberté. Tu parles, oh! tu parles toute seule, quoi que tu dises. Je te regarde : je ne vois personne derrière toi, personne à côté de toi. Tu es pure, pure et... absolue. » Ce jeune homme a lu trop de Mæterlinck. Son langage est façonné en manière d'énigme et son esprit est peuplé de fantômes. L'hallucination qui lui est particulière consiste à sentir toujours peser sur lui la présence et la domination de quelqu'un qui pense et agit à sa place, tandis qu'il se borne, lui, à faire les gestes et à prononcer les mots qu'une voix d'ombre lui souffle : « Oui, c'est moi qui ai tenu la plume; c'est moi qui ai formé les lettres, et, sans doute, j'étais seul à cette minute. Mais il y avait quand même quelqu'un dans la pièce. Il y avait quelqu'un auprès de moi; et je ne parle pas de tous ceux qui attendent et qui écoutent aux portes. Veux-tu sourire et ne pas faire cette mince figure étonnée? J'entends que ce n'est pas moi qui ai pensé les mots amassés là-dessus. Vois-tu, je ne forme pas souvent moi-même les mots et les idées dont je me sers pour vivre... » Ce quelqu'un qui est ainsi derrière lui, c'est son père. D'autres trouveraient que cela est bien naturel, et tout à fait dans l'ordre, et s'en réjouiraient. L'unique douceur pour ceux qui ont perdu un être cher, est l'intime sensation qu'il continue de vivre en eux et qu'il leur dicte leurs résolutions. Mais Robert Bailly est différent des autres, — heureusement pour ces autres. Il gravite dans le rayonnement de la gloire paternelle, et ce rayonnement le blesse. Il vit dans l'ombre de la statue, et cette ombre l'oppresse. Il souffre de n'être pour tout le monde que « le sympathique fils d'un éminent père. » Ce père, il en retrouve partout l'image. Lui partout, lui toujours! Qui le délivrera de cette obsession?

J'ai oublié de vous dire que, parmi les visiteurs dont la maison est encombrée, se trouve un vieillard humble et minable, porteur d'une serviette volumineuse. Éconduit de toutes les façons dont on peut éconduire un importun, il s'obstine. Il est doucement entêté. Il veut parler à M. Robert Bailly en personne : il lui parlera. Il était assis sur un coin de chaise, quand la toile est tombée sur la fin du premier acte; il y est encore, quand la toile se relève; et, Robert étant venu à passer, il peut s'acquitter de la mission qu'il est venu remplir auprès de lui. Elle consiste à lui remettre un paquet de lettres. Ces lettres lui ont été confiées par un sien ami, qui vient de mourir, Florent Lavaud, dont nous apprenons qu'il était peintre aquarelliste, très fort au piquet et qu'il a été en relations avec la famille Bailly. La lecture de ces lettres plonge Robert dans une violente exaltation. Je crois bien que tout le monde, dans la salle, devine quel en est le contenu. C'est qu'il est

difficile, au théâtre, de rien cacher à ces vieux routiers que sont les Parisiens. Mais l'auteur ne nous le dit pas : cela même est son habileté et lui fournit le dessin et le mouvement de l'acte. Il ne nous met pas dans le secret : il ne nous y initie que par degrés, indirectement, et en quelque sorte par reflet. C'est dans l'émotion ressentie par Robert, que nous devons peu à peu le déchiffrer. Cela est ingénieux et d'un effet assez saisissant.

Comme le prince de Danemark, en possession d'une vérité redoutable, en cherchait partout la confirmation, de même Robert savoure tout ce qui peut renforcer en lui l'agréable certitude de son illégitimité. Il boit littéralement les paroles de l'honnête Mostier, qui l'a élevé et semble n'y avoir pris aucun plaisir, quand celui-ci insiste sur la différence et même le contraste qu'il a toujours constaté entre les deux Bailly, père et fils. « Vous avez eu pour père l'homme le plus expansif, le plus généreusement ouvert, le plus prodigue de soi-même que l'on puisse rencontrer. Et cependant j'ai dû lutter pendant toute votre enfance contre le caractère le plus secret, le plus concentré, le moins franchement accessible. » Dans la *Dame de chez Maxim* on répondrait : « Et allez donc ! c'est pas mon père. » Mais nous sommes loin de ce ton frivole... Un proverbe prétend qu'on ne choisit pas son père. Le proverbe se trompe. Il y a des cas où on a le choix. Robert se choisit donc un père selon ses goûts : c'est un père modeste, effacé, point gênant, un minimum de père. « Tenez, je vois cet homme : il habite une maisonnette pleine d'objets puérils et charmans ; il a d'interminables loisirs qu'il occupe à peindre des fleurs sur des éventails ou sur des menus. Il copie, de temps en temps, un coin de paysage et trois amis bienveillans l'admirent. Quand il est las de s'être promené sur l'esplanade, il retrouve de vieilles gens comme lui et joue aux cartes, car il est très fort aux cartes. Oh ! c'est un père léger à porter, que l'on aime et que l'on ignore, un père qui ne vous étouffe pas, qui ne vous accable pas... » C'est tout le portrait de Florent Lavaud. Pour nous voilà qui est suffisamment clair. Mais le bon Mostier, qui n'a pas lu le paquet de lettres, ne peut trouver aucun sens à ces paroles délirantes qu'il qualifie d'impies. « Vous dites mille folies, et je ne sais vraiment si vous êtes un ingrat, un malade ou un pauvre d'esprit. » Nous pensons qu'on peut être tout cela à la fois et que ce cumul n'est pas pour effrayer notre jeune homme.

Au tour d'Ophélie-Alice d'être le témoin déconcerté de cette joie fiévreuse et mauvaise par laquelle Robert célèbre sa « délivrance. » Il se sent maintenant un homme nouveau, il est rentré en possession de

lui-même, il est maître de soi, ce qui est la première condition pour être maître du monde. « Il y avait ici un vieux mensonge ignoré de tous, un mensonge oublié par la seule personne qui ne l'ignorait point. Je ne peux pas demeurer plus longtemps le prisonnier de ce mensonge. Non, je ne suis pas le fantôme de qui que ce soit. Je suis un homme seul sur une route... » Qu'est-ce que la jeune fille peut comprendre à ce logogriphe ? Elle éclate en sanglots, ce qui est le meilleur parti. Robert annonce son intention de quitter la maison. Un pareil jour ! Une veille d'inauguration ! « On ne fait pas une crise de névrose justement à la veille d'un tel jour, » remarque le sage Mostier dont je ne puis dire à quel point je goûte le langage prudent et raisonnable. Une seule personne peut encore exercer quelque empire sur Robert le révolté. C'est sa mère. Mostier informe Mme Bailly de toutes choses et lui répète quelques mots qu'il a surpris en écoutant aux portes : car il écoute aux portes, comme Polonius caché sous sa tenture : « Au rat, au rat ! » Ces quelques mots décousus et en apparence insignifians ont pour effet de faire pâlir et rougir et finalement s'affaisser la vénérable dame. Elle sait, elle, ce qu'il y a dans le paquet de lettres... Il n'y a pas à dire, tout cet acte est bien conduit et dénote la main d'un homme de théâtre.

Au troisième acte, plus de nuages et d'ambages, plus de sous-entendus, d'allusions, d'énigmes et de mots en losange. Le jeune Bailly raconte maintenant son histoire tout haut à tout le monde. Il étale son allégresse avec insolence. Il répète : « Je suis un homme libre ! » comme si cette niaiserie sonore avait un sens. Jusqu'ici tout le monde s'est acharné à retrouver en lui les traits, les gestes, le sourire d'Emmanuel Bailly, sans même s'aviser qu'il pût avoir ses traits à lui, ses gestes à lui, son sourire à lui. C'est fini de cette humiliation. Enfin je ne suis plus le fils de mon père ! Enfin je suis bâtard ! « Je suis depuis vingt-trois ans le fils d'un grand homme et je suis le plus misérable des êtres : ma vie n'a ni saveur ni raison... Je n'ai jamais eu droit qu'au caractère et aux gestes d'un autre, et on n'a jamais cherché en moi que l'image d'un autre et son souvenir. Ce matin encore, j'étais résigné, effacé, et quelqu'un est venu qui m'a dévoilé la cause de cette grande fatigue et de cette envie de mourir que j'éprouvais sans cesse. Je ne suis pas le fils d'Emmanuel Bailly. J'ai grandi dans l'ombre de cet homme et lui-même et tout le monde pensait que j'étais l'héritier de sa gloire. Alors, j'apprends aujourd'hui que cet homme n'est pas mon père, et me voilà tremblant, trébuchant, comme quelqu'un qui est sorti de la chambre moite et noire et qui reçoit

toute la clarté sur sa figure... » Il lui reste à être grossier avec sa mère : il n'y manque pas. « Quel respect réclamez-vous de moi pour la mémoire d'un homme que vous avez trompé? Car cela est vrai, vous l'avez trompé, et vous l'avez trompé plus que moi-même... » La réponse de Mme Bailly est extrêmement bien trouvée, et d'une pénétration psychologique qu'il convient de signaler. « Tu seras quand même, répond à peu près cette mère coupable, mais pleine de bon sens, le fils de ce père qui ne t'a pas engendré. Car on est le fils de celui qui vous a élevé, qui a formé votre esprit, qui vous a engagé dans une certaine voie : cette paternité morale vaut bien l'autre. » Robert reste confondu par cette logique. Il ne quittera pas la maison. Il continuera d'être le fils d'Emmanuel Bailly.

Ce fils reniant, trois actes durant, son père ou celui qui lui a servi de père, et lui adressant cet unique reproche d'avoir eu du génie, est bien ce qu'on peut imaginer au monde de plus désobligeant. Sans doute, M. Duhamel a voulu, dans un temps d'individualisme, nous présenter, par les moyens du théâtre, un exemple de l'individualisme le plus extravagant et le plus forcené. Il a voulu, à une époque de manie orgueilleuse, nous mettre sous les yeux l'orgueil exaspéré jusqu'au dernier degré de l'acuité maladive. Les propos du jeune Robert sont ceux d'un fou. Ils ne sont pas seulement odieux, ils sont absurdes. Ce garçon semble croire que si l'on tient à « être soi-même, » il faut prendre pour père une nullité. Mais cet expédient même n'y ferait rien. « On est toujours le fils de quelqu'un, » dit Bridoison. Les lois de l'hérédité, ou ce qu'on appelle ainsi, s'appliquent pour l'hérédité d'un imbécile aussi bien que pour celle d'un grand homme. Et cette hérédité-là aussi a bien ses inconvéniens. Prenez-en votre parti, jeune homme, vous ne serez jamais complètement vous-même ; et je crois, entre nous, que la perte ne sera pas grande. On n'est « soi-même » que dans la mesure où, tout en se distinguant de ceux qui vous ont précédé, on les continue. En outre, Robert Bailly affecte de croire que quelqu'un, fût-ce votre père, peut vous empêcher d'avoir du génie ou simplement du talent. Mauvaise excuse à l'usage des impuissans. Chacun fait l'œuvre qu'il devait faire, exprimant l'ensemble de qualités et de défauts, le mélange de force et de faiblesse qui était en lui. Il est vrai que cette œuvre, si c'est l'œuvre seulement honorable signée d'un nom qu'un autre a rendu glorieux, en paraîtra un peu plus pâle. Louis Racine fait pauvre figure à côté de Jean Racine. Mais il n'est pas indispensable d'être un écrivain notoire. Ce qui est indispensable, c'est d'être un fils respectueux et reconnaissant. Le tort du jeune Bailly est

de ne pas être suffisamment pénétré de cette vérité élémentaire. Et c'est ce que lui reproche M. Duhamel. Car il le lui reproche. Robert Bailly a beau être le héros de la pièce; il en est aussi le « personnage antipathique. » J'aurais souhaité que le caractère haïssable de ce « mauvais jeune homme » fût davantage souligné. En lui administrant ici et là une vigoureuse volée de bois vert, l'auteur aurait empêché le public d'hésiter sur le sens de la pièce, et il aurait dissipé l'impression de gêne que produit parfois cette œuvre un peu incertaine d'allure, et de signification non pas obscure, mais enveloppée. Non, M. Duhamel n'approuve, n'aime, ni ne plaint ce jocrisse en fureur; mais, quand même, il a cru qu'il valait la peine d'être étudié : il méritait tout juste d'être fouetté, comme on fait en Angleterre pour les apaches. Et il n'était pas nécessaire que l'exécution eût lieu en public.

On voit assez, par l'analyse que je viens d'en faire, que cette pièce est loin de m'avoir paru sans valeur. Elle a pour elle ce mérite : d'exister. C'est le fonds qui manque le plus à beaucoup d'autres que le public acclame comme la presse les encense. M. Duhamel est un écrivain de talent, même de ce talent qui est spécialement celui de l'auteur dramatique. Il resterait à savoir ce que vaudrait ce talent appliqué à un sujet moins violemment exceptionnel. J'espère vivement que M. Duhamel nous donnera quelque jour l'occasion d'en juger.

Dans l'ombre des statues a trouvé d'excellens interprètes en M. Jean Hervé, qui a assumé la tâche peu commode d'incarner le déplaisant Robert Bailly, M. Vilbert, qui est un conseiller Treuillebert fort comique, et surtout M. Desjardins, qui a fait du bon et solennel Alain Mostier une création semi-caricaturale dans une très juste mesure. Les rôles de femmes, un peu sacrifiés, sont bien tenus par Mmes Van Doren et Blanche Albane.

L'Odéon vient de donner une série de représentations du *Malade imaginaire*, qui a obtenu un très brillant succès et qui le méritait. M. Antoine a voulu nous présenter la pièce de Molière telle que Molière l'avait fait jouer et que les contemporains l'ont vue, c'est-à-dire avec l'accompagnement de musique et de danses que comportait cette comédie-ballet. Nous avons entendu le prologue chanté par la bergère; nous avons vu Polichinelle et les Égyptiens dansant, tout comme les apothicaires dans la cérémonie que le *præses* égaie de son latin macaronique. Et nous avons goûté ce divertissement d'archéologie théâtrale. Ces restitutions sont assurées de plaire, chaque fois qu'un

directeur de théâtre s'avise de nous les offrir. Ce ne sont que des « curiosités, » cela va sans dire, mais qui ne sont pas inutiles pour nous faire connaître dans toute son étendue, sa souplesse et la variété de ses ressources, le génie de notre grand comique. Lui qui était occupé à créer de toutes pièces la « bonne comédie, » celle qui fait « rire les honnêtes gens, » il était en même temps l'ordonnateur des fêtes, le régisseur des danses et des entrées, le rival de Lulli. Avant tout, il fallait amuser le Maître, qui aimait la comédie, sans doute, mais qui lui préférait le ballet. On a coutume de plaindre le « pauvre grand homme » et de s'apitoyer sur la servitude où il pliait son génie. Molière, lui, ne se trouvait pas tellement à plaindre : il prenait les conditions de son art telles qu'elles s'imposaient à lui, persuadé que le cadre n'importe guère, et que, fût-ce dans une farce compliquée d'un ballet, rien n'empêche, pourvu qu'on soit Molière, de faire tenir une œuvre immortelle.

Une autre idée de M. Antoine est de faire jouer les farces de Molière par des acteurs de farce, c'est-à-dire par d'anciens chanteurs de café-concert. L'innovation, quand M. Antoine l'a lancée il y a quelques années déjà, a paru, à M. Antoine lui-même, une hardiesse. Les farces de Molière sont des farces, lui répondait-on, mais des farces qui s'appellent : *les Précieuses ridicules*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Malade imaginaire*, c'est-à-dire des farces enfermant des scènes de grande comédie, des farces devenues classiques et sur lesquelles ont passé le temps et l'admiration des siècles. Ce à quoi personne n'avait songé, pas plus M. Antoine que ses critiques, c'est que le danger, quand on fait interpréter une comédie par des acteurs de scènes inférieures, ce n'est pas l'excès de fantaisie, c'est l'excès de sérieux. Par un scrupule louable et peut-être involontaire, ils se surveillent, et, réagissant contre leur manière ordinaire, ils se raidissent et se guindent. M. Vilbert, dans le rôle d'Argan, n'est ni raide, ni guindé ; mais il y met beaucoup plus de mesure, de discrétion et de sagesse, que tel sociétaire de la Comédie-Française, Coquelin Cadet, par exemple, qui le poussait bien davantage à la charge. M. Vilbert le joue d'une façon très spirituelle, très amusante, que d'ailleurs je crois fausse. Argan, tel qu'il le personnifie, est un malade imaginaire sans doute, mais en qui on devine en outre un mystificateur. Il est dupe des médecins et donne la comédie à son entourage ; mais il se donne aussi la comédie à lui-même, en faisant enrager ceux qui l'entourent, et prend pour dupes les médecins qu'il fait raisonner, consulter et opérer sur sa maladie absente. N'est-ce pas un fait d'obser-

vation que cette lucidité dont jouissent les maniaques? Et n'a-t-on pas noté, jusque chez les fous, cette sournoiserie qui fait d'eux les spectateurs amusés de la terreur qu'ils inspirent? Il s'en faut donc que l'interprétation de M. Vilbert soit absurde; elle est au contraire fort ingénieuse; seulement, quand il s'agit de Molière, pour peu qu'on raffine, on a les plus grandes chances de se tromper, son art étant fait, avant tout, de simplicité.

C'est ce qui éclate à la représentation. Comme ce rire sonne large et franc ! Comme il va droit au public ! Comme il se passe de commentaires ! Et comme il est bon, utile, et instructif de recevoir en pleine poitrine l'impression elle-même que produit la pièce vue aux chandelles, et sans conférence explicative ! Par suite même du culte dont nous entourons nos classiques, nous ne les lisons plus qu'avec les notes de tous les commentateurs. Ces notes éclairent le texte, — et parfois elles l'obscurcissent. A la scène, par l'effet de cette communication directe qui s'établit aussitôt avec le spectateur et qui n'est jamais plus intime et immédiate que quand on joue du Molière, toute cette surcharge disparaît, toute cette poussière s'évanouit, et l'œuvre ressort seule dans l'éclatante lumière de sa vraie signification.

Elle est toute gaieté. On nous a fait, depuis qu'il y a eu des romantiques, un Molière triste. Or voici une pièce où, comme parle Bossuet, l'auteur a passé des rires de la scène au tribunal de celui qui a dit : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ! » Molière a été atteint, au cours de la quatrième représentation, de la crise suprême qui allait l'emporter : l'image de sa mort plane sur toute la comédie. Le rire s'y achève en sanglot et le sanglot en hoquet. C'est un moribond qui l'a écrite, et qui ne se faisait sur son état aucune illusion. Comment y voir autre chose qu'une confession douloureuse de ses souffrances et de sa détresse, et aussi une vengeance telle quelle contre ces médecins qui ne parvenaient pas à le guérir? On sait qu'il se jouait souvent lui-même sur « les affaires de son domestique. » Molière s'est peint, en quelque manière, en faisant le portrait de cet Argan qui feint le mort dans ce même fauteuil où Molière allait mourir... Telle est la thèse, vous la connaissez, et rien n'est plus faux. Molière ne prend en lui-même et dans les circonstances de sa vie qu'un point de départ. Malade, il a été amené à réfléchir sur la maladie et sur la médecine. C'est un sujet qu'il a sous la main et qu'il n'a garde de laisser échapper, car il est pressé. Mais dès qu'il s'est mis en devoir de le traiter, l'homme s'efface, l'auteur reste : et il s'applique uniquement à en

dégager la somme de comique qu'il contient, à la façon impersonnelle qui est celle de tous les écrivains du XVIIe siècle.

A combien de développemens, prose et vers, n'a pas servi de prétexte

> Cette mâle gaîté, si triste et si profonde
> Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer ?

Derrière cette façade de carnaval, qu'y a-t-il, sinon la misère de notre complexion physique, la maladie et la mort ? C'est la véritable comédie macabre, où, derrière le masque et sous les oripeaux, se devine le hideux squelette... Erreur encore ! On oublie que nos rudes aïeux ignoraient nos sensibleries. Ils n'attachaient pas à l'existence le même prix et le même soin superstitieux dont nous l'empoisonnons. Ils regardaient la mort en face, quoi qu'en ait dit La Rochefoucauld. Ils en plaisantaient, et c'est un thème qui revient à chaque instant, et sous toute sorte de formes, dans leurs comédies. Ils n'étaient pas neurasthéniques.

Argan lui-même ne l'était pas, — en dépit du diagnostic que portent à son sujet certains médecins d'aujourd'hui. S'imaginer qu'on est malade, disent-ils, c'est déjà être malade. Cela s'appelle la neurasthénie, qui est une maladie, puisque nous la soignons et qu'on en meurt. Molière avait ce don de divination qui est le propre du génie. S'il n'eût été l'ennemi de la médecine, il était digne d'être médecin : son Argan est une étude de clinique, remarquable par la précision... Parler ainsi est ne pas comprendre le procédé de l'auteur comique. Les nécessités mêmes du genre imposaient à son malade de n'avoir aucune maladie d'aucune sorte. Pour qu'un malade soit personnage de comédie, il faut que ce soit un malade bien portant.

Bien portant et même robuste, puisqu'il résiste si vaillamment aux remèdes. Qu'est-ce donc qu'Argan ? Un esprit faible. Il est un esprit faible au même degré et de la même manière qu'Orgon, avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance : telle scène du *Malade imaginaire* répète une scène analogue du *Tartuffe*. L'un et l'autre, ils sont pareillement en tutelle. Égoïstes, l'un et l'autre, quand il s'agit de choisir un gendre, ne consultent que leur intérêt, et souhaitent, celui-ci un saint homme qui fera pleuvoir sur lui les bénédictions célestes, celui-là un médecin qui le régalera de consultations et d'ordonnances. Cet égoïsme est le principe de la perpétuelle inquiétude où est Argan sur sa précieuse santé. Il se combine avec sa naturelle pusillanimité pour faire naître en lui cette « maladie des médecins » qui est une foi

superstitieuse dans le pouvoir de la médecine, considérée comme une sorte de divinité tantôt secourable et tantôt irritée.

Comme Orgon était un dévot de la religion, Argan est un dévot de la médecine. Et ce qu'il y a de magnifique et de profondément humain c'est que ces médecins qui exploitent sa manie, ne sont pas des aigrefins, ni des charlatans. Ils ne le sont nullement. De M. Purgon à M. Diafoirus, et de Thomas à M. Fleurant, ce sont de fort honnêtes gens, instruits pour l'époque, doués de conscience professionnelle, et dont le seul tort est d'être trop sincèrement attachés au métier qu'ils exercent, de croire trop aveuglément à l'absolu de leur art. En ces matières comme en d'autres, Molière est sceptique : tout le mal d'après lui ne vient que de dogmatisme.

Quant à la jeunesse de ce rire, et quant à l'actualité toujours nouvelle de cette satire, n'en sommes-nous pas la vivante démonstration, nous qui vivons dans la constante terreur du cruel petit dieu : microbe?...

La critique a coutume de chercher dans les pièces de théâtre un peu de littérature, si peu que ce soit, comme ce chimiste qui se faisait fort de découvrir de l'arsenic jusque dans le fauteuil de M. le Président. Le public est moins exigeant. Ce qu'il demande au théâtre, c'est de l'amuser, ou moins encore : de ne pas l'ennuyer. Il ne s'ennuie pas à *l'Idée de Françoise*, comédie en quatre actes de M. Paul Gavault, que joue la Renaissance, et qui a servi de rentrée à Mlle Marthe Régnier, pour qui la pièce a visiblement été écrite. C'est une variation sur le thème de la jeune fille moderne. Françoise, petite personne bien d'aujourd'hui, s'éprend de l'ingénieur qui est venu installer le chauffage central chez ses parens. De son côté l'ingénieur, qui cumule les fonctions du fumiste avec celles de l'électricien, s'éprend de la jeune fille précise comme un chiffre, et qui lui a réglé son mémoire comme un vérificateur de profession. Pour être positive, on n'en est pas moins héroïque. Françoise ayant flairé que sa sœur se sacrifie pour la famille, et épouse à contre-cœur un vieux monsieur riche qui va les sauver de la ruine, décide de se sacrifier pour sa sœur. Elle va trouver le vieux monsieur, se jette à sa tête, et se fait demander par lui en mariage. Il va sans dire que ce sacrifice restera à mi-route, ce qui est pour un sacrifice de théâtre la seule façon d'être un sacrifice qui sait les convenances. La sœur épouse un petit amoureux, et Françoise sera la femme de l'ingénieur électricien qui installera lui-même le chauffage central dans leur futur appartement... Tout cela très adroitement présenté par un auteur sûr de son métier dans une action facile,

superficielle, conventionnelle, où on donnerait tout le spectacle, et plusieurs autres, pour une minute d'imprévu.

Au théâtre Sarah-Bernhardt *la Famille Temperley* est une pièce adaptée d'un roman de Conan Doyle par M. Eugène Gugenheim. Les pièces anglaises étaient jadis des pièces où l'on prenait une infinité de tasses de thé : celle-ci est une pièce où l'on boxe. C'est une pièce historique, si j'ose m'exprimer ainsi. L'action est supposée se passer sous le règne de George IV, ce qui permet une figuration et des costumes fort agréables à regarder. L'affabulation, des plus vagues, ne sert qu'à entourer un certain nombre de séances de boxe qui sont toute la pièce. Il est question de *ring*, de *round*, de coups encaissés, de directs, etc., etc. Cela répond à ce goût des sports qui est une des marques du temps présent, et montre bien ce que pourra devenir le théâtre quand les exercices du corps auront définitivement remplacé les exercices de l'esprit.

A noter, parmi les interprètes, M. Maxudian qui dessine avec fantaisie un personnage de bookmaker, et, du côté des femmes, Mlle Marie-Louise Derval, dont le talent méritait mieux que ce bout de rôle.

Au théâtre Apollo une opérette, *le Soldat de chocolat*, qui, par une rencontre d'actualité, nous mène chez les Serbes et chez les Bulgares, mais chez des Bulgares ridicules et des Serbes couards, — ce qui montre bien que le théâtre et la réalité ne sont pas une même chose. L'opérette, grâce à je ne sais quelle superposition, est viennoise, tout en étant anglaise. Le livret original est, si je suis bien renseigné, d'une lourdeur toute germanique en même temps que d'une âpreté bien anglo-saxonne. M. Pierre Veber en a fait une adaptation extrêmement habile et en a écarté avec tact tout ce qui aurait choqué. Je ne puis juger de la partition, me connaissant peu en musique, même en cette musique-là. Mais il y a de la gaieté, les décors sont clairs et frais, les costumes pimpans, la figuration nombreuse : le public s'est amusé, et comme ses aînés *la Veuve joyeuse* et *le Comte de Luxembourg*, *le Soldat de chocolat* est parti pour le succès.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES SOUVENIRS D'UN PHILHELLÈNE

Die Irrfahrten des Daniel Elster, nouvelle édition revue et remise au point par M. Hans Martin Elster. — Deux volumes in-8, Stuttgart, librairie Lutz, 1912.

Lorsque, vers le milieu de mars de l'année 1813, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III avait appelé solennellement la jeunesse allemande à s'armer pour la délivrance de la terre natale, un collégien de seize ans, Daniel Elster, s'était empressé de jeter ses livres et d'abandonner ses classes pour venir demander à ses parens la permission de prendre part, lui aussi, à la lutte sacrée. Mais son brave homme de père, qui était forgeron dans un petit village de Thuringe, n'admettait pas l'idée d'avoir inutilement dépensé tout l'argent employé par lui, depuis plusieurs années, à l'éducation d'un fils dont il avait résolu de faire un pieux et paisible pasteur luthérien. « Jeune garnement ignorant, — avait-il dit à son Daniel, — penses-tu donc que j'aie dépensé tout cet argent pour qu'après cela tu deviennes un soldat? Crois-tu que ta patrie te récompensera un jour de ton sacrifice? T'imagines-tu qu'un temps meilleur arrivera, au sortir de celui que nous traversons? Pour moi, en tout cas, je suis parfaitement certain du contraire; et que, si tu refuses d'écouter mes sages avis, si tu persistes à vouloir empoisonner et abréger les jours que Dieu me donne encore à vivre, tu cesseras désormais d'être mon fils, et n'auras plus le droit de comparaître devant mes yeux! »

Si bien que le pauvre garçon avait dû obéir. Il avait simplement obtenu l'autorisation de changer de collège, — étant par nature de

ceux qui aspirent toujours à se trouver « ailleurs. » Puis, après avoir fréquenté une nombreuse série de collèges, il avait eu à changer également plusieurs fois d'université, comme aussi de projets pour sa carrière future. Contraint bien malgré soi, — nous assure-t-il, — à se battre en duel avec un autre étudiant, il avait reçu au visage une profonde entaille qui, du même coup, avait décidément ruiné les espérances de son excellent père : car c'était chose établie, dans les coutumes de l'Église luthérienne, que la trace d'un duel au milieu d'une joue excluait toute possibilité d'enseigner officiellement la parole de Dieu. Tour à tour, donc, Daniel Elster avait suivi en divers endroits des cours de musique et de médecine : avec autant de dispositions et de goût pour le premier de ces deux ordres d'études qu'il semble en avoir eu peu à l'égard du second. Mais il avait conservé intact, au fond de son âme, l'effet qu'y avaient naguère produit les prédications, pamphlets et chansons des Kœrner et des Arndt, bruyans apôtres de l'émancipation des peuples opprimés. Tout en n'aimant ici-bas que la musique, il demeurait convaincu de l'obligation qu'il y avait, pour un homme de bien, d'aider toutes les nations du globe à accomplir la même tâche d'affranchissement qu'avaient accomplie ses compatriotes en « secouant le joug » de Napoléon. Et ainsi, au printemps de l'année 1819, il lui avait suffi d'apprendre la rébellion de certaines contrées de l'Amérique du Sud contre l'autorité espagnole pour qu'aussitôt, abandonnant l'université d'Iéna tout de même qu'autrefois le collège de Freiberg, notre jeune étudiant se mît en route vers Londres, où on lui avait dit que se recrutaient des volontaires destinés à renforcer la nouvelle armée « colombienne. »

Le récit qu'il nous a fait de cette aventure, dans ses *Souvenirs*, aurait de quoi justifier, à lui seul, la célébrité de l'une des plus attachantes confessions autobiographiques qu'il m'ait été donné de lire jamais en aucune langue. Parti d'Iéna sans un sou, il lui avait fallu de longs mois pour arriver enfin jusqu'à Londres, où d'ailleurs les agens du pouvoir insurrectionnel n'avaient pas jugé à propos d'agréer la collaboration d'un jeune rêveur allemand plus pareil à un vagabond qu'à un futur capitaine. En compagnie de deux autres héros « émancipateurs » de sa sorte, Elster était alors venu s'échouer à Paris, où l'apparence éminemment suspecte des trois amis, la liberté de leurs allures, et sans doute aussi quelques propos « subversifs » n'avaient point tardé à attirer sur eux l'inquiète curiosité de la police royale. Un matin de l'hiver de 1819, ils avaient été mandés devant un haut fonctionnaire de cette police, qui les avait sommés de choisir

entre deux alternatives également imprévues : être reconduits par des gendarmes à la frontière allemande, ou bien s'engager pour sept ans dans la légion étrangère.

Elster et ses compagnons s'étaient vite arrêtés à ce second parti : ignorant absolument ce qu'exigerait d'eux leur profession nouvelle, et vivement séduits, en tout cas, par la perspective de pouvoir visiter, aux frais d'autrui, les pittoresques régions du midi de la France. L'Afrique, dans ce temps-là, ne s'était pas encore ouverte à nos troupes françaises : et c'était donc en Corse, à Bastia, que l'on avait envoyé les trois légionnaires. Plus heureux que ses amis, Daniel Elster avait passé là une année suffisamment agréable, et même lucrative, car son talent de musicien y avait fait de lui une espèce de grand homme, et depuis la femme de son colonel jusqu'aux plus modestes bourgeoises de la ville, il n'y avait personne qui ne se sentît flatté de l'hommage de l'une des romances ou de l'une des *polonaises* qu'il composait avec une facilité et un entrain merveilleux. A la musique, aussi, l'aimable et jovial Orphée de Bastia avait dû d'être délivré de ses chaînes : sa colonelle ayant obtenu des médecins du régiment qu'ils le déclarassent gravement malade et lui signassent l'exemption des six années de service qui lui restaient à subir. Après quoi, il n'avait pas fallu moins que le souvenir d'une belle fiancée l'attendant dans son village natal pour l'empêcher de se fixer à demeure en Corse, où s'offrait à lui la plus brillante carrière.

A moins pourtant que ce souvenir de sa Rosette eût été simplement un prétexte que le jeune musicien se fût donné à soi-même, pour ne pas s'avouer le penchant naturel qui l'entraînait à changer sans cesse de résidence, à la fois, et de métier : puisque précisément les parens de sa fiancée, dès son retour en Thuringe, lui avaient signifié leur opposition formelle à tout projet de mariage de leur fille avec un « vagabond, » incapable de gagner sa propre vie et celle d'un ménage. Toujours est-il que, revenu dans son pays vers la fin de l'année 1820, Daniel Elster avait à peine repris ses études médicales, à l'université de Wurzbourg, quand la nouvelle de la révolte des Grecs contre la domination turque lui avait de nouveau suggéré le désir de s'expatrier, pour courir à l'aide des nobles descendans d'Hippocrate et d'Homère. Sans l'ombre d'hésitation, il avait compris que toutes ses espérances d'amour et de fortune s'effaçaient devant l'impérieuse nécessité de prendre part à la délivrance d'une race asservie. Il s'était rendu à Stuttgart, où venait de se former un comité de Philhellènes, s'y était fait donner un passeport, un peu d'argent pour les frais du voyage,

et, dès le mois suivant, il était arrivé à Marseille, tout frémissant d'impatience guerrière, avec la délicieuse perspective de pouvoir enfin réaliser le rêve généreux que nous avons vu s'allumer dans son cœur dix ans auparavant.

Cette fois encore, malheureusement, — car une mésaventure toute semblable lui était échue naguère à Londres, lorsqu'il y était venu pour s'engager dans l'armée colombienne, — un premier convoi de volontaires philhellènes était parti de Marseille deux ou trois jours avant son arrivée; et bien que la ville se trouvât remplie d'autres volontaires, réunis là de toutes les parties de l'Europe, personne ne savait combien de temps l'on aurait à attendre l'occasion d'un nouveau départ. Du moins Elster avait eu le plaisir d'apprendre la présence à Marseille d'un certain Lasky, son ancien collègue de l'université d'Iéna, qui maintenant s'occupait à constituer un bataillon de Philhellènes allemands. Tout de suite il avait demandé son adresse, et était allé se renseigner auprès de lui.

Lasky vint au-devant de moi dans un costume extravagant, qui avait évidemment l'intention d'être grec. Il voulait à présent en imposer à son entourage par cette tenue hellénique, comme naguère à Iéna par sa tenue de « vieil Allemand. » Dans son imagination, il se voyait déjà promu, par l'acclamation unanime du peuple grec, au rang de général, sinon de généralissime; et aussi nous accueillit-il avec une hauteur où le souvenir de notre ancienne camaraderie mêlait à peine une nuance légère de familiarité.

— Votre arrivée, messieurs, nous déclara-t-il, m'a déjà été annoncée par les comités de l'Allemagne du Sud. Je vous prie de vouloir bien me remettre vos papiers, afin que je puisse vous inscrire, conformément à votre rang et à votre condition, sur la liste des combattans volontaires pour la grande cause hellénique !

— C'est que je n'ai pas d'autres papiers que mon passeport, répondis-je, et ne suppose pas qu'il m'en faille d'autres. C'est de mon plein gré que je compte me rendre en Grèce, pour y servir en qualité de médecin, ou bien, en tout cas, pour y mettre mes forces à la disposition de la cause nationale. Je suis venu à Marseille parce que l'on m'a dit que c'était ici que je pourrais le plus sûrement trouver une occasion pour la traversée : que si cette occasion ne se présente pas, j'aurai à chercher quelque autre moyen d'exécuter mon projet. Mais il me paraît bien étrange que, dès aujourd'hui, l'on veuille assigner des rangs à des volontaires dont les aptitudes et le mérite ne pourront être reconnus que là-bas, sur le champ de bataille !

La mine de Lasky s'assombrit.

— Vous ne semblez pas tenir beaucoup à ma protection ! répliqua-t-il. Puissiez-vous ne pas avoir à vous en repentir !

Un coup frappé à la porte interrompit l'orateur; et nous vîmes entrer un jeune homme en brillant uniforme, qui nous salua avec une condescendance amicale.

— M. Dijonnier, aide de camp du comte Jourdain de Manipuello, général des armées grecques! — nous dit Lasky, en nous présentant le nouveau venu, devant qui nous nous inclinâmes profondément.

M. Dijonnier était, tout récemment encore, un modeste sous-officier de l'armée badoise : son arrivée à Marseille lui avait valu un avancement merveilleux. Lasky lui fit part de mon peu d'enthousiasme à l'endroit de ses faveurs.

— Comment, s'écria Dijonnier, ce monsieur prétend se singulariser? Il veut partir pour la Grèce sans être pourvu d'un rang? Il compromet d'avance toute sa carrière : car c'est seulement notre troupe qui donnera l'impulsion décisive. A nous seuls est réservé l'honneur d'affranchir la Grèce, pour nous seuls verdoient les lauriers du mont Olympe!

De nouveau, l'éloquent discours de l'aide de camp fut interrompu par l'entrée d'un visiteur. Un petit homme avec une moustache énorme se montra sur le seuil de la chambre.

— Ah! bonjour, monsieur le colonel! — s'écrièrent Lasky et Dijonnier, avec les plus tendres salutations à l'adresse du petit personnage moustachu, qui nous fut ensuite présenté comme étant l' « éminent colonel Perrin. »

Ce colonel de l'armée grecque, dont personne en Grèce ne soupçonnait l'existence, avait été capitaine d'infanterie en Italie, et se trouvait en demi-solde depuis la chute de Napoléon. Bientôt les trois hommes se mirent à causer avec tant d'animation, souvent tous à la fois, que nous avions peine à comprendre un seul mot de ce qu'ils disaient. Ils se racontaient des histoires touchant leurs chevaux, leurs excursions dans la campagne, leurs exploits galans; et sans doute il n'aurait plus été question de la Grèce durant toute la soirée si, de nouveau, la porte ne s'était pas ouverte pour laisser entrer un visiteur, — celui-là bien connu de moi.

— Est-ce possible? Weiland? dis-je en l'apercevant.

— Toi ici, Elster? Mille fois bienvenu!

Et il se jeta dans mes bras. C'était un de mes meilleurs amis de Wurzbourg, où il tenait l'emploi d'un petit commis de bureau.

— Ces messieurs se connaissent déjà? observa Lasky.

Puis, se tournant vers les deux autres officiers :

— J'ai l'honneur de vous présenter M. Weiland, major de l'armée grecque!

— Comment! te voilà major? dis-je à Weiland, tout stupéfait.

Il me répondit : oui, en souriant, d'un signe de tête : et de plus en plus je me demandais si tout ce qui m'entourait n'était pas un rêve. Un obscur employé aux écritures se trouvait brusquement transformé en major! Et après lui vinrent encore d'autres dignitaires non moins improvisés, des commandans, des colonels, tout cela revêtu d'uniformes bizarres.

Très courtoisement, Lasky nous signifia que ces messieurs allaient se former en comité secret, afin de délibérer sur certaines affaires des plus graves : de telle sorte que, n'étant pas inscrits sur la liste, il nous serait

impossible d'assister à la séance. Sur quoi nous prîmes congé, mon camarade Moring tout confus, et moi tout riant, pour revenir à l'auberge où nous nous étions logés.

J'étais en train d'écrire une lettre, dans notre mansarde, lorsqu'un coup violent fut frappé à la porte. Un jeune homme mince et élégant entra, nous salua poliment, et nous dit que, ayant appris notre intention de nous rendre en Grèce, il se permettait de nous engager à aller voir M. de Chevalier, qui, mieux que personne, aurait de quoi nous offrir les moyens de parvenir à nos fins. Je me rhabillai aussitôt et suivis mon visiteur, qui me conduisit auprès d'un autre personnage également très aimable et d'excellentes manières.

— Vous désirez entrer au service de la Grèce, monsieur ? me demanda-t-il. En ce cas, il faut que vous vous attachiez à moi. C'est à moi que les comités philhellènes de l'Allemagne du Nord ont confié la charge de conduire là-bas leurs volontaires. Selon toute probabilité, un convoi partira dès la semaine prochaine ; et, si vous le désirez, je vous inscrirai sur ma liste.

Je m'empressai de consentir, et déjà je m'apprêtais à rejoindre mon compagnon dans notre chambre d'auberge, tout heureux d'avoir trouvé un personnage aussi différent de Lasky et de ses acolytes, lorsque Chevalier m'invita à rester un moment encore, pour prendre une tasse de thé.

— Vous apprendrez, me dit-il, à connaître des amis que rassemble un commun enthousiasme pour la cause sacrée de la Grèce.

Et bientôt, en effet, je vis entrer une dizaine d'hommes en tenue militaire, qui tous qualifiaient Chevalier de lieutenant général, tandis que lui-même, de son côté, les appelait colonels, lieutenans-colonels, majors, etc. C'était absolument la même comédie que chez Lasky ! Ce dernier s'était simplement improvisé chef des volontaires de l'Allemagne du Sud, et Chevalier avait pris sur soi le commandement de ceux de l'Allemagne du Nord.

Aussi bien ne tardai-je pas à les connaître parfaitement tous les deux, et à mesurer toute l'inanité grotesque de leurs prétentions. Chevalier, du moins, avait réellement des titres militaires : il avait autrefois rempli les fonctions de major à Hambourg, dans la Ligue Hanséatique. Au lieu de travailler en commun à la cause grecque, les deux hommes se trouvaient séparés par une jalousie non moins féroce que leur vanité. Chacun ne tâchait qu'à compromettre les intérêts de son rival, tout en nourrissant la conviction d'être bientôt promu par le peuple grec aux plus hautes dignités, en récompense des inappréciables services qu'il aurait rendus à la cause nationale.

Huit jours environ après mon arrivée, Lasky et Chevalier se battirent en duel. Le privilège du premier coup de pistolet échut à Chevalier, dont la balle atteignit Lasky à la tête, et lui arracha un morceau du crâne. Mon ancien camarade s'affaissa, perdit connaissance, et Chevalier, certain de l'avoir tué, prit la fuite. Mais un hasard singulier empêcha les Philhellènes marseillais de se trouver désormais dépourvus de tout chef. Lasky subit l'opération du trépan, perdit un peu de sa cervelle, et reçut une plaque d'argent en remplacement du morceau de son crâne qui lui avait été enlevé. Il n'en devint que plus exalté et extravagant, tandis que son

parti redoublait encore d'admiration à son égard. Le vaincu se trouvait sortir de son duel avec la double couronne du martyre et de la victoire.

Le séjour d'Elster à Marseille ne devait pas être cependant aussi long, ni non plus aussi inutile, que l'avait craint d'abord le musicien philhellène. Dès les premiers jours de 1821, le capitaine d'un petit vaisseau marchand avait consenti à transporter en Grèce, moyennant la somme de 3000 francs, un « groupe bariolé » de 36 volontaires, ayant à leur tête, en qualité de « général » et de « lieutenant général », le comte de Manipuello et l'ex-étudiant Lasky au crâne d'argent. A quoi il convient d'ajouter tout de suite que ni l'un ni l'autre de ces deux guerriers ne prendront part à l'héroïque et désastreuse bataille de Pœta, où va se trouver presque entièrement anéanti le mémorable régiment des Philhellènes : ce qui n'empêchera pas Daniel Elster de reconnaître les précieux services rendus à l'artillerie grecque, durant toute la campagne, par l'expérience professionnelle du comte Jourdain de Manipuello, — infiniment supérieur, avec tous ses travers, au grotesque fantoche allemand qui lui servait de « lieutenant général » à bord de la tartane marseillaise. Et quant aux hommes rassemblés sous les ordres de ces deux chefs, la diversité de leurs provenances aussi bien que de leurs conditions sociales pouvait déjà donner à Elster une première idée de la composition du futur régiment philhellène. Il y avait là des Allemands, des Français, des Polonais, des Italiens et des Espagnols, de vénérables « grognards » de la Grande Armée et de jeunes garçons échappés du collège, pour ne point parler d'une Amazone ridicule et touchante, l'extraordinaire donna Toricelli, dont la timidité et la vantardise, mêlées d'une forte dose de coquetterie, introduisent par instans une note comique dans le sombre récit de notre volontaire.

Ce récit de la collaboration de Daniel Elster à la lutte glorieuse des Grecs contre leurs oppresseurs remplit tout le second et dernier volume d'une série de *Souvenirs* qui, publiés jadis en Allemagne du vivant de leur auteur, viennent d'être réédités par un petit-neveu de celui-ci, avec un bon nombre de passages nouveaux, dans la même collection de mémoires historiques où ont paru naguère les étonnans *Souvenirs* du professeur, soldat, et ivrogne Laukhard (1). Aussi bien ne peut-on pas se défendre de songer à ce chef-d'œuvre de sincérité et de vie littéraire qu'est incontestablement le livre du misérable Laukhard.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1908.

quand on lit la « confession » ingénue de l'ancien compagnon d'armes de Marco Botzaris. Avec une qualité d'âme éminemment plus aimable, mais peut-être avec moins d'originalité et de puissance poétiques, c'est chose certaine que l'humble musicien de Thuringe égale pour le moins le *privat-docent* des cabarets de Halle, à la fois par la franchise intrépide de ses aveux et par l'abondance, la variété, l'agrément romanesque des épreuves qu'il a traversées. J'ai signalé déjà l'intérêt singulier des chapitres où il nous raconte sa tentative manquée d'enrôlement dans l'armée colombienne : mais surtout le second volume de ses *Souvenirs* constitue pour nous un document historique et psychologique d'une portée exceptionnelle, — en dehors même de l'actualité que nous offre aujourd'hui ce tableau des premières phases d'une lutte reprise vaillamment sous nos yeux, après une interruption de plus de trois quarts de siècle, pour aboutir, cette fois, au triomphe décisif.

Car Elster ne se borne pas à nous décrire le détail de ce qu'il a fait et de ce qui lui est arrivé. Il veut encore que son récit nous aide à connaître l'ensemble d'un grand drame historique où son rôle personnel, d'ailleurs, n'a pas laissé d'être considérable. A chaque page, nous rencontrons chez lui de vivans portraits des hommes d'État ou des chefs militaires qu'il a eu l'occasion d'approcher, depuis la simple et magnifique figure de Marco Botzaris jusqu'à celles d'un Odusseus et d'un Kolokotronis, véritables « rois des montagnes, » ne consentant à servir la cause nationale que dans la mesure où ses succès ont chance de favoriser leurs projets personnels de domination, ou même simplement leurs intérêts matériels. Et puis, au-dessous de ces hauts personnages, les *Souvenirs* d'Elster nous révèlent avec une netteté et une impartialité remarquables la situation sociale, intellectuelle et morale de tout le peuple grec, tel que l'avaient formé, — ou plutôt déformé, — aux environs de 1823, de longs siècles d'une oppression aveugle et cruelle.

Aveugles et cruels nous apparaissent également un bon nombre de ces soldats de l'armée du prince Maurocordato qui se plaisent à massacrer les prisonniers turcs, et ne se font pas faute, à l'occasion, de vider les sacoches des officiers philhellènes. Mais nous sentons profondément que c'est là, pour ainsi dire, une nature « artificielle » et toute provisoire chez les descendans des guerriers de Salamine, une sorte de masque collé sur leur véritable visage par la main des barbares qui les ont asservis. En fait, il suffit d'une victoire pour changer aussitôt les cœurs de ces hommes accoutumés à une exis-

tence de vaincus. Au moindre rayon d'espérance, nous voyons leurs yeux se rouvrir plus librement, se dépouiller de leur expression d'hostilité sournoise. Et pas un moment, malgré la mauvaise humeur trop légitime qu'inspirent à Daniel Elster les témoignages trop évidens de leur ingratitude à son endroit, pas un moment il ne manque de proclamer l'incomparable courage de ces soldats improvisés, leur héroïque dédain de la mort, leur acharnement à reconquérir la possession de leur sol.

Non pas, au reste, que la conduite des Philhellènes, telle qu'il nous la montre en regard de l'attitude de ces autochtones, ne mérite également notre admiration. Il est bien vrai que, à Argos et à Missolonghi, pendant les intervalles d'inaction, ces collaborateurs volontaires des Grecs insurgés recommencent volontiers la comédie qu'ils ont jouée naguère à Marseille. De nouveau ils se jalousent et se querellent entre eux, rendant très malaisée à leurs chefs la tâche de les garder sous un même drapeau. Une haine de races a remplacé désormais les anciennes rivalités personnelles. De jour en jour, l'abîme se creuse entre le groupe des Latins et celui des Germains : les premiers ayant pour eux la faveur du prince Maurocordato, tandis que les seconds se flattent de la présence, à leur tête, d'un homme qui semble vraiment avoir réuni d'éminentes qualités d'esprit et de cœur, — le général Normann, dont le talent lui a naguère valu la sympathie de Napoléon, et qui ensuite, en 1813, s'est attiré la disgrâce des souverains alliés pour n'avoir pas voulu tourner ses troupes saxonnes contre l'ancien ami et protecteur de son Roi. Il a beau, maintenant, prêcher à ses compatriotes l'indulgence et la concorde : sans cesse les deux sections du camp philhellène échangent des insultes, des bourrades, voire des coups d'épée plus funestes encore que le coup de pistolet qui a endommagé la cervelle du vaniteux Lasky. Mais qu'on signale soudainement l'approche des Turcs, et sur-le-champ les querelles s'interrompent, les rangs se reforment, et d'un élan unanime Latins et Germains courent à la victoire, — ou à la mort.

Combien j'aurais voulu pouvoir citer, tout au moins, la relation que nous fait Elster de cette tragique bataille de Pœta dont il a été l'un des rares survivans ! Impossible d'imaginer des combattans modernes à la fois plus proches des anciens héros de Plutarque et, d'autre part, réalisant mieux l'idéal nouveau du génie « romantique. » Le 15 juillet 1823, le bataillon des Philhellènes a été envoyé au village de Pœta, situé à la sortie d'une gorge par laquelle doit passer

l'armée turque. Le vaillant Botzaris est là déjà depuis plusieurs jours, avec sa poignée d'hommes : mais un chef de bande qui se trouvait précédemment chargé de la garde du défilé, un certain capitaine Gogo, — de sinistre mémoire, malgré tout ce que son nom a pour nous de comique, — a demandé au prince Maurocordato des troupes de renfort, et ce sont les Philhellènes qui sont venus, sous les ordres de l'admirable Normann. Dès la nuit suivante, les Turcs fondent sur eux à l'improviste, en masses énormes, et la lutte s'engage.

Avec le soleil, l'ardeur du combat s'accrut encore. Notre régiment accomplit des prodiges de valeur, l'aile gauche des Turcs fléchit, nous la vîmes reculer, et la joie du triomphe flamboya dans toutes les poitrines des survivans. Oui, nous étions vainqueurs! Et déjà mes compagnons fonçaient à la baïonnette sur l'aile gauche des Turcs, lorsque le traître Gogo, — à qui l'ennemi avait offert une prime de 50 000 piastres s'il parvenait à lui livrer le corps entier des Philhellènes, — donna aux siens le signal de la fuite. La vue de cette défection provoqua une épouvante et une confusion générales. En vain Marco Botzaris tenta de s'opposer au lâche abandon, en ordonnant à ses hommes de tirer sur les Grecs déserteurs : Gogo emmena ses troupes sur une éminence, et, de là, leur enjoignit de faire feu sur leurs compatriotes. Alors l'héroïque Botzaris essaya de défendre, à lui seul, la sortie de la gorge : mais il était trop tard, la cavalerie turque débouchait en foule, écrasait la petite poignée des Souliotes, nous séparait du reste de l'armée grecque; et avant que nous nous en fussions aperçus, tandis que nous nous croyions encore vainqueurs et avancions bravement vers le pied de la montagne, voici que nous nous trouvâmes cernés de tous côtés!

Durant de longues heures, les 500 Philhellènes résistent à ces milliers de farouches adversaires qui, trop heureux de les tenir sous la main, ont résolu de les anéantir jusqu'au dernier homme. Une grave blessure que reçoit le général Normann les laisse désormais sans chef: mais tous sont pleinement résignés à mourir; et en effet nous voyons succomber tour à tour, réconciliés maintenant et revêtus d'une même beauté pathétique, les personnages infiniment divers dont les querelles, les hâbleries et toutes les menues aventures, depuis leur arrivée en Grèce ou même pour quelques-uns d'entre eux depuis leur séjour à Marseille, avaient fini par en faire, pour nous, comme autant de figures d'un pittoresque roman, sans que rien, dans leurs actes ni dans leurs paroles, nous permît de prévoir l héroïsme qu'ils montreraient dans la catastrophe prochaine.

Cependant nous avions réussi à nous frayer un chemin jusqu'au village, avec l'espoir de nous y installer : mais nous le trouvâmes déjà occupé par

les Turcs. Chaque maison devint une forteresse, les rues se remplirent de cadavres et de mares de sang; et enfin les Turcs furent contraints de reculer, sous la pluie de boulets que lançait infatigablement sur eux, de ses canons, le Suisse Werndly. Mais tout d'un coup celui-ci, qui déjà était souffrant depuis plusieurs jours, s'abattit, mort, auprès de ses canons, épuisé de l'effort inouï qu'il avait dû faire. Le lieutenant de Lubtow accourut avec la troisième compagnie, pour le remplacer, et réussit un moment à arrêter la nouvelle poussée de l'ennemi : mais celle-ci était décidément trop forte, et Lubtow dût abandonner les canons à leur destinée.

Tous les artilleurs avaient péri, à l'exception de deux, dont l'un était un jeune garçon de dix-sept ans, le Weimarois Deiss. Avec l'aide de son unique camarade, ce jeune héros ne cessait pas de recharger les pièces et de bombarder les agresseurs, jusqu'au moment où le camarade lui-même tomba, percé d'une balle. Sur quoi Deiss, avec une promptitude incroyable, encloua les canons et se précipita au-devant de l'ennemi. Tout écrasé, déchiré, transpercé, il passa au travers d'un tourbillon d'hommes, lui échappa, et réussit à rejoindre notre troupe.

Pendant ce temps, nous continuions à nous défendre, dans l'intérieur du village. De tout le bataillon, il ne restait plus qu'une soixantaine d'hommes. Nous pûmes enfin monter sur le sommet d'un rocher, à l'autre extrémité du village ; mais en nous retournant, après y être parvenus, nous découvrîmes que de nouveau nous étions cernés, et qu'à moins d'un miracle une mort inévitable se préparait pour nous tous. En vérité, aucun miracle ne se produisit, si ce n'est celui que créa la bravoure de nos compagnons. Chacun de nous avait à lutter contre un groupe d'ennemis. La mort poursuivait parmi nous son œuvre de réconciliation. Chevalier tomba, et, même tombé, tira encore plusieurs coups de pistolet sur ses assaillans. Perrin tomba, et fut bientôt recouvert d'un monceau de cadavres. Nos lâches vainqueurs hurlaient et aboyaient sous les coups, comme des chiens battus; la poussière, la fumée de la poudre et le sang donnaient à tous les visages une apparence diabolique. Notre intrépide porte-drapeau Teichmann s'acharnait à tenir debout le fanion philhellène; séparé de nous, entouré de nombreux ennemis, il s'obstinait à le défendre. Le sang lui coulait du corps par une demi-douzaine de plaies, l'étoffe de son fanion pendait en lambeaux; ses armes lui avaient été arrachées ; mais lui, du bois de la hampe, il frappait à droite et à gauche, jusqu'à ce que, littéralement taillé en pièces, il s'abattit sur le sol.

Le Français Mignac, de qui mes compagnons allemands avaient eu souvent à se plaindre, racheta amplement ses torts par son attitude héroïque. Quinze Turcs l'avaient assailli à la fois. Appuyé contre un arbre, il les tuait l'un après l'autre. Au moment où il était en train d'attaquer le quatorzième, son sabre se brisa, et dès l'instant suivant l'un des deux Turcs qui survivaient lui trancha la tête.

L'Allemand Dannia et le Polonais Mizewski, les deux vétérans de la Grande Armée, combattaient côte à côte. Le premier, voyant une nouvelle troupe de Turcs occupés à gravir le rocher, se retourna vers nous et nous dit, d'une voix enflammée : « Mes amis, mes frères dans la mort comme dans la vie, l'infâme Gogo nous a trahis, et maintenant le seul chemin

ouvert devant nous est celui du ciel! Pensez à Léonidas! Nous allons mourir pour la liberté et pour la foi chrétienne!» Nous répondîmes d'un grand cri d'enthousiasme; et, presque aussitôt, deux balles vinrent déchirer la poitrine qui, dans d'innombrables combats, avait bravé la mort.

De son côté Mizewski criait à ses compatriotes : « A moi, mes frères, dans la victoire ou dans la mort montrons-leur ce que c'est que des cœurs polonais! » Une douzaine de ses compagnons le suivirent, redescendirent audacieusement dans le village, et purent même se faire un chemin jusqu'à l'église, dont ils s'emparèrent; de là, par les fenêtres, ils tiraient sur l'ennemi aussi longtemps qu'il leur restait des munitions. Puis, lorsqu'ils eurent épuisé leur réserve, l'afflux des Turcs les obligea à monter sur le toit de l'église, d'où ils lançaient sur les assiégeans une grêle de tuiles, de plâtras, de pierres et de poutres. Enfin les Turcs les rejoignirent en foule sur le toit : on combattit d'homme à homme, dans une effroyable mêlée, où les poings et les dents jouaient un rôle aussi important que les sabres et les baïonnettes. Jamais existences ne furent payées plus cher que celles de ces intrépides Polonais. Renversé, foulé aux pieds, Mizewski se défend encore; il se redresse, un fracas de tonnerre s'élève du toit de l'église; nous entendons un grand craquement, un cri d'angoisse lui succède; et voici que le toit s'effondre soudain, ensevelissant sous ses ruines les héros polonais avec la foule furieuse de leurs ennemis!

Vient ensuite, dans les *Souvenirs* d'Elster, un tableau non moins émouvant du terrible siège de Missolonghi. Mais bientôt notre Philhellène, devant la perspective d'être pris et torturé par les Turcs, commence à se sentir las de son sacrifice pour une cause qui, d'ailleurs, lui paraît sans espoir : si bien qu'en compagnie d'un officier français il s'échappe, la nuit, de la ville assiégée, et pendant de longs mois nous le voyons errer dans les campagnes grecques, où parfois on l'accueille avec honneur comme un survivant de Pœta et parfois on le poursuit à coups de pierres comme un déserteur de Missolonghi. Tout cela est raconté avec tant de verve ingénue, et entremêlé d'une si amusante série de portraits, de paysages et de menus traits d'observation familière que nous ne pouvons nous empêcher de déplorer l'heureuse fortune qui, aux dernières pages, permet enfin à Daniel Elster d'oublier pour toujours, dans les bras de sa Rosette, son vieux rêve d'émancipation des peuples opprimés.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens de guerre qui se sont succédé depuis quelques jours sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'en faire une fois de plus le récit : on l'a lu dans tous les journaux. Les alliés balkaniques ont continué leur marche en avant, toujours victorieux des résistances qu'ils ont rencontrées, toujours favorisés par la même fortune. Bien que les Bulgares n'aient pas encore pris Andrinople et qu'ils ne soient pas entrés à Constantinople, l'effondrement de la Turquie est complet, et rien ne peut plus empêcher, ni même retarder beaucoup le succès final d'opérations qui ont été conduites avec une merveilleuse méthode et un courage indomptable. Les Turcs, eux aussi, ont montré un grand courage ; les dernières batailles ont été extrêmement meurtrières ; les deux combattans y ont déployé une égale ténacité : mais aucune comparaison ne pouvait être faite, si ce n'est pour marquer des différences profondes, entre l'organisation des Bulgares et celle des Turcs. Ces derniers manquaient de tout. Mal nourris, mal commandés par des officiers improvisés dont un trop grand nombre devaient leurs grades à l'intrigue politique et non pas au mérite militaire, ils étaient d'avance voués à la défaite. Malheur à qui ne comprendrait pas cette terrible leçon ! L'armée bulgare, au contraire, offrait un bel exemple de préparation matérielle et de discipline morale : elle devait vaincre, elle a vaincu.

Mais ceux mêmes qui s'attendaient à sa victoire n'avaient pas prévu qu'elle aurait ce caractère. Il y a eu dans l'événement quelque chose de si rapide, de si décisif, de si complet que l'Europe a été prise au dépourvu. Elle a été mise *ex abrupto* en présence de résultats foudroyans et elle ne s'y était pas préparée. Sa conduite s'en est ressentie.

On ne renonce pas facilement du jour au lendemain à de vieilles habitudes d'esprit qu'on prend pour des traditions, à l'idée qu'on s'était faite de ses intérêts ou de ses commodités, à des projets ou à des rêves qu'on avait longtemps entretenus. Quand tout cela vient se heurter à des réalités nouvelles, le premier choc est brutal ; les esprits en sont ébranlés. Les choses leur apparaissent tout d'un coup sous des rapports différens et quelque répit est nécessaire pour admettre ce qu'il y a d'irrévocable dans les faits accomplis. Il faut laisser le temps faire son œuvre de tassement et d'apaisement. Rien ne serait plus dangereux que de prendre des résolutions définitives et surtout de vouloir les exécuter dans l'émotion et l'effervescence du premier moment, c'est-à-dire à l'heure où les transactions sont le plus difficiles entre des vainqueurs enflés de leur victoire et des tiers qui continuent de voir leurs intérêts sous le même angle que la veille. Situation pleine de périls, on ne saurait y apporter trop de précautions et de ménagemens. En pareil cas, l'expérience prouve que la ligne droite n'est pas toujours la plus courte, ou du moins la plus brève d'un point à un autre. Aucune formule, si ingénieuse qu'elle soit, ne comprend la réalité tout entière. C'est pourquoi les solutions trop simples sont souvent décevantes : on ne tarde pas à s'apercevoir que les choses les débordent et les dépassent. Quoi de plus honorable, par exemple, mais aussi de plus vain que les efforts faits par la diplomatie pour empêcher la guerre d'éclater en décidant qu'en aucun cas l'état territorial des Balkans ne serait modifié ? La guerre s'est jouée de ces combinaisons préalables. La pensée est venue alors que les grandes puissances auraient plus d'autorité pour en déterminer les conséquences, si elles faisaient toutes ensemble profession d'un désintéressement territorial absolu. Rien de plus juste assurément, mais le résultat a été de mettre les deux camps face à face, Triple-Alliance d'une part, Triple-Entente de l'autre, et tout l'effort qu'on fait aujourd'hui tend à ce que cette distinction ne devienne pas une opposition. On y réussira sans doute, car si les puissances n'ont pas été toujours heureuses dans les démarches qu'elles tentent, leurs dispositions sont excellentes ; elles sont, au fond, prudentes et sages, et il n'en est aucune qui ne soit sincèrement attachée à la paix.

Parlons donc de la démarche qui a été faite pour amener les grandes puissances à signer ce qu'on appelait autrefois un protocole de désintéressement. L'idée première semble bien en être venue de la Russie, mais c'est la France qui l'a exécutée : on a pensé que le désintéressement de la France étant fondé sur l'absence d'intérêts

directs dans les Balkans, la démarche, venant d'elle, provoquerait moins de susceptibilités. Il était toutefois à peu près certain qu'elle en provoquerait en Autriche. L'Autriche-Hongrie est, en ce qui concerne les Balkans, dans une situation inverse de la nôtre : c'est, avec la Russie, le pays qui a le plus d'intérêts dans les Balkans, mais elle les comprend autrement. Pour la Russie, ces intérêts se traduisent par des questions d'influence morale sur le monde slave, pour l'Autriche, formée de populations de races différentes, ils ont un caractère plus complexe et sont à la fois politiques et économiques : le gouvernement austro-hongrois, dans ces dernières années, s'en est fait une conception quelque peu étroite que ses luttes contre le gouvernement serbe ont encore rétrécie et, en quelque sorte, durcie. Aussi, maintes fois, le comte Berchtold avait-il déjà déclaré qu'il ne renoncerait pas à ces intérêts, et qu'il les défendrait à tout prix : il entendait ne s'engager à rien pour l'avenir et conserver sa pleine liberté d'action. Cela étant, la proposition de désintéressement qu'on lui présentait devait produire sur lui un effet assez vif, et c'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Notre ambassadeur à Vienne, M. Dumaine, a eu beau expliquer qu'il ne s'agissait que de désintéressement territorial, que les intérêts, d'ailleurs très légitimes de l'Autriche, pouvaient être défendus sans accroissement de territoire; qu'ils le seraient, en effet, par des moyens auxquels tout le monde se prêterait volontiers, le comte Berchtold n'a pas fait de réponse immédiate, il a demandé à réfléchir. Ses réflexions se sont vraisemblablement combinées avec des conversations poursuivies à Berlin et à Rome, en vue de s'assurer du concours de ses alliés, et, au bout de quelques jours, la presse autrichienne est partie en campagne contre la proposition de désintéressement. Elle n'a pas épargné ceux qui l'avaient faite; elle a même affecté contre eux un ton de polémique violente qui n'est pas dans ses habitudes. Ces articles de journaux n'auraient pas eu grande importance, s'ils n'avaient pas eu pour objet de faire pressentir la réponse du gouvernement austro-hongrois et celle de ses alliés. La réponse est venue en effet : elle a été évasive. Les trois puissances ont manifesté les meilleures dispositions en ce qui concerne, sans d'ailleurs les préciser, les démarches à faire, quand le moment serait venu, pour aider au rétablissement de la paix; mais de la proposition de désintéressement territorial, pas un mot. Ce silence équivalait à un refus. Nous ne rechercherons pas s'il n'aurait pas été possible d'éviter une réponse aussi nette en ne faisant pas une question aussi directe. Quoi qu'il en soit, le résultat de cet engage-

ment diplomatique a été celui que nous avons dit : les deux grands groupemens politiques de l'Europe ont pris position, non pas l'un contre l'autre, mais chacun de son côté.

Aussitôt s'est posée, dans des conditions peu rassurantes, la question de savoir si les Serbes auraient un port sur la mer Adriatique. La Serbie y veut un port, l'Autriche y fait obstacle. On connaît la politique de l'Autriche à l'égard de la Serbie ; nous avons eu l'occasion d'en parler à diverses reprises depuis quelques années. Elle s'est manifestée avec une force particulière au moment où l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie a causé dans le monde slave une émotion qui a été particulièrement vive à Belgrade. La Serbie croyait avoir droit à une compensation territoriale et elle ne cachait pas que ses aspirations étaient du côté de la mer. Quoi de plus naturel de sa part? Quoi de plus légitime? Entourée de tous les côtés par des voisins plus ou moins puissans, elle étouffait dans ses frontières et manquait de débouchés. Le gouvernement autrichien n'a rien fait pour adoucir le sentiment pénible, amer, douloureux, qu'elle avait de cette disgrâce de la nature, ou plutôt de la politique. Tout au contraire, il a tout fait pour que la Serbie en éprouvât plus cruellement les inconvéniens, dans l'espoir d'amener finalement son petit voisin à se lier avec elle par un traité de commerce à long terme qui unirait ou confondrait leurs intérêts. Mais c'est ce à quoi la Serbie n'a jamais voulu consentir et contre quoi elle a lutté de toute son énergie. De là est venue en partie l'âpreté que l'Autriche-Hongrie a montrée contre elle au moment de la crise causée par l'annexion des deux provinces. La Russie, qui s'était intéressée à la Serbie, comme elle s'est toujours généreusement intéressée aux pays slaves dans les momens difficiles de leur existence, mise en présence du danger de complications générales, a eu la sagesse de ne pas pousser les choses à bout. Cette histoire est d'hier, on ne l'a oubliée ni à Vienne, ni à Belgrade, ni ailleurs, et elle explique en partie ce qui se passe aujourd'hui. Mais la situation est changée. La Serbie, qui a sa part, et sa part importante, dans les victoires du mois dernier, est devenue une puissance militaire avec laquelle il faut compter. Sans doute cette puissance n'est pas comparable à celle de l'Autriche ; mais ce qui donne quand même confiance à la Serbie, c'est le sentiment qu'elle a de la solidarité actuellement établie entre les quatre pays balkaniques. Qu'ils soient divisés un jour par des intérêts divergens, par des ambitions contraires, c'est possible, probable même : en attendant, ils sont unis par un intérêt commun et ils affirment qu'ils ne failliront pas aux pro-

messes qu'ils se sont faites. En serait-il autrement, et quand bien même l'Autriche n'aurait pas à craindre le soulèvement contre elle de tous les pays balkaniques au moment où ils sont le plus enivrés de leur victoire, il y aurait de sa part quelque chose qui révolterait sa propre générosité et étonnerait celle du monde, si elle arrêtait la Serbie dans son essor légitime après les sacrifices qu'elle vient de faire et les premiers résultats qu'elle en a obtenus. La guerre est créatrice de droits nouveaux, et il y aurait quelque chose de choquant de la part des grandes puissances, après avoir permis à ces droits de naître, d'en méconnaître le caractère et de vouloir en supprimer les effets.

Personne, sans doute, ne veut les supprimer : l'Autriche elle-même ne tend qu'à les atténuer, à les diminuer, de manière à protéger ce qu'elle regarde comme ses propres intérêts. Que la Serbie détienne une partie de la Macédoine, jusques et y compris cette ville d'Uskub, qui est assurément une acquisition de grand prix, l'Autriche n'y fait pas opposition ; et, puisque la Serbie revendique un débouché sur la mer, elle ne s'oppose pas non plus à ce qu'on le lui donne au Sud, sur la mer Égée ; son *veto* ne porte que sur l'Adriatique. Mais c'est malheureusement sur l'Adriatique que porte aussi l'ambition serbe. Est-ce une fantaisie de la part de la Serbie ? Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir que la géographie justifie sa prétention : tous les autres moyens de la réaliser auraient quelque chose d'artificiel et de provisoire. La Serbie, certes, ne manque pas de bons argumens, mais il y a des cas, et ils sont nombreux, où les meilleurs ne suffisent pas. Aussi les troupes serbes marchent-elles sur le port de Durazzo, afin de mettre l'Autriche et l'Europe en présence d'un fait accompli. En même temps, des conférences ont lieu à Budapest entre l'empereur François-Joseph, le prince héritier, de hauts personnages politiques et militaires. Le gouvernement bulgare y a envoyé en mission M. Daneff, président de la Chambre des députés. Qu'en sortira-t-il ? Qui pourrait ne pas en être préoccupé ? Le bon sens serait de remettre à plus tard le règlement de cette question et de quelques autres sur lesquelles l'Europe aurait son mot à dire. Mais le bon sens l'emportera-t-il ? Nous sommes heureux de constater que les dernières nouvelles, ou les dernières impressions, sont meilleures, et qu'on parle de détente, peut-être seulement parce que le danger ne s'est pas aggravé.

Une autre question se dresse, celle de l'Albanie : elle est d'ailleurs étroitement liée à la première. On connaît la situation de l'Albanie à

l'extrémité occidentale de la Turquie d'Europe et précisément sur ce littoral de la mer Adriatique qui est aujourd'hui l'objet des convoitises serbes. C'est sa situation géographique; sa situation politique n'est pas moins intéressante. L'ancien sultan Abdul-Hamid avait montré à l'Albanie une prédilection particulière ; les Albanais étaient, disait-il, ses enfans ; il les comblait de ses faveurs, il leur confiait la garde de ce qu'il avait de plus cher au monde, c'est-à-dire de sa personne. Les Jeunes-Turcs ont pris naturellement le contre-pied de cette politique, et l'Albanie a été en état d'insurrection pendant tout leur règne : il y avait là un ferment d'agitation qui, dans une moindre proportion que la guerre de Tripolitaine, mais agissant dans le même sens, a encouragé les peuples balkaniques à déclarer la guerre à la Turquie déjà défaillante. L'Albanie est occupée par une population de même race, mais de religions différentes. Aussi son unité n'est-elle peut-être pas aussi solide qu'on pourrait le croire : on l'a vue au commencement de la guerre hésiter sur le parti à prendre et finalement n'en prendre aucun. Il y a même eu de sa part quelque tendance à se diviser, et c'est peut-être ce qui encourage en ce moment la Serbie à désirer qu'elle soit divisée en effet, coupée en plusieurs morceaux, partagée comme une nouvelle Pologne entre les vainqueurs de la guerre, à l'exclusion de la Bulgarie, qui est trop loin et qui aurait ses compensations ailleurs. Rien n'est plus contraire aux conceptions particulières de l'Autriche et aussi de l'Italie. L'une et l'autre ont des vues sur l'Albanie et ne sont arrivées à les concilier que dans un désintéressement mutuel, peut-être provisoire. Ce qu'elles demandent, c'est l'indépendance de la province : on en ferait une principauté, destinée peut-être à devenir un jour un royaume... comme les autres. Depuis longtemps l'Italie et l'Autriche, la seconde surtout, voient dans l'Albanie un pays à opposer à la Serbie pour lui faire contrepoids, et si cet intérêt existait déjà hier à leurs yeux, on sent combien il a dû grossir à mesure que la Serbie grossissait elle-même et devenait plus inquiétante. L'idée de l'Autriche serait de fortifier l'Albanie le long de la mer Adriatique, de la développer, de lui maintenir la possession des ports que la Serbie convoite. Ni l'Autriche, ni l'Italie ne craignent l'Albanie, pays arriéré, où la civilisation n'a pas encore pénétré, où elle pénétrera difficilement : la Serbie, au contraire, est un pays en plein développement, en progrès constant, qui vient de montrer avec éclat quel accroissement il avait su donner, en peu d'années, à sa force militaire. S'il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'après avoir payé en paroles aux alliés balkaniques le tribut

d'hommages que mérite l'œuvre impressionnante qu'ils viennent d'accomplir, quelques puissances ne laissent pas d'en éprouver une certaine gêne et même une certaine appréhension, on comprend que, pour ces puissances, l'Albanie soit, sur l'échiquier oriental, un pion très précieux. Il y a toujours eu une question albanaise, mais elle a pris, dans les circonstances actuelles, une forme nouvelle et plus précise. Quelle en sera la forme définitive? En vérité, nous n'en savons rien. Cela dépendra de l'énergie comparée, de l'esprit de décision des alliés balkaniques d'une part et des puissances de l'autre. Pour le moment, tout reste en suspens.

Nous avons cité les exemples de l'Autriche, de la Serbie, de l'Albanie, pour montrer la complexité des questions d'aujourd'hui ou de demain. De quelque côté qu'on se tourne, on aperçoit des gouffres, c'est-à-dire des obscurités. Évidemment, les quatre alliés tireront un grand profit de leurs victoires, et personne ne leur en contestera la légitimité. Ils acquerront sans nul doute des territoires nouveaux et étendus, mais sur la question de savoir où s'arrêteront ces acquisitions, il y aura des divergences et il serait téméraire de vouloir prédire comment elles se résoudront. Que dire notamment de Constantinople? Ce nom parle puissamment à l'imagination; seul celui de Rome évoque de plus grands souvenirs, seul il est plus chargé et surchargé d'histoire; mais la situation géographique de Rome est d'une importance négligeable, tandis que celle de Constantinople peut devenir, et même facilement, la plus forte de l'univers. Tout cela est bien connu et on sait aussi que la sécurité de l'Europe venait en partie de ce que Constantinople était entre les mains d'une puissance devenue faible, sur laquelle tout le monde avait de l'influence et pouvait exercer une pression utile parce qu'elle avait besoin de tout le monde et vivait des ménagemens qu'elle observait à l'égard de tous. A qui Constantinople sera-t-il demain? Depuis bien longtemps, une question aussi importante ne s'était pas imposée, comme l'énigme du sphinx, à cette diplomatie dont on a dit quelque mal dans ces derniers temps et qui, en effet, n'a brillé ni par l'étendue de sa prévoyance, ni par l'efficacité de ses décisions: on doit reconnaître à sa décharge que l'orage qui a fondu sur elle avait une violence peu ordinaire. Depuis deux siècles, à cette question de savoir à qui serait un jour Constantinople, la Russie faisait la réponse qu'elle avait trouvée dans le testament de Pierre le Grand; c'est à elle que la capitale de l'Orient devait revenir; elle vivait dans cette pensée. On peut se demander toutefois si elle a fait ce qu'il fallait pour la réaliser. N'est-ce pas elle

qui a donné aux pays balkaniques le signal de la résurrection? Elle ne s'est pas contentée de leur dire : Levez-vous et marchez ! elle leur a tendu la main pour les aider à se lever, elle a versé son sang pour eux, elle les a vraiment mis sur pied. Après cela, ils ont marché tout seuls et très vite, si vite que les voilà arrivés les premiers à Constantinople. Nous ne demanderons pas à la Russie ce qu'elle en pense, car ce serait indiscret; elle le dira, si elle le juge à propos ; peut-être faut-il lui donner le temps, à elle aussi, de se faire à une situation aussi nouvelle. Sans doute elle avait cru que, pendant de longues années encore, elle exercerait sur ces pays balkaniques, auxquels elle avait rendu la vie, une tutelle infiniment bienveillante, un arbitrage quasi paternel ; mais ils ont montré tout d'un coup qu'ils avaient atteint une majorité et une virilité qui assurent leur pleine indépendance. Cela, toutefois, ne résout pas la question de savoir à qui sera Constantinople : elle apparaît, au contraire, plus délicate que jamais. Et quand elle sera résolue, dans un sens qu'il est difficile de prévoir, une autre surgira : quel sera le statut international de la grande ville? comment sera réglé le problème des détroits? Questions étroitement liées les unes aux autres, enchevêtrées les unes dans les autres : elles mettent en cause des intérêts que, pendant tout le siècle dernier, on a considérés comme contradictoires et qu'il faudra cependant accorder. Il est à croire qu'on n'y parviendra pas du premier coup, quelque désirable que cela soit. Il est plus désirable encore que la solution du problème reste entre les mains des diplomates et ne retombe pas entre celles des militaires : la guerre accuse toujours l'insuffisance de la diplomatie, et il n'est que trop vrai que la diplomatie ne suffit pas, qu'elle n'a jamais suffi à tout.

Nous avons parlé des grandes puissances de l'Europe et des puissances qui grandissent si vite dans les Balkans : que dire de l'infortunée Turquie ? Sans doute elle a mérité son sort par les fautes de son gouvernement, les vices incurables de son administration, son imprévoyance et sa négligence militaires; elle a été la victime de ses défaillances et de ses erreurs. Malgré tout cela, la Turquie est digne de pitié et l'immensité même de son malheur est faite pour toucher ceux qui ont le sens profond de l'histoire et qui sont émus de ce que ses catastrophes ont de tragique. Si l'on pouvait épargner à la Turquie les derniers sursauts de sa douloureuse agonie, il faudrait le faire; mais c'est une tâche difficile et qui même, dans les conditions actuelles, paraît impossible. Nous avons dit que l'armée ottomane s'était ressaisie après la panique de Kirk-Kilissé et qu'elle avait opposé

à l'armée bulgare, à la bataille de Lule-Bourgas, une résistance qui ne pouvait plus relever le prestige de ses armes, mais qui en a relevé l'honneur. Il semble même que, sur quelques points, l'avantage ait appartenu un moment aux Turcs. Aussi, bien que leur défaite finale ne fît plus de doute, on se demandait si elle était tout à fait réalisée. En un mot, l'avenir immédiat apparaissait encore incertain lorsque la Porte a adressé au gouvernement de la République une demande d'intervention en vue d'un armistice. On a compris alors que tout était fini.

S'il y a un homme en Europe qui se soit honoré en montrant un sincère, un clair et actif désir d'abord du maintien, puis du rétablissement de la paix, c'est assurément M. Poincaré. La loyauté de ses intentions lui a valu la confiance universelle et nous ne sommes pas surpris que la Porte se soit tout d'abord adressée à lui pour mettre un terme à l'effusion du sang; mais la forme même qu'elle avait donnée à sa demande paralysait les meilleures volontés. Il s'agissait en effet d'une intervention et non pas d'une médiation, c'est-à-dire d'une obligation imposée à l'un des belligérans de s'arrêter au milieu de ses victoires et de se plier à un armistice sans conditions. Incontestablement les Bulgares n'y auraient pas consenti, et alors comment aurions-nous pu rendre l'intervention effective sans prendre parti contre eux, ce qui eût été, de notre part, une violation de la neutralité? Notre ambassadeur à Constantinople l'a fait remarquer au ministre ottoman des Affaires étrangères avant que M. Poincaré l'ait fait sentir à l'ambassadeur de Turquie à Paris. La Porte alors a présenté une demande de médiation, recevable dans la forme cette fois, mais qui ne semble pas destinée à un grand succès. Les puissances auraient certainement consenti à prêter leurs bons offices aux deux belligérans pour demander à l'un quelles conditions il mettrait à la paix et pour faire connaître, ou même pour recommander éventuellement ces conditions à l'autre, si tous les deux y avaient consenti, car leur mutuel consentement était nécessaire, et il devait être donné en pleine liberté. Nous ne savons pas si des démarches ont été déjà faites dans ce sens auprès des gouvernemens balkaniques : peut-être ont-elles été découragées d'avance par la certitude où on était qu'elles n'aboutiraient pas. Le gouvernement grec aurait-il donné son consentement à la veille de couronner sa brillante campagne par la prise de Salonique? Le fait est accompli maintenant : il ne l'était pas encore au moment de la demande ottomane. Le gouvernement bulgare donnerait-il le sien avant que son armée soit entrée à Constantinople?

le gouvernement monténégrin avant d'avoir pris Scutari? Quant au gouvernement serbe, nous avons vu qu'il avait envoyé des troupes s'emparer de Durazzo. Les opérations militaires n'étaient pas, elles ne sont pas encore terminées. Aussi les uns et les autres ont-ils témoigné à qui mieux mieux, par des interviews de leurs ministres, qu'ils voulaient s'entendre directement avec la Porte et qu'ils n'accepteraient le concours d'aucun intermédiaire. A Sofia, à Belgrade, les mêmes déclarations ont été faites avec une égale fermeté. Toute discussion est ici inutile, et au surplus l'opinion la plus générale est qu'une entente directe entre les pays balkaniques et la Turquie, si elle n'apporte pas la solution définitive, car l'Europe parlera à son tour, est peut-être la meilleure manière de la préparer. Le moment de l'Europe viendra, il n'est pas encore venu. Ce qui importe, en attendant, c'est que les puissances, bien que partagées en deux camps ou plutôt en deux groupes, ne perdent pas le contact entre elles et ne cessent pas de causer. Le partage dont nous parlons a l'avantage de rendre la solidité des alliances plus facile à maintenir, et nous avons dit, il y a quinze jours, que ce résultat était le plus précieux de tous : il n'empêche d'ailleurs pas l'échange de vues de continuer, ce qui est indispensable pour calmer les susceptibilités des uns, atténuer les prétentions des autres et substituer, dans la pensée de tous, la préoccupation des intérêts réels à celle des intérêts plus ou moins artificiels que l'imagination exagère et déforme et que la réflexion, la conversation, un sincère désir de concorde, enfin le sentiment des lourdes responsabilités à encourir ramènent à leurs proportions véritables.

A ce point de vue, il n'y a pas de lecture plus satisfaisante que celle du discours que M. Asquith vient de prononcer au banquet du lord-maire. Ce discours est la sagesse même. M. Asquith croit, lui aussi, qu'il ne faut pas se priver de l'action apaisante du temps. Il reconnaît hautement que les alliés balkaniques ont acquis des droits que tout le monde doit respecter et respectera. « Ces États, dit-il, ont décidé que le seul remède efficace de la situation était le recours à la force. Eux seuls étaient préparés à en faire usage ; ils se sont fait eux-mêmes justice, les choses ne peuvent continuer d'être comme elles avaient été... Il appartient aux hommes d'État de tous les pays d'accepter et d'organiser le fait accompli. La carte de l'Europe orientale doit être refondue. Je crois, a-t-il continué, que sur un point, l'opinion générale de l'Europe est unanime : les vainqueurs ne doivent pas être privés des fruits d'une victoire qui leur a coûté si cher. Dans ce pays, nous ne sommes pas intéressés directement à la forme exacte que revêti-

ront ultérieurement les remaniemens politiques et territoriaux, mais il est d'autres puissances dont les rapports spéciaux avec la scène du conflit, — rapports géographiques, économiques, ethniques, historiques, — sont tels qu'on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils ne réclament pas voix au chapitre lorsque viendra l'heure du règlement de comptes définitif. » Quels problèmes se poseront alors? Quelles en seront les difficultés? M. Asquith se refuse à l'indiquer dès maintenant : il se contente d'exprimer l'avis que ces questions, « traitées isolément et immédiatement, peuvent sembler conduire à des divergences irréductibles, » mais qu'elles prennent un autre aspect si on les traite dans leur ensemble « du point de vue plus large d'un règlement général. » Elles se résolvent alors les unes par les autres, au moyen de transactions où les intérêts de tous se concilient. Il en serait sans doute autrement s'il y avait dès maintenant division entre les puissances, mais il n'en est rien et c'est à ce point du discours que nous voulons surtout en venir. « C'est pour nous, a déclaré M. Asquith, une grande satisfaction de pouvoir dire que jamais les relations de ce pays avec les autres pays, sans une seule exception, n'ont été plus amicales et plus cordiales. Les grandes puissances collaborent en étroit contact. La franchise, la loyauté de leurs communications et de leurs discussions est remarquable : ces dispositions peuvent paraître inintelligibles à ceux qui croient que, — les puissances formant des groupes différens en vue de certains desseins, — elles doivent, si une crise européenne survient, se ranger forcément dans des camps opposés. Rien n'est plus loin des faits. »

C'est sur ce mot que nous voulons rester, parce qu'il apporte une espérance. Si elle se réalise, si l'accord s'établit et se maintient entre les puissances, la catastrophe finale qui se prépare à Constantinople pourra être un spectacle angoissant, mais il ne sera pas autre chose. Quelles seront les dernières convulsions? Le Sultan et son gouvernement resteront-ils en Europe ou se réfugieront-ils en Asie? Qu'arrivera-t-il enfin? Dans l'impossibilité où elles sont de le savoir, les puissances ont envoyé des navires pour veiller à la sécurité de leurs colonies et, au besoin, pour les recueillir. Que pourront-elles faire de plus? Une des grandes scènes de l'histoire se prépare et, quel qu'en doive être le lendemain, l'Europe, si elle n'a pas de désordres immédiats à réprimer, ne peut y assister qu'en spectatrice, en gardant pour elle le secret de ses impressions et de son émotion.

L'importance exceptionnelle des événemens qui se passent en

Orient nous a obligé et nous oblige encore à négliger provisoirement ceux qui se produisent en Amérique : nous nous contenterons d'indiquer le résultat des élections du 5 novembre pour la présidence de la République des États-Unis. Il s'agit, on le sait, de l'élection des électeurs, mais, comme ils reçoivent un mandat impératif et qu'ils le remplissent toujours exactement, cette élection met fin à la campagne électorale et au conflit des candidats. L'opinion générale était que le candidat du parti démocrate, M. Woodrow Wilson, l'emporterait, et il l'a emporté en effet à une forte majorité. M. Roosevelt vient à une assez longue distance derrière lui, et M. Taft ne compte plus. Ce dernier n'en emporte pas moins dans sa retraite l'estime de tous. Il s'était médiocrement entouré et il n'a pas toujours été au niveau de sa tâche, mais ses intentions étaient droites, et il faut convenir que l'attitude de son ancien ami, devenu son pire ennemi, lui a créé des difficultés qu'il était en droit de ne pas prévoir. L'instinct de bataille et l'ambition impatiente de M. Roosevelt ont été fatales à lui et aux siens. Il a coupé le parti républicain en deux, assuré par là sa défaite, et lui-même, du même coup, s'est suicidé. Le prodigieux exemple d'énergie qu'il a donné n'a pas pu le sauver de la chute. L'espoir qu'il avait formé de couper en deux le parti démocrate comme le parti républicain et d'en former un troisième avec les fractions détachées de l'un et de l'autre, ne s'est pas réalisé. Le parti démocrate est resté uni et devait dès lors l'emporter sur les républicains divisés. Les conditions de la lutte en ont d'ailleurs fait un spectacle d'anarchie morale. Tous les candidats ont fait assaut de radicalisme, et l'ont poussé parfois jusqu'à la démagogie. Au milieu de la confusion des programmes, on n'apercevait plus que les intérêts des personnes. Quand la fumée du combat sera tombée, quand la fureur des combattans sera apaisée, on y verra plus clair et les figures reprendront leur sérénité. Heureusement le passé de M. Woodrow Wilson plaide pour lui : il mérite d'être accueilli avec confiance dans l'œuvre qu'il aborde avec une valeur intellectuelle éprouvée et avec un courage qui est grand, puisqu'il a vaincu celui de M. Roosevelt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LES SABLES MOUVANS (1)

DERNIÈRE PARTIE (2)

XIII

Quand, ce matin d'octobre, Seldermeyer de son allure un peu tremblotante de septuagénaire, entra dans l'atelier de femmes, aux Beaux-Arts, instinctivement son regard se dirigea vers la longue silhouette de Marcelle Fontœuvre et vers son étude de figure peinte. Depuis la rentrée, Marcelle l'intéressait. Elle peignait mieux et avec une aisance, une facilité qui aurait pu faire croire à un métier très ancien. Et ce qui semblait curieux au vieil homme, c'était la transformation qu'avait subie la petite fille de l'an passé. Ce matin, parmi toutes ces têtes penchées, si diverses, si disparates, cette fine tête coiffée de blond pâle, atteignait à la perfection de la beauté. Quant au sérieux un peu boudeur de l'adolescente, il était devenu la gravité sereine d'une femme. Seldermeyer examina un instant le modèle, un vieillard à longue barbe grise, maigre comme Saturne, puis se posta debout derrière Marcelle, sans rien dire.

On n'entendait pas un souffle. Les élèves étaient une trentaine, les unes courbées sur le chevalet, les autres, les yeux levés sur le grand corps nu du modèle que la fatigue faisait osciller doucement. Et toutes leurs toiles aux dimensions pareilles répé-

(1) *Copyright by* Colette Yver 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre.

taient, dans l'hémicycle formé par les chaises autour de la sellette, les différens aspects du modèle. On aurait dit la succession d'images d'un film cinématographique. Les hautes fenêtres, les hautes boiseries ouvragées du XVIIIe siècle, avec leur douce peinture gris perle, répandaient un jour cendré où il semblait que la chair blanche du vieillard fût par elle-même lumineuse. La porte s'ouvrit : toutes les têtes se retournèrent. C'était la massière qui entrait, en jaquette et en chapeau, très affairée à cause du concours semestriel qui devait s'ouvrir la semaine suivante. Il lui fallait parler au patron au sujet de la première épreuve, l'esquisse, qui se faisait en loge, avec les hommes. L'insuffisance des locaux donnait à murmurer. Elle aurait voulu obtenir des réduits moins inconfortables, où n'eussent manqué ni la lumière, ni l'espace, et elle réclamait l'appui de Seldermeyer pour sa requête. C'était une charmante fille aux airs d'enfant, une blonde délicate qui dissimulait son autorité sous un aspect timide. Après quelques minutes d'entretien, elle quitta le patron et disparut de nouveau. Alors Seldermeyer revint à Marcelle et lui dit seulement :

— C'est bien. Continuez. N'ayez pas peur de forcer les lumières.

La Russe rougit de jalousie quand il lui déclara qu'elle était en baisse, « que cela n'allait pas du tout. » D'ailleurs, il était pressé, expédia la plupart des élèves, et une dernière fois, avant de partir, revint contempler silencieusement l'étude de Marcelle.

Alors le modèle poussa un grognement, s'étira les bras et sauta à terre. Aussitôt ce fut un vacarme assourdissant. Trente blouses blanches furent debout, des cris de lassitude ou de victoire éclatèrent, des cris perçans de préau d'école, de troupeau féminin lâché en liberté. Une voix entonna un refrain de la rue, que dix autres reprirent en chœur. La Niçoise, jolie fille brune et cambrée, aux yeux d'escarboucle sous sa coiffure excentrique, s'écria :

— Vous savez, père Domingo, il faut manger de la soupe, ou si vous continuez à maigrir pareillement, il ne vous restera plus qu'à poser pour la Mort.

Il commença à se plaindre de ses crampes, de ses rhumatismes. Personne ne l'écoutait. La Russe, qui était douée d'un contralto puissant, pérorait au milieu d'un cercle d'amies. Elle

disait que la Beauté importait seule dans la vie, et que c'était à la Beauté que tout devait tendre, et que l'espèce dégénérant visiblement, il fallait aviser aux moyens d'en relever le type et la stature. Comme elle faisait une pause, toutes approuvèrent et commencèrent à suggérer des méthodes.

— Défendre l'union des avortons, opinait l'une.

— Étrangler tous les nouveau-nés mal bâtis, dit la Niçoise.

— Créer des gymnases comme en Grèce, déclarait une troisième.

— Et surtout, choisir de beaux hommes, mes enfans, reprit la Russe doctorale.

Des bravos éclatèrent avec de nouveaux cris. Une grande fille pâle, qui avait tous les stigmates de la phtisie, dansait la gigue. Elles étaient plus de vingt maintenant à chanter à tue-tête et sans arrêt la même ineptie.

Marcelle, dans un coin, ôtait sa blouse impassiblement, et vint se laver les mains.

— Tu pars, ma belle Fontœuvre, s'écria la Russe. On ne t'a pas entendue chanter, ce matin ?

Marcelle ne sourit même pas. Ces folies de l'atelier faisaient son supplice ; elle ne les supportait que par un effort de patience. Pendant que le modèle reprenait la pose, et que, dans un fracas de chaises heurtées et poussées, toutes les élèves se rangeaient alentour, elle enfilait un léger paletot noir, posait sur ses cheveux un petit chapeau à trois roses de soie, que Nicolas lui avait choisi, et s'en allait en serrant silencieusement quelques mains au passage.

Elle sortit par la rue Bonaparte, et, dans la rue des Beaux-Arts, à quelques pas de là, pénétra dans l'auto qui l'attendait. Deux bras s'ouvrirent pour la recevoir. Elle ferma les yeux, se laissa emporter mystérieusement aux côtés d'Houchemagne. Ils se tenaient la main sans rien se dire.

Elle avait reconquis de la paix, et comme la fierté de sa bravoure, depuis qu'elle avait laissé connaître aux siens l'état de son cœur. Quand, au matin de la nuit tragique, elle était rentrée pour trouver François mourant, elle avait dit à son tour au milieu des larmes que lui arrachait le récit de sa mère : « Pardonne-moi, maman ! » Mais c'était de l'avoir trompée qu'elle s'excusait, car son inconscience était toujours la même, et elle se glorifiait au contraire d'être aimée. Et sa confession avait

paru anodine dans le désarroi d'un tel moment. Plus tard, aux heures où l'on commença d'espérer pour François, la mère et le père se ressaisirent, et Pierre Fontœuvre, à bout d'émotion, assombri par tant de cauchemars, questionna Marcelle, la tourmenta, s'emportant contre elle terriblement.

— François avait des dettes, c'est vrai, mais il gardait le sens de l'honneur au point de vouloir disparaître lorsqu'il s'est vu insolvable. Tandis que toi, tu restes cyniquement notre honte.

— Votre honte? Quelle honte y a-t-il dans l'amour? En serais-tu venu à ne l'admettre que sous le manteau de la religion ou du mariage civil? Non, n'est-ce pas? tu n'as pas changé, tu es toujours celui que les aventures de Nelly Darche comblaient d'aise, et qui souriait d'indulgence à chacun de ses nouveaux amans. Mais c'est des jugemens bourgeois que tu as peur. C'est à cela que se réduit ta belle morale. Car autrement, quel blâme peux-tu m'adresser? et sur quoi le fonderais-tu? Nous sommes deux êtres jeunes qui nous adorons. Où est le mal?

— Pourquoi cet homme ne t'épouse-t-il pas?

— Cela c'est son secret; je ne puis vous le dire.

Ils en arrivaient à des imprécations vaines, dictées par la colère, sans trouver un argument qui pût toucher l'intelligente Marcelle. Alors, ils se cachaient même l'un de l'autre pour pleurer à la dérobée. Marcelle était comme sortie de leur cœur. Mais ne sachant sur quoi fonder leur sévérité, et cherchant inutilement des raisons capables de l'arracher à son amour, ils finissaient par tolérer sa conduite comme une fatalité. En somme, on existait sur ce tacite et douloureux accord. Et la virile Marcelle était heureuse, délivrée de la seule chose qui pesât à sa loyauté : un mensonge.

Ce jour-là, en arrivant dans les deux chambres blanches, elle laissa Nicolas parcourir des lettres reçues depuis la veille, et vint devant la glace, ôter son chapeau : elle paraissait vingt ans avec cette gravité qu'ont certaines blondes mystérieuses dont personne, hormis l'homme qu'elles aiment, ne peut rien savoir. Elle était sans coquetterie, sans parure, sans recherche, ne pensant qu'à se rendre agréable à Nicolas, à suivre son goût; et jamais sa mise n'avait été plus simple. Quand elle fut assise dans le petit fauteuil blanc, sa place préférée, près de la fenêtre, elle l'appela :

— Nicolas ! écoute-moi bien, je voudrais faire un tableau.

Il était debout devant elle, la regardant avec respect comme un enfant fragile et sacré, ne l'encourageant à parler que par un sourire.

— Je crois que je puis y penser maintenant. J'ai vu que Seldermeyer avait été très étonné de mon étude, ce matin. Je suis désormais capable de bâtir une figure vivante, et sais-tu ? je veux peindre notre amour. Je cherche un beau symbole, palpitant, saisissant et vrai, dont tu seras fier, qui sera le monument de notre union. Aimes-tu mon idée, dis ?

Nicolas la contemplait toujours fixement, avec adoration ; il répondit seulement :

— Oui, oui, il faudra faire cela.

Et il sembla ne trouver rien d'autre ; mais il continuait de considérer Marcelle. Depuis qu'elle l'avait repris, il était ainsi devant elle, dans une sorte d'extase muette, incapable de dire son amour. Il l'aimait trop. Nul mot n'aurait suffi.

— Tout ce que tu m'as appris de l'Art et de la Beauté, continua Marcelle, bouillonne en moi, veut se faire jour, s'exprimer dans une œuvre. Oh ! j'ai des forces, va, pour travailler ; je travaillerai pour toi, selon toi, pour devenir ton orgueil. Le jour où je te montrerai mon tableau, pensé pour toi, peint pour toi, et qui sera l'apothéose de tout ce qu'il y a entre nous, je crois que je pourrai mourir de bonheur.

Il s'agenouilla devant elle, et lui prenant les mains :

— Moi, je suis fini, je ne ferai plus rien : mais tu es mon enfant chérie ; je revivrai en toi. Mon œuvre, c'est toi qui la feras.

— C'est-à-dire que tu es mon Maître, et que, de loin, je t'imiterai.

Alors il retomba dans ses idées noires.

— Non, non ; c'est fini, je ne ferai plus rien.

Il fallut toutes les tendresses de Marcelle pour l'apaiser. L'amour devait endormir sa peine, mais elle n'était qu'endormie. Il laissa Marcelle partir seule et revint lire les lettres dont il ne lui avait rien dit. C'étaient des réclamations d'argent. Ne possédant rien qui ne fût à Jeanne, quand il s'était agi de solder les dépenses assez élevées de l'installation des chambres blanches, affolé, incapable de résoudre pratiquement une question d'intérêt, il s'était mis entre les mains d'un usurier. Cet

homme l'avait mesuré, et sachant tout ce qu'il en pourrait tirer, commençait à rappeler habilement à Nicolas ses engagemens. La nécessité de travailler pour de l'argent et sous l'aiguillon du besoin, venait donc ajouter à ses angoisses. Qu'allait-il faire? Et sur-le-champ il dut s'abaisser à écrire une lettre faite d'humilité et de formules obséquieuses, pour obtenir un délai.

Aux repas, il retrouvait Jeanne. Elle s'efforçait en sa présence à un stoïcisme impossible, essayant de ne laisser paraître d'autres dispositions qu'une aménité souriante. Nicolas ne pouvait plus être pour elle l'idole adorée pendant huit années; pourtant, un reste de culte conjugal, peut-être aussi la survivance d'un impérissable amour, lui inspiraient encore des prévenances et des soins pour celui qui la faisait tant souffrir. Mais, à tout moment, la douleur passait sur ses beaux traits, la défigurait. Nicolas fuyait son regard. Ils se parlaient à peine: tout essai de conversation leur coûtait un travail, et rien n'étant plus commun dans leurs esprits, ils retombaient bientôt à un silence qui marquait mieux que tout l'abîme creusé entre eux. Ils se séparaient avec contentement. Nicolas remontait alors dans son atelier pour y chercher la solitude, pour échapper à Jeanne. Sur le chevalet, il voyait en entrant l'étude du Christ avec le visage encore informe où seuls les yeux avaient été parachevés. Ils étaient grands ouverts et terribles, empreints d'une sévérité sereine et tranquille. Jamais Houchemagne, dans aucune de ses figures, n'avait atteint cette intensité d'expression; mais les autres traits, le nez, la bouche, étaient esquissés à peine et il en résultait un effet plus saisissant. Nicolas lui-même tressaillait quand il apercevait ce regard dans cette face blanche; il en était obsédé, quelquefois effrayé. Il en vint à reculer le chevalet à l'autre bout de l'atelier, sous le *Sphinx*. Mais alors, n'étant plus distrait, il se remettait à considérer l'immense toile, sa *Multiplication des Pains*, si lamentable à force de s'éterniser là. L'envie le prenait parfois de la crever, d'en jeter au feu les lambeaux; il s'amusait amèrement de cette foule contemplant le vide, de ce paysage au trait noir, de cet enfant surtout, l'enfant aux cinq pains d'orge et aux deux poissons, dont quelques taches de couleurs marbraient la joue. Mais jamais le désir de peindre ne l'effleurait plus. La fièvre intérieure qui l'agitait ne lui eût même pas laissé tenir un pinceau. Deux idées ne pouvaient se suivre logiquement dans son cerveau. Le désespoir d'être retombé

dans son adultère en faisait comme un damné vivant. Cependant, il savourait encore son supplice quand il pensait que c'était pour le bonheur ingénu de Marcelle qu'il l'endurait.

Enfin, il lui fallut aviser au moyen de payer ses dettes en faisant commerce de son art. Et, après avoir échafaudé mille combinaisons, il décida de se rendre chez les fils Vaugon-Denis.

C'étaient les derniers jours de l'exposition de Pierre Fontœuvre ; quelques personnes stationnaient dans les galeries. Nicolas entra, indifférent et las, et jeta un regard distrait sur les gazelles, les jeunes veaux aux taches rousses, les percherons gris aux croupes rondes qui garnissaient la muraille. Aussitôt, le vieux Vaugon-Denis, qui l'avait aperçu, le rejoignit, empressé. Il n'était pas seul. Addeghem et Vaupalier l'accompagnaient. Ce furent des exclamations quand on serra la main d'Houchemagne. Mais que devenait-il donc? on ne le voyait plus! Et on le dévisageait comme les hommes fameux qui ne prodiguent pas leur présence. Lui s'expliquait avec un sourire de timidité. Il était devenu très casanier. Il s'était enfermé de longs mois avec son œuvre : même il n'avait pas quitté Paris de tout l'été.

Les deux vieillards l'écoutaient complaisamment : le marchand de tableaux, qui se vantait de l'avoir fait, le critique vaniteux qui revendiquait l'honneur de l'avoir rendu Européen. Tous deux hochaient la tête comme devant un personnage qu'on a connu petit enfant et qui vous a un jour dépassé. Vaupalier qui, tout en émettant des réserves quant à son genre, reconnaissait à Houchemagne de la force et de l'adresse, l'examinait avec moins de religion et plus de curiosité; car aujourd'hui, peintre officiel, décoré, arrivé, il jalousait toujours l'immense et mystérieuse supériorité de l'idéaliste. Frêle et menu comme autrefois, grisonnant à peine, d'une correction de mise exagérée depuis qu'il était devenu l'amant de Nelly Darche, il clignait des yeux en regardant Nicolas, notait insidieusement l'amaigrissement de son visage, ses rides, le grisonnement de ses cheveux et la visible morsure du temps ou d'une lassitude physique sur le masque royal, naguère si vanté des femmes.

Nicolas, qui cherchait à motiver sa requête, continua :

— ... Je me suis même un peu fatigué; j'ai dû suspendre le travail commencé; je voudrais maintenant me reposer, en peignant de petites choses faciles, des bibelots comme vous m'en

demandiez naguère, monsieur Vaugon-Denis, vous souvenez-vous?

Le père Vaugon-Denis, traînant ses pantoufles à petits pas, alla s'asseoir sur un des canapés de la galerie et, levant sur Nicolas son visage rose et poupin, il lui dit de cet air un peu équivoque des vieilles gens dont on ne sait jamais, quand ils plaisantent, s'ils ne vous gourmandent pas avec ironie :

— Ah! ah! vous y venez donc? vous y venez à mes petits tableautins que la clientèle réclame? Voilà des années que je vous prêche, mon jeune maître, et vous étiez intraitable. Vous le savez bien, je vous l'ai dit, ils vous auraient payé cela les yeux de la tête; mais vous demeuriez incorruptible, rien ne pouvait vous arracher à votre œuvre, déclariez-vous. Pourtant, votre œuvre, entendons-nous : ces petits tableautins-là en eussent encore été d'honorables fractions, et tous les honnêtes gens ne sont pas forcés d'avoir des cathédrales pour y appendre, aux murailles, un morceau de la taille de votre Sainte Agnès.

— Mais ils m'imposaient des sujets! riposta Nicolas, ressaisi par un ressaut de son ancienne ardeur.

Vaupalier sourit avec une visible indulgence, Vaugon-Denis reprit :

— A peine... Le notaire du boulevard Malesherbes réclamait seulement moins de mysticisme, un peu plus de vie moderne, du mouvement contemporain, moyennant quoi il vous laissait libre pour la composition. Et le rentier de Neuilly, qui s'était entêté dans son désir d'acheter une toile de vous au point d'en tomber à une sorte de neurasthénie, me répétait toujours : « Dites-lui que je lui achète n'importe quoi et à n'importe quel prix, pourvu toutefois que ce ne soit pas un tableau de sainteté! » Et en effet, mon jeune maître, cela se comprend assez. Comme le remarquait un jour une dame du monde à votre sujet, à moins que ce ne soit un Primitif ou une toile de l'École italienne, on ne peut plus guère aujourd'hui mettre dans un salon de sujets religieux.

Vaupalier, qui, avec son sens pratique, avait immédiatement jugé l'affaire, ne put s'empêcher d'observer tout haut :

— Houchemagne aurait pu s'en tirer avec de la mythologie.

— Ah! reprit le vieux marchand en branlant la tête, c'est que la mythologie aujourd'hui, on n'aime plus beaucoup cela. M. Vaupalier lui-même l'a bien compris. Voyez les succès de

vente qu'il obtient; et, sans diminuer son talent, je puis affirmer qu'il les doit beaucoup au choix de ses sujets bien vivans, bien de notre époque. Et, mon Dieu, que voulez-vous, l'humanité n'est pas transcendante, elle aime à retrouver dans l'œuvre d'art ses habitudes journalières. Le public n'est jamais tant charmé que lorsqu'il reconnaît dans la statuaire, dans la peinture, sa porteuse de pain, le terrassier qui lui refait sa rue, les mineurs dont il suit les grèves dans le journal. Un exemple : M. Fontœuvre vient de vendre ici quatorze toiles. Ne croyez pas que les amateurs soient allés aux animaux les plus élégans, à ceux qui, dans le genre, représentent la plus haute esthétique. Non. Les amateurs se sont désintéressés des bêtes du Jardin des Plantes, au profit des bêtes de la rue ou de l'abattoir, les bœufs, les veaux, les chevaux; et, pour cette portée de petits chiens qui sort d'un panier, deux acheteurs se la sont disputée comme à l'encan.

Addeghem prit alors la parole. Vaupalier et Vaugonsbenis, qui s'était levé en parlant, se tenaient à ses côtés comme les assesseurs d'un juge; et Nicolas, voyant le canapé derrière lui, s'y était assis par accablement. Addeghem disait :

— Mon petit, quand on est artiste, il faut être en communion avec son siècle. Votre idéalisme, Dieu sait si je l'ai encouragé à vos débuts, Dieu sait si je vous y ai maintenu par toute mon influence, si je l'ai prôné par mes articles, vanté dans les milieux littéraires, répandu même à l'étranger. C'est que je sentais là, pour un jeune, un merveilleux moyen de frapper l'attention, d'étonner le monde artiste. Quand j'ai vu votre ange, mon flair ne m'a pas trompé; j'ai prédit le succès, et les événemens ont justifié mes dires. Mais je ne m'illusionne pas, je n'ai jamais cru qu'un genre si particulier et fondé, en dehors de la vie, sur des rêves, pût satisfaire complètement le public. Il lui faut de la beauté, mais point inaccessible. Offrez-lui des muses de Folies-Bergère, et pas des Sainte Agnès. Vous avez une patte comparable à celle de Rubens, une puissance capable d'entreprendre les sujets les plus divers et d'y réussir avec une même facilité. Voyons, mon petit Houchemagne, si vous nous laissiez un peu les habitans du Paradis pour nous faire de belles tranches de vie, palpitantes, prenantes. Nous sommes des gens du vingtième siècle, après tout; il nous faut de la réalité.

Houchemagne ne répondait pas. Il était penché, le front dans

les mains, et tous les mots d'Addeghem le transperçaient un à un en lui notifiant, comme rien ne l'avait fait encore, la faillite de son œuvre. Qu'avait-il à répondre? Un artiste convaincu répond à ceux qui attaquent son idée en leur montrant ce qu'il a produit. Allait-il exhiber sa *Multiplication des Pains* demeurée depuis quatre mois sur le chantier, ou son Christ dont il n'avait pas même su peindre le visage? Alors, encouragé par ce silence qui était comme un aveu de faiblesse et qui lui donnait de l'avantage, Addeghem porta des coups plus droits :

— Et puis, vous savez, si le public ne se fatigue pas, c'est vous qui vous lasserez. Oui, oui, on ne peut pas toujours planer, mon petit. Tenez, dites-moi ce que vous faites maintenant.

Nicolas souleva la tête. Comme il se serait emporté naguère contre une telle question! Aujourd'hui rien ne lui importait, hormis Marcelle. Il répondit :

— Une scène évangélique pour le prochain Salon...

— Et c'est tout?

— C'est tout.

— Voyez-vous, voyez-vous! reprit victorieusement Addeghem en se tournant vers Vaupalier.

Puis il continua :

— Avec votre tempérament, mon petit Houchemagne, ce n'est pas assez : vous avez de quoi peupler un musée, et vous nous produisez quoi? tout juste votre envoi de chaque année.

Vaupalier intervint :

— Vous n'imaginez pas, Houchemagne, quelle assurance, quelle solidité c'est pour un artiste de prendre appui sur le réel, sur le tangible, et quelle fécondité on y puise. On se sent vibrer avec l'Univers.

Nicolas se taisait toujours. A quoi bon batailler pour une œuvre qu'il avait été impuissant à accomplir. Et puis, n'avaient-ils pas raison, ces deux apôtres de l'horizon étroit? est-ce qu'on n'était pas puni quand on voulait monter trop haut? Et il regardait avec fixité, sur la muraille opposée, un énorme bœuf de boucherie, symbole brutal du matérialisme artistique de Fontœuvre, et qui s'imposait à lui, qui terrassait sa raison, qui le dominait. Il le savait maintenant; il allait renier son œuvre, il allait la trahir comme il avait trahi sa femme, pour tomber dans une peinture qui serait un mensonge à toute sa vie d'artiste. Il y viendrait, comme l'avait dit cruellement le vieux

Vaugon-Denis, à ces petits tableautins recherchés des amateurs, conçus à la mesure de la médiocrité de la foule. Il peindrait peut-être des bœufs comme celui-ci, ou le passage d'un omnibus dans une rue populeuse, ou, comme Fontœuvre l'avait un jour rêvé, des boueux au milieu des ordures. Son adultère, après avoir consommé la déchéance de l'homme moral, après avoir conduit l'artiste à l'impuissance, le mènerait encore plus loin, à la mauvaise foi, à la duplicité. Et il se résignait à tout avec une indifférence mêlée d'orgueil. Il y avait de l'idolâtrie dans son amour, et il se glorifiait de s'être dépouillé du meilleur de lui-même pour le culte de Marcelle. Il pensait aux chambres blanches, au lit copié sur celui de Trianon, aux meubles précieux offerts à sa maîtresse...

Vaupalier reprit :

— Monsieur Addeghem a raison : l'Art est un reflet de l'époque où il fleurit; il ne faut pas qu'un artiste entre en contradiction avec tout ce qui l'entoure, mais qu'il soit au contraire inspiré par le désir, par le besoin populaire. On ne fera plus d'Art religieux, mon cher, c'est fini! D'où sortirait-il et qui satisferait-il par nos temps de rationalisme irréductible? L'Art, savez-vous où il ira chercher ses sources désormais? Dans la religion de l'utilité. Oui, l'avenir trouvera des formes pour de belles usines, ou pour d'immortelles gares de chemin de fer; et la peinture tournera toute au plaisir des yeux, à l'ornementation de l'architecture : elle deviendra décorative. Voilà la vérité, Houchemagne.

Mais tout d'un coup, sous les cendres, la flamme d'autrefois se raviva en Nicolas; il se rappela les ivresses qui avaient précédé l'exécution de l'*Ange*, du *Centaure*, du *Taureau ailé*, ses extases d'Italie, le ravissement qui l'avait soulevé quand il peignait sa *Sainte Agnès*, ou le *Triptyque de Saint François*, et cette région supérieure, inexplorée de la raison, où l'emportait son rêve, où il est bon et même nécessaire d'entraîner l'humanité, et un cri jaillit du tréfonds de son être.

— Alors, d'où suis-je sorti, moi! et ma pauvre œuvre qui fut incomplète, c'est vrai, et misérable, mais qui était belle, je vous l'affirme, quand je la portais dans mon cerveau! Et d'où venaient-ils, ceux qu'elle a émus, qui ont pleuré devant mes toiles, non à cause de mon dessin, de ma couleur, ou de ma composition, ou de mon talent, mais parce que je les ôtais à la lai-

deur, à la médiocrité, à la vie. Étaient-ils donc des malades, ou des arriérés? n'étaient-ils pas au contraire l'humanité vraie, qui comprend que la zone de l'Art dépasse celle de la vie matérielle, qui aime les vieux clochers, les cathédrales, les clairs de lune, l'inutile poésie, la légende; celle que ne rassasie pas le réel et le tangible, qui s'inquiète, qui cherche, qui veut savoir où vont ses morts, qui veut savoir où elle va, et qui croit que l'infini ne s'exprime pas en termes algébriques? Il y en a toujours de ces gens-là. Mon œuvre était pour eux; et si elle est en ruine, c'est que j'y ai failli, moi, par faiblesse; mais je vous jure qu'elle ira à d'autres, que d'autres la feront à ma place, parce qu'elle était l'Art lui-même.

Il avait des sanglots dans la voix, et les trois hommes qui l'écoutaient, ignorans du drame secret de son cœur et de l'éclipse de son génie, se regardaient sans comprendre cette extraordinaire nervosité de l'artiste. Vaupalier crut l'avoir blessé et s'excusa d'être allé trop loin, et le vieux Vaugon-Denis, non sans un certain air d'effroi, se récria. Abandonner sa série de grandes toiles spiritualistes, le genre sur lequel il vivrait toujours, jamais il ne lui conseillerait pareille folie : ce serait déconcerter le public et se tuer! Mais fléchir un peu, consentir quelques concessions au goût des amateurs, faire la part de la grande réputation et celle des succès de vente,... voilà ce qui serait la sagesse.

— Eh bien! dit Nicolas qui s'était ressaisi, et avait repris sa résignation morne, que voulez-vous de moi? Commandez-moi quelque chose, monsieur Vaugon-Denis.

— Ce sacré Houchemagne! s'écria en riant Addeghem, vous allez voir qu'il nous prépare encore une surprise. Oui, oui, je sens qu'il va nous étonner une fois de plus.

Quand le critique et Vaupalier, après quelques remarques sur les animaux de Fontœuvre, eurent quitté la galerie, Nicolas, resté seul avec le vieux marchand, reprit :

— Je ne plaisante pas. J'ai besoin de vendre une toile. Que veut-il, le neurasthénique?

— Faites-lui n'importe quelle jolie petite femme que vous intitulerez du nom de quelque saison; cela plaît toujours.

Dès le lendemain, Nicolas se mit à l'œuvre. Une jeune fille qui avait posé autrefois pour les cheveux de sa Sainte Agnès, accourut dès l'envoi d'un petit bleu. A peine chercha-t-il la

pose. Toutes lui parurent bonnes. Le second jour, il commençait à peindre.

Jeanne, qui vint le soir à l'atelier où elle ne pénétrait plus que rarement depuis que la rechute de Nicolas avait brisé entre eux les derniers liens, s'écria :

— Que fais-tu?

Et elle examinait avec stupeur cette banale bayadère. L'excessive facilité de Nicolas, ce qu'Addeghem avait appelé très proprement « la patte de Rubens, » se jouait d'une étude si aisée. C'étaient toujours ces belles chairs saines et vivantes qui venaient comme à miracle sous son pinceau, et pour le visage, il était le parfait portrait du modèle. Mais, quelle insignifiance dans cette image d'une femme vulgaire! Et Jeanne cherchait à déchiffrer l'énigme, à trouver l'idée secrète que rien ne révélait, à découvrir ici la mystérieuse inspiration qui animait toutes les autres toiles des murailles, et jusqu'au Christ inachevé, là-bas, au fond de l'immense pièce.

— Qu'est-ce que cela représente? demanda-t-elle timidement.

— Ce que cela représente? murmura Nicolas, les dents serrées, tu ne le devines pas? Eh bien! cela représente mes besoins d'argent, mes besoins personnels.

Jeanne, les yeux agrandis, le regardait, hésitant à comprendre.

— Il faut que je vende, continua Nicolas amèrement. Je ne suis plus qu'un tâcheron travaillant pour son salaire. Qu'importe mon tableau, pourvu que j'en sois payé!

Jeanne se détourna vers le vitrage et resta longtemps silencieuse. Au bout de plusieurs minutes, elle revint à son mari, tout en pleurs.

— Nicolas, lui dit-elle en lui prenant les mains dans un geste affectueux dont elle semblait se ressouvenir soudain, Nicolas!...

Mais elle ne put aller plus loin. Elle qui avait supporté stoïquement et sans faiblir l'aveu de la trahison, elle qui n'avait pas proféré une plainte en apprenant qu'elle n'était plus aimée, et qui avait toujours dissimulé ses larmes à son mari, perdait tout courage enfin devant la déchéance du génie de Nicolas. Voir celui qu'elle avait tant admiré s'avilir à une besogne commerciale était au-dessus de ses forces. Elle eut une affreuse

crise de sanglots dont Nicolas dut subir le spectacle déchirant. Jamais il n'avait connu d'elle qu'une douceur souriante, ou de petits chagrins qu'au temps de l'amour, elle venait pleurer sur son cœur. Le désespoir d'une telle femme, sa soudaine défaillance lui causait une pitié respectueuse et troublée.

— Ma pauvre amie, lui murmurait-il, ravagé d'émotion, ma pauvre amie, tu as subi avec héroïsme de plus cruelles blessures; résigne-toi encore à celle-ci. L'art n'est plus, pour moi. Et c'est parce que je suis encore un peu un honnête homme, c'est par un reste de compassion pour ma pauvre conscience vaincue que je me fais mercenaire, afin d'avoir moins à rougir devant toi...

— Nicolas, reprit enfin Jeanne que cette voix chérie ranimait, il ne faut pas, je t'en prie, il ne faut pas...

L'Inspiratrice renaissait en elle; celle qui avait contribué aux chefs-d'œuvre de naguère ne pouvait se résoudre à la mort de l'artiste. Amaigrie et vieillie par des mois de souffrances, elle redevenait belle et divine pour parler encore de l'œuvre devant ce qui en était la négation.

— Laisse cela, Nicolas, ce serait pour toi, pour moi-même la pire honte. C'est moi qui te le demande, tu vois bien. Tout nous était commun, que tout nous le soit encore, malgré tant de tristesses. Et tiens, n'effleurons même pas un tel sujet. Ce que j'exige de toi, c'est que tu renonces à signer des toiles indignes de toi, qui feraient une tache à ta gloire. Ne travaille plus s'il le faut, reste oisif, attends; encore un peu de repos, et peut-être pourras-tu finir ton Christ. Écoute-moi: je ne suis plus ta femme; je suis la voix de la Destinée. Tu es fait pour de si grandes choses, Nicolas, si grandes!

— Ah! s'écria Nicolas, emporté par un élan de son remords, ne vois-tu pas que je suis maudit!

Ils gardaient maintenant un silence désolé. A la fin, Jeanne, toute frémissante, balbutia :

— Oh! j'ai tant prié Dieu qu'il t'arrache à cette femme!

Et Nicolas se mit à souffrir de cette phrase comme d'une menace terrifiante. Avait-elle fait cela? et, si elle l'avait fait, ne serait-elle pas exaucée, elle qui était une sainte? Était-il invraisemblable qu'il fût un jour séparé de Marcelle? Que d'événemens imprévus pouvaient survenir pour accomplir entre eux ce qu'ils n'avaient pas eu le courage de faire jusqu'au bout!

« Oh! perdre Marcelle! » pensait-il en frissonnant de douleur.

Et il en voulait maintenant à Jeanne dont il s'était un moment rapproché tout à l'heure.

D'ailleurs, nulle entente durable n'aurait su désormais s'établir entre eux, et, malgré les objurgations de sa femme, dès le lendemain, il reprit l'étude de blonde qu'il eut terminée aux premiers jours de novembre. Il travaillait sans honte, et même avec une sorte de paix, comme si l'humiliation d'aller à l'encontre de son rêve eût été la rançon de son péché. Sa seule pudeur en cela était de cacher soigneusement la toile les jours où Marcelle venait à l'atelier. Alors, il lui montrait silencieusement l'invariable état de ses grandes études arrêtées. Mais aujourd'hui, la grave Marcelle ne se réjouissait plus des ravages qu'elle avait apportés dans la vie de l'artiste. Ils l'effrayaient et l'attristaient davantage, à mesure que l'amour, l'élevant au-dessus de son égoïsme, en faisait une vraie femme, et qu'elle échappait à elle-même pour être plus à Nicolas. Elle commençait à pressentir un amoindrissement de l'artiste, et, quand elle lui montrait ses travaux, les esquisses diverses qu'elle avait entreprises en vue de son tableau, s'il la complimentait, elle disait avec une humilité véritable :

— Que vaudront jamais les toiles sorties de mes mains en comparaison de celles que je t'ai empêché de faire !

— Ah! qu'importe! reprenait Nicolas, tout vibrant de bonheur, nous nous serons aimés!

Mais elle aussi connaissait maintenant une mystérieuse mélancolie qui lui arrachait des larmes quand elle était auprès de Nicolas, heureuse, fêtée, enveloppée d'une tendresse sans mesure. Elle pleurait, sans savoir pourquoi, en regardant son amant; elle pleurait en pensant qu'elle ne le posséderait jamais qu'à la dérobée, qu'elle ne donnerait jamais la paix à cette pauvre conscience bourrelée, et souvent tous deux s'étreignaient ainsi les mains à se les rompre, en savourant cet amour changé en douleur.

Lorsque Marcelle quittait l'atelier, Jeanne l'attendait en bas, au petit salon. Jeanne, des deux sœurs préférait de beaucoup Hélène si ouverte, si rieuse, et dont l'éducation lui rappelait la sienne. Mais elle choyait en Marcelle l'admiratrice de Nicolas, et elle se faisait montrer aussi les études de la jeune fille, heu-

reuse quand elle y retrouvait l'influence de l'Idole. Parfois elle l'indiquait tout haut à Marcelle, alors celle-ci rayonnait d'orgueil et se prenait à aimer Jeanne. Désormais, sa confiance en l'amour de Nicolas l'exemptait de toute jalousie; elle n'avait plus qu'à plaindre l'épouse abandonnée; elle lui savait gré de chérir toujours celui dont elle lui avait volé le cœur; et même secrètement elle commençait à l'admirer. Ainsi, par un étrange phénomène spirituel, ces deux âmes disparates se rapprochaient l'une de l'autre, de plus en plus.

XIV

Au mois de décembre, par l'intermédiaire des Vaugon-Denis, Nicolas vendit une *Petite marchande de mouron* qu'il venait de terminer en quinze séances. Mais il connut toujours les mêmes soucis, car il n'était pas encore libéré de toutes ses dettes, ayant voulu d'abord restituer au budget conjugal les sommes qu'il lui avait déjà empruntées pour les menus frais, — voitures ou petits cadeaux, — qu'avait motivés sa liaison. Il dut souscrire de nouveaux billets. Ignorant même ce qu'il devait exactement, il était sourdement terrifié par l'approche des échéances. Il voyait la nécessité de se mettre encore à une œuvre imbécile, et voilà que le travail, accepté au début avec indifférence, lui était maintenant intolérable. La petite mendiante, qu'il venait de peindre, n'avait été menée à bout que par un indicible effort contre l'écœurement que lui inspirait un tel sujet imposé par l'amateur. De plus, une fatigue physique s'adjoignait maintenant au dégoût. Il devait lutter contre une pénible lassitude qui l'engourdissait sans cesse, et se manifestait, durant le travail, par une sorte de morsure qui semblait grignoter les os de son échine. D'ailleurs, il avait totalement perdu le sommeil, et il pouvait attribuer tous ses malaises à ce manque de repos. La nuit, ses ennuis d'argent prenaient des proportions dramatiques; il en concevait d'affreuses angoisses dont il se raillait quelquefois lui-même au matin. Mais il lui en restait l'impression qu'une fatalité le harcelait, qu'il devait coûte que coûte entreprendre le labeur suppliciant. Ce fut dans ces conditions qu'il commença son troisième tableau commercial intitulé : *Autour du thé*. Celui-ci avait été commandé à

Houchemagne par une Américaine qui avait spécifié son désir d'un sujet mondain. Il y représentait deux jeunes femmes élégantes attablées à un guéridon, devant une théière. Nicolas n'avait même plus assez de ressort pour trouver une ironie amusante à traiter lui, l'enfant des vignerons, toujours si distant du monde, une telle composition. Il n'y voyait que le plus ennuyeux des devoirs. On était maintenant aux journées si brèves et si brumeuses de janvier; les heures de lumière étaient comptées, et ce n'était qu'à la nuit, lorsque les tons de sa palette se brouillaient, qu'il pouvait rejoindre Marcelle. Puis, des difficultés surgirent à propos des robes de ses modèles. Il dut aller prendre des croquis de costumes à la mode chez le couturier de sa femme. Jeanne l'y accompagna en rougissant. En sortant, il lui dit :

— Tu as eu honte de moi.

Elle ne répondit pas.

Désormais, chaque fois qu'en sa présence, Jeanne semblait méditer ou rêver, plongée dans cette vie intérieure qui devait être en elle si intense et si noble, il l'accusait secrètement de travailler, par un pouvoir mystique, à le séparer de Marcelle. Il l'imaginait sans cesse « priant Dieu, selon sa propre phrase, de l'arracher à cette femme. » Ce mot le hantait, l'obsédait, l'épouvantait. Un jour, il ne put se retenir de confier cette maladive inquiétude à Marcelle.

— Pendant que nous nous aimons tant, lui dit-il en la serrant convulsivement contre sa poitrine, quelqu'un cherche à nous désunir.

— Ah! qu'on essaye! repartit triomphalement Marcelle.

— Tu ne peux pas savoir, reprit-il; c'est d'un danger caché que je te parle. Jeanne prie pour que tu me sois arrachée.

Marcelle sourit :

— Si ce n'est que cela!

— Moi, cela me trouble. Jeanne est puissante. Jeanne connaît la vérité mieux que nous. Elle est demeurée impeccable, elle; c'est elle qui obtiendra ce qu'elle désire.

— Mais comment cela se ferait-il? demanda Marcelle, toujours aisément soumise à la parole de Nicolas. Pour moi rien, je te le jure, ne serait capable de m'ôter à toi, aucune puissance, aucune menace, aucune crainte. Je suis à toi pour toujours.

— Il y a la mort, dit Nicolas en frissonnant, je pourrais te perdre...

— Moi, mourir?

C'était le cri de ses dix-huit ans, de sa jeunesse, de sa santé, de sa force. Pour Nicolas, à cette pensée, il tremblait de douleur devant elle.

— Nous nous aimons trop, vois-tu, reprit-il, si accablé et si brisé qu'il dut s'asseoir. J'ai des pressentimens affreux. Un tel bonheur n'est pas de ce monde : un tel bonheur ne peut s'allier avec notre faute. Nous serons punis, Marcelle, il faudra nous quitter.

Et elle s'efforçait à le distraire de ces idées noires en lui parlant du tableau qu'elle préparait à cette époque, en lui montrant ses esquisses. Jamais Nicolas n'était complètement satisfait. Jamais il ne trouvait aux études assez d'originalité. Il pressait et torturait ce jeune talent pour le forcer à produire une œuvre personnelle, sortie du cœur. Mais ce jour-là, il semblait indifférent à tout ce qui n'était pas sa secrète terreur. Ne voulut-il pas, avant de laisser partir la jeune fille, lui arracher la promesse qu'elle ne sortirait plus jamais à pied!

— ... Car, lui disait-il, je ne crains pas pour toi la maladie, mais l'accident. Oh! Marcelle, j'imagine parfois ta tête chérie sous les roues d'une voiture ; ton corps, ta beauté, tout ce que j'aime, abominablement détruit. Je le redoute trop : ce malheur m'arrivera.

Elle riait maintenant, s'amusait de ses puériles inquiétudes. Et lui, en l'embrassant une dernière fois, la suppliait d'être prudente, la mettait en garde contre un danger mystérieux dont il sentait venir l'approche.

Nicolas avait dû mentir pour cacher à Marcelle le travail auquel il se livrait tout le jour. Il lui avait dit que, désirant s'entretenir la main, il avait pris un modèle pour une étude, et que ce modèle, assez couru, ne pouvant lui donner qu'un temps restreint, il était obligé de profiter du peu de jour accordé par la saison. Elle devait cependant apprendre la vérité d'une manière qu'il n'avait pas prévue.

Un soir, « les amis » prenaient le thé chez les Fontœuvre. Il y avait là, outre Addeghem et Mlle Angeloup, miss Spring et Blanche Arnaud, Nugues, puis Nelly Darche et Vaupalier, qu'on n'invitait plus désormais l'un sans l'autre. Le malheureux Fran-

çois assistait aussi à la joyeuse réunion, complètement rétabli aujourd'hui, mais gardant de son essai de suicide l'impossibilité de s'exprimer d'une façon intelligible. Le palais à demi détruit, il laissait, avec intention, les étrangers croire à son mutisme complet. A la vérité, quand il tentait de parler, seuls ses proches, par l'habitude, parvenaient à le comprendre. Aujourd'hui, isolé sous les colonnes du Parthenon, il semblait appartenir à un autre monde. La bonne Blanche Arnaud le considérait à la dérobée; les larmes lui montaient aux yeux et une tristesse l'empêchait de se mêler à la conversation qui était fort animée. Le vieil Addeghem, toujours exubérant et plein de feu, en tenait le dé. Et on l'excitait à pérorer, tant sa juvénilité ranimait tous les esprits. Ce soir il s'attaquait à Nelly Darche, qui avait inauguré, depuis quelques Salons, une manière plus audacieuse encore et plus déconcertante que celle de ses premières toiles. Le critique lui reprochait sa négation des nuances et des plans et ce genre qui faisait de ses tableaux l'image d'une palette aux tons éclatans, mais brouillés. Et Nelly Darche se défendait, expliquait son procédé, se prétendait inspirée de l'art persan, quand Brigitte introduisit cousine Jeanne.

Tout le monde se tut. Elle entrait, ayant aux lèvres son éternel sourire que l'épreuve n'avait point usé. Sa beauté, que la douleur travaillait et métamorphosait, produisait sur les plus indifférens une impression de mystère qu'ils n'analysaient pas. Elle s'imposait d'abord comme la compagne d'un grand artiste; bientôt c'était son pouvoir personnel qu'on subissait.

Elle embrassa Jenny, Hélène; Marcelle vint à son tour lui tendre sa joue; toutes deux, sans se le dire, pensaient à Nicolas. Quand la jeune femme eut relevé sa voilette par-dessus son grand chapeau noir, on la vit très pâle et émaciée; et Addeghem jurait tout bas d'admiration devant ce profil qui se découpait si blanc, si pur, sur le fond sombre de la muraille. Alors, on parla de son mari; toutes les curiosités qu'Houchemagne n'avait jamais cessé d'éveiller, se déchaînaient en présence de sa femme. Où se terrait-il, qu'on ne le voyait plus? Quel secret cachait-il encore? Comment se portait-il?

— Ah! soupira Jeanne, il m'inquiète; je le trouve si fatigué!

— Voyons! s'écria Nelly Darche, ce n'est tout de même pas indiscret, puisque nous touchons au Salon, de vous demander

ce que sera son envoi. Nous conduira-t-il encore au ciel ou bien sur la terre, cette fois?

Le visage de Jeanne eut une petite contraction de souffrance. Elle éndurait un martyre. Il fallait pourtant bien en venir à l'aveu de la vérité. Mais qu'aurait-elle donné, elle qui aurait voulu tous ces peintres aux pieds de l'Idole, pour n'avoir pas à leur dire l'impuissance où le grand artiste était tombé. Elle fit un effort et prononça :

— Je crois qu'il ne sera pas prêt pour cette année, qu'il n'enverra rien du tout.

Alors ce furent des exclamations, des cris d'étonnement, des simulations de regrets. Comment, depuis l'an passé, il n'avait pas eu le temps de brosser son chef-d'œuvre habituel! Un Salon sans Houchemagne! que dirait le public? Miss Spring seule se taisait; mais elle levait sur la femme de Nicolas ses yeux bleus si angoissés, si émus, si désolés, que Jeanne en fut touchée et en reçut du réconfort.

— Écoutez, déclara solennellement Addeghem lorsque le bruit eut cessé, ce qui arrive, je l'avais prévu. Houchemagne paye aujourd'hui sa présomption. Pour avoir voulu se soutenir trop longtemps dans les régions qui ne sont pas celles de la vie, il en arrive à la lassitude, à l'épuisement. Son génie demeure, mais il devra le rajeunir. Il n'a plus rien à produire dans le genre où il s'entête.

— Moi aussi, j'avais prédit cela, déclara Pierre Fontœuvre.

— Moi aussi, déclara Vaupalier.

— C'était fatal, ajouta Nelly Darche.

Alors, tout l'orgueil de l'épouse se réveilla chez Jeanne, stimulé par chacun de ces traits. On diminuait Nicolas, on proclamait la faillite de son œuvre, on niait ce qui formait l'essence de son génie; c'était l'offenser elle-même mortellement. Trois personnes à ce moment la regardaient avec une anxiété douloureuse. C'était miss Spring, Blanche Arnaud et Marcelle. Les deux vieilles filles, si dévouées à Houchemagne, brûlaient de le défendre et ne l'osaient en présence de sa femme; et pour celle qui se sentait la cause de cette ruine, la douleur nouvelle qui l'étreignait l'eût empêchée d'élever la voix. Mais Jeanne se voyait fortifiée et soutenue par le désir de ces femmes unies avec elle dans le culte du même homme. Elle s'écria :

— Non, il n'est pas à bout de souffle; non, il n'a pas épuisé

les ressources de son génie; non, ses visions spiritualistes ne sont pas finies. Et tenez, j'aime mieux trahir sa pudeur d'artiste que de vous voir tous perdre votre foi en lui. Eh bien! son chef-d'œuvre, ce qui surpassera *le Centaure* et *le Triptyque de Saint François*, et *la Sainte Agnès*, il est à la veille de le produire. Oui, monsieur Addeghem, vous qui n'avez plus confiance, si vous venez un jour à la maison en son absence, je vous ouvrirai la porte de son atelier et je vous montrerai comment il a su peindre le Christ, et vous qui avez critiqué tant de toiles et de gens, mon cher maître, vous resterez les lèvres closes devant cette figure divine. Et vous verrez aussi cette *Multiplication des Pains*, dans laquelle son Christ doit prendre pièce, et vous sentirez alors, devant le souffle qui anime cette œuvre géante, que Nicolas est toujours le colosse d'autrefois, que son inspiration s'élargit sans cesse, et qu'en lui c'est l'homme seul que terrasse la fatigue, mais non l'artiste.

— Jamais je n'ai méconnu son génie, balbutia le vieillard que l'exaltation de cette belle jeune femme avait interdit.

— Moi, fit à son tour Jenny Fontœuvre, je n'ose rien dire de Nicolas ; je sais qu'il nous stupéfiera toujours. Ainsi, qu'il produise ou qu'il se repose, bien tranquille j'attends le résultat.

Et, comme elle sentait cousine Jeanne très peinée des paroles qui avaient été prononcées, elle voulut faire une diversion et demanda le thé, que les jeunes filles servirent. Ce furent alors de petits colloques entre les invités. Tous s'occupaient de Nicolas à voix basse. Marcelle vint s'asseoir près de Jeanne : il lui semblait ce soir l'aimer vraiment ; elle aurait voulu la remercier d'avoir ainsi parlé de Nicolas, et peut-être allait-elle le faire. Mais Hélène, à ce moment, les regarda toutes deux, et son visage exprima une si forte émotion, que Marcelle resta muette. Pour la première fois, le remords s'introduisait en elle; et il prenait cette forme particulière: le regret déchirant d'avoir compromis la gloire de Nicolas. Toute l'humiliation que l'absent venait de subir là, quand on avait annoncé la déchéance de son œuvre, cette humiliation qui l'avait atteinte au vif de son cœur, elle en était l'unique raison. Et elle commençait à connaître une honte qui jamais encore n'avait effleuré son inconscience.

Cousine Jeanne prit congé de bonne heure, disant qu'elle n'était venue faire qu'une apparition ; à la vérité, si froissée des propos qui avaient été tenus sur Nicolas, qu'elle avait hâte de

s'enfuir. Elle n'avait point refermé la porte, que tous les groupes disséminés dans le grand atelier se rapprochèrent avec une animation unanime, et, délivrés de toute contrainte par le départ de Jeanne, les invités se mirent à juger Houchemagne.

— Il ne faut pas se le dissimuler, c'est un artiste fini, dit Addeghem. Ce qu'en pense sa charmante femme ne prouve rien. D'abord, ce Christ dont elle parle, n'aurait-il pas eu le temps de le peindre, depuis un an, s'il possédait encore sa puissance d'autrefois?

— Et puis, ajouta Vaupalier, nous savons bien ce qu'il en est : depuis quelques mois, il tâte le public avec de bonnes petites toiles fabriquées soi-disant pour la vente, mais qui lui servent au fond à s'essayer, à se faire la main. Et, ma foi, j'ai vu chez Vaugon-Denis une marchande de mouron pour laquelle je donnerais bien sa Sainte Agnès !

— Il a les moyens de faire la peinture qui lui plaît, continua Nugues; il peut se passer de vendre autant d'années que ça lui chantera de peindre des anges; or, je sais par Vaugon-Denis qu'il se donne maintenant à des sujets mondains.

— De la réalité, à la bonne heure! s'écria Nelly Darche.

Marcelle écoutait, tremblante. Sa tête altière s'était redressée; elle toisa tous ces gens qu'elle considérait comme des pygmées auprès de son amant, et ne put retenir un cri :

— Que dites-vous là? Houchemagne est mon maître : j'entre dans son atelier, moi. Une marchande de mouron? Des sujets mondains? Mais je les aurais vus s'ils avaient existé! Ces histoires sont des calomnies de jaloux, tout simplement. La vérité, voulez-vous que je vous la dise? La vérité...

Et la vérité en effet gonflait son cœur, lui montait aux lèvres, sortait d'elle-même de son âme si secrète. Elle aurait été très capable de la clamer toute, et de donner sa faute en pâture à tout ce monde, pour réhabiliter Nicolas. Elle aurait dit : « Son génie n'a pas baissé; c'est moi qui suis venue mettre le trouble dans cette grande vie. C'est parce qu'il m'aime et qu'un repentir atroce le déchire, qu'il ne peut plus rien produire désormais. » Que lui importait que son honneur fût compromis, et qu'on la méprisât, et qu'on sût qu'elle était une fille perdue, pourvu que Nicolas gardât sa gloire! Ce fut Addeghem qui l'arrêta en riant.

— Mais, ma petite, vous n'avez qu'à vous renseigner près de Vaugon-Denis qui vend les tableautins d'Houchemagne.

Cette phrase, Marcelle la reçut comme un soufflet. Cette fois elle ne comprenait plus. Il la trompait donc lorsque, avec un langage inspiré, avec l'amour d'un artiste passionné, il la maintenait de force dans les régions de l'idéal? Il parlait ainsi devant elle, puis ensuite se cachait pour peindre des banalités...

Le lendemain, au lieu d'attendre l'heure de retrouver Nicolas, rue de l'Arbalète, elle courut de grand matin rue Visconti, pour le surprendre à l'atelier. Comme leurs entrevues étaient réglées d'avance, et que Marcelle ne venait jamais à l'improviste, il était sans méfiance et travaillait péniblement à son tableau mondain. Lorsqu'elle ouvrit la porte, il se retourna, pensant voir Jeanne. En reconnaissant la jeune fille, il eut une exclamation de contrariété :

— Oh! c'est toi!

Alors, devant cet accueil, devant la petite toile qui représentait deux Parisiennes élégantes buvant du thé, Marcelle demeura glacée.

— On me l'avait dit, prononça-t-elle enfin, je n'avais pas voulu le croire.

Nicolas respirait fortement, il souffrait en silence, sans pouvoir s'expliquer. Soudain il s'emporta contre lui-même, contre son œuvre indigne, contre la dureté trop grande du châtiment qu'il endurait; et, saisissant à deux mains la toile, il l'arracha du chevalet et la projeta à deux ou trois mètres de là, au fond de l'atelier.

— Je te défends de voir cela! cria-t-il.

Et il fixait sur Marcelle un regard mauvais qui la déconcertait encore davantage.

— Explique-toi, supplia-t-elle, si tu ne veux pas que je te juge mal.

— Personne ne peut me juger bien, je suis un misérable.

Il ne se décidait pas à lui avouer qu'il travaillait ainsi pour elle, et une angoisse le prenait à l'idée de ce que pouvait élaborer ce cerveau inquiet. Debout l'un devant l'autre, ils se scrutaient ardemment. A la fin, Nicolas s'adoucit, il tendit les bras:

— Aie confiance en moi, Marcelle, pria-t-il, fais-moi crédit. Je suis devenu artisan, d'artiste que j'étais, mais je veux que tu m'estimes encore.

— C'est vrai que tu as vendu par Vaugon-Denis une marchande de mouron ? interrogea Marcelle.

Il fit signe que c'était vrai, en effet.

— Et d'autres toiles encore ?

— Et une autre toile encore.

Il y eut un silence. Marcelle reprit :

— Et ton œuvre ?...

— Mon œuvre ? c'est toi qui la feras, peut-être...

Alors, elle comprit la vérité et vint se jeter en pleurant sur son épaule.

— Ah ! c'est moi qui t'ai conduit là ; tout ce que tu souffres, tout ce qui t'amoindrit, la destruction du grand artiste que tu étais, c'est moi qui en suis la cause. Tu avais raison, tu avais raison, notre amour est maudit. J'ai été ton mauvais ange ; j'ai été pour toi le malheur !... Et voilà où je t'ai réduit : pour entourer notre amour de plus de douceur, tu travailles contre ta conscience... Mon pauvre Nicolas !

Lui, qui la tenait dans ses bras, oubliait tout maintenant.

— Qu'importe le reste, répétait-il une fois de plus, nous nous serons aimés.

— Tu avais raison, reprenait Marcelle, je le vois aujourd'hui ; au-dessus de notre bonheur personnel qui nous paraît immense et qui est petit, il y a des lois, il y a le bien et le mal. Oui, nous avons mal fait, Nicolas. Il fallait te laisser à Jeanne.

— Tu sais bien que nous ne pouvons pas nous arracher l'un à l'autre, pourtant !

— Non, nous ne le pouvons plus. Il est trop tard. Il ne fallait pas s'aimer, voilà. Une heure a sonné où je pouvais encore me détacher de toi, une heure où j'aurais pu ne pas me donner à toi, et je n'ai pas su, et nous avons péché, et j'ai brisé la vie de Jeanne, et j'ai brisé ta vie, et j'ai éteint la flamme de ton génie.

Nicolas l'étreignait plus fort.

— Aimons-nous, aimons-nous plus pour oublier le reste, murmurait-il, je t'aime comme si tu devais m'être ôtée bientôt.

Quand Marcelle, ressaisie par le sens de la sollicitude féminine, fut allée ramasser la toile qui gisait là-bas, sur le plancher de l'atelier, elle ne vit qu'un amas de couleurs brouillées. Dans la chute, la peinture s'était étalée, les gris de l'une des

robes avaient coulé sur un visage; des taches restaient sur le parquet : morceaux d'une joue, de la nappe, des chapeaux. Nicolas fut atterré. Tout d'abord Marcelle ne comprit pas que le ravage d'une œuvre si peu aimée pût causer à l'artiste une telle émotion. Il était blême, ses membres tremblaient.

— Ah! pardonne-moi, dit-il, je suis faible maintenant devant les difficultés de la vie ; je vois qu'il me faut recommencer l'atroce effort.

Et ce qu'il ne disait pas, c'est que les difficultés d'argent se présentaient à lui comme insurmontables. Il en éprouvait l'impression d'un cauchemar. C'était sur cette toile qu'il comptait pour la prochaine échéance. L'idée que des billets, par une rouerie de son usurier, pourraient être envoyés ici, rue Visconti, tomber entre les mains de Jeanne, qui les solderait peut-être sans rien dire, l'affolait. Et combien de temps lui faudrait-il maintenant pour refaire ce tableau !

Marcelle finit par deviner ce désespoir. Elle lui dit

— Veux-tu que j'essaye de te l'arranger, cette toile ?

Mais il se révolta :

— Toi? je te permettrais une pareille besogne! Oh! ma chérie! Mais je ne te veux faite que pour l'art véritable. Je veux que jamais, jamais, tu n'entreprennes une chose indigne de ton âme. Promets-le-moi.

Elle le promit avec la docilité que cette indomptable n'avait pas une fois cessé de montrer près de lui.

Ce fut le soir de ce jour que Nicolas fut pris de frissons et dut s'aliter. Il souffrait de la tête et sa température montait d'heure en heure ; mais, bien qu'il fût très accablé, le médecin ne put diagnostiquer rien d'autre que la grippe et ne s'inquiéta pas. Le malade, en cet état d'anéantissement, retombait tout entier sous la protection de l'épouse. Jeanne, en venant à son chevet, goûtait une sorte de revanche et de triomphe. Ici, personne ne le lui prendrait. Elle s'attardait à tenir sa main brûlante. C'était la première joie d'amour qui lui était accordée depuis des mois entiers. Nicolas, à peine conscient, s'abandonnait tout entier à cette amie familière, qui jamais ne l'avait blessé, ne fût-ce que d'un regard. Jeanne prolongea sa veillée jusqu'au delà de minuit ; puis, voyant son malade endormi, vint reposer dans sa chambre voisine. Alors commencèrent pour Nicolas les songes fantomatiques de la

fièvre. Les souvenirs de son tableau détruit, des affronts de ses dettes se mêlaient à ceux de son œuvre manquée pour le harceler. Il se voyait recommencer sans trève les deux figures de femmes à la table de thé, et la toile buvait la peinture qui disparaissait à mesure qu'il l'y posait. Ces tracas étaient si puissans qu'ils persistèrent au réveil. Et comme la température baissait, vers le matin, il eut l'idée fixe qu'on lui montât un petit lit dans l'atelier afin de pouvoir au besoin, dans les momens de répit que lui laisserait son mal, reprendre son travail et se délivrer de l'obsession. Jeanne n'eut même pas une objection devant le désir qu'il exprimait. Une heure plus tard il était satisfait. On avait dressé le lit au pied de la *Multiplication des Pains*. De là, ses yeux pouvaient aller du *Sphinx* gigantesque de ses vingt-cinq ans, au Christ mystérieux qu'il avait fait placer devant lui, et, un peu en arrière du chevet, posait sur le chevalet la toile à demi effacée des deux Parisiennes. Le jour cru du vitrage lui faisant mal, on baissa les toiles vertes qui permettaient de disposer à volonté de la lumière. Jamais l'atelier, si vaste et si nu, n'avait eu à ce point un aspect de sanctuaire. Jeanne était assise sur une chaise de paille et ne disait rien.

Mais de nouveaux tourmens agitèrent Nicolas. L'heure vint où Marcelle devait aller l'attendre dans les chambres blanches. Comment calmer ses inquiétudes ? Qu'allait-elle penser et comment lui faire savoir qu'il était malade? Et il la désirait là, il l'aurait voulue à la place de Jeanne. Jamais son amour, semblait-il, n'avait atteint cette intensité. Il appelait Marcelle avec des élans de son cœur qui l'épuisaient, qui le laissaient suffocant, inerte sur l'oreiller. Combien de temps cette maladie stupide allait-elle les tenir séparés l'un de l'autre ? Et il ne pouvait même pas lui écrire !...

Bientôt, il fit un effort surhumain pour peindre. On approcha le chevalet et il parvint à nettoyer les visages des deux Parisiennes, à les reconstituer. Jeanne, qui le voyait se fatiguer, le suppliait d'abandonner cette tâche.

— Mais pourquoi, pourquoi t'obstiner à de tels travaux! répétait-elle. Quelle femme vois-tu donc en moi ? une étrangère, s'il ne nous est plus permis d'associer nos soucis ?

Il finit par s'emporter contre elle :

— Oh ! je t'en prie, ne te mêle pas aux affaires de ma conscience. Ne me diminue pas encore!

Il espérait pouvoir reprendre les étoffes, mais, vers le milieu de l'après-midi, la fièvre le saisit de nouveau, résultat de son imprudence : ses dents claquaient, la brosse tremblait entre ses doigts. Il lui fallut bien s'étendre, sa volonté vaincue.

Cependant Marcelle subissait exactement tous les tourmens qu'il avait imaginés. Seule, dans les chambres blanches, là-bas, elle l'avait attendu plus d'une heure, et sans le moindre doute, elle avait conçu la vérité : Nicolas était malade.

Son extrême jeunesse, et le fait de n'avoir jamais vu la mort frapper tout près d'elle, peut-être aussi l'habitude de considérer son amant comme un être d'exception, plus fort que les forces mêmes de la nature, écartèrent de son esprit les précises inquiétudes. Mais elle subit, avec une violence que doublait la ferveur de son âme, ce châtiment affreux des amours coupables : l'impossibilité d'assister dans la maladie un être adoré. Penser que celui qui lui appartenait corps et âme cessait justement d'être à elle en des heures de souffrance, la déchirait. Elle eut des révoltes, les révoltes de son inconscience contre l'injustice qui la séparait de celui qu'elle aimait au moment même où il avait d'elle, de sa tendresse, de ses soins, le besoin le plus impérieux. Puis, peu à peu, les échos des remords de Nicolas se réveillèrent dans les profondeurs de son âme : des voix s'élevèrent en elle qu'elle n'avait jamais entendues encore que sur les lèvres de Nicolas. Ces voix implacables qu'elle détestait, qu'elle étouffait de son mieux, lui disaient au contraire qu'une justice exacte réglait à ce moment toutes les conditions de sa peine, et que c'était précisément une des formes douloureuses et fatales des unions illégitimes que d'être imparfaites, tourmentées, persécutées. Mais Marcelle voyait une seule chose : Nicolas souffrait et elle était loin de lui.

Au déjeuner, chez les Fontœuvre, on la trouva plus silencieuse que jamais, avec des regards hautains qui semblaient défier le chagrin même auquel elle était en proie. Qu'ils étaient tristes, ces repas où François pouvait à peine prendre part ; où il s'exprimait par signes pour échapper à l'infirmité navrante de sa parole, où Marcelle venait s'asseoir comme une étrangère dont on savait que la vie était ailleurs, où Hélène voyait sans cesse flotter derrière sa sœur le fantôme du péché, où les parens contemplaient ces enfans en se demandant : « Quel bonheur leur avons-nous donné ? » La faute de Marcelle faisait

leur supplice. Ils s'analysaient cependant, ils la trouvaient libre d'aimer et ne comprenaient pas au nom de quels préceptes anciens et discutables ils condamnaient sa conduite.

Ce jour-là, Marcelle accompagna Hélène jusqu'à la pharmacie. Son cœur bouleversé avait besoin d'une confidente. Elle murmura :

— Tu sais, il est malade...

— Je t'ai défendu de me parler de lui, dit Hélène en frissonnant.

— C'est bon, admettons que je n'ai rien dit.

Hélène crut que, par bouderie, Marcelle allait la quitter, mais celle-ci continua de la suivre. Au tournant de la rue, Marcelle saisit le bras de son aînée, et, en pâlissant :

— Dis, tu ne voudrais pas prier pour lui? Il croit que la prière est une puissance. Moi, je ne le crois pas; je ne crois à rien; mais il souffre, et si je savais, je prierais moi-même.

— Je prierai pour lui, dit Hélène en soupirant.

Et elle sentit sur son bras la pression de la main de Marcelle. Hélène était émue et se défendait de le laisser paraître.

Quand elles se séparèrent, rien ne put retenir Marcelle de courir rue Visconti. Elle ne vit que les domestiques. Avec des airs consternés, ils lui apprirent les détails de la maladie de Nicolas; mais il se refusèrent « à déranger Madame qui ne quittait pas Monsieur d'une minute. » Elle se serait mise à genoux devant eux pour les supplier de la laisser monter au chevet de son amant. Elle ne pouvait se décider à abandonner le perron où on la recevait. Elle pensait : « S'il savait que je suis là, à sa porte, à implorer qu'on me parle de lui ; s'il pouvait me voir presque repoussée par ses gens, s'il lisait le désir que j'ai de l'apercevoir seulement! »

En rentrant, elle ne retenait même pas ses larmes dans la rue. Le soir, elle put parler ouvertement de la maladie de Nicolas. Pierre Fontœuvre déclara :

— Eh! je remarquais bien depuis plusieurs semaines qu'il filait un mauvais coton.

Alors on disserta sur le mal inconnu qui semblait miner ce vigoureux garçon. Jenny Fontœuvre parlait de son amaigrissement, des stigmates douloureux qui s'étaient imprimés sur ce beau visage que la santé, la plénitude de la vie, et la finesse rendaient naguère admirable. Chacun avouait aujourd'hui les

observations qu'il avait faites sans les exprimer. Brigitte même disait que M. Houchemagne avait vieilli de dix ans depuis six mois. Le malheureux François, sans desserrer les lèvres, dessinait sur ses joues, d'un geste bref et sec, le masque de rides, les ravages que lui aussi avait notés chez le peintre. Hélène troublée, et songeant au secret qu'elle savait, ne put s'empêcher de dire sans pitié pour Marcelle :

— Il ressemblait à un homme dévoré par des soucis terribles.

Pierre Fontœuvre répéta le mot d'Addeghem : « Une lassitude de son génie. »

— On a vu tant d'artistes, qu'on croyait tout-puissans, se survivre à eux-mêmes! hasarda Jenny.

— Mais, il a trente-sept ans! reprenait le mari.

Marcelle les écoutait de son air hautain et illisible. Chaque mot la blessait. Elle n'avait rien vu, elle. Sous ses yeux Nicolas souffrait et dépérissait ; le remords était une maladie atroce qui usait lentement la substance de ses nerfs. Elle ne s'en était pas aperçue. Ainsi, ce n'était pas seulement la gloire d'Houchemagne qu'elle avait ruinée, ce n'était pas seulement la noble conscience de l'homme et de l'artiste, c'était aussi la vie physique, la force de ce corps dont elle était si orgueilleuse.

Alors commencèrent pour elle les véritables inquiétudes. La peur de perdre celui qu'elle aimait se joignait en elle au regret de l'avoir conduit où il était ; mais la crainte surpassait encore le repentir. Seule dans sa chambre, l'esprit égaré, elle demeura une heure debout, immobile, cherchant à concevoir ce que pourrait être pour elle la mort de Nicolas. Et jusqu'à une heure avancée de la nuit, Hélène l'entendit pleurer à petits sanglots étouffés...

Le lendemain matin, le médecin, effrayé des montées de température, manifesta moins d'optimisme. Il interrogea ingénument Jeanne pour savoir si le malade n'avait pas fourni un travail exceptionnel durant les derniers mois, s'il n'avait eu ni surmenage mental, ni profonds soucis moraux.

— Il n'a eu ni travail exceptionnel, ni surmenage mental, mais de profonds soucis moraux, déclara la pauvre femme acculée à l'absolue franchise.

Le médecin devina un secret et n'insista pas, mais il dit :

— C'est un homme épuisé.

Les diagnostics furent nombreux et hésitans. On parla de

méningite, puis de grippe infectieuse. Nicolas souffrait et ne parlait plus, mais sa lucidité demeurait intacte. Trois ou quatre idées uniques, mais terribles, roulaient perpétuellement dans son cerveau : le souvenir du tableau promis, l'image de la désolation de Marcelle, la ruine de son œuvre, Jeanne. Jeanne avait repris possession de lui; il sentait continuellement sur lui, autour de lui, la caresse enveloppante de ces mains qui glissaient sur son front, arrangeaient l'oreiller ou rafraîchissaient les siennes. Il y avait dans ces gestes silencieux et maternels une source de bien-être pour lui; mais il se défendait d'y goûter en songeant que c'était à cause de Jeanne qu'il était privé de Marcelle. Loin de Marcelle, malgré les soins de Jeanne, malgré les médecins et les remèdes, malgré l'amoureuse inquiétude qu'il devinait autour de lui, il se sentait aussi abandonné qu'un pauvre sans famille qu'on envoie mourir seul dans un lit d'hôpital. Il eut l'impression de la solitude désolante, du comble de la misère. Et il lui semblait qu'un verre d'eau des mains de Marcelle l'eût guéri. Jeanne, qui, les yeux fixés sur lui sans cesse, épiait un regard de douceur, mendiait un éclair de tendresse, n'obtenait rien, que la patience du malade à supporter ses recommandations. Pourtant, la troisième nuit, elle l'entendit murmurer :

— Viens, viens plus près de moi!

Elle se pencha. Il saisit sa main, la couvrit de tels baisers qu'elle défaillit presque :

— Oh! ma chérie, ma chérie, disait-il, ne me quitte plus.

— Nicolas! répétait-elle, anéantie par le bonheur, Nicolas!

Elle ne pouvait rien ajouter d'autre. Des larmes d'extase lui montaient aux paupières. Elle ne s'apercevait pas que le délire envahissait l'esprit de Nicolas et qu'il croyait parler à l'Autre. Comme il ne prononça pas le nom de Marcelle, la pauvre femme ne fut pas détrompée.

Pour la première fois, en se réveillant ce matin-là, Nicolas, délivré de la fièvre, sentit la mort à laquelle il n'avait pas encore pensé. Elle commençait de lui faire éprouver ses indices mystérieux qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître avant qu'il ait atteint exactement ces limites de son pèlerinage. Et sans même qu'il eût réfléchi, dès que cette conviction lui fut venue : « Ma vie va se terminer, » l'angoisse animale provoqua aussitôt par tout son corps la sueur glacée de l'épouvante. Mais

sa force morale domina bientôt l'instinct, et il vit quelque chose d'admirable dans la Volonté cachée qui mettait des bornes à son existence au point précis où elle devenait impossible. La solution du sombre problème de sa conscience, cette solution que par faiblesse, par excès de sensibilité, il était impuissant à trouver, le Destin la lui fournissait et il l'acceptait avec joie. Voilà qu'enfin Marcelle lui était arrachée en même temps que la vie. C'était l'affranchissement du péché, et il consentait jusqu'à la souffrance de Marcelle, puisqu'*On* n'exigeait plus qu'il la lui imposât lui-même. *On* le dispensait de l'acte qui dépassait trop ses forces. *On* agissait pour lui. Il n'avait plus qu'à attendre le passage purificateur.

De ce moment, comme si la mort eût opéré en lui par phases successives, et que sa première œuvre eût été le formidable coup qui tranchait l'amour coupable, Nicolas fut délivré de Marcelle. Il cessa de la porter en lui, de l'appeler, de la désirer. Elle lui devint lointaine. Il se sentait pour elle une tendresse étrange. Elle lui paraissait son enfant.

Bientôt ses douleurs de tête devinrent intolérables; ses membres se refroidirent et l'engourdissement monta le long de ses jambes. Il crut le moment venu. Une langueur très douce, mêlée d'oppression, le saisit; tout se brouilla; sa tête parut chavirer dans le vide, en arrière, et un divin regard, le regard de Jeanne, plongeait dans ses yeux béans...

Une sensation de piqûre à la jambe lui donna la notion de la vie. C'était la troisième injection de camphre que le médecin lui faisait et qui le sauvait de la syncope. Une sorte de griserie se répandait en lui. Il vit Jeanne lui sourire. Il croyait sortir d'un abîme et que tout recommençait pour lui. Mais les tristes vérités jaillirent bientôt du fond de son âme : sa conscience alourdie par la honte de l'adultère, Marcelle abandonnée pour toujours, l'œuvre manquée, le prochain anéantissement de son corps. Ses yeux, qui recommençaient à voir, bougèrent faiblement. A sa gauche, la *Multiplication des Pains*, toute blanche avec ses traits noirs et la joue marbrée du petit enfant aux cinq pains d'orge, sortit de l'ombre ; puis ce fut au tour du Christ inachevé qui lui faisait vis-à-vis, là-bas. C'était comme s'il l'apercevait pour la première fois. Et son génie, qui s'était exprimé là comme nulle part ailleurs, et qu'il n'avait jamais reconnu, éclata soudain devant lui. La souveraine beauté de cette figure

l'éblouit : ce fut comme une fulguration qui éclairait jusqu'à l'avenir et la série des toiles splendides qu'il aurait pu peindre encore. Alors, un regret déchirant le prit à l'idée de quitter la vie. Quoi ! disparaître, s'en aller en poussière, quand dans son cerveau des mondes vivaient encore !

Il était inerte au creux du matelas, la respiration rude, la prunelle vitreuse. Le médecin le découvrit pour ausculter le cœur ; son thorax apparut amaigri, creusé, haletant. Son aspect lamentable annonçait la fin imminente, mais sous ce front moite, les idées se heurtaient encore, fugitives, affolées, comme une bande de pigeons qui vont déserter leur abri. Si l'amant était mort le premier, l'artiste subsistait toujours en Nicolas, et il s'affirmait avec énergie, avec désespoir. Secrètement il suppliait qu'*On* lui laissât deux ans de vie, un an de vie, pour parachever son œuvre ! Ah ! que c'eût été bon de peindre encore ! Et les conceptions vagues qu'il avait capricieusement élaborées jusqu'ici, se précisaient. Il voyait un *Saint Michel* en linéamens de feu, si net, si terrible et si beau, que la tête du malade se soulevait d'enthousiasme sur l'oreiller. Et l'allégorie qu'il rêvait depuis dix ans : *La Femme et Dieu*, sans avoir jamais pu lui attribuer de figures, se fixait enfin en une image parfaite. Dieu ne serait point le vieillard redoutable, symbolisant l'universelle paternité, mais un être aux traits d'homme, dans la plénitude de sa jeunesse, afin de représenter la vie, et qui parlerait à la Femme, sa meilleure auditrice. Ainsi, la préoccupation qui avait commandé ses premiers travaux, l'idée de figurer, sous les traits de l'homme, des êtres d'une essence supérieure à l'humanité, le hantait encore aux derniers momens de sa carrière et, s'étant entièrement développée, le menait jusqu'à l'être infini, jusqu'à la tâche impossible. C'était le verbe puissant de sa vocation qui voulait se faire entendre à son âme jusqu'au bout, et qui, après avoir soutenu, échauffé, nourri l'homme pendant vingt ans, revenait encore presser le moribond. La douleur d'être interrompu dans sa course, et de faillir à cette voix divine, et de laisser dans le néant des œuvres qu'il lui appartenait d'en faire sortir, le convulsa un moment. Et il entendit Jeanne qui demandait au médecin, à voix basse :

— Croyez-vous qu'il ait encore sa connaissance ?

Sa connaissance ! Qu'elle devenait au contraire claire, limpide et certaine, au lieu de diminuer ! Sa vie, son œuvre, sa

faute s'illuminaient. Ah ! qu'On lui donnât seulement le temps d'achever son Christ, afin qu'en franchissant la suprême porte il eût la paix de l'homme qui a vraiment fini sa journée !

Cependant, cette surexcitation douloureuse qu'une pugère d'éther avait favorisée, s'abattit à la longue. Les pensées de Nicolas devinrent plus courtes, avec des arrêts, des vides, et aussi de bizarres déviations dues à la fièvre qui remontait. Mais certaines avaient l'acuité d'un éclair de vérité. Ses yeux voilés n'entrevoyaient plus son Christ que dans un nuage où le visage semblait s'animer; et plus il allait, plus il séparait l'idée de l'œuvre, le Sauveur lui-même de son effort de peintre. C'était le second détachement qui s'opérait : il mourait à l'art après être mort à l'amour. Car, ce qui arrivait, il le trouvait maintenant souverainement équitable ; et, pensant à son péché, il s'étendait, résigné, sur la croix du châtiment.

Mais l'artiste disparu, l'homme restait, douloureux, misérable, faible, implorant de l'aide. Le médecin partit. Jeanne demeurait seule près du lit. Nicolas ne cessait de sentir sur lui le regard angoissé, chargé de souffrance, de cette sainte compagne, et une chose fatale se produisit : son anxiété le conduisit à elle. Soudain ses lèvres murmurèrent :

— Ma pauvre femme...

Elle tressaillit, le prit aux épaules, le contemplant avec une telle tendresse qu'il en fut comme ranimé. Avec effort il prononça :

— Pauvre femme meurtrie que je vais faire souffrir encore !

Alors un sanglot qu'elle ne put contenir lui sortit des entrailles. La douleur sans limites la submergea ; elle dit d'une voix étouffée :

— Nicolas, reste avec moi !

Jamais pareil cri d'amour n'avait passé, aux heures de plus grande passion, sur les lèvres de Marcelle. Nicolas le comprit. Très longuement il regarda Jeanne, et il se disait que cette parfaite beauté, ce dévouement qui l'environneraient jusqu'à la dernière seconde, c'était encore beaucoup pour un misérable. Il serra ses deux mains faiblement et balbutia :

— Je te demande pardon.

— Pardon ! ah ! ne prononce pas ce mot. Je ne veux savoir qu'une chose : c'est que je t'aime !

— Il y a une chose ineffaçable, accentua-t-il péniblement

d'une voix éteinte, c'est que je t'ai trahie, c'est que je t'ai martyrisée ; c'est pour cela qu'*On* m'ôte la vie. Tout ce qui arrive est bien fait. N'essaye pas de me retenir, il faut payer ses fautes...

Mais la douleur de Jeanne, dont il était témoin, lui arracha bientôt une nouvelle exclamation de pitié :

— Ma pauvre femme !...

Puis il étendit sur le drap ses longues mains blêmes où la sueur perlait en gouttelettes.

— Je t'offre ce qui me reste : mes dernières heures. Elles sont pour toi, Jeanne.

Ses lèvres bougèrent encore ; elle ne l'entendait plus ; elle dut se pencher jusqu'à sa bouche. Il continuait à répéter :

— Je me repens... Je me repens...

C'était la survivance glorieuse de la conscience qui restait lumineuse, alors que, l'une après l'autre, toutes les flammes s'éteignaient. Il pesait les différens actes de sa vie ; il remontait à son enfance ; il revoyait la maison natale où sa formation s'était préparée, sinon accomplie ; il allait plus loin encore en arrière, jusqu'à son ascendance ; l'idée de son vieux père lui causa un attendrissement ; il désira le revoir.

— Jeanne, dit-il, envoie quelqu'un à Triel et qu'on me ramène mon père.

Dès ce moment, ses yeux ne quittèrent plus l'image inachevée de Jésus, cette figure à laquelle il avait donné l'expression du justicier, et dont les yeux terribles fouillaient son âme. Les paroles scandées du *Credo* lui revenaient, telles qu'on les chantait dans son église quand il était petit : *Venturus est judicare vivos et mortuos*. « Mais je me suis jugé moi-même, pensait-il, et ma réprobation c'est moi qui la prononce. »

Cependant, l'idée d'une sanction extérieure à lui-même, d'une parole supérieure à celle de sa conscience, l'idée d'un Maître, s'affirmait en lui. Sa conscience n'était que la servante. Jeanne vit encore ses lèvres s'agiter faiblement : elle se pencha et entendit :

— Il va venir ; il vient.

Elle crut qu'il s'agissait du père Houchemagne.

— Il ne peut être ici avant quatre heures, mon pauvre chéri.

Nicolas sourit. Celui qu'il attendait, c'était le Maître de la

conscience humaine, l'Auteur de la loi, le Formateur de la morale sur laquelle vivent toujours les foules, Celui devant qui l'homme est responsable du moindre de ses actes.

L'après-midi, la température du malade monta tellement qu'il fallut le mettre dans un bain. Un infirmier vint aider Jeanne. Nicolas suppliait qu'on le laissât tranquille.

— Qu'on respecte au moins mon dernier bien, ma seule chose...

On ne le comprit pas. Il voulait parler du temps, du temps devenu si rare et comme sacré pour lui, du temps que l'hallucination lui montrait comme les derniers fragmens d'un trésor épuisé, des particules sans prix qu'on lui volait. Sans le savoir, il exhalait une plainte constante.

Jeanne, les yeux secs, se tordait les mains en le regardant.

Pourtant, le bain lui donna un apaisement. Le bien-être suscita en lui le désir de vivre. Il entrevit des matinées de printemps, le bord d'une eau claire, les bras de Marcelle à son cou. Un espoir animal l'envahit. Mais, quand on le recouvrit, le froid, l'engourdissement reprirent, la respiration devint difficile; la vie se raréfiait, il crut la mort voisine. Ce fut le plus grand déchirement. Une seconde syncope lui ôta le sentiment pendant de longues minutes.

Cette fois encore des piqûres le ranimèrent. Une nouvelle onde de vie le parcourut. Jeanne luttait pied à pied et s'imaginait gagner du terrain. Il y avait quelque chose de farouche dans son désir de sauver Nicolas. L'espérance ne l'abandonnait pas complètement. La première impression du malade fut celle de ses mains emprisonnées dans celles de Jeanne, et qu'il tenait d'elle ces derniers instans qu'*On* lui permettait encore.

Alors une obsession nouvelle le hanta. La faute qui l'empoisonnait, elle prenait forme, elle l'alourdissait, l'étouffait ; c'était comme un corps étranger qu'il aurait voulu vomir. Le besoin de l'aveu qui l'avait souvent torturé, et qu'il ne pouvait satisfaire alors qu'il chérissait toujours jusqu'au goût de son péché, le travaillait de nouveau ; mais il s'analysait encore, ne sachant s'il avait une foi suffisante en la divinité du prêtre, et un détachement véritable de Marcelle. Qu'un miracle le mît debout soudain, est-ce qu'il ne courrait pas aux chambres blanches, là-

bas, pour l'étreindre plus fort que jamais, et sa confession serait-elle autre chose que la confidence humaine d'un cœur qui se décharge ?

La température s'était une fois de plus abaissée ; il pensait doucement, intensivement, sereinement. Et la voix intérieure lui disait que sa fin ne serait vraiment digne et sa vie complète, qu'après cet acte nécessaire. Sa curiosité des choses mystiques et la dilection qu'il avait toujours eue pour le monde spirituel, avaient été comme les ailes qui le portaient irrésistiblement aujourd'hui à des certitudes religieuses, à la soumission aux pratiques séculaires des ancêtres. Vers la fin de l'après-midi, il demanda un prêtre. Ce fut un jeune vicaire de Saint-Germain-des-Prés qui reçut l'émouvante confession de sa vie et l'aveu de l'imperfection même de l'aveu. Car Nicolas savait que ce n'était pas de sa propre volonté qu'il quittait celle pour laquelle il avait failli au plus noble des mariages. La tendresse et la pitié pour Marcelle sortaient de son cœur en même temps que le récit de son adultère. Son trouble et son inquiétude étaient douloureux à voir.

— Comment pourriez-vous m'absoudre, demanda-t-il au prêtre, puisque si par hasard je venais à guérir, je ne pourrais jamais abandonner celle qui s'est donnée à moi dans sa faiblesse, dans sa jeunesse, dans le plus grand amour.

— Mon pauvre frère, demanda le prêtre inspiré, pensez-vous que vous puissiez guérir ?

Nicolas sourit faiblement, montra sa poitrine oppressée, son masque tiré, creusé, ses mains exsangues.

— Alors, continua le confesseur, serai-je plus sévère que Celui qui détermine seul le Bien et le Mal, et qui, connaissant votre impuissance à rompre vos liens coupables, les tranche lui-même ? Et comment vous refuserait-il sa miséricorde quand je vous vois vous soumettre à l'affranchissement que vous promet la mort avec une force d'âme qui m'étonne ?

Les yeux de Nicolas se fermèrent. La main du prêtre, sortant toute blanche de la manche noire, se leva. Il commença :

— *Ego te absolvo a peccatis tuis...*

Le malade revoyait les chambres blanches, les tendres lèvres de Marcelle, l'enlacement de ses bras, puis les larmes de Jeanne, son amour vainqueur de la trahison, de l'abandon, du délaissement. Il revoyait ses propres tortures morales, son dégoût de

soi, le mépris de sa conscience pour sa volonté, toute sa déchéance.

Une croix fut tracée en l'air. Les paroles du prêtre s'éteignirent dans le grand atelier silencieux ; et il sembla soudain à Nicolas que le ciel s'éclaircissait, qu'un soleil plein de douceur luisait sur son âme. Une impression de bonheur détendit ses traits. Il murmura :

— Ah ! quelle paix ! quelle paix !...

Le prêtre sortit très pâle. Jeanne l'attendait au seuil de l'atelier. Elle lut son émotion, mais le fit reconduire par un domestique, parce qu'elle voyait là-bas, dans le lit, les bras de Nicolas se tendre vers elle...

Il avait fait un effort, s'était redressé, souriait à sa femme. Quand elle fut tout contre sa poitrine, il l'entoura de ses bras, la pressa de toutes ses dernières forces. Ils ne se disaient rien. Ils faisaient le vœu de mourir ainsi, ensemble...

La nuit, Nicolas s'endormit d'un sommeil presque calme. Le vieux père Houchemagne, qu'on n'avait pas encore laissé monter pour ménager la faiblesse du malade, fut admis à pénétrer dans l'atelier, à venir regarder son fils. Il resta plus d'une heure immobile devant le lit, à contempler le visage ravagé du grand artiste, son enfant. Il ne pleurait pas. Il ne pouvait comprendre que celui qu'il croyait si puissant et supérieur, fût devenu là pareil à un pauvre homme, et l'étonnement surpassait en lui le chagrin. Mais la douleur de Jeanne lui donnait pourtant peu à peu la clef de son malheur, et c'est en la voyant souffrir qu'il finit par avoir le sens de la perte prochaine. Alors il murmura seulement, et par intervalles :

— Pauvre petit gâs !... pauvre petit gâs !...

Il le revoyait en habit de première communion, si joli, d'air si sage ; plus jeune encore, en galoches, en tablier noir, les yeux si grands, si pensifs déjà ; et plus petit encore, dans les bras de sa mère, un soir d'été qu'on se sentait heureux dans la vieille maison de Triel.

Et il mâchonnait ses joues rasées, anéanti, écrasé devant le mystère de la vie, de la fuite de tout...

Par momens, il se distrayait de sa peine en regardant les immenses toiles des murailles, l'œuvre formidable de son « petit. » Est-ce qu'un garçon pareil, fait pour dominer le monde,

allait mourir à trente-sept ans, comme un maçon, comme un charretier? Était-ce juste?

En dormant, Nicolas poussa une plainte. Ce fut pour Jeanne comme un coup dans une plaie vive. Elle se rapprocha du vieil Houchemagne.

— Ah! père, murmura-t-elle en posant son beau front de patricienne sur l'épaule du paysan, je l'aimais tant!

Alors le vieux se mit à pleurer, et il entourait Jeanne de ses mains hésitantes et tremblantes, comme s'il avait enlacé un être sacré.

Ils le veillèrent tous deux ainsi jusqu'à l'aube; et le sommeil de Nicolas ne fut pas même interrompu. L'espoir leur revenait. Et le réveil aussi fut excellent. Le malade prononça en voyant Jeanne :

— Ma chère femme!...

La présence de son père l'illumina. Il prit la main calleuse du vigneron et l'embrassa plusieurs fois. Le vieux disait :

— Allons, ça va mieux aller, hein! faut se guérir, mon gâs!

Quand le père Houchemagne fut allé se reposer, Nicolas appela sa femme et lui montrant le Christ inachevé :

— Je désire que tu donnes cela à la pauvre petite Marcelle. Tu lui diras que j'ai voulu... lui laisser ce souvenir.

Jeanne le promit distraitement, s'effrayant à ce moment de l'expression étrange et nouvelle des yeux du malade. Au bout d'une minute, il articula encore :

— Ne l'abandonne pas...

A neuf heures du matin, trois médecins arrivèrent pour une consultation et fatiguèrent beaucoup Nicolas. Ils s'obstinaient à cataloguer la maladie dont mourait le grand artiste, à faire rentrer son cas dans des cadres communs et, ne pouvant le sauver, voulaient au moins pouvoir nommer son mal. Mais tous trois différaient d'avis; d'ailleurs, tous les indices les déroutaient. Enfin, on s'entendit sur la grippe infectieuse, et cet accord parut les satisfaire beaucoup.

Nicolas semblait sommeiller. Pourtant on l'entendit murmurer :

— L'Inconnu doit être si beau!...

Bientôt Jeanne reconnut à nouveau les indices d'une syncope : la lividité de la face, la révulsion des yeux, et cette

chute de la tête en arrière qui est comme un glissement de l'être vers l'abîme ; elle recourut vite à l'éther : la syncope était douce, tranquille ; Jeanne fit deux piqûres, puis une troisième, et il lui sembla que le malade dormait. Ses mains se posèrent sur le cœur de son mari ; il ne battait plus.

Pendant de longues minutes, le visage contre le visage du mort, elle prononça son nom : « Nicolas ! » tendrement, désespérément, comme lorsqu'on rappelle un être aimé qui veut vous fuir. Mais l'âme chérie ne revint pas...

Quand Marcelle, traversant le jardin, vint sonner, comme chaque matin et chaque soir, à la porte du pavillon pour avoir des nouvelles, le domestique lui dit :

— Monsieur est mort.

Elle se redressa ainsi que les êtres forts quand ils reçoivent le coup suprême. Elle regarda l'homme qui venait de la frapper et elle ne bougea pas. Sa mine altière, la flamme de ses yeux filtrant sous les cils blonds exigeaient seulement qu'on lui donnât des détails. Le domestique parla une minute ; Marcelle ne paraissait pas l'entendre. C'est que la mort pénétrait aussi en elle et désagrégeait, après l'amant, l'amante qui ne vivait que de lui. Puis soudain le sentiment de propriété que le seul nom de Nicolas éveillait en elle, l'entraîna. Que faisait-elle, hésitante, humiliée sur le seuil, comme une intruse, quand celui qui était tout à elle reposait là-haut ? Elle écarta le valet de chambre, et résolument s'avança vers l'escalier. Et elle disait tout en montant, comme une folle :

— Me voilà, je viens à toi, mon Nicolas ; si j'étais venue plus tôt, tu vivrais encore. Mais on m'aurait jetée dehors comme une misérable. Maintenant tes yeux ne me verront plus, je ne pourrai te sauver ; il est trop tard ; mais je viens et je les renverrai tous, car tu étais à moi, à moi seule !

Quand elle entra, toute frémissante, dans l'atelier où cousine Jeanne veillait seule près du petit lit, et qu'elle aperçut, dormant son dernier sommeil, celui dont la vie était comme la sienne propre, elle s'arrêta, les yeux secs, sentant s'éteindre en elle aussi l'existence. Comment, jamais plus un baiser de lui, jamais plus son sourire, jamais plus cette adoration qui faisait d'elle une femme divinisée, jamais plus les tendres propos qu'ils échangeaient, jamais plus l'extase continue qu'avait été leur

amour pendant huit mois? Voici qu'elle aussi devenait un cadavre, mais un cadavre encore vivant, forcé d'agir et de traîner encore une affreuse existence...

Cependant Jeanne, douce envers la douleur, et qui pleurait avec un calme cruel, au chevet du mort, s'était retournée; elle vit Marcelle et dit avec une confiance qui ébranla celle-ci :

— Approche-toi, ma pauvre petite, approche-toi.

Dans le jour intense qui entrait par le vitrage et envahissait l'atelier, la flamme des deux bougies qu'on avait allumées devant un crucifix, sur une petite table, contre le lit, voltigeait irréelle, diaphane. La beauté de Nicolas mort, baigné de cette lumière, était parfaite. Les longs cheveux rejetés sur une tempe dégageaient le front si noble ; le nez, à peine un peu serré, et qu'aucune ombre brutale n'altérait, rappelait toujours ce masque royal que les artistes avaient tant admiré chez le vivant. Mais le mystère de cette face à jamais silencieuse tenait tout dans un étrange, énigmatique et définitif sourire, qui résidait sur les lèvres, dans la barbe fine, aux plis des yeux clos.

— Approche-toi, ma pauvre petite, approche-toi.

Et Marcelle qui était entrée ici farouche, méchante, haineuse, prête à clamer ses droits sur ce cadavre bien-aimé, prête à chasser Jeanne, à la frapper en plein cœur, s'arrêtait maintenant interdite, toute son audace perdue; elle n'osait pas regarder Jeanne, elle n'osait même pas venir à Nicolas. Sa conscience s'éveillait. Pour la première fois, devant ce ménage funèbre que, bien avant la mort et plus que la mort, elle avait désuni, elle voyait son péché. Le mot qu'Hélène avait prononcé lui revenait en mémoire : « Il ressemblait à un homme dévoré par des soucis terribles. »

Qui l'avait amené là ? Qui l'avait tué ? Et le sentiment de sa faute se mêlait au déchirement de son cœur. Un tremblement la secouait.

— Il t'aimait bien, ma pauvre Marcelle, reprit la voix de Jeanne; ses derniers mots ont été pour toi... pour te donner cette toile, cette figure de Jésus, son chef-d'œuvre... Elle sera à toi. Il l'a voulu...

Les lèvres de Marcelle frémirent. Elle murmura :

— Nicolas!...

Puis elle fit quelques pas; mais n'osant pas venir auprès de Jeanne, elle contourna le lit et resta aux pieds du mort, de

l'autre côté. Et là, le besoin d'expliquer son chagrin à cousine Jeanne, ou le besoin d'exhaler en un mot le sentiment qui faisait éclater sa poitrine, lui arracha ce cri :

— Nicolas était mon maître !

Et aussitôt, sa douleur se déchaînant, elle tomba à genoux sans penser davantage à cacher pour Jeanne ses larmes et ses sanglots. Et son regard, tout son désir se concentraient sur les mains de l'artiste qu'on avait jointes, ces mains d'ivoire si aimées, et qui ne la caresseraient plus. Oh ! les baiser une dernière fois ! dire que cela même ne lui était pas permis ! Le respect de Jeanne était plus fort en elle que sa sauvage souffrance. Elle n'avait le droit que de pleurer en silence, en se faisant humble et petite, en se dissimulant.

Cependant Jeanne, les yeux clos, priait sans regarder le cadavre. Son âme croyante poursuivait dans l'infini l'âme disparue et semblait l'y retrouver encore. Ce fut seulement au bout de deux longues heures que, ramenée aux contingences, elle vit Marcelle, toujours effondrée, sans mouvement, de l'autre côté du lit. Et l'étonnement de sentir là une autre douleur dépassant la sienne, lui fit appeler :

— Marcelle !

Le visage de Marcelle se releva et apparut à Jeanne si ravagé que, s'oubliant maternellement pour la jeune fille, elle murmura avec pitié :

— Tu as trop d'émotions ici, ma pauvre petite, il faut partir.

— Partir ! répéta Marcelle.

Et ce mot, elle le dit avec un tel accent de révolte, en enveloppant la dépouille de Nicolas d'un tel regard, elle fut tellement, à cette minute, la femme à qui l'on veut arracher son amant, qu'un premier éclair de vérité frappa Jeanne.

— Laisse-moi rester, cousine Jeanne ! supplia Marcelle.

Alors, l'inquiétude, la plus terrible curiosité troublèrent Jeanne. Elle scruta Marcelle, la dévisagea, violant le secret de sa douleur. Et la torture de l'amante était si intense, si farouche, si évidente, que le soupçon grandissait chez la femme trahie. Était-ce possible, pourtant ? Quoi ! cette enfant, à peine adolescente, aurait été la créature qui, dans les ténèbres, possédait Nicolas ! Tout le drame honteux qui avait abattu l'Idole se serait passé entre cette inconnaissable Marcelle et lui ? Et la vision des mois derniers se déroulait devant Jeanne, lui mon-

trant les luttes, les tourmens, la défaite de Nicolas, son abandon à elle, et la bête féminine triomphante en cette sauvage enfant. Et l'orage le plus formidable qui dût jamais ébranler son être moral, elle le subit là, entre le cadavre de son mari et cette adolescente redoutable qui avait été le poison de son bonheur. Mais la sainte veuve que la douleur venait d'emporter hors de la vie, et qui ne pouvait plus désormais que se prêter à l'existence, ne devait plus connaître la haine avilissante. D'ailleurs, Marcelle était moins aujourd'hui la maîtresse coupable de Nicolas qu'un pauvre être martyrisé et ennobli. Mais surtout, ce qui l'innocentait aux yeux de Jeanne, c'était cet amour jaillissant toujours si visiblement de son cœur pour le mort. Jeanne se rappela les dernière paroles de Nicolas : « Ne l'abandonne pas. »

Et, sans dire un mot, elle quitta l'atelier mortuaire pour laisser à ceux qui s'étaient aimés un suprême tête-à-tête.

Alors, tout doucement, Marcelle se rapprocha du chevet, les yeux fixés sur les mains d'ivoire, sur la bouche au sourire mystérieux...

XV

Le bruit de la mort d'Houchemagne se répandit dans Paris le jour même. Les premières arrivées auprès du lit funèbre furent miss Spring et Blanche Arnaud. Elles entrèrent toutes pâles, tenant chacune à la main un petit bouquet de violettes. Elles retenaient leurs larmes. Elles ne purent plus les arrêter quand elles se furent agenouillées devant la dépouille du demi-dieu. Elles pleuraient les chefs-d'œuvre condamnés au néant, l'enthousiasme qu'il ne leur donnerait plus, et leur culte pour le noble artiste, ce culte qui avait été l'une des plus belles joies de leur cœur. Elles faisaient, dans le grand atelier blanc, contre le drap blanc, deux taches noires avec leurs capes de vieilles filles. Timidement elles posèrent leurs violettes près des mains d'ivoire. On aurait dit les saintes femmes au tombeau.

Addeghem vint ensuite, se raidissant contre l'émotion. C'était la première fois qu'il franchissait cette porte, et il lui apparaissait enfin, cet atelier, objet de convoitises qu'il n'avait jamais dites entièrement. Voilà que ses curiosités étaient satisfaites L'imposante nudité de l'immense pièce où les grands êtres mythiques dominaient aux murailles, tout d'abord l'atterra,

et ce ne fut que dans l'instant suivant que ses regards s'arrêtèrent au petit lit où reposait l'artiste mort, entre les deux pleureuses.

Elles se redressèrent à la venue du critique. Blanche Arnaud, les yeux inondés de larmes, ne put dire un mot. Miss Spring prononça :

— Cher monsieur Addeghem, c'est comme si un soleil se voilait!...

— Quelle perte! quelle perte inestimable! répétait le vieillard.

Et il s'arrêtait stupéfait devant les toiles inachevées, la *Multiplication des Pains*, l'image de Jésus.

Bientôt ce fut une foule. Une trentaine de jeunes peintres appartenant à ce qu'on appelait déjà, dans le monde artistique, l'école d'Houchemagne, étaient venus par groupes et se retrouvaient tous là. La plupart d'entre eux n'avaient jamais vu Nicolas, tout en l'imitant de loin, religieusement. Quelques-uns de ceux-là s'arrêtèrent, frappés devant la sérénité impressionnante du mort. Leur enthousiasme secret pour le maître de leur art, leur arrachait devant son cadavre des larmes de désolation, et deux ou trois reconnaissant Jeanne, toujours assise au chevet du lit funèbre, lui demandèrent la permission de prendre un suprême croquis de l'artiste en sa beauté mortuaire. Elle devina qui ils étaient, ces jeunes gens dont le talent sortait vraiment de l'âme de Nicolas; ils étaient ses vrais fils, ceux qui le continueraient, qui feraient son œuvre, ceux qu'il savait exister sans les connaître tous, et qu'il aimait. Et le divin visage de Jeanne, meurtri de souffrance, leur sourit.

Et l'atelier s'emplissait toujours, car ceux qui arrivaient, les admirateurs de Nicolas, ses amis, les curieux, les indifférens, une fois qu'ils étaient entrés, ne pensaient plus à sortir. Et l'on se pressait, on se heurtait dans un silence sacré. Mlle Angeloup était là, Nelly Darche, Vaupalier; et tous ces êtres légers devenaient graves. Nugues sanglotait au pied du lit. Jenny Fontœuvre, depuis le matin, n'était pas encore revenue de sa consternation. Ce qui était arrivé, elle ne consentait ni à le croire, ni à l'admettre. Est-ce qu'un pareil artiste pouvait disparaître à trente-sept ans? Pourquoi? Et elle se révoltait, n'ayant jamais encore, de toute sa vie, sondé de tels problèmes. Son mari, ayant reconnu le médecin qui avait donné ses soins à Nicolas,

s'en était emparé pour obtenir de lui le secret de cette mort foudroyante. Ç'aurait été, pour cet homme dépourvu de vie intérieure, un soulagement et un sujet de résignation que de savoir le nom de la maladie si brève qui avait emporté l'artiste; et, jusque dans ce coup du sort, il ne voulait pas de mystère. François Fontœuvre s'était arrêté au lit, et son regard ne se détachait pas de ce visage de cire à l'immobilité terrifiante. Hélène, assise au fond, sous le *Sphinx*, égrenait son chapelet.

Et tous ceux qui avaient connu Nicolas, ceux qui l'avaient combattu, ceux qui l'avaient aimé, ceux qui s'étaient enflammés pour son œuvre et ceux qui avaient proclamé sa déchéance, les artistes, les critiques, les journalistes, restaient là, fascinés par les grands êtres surhumains accrochés aux murailles, par la figure inachevée du Christ, mais surtout par le mort. Les lèvres qui avaient tant parlé naguère du monde invisible ne bougeaient plus; les mains inspirées qui avaient essayé de le peindre étaient liées pour toujours; l'homme ardent qui, soulevant le manteau de plomb du matérialisme, avait tenté d'emporter les masses vers l'idéal, n'était plus. Mais la leçon du monde invisible sortait plus puissante que jamais de ses lèvres fermées, de ses mains immobiles, de son impassibilité. Une voix émanait de lui, qui perçait jusqu'à leur conscience les êtres troublés invinciblement attardés ici, et leur posait la redoutable interrogation que les morts laissent aux vivans : « Savez-vous où je suis allé? »

COLETTE YVER.

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

XIII[2]

L'APOGÉE DE NECKER
LES PREMIERS ASSAUTS CONTRE LUI

I

La nomination de Ségur, dans les conditions qu'on a vues, était cruellement mortifiante pour l'orgueil de Maurepas. « Il a confié à quelqu'un qui me l'a redit, écrit le baron de Besenval, que cet ordre avait été le *coup de poignard* le plus sensible qu'il eût reçu de sa vie, et je le conçois. » Pour la première fois, en effet, Louis XVI agissait publiquement contre le vœu de son vieux conseiller, se dérobait d'une manière ostensible à sa jalouse tutelle, et le retentissement de l'acte ajoutait à l'humiliation. Il est établi que Maurepas, pendant les journées qui suivirent, songea vraiment à la retraite. Il écrivit au Roi qu'il le priait avec instance, « puisque ses soins n'étaient plus jugés utiles, de trouver bon qu'il se retirât à Pontchartrain, et que, dans cette campagne, il lui fût permis de soigner sa santé et d'achever tranquillement ses jours. » Il partit, en effet, pour sa chère résidence; il fallut, pour l'en arracher, les instances affectueuses du Roi, auxquelles, par complaisance, se joignit Marie-Antoinette. Il se laissa enfin faire violence, et répondit en déclarant

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

que « les bontés actuelles de Leurs Majestés le dédommageaient amplement de cette méprise qui lui avait fait croire qu'il n'était plus digne de leur confiance. » Il se résignait donc à demeurer en place, en répétant sa formule favorite, « qu'on pouvait faire l'essai des talens de M. de Ségur, qu'il le soutiendrait de son mieux par respect pour le choix du Roi et la protection de la Reine. » Mais, en reprenant le harnais, il n'abdiquait pas sa rancune. Quelqu'un l'interrogeant sur le compte des nouveaux ministres : « Ne me demandez pas, disait-il, s'ils sont à mon gré. A mon âge, on ne cherche pas à faire de nouvelles connaissances (1). »

A Versailles, à Paris, l'émotion restait vive. On remarquait, dit un contemporain, « une fermentation affreuse à la Cour, » et la « double révolution » accomplie en quelques semaines y suscitait l'attente des plus grands événemens (2). On voulait, à toute force, y voir à la fois plus et mieux qu'un simple changement de ministres, mais une orientation nouvelle, la promesse d'un régime meilleur, la fermeté succédant à l'incohérence, l'économie au gaspillage, le sérieux à la légèreté. Des gazetiers flétrissaient, en se voilant la face, la singulière frivolité de ceux qui présidaient naguère aux destinées françaises, et l'on rappelait avec scandale certain bal costumé, donné naguère en pleine guerre d'Amérique, où Maurepas, presque octogénaire, avait figuré Cupidon, où Sartine était en Neptune, où Vergennes, en Mappemonde, étalait sur son cœur la carte des États-Unis et sur son dos la carte d'Angleterre. On découvrait dans ces enfantillages le symbole d'un monde finissant. On ne reverrait plus ces choses. Ainsi, une fois de plus depuis l'essor du nouveau règne, du besoin de salut naissait une espérance.

Maurepas restait sans doute le chef du Cabinet, mais seulement, pensait-on, pour la parade et sans action réelle. La direction effective du royaume échappait à ses faibles mains. Le « sceptre » qu'il tenait encore n'était plus qu' « un hochet pour amuser sa vieille enfance. » Qui recueillerait son héritage ? A qui passerait l'autorité vacante ? Un nom était sur toutes les lèvres, celui de Marie-Antoinette. L'entrée de Ségur aux affaires, bien plus encore que celle de Castries, était son œuvre propre, le

(1) *Mémoires* de l'abbé Georgel. — *Lettres* du chevalier de Metternich. — *Lettres* de Kageneck. — *Correspondance* publiée par Lescure.

(2) *Lettres* du chevalier de Pujol, *passim*.

signe et la consécration de sa prépondérance. On n'imaginait pas qu'elle pût s'arrêter là, sans pousser plus loin sa victoire. « C'était M. Necker, remarque le duc de Croÿ, qui avait renvoyé M. de Sartine et fait nommer M. de Castries à sa place; mais ce fut la Reine qui l'emporta sur M. de Maurepas et qui fit nommer M. de Ségur. Alors, on ne douta plus qu'elle n'influât principalement sur le choix des ministres et des grandes charges. Tout courut à elle et à sa société (1). » C'est le langage de la Cour; voici l'impression populaire : « On assurait, dit le libraire Hardy, que la Reine acquérait de jour en jour un nouvel empire sur l'esprit du Roi, son auguste époux, qu'elle avait non seulement désigné, mais *nommé* elle-même le marquis de Ségur secrétaire d'État au département de la Guerre, d'où l'on inférait tout naturellement qu'elle ne manquerait pas d'influer encore dans le changement des autres ministres (2). » Écoutons, pour finir, ce que dit l'abbé de Véri, écho des cercles politiques : « Le choix de M. de Ségur a été dicté par la Reine, contre l'idée de M. de Maurepas. Il va donc être décidé, dans l'esprit de toute l'Europe, que M. de Maurepas n'a plus le crédit principal et que la Reine sera la volonté dominante... La Reine acquiert ainsi dans le gouvernement une influence qu'aucun roi de France n'a jamais laissé prendre à sa femme. Si l'enfant qu'elle porte dans son sein est un dauphin, la voilà consolidée pour un terme très long... Elle a d'ailleurs réfléchi d'elle-même qu'elle aurait intérêt à conserver Maurepas, parce que, sous son ombre, elle prendra sur son mari et sur les affaires un ascendant progressif, qui deviendra par le temps supérieur à tout (3). »

Telle est bien, comme on voit, l'opinion générale. Mais l'un des hommes qui ont le mieux connu, le plus exactement jugé le caractère et la nature intime de Marie-Antoinette, le comte de Mercy-Argenteau, démêle bien, dès ce jour, quel usage elle fera de cette indéniable puissance. Un mois après la chute de Montbarey, il écrit à l'empereur Joseph (4) : « L'ascendant que la Reine a gagné sur l'esprit du Roi est tel, qu'elle pourrait tout effectuer, même en matière d'État, si elle en avait la volonté.

(1) *Journal* de Croÿ, 1781.
(2) *Journal* de Hardy, 9 janvier 1781.
(3) *Journal* de Véri, février 1781.
(4) Lettre du 21 janvier 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

Mais je ne puis cacher à Votre Majesté que cette auguste princesse a jusqu'à présent une répugnance si marquée pour toute affaire sérieuse, qu'elle n'y donne que très momentanément l'attention nécessaire. Ses alentours favoris abusent à leur profit de son crédit; mais, quand il s'agit de choses qui la touchent immédiatement, la Reine devient incertaine, craintive dans ses démarches, et finit par tomber dans l'inaction. » L'histoire de tout ce qui va suivre est résumée d'avance en ces quelques phrases de Mercy. La Reine, après avoir triomphé de Maurepas et conquis de haute lutte « le premier crédit dans l'État, » n'utilisera guère son pouvoir que pour des objets secondaires. On la croirait indifférente à tout ce qui devrait pourtant l'intéresser plus que personne, puisque, déjà femme du souverain, elle va devenir prochainement mère du dauphin, de l'héritier du trône (1). Presque jamais, dans la période où nous entrons, on ne la voit intervenir dans les occasions importantes. Par légèreté, par nonchalance, elle laisse Maurepas reconquérir son influence perdue, saper dans le conseil du Roi les hommes dont elle reste l'alliée, dont elle apprécie les services, dont, avec un léger effort, elle pourrait défendre la cause. Le jour du renvoi de Necker, elle pleurera de bonne foi le départ du ministre, mais elle n'aura rien fait pour empêcher sa chute.

En revanche, elle ne s'épargne pas, quand il s'agit de satisfaire sa société particulière. Plaire à son entourage est l'unique but de son activité, et, comme cet entourage est généralement fort avide, elle use sa force à procurer des faveurs et des grâces. « Elle se mêlait, dit le comte de Saint-Priest (2), de toutes les nominations. Les places de colonel, les ambassades, les charges de Cour et les emplois de finance, tout était de son ressort. Sa facilité déplacée à s'intéresser à ceux qui lui demandaient sa protection venait assurément d'un fond naturel d'obligeance, quoique peut-être mélangé du plaisir d'étaler son pouvoir... On imagine aisément le petit nombre de gens reconnaissans parmi ceux qui étaient promus, le nombre plus grand des ingrats et l'infinité des mécontens. Rien ne lui a valu plus de haines, et l'on ne peut nier ses torts à cet égard. » De ces « torts » elle

(1) Le 22 octobre 1781, Marie-Antoinette mettait au monde un prince, qui reçut le nom de Louis-Joseph et fut dauphin de France, jusqu'à sa mort prématurée, survenue dans sa huitième année, le 4 juin 1789.

(2) *Mémoires inédits* du comte Guignard de Saint-Priest.

convenait d'ailleurs avec franchise, en s'excusant de sa « facilité » sur le malaise qu'elle éprouvait à voir des mines boudeuses et des visages maussades. « J'aime qu'on ne me quitte jamais mécontent, » confessera-t-elle au jeune comte de Ségur. Il faut reconnaître, toutefois, que, lorsqu'elle rencontrait une opposition un peu ferme, elle se rendait sans grande difficulté aux bonnes raisons qu'on lui donnait. « Dès qu'on avait le courage de lui résister, en alléguant le bien de l'État, reprend le même Saint-Priest dont j'ai cité le sévère témoignage, elle cessait d'insister. » Mais ce courage, qui l'avait auprès d'elle ? Des instincts bons et généreux, aucune volonté personnelle pour les mettre en usage, aucune direction extérieure pour suppléer à cette insuffisance, c'est toute la vie de Marie-Antoinette et le secret de son malheur.

Un autre contre-coup des événemens récens est le revirement qui s'opère en faveur du duc de Choiseul. Huit jours après la nomination de Ségur, le duc s'établit à Versailles, où il tient « un état splendide, » où toute une petite cour gravite autour de lui. La Reine le reçoit fréquemment, recherche sa conversation d'une manière ostensible. Le Roi lui-même est presque désarmé. A l'un des « grands couverts » qui suivent l'arrivée du duc à la Cour, Louis XVI, pour la première fois de sa vie, lui fait un accueil fort gracieux, lui donne place « derrière son fauteuil, » lui adresse, de bonne grâce, la parole à plusieurs reprises (1). Quelques semaines plus tard, Ségur, en constituant ce Conseil de la guerre qui fut une des innovations heureuses de son long ministère (2), y fait entrer des hommes tenus de longue date à l'écart : « Il le peuple, écrit un gazetier, des anciens amis de Choiseul. » Tous ces faits, remarqués, commentés à la Cour, font augurer que la rentrée aux affaires de l'ancien ministre est une des éventualités que tient en réserve l'avenir. Aussi déjà Choiseul voit-il voler vers lui des dévouemens et des hommages dont, depuis de nombreuses années, il avait perdu l'habitude.

Toutes les causes qui précèdent paraissaient concourir à l'affermissement de Necker. Bien vu de Marie-Antoinette et de sa « société, » soutenu par le parti Choiseul, il a maintenant,

(1) *Correspondance* publiée par Lescure, janvier 1781.
(2) Le marquis de Ségur conserva le portefeuille de la Guerre jusqu'au 29 août 1787.

dans le Conseil, des auxiliaires fidèles et sûrs. Louis XVI lui rend justice et l'encourage hautement par des témoignages de confiance. A la séance du Comité tenue le 3 février 1781, le directeur s'étant plaint de quelques attaques dirigées contre lui par des diffamateurs obscurs, le Roi, dit-on, lui réplique en ces termes : « Monsieur Necker, je suis charmé d'apprendre que vous avez des ennemis et que vous êtes jalousé ; vous le seriez moins, si vous aviez moins de mérite. Au surplus, tous les propos qu'on tient sur votre compte, loin d'affaiblir mes sentimens pour vous, ne font que redoubler mon estime et mon amitié. » Malgré certains précédens trop connus, bien faits pour inspirer des doutes sur la solidité de ceux auxquels Louis XVI donnait de pareilles assurances, le public voulait voir dans ces propos flatteurs un gage de force et de durée. Jamais ministre, disait-on, n'avait été « si fortement ancré » dans la faveur du Roi (1).

D'ailleurs, des faits confirmaient ces paroles. Comme les lois toujours en vigueur rendaient bien difficile l'entrée d'un protestant dans le « Conseil d'État, » Louis XVI, vers cette époque, nommait un « Comité secret, » qu'il présidait lui-même et qui, trois fois par semaine, délibérait sur les plus importantes affaires. Necker en était membre, ainsi que Maurepas et Vergennes, et la fréquence des réunions le décidait, contre son habitude, à quitter l'hôtel du contrôle général, à Paris, pour s'installer quelque temps à Versailles.

A cet appui du Roi s'ajoutait le solide soutien de l'opinion publique. La popularité du directeur général des finances allait croissant sans cesse, gagnait toutes les classes du royaume, s'étendait dans tous les milieux, des grands seigneurs les plus fameux aux plus humbles bourgeois, et des philosophes aux évêques. Elle rayonnait aussi hors des frontières de France. Sur un bruit ridicule qui avait un moment couru, — Necker, assurait-on, avait « fait scandale » à Versailles, en se montrant « en bottes fortes » au château, — la Grande Catherine mandait à Grimm : « Pauvres gens ! Les gens non bottés ne peuvent souffrir ceux qui sont trop fermes sur leurs pieds, trop constamment d'aplomb, trop forts et trop pleins de raison ! » Marie-Thérèse et Joseph II, écrivant à Mercy, parlent d'un ton d'ad-

(1) *Journal* de Hardy. — *Journal* de l'abbé de Véri. — *Lettres* de Kageneck.

miration du « génie » de Necker, envient au roi de France un si « merveilleux serviteur. »

II

Et cependant, malgré cette quasi unanimité, malgré l'indéniable sincérité de ces jugemens flatteurs, une situation si brillante n'est guère, en réalité, qu'une façade, et ces fleurs couvrent bien des pièges. C'est à cette heure même, en effet, que, parmi le fracas des louanges, il se forme une « cabale » puissante, dont le but direct et précis est le renversement de Necker, une ligue occulte, dont l'action sera bientôt sensible. Le chef en est Maurepas, excité, poussé par sa femme. Le vieil « embaucheur de ministres, » comme l'appelle un contemporain, ne pouvait prendre son parti de ces deux récens portefeuilles arrachés, puis donnés, sans lui. Surtout la chute de Montbarey, coup droit porté à Mme de Maurepas, irritant la bile du ménage, avait délivré le Mentor de ses derniers scrupules. Longtemps, tout en contrecarrant la plupart des vues politiques du directeur général des finances, il avait cru devoir le ménager, par nécessité financière et, pour ainsi dire, malgré lui. Necker parti, se disait-il, où trouverait-on l'argent pour combler les vides du Trésor et continuer la guerre? Mais cet honorable souci cède désormais devant l'âpre soif de vengeance. Ne pouvant s'en prendre à la Reine, tout son ressentiment se tourne vers Necker. Du jour où fut signée la nomination de Ségur, la chute du directeur fut résolue dans le cœur de Maurepas.

Pour l'aider dans son entreprise, ce dernier rencontrait, dans le sein même du Cabinet, un précieux auxiliaire en la personne de son collègue des Affaires étrangères. Presque du premier jour, Vergennes avait ressenti pour Necker un éloignement instinctif, qui s'était changé graduellement en antipathie violente. « Il était, écrit Soulavie (1), le plus dangereux adversaire de M. Necker, parce qu'il était le plus réservé et qu'il était dans le Conseil le plus zélé partisan du despotisme. » Tous les faits confirment ce dire. Honnête et de sens droit, timoré par nature, absolu par principe, respectueux à l'excès des traditions anciennes, ennemi né des innovations, avant tout

(1) *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*

homme d'ancien régime, Vergennes ne pouvait voir dans le directeur général qu'un brouillon et un agité, un dangereux révolutionnaire. La « qualité de protestant, » comme il disait dans un mémoire au Roi, choquait sa dévotion étroite, de même que « l'état d'étranger » blessait son patriotisme exclusif. De plus, son humeur ombrageuse supportait avec impatience le contrôle que Necker prétendait exercer sur les comptes de tous ses collègues. Il se croyait d'ailleurs des capacités financières. Après la retraite de Necker et la mort de Maurepas, il arrachera de la faiblesse du Roi l'institution d'un comité, dont il sera le chef, chargé de surveiller la gestion des autres ministres, de décider sur toutes dépenses nouvelles, et voudra s'arroger ainsi la direction suprême du Trésor de l'État (1).

Enfin, depuis deux ans, une divergence de vues, sur un point essentiel, achevait d'aigrir les rapports des deux hommes. Necker, obligé avant tout de subvenir aux frais écrasans de la guerre, poursuivi par l'idée que les réformations urgentes rencontraient de ce fait un obstacle invincible, appelait ardemment de ses vœux le retour de la paix. Ce désir l'obsédait, au point de se départir quelquefois de la réserve à laquelle l'obligeait sa situation officielle. Bientôt, dans un document destiné à la publicité, après avoir énuméré une série de réformes qu'il juge indispensables, il laissera échapper ces lignes remplies d'amertume : « L'exécution de ces projets, qui promettaient tant, aurait été facile, si les dépenses inévitables de la guerre n'avaient pas dévoré tant d'économies et d'améliorations ; c'est là, continuellement, la réflexion que je fais. Il n'y a aucune conquête, aucune alliance, qui puisse avoir autant de valeur pour Votre Majesté que les avantages qu'Elle pourra tirer un jour du développement de ses propres forces (2) ! »

Ainsi condamne-t-il publiquement la politique guerrière, ainsi pousse-t-il sans cesse le Roi à une rapide conclusion de la paix. Rien ne blessait, rien n'irritait Vergennes comme ce pacifisme impatient, comme cette ingérence passionnée, « indiscrète » à ses yeux, dans un domaine qui lui appartenait en

(1) Louis XVI, en signant à contre-cœur l'ordonnance qui organisait ce contrôle, semble en avoir senti les graves inconvéniens, car il ajoutait ces mots en tête de la feuille : *Bon pour quelque temps*. Cette institution souleva effectivement de nombreux conflits et dut être assez rapidement supprimée. — Voyez sur cette affaire mon livre *Le Maréchal de Ségur*, p. 252 et suivantes.

(2) *Compte-rendu au Roi pour l'année 1781*.

propre. Lui aussi, disait-il, désirait la fin de la guerre, mais non pas à tout prix et seulement après la victoire. Dans les séances des Comités, cette question provoquait des discussions constantes et des scènes aigres-douces, après lesquelles Vergennes soulageait sa colère en exprimant, avec une étrange liberté, fût-ce parfois en présence du corps diplomatique, sa méprisante antipathie pour le directeur général (1). S'il s'oubliait ainsi devant des étrangers, on imagine de quels termes il se servait lorsqu'il causait avec Maurepas. Il ne cessait d'attiser ses rancunes, d'aviver son dépit, au sujet des visées secrètes, des prétentions ambitieuses de Necker. Il montrait ce dernier usurpant peu à peu les fonctions de premier ministre, cherchant, en quelque sorte, à exercer la « dictature « dans les conseils du Roi, ou encore à organiser, selon l'expression de Hardy, une manière de *triumvirat* dont il serait le chef, avec pour acolytes MM. de Castries et de Ségur (2). Il trouvait là chez le Mentor un terrain trop bien préparé. L'union formée contre Necker entre ses deux collègues, — les deux plus influens, les plus solidement investis de la confiance royale, — constituait un péril dont l'évidence aurait dû lui ouvrir les yeux.

Les deux frères de Louis XVI, chacun à sa manière et suivant sa tournure d'esprit, n'étaient pas moins hostiles au ministre réformateur. Le Comte d'Artois, pour faire sa cour à Marie-Antoinette, avait bien, il est vrai, lors de la crise récente, pris parti contre Montbarey, le protégé de Mme de Maurepas, mais ce n'était, de sa part, qu'une passade. Le chiffre énorme et croissant de ses dettes, — dont Mercy, quelques mois plus tard, évalue le total à vingt et un millions (3), — faisait de ce dissipateur l'adversaire naturel du probe et vigoureux comptable qu'il trouvait toujours sur sa route dans ses appels constans à la bourse du Roi. D'ailleurs, Necker avait dû, à plus d'une reprise, sévir contre la bande d'agioteurs et d'aigrefins qui foisonnaient parmi les familiers du prince, et ceux-ci s'en vengeaient en excitant leur « patron » contre lui. Dans ce concert de plaintes intéressées, son surintendant des finances, le sieur Radix de

(1) *Correspondance* publiée par Flammermont. — *Journal* de Véri.
(2) *Journal* de Hardy. — *Journal* de Véri.
(3) *Lettre* à Joseph II, du 16 octobre 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

Sainte-Foix, dont on lira prochainement l'aventure, se distinguait, pour cause, d'une manière toute spéciale. Ces « criailleries » portaient leurs fruits. La main du Comte d'Artois se retrouvera dans la misérable manœuvre qui sera l'occasion de la chute de Necker.

Quant au Comte de Provence, son animosité contre le directeur avait une origine précise. Au mois d'avril 1779, son intendant, Cromot du Bourg, ex-agent de l'abbé Terray, réclamait, au nom de son maître, le remboursement intégral d'une somme d'un million de livres environ, qu'il prétendait rester due à Monsieur sur la succession paternelle. Une lettre de Cromot, d'un ton presque comminatoire, sommait l'administrateur des finances de faire droit à cette exigence. La réponse de Necker à cette tardive réclamation est dédaigneuse, hautaine. Après avoir rejeté la demande comme entièrement injustifiée, il remarque combien il est « extraordinaire » qu'ayant attendu tant d'années dans un complet silence, l'intendant du prince ait choisi, pour faire valoir cette prétention, « le moment même où les finances sont accablées du poids d'une guerre infiniment dispendieuse, » et il termine par cette phrase assez dure : « Comme le Roi ne trouve pas mauvais que vous fassiez valoir les droits de Monsieur selon vos lumières, j'espère que Son Altesse Royale ne désapprouvera pas que je discute les intérêts de Sa Majesté selon ma conscience (1). »

Ni Monsieur, ni Cromot n'étaient des gens à digérer une si verte leçon. L'année d'après, paraissait un libelle où le directeur général était pris à partie avec une odieuse perfidie, toutes ses opérations tournées en ridicule, sa vie même et son caractère diffamés sans vergogne. On en cherchait vainement l'auteur, quand, un certain soir de septembre, dans un café de la capitale, le sieur Cromot, entendant « un particulier » faire l'éloge de cette pièce, avait, comme dit Hardy, « la faiblesse ou l'amour-propre de s'en avouer le rédacteur. » Sur quoi, rapport fait à Necker, plainte adressée par ce dernier, perquisition opérée chez Cromot, à la suite de laquelle on découvrait le brouillon du libelle entièrement écrit de sa main, et ordre du Roi à Monsieur de se priver désormais des services de ce trop

(1) Lettre citée par M. le comte d'Haussonville dans son *Salon de Madame Necker*, t. II.

zélé fonctionnaire (1). Le prince, de mauvaise grâce, déférait à cette injonction; mais il ruminait sa vengeance et la préparait patiemment. Elle sera bien digne de lui, habile, sournoise, empoisonnée.

III

Ainsi, malgré la solidité apparente du « restaurateur des finances » et les racines profondes jetées dans l'opinion, de gros nuages, chargés de menaces, s'assemblaient sur les cimes, et des souffles couraient dans l'air, annonçant la prochaine rafale. Les symptômes précurseurs furent une avalanche de pamphlets, dont celui de Cromot semble avoir fourni le modèle. Le nombre en fut si grand, qu'on put, cette même année, en choisissant seulement les plus notoires et les mieux rédigés, en emplir trois volumes, qui les ont transmis jusqu'à nous (2). Les mémoires, les gazettes et les correspondances du temps en mentionnent encore beaucoup d'autres, — comme l'*Anti-charlatan*, publié en anglais, comme le *Dialogue entre Mme Necker, M. de Lessart et le marquis de Pezai*, — qui firent plus ou moins de bruit dans le monde. Certains de ces morceaux sont habilement tournés, rédigés avec art; il en est d'autres, plus nombreux, qui sont d'une plate et grossière malveillance. On y dénonce « l'incapacité » de Necker; on l'y attaque sur sa naissance, sur ses manières, sur son *charlatanisme*. On l'y compare souvent à Law; l'une des brochures présente un assez ingénieux et adroit parallèle entre les procédés des deux financiers étrangers et leur prédit une fin semblable. Dans quelques pièces, plus venimeuses encore, on met sa probité en doute. Sa femme même n'est pas épargnée, et les railleries abondent sur ses prétentions littéraires et son prétendu « pédantisme. »

Que Maurepas, tout en protestant hautement de son indignation, ait toléré sous main, même encouragé cette campagne, il est difficile d'en douter. Mieux encore, il paraît certain qu'il en a plus d'une fois inspiré les auteurs. Deux des pièces les

(1) *Journal* de Hardy, 21 septembre 1780.

(2) *Collection complète de tous les ouvrages pour et contre M. Necker, avec des notes critiques, politiques et secrètes;* 3 vol. in-8. Utrecht, 1781. — Malgré le titre de ce recueil, il ne renferme, en réalité, à l'exception du Compte rendu et du *Mémoire sur les Assemblées provinciales*, que des attaques contre Necker, ou plutôt une partie d'entre elles, dont plusieurs sont d'une habile malice.

plus répandues étaient l'œuvre d'Augeard, *alter ego* du vieux ministre et confident de ses rancunes contre le directeur. D'ailleurs, Augeard, dans ses *Mémoires*, laisse échapper à ce propos des aveux significatifs : « Je partageais bien véritablement, dit-il, les peines de M. de Maurepas. Je lui offris mes services, en le priant de ne jamais me nommer ni me compromettre. Je l'engageai à faire de petites notes de tout ce que dirait M. Necker, et, comme j'étais obligé d'aller deux fois par semaine à Versailles pour ma charge, je lui disais, avec toute la franchise possible, ce que je pensais sur les différentes besognes, projets et propositions de ce jongleur (1). » Quelques personnes bien informées soupçonnaient bien cette complicité du Mentor. Plus d'une lettre de cette époque exprime la désapprobation que suscitaient parmi les âmes élevées ces fâcheux procédés. « M. Necker, écrit le chevalier de Pujol, est persécuté par ses ennemis et ses envieux. Celui qui devrait le défendre et engager le Roi à faire taire les malintentionnés donne le ton sur cet objet... Je hais M. de Maurepas comme la peste ! »

Toute cette guerre clandestine affectait plus qu'il n'eût fallu le directeur général des finances. Son orgueil chatouilleux souffrait de ces piqûres journellement renouvelées ; il s'en plaignait avec amertume à sa femme, que le spectacle de sa peine mettait « au désespoir. » Aussi s'avisa-t-elle d'en écrire à Maurepas, à l'insu de Necker, qui l'en eût sans doute détournée (2). Elle le priait avec instance d'user de son autorité, d'arrêter les attaques, de sévir, au besoin, contre les pamphlétaires. Dictée par le zèle le plus louable, cette lettre n'en était pas moins une lourde maladresse. Mme de Staël la juge ainsi : « Cette fausse démarche, écrit-elle, en apprenant à M. de Maurepas combien M. et Mme Necker étaient sensibles à tout ce qui pouvait leur ôter la faveur de l'opinion publique, lui fit connaître quel était le plus sûr moyen de les blesser (3). » Effectivement, on remarqua dès lors une recrudescence de libelles, une audace redoublée de la part des diffamateurs.

Ce qu'on remarque encore, c'est un complet revirement d'humeur chez Maurepas. Abattu, comme découragé, dans les semaines qui suivent la dernière crise ministérielle, il se relève

(1) *Mémoires* d'Augeard, *passim*.
(2) *Notice sur M. Necker*, par A. de Staël, *passim*.
(3) *Du caractère de M. Necker*, par Mme de Staël.

maintenant, reprend son enjouement et sa belle insouciance. « Écrasé de goutte, dit Croÿ, il se soutient toujours gaiement, et le Roi le ménage fort. » Il le prend aussi de plus haut avec le directeur général des finances, s'applique, dans leurs fréquents conflits, à lui faire sentir son pouvoir et sa suprématie. A la suite d'une de ces querelles, Necker lui ayant dit que, si les choses devaient ainsi durer, « il commanderait des chevaux de poste pour s'en retourner à Genève, » le Mentor répliquait, d'un ton mi-sérieux, mi-goguenard, « qu'on n'en donnait aux étrangers qui avaient manié les finances que sur un ordre exprès du Roi. »

Un trait curieux, rapporté par Augeard, souligne d'une manière frappante cette confiance réciproque, ou renouvelée de jactance chez Maurepas. Les premiers jours de février 1781, le comte communique à Augeard un manuscrit confidentiel soumis à son approbation par le directeur général et lui demande d'en dire son sentiment : « Si vous faites bien, répond Augeard après avoir parcouru le morceau, vous ne laisserez jamais paraître cet ouvrage-là ; il est horriblement dangereux... Prenez garde, ajoute-t-il, cet homme s'aperçoit que vous le négligez, depuis le renvoi de Sartine. Il se forme un grand parti dans le royaume, composé des protestans, des banquiers et des académiciens de toute espèce. » A ces mots, où il voit un doute sur l'étendue de sa puissance, Maurepas, piqué, se lève, regarde la pendule, et d'un ton péremptoire : « Il est sept heures et demie du soir. Si je voulais que cet homme-là fût à dix heures à la Bastille, et qu'il n'y fût pas, j'irais coucher à Pontchartrain. Voilà comme je suis premier ministre (1) ! »

IV

Le 19 du même mois, l'ouvrage soumis, comme on a vu, à l'examen d'Augeard était livré à la publicité, et l'effet produit était tel, que Maurepas retombait dans ses perplexités. Car le manuscrit en question n'était rien moins que le brouillon du fameux *Compte rendu*, l'acte le plus retentissant de la carrière politique de Necker, l'ouvrage le plus répandu, le plus lu, le plus amèrement critiqué, le plus ardemment glorifié, le plus universellement discuté par les contemporains, l'ouvrage dont

(1) *Mémoires* d'Augeard, *passim*.

la lecture inspirera à Buffon cette phrase dithyrambique : « Par cet écrit en lettres d'or, je vois M. Necker, non seulement comme un génie, mais comme un dieu tutélaire, amant de l'humanité, qui se fait adorer à mesure qu'il se découvre (1). »

Cette émotion, si vive qu'elle soit, n'est pas injustifiée, et ce n'est pas exagérer que de traiter le *Compte rendu* comme un événement capital, presque une révolution dans les mœurs politiques. Le secret des finances était, sous l'ancienne monarchie, une espèce de dogme tacite, auquel personne, pas même Turgot dans son bref passage aux affaires, n'avait encore osé toucher. D'après les usages établis, le contrôle général dressait annuellement, pour le Roi, un état, plus ou moins complet, où étaient évalués en bloc les dépenses et les revenus prévus pour l'exercice courant, puis, à la fin de chaque année, un autre compte des sommes perçues et des sommes dépensées. Parfois, comme dit Necker, « lorsque l'on voulait emprunter, » on indiquait, dans le préambule de l'édit, quelques chiffres sommaires et approximatifs, soi-disant destinés à fournir aux prêteurs un aperçu de la situation financière. Mais le public, dans la réalité, ignorait tout sur les comptes généraux, et les subsides fournis par la nation pour assurer son existence étaient employés, peut-on dire, au milieu des ténèbres. C'est grâce à cette méthode que, peu à peu, en France, s'était formée l'idée que le souverain était, non pas dépositaire, mais bien propriétaire légal de tout l'argent versé par ses sujets. Sous le règne même de Louis XVI, un courtisan avait pu dire, pour excuser certaines prodigalités excessives, qu' « un homme qui a 477 millions de rente avait bien droit à quelques fantaisies. » Il se trouvait des hommes d'État pour ériger ces procédés en doctrine nationale et en glorifier leur pays. Voici ce qu'écrira Vergennes dans une note adressée au Roi : « L'exemple de l'Angleterre, qui publie ses comptes, est pris chez un peuple inquiet, calculateur, égoïste. Son application à la France est une injure faite au caractère national, qui est sentimental, confiant et tout dévoué à ses rois (2). »

Devant un tel état d'esprit, exposer tout au long et à tous les regards, dans un document officiel, mis en vente pour une

(1) *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville, *passim*.

(2) *Note* de Vergennes sur le *Compte rendu* de Necker, publiée par Soulavie dans ses *Mémoires sur le règne de Louis XVI*.

somme modique, l'état des finances du royaume, le fonctionnement, le rendement des impôts, l'usage que l'on comptait en faire, dévoiler en même temps les erremens du passé, les prévisions pour le lendemain, une pareille confession, faite avec l'autorisation royale, pouvait passer, selon les idées de chacun, pour un chef-d'œuvre de loyale franchise, ou pour un affreux sacrilège, dans tous les cas, pour un acte extraordinaire. C'est pourtant ce qu'osa Necker, en publiant, le 19 février 1781, son *Compte rendu au Roi*, volume de 116 pages in-4°, vendu chez le libraire Panckoucke, pour le prix d'un écu, au profit, disaient les gazettes, « des œuvres de Madame Necker. »

Le directeur général des finances, en risquant ce coup audacieux, était guidé par des mobiles divers, dont on connaît les uns et dont on peut conjecturer les autres. Le but avoué était d'éclairer la nation sur ses propres ressources, de lui montrer que, malgré l'apparence, elle se trouvait dans une situation prospère, puisque, pour l'exercice en cours, le budget se soldait par un excédent important, de relever par ce moyen la confiance des prêteurs, d'asseoir enfin sur la publicité, pour le présent et pour l'avenir, le crédit de l'État. « Je ne sais pas, déclarait nettement l'auteur, si une semblable institution, devenue permanente, ne serait pas la source des plus grands avantages. L'obligation de mettre au grand jour toute son administration influerait sur les premiers pas que fait un ministre des Finances dans la carrière qu'il doit parcourir. Les ténèbres de l'obscurité favorisent la nonchalance ; la publicité, au contraire, ne peut devenir un honneur qu'autant qu'on a senti toute l'importance de ses devoirs et qu'on s'est efforcé de les remplir... Enfin, et c'est une considération digne du plus sérieux examen, une telle institution pourrait avoir la plus grande influence sur la confiance publique, car cette conduite simple et franche multiplierait les moyens du souverain et le défendrait à jamais de toute espèce d'injustice. »

Par une arrière-pensée aisément transparente, Necker se flattait également d'intimider, de décourager l'Angleterre, en lui prouvant, chiffres en main, que les finances françaises étaient sensiblement plus solides que les siennes, que nous pouvions, sans nous obérer dangereusement, poursuivre encore longtemps la guerre. Il pensait travailler ainsi au rétablissement de la

paix. Il est non moins certain que, dans l'espérance de Necker, l'exposé méthodique de tous les progrès accomplis depuis son avènement, de toutes les réformes projetées, de tout le bien fait et à faire, en regard des abus anciens et des erreurs de ses prédécesseurs, affermirait sa situation personnelle, consoliderait sa popularité et assurerait la durée de son œuvre. Dans une époque où l'opinion était devenue une puissance, mettre l'opinion dans son jeu lui parut un coup de partie. Dans la plupart de ces calculs, il ne se trompait qu'à demi.

V

De ce vaste exposé, la première partie, certainement, était la plus heureuse. Necker y expliquait, avec une rare lucidité, le mécanisme compliqué de l'administration fiscale. Il projetait la lumière sur les innombrables canaux destinés à drainer l'or des particuliers pour l'amener dans les caisses publiques. Il introduisait ses lecteurs dans le dédale, jusqu'alors mystérieux, des modes de perception et des diverses taxes. La taille, la dîme, la capitation, la gabelle, cessèrent d'être, aux regards de la plupart des Français de ce temps, d'obscures et effrayantes machines, dont on sentait les coups sans en savoir le fonctionnement et sans en discerner les rouages. Somme toute, Necker, en ces pages substantielles, faisait l'éducation financière du pays.

Mais ses révélations ne s'arrêtaient pas là. L'argent ainsi perçu, il prétendait encore en indiquer l'emploi, sans rien dissimuler des vices et des abus, et là commençait le péril. Pour la première fois, en effet, on apprenait, par une voie authentique et de source certaine, le chiffre vraiment scandaleux des pensions et des grâces, de toutes les sommes plus ou moins extorquées à la faiblesse des rois par la cupidité des grands. Certains passages de ce chapitre sont moins d'un homme d'État que d'un moraliste sévère, ressemblent plus à un réquisitoire qu'à un rapport ministériel. « Acquisitions de charges, y lit-on, projets de mariage et d'éducation, pertes imprévues, espérances avortées, tous ces événemens étaient devenus une occasion de recourir à la munificence du souverain ; on eût dit que le trésor royal devait tout concilier, tout aplanir, tout réparer... Les intérêts dans les fermes, dans les régies, dans beaucoup de places de finance, dans les marchés de toute espèce, et jusque

dans les fournitures d'hôpital, tout était bon... L'obscurité prévenait la réclamation publique, et l'apparence d'une convenance réciproque délivrait du joug de la reconnaissance. »

Après avoir montré le mal, l'auteur indiquait le remède, énumérait tout ce qu'il avait fait et tout ce qu'il considérait comme demeurant à faire. Il expliquait en quoi sa gestion différait de celle de ses prédécesseurs, en quoi surtout elle l'emportait sur ce qu'on faisait avant lui. Toute cette partie de son travail respire un contentement de soi qui peut provoquer le sourire. Necker s'y décerne à lui-même, ainsi qu'à son épouse, des louanges, très méritées sans doute, mais que l'on préférerait ne pas rencontrer sous sa plume. « Il chantait si bien son éloge, reconnaîtra l'un de ses plus chauds partisans, que l'on a dit qu'il avait publié d'avance son oraison funèbre (1). » Ainsi parle Croÿ ; mais, après la critique, il présente aussitôt l'excuse : « Au reste, il ne tirait rien du Roi, et c'était là son vrai salaire mérité. » C'est ce qu'allègue aussi le chevalier de Pujol (2) : « Quant à moi, pourvu que la vérité y soit, je lui pardonne son égoïsme, et j'approuve fort l'éloge qu'il fait de sa femme. Il lui est bien permis de se vanter, quand il ne fait point payer d'aussi grands services, qu'une haine si opiniâtre s'efforce à décrier. »

Dans une dernière partie, et presque en appendice, se trouve comme rejeté ce qui est cependant le point essentiel du mémoire, ce qui en est, du moins, la justification et la vraie raison d'être, c'est-à-dire le compte détaillé des recettes et dépenses prévues pour l'année commençante, c'est-à-dire pour l'année 1781. Necker y évalue le total des recettes à 264 millions, le total des dépenses à 254 millions, d'où il résulte un excédent de 10 millions de livres. Présentée de la sorte, après le déficit laissé par les ministres précédens, après deux ans d'une guerre maritime fort coûteuse, la situation paraissait merveilleusement brillante. Le directeur lui-même y insistait avec orgueil : « Il n'est pas présomptueux de ma part de donner à Votre Majesté l'assurance qu'il n'y a certainement aucun souverain en Europe qui puisse montrer un pareil rapport entre ses recettes et ses dépenses ordinaires, et, en particulier, il s'en faut de beaucoup que l'état financier de l'Angleterre puisse soutenir la comparaison. »

(1) *Journal* du duc de Croÿ, année 1781.
(2) Lettre du 21 février 1781. — *Loc. cit.*

Il faut rabattre quelque chose de ce *satisfecit*, et force est bien de constater que dans ce chapitre final est le point faible de l'ouvrage, l'endroit par où Necker donne le plus de prise aux critiques. Sans doute, pour qui lit avec attention, indique-t-il loyalement que ces excellens résultats sont ceux de l'année « ordinaire, » et cette réserve exclut, pour tout homme averti, d'une part, les frais « extraordinaires » nécessités par la guerre d'Amérique, et, d'autre part, les ressources exceptionnelles et les expédiens temporaires, tels que les « anticipations. » — On entendait par là le produit des sommes empruntées aux fermiers généraux sur le produit futur des contributions ultérieures, et ce produit montait à 155 millions. — Ce correctif à ses calculs, Necker, je le répète, ne le dissimule pas, mais il néglige d'y insister; il ne fait l'aveu qu'en passant, d'une manière presque détournée. De fait, presque tout le monde s'y trompa. D'où le reproche d'« escamotage » qui lui fut plus tard adressé par ses contradicteurs. Quand on vint au fait et au prendre, pour l'exercice de 1781 les recettes effectuées s'élevèrent à 436 millions et les dépenses à 526 millions, ce qui occasionna un déficit de 90 millions. Même pour le budget ordinaire, les chiffres de Necker ne sont pas entièrement exacts, ce qui s'explique, du reste, par ce fait qu'il s'agissait alors de simples prévisions et que les sommes inscrites dans le rapport, au début de l'année courante, n'étaient encore ni perçues ni utilisées. Le seul tort de Necker fut de présenter l'hypothèse pour la réalité et de donner ainsi à la multitude ignorante une impression trop optimiste, dont il fallut vite déchanter.

Le *Compte rendu* se terminait par quelques phrases émues, où le directeur général faisait un retour sur lui-même, affirmait, d'un ton solennel, ses honnêtes intentions et se rendait le témoignage de n'avoir cherché que le bien : « Je n'ai sacrifié ni au crédit, ni à la puissance, et j'ai dédaigné les jouissances de la vanité. J'ai renoncé même à la plus douce des satisfactions privées, celle de servir mes amis ou d'obtenir la reconnaissance de ceux qui m'entourent... Si quelqu'un doit à ma simple faveur une place ou un emploi, qu'on le nomme! Je n'ai vu que mon devoir. » Aussi était-ce avec confiance qu'il déclarait s'en remettre aujourd'hui à l'opinion de ses contemporains, comme au jugement de la postérité : « Je l'avoue aussi, j'ai

compté fièrement sur cette opinion publique, que les méchans cherchent en vain d'arrêter ou de créer, mais que, malgré leurs efforts, la justice et la vérité entraînent après elles. »

VI

Rien ne peut exprimer la sensation extraordinaire produite par cet ouvrage et l'enthousiasme prodigieux qu'il déchaîna dans toutes les classes de la nation. Le jour de la publication, l'étroite rue du Buttoir, qui était la demeure de l'éditeur Panckoucke (1), fut envahie par une multitude de curieux, se disputant les exemplaires fraîchement sortis des presses. Avant le soir, il s'en vendit 6 000. Le succès se ralentit peu dans les journées suivantes. On estime le tirage total à 100 000 exemplaires, chiffre jusqu'alors inconnu (2). Panckoucke, dit-on, fit du coup une petite fortune. Après avoir fait les délices des hommes d'État, des banquiers et des gens du monde, la « prodigieuse » brochure se répandit dans les masses populaires. Elle circula dans les faubourgs des villes, dans les cabarets des villages. On la lut à la fois dans les plus élégans boudoirs et dans les plus humbles chaumières. L'admiration fut égale dans tous les milieux. « Les citoyens vrais patriotes, constate le *Journal* de Hardy, regardaient cet ouvrage comme très propre à déconcerter les faiseurs de libelles et les frondeurs de profession. » Les chiffres de Necker, presque universellement acceptés comme exacts, ranimaient les cœurs abattus, faisaient envisager l'avenir avec plus d'assurance. Même impression et même succès à l'étranger qu'en France. Le volume, aussitôt paru, était traduit dans toutes les langues. Le duc de Richmond, pour sa part, en achetait 6 000 exemplaires, qu'il répandait sur le territoire britannique (3).

(1) Ancien hôtel de Thou, dans le quartier Saint-André des Arts.

(2) On fit circuler les vers suivans, mis dans la bouche des ouvriers de l'imprimerie de Panckoucke :

Pour Dieu, Monsieur, cessez d'écrire !
Nous payons trop cher vos honneurs.
A la foule de nos lecteurs
Notre zèle ne peut suffire.
Si vous n'avez pitié de notre triste sort,
Votre immortalité nous donnera la mort !

(*Correspondance* de Grimm.)

(3) *Journal* de Hardy. — *Correspondance* publiée par Lescure. — *Journal* du duc de Croÿ. — *Lettres* de Kageneck.

Au point de vue pratique et immédiat, l'effet du *Compte rendu* fut bien celui qu'en attendait Necker. Tous les prêteurs d'argent furent comme subitement emportés par un grand élan de confiance. Les particuliers, les banquiers, se ruèrent vers les caisses de l'État, pour y jeter, les uns le fruit de leur épargne, les autres leurs fonds disponibles. Un emprunt, nouvellement émis, de 70 millions attira au Trésor royal des versemens pour la somme de 108 millions. L'Europe suivit le même mouvement et crut au crédit de la France. « Cet ouvrage, connu dans les pays étrangers, dit le chevalier de Pujol (1), portera un coup sensible à l'Angleterre, si, comme on le dit, les Hollandais en retirent leurs fonds. » Et le nouvelliste Métra renchérit en ces termes : « S'il est vrai, comme le pense toute l'Europe, que les grandes querelles nationales ne sont plus que des guerres d'argent, les Anglais ne doivent pas tarder à s'avouer vaincus. D'habiles ministres valent bien, en ce siècle, d'habiles généraux pour remporter des victoires (2). » A consulter les faits aussi bien que les témoignages, il est donc difficile de nier que le coup de Necker n'ait très efficacement servi l'intérêt national.

Quant au renom personnel de l'auteur et à sa popularité, il faut, pour s'en représenter le progrès foudroyant, feuilleter, aux archives de Coppet, l'énorme liasse de lettres qui affluèrent alors à l'hôtel du Contrôle, pour louer, pour remercier Necker, bénir son nom et le porter aux nues. C'est le maréchal de Mouchy qui complimente « le ministre éclairé qui a fait, en quatre ans, ce qui illustrerait une longue vie. » C'est Marmontel qui, le visage inondé de larmes heureuses et poussant des « cris de délire, » divague d'admiration, se sent, dit-il, « devenir fou » dans l'excès de son allégresse. C'est l'évêque de Mirepoix qui regarde Necker « comme placé sur un rocher immense, contre lequel tous les flots de la mer viennent se briser (3). » Le *Journal* de Hardy signale, dans la bourgeoisie parisienne, une pareille poussée d'enthousiasme. Bref, pour cette « opinion publique, » à laquelle il attache une valeur peut-être excessive, Necker est, de ce jour, selon l'expression de Véri, « un héros de finance. »

(1) Lettre du 21 février 1781. — *Loc. cit.*
(2) *Correspondance secrète*, 7 mars 1781.
(3) *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville, t. II.

Ce fracas, comme on pense, n'était pas pour plaire à Maurepas. Sans parler de sa jalousie, il pouvait avoir, à vrai dire, des raisons personnelles d'être peu satisfait. En ce long exposé de l'administration fiscale dans le cours des dernières années, Necker, soit oubli, soit vengeance, n'avait pas une seule fois prononcé le nom du Mentor, du « principal ministre, » du « chef du Conseil des finances. » Celui-ci se montrait fort blessé de cette omission. Il ne pouvait, toutefois, blâmer ouvertement l'ouvrage, ayant été consulté pour la forme, ayant même, comme j'ai dit, lu le manuscrit à l'avance, et ayant consenti, encore qu'à contre-cœur, à sa publication (1). Mais, à défaut d'attaques formelles, il se livrait, du moins, à sa verve gouailleuse. Quand on lui demandait ce qu'il pensait du *Compte rendu* : « Je le trouve, disait-il, aussi vrai que modeste! » Le ton et le regard soulignaient l'intention. Ou bien, par allusion à la nuance azurée de la couverture du volume, il le surnommait le *Compte bleu*. Le mot faisait fortune, donnait naissance à une brochure intitulée *La réponse au Compte bleu*, où bien des gens assuraient reconnaître l'inspiration directe et le tour d'esprit de Maurepas. D'autres pamphlets jaillissaient coup sur coup, où les allégations, les chiffres de Necker, étaient discutés, épluchés, où l'on raillait sa suffisance, ses prétentions à l'infaillibilité, jusqu'à sa tendresse conjugale. Certains reproches avaient plus de portée. Dans un article du *Mercure*, le directeur est nettement accusé « de faire tous ses efforts pour transformer le roi de France en chef d'une république bien dirigée, » ce qui, comme observe un contemporain, « passait alors pour une imputation atroce (2). »

Au fond, toute cette guerre d'épigrammes était de peu d'effet, et ces traits, plus ou moins piquans, ne traversaient pas la cuirasse. Necker lui-même, tout chatouilleux qu'il fût, était alors trop enivré d'encens pour ne point négliger ces mesquines représailles (3). Ce que voyant, ses adversaires se résolurent à changer de méthode et à laisser les menues flèches pour recourir à la massue.

(1) *Journal* de l'abbé de Véri.
(2) *Souvenirs* de Moreau, t. II.
(3) *Journal* de Véri.

VII

Le 20 avril 1781, une « émotion extraordinaire, » qui ne fit que s'accroître pendant les jours suivans, éclatait soudainement au sein du Parlement de Paris. Dans toutes les « chambres de justice, » on ne voyait que magistrats assemblés en conciliabules, discutant et gesticulant avec animation. Les têtes étaient montées, les esprits exaltés. Dans plusieurs groupes, on entendait des propos inquiétans : les uns parlaient de réclamer la convocation immédiate « des princes et des pairs du royaume; » d'autres rappelaient les temps héroïques de Maupeou, et se déclaraient prêts, plutôt que de céder, à subir un exil nouveau. Bref, comme écrit le chevalier de Pujol, « le feu était aux quatre coins du Palais. » Dans tous les entretiens revenait le nom de Necker, accablé de malédictions et chargé d'anathèmes (1).

La cause de cette effervescence était certaine brochure qu'avaient reçue, le matin même, « six des membres les plus influens du Parlement de Paris, » parmi lesquels le premier président d'Aligre et le conseiller d'Éprémesnil, ennemis acharnés de Necker, et qui, les jours d'après, fut distribuée, par une main inconnue, aux deux cents magistrats. Cette brochure renfermait un assez long *Mémoire au Roi sur les assemblées provinciales*, que quelques personnes, au début, croyaient avoir été rédigé par Pezai, mais que l'on sut bientôt être tout entier de la plume du directeur général des finances. Ce Mémoire, disait-on, ne tendait à rien moins qu'à réduire tous les Parlemens à « la simple fonction de juges, » en leur enlevant celle de dépositaires et vérificateurs des lois, à leur ravir, par conséquent, leur prérogative essentielle. Et chacun frémissait à découvrir, ainsi publiquement dévoilées, « les vues criminelles de cet étranger, convaincu de calomnier la magistrature tout entière, d'inspirer à un jeune prince une mauvaise opinion des principaux Ordres de l'État et d'entreprendre l'entier bouleversement de la monarchie (2). »

(1) *Journal* de Hardy. — *Lettres* du chevalier de Pujol. — *Mémoires* de Soulavie, etc.

(2) *Mémoires* de Soulavie. — *Journal* de Hardy. — *Correspondance secrète* publiée par Lescure.

Presque dans le même temps, paraissait une seconde brochure, intitulée *Lettre d'un bon Français*, une brochure bientôt répandue dans toutes les parties du public, qui reproduisait des passages du Mémoire de Necker, en faisait une critique fort vive, en montrait le danger et surexcitait perfidement les passions déjà déchaînées. L'une et l'autre publication avaient d'ailleurs une commune origine, et, en remontant à la source, on arrivait au premier prince du sang, à l'un des frères du Roi, à M. le Comte de Provence.

Pour bien comprendre cette étrange histoire, il faut jeter un regard en arrière, car le Mémoire incriminé, — et qui est l'honneur de Necker, — quand il fut ainsi publié, avait quatre ans de date. Il avait été rédigé au mois de février 1778, dans les conditions qu'on va lire.

Presque dès le début de son arrivée aux affaires, Necker avait été frappé des graves inconvénients que présentaient, en de nombreuses provinces, l'omnipotence des intendans, toujours interposée entre les citoyens et le pouvoir central, et par suite l'impuissance où étaient les sujets du Roi à faire parvenir jusqu'au trône l'expression de leurs vœux, de leurs besoins ou de leurs plaintes. Cette organisation était d'ailleurs une nouveauté dans la vieille monarchie française. Jusqu'à l'époque de Richelieu, toutes les provinces étaient administrées par des « États » particuliers, essentiellement chargés de voter les contributions et de les répartir. Depuis Louis XIII seulement, — sauf dans quelques « pays d'États » qui conservèrent leurs anciens privilèges et continuèrent à délibérer sur l'impôt sous la tutelle des intendans, — la nation presque entière fut livrée sans défense à l'arbitraire des fonctionnaires royaux. Trente et une « généralités, » que régissaient trente et un intendans, subissaient à la muette une tyrannie administrative et fiscale, plus ou moins rigoureuse, plus ou moins lourde à supporter, selon l'humeur de l'homme qui exerçait cette autorité sans appel. Ce système, fertile en abus, avait été combattu, de tous temps, par de libres esprits. Fénelon, dans son « Plan de réformes » écrit pour le Duc de Bourgogne, proposait le rétablissement des États dans toutes les provinces et il terminait ce chapitre en s'écriant : « Plus d'intendans! » Quelques années plus tard, le marquis d'Argenson, effrayé, lui aussi, des maux causés par une centra-

lisation excessive, préconisait le même remède. Il comparait la France à une gigantesque araignée : « Grosse tête et bras maigres, » disait-il en sa langue imagée. Tout récemment, enfin, le marquis de Mirabeau avait soutenu des idées analogues avec sa verve débridée. Vers la fin du XVIIIe siècle, cette réforme, à vrai dire, était partout dans l'air.

Turgot, tout le premier, s'était préoccupé de cette question brûlante. Au moment de sa chute, il était, — on peut s'en souvenir (1), — en train d'élaborer un vaste projet de refonte des institutions du royaume, qui comportait, d'abord dans chaque paroisse, dans chaque province ensuite, suivant un ordre savamment gradué, certaines assemblées électives, dont la fonction serait d'organiser l'impôt. Il plaçait au sommet, et pour couronner l'édifice, ce qu'il appelait « la Grande Municipalité, » c'est-à-dire une espèce d'assemblée nationale sans attributions politiques. C'est cette partie de son programme qui avait surtout excité les appréhensions de Louis XVI, qui l'avait fait, comme il disait lui-même, « se roidir contre cette nouveauté. » C'était à ce propos qu'en marge du mémoire présenté par le contrôleur il inscrivait cette espèce de protestation : « Il ne faut pas être fort savant, pour juger que le présent mémoire est fait pour établir en France une nouvelle forme de gouvernement et pour décrier les institutions anciennes, que l'auteur suppose être l'ouvrage de siècles d'ignorance et de barbarie (2). » Les sentimens ainsi exprimés par Louis XVI avaient été l'une des causes primordiales du brusque renvoi de Turgot.

En face de ces récens souvenirs, il fallait à Necker une belle dose de courage pour reprendre, deux ans plus tard, bien que sous une tout autre forme, des idées analogues et pour réclamer, à son tour, l'institution d' « assemblées provinciales, » qui, placées près de l'intendant, lui faisant équilibre, surveilleraient les travaux publics, répartiraient les taxes et présenteraient des vœux dans l'intérêt local ou général. Mais, plus habile et plus politique que Turgot, il se gardait de proposer en bloc une transformation radicale de l'administration française. Il se bornait à demander que l'on fît, dans quelques provinces, un essai provisoire du système qu'il imaginait. Ainsi, expliquait-il au Roi, « les personnes qui désirent cette nouvelle forme d'administra-

(1) Voir *le Couchant de la Monarchie*, t. I, p. 319 à 321.
(2) Document publié par Soulavie dans ses *Mémoires sur le règne de Louis XVI*.

tion y applaudiront comme à un premier pas qui peut conduire à une amélioration générale. Ceux, au contraire, qui craignent toute espèce de changement et respectent jusqu'aux plus grands abus quand ils sont anciens, approuveront l'esprit de sagesse de Votre Majesté, qui l'aurait engagée à ne faire qu'un essai (1). »

De plus, les assemblées qui serviraient à l'expérience seraient, non électives, comme le voulait Turgot, mais nommées par le Roi pour un tiers de leur effectif, les autres membres étant désignés par l'assemblée elle-même. Sur les quarante-huit membres dont se composerait l'assemblée, douze seraient pris dans la noblesse, douze autres dans le clergé, vingt-quatre dans le tiers-état. Ils « délibéreraient en commun, » et le vote aurait lieu « par tête, » et non « par Ordre. » C'était trancher, dix années à l'avance, le grand débat de 1789, et Necker, sur ce point, est réellement un précurseur. La présidence de ce groupement, qui ne serait, au bout du compte, qu'une « commission de propriétaires, » appartiendrait de droit à l'archevêque ou à l'évêque de la région. Cet hommage à l'Église romaine, de la part d'une âme protestante, était une adroite précaution, qui semblait propre à désarmer des oppositions redoutables.

Une fois de plus, on peut saisir ici la profonde divergence d'esprit qui sépare Necker de Turgot. Je n'entends pas seulement par là la tactique circonspecte et mesurée de l'homme d'affaires comparée à la marche impitoyablement logique du théoricien homme d'État. La différence est plus profonde. Les deux systèmes, voisins en apparence, procèdent, dans la réalité, de deux conceptions opposées. Turgot, partisan déclaré du pouvoir absolu, en instituant son nouvel organisme, prétend donner à l'intendant, représentant du Roi, un guide et un allié pour l'aider dans sa tâche. Necker cherche, au contraire, à le contenir et à le diminuer. Le premier envisage une collaboration; le second souhaite un contrôle et un frein, et, en dressant auprès de l'intendant une grande puissance rivale, un corps composé de notables, de riches propriétaires et de hauts personnages, il a pour objectif de lui enlever une part de son autorité. Bref, tandis que Turgot, fidèle à ses principes, renforce le pouvoir central, Necker, logique avec les siens, poursuit un but de

(1) *Mémoire au Roi sur les assemblées provinciales.*

décentralisation. L'exposé des motifs ne laisse sur ce point aucun doute.

Ce n'est pas la seule dissemblance. Necker, lorsqu'il assigne à la vieille aristocratie une belle place dans ses assemblées, cherche à lui restituer par là un peu de l'influence perdue, à l'intéresser, comme jadis, à l'administration locale, à rendre à la noblesse quelque chose de ce rôle qui fut longtemps sa raison d'être. Rien, comme on sait, ne peut être plus éloigné des intentions du démocrate Turgot, comme rien ne peut le choquer davantage, dans ses idées philosophiques, que la présidence conférée à un dignitaire de l'Église. A étudier dans ses détails le projet de Necker, on comprend cette parole attribuée à Turgot : « Cela ressemble à mes municipalités, comme un moulin à vent ressemble à la lune ! »

Ce qu'il faut admettre pourtant, comme une vérité supérieure et d'une portée plus large, c'est que tous deux, par des moyens divers et avec des vues opposées, ne pouvaient manquer d'aboutir à un résultat identique, qui était d'exciter parmi les citoyens l'espoir et le désir d'administrer eux-mêmes, avec moins de frais et de charges, les affaires du pays. « Par ces mesures prudentes et silencieuses, comme l'observe un contemporain (1), la France passait de la royauté absolue à une situation indécise et préparatoire, où s'affaiblissaient les ressorts de l'autorité royale. » A la suite de ces expériences, suivies d'un plein succès, des provinces, jusqu'alors inertes, s'éveilleront à la vie publique, s'accoutumeront à penser et à agir d'elles-mêmes, contribueront ainsi, pour une part importante, au mouvement général de réorganisation qui sera, lors de ses débuts, « l'œuvre réellement bienfaisante de la Révolution française (2). » Elles prépareront la voie aux réformes profondes, et bientôt il ne manquera plus, pour donner l'impulsion suprême, que d'instituer auprès du Roi « une assemblée centrale de délibération, » celle qui portera dans l'histoire le nom d'*Assemblée Nationale*. Du jour où Louis XVI accepta, à si petite dose que ce fût, le remède ingénieux inventé par Necker, la monarchie devint « un État mixte, » et la Révolution ne fut plus qu'une question de temps.

Louis XVI, d'ailleurs, ne voyait pas si loin. C'est presque sans hésitation, malgré les objections qu'y fit tout d'abord son

(1) *Mémoires* de Soulavie.
(2) Stourm, *Les finances sous l'ancien régime, passim.*

Conseil, qu'il donna son assentiment au projet qui lui fut soumis et qu'il en permit l'expérience, d'abord dans le Berri, puis dans le Dauphiné, et peu après dans la généralité de Montauban (1). Les résultats furent jugés excellens, si bien que, le 19 mars 1780, une nouvelle ordonnance établissait une quatrième assemblée provinciale, qui devrait siéger à Moulins et régirait le Bourbonnais, la Marche et le Nivernais. Au point de cette étude où nous sommes arrivés, l'affaire était encore pendante et l'ordonnance n'avait pas reçu force de loi. L'intendant de Moulins, le sieur Guéant de Réverseaux, résistait de tout son pouvoir, et le parlement de Paris opposait mille difficultés à l'enregistrement. Vaincre et réduire ces mauvaises volontés était, à l'heure présente, un des pressans soucis du directeur général des finances.

VIII

Le mémoire où Necker avait développé les idées que j'ai résumées tout à l'heure avait été remis au Roi par son auteur en février 1778. Écrit uniquement pour Louis XVI et strictement confidentiel, il renfermait certains passages où Necker s'était exprimé avec la liberté permise dans un entretien tête à tête. Il s'y trouvait notamment des critiques fort vives contre les intendans : « A peine, disait Necker, peut-on donner le nom d'*administration* à cette volonté arbitraire d'un seul homme, qui, tantôt présent, tantôt absent, tantôt instruit, tantôt incapable, doit régir les parties les plus importantes de l'ordre public, qui ne considère sa place que comme un échelon à son ambition et un lieu de passage... » Et il montrait les intendans « plus impatiens de venir à Paris qu'occupés de faire leur devoir, » et laissant souvent la besogne à des commis, à des subdélégués, « timides devant les puissans et arrogans envers les faibles. »

Mais l'endroit le plus incisif, le plus dangereux aussi, de ce curieux mémoire était celui où le directeur général démontrait l'avantage qui résulterait pour le Roi, en cas grave et urgent, et lorsqu'il s'agirait d'obtenir sans retard des subsides extraordinaires, d'avoir affaire à ses assemblées provinciales, plutôt qu'aux parlemens, toujours chicaneurs ou rétifs. Il rappelait

(1) Ordonnances des 12 juillet 1778, 11 juillet et 26 novembre 1779.

avec force « le désir continuel, commun à tous les parlemens, de se mêler de l'administration. » — « Ils s'y prennent, ajoutait-il, comme tous les corps qui veulent acquérir du pouvoir, en parlant au nom du peuple et en se disant les défenseurs des droits de la nation, et l'on ne doit pas douter que, bien qu'ils ne soient forts, ni par l'instruction, ni par l'amour pur du bien de l'État, ils se mettront en avant dans toutes les occasions, aussi longtemps qu'ils se croiront appuyés de l'opinion publique. Il faut donc, ou leur ôter cet appui, ou se préparer à des combats répétés, qui troubleront la tranquillité du règne de Votre Majesté et conduiront successivement ou à la dégradation de l'autorité, ou à des partis extrêmes dont on ne peut pas mesurer au juste les conséquences. L'unique moyen de prévenir ces secousses et d'attacher essentiellement les parlemens aux fonctions honorables et tranquilles de la magistrature, c'est de soustraire à leurs regards constans les grands objets de l'administration. »

Huit ans à peine après les batailles de Maupeou et au lendemain des luttes où avait succombé Turgot, ces considérations étaient certes bien propres à faire impression sur Louis XVI. Aussi contribuèrent-elles, dit-on, dans une large mesure, à entraîner en faveur du projet présenté par Necker l'adhésion du jeune prince, qui, précisément en ce temps, à propos de quelque incartade de la magistrature, murmurait presque malgré lui : « Je vois bien que M. de Maupeou n'avait pas autant de tort qu'on a voulu me le faire entendre (1) ! »

Ces vérités, toutefois, si évidentes et si utiles qu'elles fussent, n'étaient pas bonnes à crier sur les toits, et le directeur général s'en rendait compte mieux que personne. Tout en laissant courir sa plume, avec l'idée très arrêtée qu'il n'écrivait que pour le Roi, il avait pris ses précautions pour éviter les indiscrétions périlleuses. Le mémoire, en effet, était demeuré manuscrit et copié à deux exemplaires. L'une des copies avait été remise au Roi, qui, après lecture faite, l'avait « serrée dans sa cassette, » et l'autre était restée dans les mains de l'auteur. Necker se croyait donc à l'abri des divulgations, et il comptait, non sans raison, « sur un secret inviolable. » On se représente sa surprise et son émotion indignée, quand, après quatre ans de silence, il apprit soudainement la publication de son œuvre, la distribution

(1) *Journal* de Hardy, 9 septembre 1778.

faite au sein du Parlement. Sa première pensée fut qu'on avait forcé ses tiroirs; mais, vérification faite, il vit qu'il n'en était rien. Maurepas, auquel il se plaignit, « lui fit entendre que le coup partait sans doute de quelque commis infidèle (1). » Cette vague explication paraissait suffire au Mentor; elle ne satisfit pas Necker, qui poussa plus loin ses recherches. Ce qu'il apprit lui livra la clé du mystère. Nous en sommes également instruits. Le comte de Mercy-Argenteau, dans une note adressée, un mois plus tard, au prince de Kaunitz (2), a raconté les détails de cette trahison, et son rapport est confirmé par d'autres témoignages, non moins formels et non moins accablans.

Voici comment se reconstitue cette histoire. Quelques jours après la remise du manuscrit au Roi, celui-ci, oubliant vraisemblablement ses promesses, en avait dit un mot à son frère, le Comte de Provence, et Monsieur, rencontrant Necker sur l'entrefaite, l'avait prié avec instance de lui communiquer « son magnifique mémoire. » Le directeur n'osa pas refuser de faire connaître ses idées au premier prince du sang, à celui qui, comme dit Mercy, était, à cette époque, « l'héritier présomptif du trône. » Il vint donc lui lire son travail, seul à seul. Il eut bien soin, d'ailleurs, de remporter le manuscrit et fit jurer au prince de garder le silence sur cette lecture confidentielle. Mais, au mépris de la parole donnée, le Comte de Provence, peu après, en entretenait Cromot, son surintendant des finances. L'affaire semblait devoir en rester là, lorsque éclataient, trois ans plus tard, entre Necker d'une part, Cromot et son maître de l'autre, les démêlés dont j'ai fait plus haut le récit. Cromot, à ce moment, se ressouvint, fort à propos, « de la confidence de son maître. » Il entrevit un bon moyen de « perdre » ou de compromettre gravement le directeur général des finances, de le brouiller, dans tous les cas, avec la haute magistrature. Entre Monsieur et lui, tous deux altérés de vengeance, s'ourdit un plan perfide, un plan savamment machiné et qui réussit à merveille.

Le prince, un beau matin, reparlait à Necker, avec de grands éloges, du mémoire qui l'avait si fortement frappé et insistait pour qu'il le lui confiât, l'espace de quelques jours,

(1) *Journal* de Hardy, 25 avril 1781.
(2) Note du 31 mai 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

pour le revoir et le méditer à loisir. Le directeur, sans acquiescer à ce vœu, chargeait « l'un de ses confidens, » M. de Lessart, d'aller chez le Comte de Provence et de « lui lire lui-même » les parties principales de l'œuvre. A l'heure dite, le sieur de Lessart se rendait chez le prince, son rouleau sous le bras. Monsieur lui faisait dire alors qu'il se trouvait « trop occupé pour lui donner audience, » et qu'il n'avait qu'à laisser le mémoire, lequel, sans faute, serait retourné aussitôt. Lessart, simple employé, crut devoir obéir. Il se dessaisit de l'ouvrage. Monsieur l'avait à peine reçu, qu'il le transmettait à Cromot, et l'intendant, avec célérité, en faisait prendre une copie intégrale par des gens à ses gages. Le mémoire, quelques heures plus tard, rentrait au contrôle général, sans que Necker, autant qu'il y paraît, eût connu l'imprudence commise. Mais la copie restait aux mains de ceux qui, à l'heure opportune, se réservaient d'en faire usage. On devine aisément la suite, et il est superflu d'insister davantage sur l'origine de la publication qui, peu de mois après, faisait si grand tapage.

La vérité, d'ailleurs, transpira rapidement dans le monde de la Cour. Huit jours après la divulgation du mémoire, on lit dans un billet du chevalier de Pujol (1) ces lignes significatives : « Il a été envoyé à Mme la duchesse de Gramont deux exemplaires de cet ouvrage, d'une si belle impression, que l'on se croirait assuré qu'elle est de l'Imprimerie Royale, *si l'on ne savait que celle de Monsieur ne le cède pas à celle-là pour la beauté des caractères.* »

Réserve faite sur les moyens, on ne peut qu'admirer l'adresse et l'ingéniosité du coup. Il eût fallu longtemps chercher avant de rien trouver qui fût plus propre à émouvoir les susceptibilités de la magistrature, et c'était la frapper au point le plus sensible. Depuis la destruction de l'œuvre de Maupeou, les parlemens se persuadaient, tous les jours davantage, que leur rôle politique était le principal, leur rôle judiciaire l'accessoire, qu'ils étaient faits pour remplir une mission d'arbitres entre la royauté, encline au despotisme, et la nation, avide de liberté, que, — comme dans un arrêt, le parlement de Rennes l'avait publiquement déclaré, — leur « objet » était, avant tout, « de juger l'équité, l'utilité des lois

(1) Lettre du 30 avril 1781, *loc. cit.*

nouvelles, » d'exercer « une juridiction souveraine et de police générale sur toutes les actions et sur toutes les personnes (1). » Avec de telles dispositions, le mémoire de Necker et les principes qu'il proclamait leur parurent une cruelle insulte et un criminel attentat. Ils y virent l'intention avouée de retirer aux cours souveraines, pour les transmettre aux assemblées tout récemment créées, leur prérogative essentielle, le droit de vérifier et d'enregistrer les édits, soumis par la coutume séculaire du royaume à l'examen du parlement. Ils y virent même le noir dessein de leur ravir le droit de « remontrance, » qui leur tenait encore plus étroitement au cœur.

J'ai dit quelle violente tempête suivit cette découverte. D'Éprémesnil, en pleine audience, s'écriait publiquement : « Quel est cet *aventurier*, quel est ce *charlatan*, qui ose mesurer le patriotisme de la magistrature française, qui ose la supposer tiède dans ses affections civiques et la dénoncer au jeune Roi ! » Dans une réunion de magistrats, il fut sérieusement proposé, si le directeur général demeurait au pouvoir, que le parlement refusât, comme sous le ministère Maupeou, de rendre la justice, « ce qui, écrit Hardy, semblait, surtout en temps de guerre, une perspective effrayante et que, pour cette raison, on ne pouvait envisager sans ressentir une patriotique émotion (2). »

Le corps des intendans n'était pas moins furieux. L'un d'entre eux, Sénac de Meilhan, allait trouver Maurepas et fulminait contre Necker. Le Mentor ripostait sur le mode persifleur. « Et s'il vous demandait, interrogeait Sénac, la permission de faire couper la tête aux intendans? — Peut-être, répliquait Maurepas avec sang-froid, le lui permettrions-nous, si cela devait nous rapporter quelques millions (3). » Ce ton, ces ironies, étaient peu faits pour calmer les esprits.

Necker s'est toujours défendu, — et on doit le croire sur parole, — d'avoir nourri contre les magistrats les desseins menaçans qui lui furent attribués. Quelques semaines après sa chute, il protestait encore contre une telle interprétation. « Il n'est jamais entré dans mon esprit, écrivait-il à son ami Devaulx (4), qu'il pût être du bien de l'État, ni même favorable à l'autorité,

(1) Arrêt cité par M. H. Carré dans son volume sur *La fin des parlemens*.
(2) *Journal* de Hardy, 25 avril 1781. — *Mémoires* de Soulavie.
(3) *Mémoires* de Soulavie.
(4) Lettre du 4 juillet 1781. — Archives de Coppet.

que les parlemens fussent privés des droits dont ils jouissent, et entre autres de celui de faire des remontrances. On a tiré du mémoire que j'ai lu au Roi en 1778 des conséquences absolument contraires à mes intentions... Ceux qui ont adressé ce mémoire au parlement de Paris savaient bien qu'une fausse opinion se prendrait sur quelques paroles et qu'ils feraient l'effet qu'ils se proposaient. Il n'y a pas d'exemple d'un procédé plus infâme! »

IX

Que pouvaient, au surplus, les plus éloquens démentis devant le *tolle* furibond et le mouvement d'indignation qui, du sein de la capitale, se propagèrent bientôt parmi toutes les cours de province? Le parlement de Paris se chargea d'exercer les premières représailles. Il se hâta de mettre en délibération l'édit établissant une assemblée provinciale dans le Bourbonnais, et vota tout d'une voix, presque sans discussion, le refus d'enregistrement. Après cette manifestation, il fut convenu qu'on enverrait des remontrances au Roi, pour réclamer la suppression de l'injurieux mémoire.

Louis XVI, informé du projet, trouva, pour y parer, un semblant de vigueur. Le premier président d'Aligre fut mandé à Marly. En entrant dans la pièce où se trouvait le Roi, la première chose qu'il vit fut le souverain qui, « dans l'embrasure d'une fenêtre, » causait familièrement avec le directeur, « en lui tenant la main appuyée sur l'épaule. » Il parut bien à tous que ce tableau touchant était prémédité. Entre le Roi et le ministre, l'entretien dura trois quarts d'heure. Quand Necker se fut retiré, le Roi appela le premier président : « J'ai appris, lui dit-il, que l'on devait délibérer au Parlement sur un mémoire que M. Necker m'a présenté. Je voudrais qu'il n'en fût pas question, et je vous exhorte à l'empêcher. — Sire, je ne le pourrai à la rigueur, mais je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir. — En ce cas, reprenait le Roi, je vous ordonne de lever le siège et de rompre la séance, dès qu'on voudra parler. Je vous l'ordonne; je ne veux pas que mon Parlement se mêle, en aucune manière, des affaires de l'administration. Vous pouvez vous retirer (1). »

(1) *Correspondance* publiée par Lescure, 1er mai 1881. — *Souvenirs* de Moreau, tome II. — *Notice sur M. Necker*, par A. de Staël. — *Lettres* du chevalier de Pujol, *loc. cit.*

Louis XVI, après cette petite scène, déclarait à haute voix que, « si le Parlement voulait lui causer autant d'ennuis qu'il avait fait à son aïeul, *il le casserait comme verre.* » C'était une phrase qu'il affectionnait spécialement, mais qui, trop souvent répétée et trop rarement suivie d'effet, ne produisait peut-être pas toute l'impression qu'on en pouvait attendre. Cependant, à la suite de cette vive admonestation, le parlement parut « se tenir coi. » C'est que, malgré toutes les fanfaronnades, la leçon de Maupeou portait encore ses fruits. « Ces messieurs, comme dit un gazetier, avaient pu reconnaître alors, par une dure expérience, que l'on pouvait se passer d'eux sans que le royaume en souffrît. » Ce fut assez pour les maintenir « dans les bornes de la prudence et de la modération ; » mais la lutte engagée contre le directeur, pour être moins bruyante, n'en fut pas moins active et n'en fut que plus redoutable. Ceux qui savaient le fond des choses craignirent, de ce moment, que le dernier mot ne restât à la magistrature, car, écrit un contemporain, « les parlemens ne pardonnent jamais, et l'on n'a pas d'exemple qu'un ministre en guerre avec eux ait pu faire davantage que se débattre pendant quelque temps (1). »

Le sursaut d'énergie du Roi fut, effectivement, sans lendemain. Vainement, les jours suivans, Necker demanda-t-il, comme sanction des paroles royales, des « lettres de jussion, » pour obliger le parlement d'enregistrer l'édit, et la destitution de l'intendant du Bourbonnais, dont la résistance insolente était intolérable. Il rencontra, sur l'un et l'autre point, non un refus formel, mais une nonchalante inertie dont il ne put pas triompher. Chose plus forte, il n'obtint même pas qu'on ouvrît une information pour rechercher l'auteur de la *Lettre d'un bon Français*, qui n'était qu'un tissu de diffamations et d'insultes, ainsi qu'on en jugera par cet échantillon : « Après avoir commencé comme Law, voudriez-vous finir comme Cromwell ? Monsieur Necker, si j'avais choisi Genève, votre patrie, pour mon domicile, et que j'eusse employé mon esprit et mes loisirs à y semer la discorde, à y ménager une révolution qui en changerait le nom et la forme, je vous le demande, monsieur Necker, à quelle autre peine qu'à la mort le tribunal des *Deux-Cents* pourrait-il me condamner ? Ignorez-vous que, dans les anciennes républi-

(1) *Correspondance* publiée par Lescure, 25 avril 1781.

ques, où la vertu mâle et féroce maintenait l'austère constitution, le citoyen le plus vertueux était réputé celui qui poignardait l'artisan de la tyrannie? »

Cette brochure « vraiment séditieuse, » comme dit Hardy dans son Journal, cet appel à l'assassinat, que l'on croirait écrit par un membre futur du club des Jacobins, ce factum sanguinaire enfin, fut tiré, assure-t-on, à six mille exemplaires et répandu partout par des mains inconnues. Dans certains riches hôtels du faubourg Saint-Germain, il en fut déposé des « ballots » véritables; les femmes, en montant en carrosse, trouvaient des exemplaires jetés sur les coussins. Pourtant, en dépit des instances, des réclamations de Necker, Maurepas ne souffrit pas qu'on fît aucune recherche (1). La découverte eût sans doute été trop aisée, elle eût surtout mené trop loin...

En présence d'un tel parti pris, les plus chauds partisans du directeur général des finances paraissent avoir perdu confiance dans la durée de son pouvoir. Beaucoup, toutefois, s'accrochaient à l'espoir qu'il pourrait se maintenir jusqu'au moment où la nature ferait justice de son principal adversaire, de celui qui, sous main, menait toute la campagne. L'âge de Maurepas, le mal dont il était atteint et dont les crises étaient de plus en plus fréquentes, leur faisaient supposer que l'attente ne serait pas longue. C'est ce qu'avoue l'un d'eux, ingénument et sans ambages : « M. Necker essuie toujours des persécutions. Bien des gens craignent qu'il ne se dégoûte. Moi, j'ai meilleure opinion de sa façon de penser; j'espère qu'il prendra patience, jusqu'à ce qu'une attaque de goutte bien prononcée le délivre de son ennemi (2). »

SÉGUR.

(1) Note de Mercy au prince de Kaunitz, *passim*.
(2) *Lettres* du chevalier de Pujol, *loc. cit.*

LES FINANCES DES ÉTATS BALKANIQUES

ET

LES BOURSES EUROPÉENNES

Lorsque nous écrivions ici même, il y a peu de mois, un article sur *la Force financière des États* (1), nous ne pensions pas qu'à si brève échéance une guerre éclaterait, à l'occasion de laquelle il conviendrait d'examiner la puissance des belligérans, non seulement au point de vue militaire, mais au point de vue économique. Il est d'autant plus nécessaire de le faire aujourd'hui que la France a été le principal bailleur de fonds des peuples engagés dans cette lutte sanglante et que la majeure partie des fonds turcs, bulgares, serbes et grecs se trouvent dans le portefeuille de nos capitalistes. Le Montenegro lui-même a tenu à affirmer son avènement parmi les nations modernes en émettant un emprunt 5 pour 100, qui figure à la cote du *Stock Exchange* de Londres. Nous examinerons successivement la situation des empires ou royaumes dont les destinées se sont jouées dans la plaine de Thrace, les montagnes de Thessalie et les vallées macédoniennes qui descendent vers Salonique et la mer Égée. Afin de préciser les idées, nous inscrirons en tête de notre étude quelques données statistiques qui lui serviront de préambule : voici la superficie, la population, la longueur des voies ferrées, les chiffres du budget, de la dette et

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1912.

du commerce extérieur des cinq belligérans et de la Roumanie, leur voisine :

	Superficie (milliers de kmq.).	Population (milliers d'habitans).	Kilomètres de chemins de fer.	Budget (millions de francs.)	Dette (millions de francs).	Commerce extérieur (millions de francs).
Bulgarie. . .	96	4 380	1 780	178	638	306
Grèce. . . .	64	2 728	1 580	188	853	295
Serbie. . . .	48	2 936	795	120	679	183
Montenegro.	9	250	18	3	6	9
Turquie. . .	937	24 000	5 700	800	3 000	1 020
Roumanie. .	131	7 000	3 400	505	1 570	1 026

I. — TURQUIE

En face de ceux que la haine de l'ennemi commun a momentanément unis dans une alliance qu'il n'eût pas été aisé de prédire il y a vingt-sept ans, quand les troupes de celui qui était alors le prince de Bulgarie écrasaient les Serbes à Slivnitza, se présente le vieil Empire ottoman. Il y a plus de quatre siècles et demi que le Commandeur des croyans franchit le Bosphore, prit Constantinople et s'étendit sur une partie de l'Europe, allant jusqu'à menacer Vienne en 1529 et en 1683. L'Islam recommençait, à l'Est de notre continent, une tentative de conquête qui, huit siècles auparavant, avait été arrêtée à l'Ouest par Charles-Martel dans les plaines de Poitiers, en l'an 732. La fin du XVIIe siècle marque le point culminant de la domination des Turcs. A partir de ce moment, ils reculent peu à peu, et ce qu'on peut appeler leur colonisation va sans cesse en diminuant. Le démembrement, très lent d'abord, a pris, depuis cinquante ans, une allure extrêmement rapide : il leur a arraché successivement les Principautés danubiennes, dont l'émancipation fut en grande partie l'œuvre de la France, et qui forment le royaume de Roumanie ; la Serbie, qui, une fois son indépendance reconnue par le traité de Berlin de 1878, n'a pas tardé à s'ériger en royaume ; la Bulgarie, constituée « en principauté autonome et tributaire sous la suzeraineté du Sultan » par le même traité, augmentée depuis de la Roumélie Orientale : elle a proclamé en 1908 son indépendance, avec le tsar Ferdinand à sa tête. En 1881, l'Angleterre a pris définitivement pied en Égypte ; le pachalik, déjà à moitié indépendant de Constantinople sous le règne des khédives, n'est plus rattaché que nominalement à la

Sublime-Porte depuis que les habits rouges y tiennent garnison et que les proconsuls britanniques sont installés au Caire. En 1897, la guerre éclate entre la Turquie et la Grèce; après une courte campagne, celle-ci est battue, mais elle n'en obtient pas moins une partie de la Thessalie que le vainqueur, sous la pression de l'Europe, lui cède. La Crète reçoit une autonomie presque complète et sera annexée à la Grèce à la suite de la guerre actuelle.

Le traité de Berlin reconnaissait à l'Autriche-Hongrie le droit d'occuper les provinces de Bosnie et d'Herzégovine et de tenir garnison dans le sandjak de Novi-Bazar. En 1908, l'Empire des Habsbourg s'est annexé les deux provinces, mais a retiré ses troupes du sandjak. En 1911, l'Italie déclare la guerre à la Porte et, après un an de lutte, le traité de Lausanne lui reconnaît la possession de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Le souverain qui règne à Constantinople n'exerce donc plus son autorité temporelle que sur une bande de territoire de plus en plus resserrée en Europe. Assisterons-nous, au xxe siècle, à l'expulsion complète des sultans, qui repasseraient le Bosphore et ne conserveraient plus que l'Asie Mineure et l'Arabie? Un avenir prochain nous l'apprendra. En attendant, nous examinerons les conditions économiques et financières de cet Empire, dont les destinées ont depuis si longtemps occupé les nations européennes et qui, bien malgré lui, a allumé, depuis un demi-siècle, des guerres sanglantes, dans lesquelles il n'a jamais été l'agresseur, et dont l'issue, alors même qu'il était vainqueur, a toujours été une diminution de son territoire.

Nous avons ici même (1) écrit l'histoire des finances turques. Nous nous permettons de renvoyer nos lecteurs à cet article, et nous bornerons à parler de la situation actuelle, dans la mesure où les documens publiés permettent de l'établir. Cette étude a une importance double : d'une part, elle nous renseigne sur les ressources propres de l'Empire et sur les moyens dont il dispose pour faire face aux dépenses de guerre. En second lieu, elle nous éclaire sur ce qu'on appelle le crédit de la Turquie, c'est-à-dire la possibilité pour elle de s'adresser avec succès au public, de placer des emprunts. Une campagne qui mobilise des centaines de milliers de combattans implique des dépenses con-

(1) *Les Finances ottomanes*, par Raphaël-Georges Lévy, dans la livraison du 12 février 1910.

sidérables, tant pour la solde des troupes que leur nourriture, le ravitaillement en fourrages et en munitions, dont les armes modernes font une consommation énorme. Il faut, au cours de la lutte, alimenter sans relâche le Trésor, d'autant plus qu'en général une partie plus ou moins grande des approvisionnemens est tirée du dehors et que si, à l'intérieur des frontières, un gouvernement peut procéder par voie de réquisition, il doit payer comptant ce qu'il commande aux fournisseurs étrangers. Dès lors, il est nécessaire d'émettre des rentes, pour la souscription desquelles le concours des autres places est indispensable. C'est ainsi que la Turquie a, depuis longtemps, dû y faire appel. Il n'est qu'un tout petit nombre de nations qui soient assez riches pour trouver, chez elles, les sommes dont elles ont besoin pour subvenir à des dépenses extraordinaires. A peine pourrait-on citer, de nos jours, la France, l'Angleterre, les États-Unis et, jusqu'à un certain point, l'Allemagne comme capables de « financer » une grande guerre sans le concours d'autrui. Et encore a-t-on vu la France, en 1870, émettre l'emprunt Morgan sur le marché de Londres, et les États-Unis, de 1861 à 1865, vendre à jet continu des obligations fédérales sur les marchés européens : il est vrai qu'à cette époque, la puissance financière de l'Amérique du Nord était peu de chose en comparaison de ce qu'elle est aujourd'hui. L'Italie a, pendant une année, conduit les opérations en Tripolitaine et dans la Méditerranée sans émettre aucun titre sur les places étrangères : mais, aujourd'hui, pour liquider les dépenses de la campagne, elle va, dit-on, emprunter 600 millions. Grâce au cours qu'a conservé sa rente, qui est cotée à un prix plus élevé qu'aucun autre fonds d'État européen, à l'exception du nôtre, elle obtiendra sans doute cette somme à des conditions favorables.

Il y a un peu plus d'un demi-siècle que la Turquie a commencé à emprunter au dehors. Elle le fit au moment de la guerre de Crimée, durant laquelle ses troupes combattirent aux côtés des armées française et anglaise. Ses deux alliées garantirent ses obligations, gagées spécialement par le tribut égyptien, et leur assurèrent de la sorte un placement aisé, à un cours favorable. Il n'en fut pas toujours de même pour ses émissions postérieures, qui, au cours des vingt années suivantes, inondèrent les marchés occidentaux et formèrent bientôt un total de plusieurs milliards. La Turquie succombait sous le poids de cette

dette ; en 1876, elle suspendit ses paiemens. Cinq ans après, des arrangemens intervenaient entre elle et ses créanciers. Le célèbre décret de *Mouharrem* organisa le Conseil d'Administration de la dette publique, dans lequel siègent des représentans des principales puissances, et qui n'a pas cessé d'être la pierre angulaires des finances turques. Tous les titres des anciennes émissions furent convertis en une dette nouvelle, dont le taux d'intérêt pouvait varier jusqu'à concurrence d'un maximum de 4 pour 100, et qui était divisée en quatre séries A, B, C et D. La différence des séries résidait dans la durée de l'amortissement, beaucoup plus rapide pour les unes que pour les autres. L'iradé assignait aux porteurs de la Dette un certain nombre de revenus devant être gérés par le Conseil et destinés exclusivement au service des intérêts et de l'amortissement. Grâce à ce dernier, la série A avait disparu en une vingtaine d'années ; profitant de cette circonstance, la Turquie conclut en 1903 un arrangement avec les propriétaires des trois autres séries, en vertu duquel ceux-ci échangèrent leurs titres, dans des proportions déterminées, contre ceux d'une nouvelle dette unifiée rapportant intérêt au taux effectif de 4 pour 100. L'une des clauses les plus sages de cet arrangement abandonnait au Trésor les trois quarts des revenus encaissés par le Conseil, après qu'il a été payé 4 pour 100 à l'ensemble des obligations. Désormais le Trésor a donc une raison directe et immédiate d'aider l'Administration de la Dette à encaisser des recettes aussi élevées que possible. En même temps, l'amortissement fonctionne et réduit chaque année le capital du 4 pour 100 unifié.

En dehors de cette charge, la Turquie porte celle d'un certain nombre d'obligations émises depuis le règlement opéré par le décret de *Mouharrem*, pour des objets divers, notamment la construction de lignes de chemins de fer, qui font monter à un total d'environ 3 milliards de francs la somme des engagemens du Trésor. Parmi les chemins de fer ottomans, si étroitement liés à la prospérité économique du pays, les uns gagnent par eux-mêmes des revenus importans, les autres ne vivent encore que grâce aux subventions gouvernementales. La Compagnie des chemins de fer orientaux, dont les lignes sont situées en Europe, est dans le premier cas : elle a versé, en 1911, plus de 3 millions de francs à l'État pour sa part dans les bénéfices. Le Bagdad au contraire fait appel à la garantie kilométrique, qui n'a encore

cessé de fonctionner que pour le tronçon Haïdar-Angora. Les finances de ce chemin de fer sont du reste singulièrement compliquées par le fait des intérêts qu'il a pris dans des entreprises accessoires, telles que l'irrigation de Konia : il dispose de réserves importantes, notamment de la partie de son capital qui n'est pas encore appelée, ses actions n'étant que partiellement libérées.

Le chiffre prévu au budget de l'exercice 1328 (mars 1912 à février 1913) pour le service des emprunts consolidés, de la Dette flottante et des garanties kilométriques de chemins de fer est de 809 millions de piastres (1), soit environ 200 millions de francs. Si on ajoute à ce chiffre celui des crédits inscrits pour pensions et retraites, on arrive à un montant de 12 millions de livres turques, ce qui représente une proportion d'un peu moins du tiers du total. La Guerre et la Marine réclament environ 10 millions de livres, soit 230 millions de francs.

Il est à remarquer que, malgré la guerre italienne, l'administration de la Dette a encaissé, pour l'exercice clos le 31 mars 1912, une somme supérieure de 281 000 livres turques, soit plus de 6 millions de francs, à ses revenus de l'année antérieure, en dépit d'une notable diminution du revenu des tabacs et de la suppression du tribut de Chypre. D'autre part, les revenus généraux de l'Empire au 30 juin 1912 accusaient, pour les quatre premiers mois de l'exercice actuel, un excédent de 600 000 livres; à cette somme s'ajoutera le produit des nouveaux impôts, la majoration de 25 pour 100 de l'impôt foncier et de la taxe mobilière dite *temettu*, l'impôt de 3 pour 100 sur les traitemens des fontionnaires, l'augmentation de la taxe d'exonération du service militaire, majoration de 10 francs sur le prix du sel : on estime à 800 000 livres turques, soit 18 millions de francs, l'ensemble de ces plus-values. Mais ces ressources sont faibles en présence des besoins de la guerre.

A la fin d'octobre 1912, le ministre des Finances essaya d'obtenir du Conseil de la Dette qu'il lui abandonnât son fonds de réserve de 2 millions de livres turques (45 millions de francs); mais il s'est heurté à une résistance d'autant plus justifiée que ce fonds a été créé en vue d'éventualités comme celles qui se

(1) L'unité monétaire turque est la livre d'or, qui vaut environ 22 francs 80 centimes de notre monnaie. La livre se divise théoriquement en 100 piastres. La pièce d'argent dite *medjidjeh* vaut 20 piastres.

sont produites, afin d'assurer le service des coupons auxquels les revenus normaux pourraient ne pas suffire.

Un iradé a autorisé le ministre des Finances à engager des dépenses s'élevant à plusieurs millions de livres et à les couvrir par des impôts de guerre. Le gouvernement a négocié avec la Banque Ottomane, qui lui a déjà fourni 1 500 000 livres, et aussi avec le Conseil d'administration de la Dette, afin d'obtenir la disponibilité des recettes n'ayant pas d'affectation spéciale, telles que l'impôt sur les troupeaux et certaines dîmes. Déjà avant qu'éclatât la guerre balkanique, la Porte avait dû, au cours de la lutte contre l'Italie, contracter une dette flottante considérable, qui approche aujourd'hui de 300 millions de francs et qui se compose de bons du Trésor émis à des taux divers, souscrits par des banques anglaises, allemandes et françaises à des conditions de plus en plus onéreuses : car le placement devenait d'autant plus difficile que la lutte se prolongeait. La Porte a également reçu des avances gagées par le solde d'emprunts créés, mais dont le public n'avait pas souscrit la totalité, et qui sont restés dans les caisses des banques chargées de l'émission.

Malgré les embarras du Trésor ottoman, il semble que la situation financière ne soit pas aussi mauvaise à Constantinople qu'on eût pu le redouter. Le moratorium n'a pas été proclamé, et les transactions paraissaient, aux dernières nouvelles, suivre un cours à peu près normal. D'Andrinople assiégée on ne sait rien. A Salonique, occupée par les Grecs et leurs alliés, il est vraisemblable que l'ordre ne sera pas troublé.

II. — BULGARIE

La Bulgarie est un pays essentiellement agricole. Théoriquement, l'État y est propriétaire du sol : le particulier qui le cultive n'est qu'une sorte de fermier perpétuel et héréditaire qui paie une dîme en argent ou en nature. Un certain nombre de communes possèdent des forêts et des pâturages. Un tiers du territoire est couvert de bois, un tiers est cultivé, moitié en blé, moitié en maïs, un dixième est en pâtures, un quart reste improductif. Les récoltes moyennes sont de 10 millions de quintaux de blé, 9 de maïs, 2 600 000 hectolitres de vin, 6 000 kilogrammes d'essence de rose. Le développement a été favorisé par la Banque agricole bulgare qui a groupé les caisses

locales et a mis, par leur intermédiaire, à des conditions relativement douces, des sommes considérables à la disposition des cultivateurs. Les importations dépassent encore notablement les exportations. Le pays possède près de 2000 kilomètres de voies ferrées.

Le budget a doublé en dix ans. De 95 millions de *levs* (1) en 1902, il s'est élevé à 190 millions en 1912, représentant ainsi, pour environ 4 millions et demi d'habitans, 42 francs par tête. Voici les recettes et dépenses prévues en 1912, d'après le budget promulgué le 8 janvier dernier :

MILLIONS DE LEVS

Recettes :		*Dépenses :*	
Impôts directs	39	Pouvoir suprême et Cour des comptes	4
— indirects	69	Dette	40
Monopoles de l'État	10	Ministère des Affaires étrangères et Cultes	7
Taxes et amendes	12	Ministère de l'Intérieur et de la santé publique	11
Péages	34	Ministère de l'Instruction publique	25
Domaine de l'État et revenus des capitaux	14	Ministère des Finances	8
Allocations aux communes et départemens pour les instituteurs	7	— de la Justice	6
Recettes accidentelles	5	— de la Guerre	41
	190	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail	6
		Ministère de l'Agriculture et des Domaines	7
		Ministère des Travaux publics et voirie	9
		Ministère des Chemins de fer, postes et télégraphes	25
		Excédent	1
			190

Le Gouvernement s'est efforcé d'améliorer la comptabilité publique en établissant l'unité budgétaire et l'unité de caisse; de donner à l'impôt une assiette plus équitable en supprimant les dîmes en nature; d'assurer une perception plus régulière par la création de receveurs spéciaux, un contrôle plus efficace

(1) Le *lev* est égal au franc. Le change, qui était au pair avant la guerre, est actuellement aux environs de 3 pour 100.

par l'extension des attributions des inspecteurs des finances ; de faire agir la Cour des comptes préventivement, en lui donnant mission de vérifier toutes les dépenses avant d'en viser le paiement. L'augmentation des recettes est due à ces améliorations techniques, à l'accroissement des cultures et de la consommation à l'élévation du tarif des douanes, du timbre et du tabac.

Les emprunts principaux ont été les suivans :

1888	46 millions à 6 pour 100	pour rembourser la dette de l'ancienne Roumélie orientale et racheter la ligne du chemin de fer de Roustchouk-Varna,
1889	30 millions à 6 pour 100	pour la construction de la ligne Tzarbrod à Sofia.
1892	142 millions à 6 pour 100	pour la continuation des travaux publics.
1896	30 millions à 5 pour 100	destinés aux caisses agricoles,
1902	106 millions à 5 pour 100	destinés en majeure partie à rembourser la dette flottante,
1904	100 millions à 5 pour 100	destinés aux armemens.
1907	145 millions à 4 et demi pour 100	destinés à la conversion des emprunts 1888 et 1889 et à l'artillerie.

L'emprunt de 1902 est garanti spécialement et irrévocablement par le produit de l'impôt des banderoles de tabac (taxe de consommation) et subsidiairement par celui de l'impôt de fabrication appelé *mourourie*. Tous les droits que comportent les titres de l'emprunt sont exercés, au nom et pour le compte des porteurs, par un délégué désigné par la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui notifie cette nomination au gouvernement bulgare par l'entremise du ministre de France à Sofia. L'emprunt de 1904 est garanti par l'impôt du timbre et par les sommes restées libres sur le produit de l'impôt des banderoles et du mourourie, après prélèvement des sommes nécessaires au service de l'emprunt 1902. L'emprunt 1907 a reçu la même garantie, mais ne prend rang naturellement qu'après les deux émissions précédentes. Un seul délégué représente les porteurs des trois emprunts.

Le déficit a été la règle des budgets bulgares depuis le commencement du siècle. Sur neuf exercices (de 1903 à 1911), six se sont soldés avec une insuffisance totale de 169 millions, tandis que trois seulement ont donné un excédent de 17 millions. En outre, il a été dépensé, dans la même période, une

centaine de millions pour travaux publics, de sorte que le déficit a dépassé 250 millions. Il a été couvert par des emprunts émis pour un capital nominal d'environ 300 millions. Le total de la dette consolidée, au 30 juin 1912, atteignait le double de ce chiffre : elle était représentée par des obligations 4 et demi, 4 trois quarts, 5 et 6 pour 100. Il existait en outre une dette flottante d'une centaine de millions, dont 37 avaient été avancés à l'État par la Banque nationale, 2 par la Banque agricole et 61 par divers souscripteurs de bons du Trésor. L'ensemble de la dette constitue une charge d'environ 160 francs par tête d'habitant ; le service en exige une annuité de 40 millions, en face de laquelle on peut inscrire 16 millions de revenu net que fournissent au Trésor les exploitations d'État, dont la principale est celle des chemins de fer, rachetés ou construits au moyen dé capitaux empruntés : il s'y ajoute le produit des mines de Pernik et de Bobov Dol et les redevances des Banques nationale et agricole. Le gouvernement trouvera un appui à la Banque nationale, dont l'encaisse au 30 juin 1912 comprenait 40 millions d'or et 20 millions d'argent, et qui avait en outre un portefeuille étranger de 11 millions et des crédits pour 38 millions de francs chez ses correspondans du dehors.

Grâce à la très belle récolte de 1911, et à celle de 1912 qui a été moyenne pour le blé, excellente pour le maïs, les recettes de l'exercice courant sont en excédent sur les prévisions. D'autre part, on assure que la Banque d'État de Russie a ouvert à celle de Bulgarie un crédit de 25 millions de francs, en sorte que cet établissement est en mesure d'augmenter sa circulation et de fournir de nouvelles avances au Trésor. La Banque nationale joue un grand rôle dans la vie financière du pays. Le capital, fourni exclusivement par le Trésor, est de 20 millions de levs, dont la moitié est versée ; le fonds de réserve, au 31 décembre 1911, dépassait 7 millions. A la même date, la Banque avait prêté près de 11 millions aux districts, municipalités et établissemens publics, tandis que les avances à l'État étaient presque intégralement remboursées. L'encaisse métallique était, à la fin de l'exercice, de 60 millions, dont sept douzièmes en or; la circulation des billets atteignait 110 millions. On remarque depuis plusieurs années une diminution graduelle des dépôts privés et une augmentation parallèle des

dépôts publics à la Banque. Les premiers sont en général à court terme ; les seconds à long terme ou même ne peuvent pas être retirés : ils permettent donc à l'établissement des opérations d'une nature différente de celles qu'il est légitime d'entreprendre au moyen des ressources fournies par les dépôts à brève échéance. La répartition des bénéfices de la Banque pour 1911 a donné 1 379 000 *levs* au fonds de réserve, 90 000 au fonds de réserve hypothécaire, 678 000 au fonds de créances douteuses, et 3 201 000 au Trésor, seul actionnaire de l'établissement. La prime sur l'or, au mois de novembre 1912, s'est établie aux environs de 3 pour 100. Il est à supposer qu'elle s'élèvera au cours de la guerre, d'autant plus que, depuis plusieurs années, le total des importations dépasse assez sensiblement celui des exportations, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivans du commerce extérieur bulgare, exprimés en millions de francs :

	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.
Importations. . .	100	126	131	162	179	198
Exportations. . .	113	127	113	112	130	184
Totaux.. . .	213	253	244	274	309	382

Un douzième seulement de ce mouvement, qui est en progression marquée, représente aujourd'hui le commerce avec la France ; avec la Turquie, il s'élève à plus du cinquième du total, et avec l'Autriche-Hongrie, à peu près à la même proportion.

Au printemps de 1912, la Bulgarie avait conçu le projet d'émettre un emprunt de 180 millions de francs 4 et demi pour 100, qui devait être le premier auquel des garanties spéciales ne fussent pas attachées : c'était une sorte de consécration du crédit bulgare, considéré désormais comme se suffisant à lui-même : les marchés français et allemands, que l'on avait en vue, devaient se contenter de la signature du gouvernement sans exiger de gages particuliers. Ainsi que M. Poincaré l'a rappelé dans son discours de Nantes, des motifs politiques retardèrent cette émission : la banque française, qui devait ouvrir ses guichets, se contenta de souscrire 25 millions de francs de Bons du Trésor qui arrivent prochainement à échéance. Le même établissement vient de prêter, au mois de novembre 1912, une nouvelle somme de 40 millions au Trésor bulgare. Ces diverses

avances seront remboursées par un grand emprunt de liquidation qui verra vraisemblablement le jour dans les premiers mois de 1913. L'un des objets de celui de 180 millions était de rembourser les obligations 6 pour 100 de 1892 et de procurer ainsi au budget une économie sérieuse, rendue possible par l'amélioration du crédit public.

III. — SERBIE

La Serbie est devenue autonome en 1830. A la suite du traité de Berlin qui, en 1878, la rendit indépendante de la Turquie, le prince se proclama roi. L'article 34 du traité portait que « les hautes parties contractantes reconnaissent l'indépendance de la principauté de Serbie. » L'article 35 spécifiait que : « En Serbie, la distinction des croyances religieuses et des confessions ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs, ou l'exercice des différentes professions et industries, dans quelque localité que ce soit. » L'article 42 ajoutait : « La Serbie devant supporter une partie de la dette ottomane pour les nouveaux territoires qui lui sont attribués, les représentans à Constantinople en détermineront le montant de concert avec la Sublime-Porte sur une base équitable. »

Des dispositions analogues sont insérées dans le traité en ce qui concerne la Bulgarie et le Montenegro.

La Serbie a une superficie de 4 830 000 hectares, un peu moins du dixième de la France. Pays agricole et pastoral, elle exporte des céréales, des prunes, des animaux de race porcine, ovine et bovine. Ses finances demeurèrent longtemps embarrassées. L'origine de l'organisation actuelle remonte à 1895, époque à laquelle le gouvernement, hors d'état de faire face à tous ses engagemens, a constitué une administration des monopoles chargée de percevoir un certain nombre de revenus. Parmi les six membres du Conseil, deux doivent être étrangers, l'un français, l'autre allemand. La loi dite d'unification a réduit de 5 à 4 pour 100 le coupon de deux emprunts antérieurs et dépossédé les porteurs du gage hypothécaire qui leur avait été consenti sur les chemins de fer, dont les revenus leur étaient spécialement affectés.

Depuis 1903, le déficit a disparu. Les emprunts contractés ont servi à racheter des chemins de fer, à organiser l'armée, à acquérir un matériel de guerre excellent. Les excédens budgétaires ont permis de constituer un trésor d'environ 20 millions de *dinars* (francs). Le gouvernement dispose en outre d'un reliquat de 46 millions sur le produit du dernier emprunt et de 52 millions, constitués par l'encaisse de la Banque nationale, de la Banque hypothécaire, des chemins de fer et des administrations publiques, soit au total 120 millions. Le pays était donc particulièrement bien préparé au point de vue financier. On évalue les dépenses journalières de la campagne à 700 000 dinars. Dès lors, la Serbie aurait de l'argent pour six mois. En attendant, un moratorium de trois mois a été établi pour toutes obligations nées d'affaires commerciales ou de lettres de change, tous contrats civils, sauf pour les baux. Une prime sur l'or a fait son apparition : elle est en ce moment d'environ 2 et demi pour 100.

Le budget serbe a doublé en quinze ans. En 1898, il était de 63 millions, en 1906 de 89 millions ; les prévisions de 1912 s'élevaient à 130 millions, soit, pour 2 900 000 habitans, environ 43 francs par tête.

La Dette, au 1er janvier 1912, comprenait :

	Capital restant en circulation.	
La rente 4 pour 100 1895 pour.	335	millions.
Les lots 2 pour 100 1881 pour	22	—
Les lots tabacs 1888 pour	9	—
Le 5 pour 100 des monopoles 1902 pour. . . .	57	—
Le 4 1/2 pour 100 1906 pour	92	—
Le 4 1/2 pour 100 1909 pour	148	—
Le 4 1/2 pour 100 1910 (*Ouprava fondova*) pour	30	—
Le 4 1/2 pour 100 1911 pour	30	—
	723	— de capital.

Soit 240 francs par tête d'habitant. Le service annuel exige 32 millions de francs. Les chemins de fer rapportant environ 7 millions net, il reste une charge réelle, du chef de la Dette, de 25 millions, qui absorbe à peu près le cinquième des rentrées annuelles.

Les emprunts de 1902, de 1906 et de 1909 sont gagés par les revenus de l'Administration des monopoles disponibles après

que le service de ceux dont le gage est antérieur a été assuré. L'emprunt de 1910 émane de l'*Ouprava fondova :* c'est un organisme d'État, constitué par une loi du 8 juillet 1098, modifié et complété par celles des 21 février 1906 et 14 juin 1910. Il gère les fonds de l'État, les capitaux des arrondissemens et départemens, des églises et monastères, et ceux des institutions qui sont placées sous la surveillance directe des autorités publiques, les dépôts effectués auprès des tribunaux, des autorités de police et des autres administrations. L'*Ouprava fondova* prête aux particuliers, en première hypothèque, sur terrains à bâtir, bâtimens et terrains agricoles; il émet des lettres de gage et des obligations communales, sous réserve de l'autorisation du gouvernement qui garantit tous ses engagemens. C'est une sorte de Caisse de dépôts et consignations, doublée d'un Crédit foncier.

Le budget ordinaire de 1912 s'élevait à 124 millions, et les prévisions du budget extraordinaire à 6 millions. Il est inutile d'ajouter que la guerre va singulièrement modifier ce dernier chiffre.

Les ressources étaient les suivantes :

	Millions de dinars.
Mononopoles (tabac, sel, pétrole, allumettes, papier à cigarettes).	31
Douanes	15
Droits de timbre	8
Total des revenus affectés à la Caisse de la dette.	54
Chemins de fer	16
Postes, télégraphes et téléphones	4
Contributions directes	30
Contributions indirectes	9
Monopoles non affectés à la Dette (alcool, imprimés, poudre, dynamite)	1
Produits des forêts et mines de l'État	2
Revenu des établissemens publics	3
Revenu de capitaux mobiliers	3
Revenus divers	3
Revenus extraordinaires	5
Total	130

L'exercice 1910 avait laissé un excédent de 5 millions. En 1911, la situation économique s'est encore améliorée, grâce à la conclusion d'un traité de commerce avec l'Autriche, qui, pendant plusieurs années, avait mené une campagne douanière contre la

Serbie. La valeur des exportations serbes a dépassé, pour la première fois, 100 millions en 1911. L'un des effets du rétablissement des échanges avec la grande monarchie voisine a été d'élever les prix du bétail exporté.

Il existe en Serbie un certain nombre de monopoles : ceux du tabac, du sel, du pétrole, du papier à cigarettes, des allumettes, dont les revenus sont perçus par une administration dite autonome et qui comprend un délégué des porteurs de titres français et un délégué des porteurs allemands. La même administration perçoit aussi les revenus des douanes et du timbre. En 1911, elle a encaissé de ces divers chefs 56 millions de *dinars*, desquels il y a lieu de déduire 10 millions pour achat de matières premières et commissions diverses, en sorte qu'il lui est resté 46 millions pour faire face au service d'une dette, dont l'intérêt et l'amortissement n'exigent guère que le tiers de cette somme.

La Banque nationale, fondée en 1883, est une société par actions, au capital de 10 millions de dinars, qui émet à la fois des billets remboursables en argent et des billets remboursables en or. Au 31 décembre 1911, il circulait 52 millions des premiers, qui, en temps normal, ne peuvent dépasser le quintuple du capital versé, et 14 millions des seconds. L'encaisse métallique se composait de 44 millions d'or, dont 10 chez les correspondans étrangers, et 6 millions d'argent. Chose curieuse, ce sont les billets argent qui sont le plus demandés : au cours de l'année 1911, la Banque avait dû solliciter du gouvernement l'autorisation d'augmenter d'un dixième cette partie de son émission : à un moment donné, cette circulation atteignit 59 millions, chiffre auquel elle ne s'était jamais élevée jusque-là. La Banque nationale s'efforce de plus en plus de régulariser les changes : à cet effet elle s'est constitué, chez ses correspondans du dehors, un avoir qui lui permet de vendre des chèques sur Vienne, Paris, Londres, Berlin et autres places à l'État, à l'Administration des monopoles, à la Direction des chemins de fer, aux négocians importateurs, en un mot à tous ceux qui ont des paiemens à faire hors des frontières. Grâce à cette politique prévoyante, les changes étaient depuis quelque temps au pair ; il n'y avait aucun agio sur l'or ; les deux catégories de billets se maintenaient sur un pied de parfaite égalité. Au cours de l'année 1911, l'État n'a jamais été débiteur de la Banque : ses

rapports avec elle se sont bornés à des mouvemens de métal; en effet, les billets argent donnent lieu à l'ouverture d'un compte d'échange provisoire, dans lequel le Trésor verse de l'or et reçoit de l'argent destiné à servir de couverture aux billets. Cette émission simultanée des deux catégories est, aux yeux des financiers serbes, le moyen de fournir au pays des instrumens d'échange en quantité suffisante sans menacer l'encaisse or. Nous ne discuterons pas ici cette théorie, dont la justesse va être mise à l'épreuve : il conviendra de voir comment se comporteront les changes. Au cours des dernières années, la prime sur l'or s'était élevée jusqu'à 15 pour 100, et avait ensuite disparu.

IV. — GRÈCE

L'intérêt que nous portons à la Grèce remonte aux origines du jeune royaume, que nos armes, plus que celles d'aucune autre puissance, contribuèrent à fonder au début du XIXe siècle. La France n'a cessé depuis lors de lui donner un appui moral et matériel qui s'est traduit récemment encore par l'envoi d'une mission militaire, dont l'influence sur la réorganisation de l'armée hellène paraît avoir été décisive. Nombreuses sont les entreprises de travaux publics auxquelles nos capitaux ont participé. Avant tout, nous avons été les principaux bailleurs de fonds du Trésor ; l'état de ses finances nous importe particulièrement, puisqu'on estime que les trois quarts des obligations helléniques sont dans les portefeuilles de nos rentiers.

Lorsque Capodistrias, élu le 2 avril 1827 gouverneur de la Grèce par un vote de l'assemblée de Trézène, débarqua quelques mois plus tard à Nauplie, la situation semblait presque désespérée : Missolonghi et l'Acropole d'Athènes avaient été repris par les Turcs ; Ibrahim Pacha occupait presque tout le Péloponnèse. Seules, quelques places fortes de la Morée, la Mégaride, les îles de l'Archipel, Samos et une partie de la Crète restaient libres. Mais bientôt le général Maison chassa les Arabes de la Morée, Capodistrias reconquit une grande partie du territoire repris par les Ottomans, et s'efforça de rétablir un peu d'ordre dans les finances, qui n'existaient pour ainsi dire pas. Les recettes de l'année 1828-29 (mars à février) furent de 8 mil-

lions de piastres turques ; celles de l'année suivante, de 12 millions, soit environ 3 millions de francs. Malgré la sévérité de la gestion de Capodistrias, partisan énergique de l'économie la plus sévère, ces ressources restaient bien en deçà des sommes indispensables aux dépenses essentielles : celles de l'armée seule atteignaient 20 millions de piastres. Le gouverneur essaya d'émettre au dehors un emprunt, qui ne fut réalisé qu'après sa mort, survenue le 26 septembre 1831. Le roi Othon obtint 36 millions, mais une bien faible partie de cette somme entra dans le pays ; des subsides russes et français alimentèrent le budget grec. L'Angleterre s'abstint presque complètement, et ne se décida qu'à la dernière extrémité à verser 500 000 francs en 1831, alors que la contribution de la France, y compris les dépenses de l'expédition du général Maison, atteignait déjà 20 millions. Des particuliers grecs et étrangers fournirent des sommes importantes. La Grèce est peut-être le pays du monde où les dons volontaires des citoyens atteignent les chiffres les plus élevés. C'est un des traits qui honorent la nation et qui montrent le mieux la force du sentiment patriotique qui l'anime. Le Stade, un des ornemens d'Athènes, est dû à la libéralité d'un Hellène, qui a donné encore bien d'autres sommes à sa ville natale. Tout récemment, un de ses concitoyens dotait le ministère des Affaires étrangères de palais destinés à loger ses légations dans les principales capitales de l'Europe.

Pendant une longue période, il ne fut plus question de grandes opérations financières, jusqu'à ce que, le traité de Berlin ayant modifié la carte et partiellement transformé le régime d'une partie de l'Europe Orientale, la Grèce s'agita de nouveau et se reprit à préparer la réalisation de rêves séculaires. A plusieurs reprises, elle crut que l'heure avait sonné : et chaque fois elle n'hésita pas à se lancer dans des dépenses militaires auxquelles son budget ordinaire ne pouvait suffire. L'ère des grands emprunts extérieurs s'ouvrit. La part la plus forte de la dette grecque, 600 millions environ, a été contractée au cours des années 1880 à 1890. Les sommes reçues de ce chef ont servi à construire 760 kilomètres de chemins de fer, 2 500 kilomètres de routes, à acheter trois cuirassés, à couvrir les déficits budgétaires et surtout les frais des deux mobilisations de 1880 et de 1885.

Les charges des emprunts pesaient alors d'une façon particu-

lièrement lourde sur le pays, à cause du change qui était fort élevé et qui majorait de moitié environ les sommes à remettre à l'étranger pour les coupons et l'amortissement. Le ministère Tricoupis fit de louables efforts pour augmenter les recettes, qui doublèrent et passèrent de 43 à 89 millions de drachmes (1); mais elles n'arrivaient pas à équilibrer les dépenses. La circulation de la Banque nationale augmentait sans cesse. Le pays fut acculé à une suspension de paiemens. Après la guerre turque, les puissances, qui étaient intervenues pour imposer à l'Empire ottoman une paix plus avantageuse au vaincu qu'au vainqueur, s'occupèrent de réorganiser les finances helléniques.

La période moderne de celles-ci remonte à l'arrangement du 26 février 1898, intervenu, à la suite de la suspension du service des dettes précédemment contractées, entre le royaume et les délégués des grandes puissances réunis à Athènes. Un certain nombre de revenus ont été attribués à la Commission internationale chargée de les encaisser et de les appliquer, dans des conditions déterminées, au service des emprunts antérieurs et à celui d'un emprunt de liquidation qui fut alors contracté sous la garantie des puissances. Mais, tandis qu'en Turquie un acte unilatéral, émané de la seule volonté impériale, avait organisé le nouveau régime financier, ce fut une convention signée entre l'État hellénique d'une part, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et la Russie de l'autre, qui réorganisa la Dette.

La commission financière internationale surveille les revenus affectés à ce service La perception en a été confiée à la *Société de régie des revenus affectés au service de la Dette hellénique*, société anonyme grecque prévue par la Loi de Contrôle, et qui est née de la transformation de la Société de régie des Monopoles de Grèce, fondée en 1887 à l'occasion de l'émission de l'emprunt gagé par les Monopoles. Ses statuts et la convention qui la lie au gouvernement ont été agréés par les six puissances médiatrices ayant participé à la conclusion du traité de paix du 6 décembre 1897, et sanctionnés par décret royal du

(1) La drachme est égale au franc; les monnaies grecques d'or et d'argent sont identiques aux pièces françaises de même dénomination. Mais, comme les billets ne sont pas remboursables en espèces à la volonté des porteurs, il y a eu souvent un écart considérable entre la valeur de la drachme-papier et celle du franc, bien que la Grèce fasse partie de l'Union latine.

28 avril 1898 : ils ne peuvent être modifiés qu'avec l'assentiment de la Commission financière internationale. Les recettes sont mises à la disposition de cette dernière qui, par l'intermédiaire des établissemens étrangers et de la Banque nationale, assure le service des emprunts : elle verse à la Banque nationale le reliquat revenant au gouvernement. Depuis sa création, la Commission, autorisée par les six puissances, a été amenée à assurer le service de divers emprunts postérieurs à 1898. C'est ce qui s'est également passé pour le Conseil de la dette ottomane et la Caisse des monopoles serbes. Quand il existe un organe de ce genre qui donne aux administrations indigènes l'exemple d'une gestion féconde, les gouvernemens eux-mêmes se trouvent amenés à lui confier la perception d'un nombre croissant de revenus.

La Commission avait fixé à 551 millions de francs les capitaux des emprunts extérieurs restant en circulation en 1898 : elle distingua six catégories, correspondant aux émissions faites, entre 1881 et 1893, aux taux de 4 et de 5 pour 100. Ces six emprunts ont été répartis en trois groupes, au service initial desquels le gouvernement applique une annuité de 14 850 000 drachmes, devant produire au minimum 9 millions de francs or par an, c'est-à-dire que le gouvernement garantit un change maximum de 165 pour 100. Cette somme est destinée à servir aux porteurs des obligations un minimum d'intérêt, variant entre 43 et 32 pour 100 du taux stipulé à l'origine, et à opérer, au moyen du surplus, l'amortissement par voie de rachat ou de tirage au sort. Si le change est plus favorable que 165, l'économie résultant de ce chef appartient, pour les trois cinquièmes, aux porteurs de la Dette : ces trois cinquièmes servent pour moitié au relèvement de l'intérêt, pour moitié à l'augmentation de l'amortissement. Les revenus affectés sont les droits de timbre, les douanes du Pirée, l'impôt sur le tabac, les monopoles du sel, du pétrole, des allumettes, des cartes à jouer, du papier à cigarettes, de l'émeri de Naxos.

Aux emprunts visés par la convention de 1898 se sont ajoutés les suivans. Tout d'abord celui de 170 millions, émis au moment même du règlement, au taux de 2 et demi, destiné au paiement de l'indemnité due à la Turquie et à la liquidation de la situation financière. Grâce à la garantie conjointe et solidaire de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, la Grèce a

pu emprunter alors à des conditions inespérées. En 1902, fut émis l'emprunt 4 pour 100 des chemins de fer de 155 millions, et, en 1910, l'emprunt 4 pour 100 de 150 millions. Ces deux derniers n'ont qu'une deuxième hypothèque sur les revenus délégués à la Commission, tandis que l'emprunt 2 et demi est sur la même ligne que les six emprunts ayant formé l'objet du concordat de 1898, c'est-à-dire au premier rang. Mais ils ont reçu des garanties additionnelles nombreuses. C'est ainsi qu'à l'emprunt de 1910, créé en monnaie française, allemande, anglaise et en drachmes d'or, équivalant par conséquent au franc, sont affectés la part revenant à l'État des recettes des lignes de chemins de fer à construire sur le produit de l'emprunt, la nouvelle taxe additionnelle de 2 drachmes par oke sur le tabac, établie en 1909, le produit du monopole du sucre, au cas où le gouvernement déciderait d'appliquer la loi relative à ce monopole.

En 1911, les douanes du Pirée ont produit 27 millions et les autres revenus concédés 34 millions, au total 61 millions. Là-dessus le Trésor a droit à l'excédent des douanes du Pirée au delà du chiffre garanti par la convention, soit 16 millions; aux deux cinquièmes du bénéfice du change, lequel est considérable, puisque celui-ci se tient aux environs du pair, au lieu du cours de 165 prévu par la convention. D'autre part, plus de 8 millions ont été consacrés au relèvement de l'intérêt et de l'amortissement des six emprunts ayant formé l'objet de la convention avec les puissances médiatrices. Depuis 1898, près de 100 millions ont été disponibles pour cet objet. Le change qui, en 1901, avait dépassé le maximum prévu de 165, a oscillé aux environs du pair depuis 1909, grâce à l'amélioration générale de la situation économique et aux envois d'or faits par les travailleurs grecs qui s'expatrient temporairement. Cette influence est d'autant plus certaine que depuis longtemps le commerce extérieur de la Grèce se solde chaque année par un excédent d'importations, qui, en 1910, était encore de 34 millions. Si un afflux régulier de capital monnayé ne venait pas couvrir cette insuffisance, le change ne pourrait se maintenir au pair. Au 31 décembre 1911, le total de la dette non amortie s'élevait en francs or à 683 millions et en drachmes à 150 millions : ce dernier chiffre comprend 61 millions de billets à cours forcé émis par la Banque nationale pour le compte du gouvernement.

L'augmentation de la richesse générale se manifeste par

l'accroissement des dépôts dans les banques, qui atteignent aujourd'hui un demi-milliard. Le produit des revenus concédés en 1898 n'a cessé d'aller en augmentant et de dépasser les espérances les plus optimistes. Voici comment s'établissait le budget de 1912 :

MILLIONS DE DRACHMES

Recettes :		*Dépenses :*	
Impôts directs	24	Dette	37
Impôts indirects	56	Pensions et liste civile	12
Monopoles d'État	13	Ministère des Finances	25
Timbre et taxes diverses	29	Ministère des Affaires étrangères	2
Exploitations d'État	15	Ministère de la Justice	7
Divers	7	— de l'Intérieur	18
	144	Ministère de l'Instruction et des Cultes	6
		Ministère du Commerce	4
		— de la Guerre	22
		— de la Marine	9
		Divers	2
			144

La proportion des impôts directs dans l'ensemble des ressources est modérée, puisqu'elle ne représente que 16 pour 100 du total. La charge budgétaire ressort à plus de 50 francs par tête pour une population de 2700000 habitans : elle est notablement plus élevée qu'en Serbie et en Bulgarie. Cela s'explique par le fait que la Grèce s'est organisée sous sa forme moderne depuis plus longtemps que ses deux alliées. En ce qui concerne les dépenses, la Dette forme plus du quart de leur total ; la Guerre et la Marine plus du cinquième. En dehors du budget ordinaire, il en existe un extraordinaire : en 1912, 30 millions de drachmes y étaient inscrits pour la Guerre et 20 pour la Marine. La campagne actuelle était préparée de longue date. Ces budgets extraordinaires ont en réalité mis le pays en déficit depuis de longues années : ils expliquent l'augmentation de la Dette qui atteignait 900 millions de francs avant l'ouverture des hostilités et qui dépassera vraisemblablement le milliard en 1913. Pour une population de 3 millions d'habitans, cela équivaut à un capital de 300 francs par tête, le double presque du chiffre correspondant en Bulgarie et supérieur d'un quart à celui de la Serbie.

Au point de vue de la trésorerie, le gouvernement devait disposer, au début des hostilités, d'un reliquat assez important du produit du dernier emprunt, mais il ne saurait compter, dans une très large mesure, sur le concours de la Banque nationale qui, depuis longtemps déjà, a mis une bonne partie de ses ressources à la disposition du ministre des Finances, et qui dès lors ne pourrait augmenter son émission de billets sans détériorer le change et aggraver par suite le fardeau du service de la dette extérieure. En effet, au 31 décembre 1911, la moitié environ de la circulation, 66 millions de drachmes, représentait une avance faite à l'État par la Banque, qui avait une encaisse d'or de 10 millions et 69 millions de crédits à l'étranger pouvant être assimilés à l'encaisse métallique. Elle avait en outre un portefeuille de 66 millions de fonds grecs. Elle a fait pour 70 millions de prêts hypothécaires. Son bilan est extrêmement compliqué; elle a des branches d'activité multiples : il en résulte qu'elle ne pourrait, avec la même facilité que d'autres instituts, augmenter son émission; et cependant c'est sur elle que le gouvernement compte pour lui venir en aide. Il l'a autorisée, par une loi de novembre 1910, à créer 55 millions de billets garantis par un dépôt spécial d'or et de traites; cette limite vient d'être élevée à 75 millions. D'après la dernière situation hebdomadaire pnbliée, la presque totalité de cette circulation est couverte par le portefeuille d'effets.

Il est difficile de juger dès aujourd'hui des conséquences qu'aura la guerre pour les marchés financiers grecs. Le 19 octobre 1912, le Parlement d'Athènes a voté une loi qui suspend, pour la durée de la mobilisation et de la guerre, l'exigibilité des créances et en interdit le recouvrement par voie de contrainte. La Banque d'Athènes s'est prévalue de cette disposition pour avertir ses cliens qu'elle ne rembourserait pas ceux dont le dépôt est antérieur au 30 septembre dernier. Cette résolution lui a été imposée par le fait qu'elle a un grand nombre de succursales en Turquie, où les encaissemens sont, à l'heure actuelle, malaisés pour un établissement grec. La Banque nationale continue au contraire ses affaires comme par le passé. Son gouverneur Valaoritis a déclaré qu'elle viendrait largement en aide à ceux qui ont besoin d'elle. La Bourse est fermée.

V. — MONTENEGRO

Bien que le Montenegro soit en fait indépendant depuis plusieurs siècles, ce n'est qu'en 1878 que son autonomie a été formellement reconnue par la Turquie et les puissances et consacrée par le traité de Berlin. Il a été érigé en monarchie constitutionnelle héréditaire dans la postérité mâle, par ordre de primogéniture, de la maison de Petrovich Niegoch. Son commerce extérieur ne dépasse pas 10 millions de francs. Son budget, en 1907, se présentait comme suit :

MILLIERS DE FRANCS

Recettes :		*Dépenses :*	
Impôt foncier	850	Liste civile	198
Douanes	695	Dette	760
Monopoles	715	Pensions	186
Exploitations d'État et revenus patrimoniaux	301	Ministère de l'Intérieur	605
Divers	565	— de la Guerre	210
		— des Finances	470
		— de la Justice	160
		Ministère des Cultes et de l'Instruction	206
		Ministère des Affaires étrangères	158
		Divers	65
	3 126		3 018

En 1909, le Montenegro a émis à Londres un emprunt de 250 000 livres sterling, soit environ 6 millions de francs, au taux de 5 pour 100, amortissable en trente-six ans. Le produit de l'opération était destiné à rembourser diverses dettes antérieurement contractées par le gouvernement, en particulier des bons du Trésor, à fonder un crédit foncier, qui a été créé au capital de 3 millions de couronnes (1), et à exécuter divers travaux publics. Les revenus du monopole du sel et des douanes sont spécialement affectés à la garantie de cet emprunt : ils dépassent de beaucoup la somme nécessaire à son service : en 1911, ils ont atteint 1 500 000 francs. Le monopole du tabac a été concédé à une compagnie italienne pour vingt-cinq ans.

Le Montenegro ne possède qu'une ligne de chemin de fer,

(1) La couronne autrichienne vaut 1 fr. 05.

de Priataw à Antivari, sur le lac de Scutari. La Banque du Montenegro, au capital d'un million de couronnes, est en relations régulières avec les principales banques européennes. A côté d'elle se trouvent la Caisse d'épargne de Niksich, au capital de 500000 couronnes, la Banque de Podgoritza, au capital de 600000 couronnes, la Banque nationale, au capital de 300000 couronnes. Les importations dépassent de beaucoup les exportations de marchandises. La différence est compensée par la subvention annuelle russe de 2 millions et une somme d'environ 4 millions de couronnes que les émigrans envoient à leurs parens restés dans le pays.

Celui-ci éprouve d'ailleurs, plus qu'aucun des autres États balkaniques, le besoin de s'ouvrir des débouchés : il est limité, au Nord et au Sud-Est, par les vilayets, turcs jusqu'ici, de Scutari et de Kossovo; à l'Est, par le sandjak de Novi-Bazar ; au Nord-Ouest, par l'Herzégovine ; à l'Ouest, par l'extrémité de la Dalmatie, qui le sépare de la mer. De même que, par la superficie et la population, le Montenegro vient au dernier rang des alliés de 1912, de même aussi, il est celui dont le développement économique est le moins avancé. La pauvreté d'une très grande partie de son sol explique cette infériorité, et aussi le fait que les habitans émigrent en nombre relativement considérable, afin de chercher au dehors du travail. Aussi comprend-on qu'ils s'efforcent depuis longtemps d'annexer à leurs montagnes pierreuses des plaines où ils puissent cultiver les céréales et assurer leur subsistance.

VI. — ROUMANIE

Bien que la Roumanie n'ait pas été entraînée à prendre les armes dans le conflit actuel, ses destinées sont associées, dans une large mesure, à celles des autres États entre lesquels se répartit le territoire de l'Europe du Sud-Est. Il ne nous a donc pas semblé sans intérêt de jeter un coup d'œil sur sa situation économique et financière. La jeune principauté, créée il y a un demi-siècle grâce à l'appui de l'empereur Napoléon III, reconnue par les puissances le 12/24 octobre 1866, a été érigée en royaume le 14/26 mars 1881. Le développement de sa richesse, l'accroissement de sa population, qui approche aujourd'hui de 7 millions d'habitans, la sagesse de son roi, la puissance de son

organisation militaire, lui assurent une influence sérieuse dans les solutions à intervenir. On n'a pas oublié que, lors de la guerre d'Orient en 1877, ce fut l'appui de l'armée roumaine qui assura la victoire des Russes à Plevna.

Le budget de l'exercice 1911-12 s'est soldé par un excédent de 105 millions de francs. Les rentrées des cinq premiers mois de l'exercice en cours ont atteint 215 millions, soit 22 de plus que celles de l'année précédente. Du 1er avril au 31 juillet 1912, les recettes des chemins de fer sont en plus-value de 4 millions par rapport à la même période de 1911 et de 8 millions par rapport à 1910. Les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice actuel sont les suivantes :

MILLIONS DE *lei* (1)

Recettes :		*Dépenses :*	
Contributions directes. . .	49	Guerre.	75
Contributions indirectes. .	85	Finances.	208
Timbre et enregistrement.	29	Cultes	48
Monopoles de l'État. . . .	73	Intérieur.	47
Services publics.	134	Travaux publics.	96
Domaines de l'État. . . .	29	Justice.	11
Subventions.	23	Agriculture.	9
Ministère des Finances . .	69	Commerce et Industrie. .	3
Divers	14	Affaires étrangères	3
		Divers	5
Total. . .	505	Total. . .	505

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les budgets se soldaient constamment par des déficits : de 1890 à 1901, le total n'en fut pas inférieur à 650 millions. Au contraire, depuis cette époque, les excédens ont été la règle et ont donné au Trésor, de 1901 à 1911, 300 millions, auxquels s'ajouteront environ 70 millions pour l'exercice actuel. Au 1er avril 1912, le capital de la Dette s'élevait à plus d'un milliard et demi, dont le service exigeait une annuité de 97 millions, soit environ 6 pour 100. Mais ce n'est pas là le taux des rentes roumaines, dont la majeure partie rapporte seulement 4 pour 100. Un tiers de l'annuité inscrite au buget, près de 30 millions, est consacré à l'amortissement, qui est rapide : toute la Dette actuelle devra être remboursée

(1) Le *lei* est égal au franc. Le change entre la Roumanie et la France était, depuis plusieurs années, aux environs du pair; sous l'influence des derniers événemens, il est remonté à 101.

en 1946, c'est-à-dire dans une trentaine d'années. En face de cette dépense, on peut placer les 50 millions que rapportent les chemins de fer de l'État, pour le rachat desquels une partie de la Dette a été contractée, si bien qu'en réalité le fardeau en est léger. D'ailleurs, ce qui aide encore le pays à supporter aisément ses charges, c'est l'accroissement ininterrompu de ses exportations, qui ont atteint, en 1910, 616 millions de francs, alors que les importations se sont élevées à 410 millions. Sous ce rapport, il est dans une situation bien meilleure que ses voisins. La France n'est malheureusement qu'au septième rang des puissances qui échangent leurs produits avec la Roumanie, tandis que la Belgique vient en première ligne par son chiffre de 240 millions, qui représente le quart de tout le commerce extérieur. Les banques sont actives, de nombreuses sociétés industrielles et financières se sont fondées ; les dépôts aux guichets des établissemens de crédit et des caisses d'épargne sont en progrès rapide. Au 31 décembre 1909, les banques populaires, placées sous le contrôle de la caisse rurale de Bucarest, étaient au nombre de 1 543, avec un capital de 50 millions de *lei*, et avaient consenti des prêts aux petits agriculteurs pour 66 millions. Près de la moitié de la surface du pays, plus de 6 millions d'hectares, est ensemencée. La Banque nationale, organisée sur le modèle des grandes banques d'émission européennes, s'inspire des principes éprouvés en la matière. Au 31 décembre 1911, elle avait une circulation de 443 millions, garantie par une encaisse de 220 millions, laquelle s'est augmentée de 40 millions, au cours de l'exercice.

On voit que la Roumanie, le plus ancien parmi les jeunes États balkaniques, est aussi celui qui est le plus avancé économiquement et financièrement. Grâce à la prospérité de son agriculture et à ses excédens budgétaires, la prime sur l'or avait presque disparu. L'organisation du pays est plus complète et sa culture plus savante que celle des régions limitrophes. Le problème le plus ardu est celui de la répartition des terres : en présence d'une population qui s'accroît rapidement, le maintien de vastes domaines aux mains d'un petit nombre de propriétaires apparaît comme de plus en plus difficile. La question agraire est à l'ordre du jour. Les gouvernemens successifs ont essayé de la résoudre. Le dernier Cabinet libéral a fait voter diverses lois qui ont pour but de morceler les propriétés,

de faciliter l'acquisition de parcelles par les paysans, de développer le crédit rural.

Tels sont les traits essentiels de la situation économique des Balkans. L'impression qui s'en dégage est que ces jeunes pays sont en progrès marqué depuis qu'ils ont recouvré leur autonomie. Il n'est pas douteux qu'à la suite des événemens militaires qui viennent de s'accomplir, cette marche à la civilisation ne s'accentue encore et que, sous tous les rapports, l'assimilation des royaumes du Sud-Est aux États de l'Europe centrale et occidentale, ne soit bientôt complète.

VII. — RÈGLEMENT FINANCIER DU CONFLIT

Les événemens ont marché avec une rapidité qui laissait à peine aux spectateurs le loisir de suivre les péripéties de la lutte. Une campagne de quelques semaines a conduit les alliés au cœur même de l'Empire ottoman. Une première demande de médiation, adressée aux grandes puissances par la Sublime-Porte, n'ayant pas amené de résultat, des négociations directes se sont engagées entre les belligérans : elles vont peut-être aboutir à un traité de paix. Mais il est probable que rien de définitif ne sera conclu sans l'intervention de l'Europe, non pas que l'autorité de la « vieille dame » ait grandi aux yeux des pays d'Orient : il semble au contraire que la diplomatie, ou tout au moins certains diplomates n'aient pas compris ce qui se préparait à Sofia, à Belgrade, à Athènes ; néanmoins les intérêts que les pays de la Triple-Entente et ceux de la Triple-Alliance ont au règlement final du problème, sont trop importans pour que le débat puisse être clos sans que leur parole ait été entendue. La totalité des fonds publics de la Turquie, de la Bulgarie, de la Serbie, de la Grèce et du Montenegro se trouvent entre les mains de porteurs étrangers, dont les gouvernemens ne peuvent se désintéresser du sort des créances que leurs nationaux possèdent sur les Trésors des pays en question.

Ce devoir des grandes puissances est d'autant plus certain que, vis-à-vis de trois au moins des cinq belligérans, elles sont déjà intervenues, d'une façon plus ou moins directe, dans le règlement de leurs emprunts extérieurs. Nous avons rappelé comment fut constituée l'Administration de la Dette ottomane : bien qu'en apparence elle n'ait dû son origine qu'à un iradé

du Sultan, il est notoire que c'est à la suite de démarches émanées des porteurs d'obligations et soutenues par leurs ambassadeurs, que fut rendu le décret de *Mouharrem*, qui constitue le Code de la Dette turque. Loin de s'affaiblir à l'usage, le rouage créé en 1881 n'a cessé de se fortifier, de s'étendre à de nouveaux objets. En Serbie, la situation n'est pas sans analogie. La création de la Caisse des Monopoles en 1895 fut l'œuvre d'un acte unilatéral du gouvernement, qui se borna à faire une place dans le conseil d'administration à deux représentans étrangers; mais ici également l'institution a grandi, et, en affirmant sa vitalité, elle a rendu plus difficile toute atteinte que l'État pourrait être tenté de porter à ses droits. En Grèce, la position des créanciers est encore bien plus forte : l'organisation financière qui assure le service de la Dette résulte d'une convention passée entre le royaume hellénique et les puissances médiatrices qui, ayant obtenu pour lui des conditions de paix favorables, avaient en même temps stipulé les bases du règlement de ses dettes. La Grèce ne pourrait y contrevenir qu'en déchirant un pacte international. Un délégué français veille aux intérêts des porteurs de certains emprunts bulgares.

En l'état actuel des choses, il ne semble pas que les porteurs de fonds bulgares, serbes, grecs, monténégrins, aient de graves inquiétudes à concevoir. Certes, la rude campagne que les armées alliées viennent de mener contre l'ennemi commun a dû leur coûter cher ; non seulement des vies précieuses ont été sacrifiées par milliers, mais des munitions, des chevaux, des approvisionnemens de toute sorte sont à remplacer, et bien d'autres dépenses sont à envisager par la suite. Grandis par leurs victoires, ces peuples pleins d'énergie porteront sans doute maintenant leur activité vers les œuvres de paix et dresseront un programme de travaux publics de tout genre, qui exigera des centaines de millions. Ils emprunteront donc ; ils emprunteront au dehors ; ils s'adresseront de nouveau à leurs banquiers ordinaires, et ce n'est pas à la veille des opérations de crédit considérables qui sont imminentes, qu'aucun des hommes d'État avisés qui viennent de faire leurs preuves songera à porter atteinte aux droits des créanciers.

Le pays qui pourrait donner quelque appréhension sous ce rapport est la Turquie. Bien que la loyauté traditionnelle des Ottomans doive nous rassurer à cet égard, nous concevons que

l'amputation probable de certaines provinces, qui paraissent destinées à tomber dans le patrimoine des vainqueurs, puisse tout au moins poser le problème de la division de la Dette et de sa répartition proportionnelle selon la nouvelle distribution géographique que l'on prévoit aujourd'hui. Ce principe a été maintenu lorsque la Bulgarie s'annexa la Roumélie orientale : celle-ci fut obligée à continuer le versement du tribut qu'elle devait à la Porte. La même règle a été appliquée par le traité de paix de Lausanne : l'Italie s'est engagée à « verser annuellement à la Caisse de la Dette publique ottomane, pour le compte du gouvernement impérial, une somme correspondant à la somme moyenne qui, dans chacune des années précédant celle de la déclaration de la guerre, a été affectée au service de la Dette publique sur les recettes des deux provinces de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. » Le gouvernement italien a déclaré reconnaître dès à présent que l'annuité ne peut être inférieure à la somme de 2 millions de lire et être disposé à verser à l'administration de la Dette publique ottomane la somme correspondante, capitalisée au taux de 4 pour 100. Il est permis de penser que des dispositions analogues seront prises pour les provinces qui seraient enlevées à la Turquie et pour les revenus dont la Caisse de la Dette se trouverait ainsi privée.

On a d'ailleurs fait des calculs qui sont de nature à rassurer les porteurs de titres. On sait que la totalité des revenus qu'encaisse l'administration de la Dette ne leur appartient pas. Une fois le service de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts assuré dans les conditions prévues, les trois quarts de l'excédent sont versés au Trésor. Or ces trois quarts représentent actuellement une somme supérieure au total des recettes que le Conseil de la Dette perçoit en Turquie d'Europe pour le service de l'ancien fonds unifié. Ces recettes proviennent des revenus concédés en 1881, dont le gouvernement s'est entièrement et formellement dessaisi. En envisageant l'hypothèse peu vraisemblable d'une disparition complète des revenus européens attribués à la Caisse, celle-ci pourrait donc faire encore face au service de la Dette unifiée, grâce à la marge qui existe.

La question ne se pose pas de la même façon pour les garanties données par le gouvernement turc à diverses obligations de chemins de fer, auxquelles il a affecté le produit des dîmes. Ces dîmes sont encore administrées et recueillies par

les fonctionnaires ou agens indirects de l'État, ou affermées par des négocians appelés dimiers qui versent une somme fixe aux caisses de la Dette. Si la souveraineté de ces provinces passe en d'autres mains, il faudra que le nouveau suzerain intervienne pour autoriser la continuation de la perception des fonds affectés. Le problème de la propriété des voies ferrées se posera alors. Ce sera un des points à régler par le traité de paix et à propos duquel les intéressés auront à intervenir. Mais, quel que soit le système adopté, il ne semble pas, en l'état actuel du droit international, que les particuliers, porteurs d'obligations au service desquelles certains revenus ont été délégués, puissent se voir arracher cette garantie.

VIII. — RÉPERCUSSION DE LA GUERRE SUR LES GRANDS MARCHÉS FINANCIERS

La situation financière d'un pays moderne trouve son expression dans le cours de ses fonds publics, qui mesure en quelque sorte son crédit. Les nations engagées dans la lutte ont placé la presque totalité de leurs titres en dehors de leurs frontières : les rentes turques, bulgares, grecques, serbes, monténégrines sont possédées par des capitalistes français, allemands, anglais et autres; elles se négocient à Paris, Londres, Berlin, Francfort, Vienne, Amsterdam, Bruxelles, Genève, et sur d'autres places encore. C'est là qu'il faut chercher les indications que donnent les mouvemens des cotes. Celles-ci ne sont pas influencées uniquement par la situation des Trésors débiteurs, mais aussi par celle des marchés sur lesquels elles donnent lieu à des transactions régulières. Ces marchés ressentent, dans leur ensemble, les effets d'une guerre qui éclate et dont ni l'étendue ni la durée ne peuvent être prévues au début des hostilités. Une panique se produit en général aux premiers coups de canon : les rentiers, pacifiques de leur nature, ne croient pas volontiers aux solutions sanglantes des conflits; et beaucoup d'entre eux, s'imaginant jusqu'au dernier moment que les choses « s'arrangeront, » se laissent surprendre par les événemens. Lorsque ceux-ci se produisent, les mêmes hommes qui avaient manifesté auparavant un optimisme injustifié, se laissent aller à un pessimisme qui souvent ne l'est pas moins : par des ventes précipitées, ils provoquent des chutes de cours violentes, dont le

retentissement contribue à semer l'inquiétude et à troubler la vie normale, même chez les peuples qui ont le moins de chances d'être entraînés dans la mêlée. C'est une analyse particulièrement intéressante en cette matière que celle de l'action réciproque des faits sur la Bourse et de la Bourse sur l'opinion publique. Tant de personnes possèdent aujourd'hui des valeurs mobilières, dans lesquelles les plus modestes épargnans font des placemens, que le nombre des habitans d'un pays qui suivent avec attention les fluctuations quotidiennes du marché représente une fraction notable de la population. Leurs émotions se répercutent dès lors dans la masse. Celle-ci est conduite à juger les événemens politiques d'après les cours, à les croire particulièrement graves quand la cote s'effondre, et à reprendre confiance dès qu'elle se relève. C'est un problème de psychologie des foules qui se rattache à celui de la détermination des prix en général, dont il est un des cas les plus curieux à analyser.

Les cours de la Bourse ne sont pas autre chose que l'enregistrement des prix d'une marchandise, dont l'offre et la demande obéissent à des courans d'une nature spéciale. Les valeurs mobilières, et en particulier les fonds d'État qui s'y échangent, n'appartiennent pas à la catégorie des objets qui répondent à des besoins primordiaux des hommes, et que ceux-ci réclament en tout temps, indépendamment des circonstances politiques, commme les denrées alimentaires, les combustibles ou les vêtemens. De ces derniers, l'humanité ne saurait se passer. L'étendue et la régularité des transactions auxquelles ils donnent lieu font que les prix n'en subissent généralement pas de fluctuations violentes, sauf circonstances exceptionnelles et locales. On comprend par exemple que, dans une ville assiégée, se produise une cherté anormale des vivres. Mais, en dehors de cas spéciaux, les cours des céréales, de la viande, et des autres objets d'alimentation dépendent des récoltes d'une part, des besoins des consommateurs de l'autre : de ces deux facteurs, le premier est de beaucoup le plus variable, et c'est donc lui, en dernière analyse, qui est déterminant. Mais en matière de valeurs mobilières, rien de semblable. Bien que, dans le monde moderne et chez certaines nations en particulier, des habitudes enracinées d'épargne et d'achat de fonds publics permettent de parler d'une consommation courante de titres, on ne saurait assimiler des capitalistes en quête de placemens à des

hommes affamés qui mourront d'inanition s'ils ne trouvent pas de quoi se nourrir. On ne peut pas dire que des rentes, des actions, des obligations soient des objets de luxe : néanmoins, ce ne sont pas des objets de première nécessité. En tout cas, ils font partie de ceux dont l'acquisition peut, en général, être différée sans graves inconvéniens.

Dès lors, il est aisé de comprendre que des événemens politiques de nature à semer l'inquiétude ralentissent, dans une proportion qui peut être forte, les demandes de valeurs. Ce ralentissement se fera surtout sentir sur les titres des pays engagés dans une guerre, et, en première ligne, sur leurs rentes. Le motif en est double. Les dépenses qu'exige une campagne peuvent être telles que les belligérans aient de la peine à se procurer les fonds nécessaires à l'achat des approvisionnemens, des munitions, des armes ; et que, si même ils réussissent à réunir les ressources suffisantes à ces acquisitions, ils n'aient pas de quoi payer les coupons de leurs emprunts. On s'explique l'abstention des acheteurs. Les motifs qui écartent provisoirement ceux-ci du marché peuvent pousser les détenteurs à se défaire de leurs titres, qu'ils offriront à la Bourse sans rencontrer beaucoup de demandes. La baisse devient inévitable ; elle peut être brutale et affecter des allures de panique.

Le danger à cet égard est d'autant plus grand que, de nos jours, le contre-coup des événemens politiques qui se produisent dans un pays ou même dans un continent se fait immédiatement sentir dans le reste du globe. Les nations civilisées sont unies entre elles par tant de liens économiques que rien de ce qui se passe chez l'une d'elles ne laisse les autres indifférentes. Non seulement le système étendu des alliances politiques qui se nouent maintenant même au delà des mers peut faire craindre que des nations, en apparence étrangères à l'objet direct du conflit, ne soient entraînées dans la lice. Mais il y a un tel enchevêtrement d'intérêts financiers, industriels et commerciaux que, sur le terrain économique, des secousses peuvent être ressenties même par des nations qui ne seront pas mêlées à la guerre. C'est l'effet du développement moderne des relations par delà les frontières. Aussi est-ce sans surprise que nous lisons chaque jour, dans les bulletins de la bourse de New-York, que la tendance du marché dépend des nouvelles des Balkans.

Tels sont les premiers effets d'une guerre qui éclate. Mais

les événemens se déroulent, la réflexion reprend ses droits : on s'aperçoit qu'une lutte locale n'amènera pas nécessairement une conflagration générale ; que, en dehors des contrées sur lesquelles le fléau s'est abattu, et parfois même dans une partie notable de leur propre territoire, la vie normale continue : le travail agricole et industriel se poursuit, les capitaux d'épargne se forment ; les hommes avisés constatent que l'occasion est peut-être bonne d'effectuer des placemens, qui seront d'autant plus rémunérateurs que, le prix des titres ayant baissé, le taux de rendement s'est élevé dans la même proportion.

Voyons si ces lois, dégagées de l'histoire des dernières guerres auxquelles notre génération a assisté, se sont vérifiées une fois de plus. La mobilisation balkanique a surpris les marchés financiers à la fin du mois de septembre 1912 ; l'ouverture des hostilités a déterminé un recul violent des cours sur les grandes places européennes. Afin de préciser les idées, nous donnerons ci-dessous un tableau de certains fonds d'État et de quelques actions, aux dates des 15 septembre, 12 octobre et 20 novembre 1912, à la Bourse de Paris.

FONDS D'ÉTAT

	15 septembre.	12 octobre.	20 novembre
3 pour 100 français	92,50	88	90
3 pour 100 russe de 1891	80	69	76
4 pour 100 russe consolidé	94	86	92
4 pour 100 serbe	89	66	82
4 pour 100 turc unifié	91	78	84
5 pour 100 bulgare	500	460	493
5 pour 100 hellénique 1884	60	30	60

BANQUES

Banque de Paris et des Pays-Bas	1 747	1 581	1 730
Banque impériale ottomane	693	626	638
Banque russo-asiatique	862	740	800

ACTIONS DE SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES RUSSES

Usines de Briansk	573	400	483
Charbonnages de Sosnovice	1 658	1 210	1 460
Naphte de Bakou	2 250	1 775	2 000
Naphte russe	734	410	595
Malzoff	1 338	970	1 180

ACTIONS DIVERSES

	15 septembre.	12 octobre.	20 novembre.
Rio Tinto	2 091	1 770	1 923
Métropolitain	652	592	650
Chemins de fer du Nord de l'Espagne	488	445	460
De Beers (diamans)	570	461	533
Électricité de Paris	849	701	800

On voit que, vers le milieu du mois d'octobre, sur presque toute la ligne, un recul notable s'était produit. Parmi les fonds d'État, comme cela était naturel, ceux qui avaient le plus souffert sont ceux des pays directement engagés dans la lutte : la Serbie, sous ce rapport, a été le plus éprouvée ; mais peu de jours après celui qui avait marqué le point inférieur de la courbe, cette rente s'était déjà relevée notablement et avait regagné une grande partie du terrain perdu.

Le 20 novembre, quelques semaines à peine après l'ouverture des hostilités et la date à laquelle les cours les plus bas de la période avaient été enregistrés, on était revenu à un niveau voisin, dans bien des cas, de celui auquel se tenaient les cotes en septembre, alors que les bourses ne soupçonnaient pas l'orage qui se préparait. Il y avait à cela une triple raison : la première, c'est que la baisse s'était étendue à bien des valeurs dont le sort ne dépendait que d'une façon lointaine des événemens balkaniques ; la seconde, c'est que, même pour celles-là, il y avait lieu de chercher à se rendre compte des effets possibles de la guerre, et que, dans beaucoup de cas, ces effets n'avaient rien d'inquiétant ; la troisième, et principale, c'est que les craintes de voir l'incendie allumé au Sud-Est de l'Europe s'étendre au reste du continent, ont été écartées. Dès lors le calme est rentré dans les esprits ; les ventes des spéculateurs ou des rentiers effarés ont cessé ; d'autres, plus hardis, ont considéré l'occasion comme propice à des placemens fructueux : leurs demandes ont eu un effet d'autant plus marqué que les offres étaient moins abondantes.

Ces fluctuations intéressent les pays qui nous occupent dans la mesure où elles atteignent leurs fonds. C'est après la guerre, lorsqu'il s'agira de remettre les finances en ordre, qu'ils devront en effet emprunter pour combler les déficits creusés. Et ces emprunts se feront d'après l'étiage du crédit public qu'indiquera le cours des rentes. D'après l'expérience du passé, c'est au

moment de cette liquidation que les cotes sont le plus déprimées, parce que c'est alors que les besoins de l'État sont le plus considérables. En outre, les belligérans ne seront pas seuls à recourir au crédit. D'autres opérations d'emprunt sont en perspective, du côté de l'Autriche-Hongrie, de l'Espagne, de la Chine. La France, une fois de plus, devra suivre une politique financière avisée et mûrement étudier les conditions auxquelles elle souscrira aux émissions projetées. Pendant que les armées sont en campagne, on a recours aux expédiens : on place des Bons du Trésor à échéance plus ou moins rapprochée, les moins sages émettent des billets de banque à cours forcé. Une fois la paix conclue, il faut rembourser tout cela ; on est en face de budgets grossis, de besoins d'achat et de réfection de matériel : les dépenses militaires s'accroissent presque toujours au lendemain de la lutte. Un exemple comme celui des Japonais qui, après le traité de Portsmouth, ont eu la sagesse de réduire les crédits militaires de 200 millions (budget de 1907-1908) à 188 millions de *yen* (budget de 1912-1913), est presque unique dans l'histoire moderne.

La marche des fonds publics des belligérans est en général la suivante. Lorsque les hostilités éclatent, la baisse est plus accentuée sur les rentes de l'adversaire que la Bourse juge le plus faible. En février 1904, les fonds japonais avaient subi d'abord une chute profonde, tandis que les rentes russes fléchissaient à peine. Le sort des batailles décide ensuite de celui des cours : c'est ainsi que les étapes victorieuses des armées bulgare, serbe et grecque ont été marquées par un relèvement des rentes de ces trois nations. Les fonds ottomans, surtout le 4 pour 100 unifié, administré par le Conseil de la Dette, ont été plus stables, parce que les porteurs estiment que, quoi qu'il arrive, les revenus donnés en gage continueront à être affectés à la sûreté de leur créance. Certaines émissions, considérées comme moins bien gagées, ont été plus atteintes. Lorsque l'heure du règlement final aura sonné, il est probable que des emprunts seront contractés à des cours inférieurs, sinon aux niveaux actuels, du moins aux cours les plus élevés cotés durant la guerre. C'est ainsi que la France, en 1871 et 1872, dut vendre des rentes 5 pour 100 à un prix que lui imposait une charge effective de 6 pour 100, et que la Russie, en 1906, émit un 5 pour 100 à 88, c'est-à-dire presque au même taux que

celui que son alliée avait dû subir vingt-cinq ans plus tôt.

La guerre balkanique, qui vient de faire faire un pas considérable à la solution de la question d'Orient, a montré une fois de plus que le facteur économique, dont il est de mode aujourd'hui d'exagérer l'importance, ne joue pas le rôle principal dans les luttes entre nations. Sans parler de la disproportion du territoire et de la population, qui semblait donner à la Turquie l'avantage sur ses adversaires, elle leur paraissait également supérieure au point de vue financier, puisque, au mois de septembre 1912, sa rente était cotée plus cher que celle d'aucun des belligérans. On aurait pu supposer que la Bulgarie éprouverait quelque peine à mobiliser son armée, à cause de l'échec de ses tentatives pour placer au dehors un emprunt de 180 millions. Les événemens se sont précipités; les premières victoires ont raffermi le crédit des envahisseurs, qui trouvent aujourd'hui, plus aisément qu'au début, des prêteurs disposés à entrer en négociation avec eux. On a déjà dit que le succès des armes assurait celui du commerce extérieur et que le pavillon du vainqueur ouvrait les mers à ses flottes marchandes. Il est aussi vrai que, sous l'influence des mêmes causes, l'état financier s'améliore. Certes, le compte de liquidation sera lourd : mais ni la Bulgarie, ni la Serbie, ni la Grèce n'éprouveront de difficultés sérieuses à emprunter les sommes dont elles auront besoin. Elles n'auront plus à se tenir prêtes, comme elles le faisaient depuis longtemps, à une lutte qu'elles sentaient inévitable; elles pourront travailler au développement de leur outillage économique, continuer les travaux publics déjà commencés, en entreprendre de nouveaux, se lancer hardiment dans les voies qui s'ouvrent à leur activité; leur sol est riche, les habitans travailleurs, les élémens d'une véritable prospérité sont réunis : tout fait supposer qu'ils seront mis en œuvre et qu'une fois de plus, au lendemain de la guerre, s'ouvrira une période féconde, dont profiteront et les peuples des Balkans et l'Europe elle-même, délivrée d'un cauchemar qui pesait sur elle depuis plusieurs générations.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

L'ÉVOLUTION POÉTIQUE

DE

PAUL VERLAINE

A PROPOS D'UN MANUSCRIT DU POÈTE

Je dois à l'obligeance de mon ami, le peintre Félix Bouchor, d'avoir pu étudier tout à fait à loisir un document qu'apprécieront les esprits curieux de reconnaître et de scruter les origines littéraires d'un poète. Ce document est un cahier de poésies composées et transcrites par Paul Verlaine, pendant la période la plus secrète de son existence, au fond de ces cachots rébarbatifs de la Belgique d'où il sortit, le cœur redevenu chrétien, et avec un talent renouvelé ou accompli par le plus admirable effort vers la sincérité et la simplicité parfaites.

Lorsque l'auteur de ce cahier de vers, qui porte le titre : *Cellulairement*, s'en sépara, il ne livrait rien d'inédit, si nous nous en tenons au sens ordinaire du mot. Sur les vingt poèmes plus ou moins étendus dont se composait le recueil, dix-neuf étaient imprimés et le seul qui, presque entièrement, restait à publier, ayant été, depuis ce temps, distribué par fragmens dans des groupemens ultérieurs, se trouve, à peu de chose près, divulgué comme tout le reste.

Le manuscrit, pourtant, par ce qu'il peut encore offrir d'inattendu, de vraiment initiateur, mérite une étude critique.

En attendant de pouvoir la produire, je voudrais apporter à des lecteurs lettrés les réflexions que l'examen minutieux de *Cellulairement* et la comparaison de cet ouvrage de Verlaine

avec les poèmes du même auteur qui l'ont précédé, m'ont amené à faire sur la formation toute savante de cet artiste exceptionnel, sur la genèse obscure et la claire révélation de son intime originalité.

I

Si jamais écrivain parut peu préparé par son éducation, par ses antécédens, à devenir l'auteur du livre de *Sagesse*, c'est Paul Verlaine, on n'en peut pas douter.

Dans une étude, ancienne déjà, sur les poètes symbolistes, Jules Lemaître, ingénieux critique s'il en fut, ayant à définir celui qu'il regardait alors comme le chef de l'école nouvelle, imaginait de le représenter comme un satyre à qui serait, par aventure, échue une âme musicale, et dont les chants tiendraient, sans doute, le milieu entre le maladroit récitatif d'un gardeur de troupeaux et la plainte d'Orphée. Vraisemblable, sous certains aspects, cette assimilation est plus séduisante qu'exacte. Ni à l'heure, déjà surprenante, de ses débuts, ni au moment, presque miraculeux, de sa maturité, ni dans le crépuscule louche et affligeant de sa caducité précoce, Verlaine n'a été ce rustique inspiré, que son irrésistible instinct pousse aux vulgarités, aux images obscènes, mais par momens transporte, transfigure et fait rayonner comme un dieu. Le jeune homme, chez lui, — on peut dire l'adolescent, — est déjà un insigne artisan du vers, un virtuose sans égal, un raffiné voluptueux, un dandy littéraire, et, — pourquoi reculer devant le mot ? — un corrompu.

Il fait au lycée Bonaparte d'assez bonnes études latines et grecques ; mais là n'est pas son cœur. A seize ans, en seconde, il a « tout lu en fait de poésies et de romans. » Il cache dans son pupitre *les Misérables* de Victor Hugo. La « sensualité » qui, d'après ses aveux, le « prit » et l' « envahit » entre « douze et treize ans, » le pousse à rechercher une délectation morbide dans des poèmes qui lui parlent de « perversités, » de « nudités : » à quatorze ans il pioche *les Fleurs du Mal*, et, dit-il, « ne les comprend guère ; » il en demeurera pourtant comme obsédé. *Les Cariatides* et *les Stalactites* de Banville, achetées chez un bouquiniste du quai Voltaire, le remplissent d'admiration. Il est émerveillé d'Albert

Glatigny, l'auteur des *Vignes folles;* il croit trouver sa propre voie, en découvrant les *Flèches d'or* de ce souple improvisateur. Il demeure ébloui devant la « géniale entrée en scène » de Catulle Mendès et, quarante ans plus tard, il citera de mémoire avec des témoignages enthousiastes le prologue de ce premier recueil de vers, *Philomela*, qui fut « avec *les Vignes folles*, » écrit-il, « son livre de chevet. »

Au sortir du collège, il poursuit sans méthode, mais sans répit, ses investigations d'impatient chasseur d'idées, d'émotions, d'images. Il ouvre, avec une curiosité de bon aloi, les écrits du grand philosophe des temps nouveaux, notre Descartes, et ceux du moraliste cher à Mme de Sévigné, le rigoureux et délicat janséniste Nicole; mais il y joint, avec une candeur bien regrettable assurément, le par trop pauvre et trop grossier catéchisme matérialiste de l'Allemand Büchner, *Force et Matière*. Ses historiens favoris sont Michelet, Henri Martin, Louis Blanc, — et le pamphlétaire Rogeard, l'auteur de ces *Propos de Labiénus*, considérés par plus d'un étudiant de la fin du Second Empire comme aussi éloquens ou même aussi profonds que les *Annales* de Tacite. Il est Proudhonien, pour avoir feuilleté assidûment *La Justice dans la Révolution et dans l'Église*. Parmi les critiques classiques dont il a reçu des directions, figurent, on s'en douterait, Villemain, Sainte-Beuve; mais il s'est plongé très avant dans la *Littérature anglaise* de Taine; surtout, il s'est initié au maniérisme violent, à la rudesse originale, à la subtilité hardie, acérée, abusive, des auteurs dramatiques anglais du XVIe siècle et plus encore à la cynique effronterie de mœurs d'une Italie de décadence, en s'éprenant de Shakspeare, de Marlowe, Webster, Ford, Ben Jonson, ce qui était permis, en s'engouant aussi, ce qui pouvait être fâcheux, de ce brillant goujat de lettres, l'Arétin, à travers les travaux non pas précisément solides, mais suggestifs, de Philarète Chasles. Très friand de couleur locale, il va droit aux vieux chroniqueurs : Palma Cayet, le Loyal Serviteur, le Journal de l'Estoile, et il se plonge aussi dans les Mémoires : il savoure le parler du vieux Montluc et ses harangues glorieuses; il suit de tous ses yeux les pénétrans coups de burin de Saint-Simon. Il fait ses dévotions dans d'Aubigné, vigoureux prosateur, âpre, émouvant, original poète. Il a fouillé les traductions des grands auteurs dramatiques ou épiques de tous les temps, celles de Gœthe, de Shakspeare, de

Calderon, de Lope de Vega, et le *Ramayana*, le *Baghavad-Djita*, le *Mahabarata*, d'autres encore. Il a pour peu d'argent déniché, — il ne dit pas où, — les ouvrages de Gongora « texte espagnol, édition du temps : » il y étudie le cultisme. Ce que l'on a mis en français des éminens romanciers d'outre-Manche, Thackeray et Dickens, ne lui échappe pas : il goûte encore plus *le Rouge et le Noir* de Stendhal, *la Chartreuse de Parme*. Il ressusciterait les « petits maîtres » de 1830, et se complaît chez les plus démodés : il ne voit pas le mot pour rire dans les truculences de Pétrus Borel; il fait venir d'Angers, dans l'édition qu'a imprimée Victor Pavie, le livre rare d'Aloÿsius Bertrand, ce *Gaspard de la Nuit*, particulièrement goûté par Sainte-Beuve. Il serait, si la mode en était déjà revenue, « romantique, » et « fatal » comme Barbey d'Aurevilly, dont il ruminait au collège *l'Ensorcelée*, dont il admirera, plus tard, jusqu'à s'être essayé à les continuer en vers, *les Diaboliques*. Hugolâtre, cela va sans dire, — tout le monde l'était parmi les bons rimeurs « de ce soixante-sept à ce soixante-dix, » — il sait par cœur *la Fête chez Thérèse* et ce sont les seuls vers français (au dire de son condisciple Lepelletier) que sa mémoire, étonnamment fidèle toutefois, ait pu ou voulu retenir. Sur le même échelon que les meilleurs recueils du « Père Hugo, » il placerait pourtant un tout petit in-32, lu et relu, les *Émaux et Camées*, et si quelqu'un a égalé, — je ne dirai pas dépassé, — l'admirable travail de ce millier de vers forgés par le plus richement doué de nos ouvriers d'art, Théophile Gautier, c'est l'auteur des *Fêtes galantes*.

Pour aussi libertin, dans les deux sens du mot, que l'aient laissé les années de collège, et quoiqu'il nous paraisse, avant tout, s'attacher à continuer routinièrement la tradition de tant de bons garçons, qui, parvenus au tournant assez dangereux de la vingtième année, eurent pour principal souci de mener la vie de Bohème et de rééditer ces fredaines de quartier Latin, magnifiées ou romancées par le très populaire, très banal, mais non pas très inoffensif Henri Mürger, Verlaine n'est-il pas déjà, — ne fût-ce qu'un moment et dans l'intervalle de deux excès, — tenté de ne pas réprimer on ne sait quelle aspiration vers un autre idéal? Avec la même avidité qu'il a pu mettre à dévorer les contes de Crébillon fils, et toute cette littérature érotique du règne de Louis XV, répudiée avec une sorte d'horreur par l'idéa-

lisme élevé des grandes âmes romantiques, il passe brusquement, comme pour changer d'air, à la lecture de Joseph de Maistre, et manifeste une salubre joie à voir courir le flot puissant, pénétré de fraîcheur, de ce torrent d'apologétique chrétienne. Il aime les mystiques : il a pour l'Espagnole d'Avila, sainte Thérèse, une prédilection ; il ne se lasse pas de méditer sa vie.

Tout cet acquis n'étouffe pas en lui les germes naturels d'originalité, mais les recouvrira d'abord et les comprimera comme sous une armure de brillant savoir. Qu'est-ce que les *Poèmes Saturniens?* Un assemblage industrieux et sans nul doute intéressant d'impressions qui n'ont pas été ressenties au contact immédiat de la nature ou de l'humanité, mais qui, notées avec discernement, chez des poètes antérieurs, Hugo, Gautier, Banville, Baudelaire, Glatigny, Leconte de Lisle et d'autres, par un goût fin, très exercé, très averti, ont été englouties plutôt qu'assimilées par la mémoire.

Dans le *Prologue* et dès les premiers vers, quelques noms à l'aspect barbare, Rama, Valmiki, Bhagavat, la Ganga, et le Kchatrya mettraient en garde le lecteur le moins doué de sens critique, et, lorsqu'on voit passer, tout aussitôt, les vocables homériques ou eschyléens, *Hellas*, *Akhaïos*, *Hektor*, *Akhilleus*, *Orpheus*, transcrits avec cette orthographe agressive et puérilement renouvelée du grec, à laquelle attachait un prix exorbitant l'auteur, roué ou ingénu, des *Poèmes antiques*, on ne résiste pas à la tentation de s'écrier : Voilà le plagiat! Et c'est, je crois, une méprise.

Il n'est pas inutile ici de remarquer combien le sens artistique de Paul Verlaine, bien plus aigu que celui du grand nombre des Parnassiens, — le très subtil « Catulle » mis à part, — répugne, de bonne heure, à s'incliner devant la froide et décevante majesté des poèmes du chef du chœur. N'oublions pas à quel mépris, — très injuste, je le reconnais, — aboutira le sentiment, ou le ressentiment, du poète des *Invectives :*

> Cet individu fait de la poésie
> Qu'il émet d'ailleurs sous « un nom pompeux »
> Comme dit Molière à propos d'un fossé bourbeux (1)...

(1) Pour ne pas laisser de doute à ses lecteurs sur son intention hostile, Verlaine, dans une note, a mis le point sur l'i : il cite tout le vers de Molière : « Et de Monsieur de l'Isle il prit le nom pompeux, » en soulignant « Monsieur de l'Isle. »

L'auteur des *Poèmes Saturniens* ne pouvait pas avoir, aux environs de 1866, l'idée de se montrer à ce point dédaigneux; mais il est bien déjà le parodiste, à la physionomie impassible de clown anglais, qui, dans *Jadis et Naguère*, produira cette série de pastiches : *A la manière de plusieurs*, et il goûte si fort ce jeu d'adresse où il excelle que l'on commettrait une bévue en négligeant d'envisager, sous cet aspect ironique et railleur, certains morceaux de son premier ouvrage.

Qu'on relise *Monsieur Prudhomme* avec cette arrière-pensée que le sonnet, intitulé ainsi, pourrait être une simple charge,

Il est grave, il est maire et père de famille,

et qu'on daigne seulement noter l'allure des tercets :

Quant aux faiseurs de vers, ces vauriens, ces maroufles,

Ces fainéans barbus, mal peignés, il les a
Plus en horreur que son éternel coryza,
Et le printemps en fleurs brille sur ses pantoufles.

On avouera que c'est ici une caricature, exécutée avec un art au moins malicieux, dans le goût de l'ami Coppée. :

Ce pourrait être un divertissement que de chercher dans les *Poèmes Saturniens* les autres parodies : il y en a de Catulle Mendès, de Villiers de l'Isle-Adam, du premier Mallarmé, de Théodore de Banville : pourquoi Leconte de Lisle eût-il été plus épargné? Mais, si l'on veut un mot moins absolu, moins déplaisant, nous verrons là des partis pris d'émulation.

Reportons-nous, pour y trouver un argument de plus, à ce « cuadro de chevalet » des *Fleurs du Mal :*

XCIX

Je n'ai pas oublié, voisine de la ville,
Notre blanche maison, petite, mais tranquille,
Sa Pomone de plâtre et sa vieille Vénus,
Dans un bosquet chétif cachant leurs membres nus,
Et le soleil, le soir, ruisselant et superbe,
Qui, derrière la vitre où se brisait sa gerbe,
Semblait, grand œil ouvert dans le ciel curieux,
Contempler nos dîners longs et silencieux,
Répandant largement ses beaux reflets de cierge
Sur la nappe frugale et les rideaux de serge.

Voici comment le très habile débutant va refaire ce joli tableau :

APRÈS TROIS ANS

Ayant poussé la porte étroite qui chancelle,
Je me suis promené dans le petit jardin
Qu'éclairait seulement le soleil du matin,
Pailletant chaque fleur d'une humide étincelle.

Rien n'a changé. J'ai tout revu : l'humble tonnelle
De vigne folle avec les chaises de rotin...
Le jet d'eau fait toujours son murmure argentin
Et le vieux tremble sa plainte sempiternelle.

Les roses comme avant palpitent ; comme avant,
Les grands lys orgueilleux se balancent au vent.
Chaque alouette qui va et vient m'est connue.

Même j'ai retrouvé debout la Velléda,
Dont le plâtre s'écaille au bout de l'avenue,
— Grêle, parmi l'odeur fade du réséda.

Ce sont les mêmes traits, adroitement repris et à peine altérés : le soleil du matin a remplacé celui du soir, et Velléda a délogé Pomone. Mais déjà les menus détails sont vus par un autre œil plus sensible, plus scrutateur, et, si je puis risquer l'expression, plus tenace.

Autant, d'ailleurs, cette influence prétendue, mais toute en apparence, de Leconte de Lisle est contestable ou, pour le moins, à négliger, autant on risquerait d'omettre un trait essentiel si, sur la foi de Verlaine lui-même, on évitait de signaler l'ascendant très marqué que prit, avant tout autre, et que reprit, plus d'une fois, sur le jeune poète, ce mystique blasphémateur, aux vers industrieusement élaborés et nettoyés de chevilles ou de longueurs jusqu'à nous paraître parfaits, ce mosaïste, armé de fine érudition, un vrai *book-worm*, dévorateur de certains livres seulement, des poètes latins et de quelques auteurs anglais pas toujours bien compris (1), ce maladif, ce sombre,

(1) Il y a bien longtemps qu'un lettré d'une qualité peu commune, M. Raphaël Périé, a mis le doigt sur un contresens capital du traducteur d'Egar Poë, contresens gros de conséquences. Il s'agit du mot anglais *perversity*, c'est-à-dire excentricité, horreur de la route suivie par tous, manie du chemin de traverse : en traduisant ce terme faussement par le français « perversité. » Baudelaire a leurré et chaviré bien des crédulités naïves. Un grand savoir et la plus heureuse mémoire

cet exsangue André Chénier de l'école des « impeccables. »

Or ce n'est pas impunément qu'à l'âge où l'esprit est si facile à façonner et même à déformer, *cereus in vitium flecti*, l'adolescent précoce a entendu, a retenu ces invitations à l'ivresse, *Le vin des chiffonniers*, *Le vin des Amans*, *Le vin de l'Assassin*, *Le vin du Solitaire :*

Tout cela ne vaut pas, ô bouteille profonde,
Les baumes pénétrans que ta panse féconde
Garde au cœur altéré du poète pieux ;

Tu lui verses l'espoir, la jeunesse et la vie,
Et l'orgueil, ce trésor de toute gueuserie,
Qui nous rend triomphans et semblables aux dieux.

Et si Verlaine, en 1868, écrit le petit livre, *les Amies*, qu'il n'ose pas, pourtant, produire au jour sans déguiser son visage de jeune auteur et sans abandonner l'honneur, plutôt suspect, de ces sonnets « artistes, » mais libidineux, au licencié de Ségovie Pablo de Herlañez ; s'il s'est complu, comme un peintre de la décadence florentine, à perpétrer ces études de musée secret, c'est pour avoir sans doute été de très bonne heure initié par l'édition princeps des *Fleurs du Mal* à des égaremens voluptueux, exaltés dans des vers d'une harmonie alliciante :

Lesbos, terre des nuits chaudes et langoureuses, etc.

Pour ne parler que des œuvres que l'on peut lire, le sceau de Baudelaire est reconnaissable partout dans les *Poèmes Saturniens*, du titre à l'épilogue. Le titre, — Charles Morice l'a noté très justement, — est dérobé à ce sonnet-préface de l'édition remaniée des *Fleurs du Mal :* « Épigraphe pour un livre condamné (1). »

Lecteur paisible et bucolique,
Pâle et naïf homme de bien,
Jette ce livre *Saturnien*,
Orgiaque et mélancolique.

ont permis à M. Périé de dépister tous les emprunts de Baudelaire et de faire le compte de ses centons. Que ne publie-t-il ce livre projeté dont nos entretiens du temps jadis m'ont permis de deviner tout l'intérêt ?

(1) La pièce fut insérée dans le Premier *Parnasse contemporain* (1866) avec un petit nombre de morceaux de Baudelaire, en même temps que sept pièces de Verlaine, dont six devaient passer dans les *Poèmes Saturniens*. Le deuxième Parnasse (1869) contient cinq pièces de Verlaine. Dans le troisième Parnasse de 1876, le nom de Verlaine ne figure plus : l'éditeur l'a rayé de ses papiers.

Si tu n'as fait ta rhétorique
Chez Satan, le rusé doyen,
Jette, tu n'y comprendrais rien...

La réflexion philosophique du *Prologue :*

Aujourd'hui l'Action et le Rêve ont brisé
Le pacte primitif par les siècles usé
Et plusieurs ont trouvé funeste ce divorce
De l'Harmonie immense et bleue et de la Force,

n'est qu'une redite diluée du distique baudelairien, plus concis, plus nerveux :

Certes, je sortirai, quant à moi, satisfait,
D'un monde où l'Action n'est pas la sœur du rêve.
(*Le reniement de saint Pierre.*)

Ce vers du *Cauchemar :* « Sans bride, ni mors, ni trêve » est la transcription, avec un simple changement de rythme, de ce vers du *Vin des Amans :* « Sans mors, sans éperon, sans bride. »

L'image finale de la pièce *Dans les bois :*

... sous un fourré, là-bas, des sources vives
Font un bruit d'assassins postés se concertant,

malgré tout l'intérêt de l'effet de surprise obtenu si adroitement par le doigté de Verlaine, perd quelque chose de son air d'originalité, lorsqu'on découvre une première intention de cette image dans un vers de la pièce de Baudelaire intitulée *Sépulture :*

Vous entendrez toute l'année
Sur votre tête condamnée
Les cris lamentables des loups...
Et les complots des noirs filous.

La pièce *Soleils couchans*, rangée dans *Paysages tristes*, pièce exquise d'ailleurs avec sa sinueuse phrase musicale :

La mélancolie
Berce de doux chants
Mon cœur qui s'oublie
Aux soleils couchans,

Et d'étranges rêves
Comme des soleils,
Défilent sans trêves,
Défilent pareils
A de grands soleils
Couchans, sur les grèves,

n'est-elle pas l'écho, mais cette fois plus pénétrant et plus parfait, d'accens déjà délicieux ?

Les soleils couchans
Revêtent les champs,
Les canaux, la ville entière
D'hyacinthe et d'or ;
Le monde s'endort
Dans une chaude lumière.

(*L'invitation au voyage.*)

Et le *Nocturne Parisien?* La première partie, pour l'allure et l'arrangement, était une réminiscence de Hugo, avec cet effet amusant : « Toi, Seine, tu n'as rien » qui parodie le vers fameux : « Mais Grenade a l'Alhambra » de la pièce des *Orientales;* pour le style et pour les images, le jeune virtuose y pastichait aussi le « maître, » ou le « patron, » Leconte de Lisle lui-même, à le rendre jaloux de cette imitation. Mais la deuxième partie s'inspire surtout des *Paysages parisiens:*

. . . Deux quais, et voilà tout,
Deux quais crasseux, semés d'un bout à l'autre bout
D'affreux bouquins moisis et d'une foule insigne
Qui fait dans l'eau des ronds et qui pêche à la ligne.
. . . . . .
Puis tout à coup, ainsi qu'un ténor effaré
Lançant dans l'air bruni son cri désespéré,
Son cri qui se lamente et se prolonge et crie,
Éclate en quelque coin l'orgue de Barbarie.
. . . . . .
C'est écorché, c'est faux, c'est horrible, c'est dur,
Et donnerait la fièvre à Rossini, pour sûr ;
Ces rires sont traînés, ces plaintes sont hachées ;
Sur une clef de sol impossible juchées,
Les notes ont un rhume et les *do* sont des *la* ;
Mais qu'importe ! l'on pleure en entendant cela !
. . . . . .

Et puis l'orgue s'éloigne et puis c'est le silence,
Et la nuit terne arrive et Vénus se balance
Sur une molle nue au fond des cieux obscurs :
On allume les becs de gaz le long des murs.

Baudelaire n'est pas le seul poète à qui le jeune auteur ait fait vraiment payer tribut. La manière nette, fine, curieusement pittoresque des proses romantiques d'Aloÿsius Bertrand, ce miniaturiste sur vélin cher à David d'Angers, se retrouve dans *l'Effet de nuit*, d'où se détache

... un gros de hauts pertuisaniers
En marche... et leurs fers droits, comme des fers de herse,
Luisent à contresens des lances de l'averse.

C'est Théodore de Banville qui a planté dans la mémoire de l'adolescent ces vers de la *Voie lactée*, du livre des *Cariatides :*

Et léguant devant tous leur étude profonde
A la postérité, cette voix qui féconde,
Chantèrent au soleil, harmonieux Memnons...

Ce souvenir viendra se placer, on peut le dire, machinalement dans la conclusion de l'*Épilogue :*

Afin qu'un jour, frappant de rayons gris et roses
Le chef-d'œuvre serein, comme un nouveau Memnon,
L'Aube-Postérité, fille des temps moroses,
Fasse dans l'air futur retentir notre nom.

C'est Hugo, avec son alliance de mots si expressive et si exacte,

Gravir le dur sentier de l'inspiration,

et c'est aussi Théophile Gautier, avec ses déclarations de principes sur la nécessité de la forme impeccable et de l'effort laborieux pour sculpter l'œuvre d'art dans une matière dure, qui prêtent leur autorité à ce *Credo* littéraire proclamé emphatiquement :

Ce qu'il nous faut à nous, c'est aux lueurs des lampes
La science conquise et le sommeil dompté,
C'est le front dans les mains du vieux Faust des estampes,
C'est l'Obstination et c'est la Volonté.
. . . . . .

Libre à nos inspirés, ceux qu'une œillade enflamme,
D'abandonner leur être aux vents comme un bouleau :
Pauvres gens! L'Art n'est pas d'éparpiller son âme :
Est-elle en marbre ou non, la Vénus de Milo?

Enfin, c'est dans une pièce des *Flèches d'or*, le *Nocturne*, d'Albert Glatigny, que plonge, par toutes ses racines, le curieux poème intitulé le *Walpurgis classique*. Ce « Watteau rêvé par Raffet, » — l'expression a été enchâssée dans le poème même par son auteur, et sa précision critique indique assez l'artifice de son travail, — semble annoncer déjà le recueil qui fera suite aux *Poèmes Parnassiens*.

Puisque j'ai prononcé le nom d'Albert Glatigny, on me permettra de ne pas trop vite glisser sur ce rapprochement qui a son importance aussi : Glatigny et Verlaine. Parlant des *Vignes folles*, Paul Verlaine vieilli emploiera le mot de chef-d'œuvre et nous dira qu'il se fait fort de le justifier : « J'y retrouvai mon cœur naïf, mon esprit à la vent-vole, en outre de l'art de *tourner le vers*, comme on dit vulgairement et bien, après tout! » A ceux qui ne connaissent pas *les Flèches d'or* et *les Vignes folles*, la lecture du *Nocturne* révélerait ce qu'il y eut, à un moment, de promesses de renommée dans le talent de Glatigny, de ce nomade lettré dont Verlaine envia les dons et qui lui ressemblait, par bien des traits, comme un grand frère.

Le *Nocturne*, qui contient déjà l'expression « ce Walpurgis français, » d'où est sortie la pièce de Verlaine, serait digne d'être placé au rang des ouvrages les plus heureux, s'il ne procédait pas lui-même d'un original antérieur. Il est bon de s'en souvenir : le point de départ de cette poésie galante est dans Théophile Gautier. Dès 1838, le maître artiste avait tout indiqué, sinon tout dit, dans trois petites pièces de la *Comédie de la Mort : Rocaille, Pastel, Watteau*. On ne lit plus assez ce superbe ouvrage. Il pourrait rappeler aux réformateurs et aux déformateurs du vers français, à leurs disciples, s'il en reste, que les poètes les plus grands ont dû la moitié de leur gloire à la possession complète du métier : si l'on prétend trouver à cette règle une exception, ce n'est pas plus Verlaine que Gautier qui la fournit.

Je ne crois pas nécessaire de supposer que pour peindre cet habile et piquant tableau :

... Imaginez un jardin de Lenôtre
Correct, ridicule et charmant,

Verlaine ait eu besoin d'en prendre dans Gautier les élémens : l'intermédiaire offert par Glatigny a pu suffire. Ce qui n'est pas douteux, ce qu'il importera de démontrer, c'est que, pour composer son second ouvrage, *Fêtes galantes*, livré à l'impression trois ans plus tard, Verlaine s'est résolument débarrassé de la plupart de ses admirations, mais qu'il n'en est que plus inféodé à ces deux maîtres : Théophile Gautier et Shakspeare. Leur influence souveraine épure et subtilise, à un incroyable degré, son talent d'ouvrier en vers, déjà si varié, si net, si fin, si assoupli, si fertile en métamorphoses.

II

Les *Fêtes galantes* ne contiennent que vingt-deux pièces, et tout ce lot ne donne, en somme, qu'un peu plus de quatre cents vers. S'il était prouvé que Verlaine ait jamais lu *les Travaux et les Jours*, on pourrait croire qu'il a retenu d'Hésiode le dicton si judicieux des laboureurs béotiens : « La moitié est parfois plus grande que le tout, » c'est-à-dire, vaut davantage. Mais pour être très pénétré de cette vérité paradoxale et méconnue des poètes français depuis le jour où l'on rompit avec la tradition classique, Verlaine n'aurait eu qu'à soupeser son petit livre favori, les *Émaux et Camées*. Sous sa première forme, avant les additions qui l'ont plutôt étendu qu'enrichi, ce chef-d'œuvre de facture de Théophile Gautier était, lui-même, un de ces ouvrages légers et drus, où chaque mot semble indispensable, où chaque image a pris et gardera son caractère essentiel. La morale des stoïciens a pu tenir dans le *Manuel* d'Épictète et toutes les bibliothèques des philosophes, au jugement du plus grand orateur romain, ne valaient pas le répertoire minuscule, mais sacré, des lois des douze tables : vingt volumes de lyrisme épais, amplifié, diffluent, « expansif, » peuvent être moins pleins que le fasciculet de romances d'un vrai poète.

Verlaine doit bien autre chose au « vieux Sachem » Théophile Gautier qu'une leçon de goût. Il suffit, pour s'en assurer, de relire les *Variations sur le Carnaval de Venise*. Une moitié de

l'invention et des effets de coloris des *Fêtes galantes* est là. Arlequin, « nègre par son masque » et madré « serpent par ses vives couleurs, » son « souffre-douleurs » Cassandre, le blanc Pierrot, qui bat « de l'aile avec sa manche, comme un pingouin sur un écueil, » le docteur Bolonais qui « rabâche, » Scaramouche, qui, d'un coup d'épaule, écarte Trivelin et, d'une main preste, tend à Colombine « son éventail et son gant » et, traversant cette musique, l'inconnue en domino noir!... mais son « malin regard en coulisse » l'a décelée :

Ah! fine barbe de dentelle
Que fait voler un souffle pur,
Cet arpège m'a dit : C'est elle!
Malgré les réseaux, j'en suis sûr,
Et j'ai reconnu, rose et fraîche,
Sous l'affreux profil de carton,
Sa lèvre au fin duvet de pêche,
Et la mouche de son menton.

Plus encore qu'à ce *carnaval* fantastique, où l'on peut voir comme un *allegretto* d'introduction de la sonate poétique de Gautier, certains tableaux des *Fêtes galantes* ressembleraient à l'*andante* si pénétrant : *Clair de lune sentimental*. J'y renvoie le lecteur, puisqu'on ne peut pas tout citer.

Le biographe le plus copieux et non le moins utile de Verlaine, Edmond Lepelletier, affirme sans hésitation que l'idée des *Fêtes galantes* aurait été suggérée à l'auteur par la lecture du *XVIIIe siècle* des deux Goncourt et, plus encore, par l'admiration des peintures de la galerie Lacaze, qui, nous dit-il, venaient d'entrer au Louvre. Il s'est trompé de date. C'est plusieurs mois après la publication des *Fêtes galantes* que l'État accepta le legs de la collection Lacaze, et le public ne la connut qu'en 1870. Mais eût-elle, depuis longtemps, reçu la visite de Paul Verlaine, il n'y a rien de commun entre l'art brillanté et froid de Pater, de Lancret, ou même les exploits de palette du grand Watteau et cette poésie, inquiète sous ses airs badins, pensive jusqu'à la douleur sous le réseau du bel esprit, que le prêtre shakspearien, Théophile Gautier, avait révélée à Verlaine et de laquelle notre jeune poète au goût dédaigneux, aux préférences délicates, devait s'éprendre avec d'autant plus de vivacité, qu'il en retrouvait tous les traits, en abordant aussi, et peut-être au même moment, l'œuvre du dieu Shakspeare.

Il l'abordait de biais, par les traductions ; mais il en rapporta pourtant des impressions très précieuses. Dès les premiers vers des *Fêtes galantes* on reconnaît la source de magie où Verlaine est allé s'abreuver :

> Votre âme est un paysage choisi
> Que vont charmant masques et bergamasques
> Jouant du luth et dansant et quasi
> Tristes sous leur déguisemens fantasques.

Ce « paysage choisi » s'est révélé à lui dans le *Songe d'une Nuit d'Été*. Les personnages, nonchalans, rêveurs, un peu fous, ne sont pas détachés de l'*Embarquement à Cythère* ou de toute autre toile au charme vif, précis, du XVIIIe siècle français : ils errent dans ce bois, plein de naïves illusions et de cuisans chagrins d'amour, du duc Thésée : « Vous plairait-il de *voir* notre épilogue ? » demande le lourdaud Bottom à son seigneur, « ou d'*entendre* une danse bergamasque, à deux, de votre troupe ? » — « Pas d'épilogue, je vous prie : votre pièce n'a pas besoin de s'excuser. Vienne la bergamasque... »

Quel roué de l'époque de la Régence, rimant une lettre à l'absente, irait, pour lui donner l'idée d'un fol amour « égal » aux « plus célèbres flammes, » chercher le souvenir de Cléopâtre et comparer sa propre déraison aux folles équipées des « triumvirs ? » Marivaux lui-même, pour lire un peu de Shakspeare, est obligé de se procurer des versions manuscrites (1). La traduction de Letourneur ne s'était pas encore répandue. Verlaine avait à sa disposition des calques à demi exacts, celui de Guizot par exemple. Il découvre donc dans Shakspeare le plus grandiose des romans d'amour mis à la scène avec une royale profusion d'images héroïques et il écrit au lendemain de quelque lecture enfiévrée :

> Cléopâtre fut moins aimée, oui, sur ma foi !
> Par Marc-Antoine et par César que vous par moi,
> N'en doutez pas, Madame, et je saurai combattre
> Comme César pour un sourire, ô Cléopâtre,
> Et comme Antoine fuir au seul prix d'un baiser.

La pièce intitulée *Les Indolens* peut paraître, à bon droit,

(1) Le catalogue de sa bibliothèque en fait foi.

l'une des plus curieuses du recueil, et tout à fait troussée dans la manière du Verlaine de ce temps-là :

Bah ! malgré les destins jaloux,
Mourons ensemble, voulez-vous ?
— La proposition est rare.

— Le rare est le bon. Donc mourons
Comme dans les Décamérons.
— Hi ! hi ! hi ! quel amant bizarre.

— Bizarre, je ne sais. Amant
Irréprochable, assurément.
Si vous voulez, mourons ensemble !

— Monsieur, vous raillez mieux encor
Que vous n'aimez, et parlez d'or :
Mais taisons-nous, si bon vous semble.

Si bien que ce soir-là Tircis
Et Dorimène, à deux assis
Non loin de deux Silvains hilares,

Eurent l'inexpiable tort
D'ajourner une exquise mort.
Hi ! hi ! hi ! les amans bizarres.

La saynète est vraiment jolie. Mais quoi ! Ces amoureux, moins élégans sans doute, moins lettrés, on les reconnaît, on les a entrevus dans une gaillarde chanson de *Troïlus et Cressida*. Verlaine a transposé et, si l'on veut, transfiguré une demi-douzaine de vers que Shakspeare fait chantonner par un de ses personnages comiques les moins décens, le sire Pandarus de Troie :

Les amoureux crient O ! O ! C'est la mort !
Pourtant ce qui semble blessure à tuer
Fait tourner O ! O ! en hé ! hé ! hé !
Ainsi l'amour qui râlait vît encore :
O ! O ! pour un moment, mais : hé ! hé ! hé !
O ! O ! finit sa jérémiade en hé ! hé ! hé !

Le *Colloque sentimental*, qui met fin au recueil, nous ramène à cette féerie où nous avait déjà conduits le *Clair de lune* du

début, c'est-à-dire au *Songe d'une Nuit d'Eté*, l'un des chefs-d'œuvre délicats de l'invention shakspearienne :

Te souvient-il de notre extase ancienne ?
— Pourquoi voulez-vous donc qu'il m'en souvienne ?

— Ton cœur bat-il toujours à mon seul nom ?
Toujours vois-tu mon âme en rêve ? — Non.

— Ah ! les beaux jours de bonheur indicible
Où nous joignions nos bouches ! — C'est possible.

— Qu'il était bleu, le ciel, et grand, l'espoir !
— L'espoir a fui, vaincu, vers le ciel noir.

Ce dialogue si serré, aux questions et réponses entre-croisées, comme deux lames de combat froides, rigides et brillantes, est la mise en valeur d'une amère réflexion de Lysandre. Aux craintes tendres d'Hermia, le mélancolique amoureux ajoute, pour surenchérir, un couplet tout formé de sombres pressentimens. Il énumère les fléaux, dont un suffit pour assiéger et ruiner la sympathie entre deux cœurs qui rêvaient de s'unir par une tendresse éternelle : elle devient « momentanée ainsi qu'un son, rapide comme une ombre, brève comme un songe, fugitive comme, dans la nuit ténébreuse, l'éclair, qui, d'un seul trait capricieux, découvre ciel et terre en même temps, et, avant qu'un homme ait eu le temps de dire : Regardez ! les mâchoires de la tristesse achèvent de la dévorer : tant ce qui resplendit, devient, dans un instant, ombre confuse ! »

Ce n'est pas, on peut bien le croire, mon dessein de diminuer, par ces rapprochemens, l'admiration que les lecteurs de Verlaine doivent avoir pour cette œuvre de jeunesse, la plus fine de forme qu'il ait peut-être produite, et la plus accomplie dans l'art d'associer les mots selon la loi du rythme, de les faire, comme il lui plaît, soupirer ou sourire. Mais, quel que soit le prix des *Fêtes galantes*, et malgré le pas de géant qui les sépare du recueil antérieur, en les tramant, en les brodant avec des doigts presque aussi exercés, aussi ingénieux et quelquefois aussi subtilement pervers que ceux des serviteurs ailés de Thésée et de Prospero, Verlaine n'est pas arrivé à ce grand résultat de l'art, qui est de produire au grand jour le plus profond de tout son être. C'est toujours son vibrant cerveau de très rusé littéra-

teur qui l'élève presque au niveau des maîtres qu'il s'est choisis, mais desquels, en dépit de tout, il dérive et dépend. Ce n'est pas le sang de son cœur d'homme, ou, si l'on veut, d'enfant naïf, — d'un cœur que les douleurs ont rafraîchi, ont fait revivre et que la foi exalte puissamment, — qui se répand encore dans ses ouvrages.

III

Les changemens profonds, bouleversant l'être du tout au tout, sont d'ordinaire préparés par plus d'un événement. Même la flèche de clarté, qui, sur le chemin de Damas, terrassa jadis le patron de Verlaine, l'apôtre Paul, et fit entrer, comme un glaive de feu, dans l'âme du païen le plus hostile au Christ, la foi nouvelle, n'aurait point dessillé ses yeux, si le dessein providentiel déterminant sa volonté ne l'eût acheminé sur cette voie, où devait brusquement briller la lumière surnaturelle. Et c'est peut-être ainsi qu'entre l'instant que nous venons d'atteindre et le moment où il nous tarde d'arriver, nous pourrions bien apercevoir, dans la façon de vivre et la façon d'écrire de Verlaine, quelques obscurs linéamens de sa conversion.

Dès les années 1869-1870, le vice du poète, — il ne faut pas mâcher les mots, — était l'ivrognerie. Il ne s'en est jamais caché. Ce ne sont pas seulement les « absinthes » et les « cognacs » du café de Suède, c'est le terrible alcool d'estaminet des Flandres qui l'incitait, selon son expression très peu fardée, à « se saouler carrément. » A Fampoux, près d'Arras, pendant les séjours quelquefois assez prolongés qu'il fit près de son oncle le fermier, il avalait, à verres pleins, par curiosité, par fanfaronne veulerie, « de l'brenne et chel'blinque, et du gnief, sans compter les bistoules, » — « mots amusans, » nous dit-il, mais « choses dures pour un estomac de vingt ans et préjudiciables à une tête déjà en l'air. » Il était à Fampoux, le soir où il apprit la mort de sa cousine Élisa, la bonne protectrice qui lui avait spontanément fourni de quoi payer l'impression de ses premiers vers : il ressentit un lourd chagrin, et si amer qu'il ne trouva, pour l'adoucir, rien de plus à propos que d'appeler à son secours la torpeur d'une noire ivresse.

Il descendait sur cette pente-là, quand la rencontre de Mathilde Mautté, la demi-sœur de son ami, le compositeur de

musique Charles de Sivry, changea, pour quelque temps, l'allure et le sens de sa vie. Il a raconté ce roman, en prose un peu caduque dans ses *Confessions*, en vers jeunes et frais dans *la Bonne Chanson ;* il y a fait allusion avec douceur, avec tristesse, avec amertume, avec haine, dans tous ses volumes de vers et ce serait à peine exagérer que de dire dans tous ses ouvrages.

Il a noté le dialogue qui s'échangea entre elle et lui, lorsqu'ils se saluèrent pour la première fois, elle à son aise et gazouillant des mots de politesse sans portée, lui maladroit, mais sérieux, mais expressif, et engagé tout aussitôt, sans savoir comment ni pourquoi. « Mon frère m'a souvent parlé de vous et même m'a fait lire des vers qui sont peut-être... trop forts pour moi. » — « J'espère pouvoir faire bientôt des vers qui mériteront mieux l'honneur que vous voulez faire à ceux que vous connaissez de moi. » Ce fut là le point de départ de *la Bonne Chanson*. Elle parut, le 3 décembre 1870, au milieu des premiers désastres. « C'est une fleur dans un obus, » fut le remerciement de Victor Hugo. « Je ne sais si c'est bien vrai, écrit Verlaine en citant la formule du grand louangeur, mais toujours est-il que j'ai, dès l'origine, gardé une prédilection pour ce pauvre petit recueil où tout mon cœur purifié se mit... »

Sans être une œuvre puissante, ou pénétrante seulement, comme les deux autres qui suivront, cet hommage d'amour mérite l'attention par ce caractère tranché : il est l'indication, le premier résultat d'une orientation nouvelle. Plus d'intermédiaire, cette fois, au moins dans les meilleures pages du recueil, entre le poète et les sensations qu'il prend à tâche de traduire. Les clichés d'école sont répudiés. Les attitudes convenues, les cadres faits d'avance, les formules de tradition, l'expression déjà fixée, tout cela se retire le plus souvent pour faire place au détail vrai, directement perçu, au sentiment léger, mais finement teinté d'émotion, à je ne sais quelle langueur que le tourment de l'imagination et l'exaspération des sens exalteront parfois jusqu'à donner au nerveux prétendant l'illusion de ressentir la passion profonde. Cet éveil d'une ardeur, non pas intime ni irrésistible, mais curieusement mêlée d'impatience et de timidité, semble dicter à l'écrivain la très lucide et très agile notation de tout ce qu'il éprouve ou de tout ce qu'il voit dans le paysage du Nord. C'est là que son roman s'engage et se déroule avec cette rapidité d'enchantement qui est pour les

esprits doués — ou affligés — d'imagination, le bienfait de l'éloignement en attendant de devenir le péril de l'absence.

A quelques traits, d'une fidèle et expressive précision, saisis au vol par des yeux ravis :

En robe grise et verte avec des ruches,

ou par une oreille charmée :

Sa voix était de la musique fine,

on peut déjà prévoir ce que deviendra cet art, quand le poète aura été vraiment bouleversé par ses émotions et qu'ayant bu la plus amère lie de la tristesse humaine ou savouré le vin miraculeux de la divine charité, il laissera monter uniquement les cris du cœur, dans leur naïveté que rien n'imite, n'embellit, ne remplace, n'égale.

Quelques pièces, d'ailleurs, de cette *Bonne Chanson* semblent venir d'un peu trop loin ou n'avoir guère pour objet que d'étoffer un trop mince recueil. Ici, l'alliance de l'impression sentimentale et d'une sorte d'harmonie, d'écho consonant fourni par la Nature, rappelle l'art de Shakspeare ; là, s'est glissé le souvenir involontaire ou la simulation préméditée du coloris éteint des poètes pré-romantiques. Plus d'un morceau reste si constamment tendu vers l'effet de simplicité, qu'il n'a plus l'air d'avoir été écrit pour être lu, mais pour être chanté. Somme toute, ce naturel nous laisse, malgré nous, comme une sensation de nudité : la nudité, qui ne s'étale pas superbement, court le risque de paraître pauvre. Peut-être même, à regarder trop attentivement et à respirer de trop près ce bouquet blanc de fiancée, finirait-on par s'aviser d'y découvrir quelque nuance de fadeur. Mais cette poésie, un peu trop assagie, un peu trop retenue, — un peu trop émondée aussi (nous affirme l'auteur), par la censure au moins étrange d'un libraire qui, tout à coup, s'était révélé pudibond, — la voici traversée d'une crainte mystérieuse : « Je tremble, » écrit Verlaine à l'indolente, à l'hésitante fiancée, « je tremble à la pensée » que « désormais ma loi, » c'est « un mot, un sourire » de votre bouche :

Et qu'il vous suffirait d'un geste,
D'une parole ou d'un clin d'œil,
Pour mettre tout mon être en deuil
De mon illusion céleste.

Il lui semble qu'il discerne, dans le bleu du ciel, un point noir, précurseur de l'orage. Est-ce un réel pressentiment? Au moment d'atteindre de la main le bonheur qu'il avait rêvé, Verlaine eut-il l'intuition d'un avenir plein de ténèbres ?

On sait comment cette félicité fragile s'écroula. Repris par ses funestes habitudes, devenu pour sa jeune femme un objet de dégoût, peut-être même de terreur, subjugué par la tyrannie de ce cynique et formidable adolescent, Arthur Rimbaud, qui « né pour l'action, » comme l'a dit un bon apologiste de Verlaine (1), prit sur « un être tout de sensation » l'influence de ce qui est « simple » sur ce qui est « subtil, compliqué et flottant; » ne trouvant plus, d'ailleurs, dans son propre foyer qu'intimes ennemis et que sujets d'affliction, préoccupé sans doute aussi, — on l'oublie un peu trop, — de ne pas rester à portée des Conseils de guerre et des magistrats enquêteurs instruisant, à ce moment-là, sans beaucoup de pitié, le procès de tous ceux qui, de près ou de loin, avaient pris part à l'insurrection de la Commune de Paris, le poète à la « tête folle, » aux « allures de hanneton, » eut, un beau jour, comme un accès de manie impulsive et il s'enfuit avec ce douteux compagnon, dont le génie, problématique et très peu démontré depuis, l'éblouissait. Les déclamations de ce jeune garçon contre l'idée de règle et de tradition, impudemment vociférées, aidèrent, semble-t-il, l'homme et le parnassien à s'affranchir de beaucoup trop de préjugés, à s'affermir aussi dans ce projet, déjà formé, de n'écouter, de ne traduire que soi-même.

La vie errante, envisagée déjà par l'inquiet auteur des *Fleurs du Mal* (2) comme l'apaisement des noirs chagrins, comme le Sésame puissant rouvrant les portes de la joie ; la jouissance intense et raffinée, non des ciels les plus éclatans, non des sites les plus enchanteurs, mais du plus terne, du plus humble et, pour tant d'autres yeux, du plus indifférent aspect de la nature ; le sentiment de la douceur ou de la cruauté des choses avivé et surexcité par la fatigue, par la faim, par l'inquiétude du gîte, par l'imprévu plutôt que le souci du lendemain ; tous les sens

(1) Symons (Arthur). *The symbolist movement in litterature.* London, W. Heinemann, 1899.

(2) On a remarqué que la pièce *Læti et errabundi* de *Parallèlement* reprend un titre baudelairien : *Mœsta et errabunda.* Verlaine a dû partir en répétant ce cri : « Loin ! loin ! Ici la boue est faite de nos pleurs ! »

devenus irritables, retentissans, comme dans cet état morbide et suraigu qu'on nomme l'hyperesthésie : ce fut là pour Verlaine le gain, durement acheté, de cet exil à deux. Ruminées tout au long de ces voyages sans but par les plaines de la Belgique, pendant les stations d'un soir dans le bruyant estaminet de quelque gare ou les séjours plus paresseux à l'auberge du grand chemin, puis dans le demi-jour, dans l'atmosphère viciée du galetas londonien, et, à la fin, sous les sureaux refleurissant des maternelles Ardennes, les *Romances sans paroles* nous révèlent déjà tout ce que dut le talent du poète à cette rude éducation de la misère non jouée ou des douleurs qui ne s'apaisent point.

Comme le héros wagnérien, dont la lèvre a été brûlée au contact de sa propre main par une goutte du sang du monstre qu'il vient d'égorger, le vagabond n'entrera plus dans la forêt sans deviner tout ce que dit, au milieu des « ramures grises, » le « chœur des petites voix, » sans entendre « sous l'eau qui vire » les cailloux et leur « roulis sourd, » sans frissonner avec une indicible sympathie à ce « cri doux que l'herbe agitée expire. » Loin de lui, près de lui, tout vit d'une vie intérieure et dont il a, pour la première fois, surpris le secret :

Le piano que baise une main frêle
Luit dans le soir rose et gris vaguement,
Tandis qu'avec un très léger bruit d'aile
Un air bien vieux, bien faible et bien charmant,
Rôde discret, épeuré quasiment,
Par le boudoir longtemps parfumé d'Elle.

Réminiscence frémissante du passé qui n'est plus le passé, tant il pénètre d'amertume douloureuse ou de sombre douceur la moindre image du présent ! La neige, qui n'arrive pas à se fixer sur la plaine interminable d'ennui, « luit comme du sable » et harasse ce faible cœur comme ferait un désert glacé. La pâleur du ciel au-dessus de l'allée qui n'en finit plus a le charme apaisant de ce qui est vraiment « divin » et « vers les prés clairs, » sur le toit du château « rouge de brique et bleu d'ardoise, » pour distraire ces jeunes gueux, le vent, soufflant sans âpreté, « cherche noise » et jette, en passant, son sec coup d'aile « aux girouettes. »

Beaucoup plus encore que des *Fêtes galantes*, déjà si fines de

tissu et d'un grain souple, mais serré, Verlaine a exclu d'ici tout ce qui est amplification, effusion de mots, chasse aux images. Ou, pour mieux dire, l'exclusion s'est faite d'elle-même.

Il y a trois façons d'être poète et je ne parle pas, bien entendu, de la contrefaçon qui prend impudemment, mais inutilement, toutes les formes.

Une source, formée de lointaines, d'obscures, d'incessantes infiltrations, arrive à sourdre en quelque endroit du sol, bouillonne à sa sortie et se répand en un ruisseau qui peut s'enfler et s'élargir sur son chemin jusqu'à creuser le lit d'un fleuve. Lamartine est le plus heureux de ces poètes du moindre effort dont les dons naturels, et par momens presque surnaturels, se soient manifestés sous cette forme.

Une fournaise où s'engouffre le bois de toute provenance et une cuve en terre réfractaire, où le fondeur jette sans se lasser tout ce qu'il a conquis et entassé de métal rare ou commun pour amener la coulée du bronze en fusion à pénétrer jusque dans les moindres replis du moule préparé par ses mains et d'où doivent sortir des légions de médailles ou de statues : c'est là aussi, n'en doutons pas, une œuvre de poète et c'est, autant que ce mesquin miroir métaphorique en peut donner l'idée incomplète, insuffisante, le labeur cyclopéen de notre fabuleux Victor Hugo.

Il y aurait enfin l'humble besogne de l'abeille. Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour. Il commence à l'avant-printemps, il se poursuit jusqu'aux approches de l'hiver. Et la mouche camuse allant, revenant sans répit, pendant les heures de soleil de la saison, doit butiner des milliers de fleurs pour distiller très lentement quelques gouttelettes de miel ; mais ces gouttes ont le goût sauvage et la délicieuse odeur que l'ours et l'ægipan flairaient, autrefois, d'une lieue.

Quelque amère et brûlante que soit parfois la poésie de ces *Romances sans paroles*, elle est œuvre d'abeille, au moins par ce mystérieux pouvoir de condenser en une seule strophe, ou même en un seul vers, tout un faisceau de sensations et, dans trois mots évocateurs, de nous faire entrevoir tout l'infini de la pensée. Que d'élégies, que d'harmonies, que de méditations, que d'odes on entasserait sur l'un des deux plateaux de la balance pour faire à peu près équilibre au petit volume sorti des presses

du journal de Sens ! Il contient moins de cinq cents vers ; il offre à peine vingt pièces ; mais presques toutes ont l'étrangeté et le prolongement des deux stances ainsi datées : Mai, juin 1872 :

L'ombre des arbres dans la rivière enbrumée
Meurt comme de la fumée,
Tandis qu'en l'air parmi les ramures réelles,
Se plaignent les tourterelles.

Combien, ô voyageur, ce paysage blême
Te mira blême toi-même,
Et que tristes pleuraient, dans les hautes feuillées,
Tes espérances noyées !

IV

Après des détours, peut-être un peu lents, mais toutefois de quelque utilité, puisqu'ils nous ont conduits par degrés, de recueil en recueil, jusqu'au point culminant d'une sorte d'ascension, nous voici, de nouveau, en présence du manuscrit intitulé *Cellulairement*, et nous en voyons mieux, je crois, la place, l'intérêt dans l'œuvre poétique de Paul Verlaine. Relisons-le très attentivement et entendons ce que disent les dates.

Condamné par l'arrêt rigoureux d'un tribunal belge à deux ans de prison, Verlaine est écroué aux « Petits-Carmes » de Bruxelles en juillet 1873. Le onzième jour de ce mois, date de son *entrée*, au moment où la cloche annonce qu'il faut dormir, le chemineau fantasque, entravé pour un très long temps, tire de sa mémoire un bout de vers de La Fontaine : « Mais attendons la fin » et ouvre tout grands ses yeux de chat qui sommeillait et qu'on réveille : il regarde trotter « noire dans le gris du soir » et « grise dans le noir » Dame souris. La nuit se passe à écouter les ronflemens du bandit d'à côté et à mirer, par les barreaux, le « large clair de lune. » Mais

Un nuage passe,
Il fait noir comme en un four,

et à la fin, le « petit jour » paraît, « rose dans les rayons bleus : » de nouveau « Dame souris trotte. »

Cette *Impression fausse* est bien la suite naturelle de la série de pièces des *Romances sans paroles : Birds in the night*, avec

on ne sait quoi de plus subtil et peut-être de plus poignant.

Datée encore de juillet et composée en arpentant « le préau des prévenus, » la pièce qui, dans *Jadis et Naguère*, et déjà dans le manuscrit, porte le titre *Autre*, et qui était précédée, tout d'abord, de cette épigraphe ironique : « *Panem et circenses*, » nous paraît, sous ses traits de railleuse compassion, plus pénétrante, plus humaine :

La cour se fleurit de souci
Comme le front
De tous ceux-ci
Qui vont en rond,
En flageolant sur leur fémur
Débilité,
Le long du mur
Fou de clarté.

. . . . . .

Ils vont! et leurs pauvres souliers
Font un bruit sec,
Humiliés,
La pipe au bec. —
Pas un mot ou bien le cachot,
Pas un soupir,
Il fait si chaud
Qu'on croit mourir...

Ce tableau ne fait qu'exprimer l'humble réalité et toutefois, pour retrouver la même intensité de sentiment, il faudrait remonter à la *Maison des morts* ou arriver jusqu'à *Résurrection*.

Mais, encore du même mois, est une pièce surprenante par sa beauté d'expression et par sa nouveauté de rythme : *Sur les eaux*. Elle compte parmi les plus passionnément tristes et émouvantes qui soient sorties de ce cœur douloureux. C'est une plainte d'alcyon, un cri de grand oiseau sauvage capturé, encagé par les oiseleurs :

Je ne sais pourquoi
Mon esprit amer,
D'une aile inquiète et folle, vole sur la mer.
Tout ce qui m'est cher
D'une aile d'effroi
Mon amour le couve au ras des flots. Pourquoi, Pourquoi ?

Il y a là comme un dernier élan de cette âme « ivre de soleil et de liberté. »

Peu à peu, cette résistance fait place à une profonde torpeur, à l'assoupissement, à l'immolation de toute « espérance » et de toute « envie. » Dès le mois d'août, le poète hanté par ce vers farouche que Michel-Ange a mis dans la bouche de sa sombre *Nuit : Pero non mi destar, deh! parla basso,* traduit ainsi son désespoir, plus morne encore que celui du sculpteur florentin :

Je suis un berceau
Qu'une main balance
Au creux d'un caveau.....
Silence, silence!

Et, dans le même temps, sous ce titre : *La Chanson de Gaspard Hauser*, il résume, en trois quatrains, tout étriqués, sa pauvre vie, puis, en manière de conclusion, il retrouve le cri : « Pourquoi suis-je né? » du patriarche Job sur son grabat.

Septembre se passe encore à ressasser tout ce « passé, » tout ce « remords, » qui se présente à la « lucarne » du prisonnier

Avec les yeux d'une tête de mort
Que la lune encore décharne,

et ricane près de lui. Mais le rire sardonique de ce spectre ne le charme plus; les gambades folâtres du « vieux turlupin » n'arrivent qu'à l'irriter : chants et danses, il somme la macabre apparition de cesser tout cela. Elle répond avec sa voix de « vieillard très cassé : »

C'est moins drôle que tu ne penses. *(Le Pouacre.)*

En septembre également, sous ce titre *Almanach de l'année passée*, le poète reprend, dans le mode mélancolique, ses souvenirs des jours insoucians ou éclairés d'un beau rayon d'espoir, puis cruellement endeuillés, exaspérés, souillés par la misère. C'est, au début, l'image exquise de quelques semaines du printemps dernier où il reprenait vie et joie à Jehonville :

L'odeur est aigre près des bois,
L'horizon chante avec des voix,
Les coqs des clochers des villages
Luisent crûment sur les nuages.
C'est délicieux de marcher
A travers ce brouillard léger

Qu'un vent taquin parfois retrousse.
Ah ! fi de mon vieux feu qui tousse !
J'ai des fourmis plein les talons,
Voici l'avril ! vieux cœur, allons !

Il n'y a rien là qu'un réveil d'allégresse après le plus sinistre hiver. C'est plus tard, lorsqu'il voudra donner à ce passage tout profane un but religieux, que l'auteur de *Sagesse* modifiera, comme on l'a vu, le dernier vers : « Debout, mon âme, vite, allons ! » et y joindra le court fragment, d'inspiration chrétienne, aboutissant au vers : « Va, mon âme, à l'espoir immense. »

Sans additions, sans changemens qui méritent d'être signalés, la seconde partie de cette pièce, en passant aussi dans *Sagesse*, a pris un sens très différent de celui qu'elle avait primitivement. Cet « espoir » qui « luit comme un brin de paille dans l'étable, » c'est, dans la pensée du prisonnier poète, celui qu'il vit briller plus d'une fois jusqu'à la veille même de l'aventure qui le perdit, celui dont il se leurre encore dans les premiers mois de sa captivité : rêveur avide d'illusions, il se flattait d'obtenir le pardon et de reconquérir l'amour de la femme ardemment chérie et désirée. Et c'est ainsi que s'expliquent naturellement des vers qui, dépouillés de leur réelle intention, sont devenus surtout énigmatiques :

Midi sonnent. De grâce, éloignez-vous, Madame.
Il dort. Et c'est affreux comme les pas de femme
Répondent au cerveau des pauvres malheureux.

Midi sonnent. J'ai fait arroser dans la chambre.
Il dort. L'espoir luit comme un caillou dans un creux.
Ah ! quand refleuriront les roses de septembre !

Si l'interprétation mystique était possible, à la rigueur, avec ce sonnet passionné, mais qui n'est traversé d'aucune image luxurieuse, il n'en était pas ainsi du troisième fragment : « Les choses qui chantent dans la tête. » L'auteur était contraint de l'écarter : il le garda pour *Jadis et Naguère*, où ces vers ne détonnent pas :

Frère de sang de la vigne rose,
Frère du vin de la veine noire,
O vin, ô sang, c'est l'apothéose !

Chantez, pleurez! Chassez la mémoire
Et chassez l'âme, et jusqu'aux ténèbres
Magnétisez mes pauvres vertèbres!

Et c'est aussi dans *Jadis et Naguère* qu'était bien forcé de se réfugier le *Sonnet boiteux* servant à compléter ces éphémérides d'antan. Il exprimait, avec des traits brûlans d'eau-forte, les plus noirs souvenirs de détresse en pays anglais :

Tout l'affreux passé saute, miaule, piaule et glapit
Dans le brouillard rose et jaune et sale des *sohos*
Avec des *indeeds* et des *allrights* et des *haôs*.

Tout en remuant cette vase du passé, Verlaine renouvelle, à sa façon, le gémissement si profond de l'autre prisonnier, du premier en date et du plus immortel de toute cette lignée de poètes *mauvais garçons :* « A peu que le cœur ne me fend ! »

Ah! vraiment, c'est trop la mort du naïf animal
Qui voit tout son sang couler de son regard fané.

Et, dans un sursaut de colère contre le sort, il maudit cette « ville de la Bible » où « le gaz flamboie, » où les « enseignes » sont rouges, où les maisons, dans leur formidable « ratatinement »

Épouvantent comme un tas noir de petites vieilles.

Puisse le « feu du ciel » l'anéantir! Il n'y a plus, ici, même un soupçon d'esprit chrétien.

Mais déjà, en octobre, le pouvoir de la claustration a refréné les impulsions morbides de ce cerveau et régularisé le rythme fou de son activité. Loin de se mortifier et de s'appesantir dans un nouveau mode de vie, d'où est exclu cet élément perturbateur et ruineux des forces de l'esprit, l'ivresse, l'imagination créatrice prend une acuité d'expression qu'elle n'avait pas jusqu'ici, — au moins à ce haut point, — manifestée. Les images du passé réel se disposent et s'associent dans un branle prestigieux, comme les fragmens de verre de couleur du « kaléidoscope, » et il en sort cet étonnant tableau :

Dans une rue, au cœur d'une ville de rêve...

Les associations d'idées qui dérivent du travail intérieur ne

sont plus l'imitation, mais, à vrai dire, le retour, la réapparition des impressions autrefois éprouvées :

> Ce sera comme quand on a déjà vécu.
>
> . . . . . .
>
> Ce sera comme quand on rêve et qu'on s'éveille,
> Et que l'on se rendort et que l'on rêve encor
> De la même féerie et du même décor,
> L'été, dans l'herbe, au bruit moire d'un vol d'abeille.

Il n'y a pas de commune mesure entre ces pièces, frissonnantes d'émotion, et le travail de pur littérateur qu'exécutait, dans le même moment, — pour rentrer, je suppose, en grâce auprès des éditeurs, — l'original, l'âpre poète : je veux parler des contes en vers, *Crimen amoris, La Grâce, Don Juan pipé, L'Impénitence finale, Amoureuse du diable*. Abusé sans doute par la date présumée de la publication de ces « diaboliques » versifiées, un des admirateurs malencontreux de Verlaine, — il en eut plusieurs, — insiste avec candeur sur le progrès qu'une si « hardie conception » accuse, par rapport aux écrits antérieurs, sans excepter même *Sagesse*. La vérité est celle-ci. Quatre de ces contes furent écrits pendant deux mois de l'été de 1873, et pas du tout onze ans plus tard, c'est-à-dire à l'époque du volume *Jadis et Naguère* (1884), dans lequel ils parurent tous. Qu'on se reporte aux indications du manuscrit : *Crimen amoris :* « Brux, juillet 1873 ; » *La Grâce :* « Brux, août 1873 ; » *Don Juan pipé* : « Brux, août 1873 ; » *L'impénitence finale* : « Brux, août 1873. » Le dernier conte : *Amoureuse du diable*, est, par exception, daté ainsi : « Mons, août 1874. »

Quant au mérite, trop surfait, de ces récits improvisés, je ne prendrai pas l'attitude paradoxale de le contester pleinement. Si cette sorte de divertissement se rencontrait chez un Parnassien qui ne fût pas Verlaine, il y aurait lieu de démêler, dans cet ensemble assez grimaçant, assez froid, beaucoup de traits heureux de fantaisie ou d'ironie. Mais ce n'est pas à un poète comme celui-ci qu'il faut savoir beaucoup de gré de nous avoir donné ces » visions, » « légendes » et « chroniques parisiennes, » rappelant tout, Banville, Baudelaire, Barbey d'Aurevilly, et Verlaine lui-même, mais le Verlaine seulement des parodies initiales dans les *Poèmes Saturniens*. Pourtant, le conte complémentaire, écrit dans la prison de Mons, et qui, pour la trame

même du récit, ne dépasse pas l'intérêt d'une aventure à la « Froufou. » prend un accent tout personnel dans un passage singulier d'une trentaine de vers. Verlaine a placé là, dans la bouche de son cynique et malfaisant héros, une apologie de l'ivresse. Cette apologie qu'il faut prendre à rebours, car c'est le diable déguisé qui la prononce, est une confession, je dirais presque, une amende honorable. A ce moment, qui est celui de la conversion aux doctrines du Christ, des pénitences consenties, de l'enthousiasme religieux, le prisonnier juge son propre vice et il le hait : il ne voit plus, dans les « mystères » tout imaginaires de ce « rêve » absurde, épuisant, qu'il attendait des excès de boisson, que le piège de l'Ennemi, que la « Puissance des ténèbres. »

C'est à partir d'ici que le manuscrit *Cellulairement* mérite le mieux son titre. Et en effet, dès octobre 1873, le condamné de Bruxelles, afin d'abréger de six mois sa détention de deux années, opta pour le régime cellulaire et, pour être soumis à ce régime infiniment plus rigoureux, fut transféré au « château » de Mons. Il y resta claquemuré jusqu'au 16 janvier 1875, jour de sa mise en liberté.

La première impression fut celle d'un affreux accablement. Rien n'en démontre mieux l'effet que de se rappeler les notations peu joyeuses, mais sans horreur, de la pièce : « Dame souris trotte, » et de passer, sans transition, au sinistre retour sur soi qui porte pour devise : « Totus in maligno positus » et qui a pour titre ce mot *Réversibilité*, pris aux lointaines *Fleurs du Mal* de Baudelaire. La notion du monde extérieur subsiste à peine : de lugubres « sifflets » qui vont et viennent, de vagues « angelus » ouïs du « fond d'un trou » et, entre de « grands murs blancs » des essaims de « rêves épouvantés, » des redites sans fin de sanglots « fous ou dolens. » Plus encore que l'espace, si resserré, le temps s'est racorni, et, dans une durée incertaine où se confondent le présent, le passé, l'avenir,

Tu meurs doucereusement,
Obscurément,
Sans qu'on veille, ô cœur aimant,
Sans testament!
Ah! dans ces deuils sans rachats
Les Encors sont les Déjà.

Cette sorte de glas sépulcral s'explique assez par cette simple mention : « De la prison de Mons, fin octobre 1873. »

Quelques semaines d'un silence absolu, de méditations sombres, d'effroi solitaire, d'apaisement progressif ont suffi : oblitération des empreintes des derniers ans, et rafraîchissement, réveil quasi miraculeux des impressions de l'âge innocent et candide. Tout l'éclat des cénacles s'est bien éclipsé. Les fameuses *perversités*, dont on était si fier, se sont brusquement enlaidies. Ces chefs-d'œuvre de facture, où l'on se flattait trop souvent d'échapper à la nature et de frauder la vérité, révèlent au regard, qu'une lumière aveuglante offusquait, qu'éclaire maintenant l'humble rayon de la cellule presque aussi bienfaisant que la lueur de l'au-delà, leur sotte ou vilaine grimace.

C'est aux images effacées d'un vieux roman plein de tendresse ou d'une chanson surannée que l'admiration du captif se reporte, c'est aux légendes illustrées par des imagiers malhabiles, mais si naïfs, que s'attache toute sa faveur. Les noms et les événemens s'entremêlent, comme à plaisir, dans sa mémoire divertie : Paul, le seul Paul, celui des Pamplemousses, la Folle par amour, le *troubadour* Malek-Adel, Geneviève de Brabant, la veuve de Pyrame, Mme Malbrouck, le comte Ory, retour d'Espagne, le futé et futile Cadet Roussel, tous ces héros d'aventures « aux couleurs douces » sont les seuls dont il reste épris : il se complaît dans l'adorable confusion de leurs étranges et touchantes destinées.

Toute histoire qui se mouille
De délicieuses larmes,
Fût-ce à travers des chocs d'armes,
Aussitôt chez moi s'embrouille,
Se mêle à d'autres encore,
Finalement s'évapore
En capricieuses nues,
Laissant à travers des filtres
Subtils talismans et philtres
Au fin fond de mes cornues
Au feu de l'amour rougies.
Accourez à mes magies.

L'inventeur de cet art nouveau se crut le droit de trouver fade, ou de faible saveur, la gentillesse d'émotion du *Reliquaire*, des *Intimités*, et, dans un accès de méchante humeur

qu'on peut excuser, après tout, chez un gueux vraiment gueux, sévère, en toute occasion, pour ce qu'il appelait « l'ami prudent, » ce prisonnier, qui se croyait abandonné de tous, rima, mais sans entrain, — il s'y reprit à plusieurs fois, — la satire des *Vieux Coppées*. On me dispensera d'y insister : encore que le parodiste ait mis à l'écrire trois mois (« Mons 1874. Janvier, février, mars et *passim* »), elle a, dans l'évolution poétique de Verlaine, moins d'importance encore que les contes.

Il n'en est pas ainsi de l'*Art poétique*, écrit au mois d'avril. Ce manifeste est trop fameux, trop significatif pour qu'on puisse se contenter d'une indication sommaire.

Ici encore, la date de publication a trompé les plus fins lecteurs. M. Jules Lemaître, et je ne m'en étonne pas, voulait voir dans le manifeste un ouvrage écrit assez tard. J'ai dû le croire comme lui, avant d'y regarder de près. Nous avons au contraire ici, et dans certains vers du *Prologue*, le résultat d'une deuxième éducation, qui s'est accomplie entre 1871 et 1874 : commencée au début des relations avec Arthur Rimbaud et poursuivie, un peu partout, à dater de ce moment-là, elle reprend fiévreusement, elle s'achève, au cours de la captivité.

L'un des profits que Verlaine nous affirme avoir retirés de la fréquentation de l'adolescent Ardennais, c'est d'avoir été « presque forcé » par lui de lire entièrement les poésies de Mme Desbordes-Valmore. L'étonnement fut grand : « nulle cuistrerie, avec une langue suffisante et de l'effort assez pour ne se montrer qu'intéressamment... Comme c'est chaud, ces romances de la jeunesse, ces souvenirs de l'âge de femme, ces tremblemens maternels!... Quels paysages, quel amour des paysages ! Et cette passion si chaste, si sincère, si forte et si émouvante néanmoins. » Au sortir de cette lecture, Verlaine ressentit plus vivement qu'il n'avait pu le faire jusque-là le principal défaut des infaillibles Parnassiens, leur sécheresse foncière ; il écrira plus tard en parlant d'eux : « Du bois, du bois et encore du bois. » Mais ce qui est autrement curieux, c'est qu'à lui, à l'auteur des *Fêtes galantes*, la bonne Marceline réservait une surprise de métier : il apprit d'elle et de sa poésie « un peu naïve, sous le rapport de la forme, » que le plus inspiré perd quelque chose à n'avoir pas l'absolue possession du mécanisme de son art, mais que la virtuosité extrême offre encore plus de périls, et qu'il est presque nécessaire au vrai talent, pour n'être pas sournoisement

ensorcelé, garrotté, étouffé par son propre acquis, de recourir à l'abandon d'une partie de ses moyens, de deviner le prix de l'ignorance. Il ne se trompa point, d'ailleurs, sur l'intérêt des innovations rythmiques de cette artiste « sans trop le savoir : » il lui prit ses courts ou longs vers aux syllabes de nombre impair, « celui de onze pieds entre autres. » Est-elle de Verlaine cette strophe charmante, d'un sentiment, d'une harmonie « inusités ? »

Elle allait chantant d'une voix affaiblie,
Mêlant la pensée au lin qu'elle allongeait ;
Courbée au travail comme un pommier qui plie,
Oubliant son corps d'où l'âme se délie :
Moi, j'ai retenu tout ce qu'elle songeait...

Et ces distiques suggestifs :

O champs paternels hérissés de charmilles
Où glissent le soir des flots de jeunes filles...
O frais pâturage où de limpides eaux
Font bondir la chèvre et chanter les roseaux.

Et ce refrain, qui semble détaché d'une chanson populaire ancienne !

S'il ne doit plus revenir
Pourquoi m'en ressouvenir ?

Ces vers et bien d'autres non moins heureux sont de la vieille amie de Pauline du Chambge : Verlaine a dit très haut, plus d'une fois, et le plaisir et le profit qu'il eut à les connaître (1).

Verlaine a surtout proclamé son vrai maître, celui dont l'œuvre fut la joie et l'aliment de son esprit dans la prison. « Je demandai des livres. On me permit d'avoir une bibliothèque. Dictionnaires, classiques, *un Shakspeare en anglais*, que je lus en entier (j'avais tant de temps, pensez !). De précieuses notes d'après Johnson et tous commentateurs anglais, allemands et autres, m'aidèrent à comprendre l'immense poète. » Et c'est

(1) Au nom de Mme Desbordes-Valmore, inspiratrice de Verlaine, faut-il ajouter celui du métricien belge Van Hasselt ? C'est ce qu'a cru pouvoir faire M. Émile Blémont, un des vrais amis de Verlaine, un des hommes le plus en état de nous fournir sur lui de sûres indications.

précisément sous l'invocation du grand nom de Shakspeare que Verlaine a placé son *Art poétique*.

L'épigraphe apporte sa révélation. Elle est tirée de la pièce *Twelfth night or what you will* (Le Soir des Rois), dans laquelle ce thème, cher au dramaturge, l'éloge de la musique, prend plus de place et présente plus de profondeur qu'en aucun autre endroit de son théâtre. Je me suis donné le plaisir de relever, dans l'œuvre de Shakspeare, tous les passages où la musique intervient, où elle est exaltée. Bien sûrement, Verlaine les avait notés. Ni *la Tempête*, ni le *Songe d'une Nuit d'Été*, ni *le Marchand de Venise*, ni *Peines d'amour perdues*, ni *Comme il vous plaira*, ni le *Conte d'hiver*, ni *Cymbeline*, ni *Othello*, ni *Hamlet*, ni *les Joyeuses commères de Windsor*, ni *Troïlus et Cressida* ne lui ont dérobé leurs manifestations de cette folie de musique, exprimée presque violemment dans le duo fameux de Lorenzo et Jessica : « L'homme qui n'a pas de musique en lui-même et qui n'est pas touché par l'accord des doux sons est tout prêt pour les trahisons, les stratagèmes, les pillages : les mouvemens de son âme sont tristes comme la nuit, et ses affections sombres comme l'Érèbe. Ne vous fiez pas à cet homme. » C'est cette exaltation aussi vive que tendre, qui remplit plusieurs scènes du *Soir des Rois*. Le premier mot de la pièce est un appel du Duc aux musiciens. Il leur demande la reprise d'un vieil air qui s'achève en mourant, et il le définit ainsi : « le souffle doux du vent qui a passé sur une rangée de violettes, dérobant et donnant l'odeur. » Au deuxième acte, c'est encore la mélodie de la veille qu'il veut entendre : elle est bien autrement capable de charmer son tourment d'amour que l'expression cherchée de ces fioritures agitées et d'allure étourdie : « Allons, l'ami, » dit-il au fou que l'on est allé lui quérir, « la chanson que nous entendîmes hier... Écoutez-la bien, Cesario. Elle est ancienne et simple. Les tricoteuses et les filandières de plein air, les belles filles qui tissent leurs brins de fil avec des fuseaux d'os ont coutume de la chanter : elle est innocemment douce, elle se joue avec la candeur de l'amour, comme au bon vieux temps. » C'est ce passage qu'en tête de sa pièce, *l'Art poétique*, Verlaine a recopié, — ou plutôt cité de mémoire : il parle, en effet, de Shakspeare « lu et relu dans le texte à coups de dictionnaire et enfin, *su par cœur*, pour ainsi dire. »

Et certes, si Verlaine a dû quelques indications à Desbordes-

Valmore, il était beaucoup plus d'accord, de sentiment et de langage, avec Shakspeare, lorsque, aussitôt après avoir transcrit ces vers délicieux, il modulait subtilement quelques préceptes de son art, en homme parvenu à comprendre tout le sens de cette règle des anciens : « La poésie est la musique. » Mais ce n'est pas chez les anciens, c'est dans un des sonnets du *Pèlerin féru d'amour* (*The passionate Pilgrim*) qu'il avait trouvé la formule. Musique et poésie, vous n'avez qu'un seul dieu : *One God is God of both.* C'est la devise de Shakspeare : c'est aussi celle de Verlaine.

N'allons pas, par mégarde, négliger un nom que Verlaine prononçait alors avec un réel enthousiasme, celui de l'oublié ou, tout au moins, du dédaigné Alfred de Vigny. Dès 1873, après avoir achevé ses *Romances sans paroles*, et, à la suite d'une conférence de Vermersch entendue à Londres, il relut *Eloa* et *les Destinées*. « Ah ! mon ami, » écrit-il à Lepelletier, « quel homme ! Poète et penseur, il cumule dans le sublime. » Un souvenir des imprécations littéraires de *la Maison du berger* n'a-t-il point passé dans ces vers de l'*Art poétique?*

Fuis du plus loin la Pointe assassine,
L'Esprit cruel et le Rire impur,
Qui font pleurer les yeux de l'Azur,
Et tout cet ail de basse cuisine.

Mais Verlaine, du même coup, n'aurait-il pas donné à quelques critiques malins et à la foule des nigauds le signal des impatiences, des injustices à l'égard de Victor Hugo?

Prends l'éloquence et tords-lui le cou...
O qui dira les torts de la Rime !

C'est aux chansons des fées d'Obéron et de Titania, au chant du coucou de *Love's labour's lost*, aux gémissemens merveilleux d'Amiens dans la pièce *As you like it*, à la chanson d'Autolycus dans *Winter's tale* qu'il songe en répétant ce cri shakspearien : « De la musique encore et toujours » et en transposant, avec son goût si fin, cette image de *Twelfth Night :* « le souffle doux du vent qui a passé sur une rangée de violettes : »

Que ton vers soit la bonne aventure
Éparse au vent crispé du matin
Qui va fleurant la menthe et le thym...

Mais si Verlaine a mieux saisi, s'il a pu définir la pure ligne de son art, en relisant Shakspeare, c'est que les déchirures de son cœur avaient ravivé et exalté au plus haut point sa sensibilité, c'est que la destinée, en infligeant à sa jeunesse dévoyée le bienfait du malheur, lui avait révélé son âme.

Comment n'eût-il pas abouti à l'œuvre capitale où quelquefois, pour un instant, chez les plus heureux écrivains, brille d'un vif éclat la flamme pure du génie! Il suffisait qu'il attendît, qu'il ressentît le choc d'où devait jaillir l'étincelle.

V

On sait comment le directeur de la prison de Mons, devenu presque l'ami du prisonnier, entra un jour dans sa cellule pour lui signifier avec douceur que tout espoir était perdu. Le tribunal parisien avait prononcé contre lui la séparation ; il ne reverrait plus ni sa femme, ni son enfant. C'était, comme le dit dans sa forte simplicité le titre du drame norvégien, supporter « plus qu'homme ne peut. » Il invoqua l'aide céleste. Il se jeta, en sanglotant comme autrefois la pécheresse, aux pieds du Rédempteur. Il fit prier l'aumônier d'entendre sa confession. Il prononça devant lui le mot des païens d'autrefois, lorsque la grâce, illuminant leurs yeux ardens, pénétrait tout leur cœur d'une allégresse aiguë et agissante : « Je suis chrétien. » Et, une fois de plus, l'inspiration du dieu, comme disait déjà la Sibylle virgilienne interprétant le dogme de Platon, emplit une âme de poète et s'épancha des lèvres en chants brûlans.

Tout ce qui était profane fut écarté. Le flot shakspearien lui-même était trop trouble, trop souillé pour un cœur qu'enivrait enfin l'enchantement des sources mêmes de la foi. Après les Évangiles et les Commandemens sans cesse médités, c'est aux Psaumes du roi David, c'est aux confessions du plus humain des Pères de l'Église, saint Augustin, c'est aux effusions des mystiques passionnés, saint Bonaventure et sainte Catherine de Sienne, c'est aux commentaires de la religion, célèbres ou obscurs, que reste encore ouverte l'oreille de Verlaine converti; mais c'est la voix de son remords purifié, la voix de ses espoirs transfigurés, tournés vers l'infini, qu'il écoute presque en tremblant et dont il rend les cris d'épouvante ou d'amour avec une

simplicité sublime. « La vérité t'enveloppera de son bouclier : tu n'auras rien à craindre des terreurs nocturnes, de la flèche qui vole dans l'air du jour, du complot qui chemine dans les ténèbres et des assauts du démon de midi. » C'est cette assurance qu'il médite, et c'est le chef-d'œuvre lyrique intitulé *Via dolorosa* qui traduira cette méditation.

L'œuvre est datée ainsi : « Mons, juin-juillet 1874. » Elle a occupé, abrégé les délais qu'on avait imposés aux trop fougueux désirs de cette âme repentie, avant d'admettre au banquet de l'Eucharistie une bouche qui proféra plus d'un blasphème si coupable. Enfin, le jour tant souhaité arrive, et, à la messe solennelle de la Fête de l'Assomption, Verlaine reçoit l'hostie où la prière et la bénédiction de l'officiant font descendre le corps du Christ.

Deux semaines auparavant, le poète chrétien, dans l'attente de cet instant où il s'unirait à son Dieu, composait, avec tout ce qu'il avait en lui de sentimens ardens, de vertu poétique revivifiée, cette prière pénétrée de charité, de foi et d'espérance :

Mon Dieu m'a dit : Mon fils, il faut m'aimer...

Pièce unique peut-être dans le lyrisme français et assurée d'être toujours tenue au plus haut rang parmi les témoignages immortels de la poésie religieuse.

Tout ce qu'il y a d'émotion et de grandeur parmi le livre de *Sagesse* est déjà contenu dans ces deux poèmes *Via dolorosa*, *Final*, qui couronnent le lent effort de *Cellulairement*. Mais si nous enlevons à ce recueil ultérieur de *Sagesse* d'abord ces deux ouvrages admirables, et encore cette berceuse : *Un grand sommeil noir...* et *Gaspard Hauser chante*, et l'émouvante cantilène *Sur les eaux*, et ces fragmens de l'*Almanach pour l'année passée*, difficilement oubliables : « La bise se rue... » et « L'espoir luit..., » que reste-t-il dans le volume publié en 1881 qui soit d'une valeur égale aux poèmes produits dans un irrésistible élan de résurrection morale ? Le beau symbole du début : « Bon chevalier masqué, » la paraphrase de cette plainte du Psalmiste que répétait dans un jour de détresse, comme Verlaine le poète, l'artisan Bernard Palissy : « Mon âme, qu'est-ce qui te triste ? » les douloureuses litanies où passe un souvenir des prières de l'Extrême-Onction : « Voici mon sang.... Voici mon front...

Voici mes mains, » deux ou trois autres pièces encore. En revanche, combien de pages du recueil imprimé trahissent la profane inspiration des *Romances sans paroles* ou semblent suggérées par le souci des événemens politiques du jour! *Cellulairement* nous avait donné cette joie si rare et ce désir, unique désormais, de ne découvrir dans Verlaine qu'un « homme, » et, de nouveau, nous avons vu poindre « l'auteur! »

C'est une déception. Mais que deviendrait-elle, si nous poursuivions jusqu'au bout l'étude des œuvres et qu'il nous fallût observer les manifestations de cette stérilité, de cette sénilité précoce, qui s'explique surtout par le retour assez rapide aux habitudes déréglées. Le feu de l'âme s'est éteint: ce sont des cendres seulement qui obstruent le foyer. Verlaine fut peut-être le premier à le savoir. Mais il avait acquis enfin chez les littérateurs une réelle popularité : sachant mieux que personne ce qu'il avait été et ce qu'il n'était plus, il subissait sa gloire. Dans un cercle, d'ailleurs restreint, tout ce qu'il produisait était loué, exalté, imité, moins pour les mérites que pour les tares. Certaines parties de *Jadis et Naguère* offraient de quoi se faire illusion; mais, là même, nous avons compté ce qui doit revenir au manuscrit de *Cellulairement*. Presque aussitôt après, la pente est descendue avec une vitesse si fatale, et l'engourdissement des facultés devient si absolu, que cette simagrée de poésie, après la conquête de l'idéal, doit offenser un regard clairvoyant, doit glacer douloureusement une admiration sincère. Ce serait un travail ingrat que d'expliquer la décadence du talent de Verlaine après s'être efforcé d'en mesurer la grandeur. Quels que soient les devoirs d'une critique impartiale, il doit m'être permis de m'en tenir à mon sujet, l'étude approfondie du manuscrit de la prison de Mons, et de ne pas infliger au lecteur, sans y être contraint, le spectacle désespérant d'une organisation de très rare valeur, qui ne travaille plus qu'à se détruire.

Ernest Dupuy.

FRANCE ET ESPAGNE

(1902-1912)

Pénélope a terminé sa toile. M. Garcia Prieto, secrétaire d'État du royaume d'Espagne, et M. Geoffray, ambassadeur de la République française, ont mis le point final au traité qu'ils préparaient depuis un an. Nous n'entendrons plus dire, tantôt que les négociations sont en bonne voie, et tantôt qu'elles subissent une crise. L'accord est conclu, accord laborieux et disputé, dont il faut oublier la difficile genèse, si l'on veut, comme il convient, en recueillir le fruit tardif.

I. — LA COLLABORATION

Que la France et l'Espagne dussent avoir l'une et l'autre une politique marocaine et que ces politiques dussent être solidaires, la géographie comme l'histoire l'exigeait, et la nature des choses se fût vengée de quiconque eût passé outre à cette exigence.

Il n'est aujourd'hui plus besoin de revenir sur les motifs qui ont conduit la France au Maroc. Ils ont été longuement débattus à la tribune et dans la presse et ont pendant longtemps divisé les esprits ; mais aujourd'hui, les faits sont accomplis et toute discussion rétrospective ne pourrait qu'affaiblir l'union dont nous avons plus que jamais besoin. Il est certain qu'une frontière commune de douze cents kilomètres nous créait des

intérêts que nous devions protéger et des obligations auxquelles nous ne pouvions pas nous soustraire. Nos colons devenaient tous les jours plus nombreux dans l'Empire chérifien et y souffraient davantage de l'anarchie grandissante. Chaque jour des incidens nouveaux sollicitaient de nous des solutions définitives. Enfin, en dépit du désordre qui régnait au Maroc ou peut-être à cause de ce désordre même, d'autres que nous commençaient à jeter les yeux sur lui et, pour les empêcher d'y aller, nous étions amenés à y intervenir nous-mêmes. Les votes successifs des Chambres et l'adhésion du sentiment public ont, depuis dix ans, consacré ces motifs.

Pour l'Espagne, les raisons matérielles étaient moins impérieuses, mais non point les raisons morales. Ce généreux pays, après la cruelle épreuve de 1898, cherchait des réparations à sa fierté, et la rive africaine allongée sous ses yeux les lui représentait prochaines. Isabelle la Catholique n'avait pas vainement inscrit dans son testament le but de la mission historique qu'elle léguait à ses sujets : poursuivre les Maures jusqu'au delà du détroit. Cette poursuite commencée, il y a quatre siècles, continuée avec des fortunes diverses, mais avec gloire, avait laissé des jalons, les présides, nids d'hirondelles accrochés aux rochers du Rif, possessions médiocres et pauvres, mais qu'auréolait l'espérance. Si le Maroc demeurait ce qu'il était, épave de féodalité historique à deux pas de l'Europe moderne, empire inasservi de sultans impuissans, l'Espagne pouvait se contenter de cet espoir. Que d'autres au contraire vinssent mettre de l'ordre dans ce désordre, c'était pour elle l'obligation de passer aux actes. Tout en souhaitant que le Maroc fût sien, l'Espagne se résignait à ne pas le prendre, s'il n'était à personne en Europe. S'il semblait qu'il dût changer de maître, elle devait en réclamer sa part : sentiment trop naturel pour que la France pût l'ignorer, ou, pis encore, le heurter.

L'action marocaine des deux pays devait donc, le jour où elle se préciserait, avoir l'entente pour base. En donnant au problème marocain une place de premier rang dans le plan de notre diplomatie, M. Delcassé le comprit ainsi, et, muni du consentement italien, c'est avec l'Espagne qu'il voulut traiter d'abord. A la même époque, le chef éminent des conservateurs espagnols, M. Francesco Silvela, disait : « La situation actuelle du Maroc fermé au commerce, à la civilisation, à toute augmen-

tation de la population, à l'exploitation de ses mines, à la consommation et à l'échange des produits, n'est ni un bénéfice, ni une richesse, mais bien une raison de pauvreté, de stérilité et de stagnation pour l'Espagne... C'est dans une entente avec la France que nous trouverons l'appui le plus sûr, non certes pour la guerre, mais pour un partage équitable et raisonnable. » Ainsi des deux côtés s'affirmait dès l'origine la même volonté d'accord.

Dès 1902, la négociation s'engagea, négociation mystérieuse dont on n'a parlé dans les Chambres qu'à mots couverts. J'emprunte à un document inédit, les procès-verbaux de la commission sénatoriale chargée d'examiner le traité franco-allemand du 4 novembre 1911, les seuls renseignemens officiels arrachés à la discrétion des ministres. « Il y a eu, disait M. de Selves, des textes divers examinés successivement. Je sais bien qu'en 1894 M. Hanotaux et M. Moret causaient de nos intérêts communs au Maroc. Mais ce n'étaient que de simples échanges de vues. En 1902, M. Delcassé tente un accord avec l'Espagne. Celle-ci redoute les susceptibilités de l'Angleterre. Elle veut se faire appuyer par la Russie. Bref on n'arrive pas à une solution. » Et sur une question de M. le comte d'Aunay demandant : « Avait-on déjà délimité la zone espagnole? » M. de Selves ajoute : « Évidemment. Mais je n'ai là-dessus rien de définitif. » Comme M. de Lamarzelle insiste et veut savoir si le texte de l'accord de 1902 publié par un journal est exact, M. de Selves multiplie les affirmations d'ignorance : « Je n'en sais rien... Je ne puis rien dire de précis... Je n'en puis pas dire plus... Je ne sais pas. » Le ministre se borne à conclure : « La date de la rupture des pourparlers est le 1er février 1903. »

En réalité, l'accord avait été poussé jusqu'aux précisions dernières qui précèdent la signature. M. Jules Cambon, ancien gouverneur général de l'Algérie, était alors ambassadeur à Madrid. Dès longtemps, il avait son système marocain. Le Maroc l'intéressait, non point par sa côte méditerranéenne, mais par sa côte atlantique. Il estimait que, de Bizerte à Mers-el-Kebir, la France tenait assez de la mer latine et que si, en raison de son voisinage, elle étendait son contrôle au Maroc, c'est comme riverain de l'Atlantique que le Maroc avait du prix pour elle. Entre M. Delcassé et M. de Leon y Castillo, négociateurs pleins de ressources, les conversations furent nombreuses et

parfois orageuses. On en a publié le résultat dans *le Correspondant*, il y a plusieurs années, et dans divers journaux l'hiver dernier : textes reconstitués de bonne foi, mais apocryphes, où le détail était faux, l'ensemble exact. M. Delcassé avait accepté en principe que l'Espagne obtînt comme zone d'influence l'ancien royaume de Fez, la France l'ancien royaume de Marrakech : l'Atlantique seul avait été notre but.

Pourquoi cet accord ne vit-il jamais le jour, fût-ce celui clair-obscur de la ratification secrète? Des scrupules identiques, nés de la même origine, l'expliquent des deux parts. M. Silvela, devant l'importance d'un traité qui modifiait l'équilibre de la Méditerranée occidentale, recula le premier, inquiet de l'impression qu'un tel accord produirait en Angleterre. M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, fit à la même époque, ou peu s'en faut, des observations analogues. L'Espagne cherchait des garanties. La France, à peine remise de ses crises intérieures, ne lui en offrait pas assez, si elle était seule à les fournir. Dès ce moment, au sein de la négociation confidentielle, s'éveillait l'instinct, si largement justifié depuis, du danger qu'il y a, en notre temps de concurrence mondiale, à régler seul à seul l'avenir des terres vierges. Une sorte de réflexe arrêta les mains prêtes à signer. Ici et là, on recula : rien n'était fait.

Rien n'était fait, mais tout allait se refaire, sous la direction ferme et positive du chef d'État le plus complet que l'Europe ait connu depuis vingt ans. La France et l'Espagne avaient hésité devant l'aventure d'une entente que déterminaient des fins particulières et qui ignorait le reste du monde. Édouard VII comprit que la politique générale seule peut résoudre certains problèmes particuliers et la volonté de liquider la vieille querelle franco-anglaise l'amena à considérer la question marocaine. Il la considéra dans son ensemble : secondaire pour l'Angleterre, hormis la neutralité des côtes en face de Gibraltar, passionnante pour la France et pour l'Espagne déjà en contact l'une et l'autre avec l'Empire chérifien, susceptible d'une solution avantageuse pour le commerce anglais, sans péril pour la politique britannique, dès lors que ne serait pas menacé l'accès de la Méditerranée. De cette pensée sortit le traité franco-anglais du 8 avril 1904, aux termes duquel la France, moyennant l'abandon de son ancienne politique égyptienne, était autorisée à pré-

parer son avenir marocain, à la condition toutefois de faire sa part d'abord à l'intérêt anglais (neutralisation de la côte méditerranéenne), ensuite à l'intérêt espagnol (négociation d'un traité qui tînt compte des droits résultant pour l'Espagne de sa situation géographique).

Le traité franco-anglais signé et publié, la négociation franco-espagnole qu'il prévoyait commença. Dans cette négociation, la France invoquait des titres positifs, les contacts quotidiens de l'Algérie et du Maroc sur leur frontière commune; l'Espagne invoquait surtout des titres moraux et des droits historiques : car entre ses présides et l'Empire chérifien, nulle pénétration mutuelle ne créait une solidarité d'intérêts. Le débat, qui dura des mois, fut donc difficile, malgré la médiation anglaise, attentive à concilier les exigences contradictoires. Il aboutit le 3 octobre 1904 à un traité singulier dans sa forme et dans son fond, qui voulait tout prévoir, qui n'a pas tout prévu, et qui cependant, par la force des choses, est devenu la base du régime ultérieur.

Ce traité se composait de deux parties, l'une publique, l'autre secrète. La première envisageait le maintien de l'état de choses existant. La seconde, outre le maintien de cet état de choses, envisait la modification. La première comportait l'adhésion de l'Espagne au traité franco-anglais du 8 avril précédent, — savoir reconnaissance de l'intérêt spécial de la France et de l'Espagne, de l'intégrité de l'Empire marocain, de son indépendance et de la souveraineté du Sultan. La seconde considérait des hypothèses successives : celle d'abord où, les choses restant en l'état, la France et l'Espagne pourraient, à des conditions compliquées de dates et de formes, exercer une action privilégiée chacune dans sa zone ; celle ensuite, où, la souveraineté du Sultan venant à disparaître, la France et l'Espagne deviendraient, par un partage réel, maîtresses des deux zones précitées. La zone espagnole comprenait au Nord tout le territoire compris au-dessus d'une ligne tirée de la Moulouia à Larache, au Sud une longue étendue de côtes et un important hinterland dans la région d'Ifni.

Ce traité grevait la politique française d'une lourde contradiction. Car, tandis que nous affirmions par nos déclarations publiques notre attachement à l'intégrité marocaine, nous prenions secrètement, vis-à-vis de l'Espagne, des engagemens en

vue d'un partage éventuel. D'autre part, il allait plus loin que l'accord franco-anglais. Cet accord, en effet, ne nous avait imposé qu'une obligation, celle d'avoir égard aux intérêts que l'Espagne « tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine de la Méditerranée : » or l'accord franco-espagnol d'octobre reconnaissait en outre à l'Espagne une double zone d'influence qui lui ouvrait accès à la côte atlantique, au Nord à Larache, au Sud dans la région d'Ifni. Les pourparlers de 1901-1902 se reflétaient ainsi dans l'accord de 1904, lui donnant, au profit de l'Espagne, une extension qui ne résultait pas obligatoirement des engagemens franco-anglais.

Les autres dispositions du traité n'étaient pas non plus sans inconvéniens, en raison de leur extrême complication. Le principe de l'intégrité du Maroc et de la souveraineté du Sultan étant posé dans la déclaration publique, l'accord secret (article 2, § 2) définissait, en fonction de ce principe, les droits de l'Espagne dans sa zone par une référence à l'article 2, § 2 de l'accord franco-anglais. L'Espagne était autorisée à veiller à la tranquillité de cette zone et à prêter au Maroc son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il aurait besoin. En d'autres termes, l'Espagne était appelée à remplir dans sa zone le même rôle que la France dans le reste du Maroc. Ou encore les titres et les droits, que l'Angleterre avait reconnus à la France à l'égard de l'ensemble de l'Empire chérifien, étaient rétrocédés à l'Espagne en ce qui touche la fraction de cet Empire délimitée par les cartes annexées au traité.

Toutefois cette rétrocession de droits n'était pas entière et comportait des restrictions. Jusqu'en 1919, l'Espagne (article 2, § 3) s'engageait à n'exercer dans sa zone l'action prévue au § 2 « qu'après accord avec la France, » c'est-à-dire avec le consentement de la France. Elle s'interdisait, en un mot, d'agir à défaut de cet accord, à plus forte raison malgré une protestation de la France. Bien plus (article 2, § 4), la France jusqu'en 1919 conservait le droit d'étendre librement son action à la zone espagnole. Elle promettait seulement, si elle avait à exercer une telle action, d'en aviser préalablement le gouvernement royal, cet avis étant suffisant, même sans l'adhésion de l'Espagne. En résumé, jusqu'en 1919, l'Espagne pour agir, fût-ce dans sa zone, avait besoin de l'adhésion de la France ; la France

pouvait agir, même dans la zone espagnole, sous la seule condition d'un avis préalable.

La seconde hypothèse (article 2, § 5) visait la période postérieure à 1919. Dans cette seconde période, le *statu quo* (intégrité du Maroc, souveraineté du Sultan) étant maintenu, la France conservait le droit d'exercer son action auprès du gouvernement marocain, même dans la zone espagnole. Mais, au lieu qu'un simple avis préalable fût, comme de 1904 à 1911, suffisant pour légitimer cette action, un accord avec l'Espagne devenait indispensable. La situation, pour la période postérieure à 1919, était donc la suivante : l'Espagne, comme auparavant, ne pouvait agir, fût-ce dans sa zone, qu'avec l'adhésion de la France ; la France pouvait étendre son action, comme dans la première période, à l'ensemble du Maroc, fût-ce à la zone espagnole, mais devait, dans le cas où son action viserait ladite zone, obtenir l'agrément de l'Espagne, qui, dans la première période, ne lui était point nécessaire.

Une troisième hypothèse enfin (article 3) visait le cas d'un changement du *statu quo*. Dans ce cas, « l'Espagne pourrait exercer librement son action dans sa zone. » Restait à savoir quels étaient les « changemens » de nature à créer ce régime nouveau. L'article prévoyait d'abord la disparition du gouvernement chérifien ; ensuite l'impuissance persistante dudit gouvernement à assurer la sécurité et l'ordre publics ; enfin « toute autre cause à constater d'un commun accord. » Est-il besoin de signaler combien cette dernière rédaction était vague et flottante ?

Au surplus, des incidens inattendus allaient, quelques semaines plus tard, s'opposer à l'application de ce complexe arrangement. Le 7 octobre 1904, M. Bihourd, ambassadeur de France à Berlin, communiquait au gouvernement allemand l'accord franco-espagnol. Le 31 mars suivant, l'empereur Guillaume II débarquait à Tanger. Le 30 mai, M. Delcassé était démissionnaire. Le conflit franco-allemand était ouvert. L'Allemagne exigeait la réunion d'une conférence destinée à reviser et à modifier les arrangemens particuliers dont le Maroc avait fait l'objet depuis un an. En acceptant, sous certaines conditions, la réunion de cette conférence, le gouvernement français devait se préoccuper, en premier lieu, d'y être soutenu par les puissances avec qui il avait pris des engagemens, et notamment par

l'Espagne. Il était clair en effet que l'Allemagne multiplierait ses efforts en sens contraire et que, pour affaiblir la France, elle chercherait à l'isoler.

La plupart des hommes d'État espagnols se montraient, comme le Roi lui-même, résolus à ne pas se prêter à ce jeu. Comme le Roi, ils estimaient que les accords franco-espagnols, utiles en eux-mêmes, faisaient partie d'un ensemble qu'il importait de sauvegarder. Ce n'est pas à la France seule que l'Espagne était liée par ces accords : c'était aussi à l'Angleterre, puisque le traité franco-anglais du 8 avril 1904 avait explicitement prévu les arrangemens franco-espagnols et que ces arrangemens eux-mêmes avaient été connus et approuvés par le Cabinet britannique. Les ententes occidentales étant ainsi devenues la base de sa politique, l'Espagne devait naturellement accepter les charges qui y étaient attachées. Du point de vue marocain, elle n'avait d'ailleurs rien à regretter. Elle avait rempli point par point le programme de M. Silvela, et ce programme était celui de la sagesse. M. Moret, président du Conseil, le duc d'Almodovar, ministre des Affaires étrangères, M. de Leon y Castillo, ambassadeur à Paris, étaient acquis à une politique de stricte fidélité. Mais cette politique trouvait, à Madrid même, des contradicteurs. Beaucoup savaient mauvais gré à la France d'avoir posé la question du Maroc et, en la posant, de l'avoir précisée. Car préciser, c'est limiter. Nul doute que ces mécontens ne fussent accessibles aux suggestions allemandes. Obsédés de la perspective de bénéfices impartagés, ils étaient prêts à ouvrir l'oreille à toutes les tentations. Or le tentateur n'était pas loin qui devait les conduire sur la montagne et leur offrir d'un geste tout l'Empire chérifien. Il nous fallait compter avec cet état d'esprit.

L'accord secret du 1er septembre 1905 eut pour objet de nous prémunir contre lui et de sceller plus fortement, en vue de la lutte diplomatique qui commençait, la solidarité franco-espagnole. L'article 4 de cet accord portait : « L'Espagne étant fermement décidée à marcher complètement d'accord avec la France, au cours des délibérations de la conférence projetée, et la France se proposant d'agir de même avec l'Espagne, il demeure convenu entre les deux gouvernemens qu'ils s'aideront mutuellement et procéderont d'un commun accord dans lesdites délibérations, en ce qui concerne les stipulations de la convention

du 3 octobre 1904, dans son interprétation la plus large et la plus amicale, comme en ce qui concerne les différens objets du présent accord. Ils s'engagent enfin à se prêter réciproquement le concours pacifique le plus entier sur toutes les questions d'ordre général concernant le Maroc, ainsi que le comporte la cordiale et amicale entente qui existe entre eux par rapport aux affaires de l'Empire chérifien. » Les autres articles étaient relatifs, le premier à la police des ports dont il assurait la répartition entre la France (Casablanca et Rabat) et l'Espagne (Larache et Tetouan) ; le second, à la répression par les deux puissances de la contrebande des armes ; le troisième, aux intérêts économiques et financiers. C'était tout un programme de collaboration qu'on ne livrait point au public, mais qui, pour ceux qu'il associait, soulignait les raisons d'une solidarité à laquelle la conférence allait, trois mois plus tard, offrir une mémorable occasion de s'affirmer.

Cette solidarité, en dépit de l'intrigue intense qui se joua quinze semaines durant à Algésiras, ne se démentit pas et, à l'issue de la crise, le gouvernement français et le gouvernement espagnol se retrouvèrent aussi unis qu'à son début. Grâce à cette union, ils avaient réussi à réduire au minimum les modifications apportées à leurs accords : succès d'autant plus appréciable que des indiscrétions individuelles, œuvre de la minorité espagnole mal disposée envers la France, avaient fait connaître à l'Allemagne les dispositions de ces accords. Dès la première séance, le duc d'Almodovar avait communiqué au plénipotentiaire français, M. Revoil, son discours d'ouverture. Un instant, du 17 au 19 février, la pression allemande déconcerta la délégation espagnole et l'Allemagne n'ayant pu faire accepter à l'Espagne la mission de se charger seule de la police des ports, — ce qui eût été nettement contraire aux accords franco-espagnols, — l'attira dans le piège d'une police purement marocaine qui eût été l'abandon déguisé de ces accords. Mais ce fut une erreur toute passagère, explicable et sans conséquences.

Par la suite, soit dans le débat sur la Banque, soit dans le débat sur la police, les plénipotentiaires espagnols, notamment M. Perez Caballero, prirent une part active et brillante à la défense des intérêts communs. Même la délicate question de répartition des ports et la négociation à laquelle elle donna lieu entre Paris et Madrid n'entamèrent point cette solidarité. Les

accords franco-espagnols du 1er septembre 1905 avaient disposé que Rabat et Casablanca recevraient des instructeurs français, Larache et Tetouan des instructeurs espagnols, Tanger une police mixte commandée par un Français. Mais il n'avait pas été question des autres ports, Mazagan, Safi, Mogador. A dire vrai, ces trois ports faisaient partie de la zone française définie par le traité de 1904. Le gouvernement français était donc fondé à soutenir en droit que la police y devait être française. Mais, dans ce cas, la France aurait eu cinq ports sur sept, plus le commandement de la police de Tanger. L'Espagne trouvait que c'était beaucoup, et en équité son opinion ne manquait point de force (1).

C'est pourquoi M. Léon Bourgeois décida de donner satisfaction au désir que, dès le 18 mars, le duc d'Almodovar avait confié à M. Revoil, à condition que cette satisfaction fût acceptable pour la France. Le duc demandait que la police de Tanger fût espagnole au lieu d'être mixte. C'était là chose gênante ; car la France avait à Tanger une situation acquise : y renoncer eût été pour elle un échec. M. Léon Bourgeois refusa donc, mais il offrit en revanche qu'au lieu d'être française, la police de Casablanca fût mixte. L'Espagne résista longtemps : en fin de compte, elle se rallia à la proposition française, étant entendu que la police mixte de Casablanca serait commandée par un officier espagnol. Ainsi, par un troisième accord, étaient réduites au minimum les atteintes infligées aux arrangemens précédens. Les amendemens se bornaient en effet à remplacer par une police mixte franco-espagnole la police française de Casablanca, Safi, Mogador et Mazagan, dont les accords ne parlaient point, étant tous trois confiés à des instructeurs français.

Pour les autres matières réglées par l'acte final du 6 avril 1905, notamment pour la Banque d'État, l'intervention de l'Europe laissait subsister les garanties assurées à l'Espagne par ses traités avec la France. Non seulement l'Empire chérifien s'ouvrait à l'émigration andalouse, mais la monnaie espagnole conservait dans l'Empire chérifien sa force libératoire. L'association des banques espagnoles avec le consortium français de l'emprunt 1904 leur donnait dans la Banque d'État une place privilégiée, immédiatement après la France. Enfin la charge d'in-

(1) Voyez notre ouvrage *la Conférence d'Algésiras*.

struire la police dans les ports ouverts était partagée entre l'Espagne et nous, et c'est (sauf à Casablanca) dans la zone qui l'intéressait le plus que les officiers espagnols étaient appelés à exercer leur action. Ni les intérêts positifs ni la juste fierté de la monarchie ne recevaient donc d'atteinte. Matériellement et moralement elle sortait de la conférence dans une position renforcée, tant en Europe qu'en Afrique. Le règne commmençant d'Alphonse XIII s'ouvrait par un succès : excellente condition pour continuer à Paris et à Madrid, dans l'esprit des conventions antérieures, l'application méthodique de l'acte d'Algésiras.

Cette application, à vrai dire, ne devait pas aller sans difficultés. La conférence d'Algésiras avait résolu la crise européenne dont le Maroc avait été l'occasion ; elle n'avait pas résolu et ne pouvait pas résoudre le problème marocain. L'acte du 6 avril 1906 définissait une solution d'attente, mais rien de plus. D'une part en effet, le corps international n'était pas armé pour réaliser dans l'Empire chérifien les réformes nécessaires, et d'autre part les puissances, France et Espagne, à qui la conférence avait reconnu un privilège limité d'exécution, trouvaient dans les stipulations internationales un obstacle qui devait sans cesse paralyser leur activité. J'ai essayé de montrer ailleurs (1) quelle insoluble contradiction impliquait pour la France le régime de 1906 : qu'en admettant notre intérêt spécial au maintien de la paix marocaine, il nous laissait sans moyens de la défendre efficacement ; qu'il nous imposait à la fois le devoir d'agir et l'impossibilité d'agir. Il en était de même pour l'Espagne et de l'identité des situations devait, semble-t-il, résulter pour les deux puissances la solidarité des politiques.

Des difficultés du même ordre les attendaient. Il leur fallait concilier par un laborieux opportunisme leurs engagemens internationaux et leurs intérêts nationaux, respecter l'intégrité et l'indépendance du Maroc tout en y développant leur influence propre, et cela dans le milieu le plus anarchique qui fut jamais, à la merci de violences qui, en appelant des représailles, exposaient les deux puissances chargées d'instruire la police marocaine à exercer l'action directe que l'acte d'Algésiras n'avait pas été jusqu'à leur accorder. Dans la posture de défenderesse

(1) Voyez notre ouvrage *le Mystère d'Agadir*.

où elles pouvaient de ce fait être placées par les signataires de cet acte ou du moins certains d'entre eux, la France et l'Espagne seraient d'autant plus fortes que serait plus entière leur mutuelle confiance et mieux concertés les desseins de leur diplomatie. Que si, au contraire, prises de défiance l'une à l'égard de l'autre, elles en venaient à se considérer comme des rivales et à se traiter comme telles, l'effort patient des années précédentes ne tarderait pas à devenir stérile, et le Maroc, divisé entre ses deux gardiens légaux, se rouvrirait aux menées des tiers. C'est cette réapparition des tiers, due à la désunion franco-espagnole qui, avec une netteté croissante d'année en année, a caractérisé la période qui va de l'acte d'Algésiras au traité franco-allemand du 4 novembre 1911.

Au début de cette période les deux gouvernemens de Paris et de Madrid eurent le sentiment clair de leur intérêt : car ils s'attachèrent à publier et à resserrer l'entente qui les unissait. Le mariage d'Alphonse XIII avec une princesse anglaise accentua l'orientation politique que le jeune Roi entendait donner à la monarchie et qu'il précisait un an plus tard dans son discours du trône en disant : « La cordialité que nous voulons maintenir et que, heureusement, nous maintenons avec les autres puissances reste toujours la même et des intérêts communs et très considérables resserrent dans le sein fécond de la paix notre amitié avec l'Angleterre et la France. » Au printemps de 1906, le Roi vint à Paris et à Londres. Au mois d'octobre suivant, M. Loubet se rendit à Madrid. En avril 1907, Édouard VII, auteur et garant de l'accord franco-espagnol de 1904, fut à son tour à Carthagène l'hôte d'Alphonse XIII.

Enfin le 16 mai 1907 deux accords rédigés en termes identiques, l'un franco-espagnol, l'autre anglo-espagnol, cimentèrent, précisèrent et élargirent l'accord des trois puissances. Elles y déclaraient que, résolues à maintenir le *statu quo* territorial et leurs droits dans la Méditerranée et dans la partie de l'Atlantique qui baigne les côtes de l'Europe et de l'Afrique, leur politique générale avait pour objet la défense de ce *statu quo* et de ces droits et que, si quelque événement semblait devoir les modifier, elles conféreraient et au besoin se concerteraient sur les mesures à prendre. L'Espagne, la France et l'Angleterre ont toutes trois des possessions dans la Méditerranée occidentale et dans l'Atlantique oriental. Parmi ces possessions, les unes sont

insulaires, les autres européennes, les troisièmes africaines. Les trois gouvernemens de Madrid, de Paris et de Londres constataient leur intérêt commun à maintenir, dans ces régions, le *statu quo* territorial. Du point de vue strictement marocain, c'était une confirmation d'ensemble des engagemens précédens.

Ainsi publiée et resserrée dans le domaine de la politique générale, la collaboration franco-espagnole au Maroc fut d'abord intime et constante. Solidairement, les deux gouvernemens s'employèrent à obtenir du Maghzen qu'il prît les mesures nécessaires à l'organisation de la police des ports. Solidairement, ils firent les démarches diplomatiques et arrêtèrent les dispositions navales propres à assurer une meilleure répression de la contrebande des armes. Solidairement, ils envoyèrent des croiseurs devant Mogador en septembre 1906, devant Tanger au mois de novembre suivant, après avoir obtenu l'adhésion des puissances. Avec une prudence extrême, la France et l'Espagne réussissaient donc à élargir peu à peu dans son objet et dans ses manifestations le mandat qu'elles avaient reçu de l'Europe. Elles conciliaient leurs obligations internationales avec leur intérêt national. Leur union au cours des pourparlers multipliait leur autorité. Elles étaient l'une pour l'autre une garantie et s'assuraient une mutuelle caution. Il dépendait d'elles, en persévérant dans cette voie, de ménager les transitions et de s'acheminer de concert au but fixé en 1904.

II. — LA CRISE

Cette profitable unité ne devait pas, hélas ! se maintenir. Les deux pays en portent la responsabilité et, dans la juste satisfaction de leur intimité rétablie, ils peuvent aujourd'hui reconnaître qu'ils ont eu tous les deux des torts, l'Espagne en se laissant reprendre dès 1907 par des défiances injustifiées, la France en manquant dès 1909 au principe de solidarité défini en 1904.

Au début de juillet 1907 des ouvriers de diverses nationalités, dont plusieurs Français et un Espagnol, furent assassinés à Casablanca. La France ne pouvait manquer à la loi naturelle qui oblige toute grande puissance à protéger ses nationaux ou

à les venger. Une intervention militaire s'imposait à elle. Mais Casablanca étant précisément l'un des deux ports marocains où les instructeurs de la police devaient être par moitié français et espagnols sous le commandement d'un officier espagnol, c'eût été sortir du cadre des accords que de ne point convier l'Espagne à participer à cette intervention. Cette offre de participation aussitôt formulée ne fut pas assez appréciée à Madrid. Casablanca, étant en dehors de la zone réservée à l'Espagne, n'intéressait celle-ci que médiocrement. Elle préférait garder les mains libres pour agir sur un autre point choisi d'après ses intérêts. Elle préférait aussi échapper aux complications diplomatiques qui pouvaient résulter de l'opération française en Chaouïa.

Bref, pour la première fois, des préoccupations particulières se mettaient en travers de l'action solidaire. Ce n'est qu'après de longues insistances, que M. Pichon obtint l'envoi à Casablanca d'une canonnière espagnole avec un faible détachement et, dès son arrivée, le commandant de ce détachement ne déguisa pas des sentimens peu bienveillans. Dès ce moment, les raisons pratiques de l'union avec la France s'étaient-elles obscurcies dans l'esprit de l'Espagne? Des vues plus personnelles s'y étaient-elles éveillées? S'inquiétait-elle de nos succès militaires? On peut le penser. L'intimité qui s'établit quelque temps après, à Rabat, entre le Sultan et les représentans de la France, M. Regnault, le général Lyautey et l'amiral Philibert, ne fut pas non plus sans la préoccuper. Elle craignit une mainmise française sur le souverain et sur son maghzen. La confiance baissait, et, sans confiance, que pouvait être la collaboration? Des négligences, des maladresses ont-elles été commises par nous? Ce n'est pas le moment de le rechercher. Quoi qu'il en soit, dès l'année suivante, en 1908, les négociations relatives à la reconnaissance de Moulaï Hafid révélèrent plus nettement encore les suspicions qui s'élevaient entre les signataires des accords de 1904. L'Espagne, de plus en plus, s'éloignait de la France et se ramassait sur elle-même. Il eût fallu la ramener, lui démontrer la valeur persistante des accords antérieurs, resserrer les liens relâchés. Par un déplorable enchaînement, c'est le contraire qui se produisit. L'entente franco-espagnole souffrait de la froideur de l'Espagne. A cette froideur, la France répondit par un silence, qui ne pouvait qu'aggraver le mal.

Le 5 février 1909, M. Pichon informait l'ambassadeur d'Espagne que la France allait incessamment conclure avec l'Allemagne un accord relatif au Maroc. Le 9, cet accord, daté du 8, était publié. Il avait pour objet d'assurer à la France dans l'Empire chérifien de plus larges facilités politiques, à l'Allemagne de plus larges avantages économiques. Ce contrat passé avec un seul des treize signataires de l'acte d'Algésiras semblait un abandon de la politique de 1906, dont le caractère essentiel avait été de ne pas reconnaître à l'Allemagne au Maroc une situation supérieure à celle des autres puissances, Belgique, Suède ou Portugal. En fait, il s'expliquait par l'obstruction constamment opposée à Berlin, et rien qu'à Berlin, à la politique marocaine de la France. Toutefois il posait, en ce qui concerne l'Espagne, une question juridique et pratique à la fois. Depuis 1904, chaque phase de notre action marocaine avait été concertée entre Paris et Madrid. Il suffit de rappeler l'accord de mars 1906 sur la répartition des ports, la démonstration navale de Mazagan et de Tanger en 1906, l'affaire de Casablanca, la reconnaissance de Moulaï Hafid.

A consulter les précédens, il eût donc été logique que l'Espagne participât à la négociation franco-allemande. Elle le désirait et ne s'en cachait pas. Elle s'offensait d'être tenue à l'écart. « Le mandat que nous avons au Maroc, disait le 9 février son ambassadeur, nous conduira certainement à participer, sous une forme à préciser, à la conversation franco-allemande, dont M. Pichon m'a communiqué le résultat. » Les jours suivans, les représentans de l'Espagne à Paris et à Berlin multiplièrent les démarches en ce sens, et ce n'est pas trahir un secret que de rappeler ici la vive irritation que M. de Leon y Castillo manifesta publiquement de leur échec. Le 11 février, aux Cortès, le ministre des Affaires étrangères essaya d'apaiser l'inquiétude de ses compatriotes en disant : « Les intérêts espagnols n'ont pas besoin de nouvelles garanties pour être complètement définis et absolument sauvegardés. » Il ajouta : « En tout cas, si le gouvernement croyait opportun de traiter avec l'Allemagne sur cette matière, la porte est toujours ouverte pour négocier avec un gouvernement ami. » Mais la porte se trouva fermée.

Elle le fut, pourquoi ne point l'avouer ? beaucoup pour obéir au désir de l'opinion française qui commençait à répondre à la défiance espagnole par un sentiment analogue et redoutait

que l'intervention de l'Espagne dans l'accord franco-allemand ne remît celui-ci en question. Plus simplement encore on se disait : « Les Espagnols nous suspectent; mais ne pouvons-nous pas nous passer d'eux? Cette affaire ne les regarde pas, puisqu'ils ne se sont jamais trouvés en conflit avec l'Allemagne. » L'Allemagne, désireuse à ce moment d'être agréable à la France, observa la même attitude, — qu'elle devait d'ailleurs adopter de nouveau en 1911. L'Espagne ainsi fut écartée, privée par le refus de la France de ce rôle d'associée que, deux ans plus tôt, nous l'avions, malgré elle, forcée de tenir à Casablanca. Sans porter un jugement sur cette politique, retenons qu'elle était en contradiction avec notre politique antérieure et que de toute nécessité, ou cette fois ou les précédentes, nous avions fait fausse route. L'Espagne en conçut du ressentiment et les dispositions qui préexistaient en elle en furent encouragées. Déjà portée à prêter à la France des visées obliques, convaincue que nous cherchions à mettre la main sur le Maroc, elle trouva dans notre résolution de rester en tête à tête avec l'Allemagne la confirmation de ses soupçons.

Dès lors, son parti fut pris. Elle aurait elle aussi sa politique marocaine indépendante, calquée sur celle de la France et elle tendrait de toutes ses forces à réaliser les espérances que le traité de 1904 n'autorisait que sous conditions. La France était intervenue militairement dans la Chaouïa : l'Espagne interviendrait militairement dans le Rif. La France avait signé un traité avec le Sultan : l'Espagne, elle aussi, aurait son traité, et, s'il se pouvait, son expédition serait plus importante que l'expédition française, son traité meilleur que le traité français. L'expédition du Rif fut en effet considérable par les effectifs engagés. Ce n'est pas ici le lieu d'en retracer les phases. Souvent critiquée en Espagne par les partis de gauche, utilisée par les ministres comme un moyen de gouvernement, elle a reçu au début de 1911 la consécration solennelle de la présence royale. Alphonse XIII, accompagné de M. Canalejas, président du Conseil, est venu à Melilla, passer une revue et inaugurer des écoles. A son retour, M. Montero Rios, président du Sénat, a donné de ce voyage un commentaire qui mérite d'être rappelé : « Jamais, s'écria-t-il, souverain espagnol n'avait, depuis Charles-Quint, foulé la terre africaine. Notre peuple, sans ambition de conquête, peut désormais étendre son action de la Moulouya à

l'Atlantique et de la Méditerranée à l'Atlas, notre ancienne frontière naturelle. »

Ceux qui connaissaient le traité de 1904 et la part conditionnelle qu'il réservait à l'Espagne auraient dû dès lors être fixés. Le gouvernement espagnol ne cachait plus son projet de s'affranchir des conditions restrictives et de se rendre maître de « sa » zone à la plus prochaine occasion. Le traité, longuement négocié avec El-Mokri pendant les six derniers mois de 1910, était moins ambitieux que les discours officiels. Il accentuait cependant, en l'élargissant, la mainmise espagnole sur les régions marocaines où elle s'affirmait déjà. Il instituait dans le Rif, — comme en Algérie, — un haut commissaire espagnol, appelé à traiter, de concert avec un haut commissaire chérifien, les questions administratives, à nommer les caïds, à contrôler les impôts, etc. Il réservait, dans les confins, à des instructeurs espagnols l'instruction de la police indigène. Il subordonnait l'évacuation des territoires occupés à des conditions qu'il dépendait de l'Espagne de ne juger jamais réalisées. Il interdisait au Sultan de fortifier les environs de Ceuta et mêlait l'Espagne à l'administration des confins des présides, de la même façon que dans le Rif. Il promettait au gouvernement espagnol une indemnité de 65 millions et l'entrée en possession, sur la côte atlantique du Maroc, de Santa Cruz de la Mar Pequeña. C'était une réplique habile au traité, moins avantageux, signé la même année par la France avec le Maroc, l'affirmation d'une résolution réfléchie de se maintenir en face de nous sur le pied d'une égalité défensive.

Telle étant la situation matérielle et morale, les événemens de 1911 devaient déchaîner la crise. Ce que furent ces événemens, on s'en souvient. La France n'ayant réussi à tirer parti du traité de 1909, ni par une collaboration économique avec l'Allemagne, ni par une collaboration politique avec le Sultan, se trouvait au début de 1911 au confluent de deux séries de fautes. N'ayant pas fortifié le pouvoir marocain, elle avait laissé grandir l'anarchie, et le progrès menaçant de cette anarchie allait l'obliger à envoyer à Fez une expédition. N'ayant mis sur pied, ni au Maroc, ni au Congo, aucune des affaires dont l'Allemagne avait espéré la conclusion, elle allait avoir à compter avec l'hostilité du gouvernement impérial dans le temps même où sa bonne volonté lui eût été le plus néces-

saire (1). Dans le même temps enfin, et depuis plusieurs mois, les négociations économiques avec l'Espagne (chemins de fer et emprunts marocains) étaient fâcheusement négligées par nous. De là naissaient pour l'Espagne une crainte et une tentation, la crainte que la marche sur Fez ne fût le commencement d'une conquête française impossible à limiter, la tentation de profiter pour des réalisations personnelles des conflits dès lors certains entre Paris et Berlin. La presse de Madrid ne laissait point de doutes sur les dispositions d'une partie de l'opinion. Parmi beaucoup d'autres, les articles du *Manana* révélaient le but secret de la politique espagnole : annuler les accords de 1904 soit simplement dans leurs clauses restrictives, soit même dans leur fond en revenant aux accords de 1902 : « L'opinion, écrivait ce journal, doit considérer les intérêts de la France et de l'Espagne au Maroc non pas comme conciliables, mais comme incompatibles, en dépit de la correction des relations diplomatiques : car le chemin de fer français de Taza à Rabat par Fez ruinerait toutes les espérances de l'Espagne en Afrique. »

Sans doute le gouvernement n'allait pas aussi loin. Mais dès ce moment son parti était pris de répondre à l'expédition de Fez par une autre expédition, de même qu'à l'expédition de la Chaouïa avait répondu l'expédition du Rif. Le 21 mars, M. Garcia Prieto, ministre des Affaires étrangères, se faisait un mérite d'avoir adressé au gouvernement français des observations. Le 8 avril, M. Canalejas disait à son tour : « Le gouvernement français a cru nécessaire d'aviser les puissances signataires de l'acte d'Algésiras qu'il se voyait obligé de faire face à de sérieuses éventualités. Nous avons répondu que le gouvernement espagnol, fidèle à ses engagemens, prenait acte de cette communication et que, l'heure venue d'arrêter ses résolutions, il ferait honneur aux dits engagemens. Il n'en est pas moins à craindre que les événemens de Fez n'aient un contrecoup sur d'autres points de l'Empire chérifien. » Après quoi, le premier ministre insinuait ce qu'il n'osait encore annoncer explicitement : « Nous avons en conséquence le devoir de prendre des précautions et d'être prêts à tous les risques autour de nos places fortes. Nous avons aussi à remplir les devoirs imposés par la prudence sur tous les points où il y a

(1) Voir Pierre Baudin. Rapport au Sénat, janvier 1912.

des instructeurs espagnols, et, en conséquence, à prendre certaines mesures... C'est une question d'honneur national. Il ne s'agit ni d'une aventure ni d'une association dépassant les limites de nos engagemens. Mais nous avons besoin de la confiance de tous *pour nous concerter avec la France.* »

Les derniers mots révélaient exactement les intentions du gouvernement royal. Il était résolu à se délier des clauses restrictives de la convention de 1904; mais il n'allait pas encore jusqu'à songer à le faire sans le consentement de la France, et son but était d'obtenir ce consentement. Le 28 avril, c'est-à-dire trois semaines après le discours de M. Canalejas, M. Perez Caballero, ambassadeur d'Espagne à Paris, remettait à M. Cruppi une note qui ne faisait d'ailleurs que résumer des conversations antérieures en précisant les points du traité de 1904 que l'Espagne entendait modifier avec l'aveu de la France. Il s'agissait de déclarer que la troisième des éventualités prévues par l'article 3 de l'accord de 1904 (impuissance persistante pour affirmer la sécurité et l'ordre publics) était réalisée; que, par suite, l'Espagne était libre d'exercer son action dans sa zone; qu'enfin l'action espagnole pourrait être une action militaire si les circonstances l'exigeaient.

Cette prétention rencontra à Paris une vive opposition. Il fut répondu que l'autorité chérifienne n'avait pas disparu; que la France lui fournissait l'aide dont l'acte d'Algésiras même avait reconnu qu'elle avait besoin pour se consolider; que la situation prévue par le traité de 1904 était donc loin d'exister. M. Cruppi, ministre des Affaires étrangères, se déclarait prêt, en revanche, à donner à la collaboration économique avec l'Espagne une forme plus active; à négocier sur les chemins de fer, sur les emprunts; à sortir du regrettable mutisme des derniers temps. Mais l'heure était passée où l'Espagne se fût peut-être contentée de telles satisfactions. Elle voulait autre chose et, dans le courant de mai, revenant à la charge, elle demandait à M. Cruppi, — s'il refusait de considérer comme réalisée l'hypothèse de l'article 3 du traité de 1904, — d'accepter du moins que la seconde période envisagée dans l'article 2 du même traité comme devant commencer en 1919, fût déclarée ouverte dès 1911. M. Cruppi refusa derechef, ne voulant entendre parler pas plus de l'article 2 que de l'article 3 et persistant à se maintenir sur le terrain de l'article 1er.

L'Espagne, alors, résolut de brusquer les choses et de se passer de notre consentement. A la Chambre, M. Canalejas n'avait pas donné de détails (5 et 9 mai) sur les négociations avec la France. Mais au Maroc les actes se dessinaient. Le 3 mars, le chancelier de la légation d'Espagne à Tanger se rendait à El-Kçar en éclaireur. Le 7, la garnison de Ceuta se mettait en mouvement et élargissait son rayon d'action. Le 12, l'Espagne occupait les hauteurs voisines. Le 17 et le 18, elle jetait deux antennes, l'une dans la direction de Tetouan, l'autre dans celle de la Moulouya. Le 28 mai, sans tenir compte des dispositions de l'acte d'Algésiras, le *tabor* espagnol de police de Larache arrivait à El-Kçar. Le 31 mai, une mission militaire s'installait à Tétouan, et, par les postes récemment occupés, se mettait en liaison avec Ceuta. M. Cruppi ayant demandé des renseignemens, l'ambassadeur d'Espagne l'assura qu'on ne nourrissait à Madrid aucun projet de conquête. A la Chambre, le 7 juin, M. Canalejas se déclara résolu à « rester dans la stricte limite du devoir résultant des accords avec la France et de l'acte d'Algésiras. » Le 8 encore il ajouta : « Nous n'aurons jamais recours à la violence. »

Le 9 cependant, un corps espagnol débarquait à Larache et, de là, se portait à El-Kçar. Ce faisant, le gouvernement espagnol non seulement se dispensait de l'adhésion française qu'il avait d'abord sollicitée, — et, par là même, reconnue nécessaire, — mais encore passait outre aux observations répétées de la France, qui par deux fois venait de lui faire connaître qu' « aucune action militaire espagnole ne saurait obtenir son assentiment. » Le débarquement de Larache n'avait été notifié à M. Cruppi qu'après qu'il était accompli. Le gouvernement français, maintenant son point de vue antérieur, fit aussitôt remettre à Madrid verbalement d'abord, par écrit ensuite, la communication suivante : « Veuillez rappeler au ministre d'État amicalement, mais de la façon la plus nette, que les mesures prises par le gouvernement royal, mesures qui n'ont fait l'objet d'aucun accord préalable entre la France et l'Espagne et qui nous ont été notifiées après leur réalisation ou en cours d'exécution, ne sauraient avoir notre assentiment. En prenant ces mesures, l'Espagne assume des responsabilités qu'il lui appartiendra de définir et de préciser. » En même temps, ordre était donné à notre ambassadeur d'interrompre les négociations

commencées deux mois plus tôt sur la question des chemins de fer.

De façon décisive, l'Espagne entrait ainsi dans la voie que les erreurs françaises lui avaient malheureusement ouverte. En vain, le 24 juin, M. Canalejas s'efforçait aux Cortès d'atténuer la portée de ses décisions. Il déclarait qu'il entendait uniquement respecter l'acte d'Algésiras et qu'il n'avait pas « la moindre intention de faire un seul pas en avant au Maroc. » Mais les faits ne confirmaient pas ces assertions rassurantes. L'Espagne, convaincue que la France, entrée à Fez, n'en sortirait plus, entendait prendre aussi sa part du Maroc et procédait à cette mainmise. Ses agens allaient plus loin encore. Chaque jour, de regrettables incidens témoignaient de leur hostilité à notre égard. Tantôt des désertions étaient provoquées parmi les troupes de police que commandaient nos instructeurs, et les déserteurs étaient aussitôt accueillis dans les rangs espagnols. Tantôt notre agent consulaire à El-Kçar était illégalement arrêté et malmené. Tantôt un de nos officiers, le lieutenant Thiriet, était frappé par les soldats espagnols et indûment retenu pendant plusieurs heures.

Tout cela se passait au début de juillet. Or, depuis le 1er juillet, la France se trouvait dans une situation qui, au regard de notre opinion, accentuait dans le sens le plus fâcheux l'attitude de l'Espagne. Ce jour-là en effet l'apparition du *Panther* devant Agadir nous avait notifié, comme six ans auparavant le voyage impérial à Tanger, la sommation allemande d'avoir à « causer Maroc. » Dans ces circonstances, les procédés des autorités espagnoles devaient apparaître et apparurent au public français comme doublement inamicaux. L'Espagne, pensait-on, profitait de nos embarras pour nous prendre à revers. Certains ne doutaient point qu'il n'existât entre elle et l'Allemagne un concert positif dont, à dire vrai, la preuve n'a jamais été fournie et auquel nous n'avons nullement lieu de croire. Mais si la politique de Madrid n'était pas conjuguée avec celle de Berlin, elle lui était parallèle.

Obligée de faire front de tous les côtés à la fois, la France courut au plus pressé et s'efforça d'abord de conjurer le péril allemand. La communication faite le 9 juin par M. Cruppi n'avait pas eu de suite pratique. Pouvait-elle d'ailleurs en avoir? Le 20 juin, M. Garcia Prieto avait promis au chargé

d'affaires d'Angleterre de soumettre à M. Canalejas un projet de déclaration annonçant la prompte évacuation d'El-Kçar. Mais, le 23, le ministère Monis avait été renversé. Le 29, le Cabinet Caillaux était arrivé aux affaires, et le 1er juillet, le navire allemand s'était embossé devant Agadir. Si l'Espagne n'avait pas combiné son mouvement avec celui de l'Allemagne, elle allait du moins en profiter. De là vint le *modus vivendi* signé le 26 juillet à Saint-Sébastien.

Il était entendu, aux termes de cet accord, que les mehallas chérifiennes ne passeraient plus l'oued Loukkos sans autorisation du commandant espagnol d'El-Kçar. L'Espagne promettait, en revanche, de ne plus enrôler nos indigènes déserteurs. Enfin les Européens étaient autorisés à circuler librement, à la condition d'être munis d'attestations de leurs consuls. L'Espagne recevait ainsi de nous de larges satisfactions. En retour nous pouvions poursuivre seuls à seuls avec les Allemands la laborieuse discussion dont le geste d'Agadir avait marqué le commencement.

III. — LE TRAITÉ DE 1912

Le 4 novembre 1911, la négociation franco-allemande s'acheva. Pendant quatre mois, les rapports franco-espagnols avaient été comme en sommeil. Une fois de plus, le principe de solidarité inscrit par les deux pays latins dans le traité de 1904, constamment pratiqué par eux de 1904 à 1907, était négligé. La France, après les incidens des derniers mois, n'avait pas voulu se donner, dans sa lutte diplomatique contre l'Allemagne, l'Espagne comme associée. L'Espagne s'était plainte à diverses reprises d'être tenue à l'écart, mais ces plaintes passagères la montraient disposée à penser que son isolement la servait en sauvegardant sa liberté. L'Allemagne, malgré des prévenances ostentatoires à l'égard du Cabinet de Madrid, ne faisait aucun effort pour l'introduire au débat. Voulait-elle, comme elle le déclarait officiellement, simplifier la question en traitant avec la France seule pour tout le Maroc? Nourrissait-elle l'arrière-pensée de se réserver la possibilité de bénéfices ultérieurs et, le débat français une fois vidé, de se retourner vers l'Espagne en disant : « A vous maintenant de payer? » On pouvait hésiter entre ces hypothèses, quand surtout, regardant une carte de l'Afrique,

on voyait où l'Allemagne demandait à la France des compensations et où se trouvait la Guinée espagnole.

Quoi qu'il en fût, la signature du traité franco-allemand du 4 novembre 1911 laissait la France et l'Espagne dans une situation délicate. Sans parler des sentimens, que les événemens des mois précédens avaient fait naître des deux parts, les intérêts, considérés en soi, étaient difficiles à concilier. A n'en point douter, la dernière hypothèse prévue par le traité de 1904 était cette fois réalisée. La France, en prenant le contrôle des affaires marocaines, conviait l'Espagne à faire de même. La question des zones était posée. Le problème toutefois ne se présentait point dans les conditions que les accords franco-espagnols avaient envisagées. Des faits nouveaux s'étaient produits et le gouvernement français en tirait argument. Pour devenir libre d'établir son protectorat, la France avait dû payer l'Allemagne. Celle-ci ne l'avait dégagée des liens d'Algésiras qu'au prix de cessions congolaises dont le sentiment public avait vivement souffert. Or, par cette levée d'hypothèque, l'Espagne, en même temps que la France, conquérait sa liberté d'action. En d'autres termes, la France, en travaillant pour elle-même, avait aussi travaillé pour l'Espagne, et l'obstacle, qui aurait, s'il n'eût été écarté, arrêté l'Espagne comme la France, disparaissait, grâce aux seuls sacrifices de la France, sans qu'il en coûtât rien à l'Espagne. D'où l'opinion très répandue en France que l'Espagne devait nous dédommager, pour sa quote-part, des sacrifices que nous avions consentis.

Est-il besoin d'ajouter que cette manière de voir n'était celle ni du Cabinet de Madrid, ni surtout de la presse espagnole? A Madrid, on ne pensait point que l'Espagne dût subir le contrecoup d'un accord franco-allemand à l'écart duquel, comme en 1909, elle avait été tenue. On disait : « L'Espagne n'a rien demandé. C'est la France qui, par la marche sur Fez, a modifié la situation du Maroc dans le sens prévu par l'article 3 du traité de 1904. C'est cette modification qui *ipso facto* a donné à l'Espagne le droit d'agir dans sa zone comme la France dans la sienne. Si l'action de la France, à l'inverse de celle de l'Espagne, a rencontré des difficultés extérieures qui n'ont été résolues que par des sacrifices territoriaux, ce n'est point l'affaire de l'Espagne. L'Espagne ne connaît que le traité de 1904. Ce traité, par lequel elle renonce au profit de la France à une partie de

ses prétentions historiques, lui crée un droit. Pour user de ce droit, elle n'a rien à payer de plus. »

C'était là un désaccord de principe qui dominait le débat. Mais d'autres controverses devaient nécessairement le compliquer. La première était d'ordre géographique. Il apparaissait en effet que, même si l'on avait maintenu en droit les limites fixées par le traité de 1904, il aurait fallu les rectifier en fait. Les cartes jointes à ce traité avaient été dressées un peu au hasard : rien de plus naturel, car, à cette date, le Maroc était mal connu. La frontière alors établie ne répondait le plus souvent ni aux réalités du terrain ni à celles de l'ethnographie. Un exemple? Dans la région de la Moulouya, on avait pris comme point de repère un certain oued Defla, — ce qui veut dire rivière des lauriers-roses, — dont le nom pouvait s'appliquer à tous les oueds des environs. De même, au Nord de Fez, la ligne idéale de 1904 méconnaissait la répartition des tribus et rendait malaisée, parfois même impossible, l'œuvre de police dont la France et l'Espagne étaient respectivement chargées. Une revision s'imposait donc, ne fût-ce que pour rendre praticable l'accord qu'il s'agissait d'appliquer.

Cet accord, d'autre part, avait été rédigé en termes si généraux que l'on n'y trouvait point la base des décisions les plus urgentes. Il ne disait pas, notamment, quels seraient les rapports des deux zones protégées, l'une par la France, l'autre par l'Espagne. On ne pouvait songer à un condominium. On devait toutefois respecter le principe de l'intégrité marocaine et de la souveraineté du Sultan. Pour cela, il fallait donner aux deux zones une sorte de constitution. Or l'Espagne n'admettait point que la France, tenant le Sultan et le Maghzen, en profitât pour intervenir sous leur couvert dans le protectorat espagnol. Comme me le disait un des membres du Cabinet de Madrid : « L'Espagne ne veut pas être sous-locataire. » Et pourtant la liberté reconnue à l'Espagne ne devait pas aller jusqu'à lui assurer une situation supérieure à celle de la France et à transformer pour elle en pleine souveraineté ce qui n'était pour nous que protectorat.

En vertu du même souci d'indépendance, le gouvernement espagnol n'admettait point que des agens français intervinssent dans sa zone. Or, aux termes de contrats antérieurs, ces agens existaient et, en premier lieu, les agens du service des Emprunts

qui, en vertu du droit des porteurs, contrôlaient les douanes des ports marocains, celles de Larache et de Tetouan aussi bien que celles des autres ports. Ici l'Espagne ne pouvait pas contester notre droit, qui était un droit privé plus encore qu'un droit public et, pour obtenir des porteurs qu'ils renoncassent à leur contrôle sur les douanes de certains ports, il était légitime qu'elle leur fournît une garantie. Ce n'était point d'ailleurs le seul arrangement que rendît nécessaire la collaboration économique imposée aux deux pays par les circonstances. Comment seraient acquittés les droits de douane afférant aux marchandises introduites par une zone et consommées dans l'autre? Comment serait construit le chemin de fer de Tanger-Fez commun à l'une et à l'autre? Autant de questions épineuses et complexes, délicates à traiter même dans l'esprit le plus amical, plus délicates encore, si devaient peser sur elles les partis pris de la veille.

Ce que fut cette négociation, la patience minutieuse d'un annaliste s'épuiserait à le retracer. Elle fut à diverses reprises retardée par des incidens de politique intérieure : en France, par les vives polémiques qui accompagnèrent à la Chambre et au Sénat les débats sur l'accord franco-allemand ; en Espagne, par les difficultés dont fut semée la carrière laborieuse du Cabinet Canalejas. Elle fut compliquée d'autre part, surtout à son début, par des discussions rétrospectives dont on regrette aujourd'hui la bruyante stérilité, interrompue même à d'autres heures par les conflits survenus au Maroc entre les agens espagnols et français. A l'automne de 1911 une heureuse initiative du Cabinet de Madrid prescrivit aux consuls d'Espagne une attitude plus sympathique et le déplacement de certains de ces fonctionnaires mit fin à de déplorables controverses. L'ambassadeur de France, M. Geoffray, le ministre espagnol, M. Garcia Prieto, y dépensèrent une ténacité et aussi une ingéniosité dignes d'un plus prompt succès. Des techniciens distingués leur apportèrent un concours qui, pour être précieux, n'en fut pas moins une cause nouvelle et inévitable de retard. Plus de douze mois passèrent ainsi, et la curiosité publique, d'abord très éveillée, s'assoupit progressivement.

Tel qu'il est, ce traité paraît répondre avec une louable précision aux intérêts en présence et à la nécessité de les concilier. La question la plus débattue a été la question territoriale. Il a

fallu d'abord faire admettre à l'Espagne la légitimité des rectifications de frontières. Il a fallu ensuite développer sur le terrain le principe préalablement admis. Les amendemens apportés aux zones de 1904 ont touché quatre régions, le bassin de la Moulouya, le bassin du Sebou, le Gharb, la région d'Ifni. Dans le bassin de la Moulouya, il eût été souhaitable que la France obtînt un port, par exemple le Cap de l'Eau, d'autant moins nécessaire à l'Espagne qu'elle est, à très peu de distance, maîtresse de Melilla. Le Cabinet de Madrid n'a pas voulu y consentir, et l'on s'est contenté de légères rectifications, dont la principale vise le point où la ligne frontière quitte le thalweg de la Moulouya. Le point adopté en aval du gué de Klila assure aux troupes françaises un débouché commode sur la rive gauche du fleuve, au lieu même où le sang français fut glorieusement versé en juillet 1910. Au delà de ce point de départ, une commission de délimitation abornera la frontière en tenant compte du terrain et de la répartition des tribus.

Dans le bassin du Sebou, d'importantes modifications ont été au contraire apportées au traité de 1904. La ligne tracée par ce traité témoignait de l'ignorance où l'on était, il y a huit ans, de la topographie et de l'ethnographie de la région. Maintenue, cette ligne aurait mis les troupes françaises dans l'impossibité de défendre Fez, si Fez avait été attaqué. Les Espagnols, après une longue résistance, ont accepté que la frontière fût reportée au Nord de l'Ouergha, de façon à laisser sous l'influence de la capitale chérifienne les tribus qui en relèvent historiquement, — la plupart de leurs caïds possèdent à Fez une maison, — et que le traité de 1904 avait données à l'Espagne, bien qu'elles n'eussent rien de commun avec la population du Rif. Dans le Gharb, il a été tenu compte de la part prise par la France au maintien de l'ordre dès avant les événemens de Fez et des intérêts espagnols entre Larache et El-Kçar. Un échange de territoire s'est opéré qui abandonne à l'Espagne sur la rive gauche de l'oued Loukkos les routes praticables en toutes saisons qui mènent de Larache à El-Kçar, et le mont M'Ghani, éminence qui domine El-Kçar. La France reçoit, en retour de ces deux cessions, la plus grande partie du Gharb.

Enfin au Sud, dans la région d'Ifni, où la nature du terrain diminuait l'intérêt des rectifications, la France retrouve, grâce à la réduction de l'étendue de côtes accordée à l'Espagne, des

débouchés maritimes dans le Sous méridional. Elle obtient également dans les environs de l'oued Draa une issue qui, outre sa valeur économique, facilitera le ravitaillement de nos troupes sahariennes. L'enclave d'Ifni est donc rétrécie à notre profit. Elle demeure en revanche la pleine propriété du gouvernement espagnol, ainsi qu'en avait disposé le traité de 1904. Dans leur ensemble, ces rectifications de frontières élargissent assez sensiblement la zone française. Elles sont cependant plus intéressantes encore par leur caractère que par leur étendue : car en facilitant l'exercice de la police, elles augmentent les garanties d'ordre et diminuent les risques de conflit entre la zone française et la zone espagnole.

Dans l'ordre politique, la souveraineté du Sultan a été maintenue sur l'ensemble de l'Empire chérifien. Mais cette souveraineté sera, dans la zone espagnole, exercée en vertu d'une délégation générale du Sultan, par un khalifa, que le Sultan choisira sur une liste de deux candidats établie par l'Espagne. Il a été spécifié au cours des négociations que cette liste de présentation ne comprendrait pas de candidats désagréables à la France. Cet engagement toutefois ne figure pas dans le traité. Les traités antérieurs conclus par le Maroc avec les puissances étrangères s'appliqueront, bien entendu, à la zone espagnole comme à la zone française. Les Marocains résidant à l'étranger seront protégés, suivant qu'ils seront originaires de l'une ou de l'autre zone, soit par la France soit par l'Espagne. La France et l'Espagne organiseront des tribunaux, qui permettront, comme le prévoit le traité franco-allemand, la suppression des juridictions consulaires. On procédera de même en ce qui concerne les protégés, d'abord par revision de la convention de Madrid de 1880, ensuite par la dénonciation de cette convention ; mais l'unanimité des puissances étant requise, le traité franco-espagnol ne contient à cet égard qu'une indication. Enfin l'Espagne, titulaire de privilèges religieux qui ont assuré jusqu'ici à des moines espagnols l'apostolat du Maroc, s'engage à ce que les missions situées dans la zone française se recrutent à l'avenir non plus en Espagne, mais en France. Ces divers articles sont rédigés clairement et peuvent devenir la base d'une collaboration sans heurts.

Dans l'ordre économique, la question la plus difficile à résoudre était celle des douanes. Difficile, cette question l'était d'abord en ce qui touche le contrôle. L'Espagne prétendait con-

trôler les recettes perçues dans sa zone. Or ces recettes, comme toutes les autres, servaient de gage à des emprunts, dont les porteurs avaient confié la gestion à une administration française. Cette administration ne pouvait par conséquent se dessaisir d'une partie de ses prérogatives, que si une garantie équivalente était assurée à ses mandans. C'est pourquoi le traité décide que chaque année, au début de l'exercice, le gouvernement espagnol versera au contrôle des douanes une somme équivalente au chiffre des recettes effectuées l'année précédente dans les ports de la zone espagnole. Cette somme est évaluée, jusqu'à nouvel ordre, à 7,95 pour 100 des recettes douanières totales de l'Empire chérifien. Moyennant ce versement, l'Espagne acquiert le droit de contrôler dans sa zone le service des douanes, contrôlé jusqu'ici par la France.

La question du contrôle n'était pas la seule qui se posât. Il fallait préciser aussi comment s'effectuerait la perception. Quand une marchandise destinée à la zone française serait introduite au Maroc par un port de la zone espagnole, où et comment paierait-elle les droits ? La question se compliquait si Tanger était le port d'introduction : car, dans ce cas, il y avait trois zones à considérer (1) : la zone internationale, la zone espagnole, la zone française. On songea d'abord à décider que, jusqu'au lieu de consommation, les marchandises seraient considérées comme en transit et ne paieraient qu'à leur point final de destination. Mais la ligne intérieure de douanes que ce système exigeait, fit très vite l'objet de vives critiques. Le gouvernement allemand objecta qu'elle n'était pas prévue par les traités antérieurs et qu'elle serait une gêne constante pour le commerce étranger. Les négocians français protestèrent dans le même sens. Le gouvernement lui-même s'alarma des difficultés et des frais d'exécution. Finalement, on chercha autre chose.

Le traité du 15 novembre dispose que la France et l'Espagne percevront les droits sur toute marchandise importée par un port de leur zone respective, sans tenir compte de la destination définitive. Comme cependant les marchandises importées par les ports espagnols à destination de la zone française seront beaucoup plus nombreuses que les marchandises importées à destination de la zone espagnole par les ports français, on a décidé

(1) La négociation relative au régime spécial de Tanger fera l'objet d'un accord ultérieur avec l'Espagne et l'Angleterre.

que la zone espagnole versera annuellement à la zone française une ristourne de 500 000 pesetas hassani. Cette ristourne sera pour une part forfaitaire et pour une part revisable dès que, grâce à la construction des chemins de fer, les lettres de voiture permettront de connaître exactement la destination définitive des marchandises importées. Quant à la question du chemin de fer Tanger-Fez, si étroitement liée à celle des douanes, elle a été réglée par la constitution d'une compagnie unique franco-espagnole (60 pour 100 à la France, 40 pour 100 à l'Espagne) qui sera seule chargée de la construction. Une fois la construction achevée, l'Espagne pourra racheter l'exploitation du secteur compris dans sa zone.

Un accord aussi vaste, aussi complexe, aussi détaillé, est difficile à juger à sa simple lecture. L'expérience seulement nous apprendra ce qu'il vaut. Il vaudra d'ailleurs ce qu'on voudra qu'il vaille. En effet, lorsqu'on revit cette longue négociation et celles qui l'ont précédée, on n'échappe pas à l'impression que toute cette affaire franco-espagnole aurait pû être menée des deux parts de façon plus simple et plus coulante. Faut-il s'étonner qu'elle ait été tant de fois troublée par le venin des partis pris, des suspicions et des rancunes? Non ; car cela se passait entre Latins à l'imagination vive et qui ont coutume de mettre le sentiment là où ce n'est point sa place. Souvent aussi, faute de vues d'ensemble, les deux gouvernemens ont emboîté le pas à des agens locaux, dont le zèle patriotique appréciait trop peu la communauté des intérêts généraux et l'obligation des transactions. S'il fallait reviser les griefs, on trouverait sans doute que, dans ces excès de zèle, les agens espagnols ont été plus loin que les nôtres. Mais comment nier d'autre part que le gouvernement français de 1909, en excluant l'Espagne de la négociation avec l'Allemagne, en laissant ensuite par système ou par négligence traîner toutes les négociations franco-espagnoles, financières ou autres, relatives au Maroc, s'était mal inspiré des accords initiaux et avait diminué le crédit qui lui était nécessaire à Madrid pour obtenir du gouvernement royal les procédés du bon voisinage ?

Tout cela appartient au passé, et le vœu de tous est que le souvenir s'en efface à jamais. Ce n'est point le hasard, mais la nature des choses qui a dicté à la France et à l'Espagne leur collaboration marocaine. C'est la nature des choses et le bien

des deux pays qui exigent que cette collaboration soit à l'avenir non seulement correcte, mais cordiale. Nous avons, nos voisins et nous, atteint le but plus tôt que ne le prévoyaient les traités qui nous l'avaient assigné. Ce succès rapide, qui justifie l'entente de 1904, en a, par sa rapidité même, compliqué l'application. Comme toutes les solutions brusquées, la solution marocaine a été laborieuse. Le calme s'est rétabli et le traité donne de solides assises à l'action de demain. La longueur même de cette préparation nous garantit que les deux diplomaties ont voulu que rien ne restât dans le vague. Si elles ne sont pas à l'abri des surprises, elles ont du moins réduit au minimum la part du hasard. Une discussion serrée laisse les interlocuteurs, l'accord une fois conclu, plus apaisés que n'eût fait une improvisation sommaire.

La France et l'Espagne seraient inexcusables de ne point tirer de ce traité le maximum d'effet utile. Elles y réussiront d'autant mieux qu'elles le considéreront moins encore en lui-même que comme une partie d'un tout, comme un élément de la solidarité qui, à tant de titres, doit les unir. La race, le voisinage, les relations politiques rapprochent les deux pays. Le Maroc peut, entre eux, devenir un lien nouveau. Et ils seront, au Maroc, d'autant mieux armés pour mener à bien leur œuvre respective qu'ils se sentiront en Europe plus assurés de leurs mutuelles sympathies.

André Tardieu.

POÉSIES

LE CHANT DU MOGHREB

DERNIÈRE CHARGE

La harka haillonneuse, aux larges étriers,
Toute remplie, hier, de la voix du Prophète,
Par les coteaux fleuris et les moissons en fête,
Fit résonner sa voix et ses appels guerriers.

Tout à l'heure, elle a fui, sous les coups meurtriers
Des cavaliers français, hurlant à sa défaite!
Les sabres furent prompts! Et devant la Mort prête,
On vit, aux fils d'Allah, des pieds de lévriers!

Elle a fui, la harka, sur des pistes sanglantes!
Les troupes, maintenant, se reforment, sans bruit.
Le soleil joue avec les armes aveuglantes.

Tout est calme. Pourtant, là-bas, où l'orge luit,
Son délire bercé par un galop sonore,
La tête fracassée, un spahi charge encore!

LA MOSQUÉE

La mosquée aux murs froids où pleure une fontaine,
Farouchement fermée à l'infidèle, hier,
Aujourd'hui, sous l'assaut de la flamme et du fer,
A vu choir jusqu'au sol sa majesté hautaine.

Elle a vu les roumis, derrière un capitaine,
Aussi prompts que l'éclair succédant à l'éclair,
Tuer ses défenseurs et mériter l'enfer,
Une âpre joie au cœur, et, dans les yeux, la haine.

Maintenant, le soir tombe. O silence! O douceur!
Parmi les nefs s'épanche un mystère berceur,
Allah! que ta maison est suave dans l'ombre!

Cependant, seul témoin du carnage récent,
Sur les dalles, doré par le soleil qui sombre,
Un Coran grand ouvert a des taches de sang.

BALEUK!

Baleuk! baleuk! baleuk! Ce cri remplit la rue!
Gare à ce dromadaire aux pas muets et mous,
Balançant son chef glabre au bout de son col roux,
Comme un marteau géant à travers la cohue!

Baleuk! baleuk! baleuk! Sous une outre ventrue,
Peau de bouc ruisselante et docile aux remous,
Voici le porteur d'eau! Baleuk! Gare à ces trous!
Et gare à ces ânons! Gare à celui qui rue!

Gare à ces mendians, bien encapuchonnés,
Dont la plainte se mêle au vol strident des mouches,
Auprès d'un chien qui dort, les pattes sous le nez!

Baleuk! Voici le porche où, de leurs yeux farouches,
Pendantes aux créneaux, et saignant un sang noir,
Des têtes de roumis regardent sans rien voir!

APRÈS LE COMBAT

Le canon tonne au loin. El Hadjami s'enfuit.
La dernière harka, que la crainte accompagne,
Tourbillonnante, vient de gravir la montagne,
Puis la poudre se tait. Miracle ! Plus un bruit !

Or maintenant, sur Fez, voici tomber la nuit.
Lentement, à travers la sournoise campagne,
Un convoi, mi-noyé par l'ombre qui le gagne,
Marche vers Bab-Guissa. La porte s'ouvre à lui.

Mulets après mulets, dans la rue incertaine,
Heurtant leur front au mur, butant à chaque pas,
Portent de longs fardeaux dont la forme est humaine.

Et l'on voit défiler, deux à deux, sur les bâts,
Chair morte, front glacé, la lèvre déjà noire,
Des Français, des héros, rançon de la victoire !

LE CAMP

Coups de maillets, jurons, et des cris, par milliers !
On prépare le camp ! Rois rouges de la plaine,
Les spahis ont défait leurs longs burnous de laine,
Et parqué les chevaux en groupes réguliers,

Un à un, les chameaux se sont agenouillés,
Lèvre pendante, l'œil dédaigneux, panse pleine !
Le couchant resplendit ! L'espace est sans haleine,
L'or vespéral revêt les objets familiers.

Fantassins, artilleurs, occupent la colline ;
Mais les goumiers, là-bas, campent dans la ravine,
Et ces amans du bled, du soleil et du vent,

Pour le repas nocturne, embaumé de pastèque,
Les pieds nus enfoncés dans un fleuve vivant,
Égorgent des moutons, la face vers la Mecque !

LE TUÉ

L'orge ondule... Un pavot sourit. Une cigogne,
Debout, sur un créneau, fait claquer son bec dur;
Le chemin crevassé va longeant le vieux mur,
Une carcasse croule en poussière. Un chien grogne...

Un geai, couleur saphir, effleure une charogne.
Joie, horreur et beauté! Heureux de son fruit mûr,
A ses pieds, un figuier répand du clair-obscur.
Là-bas, quel animal s'acharne à la besogne ?

Or mon cheval s'ébroue et se cabre! Soudain,
Un cadavre apparaît, un fusil dans la main,
Parmi d'épais gazons, la plus molle des couches!

Hier, on s'est battu! Cet homme est tombé là,
Sous un schrapnel français, pour la gloire d'Allah!
Dans les trous de ses yeux vit un peuple de mouches!

INDOLENCE

Laissez-moi seul! Laissez mon âme ivre de songe
Goûter le crépuscule aux mourantes douceurs;
Je veux baigner mes yeux dans l'ombre qui s'allonge
Sur la ville et sur ses rumeurs.

Et ne me parlez pas! Souvent la voix humaine
Irrite la douleur qui voulait s'endormir:
Je veux que le soir seul frôle de son haleine
Ou mon regret ou mon désir.

Un prestige revêt la cité millénaire,
Beauté demi-croulante où défaille le jour;
Voici que la mosquée El Andalous s'éclaire,
Un turban d'or sertit sa tour.

L'esprit ne peut avoir pour ami que lui-même,
A l'instant pathétique où s'approche la nuit :
Laissez-moi recueillir, comme un bienfait suprême,
La pourpre du ciel qui s'enfuit.

Je ne veux rien sentir que votre grâce, ô choses,
Le reflet d'un reflet et l'écho d'un écho,
La brise qui secoue en l'âme mille roses,
Et laisse au front sa fraîcheur d'eau.

Que ton urne, ô silence, inclinée à ma bouche,
Me verse son lait sombre et son enchantement,
Et que sur ma terrasse où traîne sa babouche
Le Bonheur passe lentement.

L'ombre s'ajoute à l'ombre et l'arome à l'arome,
Une gaze légère apaise les couleurs :
Fez, la sainte, n'est plus qu'une ville fantôme
Qui se dilue en des pâleurs.

Laissez-moi. Laissez-moi. La tâche est achevée !
Le vieux Moghreb se tait, sous l'azur indulgent.
Fraternelle, là-bas, la lune s'est levée,
Traînant un long haïk d'argent !

Ah ! que vienne vers moi mon amante irréelle,
La Sultane Indolence aux gestes de velours,
Pour que je dorme enfin, jusqu'à l'aube nouvelle,
Sous ses regards tristes et lourds.

FEZ

I

Un palmier se dessine au loin, parmi la brume :
La ville dort ; le jour hésite dans le ciel,
Les citronniers fleuris évaporent leur miel,
Le vent léger agite un éventail de plume.

Musicien ailé que l'extase consume,
Dans le feuillage où passe un émoi fraternel,
Un rossignol, sans fin, sanglote son appel...
Or voici qu'au levant une gloire s'allume :

La montagne secoue à ses pieds son sommeil :
Le haut Ank el Djemel monte vers le soleil :
L'océan lumineux déferle à pleines lames !

L'aurore, sur tes murs, ô Fez, jette du sang,
Et l'on croit voir passer, dans l'air éblouissant,
Des archanges guerriers sous des burnous de flammes.

II

Aux pentes du Zalagh que l'aloès encombre,
La poussière suspend un mobile rideau :
L'été règne, brutal ! les jardins manquent d'eau,
La grenade est brûlante et tiède le concombre.

L'ânier frôle les murs, pour avoir un peu d'ombre.
L'air est mort. La chaleur pèse comme un fardeau.
L'outre attire les yeux vers sa robe de peau,
Seule fraîcheur, parmi les ruelles sans nombre.

Le derviche a cessé ses plaintes et ses chants,
Et chapelet aux doigts, dans le Souk, les marchands,
Prolongent un sommeil taquiné par les mouches.

Le sol chauffe les pieds à travers les babouches.
Tout est blancheur. Et Fez semble, sous le ciel bleu,
Une cité de sel que fait flamboyer Dieu.

III

L'air est moins chaud. Le vent glisse, baiser discret...
Une étoffe abondante alourdissant leur grâce,
Les femmes, lentement, montent sur leur terrasse,
Et colorent le soir d'un émouvant attrait.

Derrière les coteaux, le soleil disparaît :
Une mosquée en feu s'élève sur sa trace,
Verte et pourpre, parmi les cendres de l'espace,
Et la Foi chante, en haut de son haut minaret.

Une cigogne passe, une rhaita soupire.
Le couchant fastueux s'éteint dans un sourire :
Le Rêve a la douceur d'un amour éternel.

C'est l'heure où le Maghreb lance aux cieux son appel :
La voix des Muezzins s'exalte, et la Prière,
Comme un nouveau soleil, fait pleuvoir sa lumière.

IV

Tu te lèves enfin, lune à la face ronde !
Du lait semble aussitôt ruisseler sur du lait,
Dans la cour aux murs nus où ta clarté se plaît :
Ce ne sont que pâleurs qu'une pâleur inonde...

L'eau danse, scintillante, en la vasque profonde ;
Sa liquide chanson joue avec son reflet,
Miroitante féerie et sonore ballet !
L'heure fuit perle à perle et seconde à seconde...

Les tapis de Rabat, laine et chaude couleur,
Déroulent sur le marbre une pelouse en fleur,
Mais le ciel irradie à la fenêtre haute,

Et, touchés par l'azur dont la douceur séduit,
Quatre grands peupliers enfoncent, côte à côte,
Un long peigne d'airain aux cheveux de la nuit.

LE SOLEIL ÉTERNEL

I

C'est une heure limpide où l'âme se recueille,
Où le réel n'est plus qu'un grand songe divin,
Où, sauf le vent qui passe et l'insecte et la feuille,
Tout est menteur et vain.

Rien n'est devant les yeux qu'un ciel doucement pâle,
Et votre lent cortège, ô nuages légers,
Éternels pèlerins d'une Mecque idéale,
A la terre étrangers ;

Rien, si ce n'est la libre et muette étendue,
Et les monts de cristal au fluide contour,
Que baigne comme une eau largement répandue,
La clarté d'un beau jour.

La ville est indistincte : au milieu du feuillage,
Elle suspend à peine une vague blancheur :
Rien ne trouble la paix du noble paysage,
Ni celle de mon cœur.

Pas un bruit : simplement le chant d'une colombe,
Invisible collier de perles qui se rompt :
Le silence grandit quand chaque perle tombe
Sur mon âme et mon front.

Oh ! ce chant de colombe, ami de ma tristesse,
Voix que la solitude élève vers l'Esprit,
Écho d'un autre monde, ineffable caresse,
Musique qui sourit !

Pas un visage humain : du soleil et des branches,
Des fourmis s'affairant à quelque dur labeur,
Une vigne écroulée en vertes avalanches,
Ombre molle, fraîcheur.

Tout est béatitude et grâce familière,
L'air qui joue avec l'air et berce les oiseaux,
Les satins chatoyans tissés par la lumière,
Et noués aux rameaux.

II

Mais ce qui plus encore incline à la sagesse
Mon âme et l'initie aux graves voluptés,
C'est, tout autour de moi, dans la poussière épaisse,
Un peuple de tombeaux, comme au hasard jetés.

Pas de faste pompeux sur ce qui fut la vie!
Une pierre suffit à recouvrir un mort.
Pas de marbre orgueilleux, sculpté par le génie,
Et dressant vers le ciel un inutile effort!

Pas une fleur non plus, mais une dalle nue,
Toute blanche de chaux ou grise de lichen,
Qui près d'une autre dalle, autant qu'elle inconnue,
Avec la terre indique, ô défunts, votre hymen.

Au milieu des rochers, dans le soleil ou l'ombre,
Sans qu'un ordre rigide ait aligné leurs rangs,
Elles sont, çà et là, modestes et sans nombre,
Toutes semblables pour des êtres différens.

Car là se sont couchés des enfans et des femmes,
Des jeunes gens portant l'aurore en leurs regards,
Des oulémas pensifs comme des pasteurs d'âmes,
Des guerriers valeureux, amans des étendards.

Le riche et l'indigent, dans la nuit uniforme,
Sentent peser sur eux un poids de cendre égal;
Le porteur d'eau, lassé par l'outre au ventre énorme,
Près du Chérif puissant, autrefois sans rival.

Tous ont déposé là l'angoisse d'être un homme,
Tels les chameaux meurtris par les sangles, le soir,
S'agenouillent enfin pour commencer leur somme,
Les naseaux rafraîchis à l'eau de l'abreuvoir.

C'est là que, terminant le long labeur servile,
Ils ont pu rejeter le haillon de leur corps,
Et s'élancer plus haut que la matière hostile,
Vers Allah, le seul Dieu, le pain vivant des forts!

La nécropole immense aux tombes minuscules
Offre au contemplatif ses multiples sentiers,
Simple et calme, parmi la paix des crépuscules,
Les matins flamboyans ou les midis altiers.

Elle s'étend au loin comme un jardin de pierre
Où chaque stèle aurait pour rose un souvenir :
Son sol a la douceur d'un tapis de prière,
Et ses rares figuiers paraissent me bénir.

Des fantômes que vêt une étoffe candide,
Beau lin spirituel qui n'eut jamais de plis,
Marchent devant mes pas, et leur clarté me guide,
Parmi ce labyrinthe aux murs bas et polis.

Le vieil Islam crédule enchante ma pensée,
Chaque tombe promet la vie à mon espoir,
Le cimetière est comme un nouvel Élysée
Où mon rêve se plaît à vaguer jusqu'au soir.

Et, lorsque l'univers dans les ténèbres plonge,
Quand, par delà les monts aux rudes contreforts,
Le soleil des vivans s'est retiré, je songe
Au soleil éternel que regardent les morts.

ALFRED DROIN.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *La Danseuse de Pompéi*, opéra-ballet, tiré du roman de Mme Jean Bertheroy par Mme Ferrare et M. Henri Cain ; musique de M. Jean Nouguès. — Théâtre de l'Opéra : *Les Bacchantes*, ballet d'après Euripide ; scenario de MM. Naquet et Alfred Bruneau, musique de M. Alfred Bruneau. — *Histoire de la langue musicale*, par M. Maurice Emmanuel, professeur au Conservatoire national de musique ; Paris, H. Laurens, 1911.

L'histoire de la critique musicale a gardé le souvenir d'une interrogation fameuse. « Pourquoi, » se demanda naguère Léon Tolstoï, après avoir entendu la répétition d'un opéra, « pourquoi tant de gens réunis, et de tout état, chanteurs, musiciens d'orchestre, machinistes, se donnaient-ils tant de mal, et de tant de façons, à la fois dans l'ordre de la matière et dans l'ordre de l'esprit ? » Et sans doute, l'opéra qu'on avait répété ce jour-là n'étant rien d'autre et rien de moins que le *Siegfried* de Richard Wagner, la réponse à la question de Tolstoï n'était pas très difficile. Elle serait plus malaisée après la représentation de la *Danseuse de Pompéi*, ou des *Bacchantes*, et l'on ne voit pas bien les raisons, — musicales, — qu'il peut y avoir de jouer la musique de M. Jean Nouguès ou celle, — d'ailleurs très différente, — de M. Alfred Bruneau.

Que si l'on imagine la partition de M. Nouguès exécutée au piano par M. Nouguès, et par lui chantée avec la voix dite « de compositeur, » que le compositeur de *la Danseuse de Pompéi* doit, comme tout autre, posséder ; si l'on se figure ladite exécution dans un cabinet directorial, réduite aux seules ressources, à l'unique effet de la musique pure, alors on comprend de moins en moins quel charme a pu subir M. le directeur de l'Opéra-Comique ; on s'étonne, on se plaint qu'il ait voulu faire une fois encore de ce qui n'est rien pour l'oreille, quelque chose,

fût-ce quelque chose d'exquis, pour les yeux. De ceux-ci, même charmés, constamment charmés, celle-là pourrait bien finir un jour par se lasser d'être dupe.

Le décorateur, et non le musicien, a su dessiner et peindre les sept tableaux tirés du poétique et gracieux roman où Mme Jean Bertheroy conta naguère aux lecteurs de la *Revue* les amours élégiaques de Nonia la danseuse avec le timide et vierge Hyacinthe, prêtre, ou « camille » d'Apollon. C'est par un soir d'automne et de vendange, sur le penchant empourpré du Vésuve, que la gentille courtisane acheva de séduire le chaste lévite. Et la suite, plutôt mélancolique et languissante, de l'histoire, n'est que le partage du jeune « camille » entre sa passion et le service, que nous aurions cru moins austère, de son dieu. Après quelques péripéties, dont les principales sont l'indiscrète intervention de Nonia dans les cérémonies du culte et l'excommunication de Hyacinthe, renvoyé, pour manquement à ses vœux, du collège camillien, nous voyons s'aggraver dans l'âme de l'éphèbe le conflit de l'amour divin et de l'autre amour. Le dieu sera le plus fort. Malade et presque mourant, Hyacinthe retourne à son temple, à la cellule qui fut témoin de ses pures ardeurs. En vain Nonia vient l'y rejoindre et s'efforce de l'en arracher. Il est près de la suivre, mais à travers la grille du sanctuaire, l'image sacrée le regarde et le retient. Sur sa couche brûlante, incertain et tourmenté jusqu'à son dernier soupir, il retombe sans vie. Pompéi lui fait de pieuses, de tendres funérailles, et quand la foule s'est retirée et que s'allument les premières étoiles, la petite danseuse vient pleurer, danser une dernière fois, puis se coucher, lasse et mourante elle-même, sur le marbre du tombeau.

Pour la musique, non moins que pour le décor et la mise en scène, enfin le spectacle, il y avait quelque chose là. Mais la musique n'y a rien su découvrir. Peu de jours après la représentation de l'œuvre de M. Nougués, nous écoutions, au Concert Colonne, les *Impressions d'Italie*, de M. Gustave Charpentier. Voilà la verve, la joie, la vie populaire, souvent triviale, mais brillante, entraînante toujours ; voilà ce qui manque aux scènes initiales et vendémiaires de la *Danseuse de Pompéi*. Et le reste de l'ouvrage est pareillement dépourvu de caractère, de couleur et de poésie. Au contraire, qu'elles sont originales, vives et fortes, les impressions que l'académicien d'hier, il y a quelque vingt-cinq ans, reçut de la terre, du ciel et de la mer latine ! Comme elles sont directes et directement rendues ! Comme le sol et la race chantent ici leur vieille chanson ! Ici ? Non pas certes partout. Non pas dans le dernier tableau, *Napoli*, très amusant, très grouillant, mais qui

sent en maint passage le réalisme ultrà-moderne, l'outrance et la charge d'atelier musical. En revanche, deux numéros de cette suite d'orchestre ont un goût de terroir et de peuple que le temps n'a pas affadi. Le premier est la *Sérénade ; A mules* est le titre de l'autre. Ces deux-là sont parmi les meilleures esquisses, parmi les plus justes et les plus colorées, qu'un jeune musicien français ait jamais rapportées, ou plutôt envoyées, de là-bas. M. Nouguès objectera peut-être que l'Italie contemporaine, et non pas antique, les inspira. Cela est vrai, nous venons de le dire, des impressions napolitaines. Mais les autres morceaux, et surtout les deux autres que nous avons nommés, sont de tous les temps, ayant au plus haut degré le caractère populaire, celui peut-être des élémens de l'art musical que la suite des temps altère le moins. C'est également celui-là qui manque le plus à la partition de M. Nouguès. L'immortelle Italie, son peuple et sa campagne, ses golfes bordés de pampres, l'ardeur de ses jours et la douceur de ses nuits, la musicien n'a rien exprimé de tout cela, qui est de toujours. Et puis, on ne saurait trop y insister, M. le directeur de l'Opéra-Comique, le plus précieux des collaborateurs, en peut devenir aussi le plus redoutable. La richesse, la variété, l'ingéniosité des choses que l'on voit dans son théâtre accuse, loin de la cacher, la misère de celles qu'on y entend. Ainsi le second tableau de *la Danseuse*, le réveil de la petite ville antique, est un modèle achevé d'imagination et d'esprit pittoresque, autant que d'inutilité dramatique et de musicale insignifiance. Pas plus que le sens du lyrisme choral (scène des vendanges) il faut croire que M. Nouguès ne possède le secret de la causerie familière. La vie, la vie toujours, celle des choses et des êtres, la vie subtile et qui partout s'insinue, pouvait animer cette matinée pompéienne, et les propos, fût-ce les plus humbles, qu'échangent les habitans ou les passans de ce carrefour. Ici encore on se souvient de M. Charpentier, de sa *Louise*, et d'un autre carrefour, celui-là parisien, où la musique n'avait pas dédaigné de noter jusqu'au dialogue d'un gardien de la paix avec une plieuse de journaux, et non seulement de le noter, mais de le poétiser et presque de l'attendrir.

L'art de M. Nouguès a paru plus inégal encore à des tableaux d'un genre plus relevé. La scène du temple d'Apollon, qu'un programme ambitieux qualifie de « cérémonie orphique, » est, musicalement, de la dernière indigence. A cette occasion, le nom, ou le titre, de « Gluck du pauvre » a été justement prononcé. D'un bout à l'autre de l'ouvrage, la danse, qui, dans cette histoire de danseuse, occupe naturellement une certaine place, est traitée sans égards, accompagnée par les thèmes,

les rythmes, et les sonorités les plus vulgaires. Tout cela est gros, et tout cela est creux. Enfin, s'il y a peu de chose autour de l'œuvre, il n'y a rien dedans. Le fond même se dérobe, ou manque. L'idylle élégiaque de la danseuse et du « camille » est exposée en style de romance, déplorablement facile, fade et bourgeois. Les procédés connus et communs y surabondent. L'un des plus fâcheux consiste à terminer la phrase, de préférence la phrase sentimentale, amoureuse, non point en bas, mais en haut, sur une note posée ou prise avec précaution, tenue ou filée avec langueur, et dans un sourire. Il y a là comme le contraire d'une cadence ou d'une chute, et pourtant une manière de cadence, ou plutôt une cadence à rebours. « Quand on tombe, » a dit quelque part Alexandre Dumas fils, « on ne tombe jamais bien. » En quoi d'ailleurs, pour la musique, et, plus précisément pour une mélodie, il se trompait. Mais pour une mélodie également, entre tant de manières de tomber, ou si vous préférez, de finir, il se pourrait bien que celle-là fût la plus affectée et la plus prétentieuse.

Mélodie! Il n'y a guère autre chose dans la musique de M. Nouguès. Elle n'en vaut pas pour cela davantage. Et que la qualité de cette mélodie soit inférieure, il paraît aussi difficile de ne le point sentir que de le démontrer. Nous voici devant un autre « pourquoi? » bien autrement obscur que celui de Tolstoï. Pourquoi telle suite de notes est-elle une chose exquise et telle autre quelque chose d'affreux? Comment se peut-il que deux courbes sonores, parfois assez peu différentes, semblent envelopper ou l'infini de l'être, ou celui du néant? Lamennais se demandait un jour : « Quelle relation de cause à effet l'esprit peut-il concevoir entre les ondes sonores, les vibrations de l'air... et les sensations, les pensées consécutives à ces vibrations? » C'est surtout dans l'ordre élémentaire de la musique, l'ordre de la mélodie, que la question se pose et ne sera jamais résolue. Qui saura d'où nous est venue à la fin, tout à la fin de l'opéra de M. Nouguès, une vague et furtive impression de grâce, de tristesse, de poésie, pour ne pas dire, — oh! non, ne le disons pas! — de beauté? Sur le tombeau du « camille, » entre les cyprès de la voie funéraire, la danseuse, gémissante et dansante, est debout. Elle danse à peine, mais plutôt elle esquisse des mouvemens, des gestes, des attitudes, que l'orchestre accompagne d'un rythme circulaire et monotone. Il y a de la sensibilité, de la discrétion et de la délicatesse en cette dernière offrande au jeune mort, de l'harmonie visible et vivante qu'il aimait. La nuit se fait par degrés, et le silence. Maintenant la blanche

pleureuse presse de tout son corps étendu le marbre que ses pieds agiles avaient à peine effleuré. La musique expire avec elle et nous charme enfin quelques minutes, avant que de mourir.

Nous avons signalé déjà l'agrément, beaucoup moins tardif et plus soutenu, du spectacle. Avouons pourtant, il faut le répéter aussi, que nous en éprouvâmes quelque lassitude. On commence d'y apercevoir, avec trop de recherche et de raffinement, un peu d'artifice et d'enfantillage. On finira par demander un paravent pour tout décor, et, devant le paravent, un chef-d'œuvre. Sans compter que trop est trop, et que dans un ouvrage comme *la Danseuse de Pompéi*, ou plutôt autour de cet ouvrage, la représentation des choses passe vraiment la mesure. Elle manque même quelquefois, par excès d'imagination, à la simple vérité. Au pied du Vésuve, ou sur ses flancs, ou dans les rues de Pompéi, jamais la mer ne fut de ce bleu, ni l'automne de ce rouge, ni de ce rose, l'aurore. Et si la grande fête chorégraphique est réglée au début selon le goût antique (la vision du bas-relief qui s'anime est délicieuse), on a regretté que « l'esprit » de nos plus modernes établissemens de musique et de danse parût animer la suite et la fin de cette pompéienne sauterie.

Saltavit et placuit. Pour louer Mme Carré, la citation, n'est-ce pas, était inévitable. Que la danseuse donc, si peu d'ailleurs qu'elle danse, et la cantatrice, et la comédienne, veuille bien ici l'agréer.

Le sujet des *Bacchantes* est simple. Premier tableau : devant les murailles de Thèbes, Bacchus, retour des Indes, donne à danser. Penthée, le roi du pays, s'en irrite et fait jeter en prison Dionysos. Mais Dionysos, après s'être laissé prendre, ne se laisse pas retenir et se délivre par son propre pouvoir (second tableau). Sur le penchant du Cithéron (c'est le tableau n° 3) en l'honneur du dieu triomphant, la bacchanale reprend de plus belle. Survient Penthée, respirant à la fois la vengeance et l'amour d'une jeune ménade, entrevue pendant une visite qu'il rendit un jour à son prisonnier. Les Bacchantes ont bientôt fait de mettre en pièces le trouble-fête; galop final, apothéose. Ainsi le dernier tableau ne consiste que dans la répétition du premier ; l'un et l'autre sont une suite de *ballabili*. Il n'y a de changé que le décor, un peu la situation aussi : Bacchus, qui d'abord siégeait à droite, s'assied ensuite à gauche, et plus haut. Le scénario de cette histoire muette est « d'après » Euripide. A défaut des paroles de la tragédie grecque, je n'affirmerais pas que nous en ayons seulement ici la pantomime et la danse, en un mot l'orchestique. La musique, pas davantage. Tout de

même on peut féliciter M. Alfred Bruneau, jadis et si longtemps fidèle à Émile Zola, d'avoir choisi, pour cette fois, un autre collaborateur.

On sait quelle musique écrit, ordinairement, le musicien du *Rêve*, de *Messidor*, de *l'Ouragan* et de *l'Enfant-Roi*. (Loin d'oublier ici, nous mettons à part, et beaucoup plus haut, la seule *Attaque du moulin*.) Cette musique est fort éloignée d'être, comme telle autre, dont nous venons de parler, plate et banale : plutôt inégale au contraire, et rugueuse, et revêche, hérissée, et, çà et là, comme bossue. On dirait que M. Bruneau travaille, avec effort et sans art, une matière commune, épaisse et rebelle. Ce n'est pas que son style ait rien de ténébreux. La partition des *Bacchantes* est parfaitement intelligible, et du premier coup. Plus d'un auditeur, à la sortie, en fredonnait les motifs. Une certaine valse, entre autres numéros, parut aisée à retenir et fut goûtée pour son air d'innocence. Il ne faut pas non plus, au troisième tableau, mépriser un petit morceau de flûte, je veux dire avec flûte, ou pour flûte, vif et capricant ainsi qu'il convient dans une réunion de chèvre-pieds. Et même nous ne fûmes point insensible (dernier tableau toujours) à certain duo dansé, lentement, par Bacchus et l'une quelconque de ses commères, sur un mode religieux et quasi mystique. Le reste a semblé surtout bruyant, compact et lourd. L'œuvre est de celles où, si l'on osait, on dirait que la cuiller tient debout. Il y manque l'aisance et la grâce ailée, la verve, le lyrisme et l'enthousiasme, en un mot la poésie ; peut-être, en un mot aussi, la musique, dont il est douteux que l'auteur des *Bacchantes* ait « en naissant, reçu de Calliope » la vocation et le don. Singulière fortune que celle de M. Bruneau ! Des efforts plutôt que des succès ont marqué sa carrière. En dépit, à la faveur peut-être de nombreuses défaites, endurées avec une fierté robuste, il a bâti sa renommée sur ses propres ruines. Vous souvient-il qu'au lendemain de son *Rêve*, un banquet lui fut donné comme au rénovateur, si ce n'est au créateur de la musique française ? Et si l'on cherchait bien, on trouverait sans peine ce que M. Bruneau voulut, mais voulut seulement introduire dans notre musique, et ce qu'un autre, plus heureux, et musicien véritable, y introduisit en effet de nouveau. Cette nouveauté, c'est le réalisme, et cet autre, c'est M. Gustave Charpentier, déjà nommé. Tout le renouvellement entrevu par M. Bruneau consistait dans la promotion à la dignité musicale, des plus indifférens, au besoin des plus ordinaires parmi les personnages et les sujets ou les objets contemporains. Le *Rêve*, *Messidor*, *l'Enfant-Roi*, marquèrent d'étape en étape l'avènement lyrique de la petite bourgeoisie et du prolétariat, de l'in-

dustrie et du commerce, de l'usine et de la boutique (lavage mécanique ou manuel des sables aurifères, articles religieux et boulangerie-pâtisserie). On entendit parler dans ces trois ouvrages, et parler en chantant, de choses considérées jusque-là, non seulement comme étrangères, mais comme répugnant à la musique, en raison de leur insignifiance ou de leur trivialité. *Messidor* était plus grossier, et plus divertissant *l'Enfant-Roi*. Le prix des babas et des madeleines était ici « noté, » c'est le cas de le dire. Eh bien! répliquera quelqu'un, et la soupe, au premier acte de *Louise!* N'est-elle pas encore plus commune que des gâteaux? Comme nourriture, d'accord. Mais quelle différence comme musique, ou par la musique! Et justement, entre MM. Charpentier et Bruneau, voilà toute la différence, et cette différence est tout. L'un des deux seulement est un vrai musicien, et celui-là seul a fait entrer certains élémens, que l'autre ne sut point relever et ennoblir, dans le domaine esthétique, ou dans la catégorie de l'idéal. Certains élémens, disons-nous, et non pas tous, car l'auteur de *Louise* lui-même n'a gagné qu'en partie la gageure. Mais ce gain n'est pas négligeable et lui fait déjà quelque honneur. Oui, M. Charpentier a mis le premier en musique, en musique digne de ce nom, certains aspects, certains côtés d'une réalité qui nous touche, étant celle de notre temps, de notre pays, de notre ville. Quel Parisien et quel artiste ne lui saurait gré d'avoir fait de Paris un concert, comme il est un spectacle, et l'enchantement de notre oreille autant que le délice de nos yeux! Ces bruits ou ces chants familiers de la rue, le musicien ne s'est pas contenté de les transcrire. Il les développe et les travaille, soit isolément, soit fondus ensemble. Il en sait dégager aussi le contenu, la valeur harmonique et modale. Pour tout dire, ou redire, et d'un mot, en ses bonnes parties, en ses parties neuves, c'est une œuvre d'art que *Louise*. Et c'est également, peut-être encore davantage, une œuvre de tendresse, de tendresse sincère et profonde. Ce peuple, cette ville, le musicien les aime et veut nous en communiquer l'amour. Ainsi la sensibilité s'unit au talent pour faire du souper de *Louise*, au lieu d'une chose vulgaire, ou ridicule, qu'il pouvait être, une chose touchante. La musique autrefois, et des plus grands maîtres, égayait de somptueux festins. Charitable, cordiale, il nous plaît qu'elle accompagne aussi, ne serait-ce qu'au théâtre et dans la fiction, l'humble repas d'une famille d'ouvriers, pourvu qu'elle en surprenne, qu'elle en dégage le charme intime et l'humble poésie. Et voilà ce que la musique de M. Charpentier, plus d'une fois, a su faire, et voilà ce dont fut constamment incapable la musique de M. Bruneau. Quelqu'un a dit qu'en

art la sympathie est la grande méthode. La sympathie est étrangère au réalisme d'un Bruneau comme à celui d'un Zola, tandis que le réalisme d'un Charpentier n'a pas d'autre principe ou d'autre base. Et c'est pourquoi le premier a toujours échoué, malgré le dessein qu'il avait formé et la peine qu'il a prise, là où le second, naturellement et tout de suite, a réussi.

Nous sommes en retard avec un ouvrage considérable. M. Maurice Emmanuel, le très distingué successeur du regretté Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire, a publié, l'été dernier, en deux forts volumes, une *Histoire de la langue musicale*. C'est un livre savant, très savant, mais intelligible; par endroits, presque « un livre de lecture, » comme disent les écoliers des livres qu'ils aiment à lire. De bons juges ont assuré que les érudits ne sauraient trouver là rien à reprendre. Les ignorans, vous pouvez nous en croire, y comprennent pourtant quelque chose.

L'historien lui-même a proposé comme sous-titre, ou titre de rechange, de son histoire, celui-ci : « la vie des sons à travers les âges. » De cette vie il a suivi l'évolution générale et les mouvemens secondaires, en tout sens, fût-ce en arrière; il en a calculé, comparé, les accroissemens et les pertes, défini le principe et les élémens ; il a montré, vivans, tantôt les sons isolés et qui se suivent, tantôt les groupes sonores. Entre les formes, les époques voisines ou différentes, il a marqué les rapports, ici de similitude ou d'analogie, et là d'opposition ; il a noté les écarts et les retours. Depuis les temps les plus reculés jusqu'aux nôtres, il s'est efforcé, non seulement de tenir ferme les deux bouts de la chaîne, comme disait Bossuet, mais aussi, comme avait dit Pascal, de remplir tout l'entre-deux. Enfin, à cette histoire de la vie sonore, vie mystérieuse, réelle cependant, et déjà tant de fois séculaire, l'historien, parce qu'il est un artiste, a su donner la mobilité, la souplesse, et cet air de fuite constante à quoi se reconnaît, en tout, la vie elle-même.

M. Maurice Emmanuel a divisé deux fois son vaste sujet : d'abord suivant les temps (Antiquité, Moyen Age, Renaissance, époque moderne et contemporaine); ensuite, selon les divers élémens du langage musical : échelles, harmonies, notation, rythmes et formes, tous étudiés à chacune des époques ci-dessus définies. Ainsi, d'un bout à l'autre de l'histoire, l'ordre chronologique et l'ordre technique se répondent et s'entrelacent. L'auteur a marqué dès le début et par des signes sommaires les grandes étapes de ce double développement. La

musique antique obéit au mode mineur : un mineur qu'on pourrait appeler absolu, par rapport au nôtre, bâtard ou dégénéré. La constitution de ce mode exclut, ou peu s'en faut, la polyphonie. Le moyen âge, bien que soumis encore au même régime modal, tend peu à peu vers le majeur et lentement organise la polyphonie en dégageant par degrés les formules harmoniques du mode nouveau. La Renaissance fonde l'art moderne par l'achèvement et la fixation, — pour longtemps, — de la tonalité. Elle porte la polyphonie vocale à la perfection et donne comme base au langage sonore l'accord parfait, ou de trois sons. Le système harmonique, impliqué dans la musique des âges précédens, en est extrait par l'âge moderne. De nouveaux accords dissonans y sont admis. Les maîtres de la grande époque créent le classicisme, d'où les vieux modes sont exclus et dont la « tonalité, » le majeur absolu, devient la rigoureuse, l'unique loi. Mais voici que nous sommes en train, nous, les contemporains, de changer tout cela. Les maîtres d'aujourd'hui, — d'un aujourd'hui dont le *Tristan* de Richard Wagner pourrait bien avoir annoncé la première heure, — transforment de plus en plus en harmonies consonantes, ou du moins traitent comme telles, les dissonances autrefois inconnues ou proscrites. Ils renoncent à les résoudre, n'y trouvant désormais plus rien d'instable ni d'incertain. Les accords de onzième, de treizième, attaquent la tonalité, qui s'affaiblit sous leurs coups. La tyrannie du majeur est ébranlée, on voit çà et là reparaître les vieux modes, que le chromatisme pare de couleurs nouvelles. « De sorte que, par un résultat imprévu de la polyphonie toujours grandissante, un retour est près de se produire à des échelles que la tonalité avait abolies, et qui relèvent plus de l'art homophone que de l'art polyphone. Notre époque est dans une nouvelle transition dont il est difficile et dont il serait imprudent de prévoir les destinées. »

Rien qu'à ces dernières lignes, on reconnaît, avec l'historien, lui-même, l'éternel devenir, principe et condition de la vie. Et si le sommaire ou le schéma d'une si vaste étude paraît un peu vague, peut-être obscur, il est facile, en insistant sur quelques points, en revenant sur les traits principaux, d'en retirer du moins quelques lignes précises et claires, bénéfice modeste, mais assuré d'une analyse forcément abrégée.

L'historien a trouvé, pour définir la musique antique, une expression heureuse. Il la compare « à un fil presque sans épaisseur. » Et voilà posée, en quelques mots, l'antinomie fondamentale entre l'art musical des Hellènes et le nôtre. Sans compter que, sur cette antithèse,

tout ce qui suit nous paraît, sinon peut-être inédit, au moins excellent à redire : « Ne peut-on conclure que l'art antique, essentiellement mélodique, a pu réaliser, dans le domaine de la mélodie pure, un idéal différent du nôtre, et aussi plus subtil que le nôtre? Les professionnels du vi^e et du ve siècle avant notre ère trouveraient à nos échelles de la raideur... Ils se plaindraient de la monotonie de notre Diatonique et prendraient en pitié ce que nous appelons avec orgueil le moderne chromatisme. En revanche, notre opulente polyphonie leur échapperait; peut-être leur serait-elle odieuse. Bien que leur art, dans sa forme diatonique et vulgaire, contînt en germe une part de l'harmonisation dont nous usons, ses élémens y étaient cachés et les Grecs n'avaient pu, distraits par leur orientation homophone, les en faire sortir. Ils avaient une foi exclusive dans le « melos, » dans la mélodie pure, et pour elle une prédilection. Ils raffinaient sur ses contours comme nous raffinons sur nos accords. Et ils traiteraient avec dédain notre *ut ré mi fa sol la si ut*, qu'ils jugeraient tyrannique. Leur Doristi était plus libérale : elle admettait des modes suffragans, tandis que notre *ut majeur* est un autocrate, absolu. » Dans tout cela, qui n'est encore une fois qu'un rappel, il y a plus d'une leçon, mélodique ou modale, dont nos modernes musiciens pourraient profiter.

La rythmique surtout leur prodiguerait les enseignemens et les exemples. Dans la musique ancienne, on le sait, le rythme était l'élément par excellence, le père et le maître de tous les autres. « C'est par le rythme peut-être que les lyriques et les tragiques grecs ont le mieux traduit les images et dépeint les passions. A la mobilité de la pensée, le rythme, dans leurs œuvres, s'assortit merveilleusement. Et telle est la puissance de ses effets, que, réduit à ce que les syllabes, longues et brèves, nous en livrent... il peut nous procurer, à la simple lecture des textes, des émotions sans analogue en notre art. Celui-ci est incapable d'une telle mobilité. L'isochronisme et la carrure l'ont appauvri. Il a perdu, dans la musique moderne, ces perpétuelles ondulations, ce bouillonnement de vie, par quoi il s'assortissait à l'âme des héros. »

Que de sujets aborde en passant l'historien de cette histoire universelle de la musique! Que de conflits, ignorés des uns, oubliés des autres, il ranime et sait nous rendre présens! Je ne soupçonnais pas, avant d'avoir lu tel chapitre sur la rythmique moderne, qu'on pût suivre avec tant d'intérêt l'antinomie, essentielle et funeste, qui met, depuis des siècles, aux prises le rythme et la mesure, la carrure de la phrase mélodique et sa liberté. De telles pages sont faites pour l'ébranlement, peut-être pour la ruine, en de nombreux esprits, de

conventions et de préjugés passés en principes, en articles de foi.

Un autre débat, non moins ancien, non moins grave, semble renaître, après une longue paix, entre les modes et la tonalité. M. Maurice Emmanuel, en fervent disciple de Bourgault-Ducoudray, souhaite et voudrait assurer aux premiers la victoire. Certains symptômes lui permettent au moins de la leur prédire. Qui ne voit avec lui quel en serait l'honneur et le bienfait pour la musique future! Il n'est pas de question, même aride, même rébarbative en apparence, et par le seul énoncé, dont l'historien ne sache nous faire entrevoir, sinon comprendre toujours et tout entier, l'intérêt supérieur. Histoire de la tierce ou de la quinte, histoire du majeur ou du mineur, autant d'histoires, de contes aux noms étranges, contes de fées à leur manière, eux aussi lointains et mystérieux. Qui nous dira le pouvoir sur nous, à travers les âges, d'une note un peu plus basse, un peu plus haute, et tout ce que peut contenir, de l'esprit ou de l'âme humaine, un intervalle de deux sons!

A propos du moyen âge et du plain-chant, l'occasion était belle pour M. Maurice Emmanuel de défendre une fois de plus l'idéal, — et la pratique aussi, — de la vraie musique d'église. Il n'y a pas manqué. Du temps qu'il était maître de chapelle dans une de nos grandes paroisses parisiennes, il avait bien déjà servi cette cause. Il apprit même alors, — à ses dépens, — le prix que peut coûter un semblable service. Mais ses malheurs n'ont point abattu sa fierté. Accompagnement, ou plutôt non accompagnement des mélodies grégoriennes ; rôle de l'orgue pendant l'office divin ; prononciation du latin ; sur toutes ces questions, dont la dernière, débattue hier encore, est aujourd'hui décidée, ou devrait l'être, par la plus auguste des interventions, le docte professeur au Conservatoire a repris et rassemblé les raisons qui militent pour la réforme liturgique et finiront par en assurer le triomphe.

Êtes-vous plus curieux de faits plus nouveaux, relativement ? Alors lisez, dans un des chapitres consacrés à l'époque moderne, l'histoire, en raccourci, des deux systèmes, l'un d'association, l'autre de séparation qui tour à tour ont régi les rapports entre la mélodie et l'harmonie. Le rôle d'un Sébastien Bach est ici résumé d'une manière originale et forte, sans compter que justice y est rendue, en passant, à chacun de ces deux élémens, dont l'action isolée, autant que l'action commune, peut avoir sa raison et sa beauté.

Enfin, parmi tant d'études diverses, il n'en est pas de plus sérieuse, de plus « poussée, » que l'étude des formes ou des genres musicaux : fugue, suite, sonate, symphonie, variations. Nous ne

saurions, à la fin de cette chronique, en tenter seulement l'esquisse. Mais rien ne serait plus intéressant, pour achever l'analyse d'un ouvrage d'histoire, que de remonter la suite des temps, que de rattacher en quelque sorte au centre immuable, tel ou tel point d'une circonférence de plus en plus élargie. C'est ainsi qu'à la base même de la fugue (et de la sonate et de la symphonie qui en dérivent) on retrouverait la « quinte modale, » par laquelle tout l'art antique fut régi. De même, dans un cas ou dans une espèce moins générale et dont nous vous épargnons le détail spécifique, on serait conduit à reconnaître avec M. Maurice Emmanuel, avec M. d'Indy, que, pour corriger les imperfections de la fugue en mode mineur, le seul procédé possible est aujourd'hui le recours au vieux mode des Grecs, le dorien. « Cette solution confirme, par une application technique, la continuité de l'art. Malgré des brisures, des coupures plus apparentes que réelles, la musique diatonique, fondée il y a deux mille cinq cents ans, poursuit ses destinées sans avoir épuisé le vieux fonds. Viendra-t-il un jour où ce courant de l'art occidental sera dévié ou tari? *Chi lo sa?* Il suffit de constater que des œuvres lointaines l'alimentent, sources encore vives où les artistes peuvent puiser. »

De cette continuité, l'historien a donné d'autres exemples encore, et plus frappans. Il a rappelé, dès les premières pages de son livre, l'existence, l'évidence de certaines relations étroites entre le drame grec et le drame lyrique moderne, entre le génie d'un Eschyle et celui d'un Wagner. Il a fait voir, en dépit de la diversité des moyens, que « le souci des constructions, l'amour des symétries, le jalonnement par des motifs directeurs, se retrouve pareil dans les *Choéphores* et dans *Tristan.* »

Ainsi la musique est bien un art continu, mais dont la continuité n'exclut pas de singuliers, de surprenans retours. Comment, après tant de siècles, ne leur trouverions-nous pas un air de nouveauté qui déconcerte! Le jour, si ce jour arrive jamais, où les vieilles lois de l'art grec, les modes et les rythmes, redeviendront maîtresses de notre art, cette restauration fera l'effet d'une révolution. Pour le musicien d'alors il y aura vraiment de nouveaux cieux et de nouvelles terres, que peut à peine imaginer le musicien d'aujourd'hui.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

LE TESTAMENT D'UNE ÉPOQUE FRANÇAISE (1)

« La fin loue la vie, et le soir le jour... » M. Romain Rolland citait ce vieux proverbe en 1906, quand il publiait aux *Cahiers de la Quinzaine* le premier fascicule de *La Révolte*, qui achève la première partie de son *Jean-Christophe*. Maintenant, il vient de donner le dixième et dernier volume de son ouvrage : la fin loue la vie ; l'ouvrage est beau.

Si l'on n'aime pas également ces dix volumes et si l'on n'en goûte pas tout le détail ; si l'on n'en voit pas très bien l'économie et si parfois, au cours de ces trois mille pages, on a cru sentir un peu de lassitude lorsque aussi peut-être, avant de se relever magnifiquement, la volonté de l'écrivain subissait une défaillance ; et même si l'on n'est pas certain que la pensée de *Jean-Christophe* ait exigé cette continuité d'une fiction qui dure si longtemps, il faut qu'on admire la dignité d'un si grand effort, sa lente réussite. Ne méconnaissons pas les grâces d'une certaine frivolité. Mais un écrivain qui s'enferme dans une méditation de dix années, qui obéit à son vœu claustral, qui résiste à l'inévitable doute, qui s'entête et lutte contre soi aux mauvais jours, un tel écrivain qui a fait durement son métier d'artiste mérite l'honneur après la peine. Il a bien servi son austère idéal.

Jean-Christophe est, dit l'auteur, « la tragédie d'une génération qui

(1) Romain Rolland, *la Nouvelle journée*, dernier volume de *Jean-Christophe*. Et *Jean-Christophe* se compose de dix volumes, répartis en trois séries : I. « Jean-Christophe : » *l'Aube* (1904), *le Matin* (1904), *l'Adolescent* (1905), *la Révolte* (1906-1907); II. « Jean-Christophe à Paris : » *La foire sur la place* (1900), *Antoinette* (1908), *Dans la maison* (1909); III. « La fin du voyage : » *Les Amies* (1910), *le Buisson ardent* (1911), et *la Nouvelle journée* (1912).

va disparaître. » Cette génération : celle qui, au moment de la guerre, était à l'âge puéril. Et elle n'eut point à se battre; elle ne porte pas les responsabilités : mais elle a reçu le châtiment. Elle fut triste et orgueilleuse, éperdue au milieu des ruines, acharnée à rebâtir « une somme du monde, une morale, une esthétique, une foi, une humanité nouvelle ; » et elle manqua de méthode, non d'héroïsme. Génération malheureuse et pathétique.

Les velléités, les espérances, les déconvenues, les folies de ces jeunes hommes, leur rêve, leurs vertus et leurs vices, leur prodigieux émoi, tel est le tableau que M. Romain Rolland décida de peindre. Et il a dressé le bilan d'un quart de siècle.

L'idée de l'œuvre, la voilà.

Seulement, l'œuvre n'est pas claire; et je signale ce défaut que je lui trouve. Entendons-nous; et ne laissons pas triompher les artisans d'une clarté facile. Tel qui raconte les petits incidens matériels d'une journée ne s'embrouille pas : il énumère ce qu'il a vu. Mais une âme est un lac où l'on se noie : et l'âme d'une époque turbulente, un océan dont les tempêtes vous égarent.

Je ne crois pas que M. Romain Rolland ait souhaité beaucoup plus de clarté que celle qu'il a obtenue. Peintre fidèle et intelligent du désordre, il n'allait pas le ranger ; il n'allait pas lui donner les apparences d'un système, quand il tendait précisément à représenter une foule, presque une horde que ne gouvernait pas un maître ou une doctrine. Sans doute ! Cependant, une œuvre d'art n'est pas une copie de la réalité ; ce n'est pas une copie de la réalité que nous offre M. Romain Rolland : et l'impression du désordre devait, à mon avis, résulter, non du désordre de l'image, mais de l'image ordonnée du désordre.

Il y a des chapitres et il y a des volumes de *Jean-Christophe* qui interviennent sans qu'on sache (ou bien sans que je devine) leur opportunité. Il y a des chapitres qu'on ôterait sans que la valeur démonstrative de l'ouvrage en fût diminuée; et l'on présume que l'auteur pouvait, à cet ensemble énorme, ajouter des volumes. Cette « décalogie » n'est pas composée ; et, s'il faut l'avouer, j'en ai souffert.

Or, qu'on lise *Antoinette* : l'auteur d'*Antoinette* (roman délicieux et où frémit la sensibilité moderne dans le cadre de l'art classique) est fort habile à combiner la péripétie. Puis chaque page des dix volumes atteste une dialectique sûre. Si *Jean-Christophe* n'est pas composé, l'auteur n'a pas désiré qu'il le fût.

Plus exactement, ce défaut est la conséquence d'une autre intention

qu'il eut et qu'il préféra, en dépit des inconvéniens, pour divers avantages. Les dix volumes de *Jean-Christophe*, je les compare, — et la différence est assez visible, — aux *Essais* de Montaigne, qui sont l'essai de Montaigne fait par lui-même au contact des événemens et des idées. Cherchant sa vérité, Montaigne lisait et, autour de lui, regardait; puis il notait son déplaisir ou son assentiment, et il notait son incertitude. Il intitulait bien ses chapitres « les armes des Parthes, » « la tactique de Jules César, » « une coutume de l'île de Céa, » « la bataille de Dreux. » Mais il ne traitait que de lui ; et les sujets qu'il avait choisis n'étaient que les occasions de se révéler à lui-même. Ainsi procède l'auteur de *Jean-Christophe ;* ainsi procède-t-il, du moins, en la personne de son héros. Il l'a placé au centre des réalités de l'époque : toutes ces réalités, il les fait affluer vers lui, — comme elles ont afflué vers nous, — au hasard des mois et des années, en masse quelquefois compacte et quelquefois relâchée, comme heurtent le rocher ou le caressent les eaux de la mer violente ou apaisée. Tantôt une émeute le harcèle, tantôt une philosophie le séduit, tantôt un amour le câline. Que devient-il ? Ce qu'il devient montre ce qu'il est : et il est l'homme d'une époque, en butte à son époque; il témoigne pour elle.

Un historien de la France contemporaine distribuerait en plusieurs chapitres l'étude de notre littérature, de notre musique, de notre politique, de notre science, de nôtre force combative, de notre activité industrielle, de notre métaphysique, l'étude enfin de nos diverses besognes. Mais l'analyse, qui a pour elle sa netteté parfaite, omet le principal : la simultanéité de tout cela. Tout cela surgissait à la fois, les livres, les symphonies, les aventures de nos politiciens, les découvertes des savans, les malheurs de l'armée et ses ardeurs, les trouvailles des inventeurs, les imaginations des idéologues ; tout cela, plus hardiment que jamais, formait des synthèses calamiteuses; et tout cela se ruait à l'assaut des cervelles démoralisées, qu'en même temps échauffait leur concupiscence juvénile.

Qui est Christophe? Au premier volume, un petit enfant. Sa mère, une excellente femme; cuisinière, en outre. Son père, un musicien, mais ivrogne. Il n'est pas né loin de chez nous : sur les bords du Rhin, mais de l'autre côté du Rhin. Il est Allemand. Puis il aura du génie. A ces deux titres, est-il bien le personnage qu'il fallait? Pour évoquer le martyre intellectuel et moral d'une génération française, un jeune Français moins extraordinaire ne valait-il pas mieux?

A vrai dire, il ne semble pas que, dès le premier volume, *l'Aube*,

M. Romain Rolland fût en possession de tout son projet. Il venait d'écrire sa poignante *Vie de Beethoven*, soumise aux documens. Or, au delà des documens que le biographe n'ose guère dépasser, il apercevait tout un monde. Il reprit le *Beethoven;* mais il se dégagea de toutes servitudes : au petit Ludwig van Beethoven, il substitua un Jean-Christophe Krafft, pour le conduire à sa guise. Il écrivit le roman de cet enfant-là, le même et qui seulement lui appartenait. Après *l'Aube : le Matin*, et ensuite *l'Adolescent*, et ensuite la vie, toute la vie de Christophe installé à Paris.

C'est en chemin que Christophe s'est vu charger de son rôle emblématique, de son rôle qui ne consiste pas tout à fait à représenter une génération française, non, mais à recevoir le contre-coup d'une époque française, à en pâtir, à l'exalter en lui et ainsi, pourtant, à en être le symbole, comme un Christ épuisant en soi la misère des hommes.

Eh bien! le génie et la nationalité de Christophe me gêneront. L'auteur n'en fut-il pas gêné? Beaucoup moins, ayant conçu (mais alors je ne peux le suivre) que le génie de Christophe passait toutes frontières de nationalité. En second lieu, il estime que l'art est un stratagème par lequel « on s'évade de soi : on se sauve dans l'œuvre qu'on crée. » Il faut donc créer un héros qui certes vous ressemble, mais qui soit différent assez pour donner le change au *moi* sempiternel. Enfin, M. Romain Rolland n'eut pas tort s'il accepta volontiers que son héros ne parût pas trop évidemment fabriqué pour sa mission, destiné à son allégorie, combiné comme pour un savant rébus.

De cette manière, l'œuvre sera d'une interprétation moins commode; on n'en tirera pas si aisément les formules qui en traduiraient le sens profond. Mais, ce qu'elle aura perdu en limpidité, elle le gagnera en vérité. L'auteur n'eût pas refusé de lui donner les deux mérites; ayant un sacrifice à consentir, il n'hésitera guère : son œuvre est à la fois trouble et vivante.

Elle admet le hasard; ainsi fait la vie : et ni les intentions de la vie, ni celles de *Jean-Christophe* ne sont toujours manifestes. Les épisodes s'accumulent, sans qu'on sache très bien ce que l'auteur a en vue : et savons-nous ce que nous veut la vie?...

Je ne vois pas, dans les dix volumes de *Jean-Christophe*, un autre principe de composition philosophique ou narrative. Mais, quant à la distribution des parties, elle est (si je ne me trompe) de qualité musicale. Nous sommes perdus si nous cherchons à tirer de là, comme d'une œuvre discursive, une conclusion. C'est plutôt une symphonie, avec les thèmes qui reviennent, délicatement modifiés, sur des mouve-

mens qui s'alentissent ou qui s'accélèrent, jusqu'à l'apothéose de la péroraison. Les romans, les épisodes sentimentaux de *Jean-Christophe* sont, en quelque sorte, les thèmes; et les grands morceaux idéologiques qui les accompagnent correspondent aux développemens symphoniques de l'idée. Celle-ci, après les péripéties nombreuses où l'a menée la libre et vigilante fantaisie de son musicien, sort d'un immense tumulte, le dompte et règne avec lui triomphalement.

Littérature et musique : ces mélanges d'arts sont bien attrayans ; ils ne sont pas sans périls. Si adroit que soit l'écrivain, comment fera-t-il pour que les simples mots remplacent un orchestre? et comment fera-t-il pour que son lecteur n'attende pas, des simples mots, ce qu'ils donnent habituellement, non ce que donne l'orchestre ?

A l'heure de ses plus terribles angoisses, Christophe se met à son piano; il « laisse ses doigts parler » et il improvise. Ainsi, au dixième volume, après la mort de Grazia son amie : autour de lui, les gens sont accablés de sa douleur; lui, qui ne pleure pas, sa douleur trouve, dans la musique, toute son expression, partant sa délivrance. Et ainsi, au deuxième volume déjà, quand l'a déçu l'amour de Minna, il écrit un quintette pour clarinette et instrumens à cordes. Le *larghetto* « peint une petite âme ardente et ingénue, » le portrait de Minna : « nul ne l'y eût reconnue, et elle moins que personne ; mais l'important était qu'il l'y reconnût parfaitement et il éprouvait un frémissement de plaisir à l'illusion de sentir qu'il s'était emparé de l'être de la bien-aimée. » Christophe est un musicien de génie ; il use de son art, comme du poème un poète, pour réaliser hors de lui sa pensée : et c'est fort bien. L'auteur de *Jean-Christophe*, littérateur, procède un peu comme fait son héros ; et, faute de piano, de clarinette, d'instrumens à cordes, il organise avec les mots et les phrases la symphonie : je crois qu'il y reconnaît parfaitement sa pensée, ainsi que, dans la sienne, Christophe la bien-aimée. Mais il arrive que, souvent, nous soyons auprès de lui comme l'auditoire de ce quintette, l'auditoire qui ne reconnaît pas, dans le *larghetto*, Minna.

Aussi ne saurais-je exactement résumer *Jean-Christophe* (ne me faudrait-il pas, à mon tour et à cette fin, déchaîner une symphonie? j'en frissonne !) Du moins, indiquerai-je plusieurs des épisodes que j'ai le plus aimés.

La prime enfance de Christophe est une merveille accomplie ; la justesse en est délicieuse : une telle justesse qu'on dirait que l'auteur, par un prestige, a supprimé entre nous et le petit être qui s'éveille toute distance et même l'intermédiaire de l'image. C'est lui, c'est le

petit gamin, que nous voyons; c'est en lui que nous ressentons ce qu'il éprouve et rien ne sépare sa tremblante impression de la nôtre. Nous sommes enfermés dans le paysage qui est le sien et qu'il ne prolonge pas au delà de lui, au delà de sa chambre, puis au delà de sa ville : nous ne l'étendons pas davantage et nous l'étendons à mesure que lui-même, grandissant, marchant, comprenant, le développe. Le bruit du fleuve et la sonnerie des cloches, avant d'être dehors, sont dans la chambre et d'abord dans nos oreilles. Les philosophes épiloguent sur la formation de la conscience ; M. Romain Rolland nous montre une conscience qui se forme : plutôt encore, cette conscience qui naît se montre à nous. Son devenir n'est pas théorique et analogue à celui de la statue qu'avait imaginée Condillac ; son devenir est capricieux, poussé par les instincts de la race, marqué par l'individualité de l'enfant, compliqué par la rencontre accidentelle des autres devenirs. Et de cette façon florit une plante. Mais il y a ici une âme qui se dégage de ses limbes : une âme, et il est rare que nous ayons si bien à deviner la présence d'une âme.

Autour d'elle, le coloris de l'existence est triste ; il n'est pas terne, il a de belles teintes qui le font luire : la lueur même ressemble à celle du soleil crépusculaire qui pénètre dans un lieu de retraite mélancolique. Il y a de ces tableaux d'intérieur où la lumière pose sur les objets des reflets plus tristes que l'ombre.

La charmante peinture, si attentive, intime et qui fait songer à un concert de violons, dans une chambre, le soir tombant !

Puis les violons s'exaltent. La vie, autour de l'âme naissante de Christophe, s'exalte et bientôt s'affole, dès que sévissent les rages de Melchior, le père ivrogne. Un frêle arbuste persiste dans l'orage. Et voici la douceur clémente de l'accalmie : Gottfried l'amène ; Gottfried, une espèce de vagabond, un pauvre diable de colporteur qui porte son ballot de village en village. On se moque de lui ; mais la moquerie est, pour lui, comme le malheur ou la pluie dont il a l'égale habitude. Et il passe. Il chante ; mais il ne chante que s'il a le désir passionné de le faire, sous l'empire de son cœur, et dit qu'il ne faut pas chanter pour s'amuser. Il n'invente pas les chansons ; car on ne les invente pas. Et personne ne les a inventées : il y a les chansons ; il y en a pour toutes les circonstances de la vie, pour quand on est malheureux ou gai, pour quand on est las et loin de sa maison, pour quand on se méprise ayant péché, pour quand on vous méprise injustement et vous honnit, pour quand il fait beau et qu'on voit le ciel de Dieu qui a l'air de vous rire... « Il y en a pour tout, pour tout. Pourquoi est-ce

que j'en ferais? » — « Pour être un grand homme, » hasarde Christophe ; mais Gottfried, à propos de l'ambition, ne sait que rire. Et il dit à l'enfant : « Quand tu serais grand comme d'ici à Coblentz, jamais tu ne feras une seule chanson ! » Et si Christophe veut en faire? — « Plus tu veux, moins tu peux!... » Après un long silence, Gottfried, parlant à Christophe ou à lui-même, demande quel besoin l'on a de chanter.

S'il chante, lui, ce sont des chansons presque aussi vieilles que la terre et qui semblent aussi éternelles et naturelles que les montagnes, la lune et les bois, que le chagrin, l'allégresse et l'amour.

Le vagabond Gottfried, qui soudain s'en va comme il était venu, reparaîtra dans la vie de Christophe ; il y fera l'effet d'un souffle de fraîcheur qui passe sur une fièvre. Et, quand il sera mort, sa mémoire continuera de hanter l'âme de Christophe, pour lui être bienfaisante. Il est, ce Gottfried, la nature ; il est la spontanéité que l'art ne doit pas accabler ; il est toute la divine liberté de la vie, sa vérité. Sans lui, la vie serait un jeu maniaque de virtuoses.

Or, l'œuvre tout entière, — et c'est, à mon gré, l'une de ses plus nettes et importantes significations, — proteste vivement contre la virtuosité, celle de l'art, celle aussi de l'esprit et du cœur. La virtuosité a des succès dérisoires, tels que nous nous y laissons prendre ; et nous sommes les dupes de cette duperie que nous avons peut-être innocemment instituée. C'est une hypocrisie ingénieuse et naïve. Elle nous cache toute vérité, même la nôtre ; il y a, de son fait, un voile entre nous et nous, un voile pareil à celui qu'étend sur nos volontés cette endormeuse, l'habitude. Et nous ne savons plus ce que nous pensons, ce que nous sentons : nous mourons à nos yeux.

L'auteur de *Jean-Christophe* nous incite à éviter cette mort, cet ensevelissement sous l'involontaire mensonge, à vivre selon nos spontanéités. C'est la persuasive leçon de Gottfried ; et ainsi le bel épisode de Gottfried appartient à la philosophie même de l'œuvre.

Les autres épisodes n'en dépendent pas si étroitement. L'auteur les a traités avec cette liberté que j'indiquais et qu'au surplus l'enseignement de Gottfried lui recommandait.

Les amours de Christophe sont assez nombreux : ne le sont-ils pas un peu trop ? L'élève de Gottfried cède à son entrain ; la vergogne ne lui semble-t-elle pas un travail de virtuosité ?

N'importe. Et Sabine, dans la troupe de ses bien-aimées, est adorablement douce et touchante ; Sabine, petite veuve en noir, et dont nous aurons vu seulement les bras nus, un peu maigres, levés vers

les cheveux défaits ; Sabine souriante et paresseuse, qui n'attend rien et vit nonchalamment ; Sabine qui est abandonnée au cours des heures indifférentes. Par les chaudes soirées, elle sort et s'assied au pas de sa porte, afin de respirer l'air nocturne. Pareillement, Christophe et sa mère, Louisa. Mais bientôt Louisa remonte chez elle et se couche. Sabine et Christophe, demeurés seuls, rêvent côte à côte. Des enfans jouent ; des groupes vont et viennent, bavardant à demi-voix. On entend un piano ; un peu plus loin, une clarinette. Puis les boutiques de la rue, l'une après l'autre, se ferment ; les fenêtres s'éteignent ; et le silence gagne de proche en proche, apportant l'odeur des prairies et des giroflées. Christophe et Sabine s'aiment dans le silence odorant du soir.

Ils se le dirent l'un à l'autre, quand ils l'eurent deviné mutuellement. Ils s'aimèrent durant l'automne et firent une escapade. Mais ils furent des amoureux émus d'un grand désir, non des amans. Le sort ne le voulut pas. Et ils revinrent.

Christophe dut s'en aller, pour un temps, pour l'une de ces corvées qui ont l'air d'interrompre par mégarde le destin et qui, — mais on le voit plus tard seulement, — sont le destin.

Ils se séparèrent un dimanche, vers la fin de la journée. C'était dans le petit jardin de la maison pauvre. Il n'y avait qu'une barrière entre eux. Par-dessus la barrière, Christophe tenait dans sa main la main de Sabine. Ils causèrent. Sabine, ayant dégagé sa main, resserra son châle sur ses épaules. Elle était frileuse. Il lui demanda : « Comment allez-vous ? » A peine répondit-elle. Et ils se regardaient, sans beaucoup parler. Entre eux, il y avait la barrière, et aussi le prochain départ de Christophe, et aussi tous les pressentimens qui environnent l'idée de l'absence. Elle dit, en frissonnant : « Christophe !... » Et tous ses pressentimens, avec tout son amour, étaient dans ce seul mot. Une porte s'ouvrit ; des voisins arrivaient. Sabine et Christophe n'eurent pas le temps de se dire : « Au revoir... » Le destin ne le voulut pas, le destin qui ne mentait pas, car ils ne devaient pas se revoir. Quand fut Christophe de retour, Sabine était morte, ayant pris froid le jour de l'escapade ; — Sabine entrevue dans la pénombre ; Sabine du soir doux et silencieux.

Auprès d'elle, Rosa, laide et qui dépense, à n'être pas aimée, plus d'amour encore que de jalousie. Hélas ! auprès d'elle aussi, Ada, belle fille pour les parties de campagnes et les folies au bord de l'eau.

A quelque distance, Antoinette, qui est de chez nous, une petite provinciale de France, raisonnable et sensible, raisonnable sans se

guinder, sensible jusqu'à en mourir. Son histoire : celle d'une adolescente, hier gaie et que surprend, comme un coup de tonnerre une enfant qui joue, la ruine. Le père se tue ; la mère, à la tâche trop lourde, succombe. Antoinette est la sœur aînée : elle se dévouera, — telle Henriette, sœur de Renan, — pour Olivier, son frère. La gaieté d'hier tourne en sagesse trop vite. L'histoire d'Antoinette : l'héroïsme de tous les instans, l'héroïsme qu'on ne voit pas, car il n'a ni orgueil ni éclat. Il n'a pas non plus de repos ; et il se prodigue dans le secret de la pauvreté. Il n'a que lui et sa ferveur, la passion du devoir quotidien. Olivier aime Antoinette et l'aide comme il peut ; mais il la fait souffrir, avec ses bêtises de jeune homme. Et Christophe, plus tard, aimera le fantôme qu'il gardera d'elle ; mais, avec ses maladresses, il aura été l'une des causes de l'un des malheurs qui tombent dru sur elle, comme au vent de l'automne les feuilles sur l'eau d'une fontaine. Antoinette pâtira même de ceux qui l'aiment. Elle pâtira dans sa fierté, dans sa jeunesse, dans sa tendresse. Elle aura la petite mine désolante des jeunes filles qui ne sourient plus, à force de voir que rien ne leur sourit : un sourire a besoin de réponse. Dans les derniers temps, son effort réussira, pour Olivier, trop tard pour elle. Et, à l'heure dernière, presque au moment de mourir, elle ressentira la suprême velléité d'être heureuse. Comme si la mort, à côté d'elle, lui en donnait l'audace et le courage, elle écrira, — très vite, car elle va mourir, — une lettre pour Christophe, une lettre d'aveu, une lettre d'amour. Et elle rougira. Puis elle mourra ; et, sa lettre d'amour, on la trouvera, dans sa chambre. Comme si ce n'était point assez que le malheur l'eût suivie jusqu'à la mort, il accompagnera même son souvenir. Olivier, l'objet de tout son zèle et de son abnégation, se gaspillera, se perdra, sera tué dans une bagarre ; de sorte que l'héroïsme d'Antoinette n'aura servi de rien, ni son sacrifice, ni sa vertu, pas plus que sa beauté, que son jeune entrain.

Tout autre, Anna, dont le cœur est sournois, dont le cœur est un feu qui couve, puis s'élève et flambe ; Anna, exacte aux heures des offices dans le temple, et qui n'est que volupté chaude ; Anna aux pieds nus qui, de nuit, longe les corridors, pour aller à Christophe, dans le danger. Le mari n'est pas loin ; et la servante épie. Anna déjoue, astucieuse, la jalousie de l'homme et la curiosité de la fille. La cendre que la fille a répandue dans les corridors, afin qu'y fussent marqués les pas de l'adultère, elle en égalise la surface. Elle est hardie ; elle est maligne. Il y aura des drames ; elle voudra mourir, et par le gaz et par le revolver : sous le sein gauche, sur son cœur déli-

rant, elle appuiera le fer de l'arme. Ensuite, mon Dieu, elle sera une bonne dame replète qui, au sortir du temple, a les mains posées sur son ventre, l'Écriture aux mains, ses mains naguère énamourées.

Et Grazia, qui n'est plus toute jeune, Christophe lui demande l'un de ses cheveux blancs. Grâce tranquille, Grâce d'Italie, à la douceur de qui va cet homme du Nord, ainsi que vont à la tiédeur romaine, à la beauté sereine, durant les siècles de l'histoire, les garçons d'Allemagne, de Flandre et de Scandinavie, Grazia aimante n'a pas l'air d'aimer, tant elle est calme. La paix de Grazia s'étend sur Christophe. Il accepte la paix : « O vie, pourquoi te reprocher ce que tu ne peux donner ? N'es-tu pas belle et sainte comme tu es ? Il faut aimer ton sourire, Joconde... »

Voilà, dans cette symphonie de *Jean-Christophe*, les thèmes de l'amour : jeunes filles et femmes, cœurs émus, corps jolis, et le mystère aguichant de leurs âmes, enfin leur mort ou la mort de leur amour, qui est un néant pareil. Autant d'amours, autant de morts. Il y a les thèmes de l'amitié : autant d'amitiés, autant de morts. Il y a les thèmes de la violence. Une émeute, le 1er mai ; Christophe s'y mêle, on ne sait pas pourquoi (on ne le sait pas du tout). Pris d'une sorte de démence, il grimpe sur une barricade ; il tue un agent. Et ainsi les thèmes de la violence aboutissent, comme les thèmes de l'amour et de l'amitié, à la mort. Dans une telle diversité, c'est l'unité abondante ; et, cette unité funèbre, la mort du héros la consacre.

Au bout de ses épreuves, Christophe nous apparaît immobile et illuminé de soleil. Il ne souffre pas ; il ne médite pas ; il écoute une grande musique indistincte et ne cherche pas à la comprendre. Et puis, dans l'égarement final de sa pensée, il soulève le cauchemar d'un orchestre fantastique, il l'anime, il le gouverne ; bientôt, il le suit ; à peine peut-il le suivre et, de ses bras de moribond, battre la mesure d'une musique où la frénésie et l'enchantement de sa vie ont leur magnificence.

Après tant de splendeurs, comparables aux fantasmagories du couchant (il y a des couleurs fastueuses, des incendies, la mort d'un astre, le bûcher qui le brûle, la cendre qu'il laisse ; et il y a des pans de ciel qui sont comme des plaines de rêverie et des prairies vertes), on ferme le livre ; et qu'est-ce que l'auteur a voulu dire ?

Un des volumes, *La foire sur la place*, contient des opinions, des jugemens, touchant la politique, les concerts du dimanche, la question juive, le socialisme et la Schola cantorum. Tout cela, pêle-mêle. Ce volume, entre la merveille de Sabine et la merveille d'Antoinette,

je ne l'aime presque pas. La signification de l'œuvre n'est pas là; et elle n'est, explicitement, nulle part. Il faut l'induire (et difficilement) de l'ensemble du poème; un poème de solitude, de méditation secrète et qui ne trahit que les dehors de son exubérance. Les idées que je distingue, les voici.

Christophe est l'art et est le peuple. Et il ne s'agit pas seulement d'offrir au peuple l'art comme un cadeau, comme une récompense de son labeur, mais d'affirmer que l'art vient du peuple. Christophe est l'art et est l'amour (on l'a bien vu) : l'art vient de l'immense amour populaire, de la grande âme féconde en qui germe toute l'ardeur humaine.

L'œuvre tout entière est destinée à réunir l'intellectualisme le plus fougueux et l'action la plus véhémente, ces deux fermens qui l'un l'autre s'annihilent si une volonté plus forte qu'eux ne les combine, ne les oblige à travailler ensemble.

Et ils travaillent donc. Tel est le principe de la lutte essentielle. Lutte et souffrance. Mais il ne faut pas « se lasser de vouloir et de vivre; le reste ne dépend pas de nous. » Quel combat, où alternent la victoire des doctrines et la victoire du mâle instinct! « Laisse les théories, » ordonne Gottfried ; et les théories prennent le dessus : mais elles se confondent avec la volonté.

Tout réunir, assembler même les contraires, pousser le paradoxe jusqu'à prétendre accorder les contradictoires, enfin totaliser les diverses puissances de la pensée et de la vie, les grouper sans les appauvrir et, pour les prendre toutes, renoncer à les coordonner, mais tenir en haleine leur foule confuse, voilà (autant que je la saisis) la philosophie de *Jean-Christophe*. Et, puisque *Jean-Christophe* nous est présenté comme le testament d'une génération (celle que j'ai dite), d'une génération « qui va disparaître » ou qui, du moins, a passé l'âge de sa plus vive expansion, voilà le caractère des jeunes hommes qu'hier (ou avant-hier) nous étions.

Le diagnostic est bon. D'autres moralistes et psychologues nous ont représentés comme de fins sceptiques désœuvrés : — sceptiques, je ne dis pas non ; mais si ardens et, capables d'agir, nous ne l'avons que trop étourdiment prouvé, dès l'occasion, fût-elle médiocre, ou détestable. Le diagnostic est, ajoutons-le, flatteur. M. Romain Rolland, suivant un ancien précepte de Maurice Barrès, a mis à notre vieille jeunesse un dieu dans les bras.

Mais ne va-t-il pas nous admirer outre mesure et, signalant notre grandeur assez tragique, approuver notre folie?...

A la fin du dernier volume, Christophe est, par un sincère artifice, devenu saint Christophe, celui de l'Écriture, celui qui traverse le fleuve, portant sur les épaules l'enfant frêle et pesant. Il a énergiquement lutté contre l'eau adverse ; son échine ployait et le tronçon de pin sur lequel il s'appuyait se courbait. Les gens disaient qu'il n'atteindrait pas l'autre rive. Mais l'enfant lui commandait : — Marche !... Et il atteint au second bord. Qui était l'enfant qui chargeait ses épaules?...

Saint Christophe dépose son fardeau, comme dépose le sien l'auteur de *Jean-Christophe*. Celui-ci, aux enfans du jour qui va naître, donne l'enfant d'hier, l'enfant qui n'est plus jeune, le vieil enfant de la tribulation.

Mais il est bien dédaigneux à l'égard de la pénitence que fait pour nous une jeunesse nouvelle, battant sa coulpe, notre coulpe, celle-ci. Elle demande au Cosmos pardon de nos familiarités envahissantes. Elle renonce à nos vastes conquêtes et fortifie la clôture du coin plus sage où elle s'établit.

Christophe, parmi les idées, refusait de choisir, les voulant toutes. Il a été un grand coureur d'idées, le Don Juan des idées. (Tels fûmes-nous, jusqu'à l'instant de nous apercevoir que l'amoureux d'une femme connaît mieux les femmes et mieux l'amour que Don Juan.) Or, ce n'est point assez de dire que nul esprit ne résiste à pareille débauche : disons que toutes les idées ne coexistent pas sans former une tourbe d'émeute où il y a des tueries.

Notre idéologie énorme différait de la vie comme diffère d'un organisme un tas de décombres. Et les hommes de la « nouvelle journée, » s'ils accomplissent leur besogne, auront à ordonner les matériaux que nous avons charriés pour eux avec une superbe et absurde vaillance Ils n'emploieront pas tout; mais ils ne manqueront de rien. Ce qu'ils n'emploieront pas, ils le jetteront, avec mépris : et, parmi ces restes, peut-être y aura-t-il plusieurs des billevesées qui nous étaient le plus délicatement précieuses.

André Beaunier.

REVUE SCIENTIFIQUE

L'HEURE NOUVELLE

Exposer ici quelques-uns des progrès dont s'enrichit chaque jour le domaine de la Science est un honneur dont je sens le péril. Comment me défendrais-je de cette inquiétude, lorsque ma pensée se reporte vers ceux qui m'ont précédé et dont je dois suivre les traces profondes, surtout vers mon maître, M. Dastre, qui fut et demeure mon parrain dans cette maison? Nul n'a jamais su mieux que lui rendre transparens et lumineux les problèmes les plus délicats de la Philosophie naturelle ; leur austère beauté qui semblait réservée aux seuls initiés, il a eu l'art de la rendre accessible à tous. Le modèle qu'il a laissé est difficile à suivre : je m'efforcerai du moins de m'en inspirer.

Les problèmes que soulève la mesure du temps préoccupent, en ce moment, d'une façon très vive à la fois le public et les savans. La cause en est peut-être que la société moderne est en proie à deux tendances également fortes et presque contradictoires : la première nous pousse à vivre avec une intensité de plus en plus trépidante et une sorte de frénésie, dans le même temps que la seconde nous fait disputer et douter de tout et devrait logiquement nous conduire à une inertie fataliste, car à fouiller jusqu'au fond les notions les plus nettes du sens commun on risque de n'y plus trouver que des apparences vaines et le goût âmer du néant.

Or la numération des durées qui marquent nos frêles existences a tout justement ce privilège de toucher à la fois aux impérieuses

contingences de la vie pratique et aux sommets les plus aigus de la philosophie. « *Time is money* » et « *le temps existe-t-il?* » sont les deux formules extrêmes qui pourraient schématiser les deux aspects pareillement angoissans sous lesquels se présente la « chronométrie, » — le mot étant entendu dans son sens étymologique. De là sont nées, d'une part les mesures prises récemment par les gouvernemens pour uniformiser, simplifier et perfectionner la détermination et la conservation de l'heure, souveraine invisible des cités modernes; de l'autre, les étranges et récentes controverses des physiciens sur la relativité du temps.

Si nous essayons de mettre en regard l'incertitude grandissante qui règne sur la nature et l'existence même du temps, et la précision sans cesse accrue avec laquelle on le mesure, le contraste ne sera peut-être point dénué d'une certaine saveur un peu mélancolique.

LE NOUVEAU TEMPS LÉGAL DE LA FRANCE

On sait que depuis l'an passé, et en vertu de la loi, « l'heure légale en France et en Algérie est l'heure, temps moyen, de Paris, retardée de neuf minutes et vingt et une secondes, » ce qui revient à dire, en bon français, que cette heure légale est celle du méridien de Greenwich. Si le nom du grand Observatoire britannique n'est pas énoncé dans ce texte législatif, c'est peut-être qu'en 1898, époque où il fut voté par la Chambre, l' « entente cordiale » ne jouissait pas encore d'une popularité incontestée; en annonçant nettement la substitution de l'heure anglaise à la nôtre, on eût risqué de froisser certaines susceptibilités patriotiques. Et c'est ainsi qu'une solution fort élégante sortit d'une formule qui l'était peu.

Il a fallu au Sénat treize ans pour examiner et voter à son tour cette mesure dont le premier effet a été de rajeunir un peu, — au moins officiellement, — tous les Français. Cela seul suffirait à prouver qu'elle ne s'imposait point avec une impérieuse nécessité. Sans vouloir, dans une question qui a soulevé tant de polémiques, prendre parti aujourd'hui, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler brièvement l'origine de ce nouvel état de choses, et les argumens qui militaient pour et contre. D'autant plus que la discussion du projet au Sénat a mis en évidence certains malentendus.

Le soleil dans sa course apparente de l'Est à l'Ouest passe successivement au-dessus de tous les points du globe. Si on suppose réunis les deux pôles de la Terre par ces grands cercles qu'on voit sur les

sphères géographiques des écoles et qu'on appelle des « méridiens, » il est clair qu'il sera midi en même temps pour tous les lieux situés en un même méridien ; midi aura lieu plus tôt pour les méridiens situés à l'Est et plus tard pour les autres. La différence est même plus grande pour de faibles distances qu'on ne le croit communément. Ainsi midi a lieu en réalité trente-sept secondes plus tard à l'extrémité Ouest de Paris qu'à son extrémité Est. A Brest midi vrai a lieu vingt-sept minutes et dix-neuf secondes plus tard qu'à Paris.

Jusque vers la fin du XIXe siècle, les horloges des principales villes de France étaient mises à l'heure locale ; il fallait sans cesse régler sa montre quand on voyageait.

Aussi lorsque le grand maître napoléonien de l'Université, M. de Fontanes, dans un accès de lyrisme centralisateur, s'écriait en tirant sa montre : « En ce moment tous les lycéens de France commencent la même version latine ! » il commettait une bévue, car les écoliers de Nancy avaient en réalité commencé leur version quarante-trois minutes avant ceux de Brest. C'est peut-être à cause de toutes ces difficultés que soulevait au dernier siècle la question de l'heure officielle, que Littré s'est résigné dans son dictionnaire à définir *l'heure légale :* « celle qui est donnée par l'horloge communale. » Encore qu'imprécise, cette définition laisse supposer qu'alors les horloges communales marchaient bien. Elles ont en ce cas changé depuis.

Quoi qu'il en soit, c'est en 1891 seulement que, par une loi, et afin d'éviter notamment les inconvéniens qui résultaient de l'emploi des heures locales pour les chemins de fer, on décida que l'heure légale dans toute la France serait celle du méridien de Paris.

Pour des raisons analogues, un grand nombre de nations se sont concertées afin de mettre en concordance leur manière de mesurer les heures. Un Congrès international réuni à Washington décida à une grande majorité que la Terre serait divisée en vingt-quatre « fuseaux horaires » séparés par des méridiens bien définis, distans chacun de 15 degrés (de façon à réaliser au total les 360 degrés de la circonférence terrestre), que l'heure légale serait partout la même à l'intérieur de chaque fuseau et qu'elle augmenterait conventionnellement ou retarderait d'une heure, suivant qu'on passerait dans un fuseau situé à l'Est ou à l'Ouest du précédent.

M. Dastre a exposé magistralement les conséquences de cette convention. Bornons-nous à rappeler que l'Europe se trouvait ainsi divisée en trois fuseaux. Quand les horloges légales des pays situés dans le fuseau oriental marquaient midi, il devait être seulement

11 heures du matin dans le fuseau central et 10 heures dans le fuseau occidental de la France. Celle-ci avait d'abord refusé d'adhérer à ce système parce que le méridien adopté pour régler l'heure de ce fuseau, — et par là même celle de tous les autres, — était non celui de Paris, mais le méridien rival de Greenwich.

Depuis l'année dernière, nous avons cédé. Certaines personnes ont considéré cela comme une abdication ; elles ont fait remarquer que, si on avait adopté cette mesure à l'époque où Janssen, au nom de la France, refusa de s'y associer au congrès de Washington, elle aurait été tenue par beaucoup pour une sorte de Waterloo scientifique. Elles se sont souvenues que, depuis que Louis XIV fit poser solennellement à l'Observatoire de Paris cette petite ligne de marbre qui définit le méridien zéro, celui-ci a eu une longue et brillante carrière ; elles ont cru que, si on l'abandonnait, c'est un peu du passé de la France qui mourrait.

A tout cela on peut répondre que l'heure et le méridien initial adoptés ne sont pas seulement ceux de Greenwich, mais qu'ils sont également bien français, puisque ce méridien traverse notre territoire sur près de 700 kilomètres. D'autre part, l'Allemagne a adopté le méridien initial de Greenwich : en est-elle moins allemande pour cela? Les avantages du nouveau système pour la commodité des relations par télégraphie et chemin de fer avec nos voisins sont indéniables.

Nous n'insisterons pas sur le rajeunissement de 9 minutes et 21 secondes opéré par la seule puissance de la loi, ni sur la satisfaction qu'ont dû éprouver les poètes à la suite du retard imposé à midi : le moment du lever du soleil n'ayant naturellement pas changé, les matinées sont, en effet, plus longues, et un vers charmant assure que

Tout le plaisir des jours est dans leurs matinées !

Mais ce sont là des argumens dont les rapporteurs de la loi et le gouvernement n'ont pas fait état devant le Sénat. Parmi ceux qu'ils ont donnés, il en était d'excellens et d'autres qui n'étaient que spécieux : on a par exemple, pour faire voter la loi, assuré qu'elle n'entraînerait nullement l'abandon du méridien de Paris pour la cartographie et les longitudes ; on a invoqué aussi la nécessité de ne pas laisser sur cette question la France en dehors du concert à peu près unanime des nations.

Le premier argument ne résiste pas à l'examen : nous le montrerons tout à l'heure à propos des longitudes. Quant à l'adhésion universelle au méridien initial de Greenwich, elle est loin d'être faite. L'Empire russe, qui d'ailleurs emploie encore l'heure locale dans la vie

publique, n'y utilise nullement, quoi qu'on en ait dit, l'heure du fuseau oriental pour ses télégraphes et ses chemins de fer, mais bien celle de l'Observatoire de Poulkovo, qui par une curieuse coïncidence s'en trouve très voisine, mais en diffère cependant d'une minute et 18 secondes. Un grand nombre d'États américains ont encore leurs heures particulières. En Europe même, le Portugal a, il est vrai, adhéré depuis cette année aux fuseaux; mais, en revanche, les Pays-Bas viennent de s'en retirer et sont revenus depuis peu et par un vote de leurs assemblées législatives à l'heure d'Amsterdam. Quant à la Grèce, elle paraît pour l'instant ne pas vouloir abandonner le méridien initial d'Athènes. Ce sera même une conséquence curieuse du dépeçage prochain des territoires turcs, que ceux qui reviendront à la Grèce, et qui auparavant faisaient partie du système des fuseaux, en sortiront aussitôt. Mais le cas le plus extraordinaire est celui de l'Irlande qui s'est jusqu'ici absolument refusée à adhérer à la nouvelle organisation et garde comme base horaire le méridien de Dublin. En ces matières, tout comme en d'autres qui relèvent de la politique, il y a quelque ironie dans le nom de Royaume-Uni dont on décore les Iles-Britanniques.

En remplaçant pour régler son heure notre vieux méridien de Paris par celui de Greenwich, la France s'est donc montrée généreuse, et d'autant plus que, peu de temps auparavant, la Chambre anglaise s'était refusée à adopter notre système métrique. Le Parlement britannique a voulu peut-être nous rendre notre politesse de Fontenoy; il a voulu que Messieurs les Français tirassent les premiers. Maintenant que nous avons son méridien, espérons que l'Angleterre adoptera le système de poids et mesures d'une si lucide beauté dont la France a doté le monde. Attendons...

LA TRANSMISSION DE L'HEURE PAR T. S. F. ET LE PROBLÈME DES LONGITUDES

L'importance grandissante de ces questions dans la vie de l'humanité a amené la réunion d'une Conférence Internationale de l'heure, qui s'est réunie il y a six semaines à l'Observatoire de Paris. Seize États, — les principaux, — y étaient représentés.

La première des questions discutées a été celle de la détermination même de l'heure : elle se fait en observant le passage au plus haut point de sa course soit du soleil, soit d'une des nombreuses étoiles dont les positions angulaires par rapport à lui sont d'avance connues. On emploie pour cela dans les observatoires la lunette méridienne qui

est assujettie à ne se déplacer que dans le plan du méridien, c'est-à-dire précisément dans le plan où se trouvent tous les astres au moment où ils passent au plus haut point de leur course diurne. La lunette est assujettie à tourner invariablement autour d'un axe fixe exactement orienté de l'Est à l'Ouest.

A côté de cette méthode depuis longtemps employée, et qui nécessite des instrumens fixes massifs et délicats, on a imaginé récemment des appareils nouveaux et beaucoup plus légers, notamment l'astrolabe à prisme, qui permettent, en observant les astres dans des conditions un peu différentes, d'obtenir également l'heure. Les mérites respectifs de ces petits instrumens et de leurs gros prédécesseurs ont été débattus par le Congrès avec autant d'ardeur que le furent en d'autres assemblées les avantages des canons de gros ou de petits calibres, ou ceux des cuirassés et des torpilleurs. Seule la diversité des langues employées par les orateurs rappelait à l'auditeur non averti qu'il s'agissait ici d'une artillerie toute pacifique, et que les tubes d'acier en discussion n'auraient jamais pour projectiles que la curiosité des hommes lancée par delà les cieux vers la conquête d'un peu d'inconnu. Finalement chacun resta sur ses positions, et c'est un heureux résultat, car la diversité des procédés de mesure est toujours une garantie d'exactitude et de contrôle.

Une fois l'heure déterminée, il faut la conserver, et c'est alors qu'interviennent les « garde-temps » dus à l'art subtil des horlogers. Mais, si merveilleux qu'ils soient, les chronomètres et les pendules modernes ne sont point parfaits : les mieux réglés arrivent au bout de quelques jours à avancer ou retarder de quelques secondes.

Si, comme cela arrive fréquemment, le ciel couvert ne permet pas les observations astronomiques, l'heure que l'Observatoire fournit aux chemins de fer et aux navigateurs risque bientôt d'être entachée d'une forte erreur et d'entraîner peut-être des catastrophes.

Le Congrès a réussi à remédier à ces inconvéniens grâce à l'organisation suivante ; on sait qu'actuellement deux fois par jour la gigantesque antenne que supporte la Tour Eiffel envoie à travers l'espace des signaux hertziens rythmés indiquant que la pendule directrice de l'Observatoire marque telle heure, telle minute et telle seconde d'avance convenues. Pour cela, la pendule directrice est reliée à la station de T. S. F. de la Tour Eiffel par un câble électrique, et sa propre aiguille, à l'heure dite, déclanche au Champ-de-Mars les puissans rayons hertziens qui, sur leurs ailes ondulantes, portent à 6 000 kilomètres les signaux convenus. Or les Observatoires de la pro-

vince et de l'étranger reçoivent ces signaux d'une façon pratiquement instantanée (puisque les ondes hertziennes, comme la lumière, se propagent avec une vitesse de 300 000 kilomètres à la seconde, c'est-à-dire feraient le tour entier du globe à l'équateur en 1/8 de seconde). Les signaux ainsi reçus, les autres Observatoires sont en mesure de les comparer, à 2 ou 3/100 de seconde près, à l'heure de leurs propres pendules. Ils feront dorénavant connaître à l'Observatoire de Paris, par télégraphe, le résultat de cette comparaison. Comme d'autre part, quelle que soit la durée des périodes de mauvais temps, le ciel n'est jamais couvert partout à la fois, il ne se passera point de jours où quelque observatoire des États affiliés n'ait pu déterminer les passages méridiens du soleil ou des étoiles, et rectifier ainsi par l'intermédiaire de Paris la marche des pendules dans les Observatoires moins favorisés par le temps.

Ceci est un des premiers résultats, et non des moindres, du récent Congrès de l'heure.

Mais il en est un autre beaucoup plus important encore. On sait quelle est, pour les géographes, les géodésiens, les explorateurs et surtout les navigateurs, l'importance de la mesure de la longitude. C'est elle qui permet à ces derniers de repérer leur position exacte sur la carte, de connaître leur route, d'éviter les retards, les incertitudes, les écueils mortels. A l'aide du sextant, on peut en mer déterminer à un instant quelconque la position du soleil ou d'une étoile au-dessus de l'horizon et en déduire l'heure locale. Si on connaît l'heure qu'il est en même temps à Paris, la différence de ces deux heures donne la longitude. Si, par exemple, je trouve qu'il est 11 heures à l'endroit de l'Océan où je me trouve et que je sache qu'à Paris, au même instant physique, il est 10 heures, cela voudra dire que je suis à 15 degrés de longitude Ouest de Paris, puisqu'il en faut 360 pour faire le tour de la circonférence de la terre de l'Est à l'Ouest et que 360 degrés correspondant à 24 heures, une heure représente 15 degrés. Pour connaître leur position, les marins doivent donc posséder à un instant quelconque l'heure d'un certain méridien initial, et c'est pourquoi ils emportent avec eux des chronomètres réglés sur ce méridien.

Pour éviter toute complication dans les calculs et toute cause d'erreur, il est donc clair que les méridiens tracés sur les cartes utilisées par les navigateurs et les explorateurs devront être rapportés précisément au méridien dont ils ont emporté l'heure avec eux. Aussi, quoi qu'on en ait dit, l'adoption de l'heure de Greenwich en France entraînera-t-elle inéluctablement et à bref délai l'abandon complet des cartes

marines et des atlas français, œuvres admirables et séculaires de nos hydrographes, et leur remplacement par des cartes anglaises — ou du moins la réfection complète de nos cartes et atlas. Cela est, certes, la rançon la plus dure de l'adhésion de notre pays au système des fuseaux horaires.

Jusqu'à ces dernières années, la marche nécessairement imparfaite des chronomètres de marine causait forcément des erreurs et des incertitudes dans la navigation, et aussi des périls d'autant plus grands que les navires étaient depuis plus longtemps en mer sans moyen de vérifier leurs « garde-temps. » — Grâce à la télégraphie sans fil, cet état de choses qui a occasionné dans le passé plus d'un sinistre maritime n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir. C'est à M. Bigourdan, président du Bureau des longitudes et membre de l'Académie des sciences, que revient l'honneur d'avoir fait en 1904 les premiers essais de transmission de l'heure par T. S. F. Aussi le Congrès de l'heure a-t-il tenu à rendre hommage à ce précurseur d'une grande œuvre en le nommant par acclamation son président. C'était justice.

Désormais, et si les résolutions de la Conférence internationale sont ratifiées par les gouvernemens, — ce dont il vaut mieux ne pas douter, — il n'est pas un point des océans les plus éloignés où les marins ne soient assurés de recevoir, au moins deux fois chaque jour, des signaux horaires qui leur permettront de comparer leurs chronomètres au dixième de seconde, et de connaître leur longitude à moins de 50 mètres près.

A titre documentaire, voici la liste des stations émettrices choisies par le Congrès, réparties tout autour du globe et qui chaque jour enverront dans l'espace l'heure de Greenwich. De la sorte, les navigateurs sauront toujours, quelle que soit l'origine des signaux, se repérer sur la carte par rapport au méridien initial. A cette liste nous avons joint l'indication des diverses heures de Greenwich que chaque station transmettra : Paris, minuit et 10 heures; San-Fernando (Brésil), 2 heures et 16 heures ; Arlington (États-Unis), 3 heures et 17 heures; Mogadiscio (côte des Somalis) et Manille (Philippines), 4 heures : Tombouctou, 6 heures ; Norddeich (Allemagne), midi et 22 heures : Massaouah (Érythrée), 18 heures ; San-Francisco, 20 heures.

D'après les conventions adoptées, cet envoi se fera sur un mode uniforme, et voici comment, en prenant par exemple la station qui doit envoyer l'heure à midi : à 11^h57^s précises commenceront les signaux préliminaires qui se composeront jusqu'à $11^h57^m50^s$ d'une série de —·· (un trait suivi de deux points) puis à $11^h57^m55^s$, $11^h57^m57^s$ et $11^h57^m59^s$

on enverra un seul trait d'une durée de une seconde ; à $11^h58^m8^s,18^s$... 48^s on enverra une série de —· (un trait et un point) suivis de nouveau aux secondes 55, 57 et 59 par un trait d'une seconde ; à 11^h59 on enverra des — —· (deux traits et un point), suivis de même par des traits d'une seconde aux mêmes instans de la fin de la minute. De la sorte les observateurs qui écouteront au téléphone ces signaux auront tout le temps de faire leurs comparaisons sans ambiguïté possible.

Les chemins de fer, les administrations télégraphiques, l'industrie horlogère, la géodésie de précision, à des titres divers, ne profiteront pas moins, que la navigation hauturière, de la nouvelle organisation.

C'est ainsi qu'embrassant toute la Terre dans leur étreinte frissonnante et légère, les ondes hertziennes à l'unisson marqueront, comme un tic tac muet, les instans des pygmées ingénieux qui rampent sur cette planète.

QU'EST-CE QUE LE TEMPS?

Et maintenant, saurons-nous mieux ce qu'est le « temps » parce que, en tous les points du globe, on pourra dorénavant le mesurer et le subdiviser avec une précision jusqu'ici inconnue? Hélas! non.

« Délivre-nous du temps... » s'écriait Leconte de Lisle dans sa pathétique invocation à la Mort. Mais point n'est besoin de la « divine mort » pour nous en délivrer. Un peu de réflexion y pourvoira tout aussi bien.

Et d'abord, sans aller aussi loin que certains métaphysiciens subjectivistes qui doutent *a priori* de l'existence même du temps, nous arriverons presque au même résultat si nous supposons, — qu'on nous pardonne la hardiesse de cette hypothèse, — que le monde extérieur existe. Henri Poincaré, qu'il faut toujours citer quand on veut montrer la lumière pénétrante que la science moderne a projetée sur ces grandes questions, Henri Poincaré, qui croyait dans une certaine mesure à l'objectivité de l'Univers, avait coutume de dire cependant : « Nous autres pour qui le temps ne compte pas... »

« Le temps, a dit le grand Laplace, est pour nous l'impression que laisse dans la mémoire une suite d'événemens dont nous sommes certains que l'existence a été successive. » Et cette définition fait voir immédiatement, si on y réfléchit, que le temps n'est qu'un artifice, qu'une sorte de béquille inventée pour permettre à notre esprit infirme de marcher. En effet, une seule chose distingue pour nous un ensemble de sensations présentes du souvenir d'un ensemble de sensations

passées : c'est que ce souvenir est devenu moins vif, moins précis, que nous avons, comme l'a montré Poincaré en des pages célèbres, perdu le sens de sa complexité. Pour un être infiniment parfait, les sensations passées seraient aussi actuelles que les présentes, et le temps n'existerait pas.

Pareillement, dans l'espace, nous ne distinguons les objets éloignés de ceux qui sont proches qu'à cause des sensations moins nettes qu'ils nous procurent : c'est ce qui nous donne la notion de la perspective. Celle-ci n'existerait pas pour un esprit parfait et doué d'ubiquité. Et c'est pourquoi on pourrait dire que *le temps n'est qu'un effet de perspective.*

Nous n'avons même aucun moyen de définir *rigoureusement* l'unité invariable de temps que nous appelons la seconde. Nous la mesurons au moyen de pendules que nous réglons d'après les observations astronomiques. Nous admettons par conséquent d'une manière implicite que c'est la durée de la rotation de la Terre qui est l'unité constante du temps. Mais la constance de cette unité n'est qu'approximative, car le frottement des marées qui se produit contre le fond des océans et des côtes tend à retarder peu à peu la rotation terrestre jusqu'au moment où la terre tournera sur elle-même dans le même temps que la lune fera sa révolution autour d'elle. Le mois et le jour, alors, seront égaux entre eux et à peu près égaux à deux de nos mois actuels. Cela n'arrivera d'ailleurs, sauf imprévu, que dans un nombre énorme de siècles. Mais, dès maintenant, on a constaté, par la comparaison du mouvement actuel de la lune à ce qu'il était il y a quelques siècles, qu'elle va un peu plus vite. La lune est, chaque siècle, de quelques secondes en avance sur ce que voudrait la loi de Newton. On l'explique en admettant que c'est non le mouvement lunaire qui s'est précipité, mais la rotation terrestre qui s'est ralentie, ce qui produit le même résultat. En dernière analyse, on définit la seconde en supposant rigoureusement exacte la loi de Newton qui n'est qu'une vérité d'expérience, c'est-à-dire approximative. Comme cette loi est simple et commode, il nous répugne d'y introduire des complémens qui la compliqueraient; et c'est pourquoi, finalement, Poincaré a été fondé à conclure : « De deux horloges nous n'avons pas le droit de dire que l'une marche bien et l'autre mal; nous pouvons dire seulement qu'on a avantage à s'en rapporter aux indications de la première. »

On voit finalement que nous ne pouvons définir le temps que par le mouvement. Mais si quelque génie malicieux et tout-puissant s'amusait une belle nuit à rendre mille fois plus lents tous les phénomènes

de l'Univers, nous n'aurions aucun moyen de nous en apercevoir à notre réveil, et le monde ne nous paraîtrait pas changé. Et pourtant, chacune des heures marquées par nos horloges durerait mille fois plus qu'une des heures anciennes; les hommes vivraient mille fois plus longtemps. Ils n'en sauraient rien, car toutes leurs sensations seraient ralenties d'autant. Cela montre qu'il n'y a pas de temps *absolu*, et aussi qu'il y a quelque chose de profondément vrai dans la locution familière d'après laquelle « certaines minutes valent des siècles. » Puisque le temps n'existe qu'autant qu'il y a mouvement, qu'il y a changement dans les sensations, il est vrai qu'une seule minute de vie cérébrale intense dure plus que les années de la vie des brutes animales ou les siècles d'existence d'un caillou. A un autre point de vue, certaines expériences récentes de l'optique conduisent à ce résultat singulier que, dans certains cas, les êtres animés de mouvemens rapides et variés vieillissent et évoluent moins vite que les autres. Nous aurons l'occasion, à propos de la révolution que le radium a introduite dans la mécanique, d'en parler prochainement.

Mais il est une autre théorie récente qui nous montre le temps sous un singulier aspect. On croyait jusqu'à ces dernières années, — et toutes nos sciences sont fondées là-dessus, — que l'ensemble des phénomènes que nous voyons se dérouler dans l'Univers ne dépend que de son état immédiatement antérieur, et en découle d'une façon progressive. Or, de récentes découvertes relatives aux lois du rayonnement ont conduit à la *théorie des quanta*, — étrange comme son nom lui-même. — D'après cette théorie, dont j'ai déjà eu l'occasion de dire ici un mot à propos de l'œuvre de Henri Poincaré, et que certains faits imposent de plus en plus, un système physique quelconque, l'Univers lui-même n'est susceptible que d'un nombre fini d'états distincts. Il saute de l'un à l'autre sans passer par une série continue d'états intermédiaires. *Natura facit saltus*. L'Univers, si j'ose employer cette comparaison, se déroule, non pas suivant une pente toujours inclinée, mais en gradins successifs raccordés par des plans horizontaux.

Mais alors, dans l'intervalle où l'Univers demeure immobile, les divers instans pendant lesquels son état ne change pas ne peuvent plus être discernés les uns des autres, puisque c'est le mouvement seul qui nous donne la notion de la durée. Et c'est ainsi que l'ensemble des choses qui sont dans le vaste monde et que nous-mêmes, sans que nous puissions le soupçonner, nous nous endormons peut-être à de certains momens, comme fit la Belle au Bois Dormant, figés brusque-

ment dans une immobilité cataleptique, pour reprendre, au bout d'un temps que nous ne pouvons soupçonner, notre course hasardeuse. N'est-ce pas effrayant? Et pourtant, c'est peut-être vrai, si l'hypothèse des *quanta* est exacte.

« O temps, suspends ton vol ! » disait Lamartine : et c'était là une charmante absurdité de poète. Si le temps avait obéi à cette objurgation passionnée, ni le poète ni Elvire n'eussent pu le soupçonner ni en jouir, car, encore un coup, nous ne vivons qu'autant que nous changeons. Des sensations toujours identiques, fussent-elles éternelles, seraient la même chose que la mort.

En somme, de ce ruissellement des phénomènes qu'on appelle « le temps » nous ne connaissons guère que le nom que nous lui avons donné : nous ne savons pas ce qui se cache derrière, et si même il s'y cache quelque chose. Avec leur index qui n'était qu'une ombre fugitive, les anciens cadrans solaires avaient un sens symbolique plus vrai que nos chronomètres précis dont l'aiguille exacte et fallacieuse cache mal notre ignorance de ce qu'ils mesurent. Et puis, les cadrans solaires avaient leurs devises, légères ou profondes, qui sur les vieux murs nous dévoilent encore parfois l'âme du passé.

J'en ai découvert récemment deux bien jolies dans un des hôtels anciens du Marais où l'on éprouve toujours un petit serrement de cœur quand, au lieu des claquemens vifs et impérieux de quelque haut talon rouge, on entend sur les pavés de la cour le choc des marteaux prosaïques contre les caisses d'emballage. La première : *Veniet quæ non sperabitur hora* est certes mélancolique. Mais il n'est sans doute guère possible d'enfermer en quatre mots plus de pensée, de tristesse, de philosophie que ne le fait celle-ci : *Nec ultima si prior!* Peut-on trouver plus admirable exemple de la concision latine?

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Après la phase héroïque vient toujours celle des difficultés : elle s'est ouverte en Orient. La marche des alliés balkaniques a été rapide et brillante; l'effondrement de la Turquie a paru d'abord irrémédiable; on a pu croire que les questions multiples et compliquées qui se rattachent au problème oriental étaient résolues par un coup de force hardi et heureux : on s'aperçoit maintenant qu'elles ne le sont pas et que les plus délicates ou les plus graves d'entre elles restent posées devant l'Europe qui ne paraît pas disposée à se désintéresser de leur solution. Les pessimistes ont beau jeu. Des bruits d'armemens courent en Autriche et en Russie, sans parler de la Roumanie, et naturellement on s'inquiète; mais bientôt après, on se rassure ou on essaie de se rassurer, sans y réussir complètement; la situation demeure incertaine et on ne sait sur quelles bases établir des prévisions nouvelles après avoir vu crouler toutes celles du passé. Il n'y a pas, en ce moment, de rôle plus téméraire ni plus ingrat que celui de prophète : aussi ne nous y essaierons-nous pas et nous contenterons-nous de mettre un peu d'ordre dans les faits actuels. Parmi les faits militaires, il faut dire un mot de la situation des armées en présence. Parmi les faits politiques, le plus important de beaucoup est le conflit austro-serbe, puisque la paix de l'Europe elle-même y semble attachée.

On sait que la Turquie, se sentant à bout de forces, a demandé la médiation de l'Europe entre elle et les alliés balkaniques; mais l'Europe est une machine lourde et lente à mettre en mouvement, et la Turquie, ne voyant rien venir, a pris le parti de s'adresser directement aux gouvernemens alliés. La guerre a duré quelques jours encore, mais on n'a pas tardé à reconnaître bientôt qu'elle n'avait plus

le même caractère : en réalité, les deux principales armées, celle des Bulgares et celle des Turcs, étaient épuisées. Victorieuse ou vaincue, elles avaient fourni toutes deux un immense effort et subi des pertes considérables. On a mieux su ce qui se passait du côté des Turcs; les correspondans de journaux en ont envoyé dans le monde entier des récits copieux et vraiment effroyables; jamais la misère des choses humaines ne s'était manifestée en traits plus saisissans et plus douloureux ; il semblait qu'on assistât à la fin d'un monde et, au surplus, on ne se trompait guère. Les malheureux Turcs ne pouvaient rien cacher de leur profonde détresse. Mais les Bulgares ont été plus couverts, plus secrets, plus mystérieux ; ils n'ont laissé voir que leurs succès; on n'a su que par la suite ce qu'ils leur avaient coûté. Eux aussi ont perdu beaucoup de monde et ils sont arrivés harassés devant les lignes de Tchataldja. Enfin un terrible fléau est venu décimer les adversaires en présence. S'il a particulièrement sévi sur les Turcs, il n'a pas épargné les Bulgares. Les champs de bataille remplis de cadavres étaient devenus des champs de pourriture. Des populations déracinées avaient reflué sur Constantinople, dénuées de tout et dans le plus triste état de délabrement matériel et moral. Quel merveilleux terrain de culture pour le choléra! Il a fait des ravages qui nous ont remplis d'horreur et de pitié. Cette fois encore, nous avons su tout ce qui se passait du côté turc et peu de chose de ce qui se passait du côté bulgare; mais là aussi le mal a été grand. Aussi, sans attendre l'armistice, les hostilités ont-elles été suspendues. Les Bulgares se sont même éloignés de quelques kilomètres des lignes de Tchataldja, et les Turcs en ont tiré avantage comme s'ils reculaient devant eux. C'est toutefois une question de savoir s'ils reculaient en effet devant eux, ou devant le fléau. Le choléra aura peut-être préparé la paix : en tout cas, il a contribué à arrêter la guerre, ne fût-ce que pour un temps, et ce temps a permis de réfléchir.

C'est au roi des Bulgares que s'est adressé directement le grand vizir Kiamil pacha pour demander un armistice, c'est-à-dire la paix elle-même, car l'un doit conduire à l'autre et tout le monde a eu le sentiment que les conditions de celle-ci ne différeraient pas sensiblement des conditions de celui-là. Mais ces conditions, telles qu'elles ont été tout d'abord énoncées, ont paru si dures que le gouvernement ottoman les a rejetées. Elles sont dures, en effet. Elles consistent dans l'évacuation des lignes de Tchataldja que les Bulgares n'ont pas encore pu emporter, dans la cession d'Andrinople qu'ils n'ont pas pu prendre, de Janina que les Grecs n'ont pas pris davantage, de

Scutari enfin contre lequel les Monténégrins, depuis le commencement de la guerre, usent vainement leurs efforts. Habituellement, après une guerre, le vainqueur ne conserve pas la totalité du territoire qu'il a occupé : il en garde une partie et rend l'autre. Ici, ce serait le contraire : le vainqueur non seulement garderait tout ce qu'il a pris, mais il obtiendrait quelque chose en plus. Que dire des lignes de Tchataldja ? C'est la dernière défense des Turcs. S'ils l'abandonnent, ils se livrent ; toute discussion ultérieure de leur part devient inutile. Aussi, à supposer qu'ils renoncent aux trois villes, il n'est pas probable qu'ils cèdent sur Tchataldja : toute insistance des Bulgares sur ce point équivaudrait à une reprise des hostilités et l'entraînerait effectivement. Or personne n'y a intérêt.

Le roi des Bulgares a montré que s'il savait risquer beaucoup lorsqu'il le fallait, sa hardiesse était tempérée de prudence. Il y a quelques semaines, après les foudroyantes victoires de son armée, on a cru le voir franchissant déjà les murs de Constantinople et entrant à Sainte-Sophie pour y remplacer le Croissant par la Croix ; l'œuvre de Mahomet II était anéantie, les derniers vestiges en étaient effacés ; quatre siècles et demi n'étaient plus qu'un souvenir. Ceux qui annonçaient ces merveilles se trompaient ; ils n'avaient pas compté avec la sagesse du roi Ferdinand, de son gouvernement et de son peuple. On n'a pas tardé à apprendre que les Bulgares n'avaient nullement l'intention d'entrer à Constantinople. Ils avaient compris que l'occupation de la capitale ottomane, qui n'avait d'ailleurs pas été prévue dans le plan primitif des alliés, soulèverait tout un monde de questions dont la solution n'était pas mûre et ne pouvait pas être improvisée. Comment oublier les leçons de l'histoire ? Nous sommes dans un siècle où on les a beaucoup étudiées. Elles enseignent que, le plus souvent, les choses qui, vues à distance, prennent dans les imaginations l'apparence d'une catastrophe inopinée et définitive, se sont faites en réalité peu à peu, à travers des accidens divers, avec des oscillations opposées et que toutes les fois qu'un mouvement trop précipité s'est produit, il y a eu ensuite une réaction et un recul. Le progrès s'accomplit quand même ; des changemens longtemps combattus finissent par aboutir ; les révolutions des Empires ne sont pas un vain mot ; mais ce qui est excessif ne subsiste jamais intégralement et n'a d'autre conséquence, après avoir bouleversé un ordre de choses depuis longtemps établi, que de rendre plus laborieux l'établissement d'un nouveau, en suscitant des ambitions endormies, en aiguisant des appétits assoupis, en sonnant l'hallali qui appelle tous les chasseurs à la

curée. Après les premières victoires des alliés balkaniques, beaucoup d'esprits ont cru que les solutions étaient simples et qu'elles deviendraient plus faciles encore à mesure qu'on les simplifierait davantage. C'était méconnaître la marche naturelle des choses. Nous rendons au gouvernement bulgare la justice qu'il ne s'est pas laissé éblouir par les premières apparences; il a su s'arrêter et sans doute il le saura encore. Ses victoires ont été telles qu'il doit en tirer de grands avantages et personne ne les lui disputera. Mais, s'il n'éprouve pas le besoin d'occuper Constantinople, il convient de laisser à la Porte le moyen d'y vivre et d'y conserver la forme d'un gouvernement. Pour cela, que faut-il faire? Quelles sont les conditions territoriales à déterminer? Jusqu'où la Bulgarie doit-elle aller? Où doit-elle s'arrêter? Ce n'est pas à nous de le dire. On négocie.

La Porte cherchera à faire durer la négociation, non seulement parce qu'elle l'a fait constamment à travers toute son histoire et qu'il y a là pour elle une tradition invétérée, mais aussi parce que les derniers incidens qui se sont produits en Europe sont de nature à lui faire croire qu'elle a intérêt à gagner du temps. En revanche, la Bulgarie poussera énergiquement, impérieusement, dans le sens d'une conclusion rapide. L'opinion n'est pas unanime à Constantinople sur l'opportunité d'une paix immédiate. Après l'abattement bien naturel qu'on y a éprouvé le lendemain des défaites de Kirk-Kilissé et de Lule-Bourgas, on s'est repris, faut-il dire à l'espérance? Le mot serait sans doute exagéré, mais enfin les cœurs se sont relevés. Les Turcs font l'observation, que tout le monde fait d'ailleurs avec eux et qui est très juste, que leur armée se renforce sans cesse, tandis que celle des Bulgares reste stationnaire, ou plutôt diminue numériquement par suite des pertes qu'elle subit. Chaque jour, au contraire, plusieurs milliers d'hommes viennent d'Asie Mineure et, à peine débarqués en Europe, sont envoyés renforcer les lignes de Tchataldja. Sur ce point, incontestablement, la situation s'améliore. Enfin, s'il faut en croire les journaux, et il n'y a pas de raison pour ne pas le faire, d'assez nombreux officiers allemands apportent à la Turquie le concours de leur expérience et de la supériorité de leur instruction militaire. Cette instruction est ce qui manque le plus aux Turcs; le général von der Goltz est fort loin de la leur avoir donnée au degré qu'on avait cru; son œuvre d'organisation n'a pas résisté à l'épreuve qu'elle vient de subir; il y a eu, de ce chef, un immense déchet. Mais s'il est vrai que des officiers allemands, — à la retraite ou démissionnaires, — ont pris du service dans l'armée ottomane, la

défense de Tchataldja peut prendre une face nouvelle. On dit que les meilleurs canons turcs avaient été employés sur les Dardanelles à la défense du détroit contre les Italiens; disponibles aujourd'hui, ils auraient été dirigés contre les Bulgares et, manœuvrés par des mains plus habiles, ils produiraient des effets nouveaux. Tout cela malheureusement est bien tardif ! A propos des lignes de Tchataldja, on a parlé de celles de Torrès-Védras derrière lesquelles Wellington a résisté victorieusement aux forces de Masséna, qu'il a obligées finalement à battre en retraite. C'est en effet un grand souvenir, mais les souvenirs de ce genre, s'ils apportent des leçons, apportent aussi quelquefois des déceptions. Il y a peu de chances pour que la Turquie reprenne vraiment le dessus. En tout cas, elle ne peut compter pour cela que sur ses propres ressources. Des nouvelles tendancieuses ont été répandues ; elles ont causé plus de surprise encore que d'émotion, car on s'est refusé à y croire. Hussein Hilmi pacha, ambassadeur de Turquie à Vienne, aurait télégraphié à son gouvernement, à la suite de conversations avec le comte Berchtold, que l'Autriche et l'Allemagne désiraient la continuation de la guerre et la conseillaient à la Porte. Un démenti est venu de Vienne ; on l'attendait, on a même trouvé qu'il s'était fait un peu attendre. Il ne faut voir dans ces bruits de journaux que des manœuvres destinées à influer sur les négociateurs bulgares, mais elles sont trop maladroites pour atteindre leur but. Qui oserait aujourd'hui assumer la responsabilité de conseiller une reprise des hostilités à un gouvernement dont les armées ont été constamment battues et sont réduites à la défensive sur un dernier bout de territoire ? Quelque grands que soient les hasards de la guerre, la Porte fera bien de se garder de toute illusion. Les Bulgares commencent à dire que, si on les oblige à prendre les lignes de Tchataldja, ils les forceront avec le concours de leurs alliés, mais qu'alors ils iront à Constantinople. Il serait téméraire de les y provoquer. A moins que la Turquie ne soit provoquée à son tour par des conditions inacceptables, elle fera bien de cesser une résistance qui pourrait, nous le voulons bien, coûter cher aux Bulgares, mais ne les arrêterait pas et rendrait leur mouvement offensif plus violent. L'heure de la paix est venue.

Il est d'ailleurs facile de se rendre compte des motifs qui ont pu donner à croire que l'Autriche et l'Allemagne désiraient la prolongation des hostilités : le but serait d'affaiblir les forces des alliés pour diminuer les prétentions de l'un d'eux sur un point sensible. Nous avons déjà parlé de la grave question qui s'agite entre l'Autriche et la

Serbie : elle serait insoluble si elle restait posée dans les termes intransigeans où elle l'est encore aujourd'hui, et elle justifierait les préoccupations de l'Europe. Depuis quelques jours, on parle d'une guerre qui éclaterait d'abord entre l'Autriche et la Serbie et qui serait bientôt vidée si elle demeurait restreinte à ces deux puissances d'inégale grandeur, mais qui se généraliserait si une troisième y entrait et qui dégénérerait alors en conflagration générale. Quel serait donc le motif de cette guerre et pour servir quel intérêt mettrait-elle le monde en feu? L'effet ne serait-il pas en immense disproportion avec la cause? Nous savons bien que, sous le motif initial, il y en aurait d'autres, que le premier ne serait bientôt qu'un prétexte et que les autres seuls auraient une consistance réelle dans le secret profond des consciences; mais enfin, le motif avoué serait de savoir si la Serbie aurait, ou non, un port sur l'Adriatique. Est-ce suffisant pour allumer un incendie qui risquerait de s'étendre partout? Encore ne paraît-il pas impossible d'obtenir de l'Autriche, et nous croyons qu'on l'obtiendra, qu'elle consente à ce que la Serbie ait un port; seulement, elle ne veut pas que ce soit Durazzo. La Serbie, de son côté, déclare qu'elle n'en acceptera pas un autre. Le prétexte de la guerre, on le voit, se rétrécirait encore, au point que, du moins dans l'apparence et l'apparence frappe d'abord, quelquefois même frappe seule l'imagination des peuples, il serait un défi au bon sens autant qu'à l'humanité.

Il faut pourtant se rendre compte de l'intérêt sérieux et profond qu'a l'Autriche-Hongrie dans cette affaire. Nous sommes loin d'attribuer son attitude à un caprice de l'amour-propre, à une fantaisie de la force, à la poursuite d'une chimère politique; il s'agit de tout autre chose; l'Autriche peut même croire que, dans une certaine mesure, il s'agit pour elle d'une question d'existence. Elle est composée de nationalités différentes, parfois divergentes, entre lesquelles s'est difficilement établi, à la longue, un équilibre qui est souvent troublé et qui reste instable. Parmi ces populations, il y en a d'allemandes dont le nombre a diminué, et il y en a de slaves dont le nombre a augmenté. Il y en a d'autres encore, et notamment les magyares qui occupent une si grande place dans la politique de l'Empire. Celui-ci est divisé en deux parties : à l'Ouest, la Cisleithanie où les Tchèques luttent d'influence avec les Allemands, à l'Est, la Transleithanie où les Slaves de noms divers sont en réalité gouvernés par les Hongrois : on sait qu'ils n'en supportent pas le joug sans impatience. Tel est cet édifice artificiel, mais puissant, œuvre de tradition et de politique dont la soli-

dité, il faut le dire, importe à l'Europe tout entière et lui importe même aujourd'hui plus que jamais, car, si après l'ébranlement qui vient de se produire dans la péninsule balkanique, une autre secousse, contre-coup démesuré de la première, se produisait en Autriche-Hongrie, un nouvel équilibre ne s'établirait pas cette fois sans de grandes calamités. Il faut souhaiter du moins que ces transformations, si elles doivent se faire, se fassent lentement et par des transitions qui ne ressemblent pas à des tremblemens de terre. L'Autriche, et rien n'est plus naturel, nous voulons dire plus légitime de sa part, se préoccupe depuis longtemps de la situation que créera dans les Balkans le développement des puissances slaves, et plus particulièrement de la Serbie, sa voisine immédiate. Qu'elle ait été toujours habile dans la politique que lui a inspirée cette préoccupation, ce n'est certes pas nous qui le dirons. L'Autriche a commis beaucoup de fautes. Elle n'a jamais cherché à se faire de la Serbie une cliente; elle a cherché seulement, et elle a réussi sous le roi Milan, à la domestiquer; depuis, elle n'a rien négligé pour l'empêcher de vivre d'une vie normale. Si le principe de sa politique s'explique rationnellement, l'application en a été souvent défectueuse. Mais enfin il faut prendre les choses comme elles sont : on ne peut pas demander à l'Autriche, pas plus qu'on ne peut en attendre, qu'elle change du jour au lendemain tout son système politique, à l'encontre d'une longue tradition qui a tant bien que mal assuré sa sécurité. Ces choses-là, pas plus que celles dont nous avons parlé plus haut, ne se font pas d'un seul coup. L'Autriche estime qu'elle a intérêt à ce que, à côté d'elle, la Serbie ne devienne pas trop grande, trop puissante, trop agissante. Elle craindrait, s'il en était autrement, de la voir devenir un centre d'attraction pour les populations slaves de la Transleithanie, d'agitation pour les autres dans l'autre partie de la monarchie, et on peut en effet envisager des hypothèses où cette crainte ne serait pas tout à fait vaine. Quelles que soient pourtant les préoccupations qui l'obsèdent, nous ne pensons nullement que l'Autriche-Hongrie ait le droit de condamner la Serbie à une éternelle minorité, de porter atteinte à son indépendance, de l'empêcher de grandir, de limiter sa prospérité. Quand la Serbie, forte des victoires qu'elle vient de remporter, réclame, elle aussi, le droit à l'existence avec toutes les conséquences qui doivent en résulter, elle a certainement raison de le faire. Mais entre le droit de l'Autriche et celui de la Serbie, qui sont égaux moralement, n'y a-t-il aucune conciliation possible? L'antinomie est-elle irréductible? Elle le sera, si on y apporte de part et d'autre

une même intransigeance : elle sera résolue au contraire si l'Europe s'emploie à préparer les transactions nécessaires et à les faire accepter. Des deux côtés, il faut renoncer aux sentimens d'amour-propre, oublier les griefs du passé, renoncer à une hégémonie devenue impossible, ne pas chercher à venger de vieilles injures, toutes choses qui compliquent singulièrement les questions les plus simples et, à plus forte raison, celles qui ne le sont pas. De cette dernière catégorie est celle qui s'agite en ce moment, car si étouffer la Serbie serait odieux, troubler l'équilibre de l'Autriche, si nécessaire à la paix de l'Europe, serait criminel.

La justice oblige d'ailleurs à reconnaître les sacrifices qu'a faits l'Autriche, nous voulons dire les renoncemens auxquels elle paraît bien avoir consenti sur ses prétentions antérieures. On lui a depuis longtemps attribué la ferme intention d'aller à Salonique; peut-être cela n'est-il pas tout à fait exact, mais on l'a dit si souvent que le fait est devenu une de ces vérités d'opinion qui finissent par prendre la consistance d'un axiome. On ne sait pas encore aujourd'hui à qui sera Salonique. Sera-ce à la Grèce qui y est? Sera-ce à la Bulgarie qui pourrait vouloir y être? Ne sera-ce à personne? En tout cas, ce ne sera pas à l'Autriche et elle semble bien en avoir pris son parti. Il y avait aussi le sandjak de Novi-Bazar qu'elle occupait militairement depuis plus de trente ans en vertu du traité de Berlin et qu'elle a rétrocédé à la Turquie au moment de l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie. Beaucoup croient que le sandjak était le couloir par lequel l'Autriche comptait aller un jour à Salonique; d'autres estiment que c'était un tampon placé entre le Montenegro et la Serbie pour les empêcher de se joindre : à ce dernier point de vue, il importait peu que le sandjak appartînt à l'Autriche ou à la Porte. Il est aujourd'hui occupé par les Serbes, et il semble bien encore que l'Autriche en ait pris son parti. Qu'arrivera-t-il plus tard du contact du Montenegro et de la Serbie? Bien hardi qui pourrait le dire. Hier les deux pays se jalousaient et se détestaient : quels seront demain leurs sentimens réciproques? Peut-être était-ce leur rendre service que de les séparer. La Porte ne peut plus le faire, puisque le sandjak lui échappe, ni l'Autriche, puisqu'elle y a renoncé en 1909. Sans cet abandon, certains événemens auraient pu tourner autrement qu'ils ne l'ont fait et, à ce point de vue, la politique du comte d'Æhrenthal pourrait bien n'être pas jugée dans l'avenir comme un chef-d'œuvre. Donc l'Autriche a renoncé à ses espérances sur Salonique et sans doute à sa politique au sujet du sandjak : ce sont là des actes de haute raison dont on aurait tort de

ne lui savoir aucun gré. Elle insiste sur un point, sur un seul : l'Albanie.

Là aussi il y a une tradition de sa politique et, par une heureuse rencontre, cette tradition s'accorde avec le principe nouveau que nous avons entendu proclamer avec quelque fracas : les Balkans aux nationalités balkaniques. L'Albanie en est une; l'Autriche demande en conséquence qu'on lui laisse sa portion des Balkans. C'est, il est vrai, une nationalité d'un genre tout particulier que l'Albanie; elle est divisée en clans opposés, de religions et même de langues différentes, souvent en guerre les uns contre les autres et qui n'ont eu qu'assez rarement une vie nationale commune; cependant un instinct de solidarité les a toujours réunis lorsqu'on a voulu leur enlever une fraction de territoire ou porter atteinte à leur indépendance dont ils sont passionnément jaloux. C'est par là qu'ils ont conscience de leur nationalité. Ce pays de l'anarchie, qui était gouverné de loin par la Porte dans des conditions dont nous avons souvent parlé, aura bien du mal à se gouverner lui-même. Néanmoins l'Autriche réclame son indépendance et l'Europe est disposée, décidée même à la reconnaître, à l'encontre de la Serbie, de la Grèce et du Montenegro, qui auraient voulu arracher et s'attribuer chacun un lambeau de son territoire. L'Autriche ne cache pas l'intérêt qu'elle prend à cette solution. De tout temps elle a, qu'on nous passe le mot, soigné l'Albanie comme devant faire éventuellement contrepoids à la Serbie, et ce n'est pas au moment où ce contrepoids est plus que jamais nécessaire à ses yeux qu'elle pourrait renoncer à le maintenir et à le fortifier. L'existence d'une Albanie indépendante est à ses yeux d'un tel prix que rien ne l'amènera à y renoncer et, — c'est ici que la question se complique, — cette indépendance, qui ne peut être complète que si le pays n'est pas morcelé, exige que Durazzo continue de lui appartenir. Qu'on jette les yeux sur la carte : on y verra que Durazzo est situé au bon milieu de l'Albanie sur la côte de l'Adriatique, de sorte qu'on ne pourrait l'attribuer à la Serbie sans couper le pays en deux. Que deviendrait alors son indépendance? Que deviendrait son unité? A toutes les difficultés de vivre qui travaillent déjà l'Albanie, une autre, très redoutable, viendrait s'ajouter. Demander à l'Autriche de renoncer à ce que Durazzo appartienne à l'Albanie, c'est lui demander de renoncer à tout ce qui reste de sa politique dans les Balkans après les renoncemens dont nous avons parlé plus haut; ou pour mieux dire, et on ne saurait s'y tromper, c'est aller avec elle à un conflit certain. On obtiendra, croyons-nous, son consentement à ce que la Serbie ait un port situé à la frontière septentrionale de l'Albanie

et méridionale du Montenegro, Saint-Jean de Medua, Alessio par exemple; mais Durazzo, il n'y faut pas compter en dehors de l'emploi de la force, et qui voudrait employer la force contre l'Autriche pour que la Serbie ait sur l'Adriatique un port plutôt qu'un autre?

A tout cela, on répond à Belgrade : Durazzo ou la mort; si nous sommes seuls, nous résisterons seuls; advienne que pourra; si l'Autriche entre en Serbie, elle y entrera; si nous devons être anéantis, nous le serons; mais nous irons jusqu'au bout, coûte que coûte à nous, coûte que coûte aux autres! — C'est M. Pachitch, président du Conseil, qui tient ce langage, qu'on est un peu surpris de trouver dans sa bouche. La Serbie se montre, dans la forme, plus intransigeante que l'Autriche, car le comte Berchtold a toujours été prudent et mesuré dans ses paroles. Et alors, on est amené à se demander sur quel concours elle compte. Sur celui de ses alliés balkaniques? Mais ils sont bien fatigués et nous hésitons à croire qu'ils aient pris des engagemens avec elle jusques et y compris le port de Durazzo : on dit même que M. Daneff, dans ses conversations avec le comte Berchtold, à Pest, a reconnu le contraire. Serait-ce sur la Russie? Mais la Russie lui a donné et nous a demandé, ainsi qu'à l'Angleterre, de lui donner avec elle des conseils de modération. On ne croit pas à Belgrade à la force de ces conseils. Le gouvernement russe, y dit-on, sera entraîné par l'opinion et il l'est déjà. Sans doute, tout peut arriver; mais, à force d'envisager tous les possibles, on aboutit à l'absurde. A quels étranges ricochets l'imagination des pessimistes ne s'abandonne-t-elle pas déjà? La Russie sera obligée d'intervenir pour les Serbes contre l'Autriche; et alors l'Allemagne sera obligée d'intervenir pour l'Autriche contre la Russie; et alors la France sera obligée d'intervenir pour la Russie contre l'Allemagne; et alors l'Italie et l'Angleterre... Nous hésitons à croire que leurs traités engagent si étroitement toutes les puissances les unes envers les autres dans une affaire qui aurait pour point de départ l'intransigeance de la Serbie dans sa prétention sur Durazzo. Sûrement, le fil casserait en quelque endroit. Mais nous n'en sommes pas encore là!

Il est vrai que l'Allemagne et l'Italie soutiennent l'Autriche, leur alliée; elles la soutiennent officiellement et, nous voulons le croire, très sincèrement : l'Italie toutefois ne le fait que dans certaines limites et l'Allemagne qu'à certaines conditions. C'est du moins ce qui résulte de toutes les notes, de tous les communiqués officiels ou officieux qui paraissent dans les journaux et qui, nous devons le dire, contribuent peu à clarifier la situation. L'attitude de l'Italie, en particulier,

est curieuse, quand on la rapproche de sa politique. Cette politique, en ce qui concerne l'Albanie, est connue. L'Albanie est depuis assez longtemps le champ clos où l'Italie et l'Autriche luttent d'influence sur la côte orientale de l'Adriatique ; elles ont même essayé un moment de cesser la lutte en décidant que le *statu quo*, tel qu'il existait alors, serait maintenu ; mais la lutte n'en a pas moins continué et il faut bien dire que, jusqu'à présent, elle a tourné à l'avantage de l'Autriche, qui s'est assuré une assez belle avance sur sa rivale. L'Italie, néanmoins, se montre aussi attachée qu'elle à l'indépendance de l'Albanie, comme si elle aimait mieux y voir l'Autriche que la Serbie. Elle ne va pourtant pas jusqu'à refuser à celle-ci tout port sur l'Adriatique : son exclusion ne porte que sur Durazzo. Tout en répétant qu'on ne peut rien prédire, nous avons un vague espoir que les choses s'arrangeront ainsi. Quant à l'Allemagne, il n'est pas douteux qu'elle marche avec l'Autriche, mais il est probable que, tout en marchant avec elle, elle la modère. Aussi, pour finir par une note optimiste, nous dirons un mot d'une note qui a paru dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et qui a tous les caractères d'une communication officielle du gouvernement allemand.

Le gouvernement allemand, voulant par cette publication rassurer les esprits qui commençaient à s'énerver et menaçaient de s'égarer, a démenti quelques-unes des nouvelles les plus sensationnelles de ces derniers jours. On avait dit, par exemple, que l'Autriche avait mobilisé cinq corps d'armée : il n'en est rien, la note l'affirme. On l'a dit également de la Russie, et cela n'est pas plus vrai d'elle que de l'Autriche, mais l'Allemagne ne peut parler que pour cette dernière. Dans les deux pays, on a pris quelques mesures de précaution, comme on l'avait fait en 1909, comme on le fait toujours quand la situation n'est pas normale, mais cela n'a aucun rapport avec une mobilisation. Le bruit avait couru aussi que l'Autriche s'apprêtait à envoyer un ultimatum à la Serbie : heureusement il n'en est rien. Dans l'état où sont les esprits à Belgrade, une pareille démarche aurait passé pour une menace et aurait pu provoquer quelque imprudence : cette démarche ne sera pas faite. Mais il y a mieux encore dans le communiqué allemand. On avait dit que M. Sasonoff avait modifié sa manière de voir dans l'affaire du port serbe : le communiqué déclare que c'est impossible et il en donne le motif, à savoir que « les puissances se sont mises d'accord pour ne pas se prononcer d'avance sur une question particulière quelconque du problème balkanique, » et que « les questions albanaise et adriatique ne devront être discutées et

réglées que conjointement avec les autres questions soulevées par les événemens des Balkans. » Voilà qui est bien et qui nous rassure plus que tout le reste. Si aucune puissance ne se prononce d'avance sur une question particulière, si toutes les questions sont réservées jusqu'au moment du règlement général, on évitera les improvisations hâtives, les entraînemens unilatéraux, les à-coups qui pourraient résulter de ces mouvemens d'opinion dont nous avons signalé le danger d'autant plus grand que les gouvernemens n'y résistent pas toujours. Cette politique d'attente, on la connaît : M. Asquith et M. Poincaré l'ont définie dans des discours dont nous avons loué il y a quinze jours la sagesse. C'était la leur, mais rien ne nous prouvait que ce fût aussi celle de la Triple-Alliance, et nous avions laissé percer quelque inquiétude en constatant qu'à la suite de la demande adressée à toutes les puissances de faire profession d'un désintéressement territorial absolu, l'Europe s'était partagée en deux groupes distincts. Le danger créé par cette attitude sera conjuré, autant qu'il peut l'être, si tout le monde est d'accord pour ne se prononcer sur aucune question particulière. Le communiqué allemand assure qu'on l'est, et nous voulons le croire, tant nous le désirons.

Mais, dira-t-on peut-être, réserver les questions ce n'est pas les résoudre ; la sécurité qui en résulte est toute provisoire ; les oppositions subsistent et le péril, pour être différé, n'est pas dissipé. Sans doute. Nous devons même avouer que la note allemande a éveillé quelques susceptibilités et provoqué quelques contradictions à Vienne. Il n'est que trop certain que nous vivons au jour le jour, le lendemain est souvent en contradiction avec la veille et, à la suite de la grande surprise causée par le dénouement de la guerre, les esprits n'ont pas encore retrouvé leur assiette. Mais c'est précisément pour ce motif que le mieux est de s'abstenir de toute initiative prématurée et isolée. L'accord entre les puissances montre que chacune se défie un peu d'elle-même et conserve quelque confiance dans les autres. Au milieu de tout cela, on n'aperçoit aucune grande politique, et il semble bien qu'il n'y en ait nulle part ; mais on croit reconnaître de la prudence et de la bonne volonté. C'est l'impression que la note allemande a voulu donner ; elle est rassurante ; nous en avions besoin, il n'y faut pas résister.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA MAISON[1]

PREMIÈRE PARTIE

I. — LE ROYAUME

— Où vas-tu ?

— A la maison.

Ainsi répondent les petits garçons et les petites filles qu'on rencontre sur les chemins, sortant de l'école ou revenant des champs. Ils ont des yeux clairs et luisans comme l'herbe après la pluie, et leur parole, s'ils ne sont pas effarouchés, pousse toute droite, à la manière des plantes qui disposent de l'espace et ne sont pas gênées dans leur croissance.

— Où vas-tu ?

Ils ne disent pas : « Nous rentrons chez nous. » Et pas davantage : « Nous allons à notre maison. » Ils disent : « *la maison.* » Quelquefois, c'est une mauvaise bicoque à moitié par terre. Mais tout de même, c'est la maison. Il n'y en a qu'une au monde. Plus tard, il y en aura d'autres, et encore n'est-ce pas bien sûr.

Et même de jeunes hommes et de jeunes femmes, et des personnes d'âge, et des gens mariés, s'il vous plaît, se servent encore de cette expression. *A la maison*, on faisait comme-ci ; *à la maison*, il y avait cela. On croit qu'ils désignent leur propre foyer. Pas du tout : ils parlent de la maison de leur enfance, de la maison de leurs père et mère qu'ils n'ont pas toujours su

(1) *Copyright by* Plon 1912.

garder ou dont ils ont changé les habitudes, et c'est tout comme, mais qui est immuable dans leur souvenir. Vous voyez bien qu'il n'y en a pas deux...

J'étais alors un collégien, oh! rien qu'un débutant de collège, sept ou huit ans peut-être, sept ou huit ans, je crois. Et je disais : *la maison*, comme on dit, au lieu de la France : la patrie. Cependant je n'ignorais pas qu'on lui donnait d'autres noms qui pouvaient retentir avec un son plus riche aux oreilles d'un enfant. Une nourrice italienne, engagée pour le dernier-né, l'appelait : *il palazzio*, en arrondissant la bouche sur le second *a* pour susurrer ensuite avec une douceur mourante la dernière syllabe. Le fermier qui apportait la cense, ou seulement un acompte, ou seulement quelque volaille pour inviter le maître à être patient, prononçait : *le château*, avec plusieurs accens circonflexes. Une dame, venue en visite, et qui était de Paris, — on reconnaissait bien qu'elle était de Paris au face-à-main dont elle se servait, — avait solennellement proclamé : *votre hôtel*. Et pendant la crise que je raconterai, quand on suspendit à la grille un écriteau déshonorant, on pouvait lire sur l'inscription : *Villa à vendre*. Villa, hôtel, château, palais, comme tous ces termes majestueux, malgré leur prestige, sont incolores! A quoi bon emberlificoter la vérité? La maison, cela suffit. La maison, cela dit tout.

Elle vit toujours : elle en a une longue habitude. Vous n'auriez pas de peine à la trouver : dans tout le pays on l'appelle la maison Rambert, parce que notre famille l'a toujours habitée. Et même on l'a réparée avec soin, avec trop de soin, de la cave au grenier, rajustée et rafistolée, recrépie et revernie à l'intérieur et à l'extérieur. Sans doute on ne peut pas les laisser éternellement s'effriter et leur vétusté ne se revêt de poésie que pour les visiteurs de passage. Le train ordinaire des jours a ses exigences. Mais on ne tient guère à la jeunesse de sa maison, pas plus, en somme, qu'on ne tient à celle de ses parens. Jeunes, ils sont moins à nous, ils sont encore à eux-mêmes, ils ont droit à une existence particulière, tandis que, plus tard, notre vie est leur vie, et c'est tout ce que nous demandons, car nous ne sommes pas difficiles.

Avant qu'on ne l'eût restaurée, je l'ai montrée à une dame, — à une dame de Paris, comme celle du face-à-main. Il est

probable, il est vraisemblable, il est certain que je la lui avais excessivement vantée. Ni les accens circonflexes du fermier, ni l'éclat et la douceur mourante de la nourrice italienne n'avaient dû manquer à ma description. Elle pouvait s'attendre à Versailles ou tout au moins à Chantilly. Or, quand je la conduisis, dûment stylée, exaltée et mise au point, devant l'immeuble incomparable, elle osa me demander sur un ton de surprise : « Est-ce bien ça? » Je compris son désappointement. Je l'ai raccompagnée avec politesse jusqu'à sa voiture, — même dans la colère, on a des égards pour les femmes, — mais je ne l'ai pas revue depuis lors, je n'ai jamais supporté de la revoir. On n'est pas d'accord avec les étrangers sur les lieux et sur les choses de son enfance. Il y a des différences de dimensions. Leurs yeux ne savent pas regarder, et il faut les plaindre. A la place de *la maison*, ils n'aperçoivent, eux, qu'une maison. Comment, donc, pourrait-on s'entendre?

Vous arrivez devant un portail de fer entre deux colonnes carrées de pierre dure. C'est un portail peint à neuf, en trois parties, que des battans fixés au sol retiennent pour ne laisser jouer que la porte du milieu. On n'ouvre les trois que dans les grandes occasions, pour les landaus et les limousines. Autrefois, c'était pour les chars de foin. Autrefois, d'ailleurs, il n'y avait qu'à pousser un peu, et l'on entrait comme on voulait. La serrure ne fonctionnait pas. Toutes sortes de gens imprévus pénétraient dans la cour, et ces intrusions m'étaient fort désagréables. Les enfans sont des propriétaires intransigeans.

— Qu'est-ce que ça fait? me disait mon grand-père.

Mon grand-père avait horreur des clôtures.

Les colonnes de pierre étaient recouvertes de mousse, tandis qu'on les a revêtues de plantes grimpantes, disposées comme des draperies. On a taillé les arbres dont les branches trop rapprochées avaient l'air de bénir le toit ou de frapper aux vitres des fenêtres. On ne devine jamais la puissance des arbres; les quelques mètres qu'on leur accorde, ils les ont bientôt mis à l'ombre, et peu à peu ils se rapprochent, comme des amis qui ont acquis le droit d'entrer. Aujourd'hui qu'on les a écartés, momentanément, le soleil caresse les murailles, et pour l'hygiène, c'est meilleur. L'humidité est malsaine, surtout à l'automne. Mais voilà qui ne se comprend plus : de mon temps, — je veux dire du temps que j'étais petit, — il y avait un cadran

solaire qui se découpait en carré sur le mur. En haut se pouvait lire cette inscription, déjà ternie et à demi effacée, dont je refusais de pénétrer le secret : *me lux, vos umbra*. Mon père me l'avait traduite et je me hâtai d'en oublier le sens, pour lui garder la force de ses mystérieuses syllabes. Au-dessous, la tige de fer dont la mince projection devait le long du jour marquer l'heure, et tout autour des noms de villes inconnues, Londres, Boston, Pékin, etc., destinés à indiquer les différentes heures du monde, comme si le monde entier n'était qu'une dépendance de la maison qui lui dictait les lois du temps. Or un tilleul, par inadvertance, avait rendu inutile le travail de la lumière. On a élagué le tilleul, mais par une erreur regrettable on a fait disparaître le cadran solaire sous une couche de badigeon en recrépissant la façade. O fâcheuse restauration ! Mais n'en suis-je pas responsable et ne l'ai-je pas ordonnée ? Quand on est grand, on accomplit des choses sacrilèges. On les fait sans penser à mal. J'aurai dit, négligemment sans doute : « Ce pauvre cadran ne sert plus à rien. » C'était avant la taille des arbres. On a tort de laisser tomber sa pensée, car elle se ramasse. Un maçon qui m'avait entendu crut m'obliger avec son pinceau, et quand je voulus l'arrêter dans son zèle, il était trop tard. Et puis ces changemens, que je me contrains à énumérer, je vous le confesse, ne m'affectent guère. Ne me croyez pas insensible pour cela. Je ne vois pas la maison telle qu'elle est. On la barbouillerait du haut en bas que je ne m'en apercevrais point. Je continue à la voir telle qu'elle fut de mon temps, — du temps, vous savez bien, que j'étais petit, — je l'ai dans les yeux pour le restant de mes jours.

De bonnes vieilles lézardes qui ressemblaient à des sourires et non pas à des rides, ont été bouchées hermétiquement. Un corps de bâtiment a été ajouté pour la commodité de l'aménagement intérieur. Et, comme les tuiles tombaient, on les a remplacées par des ardoises. Je ne dis pas de mal des ardoises. Il en est d'un gris presque mauve pareil au plumage des tourterelles, et sous le soleil elles miroitent. Mais les toits d'ardoise sont plats et monotones, uniformes et indifférens, tandis que les tuiles inégales, arrondies, bossuées, ont l'air de bouger, de remuer, de s'étirer comme de bonnes tortues de jardin qui soupirent après le beau temps, ou font le gros dos pour protester contre le vent et la pluie. Leurs teintes vont du rouge au noir,

en passant, avec lenteur ou brusquerie, par tous les bruns dégradés. Et si l'on a des yeux pour voir, on peut, rien qu'à leur patine, deviner l'âge de la maison.

Mais cet âge est inscrit avec précision sur la plaque noircie de la grande cheminée à auvent qui est la gloire de la cuisine. Dès que j'avais su épeler mes lettres et mes chiffres, mon père m'avait donné à lire la date dont je comprenais bien qu'il tirait de l'orgueil, tandis que mon grand-père ricanait de la petite cérémonie et murmurait par derrière, à mi-voix pour ne pas trop attirer l'attention et assez distinctement pour que je l'entendisse néanmoins : « Laissez donc cet enfant tranquille ! » Est-ce 1610 ou 1670, on ne peut pas trancher la difficulté avec certitude. Il faudrait convoquer toutes nos académies locales. Le trait qui rejoint la barre est trop horizontal pour un 1, et ne l'est pas assez pour un 7.

— Ça n'a aucune importance, m'expliqua mon grand-père à qui j'en référai.

Cependant je ne doutai plus que ce fût 1610, lorsque mon manuel d'histoire m'apprit que cette année-là fut assassiné Henri IV. Mon imagination exigeait la rencontre d'un événement historique. « *Le Roi sortit du Louvre en carrosse. Il était au fond de sa voiture, dont les panneaux se trouvaient ouverts. Un embarras de deux charrettes à l'entrée de la rue de la Ferronnerie, qui était fort étroite, força le carrosse royal de s'arrêter. Au même moment, un homme de trente-deux ans, de physionomie sinistre, de grande taille et de forte corpulence, barbe rouge et cheveux noirs, François Ravaillac, met un pied sur une borne, l'autre sur l'un des rayons de la roue, et frappe le Roi de deux coups de couteau dont le second coupe la veine pulmonaire. Henri s'écria : « Je suis blessé, » et expira presque à l'instant.* » J'ai retenu mot pour mot le récit du manuel que je n'ai pas retrouvé. Le terrible portrait qu'il trace du meurtrier a sans doute aidé ma mémoire. Et je pouvais mesurer l'importance des dates à ce trait significatif que la figure du coquin accusait infailliblement trente-deux ans. Trente-deux, et non pas trente et un, ni trente-trois. La rapidité du drame n'empêchait point de noter ce détail avec exactitude. Et quand l'historien ajoutait qu'en hâte on ramenait au Louvre le Roi tout percé du poignard de Ravaillac, je me représentais le cortège à la porte de la maison. La maison, c'était notre Louvre.

La cuisine était peut-être, était sûrement la plus belle pièce, la plus vaste, la plus confortable, la plus honorable : on aurait pu y donner des banquets et des bals. C'était la mode autrefois et je ne suis pas de ceux qui la blâment, croyez-le, bien que j'aie osé transformer cette cuisine en un hall dallé de marbre blanc et noir, bien encadré de panneaux boisés, bien éclairé par une baie vitrée qui occupe tout le côté du couchant. Je continue d'y chercher des marmites et des casseroles, surtout la broche qu'on tournait, et d'y humer le fumet des ragoûts et des rôtis. Là gouvernait alors Mariette la cuisinière. Son pouvoir était absolu. Meubles et gens, tout tremblait sous son despotisme. L'espace, heureusement, permettait d'échapper à sa surveillance. Il y avait des coins d'ombre où l'on parvenait tant bien que mal à se dissimuler, et notamment sous l'auvent de la cheminée. Cette cheminée avait été mise à la retraite comme un vieux serviteur, je ne savais pas pourquoi ; mais je devine que c'était pour des raisons d'économie. Elle eût consommé des forêts. On pouvait s'installer commodément à son abri et s'asseoir sur des chenets de pierre qui étaient scellés. En levant la tête, on voyait le jour tout en haut. Quand la nuit vient plus vite en automne, je me penchais pour apercevoir une étoile. Et même, un soir que je passais à contre-cœur dans la cuisine déserte et obscure, je fus effrayé par un carré blanc qui gisait, comme un drap bien déplié, juste sous l'auvent. C'était la défroque d'un fantôme : ils la rejettent peut-être ainsi au moment de s'évanouir et la laissent comme un témoignage indéniable de leur visite. La lune jouait au-dessus du toit.

Plus les allées et venues étaient nombreuses, plus Mariette se réjouissait. La langue lui démangeait dans la solitude. En temps ordinaire, le facteur, le fermier, les ouvriers du jardin se succédaient à intervalles réguliers. Ils buvaient du vin rouge, sans jamais omettre d'observer les rites. On lève le coude et l'on dit : « A votre santé ; » après quoi, il est permis de vider un verre ; mais si l'on veut en ingurgiter un autre, même sans désemparer, il faut répéter la formule. Aucun d'eux n'hésitait à la répéter. J'ai bu quelquefois en leur compagnie, et sans doute dans le même verre.

Des villages on descendait aussi pour chercher mon père quand le cas était grave. Mon père qui était médecin ne reculait pas devant le dérangement. J'entends encore sa phrase d'accueil,

à la fois miséricordieuse et décidée, quand il traversait l'empire de Mariette et le trouvait occupé :

— Qu'est-ce qui ne va pas, mon ami?

Mariette dévisageait les nouveaux venus d'un coup d'œil hostile et perspicace qui démasquait les simulateurs et glaçait les malheureux dont la présence importune coïncidait avec l'heure sacrée des repas. J'ai assisté à bien des déballages de misères paysannes : elles ne s'avouent que peu à peu et gardent la pudeur des plaintes, comme si la maladie était une honte. Mais je ne comprenais pas cette réserve où je ne voyais qu'une difficulté de parole.

Octobre qui est la saison des vendanges marquait le triomphe de la cuisinière. C'étaient alors les entrées et sorties continuelles des vignerons qui occupaient le pressoir et qu'il fallait nourrir à grand renfort de choux et de jambon, de bœuf bouilli et de pommes de terre dont le mélange répandait une buée chaude et savoureuse. Nous profitions de cette agitation, mes frères et sœurs et moi, pour nous établir sur les chenets, les poches pleines de noix que le vent avait secouées là-bas sur le chemin de la ferme, ou que nous avions abattues avec des gaules sans permission. Un caillou nous servait de marteau pour les écraser sur la pierre. Si la coque verte leur était restée, il en jaillissait un jus qui tachait les mains et les habits et dont les meilleurs savons ne parvenaient pas à chasser les signes révélateurs. Mais le fruit bien pelé, bien blanc, pareil à un poulet à la broche pour dîner de poupée, craquait sous la dent délicieusement. Ou bien nous faisions *brisoler* des châtaignes, sournoisement, sur un coin du fourneau. Et nous goûtions le plaisir d'avoir chaud par tout le corps, après avoir subi au dehors, en traînant nos pieds dans les feuilles sèches, les bises d'automne qui dans mon pays sont âpres et rudes.

Plus d'une fois aussi, j'ai suivi avec curiosité les mouvemens de Mariette quand elle étouffait la volaille. Sa dextérité, comme son indifférence, était extrême. Tel le bourreau le plus exercé, elle décapitait les canards qui continuaient de courir sans leur tête, ce qui me frappait d'admiration. Un jour, elle me demanda de maintenir pendant l'opération un de ces volatiles récalcitrans. Comme je refusais mon concours d'une voix indignée, elle me dit avec la brusquerie qui lui était familière :

— Eh! faites le dégoûté : vous en mangez bien!

Je ne vais pas vous conduire à travers toute la maison. Ce serait trop long, car elle a deux étages, dont le second est beaucoup moins âgé que le premier, plus un grenier et la tour. La tour, au sommet de l'escalier en colimaçon, commande les quatre horizons de ses quatre fenêtres. Cette vue multipliée, trop étendue à mon gré, ne m'intéressait pas beaucoup. Les enfans détestent ce qui se perd, ce qui ne sert pas, les nuages, les panoramas. Les jours de gros temps, on entendait de là le vent qui menait un vacarme infernal : on l'aurait cru en vie, et qu'il insultait les murailles avant de les jeter à bas. L'escalier n'était pas trop clair ; à la tombée de la nuit on y prenait peur facilement et, à cause des marches qui s'amincissaient en s'encastrant dans la colonne de support, on risquait, si l'on allait vite, de se *carabosser*. Carabosser est un verbe que tante Dine avait inventé pour les chutes violentes, obtenues par précipitation et d'où l'on se relevait meurtri, éclopé et enflé : il doit venir de la mauvaise fée Carabosse. Quant au grenier, nul de nous n'y aurait pénétré sans compagnie. Une seule lucarne lui accordait avec parcimonie une lumière insuffisante, de sorte que les tas de bois, les fascines et tous les objets au rancart qui peu à peu venaient y prolonger indéfiniment leur existence inutile, prenaient des aspects bizarres d'instrumens de torture ou de personnages menaçans. En outre, les rats s'y livraient des batailles rangées, et des pièces qui étaient au-dessous on aurait cru assister à des courses organisées, avec sauts d'obstacles. De temps à autre on y mettait le chat, un superbe angora fainéant, gourmand et peu guerrier, qui sans doute craignait pour sa fourrure et miaulait de frayeur jusqu'à ce que tante Dine qui en avait soin le délivrât de sa corvée militaire, ce qui ne tardait jamais.

Le salon, dont les volets, d'habitude, étaient fermés et qu'on n'ouvrait que pour les jours de réception ou de cérémonie, nous était formellement interdit, et de même le cabinet de mon père, encombré de livres, d'appareils et de fioles où l'on ne s'aventurait qu'au cours d'explorations rapides, où je voyais entrer toutes sortes de tristes figures qui, pour la plupart, se détendaient à la sortie. Mais, en revanche, on nous abandonnait la salle à manger. Elle fut le théâtre de scènes tumultueuses, et, plus d'une fois, les chaises durent être rempaillées ou leur dossier remplacé. Nous envahissions en désordre la chambre de ma mère qui était

très grande, et disposée de telle sorte, au centre de l'appartement, que tous les bruits y venaient. Ainsi, ma mère, doucement et sans même qu'on le sût, veillait sur la maison ; il ne s'y passait rien qu'elle n'en fût aussitôt avertie. Et même, dans notre avidité de conquête, nous nous emparions de la salle de musique, petit salon octogone, d'une sonorité merveilleuse, qui donnait sur un balcon orienté au Sud. Les soirs d'été, les veillées se faisaient là, à cause du balcon.

Il me reste à parler du jardin. Mais si j'en parle honnêtement, vous croirez, comme la dame de Paris, qu'il s'agit de l'un de ces vastes domaines qui entourent les châteaux historiques. Je n'arrive plus à comprendre, quand je m'y promène, comment il a pu me paraître si grand, et dès que je n'y suis plus, il reprend dans mon souvenir sa véritable importance. C'est peut-être qu'il était alors si mal entretenu qu'on avait l'impression de s'y perdre. Sauf le potager, dont les plates-bandes s'alignaient en bon ordre, tout y poussait à l'aventure. Dans le verger, où les poires et les pêches que palpaient nos doigts insinuans ne parvenaient pas à mûrir avant d'être cueillies, montait une herbe drue et haute, aussi haute que moi, ma parole ! Et je songeais tout de suite aux forêts vierges que traversaient *les enfans du capitaine Grant*. Une roseraie, chef-d'œuvre d'un aïeul ami des fleurs, s'épanouissait dans un coin lorsque bon lui semblait, et sans le secours des tailles ni des arrosoirs. Ma mère, quand elle avait des loisirs, bien rarement, lui donnait ses soins, mais il aurait fallu un homme de l'art. Les allées étaient envahies par la mauvaise herbe, et il fallait les chercher pour les trouver. En revanche, d'autres qui n'avaient pas été tracées surgissaient au milieu des pelouses.

Je néglige une vigne qui aboutissait aux bâtimens de ferme, et dont nous n'étions occupés que pour la soulager de ses raisins, et je viens enfin au plus beau fouillis de buissons, de ronces, d'orties, de toutes plantes sauvages, qui nous appartenait en propre. Là nous étions les maîtres et seigneurs souverains. Il n'y avait plus, avant le mur d'enceinte, qu'une châtaigneraie qui n'était que la prolongation de notre territoire réservé. Quand je dis : une châtaigneraie, c'est quatre ou cinq châtaigniers. Mais un seul fait déjà une grande ombre. Il y en avait un dont les racines avaient descellé un pan de muraille. Par cette brèche ouverte, dont je ne m'approchais

pas sans inquiétude, je m'imaginais que des voleurs pénétraient.

Il est vrai que j'étais armé. Mon père m'avait raconté l'*Iliade* et l'*Odyssée*, la *Chanson de Roland* et diverses autres épopées d'où je sortais bouillant, impétueux et héroïque. J'étais tour à tour Roland furieux ou le magnanime Hector. Avec une épée de bois je livrais aux Grecs ou aux Sarrasins, que figuraient les buissons, des combats meurtriers dont pâtissaient quelquefois de paisibles choux et d'inoffensives betteraves que je taillais en pièces.

Mes armes m'étaient fournies par un des singuliers ouvriers qu'on employait au jardin ou à la vigne. Il y en avait jusqu'à trois qui travaillaient isolément, chacun dans son coin, avec des attributions spéciales, mais avec une besogne indéterminée. On évitait de les réunir, car ils se détestaient. Où les avait-on recrutés ? Leur choix provenait sans doute de la mémorable incurie de mon grand-père qui laissait tout le monde tranquille, et la terre pareillement, ou de la bonté de ma mère bien capable d'avoir repêché ces tristes débris. Le premier en date, le plus ancien dans mon souvenir, mon armurier par surcroît, s'appelait Tem Bossette. Nom et prénom étaient, je pense, des surnoms. L'origine n'en est pas malaisée à découvrir. Tem devait venir d'Anthelme qui est un saint vénéré dans ma province. Quand au sobriquet de Bossette, j'ai cru longtemps que c'était une allusion indélicate à la voûte qu'il portait sur le dos à force de se pencher sur sa pioche. Mais j'ai trouvé une étymologie plus conforme à sa paresse et à son caractère, et je la soumets humblement à MM. les philologues qui sauront lui consacrer, selon leur habitude, plusieurs volumes in-folio. Chez nous, la bosse a plus d'un sens : elle désigne notamment la futaille où l'on dépose la vendange pour la ramener commodément des vignobles, et je vois encore l'effarement peint sur le visage d'un ami à qui je faisais les honneurs de ma ville natale et qui lisait une affiche, une simple petite affiche composée de ces quelques mots : *A vendre une bosse ovale.* « Heureux pays, me dit-il, où les bossus font commerce de leur appendice ! » Et il se crut malin en ajoutant : « Mais trouvent-ils acquéreurs ? » Je lui expliquai sa méprise. Or notre Tem était un ivrogne célèbre. Notre cave surtout le savait. *Bossette, petite bosse :* lui aussi devait contenir la vendange. Et même, à la fin de sa vie, aurait-on pu supprimer le diminutif.

Il me fabriquait des sabres avec les échalas de la vigne. En récompense, je lui portais des bouteilles supplémentaires que j'obtenais de tante Dine, plus spécialement chargée de l'office, en lui représentant la splendeur de mon armement. On se plaignait bien de temps à autre que les ceps fussent dépourvus de tuteurs. Les sarmens sans attaches se résignaient à ramper. Ils pompaient toute l'humidité du sol. Mais grand-père indifférent ne blâmait personne, et veuillez compter tous les échalas qui étaient indispensables à mon équipage. Il m'en fallait pour mes panoplies, et il m'en fallait pour mes écuries. Le nombre de mes chevaux attestait ma magnificence. Avec un bâton entre les jambes, j'acquérais une étonnante vélocité, et pour chaque bataille je changeais de monture.

Tem Bossette eût été grand, s'il se fût tenu droit, mais il était gros à n'en pas douter et sa tête ronde ressemblait assez à une courge. « Grosse tête à rare esprit, » disait de lui, en pinçant les lèvres, Mimi Pachoux qui était jardinier, pépiniériste, lampiste, fumiste, serrurier, menuisier, réparateur d'horloges et de faïences, frotteur de parquets, scieur de bois, commissionnaire et je ne sais quoi encore. Ah ! si ! Quand la saison était mauvaise, il portait les morts en terre. Se présentait-il une difficulté, avait-on besoin d'un aide : — Appelez Mimi ! proclamait mon grand-père. Et l'on appelait Mimi, ce qui demandait plusieurs heures, car on ne le trouvait jamais, de sorte que, lorsqu'il arrivait enfin, le travail était fait, mais on lui en attribuait le mérite : — Ce Mimi, pas plus tôt venu, tout s'arrange ! — Représentez-vous un petit bout d'homme mince, maigre, net, prompt, vif et, par surcroît, invisible. Invisible, c'est comme je vous l'affirme, à moins que vous ne préfériez lui accorder le don d'ubiquité. Il entamait le matin plusieurs journées, à six heures chez l'un et quelquefois en avance, — oh ! ce Mimi, quel zèle ! — à six heures cinq chez l'autre, et avant le quart chez un troisième, s'annonçait bruyamment au premier, courait chez le second, volait chez le dernier, se glissait en tapinois, sortait en secret, rentrait en catimini, répondait ici, expliquait là, réclamait ailleurs, apparaissait, disparaissait, reparaissait, commençait en hâte, continuait précipitamment, n'achevait rien, et le soir touchait sa paie de trois côtés à la fois. Mon grand-père rapportait que plusieurs personnes de ses relations voyaient leur double. Mon père disait que c'était une maladie bien connue et

qu'il suffisait de boire. J'essayai, mais je vis tout bouger. C'était Tem Bossette qui buvait, mais notre Mimi Pachoux voyait son triple.

Quant au dernier ouvrier de notre équipe, il ne fallait pas le perdre de vue une minute parce qu'il voulait absolument se pendre. Il avait fait plusieurs tentatives qui avaient échoué. On se relayait pour sa surveillance. Mariette lui refusait la moindre ficelle, même s'il en avait le plus pressant besoin, et on l'utilisait spécialement dans les espaces découverts. Les premiers temps, on l'appelait Dante, car son nom était Béatrix. Son surnom lui venait du spirituel archiviste départemental. Avec sa figure longue et malchanceuse, il brûlait d'aller aux Enfers, et sans cesse on lui coupait la corde. Peu à peu il fut le Pendu et on ne le désigna plus autrement. Très peu de gens consentaient à l'employer, à cause de la police qu'il exigeait pour éviter une catastrophe. Ma mère fut sa providence. On lui confiait les gros travaux, mais il les abandonnait généreusement à tante Dine qui était fort active et capable de remuer jusqu'aux tonneaux, ce qu'il considérait avec admiration, les bras ballans et la bouche ouverte. Cette bouche ne contenait que deux dents qui, par un hasard merveilleux, se juxtaposaient avec exactitude, de sorte que lorsqu'elles s'appuyaient l'une à l'autre dans ce désert, on pouvait croire que c'était la même qui unissait les deux mâchoires.

Vous comprenez maintenant à quel point notre jardin était inculte. L'aurais-je mieux aimé couvert de fleurs et de fruits que dans cet état lamentable où il me semblait immense, profond et mystérieux ?

Cher vieux jardin aux herbes folles, toujours un peu humide à cause de l'ombre excessive des branches abandonnées à leurs caprices, où j'ai tant joué et tant inventé de jeux, où j'ai connu la gloire des combats, la curiosité des explorations, l'orgueil des conquêtes, l'ivresse de la liberté, sans omettre l'amitié des arbres et la saveur des fruits cueillis en cachette, vous êtes aujourd'hui méconnaissable. Ratissé, peigné, taillé, arrosé, du sable fin dans les allées, un gazon ras autour des corbeilles, ne pensez pas avec vos beautés nouvelles m'éblouir...

Quand je m'y promène c'est à l'aventure. J'écrase les plates-bandes, je piétine les pelouses, je menace les fleurs jusqu'à ce que le nouveau jardinier qui a remplacé à lui seul, et trop bien,

Tem Bossette, Mimi Pachoux et le Pendu, me crie d'une voix altérée par l'émotion :

— Faites donc attention, monsieur !

Il faut l'excuser. Il ne sait pas que je rends visite à mon jardin d'autrefois.

Mais pour compléter ce portrait de la maison, il manque... oh ! presque rien ! Presque rien et presque tout, une ombre et un pas.

Le pas de mon père, personne ne s'y est jamais trompé. Rapide, égal, sonore, il ne pouvait se confondre avec nul autre. Dès qu'on l'entendait retentir, tout changeait comme par enchantement. Tem Bossette enfonçait sa pioche avec une vigueur insoupçonnée ; Mimi Pachoux qu'on avait cessé de voir surgissait comme un diable d'une boîte ; le Pendu se mesurait avec un fût important ; Mariette activait son feu, nous rentrions dans le rang et grand-père, je ne sais pourquoi, s'en allait. Y avait-il une question à trancher, un ennui à supporter, une menace à craindre ? quand on avait annoncé : *Il est là*, c'était fini, toute inquiétude se dissipait aussitôt, chacun respirait comme après une victoire. Tante Dine surtout avait une manière de proclamer : *Il est là !* qui eût mis en fuite l'agresseur le plus résolu. Cela signifiait : *Attendez donc : vous allez voir ce qui va se passer. Ce ne sera pas long ! En un instant, justice sera rendue !* Avertis de cette présence, nous nous sentions une force invincible. C'était une impression de sécurité, de protection, de paix armée. Et c'était aussi une impression de commandement. Chacun occupait son poste. Mais grand-père n'aimait ni à commander, ni à être commandé.

L'ombre, c'est derrière le volet à demi clos de sa fenêtre, celle de ma mère qui n'a pas tout son monde rassemblé autour d'elle. Elle attend mon père, ou notre retour du collège. Quelqu'un est absent. Elle craint pour lui. Ou bien le temps est orageux, elle interroge le ciel pour savoir s'il faut allumer la chandelle bénite. Une autre paix émanait d'elle, une paix, comment dirais-je ? qui s'étendait au delà des choses de la vie, qu'on recevait en dedans, qui calmait les nerfs et les cœurs, une paix de prière et d'amour. Cette ombre, que je guettais chaque fois que je rentrais, que je guette encore quand même je sais bien qu'elle n'est plus là, qu'elle est ailleurs, c'était l'âme de la maison qui transparaissait comme la pensée sur un visage.

Au delà de la maison il y avait la ville, en contre-bas comme il convient, et plus loin un grand lac et des montagnes, et plus loin encore, sans doute, le reste du monde. Ce n'étaient que des annexes.

II. — LA DYNASTIE

En ce temps-là régnait mon grand-père.

Avant lui une longue suite d'ancêtres avait dû exercer le pouvoir, à en juger par les portraits qu'on avait rassemblés au salon. De ces portraits la plupart avaient beaucoup noirci, de sorte que, si l'on ne laissait pas la lumière pénétrer à flots, il devenait assez difficile de deviner le contenu des cadres. L'un des plus abîmés était celui qui m'étonnait le plus. On ne voyait guère que le visage et la main, un visage et une main de femme : or on m'avait appris son rôle important aux armées, et je me demandais comment un homme si jeune et si joli avait tant pu se battre. La dame à la rose me retenait aussi : j'avais beau tourner autour d'elle, je recevais de tous les côtés sa fleur et son sourire. Je passe sur d'autres bustes plus rébarbatifs, engoncés dans de hauts cols et des foulards comme on en voit aux gens enrhumés, et j'arrive aux deux tableaux qui occupaient la place d'honneur à droite et à gauche de la cheminée : l'un portait l'habit bleu à galon d'argent, le gilet écarlate, la culotte blanche et le tricorne noir des gardes-françaises, l'autre le bonnet à poil et la capote bleue à boutons dorés et passepoils rouges aux manches et au col de grenadier de la vieille garde. Le soldat du Roi et le soldat de l'Empereur se faisaient pendant. Tous deux avaient bien servi la France, à en croire leurs décorations. Mon père, avec orgueil, m'avait raconté leurs exploits et révélé leur grade. Je ne les regardais pas sans une certaine crainte respectueuse. Ils n'étaient pas beaux, ayant plus d'os que de chair, et des traits taillés à la diable. Mais je n'aurais pas osé les déclarer vilains. Leurs yeux se fixaient sur moi lourdement et m'inspiraient de la gêne. Ils me reprochaient de n'avoir pas encore remporté de victoires extraordinaires comme le grenadier à la Moskowa, ou tout au moins subi d'héroïques défaites comme le garde-française à Malplaquet. Longtemps, je n'ai su que ces deux noms de batailles. Et je rougissais des sabres de bois de Tem Bossette et des écha-

las que j'enfourchais. Je comprenais que mes chevauchées héroïques dans le jardin, ce n'était pas sérieux, ce n'était pas vrai. Ces deux portraits redoutables tantôt m'exaltaient d'orgueil et tantôt m'accablaient de leur importance. Un jour que je les considérais sans plaisir, mon grand-père s'approcha de moi et me jeta négligemment avec son petit rire sec et sa moue la plus impertinente :

— Peuh! ce n'est que de la mauvaise peinture.

Il est dangereux d'apprendre trop tôt l'esthétique aux enfans. Je me réjouis que ce fût de la mauvaise peinture. Du coup, le soldat du Roi avec son tricorne et le soldat de l'Empire sous son bonnet à poil perdirent tout prestige. Leur biographie ne me fut plus de rien. J'étais libéré de cette servitude à quoi oblige l'admiration. Je reprenais l'avantage sur ce passé qui était mal peint, et je pouvais mesurer avec insolence la galerie des ancêtres.

Un jour, il fut question de les exiler au galetas. Grand-père désirait les remplacer par des gravures. « Elles sont du XVIIIe siècle, » expliquait-il pour mieux convaincre. Il formula sa proposition avec simplicité et politesse, comme la chose la plus naturelle du monde. Mais tante Dine poussa des cris indignés, et mon père déploya cette calme autorité qui brisait toute résistance. Grand-père n'insista pas ; il n'insistait jamais. Cependant je le comprenais, puisque c'était de la mauvaise peinture.

Le gouvernement de mon grand-père était irrégulier et indifférent. Autant dire qu'il n'y en avait pas. Quand je lus dans mon manuel d'histoire, ou dans celui de mes frères aînés, le chapitre consacré aux rois fainéans, je pensais immédiatement à mon grand-père. Il ne tenait point du tout à ses prérogatives. Cependant il s'appelait Auguste. Je le savais parce que ma grand'tante Bernardine, celle que nous désignions sous le nom de tante Dine, et qui était sa sœur, l'appelait ainsi, le plus rarement possible, car son prénom l'agaçait.

— Oui, déclara-t-il un jour, on m'a appelé Auguste, je ne sais fichtre pas pourquoi. C'est encore un coup des ancêtres. On vous colle pour le restant de vos jours une étiquette ridicule.

Bien que de taille moyenne, il donnait au premier abord une impression de grandeur, à cause de sa belle tête dont il ne tirait point vanité et qu'il portait avec nonchalance. Son nez fin se busquait légèrement. Ses cheveux blancs, qu'il n'eût jamais fait

tailler sans les brusques interventions de tante Dine, bouclaient un peu, et sans cesse il plongeait les mains dans sa longue barbe annelée, pareille à celle de l'empereur Charlemagne sur les images, par crainte des grains de tabac qu'elle pouvait recéer, car il fumait et prisait. De plus près cette impression de prophète s'atténuait, se volatilisait. Il regardait trop souvent à terre, ou levait sur vous des yeux vagues qui ne consentaient pas à vous voir. On sentait qu'on n'existait pas pour lui, et rien n'est plus vexant. Il ne se souciait de rien ni de personne. Ses vêtemens lui tenaient au corps par la grâce de Dieu et de tante Dine. Que leur coupe fût bonne ou mauvaise, il n'en a jamais rien su. Volontiers, il eût attendu, pour en changer, qu'ils le quittassent les premiers. Leur usure le mettait à l'aise. Il a toujours ignoré, je pense, l'usage des bretelles, et celui des cravates lui paraissait une concession misérable à la mode. Il détestait tout ce qui le gênait et se serait accommodé pour la journée entière d'une robe de chambre verte et d'un bonnet grec en velours noir dont il se trouvait bien et qu'il lui arriva d'apporter au déjeuner de midi. Quand nous le voyions apparaître dans cet accoutrement, mes frères et moi, nous étouffions nos rires qu'un regard de mon père suspendait, mais ce regard même contenait un blâme pour la fameuse robe de chambre.

On avait beaucoup de peine à obtenir son exactitude aux repas.

— Eh! déclarait-il avec bonhomie, on mange quand on a faim. Cette réglementation est absurde.

— Cependant, objectait mon père qui, visiblement, n'était pas content et qui essayait de parler avec douceur, — mais de la douceur de mon père se dégageait encore de l'autorité, — il faut de l'ordre dans une maison.

— L'ordre, l'ordre, oh! oh!

Il fallait entendre ces *oh! oh!* discrets, sourds, lancés à la cantonade, qui atteignaient toute la régularité établie et qu'accompagnait un petit rire sec. Ce petit rire plaçait immédiatement grand-père au-dessus de ses interlocuteurs. Je n'ai rien rencontré, dans les expressions humaines, de plus inquiétant, de plus moqueur, de plus ironique que ce petit rire. Il vous donnait aussitôt l'idée que vous étiez une bête. Il me faisait l'effet de ces sécateurs bien tranchans avec lesquels on élague les rosiers : ric, rac, les fleurs tombent ; ric, rac, il n'y a plus

rien. Or grand-père en faisait l'injure, — involontaire sans doute, — à tout le monde.

Sa présidence à table était honorifique et non effective. Non seulement il ne dirigeait pas la conversation, mais il ne la suivait que par hasard ou quand ça lui chantait. Du reste, il ne s'occupait de rien. Se promenait-il dans le jardin, poussait-il jusqu'à la vigne, Tem, Mimi et le Pendu réunis ne parvenaient pas à obtenir de lui une indication. Il esquissait un geste vague qui signifiait : — Laissez-moi en repos. Le trio n'insistait pas outre mesure, car ce silence le favorisait, et les choses n'en marchaient pas mieux.

Une autre supériorité qu'il avait, outre son rire, c'était son violon. Ne figurait-il pas dans la galerie des portraits, tout jeune et tout frisé, avec une guitare dans les mains ?

— De ma vie je n'ai pincé de cette affreuse machine, protesta-t-il un jour. Mais un Italien de passage a éprouvé le besoin de me barbouiller.

— Tu étais si joli ! proclama tante Dine. L'artiste fut enthousiasmé.

— Oh ! l'artiste !

Il passait de longues heures dans sa chambre à jouer de son instrument, mais demeurait plus longtemps encore à l'examiner amoureusement, à le palper, à tendre ou à détendre les cordes, à les frotter avec la colophane. Ainsi les faucheurs dans les champs passent plus de temps à affûter leurs faux qu'à faucher : ils peuvent taper dessus avec un caillou indéfiniment.

Quand il jouait, il exigeait qu'on s'en allât. Il jouait pour lui seul, et un peu toujours les mêmes airs, car je l'écoutais de la porte, assez souvent, et plus tard j'ai reconnu dans le *Freischütz* et dans *Euryanthe*, dans *la Flûte enchantée* et *le Mariage de Figaro*, des passages qu'il affectionnait. Les rythmes clairs de Mozart prenaient la forme de cette joie de respirer que l'on goûte sans le savoir dans l'enfance, comme une eau limpide se soumet aux contours d'un vase ; mais Weber me donnait le désir imprécis de choses que je ne pouvais définir : j'étais au cœur d'une forêt dont les allées se perdaient. C'était une heureuse initiation. Cependant tous les morceaux n'avaient pas ce mérite. Comment l'aurais-je su ? Tout est bon à une sensibilité qui s'élance. Je ne puis aujourd'hui encore entendre l'ouverture de *Poète et Paysan* sans être secoué d'émotion. Un soir, à

Lucerne, au bord du lac, le plus banal des orchestres dans le plus banal des hôtels préluda à cette ouverture. Autour de moi les convives en smoking et en robe décolletée continuaient de causer et de rire, comme s'ils ne s'apercevaient de rien, comme s'ils étaient sourds. Alors je sentis que j'étais seul, et mon cœur se fondit, et je crus que j'allais pleurer. L'orchestre ne jouait pas pour le public, il ne s'adressait qu'à moi. Ce n'était plus l'art médiocre du compositeur autrichien, c'était le souvenir de mon entrée enfantine dans l'empire mystérieux des sons et des rêves, dans la forêt dont les allées se perdent.

A la même époque, le chant d'un de mes camarades, au collège, acheva de me bouleverser. Ce fut à une cérémonie de première communion. Je n'étais pas encore admis à la table sainte, et j'avais tout le loisir de l'écouter. Il chanta cette mélodie de Gounod : *Le ciel a visité la terre*, et c'était vrai que le ciel me visitait, m'envahissait, m'emportait. Tout mon être vibrant faisait partie de ce chant. La voix montait, montait, et bien sûr elle allait se briser. Elle n'était pas assez forte pour résister à des notes aussi puissantes et qui remplissaient toute la chapelle. Elle était pareille à ces jets d'eau si minces que le vent les coupe et qu'on ne les voit plus retomber. Elle s'est brisée en effet à l'âge de l'adolescence ; la mort a pris mon camarade à seize ans.

Il y avait aussi une boîte à musique que mon père m'avait apportée de Milan où il avait été appelé en consultation. Quand la vis se déclanchait, il en sortait de frêles notes fêlées, voilées, un peu tremblantes, et une petite danseuse tournait sur le couvercle. Elle posait gravement et en cadence ses pieds pointus, comme si elle accomplissait un acte sacré. Cela composait un spectacle doux et triste. Combien je fus désenchanté, plus tard, quand je constatai la frivolité des danseuses au bal où je cherchais cette tendre douceur et cette chère tristesse !

Les rois fainéans, dans mon abrégé d'histoire, étaient accompagnés des maires du palais qui, de simples officiers d'abord chargés du gouvernement intérieur, devinrent premiers ministres et les maîtres mêmes de leurs maîtres. Au collège, on nous citait avec éloge Pépin d'Héristal et Pépin le Bref qui fut le père de Charlemagne. Grand-père n'étant pas un roi très sérieux, je m'attendais à ce que mon père s'emparât du pouvoir. Mais pourquoi témoignait-il tant de respect à grand-père au lieu de le

déposséder ? L'histoire m'enseignait une attitude différente. Grand-père, c'était, pour les fermiers, ouvriers et gens de service, *Monsieur* tout court, ou *Monsieur Rambert*, et père, c'était *Monsieur Michel*. Il ne serait venu à l'idée de personne d'appeler Monsieur, de consulter Monsieur, de demander un ordre à Monsieur. C'est Monsieur qui aurait protesté : — Qu'est-ce que vous me voulez encore ? Laissez-moi tranquille. Je n'ai pas le temps (je n'ai jamais su pourquoi il n'avait pas le temps). Adressez-vous à Monsieur Michel... Lui-même, ainsi, donnait l'exemple. J'en avais conclu, comme tout le monde, qu'il n'était bon à rien. Et de temps en temps, sans qu'on sût pourquoi, ne réclamait-il pas contre l'oubli où on le mettait des affaires du palais, je veux dire de la maison ? Tandis que, dès qu'il s'agissait d'une détermination grave, d'un ordre important, on entendait de tous côtés ce cri de ralliement : — Où est monsieur Michel ? appelez monsieur Michel.

J'ai parlé du pas de mon père. Il y avait aussi sa voix. Elle sonnait, secouait, ragaillardissait. Il ne l'élevait jamais et il savait que c'était inutile. Elle ouvrait les portes, pénétrait jusqu'aux chambres les plus retirées, et en même temps versait aux cœurs une force nouvelle comme en donne un bon verre de vin rouge, à ce que prétendent les gens qui s'y entendent. Quand il arrivait en retard pour le dîner à cause de tous les cliens qui se pendaient après lui, on n'avait pas besoin d'agiter la cloche. De l'antichambre il proclamait comme un édit :

— A table !

Et les habitans dispersés se rassemblaient en hâte.

— Quelle voix ! protestait grand-père qui sursautait.

Je ne puis lire des phrases comme celles-ci qui reviennent, plus ou moins, dans tous les manuels d'histoire, sauf dans ceux d'aujourd'hui où les batailles sont escamotées comme si elles se gagnaient toutes seules : — *A la voix de leur chef, les soldats s'élancèrent à l'assaut... A la voix de leur général, les troupes se reformèrent...* sans entendre cette voix de mon père dont toute la maison vibrait. Tem Bossette qui en avait une peur effroyable l'entendait du fond de la vigne. Le pas annonçait la présence, mais la voix ordonnait. Cependant les ouvriers ne dépendaient pas de mon père ; mais pour eux, pour tous, il était le chef. Tout, chez lui, contribuait à donner cette impression : la taille,

le visage aux traits droits, barré d'une moustache drue et courte, les yeux perçans dont on ne supportait pas volontiers le regard. De sa personne, se dégageait une sorte de fascination. Tante Dine, qui avait le sens populaire, l'exprimait rien qu'en disant : — *Mon neveu*. Elle en éclatait d'orgueil. Le grenadier du salon ne devait pas arrondir autrement la bouche pour parler de l'Empereur. A cette fascination je n'avais pas échappé, et même dans ma révolte, plus tard, je ne cessai pas de lui rendre un culte secret.

Ne croyez pas qu'il fût sévère avec nous. Il ne tirait sur la bride que si nous prenions une fausse direction. Seulement, je n'ai jamais rencontré chez personne une telle aptitude à commander. Malgré sa profession absorbante, il trouvait le temps de s'occuper de nos études et de nos jeux, et même il les élargissait par les récits d'épopée qu'il nous faisait avec un art accompli. Ma mémoire les a dès lors retenus pour toujours. On voyait bien qu'il honorait les portraits de famille. Il nous transmettait oralement le passé des ancêtres, mais je ne pouvais oublier que ce n'était que de la mauvaise peinture. Quand nous nous sentions observés par lui, nous devinions qu'il y avait dans cet enveloppement de notre faiblesse par sa force autre chose que de la tendresse et peut-être de la fierté; mais quoi? Sans doute il observait sur nous les signes de notre avenir. Son amour de la durée ne se contentait pas de l'ancienneté de sa race, il voulait suivre celle-ci jusque dans l'obscur travail du temps et consolider son destin. Notre bonheur même lui était moins cher que la soumission de notre volonté à la tâche commune. Ce que contient le regard paternel, l'enfant en saisit le mystère, non la vérité.

Il nous enseigna tout petits le respect de ce qu'il appelait déjà notre vocation. Nous en comprîmes dès lors l'importance. Ma sœur Mélanie, qui était l'aînée de tous, mes frères Bernard et Étienne avaient de très bonne heure annoncé leur choix qui était l'armée pour Bernard, et les missions pour les deux autres. Il ne songeait pas à les contrarier, bien qu'il dût renoncer peut-être à d'autres vues qu'il avait sur eux. La rieuse Louise se marierait; ce n'était pas pressé. Quant à Nicole et Jacques, ils étaient tout de même trop minuscules pour qu'on s'occupât de leur avenir.

— Et toi? m'avait demandé mon père.

Comme je n'avais rien trouvé à répondre, il avait exprimé tout haut son désir :

— Tu nous resteras.

Ainsi était-il admis que je resterais pour garder la maison. Ce rôle que j'estimais peu reluisant ne m'emballait pas, tandis que les autres étaient parés de la poésie du départ. Je ne confirmais ni n'infirmais l'opinion qu'on se faisait de mon sort. Mais j'éprouvais une folle envie de me soustraire à ces arrangemens, à ce pouvoir qui me dominait. De sournois désirs de rébellion germaient en moi contre cela même que j'aimais. Ils lèveraient plus tard, sous une influence imprévue.

Je devrais maintenant parler de la reine. N'est-ce pas son tour ?... En vérité, je ne le puis et il ne faut pas me le demander. L'ombre que je cherche, en rentrant, derrière la fenêtre, et dont notre absence suffisait à provoquer l'inquiétude... oui, je consens encore à l'évoquer ainsi. C'est bien elle, mais lointaine et cachée. Si je veux m'approcher, je ne trouve plus mes mots.

Avez-vous remarqué, aux beaux jours d'été, la buée bleue qui flotte sur les pentes ? Elle permet de mieux fixer les claires beautés de la terre. Si je pouvais poser ce voile transparent sur le visage maternel, il me semble que j'oserais mieux dire sa suavité, et la limpidité des yeux qui ne pouvaient croire au mal. Quelle force inconnue recélait donc cette douceur ? Mon grand-père, qui se gardait de toute influence rien que par son petit rire si vexant, et qui, même devant son fils, ne perdait pas ce moyen de défense, l'abandonnait devant ma mère. Et mon père, dont l'autorité semblait inébranlable et infaillible, se tournait vers elle comme s'il lui reconnaissait une puissance mystérieuse.

Cette puissance, je le sais maintenant, c'était Dieu qui habitait en elle, soit qu'elle fût allée le chercher à la première messe avant que personne fût réveillé, soit qu'elle lui offrît ses travaux quotidiens dans la maison...

Mes frères et sœurs et moi, nous composions le peuple. Dans tout royaume il faut un peuple. Il est vrai que, dans la plupart des maisons d'aujourd'hui, on cherche où le peuple a passé. Le roi et la reine, tristes comme des saules-pleureurs, se regardent vieillir avec ennui. Ils n'ont rien à gouverner et ils n'emporteront pas leur couronne. Chez nous, le peuple était nombreux et bruyant. Si vous savez compter, vous n'ignorez déjà plus

que nous étions sept, de Mélanie qui me devançait de sept ans jusqu'à Jacques le dernier qui me suivait à six ans de distance.

Tout ce bataillon, avant d'être conduit à la manœuvre, recevait une première inspection de tante Dine, qui était préposée aux revues de détail.

Elle était d'une activité que les années ne ralentissaient pas, et que les servantes, sauf Mariette, exploitaient sans vergogne : toujours allant et venant, de la cave au galetas, par les escaliers, car elle oubliait la moitié des travaux qu'elle comptait entreprendre, ou suspendait brusquement ceux qu'elle avait entrepris, commençant un nettoyage, l'abandonnant pour chasser la poussière d'un meuble, menant la guerre contre les toiles d'araignées au moyen d'une tête de loup, sorte de brosse fixée au bout d'une perche, ou bondissant sur l'un de nous qui avait crié. Elle nous a bercés, lavés, habillés, pouponnés, pomponnés, gardés, amusés, occupés, soignés, caressés, tous les sept, et même un huitième qui est mort sans que je l'aie connu.

Encore conviendrait-il d'ajouter à ce chiffre imposant mon grand-père à qui elle épargnait tout souci. Il n'était pas exigeant : pourvu qu'il eût immédiatement sous la main ce qu'il désirait, il ne réclamait rien à personne. Et il fallait respecter le désordre de sa chambre qu'il entretenait scrupuleusement, prétendant qu'on ne retrouve pas ce qui est rangé. Il se laissait dorloter avec négligence, et n'y prêtait pas d'attention, sauf quand on l'agaçait par quelque exagération de soins.

Pour notre éducation et notre instruction, pour la direction morale, tante Dine se mettait, malgré la différence d'âge, à la dévotion de ma mère, à qui elle témoignait un attachement, une admiration sans bornes. Jusque dans la vieillesse, elle n'accepta que des fonctions subalternes. Quand elle avait déclaré : — Valentine veut ceci. Valentine a dit cela (Valentine, c'était ma mère), — il n'y avait pas à discuter. Elle obéissait à la lettre sans même chercher à pénétrer l'esprit. Aucune de ses pensées ne lui restait pour elle-même ; elle les distribuait aux autres sans exception. A la gronderie elle n'entendait rien et baissait la tête quand nous recevions une réprimande, en manière de protestation contre la dureté du pouvoir. Non seulement elle ne nous dénonçait pas, mais elle trouvait à nos pires fautes des excuses inattendues, et si merveilleuses qu'elles

désarmaient quelquefois, rien que par l'étonnement qu'elles provoquaient.

— Cet enfant a pris des poires.

— C'était pour soulager l'arbre qui ne pouvait plus les porter.

— Cet enfant mange salement. Il a mis les mains dans son assiette d'épinards.

— C'est dans la joie de voir de la verdure.

Nos études ne l'intéressaient pas. Mais elle avait cette culture de l'âme qui communique à l'esprit sa fleur de délicatesse. On en savait toujours assez, si l'on était honnête et bon catholique. Et même elle estimait qu'on remplissait de trop bonne heure notre cervelle, et d'un tas de sciences inutiles. L'histoire des païens ne lui disait rien qui vaille, et pour l'arithmétique, elle n'avait jamais su compter. En revanche, notre santé, notre propreté, notre gaîté étaient son affaire. Elle chantait pour nous endormir, elle chantait pour nous distraire, elle chantait pour nous faire marcher. Ses chansons tintinnabulent dans mes souvenirs. Il y avait une berceuse où nous devenions tour à tour général, cardinal, empereur et dont le refrain était destiné à nous inspirer de la patience pour un avenir si satisfaisant :

En attendant, sur mes genoux,
Beau chérubin, endormez-vous.

Mais le beau chérubin ne se pressait pas de s'endormir.

Il y avait aussi le *Nid charmant* que de *méchans petits lutins à la mine éveillée* voulaient détruire et qu'il fallait respecter, car

C'est l'espoir du printemps,
C'est l'amour d'une mère.

Ou bien c'était Silvio Pellico prisonnier qui d'une voix perçante réclamait sa brise d'Italie. Un de mes premiers jeux fut l'évasion de Silvio Pellico, mais je ne savais pas qui c'était. Mes chansons préférées étaient peut-être l'*Étang* et *Venise*. Je les nomme ainsi, faute d'en savoir davantage. L'*Étang* racontait un effroyable drame de noyade :

Petits enfans, n'approchez pas,
Quand vous courez par la vallée,
Du grand étang qu'on voit là-bas,
Qu'on voit là-bas sous la feuillée.

Écoutez ce qu'il arriva
D'un enfant blond qui s'esquiva
Des bras de sa mè-é-é-é-re.

L'enfant blond poursuivait une libellule, et la *demoiselle aux ailes d'or* l'entraînait dans l'eau froide. Ça lui apprenait à s'esquiver des bras maternels. Quant à *Venise*, j'en ai retenu pareillement les premiers vers, y compris leur faute de français :

Si Dieu favorise
Ma noble entreprise,
J'irai-z-à Venise
Couler d'heureux jours.

Est-ce la magie de ce nom de ville inconnue, ou la mélancolie de la ritournelle : je n'imaginais pas dès lors de plus beau voyage que de s'en aller dans cette Venise dont on m'avait montré les gondoles au stéréoscope. J'ai longtemps hésité, crainte d'une déconvenue, à réaliser ce projet qui me venait d'une si lointaine musique, une de ces musiques que nous continuons d'entendre en nous bien après les jours d'enfance. Faut-il que ce soit l'une des plus sûres gardiennes du foyer qui, par l'effet d'une simple romance chantée pour nous calmer, soit la première à nous enflammer la cervelle ? Et quand, plus tard, j'ai vu enfin la cité aux rues mouvantes et aux palais roses, je l'ai abordée avec respect, me souvenant que cette visite représentait une *noble entreprise*, comme si, déjà, la puissance de son charme était contenue tout entière par avance dans la naïve berceuse de tante Dine.

De ses innombrables chansons, quelques-unes, je le crois, étaient de son invention. Certain *Père Grégoire*, notamment, mi-parlé, mi-chanté, ne saurait figurer dans aucun recueil : c'est déjà de la prose rythmée, et cela se déclame sur un ton de mélopée qui éclate brusquement aux finales. Toute une petite comédie de la vanité y tient en quelques phrases. Jugez plutôt, car je vais essayer de citer de mémoire :

Le Père Grégoire est sorti de chez lui ce matin. Jusque-là rien

que de naturel : le père Grégoire va se promener, c'est son droit, mais attendez le détail qui caractérisera cette sortie : *Un beau bouquet de coquelicots à son chapeau*. Il faut enfler la voix sur les coquelicots. Cette fleur des champs devient un symbole de faste et d'ostentation. Eh ! eh ! le père Grégoire n'est plus l'honnête homme qui va respirer l'air de la campagne, c'est un vieux beau qui fait fantaisie : il parade, il piaffe, il caracole, il entend qu'on le regarde et qu'on l'admire. Mais vous serez puni, père Grégoire : un mauvais destin vous guette ! *Chemin faisant, son chien se prit de querelle avec le mien*. On donne cette nouvelle simplement. Elle semble au premier abord de mince importance. Fâcheuse affaire cependant : une bataille de chiens dans une petite ville, — comment ! vous ne le savez pas ? vous n'avez donc jamais vécu en province ? — une bataille de chiens présente une gravité exceptionnelle. Les maîtres interviennent, ils prennent parti, et le vaincu jure que ça ne se passera pas de la sorte. Des familles se sont brouillées pour une bataille de chiens. Quelle est l'origine de la haine des Capulets et des Montaigus ? peut-être une bataille de chiens. Et précisément notre père Grégoire veut intervenir : son chien a le dessous, il est roulé dans la poussière comme une quenelle dans la farine. *Le père Grégoire, voulant les séparer, tomba le nez dans le crottin*. Il s'est précipité, la canne haute, son pied a glissé, et le voilà par terre, en triste posture, surtout le nez, car il n'a pas eu de chance dans l'emplacement de sa chute. Ici, il convient de prendre un ton lamentable, l'apostrophe qui suit doit revêtir une ampleur de désolation infinie : *Pauvre père Grégoire !* Un point de suspension. On le plaint, sa mésaventure est grande. Mais la plainte devient tout à coup ironique, et c'est l'orgueil qu'elle vise : *voilà son bouquet de coquelicots bien loin de son chapeau*. Les insignes de sa vanité sont souillés. Il peut rentrer chez lui se laver et se brosser. Il ne rapportera pas les coquelicots. Sans les coquelicots, rien ne lui serait arrivé.

J'attribue le *Père Grégoire* à tante Dine à cause de la fertilité de son imagination qui chaque jour lui fournissait de nouveaux contes pour notre enchantement. Les grandes personnes ne sont pas volontiers de plain-pied avec les enfans. Elles veulent trop se baisser. Tante Dine trouvait d'instinct ce qui nous convenait. Ses histoires nous tenaient haletans. Quand je cherche à les arracher au passé pour m'en faire honneur, elles s'enfuient avec

des sourires : — Non, non, me disent-elles (car je les approche de tout près, mais nous sommes de chaque côté d'un grand trou qui est profond, s'il n'est pas bien large, et qui est la fosse commune de toutes les années écoulées), — à quoi bon? tu ne saurais pas te servir de nous. Regarde : nous avons pris la couleur du temps; comment la décrirais-tu?

Lorsque grand-père nous surprenait assis en rond autour de notre conteuse, il secouait la tête en signe de désapprobation.

— Balivernes, murmurait-il, balivernes! On doit la vérité aux enfans.

Nous demandions à tante Dine ce que c'étaient que des balivernes.

— C'est, nous expliquait-elle par manière de vengeance, quand on joue du violon.

Entre ses chants et le violon de grand-père, c'était quelquefois un vacarme assourdissant.

Tante Dine possédait une autre faculté merveilleuse : celle de créer des mots. Je vous ai cité *carabosser*, mais elle en inventait par centaines, et si bien adaptés aux choses qu'on les comprenait aussitôt. Je ne puis davantage les transcrire. Transcrits, ils perdent leur valeur. Ou bien je ne sais pas les orthographier : la langue parlée n'est pas la langue écrite, et cette langue imagée avait la verdeur et la saveur populaires. Tante Dine employait aussi des mots rares, — où diable les avait-elle découverts? car elle lisait peu, — qui étaient singuliers et sonores tout comme s'ils lui appartenaient en propre, et que, plus tard, un peu surpris et bien amusé, j'ai relevés dans le dictionnaire où je ne les eusse pas cherchés. Ainsi, pour abaisser ma superbe, elle me qualifia un jour d'*hospodar*, et, un autre, de *premier moutardier du pape*. J'ignorais que les hospodars étaient des tyrans de Valachie, et que c'est avoir une haute opinion de soi-même que de se croire le premier moutardier du pape. Mais ces titres inconnus dont elle m'affublait me représentaient un gros homme habillé de rouge, qui commandait avec de grands cris, et je ne voulais pas lui être comparé.

Laissez-moi, chère grand'tante Bernardine, vous apostropher à la façon du pauvre père Grégoire. Si mon enfance fait dans mon souvenir un grand tintamarre, comme si elle était montée sur une de ces mules toutes harnachées de grelots qui ne sauraient marcher sans musique et qui, de loin, donnent l'impres-

sion d'un important convoi, je le dois à vos histoires et à vos chansons. La voici qui s'avance joyeusement et bruyamment dès que ma pensée l'appelle, c'est-à-dire tous les jours. A cause d'elle je ne pourrai jamais me plaindre du sort. Je l'entends avant de la voir, mais quand elle surgit au détour du chemin qui vient à moi du passé, elle porte dans ses bras toutes les fleurs du printemps. Vous méritez bien que je vous en offre un bouquet, et même un bouquet de coquelicots, pour toutes vos romances qui s'ajoutaient à vos soins et à vos prières. Car vous priiez tout fort, sur l'escalier comme à l'église, et même quand vous brandissiez la tête de loup. Le silence vous était désagréable. C'est pourquoi, chère tante Dine, je le romps ce soir et vous parle...

Tante Dine menait une garde sérieuse autour de la maison. Pour s'en approcher, il fallait montrer patte blanche. Elle désignait sous le nom de *ils* les ennemis invisibles qui étaient censés nous investir. Longtemps ces *ils* mystérieux nous effrayèrent. Nous les cherchions autour de nous dès qu'elle en parlait. A force de ne pas les rencontrer, nous finîmes par en rire, sans savoir que ce rire nous désarmait et que plus tard nous devions les retrouver en chair et en os. Sa partialité ne fut jamais en défaut. Dès que la famille était en cause, elle en exigeait des louanges immédiates, sans quoi elle se rebiffait, prête au combat. Quelqu'un ayant hasardé un blâme anodin se vit toiser de pied en cap et, pour masquer sa défaite, voulut manier l'ironie.

— J'oubliais, déclara-t-il, que votre maison, c'est l'arche sainte.

— Et la vôtre, l'arche de Noé, répliqua-t-elle du tac au tac, sachant que son interlocuteur recevait toute sorte de gens hétéroclites.

On pétrissait alors le pain à l'office, dans un pétrin quasi séculaire, avant de le porter au four banal. Tante Dine, qui aimait les gros ouvrages, surveillait cette opération et même, volontiers, y mettait les mains. Un jour que j'y assistais, au moment où la servante allait mélanger la farine, l'eau et le levain, ma tante la secoua avec vivacité.

— A quoi pensez-vous, ma fille?

— A pétrir, mademoiselle.

— Vous oubliez le signe de la croix.

Car, dans les bonnes maisons, on n'omettait pas le signe de

la croix sur la farine blanche qui va se changer en pain. A table, mon père, avant d'entamer la miche, ne manquait point de tracer une croix avec deux entailles du couteau. Quand c'était grand-père qui remplissait l'office de panetier, j'avais bien remarqué qu'il n'en faisait rien.

Ce fut l'un de mes premiers étonnemens. Dès le début de la vie, je compris l'importance des dissentimens religieux.

Grand-père jouait de son violon quand il lui plaisait. Mais lui-même n'aimait pas à être dérangé. Nous en fîmes l'expérience. Ma sœur Mélanie et mon frère Étienne, qui de leur première communion conservaient une piété ardente et même un peu agressive, avaient édifié une petite chapelle dans une armoire de ce salon octogone que nous appelions la salle de musique parce que, jadis, on y donnait des concerts et qu'on y avait laissé un vieux piano à queue encore bon au service. Étienne et Mélanie, c'était décidé, lorsqu'ils seraient grands, évangéliseraient les sauvages, comme Bernard l'aîné serait officier et reprendrait l'Alsace et la Lorraine, et Louise la cadette, toujours généreuse, épouserait un fabricant de champagne, afin que nous puissions boire librement de ce vin doré et vivant où nous n'avions jamais fait que tremper nos lèvres les jours de fêtes de famille. Ainsi, l'avenir s'organisait à merveille, sauf mon sort personnel qui demeurait incertain. Mélanie tenait son nom de la petite bergère dauphinoise, qui jouissait alors d'une vogue considérable : on parlait à mots couverts du secret de la Salette. Quelquefois je lui demandais si elle ne redoutait pas d'être mangée par les anthropophages dont ma géographie illustrée m'avait révélé l'existence. Loin de ralentir son zèle, cette affreuse perspective ne réussissait qu'à l'exalter. Étienne n'aspirait pas moins violemment au martyre, bien qu'une mésaventure lui fût arrivée au collège : ses camarades, admirant sa dévotion, avaient compté qu'il accomplirait un miracle le jour de sa première communion et, le miracle n'ayant pas eu lieu, ils l'en avaient un peu méprisé.

Je n'ai jamais su quelle sorte de vêpres ou de complies nous disions devant l'armoire. Les cérémonies consistaient en cantiques vociférés en chœur. J'étais, malgré mon jeune âge, convié à ces manifestations. Ce jour-là, nous déployions précisément une énergie de catéchumènes. Mélanie surtout lançait éperdument ses notes sur le diapason le plus élevé. Sa piété

était en raison du bruit qu'elle faisait. La salle de musique était malheureusement proche la chambre de grand-père. Tout à coup, au beau milieu de notre ferveur, la porte s'ouvrit et grand-père apparut. Il ne s'occupait jamais de nous, mais, quand nous entrions par hasard dans son rayon visuel, il nous traitait avec bienveillance. Or il semblait fort irrité : sa robe de chambre dégrafée, son bonnet grec rejeté en arrière, sa barbe en désordre lui donnaient un aspect terrible qui contrastait avec ses manières habituelles. D'une voix aigre, il nous interpella :

— Il n'y a pas moyen de reposer tranquillement dans cette maison! Fermez-moi cette armoire, et tout de suite!

Nous avions troublé sa sieste, et son égalité d'humeur s'en ressentait. Aussitôt nous fermâmes l'armoire. Et nous connûmes d'avance l'horreur des décrets et des lois d'exception. La dévotion de Mélanie et d'Étienne en fut augmentée, comme il arrive en temps de persécution, mais la mienne, moins vive ou moins ancienne, je crains qu'elle ne fût attiédie.

Elle subit peu après une autre atteinte. La Fête-Dieu se célébrait dans notre ville avec une pompe et un éclat incomparables. On venait de loin pour y assister. Qui nous rendra de si magnifiques, de si imposans, de si nobles spectacles ? On les a remplacés par des réunions de gymnastes ou de sociétés de secours mutuels. Je plains les enfans d'aujourd'hui qui n'ont jamais eu l'occasion de sentir, parmi les acclamations populaires et dans l'émotion générale, la présence de Dieu.

La rivalité des reposoirs divisait les quartiers ; chacun luttait pour sa bonne renommée. On les composait avec de la mousse et des fleurs que l'on disposait en forme de croix de lys, d'hortensias, de géraniums ou de violettes, ou bien l'on combinait ingénieusement d'autres dessins pieux plus compliqués. Pour eux l'on dépouillait impitoyablement les jardins et les bois. Le plus beau était élevé sur une terrasse, plantée de vieux arbres, qui dominait le lac.

Le matin, toutes les fenêtres guettaient le jour, imploraient le ciel pour obtenir un temps favorable. Les rues étaient bordées de sapins et de mélèzes que les paysans, la veille ou l'avant-veille, apportaient de la montagne dans leurs chars à bœufs. Des rubans, jetés d'un bord à l'autre comme des câbles légers au-dessus d'un fleuve, supportaient des couronnes, de sorte que l'on circulait sous des centaines d'arcs de triomphe

improvisés. Et de-ci, de-là, pour mieux orner sa façade, on installait, sur une table recouverte d'une nappe immaculée, des images, des vases, des statues avec un luminaire, et l'on disposait des corbeilles de roses pour ravitailler le bataillon des anges. Dans les plus pauvres ruelles, de bonnes femmes étalaient au dehors tout ce qu'elles avaient de précieux et jusqu'à des daguerréotypes de parens ou des bonnets bien festonnés, afin de mieux honorer le passage du Saint-Sacrement. Ainsi la ville entière se parait comme une jeune mariée pour la cérémonie nuptiale.

Devant l'église on se rassemblait, les confréries en costumes avec leurs bannières, les fanfares dont les cuivres frottés avec soin reluisaient, les enfans des écoles, celles des filles et celles des garçons dont les plus petits agitaient des oriflammes, et la population massée derrière ces compagnies officielles qui étaient rangées en bon ordre. Alors sur le parvis s'avançait avec lenteur le cortège sacré, tandis que sonnaient toutes les cloches à la volée : anges aux ailes de papier d'argent, qui puisaient dans un petit panier suspendu à leur cou les pétales de fleurs dont ils jonchaient le parcours ; sacristains et clercs aux soutanes rouges, brandissant à bout de bras les encensoirs d'où montaient la fumée bleue et l'odeur poivrée ; prêtres en surplis, chanoines en rochet d'hermine, et enfin, sous le dais couleur d'or pâle ou de froment mûr, surmonté aux quatre angles d'aigrettes de plumes blanches, et escorté par quatre notables en habit noir qui tenaient ses cordons, Monseigneur enveloppé dans une chasuble d'or et tenant sur sa poitrine le grand ostensoir d'or.

C'était un instant solennel, et pourtant il y en avait un autre plus impressionnant. Après avoir parcouru toute la ville, la procession défilait pour une dernière bénédiction sur cette place qui forme terrasse au-dessus du lac et que soutiennent les murs d'un ancien château fort. Il était près de midi. Les rayons du soleil, tombant d'aplomb sur l'eau du lac, s'en servaient comme d'un miroir pour doubler leur lumière. Ils exaltaient toutes les couleurs, et principalement les ors où ils allumaient des étincelles. Autour du reposoir s'étaient groupés les différens corps, étendards déployés. Les soldats qui les encadraient, — en ce temps-là, pour la dernière fois, la troupe participait à la pompe religieuse, — se rassemblèrent, et l'on entendit commander : *Genou terre* ! A ce commandement, tout le monde s'agenouilla,

les officiers saluèrent de leurs épées nues et les clairons sonnèrent aux champs. Bien des vieilles femmes pleuraient de bonheur en se prosternant, n'ayant plus besoin de rien voir pour connaître que Dieu était là. Cependant l'évêque, monté sur un escabeau, retira l'ostensoir de sa niche fleurie et, l'élevant en l'air, il traça au-dessus des fidèles le signe de la croix.

Le frisson qui m'agita à cette minute avait secoué toute la foule. C'était un de ces frissons collectifs qui révèlent à un peuple sa foi commune.

Quand je rentrai dans mon uniforme de collégien, j'étais encore tout vibrant. Ma mère m'attendait. Elle comprit ce que je venais d'éprouver, et je vis ses yeux se remplir de larmes, tandis qu'elle m'embrassait avec orgueil. Elle-même, se sacrifiant, n'avait pas suivi la cérémonie, parce qu'il fallait garder la maison et la préparer pour les invités que nous devions recevoir ce jour-là. Mais elle était allée s'agenouiller devant le portail, cachée par les sapins, quand la procession avait passé. A travers les branches je l'avais bien vue. Elle avait joint, pour un court moment, la part de Marie à celle de Marthe.

A son tour, mon père revint. Il avait chaud, il était fatigué, car on lui avait fait l'honneur de lui offrir un des cordons du dais, et, bien qu'il fût chauve, il était resté découvert au risque d'une insolation.

— Chère femme! dit-il simplement.

Et il serra ma mère sur son cœur. Jamais, devant moi, il n'avait montré sa tendresse, et c'est pourquoi j'en ai gardé mémoire. Lui aussi, un grand enthousiasme l'animait.

Puis ce fut grand-père, tout souriant et pimpant, sa redingote boutonnée de travers et son chapeau noir un peu de côté, mais, à part ces détails, d'une correction de tenue presque irréprochable.

— Eh bien! lui demanda ma mère avec une douceur triomphante, cette fois vous y avez assisté?

Il paraît que, les autres années, il s'en allait et ne reparaissait que le soir. Je comprenais à mille nuances que sur le terrain religieux il n'y avait pas, chez moi, une entente absolue et que d'ordinaire on évitait ce sujet de discussion. Mon grand-père ne put retenir son petit rire impertinent que d'habitude il épargnait à ma mère :

— Superbe, superbe! On se serait cru à la fête du soleil. Les païens n'auraient pas fait mieux.

Le visage de ma mère s'empourpra. Elle se pencha vers moi et m'envoya au dehors sous un prétexte de commission. Au moment de sortir, j'entendis la voix nette de mon père :

— Je vous en prie, ne plaisantez pas sur ce sujet-là devant les enfans.

Et l'ironique voix répondit :

— Mais je ne plaisante pas.

Dans la rue, le reposoir le plus voisin gisait déjà comme une carcasse de feu d'artifice. Il n'en restait que les échafaudages. En hâte on avait remisé la croix de fleurs, la mousse, les candélabres, par crainte de la pluie, car le ciel se couvrait brusquement, et aussi pour s'en aller dîner. Mon enthousiasme était pareillement tombé sous une parole de doute.

A la fête de l'Épiphanie, chacun doit imiter les gestes du roi d'occasion que la fève a désigné. S'il boit, on crie : « Le Roi boit! » et l'on se précipite sur son verre. Et si le Roi se met à rire, tout le monde rit aux éclats. Un Roi ne doit-il pas savoir quand il faut rire et quand il faut garder son sérieux?

III. — LES ENNEMIS

Ce soir-là, c'était un samedi...

Je ne saurais fixer la date exacte, mais ce ne pouvait être qu'un samedi, puisque je rencontrai devant le portail, en rentrant, Oui-oui qui hochait la tête et la Zize Million qui vérifiait sur sa paume ouverte le chiffre de sa rente.

Le samedi était le jour des pauvres. D'habitude nous regardions, à l'abri d'une vitre, leur défilé, car tante Dine, qui tenait pour la différence des classes, nous mettait prudemment à l'écart de leur vermineux contact. La Zize ou la Louise était une folle à qui l'on versait régulièrement chaque semaine un modeste subside de cinquante centimes qu'elle appelait sa rente. Sa folie ne diminuait pas ses exigences : une nouvelle servante, mal informée, lui ayant fait grief en ne lui octroyant que deux sous, reçut dans la figure cette monnaie insuffisante. La tête lui avait tourné en attendant un gros lot. Elle ne parlait que de millions, et le nom lui en était resté.

Quant à Oui-oui, il devait ce sobriquet à son chef branlant dont il soutenait le poids assez mal et qui remuait sans cesse de haut en bas à la façon de ces animaux articulés qui sont l'ornement des bazars et dont un marchand astucieux vante le mouvement pour en augmenter le prix. Nous avions encouru sa colère, ma sœur Mélanie et moi, dans une circonstance mémorable. Mélanie ayant lu dans l'Évangile qu'un verre d'eau donné à un pauvre nous serait rendu au centuple, s'avisa d'en offrir un à Oui-oui. Elle voulut même, dans sa bonté, que je participasse à son aumône. Je portais la carafe, prêt à proposer une seconde tournée. Mais il considéra notre présent comme une injure. Grand-père, quand il connut cette malheureuse tentative, acheva notre déroute :

— Offrir de l'eau à cet ivrogne qui, plutôt que d'en toucher, préfère ne pas se laver !

Et devant nous, il tendit à Oui-oui un verre de vin rouge qui fut englouti d'un seul trait, puis un second, puis un troisième. Toute la bouteille y passa. Grand-père, s'il recevait cent fois son offrande, serait copieusement abreuvé dans le royaume céleste.

Grand-père, quand il croisait des mendians au moment de sa promenade quotidienne, réclamait qu'on leur distribuât du pain, et non pas de l'argent.

— L'argent est immoral, déclarait-il. Partageons nos miches avec ces braves gens.

Je ne comprenais pas pourquoi l'argent était immoral. Cependant on retrouvait émietté, devant la grille, au pied des colonnes de pierre, tout le pain qu'on avait donné et que les pauvres avaient méprisé.

Ce devait être un samedi de juin. Il faisait grand jour encore, bien qu'il fût plus de sept heures du soir, quand je rentrai à la maison, et au bord du jardin s'élevait une motte de foin que Tem Bossette avait dû faucher, en prenant son temps. A peine marmonnai-je un : *Bonjour Oui-oui, bonjour la Zize*, sans même attendre la réponse. Je ne refermai pas le portail qu'ils avaient laissé ouvert, et je me glissai dans le corridor qui conduisait à la cuisine, car je m'étais attardé, au retour du collège, à jouer avec des camarades dans un petit chemin qu'on appelait *Derrière les murs*, parce qu'il longeait des propriétés fermées comme des forteresses. Je ne blâmais pas cette farouche façon de se clore,

bien que j'eusse préféré des barrières ou des haies qui permettent de satisfaire la curiosité et n'arrêtent pas brusquement le regard; mais grand-père, quand il passait par là, ne cachait pas son dégoût :

— La terre est à tout le monde, et on la ligotte comme si elle voulait se sauver!

Il en parlait comme d'une personne vivante. Hors de chez nous, j'aurais bien admis que rien ne fût clos.

Derrière les murs, nous organisions de grandes parties de billes, au beau milieu de la route, sûrs de n'être pas dérangés. Si quelque char s'y engageait, le conducteur, arrêté par nos protestations, attendait patiemment que nous eussions fini, et parfois même s'intéressait aux péripéties du jeu, après quoi, il continuait son chemin. Personne, alors, n'était pressé. Aujourd'hui, c'est le boulevard de la Constitution, et il faut s'y garer des automobiles. Je ne sais où s'en vont jouer les petits enfans d'aujourd'hui.

Ma hâte ne provenait pas de la crainte d'être grondé pour mon retard. J'étais sûr qu'on n'y songerait même point. Mais rien qu'en approchant de la grille, j'avais retrouvé l'inquiétude particulière qui habitait alors la maison, comme une invitée cérémonieuse dont la présence inspire de la gène à tout le monde. Les drames domestiques s'annoncent longtemps à l'avance, par des signes comparables à ceux de l'orage : une atmosphère pénible, presque irrespirable, des pluies de larmes intermittentes, le murmure lointain des récriminations et des plaintes. Or il y avait de l'électricité dans l'air. Ma mère, qui ne manquait pas d'allumer la chandelle bénite dès que le tonnerre commençait de rouler, multipliait ses prières, et je voyais bien qu'elle avait du souci, car ses yeux clairs ne savaient rien dissimuler. Tante Dine promenait dans les corridors ou sur les marches de l'escalier une fébrile ardeur guerrière. La colère qui l'échauffait lui communiquait des forces invincibles dont le Pendu s'émerveillait et dont pâtirent des araignées qui pouvaient se croire hors d'atteinte et que délogea sans pitié la tête de loup vengeresse. Elle adressait des menaces à des ennemis invisibles. Ah! les misérables, ils connaîtraient à qui ils avaient affaire! Les *Ils* recevaient d'avance de vigoureuses râclées. Mon père même, d'habitude maître de lui, se montrait absorbé. A table, il lui fallait rejeter la tête en arrière pour chasser les

préoccupations qui le suivaient. Et plus d'une fois je l'aperçus qui s'entretenait à voix basse avec ma mère, en lui donnant lecture de papiers bleus dont je ne comprenais pas les termes. On attendait un événement considérable, peut-être un bulletin de victoire ou quelque malheur, comme il arrive dans un pays quand les armées sont à la frontière.

Seul, au milieu de ces conciliabules secrets, de ces angoisses visibles, mon grand-père gardait la plus parfaite indifférence. Évidemment l'événement qui se préparait ne le concernait pas. Il jouait du violon, il fumait sa pipe, il consultait son baromètre, il inspectait le ciel, il prédisait le temps comme s'il ne pouvait y avoir de nouvelles plus importantes, et il allait se promener. Rien ne changeait, rien ne pouvait changer que les nuages sur le soleil. Quant aux choses de la terre, elles étaient dénuées de gravité. Une fois mon père tenta de lui demander avis ou de lui représenter le péril d'une situation que je ne pouvais guère soupçonner. Son discours fut suppliant, émouvant, pathétique, et plein d'un respect qui ne réussissait pas à en diminuer l'autorité. Étendu sur le plancher, je n'en perdais rien au lieu de lire mon livre de classe. Mais je ne retenais que des mots qui peu à peu me remplissaient d'épouvante : *Gestion irrégulière, responsabilité, hypothèque, condamnation, ruine totale, vente aux enchères.* Enfin je reçus cette affreuse conclusion comme un coup de canne sur la tête :

— Alors il nous faudra quitter la maison ?

Quitter la maison ! Grand-père, — je le vois encore, — leva un peu le bras d'un geste fatigué, comme s'il écartait une mouche, le laissa retomber le long de son corps et répliqua avec une grande douceur qui, tout d'abord, me trompa sur ses intentions :

— Oh ! moi, qu'on habite cette maison ou une autre, ça m'est complètement égal.

Puis, s'accompagnant de son éternel petit rire, il ajouta :

— Eh ! eh ! quand on est locataire, on réclame des réparations. Chez soi, on n'en fait jamais.

Ce fut à ce moment que mon père m'aperçut. Ses yeux étaient si terribles que j'eus peur et fus pris de la chair de poule. Il se contenta de me dire sans hausser la voix :

— Va-t'en d'ici, mon petit. Ce n'est pas ta place.

Je me sauvai, stupéfait de cette mansuétude qui contrastait

si étrangement avec son regard. Maintenant j'y trouve un témoignage du prodigieux empire qu'il exerçait sur lui-même. Je m'élançai au jardin, emportant, comme une bombe sous le bras, cette déclaration formidable : *Qu'on habite cette maison ou une autre...* L'idée ne m'était jamais venue, ne me serait jamais venue qu'on pût habiter une autre maison. J'avais l'impression d'avoir assisté à un sacrilège, et en même temps ce sacrilège s'acclimatait dans mon cerveau, parce qu'il n'avait pas eu de sanction immédiate et qu'il s'était accompli sans aucune solennité, comme un acte quelconque, comme un acte de rien du tout. Était-il possible qu'une telle phrase eût été prononcée à la cantonade, négligemment et du bout des lèvres ? Pour la première fois, mes notions de la vie étaient bouleversées. Je fis part de mon désarroi à Tem Bosssette, qui ruminait appuyé sur sa pioche. Il me prêta une oreille complaisante, mais en profita pour me confier cette histoire personnelle :

— J'avais un fils à l'hôpital. Quand j'ai vu qu'il allait mourir, je l'ai plié dans une couverture et je suis parti avec mon paquet. Il a passé chez nous.

Je ne saisissais pas l'actualité de son récit qu'il me débita fièrement, comme s'il rappelait un trait d'héroïsme. Puis, il condescendit à des explications :

— C'est votre procès qui les travaille.

Notre procès ? Nous avions un procès ? Je ne savais pas ce que c'était, et bien que j'eusse vergogne de mon ignorance, j'interrogeai le vigneron :

— Qu'est-ce que c'est, un procès ?

Il se gratta le nez, sans doute pour chercher une définition :

— C'est une affaire de justice. On gagne, on perd au petit bonheur. Mais pour celui qui perd, c'est très embêtant. A cause des huissiers qui entrent chez vous comme dans un moulin.

Les huissiers entreraient chez nous comme dans un moulin ! Aussitôt je les imaginai sous la forme d'insectes géans, d'énormes courtilières qui pénétraient dans le jardin par la brèche du châtaignier et s'avançaient en rangs serrés pour investir la maison. J'avais une peur spéciale des courtilières qui ont un corps long et gluant et deux antennes sur la tête, et qui jouissent dans le monde agricole d'une réputation détestable : on leur attribue toute sorte de méfaits, elles ravagent des plates-bandes entières. J'en avais vu, précisément, qui fran-

chissaient la brèche et devant leur invasion les armes fabriquées par Tem Bossette n'avaient pas suffi à me rassurer : j'avais tourné bride, si je puis dire, sur mon échalas.

— C'est la faute à Monsieur, acheva l'ouvrier qui en avait lourd sur le cœur. Qu'est-ce que vous voulez? Il se fiche de tout, et quand on se fiche de tout, ça n'arrange pas les choses. Heureusement il y a Monsieur Michel.

Ainsi, d'un côté il y avait les courtilières, et mon père de l'autre. Un combat terrible allait se livrer dont la maison serait l'enjeu. Et pendant la bataille, grand-père, indifférent, regarderait en l'air, selon son habitude, pour savoir d'où venait le vent. Jusqu'alors, je pensais qu'il ne jouait aucun rôle, à la façon des rois fainéans, mais voilà qu'il provoquait des catastrophes. D'un mot il fermait les chapelles, supprimait les portraits des ancêtres, et surtout ça lui était parfaitement égal d'habiter une maison ou une autre. Pourquoi pas une de ces roulottes bourrées de bohémiens bronzés comme j'en avais vu passer devant la grille, à la grande peur de tante Dine qui nous faisait précipitamment rentrer en recommandant de boucher toutes les issues et de surveiller les légumes et les fruits?

Je revenais tout endolori de cette conversation quand je me heurtai à tante Dine dont le Pendu quêtait l'assistance pour quelque besogne ardue qui réclamait du nerf et du muscle.

— Le procès ? lui criai-je pour me soulager.

Elle s'arrêta net dans sa marche :

— Qui t'a parlé ?

— Tem Bossette.

— Il faudra renvoyer cet individu. Béatrix et Pachoux suffiront.

Elle ne se comptait pas elle-même. Seule elle distribuait à Béatrix son véritable nom. Comprit-elle à mon accent ou à ma figure le drame intérieur que je traversais ? Elle me secoua en riant :

— Mon petit, quand ton père est là, il n'y a jamais rien à craindre, entends-tu ?

Et je fus immédiatement consolé.

Déjà elle emboîtait le pas de l'ouvrier, avec, dans la main, un peloton de ficelle rouge que Mariette, sans doute, avait refusé de confier à celui-ci. En s'éloignant, elle agitait la tête avec

orgueil comme un cheval qui encense, et je l'entendais qui *gongonnait* (encore un de ses mots) :

— Ah ! bien, par exemple, il ne manquerait plus que ça !

... Par quels signes, ce samedi soir, fus-je averti que le combat était livré et qu'on en attendait le résultat ? Dans la cuisine, Mariette n'était pas à son fourneau. Elle discutait violemment avec Philomène, la femme de chambre, qui portait la soupière au risque d'en répandre le contenu, et avec mon vieil ami Tem, plus rouge encore que de coutume, qui s'efforçait de rassurer l'office en prophétisant :

— Mais non, mais non, ça ira. D'abord, moi, je ne veux pas quitter le jardin.

Dès qu'on m'aperçut, le silence se fit et, reprenant bientôt son sang-froid, Mariette me gourmanda :

— Vous êtes en retard, monsieur François. Le second coup de cloche est sonné. Vous serez grondé.

Et se tournant vers Philomène :

— Pourquoi restes-tu là, plantée comme un poteau ?

Nous fûmes ainsi dispersés. Je comptais bien rencontrer, dans le vestibule qui précédait la salle à manger, tante Dine qui arrivait toujours à table la dernière, parce qu'elle découvrait, le long de l'escalier, trente-six opérations à commencer ou terminer qui l'obligeaient à remonter et redescendre indéfiniment. Ma tactique réussit. Afin d'éviter la gêne d'un interrogatoire, je pris l'offensive :

— Et le procès ?

— Tais-toi : on attend la nouvelle.

— Quelle nouvelle ?

— C'est aujourd'hui qu'on le juge à la Cour.

Elle avait prononcé : la Cour, avec une inconsciente pompe. Et je pensais à la cour de l'empereur Charlemagne que célébrait mon manuel d'histoire. Un grand personnage, un roi avec une couronne d'or sur la tête, et revêtu d'une chasuble d'or comme monseigneur l'évêque à la procession, s'occupait de notre affaire. C'était impressionnant, mais flatteur.

Je gagnai rapidement ma place, dans l'ombre de tante Dine, m'efforçant de prendre un air naturel. Mes frères et mes sœurs, par esprit de solidarité, évitèrent de signaler mon arrivée, de sorte que je pus avaler ma soupe sans être remarqué. D'ordi-

naire, ma mère venait à la salle à manger avant nous, pour servir le potage. La loquacité de Philomène avait empêché cette opération préliminaire, et j'en bénéficiai. Mes parens, d'ailleurs, ne prêtaient pas la moindre attention à ma personne : j'en pouvais conclure qu'il se passait quelque chose. Je mis les bouchées doubles et, mon assiette vide, je jetai sur l'assistance un regard circulaire.

A la place d'honneur le roi régnant, mon grand-père, se penchait sur la nappe, afin de ne pas laisser tomber de la soupe sur sa barbe, et cette précaution l'absorbait visiblement tout entier. Je n'apprendrais rien de lui, et pas davantage de mon père qui, de l'un des angles, commandait la table et dont le regard me fit baisser les yeux, car j'y lus distinctement la connaissance de ma faute. Après avoir interrogé l'un ou l'autre de nous sur l'emploi de sa journée, il s'efforça de donner à la conversation un tour général. Mais il parlait presque seul. Son calme, sa bonne humeur même achevèrent de me rendre la confiance que deux ou trois cuillerées bien chaudes avaient déjà commencé de me communiquer. Tante Dine, qui ne pouvait rester inactive pendant les intervalles du service, s'occupait à l'avance à battre la salade dont elle conservait la spécialité, bien qu'il eût été souvent question de lui retirer cet office à cause du vinaigre qu'elle répandait sans ménagement. Tout en fatiguant les feuilles vertes, elle baragouinait de vagues exorcismes contre les mauvais sorts. Ma sœur Louise taquinait Étienne, — le petit curé, — qui était distrait et à qui on aurait pu repasser indéfiniment le même plat. Cependant Bernard et Mélanie, les deux aînés, levaient souvent les yeux dans la même direction que je suivis. Ils regardaient ma mère, et ma mère regardait mon père. De lui, à cette heure, semblait dépendre notre sécurité.

On avait allumé la suspension, mais il ne faisait pas encore nuit au dehors. Seulement, les arbres paraissaient se rapprocher, épaissir leurs branches, verser une ombre plus profonde. Par les fenêtres ouvertes le jardin nous envoyait, pêle-mêle, de l'air frais, une odeur de fleurs et des phalènes qui, attirées par la lumière, s'en venaient tourner dans l'abat-jour de la lampe. Je m'intéressais à leur course, par instans, plus attentivement qu'à l'expression trop déconcertante des visages.

Le repas touchait à son terme et déjà l'on servait le dessert.

J'avais fini par croire qu'il n'arriverait rien du tout. Soudain Mariette se précipita dans la salle à manger, tenant à la main un télégramme. Elle n'avait pas pris la peine de le poser sur un plateau, elle ne l'avait pas remis à la femme de chambre qui était chargée de la table. Tel qu'elle l'avait reçu du facteur elle l'apportait en personne. Elle aussi, flairait quelque nouvelle d'importance et voulait sans délai en être instruite.

— C'est pour M. Rambert, dit-elle.

Elle dépassa la place de mon grand-père et traversa la pièce dans toute sa longueur comme si elle accomplissait son devoir en allant tendre le papier bleu à mon père, qui était du côté des croisées. Mon père le reçut, mais il le tendit au destinataire véritable.

— Le voulez-vous ?

— Oh ! non, merci, refusa grand-père avec son petit rire. Ouvre-le toi-même.

Néanmoins il jeta un coup d'œil rapide et vif, que je surpris, sur le télégramme. Son petit rire me rappela instantanément une crécelle qu'on m'avait retirée parce qu'elle importunait tout le monde. Ce fut le dernier bruit. Il se fit un silence presque solennel, si complet que j'entendais la déchirure du papier. Comment mon père pouvait-il l'ouvrir avec si peu d'impatience ? Je m'imaginais l'ouvrant à sa place : crr... crr... ça y était. Tous nos regards convergeaient sur le travail prudent de ces deux mains, sauf ceux de grand-père qui, tout aussi paisiblement, débarrassait de sa croûte un morceau de fromage et se complaisait dans cette tâche mesquine. Mon père sentit notre anxiété et voulut sans doute la secouer à tout hasard ; au lieu de lire, il releva les yeux sur nous :

— Continuez de manger, dit-il. Ce n'est pas votre affaire.

Et se tournant vers la cuisinière, qui était restée penchée derrière le dossier de sa chaise en point d'interrogation :

— Vous pouvez aller, Mariette, je vous remercie.

Elle s'en fut vexée, sans rien savoir, mais envoya bien vite Philomène qui ne devait pas en apprendre davantage.

Mon père lut enfin. Autant il s'était montré lent dans les préliminaires, autant il fut bref dans sa lecture. Il dut absorber le texte d'un trait. Déjà il mettait le télégramme dans sa poche sans un mot, sans même un jeu des muscles. Puis il fit des

yeux le tour de la table, et sous son regard nous replongeâmes le nez dans notre assiette :

— Allons, allons! les enfans! déclara-t-il presque gaîment. Le jour dure encore. Dépêchez-vous d'avaler votre dessert, et vous irez jouer au jardin.

Il avait parlé de son ton habituel qui ragaillardissait et commandait ensemble. C'était si simple que ma mère, un instant, en fut toute réchauffée et illuminée. Je le constatai en relevant la tête, mais ce ne fut qu'un instant fugitif, comme ce retour de la lumière sur les cimes après le coucher du soleil. Tout de suite la brume recouvrit le visage maternel, et même je surpris dans ses yeux deux larmes qu'elle ne laissa pas tomber. Elle avait compris. Je compris après elle et par elle. La mystérieuse Cour avait jugé contre nous. Le procès, le terrible procès était perdu. Nous étions tous consternés sans connaître au juste pourquoi, mais nous avions senti passer sur nous le vent de la défaite. Mon père, cependant, ne manifestait aucune gêne, aucune tristesse, et mon grand-père, après son gruyère, trempait un biscuit dans son vin, ce qu'il aimait particulièrement à cause de ses dents qui étaient mauvaises. Il semblait n'avoir prêté aucune attention à cette histoire de télégramme. L'assurance de l'un me stupéfiait autant que le détachement de l'autre. Ils atteignaient au même calme par des voies différentes. Quant à tante Dine, elle mordait avec rage dans une pêche qui n'était pas mûre.

Nous quittâmes la table pour gagner le jardin que la nuit envahissait. Je tentai de demeurer en arrière, mais je fus entraîné par ma sœur Mélanie; elle devinait que mes parens désiraient causer hors de notre présence. Je ne pouvais prendre goût à aucun jeu et je fis bientôt bande à part. Mon imagination bondissait sur un monceau de ruines. *Ils* nous chassaient de la maison, comme l'ange avait expulsé Adam et Ève du paradis terrestre. *Ils* entraient chez nous comme dans un moulin. *Ils* se partageaient nos trésors, comme avaient fait les Grecs avec les dépouilles des Troyens. Qui, *ils?* Les *Ils* de tante Dine; je n'en savais pas davantage. Et dans cette catastrophe une parole me revenait, incompréhensible, effroyable et cependant obsédante : *Qu'on habite cette maison ou une autre, qu'est-ce que ça peut bien faire?* Ce propos de mon grand-père me révoltait et en même temps me stupéfiait, m'atti-

rait presque par son audace. Il me donnait une sorte de vertige. Comment acceptait-on d'abandonner sa maison, sans la défendre jusqu'à la limite de ses forces? Intérieurement je criais aux armes. Et pour réaliser ce qui se passait en moi, je saisis une des épées fabriquées par Tem Bossette, j'enfourchai mon échalas favori et, malgré la brusque venue des ténèbres qui éteignaient les dernières lueurs crépusculaires et que je redoutais beaucoup, je montai au galop jusqu'au sommet du jardin, jusqu'au bois de châtaigniers, jusqu'à la brèche. L'ombre de la nuit était déjà entrée par là, et après elle toutes les ombres. Elles rampaient, elles grimpaient aux arbres, elles se traînaient par les chemins, elles remplissaient les bosquets. Il y en avait une armée. C'étaient les courtilières, les courtilières géantes, c'étaient les ennemis de la maison. J'essayai bien de distribuer à droite et à gauche de grands coups d'estoc. Mais je ne rencontrais rien, et c'était pire. Alors, désespérément, je me sauvai. J'étais un vaincu.

Ce fut un soulagement pour moi d'entendre, en me rapprochant, la voix de ma mère qui appelait :

— François! François!

Cet appel me sauva l'honneur; mon retour précipité cessait d'être une fuite.

Ma chambre à coucher, dont les vastes proportions m'inquiétaient, mais que je partageais heureusement avec Étienne et Bernard, était voisine de la chambre maternelle. Je fus longtemps avant de m'endormir. Par la porte de communication, j'apercevais une raie de lumière. Cette lumière dut briller très tard, et j'entendais le son alterné de deux voix assourdies volontairement, celle de mon père et celle de ma mère. Le sort de la famille se débattait à côté de moi, avec calme.

IV. — LE TRAITÉ

Quand on est enfant, on s'imagine que les événemens vont se précipiter les uns sur les autres comme les deux camps opposés dans une partie de barres. Le lendemain, je m'attendais à des péripéties extraordinaires qui se traduiraient en premier lieu par un congé. Sûrement on ne travaillait pas lorsque la maison était menacée. Je fus étonné d'être réveillé à l'heure accoutumée, alors que je pensais rattraper le retard de mon

sommeil, et conduit au collège très régulièrement. Étienne, distrait et d'ailleurs occupé de ses prières, n'avait rien remarqué. Mais Bernard, l'aîné, me parut manquer de son entrain habituel ; sans doute il me jugea trop petit pour me faire part de sa tristesse. Et nous n'échangeâmes en chemin aucune confidence tous les trois.

Ce silence était le commencement de l'oubli. Je me remis promptement de l'alerte de la veille, et bientôt, puisque nous continuions d'habiter la maison, je crus à une retraite inopinée de nos ennemis.

— *Ils* n'oseront pas, avait déclaré tante Dine.

Cependant, à quelques jours de là, je me trouvai dans la chambre de ma mère quand elle reçut la visite de sa couturière, une demoiselle entre deux âges, avec des cheveux d'acajou comme je n'en avais jamais vu à personne. Ma mère s'excusa de la déranger pour peu de chose, seulement une réparation et non pas la commande d'une robe neuve.

— Quand on a sept enfans, ajouta-t-elle gentiment, il faut être raisonnable. Et puis, je ne suis plus assez jeune.

— Madame est toujours jeune et belle, protesta l'artiste.

Dans mon coin j'estimais cette protestation déplacée. Ni l'âge, ni la figure de ma mère n'appartenaient à cette dame aux cheveux d'acajou, mais bien et dûment à moi et à mes frères et sœurs. Qu'elle fût jolie ou laide, jeune ou vieille, cela ne concernait que nous.

— Alors, conclut ma mère, voici une toilette que vous pourriez facilement arranger un peu ; vous êtes si adroite !

— Madame l'a déjà beaucoup portée.

— Justement, on s'y attache.

Cette fois, je donnai raison à la couturière, qui prit un air pincé pour accepter cet ouvrage indigne d'elle. Incontestablement la robe dont il s'agissait avait été beaucoup portée.

Pour le moment, je n'opérai aucun rapprochement entre cet épisode et notre drame de famille. Ma mère serait toujours assez belle, et les toilettes n'y changeraient rien. Mais les conciliabules entre elle et mon père reprenaient comme avant le télégramme de malheur. Ces conciliabules se tenaient généralement dans le salon octogone où l'on ne pénétrait qu'en traversant notre chambre à coucher. Il était fort isolé, et l'on pouvait être sûr de n'y pas être dérangé. Nous n'y entrions plus

guère que pour nos leçons de musique, depuis que la chapelle de l'armoire avait été désaffectée.

Là j'avais perdu ma foi au miracle de Noël. Il est vrai que le rire sec de mon grand-père, toutes les fois qu'il était question de la descente du petit Jésus, m'avait préparé à l'incrédulité. Le matin de ce jour de fête que tous les enfans appellent et attendent, nous trouvions dans cette pièce un sapin dont les branches pendaient sous le poids des jouets et qu'illuminaient des bougies bleues et roses. Au pied de l'arbre un enfant de cire reposait sur la paille et tendait vers nous ses petits bras. L'âne et le bœuf n'étaient pas oubliés, mais l'enfant était plus gros qu'eux. Ce manque de proportions les remettait à leur rang subalterne. Je supposais, sans en approfondir le mystère, que ce sapin poussait tout seul, pendant la nuit, avec ses fruits étranges qui suffisaient à détourner ma curiosité. Or, un soir du 24 décembre, comme la curiosité me tenait éveillé, je vis passer mon père et ma mère. Ils marchaient sur la pointe des pieds : seulement, dans les vieilles maisons, il y a toujours des planches qui crient et trahissent la présence. Il leur arrive même de crier quand personne ne passe, comme si elles supportaient des pas invisibles, les pas de tous les morts qui les ont foulées. Mes parens étaient chargés de toute sorte de paquets. Je compris dès lors leur collaboration avec le petit Jésus.

Maintenant, de nouveau, je crois au miracle, bien qu'il soit descendu, comme Jésus lui-même, du ciel sur la terre. C'était un miracle d'amour.

Comment faisaient mon père et ma mère pour réaliser à la fois les rêves de nos sept imaginations exaltées, et distribuer à chacun de nous les objets de paradis qu'il avait désirés? Comment, surtout, ont-ils fait pour ne rien diminuer de la générosité divine qu'ils représentaient, pendant la période douloureuse que nous devions connaître? Je ne cesse pas de m'émerveiller quand je vois, le jour de Noël, dans les quartiers pauvres, les enfans courir les mains pleines. Ce sont des joujoux de quatre sous : ils portent en eux la vertu du miracle.

Des conciliabules secrets de la salle de musique, malgré la sonorité merveilleuse du lieu, je n'entendais rien. Ni l'un ni l'autre des deux interlocuteurs ne haussait la voix; ils semblaient toujours d'accord. Cependant je devinais qu'ils parlaient du procès. Quelque chose de grave se tramait dans l'ombre. On

se préparait à repousser l'ennemi. Et je me demandais pourquoi cet ennemi ne se montrait pas.

Un matin, — un jeudi matin, — comme nous rentrions, mes frères et moi, pour le déjeuner de midi, quelle ne fut pas notre stupéfaction, notre horreur, en apercevant, sur une des colonnes de pierre où s'encastrait la grille du portail, un écriteau énorme où nous pouvions lire cette inscription scandaleuse :

VILLA A VENDRE

Nous nous regardâmes, également indignés.

— C'est un affront, déclara Bernard qui avait déjà le sens de l'honneur militaire.

— Mais non, c'est une erreur, assura Étienne dont l'étonnement était sans bornes.

D'esprit abstrait et distrait, et même un peu mystique, il n'avait pas exercé une minute sa réflexion sur les faits terre à terre que nous avions pu observer, Bernard et moi, et dont une crainte sacrée nous avait préparés à cette nouvelle catastrophe.

On nous eût souffletés tous les trois que nous n'eussions pas ressenti plus de honte. Bernard, plus hardi, tenta d'arracher l'affiche, mais elle était solidement fixée et résista. Nous nous précipitâmes, comme une troupe de renfort, dans la maison assiégée que je m'attendais à trouver pleine de courtilières. La première personne que nous rencontrâmes fut tante Dine qui gesticulait et parlait toute seule. A peine avions-nous ouvert la bouche qu'elle comprit notre émotion, et sa fureur aussitôt dépassa de beaucoup la nôtre :

— Oui, *ils* veulent tout nous prendre. *Ils* prétendent s'emparer de notre propriété. J'aurais dû mourir plutôt que de voir ça.

Le mot : *propriété* prenait sur ses lèvres une grandeur solennelle. Ainsi donc, *ils* avaient passé la brèche ; en rangs serrés *ils* avançaient. Hors cette constatation, il ne fallait pas attendre de tante Dine des explications plus claires.

HENRY BORDEAUX.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

ENTRE LES DEUX MONDES [1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Un à un, les petits vapeurs qui, depuis deux heures, bourdonnaient autour du *Cordova*, s'éloignèrent, et le *Cordova* resta quelque temps seul, arrêté sur ses ancres, dans cet admirable après-midi de printemps, au milieu de la baie de Rio de Janeiro. Monté sur le pont de commandement, où le chevalier Federico Mombello, capitaine du paquebot, nous avait invités ma femme et moi, à venir donner le dernier adieu à la ville, je regardais une fois encore, en attendant que le navire se mît en route, la chaîne azurée et lumineuse des monts Tinguà, de la Estrella et des Orgãos, qui ferment la baie au Nord; l'abrupte couronne de pointes, d'aiguilles, d'obélisques, de crêtes, de dents qui la surmontent; la radieuse guirlande des grands nuages blancs et gonflés qui, ce jour-là, étaient accrochés à ses flancs. Je regardais, et je songeais que, d'ici à quelques minutes, se fermerait pour toujours, dans le livre de ma vie, un de ces épisodes qui ne se répètent plus. Adieu pour toujours, Amérique deux fois visitée dans ses deux hémisphères : monde immense où j'étais entré avec une curiosité si ardente, que j'avais parcouru avec tant de fougue, où j'avais vu et entrevu tant de choses ignorées, où j'avais cueilli les prémices d'un triomphe dont nul autre n'avait joui avant moi, où j'avais

(1) *Copyright by* G. Ferrero, 1912.

monté un échelon sur l'échelle de la fortune! A l'heure du départ, ces cent montagnes énormes, ces mille cimes semblaient se dépouiller de leur matière, n'avoir plus de poids, s'évaporer en nuages bleus au contact des nuages blancs; et tous ensemble, nuages blancs et nuages bleus, se confondaient en une splendeur immense qui emplissait l'espace, comme si, après m'avoir montré tant de magnificences de la nature et des hommes, l'Amérique voulait resplendir encore une fois à mes yeux, — extrême magnificence, — en cette céleste muraille de vapeurs et de lumière. J'éprouvais donc, je ne sais si je dois dire une douce tristesse ou une joie mélancolique, mêlée d'un vague effroi. Je savais bien qu'il me serait possible de refaire aussi souvent qu'il me plairait le voyage d'Amérique; mais je savais également qu'il ne me serait plus possible de refaire jamais le premier voyage qui prenait fin en ce moment-là. Une minute irrévocable allait passer sur ma tête.

Très lentement, à gauche, sur le flanc droit du navire, le rivage où s'élève Rio commença de se mouvoir. Il était cinq heures précises. Adieu, adieu pour toujours, ô première et unique Amérique que je ne reverrai jamais plus! Et je me tournai vers l'avant. Une immense conque glauque, presque toute ensoleillée encore, s'ouvrait en face de moi. Nous traversions lentement la dernière partie de la baie, ce gigantesque vestibule ouvert sur l'Océan, ce lac bleu, clos à l'Est et à l'Ouest par deux parois de montagnes d'un vert sombre et comme revêtues d'une épaisse toison de broussailles, à fleur de terre. Émus par l'irrévocable fuite des instans suprêmes, nous promenâmes nos regards sur cette vaste conque, désireux d'en récapituler encore une fois les beautés: du côté du levant, au pied de la verte paroi des montagnes, les dernières maisons de Nichteroy cachée dans une anse, et la divine plage d'Icarahy, où nous avions passé un après-midi si délicieux avec Graça Aranha, sous la pluie des parfums que le vent nous apportait des forêts voisines; les îles qu'on voyait apparaître de toutes parts, puis disparaître l'une après l'autre, plantées d'arbres, un peu semblables à d'immenses buissons qui nageraient, ou aux cimes encore visibles d'une gigantesque forêt submergée; du côté du couchant, la verte paroi montueuse et le Corcovado qui, posé au centre, splendidement vert, dressant dans le soleil sa pointe aiguë, taillée à pic et escarpée comme un précipice,

dominait Rio; et enfin Rio lui-même, à la base : Rio, la ville enguirlandée de palmiers et des restes d'une forêt millénaire; la ville qui plonge ses pieds dans la mer et qui repose sa tête sur la montagne, parmi les bois; la dernière des grandes métropoles américaines que j'avais visitées sur les rivages de l'Atlantique. Partout, en bas comme en haut, de la plage au sommet de la colline, à droite et à gauche, des maisons isolées ou réunies en groupes se faisaient voir, se dérobaient, se montraient de nouveau entre de sombres bouquets de grands arbres ou sous des palmiers très élevés, dont les panaches surmontaient de toutes parts le paysage. Cela me fit repenser à New-York, à la ville infernale qui, exaspérée par l'impossibilité de s'étendre, accumule avec fureur d'énormes constructions, comme pour escalader les nuages; à l'opulente Buenos-Aires, si commodément assise et comme au repos dans la plaine infinie où elle peut répandre au ras du sol ses maisons romaines à un seul étage, juxtaposées, innombrables, formant à perte de vue des rues droites, de sorte qu'elle ressemble à une Pompéi vivante et sans enceinte. Combien différait de l'une et de l'autre cette troisième métropole que je voyais, du *Cordova*, s'éparpiller sur le rivage de la mer et sur la colline : cette cité qui, prenant ses aises, s'installe nonchalamment dans l'immense forêt du rivage, et qui en utilise les parties les plus magnifiques pour se faire un éventail contre l'excessive ardeur du soleil, et qui entrelace les fondations de ses propres édifices aux racines séculaires des arbres, et qui, périodiquement, se nettoie comme eux par les célestes ablutions des pluies torrentielles, et qui respire avec eux les vents de la montagne et de l'Océan; — la seule, peut-être, de toutes les villes de la terre qui ne fuie pas, comme dans l'épouvante d'une tentation d'inceste, les caresses de la mère Nature.

Cependant le *Cordova* accélérait les tours de ses hélices vers l'entrée de la baie, dont la passe fait vis-à-vis aux grandes montagnes du fond. Comme l'éclat du jour commençait à se voiler, ces montagnes reprenaient peu à peu du poids et du volume, en s'assombrissant. Tout à coup apparut vers la gauche, blanc sur le bord de la mer bleue et sur la colline verdoyante, le beau palais de Monroë, avec sa coupole à l'abri de laquelle j'avais parlé de Rome; nous le vîmes de face; puis il s'éloigna à droite. Des montagnes d'une étrangeté horrible se rapprochaient de nous : le Pão de Açucar, ce monstrueux monolithe qui, placé en senti-

nelle près de Santa Cruz, a le corps vert et la tête noire et chauve; au delà du Pão de Açucar, le mont Gávia qui, avec ses cimes bossues, ressemble au dos d'un gigantesque dromadaire. Déjà noyé à demi dans l'ombre, Rio disparaissait peu à peu, comme en raccourci. Adieu, adieu pour toujours, unique ville de la terre où, dans les rues, on sente la forêt et où l'on en jouisse; adieu, longues extases des silences verdoyans et immobiles qui, l'après-midi, flottent sur ses rues désertes, et secrets murmures que se chuchotent entre elles, dans le crépuscule, les cimes des arbres, à la hauteur des toits; adieu, tumulte des messages qui, de temps à autre, envoyés par la montagne et par la mer, secouent jour et nuit les troncs des arbres et les fenêtres; adieu, folies d'amour épandues dans les odeurs qui, le matin, envahissent les maisons; adieu, ombres méditatives qui à chaque heure du jour s'offrent au passant pressé; adieu, trouble ardeur et colère menacante des cyclones qui s'approchent; adieu, fraîcheur satisfaite et jeunesse renaissante de la ville-forêt, après les averses torrentielles! Et de nouveau à cette minute, j'éprouvai le sentiment vague, obscur, pénible et délicieux tout ensemble, d'une parfaite idylle de toutes les voluptés, d'une idylle encore inconnue de l'homme, que quelqu'un — je ne sais qui, — devrait — comment dirai-je? — soit goûter, soit imaginer, soit mettre en musique, soit écrire en vers ou en prose, là, dans ce coin survivant de la merveilleuse Amérique apparue aux premiers explorateurs, dans ce reste presque intact de la plus ancienne nature, non refaite encore par l'homme : une enivrante idylle de la nature et de l'humanité, des sens et de l'imagination, de l'amour et de l'intelligence; idée, ou aspiration, ou fantaisie qui, germée péniblement, irritait depuis plusieurs semaines mon esprit et ne réussissait pas à s'épanouir!

Mais le *Cordova* était maintenant dans la passe. Au pied de l'énorme et formidable muraille du Pão de Açucar, il semblait petit comme un insecte. Déjà on voyait l'Océan, prêt à nous charger sur ses puissantes épaules pour nous conduire à notre destin. Mais entre l'Océan et nous s'interposaient de nouveaux monstres, dans une effroyable mêlée : des îles, des îlots, des écueils tapis comme des bêtes pour garder la porte. Nous passâmes entre les uns et les autres; et je portai de nouveau mes regards vers l'arrière, voulant contempler l'Amérique jusqu'à la dernière

minute. Et voilà que, peu à peu, à mesure que le navire s'éloignait, je voyais émerger sur l'eau des croupes, des crinières, des cornes, des mufles, des corps de bêtes : quelque chose comme les informes ébauches d'une colossale et confuse création, grossièrement essayée dans la rude matière dont sont faits les montagnes, les îles et les écueils. Le Pão de Açucar s'était retourné et nous regardait maintenant avec la face prodigieusement difforme du « Grand Géant de Pierre » entrevu par les premiers navigateurs; et, à sa droite et à sa gauche s'étendait une longue muraille de roches, sombre dans le nimbe d'or dont l'entourait le soleil, croulante, escarpée, hérissée de pointes aiguës, déchirée de rudes saillies, fendue çà et là, depuis le haut jusqu'en bas, par d'énormes crevasses où l'Océan écumait : une muraille de granit fourmillant d'animaux antédiluviens, de créatures fantastiques, de monstres tantôt accroupis en groupes de deux, de trois, de quatre, tantôt séparés les uns des autres par la mer.

Mais le navire filait de plus en plus vite; le soleil déclinait; les rochers, les îles, les monstres se confondaient, se raplatissaient dans la muraille noire et lisse, enveloppée d'une lumineuse brume d'or à travers laquelle on avait peine à discerner la passe de la baie. Nous étions arrivés à la minute irrévocable. Je me tournai encore une fois, pour regarder vers l'avant. Dans le fond, l'Océan était comme embu d'une rouge clarté crépusculaire, et le navire cheminait vers cette clarté avec toute la force de ses hélices, mais sans hâte, à une allure égale et cadencée, soulevant de temps à autre sa proue, tel un cheval qui secoue sa tête, agacé par le mors. Une fois encore le navire avait retrouvé la voie libre sur l'immense plaine des eaux et courait résolument à son but lointain. La minute irrévocable entre toutes venait de fuir. De tant de choses vues, vécues, jouies, de l'Amérique, en un mot, il ne nous restait plus qu'une pâle image, — le souvenir!

II

— C'est la plus belle ville du monde, le modèle de la ville de l'avenir, l'*Urbs* du XXe siècle...

Ainsi s'exprimait, une heure après, au dîner, dans une conversation animée, l'avocat Arnaldo Alverighi; et il parlait, non

pas, comme on aurait pu le croire, de Paris ou de Rome, mais de New-York.

La salle à manger du *Cordova* avait trois rangs de tables : dans le milieu, une table longue et étroite, au haut bout de laquelle s'asseyait le capitaine; cinq tables plus petites, sur la droite, et cinq tables sur la gauche, à chacune desquelles cinq personnes pouvaient prendre place. A la table du milieu, où le capitaine m'avait assigné la seconde place à sa gauche, — la première était celle de ma femme, restée sur le pont, — j'avais retrouvé, ce soir-là, plusieurs amis du Brésil et de l'Argentine. A la droite du capitaine, c'est-à-dire à la première place, était M. José-Marie Guimarães, amiral brésilien d'environ soixante-cinq ans, que son gouvernement envoyait en Europe acheter des navires et des canons; à la troisième place (la seconde était vide), un diplomate lettré, aussi brésilien, mais qui portait un beau nom florentin de marque ancienne, très répandu au Brésil, Cavalcanti; à côté de Calvacanti, l'ingénieur Emilio Rosetti; et enfin, du même côté que moi, à la quatrième place (la troisième était celle de notre fils Léo, déjà couché), l'avocat Arnaldo Alverighi. Rosetti, qui rentrait en Italie, était pour moi un vieux et très cher ami de Milan. J'avais connu Alverighi à Rosario, Guimarães et Cavalcanti à Rio. J'avais donc pu, après les premiers complimens, présenter Rosetti et Alverighi, qui venaient de Buenos-Aires, aux deux Brésiliens qui s'étaient embarqués avec moi à Rio. Ce n'était qu'une banale politesse; mais bientôt il en résulta que tous les quatre, — et même tous les cinq, puisque le capitaine se mit de la partie, — commencèrent à me questionner sur mon voyage. Je m'y attendais, je l'avoue. Nous avions donc un peu causé du Brésil, de l'Uruguay, de l'Argentine; puis nous avions passé dans l'autre hémisphère, et alors tous m'avaient interrogé avec une curiosité croissante. Avais-je vu ces fabuleuses richesses du Nord? ces villes démesurées? cet indescriptible vertige de travail? ces Titans, ces Démons du commerce, de la banque, de l'industrie? De fil en aiguille, nous en étions arrivés à parler de New-York. Cavalcanti, l'amiral et Rosetti, qui l'avaient visitée, s'étaient mis d'abord à plaisanter sur son architecture; mais Alverighi s'était chargé de la défendre. Une vive discussion s'était engagée; et finalement Alverighi, sur un ton quasi provocant, avait proclamé que New-York était la plus belle des villes modernes!

« Nous y voici ! pensai-je. Qui sait quelle dispute infernale va déchaîner ce diable d'avocat ! » Moi qui connaissais son admiration sans bornes pour l'Amérique, je ne doutai pas une seconde qu'il eût parlé sérieusement et je ne bronchai point. Mais il n'en fut pas ainsi des autres. Rosetti se tourna vers moi avec un sourire ; l'amiral dévisagea Alverighi, comme s'il voulait s'assurer, par un examen attentif, que l'avocat avait l'intention de plaisanter ; le capitaine, se penchant vers moi, me dit à voix basse : « Ne vous semble-t-il pas qu'il va un peu trop loin ? » Mais, en somme, aucun d'eux n'était sûr que l'avocat entendît, soit se moquer de ses commensaux, soit exprimer une conviction ; et personne ne souffla mot. D'ailleurs, Alverighi ne les laissa pas longtemps dans le doute.

— Un Européen, reprit-il, est incapable de comprendre New-York, et moins encore son architecture. New-York est l'intestin de l'Amérique ; elle digère les immondices de toute la terre, les rebuts du monde entier, et avec ces déchets elle élabore un sang très pur dont elle nourrit un continent...

Entré dans cet intestin par la bouche de la métaphore, il en serait sorti Dieu sait par quelle voie, si, juste à cet endroit, un soudain éclair de beauté et d'élégance féminine n'eût ébloui notre salle à manger, convenable, mais simple, où les femmes étaient habillées avec beaucoup de modestie. Souple, mince, pas trop grande, tenant droite une tête mignonne sous une admirable couronne de cheveux châtains, une jeune dame venait d'entrer, vêtue d'une superbe robe de soie bleue, les épaules couvertes d'un grand voile bleu qui enveloppait aussi ses bras nus et dont les extrémités voltigeaient sur ses hanches. Le maître d'hôtel s'empressa d'accourir et la conduisit à la place restée vide, entre l'amiral et Cavalcanti, tandis qu'à toutes les tables hommes et femmes, interrompant le repas et la conversation, se tournaient pour l'admirer. L'amiral et Cavalcanti se levèrent, la saluèrent avec une familiarité respectueuse, et la firent asseoir. D'un geste aisé et gracieux, elle rejeta son voile en arrière, découvrit ses belles épaules nues, ornées d'un merveilleux fil de perles ; puis, le buste et la tête dressés, les coudes appuyés aux bras de son fauteuil, en attendant qu'on la servît, elle salua d'un léger signe de la tête et d'un gentil sourire chacun de nous, au fur et à mesure que l'amiral, après avoir murmuré son nom que je n'entendais pas bien, nous présentait à elle. C'était

une femme qui paraissait avoir environ trente-cinq ans, au visage délicat, ovale et rose, aux yeux vifs, dorés, rians, qu'abritaient de fins sourcils noirs, au petit nez effilé et à la petite bouche rouge comme un œillet. Enfin, lorsque la présentation fut terminée, elle se mit à prendre le potage qu'on venait de lui servir, avec la hâte d'une personne qui arrive affamée au milieu d'un repas.

Pendant quelques minutes, le dîner s'était trouvé comme suspendu. Mais bientôt les domestiques apportèrent un nouveau service ; les couteaux et les fourchettes recommencèrent à tinter sur les assiettes ; les yeux et les discours, un instant dévoyés, retournèrent à leurs objets habituels. A notre table, ce ne fut pas Alverighi, un peu intimidé par la belle inconnue, ce fut l'amiral qui renoua la conversation. Jusqu'alors nous avions fait usage de la langue italienne, que les deux Brésiliens parlaient à merveille. Mais, cette fois, l'amiral s'exprima en français, d'un air de malice et avec un sourire d'intelligence :

— Savez-vous, madame, de quoi nous nous entretenions? De New-York. Et M. Alverighi nous démontrait que New-York est la plus belle ville du monde.

— New-York ? s'écria la dame, après un premier moment de stupeur. New-York ?

Et elle eut un sonore éclat de rire. Je regardai Alverighi, du coin de l'œil. Il s'assombrissait. Mais l'amiral continua de faire l'ingénu.

— Donc, vous qui avez habité New-York pendant plusieurs années, vous n'êtes pas de cet avis ?

— Mais, amiral, protesta-t-elle en remontant son voile sur son cou, vous savez bien que j'ai horreur de tout ce qui manque d'harmonie et de proportion.

Alverighi saisit au vol ce propos.

— Certainement, dit-il, New-York est la Babel de l'architecture. Vous y trouvez l'Asie et l'Europe, le paganisme et le christianisme, trente siècles décomposés dans leurs élémens et recomposés selon le caprice d'un génie fantasque, ironique, délirant, sublime. Et moi, c'est précisément pour cela que j'adore New-York. L'harmonie et la proportion sont l'esthétique des civilisations décrépites. La vie, elle, est âpre, raboteuse, inégale, violente comme New-York. L'Européen perd la tête dans cette nébuleuse en feu ; et cela est naturel, puisqu'il arrive d'un monde

éteint. Il se demande avec effarement : « Où suis-je ? en Grèce ? à Paris ? à Nuremberg ? à Bagdad ? au commencement du XXe siècle ? à l'époque des Normands ? sous le règne des Pharaons ? dans une cité réelle ? ou dans une cité astrale, construite sur la planète Mars par des êtres conformés autrement que nous, plus intelligens et plus puissans ? »

Trop occupée sans doute à surveiller le décolletage de sa robe, la dame ne répondit pas. Ce fut Cavalcanti qui répondit pour elle. Que l'avocat parlât sérieusement, personne n'en pouvait plus douter ; mais ce n'était pas une raison suffisante pour faire qu'aucun de ses auditeurs n'eût la velléité de tourner sa thèse en plaisanterie. Et en effet il me sembla que Cavalcanti voulait taquiner par d'insidieuses questions l'enthousiasme paradoxal de son interlocuteur.

— Ainsi, pour vous, dit-il, l'harmonie et la proportion sont l'esthétique des peuples décrépits. Que pensez-vous donc de la tragédie grecque ?

— Elle est bonne pour les théâtres de marionnettes, déclara brusquement Alverighi, sans une seconde d'hésitation.

— Ah ! s'écria Cavalcanti, du ton d'un homme qui a reçu un coup en pleine poitrine.

Et il se tut. Mais, quelques instans après :

— Et que pensez-vous de la sculpture grecque ? ajouta-t-il.

— La sculpture grecque ! répondit Alverighi en criant presque et en s'échauffant soudain. Parbleu, voilà une belle affaire ! Il suffit de visiter un musée et de n'être pas professeur d'archéologie pour comprendre que la sculpture grecque est un art sensuel, qui a fleuri à une époque où une belle femme et un bel homme étaient rares comme le merle blanc.

— Et moi qui croyais au contraire, objecta la dame, que les Grecs n'avaient sous les yeux que de très beaux corps, et que leur goût s'était ainsi formé !

— S'il y avait eu abondance de belles femmes en chair et en os, répliqua l'avocat, les Grecs n'en auraient pas fabriqué un si grand nombre de marbre. Je dis, au surplus, que c'est un art sensuel...

Et ici, peut-être par égard pour la dame, ou afin de pouvoir s'exprimer plus facilement, il continua en italien.

— Oui, je sais. A certains momens, des professeurs, des archéologues, des philosophes tudesques se sentent pris d'une

folle envie d'admirer ces nudités appétissantes. Mais comment faire, puisqu'ils sont au service d'une très dévote majesté luthérienne? Eh bien! voici la façon dont ils s'y prennent. Ils découvrent que ces belles jambes, ces belles hanches, toute cette grâce que vous savez, c'est l'expression de l'idée! Et alors, même de pays où les gens savaient autrefois, fît-il nuit noire, distinguer de l'absolu une femme nue, tout le monde vient voir ces statues afin d'exalter son âme dans l'Idéal, tandis qu'il serait beaucoup plus naturel d'éprouver à leur aspect...

Et il s'interrompit soudain, en riant et en haussant les épaules. Tous les assistans sourirent, même la dame, lorsque l'amiral lui eut résumé tout bas, en français, ce singulier discours. Mais il était facile de comprendre qu'en eux tous grandissait la surprise produite par les premiers propos de l'avocat, et que chacun se demandait maintenant qui pouvait bien être cet original et s'il convenait de discuter sérieusement avec lui ou de se moquer de ses paradoxes. Moi seul, qui le connaissais, je n'étais ni surpris ni offensé; et, tout en prêtant l'oreille à ses discours, j'appliquais mon esprit à résoudre un autre problème. Quelle était cette dame inconnue qui, vis-à-vis de moi, continuait à savourer copieusement chaque mets, en couvrant et en découvrant tour à tour ses belles épaules, en intervenant de temps à autre dans la conversation, et en soulignant chacune de ses phrases par un gai sourire de sa petite bouche et de ses yeux clairs? Elle portait un costume très riche, avait au cou des perles magnifiques, et elle voyageait seule, ou du moins elle paraissait voyager seule; mais, à coup sûr, ce n'était pas une actrice. Elle semblait connaître bien l'amiral, qui la traitait avec une familiarité presque paternelle, mais d'ailleurs sans que cela pût éveiller le moindre soupçon : car cette familiarité était ouverte et convenait à l'âge de l'un et de l'autre. Il était donc probable que la dame s'était embarquée à Rio. Mais alors comment se faisait-il qu'elle eût longtemps habité New-York, ainsi que l'avait dit l'amiral? En outre, d'après son accent et ses manières, je l'aurais crue Française. Quelle était donc cette femme? Je ruminais en vain ces questions, tandis que la discussion recommençait entre les deux convives. Cavalcanti s'obstinait à taquiner l'avocat.

— Passons, s'il vous plaît, à l'époque moderne. Que pense de Paris l'esthétique des peuples non décrépits?

Nous attendions tous une hérésie nouvelle. Mais non. Alverighi comprit-il que Cavalcanti l'asticotait, pour le pousser de paradoxe en paradoxe, jusqu'aux dernières conséquences? Ou s'effraya-t-il lui-même de ce qu'il avait affirmé déjà et de ce qu'il devrait affirmer encore pour rester conséquent avec lui-même? Ce qui est certain, c'est qu'il s'arrêta net, se déroba par un écart imprévu.

— De grâce, reprit-il, changeant tout à coup de ton et de physionomie, et devenu moitié badin, moitié narquois, voulez-vous donc que nous entamions une dissertation d'esthétique?

— Et quel mal y aurait-il? demanda l'amiral.

— Aucun mal pour un professeur européen, répondit Alverighi, en prenant un air contrit et désolé. Mais, moi, je ne suis qu'un pauvre propriétaire argentin, et j'ai tant d'occupation! Deux *estancias* dans la province de Buenos-Aires et trois *chacras* dans celle de Santa-Fé, à arrondir; cent mille hectares dans la province de Mendoza, à irriguer; au Paraguay, un territoire grand comme une province italienne, dont il faut que je fasse quelque chose : au pis aller, le revendre le double du prix coûtant... Et, par-dessus le marché, trois millions de dettes à payer! Je dis bien : trois millions!

Et il reprit un air allègre.

— Pour un Américain, trois millions de dettes sont une chose qui met la joie au cœur. Il est beau qu'un homme puisse se dire : « Moi, moi seul, en tant d'années, j'ai fait trois millions de dettes et je les ai payés; je les ai faits et je les ai payés en accroissant d'autant la richesse du monde! » Cela, messieurs, c'est la véritable esthétique de l'époque où nous vivons.

— C'est seulement l'art de s'enrichir, objecta sèchement Cavalcanti. Ce n'est pas la science du beau.

Sur quoi Alverighi se tut, une seconde, en regardant son interlocuteur. Puis, avec lenteur, toujours souriant, sur un ton ambigu où il y avait du sérieux et du comique :

— Vous y croyez donc, vous, à la science du beau et du laid?

— Certes. La philosophie allemande...

— Et moi aussi, du reste! interrompit l'autre à la façon de quelqu'un qui se décide et qui prend son élan. Moi aussi, j'y crois, mais à ma propre esthétique, à celle que j'ai inventée, à une esthétique brevetée, infaillible, qui se résume en une règle unique : le beau, c'est ce qui me plaît; le laid, c'est ce qui me

déplaît. Or, comme New-York me plaît, j'affirme qu'elle est la plus belle ville du monde, et je vous défie tous de me prouver le contraire. Au nom de quelle autorité le feriez-vous ? Au nom de quelle doctrine ou de quel dogme ? Par la force de quel principe ? Si l'un de vous en a envie, qu'il s'y essaie, qu'il entre en lice. Aujourd'hui, le premier venu a conquis la liberté de vilipender les rois et de reviser les comptes du bon Dieu. Je voudrais voir que quelqu'un me contestât, à moi, la liberté de proclamer beau ce qui me plaît, sans la permission de la Faculté. Allons donc !

Moi comme tous les autres, j'avais, en ce moment-là, les yeux fixés sur Alverighi, sur cette petite face dont le front descendait tout droit sous des cheveux coupés en brosse, bruns et épais, dont les yeux, vifs et gros, étaient à fleur de tête, dont les pommettes rouges faisaient saillie sur le collier très noir d'une petite barbe à deux pointes, bien peignée, et qui, par en haut, rejoignait les cheveux. Non, non ! Pour moi qui le connaissais assez bien, il n'y avait aucun doute : sur ce visage énergique, pointu, allumé, décidé, railleur, qui me rappelait les personnages des peintures étrusques, je lisais qu'il parlait sincèrement, qu'il exprimait une conviction profonde, quoique étrange. Mais je lisais aussi sur le visage des autres un sentiment manifeste : ils allaient se persuadant qu'Alverighi divaguait ou qu'il se moquait, encore que nul d'entre eux n'en fût absolument certain, pas même Cavalcanti. Cela était si vrai que, au lieu de répondre du tac au tac, le diplomate chercha un détour et dit avec quelque hésitation :

— Il est vrai que, si l'harmonie et la proportion ne pouvaient plaire que par une sénile perversion du goût, on aurait de la peine à convaincre New-York de laideur. Mais cette affirmation me semble un peu hardie... Peut-être suis-je décrépit moi-même... Je crois, moi, que, non pas vous seulement, madame, mais tous les hommes sont naturellement enclins à admirer ce qui est harmonieux, équilibré, proportionné, et à haïr ce qui est lourd, asymétrique, disparate.

— Vous croyez cela? Vraiment, vraiment vous croyez cela ? s'écria Alverighi, ironique.

— Certes. Il est possible que chez beaucoup d'hommes cet instinct soit oblitéré ou perverti ; mais il existe.

Alverighi allait répondre ; mais la dame qui, attentive à

rajuster avec sa main gauche les bagues de sa main droite, semblait n'avoir pas entendu les dernières paroles, interrompit la discussion.

— J'aurais grande envie, dit-elle à l'avocat, de savoir ce que vous pensez de Paris. M. Cavalcanti vous l'avait demandé.

— C'est une ville archéologique, le cimetière de la civilisation européenne.

— Paris ? s'écria la dame. Paris ?

— Oui, Paris.

— Je comprends ! fit la dame après un instant de silence. C'est qu'à Paris on n'a pas encore eu l'idée d'établir les cafés-concerts dans des mosquées arabes et les salles à manger dans des cathédrales gothiques.

— Eh bien ! à Paris on a eu tort.

— Si Paris est un cimetière, New-York est un blasphème. Seuls des barbares pouvaient commettre une telle profanation de nos architectures religieuses.

— Mais vous, repartit Alverighi, vous êtes-vous jamais sentie offensée, en Europe, quand vous déjeuniez sous le toit d'une fausse pagode, par exemple au *Pavillon chinois* du Bois de Boulogne ? Non, sans doute. Et pourtant cela ne devrait-il pas être considéré aussi comme une profanation ? Vous m'objecterez que l'architecture chinoise nous est étrangère : dans la pagode nous ne sentons pas le temple. Mais c'est là un argument que l'Américain peut s'approprier. Il lui est impossible de sentir certaines architectures religieuses de l'Europe ; pour lui, ces styles sont *res nullius*, et il a droit de les séculariser, si le cœur lui en dit...

— Mais la Chine n'a pas découvert, peuplé et civilisé l'Europe, tandis que l'Europe a fait cela pour l'Amérique ! prononça une voix nouvelle et rude.

C'était le docteur Montanari, commissaire du gouvernement pour l'émigration, qui, survenu au milieu du repas, prenait place à côté de Rosetti. Alverighi se tourna vers lui, et, avec sa promptitude et son assurance habituelles :

— Les souvenirs historiques, je m'en moque ! déclara-t-il.

— Vous, oui ! répliqua l'autre, durement. Mais nous, non ! Les Américains trouvent commode de jeter à la mer le fardeau de gratitude qu'ils doivent à l'Europe.

La discussion s'échauffait ; on sentait la dispute prochaine,

comme on sent l'orage prochain, en été. Puisque le dîner était fini, le capitaine se leva. La dame et l'amiral, après avoir échangé un regard, se levèrent à leur tour ; et, l'un après l'autre, tous ceux qui restaient sortirent.

III

J'allai voir les miens ; je fis un tour sur le pont ; j'entrai au fumoir, bien décidé à demander des renseignemens sur la dame inconnue. J'y trouvai, assis à une table, le docteur Montanari, Cavalcanti et Rosetti, ce dernier avec un cigare Cavour à la bouche et un paquet de cartes dans la main, s'apprêtant à faire des « patiences. » Mais, ce soir-là, Alverighi avait éclipsé la dame elle-même, et c'était de lui qu'on s'entretenait.

— Voilà quatre jours qu'il crache des sentences, grommelait le docteur. Depuis que nous sommes partis de Buenos-Aires, il n'a fait que cela. Et toujours ses millions à la bouche. De la folie ! S'il continue ainsi, je mangerai dans ma cabine.

— Et pourquoi ? répondait doucement Cavalcanti, avec un sourire. Moi, au contraire, je le trouve curieux. Vous le connaissez, n'est-ce pas, Ferrero ?

Que Cavalcanti sourît et que Montanari s'emportât de cette manière, ce ne fut point, pour moi qui les connaissais l'un et l'autre, un sujet d'étonnement. Malgré son beau nom toscan, Cavalcanti était né d'une famille appauvrie, quoique ancienne et distinguée, dans ce que l'on pourrait appeler l'Inde du Brésil, dans une province septentrionale située presque sous l'Équateur, et il était un de ces esprits aristocratiques et méditatifs qui trouvent leur bonheur à contempler plutôt qu'à agir. Une sensibilité très fine et une intuition extraordinaire s'unissaient chez lui à une inertie contemplative et à une horreur profonde, mais d'ailleurs contenue, de l'activité désordonnée propre aux races insatiables qui ont créé dans les climats tempérés la civilisation moderne. Le mélange de ces qualités diverses avait fait de lui un esprit à tendances poétiques et philosophiques, exempt d'envie et d'orgueil, simple et bienveillant, infiniment curieux de toutes choses, mais peu combatif, lent à agir, inclinant fort à la mysticité. Et tel il était resté, après être descendu de sa lointaine province équatoriale à Rio de Janeiro. Disciple, en littérature, du grand Machado de Assis, et, en diplomatie, du

baron de Rio Branco, l'illustre ministre des Affaires étrangères de la Confédération, il avait pu, comme son ami Graça Aranha, se faire rapidement et aisément une place dans le monde. A trente-huit ans, en effet, après avoir traversé plusieurs fois l'Atlantique pour des missions diverses, il se rendait en Italie comme premier secrétaire de la légation du Brésil près le Quirinal, et il était le plus célèbre de tous les jeunes auteurs brésiliens pour son fameux roman de *la Terre promise*. Par conséquent, nul n'était mieux en état que lui d'éprouver cette éclectique égalité d'âme qui caractérise la culture américaine et qui avait fait sur moi une si vive impression, surtout au Brésil. Combien de fois, à Rio, dans la gigantesque librairie Garnier, sise au coin de la rue Ouvidor et de l'Avenue Centrale, dans cet immense estuaire par où débouche sur le Brésil, avec ses bras principaux et ses ruisselets secondaires, le fleuve de la culture mondiale, combien de fois j'avais admiré cet universel éclectisme de la culture brésilienne, lorsque, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, je bavardais avec José Verissimo, avec João Ribeiro, avec Araripe, avec Oliveira de Lima, avec Machado de Assis, avec Graça Aranha, avec Souza Bandeira, avec toute l'Académie brésilienne, dans cette immense salle d'une hauteur de quatre étages, au pied des rayons dont les plus élevés touchaient le toit, parmi les énormes piles des livres arrivés par les derniers paquebots d'Europe, au milieu des paniers qui, pleins de volumes, descendaient des balcons disposés en étages le long des murs ! Romanciers, poètes, critiques, historiens, ils admiraient tout à la fois les créations de la pensée humaine qui, selon nous, sont les plus différentes et les plus opposées : les classiques et les romantiques, la littérature grecque et la littérature russe, Platon et Nietzsche, Sophocle et Ibsen. Éclectique et impartial comme tous ses amis de l'Académie, Cavalcanti n'était pas un homme que les hérésies d'Alverighi, avec leurs exagérations de forme et de pensée, pussent, sinon pour quelques instans, exciter à la bataille ; mais elles réveillaient sa curiosité, son désir d'observer de près cet individu si bizarre et si original, afin de le comprendre et aussi d'en sourire un peu, comme il avait déjà fait à plusieurs reprises, très légèrement, avec une ironie sans amertume, qui n'excluait ni la douceur ni la charité.

Montanari, lui, était un tout autre homme. Je l'avais connu à l'aller. Romagnol de Faenza, si j'ai bonne mémoire, et médecin

militaire, il était patriote et monarchique comme, en Romagne, les gens d'âge, — car, là-bas aussi, les jeunes gens se modernisent, — sont monarchistes ou républicains, patriotes ou internationalistes, c'est-à-dire avec une fureur de gibelins et de guelfes ressuscités. Mais en outre, et précisément pour cela, il était dégoûté de l'univers entier. Il souffrait, comme d'un mal personnel, de la décadence progressive que subit la monarchie à notre époque ; il ne voyait qu'un monstrueux égarement des esprits et presque un crime collectif de haute trahison dans ce formidable déplacement de masses humaines qui se produit, chaque année, entre l'Europe et l'Amérique. Et sur les vices, sur l'ignorance, sur les misères, sur l'incessant va-et-vient de cette plèbe innombrable, il parlait avec une âpreté qui faisait que bien des personnes le jugeaient impitoyable, tandis que, pour d'autres, cette attitude hautaine, raide, soldatesque, cette façon de regarder les gens droit dans les yeux, ce sourire sardonique qui plissait ses joues maigres, rasées, rentrantes sous la saillie des pommettes, ce dédaigneux silence par lequel il se contentait souvent de répondre aux argumens d'autrui, paraissaient être la continuelle provocation d'un insolent orgueil. Mais on avait tort : car cette âme n'était ni dure ni superbe ; elle était seulement aigrie par l'indifférence avec laquelle notre époque laisse se couvrir de poussière et se piquer des vers ce qui avait été pour nos aïeux les images sacrées de l'autorité sur la terre et dans le ciel. Aussi haïssait-il l'Amérique, et, pour épancher la bile que lui donnait spécialement le Nouveau Monde, il pestait contre le monde entier : contre l'Italie, que pourtant il aimait par-dessus tout ; contre l'Europe, à laquelle, par mépris de l'Amérique, il accordait néanmoins, une certaine considération ; contre ces masses qu'il accompagnait dans leurs pérégrinations de l'un à l'autre continent, et pour le bien desquelles, — en les maudissant, en criant, en grognant à chaque minute ses trois mots favoris : *cose da pazzi !* — il ne laissait pas de faire tout ce qu'il pouvait.

Qu'un tel homme eût pris en grippe Alverighi, c'était naturel. Mais lorsque, m'empressant de répondre à l'invitation de Cavalcanti, j'entrai dans la conversation, je n'en pris pas moins parti pour l'avocat.

— Oui, dis-je, je le connais. C'est un Italien, un Mantouan, qui a fait en quelques années une grande fortune dans l'Argentine.

— Conscience large ! interrompit vivement Montanari.

— Pas de jugemens précipités, docteur! repartis-je. Je vous disais donc que je l'ai connu à Rosario, où il a été notre cicérone pendant trois jours. Mais aucun de vous ne devinerait la carrière à laquelle ses parens l'avaient destiné, en Italie. Ils voulaient faire de lui un philosophe! Son père, professeur dans un collège, était un homme intelligent, cultivé, auteur de plusieurs ouvrages historiques qui ne sont pas sans mérite, mais pauvre et chargé d'enfans. A vingt-deux ans, le fils prit son doctorat dans une université du Nord, je ne sais plus laquelle, avec une thèse sur Descartes et Spinoza; et, trois mois après, il s'embarquait pour Buenos-Aires. Comment lui vint une idée si baroque? D'après ce qu'il m'a raconté, il aurait fortement subi l'influence d'un de ses professeurs, vieux philosophe qui admirait beaucoup l'Amérique, sans toutefois la connaître autrement que sur la carte. A force de chanter le même refrain, à force de répéter au jeune homme qu'il avait trop de talent pour faire le métier de professeur en Italie, ce savant peu sage avait réussi à convaincre le nouveau docteur d'aller semer la vieille culture de l'Europe sur les terres vierges du Nouveau Monde. Ce qu'il advint, dans les premiers temps, de ce philosophe débarqué à Buenos-Aires avec quelques milliers de francs en poche, je ne m'arrête pas à vous le raconter.

— Il est malheureusement trop vrai, soupira Rosetti, qu'une culture de luxe n'est pas un capital avec lequel on puisse tenter fortune en Amérique. Les Européens ne veulent pas le comprendre...

— Mais, poursuivis-je, Alverighi était un homme. A l'heure du péril, il comprit qu'aujourd'hui, dans les grandes tempêtes de la vie, l'ancre de salut, c'est... le vêtement. Dante et Galilée eux-mêmes ne trouveraient personne qui les aidât, s'ils étaient réduits à porter un col sale et une paire de chaussures éculées. Il fit donc tous les métiers, pour sauver les bases physiques et métaphysiques de sa personnalité morale : redingote, pardessus et chaussures. Il mangea du pain sec, but l'eau claire des fontaines; mais en public, il se montra toujours habillé avec élégance. Il réussit à dissimuler sa pénurie, et c'est pourquoi on lui vint en aide. L'Argentin est généreux. Peu à peu, Alverighi se procura des amitiés et des protections; il obtint d'enseigner l'italien dans un collège de la capitale; il écrivit dans les riches journaux espagnols; il se refit étudiant en droit, et, aux cours de l'Uni-

versité, il entra en relation avec des jeunes gens de familles distinguées; pour la seconde fois il fut reçu docteur, après de brillans examens, et il arriva très vite à conquérir la réputation d'habile avocat. Il s'établit à Rosario, et, comme tout le monde en Argentine, dès qu'il eut un peu d'argent, il se lança dans les spéculations foncières. Mais, hélas! le démon de l'Amérique ne s'est que trop emparé de ce fils du pauvre professeur italien. Il possède déjà plusieurs millions, et il veut les doubler; ensuite il voudra les tripler, les quadrupler, aussi longtemps qu'il lui restera un souffle de vie. Peut-être dort-il quatre ou cinq heures sur vingt-quatre. Il plaide autant d'affaires, à lui seul, que quatre autres avocats ensemble; il achète, vend, rachète, hypothèque des terres dans toutes les parties de l'Argentine et au Paraguay; quoiqu'il ait une femme et deux enfans, il n'a pas de famille; il pourrait se construire un palais, et il n'a pas de foyer. C'est le nomade moderne campé dans les wagons-lits et dans les hôtels. Et pourtant, pourtant... Allez dans sa cabine, et vous y trouverez quantité de livres : les dernières nouveautés italiennes, anglaises, françaises, de la littérature, de l'histoire, de la politique, de la philosophie. Dès qu'il a été en possession d'une certaine aisance, il s'est efforcé de renouer le fil de ses études interrompues, dans la mesure du possible, naturellement. Mais il n'a jamais cessé de lire, n'importe où, en chemin de fer, à l'hôtel, dans ses rares momens de liberté, au galop, parfois feuilletant et devinant plutôt que lisant...

— A l'américaine! fit plaisamment observer Cavalcanti.

— A l'américaine, si vous voulez, répondis-je. Quoique, à présent, en Europe aussi... Et non seulement il lit, mais encore il pense, un peu à la façon d'un bateau qui fait route par la tempête, poussé de vague en vague, ballotté, secoué. Sa tête est comme une grande cuve où les réminiscences des études faites en Italie, les lambeaux des lectures précipitées, les fragmens de ce qu'il voit, entrevoit, rencontre, heurte et brise dans la furie de sa course à travers le monde, bouillonnent pêle-mêle avec ses espérances, ses ambitions et ses intérêts, produisant par leur amalgame une sorte de philosophie curieuse, pleine d'idées absurdes, extravagantes, puériles, originales, extraordinaires, et qui est comme une vendange en fermentation : elle se gonfle et se dégonfle, mais s'agite continuellement. Il faut le voir chez lui, entre deux voyages, entre un procès criminel

et un procès civil, entre un achat et une vente de terrains, lorsqu'il va dans les clubs de Rosario, et que, là, il monte en chaire, et qu'il pérore, disserte, cherche à discuter sans y réussir : car ces braves marchands de grain l'écoutent certes avec patience, mais ils se rendent avant même de combattre; et, s'ils ne le considèrent pas comme un fou, c'est seulement parce que... Il a de la chance d'avoir des *estancias* qui font contrepoids à sa philosophie! Non, non, croyez-moi : c'est un homme qui a du génie à sa manière, mais qui a du génie ; oui, un génie redevenu sauvage dans la Pampa.

Il y eut un silence. Rosetti continuait à fumer, sans prononcer un mot. Cavalcanti aussi se tut quelques instans, pensif. Puis, à demi-voix, comme s'il exprimait tout haut une réflexion intérieure :

— Au nom de quelle autorité? de quelle doctrine? Par la force de quel principe pourrons-nous démontrer que New-York est laide à un homme qui affirme qu'il la trouve belle?... Il n'y a pas à dire : M. Alverighi a mis l'esthétique, et nous qui la défendons, les épaules contre le mur. *Hic Rhodus, hic salta.* C'est un défi en règle...

Une idée soudaine me traversa l'esprit, et j'interrompis Cavalcanti.

— Essayez donc, lui dis-je, de répondre demain. Cela fera naître une discussion, et ce sera un agréable passe-temps. Vous verrez qu'il abonde en idées ingénieuses : il a tant lu, tant étudié!

Mais Cavalcanti fit un geste d'épouvante. Voulais-je convertir le *Cordova* en une Académie philosophique?

— Et pourquoi non? repris-je. Du reste, si vous n'y songez pas, il se chargera, lui, d'y songer. Il doit avoir une telle envie de se délier un peu la langue! Le pauvre garçon! A Rosario, il est une sorte de Socrate désœuvré, réduit à faire des monologues.

Nous bavardâmes encore sur ce projet d'engager une discussion philosophique, jusqu'à ce que Rosetti, qui n'avait pas ouvert la bouche, se leva en souriant.

— Somme toute, conclut-il, qu'avons-nous à faire sur ce navire? Absolument rien. Nous pouvons donc nous permettre d'y faire un peu de philosophie.

Et, comme il était tard, nous nous séparâmes.

IV

Le jour suivant, lorsque je sortis de ma cabine, vers dix heures, je rencontrai sur le pont des embarcations Alverighi, qui me demanda avec un certain émoi :

— Est-il vrai que cette belle dame soit la femme d'un riche banquier de New-York ?

Je lui répondis que je n'en savais rien, mais que, d'habitude, les femmes des banquiers américains ne voyageaient pas sur des bateaux aussi modestes que le nôtre. Alors Alverighi m'expliqua qu'un joaillier qui était à bord, un certain Levi, de Venise, avait estimé cinquante mille francs, au bas mot, le collier que cette dame portait la veille au soir.

Un quart d'heure plus tard, le maître d'hôtel m'arrêta dans le vestibule de la salle à manger, et, avec un sourire qu'illuminait un légitime orgueil, il me dit :

— Savez-vous que cette dame est la femme de l'un des plus riches Américains du Nord ?

Ces propos réveillèrent ma curiosité. Mais je cherchai en vain les deux personnes qui probablement auraient pu la satisfaire : Cavalcanti et l'amiral. Ni l'un ni l'autre n'était encore sorti sur le pont. Ce fut seulement au déjeuner que, profitant de l'absence de la dame, je priai l'amiral de me donner quelques renseignemens. J'appris alors que cette richissime Américaine était réellement une Française, fille d'un banquier de Paris, nommé Blum ; qu'elle avait épousé Frédéric Feldmann, l'un des directeurs de la puissante banque Lœventhal et Cie, de New-York ; que, depuis trois ans, elle demeurait à Rio, où son mari était à la tête du *South American Syndicate*, grosse entreprise de chemins de fer, de banques et de mines qui avait son siège à New-York. Et je compris enfin qui elle était, au moins approximativement : car, à New-York, j'avais connu son mari. Ensuite on causa de sa beauté, de sa toilette, de ses perles ; si bien que, moi aussi, pendant ces discours, j'avais oublié la discussion du soir précédent. Mais tout à coup, au moment où nous nous disposions à quitter la table, Alverighi interpella Cavalcanti à brûle-pourpoint, et lui demanda s'il aimait *Hamlet*. Puis, lorsque Cavalcanti lui eut répondu qu'il admirait beaucoup cette pièce :

— Eh bien ! continua l'autre, voulez-vous que je vous

montre, clair comme deux et deux font quatre, qu'*Hamlet* est un drame de théâtre forain?

Nous nous regardâmes les uns les autres, nous disant sans paroles : « Voilà qu'il recommence ! » Et Cavalcanti consentit, par un geste résigné qui signifiait : « Si cela vous fait plaisir... » Quant à moi, je compris tout de suite qu'Alverighi voulait rallumer la discussion de la veille; mais sa façon d'y parvenir ne laissait pas d'être un peu mystérieuse. Pourquoi s'en prenait-il à *Hamlet?* Je le lui demandai, mais je ne pus tirer de lui aucune explication.

— Vous verrez, vous verrez, ce soir, se contenta-t-il de dire. Mais vous, monsieur Cavalcanti, il faut que vous me promettiez de me répondre.

Nous convînmes que la discussion sur *Hamlet* aurait lieu dans le salon du haut. D'ailleurs une discussion sur *Hamlet*, même sans qu'on en connût l'objet, n'était-elle pas un passe-temps? Et les journées sont si lentes, si vides, au milieu de l'Atlantique!

Le déjeuner était fini, et la sieste, repos nécessaire à ceux qui voyagent dans les mers des tropiques, — ce jour-là, à midi, nous avions atteint 23°53′ de latitude australe, 39°49′ de longitude occidentale, — nous dispersa dans nos cabines. Je ne ressortis de la mienne qu'entre quatre et cinq heures, pour monter sur le pont où je trouvai Mme Feldmann qui lisait, étendue sur une chaise longue. En me voyant approcher, elle déposa son livre sur ses genoux, leva la tête et sourit. Mais, au premier coup d'œil, je faillis ne pas la reconnaître! Elle était pâle, semblait vieillie et fanée : sa bouche, si fraîche le soir précédent, était comme encadrée par deux petites rides qui descendaient vers le menton. Obéissant machinalement à une impulsion irréfléchie, je lui demandai si elle était indisposée, sur quoi :

— J'ai donc une mine affreuse, aujourd'hui ? fit-elle avec un malicieux sourire.

Je compris la gaffe que j'avais commise; j'essayai de la réparer par quelques complimens; j'ajoutai que, d'habitude, la mer n'était pas favorable aux dames.

— Moi ? répliqua-t-elle. Je ne me trouve jamais si bien qu'à bord d'un transatlantique. J'étais faite, moi, pour courir les mers !

Je m'assis sur le banc voisin. Nous commençâmes à causer

un peu au hasard comme il arrive en pareil cas : du temps, de la navigation, du paquebot.

— C'est la première fois que je voyage sur un navire si petit et si lent, me dit-elle avec aisance et avec tact, ainsi qu'il convenait pour m'avertir que sa situation dans le monde était supérieure à celle de ses compagnons de voyage, mais sans paraître trop ennuyée de cet abaissement momentané. On n'y est pas mal, d'ailleurs : les domestiques sont bien stylés et ont du zèle ; la cuisine est bonne...

Ensuite, nous parlâmes de mon voyage dans l'Amérique du Sud ; puis l'entretien revint par un biais à la conversation de la veille.

— Que de sottises a dites ce monsieur! prononça-t-elle d'un ton résolu. Comment s'appelle-t-il?... Tout juste les mêmes idées que, pendant vingt-deux ans, j'ai entendu ressasser par mon mari!

Que cette dame avouât étourdiment vingt-deux ans de mariage, cela était bien fait pour étonner n'importe qui ; mais, cette fois, je ne bronchai point. Je fis seulement observer que, d'ordinaire, ceux qui tenaient de semblables discours étaient des Européens enrichis, et non des Américains.

— Mais, répondit-elle, mon mari est Européen comme moi : il est né à Varsovie.

Et elle me demanda si je l'avais connu à New-York. Je lui répondis qu'en effet je l'avais vu à un banquet, comme tant d'autres grands financiers de cette ville : Schiff, qui avait pris part au déjeuner de City Club ; Isaac Seligmann et Jacques Speyer, qui avaient assisté au dîner de la Columbia-University.

La dame me regarda en face avec des yeux rians, et elle me dit :

— Ils sont drôles, n'est-ce pas, les Américains? A un dîner, ils font une salade de savans et de banquiers, avec une désinvolture!...

Et elle se mit à rire. Je protestai que je n'étais point partisan du divorce entre l'argent et la culture ; que, par suite, je ne voyais aucun mal à cette salade ; et que... Mais elle fit une jolie grimace d'impatience et protesta que les banquiers et les financiers étaient les gens les plus ennuyeux et les plus sots qu'elle connût. Cette fois encore, je ne bronchai point ; mais ma surprise croissait. Elle, fille et femme de banquiers, mépriser ainsi sa propre race!

— Je vous entends, répondis-je. Vous appartenez à cette école d'Européens qui considèrent les Américains comme des barbares; et votre mari appartient à cette autre école qui les admire comme le sur-peuple.

Et je pris résolument la défense de l'Amérique. Je dis qu'à New-York, à Washington, à Philadelphie, à Boston, j'avais connu une aristocratie vraiment digne d'être ainsi nommée, non par les titres, mais par les vertus, par l'éducation, par la simplicité élégante, par l'amour de la culture et par la ferveur des aspirations désintéressées. J'ajoutai que, si j'avais eu à noter dans ce milieu quelque défaut, c'aurait été peut-être l'excessive ardeur de ces aspirations qui souvent me paraissaient s'égarer dans le chimérique, une sorte de raideur timide dans les idées, une déférence trop respectueuse pour la culture européenne, dont ces gens admirent avec ingénuité même les impostures et les simonies, nombreuses, hélas! Et je conclus que, soit effet du protestantisme radical, ou de la philosophie du XVIIIe siècle, ou de quelque autre cause inconnue, l'Amérique, à certains égards, m'avait semblé un pays assez mystique, plus mystique que l'Europe, en tout cas.

J'attendais des objections et des protestations. Mais au contraire, tranquillement, comme si elle venait d'entendre une chose qu'elle avait toujours pensée et comme si elle avait complètement oublié ce qu'elle avait dit quelques minutes auparavant, elle approuva :

— Vous avez raison, dit-elle. Il y a, en Amérique, des hommes délicieux. Les femmes m'y plaisent moins... J'ai là-bas quelques amis dont je ne saurais trouver l'équivalent parmi ceux que j'ai en Europe.

— Alors, repris-je, de quoi vous plaignez-vous et pourquoi malmenez-vous ainsi les Américains? Que vous ont-ils fait?

La dame se tut, un instant, et me regarda, songeuse; puis, tirant de dessous son livre un ouvrage de crochet et recommençant à travailler :

— Ils ne m'ont fait aucun mal, déclara-t-elle. Et même c'est en Amérique que j'ai passé les années les plus heureuses de ma vie.

— A quel âge y êtes-vous venue? demandai-je insidieusement.

— Lorsque je me suis mariée, répondit-elle avec promptitude, mais sans préciser par un nombre cette vague indication de temps. Je serais vraiment ingrate, si je me plaignais de l'Amé-

rique et des Américains. Et le fait est que je ne m'en plains pas...

— Un peu, pourtant, objectai-je.

— Parce que je remarque certains défauts chez les Américains? Mais nous en avons tous. Vous ne prétendez pas, vous non plus, j'imagine, que les Américains soient parfaits.

— Il me semblait que vous les aviez traités de barbares, en propres termes! N'est-ce pas là un défaut... comment dirai-je... un peu grave?...

Elle redressa le buste et me regarda droit dans les yeux, en pliant ses beaux bras au-dessus de sa tête comme les anses d'une amphore, pour rajuster avec ses doigts fins les peignes qui maintenaient la couronne de ses cheveux.

— Quant à être des barbares, ils le sont bien certainement, déclara-t-elle sur le ton le plus affirmatif et le plus naturel, à la façon de quelqu'un qui exprime une vérité évidente. N'avez-vous pas vu comme ils gâtent ce qu'ils ont de plus beau?

Et elle se tut, occupée à soumettre le dernier de ses peignes, qui résistait à la pression de ses jolis doigts.

— Par exemple? demandai-je.

— Par exemple, le *Metropolitan*, répondit-elle en reprenant son ouvrage. C'est un beau théâtre; les spectacles y sont magnifiques; la plus exigeante des femmes peut y passer la soirée comme dans les plus célèbres théâtres de l'Europe. Mais voilà : tout à coup, il faut se jeter sur le dos, en grande hâte, fourrures et pelisse, relever sa traîne à poignée, dégringoler en courant des couloirs étroits et des escaliers raides; et l'on tombe brusquement de cette élégance dans la trivialité de Broadway, et l'on cherche péniblement, sur des trottoirs sales, au milieu des cochers et des chauffeurs qui vocifèrent, sa propre voiture. Quelle horrible chose! Cela m'offensait presque dans ma pudeur!

Je lui fis observer alors que, si l'on n'avait pas construit encore à New-York un théâtre monumental, ce n'était pas une raison suffisante pour traiter de barbare un peuple qui avait accompli tant de grandes choses sur un continent si démesuré.

— Mais, repartit-elle, toute l'Amérique ressemble à une représentation du *Metropolitan*, y compris cette architecture de New-York dont nous parlions hier. Partout un désordre de Babel; jamais une nuance; toujours, entre une chose et une autre, des transitions brusques, soudaines, heurtées, qui font sursauter.

Ils ne sentent donc pas ce que c'est qu'une note fausse, ces Américains ?

« Elle est bizarre, pensai-je en mon for intérieur, mais elle n'est pas sotte. Et elle a un tempérament artistique. » Je lui rappelai en plaisantant les discours de la veille.

— Hier, dis-je, vous avez entendu, madame, la parole des temps nouveaux. Le chaos américain est le miroir de la jeunesse du monde...

Elle resta silencieuse, une seconde ; puis, avec une force où il y avait comme de l'acharnement :

— J'ai rencontré dans ma vie peu d'hommes qui m'aient été aussi antipathiques que ce monsieur. Comment s'appelle-t-il ? Qui est-il ?... Antipathique à vous aussi, j'espère. Quel rustre achevé ! Avez-vous remarqué la façon dont il s'habille ?

Et elle eut un bruyant éclat de rire. Je confessai que je n'avais pas pris garde au costume de l'avocat, mais que, d'habitude, il me semblait vêtu avec élégance.

— Mais vous n'avez donc pas vu, hier soir ? insista-t-elle. Il était habillé contre toutes les règles : un *tait* noir et un gilet gris irréprochables ; et puis... et puis, un pantalon bleu !

De nouveau elle se mit à rire. Je haussai les épaules.

— Prenez garde, madame, repartis-je en plaisantant, qu'un jour il ne vous demande au nom de quelle autorité vous voulez l'empêcher d'assortir le noir, le gris et le bleu. D'ailleurs, si cela vous ennuie de l'entendre, je vous plains : car il parlera encore, et beaucoup. Hier, il a démoli Paris, la tragédie grecque et la sculpture grecque ; ce soir, ce sera le tour de Shakspeare.

Et je lui fis part de ce qui avait été convenu au déjeuner. Étonnée, elle aussi, elle me demanda d'abord pourquoi Alverighi voulait prendre *Hamlet* pour cible, et comment cette idée lui était venue. Quand je lui eus répondu que je n'en savais rien :

— Ainsi donc, conclut-elle, c'est un Américain qui défendra l'art de l'Europe contre un Européen ? N'importe : je veux assister à cette discussion. Au pis aller, ce sera pour moi une leçon d'italien : j'ai un peu négligé votre langue.

Après quelques autres propos, je la saluai, retournai sur le bord opposé du navire ; et là j'aperçus, presque couché sur une chaise longue comme sur un lit, Alverighi occupé à lire attentivement un livre qu'il appuyait contre sa poitrine et qu'il tenait ouvert d'une seule main, entre le pouce et les quatre doigts.

Par terre, à droite et à gauche, plusieurs livres gisaient pêle-mêle. Je m'arrêtai près de lui, un instant ; je vis qu'il lisait *Hamlet* dans le texte anglais, et qu'il avait à sa portée, sur le plancher, la traduction de Rusconi.

— Vous vous préparez pour ce soir ? lui dis-je.

Et j'examinai les livres jetés à terre. C'était *Patria lontana*, d'Enrico Corradini, le *Libro di versi* d'Olindo Malagodi, l'*Évolution créatrice* de Bergson, les *Vues d'Amérique* de Paul Adam. Au surplus, je remarquai que ces livres étaient défraîchis, comme si on les eût beaucoup maniés ; mais pourtant aucun d'eux n'avait toutes ses pages coupées.

Le soir, lorsque Mme Feldmann qui, selon son habitude, était en retard, entra dans la salle à manger, serrée et moulée des pieds à la poitrine dans une robe noire d'où émergeaient, nues, des épaules parfaites et un cou d'une blancheur éblouissante, toute la salle, oubliant dîner et conversations, se retourna pour la regarder, mais avec une curiosité et avec des regards qui n'étaient plus ceux de la veille. On ne se demandait plus : « Qui est cette femme ? » mais on murmurait avec une allégresse admirative : « Enfin la voici. » Les domestiques, à trois ou quatre, l'entouraient de soins, sans la perdre de vue un instant ; tous les convives, même Alverighi, lui parlaient sur un ton d'empressement obséquieux ; et elle, comme la veille, écoutait, répondait, souriait, tournait de l'un à l'autre ses beaux yeux d'or, tantôt grands ouverts, tantôt mi-clos. De nouveau elle était rajeunie ; les petites rides s'étaient effacées aux coins de sa bouche, la pâleur et la lassitude avaient disparu de son visage. Naturellement, on s'entretint de la discussion prochaine. La dame et moi, nous demandâmes à Cavalcanti :

— Êtes-vous prêt ?

Et nous lui recommandâmes de bien défendre Shakspeare contre les « barbares » de l'Amérique. Puis nous causâmes de choses insignifiantes, jusqu'au moment où, d'une manière un peu brusque, Mme Feldmann m'adressa une question. Était-il vrai qu'aux États-Unis un époux pût obtenir le divorce sans même être obligé d'avertir l'autre époux ? J'étais en état de répondre sérieusement à cette question, parce que M. Gilder, alors directeur du *Putnam's Magazine*, m'avait parlé longuement sur ce sujet. Mais, comme la matière s'y prêtait, l'idée me vint de me donner le plaisir du paradoxe et des exagérations.

— Non seulement c'est possible, répondis-je, mais c'est facile. L'Amérique du Nord est la terre promise pour les maris en rupture de ban. Je me rappelle qu'un jour, à bord de *la Savoie*, j'ai entendu de ma couchette deux émigrans qui causaient sur le pont, juste sous la fenêtre de ma cabine. L'un était de la Croatie, l'autre de la Vénétie; ils s'exprimaient en italien, et le Croate disait à l'autre : « Quel beau pays que l'Amérique ! On y épouse autant de femmes qu'on veut ! » La dame sourit et n'ajouta rien. Mais l'amiral prit la parole :

— Ce n'est pas possible ! s'écria-t-il sur un ton presque irrité. C'est par trop absurde !

Un peu surpris de cette indignation soudaine, je me tournai vers lui, de l'air le plus candide.

— C'est très simple, au contraire, expliquai-je. Dans plusieurs États de l'Union, il est permis à un époux, si l'autre époux demeure dans un État différent, de demander le divorce par la procédure qui, dans le droit américain, se nomme *constructive service*, c'est-à-dire sans citation personnelle, comme s'il s'agissait d'une affaire *in rem* ou *quasi in rem*, et non *in personam;* il suffit, par exemple, de publier la citation dans les journaux de la localité. Or, si la femme réside dans un État différent ou à l'étranger, le mari la cite par la voie de ces journaux; la femme ne les lit point ; à la date fixée, le mari comparaît seul devant le tribunal, et il obtient le jugement de divorce.

— Mais y a-t-il au monde une chose plus personnelle que l'état civil ? protesta l'amiral.

— Vous oubliez, répliquai-je, que l'Amérique du Nord est une fédération d'États. Si la loi imposait la citation personnelle, il faudrait que l'époux offensé citât l'époux coupable devant la cour de l'État où celui-ci résiderait. C'est-à-dire que, en changeant de résidence, l'époux coupable pourrait choisir à son gré l'État où la loi sur le divorce lui serait la plus favorable. Afin d'éviter cet écueil-là...

— Ils ont donné tête baissée dans cet autre, interrompit rudement l'amiral. Bel avantage !

— Amiral, repris-je, les lois peuvent se comparer aux automobiles qui roulent sur des routes tortueuses. Malheur à eux si, dans certains tournans, ils courent tout droit ! Ce sera la culbute. Au reste, consolez-vous. Jamais la Cour suprême de Washington ne s'est décidée à reconnaître expressément que la procé-

dure de divorce fût une procédure *in rem;* et même, une fois, si j'ai bonne mémoire, elle a déclaré qu'elle refusait de la reconnaître comme telle. Mais, après avoir posé le principe, elle n'a pas osé en déduire les conséquences logiques ; et depuis lors il y a des gens qui estiment que, en raison de cet arrêt, les divorces obtenus par le *constructive service* sont valables, non dans toute l'Union, mais seulement dans l'État où le jugement a été rendu. Voici donc ce qui résulterait d'une semblable thèse : les ex-conjoints, divorcés dans cet État, redeviendraient mari et femme dès qu'ils en sortiraient. Dans cet État, ils pourraient l'un et l'autre contracter un autre mariage; mais chacun d'eux, s'il sortait de cet État avec son nouveau conjoint, commettrait le délit d'adultère dès qu'il aurait franchi la frontière. Si la femme divorcée abandonnait cet État, le mari, qui n'en serait pas sorti, continuerait à être célibataire; mais au delà des frontières il aurait une femme; et la femme, qui aurait repris sa qualité d'épouse légitime, n'aurait cependant point de mari, puisque, là-bas, le divorce subsisterait vis-à-vis d'elle. Bref, cela ferait une épouse sans époux et un célibataire qui aurait une femme légitime.

— C'est à se croire dans une maison de fous ! grommela l'amiral.

— C'est le droit ! répondis-je.

La dame avait écouté toute cette conversation en silence, avec un vague sourire qui, par instans, m'avait paru distrait et presque forcé, tant il différait de ce rire mobile dont s'illuminait habituellement son visage. Comme le dîner était fini, Alverighi et Cavalcanti sortirent pour fumer un cigare, avant d'entrer en lice. L'amiral et la dame sortirent aussi, parlant entre eux à voix basse. Il était entendu que nous nous retrouverions à neuf heures, sur le pont d'en haut. Et à neuf heures, en effet, riant, plaisantant sur le sort toujours infortuné de ce pauvre Hamlet, nous montions l'escalier tous ensemble, y compris ma femme qui, se sentant mieux, voulait assister à la discussion. Dans le salon d'en haut, petit, bas, élégant, rose comme le berceau d'une fillette, mais grinçant et tremblant des vibrations internes de l'énorme masse de fer sur laquelle il était posé, quelqu'un, — je ne sais qui, — avait rangé plusieurs chaises en demi-cercle, devant une table; et, au milieu de la ligne des chaises, on avait mis un fauteuil. Ce fauteuil fut attribué sans

discussion à Mme Feldmann. « Συνέδριον κατασκευάσωμεν, comme dit Platon, » murmura Rosetti. Nous nous assîmes au hasard, avec une gravité qui n'était pas exempte d'ironie, à la façon de gens qui s'attendent à en ouïr de belles. Et, lorsque Alverighi, le barbare, assis derrière la table, avec le volume ouvert devant lui, eut obtenu le silence, il prit ainsi la parole.

V

— Je fais d'abord observer que la première scène est inutile. Faites-en l'épreuve ; commencez à lire la tragédie par la seconde scène, et vous verrez si le premier acte ne reste pas tout aussi clair, si même il ne devient pas plus bref, plus rapide, par conséquent plus beau. L'apparition du spectre, sujet de la première scène, est racontée dans la seconde à Hamlet par Horatio, par Marcellus et par Bernardo. Donc, non seulement la première scène est inutile, mais elle affaiblit la scène principale de l'acte, celle où le spectre apparaît à Hamlet : car le spectateur l'a déjà vu, ce spectre. Seul un dramaturge novice pouvait commettre une erreur aussi grossière. Bien certainement le spectre ne devait apparaître qu'une fois...

Et il s'arrêta un instant, en regardant Cavalcanti, comme pour attendre des objections. Mais Cavalcanti resta muet.

— La seconde scène est excellente, au contraire, poursuivit Alverighi. Le Roi fait une belle harangue aux ambassadeurs qu'il envoie en Norvège ; puis Laerte demande la permission de repartir pour Paris ; enfin le Roi et la Reine s'adressent à Hamlet qui, vêtu de deuil, sombre de visage, taciturne, assiste à l'audience royale. Hamlet entre bien en scène, exprime sa douleur par un morceau d'une vigoureuse poésie :

Seems, Madame! Nay, it is: I know not seems...

et plus tard, dans le monologue :

O! that this too too solid flesh would melt...

encore que les images dont se sert Hamlet pour exprimer sa douleur soient toutes boiteuses, contournées, biscornues, de fort mauvais goût.

Il prononça ces qualificatifs avec force, en fixant de nouveau les yeux sur Cavalcanti ; mais, cette fois encore, celui-ci ne broncha pas.

— Horatio, Marcellus, Bernardo, reprit Alverighi, lui racontent l'apparition, et Hamlet se décide à parler au spectre. Ici, rien à noter. Nous arrivons à la troisième scène, sur laquelle je n'insisterai pas davantage : c'est une scène secondaire, qui prépare les futurs épisodes d'amour. Laerte, d'abord, et Polonius, ensuite, entretiennent Ophélie de l'amour d'Hamlet et lui conseillent de se tenir sur ses gardes. Mais nous voici arrivés à la scène quatre, et ici commencent les anicroches. Hamlet, Horatio, Marcellus viennent sur l'esplanade pour attendre le spectre ; dans le château voisin retentissent les trompettes et tonnent les canons ; le Roi fait ripaille, et Hamlet débite une longue tirade sur le vice de l'intempérance et sur les autres vices humains... De grâce, monsieur Cavalcanti, vous qui admirez Shakspeare comme un inimitable peintre d'âmes, expliquez-moi pour quelle raison Hamlet s'abandonne en ce moment à une sortie si intempestive.

Mais, quoique interpellé par son nom, Cavalcanti garda encore le silence. L'autre insista :

— Vous semble-t-il humain qu'Hamlet se tourne vers le public et lui fasse ce sermon, tout juste à la minute où il attend, l'âme tourmentée de doutes cruels, l'ombre de son père ? Vous semble-t-il que cela soit conforme à la vérité psychologique ? L'auriez-vous fait parler ainsi, vous, dans un drame ? Répondez-moi, s'il vous plaît, oui ou non.

Si Cavalcanti aimait mieux assister aux discussions d'autrui que discuter lui-même, il savait toutefois, lorsqu'il le fallait, — ce n'était pas pour rien qu'il était diplomate, — argumenter subtilement contre un adversaire. Il se décida donc à répondre, parce qu'il ne pouvait plus opposer le silence à ces questions directes ; et peut-être aussi sentait-il, comme nous l'avions senti tous aux premiers coups, résolument assénés, de ces critiques qui n'étaient pas sottes, que la discussion serait sérieuse et qu'il n'y aurait plus moyen de la tourner en plaisanterie, comme nous avions fait jusqu'alors, du moins dans notre for intérieur. Mais, au début, il parla comme quelqu'un qui est obligé de parler malgré lui.

— Hamlet, dit-il, n'est pas un homme comme vous et moi ; c'est un esprit vagabond et fantasque ; ses pensées mêmes le poussent à droite et à gauche, et il s'abandonne à leur impulsion ; il ne raisonne pas selon la droite logique...

— Mais, en somme, raisonne-t-il ou déraisonne-t-il ? riposta vivement Alverighi. Vous hésitez ? C'est un point sur lequel il n'y a pas d'échappatoire. Ou il raisonne, ou...

— Il raisonne en déraisonnant, interrompit Cavalcanti, un peu brusque. En apparence, il divague, et néanmoins, il y a un lien entre toutes les choses qu'il dit : un lien caché, quoique réel. Mais ce lien, il n'est pas facile de le découvrir.

Alverighi sourit ironiquement.

— Un lien réel, mais qui ne peut se voir ? Je ne comprends guère. Quoi qu'il en soit, c'est une question qui se rattache à celle de la folie. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Et de nouveau il baissa les yeux sur son livre.

— La fin de l'acte est belle ; la scène du spectre est puissante... Acte second. Hamlet commence à simuler la folie. Puisqu'il simule, il n'est pas fou. Sur ce point, au moins, j'espère que nous serons d'accord.

— Oui et non, répondit Cavalcanti avec un peu d'hésitation.

— Comment, oui et non ? interrompit impétueusement Alverighi. Est-ce qu'Hamlet lui-même ne le déclare pas plusieurs fois à ses amis et à sa mère ? Et puis, qu'est-ce que ce personnage si vivant et si vrai, dont on ne sait pas même avec certitude s'il est fou ou s'il ne l'est pas ?

— Hamlet, repartit Cavalcanti, non sans quelque embarras, est un personnage complexe et profond, et par conséquent il y a en lui des replis obscurs. Chacun aperçoit une partie différente de ce caractère et peut le comprendre à sa façon. En outre, la psychiatrie n'a-t-elle pas démontré que les simulateurs de la folie sont parfois réellement un peu fous ? Le génie de Shakspeare a deviné...

Mais Alverighi, qui déjà, tandis que Cavalcanti s'expliquait, avait commencé à faire des gestes impatiens de dénégation, lui coupa la parole :

— Eh quoi ! Eh quoi ! Vous nous démontrerez un jour que Shakspeare est l'inventeur de l'aéroplane. Voulez-vous savoir ce qu'est effectivement la folie d'Hamlet ? C'est un fragment oublié au milieu du drame. Vous n'ignorez pas que Shakspeare a tiré son drame de Saxo Gramaticus. Avez-vous jamais lu Saxo Gramaticus ? Non. Eh bien, lisez-le : vous y verrez que le père d'Hamlet est assassiné lorsque Hamlet est encore enfant, et que son oncle usurpe le pouvoir. Hamlet, transporté dans un

château lointain, grandit sous la surveillance de cet oncle, et c'est pour cela qu'il feint d'être, non pas fou, mais simple d'esprit, afin de rassurer l'usurpateur en lui persuadant qu'il ne revendiquera jamais la couronne. Bref, si Hamlet feint la folie, c'est pour qu'on ne le tue pas, et afin de pouvoir revendiquer la succession, lorsqu'il sera grand. Mais, dans le drame shakspearien que le monde admire depuis des siècles, Hamlet est déjà un homme lorsque son père est assassiné, et nulle part on ne nous parle de la succession. Pourquoi ? Pourquoi Hamlet n'est-il pas roi au lieu de son oncle ? Une fois écartée la lutte pour la succession, qui est la raison de toute cette affaire, la folie devait aussi disparaître. Or elle est restée. Pourquoi ? Vraisemblablement parce qu'elle se prêtait à des scènes bizarres. Mais elle est restée comme une branche détachée de l'arbre, comme une branche sèche.

Alverighi parlait à des auditeurs encore hostiles et mal disposés, moins toutefois qu'au début. Mais, lorsqu'il eut expliqué ce qui précède, nous reconnûmes tous qu'aucun de nous n'aurait eu de bonne réponse à lui faire. Et aucun de nous, en effet, pas même Cavalcanti, ne répliqua. Alverighi promena les yeux autour de lui, et, pendant un moment, il jouit de cette première victoire. Ensuite il continua :

— Au second acte, je ne relèverai qu'un grave défaut de composition, à savoir que cet acte est formé de plusieurs longues scènes : la conversation avec Polonius, où Hamlet fait le fou ; la conversation avec Rosencrantz et Guildensteru ; l'entretien avec les comédiens. Or la raison de toutes ces scènes ne se comprend qu'à la dernière minute, dans l'admirable monologue final, lorsque Hamlet s'accuse de penser toujours et de ne jamais agir, et lorsqu'il déclare qu'il veut enfin faire quelque chose pour tirer la vérité au clair. La situation est vraie et dramatique ; Hamlet hésite, ne sait pas si le spectre a dit vrai ; il se demande par instans si ce ne serait pas encore un piège du démon, et il recourt à l'artifice des acteurs pour s'assurer de la vérité. Quel acte merveilleux aurait composé avec ces élémens un poète grand pour tout de bon, qui aurait annoncé dès le début, puis développé peu à peu et coloré cette situation ! Mais, dès que la situation s'est révélée au lecteur, elle se dénoue en quelques vers qui tombent sur la fin de l'acte comme un coup de massue qu'on recevrait sur la tête. Et nous voici au troisième acte.

Tandis qu'il prononçait les derniers mots, il me sembla que ma chaise oscillait légèrement. Je regardai les rideaux des fenêtres. Ils ondulaient, comme remués par le souffle rythmique d'une brise, quoique toutes les fenêtres fussent closes. Le paquebot entrait dans une mer agitée. Cependant l'avocat poursuivit :

— Le Roi, la Reine, Polonius, Ophélie, Rosencrantz, Guildenstern causent, s'entretiennent de la folie d'Hamlet ; on décide de recourir à Ophélie pour l'épreuve. Tous sortent, excepté Ophélie. Hamlet paraît et prononce le fameux monologue : *To be or not to be.* Très belle dissertation sur le suicide ; mais, expliquez-moi, s'il vous plaît, pour quelle raison le poète l'a mise juste à ce moment-là dans la bouche de son personnage ? Afin de dépeindre sa continuelle mélancolie ? Hamlet, dans son premier monologue, a déjà fait allusion au suicide :

Or that the Everlasting hat not fix'd
His canon' gainst self-slaughter...

Mais, si cette terrible pensée est toujours présente à son esprit, elle devrait revenir à chaque instant dans ses discours. Et au contraire, après la première allusion et après cette dissertation, plus rien. Donc cela aussi n'est qu'un éclair qui, à l'improviste, illumine pour un moment la tragédie ; et ensuite, bonsoir ! En somme, Hamlet ne se rappelle que de temps en temps sa propre personnalité : le plus souvent, il se trompe sur lui-même, devient autre. Du reste, si nous sautons provisoirement la fameuse scène de la représentation, nous trouvons un nouvel et curieux exemple de cette manie de philosopher à tort et à travers qu'ont tous les personnages de Shakspeare, et c'est le Roi qui nous la fournit. La représentation terminée, le Roi se propose de faire fête à Hamlet et donne des ordres en conséquence. Ayant eu cette idée admirable, il se sent tout à coup pris d'attendrissement et il veut prier ; mais il ne peut pas, le pauvre : car il a sur l'estomac un fratricide, regrette de l'avoir commis, se désespère de ne point en éprouver de repentir : puis, pour se consoler, il avale, lui aussi, une potion de philosophie, disserte sur la prière, sur le remords, sur l'incorruptible justice de Dieu : si bien qu'à la fin il réussit à se mettre en oraison, espérant de cela consolation et réconfort. Cependant ses coupe-jarrets se préparent à tuer Hamlet. C'est une autre peccadille à laquelle le Roi ne pense même pas, dans ses accès

de contrition : car, s'il avait scrupule de la commettre, comment le divin Shakspeare aurait-il pu terminer sa pièce ? Tels sont les profonds secrets de sa psychologie !

Ce dernier outrage, jeté à une œuvre qui lui était chère, eut enfin le pouvoir de faire perdre patience à Cavalcanti.

— Mais non, mais non ! prononça-t-il avec une animation insolite ; ce n'est pas ainsi qu'on fait la critique d'un chef-d'œuvre. Vous appliquez à Hamlet les règles d'Aristote, les canons de la tragédie grecque. Sans doute le drame grec fut une création immense ; il avait ses règles, exigeait l'unité d'action, la sobriété des détails, la simplicité de l'intrigue, la rapidité des développemens, la gradation des effets, la proportion dans les parties, des caractères peu compliqués, parfaitement intelligibles, si limpides qu'on pût voir à travers comme dans un cristal. Mais, parce que nous possédons en ce genre des chefs-d'œuvre immortels, est-ce à dire qu'en dehors de ces chefs-d'œuvre il n'y aura plus d'art ? Et l'art n'a-t-il qu'une seule forme ? Shakspeare décrit surtout les passions violentes, les caractères mal équilibrés, les âmes qui chancellent dans les sublimes vertiges de l'infini. Tout ce que vous appelez des défauts, il convient de le considérer de ce point de vue, et alors les défauts deviennent des qualités. Sans doute ses images sont souvent étranges et contournées ; mais c'est parce qu'il veut exprimer des états d'âme convulsifs et orageux. Vous dites qu'à la fin du second acte la situation se dénoue brusquement, en quelques vers, sans préparation suffisante. Fort bien ! Cela, c'est précisément l'art de Shakspeare : point de nuances, mais des éclairs imprévus, des surprises et des sursauts. Et c'est cela qu'il faut pour dépeindre les grands orages de l'âme. La première scène du premier acte est inutile, dites-vous encore. Mais c'est le contraire : car cette première apparition prépare et renforce la seconde. Le lecteur a déjà vu le spectre, a déjà tremblé ; et son anxiété n'en est que plus forte, lorsqu'il attend que le spectre réapparaisse au fils. Dans un drame grec, cette scène serait redondante, j'en conviens ; mais, dans un art tel que celui de Shakspeare, la redondance est nécessaire : au lieu d'y être un défaut, elle y est une qualité. Vous dites enfin que les personnages parlent au hasard. Mais combien de fois ne nous arrive-t-il point de parler au hasard, dans la vie ? Dans la vie, il n'y a pas seulement l'ordre, la symétrie, la paix, la mesure ; il y a aussi le tourbillon,

la guerre, le chaos, l'énorme et l'informe, la montagne et le glacier. N'oubliez pas cette circonstance : l'admiration pour l'œuvre de Shakspeare s'est répandue en même temps que la passion de l'alpinisme. Il y a là une coïncidence qui n'est pas fortuite !

Je n'avais jamais entendu le doux Cavalcanti s'exprimer avec autant de fougue. Toutefois, la dernière partie de son discours n'avait pas été écoutée avec autant d'attention que la première : car les auditeurs commençaient à se rendre compte des oscillations du paquebot, à s'agiter et à se distraire. Je me demandai si les vagues ne balaieraient pas bientôt du salon notre philosophie. Cependant Alverighi, qui venait d'écouter ce discours en souriant, avec une visible complaisance, ferma le livre qu'il avait devant lui, le repoussa de côté et s'écria :

— Enfin ! Cela n'a pas été facile, mais nous y sommes arrivés ! Parfaitement ! Vous avez répété à propos de Shakspeare exactement ce que j'avais dit de New-York. Vous souvenez-vous ? Je soutenais que la nature n'est pas faite à l'équerre, que le disproportionné, l'inégal, le violent peuvent et doivent être des élémens de beauté, comme ils sont des forces de la vie. New-York est à l'égard des architectures classiques ce que Shakspeare est à l'égard de Sophocle. Il ne serait pas possible d'admirer l'un et de mépriser l'autre sans contradiction...

Mais Cavalcanti ne le laissa pas continuer.

— Vous allez trop vite, interrompit-il sèchement. Qui donc nie qu'il y ait une âme de beauté dans le sauvage désordre de New-York ? Ce n'est pas moi. Mais il ne s'ensuit point que je veuille, comme vous l'avez fait hier, biffer de la liste des belles choses les vieilles cités de l'Europe. Je ne vous suis pas dans cette voie. J'estime que, pour l'architecture comme pour tous les arts, l'esprit humain est capable de créer en nombre infini les formes de la beauté ; qu'il ne faut lui imposer ni conditions, ni barrières, ni règles arbitraires ; que ce qu'il faut, c'est étendre toujours davantage notre faculté de comprendre, afin de faire, si possible, qu'elle devienne infinie, comme est infinie la faculté de créer. J'admire Sophocle autant que Shakspeare et Shakspeare autant que Molière ; j'admire Rossini et j'admire Wagner sans effort, et même en doublant par l'un le plaisir que l'autre me donne. Vous souriez ? Je sais : vous allez dire sans doute que, nous Américains, nous sommes les provinciaux de la culture

moderne, parce que nous restons bouche bée devant toutes choses. Eh bien! laissez-moi vous répondre qu'en cela, vous autres Européens, vous auriez beaucoup à apprendre des Américains. Je vénère l'Europe comme notre mère et comme la mère de notre culture; je dis et je répète que, nous Américains, nous avons le devoir de nous reconnaître, encore aujourd'hui, pour ses disciples; mais je ne comprends pas pourquoi elle s'obstine à se faire toujours la guerre à elle-même jusque dans les régions des cieux, jusque dans l'éternelle sérénité de l'Olympe. Pour quelle cause vous est-il impossible d'affirmer une vérité ou d'admirer une forme de la beauté sans en nier et sans en mépriser une autre? D'où vient que, dans le vieux monde, tout savant, tout philosophe, tout lettré, tout artiste, dès qu'il a goûté aux fruits de l'arbre sacré, se croit l'unique, veut faire le désert autour de lui et se balancer seul dans l'immensité, à califourchon sur le petit fragment du Tout qui lui appartient, et que, devenu semblable à un dieu irritable et cruel, il est pris de la fureur de nier et d'anéantir tout ce qui n'est pas lui : le pouvoir qu'il ne partage pas; la richesse, s'il ne la possède pas; la tradition, s'il est un homme nouveau; la science, s'il est un artiste ou un philosophe; la philosophie et l'art, s'il est un savant; la jeunesse, s'il est vieux; l'avenir, parce qu'il vit lui-même dans le présent? Pourquoi, chez vous, le talent, dès qu'il est adulte, veut-il et doit-il se prouver à lui-même et prouver aux autres sa force naissante en faisant un massacre? donner l'assaut à toutes les doctrines qui s'écartent de la sienne, à toutes les écoles auxquelles il n'est pas affilié, à toutes les tendances qu'il n'approuve pas, comme si une différence quelconque impliquait inévitablement un péril mortel dans le monde de l'idéal? Mais non : nous Américains, nous estimons que la vérité, comme l'or de cette Vieille Montagne que nous avons visitée avec notre ami Ferrero, est un trésor caché dans la roche dure de l'ignorance, et que chaque homme ne réussit à en recueillir que quelques paillettes, avec une peine extraordinaire. Nous voulons que l'esprit humain exprime toute l'infinie beauté qu'il porte en lui-même, afin d'en orner le monde; et nous respectons trop cette beauté de l'art, — libre à vous, orgueilleux Européens, de nous appeler barbares en raison même de ce respect, — pour ne pas permettre à toutes les créations humaines d'être belles à leur manière, pour oser les astreindre à une beauté impossible, contraire à leur nature, née

seulement de notre caprice. Si cela est de la barbarie, nous sommes fiers d'être des barbares!

La philosophie l'avait emporté, un instant, sur la tempête, et nous avions écouté avec beaucoup d'attention l'éloquent discours de Cavalcanti, sans plus sentir osciller le plancher. Tous, Européens et Américains, nous éclatâmes en applaudissemens. Ce profond, sincère, universel amour du vrai et du beau, dont le souffle venait de l'Amérique, du Brésil, de la cité couchée au sein de la forêt vierge, nous avait tous émus. Mais les applaudissemens et les cris avaient interrompu la conférence, et cette interruption fut mise à profit par deux domestiques qui, depuis quelques minutes, attendaient à l'écart le moment d'entrer dans notre cercle, de poser sur la table de l'orateur deux plateaux chargés de verres et de déboucher quelques bouteilles de champagne. Celui qui offrait le champagne, c'était M. Vazquez, Argentin, ami d'Alverighi : un de ces riches propriétaires, habiles, industrieux, entreprenans, auxquels la République doit sa prospérité actuelle, et qui allait avec Alverighi sur le vieux continent pour diverses affaires, entre autres pour y organiser la vente de la viande frigorifiée dans l'Europe occidentale.

Lorsque les domestiques nous envahirent, quelques assistans quittèrent leurs sièges. Alverighi aussi se leva; mais aussitôt il fut assailli de tous les côtés, attaqué à droite, battu en brèche à gauche. Mme Feldmann lui déclara qu'elle avait assez bien compris, mais que la scène du spectre, récitée par Mounet-Sully à la Comédie-Française, était superbe. L'amiral affirma que le fameux monologue, placé là à tort ou à raison, était un des plus beaux morceaux de la poésie universelle. Ma femme défendit Ophélia. Cavalcanti défendit les contradictions d'Hamlet. Ils parlaient tous avec véhémence, comme s'ils avaient été personnellement offensés par ces critiques, encore qu'elles ne fussent qu'un procédé dialectique mis en œuvre pour faire répéter à Cavalcanti, au sujet de Shakspeare, le raisonnement tenu la veille au soir par Alverighi au sujet de l'architecture de New-York. « Vraiment, pensai-je, l'admiration pour Shakspeare est désormais une religion universelle. » Investi de toutes parts, Alverighi, s'efforçait vainement de répondre à tous et de s'expliquer. Enfin, las de combattre, il se dégagea de la bagarre, et, se tournant vers Vazquez, il leva un peu le verre qu'il tenait à la main.

— Il est exquis, ce vin, comme tout ce que vous offrez à vos amis, dit-il en espagnol.

Vazquez montra par un sourire le plaisir que lui faisait ce compliment; mais un marchand de vin d'Asti, qui se trouvait parmi les passagers, et qui, attiré peut-être par l'odeur du vin, s'était approché de nous, dit en italien à Alverighi :

— Ce vin est excellent, j'en conviens. Mais je connais du Canelli qui n'a rien à lui envier.

Et, comme Alverighi souriait, incrédule :

— Vous ne me croyez pas, sans doute parce que le Canelli est un vin italien? Mais je voudrais qu'on vous le servît avec une flamboyante étiquette française...

— C'est maintenant une manie qu'ont tous les peuples, repartit Alverighi d'un air un peu dédaigneux, de fabriquer du champagne. On en fait aussi en Argentine : c'est le seul produit argentin qui soit détestable.

— Avec la viande frigorifiée! ajouta imprudemment le docteur Montanari.

Pût-il ne l'avoir jamais dit! Vazquez et Alverighi protestèrent avec véhémence que la viande frigorifiée était la meilleure du monde; et il s'ensuivit une discussion qui, au bout de quelques minutes, flamba comme un violent incendie. Shakspeare lui-même fut oublié. Qui sait combien de temps aurait duré la dispute, si, en ce moment-là, une oscillation plus ample du navire ne nous eût tous fait vaciller et n'eût jeté deux coupes à terre. Au bruit des verres cassés nous nous retournâmes. L'amiral sortit pour donner un coup d'œil au temps; le marchand d'Asti et un ou deux autres le suivirent: Mme Feldmann donna l'exemple de se rasseoir; nous l'imitâmes, sauf Alverighi qui resta debout, appuyé à la table, les bras croisés. Et, lorsque l'amiral revint dire que cela durerait jusqu'à l'aube, la discussion recommença, sur l'initiative de Rosetti qui jusqu'alors n'avait pas ouvert la bouche.

— Je voudrais savoir, dit-il, si vous admirez ou si vous n'admirez pas *Hamlet*. Car c'est la seule chose que je n'aie pas saisie. Hier, vous avez soutenu que New-York est la plus belle ville du monde; ce soir, que son architecture peut être comparée à un drame de Shakspeare, mais après avoir fait de ce drame une critique impitoyable. Si *Hamlet* est un mauvais drame, New-York devrait donc être une ville laide.

Rosetti avait réellement compris l'argumentation d'Alverighi.

et il frappait le raisonnement au défaut de la cuirasse. Mais Alverighi sourit d'un air d'assurance :

— Fort bien, dit-il. Nous avons atteint le but. Vous avez raison : cela, c'est l'essentiel. M. Cavalcanti pense que l'Américain admire à la fois les deux formes opposées de l'art, lorsqu'elles se rencontrent, tandis que l'Européen admire l'une et méprise l'autre. Quant à moi, ni je n'en admire ni je n'en méprise aucune. Hier soir, j'ai soutenu que New-York est la plus belle ville du monde, par caprice, par esprit de contradiction; mais j'accorde que l'on pourrait à volonté soutenir le contraire par des argumens tout aussi valables.

Et, à cet endroit, il se tourna vers Cavalcanti :

— Je vous ai demandé, hier soir, au nom de quel principe on pouvait affirmer que New-York est laid. Eh bien! pas n'est besoin de grande attention pour voir qu'un tel principe n'existe pas. D'une œuvre d'art, il est toujours possible de démontrer ce que l'on veut : qu'elle est belle ou qu'elle est laide, qu'elle est un chef-d'œuvre ou qu'elle est une chose hideuse. Par exemple, un écrivain est-il limpide et clair? Si je veux le déprécier, je l'accuse d'être superficiel et commun, d'écrire comme un journaliste. Un écrivain est-il obscur, imprécis, enveloppé? Si je veux absolument l'admirer, je dis qu'il est profond, transcendant, plein de significations secrètes. Réciproquement, si un poète, un romancier, un musicien est profond comme l'Océan que nous traversons, qui m'empêchera de lui reprocher son obscurité, sa lourdeur, ses nuages? Le caractère d'Hamlet est obscur et contradictoire, disais-je. Non, répondiez-vous : il est profond. La première scène d'*Hamlet*, disais-je encore, est superflue et même nuisible, parce qu'elle émousse l'impression que donnera la seconde apparition du spectre. Et vous me répondiez : au contraire, elle l'accroît parce qu'elle la prépare, et, par conséquent, elle est nécessaire. La dernière scène du second acte, ai-je ajouté, est mauvaise, parce qu'elle n'est pas préparée. Et vous avez répliqué que, n'étant pas préparée, elle donnait au lecteur plus de surprise et d'émotion. Dans mon raisonnement, la préparation était une fois un défaut et une fois une qualité; dans votre raisonnement, elle était une fois une qualité et une fois un défaut. Hier, nous avons failli nous prendre aux cheveux pour New-York et pour Paris. Mais, dans tous les arts, l'harmonie de la composition peut être taxée de froideur géo-

métrique : et, *vice versa*, un art impétueux, débordant, inégal, peut être jugé barbare, grossier, limoneux. Pétrarque et Victor Hugo ; Racine et Shakspeare ; Paris et New-York.

Cavalcanti attendit un instant, comme pour s'assurer qu'Alverighi avait fini. Puis :

— Qu'en concluez-vous ? demanda-t-il.

— Ce que j'en conclus ? répliqua l'autre, un peu impatienté. Voici. Ce qu'on appelle la beauté n'est qu'une illusion, puisqu'il est impossible de savoir ce que c'est.

— Vous oubliez, ce me semble, reprit Cavalcanti, que l'art est un sentiment, et non une idée ou une théorie.

A cette minute, en tournant les yeux par hasard, je vis Mme Feldmann qui, le coude droit appuyé sur le genou, tenait son front posé sur la paume de sa main, tandis que l'amiral la considérait avec attention. Cependant Cavalcanti continuait à parler.

— Ne vous est-il jamais arrivé, en regardant un tableau, en écoutant de la musique, en lisant des vers, en contemplant un paysage, de sentir ce cri s'élever du fond de votre âme : « Comme c'est beau ! » N'avez-vous pas éprouvé, devant la colonnade de Saint-Pierre de Rome, ou en regardant l'Amour sacré et l'Amour profane, ou en lisant une ode de Victor Hugo, une joie, un délice, un ravissement, je dirais presque un bref délire de jouissance, immédiat et non dérivé, instinctif et non réfléchi, intime, spontané, libre ? Eh bien ! la beauté, la voilà ! C'est ce qui, dans les œuvres d'art et dans certains objets de la nature, a la vertu de susciter en nous, immédiatement, ce frisson de plaisir. Pourquoi ces objets et ces œuvres possèdent-ils un tel pouvoir ? C'est un mystère. En quoi consiste proprement ce plaisir ? C'est encore un mystère. Mais le plaisir lui-même n'est pas une illusion : nous l'éprouvons réellement, et n'importe qui peut en porter témoignage ; c'est une des rares choses dont nous pouvons être certains, précisément parce que c'est un sentiment ; et, puisque c'est un sentiment, c'est, comme tous les sentimens, quelque chose de primitif, de spontané, d'autonome, et qui ne dépend point de la raison. C'est donc, en un sens, quelque chose d'absolu. Le raisonnement peut éclaircir ou obscurcir le sentiment du beau, comme tout autre sentiment ; mais il ne peut ni le faire naître ni le détruire. Raisonnez tant que vous voudrez : le plaisir que j'éprouve devant la Vénus de Milo, je l'éprouverai toujours. Et, tant que je l'éprouverai, les autres peuvent raisonner, argu-

menter, sophistiquer pour ou contre la beauté de cette Vénus, je ne m'en soucierai guère! La règle, l'autorité, la doctrine, je la porte en moi-même, infaillible!

Alverighi avait écouté ce discours sans faire un geste, attentif, songeur, n'anticipant point par la mimique, comme c'était son habitude, sur les affirmations ou les négations futures : signe manifeste qu'il se préparait à répondre sérieusement.

— Nous sommes d'accord, commença-t-il. Le beau est quelque chose qui nous donne un plaisir par une sorte de contact immédiat. Mais de quelle nature est ce plaisir? *That is the question*, comme disait notre Hamlet. Est-ce le plaisir qui naît de la satisfaction d'un besoin? Un besoin, soit inné, soit acquis par habitude, est un *quid* qui engendre du plaisir et de la douleur : du plaisir quand il est satisfait, de la douleur quand il n'est pas satisfait. Or, pouvons-nous dire que l'homme souffre quand il est privé d'art? Il me semble, à moi, que l'art nous donne du plaisir quand nous pouvons en jouir, mais que néanmoins nous ne souffrons pas quand nous en sommes privés. Ce n'est donc pas un besoin. C'est même en cela que consiste sa plus haute vertu : pouvoir être toujours une source de plaisir et jamais une source de douleur. N'est-ce pas aussi votre avis?

Cavalcanti hésita, une seconde.

— Pourtant, répondit-il avec peu d'assurance, si vous enlevez à un grand sculpteur son ciseau, si vous mettez en prison un poète, sans papier ni plume...

— Ce n'est pas cela que je veux dire. Pour l'artiste qui crée, l'art est l'instrument de sa propre virtuosité, et on comprend qu'il en ait besoin, comme le banquier a besoin de son argent, comme le professeur d'équitation a besoin de ses chevaux. Je parle de ceux qui jouissent de l'art. Supposez un fervent admirateur de Dante, qui serait en même temps un fumeur enragé, comme l'est, je crois, M. Rosetti. Si cet homme est condamné à six mois de prison avec l'alternative d'y être privé, soit de cigares, soit de Dante, que choisira-t-il?

Tout le monde rit, et Rosetti fit observer plaisamment que l'habitude de fumer était plus qu'un besoin : c'était un vice!

— Autre preuve, poursuivit Alverighi. De quoi juge-t-on, dans le jugement esthétique? De la qualité ou de la quantité? De la qualité, ce me semble. Le jugement esthétique est le jugement qualitatif par excellence; jamais il ne tient compte de

la quantité; toujours et partout, dans tous les arts, une chose belle aura plus de prix que cent choses laides. Mais qui ne sait que l'homme perçoit et goûte d'autant mieux les qualités des choses, qu'en décroît chez lui le besoin? Plus j'ai faim, et moins je fais de différence entre le grossier pain de soldat et la plus savoureuse brioche; affamé, je préférerais même un gros pain de soldat à un petit gâteau exquis. Si, en fait d'art, notre jugement ne porte que sur la qualité, si nous n'y tenons aucun compte de la quantité, il est clair que le besoin demeure étranger à ce jugement. Le plaisir de l'art ne correspond donc pas à un besoin; j'en jouis lorsque, je puis en jouir; mais je ne souffre pas, si j'en suis privé. Sommes-nous bien d'accord?

— Oui, si vous l'entendez ainsi, approuva Cavalcanti.

Alors Alverighi fit une pause, comme pour avertir ses auditeurs d'ouvrir leurs oreilles et leurs esprits aux argumens décisifs. Dans la chaleur du discours, il ne s'était pas aperçu que Rosetti était, avec Cavalcanti, le seul qui, impassible comme toujours, prêtât encore attention à ce qu'il disait. Les autres n'écoutaient plus guère, soit que la vive controverse du début semblât s'être atténuée et pacifiée, soit qu'ils fussent distraits par Mme Feldmann qui, de nouveau, s'était redressée et sur le visage de laquelle on apercevait cette lassitude qui précède le sommeil.

— Précisément parce que le plaisir de l'art est un plaisir sans besoin, un plaisir désintéressé et libre, poursuivit-il, c'est un plaisir incertain, mal défini, nébuleux. Le plaisir d'un besoin satisfait est si intense que je n'ai aucun doute sur ma sensation. Mais que d'incertitudes, au contraire, lorsque je cherche à préciser la nature et la qualité du plaisir que produisent en moi tels ou tels objets de la nature, telles ou telles œuvres de l'homme, en tant qu'elles sont belles! A certains momens je sens ce plaisir, et à d'autres, non; et je n'arrive pas à comprendre de quoi dépend cette différence. Il y a aussi des momens où je ne saurais dire si je le sens ou si je ne le sens pas : tour à tour il me semble que oui et que non; je fais un effort pour me comprendre moi-même, sans y réussir. Souvent je m'aperçois qu'à cet égard, je ne suis point d'accord avec mes semblables : il m'arrive d'éprouver ce plaisir quand mes amis ne l'éprouvent pas, et il m'arrive de ne pas l'éprouver quand mes amis l'éprouvent. Vous avez beau dire : « Je m'enferme en moi-même! » Combien y a-t-il d'hommes capables d'admirer

seuls une œuvre d'art que tous les autres méprisent? Heurtée par l'opinion contraire d'autrui, ma propre opinion chancelle; j'ai besoin de l'étayer. Or, étant donné que mon sentiment est obscur, comment pourrai-je l'étayer, sinon en raisonnant? C'est donc l'incertitude du sentiment qui nous pousse à tâcher d'admirer par raison démonstrative. Inquiets et mécontens, nous empoignons la lampe de l'entendement, et, avec elle, nous descendons dans les profondeurs de notre conscience, afin de savoir si ce qui nous émeut est réellement beau. Mais, hélas! l'entendement se moque de nous : sa lampe tourne sans cesse et nous éberlue par une succession sautillante d'ombres et de lumières; ses réponses sont ambiguës comme celles de la sibylle, et bientôt nous ne comprenons plus rien...

De nouveau la conversation fut interrompue, mais cette fois par le vent et par la mer, qui semblaient se déchaîner. Pendant quelque temps, le navire oscilla et trembla d'une palpitation intérieure, longue, profonde, comme exaspérée!

— Il me semble que la houle devient forte, dit tout bas Mme Feldmann à l'amiral, en ouvrant péniblement ses yeux à demi clos par le sommeil.

L'amiral la regarda, lui murmura quelques mots à l'oreille; puis il regarda Cavalcanti et il se leva.

— Messieurs, dit-il, il est onze heures et demie. N'abusons pas de la patience de ces dames. Nous avons quinze jours pour terminer la discussion.

Sur quoi, nous nous levâmes tous. Alverighi rayonnait de joie. On lisait sur son visage la jubilation d'avoir pu dire enfin ce qu'il avait sur le cœur, et le dire victorieusement : car, jusqu'à la dernière minute, il était resté maître du terrain. En descendant l'escalier derrière l'amiral qui donnait le bras à Mme Fedmann, j'entendis celui-ci dire :

— Malheureusement il en est ainsi, madame. Au Brésil, vous rencontrez déjà quelques jeunes gens qui jugent New-York plus beau que Paris. Ils ne sont pas nombreux encore. Mais...

Il n'en dit pas davantage : Mme Feldmann bâillait.

GUGLIELMO FERRERO.

(*La suite au prochain numéro.*)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

XIV[2]
LA CHUTE DE NECKER

I

Aux derniers jours d'avril 1781, la situation de Necker n'était pas sans similitude avec celle de Turgot, cinq années plus tôt, jour pour jour. Comme Turgot, en effet, il avait contre lui les parlemens, animés d'une pareille rancune, une partie des privilégiés et une moitié du ministère, à savoir MM. de Maurepas, de Vergennes et de Miromesnil. De ces trois collègues de Necker, le premier l'abhorrait par jalousie sénile, les deux autres le combattaient au nom de leurs principes, ou plutôt de leurs préjugés, en hommes d'ancien régime hostiles d'instinct à toute réformation profonde. Comme Turgot également, Necker était soutenu par l'opinion publique, c'est-à-dire non seulement par les salons et les bureaux d'esprit, mais par la bourgeoisie et par la masse du peuple, qui avaient mis en lui leurs dernières espérances.

Là cependant s'arrête l'analogie. Un examen plus détaillé révèle d'importantes dissemblances. Marie-Antoinette, en effet, qui détestait Turgot, penchait, comme on sait, pour Necker. Elle résistait même, sur ce point, aux suggestions d'une partie de

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

son entourage, la coterie Polignac, pour des raisons mal définies, s'étant retournée depuis peu contre le directeur. « La Reine, écrit à cette époque Mercy à Joseph II (1), daigne encourager et protéger le directeur général des finances. On a essayé toute sorte de voies pour lui nuire auprès de Sa Majesté, mais, quoique cette cabale fût dirigée par les alentours favoris, elle n'a point eu d'effet. » Il résultait, pourtant, de ces attaques multipliées, un peu plus de mollesse dans le soutien accordé par la Reine à un homme dont, au fond du cœur, elle appréciait le caractère et reconnaissait le mérite. Il faut encore noter que, plus heureux que son prédécesseur, Necker comptait au sein du Cabinet des appuis chaleureux : Castries et Ségur demeuraient, de cœur et de fait, sincèrement dévoués à sa cause. Choiseul, leur ami à tous deux, les fortifiait dans cette fidélité.

Mais la différence essentielle était dans les dispositions et dans l'attitude du clergé, dont la plus grande partie, en dépit du protestantisme, semblait ralliée de bonne foi à Necker, lui prêtait publiquement le secours de son influence. Sans doute, dans le début, il s'était rencontré par là des répugnances à vaincre, des préventions à dissiper, que j'ai mentionnées en leur temps. Mais, comme dit un gazetier (2), Necker avait eu la sagesse « de ne pas se roidir » contre une méfiance, après tout naturelle, et de s'appliquer, au contraire, à désarmer, par des avances adroites et des concessions opportunes, une hostilité redoutable. « Il a pris le parti, confirme le même publiciste, d'avoir beaucoup de liant avec les prélats, d'en avoir même à sa table et de leur rendre des services. » Sa politique ne s'était pas restreinte à de bons procédés mondains et il n'avait pas reculé devant des preuves plus efficaces de sa volonté conciliante, en abandonnant des projets dont le succès lui eût certainement été cher. Nul ne saurait douter qu'il n'eût ardemment désiré, dans le fond de son cœur, d'obtenir le retrait des prescriptions cruelles édictées autrefois contre ses coreligionnaires, de restituer aux protestans le libre exercice de leur culte et le statut légal; de faire sanctionner, en un mot, par un document officiel, la tolérance qui, sauf quelques rares exceptions, existait en fait dès ce temps, les mœurs étant, là comme partout, plus fortes que les lois. Il y renonça néanmoins, il se tut, il remit à

(1) Lettre du 21 avril 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.
(2) *L'Espion anglais*, t. IV.

des jours meilleurs une si juste réforme, dont il laissa l'honneur à l'un de ses successeurs au pouvoir. Comment, d'un tel silence, ne lui eussent pas su gré les membres de l'épiscopat, à l'heure même où l'un d'eux (1), dans l'assemblée de 1780, croyait devoir dénoncer comme un grand scandale « l'audace des faux pasteurs prêchant jusqu'aux portes des villes, » montrait avec fracas l'Église romaine « odieusement exposée, par cette impunité, à partager l'empire avec une orgueilleuse rivale (2). »

De même, il est certain que le directeur général eût voulu abolir, ou du moins réformer la dîme, si excessive et si impopulaire, et transformer le « don gratuit, » voté tous les cinq ans par l'assemblée générale du clergé, en taxe fixe, en taxe régulière, perçue annuellement sur la masse des biens fonds ecclésiastiques et des domaines appartenant aux ordres religieux. Cette légitime et utile réglementation, certainement Necker y songea; il la prépara même, dit-on, « dans le silence du cabinet. » D'avance, le « parti philosophe » en frémissait de joie, le « parti dévot » d'inquiétude. Pourtant rien ne parut au jour. Les espérances des uns et les frayeurs des autres furent pareillement déçues.

Necker recueillit le salaire de cette modération. Il eut d'abord pour lui l'approbation des prélats libéraux, la faveur de ces hommes d'Église, éclairés, tolérans, nombreux à cette époque, dont, a-t-on dit (3), « l'orthodoxie était suffisante, les mœurs honnêtes, mais qui ne dédaignaient ni le suffrage des beaux esprits, ni le commerce du monde. » Ces amis de la première heure s'appelaient Cicé, archevêque de Bordeaux, Boisgelin, archevêque d'Aix, Phélypeaux, archevêque de Bourges, Dillon, archevêque de Narbonne, tous gens de haute culture et d'excellent renom. Rien de surprenant à cela ; mais ce qui étonne davantage, c'est que le directeur sut aussi conquérir, sinon l'absolue confiance politique, du moins la sympathie privée de bon nombre de ces prélats que le jargon du temps surnommait les *Évangélistes*, et dont le chef était le fameux Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. J'ai dit plus haut l'espèce d'entente qui s'était établie, sur le terrain de la

(1) L'archevêque d'Arles. Procès-verbal de l'Assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris en 1780.

(2) *Correspondance secrète* de Métra, 24 juin 1780.

(3) *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville, t. II.

philanthropie et de la charité, entre l'ennemi fougueux du jansénisme et le ménage Necker. Peu à peu cette action commune engendra des rapports cordiaux et presque familiers. On vit un jour le directeur général des finances dîner, ainsi que son épouse, « en compagnie de dix prélats, » à la table de l'archevêque.

C'est que Necker, le fait est très constant,
N'est janséniste... il n'est que protestant,

disait une épigramme qui courut les salons.

Symptôme encore plus important : en juin 1780, l'assemblée du clergé, rédigeant en fin de session son rapport général, y insérait « un compliment à l'adresse de M. Necker et une apologie de ses opérations (1). » Que, dans ces manifestations flatteuses, il y eût une part de calcul, il n'est certes pas impossible. « On caresse un chat pour lui faire rentrer ses griffes, » dit un contemporain sceptique en rapportant le fait. Toujours est-il que cet appoint, quel qu'en fût le motif, n'était pas négligeable, ne fût-ce que comme indication de l'irrésistible courant qui entraînait alors tous les esprits, tous les cœurs, vers Necker.

Par malheur, en ce temps, que huit années à peine séparent de la Révolution, l'opinion générale, si puissante qu'elle parût, était bien peu de chose auprès du bon plaisir du Roi, et Louis XVI, malgré ses promesses et ses propos encourageans, commençait, insensiblement, à se détacher de Necker. Il n'avait jamais ressenti pour lui l'élan de sympathie, d'affection personnelle qui l'avait autrefois attiré vers Turgot. Il appréciait la scrupuleuse honnêteté de sa vie, la droiture de ses intentions et son amour du bien public ; il admirait, il partageait sa pitié pour les humbles et pour les misérables ; mais il ne trouvait pas en lui cette simplicité d'âme qui l'avait séduit chez Turgot ; la « roideur genevoise » de Necker glaçait sa bonhomie, de même que l'orgueilleuse suffisance du ministre offusquait la timidité, blessait la modestie du prince.

On peut conjecturer aussi, d'après certains indices, d'après certaines boutades échappées çà et là, que Louis XVI, dès cette heure, était mis en défiance contre l'ambition de Necker, contre

(1) *Lettres* de Kageneck. — *Correspondance* de Métra.

son goût de dominer et de « tirer la couverture à lui, » pour citer l'expression dont se sert l'abbé de Véri (1). Un récent incident venait, tout justement, d'augmenter ces appréhensions. Le prédicateur de la Cour, pour le carême de 1781, était l'abbé Maury, le futur cardinal, considéré alors comme un « jeune ecclésiastique qui ne manquait pas d'esprit et de talent et comme ayant autant de politique et de désir de faire son chemin que de dons pour la chaire (2). » Grand partisan du directeur, il ne perdait nulle occasion de prôner ses mérites, d'afficher son zèle pour sa cause. Le dimanche des Rameaux, prêchant dans la chapelle du Roi en présence de la Cour, emporté par son éloquence, il eut la téméraire idée « d'insinuer à Sa Majesté qu'il serait de son devoir de ne pas laisser reposer le gouvernement du royaume en des mains débiles et tremblantes, par où il désignait clairement le sieur comte de Maurepas (3). » A ces paroles, grand émoi parmi l'assistance, suspicion partout répandue que l'orateur n'eût pas ainsi parlé, s'il n'eût été « inspiré de quelqu'un qui, par son canal, voulait faire parvenir de grandes vérités aux oreilles du jeune monarque. » Si bien qu'à la descente de chaire, le Roi s'approchait de Maury et l'interpellait en ces termes : « Monsieur l'abbé, je vous ordonne de ne parler à l'avenir que de Dieu, de son Évangile, de ses Saints, et de ne plus vous immiscer dans les affaires de mon gouvernement. » L'incartade ne pouvait manquer d'être fort exploitée par les adversaires de Necker, donnée comme une démonstration nouvelle de son désir de supplanter Maurepas et de prendre en son lieu la direction suprême des affaires du royaume.

Dans les dispositions d'esprit qui résultaient de ces diverses causes, Louis XVI était plus accessible encore aux insinuations de Maurepas et aux avertissemens de ses frères. L'effervescence des parlemens acheva de le troubler. L'apparente fermeté de la première minute avait, chez lui, promptement fait place à des manières plus radoucies. Cinq jours après celui où il avait apostrophé le premier président d'Aligre, il consentait à recevoir, dans le particulier et sans titre officiel, quelques membres du parlement, qui désiraient lui apporter leurs plaintes. Il leur parlait « avec bonté » et leur expliquait en substance « que le

(1) *Journal* inédit, *passim*.
(2) *Journal* de Hardy, avril 1781.
(3) *Ibidem*.

mémoire attribué au sieur Necker, et devenu public par abus de confiance, ne contenait rien qui dût leur inspirer des craintes ni donner lieu à aucune réclamation de leur part, qu'au surplus il leur ferait savoir ses intentions, mais que, quant au fond des objets qui y étaient traités, il s'en réservait à lui seul la connaissance (1). » Ainsi de la menace déjà il passait à l'excuse. L'audace de la magistrature croissait en proportion de la faiblesse du Roi.

En de telles conditions, les gens qui connaissaient la nature de Louis XVI et ses façons d'agir ne tardaient guère à relever des symptômes de disgrâce pour le directeur général. Louis XVI, assuraient-ils, ne lui parlait maintenant que peu, et presque pas « en dehors du service, » évitait avec soin les occasions « de travailler seul avec lui (2). » Dans le Conseil, les propositions de Necker sont discutées mollement, modifiées sans raisons valables et souvent ajournées. « Je doute, écrit la marquise du Deffand, qu'on lui laisse exécuter tous ses projets... Si on veut les morceler, comme on a fait de ceux de M. de Saint-Germain, il ne l'endurera pas, il quittera, tout s'écroulera, le crédit sera perdu, on tombera dans le chaos. »

II

En attendant l'accomplissement de cette lugubre prophétie, il est visible que Necker semble, dès ce moment, douter, non de lui-même, mais du succès de ses efforts, et qu'il sent faiblir son courage. Aux derniers jours d'avril, Mercy, en lui rendant visite, le trouvait rempli d'amertume et « le cœur ulcéré. » D'un ton triste et désabusé, Necker lui confiait ses ennuis : son *Compte rendu* avait provoqué « des attaques dont les auteurs connus n'étaient pas inquiétés ; » ni Maurepas, ni le Roi ne lui prêtaient l'appui dont il aurait besoin pour soutenir tant d'assauts ; il allait jusqu'à dire « qu'il ne voyait plus autre chose à faire que de chercher les moyens de se tirer avec honneur de cet abîme (3). » Le lendemain de cette confidence, si l'on en croit une rumeur répandue, Necker aurait rendu son portefeuille

(1) *Journal* de Hardy, 30 avril 1781.
(2) *Ibidem.*
(3) *Dépêche* de Mercy à Kaunitz, du 21 avril 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

au Roi ; Louis XVI, après avoir réfléchi vingt-quatre heures, le lui aurait fait reporter « par l'entremise du marquis de Castries, » chargeant ce dernier de lui dire « qu'il retenait sa lettre de démission, pour le mettre dans l'impossibilité de jamais la lui offrir de nouveau, qu'il ne voulait pas entendre parler de sa retraite, qu'il le soutiendrait envers et contre tous, etc., etc. (1). » Il n'était pas besoin d'avoir une longue mémoire pour apprécier à leur valeur ces affirmations rassurantes.

Au commencement de mai 1781, les matières explosibles étaient si bien accumulées aux entours de l'hôtel du contrôle général, qu'il ne fallait qu'un léger choc pour en déterminer l'éclat. Comme presque toujours en tel cas, ce fut un chétif instrument qui produisit ce choc et provoqua la catastrophe. Il faut conter cette affaire en détail, car l'importance du résultat rehausse la médiocrité des moyens (2).

Quelques semaines auparavant, un certain Radix de Sainte-Foix, qui portait le titre pompeux de « surintendant des finances et bâtimens de Mgr le Comte d'Artois, » ex-agent de l'abbé Terray tout comme le sieur Cromot, et pas plus recommandable que lui (3), avait eu un vif démêlé avec le directeur général des finances. Ce dernier, en effet, en étudiant « l'état des diverses pensions payées sur la cassette royale, » avait, non sans surprise, reconnu que ledit Sainte-Foix, ayant jadis obtenu de l'abbé Terray le remboursement intégral du capital d'une pension viagère de 8000 livres, — accordée, au surplus, sans droit ni titre valable, — continuait comme devant à toucher sa pension ; d'où résultait, pour les quatre dernières années, un total de 32000 livres extorquées au Trésor. Bien qu'indigné d'une pareille indélicatesse, Necker se bornait

(1) *Journal* de Hardy, 25 et 28 avril 1781. — La *Correspondance secrète* publiée par Lescure mentionne le même bruit, à la même date.

(2) Voyez le *Journal* de Hardy, les *Mémoires secrets* de Bachaumont. — Voyez aussi *les Finances de l'Ancien régime*, par Stourn.

(3) Le sieur Radix de Sainte-Foix, d'abord trésorier de la marine, avait obtenu les bonnes grâces du Comte d'Artois en le servant dans de basses galanteries. Plus tard, trois mois après la chute de Necker, il fut impliqué dans une affaire véreuse, décrété de prise de corps, obligé de s'enfuir à Londres. Quatre ans après, en 1785, la protection du Comte d'Artois lui valut l'annulation de cette procédure et la permission de revenir à Paris. Il y étala un luxe tapageur, se promenant par les rues « dans un cabriolet doré, avec un jockey derrière, » de l'air « d'un triomphateur sur son char de victoire. » — *Mémoires secrets* de Bachaumont.

cependant à arrêter l'abus, en faisant rayer la pension. Sainte-Foix, sur cette nouvelle, avait l'impudence de se plaindre; plusieurs lettres de lui adressées à Necker demeuraient sans réponse. Alors, payant d'audace, il se présentait à l'audience du directeur général des finances et réitérait de vive voix sa singulière réclamation. La réponse de Necker fut celle qu'on imagine : non seulement, lui dit-il, il n'admettait pas sa demande, mais il « le jugeait redevable envers le Roi des 32 000 livres indûment perçues, » et il se proposait « de rendre compte de ce fait à Sa Majesté. » Sainte-Foix se retirait, plein de colère, ruminant une vengeance.

Voici ce qu'il imaginait : il s'associait sur l'heure à un sieur Bourboulon, ex-commis des finances congédié par Turgot, attaché, lui aussi, en qualité de « trésorier, » à la maison du Comte d'Artois (1), et ces deux personnages, vieux routiers dans leur profession, habiles à manœuvrer dans le dédale des comptes, rédigeaient en commun un examen critique du fameux *Compte rendu* qui faisait la gloire de Necker. Plus modérée de ton et partant plus habile que les autres libelles, cette brochure appuyait, avec un art perfide, sur les points faibles du rapport, signalait certaines omissions, relevait par endroits quelques erreurs de chiffres, dont les auteurs tiraient parti pour généraliser, pour accuser Necker des plus graves inexactitudes et des pires falsifications. Ils terminaient par un défi jeté au directeur de réfuter leurs dires et de répondre à leurs imputations. Paris fut inondé des exemplaires de ce factum; le Comte d'Artois lui-même « en distribuait à tout venant. » L'émotion redoubla lorsqu'on apprit que le sieur Bourboulon, sachant qu'on recherchait le rédacteur de cet écrit, resté jusqu'alors anonyme, s'était présenté hardiment chez le lieutenant de police et avait revendiqué la paternité de l'ouvrage. C'était montrer qu'il ne craignait point la Bastille, qu'un protecteur puissant lui assurait l'impunité.

Necker trouva, non sans raison, que l'audace était un peu forte et qu'une conduite si impudente était intolérable. On peut

(1) Ledit sieur Bourboulon était fait pour s'entendre avec le sieur de Sainte-Foix. Six ans après l'épisode que je rapporte ici, le « trésorier du Comte d'Artois, » à la suite d'une « banqueroute frauduleuse de quatre ou cinq millions, » était contraint de s'enfuir hors de France pour échapper à la Bastille. — *Mémoires secrets* de Bachaumont, 5 mars 1787.

juger pourtant qu'il prit l'affaire trop au sérieux, en exigeant du Roi qu'une commission, prise dans le Cabinet et composée de trois de ses collègues, entendît ses explications et vérifiât ses comptes. Disons qu'il reçut sur ce point les satisfactions désirables. Les trois arbitres désignés furent MM. de Maurepas, de Vergennes et de Miromesnil, tous ennemis notoires de Necker. Celui-ci justifia ses chiffres, produisit les pièces authentiques, réfuta point par point les allégations du libelle. Ses auditeurs ne firent aucune réplique et admirent tout sans objection. Le seul Maurepas, dit Marmontel, accueillit ces explications « avec un air d'intelligence, comme un homme qui en sait long, mais qui ne veut pas parler (1). » Necker eût pu s'en tenir là : mais il jugea insuffisante cette réparation à huis clos : il demanda, comme témoignage public « de son innocence reconnue, » la suppression du calomnieux écrit, le renvoi du sieur Bourboulon de la maison du Comte d'Artois.

A vrai dire, pour ce prince, la situation paraissait assez embarrassante. Après l'encouragement donné ouvertement par lui aux auteurs du libelle, tous deux ses familiers, tous deux à son service, une mise en cause aussi directe ne lui permettait plus le commode refuge du silence. Soutenir Bourboulon jusqu'au bout, malgré la sentence des arbitres, ou le chasser comme un coupable, c'était pour lui deux choses également difficiles. Il prit un moyen terme et il chargea son « chancelier, » le sieur Auget de Montyon, — bien connu par la suite pour ses fondations charitables, — d'écrire en son nom à Necker une lettre dont voici les termes (2) : « J'ai rendu compte à Mgr le Comte d'Artois du mémoire par lequel le sieur Bourboulon, son trésorier, attaque la vérité de l'état des finances du Roi, que vous avez rendu public par ordre de Sa Majesté. L'étude que j'ai faite depuis longtemps des objets discutés dans ce mémoire m'a convaincu que, dans plusieurs articles sur lesquels j'ai des notions certaines, il est tombé dans des erreurs évidentes. Je l'ai fait connaître à Mgr le Comte d'Artois, qui m'a chargé de vous témoigner son estime et son affection et de vous assurer qu'il apprenait avec plaisir que le sieur Bourboulon était dans l'erreur. » Le prince, après ce faible désaveu infligé à son trésorier, lui maintenait son emploi et lui conservait ses bonnes

(1) *Mémoires* de Marmontel.
(2) *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville, tome II.

grâces. « Bourboulon restait en faveur et se montrait partout, même au souper du Roi (1). »

C'en était trop pour l'orgueil de Necker, disons même pour sa dignité. Il lui parut que son autorité serait désormais compromise, s'il n'obtenait une preuve éclatante et publique de la confiance du Roi, qui confondît les faiseurs de cabales et fermât définitivement la bouche à ses contradicteurs (2). Une idée lui vint à l'esprit, qu'il est permis de trouver naturelle : il demanda son admission dans ce Conseil d'État, — que l'on nommait également « le Conseil d'en haut, » — dont il était jusqu'à ce jour exclu. Plus que jamais, à l'heure présente, il estimait nuisible au service de l'État, et blessant pour lui-même, de n'avoir son entrée que dans les « Comités » où se traitaient les questions financières, sans prendre part aux réunions où se réglait l'emploi des sommes qu'il était appelé à fournir. Si l'on regarde au fond des choses, la faveur réclamée était plus honorifique que réelle, car, en fait, toutes les graves affaires se traitaient dans les Comités, et le Conseil d'État n'était guère occupé qu'à sanctionner les résolutions prises. « Ce n'est, reconnaîtra plus tard Necker (3), qu'une conférence en présence du Roi, où les voix ne sont pas comptées et où Sa Majesté seule décide. » Mais le directeur général n'ignorait pas que l'obstruction à ses principaux projets de réformes venait presque toujours de ce Conseil dont il était absent, que Maurepas, notamment, ne cessait pas d'y critiquer et d'y persifler ses idées. C'était assez, sans compter l'opportunité, pour motiver le vœu du directeur général des finances.

La grande difficulté venait de la religion de Necker. Admettre un protestant dans le conseil intime, le conseil supérieur du Roi, en faire un « ministre d'État, » pouvait alors passer pour une dangereuse audace. Ce fut, du moins, la réponse de Maurepas, lorsque Necker vint, pour la première fois, l'entretenir de l'affaire et lui demander son appui. Le Mentor l'écouta,

(1) *Mémoires* de Marmontel.

(2) Pour le récit de l'épisode qui suit, j'ai consulté le *Journal* de l'abbé de Véri, le *Journal* de Hardy, les dépêches de Mercy-Argenteau publiées par Flammermont, la *Notice* d'Auguste de Staël sur M. Necker, les *Mémoires* de Marmontel, de Soulavie, etc., etc.

(3) Note écrite par Necker après sa retraite et reproduite par Soulavie dans ses *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*

puis, d'un ton sarcastique : « Pour être roi, dit-il, il faut aller à la messe, comme Henri IV. — Sully n'allait pas à la messe, et Sully entrait au Conseil, » lui répliqua vivement Necker, de quoi Maurepas prit texte pour publier partout que Necker se croyait Sully (1). Cette réponse de Maurepas eut pour effet de blesser fortement Necker. Il y crut démêler plus qu'une impertinence, un conseil déguisé qui ressemblait à une insulte. Plusieurs années après, revenant sur cette entrevue dans une note écrite pour lui-même, il apostrophe Maurepas avec indignation : « Vous qui, bien sûr que je n'y consentirais pas, m'avez proposé de changer de religion pour aplanir les obstacles que vous me prépariez, de quoi m'auriez-vous cru digne après une telle bassesse (2) ! »

Disons d'ailleurs que, sur l'instant et après cette première passe d'armes, Maurepas se garda bien de trop décourager le directeur de l'idée qu'il avait conçue. Augeard, toujours bien renseigné sur les intentions du Mentor, nous dévoile ainsi son calcul : « En vieux routier de Cour, dit-il, il lui laissa enfiler cette route, » se réservant, si Necker insistait et donnait le choix à Louis XVI « entre sa démission et son admission au Conseil, » d'invoquer « les lois du royaume qui interdisaient cet honneur à un étranger et à un protestant. » Ainsi serait-il délivré d'un encombrant collègue « sans s'être donné l'air de l'avoir renvoyé (3). »

Au sortir de cet entretien, Necker se rendit chez le comte de Mercy-Argenteau, le mit au fait de ses perplexités, renouvela ses affirmations sur sa volonté arrêtée de prendre sa retraite s'il n'obtenait les satisfactions désirées. L'heure présente, ajouta-t-il, semblait « convenable pour se retirer, » parce que les fonds nécessaires pour continuer la guerre étaient assurés pour un an et qu'ainsi « le nouveau ministre aurait tout le temps suffisant pour se procurer des ressources en vue des besoins à venir. » Mercy lui prêcha la patience, le dissuada de rien précipiter et lui conseilla finalement d'aller trouver la Reine. Le conseil fut suivi. Marie-Antoinette, dit Mercy, lui tint le même langage que

(1) *Journal* de Véri, — *Mémoires* de Marmontel. — Véri et Marmontel rapportent tous deux ce dialogue presque dans les mêmes termes, le premier d'après Maurepas, le second d'après Necker.

(2) *Mémoires* de Soulavie, tome IV.

(3) *Mémoires* d'Augeard.

l'ambassadeur autrichien et « employa tous les moyens en son pouvoir pour lui rendre courage, » ou, tout au moins, « pour obtenir qu'il reculât l'exécution de son projet jusqu'à la fin de la guerre. »

Ces visites, ces exhortations laissèrent Necker plus hésitant, plus troublé que jamais. Il se résolut le lendemain (1) à rédiger une note, en forme de mémoire, où il établissait qu'après « le coup qui lui avait été porté, » il ne pourrait plus, à l'avenir, « se rendre utile dans son emploi, » si le Roi ne lui accordait « un témoignage public de sa faveur, » qui relèverait « le crédit perdu du ministre. » Il indiquait pour cela trois moyens : 1° de l'appeler au « Conseil d'en haut, » sans qu'il fût besoin pour cela de lui donner le titre de « ministre d'État; » 2° de contraindre le parlement, « par commandement exprès du Roi, et au besoin par un lit de justice, » à voter sur-le-champ l'enregistrement de l'édit établissant dans le Bourbonnais la quatrième assemblée provinciale; 3° de lui confier l'inspection des marchés pour la Guerre et pour la Marine, ce qui serait d'ailleurs aisé, le directeur s'étant par avance entendu avec le marquis de Castries, et l'assentiment de Ségur n'étant pas plus douteux (2).

Ce mémoire terminé, il retourna le soumettre à Maurepas. Le Mentor ergota, se récria sur chaque article, critiqua tour à tour chacun des moyens proposés. Il finit son discours en demandant au directeur « s'il resterait inébranlable » et ne se plierait pas à quelque équivalent. Sur réponse de Necker que « tous moyens lui seraient agréables, pourvu qu'ils eussent le même effet, » Maurepas offrait alors de s'employer à obtenir pour lui « les grandes entrées du cabinet du Roi. » Necker l'interrogeant sur ce que valait cette faveur, le Mentor, avec une malice sournoise, s'appliquait à la rabaisser, racontait, d'un ton dédaigneux, que lui-même, autrefois, avait reçu cette grâce, mais qu'il avait eu soin « d'empêcher qu'on l'insérât dans la *Gazette de France.* » Bref, il s'y prit si bien que Necker s'en alla plus froissé que jamais et ne gardant plus aucun doute sur « le mauvais vouloir » du vieux conseiller de Louis XVI.

Le Roi, jusqu'à cette heure, avait été tenu en dehors de l'af-

(1) Le mercredi 16 mai 1781.

(2) Dépêche de Mercy, *loc. cit.* — *Journal* de Hardy. — *Mémoires* de Marmontel. — *Notice* déjà citée d'A. de Staël.

faire. Il en fut informé par les soins de Maurepas, qui présenta les choses à sa façon, tantôt raillant Necker, tantôt blâmant son intraitable orgueil et son insatiable ambition, et le représentant comme imbu, dans le fond du cœur, « d'idées républicaines, » qui venaient de son origine. Le mot était bien calculé: il ne manqua pas son effet. Quatre ans plus tard, à ce souvenir, Louis XVI disait, sur un ton de colère : « Je ne veux pas faire de mon royaume *une république criarde*, comme est la ville de Genève! » Maurepas dépeignait aussi son collègue comme « voulant se mêler de tout, » osant se comparer à l'illustre Sully, prétendant « dominer et surveiller » tous les autres ministres, « s'asseoir, enfin, sur le trône à côté du Roi. » Plus encore que la précédente, cette dernière phrase piqua Louis XVI au vif : « C'est trop fort! s'écria-t-il. Cet homme veut se placer à côté de moi! » Puis, serrant la main du Mentor : « Vous ne faites pas cela, vous, » murmura-t-il d'un accent attendri (1).

Toutefois, demeuré seul, quand la réflexion fut venue, le Roi fut comme pris de scrupule. Il connaissait la rivalité de Maurepas et du directeur général; il suspecta, dans l'occurrence, l'impartialité du premier. Il se résolut donc à demander l'avis d'un homme de sens rassis, du plus ancien des secrétaires d'État, de celui-là avec lequel, depuis plusieurs années, il correspondait secrètement sur les affaires diplomatiques, et il pria Vergennes de lui dire par écrit son sentiment sur la personne et sur l'administration de Necker.

Nous possédons la réponse de Vergennes (2). C'est une note étendue, une sorte de consultation, du style lourd et diffus dont est coutumier son auteur, modérée dans la forme, certainement empreinte de bonne foi, mais témoignant d'un esprit routinier que toute nouveauté effarouche, d'un sectarisme étroit et d'autant plus dangereux qu'il est plus honnête et sincère. C'est donc un document intéressant à double titre, et par l'action qu'il exerça sur les résolutions royales, et par le jour qu'il jette sur les idées, sur les dispositions intimes d'un parti nombreux et puissant, dont on ne saurait dire qu'il a disparu sans retour.

Vergennes, en homme d'honneur, commence par déplorer

(1) *Journal* de Véri.

(2) Cette note, retrouvée par Soulavie dans l'*armoire de fer*, parmi beaucoup d'autres, a été publiée par lui dans ses *Mémoires sur le règne de Louis XVI*, t. IV.

les calomnies dont Necker est l'objet, et il les désapprouve nettement. Il indique, pourtant, en passant, le « grand inconvénient » qu'entraînent « ces querelles scandaleuses, » pour « le bien du service » et pour l'autorité du Roi. Il entre ensuite dans le vif du sujet, et il attaque ouvertement Necker comme protestant, comme étranger et comme innovateur. Voici, en résumé, ce qu'il entend par ces griefs. Quant au point de vue religieux, — et nous savons qu'ici il exagère singulièrement les choses, — Vergennes présente « la masse du clergé de France » comme « effrayée de voir son ennemi naturel » placé et maintenu par le Roi à la tête des finances; car, dit-il, « malgré l'étude approfondie de M. Necker pour ne pas se compromettre avec le premier Ordre de l'État, les élémens des deux religions sont trop opposés » pour ne pas entretenir, malgré les apparences, une défiance réciproque, un état de conflit latent. Il montre ensuite Necker, — et l'injustice est encore plus flagrante, — poussé, comme malgré lui, de par son origine, à quelque complaisance envers les nations étrangères, notamment envers celle qui est notre mortelle ennemie, et il signale « les éloges qu'on lui donne dans une partie du Parlement britannique, dont toutes les fractions se réunissent quand il faut nous haïr et nous nuire. » De là provient sans doute, — bien que Vergennes glisse rapidement sur ce point délicat, — l'instinctive tendance de Necker à se poser en adversaire de la guerre avec l'Angleterre, à prôner, à tout prix, le rétablissement de la paix. On mesure la portée d'une telle insinuation, l'impression qu'elle put faire sur l'âme molle et crédule du Roi.

Mais l'argument principal de Vergennes, celui qui, en diverses formes, revient constamment sous sa plume, c'est le péril pressant que fait courir, dit-il, à l'existence même du royaume l'effrénée passion de changement et de bouleversement qui respire dans tous les propos du directeur général des finances et qui dicte tous ses projets. L'intention primitive du Roi n'était, sans aucun doute, que de faire du banquier genevois « un simple directeur du Trésor royal, en état de dépendance. » Cependant « peu à peu M. Necker s'est relevé de cette première situation, » jusqu'à prétendre diriger toute l'administration française, et voici maintenant qu'il aspire à de « nouvelles faveurs, » qui augmenteront encore cette puissance usurpée. Quel usage fait-il donc du pouvoir que le Roi lui

laisse? Il s'aliène tour à tour, grâce à ses prétendues réformes, « toutes les classes les plus respectables, » tout ce qui compte dans le royaume : « A la Cour même se forme un parti contre lui. Les familles les plus distinguées dans l'administration et la magistrature ne cachent pas leur répugnance et leur haine,... et Votre Majesté voit chaque jour le nombre des mécontens s'accroître parmi ses sujets. »

Danger plus grave encore, par ses écrits comme par ses actes, il encourage « l'esprit d'innovation » qui s'élève de tous les côtés et qui menace les institutions séculaires, et « il tourmente des hommes qu'il fallait assoupir au lieu de les exciter. » C'est ainsi qu'aujourd'hui « l'administration du royaume, ce grand résultat de la sagesse de vos augustes ancêtres, se trouve menacée par toutes les folies du temps et des circonstances. » Le réquisitoire de Vergennes, — car on ne peut lui donner d'autre nom, — prend fin sur cette péroraison, qui en résume l'esprit et dont l'allure, quelque peu solennelle, n'est pas sans éloquence : « Si *l'opinion publique* de M. Necker peut prévaloir définitivement, si les principes anglais et genevois s'introduisent dans notre administration, Votre Majesté doit s'attendre à voir commander la partie de ses sujets qui obéit, et la partie qui régit prendre sa place... Je pense que Votre Majesté ne peut demeurer simple spectatrice de cet événement, ni tarder à sacrifier l'opinion publique de M. Necker à l'opinion, aux principes, à l'administration sage et pacifique des ordres et des corps qui, depuis des siècles, ont opéré la puissance et la grandeur de cet empire. Votre Majesté se voit encore une fois dans la situation où Elle se trouva vis-à-vis de M. Turgot, lorsqu'Elle jugea à propos d'accélérer sa retraite. Les mêmes dangers et les mêmes inconvéniens dérivent de la nature de leurs systèmes analogues. »

III

Tandis que le Roi consultait, que Maurepas goguenardait et que dogmatisait Vergennes, le contre-coup de ces incidens politiques se faisait sentir à Paris. Il s'y colportait les nouvelles les plus contradictoires. Le *Journal* de Hardy se fait l'écho de cette agitation et donne avec exactitude la note de l'esprit populaire. L'émotion du libraire lui suggère même parfois des métaphores, de grandiloquentes expressions, très nouvelles sous sa plume.

« Le bruit, dit-il (1), se répandait que le sieur Necker, toujours en butte aux noires critiques de l'envie, placé comme au milieu des flots écumans d'une mer sans cesse agitée par les plus violentes tempêtes, avait encore offert au Roi sa démission, que Sa Majesté avait paru mécontente de ce que ledit sieur Necker lui mettait, pour ainsi dire, si fréquemment le marché à la main,... que, le lundi, le sieur Necker, de retour à Paris, avait donné des ordres pour terminer quelques besognes courantes, tendant à faire croire qu'il s'attendait à une retraite prochaine. » Mais, ajoutait-il peu après, d'après certaines informations, « la Reine, étant intervenue, avait arrangé les affaires, » si bien que le directeur général était « plus ancré que jamais » et qu'il « tenait comme Gibraltar, dont les Espagnols faisaient le siège depuis si longtemps, sans espérance de pouvoir de sitôt s'en rendre maîtres. »

Les jours suivans, même effervescence du public et même incertitude. Mille bruits se propageaient, se détruisant les uns les autres. Le Roi, s'adressant aux ministres, leur aurait dit : « Que celui d'entre vous qui croit pouvoir se flatter de faire mieux que M. Necker prenne sa place, mais qu'il se souvienne que, s'il vient à prévariquer, je le ferai pendre ! » Et l'on applaudissait ces peu vraisemblables propos. En revanche, d'autres assuraient que « Mgr le Comte d'Artois avait fait un pari de cent mille livres concernant la très prochaine retraite du directeur général, » et l'on craignait beaucoup qu'il ne gagnât cette gageure. Notons aussi la rumeur persistante que Necker, dans ces derniers temps, aurait reçu « plusieurs lettres anonymes, où on lui présentait, s'il s'obstinait à demeurer en place, l'affreuse expectative de périr par le fer ou par le poison, » si bien que le directeur général « n'osait plus rien manger que son épouse n'eût préparé elle-même et ne paraissait au milieu des personnes conviées à sa table qu'après qu'on avait servi le dessert ; encore ne touchait-il à rien (2). »

D'ailleurs, tout le monde s'accordait pour maudire la « cabale » formée contre « un respectable étranger, imitateur de Colbert et de Sully, » pour regarder comme « une calamité » la chute possible de « ce sage administrateur ; » et, en envisageant cette éventualité, « certains comparaient le royaume à une

(1) *Journal* de Hardy, 16 mai 1781.
(2) *Ibid.*, 22 mai 1781.

nacelle percée et faisant eau de plusieurs côtés, que l'on s'entêterait néanmoins à exposer au courant rapide d'une rivière. » Dans les rues et dans les carrefours, on vendait pour trois francs une belle estampe allégorique, qui remportait un vif succès : on y voyait, sous la figure d'une femme, la France qui, « le *Compte rendu* à la main, indique une pyramide où est gravé le nom du directeur général des finances... Au bas sont l'Équité, l'Humanité, l'Abondance et la Charité. L'Économie ordonne à la Muse de l'Histoire d'effacer de nos fastes le mot *impôt*. » Et tout cela avait pour titre : *La Vertu récompensée*.

Plus encore que ces traits, un fait démontre sans réplique l'impression générale : chaque fois, au cours de ces journées d'attente, que le bruit s'accrédite de la démission de Necker, « on constate sur la place une baisse assez considérable des effets royaux ; » tandis que la nouvelle contraire provoque une hausse immédiate (1).

On vient de lire les bruits répandus dans la rue et les commentaires de la foule ; voici maintenant ce qui se passait réellement. Le samedi 19 mai (2), Necker se rendit à Marly, où résidait la Cour. Il vit d'abord Maurepas, auquel, en peu de mots, il renouvela l'espèce d'*ultimatum* dont on connaît les termes : ou il aurait entrée dans le Conseil d'État, ou il quitterait le ministère. Maurepas feignit quelque chagrin de cette résolution, lui rappela les promesses et « les paroles consolantes » de Louis XVI ; il maintint pourtant ses refus et, devant « son obstination, » il engagea Necker à présenter lui-même sa démission au Roi. Obéissant à ce conseil, le directeur se transportait à l'appartement du souverain. Il ne pouvait être reçu, « la porte venant d'être, à ce moment, défendue à tout le monde. » Peut-être se souviendra-t-on que même réponse, dans les mêmes circonstances, avait été faite à Turgot.

Necker, en désespoir de cause, se décidait alors à demander une audience à la Reine, qui se montrait plus accueillante. Il

(1) *Journal* de Hardy, 16, 17, 20 mai 1781.

(2) D'après la version donnée dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, Necker aurait déjà, la veille, tenté cette même démarche, qui aurait également échoué. Mais il est plus probable que le nouvelliste fait ici une légère confusion de dates. — Pour le récit qui suit, j'ai consulté le *Journal* de l'abbé de Véri, le *Journal* de Hardy, la *Notice* d'Auguste de Staël sur M. Necker, les *Mémoires* de Soulavie, les dépêches de Mercy au prince de Kaunitz, publiées par Flammermont, etc., etc.

entra dans la chambre, tenant en main, pour le soumettre à Marie-Antoinette, le billet qu'il venait d'écrire (1) et dont voici les termes : « La conversation que j'ai eue avec M. de Maurepas ne me permet plus de différer de remettre entre les mains du Roi ma démission. J'en ai l'âme navrée. J'ose espérer que Sa Majesté daignera garder quelque souvenir des années de travaux heureux, mais pénibles, et surtout du zèle sans borne avec lequel je m'étais voué à la servir. — NECKER. »

L'entrevue de la Reine avec le directeur fut longue et d'un ton amical. « La conversation dura une heure, » spécifie le petit-fils de Necker (2). Le ministre rappela toutes les difficultés qu'il rencontrait, exposa les refus qu'il essuyait sur des points essentiels, exprima le découragement qui remplissait son âme ; il termina en insistant, avec un accent résolu, sur « son désir de vivre désormais tranquille, » et de se dérober ainsi « aux persécutions d'ennemis trop puissans pour qu'il pût entreprendre de lutter contre eux (3). » Il remit ensuite à la Reine la brève lettre de démission qu'on a pu lire plus haut, en la priant de la transmettre au Roi. Marie-Antoinette, à ces mots, fut véritablement émue. Elle comprenait qu'elle perdait un ami ; elle sentait pareillement, sans peut-être en saisir toute la réelle portée, que le Roi, lui aussi, allait être privé d'un bon, d'un utile serviteur. Elle tenta donc encore de détourner Necker d'une si grave détermination ; elle versa même, assure-t-on, « quelques larmes, » que la clarté confuse du jour à son déclin déroba aux yeux du ministre ; il ne l'apprit que le lendemain, par la confidence d'un ami : « Je rends grâce à l'obscurité, s'écria-t-il alors avec attendrissement ; car si j'avais aperçu ces larmes, j'y aurais sacrifié ma réputation et mon bonheur (4) ! »

Voyant ses efforts inutiles, la Reine promit de remettre la lettre au Roi, et elle s'en acquitta sur l'heure. Aurait-elle pu

(1) « Un billet de trois pouces et demi de haut, sur deux et demi de large, sans titre, ni vedette, » ainsi le décrit Soulavie, qui eut l'original en mains au sortir de l'Armoire de fer.

(2) *Notice sur M. Necker*, *passim*.

(3) *Journal* de Hardy, 21 mai 1781.

(4) *Notice* d'A. de Staël, *passim*. — « Une consolation pour nous dans le monde, écrira quelques jours plus tard Mme Necker à l'un de ses amis de Paris, c'est que la Reine partage notre patriotisme. Elle a pleuré samedi toute la journée. » — *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville, t. II.

faire davantage? Si elle avait, pour conserver Necker, montré la même ténacité, fait entendre les mêmes prières, usé des mêmes moyens, que jadis pour chasser Turgot, aurait-elle pu obtenir gain de cause? Mercy semble le croire, et il se peut qu'il ait raison. « La Reine, confie-t-il à Kaunitz (1), continue de reconnaître ouvertement les mérites de ce ministre; mais soit par défaut d'expérience, soit par timidité, elle n'a pas réussi à dissiper ou à détourner l'orage, quelque agréable qu'il lui eût été de pouvoir maintenir plus longtemps en place un homme devenu si utile à la France. » La vérité, — Mercy ne le savait que trop, — c'est qu'il manquait à Marie-Antoinette la faculté de mettre une persévérance énergique au service de ses volontés : elle n'en mettait qu'au service de ses fantaisies.

Au reste il était bien tard pour agir : Louis XVI avait pris son parti. Le mémoire de Vergennes, les objurgations de ses frères dans ces dernières journées, tout le complot savamment préparé depuis de longues semaines, avaient eu finalement raison des objections dictées par son bon sens et son amour du bien public. « Depuis soixante-dix ans que j'habite la Cour, disait à ce propos le maréchal de Richelieu, je n'ai jamais remarqué autant d'intrigues, de cabales, de noirceurs, que durant les huit derniers jours du voyage de Marly. » Maurepas porta le coup suprême en venant annoncer au Roi son irrévocable intention, si Necker recevait son entrée au Conseil, de se retirer sur-le-champ, suivi par tout le Cabinet, à l'exception de Castries et de Ségur (2). Enfin, il semble aussi, malgré la mesquinerie d'une pareille considération, que le ton résolu et les termes catégoriques du billet de Necker aient fâcheusement impressionné la susceptibilité du Roi. Il jugea ce billet, dit-on, « peu respectueux » et s'en montra profondément « piqué. » Deux ans après, dans une lettre adressée au maréchal de Castries, qui le poussait à reprendre Necker, il écrivait avec aigreur : « Quant à ce qui regarde M. Necker, je vous dirai franchement que, d'après la manière dont je l'ai traité et celle dont il m'a quitté, je ne peux plus songer à l'employer nulle part (3). »

Quoi qu'il en soit, à peine eut-il reçu, par l'entremise de Marie-Antoinette, la lettre de Necker, qu'il fit passer cette note

(1) Lettre du 31 mai 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.
(2) *Journal* de Véri. — *Mémoires* de Soulavie, t. IV.
(3) *Mémoires* de Soulavie.

laconique à Maurepas : « La Reine m'a donné la démission de M. Necker. Je l'ai acceptée. Prévenez M. Joly de Fleury (1). » Dans la nuit même, le directeur, à peine rentré dans son domicile parisien, fut averti que, par ordre du Roi, il eût, sans perdre de temps, à remettre son portefeuille. Il quitta le lendemain matin l'hôtel du contrôle général, et partit pour Saint-Ouen, où il avait une maison de campagne.

IV

L'annonce de ce grand événement fut répandue, dès le matin, dans toute la capitale. La sensation produite dépasse toute description. Augeard lui-même, ennemi déclaré de Necker, se voit obligé d'en convenir : « Ce furent, dit-il avec dépit, des cris, des hurlemens dans tout Paris, comme si la France était perdue ! » Toutefois, les manifestations bruyantes ne vinrent qu'au bout de quelques heures. Dans les premiers momens, ce fut plutôt une espèce de morne stupeur. Le 20 mai était un dimanche. Par les rues et par les promenades, on voyait l'affluence d'un beau jour de printemps. Mais cette foule restait muette et « la consternation était peinte sur tous les visages, » comme lorsque éclate la nouvelle d'un désastre. « Les lieux publics dit Grimm, étaient remplis de monde, mais il y régnait un silence extraordinaire ; on se regardait, on se serrait tristement la main (2). » Le soir seulement, l'émotion générale fit explosion avec une soudaine violence. Les comédiens du Roi donnaient, au Théâtre-Français, que l'on appelait alors le théâtre du Louvre, une pièce du répertoire, *La partie de chasse d'Henri IV*. Le sujet de cette comédie était « la conduite admirable » tenue par le roi populaire quand « le vertueux Sully, » persécuté par des envieux et en butte aux intrigues de Cour, trouve auprès du souverain un sûr et ferme appui, qui déjoue les complots, fait taire les perfides calomnies. Y eut-il préméditation de la part de la troupe ? Les comédiens crurent devoir s'en défendre. Toujours est-il que jamais pièce ne parut davantage être « de circonstance, » ni prêter plus aux faciles allusions. La salle était bondée de monde. A l'une des premières scènes, lorsque Henri IV dit, à propos de Sully : « Ils m'ont trompé, les méchans ! » le

(1) *Journal* de Véri.
(2) *Correspondance* de Grimm, mai 1781.

parterre tout entier, comme un écho retentissant, répondit à plusieurs reprises : « Oui, oui, Sire, on vous trompe (1) ! » Peu après, à l'acte suivant, quand le bon Roi, voyant Sully tomber à ses genoux et les courtisans s'approcher, dit au ministre intègre : « Relevez-vous, Sully, ils croiraient que je vous pardonne, » il s'éleva une immense clameur ; l'assistance cria, tout d'une voix : « Le ministre restera ! Monsieur Necker ! Monsieur Necker ! *Vox populi, vox Dei !* » Le cri se renouvela, se prolongea tellement, « avec une si prodigieuse véhémence, » que le spectacle fut interrompu pendant « un gros quart d'heure. » Quelques jeunes gens, particulièrement excités, furent arrêtés, conduits au corps de garde, mais il fallut les relâcher, devant les réclamations de la foule (2). Le soir, et les jours qui suivirent, on ne parlait que de cet incident dans les cafés et les endroits publics.

Un autre petit fait, non moins rare que touchant, causa un grand attendrissement. Le surlendemain de la démission de Necker, l'un de ses serviteurs « étant allé aux Halles pour la provision de la maison, » les harengères et les poissardes, après l'avoir servi, refusèrent tout paiement, en hurlant à tue-tête « qu'elles ne voulaient point recevoir d'argent d'un homme qu'elles considéraient comme *leur père* (3) ! »

Cette violente agitation ne se calma pas vite. A quelques jours de là, un certain Bailli du Rollet, compositeur d'une *Iphigénie en Aulide*, ayant déclaré publiquement, dans le foyer de l'Opéra, « qu'on était fort heureux d'être délivré d'un homme tel que M. Necker, » fut entouré, hué par la foule, et il fallut, pour le soustraire aux coups, l'intervention de la police. Un peu plus tard, au jardin du Palais-Royal, Bourboulon, auteur du libelle qui avait été l'occasion de la retraite du directeur, reconnu par quelques promeneurs et dénoncé par eux, dut fuir en toute hâte, sous peine d'être saisi, houspillé, « jeté au bassin » par la multitude irritée (4). Le 11 juillet, près de deux mois après la démission de Necker, plusieurs marchands d'estampes furent

(1) D'après la version de Kageneck, une voix cria du parterre : « Oui, f..., ils vous ont trompé ! » Et le parterre répéta la phrase, avec des applaudissemens sans fin.

(2) *Journal* de Hardy, 21 mai 1781.

(3) *Ibidem*, 5 juin 1781.

(4) *Lettres* de Kageneck, 30 mai 1781.

conduits en prison pour avoir colporté, avec un succès incroyable, une image populaire représentant l'illustre financier, avec ces quatre vers au bas :

Necker, victime de l'envie,
Fait pleurer tout bon citoyen.
Pauvres, à qui sa femme a conservé la vie,
Gémissez sur sa perte et n'espérez plus rien (1) !

Enfin, beaucoup plus tard encore, dans les derniers jours de septembre, Necker, faisant visite au « Salon des tableaux du Louvre, » était l'objet d'une ovation inouïe. Une foule nombreuse l'escorta d'abord en silence ; puis, une voix s'étant écriée : *Voici le restaurateur des Finances! Vive M. Necker!* » tout le monde fit chorus, avec des battemens de mains, des acclamations enthousiastes. Confus, Necker voulut se retirer; plus de deux mille personnes se précipitèrent sur ses pas, l'accompagnèrent « jusque dans son carrosse (2). »

Dans le monde des affaires la désapprobation se traduisit d'une manière plus frappante encore. « On voyait à la Bourse, dit Hardy (3), tout le monde muet et consterné; il y avait beaucoup de vendeurs d'effets royaux, mais point d'acheteurs, ou fort peu, et ces effets commençaient à éprouver déjà une diminution considérable. » Les chiffres que cite le libraire viennent à l'appui de cette affirmation. Le lendemain même de la démission de Necker, les actions de la Compagnie des Indes perdaient 70 francs sur les cours de la veille et les *billets d'emprunt* baissaient de 25 livres. Les gazettes de l'époque font des constatations analogues. « La confiance du public étant ébranlée, on ne trouve plus d'argent pour les emprunts, » affirmera l'un d'eux. On se plaindra bientôt aussi des retards apportés au paiement des rentes sur l'État, naguère si ponctuellement versées. Dès le mois de juillet, Hardy remarque avec aigreur que les « payeurs du Roi, » au lieu de verser au public « l'argent promis pour la Saint-Pierre, » c'est-à-dire pour le 29 juin, ont ajourné les paiemens à huitaine, « comptant sans doute sur beaucoup plus

(1) *Lettres* de Kageneck, 11 juillet 1781. Si l'on en croit Soulavie, la démission de Necker fut l'occasion et le sujet de soixante-dix estampes, exprimant toutes la déception et l'irritation populaires.

(2) *Correspondance secrète* de Métra.

(3) *Journal* de Hardy, mai 1781.

d'indulgence et surtout moins d'exactitude à cet égard, de la part du sieur Joly de Fleury, aujourd'hui ministre des Finances (1). » Bien que peu grave en soi, ce changement dans les habitudes faisait mal augurer du reste.

Il résultait de tout cela une défiance grandissante, un découragement général, qui se propageaient peu à peu dans les couches profondes du pays. « On craignait de voir se renouveler l'affreux chaos que l'on avait vu subsister sous le précédent règne et que deux hommes doués d'une âme honnête, les sieurs Turgot et Necker, avaient osé entreprendre de débrouiller, en faisant succéder l'ordre à la confusion, la confiance publique à l'ancien découragement, par l'intégrité des procédés et des opérations... Conduite admirable sans doute, mais que n'avaient pu soutenir les ennemis de tout bien, les âmes bassement cupides, sans cesse appliquées à fuir la lumière, parce que leur soif ardente de l'or ne peut trouver à s'étancher que dans les plus épaisses ténèbres (2). » Ce langage du libraire Hardy interprète fidèlement les sentimens de la bourgeoisie parisienne. Aussi, dans ces milieux, une vive appréhension, une suspicion trop justifiée, répondaient à la « joie tumultueuse, indécente » manifestée par certains financiers, joie qui trouvait écho chez certains puissans personnages. Une brochure fort en vogue rappelait, à ce propos, le mot sanglant de Marmontel après le renvoi de Turgot : « Je me représente, d'après tout ce que je vois, l'image d'une troupe de brigands assemblés dans la forêt de Bondy, à qui l'on vient d'annoncer que le grand prévôt est renvoyé. »

D'ailleurs, les satisfaits sont rares. Les regrets populaires sont généralement partagés par les classes plus élevées, sans distinction de nuances. Dans les salons où règne l'*Encyclopédie*, la tristesse et la déception se font jour, même chez ceux auxquels Necker est le moins sympathique. « Quoique ce ministre n'aimât ni les lettres, ni les gens de lettres, je regarde sa démission comme un malheur. Je le crois bien difficile, ou même impossible à remplacer (3). » C'est d'Alembert qui parle ainsi, et

(1) *Journal* de Hardy, juillet 1781.
(2) *Ibidem*, juin 1781.
(3) Lettre à Caraccioli, 3 juillet 1781.

Galiani renchérit de la sorte : « Faut-il croire (1) qu'il y ait une loi éternelle, qui ait livré les hommes aux méchans et aux imbéciles, et exclu à jamais les héros ? Si cette loi existe, il faut courber le dos et plier la tête. Si elle n'existe pas, je maudirai les parlemens, les intrigans, les cabalans et les *rien-entendans*, d'avoir fait ce massacre. » Buffon, sous une forme plus grave, exprime au fond la même idée : « Il semble, en vérité, que le génie ou l'incapacité, le vice ou la vertu, soient indifférens au maintien de ce monde... Si de tels maux se font sous un bon Roi, que peut-on espérer des autres (2) ? »

Tel est le ton des philosophes. Parmi beaucoup de grands seigneurs et de dames haut titrées, le chagrin est pareil et la protestation semblable. Pendant toute la semaine qui suivit l'événement, le chemin qui menait de Paris à Saint-Ouen, où s'était retiré Necker, fut, du matin au soir, « sillonné de carrosses. » Parmi les visiteurs, l'archevêque de Paris, les ducs d'Orléans et de Chartres, le prince de Condé, le maréchal de Richelieu, les ducs de Luxembourg, de Noailles, de Choiseul, deux ministres en exercice, MM. de Castries et de Ségur.

Quant aux lettres de sympathie et de condoléance, elles sont réellement innombrables. Mme Necker, en les classant, aura le droit d'écrire : « L'effet produit par la retraite de M. Necker fut si extraordinaire, qu'il nous étonna nous-mêmes ! » La plupart de ces témoignages furent détruits, ajoute-t-elle, dans les premières semaines. Pourtant ce qui subsiste encore aux archives de Coppet remplirait tout un gros volume. Les femmes notamment se distinguent par leur ardeur et leur sincérité d'accent. C'est la duchesse de Rohan, née d'Uzès, écrivant à Mme Necker qu'elle « s'affligeait comme citoyenne, » et c'est la marquise de Créqui s'écriant avec désespoir : « En prévoyant le très prochain avenir, je dis : O Aristide, comme vous nous auriez donné du secours ! Et je pleure seule et sans témoin. » Il faut encore noter, en raison de sa signataire, le billet ci-après de Madame Louise de France, la propre tante du Roi, qui s'adresse à l'ex-directeur, de son monastère de Saint-Denis : « Votre retraite, monsieur, me désole, ainsi que tout le monde. N'avez-vous pas quelque regret de laisser imparfait un si bel ouvrage, si bien commencé ? Mais ce que vous n'avez pas

(1) Lettre à Mme d'Epinay, 9 juin 1781.
(2) Lettre à Mme Necker, du 27 mai 1781. — Archives de Coppet.]

fait ne nous empêche pas de reconnaître ce que vous avez fait (1). »

Necker, crut devoir, le jour même, répondre à ce billet, et sa réponse éclaire d'un jour précieux ses sentimens intimes, en cette phase cruelle de sa vie : « Je suis bien sensible aux regrets que Madame me témoigne. Ce n'est pas sans un véritable déchirement, dont je ne serai pas de sitôt guéri, que j'ai quitté une administration où j'avais placé mon unique intérêt, et que je me suis séparé d'un maître dont les qualités personnelles m'avaient sensiblement attaché. Je croyais n'avoir demandé qu'une marque de confiance raisonnable, efficace, à mes yeux, au service du Roi, et que des attaques de toute espèce avaient rendue nécessaire. Mais, sans doute, je me trompais, puisque le Roi m'a refusé. Ce sera le malheur de ma vie, et je ne trouverai pas de consolations suffisantes dans le souvenir de tout ce que j'ai fait pour le servir, avec un absolu dévouement (2)... »

V

Cette mélancolie de Necker, ce regret de l'œuvre inachevée, c'est chez lui la note dominante dans les premières semaines. Quelques jours après sa retraite, en classant ses papiers, ses regards se portèrent sur les cahiers où se trouvaient, sommairement résumés, ses plans de réformes futures : suppression des gabelles, changemens dans le régime des douanes, extension à la France entière de son système d'administrations provinciales. Il ne put soutenir cette lecture : « Par un mouvement involontaire, il rejeta ces écrits loin de lui, se couvrit le front de ses mains ; des larmes coulèrent sur ses joues (3). » A quelque temps de là, à l'heure du décès de Maurepas, survenu l'année même, des remords se mêlèrent à ces honorables regrets. Il se rappela le mot de son ami le marquis de Castries : « Nous ne vous demandons que six mois de patience ! » Avec plus de souplesse d'humeur, de facilité résignée, avec moins de hauteur surtout, peut-être aurait-il pu demeurer au pouvoir, jusqu'à l'instant prochain où la mort d'un octogénaire lui aurait laissé les mains libres...

(1) Lettre du 2 juin 1781. — Archives de Coppet.
(2) Lettre du 2 juin 1781. — *Ibidem.*
(3) *Mémoires* de Soulavie, tome IV.

Ces tristesses, ces scrupules le hantèrent si assidûment, le tourmentèrent si fort, qu'il en tomba malade et qu'on craignit un moment pour ses jours. « Il a été attaqué à Paris, chez un ami, rue des Jeûneurs, paroisse Saint-Eustache, de la maladie dite *le pourpre blanc*, espèce de *millet*, annonce d'un sang décomposé, qui le met dans le plus grand danger. Sa Majesté a paru d'autant plus consternée, en recevant cette nouvelle, qu'Elle croyait devoir se faire aider relativement à toutes les opérations de finance par ledit sieur Necker (1). » Il se remit pourtant; il retrouva son équilibre ; sous l'empire de la réflexion, ses sentimens se modifièrent. Il en vint à se persuader, — et cette manière de voir est sans doute mieux fondée, — que la jalousie de Maurepas, l'hostilité des parlemens, fussent, en tout cas, promptement venues à bout de la molle résistance du Roi, qu'il eût été, quelques semaines plus tard, brutalement sacrifié, congédié comme Turgot, et qu'en tombant ainsi, il aurait perdu à jamais toute chance de rentrer aux affaires, compromis l'avenir sans retour. Puis, suivant la pente naturelle qui le portait à s'admirer lui-même, il regarda bientôt sa retraite spontanée comme une action méritoire et glorieuse. Dans une note manuscrite, espèce d'examen de conscience rédigé par lui-même, dont j'ai déjà donné quelques extraits : « J'ai quitté le ministère, écrira-t-il, en laissant des fonds assurés pour une année entière, dans un moment où il y avait au Trésor royal plus d'argent comptant et d'effets disponibles qu'il ne s'en était jamais trouvé de mémoire d'homme, et où la confiance publique, entièrement ranimée, s'était élevée au plus haut degré... Il est une pensée méprisable, qu'on découvre aisément dans les replis du cœur humain, c'est de choisir pour sa retraite le moment où l'on peut jouir de l'embarras de son successeur. J'aurais eu honte à jamais d'une pareille conduite ! J'ai choisi la seule (conduite) convenable à un homme qui, ayant aimé sa place pour des motifs honorables, ne peut, en la quittant, se séparer un instant de la chose publique (2). »

Toute modestie à part, le raisonnement est juste. Necker, en s'en allant, a servi sa gloire personnelle. Son départ, on l'a vu, eut quelque chose de triomphal ; l'éclat en rayonna jusque par

(1) *Journal* de Hardy, 17 juin 1781, et lettre de Mercy à Joseph II du 23 juin. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

(2) Document cité par Soulavie dans ses *Mémoires sur le règne de Louis XIV*.

delà les frontières. La Grande Catherine célébra les mérites de l'ex-directeur général ; l'empereur Joseph fit mieux, il écrivit à Mercy-Argenteau : « Serait-ce un rêve bien ridicule que de vous prier de me dire bien sincèrement si vous croyez que cet habile Genevois serait capable de sortir de France et de se transporter en Allemagne ? » Et l'ambassadeur impérial, tout en répondant à Joseph qu'il doutait fort du succès de cette offre, concluait par ce bel éloge du ministre tombé : « Son administration aurait infailliblement remonté cette monarchie au delà peut-être de la convenance de l'Europe (1). »

Voilà quelle fut l'opinion concordante des citoyens français et des cours étrangères. On s'est pourtant demandé, de nos jours, si la démission de Necker fut véritablement, comme le crurent ses contemporains, une calamité nationale. Son administration, sa politique surtout, pendant son premier passage au pouvoir, ont rencontré des juges sévères. Certains ont discuté ses chiffres et contredit ses comptes, critiqué ses méthodes et contesté leurs résultats. Si les fonds publics, a-t-on dit, se sont rapidement relevés à dater de son avènement et ont constamment progressé durant son ministère, les cours sont restés, à tout prendre, plus bas qu'ils n'étaient sous Turgot, et, sauf quelques crises passagères, ils ont continué à monter pendant deux ans après sa chute. A quoi l'on peut aisément répliquer qu'après les ravages de Clugny, et au cours de « cinq ans de guerre ou de préparation de guerre (2), » avoir relevé le crédit et rempli les coffres du Roi, sans recourir à un impôt nouveau, peut être envisagé comme un assez beau tour de force, et que, si la montée des fonds a continué sous le successeur de Necker, il est permis de l'attribuer, tout au moins pour partie, à ses heureuses réformes, à l'esprit d'ordre et d'honnêteté, aux habitudes d'économie, à tous les progrès, en un mot, réalisés par lui dans la gestion des finances du pays. S'il est exact qu'un système d'administration doit être jugé sur ses fruits, le système de Necker ne peut que faire bonne figure dans l'histoire.

Mais l'objet des plus graves critiques est moins l'administration financière de Necker que sa politique générale et ses vues d'homme d'État. Quand, dans son *Compte rendu au Roi*,

(1) Lettres des 12 et 23 juin 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.
(2) Note de Necker, citée par Soulavie, *passim*.

il dénonçait avec éclat les abus et les vices de l'ancien régime monarchique, il fournissait, lui reproche-t-on, une arme redoutable aux adversaires du trône, il attirait les regards du pays sur ce qui eût gagné à demeurer dans l'ombre. De même, par ses essais d'assemblées provinciales, il provoquait chez la nation française l'idée, le goût de gérer ses propres affaires, d'où découlerait nécessairement le désir de se gouverner elle-même. Il a donc doublement aidé au déchaînement de la Révolution ; il en a, tout au moins, précipité la marche. Cette argumentation paraît irréfutable. Reste à savoir si, en frayant la voie à tout ce qui, dans la Révolution française, fut juste, utile et bienfaisant, en devançant par des réformes sages, et en atténuant par là même, le mouvement qui poussa les États-Généraux à tout jeter à bas pour tout refaire ensuite, reste à savoir, — en supposant qu'il ait pu terminer son œuvre, — si Necker n'aurait pas rendu à la royauté défaillante le plus grand des services, s'il n'eût pas limité à 1789 la rénovation nécessaire. Qu'on puisse, à son propos, se poser cette question, n'est-ce pas déjà, pour sa mémoire, un rare et magnifique hommage?

A quoi bon d'ailleurs s'attarder à ces problèmes oiseux et errer à travers le champ, vaste et stérile, de l'hypothèse? Il est un fait certain, palpable et hors de discussion, c'est qu'à partir du départ de Necker, les affaires de l'État ne cesseront de péricliter et de s'acheminer vers la ruine, jusqu'à la catastrophe finale ; c'est que, plus spécialement, le département des finances ne sera plus administré que par de médiocres sous-ordres, comme Joly de Fleury et son successeur d'Ormesson, ou bien par des jongleurs et par des charlatans, tels que Calonne et Loménie de Brienne. Or nul n'ignore que c'est le déficit qui désarma la monarchie française, la mit à la merci de ceux qui complotaient sa perte. Le sage, l'honnête Malouet a, dans ses mémoires impartiaux, inscrit cette phrase, qui est le jugement de l'histoire : « Quoi qu'on puisse dire, c'est de la retraite de M. Necker, en 1781, et de l'impéritie de ses successeurs, que datent les désordres qui nous ont conduits aux États-Généraux. »

VI

Sur la manière dont fut choisi le nouveau chef du département des Finances, il existe une légende, dont Marmontel s'est

fait l'écho. Il raconte que Maurepas, le soir de la démission de Necker, rentrant « tout joyeux » au logis, fut questionné par des amis présens sur le choix du futur contrôleur général et qu'il avoua n'y avoir point pensé. « Le cardinal de Rohan, qui se trouvait là par hasard, prononça le nom de Joly de Fleury, et ce fut lui qui fut nommé. » Les quelques lignes adressées par Louis XVI à Maurepas, dont j'ai plus haut donné le texte, suffisent à détruire cette version et à démentir l'anecdote. Dans la réalité, depuis l'origine de la crise, quatre noms étaient discutés entre le Roi et le Mentor : Lefèvre d'Ormesson, Charles-Alexandre de Calonne, Foulon et Joly de Fleury. Pour le remarquer en passant, trois de ces quatre personnages devaient se succéder à la tête des Finances. Mais, dans l'instant, le choix tomba sur le dernier, Jean-François Joly de Fleury, conseiller d'État ordinaire depuis l'an 1760 et récemment entré au Conseil des Dépêches. Il y avait, dit l'abbé de Véri, la spécialité exclusive des « questions de procédure, » et il y montrait « quelque esprit, du travail, une intelligence assez souple. » Par ses alliances avec « de vieilles familles de robe, » et par son attitude au temps du parlement Maupeou, on pouvait espérer qu'il serait *persona grata* auprès de la magistrature, et cette idée était faite pour plaire à Maurepas. Mais son âge, ses infirmités, la faiblesse de son caractère, le rendaient suspect à l'avance « aux gens droits et désintéressés et aux bons citoyens, » en même temps qu'« agréable aux courtisans et aux agioteurs (1). » Au reste, on doutait fort qu'il pût rester en place. La plus grande partie du public, au rapport de Hardy, « ne lui donnait guère que trois mois pour mourir de perplexité ou se trouver forcé de demander de lui-même sa retraite. » Il courait dans la capitale le petit billet que voici : « On annonce que *Le Glorieux*, capitaine Necker, a été coulé bas par les ennemis de l'État, après la plus honorable résistance. Il a été remplacé par *Le Joli*, capitaine Fleury, qui fait eau de toutes parts. On craint que ce vaisseau, étant déjà fort usé, ne tienne pas longtemps la mer (2). »

Le trait distinctif de Fleury était l'absence de tout plan préconçu et de toute méthode personnelle. Maintiendrait-il les principes de son devancier ? Ou bien détruirait-il son œuvre ? S'en

(1) *Journal* de Hardy, mai 1781, et *Journal* de Véri, même date.
(2) Archives de Coppet, et *Journal* de Hardy.

tiendrait-il au système de l'emprunt? Ou bien recourrait-il au système de l'impôt? Lui-même n'en savait rien; Louis XVI n'était pas plus fixé. Dans la lettre où le Roi annonce à Joly de Fleury son avènement au contrôle général, on lit cet aveu ingénu : « Ne voulant pas encore nous expliquer sur la forme en laquelle nous nous proposons de gouverner un département aussi important au bien du royaume, nous avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix que celui de votre personne pour l'administrer. »

Au cours de la première audience qu'il accorda aux receveurs et fermiers généraux, Fleury se contenta de déclarer, en peu de mots, qu'il n'avait accepté cette place que par soumission aux ordres du Roi, qu'il suivrait d'ailleurs, en tous points, « les erremens et les engagemens de son prédécesseur, et n'apporterait nul changement à l'ordre de choses établi. » Il fit tenir, le lendemain, même langage à la Bourse. « Ce n'était donc pas la peine de renvoyer M. Necker! » s'écria l'un des assistans, ce qui causa quelque scandale (1). On reconnut pourtant bientôt que l'affirmation était fausse et que tout changeait, au contraire, dans l'administration fiscale. Fleury n'était pas de trois mois en place, que des taxes nouvelles excitaient les murmures de la population. « Deux sols de plus par livre » sur les droits de consommation, et un « troisième vingtième sur les biens fonds, » augmentaient les impôts d'environ quarante-cinq millions par an. Ce fut, à cette nouvelle, un grand mécontentement parmi « les citoyens et habitans de la bonne ville de Paris, qui regardaient comme un fort mauvais début ce premier effort du génie du successeur immédiat du sieur Necker, que l'on regrettait plus que jamais, et l'édit crié par les rues échauffait toutes les têtes (2). » Les récriminations ainsi mentionnées par Hardy étaient sans doute peu justifiées, car les emprunts s'annonçaient mal depuis le nouveau ministère (3), et force était au contrôleur de se procurer de l'argent pour couvrir les frais de la guerre. Mais, depuis bientôt cinq années, comme l'observe un contemporain, « le peuple s'était accoutumé à voir les charges de l'État se succéder sans que les siennes augmentassent, et il ne pré-

(1) *Correspondance* de Métra. — *Journal* de Véri. — *Mémoires secrets* de Bachaumont.

(2) *Journal* de Hardy, 3 août 1781.

(3) *Correspondance* publiée par Lescure.

voyait pas qu'elles s'accumulaient pour l'écraser un jour (1). »

D'ailleurs, d'autres mesures, moins nécessaires et plus fâcheuses, achevaient d'irriter l'opinion. Bon nombre des emplois supprimés par Necker étaient rétablis tour à tour. De douze, les receveurs généraux des finances étaient portés à quarante-huit, les receveurs des tailles de deux cent quatre à quatre cent huit; plusieurs des charges abolies dans la Maison de la Reine, — trésoriers, contrôleurs et autres sinécures, — ressuscitaient, sans prétexte valable, et simplement, disait le préambule, parce que « cela s'est toujours observé pour les maisons des dauphines et reines de France. » Tout cela joint à l'abandon tacite du projet de Necker sur les assemblées provinciales, donnait à supposer que le gouvernement royal « revenait en arrière, » que la politique de réforme était définitivement condamnée, que l'on allait voir de plus belle refleurir les abus et renaître les privilèges. Et, à cette seule idée, de longs murmures s'élevaient parmi les plus honnêtes et les plus pacifiques bourgeois. « On disait assez hautement que la *poule au pot*, promise dès le commencement du règne actuel, s'éloignait furieusement de la marmite du pauvre pour tomber dans celle des fermiers généraux et autres gens de finance (2). »

Toutes les gazettes y font écho. Elles fourmillent de vertes critiques, d'acerbes épigrammes, dont certaines sont assez piquantes. « Les financiers, écrit Métra en octobre 1781, voient avec bien de la joie renaître un véritable âge d'or, au moment même où beaucoup d'entre eux y renonçaient. M. de Fleury aura une belle place dans leurs litanies des saints... Les receveurs généraux sont déjà plus nombreux, les trésoriers généraux sont réinstallés dans leurs places, le tout pour leurs écus (3), disent-ils, mais nous croyons un peu que ce sera pour les nôtres... On dit que M. de Fleury guérit fort bien par des saignées tous ceux qui sont malades de quelque suppression. On s'attend à voir bientôt tous ces ressuscités convaincre le peuple que, s'ils financent aujourd'hui avec tant de joie, c'est parce qu'ils n'ont en vue que *son bien*. » Qu'on ne voie pas dans ces insinuations un simple badinage; le grave Mercy, dans ses dépêches, n'est

(1) *Lettres* de Kageneck, 27 août 1781.

(2) *Journal* de Hardy, août 1781.

(3) Les offices de finance étaient, comme on sait, achetés par leurs titulaires, ce qui fournissait à l'État une ressource momentanée.

guère plus bienveillant pour le nouveau régime : « Les anciens abus reviennent en foule, mande-t-il à Joseph II. Le contrôleur général actuel ne jouit d'aucun crédit, d'aucune considération, ni, à ce que croit le public, d'aucune capacité. Le comte de Maurepas, plus affaissé que jamais par l'âge et les infirmités, n'est ni en état, ni, par caractère, en volonté de remédier à tant d'inconvéniens, et toutes les branches du gouvernement restent en souffrance (1). »

VII

Maurepas, d'ailleurs, tout penchant qu'il fût vers la tombe, redoublait d'insouciance, de légèreté, de gouailleuse ironie. Jamais homme ne fut à la fois plus clairvoyant et plus frivole, n'eut une plus claire vision des périls menaçans et n'en prit son parti avec une plus aimable aisance. Jamais chef de gouvernement n'entassa gaiement plus de ruines. La Reine elle-même, si éloignée qu'elle fût du sérieux de la vie, était parfois scandalisée de sa futilité, souffrait du ton dont il traitait les questions les plus importantes. Elle raconte à Mercy, un mois après le départ de Necker, que le Mentor, dans un entretien tête à tête, lui a confié que Joly de Fleury serait sans doute « de bonne humeur » tant qu'il aurait de l'argent dans ses coffres, mais que l'heure approchait où il serait à bout de ressources et que l'on ne tarderait guère à « le voir déchanter, » et il mêlait ces confidences de rires, de brocards, de bons mots, au point que Marie-Antoinette sentait, en l'écoutant, son cœur se gonfler de mépris, d'indignation contenue (2).

C'était, ou peu s'en faut, un moribond qui parlait de la sorte. A quelques mois de là, dans les premiers jours de novembre, une crise de goutte se déclarait et se portait bientôt au cœur, le mettant dans un grand danger. Le vieillard le savait, et son unique souci était de s'assurer un héritier selon son goût. « Depuis deux jours, écrit Kageneck (3), il est à toute extrémité. Il s'en rend compte, et il fait des efforts désespérés pour faire agréer à sa place le duc d'Aiguillon. » Pour tenter de le prolonger, on recourait, en désespoir de cause, à un mé-

(1) Lettre du 18 octobre 1781. — *Correspondance* publiée par Flammermont.
(2) Dépêche du 21 juin 1781. — *Ibidem.*
(3) Lettre du 9 novembre 1781.

decin de Montpellier, le sieur Barthès, possesseur d'un remède secret. L'effet parut miraculeux ; le cœur se dégagea, le mal se jeta sur le bras. Le 11 novembre, le vieux ministre, couché sur un sofa, recevait ses collègues, leur parlait des affaires avec sa lucidité coutumière (1). « On le disait hors de tout danger, dit Mercy ; je ne sais si on le croyait. » Au fond, nul ne doutait que le répit fût court, et les intrigues allaient leur train, certains travaillant pour Choiseul, d'autres pour d'Aiguillon, d'autres encore pour le cardinal de Bernis ou pour le duc de Nivernais. Quant à Louis XVI, livré à sa douleur, il ne paraissait occupé que de la perte d'un ami et demeurait « impénétrable. »

Le malade gardait son sang-froid et rédigeait, pour être remise à Louis XVI au lendemain de sa mort, une note où il consignait les leçons de sa vieille expérience. Un des chapitres de ce « testament » était intitulé : *Liste des personnes que le Roi ne doit jamais employer après ma mort, s'il ne veut voir, de ses jours, la destruction du royaume.* Il montra cette liste à Augeard : on y lisait les noms de Loménie de Brienne, du président de Lamoignon, de M. de Calonne ; une mention spéciale était consacrée à Necker, dont il déconseillait instamment le retour. Ainsi sa jalousie s'étendait par delà la tombe. Ces exclusions posthumes furent d'ailleurs sans effet ; il est à remarquer que tous les personnages ci-dessus désignés furent, par la suite, employés par Louis XVI.

Maurepas n'eut qu'une semaine de grâce. L'accès, momentanément arrêté, reprenait le 18 novembre avec une nouvelle violence. Une sorte de gangrène parut sur le membre goutteux, et les médecins déclarèrent tout espoir perdu. Le lendemain, à l'aube du matin, dans son petit appartement du château de Versailles, situé juste au-dessus de la chambre du Roi, le ministre reçut les derniers sacremens. Sa tête restait entière. Il eut, quelques momens après, la visite d'Amelot, son parent, ministre de la Maison du Roi ; il s'entretint fort paisiblement avec lui. Comme Amelot se levait et lui disait adieu : « Nous partons tous ensemble, » murmura le mourant, et ce fut sa dernière parole. Entendait-il par là, comme la plupart le crurent, que le Cabinet tout entier succomberait sans doute avec lui ?

(1) *Journal* de Hardy. — *Mémoires* de l'abbé Georgel. — *Lettres* de Kageneck.

Ou, avec cette prescience qu'on a parfois à l'heure suprême, entrevit-il alors, tout proche et comme déjà béant, l'abîme où allait s'engloutir le régime dont il fut l'incarnation suprême ? Il est permis de le penser. Maurepas n'était pas incapable d'un éclair de divination, tardive au reste et inutile ; car il eut toujours le cerveau plus vaste que le cœur.

Le 21 novembre au soir, quelques minutes après onze heures, il expirait, parmi les sanglots de sa femme, auxquels, de loin, faisaient écho les larmes de Louis XVI. Quand le duc d'Estissac, fort intime ami du défunt, vint annoncer au Roi que tout était fini : « Vous faites une bien grande perte, lui dit le prince avec une émotion profonde, mais j'en fais, moi, une bien plus grande ! » Le surlendemain, le corps fut présenté en l'église Notre-Dame, paroisse du château de Versailles, puis transporté, sans pompe aucune, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, où il fut inhumé dans le caveau de la famille, « sous la chapelle sise à côté de l'ancien autel de paroisse (1). » Une oraison funèbre fut prononcée, un peu plus tard, en l'église Saint-Sulpice. Tous les ministres et toute la Cour y assistèrent, sur l'ordre exprès du Roi.

Dans les rangs du public, la disparition de Maurepas fut accueillie, par la majorité des gens, avec indifférence, par certains avec soulagement. Comme Marie-Antoinette avait, un mois plus tôt, donné un héritier au trône (2), on fit courir à Paris ce distique :

O France, applaudis-toi, triomphe de ton sort :
Un dauphin vient de naître et Maurepas est mort !

C'est que les événemens récens avaient achevé de détacher de lui ceux qui, longtemps, avaient fait fond sur ses capacités, sur son expérience politique. Pourtant, comme beaucoup d'hommes, Maurepas valait mieux que ses actes. On ne peut nier sa probité, son désintéressement, l'agrément de son caractère et la souplesse de son fertile esprit. Il n'avait point de méchanceté réelle ; il était même, à l'occasion, capable d'attachement et de reconnaissance. Il aima sincèrement Louis XVI et il lui fut personnellement dévoué. Il contribua, pendant les premiers

(1) *Journal* de Hardy, 23 novembre 1781.
(2) Le 22 octobre 1781.

temps du règne, à fortifier chez le jeune prince l'amour du bien public et certains principes de sagesse. Il avait assez de lumières pour discerner clairement tout ce qui menaçait l'avenir de la royauté bourbonienne et pour pressentir, tout au moins, de quel côté il faudrait chercher le remède. Il devina, il désigna Turgot, Saint-Germain et Necker.

Mais, comme le dit avec justesse son ami l'abbé de Véri, « tout fut gâté par les deux vices » qui constituaient le fond même de son caractère : « une insouciance quasi universelle pour tout ce qui n'était pas *lui*, la faiblesse de sa volonté dès qu'il rencontrait des obstacles, » à quoi il s'ajouta, dans les dernières années, une puérile impatience à l'égard de tous ceux dont il sentait la supériorité. C'est ainsi qu'il abandonna des hommes dont, au fond de son cœur, il reconnaissait le mérite, pour se confier à d'autres qu'il considérait à part soi comme de médiocres subalternes, qu'il préféra conserver de mortels abus plutôt que de livrer de difficiles batailles, et que, par suite, il agit fréquemment contre ses propres sentimens et ses propres idées. C'est grâce à ces défauts, à cette inconsistance, qu'il laissa peu à peu l'autorité royale, dont il devait être le guide, flotter à la dérive entre des plans de conduite opposés, tantôt lutter contre les parlemens, et tantôt servir leurs rancunes, porter un jour la philosophie au pouvoir, la livrer le lendemain à la risée publique, osciller constamment du système libéral au système despotique, de la réforme à la routine, de la réaction au progrès.

Bien peu de mois avant sa fin, causant familièrement avec l'abbé de Véri, Maurepas disait, d'un ton mélancolique : « Je ne fais pas tout le bien qu'il y aurait à faire ; mais j'empêche plus de mal qu'on ne pense. On le verra bien après moi (1). » Cette phrase renferme, semble-t-il, une part de vérité. Il avait fait, quand il mourut, à peu près tout le mal dont il était capable : peut-être, s'il eût survécu, aurait-il pu, dorénavant, rendre quelques services. Dans l'état d'anarchie, de décomposition, d'irrémédiable décadence où, — beaucoup par son fait, — était dès lors tombé le régime monarchique, lui seul pouvait maintenir encore une ombre de discipline extérieure, une apparence de dignité, toute de surface, toute de parade, servant du moins, ainsi qu'un voile léger, à couvrir les misères et les décrépitudes

(1) *Journal* de Véri.

toutes prêtes à s'étaler au jour. Son âge, sa longue habitude du pouvoir imposaient quelque déférence aux cours européennes, de même qu'à la cour de Versailles elles obligeaient à respecter certaines formes anciennes, favorables à l'illusion. Lui parti, tout se relâcha, tout s'en fut à la débandade, tout prit l'aspect d'une armée en déroute.

VIII

Au lendemain de cette mort, une même question était sur toutes les lèvres : qui deviendra « le principal ministre ? » Qui dirigera la politique du Roi ? La surprise fut extrême, lorsque l'on apprit que Louis XVI ne remplacerait pas son Mentor, et qu'il n'y aurait, à l'avenir, aucun « chef du Conseil. » Quelques bonnes âmes crurent devoir s'en réjouir. L'honnête duc de Croÿ est de ces optimistes : « C'était, écrit-il de Louis XVI, une des grandes époques de son règne, et où on l'attendait... Il ne changea pas la moindre chose à sa vie et à son ton. Il allait à la chasse et travaillait, aux heures de règle, avec chaque ministre, ayant bien soin de ne parler à aucun que de sa partie, se montrant d'ailleurs assez ferme et décidé... En sorte que, sans aucune affectation et ne paraissant pencher vers personne, il gouvernait réellement par lui-même, en gros. » Bref, déjà ces esprits candides évoquaient l'image du Grand Roi, après la mort de Mazarin.

Combien fut déçu cet espoir ! Louis XVI n'était pas Louis XIV ; Louis XVI n'avait ni Colbert, ni Louvois ; et les aurait-ils eus, qu'il les aurait vite sacrifiés. Échappant à ses mains sans force, la direction des affaires du royaume appartiendra désormais tour à tour, — ou en même temps, ce qui est pire, — aux courtisans ambitieux et cupides, comme les favoris de la Reine, aux hommes d'État rétrogrades et à courte vue, comme Vergennes, aux faiseurs, comme Calonne, aux intrigans, comme Loménie de Brienne. Aussi, bientôt, à ce spectacle, au vu de cette abdication, l'idée se formera, au fond des cerveaux populaires, que, la volonté d'un seul homme étant insuffisante, il convient de la remplacer par la volonté générale. Le moyen paraîtra bien simple : il n'y aura « qu'à rassembler des hommes pour les mettre d'accord (1), » et l'on donnera ainsi la parole au pays.

(1) A. Sorel, *l'Europe et la Révolution*, tome I.

« La royauté s'étant dérobée à la tâche, » cette tâche, on l'entreprendra donc sans elle, malgré elle, au besoin contre elle.

Pour revenir à l'heure présente, une vérité s'impose : la politique entrevue par Louis XVI lors de son accession au trône, la politique de réformation financière et de rénovation sociale, la seule sans doute qui aurait pu conjurer ou prévenir la tourmente révolutionnaire, cette politique de salut monarchique est désormais finie et abandonnée sans retour. Les grands moyens ayant échoué, il ne reste au pouvoir royal que les procédés empiriques et les expédiens dilatoires ; dans la descente effrayante et rapide, il ne reste qu'à s'accrocher aux touffes d'herbes, aux menues branches, pour retarder l'instant, l'inévitable instant, de rouler au fond de l'abîme. Et de ce tragique dénouement, le Roi ne peut, en bonne justice, s'en prendre qu'à lui-même. Deux fois, en l'espace de sept ans, avec Turgot d'abord, avec Necker ensuite, il avait eu cette bonne fortune de rencontrer des hommes honnêtes, clairvoyans, courageux, tout prêts à se dévouer pour sauver sa couronne. Il les avait, en pleine besogne, chassés, ou laissé chasser, l'un et l'autre ; après leur chute, il avait, sans mot dire, assisté à la destruction de tout ce qu'ils avaient réalisé au prix d'un dur labeur. Par cette faiblesse, par cet aveuglement, il avait à jamais usé toute la somme de confiance que la nation lui avait accordée. Ces deux faillites retentissantes avaient épuisé son crédit. L'immense désillusion entraînait une immense rancune, où il entrait quelque mépris.

Ce qu'il est cependant nécessaire d'ajouter, avant de clore cette douloureuse étude, c'est que, si le régime royal était irrémédiablement atteint, la nation française demeurait pleine de vigueur et de vitalité. Sous la ruine apparente, il subsistait des ressources profondes ; les réserves étaient intactes. Même, malgré l'indigence de certaines régions isolées, le pays, dans l'ensemble, était sensiblement plus riche qu'au commencement du siècle. Des témoignages nombreux et concordans constatent, dans la dernière partie du règne de Louis XVI, l'état prospère et florissant de nos plus grandes provinces, — l'Artois, l'Orléanais, les plaines de la Garonne, la Charente, l'Anjou, la Touraine, — la fertilité des campagnes, le développement de l'industrie et du commerce dans les villes, le nombre des canaux,

le bon état des routes, l'accroissement du bien-être parmi les ouvriers et les cultivateurs (1). « Combien, s'écriait Arthur Young, les pays et les peuples que nous avons vus depuis que nous avons quitté la France perdent à être comparés avec ce pays plein de vie ! »

On a même pu soutenir, — et la thèse est fort défendable, — que cette prospérité relative du peuple français précipita l'essor de la Révolution, en rendant les hommes « plus sensibles aux vexations qu'ils subissaient et plus ardens à s'y soustraire. » Le paysan propriétaire dut souffrir davantage de l'injustice de la corvée, de l'inégalité des charges, de toutes les tracasseries fiscales, que le salarié misérable travaillant au compte du seigneur et labourant un champ dont il n'engrange pas la moisson.

Ainsi, dans la période dont j'ai tenté de retracer l'histoire, la France était pareille à un homme travaillé par de multiples maladies, plus ou moins graves, plus ou moins douloureuses, les unes aiguës et les autres chroniques, des maladies dont nulle n'était mortelle et qui toutes étaient guérissables. Elle demeurait vivace ; elle gardait du sang et des muscles. Mais, par-dessus cet organisme encore robuste et sain, le vieil appareil monarchique, qui lui était depuis si longtemps adapté qu'il semblait faire corps avec lui, était comme une armure usée, trouée, disjointe et rongée par la rouille, qui ne tenait plus aux épaules que par la longue accoutumance et qu'une forte secousse achèverait de jeter à terre. Après dix siècles d'existence, la royauté traditionnelle, faute d'avoir su se rajeunir, eût pu s'approprier la parole fameuse de Fontenelle à sa centième année : « Je meurs d'une impossibilité de vivre. »

SÉGUR.

(1) *Voyages* d'Arthur Young. — *Journal* de Mme Cradock. — *Œuvres* du marquis de Mirabeau, etc., etc.

LE
ROMAN DE LA JEUNE CAPTIVE

Habent sua fata... Si jamais le vieil adage a mérité d'être cité, c'est bien ici, au seuil de cette étude sur l'unique et mystérieux roman d'Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, celle qui fut *la Jeune captive* d'André Chénier, la « grande amoureuse » dont M. Étienne Lamy a retrouvé les curieux *Mémoires* et si finement conté la vie orageuse (1). Quand elle mourut, en 1820, Népomucène Lemercier, qui fut — au moins — son ami, écrivait dans un article du *Moniteur universel :* « On a lu d'elle un roman anonyme qui, sans remporter un succès d'ostentation, attacha parce qu'elle l'écrivit d'une plume sincère et passionnée. » Mais aucun autre lecteur ne se présentait, et, en 1840, ici même, dans un article consacré à Népomucène Lemercier, sur la foi de je ne sais quel témoignage, Charles Labitte croyait pouvoir écrire : « Par malheur, le roman dont parle M. Lemercier, et dans lequel les admirateurs du poète (André Chénier) eussent cherché quelques accens de *la Jeune captive*, n'a pas été imprimé ; et remis, ainsi que des *Mémoires* fort curieux sur la Révolution, entre les mains de M. de Talleyrand, il paraît avoir été détruit. » Cependant, un peu plus tard, Barbier, mieux informé sans doute, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes,* donnait, en l'estropiant un peu, le titre du roman, *Alvar;* il indiquait le nom de l'imprimeur, Didot, le format, in-douze, et la date de publication, 1818 ; mais il se trompait en

(1) Voyez, dans la *Revue* des 1er et 15 avril 1902, *Une Vie d'amour : Aimée de Coigny* et ses *Mémoires* inédits, par M. Étienne Lamy. — Ces deux articles servent d'introduction aux *Mémoires d'Aimée de Coigny,* que M. Lamy a publiés, avec des notes, à la librairie Calmann Lévy.

déclarant que l'ouvrage formait deux volumes. Enfin, il ajoutait qu'Aimée de Coigny n'avait fait tirer son roman qu'à vingt-cinq exemplaires. Mais le livre n'en demeurait pas moins introuvable, et M. Lamy lui-même ne parvenait pas à le découvrir. « Puisqu'il n'y avait plus de roman dans sa vie, disait-il de son héroïne, elle en tira un de son imagination, et écrivit *Alvar*. Je n'ai pu retrouver le livre. Elle ne l'avait édité qu'à vingt-cinq exemplaires. Si son pied fin laissa voir un bout de bas bleu, on ne pouvait mettre dans le geste plus de réserve. »

Les choses en étaient là quand, le 24 septembre dernier, fut mis en vente, aux enchères publiques, tout ce qui restait du mobilier et de la bibliothèque du château de Coigny, en Normandie. D'heureux chercheurs, qui sont en même temps d'érudits libraires, MM. Duchemin frères, y découvrirent et purent acquérir cinq exemplaires brochés du précieux roman, évidemment tout ce qui restait du tirage limité du livre. C'est l'un de ces exemplaires que j'ai entre les mains. Feuilletons-le donc, et tâchons d'en indiquer l'intérêt. L'ombre légère, — oh ! bien légère ! — de la Jeune Captive ne saurait s'en plaindre.

***

Alvare est anonyme. Le livre, de cinq cents et quelques pages, porte pour épigraphe cette pensée de La Rochefoucauld : « Toutes nos qualités sont incertaines et douteuses en bien comme en mal, et elles sont presque toutes à la merci des occasions. » L' « épître dédicatoire » est courte, et amusante : « Ne rejetez point Alvare !... » — on dit aujourd'hui : *Lisez-moi !* — Si le roman eût été réellement publié en son temps, je ne sais si on l'eût « rejeté, » ou s'il aurait eu au contraire un véritable succès de librairie, — il nous est si difficile de nous représenter exactement les goûts du public d'autrefois ! Tel qu'il est, regardons-le avec des yeux d'aujourd'hui.

Disons-le sans réticence. Ce n'est pas un chef-d'œuvre qu'*Alvare*. Cela ne vaut, — pour prendre des œuvres de la même époque, — ni *Atala*, ni *René*, ni même *le Dernier Abencerage*, ni *Adolphe*, ni *Oberman*, ni *Delphine* ou *Corinne*, ni même *Ourika* ou *Édouard*, les deux romans trop peu connus, à mon gré, de Mme de Duras. Le livre est trop long ; de nombreuses négligences de composition nous avertissent que nous avons affaire à un écrivain quelque peu novice, et qui ne sait pas encore très bien son

métier ; les personnages ne vivent guère et sont souvent un peu conventionnels. Surtout, l'ouvrage est conçu dans un esprit si romanesque, si irréel, si peu conforme peut-être au tempérament vrai de l'auteur, que l'illusion du lecteur ne trouve guère où se prendre. Et enfin, maintes pages sont gâtées par l'odieuse phraséologie du temps, cette phraséologie très spéciale qui vient pour une large part de Rousseau, et où la déclamation, la fausse sentimentalité, toutes les figures de la plus détestable rhétorique semblent s'être donné le plus ridicule des rendez-vous : « En se retournant, elle aperçut un arbre : Ah ! dit-elle, cet arbre, témoin du serment que je viens de vous faire, porte déjà le témoignage de nos sentimens : lisez ! c'est vous qui l'avez gravé ! Alvare lut : « L. T. A. Salut, lieu chéri ! tu nous as vus heureux ! nos cœurs sont unis par des sentimens innocens ! » C'était un des arbres sur lesquels le marquis avait écrit cette inscription la veille de son départ pour Londres ; il poussa un soupir et sans rien dire il prit la main de Louise et sortit avec elle du bosquet. » — « Premiers jours du printemps de Louise, je vous salue : hélas ! que vous fûtes rapides !... » — « Ne me reprochez plus de détourner mes regards du plus beau spectacle que puisse offrir la société, une femme sensible, une mère vertueuse. » — « Alvare, en prononçant ces mots, avait la voix concentrée, coupée par des sanglots ; il serrait étroitement sa femme contre son cœur et *regardait le ciel avec une expression à la fois sombre et passionnée*. Louise, attendrie, versa un torrent de larmes sur le sein de son Alvare. Il y mêla les siennes, *et ce couple heureux goûta dans l'abandon d'une sensibilité exaltée un charme inconnu aux âmes ordinaires*. » Je ne sais si j'ai jamais lu un livre où il y ait tant de larmes versées, tant d'embrassades, tant de génuflexions, et où l'auteur ait tant consommé de points d'exclamation.

Ne nous arrêtons pas à ces ridicules extérieurs. Chaque époque littéraire, après tout, a sa phraséologie particulière qui s'impose même aux écrivains de génie, et peut-être, dans un demi-siècle d'ici, nos petits-neveux auront-ils le droit de traiter sans indulgence notre manière d'écrire. Il va d'ailleurs sans dire que je n'écrirais pas un article sur *Alvare*, s'il n'y avait que des pages comme celles que je viens de citer. Il en est d'autres, heureusement, qui tranchent singulièrement sur celles-là : « Le courage et la vertu consistent moins à faire toujours bien, qu'à

cesser de mal faire, lorsqu'on s'aperçoit qu'on est dans l'erreur. » — « Triste et vaine folie, amour de la douleur, c'est vous qui possédez ceux qui aiment trop la vie. Hélas! regarder les années écoulées, n'est-ce pas repaître ses yeux des maux qu'on a éprouvés; s'occuper de l'avenir, n'est-ce pas chercher à deviner les malheurs qui nous menacent! » — « Hélas! dans le cours orageux de notre triste vie, courbés comme nous le sommes sous le fardeau des peines qu'amène chaque jour, où trouver la force de le supporter *si le bonheur des personnes qu'on aime ne venait nous distraire de nous-mêmes!* » — « Qui n'a pas connu le tourment d'habiter pendant l'absence de ce qu'on aime la maison où l'on fut longtemps heureux? Chaque mouvement vous retrace un souvenir; *il semble qu'on foule aux pieds, qu'on écrase le bonheur dont naguère on jouissait à cette même place.* » Ce dernier trait me paraît tout simplement admirable : nous en rencontrerons quelques autres encore.

Voici d'ailleurs, réduite à sa plus simple expression, la donnée étrangement romanesque du roman.

Le marquis Alvare della Cuida, descendant d'une des plus nobles familles d'Espagne, philosophe, humanitaire, épris du bien public, — une sorte de Pombal, — fait un voyage d'études et d'affaires diplomatiques en Angleterre. Il devient l'hôte d'une famille où vit une charmante orpheline, Louise Trevor. Les deux jeunes gens s'éprennent passionnément l'un de l'autre, et l'on s'étonne autour d'eux qu'Alvare ne demande pas Louise en mariage, quand, enfin, poussé dans ses derniers retranchemens, il avoue qu'il est marié (1). Stupéfaction et indignation générales. Louise pardonne cependant, et si bien, que, lorsque Alvare la quitte, ils se jurent l'un à l'autre une amitié éternelle. Quelques années après, Alvare reparaît : sa femme est morte; il peut donc épouser Louise sans scrupule, et il l'emmène à Madrid où les services éminens qu'il a rendus achèvent de lui concilier la haute faveur du Roi, qui le nomme son premier ministre. Mais le grand bonheur dont jouit Alvare est visiblement troublé par un secret qui lui pèse. Un jour enfin, il prend le parti de délivrer son âme. En présence du Roi et des députés des provinces, il déclare qu'il n'est pas marquis della Cuida; il n'est qu'un

(1) C'est la situation de Chateaubriand à Bungay, chez le révérend M. Ives. Aimée de Coigny aurait-elle eu connaissance de cet épisode de la vie de René, avant la publication des *Mémoires d'Outre-Tombe?*

enfant trouvé que son père supposé, désireux à tout prix d'un héritier mâle, a substitué jadis, au moment de sa naissance, à une fille unique qu'il a envoyée en Calabre. Le Roi, loin de lui en vouloir de cet aveu, pour le récompenser de ses services et de sa franchise, le nomme grand d'Espagne, lui conserve son titre de marquis, mais l'autorise à se retirer dans l'une de ses terres. Là il semblerait qu'Alvare, entre sa femme et son fils, dût couler désormais des jours pleins d'une joie sans mélange. Mais son inquiétude le poursuit encore. Un jour, il disparaît, laissant tous les siens dans une angoisse mortelle. On apprend enfin que, pris de remords, il est allé rejoindre en Italie où il l'avait fait transporter et garder secrètement, pour pouvoir épouser Louise, sa première femme qui n'est pas morte. Et il meurt de douleur, de repentir et d'amour, en prononçant le nom de Louise, la seule femme qu'il ait jamais aimée. Louise meurt à son tour de désespoir, après avoir lu le Journal qu'il lui a laissé, incapable de survivre à l'homme qu'elle a uniquement et si passionnément aimé, et qu'elle brûle d'aller rejoindre.

***

On le voit, c'est un long roman d'amour et de passion qu'*Alvare*, et un roman bien romantique. C'est bien le roman d'une femme qui n'a vécu que pour l'amour, et qui, trop aisément, croit et voudrait faire croire qu'il n'y a que cela au monde, et que sans l'amour la vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue. « Ah! ma Louise, notre Dieu est celui de l'univers; c'est à lui qu'est soumise la nature entière! Entends-tu sa voix!!... aimer! aimer! tel est son ordre suprême! ce mot sacré est répété par toute la création! » Et n'est-ce pas déjà, en plate prose, mais avec de curieuses rencontres d'expression, le thème que développera plus tard Musset, dans des vers célèbres :

J'aime : voilà le mot que la nature entière...

Ailleurs, à propos des couvens de femmes, ne croirait-on pas lire une première ébauche de la fameuse tirade de Perdican dans *On ne badine pas avec l'amour :* « Ah! convenez-en, Théodora, reprit avec feu le marquis, l'amour, son ivresse, les fautes, les crimes mêmes auxquels il peut pousser, ses larmes, ses tortures, valent mieux que la triste sérénité des âmes calmes et impassibles! Elles ne craignent pas la mort! je le crois; elles ne

connaissent pas la vie, ces créatures isolées, froides, qui voient d'un œil égal tout ce qui se meut dans la nature! Elles regardent passer au travers d'une glace les événemens humains, les humains mêmes, et cette glace est sur leur cœur! Mais, pour être éloignées de ce qui existe ici-bas, ne les croyez pas plus rapprochées de ce beau idéal que nous nous figurons dans une sphère plus élevée! Non, non, leur imagination froide et muette ne voit rien ici, et ne désire rien ailleurs. Sans joie, sans douleur, sans espérance, elles tombent silencieusement dans le sépulcre, sans trouver ni mériter plus de souvenir que les pelletées de terre qui les couvrent! Végétation humaine, essai manqué de créatures auxquelles le Tout-Puissant n'a daigné communiquer ni mouvement, ni âme, ni véritable vie!... Elles n'ont point aimé!... elles n'ont point vécu!... elles n'ont pas souffert!... elles n'ont point combattu, elles n'ont point triomphé, elles n'ont point succombé, elles ne connaissent ni le désir, ni l'ivresse des passions, ni le repentir! elles n'ont point vécu, vous dis-je! » Les héros d'Aimée de Coigny connaissent, eux, le désir, et « l'ivresse des passions; » et cette ivresse, ils l'expriment souvent par des traits un peu vifs dont l'ardeur sensuelle éclate sous l'apprêt conventionnel du langage. Les tendresses les plus légitimes ont sur leurs lèvres l'accent de celles qui ne le sont pas. « L'époux aimé, l'*amant* de Louise, » voilà, par exemple, une formule qui revient plus d'une fois sous la plume de l'écrivain et qui ne traduit que trop bien les sentimens qu'il prête à ses personnages. A vrai dire, elle ne conçoit l'amour que sous la forme d'une passion déréglée, et presque d'une frénésie.

De tous ses personnages, celui qui réalise le plus complètement sa conception de l'amour, c'est Alvare. Celui-là est le héros romantique par excellence, le propre frère de René et d'Hernani. « Je vais bientôt partir, monsieur, dit Alvare, et j'emporte le regret d'avoir jeté le trouble dans votre âme. *Une force aveugle, inexorable, s'est emparée de moi à ma naissance; elle m'emporte,* me trace irrévocablement le chemin que je dois suivre et m'oblige de lui obéir, malgré mes cris, mes plaintes, mes regrets! Joignez-vous avec moi pour la détester, monsieur; *c'est elle qui me porte à blesser tous ceux que j'aime.* Ah! que mon désespoir vous désarme; oncle de Louise, pardonnez-moi d'être malheureux... » « *Être incompréhensible et fatal!* dit Théodora; toi qui as mis le trouble parmi nous, qui peut-être y porteras la

mort, je ne puis te haïr, et mon cœur te suit et te plaint, n'importe où tu ailles, n'importe le motif qui te conduit!... » Sur combien de tréteaux et dans combien de romans ne l'avons-nous pas revu depuis, ce héros sombre, étrange, génial et fatidique, victime désolée de ses propres passions, qui sème partout où il passe la douleur, le désespoir et la mort, et que, malgré tout, on ne peut s'empêcher de plaindre et d'adorer! Mais déjà nous l'avions vu figurer dans *René*, dans *les Natchez;* et, à voir toutes les curieuses analogies qui existent entre le Journal laissé par Alvare à sa veuve et la trop fameuse *Lettre de René à Céluta*, dans *les Natchez*, on pourrait se demander si Aimée de Coigny n'aurait pas eu connaissance de son illustre modèle. Qu'on en juge par les quelques lignes que voici :

« Ces beaux yeux auxquels j'ai déjà fait verser tant de larmes! qu'ils vont en verser encore!... Quel malheur! Courbe, courbe ta tête charmante, tendre fleur qu'un souffle brûlant a desséchée!... Je t'ai perdue, Louise, j'ai détruit ta félicité, ta paix; *car loin de moi, loin de ton Alvare, plus de bien, plus de jouissance pour toi, n'est-ce pas, mon amour?...* Ton cœur est déchiré, tu souffres aussi, tu souffriras comme moi!... *Ah! cette idée, tout affreuse qu'elle soit, m'est nécessaire!!...* Toute joie est détruite, le bonheur n'existe plus pour toi; ton fils, mon fils, cache-le, il est la preuve de ta honte! Destinée implacable... oui, malgré vous, j'ai connu le bonheur... ma Louise!... oh! rappelle-toi toujours ces momens! regrette mon souvenir! aime-le surtout!... *mêle la reconnaissance à ta douleur!...* Nous avons bu, desséché ensemble la coupe du bonheur!... Qu'importe maintenant si celle de la vie est renversée!!! [*sic*](1)... Louise!... Louise!... tu pleures!... tu gémis!... Ah! ne maudis pas le moment, tout fatal qu'il ait été pour toi, où nous nous sommes liés! Que la terre s'entr'ouvre! Volcan, recevez-moi dans vos gouffres de feu! douleurs, torturez-moi! je vous brave!... J'ai vécu, je suis l'époux de Louise, je la rejoindrai, je reprendrai ailleurs le cours de notre bonheur... J'étais seul, la tempête s'était élevée... Les flots de la mer venaient jusqu'à moi; ils essayaient de m'entraîner;... les éclairs qui fendaient de noirs nuages semblaient m'ouvrir un asile et me montrer la demeure que je cherche loin des injustes mortels... Élémens auxquels je participe, ai-je dit à la tempête, eau, terre,

(1) Nous reproduisons religieusement tous les points d'exclamation qu'Aimée de Coigny a prodigalement semés dans *Alvare*.

vents, feu, que voulez-vous de moi?... *Venez-vous reprendre la portion que vous m'avez prêtée?* Ah! j'attends avec impatience, *arrivez!... arrivez!...* Qu'il me charge, qu'il me gêne ce don fatal que vous m'avez fait! Combien est lourd le fardeau dont vous m'avez donné le poids!... *Arrivez!... arrivez!... Reprenez vos dépouilles!* Mer, ouvre-moi tes abîmes; tu ne peux éteindre en moi la flamme éternelle qui anime ma vie; tu ne peux rien sur mon amour!... Un Dieu, un Dieu seul a allumé son flambeau sacré; ce Dieu est le tien; tu es sa créature comme moi; je ne te crains pas! *mène-moi à lui!...* »

On voit toutes les analogies de mouvemens, d'images et d'inspiration. Et pourtant, je ne crois pas qu'Aimée de Coigny ait connu *les Natchez*, que Chateaubriand n'avait peut-être pas encore retrouvés, quand elle composait son roman, et qui, en tout cas, n'ont paru en librairie que longtemps après, en 1827. La rencontre est d'autant plus curieuse, et prouve simplement que ces idées, ces sentimens exaltés, ces déclamations étaient dans l'air de l'époque. Mais l'auteur d'*Alvare*, si elle a ignoré *les Natchez*, a certainement lu *René*, et l'on a reconnu au passage une évidente réminiscence de l'apostrophe célèbre : « Levez-vous vite, orages désirés, qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie! » De même, il me semble bien que tel joli paysage lunaire est inspiré de très près d'une célèbre « nuit » de Chateaubriand, celle qu'il a transportée, en la retouchant à plusieurs reprises, de l'*Essai sur les Révolutions* dans le *Génie du Christianisme :* « La lune, à moitié cachée par des nuages argentés, jetait une clarté douteuse sur tous les objets. L'ombre des arbres prolongés offrait mille formes bizarres et effrayantes; le calme, le silence de la nature n'étaient interrompus que par le bruit léger des feuilles qu'un vent doux en s'élevant par intervalle faisait mouvoir; tout portait à la mélancolie et à une secrète terreur. » Nous pouvons l'affirmer avec certitude : si Chateaubriand n'avait pas écrit, le roman de la Jeune Captive ne serait pas, littérairement, tout ce qu'il est.

***

Quand on se trouve en présence d'un roman, d'un roman de femme surtout, il y a une question, d'ordre non plus littéraire, mais psychologique, qu'il est bien difficile d'éluder : Qu'est-ce que l'auteur a, plus ou moins volontairement ou consciemment,

laissé passer dans son œuvre de son expérience personnelle? Nous ne connaissons pas assez à fond Aimée de Coigny pour pouvoir répondre, avec toute la précision désirable, en ce qui la concerne, à une question de ce genre; nous pouvons cependant entrevoir, sous la fiction, plus d'un trait dont l'origine semble bien devoir être rapportée à la vie réelle. J'ai déjà noté la correspondance générale qui existe entre la « vie d'amour » d'Aimée de Coigny et la donnée même du roman d'*Alvare*. Jusqu'à quel point a-t-elle voulu se peindre elle-même sous les traits de son héroïne, Louise Trevor? c'est ce qu'il est malaisé de dire. Mais la situation d'Alvare qui, marié à une femme qu'il n'aime pas, s'éprend follement de Louise, ne serait-elle pas — un peu — celle de l'un de ses amans, M. de Boisgelin, par rapport à elle-même? En tout cas, il me semble bien qu'il y a, dans la page que voici, quelque chose de plus qu'une observation générale :

« Qu'il est doux le serment d'aimer toujours ce qu'on aime! Avec quelle foi vive et tendre on se prosterne devant le Dieu qui reçoit ce serment! et la solennité attachée à ce vœu si ardent porte seule, *hélas!* quelquefois, un sceau ineffaçable! Que de personnes, jetées par la suite des événemens dans des positions diverses, étourdies par le mouvement qui les entraîne, *sont rappelées à leurs propres souvenirs à la vue inopinée d'une célébration de mariage!* La pompe modeste de cette cérémonie, ces fleurs, doux emblèmes de la jeunesse et de l'espérance, ont remis en mémoire *à plus d'une femme qu'une fois aussi*, entourée de fleurs, éclairée par des flambeaux portés par de jeunes enfans, là, sur ces marches, prosternée au pied de ce même autel, au milieu d'une famille maintenant dispersée, on a juré amour, *constance* à celui qui devait embellir votre existence; *qu'est-il devenu?* Où sont les témoins de ces vœux? *Que sont devenus ces vœux mêmes? Hélas! souvent anéantis et dissipés comme la fumée de l'encens qu'on brûle pour les célébrer!...* Qu'y a-t-il de vrai? Tout est-il donc si passager dans ce monde que l'impression, le sentiment d'aujourd'hui n'est plus demain qu'un songe, et le jour d'ensuite est effacé sans aucune trace? Il faut la pompe matérielle d'une cérémonie pour rappeler ce qui a fait souvent battre le cœur; que dis-je? ce qui a souvent décidé de la vie entière, et sans les signes extérieurs qui rappellent les temps, les sentimens qui paraissent les plus profonds glisseraient sans souvenirs!!! »

Remords? Aveu furtif? Impression fugitive peut-être, mais réelle et sincère, à n'en pas douter; et l'écrivain a beau ajouter : « Mais où m'entraîne cette réflexion sur l'instabilité de la vie! Bénissons le ciel de cette heureuse facilité à oublier;... » elle s'est trahie, dans l'un de ses meilleurs momens.

Elle en a de moins bons. Déjà, dans les *Mémoires* découverts et publiés par M. Lamy, on avait noté plusieurs portraits vivement enlevés, en quelques mots, d'une plume mordante et spirituelle. Ce talent, ici, ne l'a pas quittée. Elle dira d'un savant un peu racorni : « Sa tête était aussi pleine et aussi sèche qu'une table de matières. » Ailleurs, d'un personnage épisodique : « Mme Schipper (c'était son nom) commune, futile, et surtout très bavarde, détestait la campagne, et ne comprenait pas, répétait-elle, à chaque instant, ce qu'on pouvait dire aux arbres, aux champs, ou même aux rustres qu'on y rencontre; car, selon elle, il fallait bien, pour vivre, *dire quelque chose à quelqu'un.* » Et que dites-vous encore de ces quelques lignes : « Théodora riait des jalousies de quelques vieilles ladies qui jetaient les hauts cris de la solitude dans laquelle *on reléguait leurs seigneuries et leurs rhumatismes*, et de l'humeur de mesdemoiselles Picquet, *vierges surannées* qui, depuis quatre ans, venaient régulièrement essayer de devenir de jeunes épouses et ne trouvaient pas seulement un jour d'illusion depuis l'arrivée de Mme Brithenmore? » Évidemment, celle qui écrit ainsi, qui sait trouver d'aussi piquantes et cinglantes formules, a pu être, comme elle s'en vante, « une âme passionnée : » elle devait avoir en partage plus d'esprit que de charité, plus de malice, et même de méchanceté, que de bonté, plus de passion que de tendresse. « Sa conversation, écrivait d'elle Lemercier, éclatait en traits piquans, imprévus et originaux. Elle résumait toute l'éloquence de Mme de Staël en quelques mots perçans. » Nous l'en croyons sans peine. Et si l'on retrouve un jour cette « collection de portraits sur nos contemporains les plus distingués par leur rang et par leurs lumières » dont nous parle encore Lemercier, et dont elle serait l'auteur, il y a tout lieu de penser que sa « sincérité » et sa « vivacité » ont dû y faire merveille.

Ce n'est pas seulement une femme d'un esprit vif et mordant que nous révèle, — ou nous confirme, — le roman d'*Alvare*, c'est une mondaine très experte, et qui, — elle partage ce mérite

avec l'auteur de *Delphine*, — sait nous donner de la vie de société des descriptions très justes et très vivantes. Voici, par exemple, une page dont la finesse enjouée a vraiment bien de la grâce et de l'agrément : « La vie des eaux a été décrite si souvent qu'on ne peut que répéter et après mille autres que la société a moins de gêne, d'exigence et d'inconvénient dans un lieu où chacun se trouve, parce que c'est sa volonté, le besoin de sa santé ou son plaisir qui l'appelle, puisque l'on se sépare quand l'une de ces causes cesse et que l'on peut fuir ainsi la chose ou la personne qui déplaît. Cette certitude donne une gaieté, une indépendance qu'on ne peut connaître ailleurs. Quand rien n'est indifférent, chaque chose a un poids convenu et bientôt incommode, alors l'habitude fait la loi, et cette loi se glisse jusque dans les plus petits détails qui, prenant le nom et l'importance de devoirs, finissent par accabler sous leur nombre et leur insignifiance. Dans les villes on se voit trop, trop souvent, trop longtemps; l'ennui que fait naître un tel commerce donne naissance à mille tracasseries, mille riens perfides qui, tourmentant les heureux du monde dans tous les sens de leur irritabilité et de leurs prétentions, leur donnent des dégoûts qu'ils prennent pour des malheurs auxquels ils échapperaient s'ils savaient à propos demander des chevaux de poste. Sans contredit l'avantage des eaux est dans la variété des objets, leur peu de durée qui occupe, amuse, attache le souvenir et ne fatigue jamais. »

Cette mondaine, on le voit, a peu d'illusions sur la vie du monde. A vrai dire, elle en goûte moins le charme qu'elle n'en sent les inconvéniens. De deux femmes qu'elle met en scène elle dira, avec cette finesse d'observation et cette justesse concentrée de formule dont elle ne se départ guère : « Leurs âmes s'étaient refroidies dans *une habitude de légèreté méthodique* qu'on substitue souvent dans la société aux vrais devoirs. On ôte l'importance aux grandes choses, c'est une gêne trop incommode pour des esprits légers, mais on reporte cette importance sur les conventions établies par une coterie, conventions qui, sous le nom d'*usage du monde*, renferment les seules lois auxquelles une grande partie des hommes attache du prix. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de rencontrer des partisans de ces lois futiles dont l'esprit se choque et s'irrite aux moindres contraventions des usages, et dont l'âme reste froide et muette à la vue des actions qui blessent la justice et l'humanité. »

Si ce n'était là qu'une observation jetée en passant, il n'y aurait pas à y attacher d'importance. Mais l'auteur d'*Alvare* revient souvent sur cette idée que le monde est peu favorable à l'éclosion et au développement des sentimens naturels et généreux, et même équitables. « Leurs idées et leurs sentimens, écrira-t-elle ailleurs, étaient renfermés dans la sphère étroite d'une coterie qu'elles décoraient du titre exclusif de monde. Tout ce qui n'entrait pas dans ce cadre était pour elles des objets de mépris... La vanité ferme le cœur aux sentimens vrais, et le véritable honneur, la vertu, sont de bien peu de poids pour des esprits qui ne se soumettent qu'aux convenances du monde. » Elle dira encore d'une cantatrice italienne : « Cette femme avait le bon ton et l'habitude de la bonne compagnie ; car les personnes qui vivent d'un art soumis au public, ne sont pas en Italie, comme dans d'autres contrées de l'Europe, frappées du *fâcheux préjugé* qui les relègue loin des sociétés distinguées, parmi les gens dont l'abaissement influe tôt ou tard sur leurs mœurs, leurs sentimens et leurs manières. » Et elle va enfin jusqu'à prêter à son héros ce mot de l'Émile de Jean-Jacques, quand il quitte Paris : « Adieu, ville de fumée, ville de boue, nous laissons ton fracas, tes plaisirs factices, tes fausses joies : nous allons loin de toi goûter l'innocence et la paix !!! »

Qu'est-ce à dire? Et faut-il voir là tout simplement, comme ce dernier trait nous y invite, un nouvel exemple et une lointaine conséquence de l'influence persistante de Rousseau? Oui, sans doute ; mais j'y verrais, pour ma part, quelque chose de plus. Ses liaisons successives avaient fini par faire d'Aimée de Coigny une déclassée dans son propre monde; qu'elle l'ait senti, et qu'elle en ait souffert, plus qu'elle ne l'a voulu dire, c'est ce qui est non seulement vraisemblable, mais certain ; et qu'elle ait conçu quelque rancune contre ces « préjugés » dont elle se voyait la victime, contre ces conventions sociales qu'elle avait voulu braver, c'est ce qui est trop humain. Si déguisée, si spécieuse même qu'en soit l'expression, je crois voir dans son ironie toujours prête à l'adresse des préjugés et des étroitesses du monde l'écho discret et l'aveu de son amertume.

***

Parmi les « préjugés » dont elle a secoué le joug importun, il en est un qu'elle a mis une sorte de point d'honneur à ne

pas respecter : c'est celui du mariage. De toutes ces femmes de la fin du XVIIIe siècle qui ont mis délibérément en pratique les principes les plus « avancés » de nos modernes féministes, aucune n'a revendiqué plus insolemment le droit de « vivre sa vie, » — sa vie d'indépendance égoïste et d'expériences voluptueuses. Elle a usé de son « droit au bonheur » avec une continuité, une persévérance que les déceptions les plus profondes n'ont jamais découragées. Et à cet égard, elle est bien la femme de son roman. Toutes les fois qu'elle en trouve l'occasion, elle fait, — par la bouche de l'un de ses héros, — le procès du mariage et l'apologie de l'union libre : « Ah! dit Alvare, les catholiques n'ont pas réussi à rendre le mariage plus heureux en rendant sa chaîne indissoluble ; triste idée de faire un devoir indispensable hérissé des plus horribles punitions, si on le transgresse, du sentiment le plus libre de la nature, la préférence! Le penchant qui attire deux êtres l'un vers l'autre a besoin de toute sa liberté pour naître et ne peut durer que par une suite de chances heureuses, de convenances continuelles, impossibles à rencontrer dans les chocs d'humeur inévitables au sein des unions où il entre des arrangemens de famille. La douce intimité, cet attrait irrésistible de deux âmes qui se cherchent, se confondent et ne font qu'une existence, peuvent-ils se rencontrer où le mépris des hommes vous menace? si vous manquez aux lois qui vous sont imposées, ils vous poursuivent jusque dans votre intérieur. *Le mariage, comme les convenances d'une certaine société l'ont arrangé, ne peut se rencontrer avec le bonheur; il choque trop la fierté et toutes les qualités élevées de la nature humaine.* » Des déclarations de ce genre ne sont pas isolées dans *Alvare :* le mariage et le bonheur sont déclarés incompatibles; et qui oserait mettre en doute qu'on doive rechercher uniquement le « bonheur ? »

Qui oserait en douter ? Les chrétiens d'abord. Aussi Aimée de Coigny a-t-elle pour le christianisme une antipathie instinctive qui se traduit si souvent dans son œuvre, — M. Lamy avait déjà noté ce trait à propos des *Mémoires,* — que ce roman d'amour est, à la lettre, un roman anticlérical. Mais il faut s'empresser d'ajouter que cet anticléricalisme admet des distinctions et des nuances. On peut faire grâce au protestantisme, puisqu'il autorise le divorce : « Que seriez-vous devenue, Théodora, dans un pays où le divorce eût été impossible, où il eût

blessé les mœurs et la religion ? Ici, par exemple, le cœur enflammé pour un autre que celui auquel on est lié par l'hymen, il faut mourir de douleur, ou former des vœux homicides contre son époux !... » Cette Théodora avait épousé un peu étourdiment un ami de son père ; mais son cœur ayant parlé pour un autre, son mari, trop généreux pour vouloir contrarier une passion aussi violente, lui avait rendu sa liberté en faisant prononcer le divorce contre lui-même. A la bonne heure ! voilà un mari accommodant, et « sensible, » et qui s'entend à développer chez sa femme « toutes les qualités élevées de la nature humaine, » — celles sans doute qu'Aimée de Coigny a déployées dans ses lettres « lascives » à Mailla Garat ! Voilà « un vrai Anglais ! » Quel agréable pays ! et quelle aimable religion que celle qui favorise d'aussi « honorables actions ! » Mais avec le catholicisme, il en va tout autrement. Cette sombre religion n'entend rien à la « nature ; » elle n'accepte pas plus le divorce que l'union libre ; elle « afflige le sentiment le plus doux ; » enfin, elle a, sinon inventé, tout au moins approuvé et recommandé cet état évidemment contre nature, le célibat ecclésiastique, et surtout la vie monastique. Il y a, dans le roman d'*Alvare*, deux moines dont les propos et l'attitude sont parfaitement désobligeans : l'odieux le dispute au ridicule dans leur rôle ; et l'auteur n'a pas à chercher bien loin l'explication de leur duplicité : « Le manteau de fourberie dont s'enveloppe ce jeune moine tient à l'état contre nature dans lequel il est enchaîné, disait Alvare. » Toutes les difficultés que rencontre Alvare dans sa vie politique lui sont suscitées par des moines ou des prêtres dont « l'astuce » ne connaît guère de bornes. A Santo-Domingo, il ne vient à bout d'une vieille querelle, aussi grave dans ses conséquences que futile dans ses origines, entre hiéronimites et barnabites, qu'en envoyant les barnabites défricher une partie sauvage de la Floride : « Je me rappelai, déclare-t-il, à cette occasion, la différence de conduite des jésuites en Europe et au Paraguay ; l'astuce, la fraude déshonoraient les moyens auxquels leur ambition avait recours en Europe, tandis qu'au Paraguay, où leur puissance n'était point contestée, leurs talens se déployaient pour l'affermir et avaient procuré au pays une véritable prospérité. »

Cette philosophie religieuse est un peu rudimentaire, et elle n'est pas très originale. Elle a d'ailleurs ses timidités, à côté de

ses hardiesses ; si elle honnit les moines, les autodafés, l'Inquisition, elle prétend vénérer la « religion, » qu'elle entend bien distinguer de la « superstition. » « Peut-on avilir ainsi une religion si belle et si grande, qui sait consoler des peines présentes par l'espérance d'un noble avenir et qui élève tellement l'humanité qu'elle lui fait dédaigner la douleur comme ne pouvant atteindre que la grossière enveloppe qu'on doit bientôt dépouiller, disait-elle... Le marquis lui expliquait à quel point l'ambition humaine avait défiguré le dogme sacré, la divine morale, et comment elle avait accueilli la superstition et s'en était servie adroitement pour la substituer à la religion... » Et elle lui prête ce propos symbolique : « Je hais la superstition par l'amour que je porte à la religion et à mon pays, et je la poursuivrai de tout mon courage et de ma puissance ! » Les personnages d'*Alvare* croient à « l'Être suprême, » à l'immortalité de l'âme, et sans doute à l'efficacité de la prière, puisqu'ils prient, au moins dans les grandes circonstances de la vie, et même dans quelques autres : « Les deux époux revenus au Prado, écoutaient le bruit d'une musique lointaine, quand le bruit d'une cloche se fit entendre ; c'était celle d'un couvent voisin qui sonnait l'*Angelus*. — Cet appel des fidèles a quelque chose d'auguste et d'attendrissant, dit Louise ; il éveille les heureux pour leur faire bénir l'auteur de leur bonheur ; l'infortuné redouble, en l'entendant, la ferveur de ses prières et se livre à l'espérance de les voir exaucées ; enfin il jette ensemble aux pieds du Créateur tous ceux qu'il a formés, et les confond ainsi en une seule famille ! O mon Alvare, remercions ce Dieu paternel de la bénédiction qu'il répand sur ses deux enfans bien-aimés !... Ils s'agenouillèrent ensemble, et restèrent un moment absorbés dans un profond recueillement ; s'étant relevés, ils marchèrent lentement appuyés l'un sur l'autre dans un silence plein de charme. » Les deux époux ont surtout bien lu le *Génie du Christianisme*, et dans le *credo* qu'ils ont emprunté à Voltaire et aux Encyclopédistes, ils ont introduit quelques articles de Jean-Jacques, et quelques autres de Chateaubriand.

Mais, au total, c'est bien l'esprit de Voltaire, — et de Raynal, — qui domine dans *Alvare*. Ou plutôt, c'est cet esprit qui dominerait, s'il n'y avait pas les dernières pages du livre. Car nous apprenons à la fin du volume, — et cette conclusion est peut-être inattendue, — qu'Alvare, le héros passionné et philo-

sophe, meurt non seulement chrétiennement, mais pieusement. Sa douleur « a fini par le jeter au pied des autels où, depuis quelque temps, il implore l'Éternel avec ferveur. » Il a consenti à une confession publique, et la méditation des vérités religieuses « lui procure un soulagement, une paix inespérés. » « Qu'il sache bien, fait-il dire à son fils, que la force de caractère est inutile, et que toute qualité même est dangereuse pour qui ne les emploie pas contre ses passions. » — « *Se soumettre*, écrit-il enfin dans son Journal, *telle est la condition humaine;* en suivant la route tracée par la religion et les lois, quelque bonheur encore peut se rencontrer; c'est ainsi au moins qu'on évite les cuisans regrets, les remords!!! Tout changement brusque, même pour faire le bien, attaque, je le vois maintenant, le respect que les hommes portent à leurs habitudes, à leurs institutions. Le bien, pour être utile, doit venir petit à petit et ressembler à la croissance, qui, bien qu'invisible, amène chaque chose créée à son degré de perfection. » Voilà une philosophie pleine de sagesse et de bon sens : le révolutionnaire d'autrefois est devenu un prudent évolutionniste; on ne saurait plus nettement condamner cette fougue d'individualisme que le principal héros, et, ce semble, l'auteur du roman lui-même ont prêchée jusqu'alors avec tant d'insistance.

Qu'est-ce à dire? Et que signifie exactement, en guise de conclusion, et de « moralité, » ce curieux revirement qu'on ne pouvait guère prévoir? L'influence de Chateaubriand, que nous avons vue se mêler à quelques autres dans le cours du roman, aurait-elle fini, presque à l'insu de l'auteur, par l'emporter sur celle de Voltaire? et comme dans *Atala* et *René*, et à l'imitation de ces deux « épisodes, » serions-nous ici en présence d'une fiction à tendances « anticléricales » et aboutissant à une conclusion chrétienne? Ou bien, de propos très délibéré, Aimée de Coigny aurait-elle voulu faire en terminant quelques concessions au goût et aux tendances « conservatrices » du public, qu'elle craignait de désobliger par l'audace de sa pensée? Ou bien enfin, tout simplement et très sincèrement, sa pensée se serait-elle assagie et purifiée au cours des années? L'âge venant, et la maladie, et l'isolement, et les déceptions de toute sorte, aurait-elle vu enfin, et compris, et mesuré la foncière vanité de cette ardeur sensuelle, de cette joie de vivre qui l'avait si longtemps possédée, et qui, déjà, avait en elle si vivement frappé

le poète, dans la prison de Saint-Lazare. Vous vous rappelez :

L'illusion féconde habite dans mon sein...
Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux;
Sur des fronts abattus, mon aspect dans ces lieux
Ramène presque de la joie.
Mon beau voyage encore est si loin de sa fin!...
Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson...
O Mort! tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi...
Je ne veux pas mourir encore.

Mais maintenant que la mort est toute proche, et que l'illusion s'est envolée, a-t-elle pris enfin de la vie une vue plus juste et plus haute, et donne-t-elle tout son vrai sens à cette parole qu'elle prête à son héros, que « se soumettre, telle est la condition humaine? » Je ne sais ; entre ces différentes hypothèses je n'ose choisir; je souhaiterais seulement, pour l'honneur de la Jeune Captive, que la dernière fût la véritable.

Il y a dans la *Correspondance* de Taine une admirable lettre de direction littéraire, évidemment destinée à une femme, qu'il voudrait voir remplir sa vie, utiliser ses rares facultés, en se faisant écrivain, et en composant des romans modernes. On aurait pu donner des conseils de ce genre à Aimée de Coigny. Elle avait, cela n'est pas douteux, des dons de premier ordre, qui, bien employés, auraient pu faire merveille. Mais il aurait fallu la dissuader d'écrire un roman romanesque : le roman romanesque est un genre légitime, mais qui devrait n'être traité que par des poètes. Or l'auteur d'*Alvare* n'est point poète; elle a bien l'intelligence trop lucide, trop réaliste peut-être pour cela; elle a fort peu d'imagination, et c'est pourquoi elle recourt si souvent à l'imagination comme au langage d'autrui. Le roman d'observation psychologique comme on l'entend aujourd'hui, voilà quelle eût été sa vraie voie. Si, elle avait voulu raconter une « histoire vraie, » — la sienne peut-être, — au lieu d'une œuvre intéressante assurément, mais inégale, et avec bien des parties surannées et mortes, une œuvre de transition, pour tout dire, elle aurait fort bien pu écrire une de ces œuvres rares, humaines et vivantes qui eussent illustré le nom de *la Jeune Captive*, — presque autant que les vers du grand poète qui l'a chantée.

VICTOR GIRAUD.

CORRESPONDANCE
D'ALBERT SOREL

1870-1871

Albert Sorel a laissé une très volumineuse correspondance, datant de sa jeunesse, qu'il nous serait impossible de publier dans son ensemble : nous n'en donnons que quelques extraits. Il était alors aux Affaires étrangères, avait la tête toute pleine de romans et discutait avec passion les événemens qui se passaient sous ses yeux. L'année 1870 marque une date capitale dans sa vie, et les extraits que nous publions, tirés des lettres adressées à ses parens et à son ami Albert Eynaud (1), consul en Orient, montrent le développement intellectuel qui doit mener le jeune diplomate à son œuvre historique. Envoyé à la délégation de Tours, il collabora plus directement aux négociations diplomatiques, mais l'activité de son esprit continua de se porter sur les mêmes sujets, et il n'en rêvait pas moins d'être romancier. Comment l'attaché d'ambassade, qui juge sa carrière, souvent, avec une âpreté ironique, arrivera-t-il à la sérénité de ses opinions, et comment, dominant son imagination, sera-t-il amené à faire de l'histoire en toute impartialité ? Nous avons cru le dégager des documens dont nous commençons aujourd'hui la publication, en insistant moins sur les événemens, d'ailleurs connus, que l'auteur relate et sur lesquels sa pensée a pu se modifier dans la suite grâce à une étude plus approfondie et à une réflexion plus mûre, que sur les idées, les tendances, les sentimens qui achèveront son évolution morale et intellectuelle. Au lendemain de la guerre, Albert Sorel, qui venait de publier son premier roman, *La Grande Falaise*, était bien résolu à quitter le ministère des Affaires étrangères, mais il était fort embarrassé pour choisir une

(1) Voyez *les Scènes de la vie turque en Anatolie*, par Albert Eynaud, dans la *Revue* des 15 février, 15 avril et 15 mai 1873.

autre carrière. C'est alors que, sur la proposition de Taine, Émile Boutmy lui offrit la chaire d'histoire diplomatique à l'École libre des Sciences politiques. Encore qu'il doutât fort de lui-même, Albert Sorel accepta, prit un congé au ministère et commença son cours. A partir de ce moment, il trouve sa vocation. Non pas qu'il se désintéresse jamais, au cours de sa vie, des événemens dont il reste le témoin souvent ému; non pas qu'il renonce à ses projets littéraires, qui lui resteront toujours chers; mais il découvre dans l'histoire toutes les satisfactions que sa curiosité demandait à la vie et aux lettres; il y découvre aussi, par une insatiable recherche, un apaisement à ses inquiétudes morales et intellectuelles.

Désormais, Albert Sorel n'est, ne veut plus être, et ne sera plus qu'un historien.

Tours, lundi 12 septembre 1870.

A sa mère.

En m'annonçant ma nomination, le directeur m'a dit que j'eusse à me tenir prêt pour Tours au premier avertissement. Je devais n'en parler à personne, car on n'emmène que deux secrétaires, et, une fois le départ connu, il devait se produire d'innombrables compétitions. Le secrétaire désigné (Philippe Delaroche-Vernet) est un charmant garçon que j'ai connu au collège, avec qui je suis en grande communauté d'idées et dont le caractère rend le voyage extrêmement facile. Nous sommes partis samedi matin par Le Mans, tous les deux seuls, en avant-coureurs. Nous sommes arrivés à Tours à 9 heures. Nous avions entassé nos effets dans des valises à la main, car on ne prend plus de bagages. Du reste, il n'y avait pas foule à la gare. Le flot était passé la veille.

Chose curieuse, à mesure que nous nous éloignions, nos esprits devenaient plus tristes, et la réalité nous apparaissait sous des couleurs plus sombres encore, s'il est possible. A Paris, on se surexcite, l'habitude de ces émotions finit pour ainsi dire par engourdir le cœur. En province, au milieu de ces campagnes paisibles et de ces sourires impassibles de la nature, on retombe sur soi-même plus lourdement, et il semble qu'on se réveille. Cependant je pensais à vous et au soulagement que tu aurais à me savoir en sûreté et aussi avec une occupation sérieuse. Avoue que la République a du bon.

Nous sommes arrivés à Tours à 9 heures. L'encombrement

est énorme. Des fuyards, des étrangers, des administrations qui commencent d'arriver : mais nulle part de confusion. Tout le monde, en ce pays riant et propre, est poli et obligeant. Nous n'avons, bien entendu, trouvé de place dans aucun hôtel. Enfin, on nous a conduits dans une auberge où on nous a laissé la salle à manger. Nous y avons campé sur des matelas, enveloppés dans nos manteaux.

Hier matin nous nous sommes mis en quête. Après deux heures de marches et de contremarches, nous avons trouvé un logement très convenable, chez de très braves gens. Nous avons deux cabinets et un petit salon très propre. Le tout dans une de ces rues si souvent décrites par Balzac, tortueuse, avec des maisons à tourelles et des feuillages aux fenêtres.

Je te donnerai de nos nouvelles autant que possible. Cependant ne t'inquiète pas des retards : la poste fera des détours et Dieu sait comme elle arrivera.

Tours, même date.

A sa mère.

Les élections sont réajournées. Ce croisement de décrets, inévitable peut-être avec l'interruption des communications, est d'un fâcheux effet. Je regrette, tout compte fait, que les élections n'aient pas eu lieu. Les raisons d'ajournement sont nombreuses et sérieuses : 22 départemens n'auraient pu voter, aucune liberté de choix nulle part. Paris, enfin, aurait nommé un vrai gouvernement qui aurait sans doute voulu se substituer au gouvernement actuel... Malgré tout, je suis convaincu que c'est une faute.

Il faut donc attendre, mais quoi ? Ce sont les ressorts de la nation même qui sont corrompus et détendus absolument. Il faudra bien des années d'efforts continus et de réforme profonde pour nous relever et tenter avec chances de succès une revanche politique.

L'armée notamment est à refaire, et une bonne armée est un ouvrage de longue haleine : des lois n'y suffisent pas. Il faut un effort général et prolongé de toute une nation, la somme d'incalculables efforts individuels. Enfin la discipline, qui est l'essence même de l'esprit militaire, n'est autre chose que le sentiment du devoir, le respect de la hiérarchie, le désintéressement, le

sacrifice personnel. On ne détruira les Prussiens que par leurs propres armes.

La levée en masse est une utopie révolutionnaire qui ne sera pas plus efficace en 1870 qu'elle ne l'a été en 1793. Il n'y a pas de plus grand préjugé. Nous arriverons à nuire en détail à l'ennemi, à nous faire abîmer partout où se livreront des combats sérieux, et les Prussiens sont assez intelligens pour n'en pas livrer d'autres. Marchant toujours en masse, avec de la cavalerie et de l'artillerie surtout, ils frapperont de terreur, par des exemples terribles, les campagnes qui se révolteront ou même prêteront appui aux francs-tireurs. Je ne veux pas sonder l'avenir, le présent suffit, et du reste, je ne désespère de rien si le pays a le sentiment de sa dignité et comprend la véritable cause de ses désastres.

On se bat depuis deux jours autour d'Orléans sans résultat précis, au moins à ma connaissance. Je crois que le gouvernement ne s'en irait à Bordeaux qu'à toute extrémité.

Les journaux allemands sont remplis de discussions sur les conditions de paix. A part quelques libéraux que l'on n'écoute pas plus qu'en cas de victoire on n'eût écouté chez nous Jules Favre ou Thiers, tout le monde est d'accord pour exiger nos provinces. On ne discute que sur l'étendue du territoire à prendre. La raison donnée que ce sera un moyen d'assurer la paix est absolument fausse ; ce sera au contraire un moyen de ramener la guerre. Ils ajoutent que nous ne leur pardonnerons pas et qu'il faut en finir une bonne fois quand ils en ont le moyen, que nous préparerons la guerre, — et ils n'ont qu'une idée, rendre cette guerre de plus en plus difficile pour nous. Il est sûr que si la France, se fiant aux apparences et croyant toujours que les lois suffisent pour réformer un pays, si les Français veulent recommencer la guerre dans trois ans, la Prusse veut être en mesure de nous accabler avant que nous ayons eu le temps de nous reformer. Ils appliqueraient en grand et à tout le pays ce qu'ils font en petit, partout où nous essayons de former une armée. Il est impossible de méconnaître qu'en cela comme dans le reste ils agissent avec une complète rigueur de logique, étant donné que l'Europe les laisse faire.

J'ai été hier, par ordre, visiter les prisonniers pris à Ablis. Ils se portent à merveille et affirment que toute l'armée va de même. Ils sont en campagne depuis deux mois, très contens

d'être prisonniers et d'avoir tiré leur épingle du jeu. Nos soldats vont et viennent parmi eux ; ils se louent les uns des autres, se soignent et deviennent camarades après la bataille. Il serait lamentable que les Prussiens exécutant leur projet barbare au sujet des bourgeois d'Ablis, on fût obligé de fusiller ces malheureux. Les Prussiens ne veulent pas admettre la guerre de guérillas et je crois qu'ils ne reculeront devant aucune violence pour y mettre obstacle.

On annonce un succès sérieux du général Ducrot sous le Mont-Valérien.

Je reviens aux élections, voici ce qu'on m'assure : en province, il n'y avait guère à craindre que la réaction ; mais à Paris les députés nommés se seraient constitués en gouvernement provisoire, et, comme le seul titre du gouvernement actuel est le titre de députation de Paris, ils l'auraient renversé. L'ordre se maintient, mais grâce à la grande énergie de Trochu qui n'hésite pas à prendre des mesures de rigueur. Rien n'est plus difficile que d'apprécier ces difficultés. Il est vraisemblable que Gambetta n'est pas venu sans raison, et, pour que des gens comme lui aient hésité, il faut que le danger soit réel. Mais quelles que soient les raisons, je regrette la mesure.

Et nous voilà retombés dans l'inconnu et le vague. Ce seront la liberté et la République qui paieront les frais. Le malheur de la République est de naître toujours après une crise ; le peuple lui attribue tous les malheurs amassés par le régime déchu et c'est ainsi que nous retombons indéfiniment de Charybde en Scylla.

Tours, 14 septembre 1870.

A sa mère.

J'ai reçu l'ordre de rester ici. Il y a une petite délégation près de M. Crémieux et j'en fais partie. L'ami avec lequel je suis (Philippe Delaroche-Vernet) est bien aimable, bien sûr : nous vivons absolument en commun et de la manière la plus aisée. Notre chef (M. de Chaudordy) est un homme fort aimable et fort distingué, qui vit avec nous et nous traite en collègues.

Le ciel était si sombre qu'il ne paraissait pas pouvoir noircir encore, et cependant il semble que chaque jour augmente le poids qui pèse sur nos cœurs. Je plains de toute mon âme les

pauvres Parisiens, et ceux qui restent aussi bien que ceux qui sont partis et qui ont laissé en arrière la moitié d'eux-mêmes. J'ai passé par tous ces déchiremens et si les hasards de ma carrière m'en ont soustrait un instant, je n'oublie aucune de mes angoisses et je pense à celles de mes amis. Que de secousses et de craintes ! J'avais l'œil humide en laissant mes livres, et mon petit logis si paisible et où j'avais caressé tant de rêves d'avenir. Heureusement, mes manuscrits sont chez toi : je n'aurais pu m'en séparer, et comment les traîner à ma suite ?

Enfin, il faut compter sur Dieu et nous soutenir pour qu'il nous aide. Je n'ai jamais pu croire, je crois moins que jamais qu'il soit le Dieu des armées. Je ne crois pas que le sort des empires et des peuples le touche. Il ne connaît que les âmes et ne juge que les cœurs. C'est ce qui donne confiance, même aux plus mauvais jours.

Enfin, nous devons être soulagés d'une grande inquiétude, la plus grande de toutes pour toi, cela est sûr. Le reste ne dépend pas de nous, et il faut nous habituer à marcher dans les ténèbres. Il y a au fond de moi-même une inébranlable confiance dans l'avenir.

Tours, vendredi 16 septembre 1870.

A sa mère.

J'ai été bien content de recevoir de vos nouvelles. Je suis décidément maintenu à Tours. Le ministre et le Corps diplomatique n'y viendront pas, mais j'appartiens à un service spécial qui durera aussi longtemps que Paris sera investi. Nous sommes quatre. Nous sommes installés dans l'immense palais de l'archevêché, où demeurent M. et Mme Crémieux. L'un et l'autre dînent avec l'archevêque. Le ministre et le prélat se louent beaucoup l'un de l'autre, M. Crémieux dirige le gouvernement avec une véritable supériorité d'esprit. La ville est remplie, mais, comme je te le disais, sans confusion. On trouve très aisément à dîner dans de bons hôtels : dîner, service et compagnie excellens. C'est une chose inouïe que la quantité de gens que l'on rencontre ici. Bien que mon ami et moi nous ayons peu flâné par les rues, nous avons déjà vu, entre autres, M. Denuelle avec sa fille et M. Taine, M. Sandeau, les peintres Lehman et Muller, etc. Mon ami est le fils de Paul Delaroche et

le petit-fils d'Horace Vernet. Il a les relations les plus étendues, et comme nous sommes les deux doigts de la main, nous ne nous quittons pas. Le cabinet de M. Crémieux, avec lequel nous sommes en rapports continuels, est composé de gens parfaitement aimables et distingués. Nous avons aussi à nous louer beaucoup de l'accueil du directeur général des télégraphes, M. Steenakers, député de la gauche. Bref, notre position est bonne et notre travail intéressant. Nous formons un bureau de chiffre et notre service consiste à maintenir les communications avec l'étranger. Si les Prussiens approchaient, le gouvernement se déplacerait et nous avec lui.

Je crois que tu juges très sainement la situation. J'ai eu d'ailleurs, à plusieurs reprises et poussé par une sorte de pressentiment, le soin de parler avec mon père d'une occupation possible de notre pays. Je ne puis que vous confirmer tout ce que je vous ai dit à ce sujet. Je ne crois pas à une menace prochaine d'occupation, mais à une simple possibilité. Vous seriez toujours avertis à temps. En tout cas, il est bon de prendre ses précautions en vue d'une alerte.

Les paniques dont tu me parles ne me paraissent pas raisonnées. Je les blâme d'autant plus que ceux qui y cèdent sont le plus souvent les mêmes qui, il y a deux mois, poussaient à la guerre.

Oui, ces paniques me semblent prématurées. Certes, la loi du vainqueur, et de ce vainqueur-là surtout, est dure à subir et bien amère au cœur. Mais enfin, on se doit aussi au pays que l'on a habité, aux gens qui nous entourent. Je conçois que l'on fasse sortir les femmes de Paris comme de toute ville menacée de siège. Partout où il doit y avoir lutte, elles sont déplacées, elle paralysent la défense et en supportent les conséquences. Mais au lieu où vous êtes, la situation est différente. Bref, c'est d'après les circonstances qu'il faudrait se décider. Si l'on devait se battre autour de vous, il faudrait partir, sinon je crois que c'est un devoir de rester. Quant à l'ennemi, le calme et la fermeté lui imposeront toujours. Nous sommes vaincus, nous ne devons pas être humiliés. On peut garder sa dignité, tout en cédant à la force brutale. Les femmes, surtout les femmes comme vous, ont été respectées partout. Mais, je répète, sur le théâtre d'un combat on ne peut répondre de rien. Je ne crois à aucune bataille dans vos parages. S'il y a lutte, elle se concentrera du

côté du Havre. Rouen d'ailleurs serait occupé bien avant Honfleur et vous auriez le temps de vous mettre à l'abri.

Tours, 21 septembre.

A sa mère.

On dit que les Prussiens marchent sur Orléans : il est donc probable que nous ne resterons pas longtemps ici. Me sachant en sûreté, tu ne devras t'inquiéter d'aucune interruption de correspondance. Il n'en sera pas de même de moi, et j'avoue que j'appréhende horriblement le silence.

Je suis extrêmement occupé, mais j'en suis heureux. Ce que je fais est fort intéressant et il est nécessaire en ces temps-ci de se soustraire à ses pensées.

La conduite loyale du Ministère doit lui gagner les sympathies. Je crois qu'il faut le soutenir énergiquement dans la lutte électorale, d'autant plus qu'il n'y interviendra en aucune façon.

Un de mes amis qui a voulu rentrer dans Paris samedi a été fait prisonnier.

Tours, 24 septembre 1870.

A sa mère.

Je te remercie bien des détails que tu me donnes ; ils sont lus avec le plus vif intérêt. Je ne puis trop vous encourager dans les sentimens où je vous vois. Je regrette de ne pouvoir t'envoyer aucune nouvelle. Je vais recommander votre abonnement au *Moniteur*. Dalloz est ici avec son personnel, et je suis en bonnes relations avec lui. *Le Temps* est resté à Paris.

Je vois avec plaisir que vous êtes résolus et calmes. Je ne puis trop vous fortifier dans ces dispositions. Il est impossible, évidemment, de combattre les paniques qui s'emparent de la foule, mais il faut tâcher au moins de ne pas se laisser gagner. C'est ainsi que, jusqu'à nouvel ordre, je reléguerai dans le domaine des *canards* l'histoire des espions désignant les maisons des receveurs et des notaires. Il faut dire la vérité sur ce point. Les Français ont une manière commode d'expliquer leurs surprises et d'excuser leurs défaillances : les espions expliquent les surprises, la trahison excuse les défaillances. Il n'y a pas eu de trahison ; il y a eu infiniment moins d'espions

qu'on ne le dit. En somme, depuis trois mois, on en arrête partout et il ne s'en est trouvé qu'un seul, contre lequel on a cru trouver des preuves suffisantes pour le fusiller. Les Prussiens ont des espions très habiles et très dévoués, cela est certain, mais s'ils en avaient autant qu'on le dit, leur armée entière y passerait. Gardons-nous de ces paniques. Il est parfaitement inutile de désigner la maison des notaires qui ont des panonceaux sur leurs portes, et quant aux receveurs, rien n'est plus aisé que de trouver leur caisse une fois qu'on est maître de la ville. Il y a en France, à toute époque de crise, des mots avec lesquels on jette la terreur dans les provinces : aujourd'hui, chez nous, on se croit « désigné, » et avec ces désignations on va faire trembler tout le monde. Pour Dieu, ne croyez à aucune de ces histoires : la réalité suffit.

Quand les Prussiens occupent une ville, ils vont aux autorités et se font désigner les choses dont ils ont besoin. Il y a des officiers qui règlent le logement et d'autres qui vident les caisses. Cela se fait tout simplement. Ils ont les guides Joanne et les cartes qui leur indiquent tout ce qu'il leur faut.

Il ne faut pas se laisser aller à l'imagination : ils n'ont rien d'effrayant dans l'extérieur. Attendez-les de pied ferme : ce sont des soldats qui font la guerre, c'est-à-dire une chose horrible et terrible, mais ils sont peut-être, après les Anglais, l'armée la plus disciplinée de l'Europe : ce n'est jamais beaucoup dire. Si donc vous êtes occupés, et j'en doute, vous verrez des soldats qui auront faim, qui seront fatigués, qui seront exigeans, vous ne verrez pas des monstres farouches. Il ne faut pas non plus exagérer le danger que courent des femmes paisibles, qui restent à la maison, dans un pays ouvert et loin de tout champ de bataille. Donc que l'on serre la bride à l'imagination et que l'on ne se figure pas des choses épouvantables. Je le répète toujours : la réalité suffit.

Je regrette beaucoup ce que tu me dis des élections municipales. Le temps des tergiversations est passé ; il faut partout des hommes résolus, et dont le passé soit parfaitement net. C'est le fait de mon père. Dans le danger profond où est le pays, on se doit à lui. Tous ceux qui ont été aux affaires, depuis les conseillers municipaux jusqu'à l'ex-Empereur, depuis 1852, sont frappés d'incapacité légale, s'ils n'ont pas par leur conduite donné des gages de résolution et d'indépendance. Je comprends

les scrupules de mon père ; ils sont, comme toutes ses pensées, la marque d'une délicatesse extrême ; mais sont-ils de saison ? Si on laisse prendre la place, ou si on fait accepter par déférence un candidat d'abord évincé, la situation est changée. Présenté sans l'avoir voulu, ayant la main forcée, modeste et désintéressé comme il l'est, mon père remplirait le rôle le plus utile. Rends-toi compte que partout les mêmes scrupules arrêtent les gens délicats.

Il faut lutter partout. L'État se compose de départemens, de cantons, de communes, de familles. C'est de ce dernier foyer que part toute moralité, toute énergie, toute réforme. Mais, au nom du ciel, qu'on ne dise plus : que les autres s'arrangent ! Les autres, c'est chacun de nous. Le voisin raisonne comme nous, et il n'y a que les coquins qui profitent du gâchis. Il faut que les libéraux éprouvés, que les honnêtes gens se jettent dans la mêlée municipale jusqu'à celle de la Constituante. Le temps des hésitations, des dégoûts, des découragemens est passé.

Ah ! ces crises soulèvent bien des lâchetés et bien des sottises ! Bah ! on n'en devient que plus ferme dans ses principes et plus résolu dans sa conduite. Dieu merci, le travail ne me manque pas et je me sens l'esprit calme et l'intelligence nette. Tu n'as rien à craindre pour ma vie ; ne crains pas, de ma part, de démonstrations imprudentes. Mais, avec calme et discrétion, je vais droit où ma conscience me dit d'aller, et si je ne me compromets en rien, je ne cherche pas non plus à ménager les chèvres et les choux. Il faut savoir ce qu'on veut, et l'on ne doit vouloir qu'une chose : travailler à sauver le pays : chacun peut y contribuer, il n'y a pas d'effort inutile.

26 septembre 1870.

A sa mère.

Avant ma dernière lettre qui parlait des élections, tu as dû apprendre qu'elles étaient ajournées. Les élections municipales n'avaient d'autre raison d'être que les élections à la Constituante, et celles-ci deviennent inutiles, puisque la Prusse ne veut traiter qu'en nous écrasant. Il vaut mieux que toutes ces élections soient ajournées. La proclamation du gouvernement a produit un immense effet : il commence à se manifester un véritable élan d'indignation.

Nous avons des nouvelles de Paris par des ballons qui partent assez régulièrement. On est très calme et parfaitement uni : très résolu toujours. Le général Trochu a pris des résolutions énergiques : soldats fuyards, débandés, ivres, seront jugés et fusillés, au moins en cas de récidive. Cela est nécessaire.

Tout le monde s'accorde à dire qu'à Paris la mobile de province est admirable. Je crois que c'est de ce côté que nous trouverons la force qui nous sauvera : car il faut que nous soyons sauvés.

J'ai eu des renseignemens précis sur ce qui s'est passé à Versailles. Ils ont occupé la ville en grand nombre. Il y a dans le palais et ailleurs environ 800 blessés prussiens et français. Le prince royal est installé à la Préfecture. Une partie des officiers loge chez l'habitant, des soldats campent sur les boulevards ou occupent les casernes. Ils se promènent dans les rues : mais la ville, triste habituellement, est désolée ; tout est fermé. Ils sont exigeans comme toujours. Ils envoient des détachemens de tous côtés dans un rayon de huit à dix lieues. La rumeur publique les augmente énormément.

On ne peut savoir la vérité sur les combats livrés autour de Paris. Ce qui est sûr, c'est que l'ordre règne dans la ville, quoi qu'en disent les Prussiens. Ce sont eux qui font circuler les rumeurs effrayantes qui, parties de la banlieue, vont terrifier les provinces.

On n'est autour de moi ni abattu, ni découragé ; on a du calme ; on fait le possible.

Je t'écris bien confusément, mais nous sommes accablés de travail. Nous faisons avec dix personnes toute la besogne du ministère. J'y joins encore quelques articles de journaux. Je t'assure que nous ne perdons pas notre temps. Nous avons tous le sentiment du devoir.

Tours, 1er octobre 1870.

A sa mère.

Je vous parle beaucoup de politique, mais je trouve qu'en ce moment c'est le seul moyen de vivre. La grande activité à laquelle je suis condamné ici est bien nécessaire et je m'en félicite. Il faut maintenant vivre au jour le jour et regarder tout droit devant soi : autrement, la tête tourne et le cœur se soulève.

J'insiste beaucoup sur les considérations que j'ai soumises à papa dans mes dernières lettres. Je suis entièrement satisfait de son élection comme président du Comité de défense. Ces comités sont appelés à jouer un rôle plus politique que militaire et on peut y exercer une action utile. Il est tout à fait indispensable de se mettre au-dessus des susceptibilités locales, de donner son concours où il est nécessaire et de le donner franchement. Les demi-mesures, les tergiversations sont moins que jamais de saison.

La résistance de Paris étonne et gêne les Prussiens. Il est incontestable pour moi que le roi de Prusse ne veut signer la paix qu'à Paris. La gloire a tout à fait enivré cet esprit mystique. L'armée et la population sont dans cet état d'exaltation où nous étions nous-mêmes au mois de juillet quand nous chantions le *Rhin allemand* et criions : A Berlin! avec cette différence qu'ils ont pris le Rhin français et sont arrêtés aux portes de Paris. Les sentimens que nous avons contre les Prussiens, ils les nourrissent contre nous depuis 1806. Enfin le monde vit de pain, contrairement à la parole de l'Évangile, et la politique chrétienne n'est pas de ce monde...

Tours, 8 octobre 1870.

A sa mère.

Décidément je n'ai plus le temps d'écrire. J'arrive au bureau à 9 heures. J'en sors à minuit, avec trois heures pour les repas. Nous faisons de tout, et surtout du télégraphe en chiffres. Pour le moment, je travaille, entre deux dépêches, à faire une réponse aux circulaires de M. de Bismarck : ce n'est pas aisé et c'est autre chose que de répondre aux lettres et articles de MM. X... etc.

Les nouvelles de Paris sont bonnes. L'armée de la Loire est très sérieuse.

Je réponds maintenant à la hâte à ta lettre politique. De loin comme nous sommes, avec une correspondance toujours en retard et qui se croise continuellement, sans que je sache ce qui se passe là-bas, il est impossible d'avoir une discussion un peu pratique. Il ne faut donc prendre dans mes lettres que les idées générales et ne s'étonner en rien des contradictions qui se rencontreraient pour l'application. Il est sûr que d'ici, au siège du gouvernement, connaissant la vérité, je juge les choses autre-

ment qu'on ne le fait là-bas, et n'eussé-je pas des sympathies marquées pour la forme républicaine, ce que je vois ici me convaincrait que le gouvernement de la défense doit être énergiquement soutenu.

Ce que j'aurais eu le plus d'intérêt à connaître, ce sont les listes qu'on oppose les unes aux autres. Pour ce qui est de moi-même, je n'ai fait allusion qu'au Conseil général, dans le cas où des élections auraient lieu, ce dont personne ne sait rien. Quant à la députation, je n'y ai jamais songé, je n'ai point la notoriété nécessaire, et rien d'ailleurs ne me ferait quitter mon poste en ce moment. Je crois d'abord y faire mon devoir et y donner, mieux que partout ailleurs, ce que je suis capable de donner. Puis, c'est d'un intérêt sans égal et je me trouve à une école où très peu de gens, à mon âge, auront passé : de tels événemens sont rares et rarement aussi on les voit d'aussi près.

Tours, 16 octobre 1870.

A sa mère.

Je remercie bien mon père de sa longue lettre. J'approuve absolument sa conduite. Il a tout à fait agi comme je le désirais, et je regrette que son opinion n'ait pas prévalu. Je n'ai pas besoin de lui dire non plus combien j'approuve et admire sa conduite à l'égard des ouvriers. Il sait que nous sommes d'accord sur ce point.

Je me loue énormément de mon chef. C'est un homme supérieur et un vrai politique. Il m'emploie au métier que je suis le plus apte à faire, et je lui en suis reconnaissant. Je ne fais guère que de la presse, française et étrangère. J'ai une correspondance très active, et je *ponds* énormément, — sur tous les tons. — Ma grande circulaire (du 8 octobre) en réponse à Bismarck a été presque entièrement approuvée et on n'y a fait que très peu de changemens. Je te recommande le passage sur les rapports des préfets. Cela sera au *Moniteur* un de ces jours.

Tours, 20 octobre 1870.

A sa mère.

Je ne puis rien te dire des mouvemens des troupes. Ce qui est sûr, c'est que nous avons une véritable armée et que nous ne partons pas encore d'ici.

Je reçois une masse énorme de lettres pour Paris. Je les fais passer comme je peux, mais avec bien peu de chances de succès. J'ai des moyens de faire parvenir des nouvelles par les courriers du ministre, mais c'est une grande faveur, qui n'existe pas pour le public et dont je ne puis faire profiter que des amis intimes. Quand un courrier part, je fais une liste d'adresses et de noms avec une ligne pour chacun, et si le courrier arrive, l'ami qui reçoit la liste écrit à tout ce monde. Mais le papier est petit et la liste bien restreinte, de sorte qu'il ne faut pas en parler. J'ai réussi à envoyer quelques lettres, très petites.

J'ai des nouvelles directes de Lyon par un de mes amis, professeur à Douai, qui y a passé deux jours en retournant chez lui. Les choses ont été très exagérées, et la ville n'est pas du tout dans l'état où on la peint. C'est du reste la plus mauvaise avec Toulouse. On ne considère pas les affaires de Marseille comme très sérieuses.

Ce qui manque, c'est un général. Jules Favre, Gambetta et Dorian ont rendu d'énormes services : le premier domine la situation par une hauteur de vues et de langage vraiment admirables ; le second est très énergique et a la clarté d'action qui manque à beaucoup d'hommes ; Dorian dirige les travaux. Mais, hélas ! ce sont quelques hommes sur une mer bien troublée. Et ils sont entourés de gens médiocres et maladroits qui les paralysent en même temps qu'ils augmentent les répugnances et les inquiétudes de la province.

Midi.

Les Prussiens doivent souffrir beaucoup. Je le tiens de source sérieuse. Leurs incursions au Sud et dans l'Ouest sont autant pour se ravitailler que pour arrêter la formation des armées de dégagement. On dit beaucoup de bien de M. de Freycinet. On a vu, pour la première fois depuis son arrivée, de grandes cartes étalées sur une table. L'incapacité et l'incurie de beaucoup de nos officiers dépassent la mesure. On n'avait pas ici de cartes des environs de Paris. Nous avons fait acheter à Vienne tous les exemplaires de la carte prussienne qu'on a pu trouver. La Guerre n'y a rien compris et s'est jetée dessus. Il ne faut pas désorganiser ce qui reste de l'armée, mais des réformes profondes sont nécessaires.

J'ai pensé à tenir un journal, mais je ne puis écrire les plus intéressantes des choses que je vois, ce serait contraire au se-

cret exigé dans mon métier; en outre, je tremblerais si j'avais un manuscrit pareil. Quant aux impressions, je voudrais bien les recueillir, je n'ai pas un instant. Je ne rentre chez moi que pour me coucher et je n'arrive pas à faire le quart de ce que je voudrais. Je le regrette. Heureusement que, pour ces détails, je puis me fier à ma mémoire.

Je ne suis pas étonné de l'état d'esprit où je vois les Allemands : ils sont lents à se monter, mais une fois montés, la bête farouche du Nord et le sauvage jaloux de tout ce qui est aisé et heureux reprend le dessus. Voici ce qu'il faut dire et comprendre. — De 1794 à 1814, pendant *vingt* ans sans interruption, les Allemands, et plus que tous autres les Prussiens, ont souffert ce que nous souffrons depuis deux mois. Ils ont commencé de se venger en 1815; on les a arrêtés. Depuis ces temps ils sucent avec le lait la haine du peuple français, haine nourrie de tous les récits de ce temps, où chaque famille a eu sa part d'humiliations et de misères. Voilà dans quel état d'esprit ils étaient au départ : on leur a dit que la France les attaquait de nouveau en pleine paix, qu'un Napoléon voulait leur prendre leurs provinces et désorganiser leur unité : ils se sont levés avec un élan désespéré, pleins du prestige de la France, croyant à la défaite, voyant leur pays menacé d'invasion. La victoire est venue, dépassant toute attente. Leur orgueil aussi dépasse toute mesure et toutes les vieilles rancunes nourries depuis cinquante ans éclatent.

Quand la guerre a éclaté, je croyais à notre victoire; je croyais au moins l'Allemagne menacée d'invasion. Maintenant que je vois cette invasion dans mon pays, ma souffrance est plus vive et plus aiguë; je juge qu'il faut faire une guerre à mort à l'ennemi.

Dieu nous garde et nous sauve; mais qu'il nous garde surtout de l'esprit de conquête et nous sauve de l'orgueil dur et insensé qui perd les peuples et les déshonore en les poussant les uns après les autres aux excès que commettent aujourd'hui les Prussiens!

Tours, 29 octobre.

A sa mère.

La situation est bien triste: les mouvemens de reprise qu'on signale partout et auxquels j'ai cédé moi-même me sem-

blent reposer sur bien des illusions. Si j'ai été le premier à soutenir qu'on faisait ici le possible, qu'on rassemblait les ressources et que tout n'était pas perdu, je crains aujourd'hui qu'on ne s'abandonne de nouveau à une confiance que rien, hélas! ne motive et qui peut nous ménager de nouveaux désastres.

Je ne sais si vous avez lu et médité comme il le faut le très remarquable rapport de Trochu aux maires de Paris. Il se montre préoccupé de l'ardeur déraisonnée des esprits : parce qu'ils n'ont pas encore vu l'ennemi sous leurs murs, parce qu'ils font l'exercice depuis deux mois, les gardes nationaux veulent marcher au combat. En province on cède au même mouvement : parce qu'on achète des armes et qu'on fait les préparatifs, parce que les mobiles montrent un bon esprit, parce que le gouvernement commence à montrer de l'énergie et de l'intelligence, que la discipline se rétablit et que les forces se concentrent. On ne connaît plus d'obstacles. Hélas! à la première rencontre on en rencontrera et on retombera dans les découragemens. Je ne vois pas le présent en clair, et l'avenir aussi me paraît bien noir. Je me raidis dans une sorte de confiance artificielle et aux plus mauvais momens je ne veux désespérer de rien : mais quand j'ai le temps de réfléchir, le mal me paraît si profond que je doute si nous serons capables du régime énergique et prolongé qu'il faut pour nous guérir.

... J'ai des détails assez précis sur l'émeute ridicule qui a éclaté chez vous et s'est reproduite dans diverses villes du littoral. Étudiez avec attention ce qui s'est passé sous vos yeux, vous y reconnaîtrez en petit et par le côté ridicule ce qui est arrivé en grand dans toute cette guerre et se reproduit sous toutes les formes dans notre révolution. Une question, toujours irritante, celle des subsistances, préoccupe la population déjà surexcitée par la misère et par la peur. Quelques mauvais drôles qui ne cherchent que des occasions de troubler en profitent et sèment des bruits alarmans ; ils trouvent pour les aider tout ce qui dans la ville a une vieille rancune à purger, et dans le nombre, il se trouve deux ou trois coquins dont les intérêts sont engagés et qui ont quelques louis à risquer, espérant, si la chose réussit, les regagner en nature. Voilà les élémens de l'émeute, et une fois réunis, il n'y a plus, comme on dit, qu'à laisser bouillir. Cela couve un jour ou deux ; la foule prend le mouvement et marche d'elle-même ; les meneurs disparaissent

et comme tout se passe par un tas d'intermédiaires, en grande confusion et très vaguement, les braillards ne savent même pas qui les a poussés. On a dit un mot, un autre un second, le reste a été inventé par l'imagination populaire. C'est la goutte d'huile qui s'étend. La canaille sort de chez elle, s'excite, se met au premier rang sans savoir pourquoi, mais espérant attraper quelque chose. Et voilà l'émeute faite. Le public paisible s'émeut des bruits qui courent et les grossit à son tour. Il n'y a encore rien, qu'on soupçonne des mouvemens ténébreux, des émissaires socialistes et prussiens,... et on s'effraie. Les gardes nationaux s'assemblent; ils ne sont pas habitués à manœuvrer, au fond, ils sont timides et embarrassés, les chefs autant que les soldats ; et comme tout le monde est fait de la même pâte, les soldats attendent des ordres; les chefs n'en donnent point. On doute les uns des autres et on a raison. Confusion générale et hésitation. Puis les gardes nationaux découvrent des connaissances parmi les braillards; la foule s'enhardit ; les forces étant mal distribuées, on se sent faible, un coup de pistolet part, les soldats perdent la tête et les chefs ne la retrouvent pas. Débâcle. Le lendemain on est embarrassé. Il faut expliquer tout. Alors on invente. La conspiration s'étend et se creuse. Il y avait un vieux pistolet chargé à plomb, on a vu des revolvers. Puisqu'on en a vu, les gens n'ont pu les acheter, qui les leur a donnés? Et ainsi de suite. Quant aux meneurs dont tout le monde parle, on ne les trouve point parce qu'en définitive personne ne les connaît. On fait planer des soupçons sur d'honnêtes gens. On cherche quelque dessein arrêté d'avance et exécuté par quelques hommes déterminés, tandis qu'il n'y a que l'accord fortuit et confus d'une passion populaire excitée et d'un tas de canailleries et de sottises différentes qui s'y sont mêlées. C'est une sale ratatouille où les morceaux sont confondus : on cherche le gros os et le morceau de bœuf, on ne les trouvera pas. Tout cela, ce ne sont que des conjectures personnelles, car mes amis ne m'ont conté que les faits purs et simples; c'est en les assemblant que j'arrive à cette conclusion. Elle peut être fausse, car je suis incomplètement renseigné, et je n'ai pas vu par moi-même.

Je suis très content de l'effet produit par la circulaire. Toute la presse étrangère en parle, et la plupart des journaux allemands nous envoient des injures qui prouvent que nous avons touché juste. J'ai reçu des lettres bien flatteuses, à propos

de ma nomination, de Tissot, du chargé d'affaires à Rome et de l'ancien ministre à Hambourg. Mon travail est bien intéressant : mais, hélas! cela servira-t-il?

Tours, 3 novembre.

A sa mère.

Tu t'étonnes que je ne t'aie pas parlé de la capitulation de Metz. Il en est de cette nouvelle comme des autres. Je ne puis te les communiquer que quand elles sont devenues publiques et, en ce cas, le télégraphe vous les apporte avant mes lettres. Cette désastreuse chute de Metz était inévitable : depuis près d'un mois nous l'attendions tous les jours ; les renseignemens que nous recevions ne laissaient aucun doute à ce sujet.

Je ne puis m'étendre au sujet de Bazaine, ni te donner d'autres détails que ceux que donnent les journaux. La correspondance Havas a publié un article très curieux du *Daily News* qui sera très vraisemblablement reproduit dans le *Journal de Rouen*. Je crains qu'il ne soit l'expression de la vérité. Nous avons passé à ce sujet par toute sorte de péripéties et je suis, quant à moi, loin d'être fixé. Enfin, si je résume toutes mes impressions jusqu'à aujourd'hui, j'en arrive à cette conclusion. Je sépare complètement Bazaine de l'armée. En ce qui concerne Bazaine, je réserve encore mon jugement : — il y a pourtant de bien gros soupçons contre lui, par exemple ce passage de sa proclamation où il recommande de ne pas détériorer les armes ; or aucun article de la capitulation ne porte que les armes seront rendues à la paix, encore moins est-il dans les usages de la guerre de les rendre ; rien n'est plus aisé que de les mettre hors de service. Mais quelles que soient les négociations fortueuses poursuivies par Bazaine en son nom personnel, l'armée n'a capitulé, comme on l'a dit, que devant la faim. En un mot, pour moi, il y a eu deux affaires parallèles : les machinations de Bazaine et la défense. Il ne faut pas oublier que, pour les affaires militaires, Bazaine était entouré d'hommes supérieurs et pleins d'honneur : il m'est impossible d'admettre que de tels hommes aient signé une capitulation qu'on aurait pu éviter. Je regrette profondément la proclamation de Gambetta. Préparé comme je l'étais à cette nouvelle de Metz, elle ne m'a causé ni l'étonne-

ment ni l'abattement de celle de Sedan. Mais je comprends vos impressions.

Je ne désespère pas. Le mouvement de l'opinion en Europe revient à nous et l'Allemagne même est loin d'être aussi prononcée pour les annexions que le ferait croire le langage des journaux et les brutalités du parti militaire. Bref, il y a, je le crois, une action diplomatique possible. L'homme qui nous dirige ici est parfaitement capable de la conduire. S'il y a un résultat à atteindre, il l'atteindra. Quant à l'avenir... l'avenir... il dépendra de nous-mêmes et de nous seuls. Mais, chère mère, chasse pour tes enfans tout souci de ton cœur. Si des épreuves viennent, nous nous serrerons les uns près des autres. Tu sais comment j'ai vécu et travaillé. Je ne tiens à aucun avantage extérieur. S'il fallait prendre une carrière plus lucrative, je le ferais sans la moindre difficulté. Dieu merci! Je crois que ma plume pourrait me faire vivre, et du moment que j'aurais quelques heures chaque jour pour lire et faire mes chers romans, je considérerais ma vie comme bien réglée.

Pas de nouvelles sur la Loire ; nos armées se replient, je crois, et elles font bien. On dit qu'en cas de départ nous irions à Aurillac. Mais s'il y a armistice, tout changera.

M. Thiers est aujourd'hui à Versailles.

Tours, 7 novembre.

A sa mère.

J'ai attendu jusqu'aujourd'hui pour vous écrire. Je voulais vous envoyer des nouvelles. Je ne puis, hélas! vous en envoyer que de très tristes. On assure que l'armistice est rejeté. En voyant la négociation se prolonger, j'avais espéré qu'elle aboutirait. Il fallait pour cela que l'Allemagne laissât voter l'Alsace et la Lorraine et de plus qu'on réglât la très difficile question du ravitaillement de Paris. C'est sur ce dernier point, dit-on, que les Prussiens auraient élevé des prétentions inacceptables.

Les sentimens qu'on éprouve en ce moment en Allemagne sont très mélangés ; voici comme je les résumerais. Les exigences s'accroissent avec notre défaite et les charges de la guerre. Une grande partie du public éclairé, presque tout ce qui est professeur et journaliste, veut l'annexion de l'Alsace, « territoire allemand. » Le parti militaire qui domine en ce moment est

très prononcé dans ce sens pour des raisons « stratégiques. » Enfin les catégories sociales analogues à celles qui voulaient chez nous « la frontière du Rhin » veulent chez eux « la frontière des Vosges. » Nous avons aussi des professeurs qui ont enseigné la nécessité « des frontières naturelles, » des militaires qui prêchaient la conquête du Rhin. Il y avait aussi des journalistes qui, même avant le départ des troupes, parlaient de tout mettre à feu et à sang en Allemagne et d'anéantir la puissance prussienne que Napoléon n'avait pas su assez écraser en 1807. Mais tout cela chez nous n'était que superficiel et rien que chansons. Nos professeurs n'étaient qu'à demi convaincus de leurs théories, et le public des braillards aurait été tellement fatigué de la guerre qu'il aurait crié : halte! à la première victoire. Tout cela au contraire est profondément sérieux chez les Allemands, et ils nous attribuent les intentions qu'ils nourrissent eux-mêmes, prenant à la lettre nos discours et nos manifestations.

A côté de ceux-là, il y a un public beaucoup plus sage, tout aussi nombreux au moins, cultivateurs, industriels, le pauvre peuple surtout, les femmes veuves, les enfans orphelins, tous ceux que la guerre ruine ou menace. Ceux-là souffrent, se plaignent et demandent la paix. Mais ils sont excités en même temps par la résistance. Ils sentent contre nous ces vieilles haines confuses qui se réveillent si aisément dans les peuples avec le sentiment de la victoire. Ils veulent en finir une bonne fois avec nous. On leur dit que pour cela il faut prendre Paris, et ils attendent. L'armée se fatigue aussi ; elle croyait à la paix après Sedan, on lui dit qu'elle ne sera possible qu'à Paris, ils y vont. Leur merveilleuse discipline et la résignation profonde du Germain, son abnégation patriotique, sa soumission aux « idées » les feraient aller plus loin encore. Puis on flatte leur orgueil, on leur fait voir leur entrée triomphale dans cette capitale des arts, du luxe et de tous les plaisirs. C'est de la curiosité et en même temps le soulèvement de toutes les convoitises que fait naître la perspective de la possession de tant de richesses; c'est le repos et le bien-être; en un mot, tout ce qui peut entraîner ou soutenir le soldat.

Enfin, il y a un parti de gens sages, mais prudens, qui voient clair, s'inquiètent, mais se taisent. Quelques-uns ont le courage de leur opinion, montrent le danger des conquêtes; on les arrête et c'est inutile, car, si on les écoute, si au fond on

trouve qu'ils ont raison, on n'en fait ni plus ni moins. On est lancé. Il faut aller au bout de la carrière.

M. de Bismarck est un homme trop supérieur pour ne point s'inquiéter. Contrairement à des idées très répandues ici, je suis convaincu qu'il prêche la modération. Mais ses conseils ne sont pas écoutés, non plus que ceux du Prince royal, esprit modéré, que la guerre attriste et qui s'effraie du lourd héritage que tant de massacres feront peser sur ses épaules. Mais le parti militaire domine. Il se personnifie dans le Roi, qui a toutes les passions d'autrefois. Il veut entrer à Paris.

Est-il possible qu'après la prise de Paris il se montre plus accommodant? D'aucuns le croient et j'y inclinerais presque. Perspective lamentable qui s'ouvre devant nous! Il est sûr que si nous devons en être réduits à ce point, nous n'aurons plus rien à perdre et que du sein même de nos désastres une chance de salut surgira peut-être. Il se peut et cela est même probable que, Paris étant pris, l'Allemagne ne comprenne plus la nécessité de la guerre, qu'elle réclame impérieusement la paix et que l'Europe sente enfin quels dangers la menacent.

Il faut donc continuer cette horrible besogne. Il le faut, car céder, c'est recommencer dans un an, dans six mois peut-être.

Et dire que tout cela pouvait être prévu! Il n'y avait besoin pour cela que d'un peu de connaissance de l'état des deux pays. Dans toute cette série funeste de catastrophes, il n'y a qu'un *malheur:* Bazaine.

La vérité est faite sur ce point maintenant. J'ai blâmé la circulaire déclamatoire de Gambetta qui était de nature à effrayer le pays, à discréditer l'armée, à fortifier ces idées de *trahison* dont les lâches se font si volontiers une excuse. Mais aujourd'hui la lumière abonde, les faits arrivent, les témoignages sont unanimes. J'en ai, pour ma part, recueilli de première main, d'un homme merveilleusement à même de juger les choses et placé de façon à les voir de près. Nous avons été la victime des ambitions confuses et aventureuses qui avaient déjà germé au Mexique dans l'esprit de Bazaine et qui lui ont fait oublier ses devoirs. C'est le 31 août que se place vraiment la trahison dont on parle. Ce jour-là Bazaine avait 135000 hommes en ligne, contre 70000. Il les avait battus, et il aurait pu passer. Il ne l'a pas fait, raisonnant de la sorte: — Si Mac Mahon est vain-

queur, j'arrive, j'achève d'écraser l'armée prussienne et j'ai tout le prestige. Si Mac Mahon est vaincu, je reste intact avec la seule force organisée qu'il y ait en France et je traite. — Les Prussiens, avec leur aptitude merveilleuse à saisir tous les moyens d'action, leur connaissance profonde des hommes et des choses politiques, ont pénétré ces projets et en ont tiré parti. Ils ont circonvenu Bazaine et l'ont embarqué dans une série d'intrigues embrouillées. Ils le flattaient par tous les moyens. Ils ont été jusqu'à publier des récits de combats à son avantage et des descriptions flatteuses de son armée qui n'étaient que des mensonges. Bref, d'intrigue en intrigue, ils l'ont amené jusqu'à ce que les vivres lui manquassent, et il a dû capituler. Depuis le 31 août, du reste, il est très douteux qu'il eût pu forcer le passage, ou que, l'ayant forcé, il ne se fût point précipité dans un désastre. C'est donc, à vrai dire, le gouvernement impérial seulement qu'il a *trahi* : le mot est juste sur ce point. Depuis il a mal agi, il a méconnu ses devoirs, mais rien ne démontre que, resté en dehors de ses intrigues, il aurait pu sauver l'armée. Celle-ci est innocente. Canrobert, Ladmirault, etc., n'ont rien à voir dans ces machinations qui les désespèrent et qu'ils n'ont connues qu'à la fin. On les avait du reste absolument trompés sur l'état de la France. Le pire est que Bazaine a empêché de détruire des drapeaux et de briser les armes : c'était bien aisé. Plus de 300 000 chassepots et des mitrailleuses en quantité passent à l'ennemi.

Tours, 24 novembre.

A sa mère.

Il y a aujourd'hui un mouvement des Prussiens dans la direction du Mans : les trains ont été arrêtés, je ne sais, si cela continue, par où passeront les lettres. Je l'ai à tout hasard écrit par l'Angleterre ; c'est le moyen qu'il faudrait employer si les communications étaient coupées d'une manière permanente.

Je ne puis pas répondre comme je voudrais. J'ai une correspondance de tous les diables avec les parens de mes amis qui m'envoient des nouvelles ou m'en demandent. Je leur écris pour ne rien dire, mais il paraît que cela les distrait toujours.

Donne-moi donc des détails sur Honfleur, travaille-t-on

encore? Y a-t-il beaucoup de misère? Et l'hôtel de Bordeaux, qu'y a-t-on installé? Si vous saviez à quel point tout cela m'intéresse, vous m'écririez des volumes. Songe donc que ces événemens, c'est un abîme dans la vie; il me semble que j'ai quitté Honfleur depuis des années et que j'en suis à mille lieues. J'ai vu M. B... et j'ai passé avec lui de très bons momens : nous avons été ensemble à l'hospice; je crois que je me suis fait une amie avec la supérieure, Mme de Courteil; c'est une femme d'élite et tout à fait séduisante; je l'ai vue à l'œuvre et fort admirée de courir, toussant, sous la pluie, au milieu de ces soldats. Je lui ai promis d'envoyer de ses nouvelles aux religieuses des provinces envahies et de lui en renvoyer.

M. B... m'a dit sur le Havre des choses qui m'ont fait plaisir. Tous les gens d'ordre y sont décidés à voter pour la République. J'ai reçu de Rouen une très longue et bonne lettre de J..., très bien pensée, où il m'envoie les manifestes du comité dont il faisait partie et qui se prononçait très carrément dans le même sens. Tu sais quel est, depuis longtemps, mon sentiment sur ce point. Il se fortifie. Sans doute il y a dans le parti républicain une foule de fous, d'intrigans, d'ambitieux et de mauvais drôles; sans doute beaucoup de perturbateurs et d'esprits creux se cachent sous ce drapeau, mais on en voit autant dans tous les partis. La tête et le cœur de la République sont excellens; il faut former le corps et c'est notre affaire. Il dépend de nous de faire la République libérale et modérée. Je ne comprendrais pas qu'on n'en fît point l'essai, et que, si on le fait, ce ne fût pas avec le ferme désir de réussir. Je ne vois pas, pour moi, d'autre ressource pour l'avenir, et quelles que soient les difficultés de l'entreprise, les inconvéniens des autres partis me paraissent encore plus graves.

Tours, 3 décembre.

A sa mère.

Vos lettres sont découragées et cela se comprend. Les nouvelles de Paris et de l'armée de la Loire ont dû vous remettre. Il ne faut pas en exagérer la portée, de même qu'il ne faudrait pas se désespérer de nouveau à la nouvelle d'échecs partiels. La vérité est que nous avons en campagne deux belles armées, très bien munies, très bien conduites, très bien disciplinées et ani-

mées d'un excellent esprit. Elles poursuivent, de concert, une vaste opération dont les résultats seront lents, et dont l'exécution aura certainement des péripéties diverses. Pour moi, qui ai vécu et vis au milieu de ce *grand* et *beau* mouvement, j'ai une espérance très ferme. Que nous entrions bien en campagne et nous serons sauvés. Le gouvernement de Tours est très attaqué et très critiqué : il a fait sur plusieurs points des fautes graves en politique intérieure : mais au point de vue militaire, il faut lui rendre un hommage complet. L'armée de la Loire est un vrai chef-d'œuvre. On a concentré là, d'abord, toute la force d'activité ; mais cela rayonnera partout, et cette armée, dévouée et discipline, peut devenir un foyer qui nous régénérera. Je ne puis vous donner des détails ; croyez-m'en sur parole et dites-le autour de vous : on a fait des merveilles, et on les a faites sans bruit et sans étalage. Le ministère de la Guerre est un modèle d'activité modeste, savante, silencieuse. Je ne sais si ces hommes réussiront, mais si Dieu veut, pour le bonheur de la France, que leurs noms sortent de l'obscurité où ils les renferment maintenant, ils auront mérité l'éternelle reconnaissance du pays. On ne sait pas assez contre quels obstacles ils ont eu à lutter, quelle force d'inertie ils ont rencontrée partout : ils n'ont voulu rien annoncer, ni rien promettre, ils ont eu raison. Il vaut mieux, si la victoire vient, qu'elle nous surprenne. Je me résume en disant : il reste beaucoup à faire, mais ce que l'on a fait est prodigieux. Bourbaki, qui est un brave militaire, mais animé du déplorable esprit de dénigrement de l'ancienne armée, a dit l'autre jour à Gambetta : « Quand je suis revenu de Metz et que je vous ai entendu parler, je vous ai cru fou ! » Et le même général, qui avait refusé le commandement en chef de l'armée de la Loire il y a deux mois, vient d'y accepter aujourd'hui la conduite d'un corps et est plein d'enthousiasme. Gardez cela pour vous et jugez. J'ai quelquefois de l'impatience en entendant contester des efforts aussi remarquables que ceux auxquels j'assiste ; mais je me rends compte que l'on ne sait rien et qu'il vaut mieux que l'on ne sache pas.

Il fait très beau temps : après le déjeuner nous allons nous promener sur les bords de la Loire ou du Cher : le pays est ravissant. Le 1er nous avons rencontré Gambetta ; il paraît qu'il savait que la sortie de Trochu avait eu lieu la veille et qu'il était dans une terrible impatience. Il s'est trouvé mal en lisant cette fameuse dépêche tombée à Belle-Isle-en-Mer, au lieu même où

est né Trochu. J'étais là quand il a lu par la fenêtre le bulletin de notre première victoire. C'était un beau moment, je t'assure, et bien émouvant. Quand il a parlé de Trochu qui, comme Turenne, n'avait oublié que lui-même, quand il a lu ce beau serment de Ducrot, j'ai compris la grandeur et la réalité de bien des scènes antiques que je croyais inventées ou arrangées à plaisir. Il n'y avait rien là dedans de théâtral ni d'apprêté, et il était sûr que ces hommes, Ducrot et Trochu, s'étaient trouvés dans la situation la plus dramatique que présente l'histoire.

Bordeaux, 29 décembre 1870.

A sa mère.

J'espère que cette lettre t'arrivera au 1er janvier...

Cette date du 1er janvier 1871, je la compte comme une échéance glorieuse pour nous. J'ai la confiance profonde que nous chasserons les Allemands. Tout ce qu'il y avait d'honnête, de bon, de grand dans ce peuple a été corrompu et dénaturé par la politique prussienne : ils commencent à le sentir, ils le sentiront encore plus au retour : tous ceux qui chez eux savent voir d'un peu loin et gardent la saine tradition de leur pays en souffrent profondément et s'attristent de l'avenir. C'est une élite maintenant, ce sera une foule si le désastre vient, et il viendra tôt ou tard.

Pour nous, je ne sais pas, en dehors de la délivrance, ce que je dois croire et espérer. Mais je sais ce que je dois faire, et cela me suffit. La pente de mon esprit, mes études, mes travaux, je le constatais avec peine, avaient pris une tournure assez opposée au courant général des idées dans ces derniers temps. A quelques symptômes que j'observe déjà, à ce que nos réflexions communes avec mes amis m'indiquent, je crois fermement que les choses changeront et que je n'aurai pas perdu mon temps. Tu sais avec quelle sincérité j'ai écrit et travaillé, et dans quelle direction : j'ai suivi mon instinct et ma conviction, je crois que j'aurai mon heure. Il faut un peu penser à l'avenir pour se donner patience en ce moment.

Je n'ai pas de nouvelles à ajouter, sinon que mon impression est bonne et que je suis loin de perdre courage. On dit que Jules Favre ira à Londres pour nous représenter à la conférence sur les affaires russes : je le souhaite très vivement.

Bordeaux, 12 janvier 1871.

A sa mère.

Nous sommes entrés dans une nouvelle crise. Elle est extrêmement sérieuse. Grâce à des efforts prodigieux nous pouvons tenir la lutte : elle éclate sur tous les points à la fois. Les affaires de l'Est sont bonnes. Si cela réussit, je crois à un résultat immense. Le bombardement de Paris fait jusqu'ici plus de bruit que de mal : mais cela excitera l'opinion, je l'espère. A Paris on n'en paraît pas très ému.

Il ne faut pas se décourager : même si Paris tombait, nous serions en mesure de lutter. C'est par horreur de la guerre, que je désire que l'on pousse celle-ci jusqu'au bout.

Ma maison a pu recevoir quelques bombes.

Les gens qui seraient poussés au découragement devraient lire les journaux anglais; lisez surtout un compte rendu de meeting à la dernière page du *Times* du 6, — et aussi les autres journaux, *Standard*, *Morning-Post*. Ils verront comment nos voisins jugent et admirent ce que nous faisons. Si Jules Favre consent à sortir de Paris pour se rendre à Londres, il y aura un accueil *enthousiaste :* je souhaite bien vivement qu'il y aille et nous revienne.

17 janvier 1871.

A sa mère.

Le bombardement de Paris a continué jusqu'au 12 seulement, dit-on; je crois qu'il n'a pas fait de très grands ravages. Tant qu'il n'y aura pas d'incendies, il y aura beaucoup plus de bruit que de mal. Un Strasbourgeois avec lequel je me trouvais il y a quelques jours me disait que l'on exagérait beaucoup l'effet des obus. Mais il y a tout à craindre avec les états-majors prussiens. La défaite de Chanzy l'empêche de marcher sur Paris. Est-il possible de sortir de Paris sans une armée de secours? Je ne le crois pas. J'ai toute confiance dans la bravoure de Trochu et de Ducrot; mais je crois que jusqu'ici Trochu n'a pas pu et n'a pas dû sortir : il se serait exposé à se trouver en campagne, sans vivres, et entouré par des forces supérieures. Bref, nous sommes dans une crise très grave. Et il faut se serrer fortement les reins.

Quoi qu'il arrive, on aura fait, au point de vue militaire, tout ce qui était possible. Si Paris est pris dans un temps donné, il me paraît difficile qu'il n'y ait pas un appel au peuple, et si cet appel a lieu, il aboutira à la paix. Mais il ne faut pas se dissimuler que nous entrerons dans une crise intérieure dont chez nous on souffrira peu, mais qui dans beaucoup de provinces et pour l'ensemble du pays sera cruelle. Je voudrais donc que, tant qu'il restera une chance de succès, on continuât la guerre, à moins qu'il ne fallût pour cela marcher contre la volonté déclarée du pays et user de moyens révolutionnaires.

30 janvier.

A son père.

La nouvelle de l'armistice était absolument inattendue pour nous. Sans doute on devait être instruit dans une certaine mesure des négociations de Versailles; mais nous n'en savions que ce qu'en disaient les journaux anglais. Depuis dix jours j'avais perdu mes dernières espérances de succès. L'échec de la dernière campagne et la triple défaite de Chanzy, de Faidherbe et de Bourbaki (son mouvement en arrière équivalait à une défaite) enlevaient toute chance de ravitailler Paris, et Paris était à bout de vivres. D'autre part, la désorganisation de ces forces militaires était telle, que, si l'on pouvait tout attendre de ces troupes après un succès, il n'y avait presque rien à en espérer après une série continue de défaites, parmi des fatigues sans nom et de cruelles souffrances. Dans ces circonstances, c'était une question de conscience que de consulter le pays avant de continuer la lutte.

Que faut-il faire maintenant? Mon opinion est très arrêtée et je te la transmets avec ma netteté habituelle. J'ai été d'avis qu'on poursuivît la lutte aussi longtemps qu'il resterait une chance sérieuse de succès : j'y ai cru jusqu'à l'échec de la dernière campagne, jusqu'aux renseignemens que j'ai maintenant. Je n'y crois plus. Nous avons fait une chose grande et nécessaire : nous avons sauvé l'honneur; si nous devions continuer encore, si les conditions étaient telles que nous ne pussions les accepter, si la Prusse voulait abuser de la victoire, il faudrait reprendre la lutte sans aucun doute; mais ce serait au prix d'épouvantables sacrifices, et il faudrait que la nation y apportât autre chose que

la bonne volonté résignée qu'elle a apportée jusqu'ici, payant tout, se soumettant à tout, mais sans cette ardeur enflammée qui provoque la victoire et révèle les généraux.

J'ai soutenu Gambetta aussi longtemps que j'ai vu la somme de bien accomplie par son entourage militaire surpasser la somme de mal accomplie par son entourage civil. Ils ont fait une chose fort belle, que j'admire et à laquelle on devra rendre pleine justice ; mais cette œuvre hâtive et très artificielle ne peut pas subsister sans de profondes modifications. Et partout où leur action directe ne s'est pas étendue, il n'y a que le désordre et la misère. Il faut donc réfléchir. Gambetta se recueille, en ce moment, à ce qu'on nous dit. Il peut commettre des fautes graves, il peut faire acte de bon citoyen, il est capable de l'un et de l'autre : mais je crains les entraînemens du parti, l'irritation de la défaite, la blessure de l'amour-propre, la séduction de la dictature. Mes sympathies et mes convictions sont toutes avec le gouvernement de Paris. Je crois qu'il faut le soutenir et que c'est la nuance où nous devons nous maintenir. Je crois le moment venu de conclure la paix, si elle est possible sans trop de pertes. La partie n'est pas égale ; malgré la colère qui est au fond de tous les cœurs et la bonne volonté de tous les honnêtes gens, on est impuissant. On a sauvé l'honneur, c'était tout ce qu'on pouvait faire : maintenant il faut arrêter l'effusion du sang et préparer l'œuvre de l'avenir.

1er février 1871.

A son père.

Quelques lignes seulement pour te confirmer ma lettre d'hier. Les événemens que je craignais se sont produits. Gambetta a rompu avec Paris. L'exclusion des anciens candidats officiels, etc., est un abus de pouvoir sans précédent. La circulaire aux préfets : « Il nous faut une assemblée qui veuille la guerre, » dépasse en despotisme tout ce que Persigny a jamais pu rêver. Il faut soutenir le gouvernement de Paris ; il faut agir énergiquement dans les élections et combattre la démagogie : elle commet un abus de mots inqualifiable en confondant sa cause avec celle de la défense : elle est incapable de la conduire, de la soutenir et de l'organiser.

6 février.

... Ici la situation a failli devenir grave ; mais l'amollissement général est tel que les émeutes deviennent difficiles. Je ne redoute rien de sérieux maintenant : la manifestation d'hier, préparée avec un art de mise en scène remarquable par les agens de l'Internationale a échoué complètement. Gambetta, qui n'entend pas raillerie quand il s'agit de partager son pouvoir, les a écartés, sauf à s'allier plus tard avec eux. Son opposition avec Jules Simon a failli devenir plus grave et le conflit pouvait être poussé à des conséquences extrêmes : elles ont pu être évitées. Que Gambetta cède ou non, il n'est pas contestable que la loi de Paris sera suivie.

Mais il ne s'agit pas de cela, non plus que de la revanche : celle-ci doit être au fond du cœur de tous les Français, mais si on y tient sérieusement, il faudra transformer la colère en patience : autrement, elle se dissipera en déclamations vaines, en efforts inutiles, et si profonde que soit la douleur, elle sera sans leçon et sans fruit ; c'est une question de temps, et il dépendra de nous tous de la résoudre. Sur ce point on ne peut répondre que de soi, et lorsque le devoir est si clairement, si impérieusement tracé, à quoi bon regarder autour de soi, et chercher à deviner le résultat? Le découragement viendrait et ce serait pire.

Il ne faut à aucun prix et maintenant moins que jamais se laisser abattre. Depuis que le sang ne coule plus, je retrouve mon ardeur et la conscience de moi-même : je n'avais auparavant que de la résignation et bien peu d'espérance, je marchais tout droit les yeux fermés. Il faut agir et très énergiquement. Je crois que l'Assemblée sera bonne, mais très confuse d'aspirations et assez vide d'idées. Elle aura peu de dangers à redouter ici, à moins d'une indigne trahison qui amènerait à Bordeaux des émeutiers patentés de Lyon ou de Marseille.

25 février.

A sa mère.

Cette fois, je sais que vous êtes bien réellement occupés. J'espère bien qu'il ne vous sera rien arrivé de mal et j'attends avec impatience des nouvelles de vous.

Je me porte parfaitement bien et tout est très tranquille.

1er mars 1871.

A sa mère.

Je reçois ta lettre du 24. Je l'attendais avec une grande impatience. J'avais tant insisté pour que vous restiez à Honfleur, malgré l'occupation, que je n'étais pas sans avoir à ce sujet quelques scrupules. Je vois que papa a tenu la conduite que je lui avais conseillée et qu'il s'en est bien trouvé. Heureusement que tout cela sera court : quand vous recevrez cette lettre, peut-être serez-vous bien près d'être délivrés.

La paix est bien dure. J'attendais qu'on prendrait plus de terre et moins d'argent.

Je ne puis te donner mon opinion sur les hommes et sur les choses d'ici : les correspondances sont encore trop peu sûres, et d'ailleurs cette opinion est nécessairement bien incertaine et bien mélangée.

Je ne sais pour combien de temps nous sommes ici, — on parle d'un retour prochain. Ce retour ne devrait pas t'inquiéter. On fait un tableau très exagéré de l'état sanitaire de Paris. L'état moral est autre chose ; j'en suis profondément dégoûté et je n'ai aucune envie d'y revenir. J'ignore du reste ce qu'on fera de moi ; il y aura de grands remue-ménage dans le ministère. Tu dois être tranquille là-dessus, je suis en mesure de choisir mon poste, si je dois être envoyé au dehors : ce ne sera donc jamais bien loin : la Suisse, la Hollande, le Danemark ou la Suède. Avant tout, je voudrais un congé. J'ai un immense désir de vous retrouver, la maison, le jardin, les arbres, le repos...

Parmi tant d'inquiétudes et d'ennuis, j'ai été très gâté dans ces derniers mois : j'ai vécu dans un milieu très intime, très uni, sans un mot aigre, sans une intention cachée, sinon dans l'accord complet, au moins dans le respect absolu des convictions. J'ai beaucoup appris, je t'assure, et si j'étais un peu indulgent déjà à toutes les choses simples et sincères, même bêtes, je le suis devenu bien davantage ; mais je suis devenu plus sévère aussi pour ce qui est sec, personnel et vaniteux, pour toutes les prétentions, cachées ou apparentes, les dénigremens et les jalousies. J'ai pris, avec plus de confiance en moi, moins de patience pour la sottise des autres. Tu me trouveras donc un peu plus sévère et moins timide que tu ne m'as laissé. Mais l'ami

du genre humain n'est pas mon fait, et si je suis indulgent, je ne suis pas banal. Une certaine tendance que j'ai à être aussi exclusif dans mes affections que large dans ma politesse, s'augmente avec le temps. Je trouve en définitive que la vie affermit beaucoup plus de sentimens qu'elle n'en détruit. Ceux qui sont très forts, s'isolent de plus en plus.

Versailles, 27 mars 1871.

A sa mère.

Je loge chez de bonnes ouvrières qui sont pleines de complaisance et me font mon café le matin. Versailles est plein de monde et l'on y trouve difficilement à manger : je vais au plus simple. Je passe mes soirées chez les Delaroche. Leur maison est très hospitalière, c'est un milieu tout à fait de mon goût, et bien intéressant en ce moment.

Le ministère est dans les appartemens de Marie-Antoinette. C'est superbe, mais on s'y consume de rage, d'ennui et d'impuissance. Ce Versailles est un incomparable chef-d'œuvre. Je me promène le matin dans le parc.

Voici maintenant à grands traits la situation.

Paris est calme en apparence et le dimanche d'hier a ressemblé à tous les dimanches. La population honnête est découragée, effrayée, ne veut rien faire et ne serait pas éloignée de reconnaître la Commune si la Commune ne se montre pas trop sauvage. Ici le gouvernement est personnifié dans M. Thiers. Une partie de la Chambre le combat, mais ne sait par qui le remplacer. On concentre des troupes en grand nombre et elles ont bonne apparence.

Soutenir M. Thiers et hâter une grande action militaire sur Paris, l'investissement si on ne peut pas emporter la place de force : voilà le plan à suivre et on le suivra. J'espère qu'il réussira.

Versailles, 1er avril.

A sa mère.

On concentre les troupes, on les forme, on les exerce ; elles s'améliorent beaucoup physiquement, moralement aussi, dit-on. L'important sera d'avoir un bon noyau qui engagera l'action.

Mais au point où nous en sommes, cette action sera très sérieuse, et il faut attendre pour la commencer que l'on se sente bien prêt.

Je ne suis pas content de la Chambre : elle perd son temps et ne se forme pas assez. On dit que la fusion gagne : mais il n'y a rien à faire pour le moment. Paris et les villes veulent la république, et proclamer une monarchie compromettrait l'avenir sans sauver le présent. Il faut attendre et laisser, si l'on peut, le pays réfléchir. Pour le moment, il n'y a à s'occuper que du rétablissement de l'ordre : c'est bien assez, et il ne faudrait pour atteindre ce résultat en venir à une dictature qu'en dernière ressource. Nous avons la république de fait, servons-nous-en pour nous sauver, et, si elle réussit, que le peuple en veuille, gardons-la.

Versailles, 5 avril.

A sa mère.

Nos affaires vont bien. L'armée s'est refaite d'une manière étonnante, et le moral des hommes est très bon. Ils comprennent ce qu'ils ont à faire. Comme d'autre part ils ont jusqu'à présent réussi sans éprouver de grandes pertes, ils sont pleins d'entrain. On procède avec prudence, et je trouve qu'on a raison.

La population ici acclame beaucoup l'armée et couvre d'injures les prisonniers qui sont horribles. Je comprends ces manifestations hostiles de la part du peuple ; de la part de gens du monde elles me déplaisent. On dit *les français* et *les nationaux* en opposant les uns aux autres. J'espère que nous nous en tirerons à notre honneur : cela sera bien nécessaire pour nous. Les Prussiens ne demandent qu'à intervenir ; ils sont poussés par toute l'Europe. Toute la canaille de l'Europe est à Paris ; c'est la grande lutte de la démagogie contre la civilisation ; si nous la menons à bonne fin, nous nous serons un peu relevés. Versailles est tout à fait hors de danger.

Versailles, 23 mai.

A sa mère.

... Nous avons appris dimanche la bonne nouvelle de l'entrée des troupes dans Paris. L'opération se continue. Les jour-

naux qui t'arriveront en même temps que cette lettre te donneront les détails que nous avons nous-mêmes.

Quelques personnes ont pu aller à Paris hier et suivre les troupes. Elles rapportent l'impression du spectacle le plus lamentable dans les quartiers bombardés. Les troupes sont magnifiques : la population les a reçues à bras ouverts dans le quartier de Passy et des Champs-Élysées. Montmartre vient d'être pris. On va isoler les insurgés barricadés dans les Tuileries et on les prendra sans trop de pertes, je l'espère.

Jusqu'à présent nous avons perdu peu de monde. Les insurgés ont dû en perdre bien plus. Les soldats sont très montés et cela s'explique. On fait beaucoup de prisonniers : on les cantonne à Satory. Il y a quelques braves gens qui sont heureux d'être pris. La grande majorité est de l'atroce canaille. J'ai vu passer une trentaine de femmes, — il y avait des cantinières et aussi des amazones de la Commune : quelques-unes étaient jeunes, elles n'avaient rien d'horrible ni d'insolent, elles faisaient pitié. Il y en a d'autres qui sont de vraies tricoteuses.

Versailles présente une animation extraordinaire.

M. Thiers a eu une ovation à la Chambre : il la mérite. Bien que j'aie fort peu d'idées qui soient les siennes, je l'ai toujours soutenu dans cette affaire et j'en suis aise. *Tout l'honneur lui en revient*. Il a eu la conception et il a dirigé l'exécution. Les officiers n'ont fait que le détail.

ALBERT SOREL.

UNE ÉTUDE SUR LE PLAY

M. le comte Léon de Montesquiou a publié, pour les rattacher, ou montrer de quelle manière ils se rattachent, à la cause monarchique, une étude sur Bonald (*le Réalisme de Bonald*) et une étude sur Auguste Comte (*le Système politique d'Auguste Comte*). J'ai lu ces très bons livres, et si je n'ai pas parlé du *Bonald* et du *Comte*, c'est parce que j'ai si souvent entretenu le public de ces deux personnages! Mais j'ai moins parlé de Le Play et ceci m'est une occasion très agréable d'en discourir, car le livre de M. de Montesquiou est fort bien fait.

M. de Montesquiou était dans une situation un peu délicate en l'écrivant; car il est « nationaliste intégral, » c'est-à-dire monarchiste et il est de ceux qui mettent avant tout la question de la forme du gouvernement et qui disent : « Politique d'abord; » et Le Play est à peu près indifférent à la forme du gouvernement et il prendrait volontiers pour maxime le mot de Lamartine : « Quel que soit le gouvernement, l'aider à bien faire; quel que soit le gouvernement, l'empêcher de faire mal. » M. de Montesquiou blâme cet « indifférentisme, » ou, pour mieux dire, cette indifférence, puis montre, avec pleine raison, que Le Play ne laissait pas d'être plutôt monarchiste que républicain.

Sur ce second point, je ne ferai aucune objection à Mr de Montesquiou.

Sur le premier, je dirai que je ne suis presque pas de son avis. Assurément, j'ai mes préférences et l'on peut savoir qu'elles sont pour la République avec institutions aristocratiques; mais, tout compte fait, je crois que la forme du pouvoir supérieur est

à peu près indifférente et que République avec institutions aristocratiques ou Monarchie avec institutions aristocratiques se valent très bien, de même que République démocratique et Monarchie absolutiste se valent pareillement et sont pareillement détestables.

L'argument des monarchistes contre ceux qui sont dans mes idées est celui-ci : « La démocratie est destructrice par essence et la monarchie n'est destructrice que par accident. » Ceci me paraît admirablement faux. La monarchie française a été destructrice de toutes les libertés françaises et c'est-à-dire de toutes les forces françaises, les libertés étant les mises en action des énergies individuelles ou des énergies associées, et donc elle a été destructrice de la France, non pas comme le croit Le Play depuis 1661, mais depuis l'avènement de Richelieu, jusqu'en 1789. C'est peut-être accidentel ; mais c'est un accident un peu long. La monarchie française, pour laquelle, à d'autres égards, je professe un grand respect, a été centralisatrice à outrance et c'est-à-dire destructrice, autant qu'elle le pouvait, de toutes les énergies individuelles ou associées, depuis Richelieu jusqu'à Louis XVI inclusivement; la monarchie française a révoqué l'Édit de Nantes depuis 1695 jusqu'aux décrets de tolérance de Louis XVI, et je dis elle l'a révoqué activement, avec persécutions, pendant tout ce temps: et c'est accidentel, mais c'est ce qu'on appelle un accident prolongé.

La vérité est que tout despotisme, qu'il soit monarchique ou qu'il soit démocratique, n'admet aucune décentralisation et prétend, toujours, par une chaîne serrée de fonctionnaires allant du sujet isolé au pouvoir central, ramasser en lui tous les pouvoirs et imposer à tous une unique et indiscutable et inflexible volonté.

Donc Monarchie absolue et Démocratie c'est à très peu près la même chose; il n'y a que des nuances. Donc le scepticisme relatif de Le Play pour ce qui était de la forme du pouvoir supérieur se comprend très bien. Il se disait : Je suis décentralisateur et libéral. Ni la démocratie ni la monarchie absolue ne veulent liberté et décentralisation. Et aussi république aristocratique et monarchie intelligente et même, si cela se rencontre, démocratie intelligente, peuvent admettre liberté et décentralisation. Rome a été libérale (non décentralisatrice) en république aristocratique; elle a été libérale *et* décentralisatrice sous un

certain nombre d'empereurs intelligens. Donc, je suis indifférent à la forme du gouvernement.

Je trouve qu'il n'était pas loin d'avoir raison.

Quant aux principes directeurs de la Révolution française, il les trouvait détestables. Ces principes, on le sait, ne sont pas du tout *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*; ils sont *Égalité* et *Souveraineté de la majorité*. Or Le Play, précisément parce qu'il est libéral, n'a aucune tendresse ni pour l'Égalité ni pour la Souveraineté de la majorité.

Voici la suite de sa pensée.

Il est libéral. Il a donné une des meilleures définitions que je sache de la Liberté; il a dit : « Les peuples libres et prospères assurent à chaque individu, dans la vie privée comme dans la vie publique, toute l'indépendance dont il peut jouir, même à son détriment, pourvu qu'il ne porte atteinte, ni à l'indépendance des autres individus, ni aux intérêts généraux de la société. On peut appliquer convenablement à un tel régime le mot liberté... »

Il faut seulement remarquer que, le mot étant amphibologique, comme tous les mots, ce mot de liberté jeté aux foules leur fait croire à une indépendance individuelle, sinon absolue, du moins extrême et qui ne s'arrête ni devant la liberté des autres ni devant l'intérêt de l'État, et voilà pourquoi le libéral, il faut le savoir, même quand on l'est, contient l'individualiste, et l'individualiste contient le libertaire, et le libertaire contient l'anarchiste; ou plutôt, l'une de ces mentalités peut conduire à l'autre et celle-ci à la troisième.

De plus, il ne faut pas ignorer que les révolutions égalitaires prononcent, sérieusement peut-être, le mot de liberté et sont par essence hostiles à la chose. La Révolution de 1789 a mis le mot liberté sur ses écussons et « plus j'observe et plus j'arrive à constater que la date de 1789 serait plutôt la date initiale de l'amoindrissement graduel de la liberté. »

Sur ce point, il y aurait à discuter. Le Play a raison et a tort. Avant 1789, il y avait plus de *libertés* et moins de *liberté*. Il y avait plus de libertés fragmentaires et moins de liberté nationale. Il y avait beaucoup de libertés provinciales, municipales, associationnelles, corporatives, beaucoup plus, — c'est parfaitement vrai, — que dans la France moderne; mais il n'y avait pas de liberté nationale, c'est-à-dire de droit, pour la

nation, de refuser son argent au pouvoir central, si ce pouvoir ne gouvernait pas dans l'intérêt du pays. C'est là, proprement, la liberté nationale, et, là où ce pouvoir existe, il y a liberté nationale et, là où il n'existe pas, il n'y en a point.

Or cette liberté nationale est la garantie des libertés partielles, et voilà pourquoi, — je reviens, — ces libertés partielles, sous l'ancien Régime, *n'existaient pas*, en réalité n'existaient pas. Elles existaient par tradition, par habitudes, par effet de la chose acquise, par effet de la possession ; elles existaient historiquement pour ainsi dire, mais elles n'existaient que précairement. Oui, il y avait des libertés corporatives, mais elles étaient gênées partout par la juridiction incohérente du temps ; oui, il y avait des libertés municipales, des maires élus, etc. ; mais ils étaient continuellement contrecarrés et entravés tant par les gouverneurs, que par les intendans ; oui, il y avait indépendance de la magistrature ; mais on faisait un coup d'État contre elle tous les dix ans et dans toutes les circonstances où cette indépendance eût été utile à la liberté nationale ; oui, il y avait des États d'élection, c'est-à-dire des provinces qui avaient un parlement ; mais des décisions de ces parlemens on ne tenait *jamais* compte. Il ne faut pas savoir un mot d'histoire de France pour croire qu'il y ait eu ou *liberté* ou *libertés* en France depuis Richelieu.

Ce qui trompe, c'est que l'on commence par recevoir des professeurs d'histoire cette idée générale que la monarchie française était une monarchie absolue ; puis, quand on fait de l'histoire sérieusement, on s'aperçoit qu'à la vérité, il n'y avait en France aucune liberté nationale puisqu'il n'y avait pas de parlement maître de la bourse, mais qu'il y avait une foule, une quantité innombrable de libertés particulières, et l'on se dit : « Quelle bêtise mes professeurs m'ont enseignée ! » puis enfin, quand on pousse encore plus loin, on s'aperçoit que ces libertés particulières n'existaient que sur le papier, ne se réalisaient un peu qu'en temps de trouble, somme toute, n'avaient rien de solide et que ni *liberté*, ni *libertés* n'existaient réellement sous l'ancien régime. Sur ce point, l'ignorance donne la vérité, un peu de savoir en éloigne, et beaucoup de savoir y ramène. Le mot définitif est bien celui de Mme de Staël : « L'ancienne Constitution française, une admirable constitution, mais qui n'a jamais été qu'enfreinte. » De sorte qu'avec l'ancienne Constitution fran-

çaise *appliquée* on ferait, je l'ai toujours dit, une très belle France libre, une admirable France libre, mais une France qui ne ressemblerait en rien du tout à l'ancienne France.

L'histoire de France depuis 1620 c'est la monarchie confisquant toutes les libertés françaises, l'Empire continuant de les confisquer, la Démocratie, par un détour, les confisquant encore davantage. Mais la différence cependant de l'ancien régime au nouveau c'est que le régime parlementaire est *par lui-même* la liberté nationale, qui fait la nation indépendante de celui qui règne, est *par lui-même* la République. Nous sommes en République depuis 1789.

Et cette République peut, sous un consul génial et populaire, être asservie ; et elle peut par elle-même être effroyablement despotique ; je l'ai assez dit pour que l'on croie que je le sache ; mais elle est en son essence la liberté nationale et la liberté nationale est bonne en ceci que, sous le régime qu'elle constitue, on *peut* conquérir des libertés particulières qu'elle *pourra* garantir, ce qui est bien peu de chose, me direz-vous ; ce qui vaut mieux, vous répondrai-je, qu'un régime où les libertés particulières ne peuvent qu'être suspectes et être violées et ne peuvent, du reste, être *garanties* par rien du tout.

De l'idée de Le Play sur la liberté plus grande sous l'ancien régime que depuis sa chute, voilà ce que j'avais à dire.

Du reste, partant de la très belle et très juste définition de la liberté qu'il a donnée et que nous avons consignée plus haut, il montre bien, il conclut très bien que la liberté ainsi comprise est très bonne *parce qu'elle est une contrainte*. Mais oui, et tout libéral le sait bien. La liberté étant le droit de faire tout ce qui ne nuit pas au droit d'autrui et tout ce qui ne nuit pas à l'intérêt général, est très restreinte, et, en dernière analyse, on s'aperçoit que, l'individu étant tout seul et les autres étant très nombreux et le droit de l'État, son droit vrai, à savoir la sauvegarde de l'intérêt de tous étant encore très considérable, la liberté est plus limite qu'elle n'est élargissement. On s'aperçoit de plus qu'elle est surtout le respect de la liberté des autres, ou qu'elle ne se fait sentir de nous, comme impérieuse, imposante et vénérable, que dans le respect de la liberté des autres, que par conséquent, en dernière considération, elle est une charité, une fraternité et donc une contrainte morale, une admirable et infiniment salutaire contrainte morale, mais une contrainte et

c'est ce que Le Play a très honnêtement dit dans cette très belle maxime : « Ceux qui recherchent la liberté en secouant le joug de la loi morale » d'abord ne se rendent pas compte de ce que c'est que la liberté, et ensuite « sont bientôt frappés de décadence ; on ne conserve la prospérité qu'en restant soumis à ce joug ; à dire vrai, le plus parfait régime de liberté n'est qu'un régime de contrainte morale. » — Excellent.

Pour ce qui est de l'égalité, Le Play est assez original en ce sens qu'il démontre, et fort bien, que, depuis 1789 ou plutôt depuis le milieu du XVIIIe siècle, en France, c'est l'idée de tout le monde et ce n'est le sentiment de personne. Tout le monde dit : égalité ! et met cela dans la loi pour molester les supériorités ; mais tout le monde ne rêve pour lui que supériorité. Tout le monde veut s'élever au-dessus de son voisin, de son parent et particulièrement de son père, tout le monde veut se distinguer et être décoré de quelque chose pour se distinguer de la foule ; tout le monde, et cela est bien significatif en un temps où la noblesse ne rapporte rien, tout le monde veut être noble ou avoir l'air de l'être.

Or, une chose qui est une idée, et n'est pas un sentiment, n'est pas fondée et n'a pas de force, et de ce discord entre le sentiment et l'idée qu'on a d'une chose, il résulte que la chose est faite avec une telle maladresse qu'elle ne produirait, fût-elle bonne, que ses mauvais résultats. Et c'est ainsi que l'égalité française sert de prétexte à l'envie à l'égard des supériorités et à l'extermination des supériorités dans les élections et dans les faveurs du pouvoir ; et écarte les supériorités de toutes les places où elles seraient utiles ; mais ne soulage point du tout et n'aide point du tout les humbles et les faibles et par conséquent a toutes les mauvaises suites qu'elle peut avoir, mais ne produit aucun des bons effets qu'elle pourrait produire.

Au nom de la liberté d'abord, de la moralité ensuite et enfin de l'intérêt général, ce que Le Play a attaqué le plus vigoureusement dans la nouvelle France, c'est le régime successoral ; c'est l'obligation imposée au père de, par sa mort, partager également ou à très peu près ses biens entre tous ses enfans. Cela, à lui qui voulait la famille forte et se continuant forte à travers les âges, a été son grand cheval de bataille. Il voulait, sinon le droit d'aînesse, auquel il tenait peu, quoique le préférant au partage égal, du moins la liberté testamentaire.

Au point de vue de la liberté, il est bien évident que refuser au père de famille le droit de laisser son bien ou la plus grande part d'icelui à l'un de ses enfans est une mainmise de l'État sur le travail libre de l'individu. L'État dit à l'individu :

— Pour qui travailles-tu ?

— Pour moi, pour agrandir ma personnalité et pour me faire plus libre.

— Soit; mais, après toi, pour qui travailles-tu ?

— Pour celui de mes enfans que je jugerai qui me continuera le mieux.

— Non; tu dois travailler également pour tous tes enfans.

— Alors, ce n'est pas moi qui teste, c'est vous!

— Oui, évidemment.

— Donc, vous considérez ma propriété comme vous appartenant.

— Sans doute.

— C'est le « droit éminent de propriété » que l'ancienne monarchie, que la monarchie absolue s'attribuait sur tous les biens de ses sujets.

— Parfaitement!

— Je ne me croyais pas à ce point de l'autre côté de 89.

— Tu croyais donc qu'il y avait quelque chose de changé?

— Oui.

— Tu es naïf. Il y a bien quelque chose de changé, mais ceci seulement que l'ancienne monarchie, tout en proclamant son droit éminent de propriété, respectait le droit d'aînesse, tandis que nous, nous l'abolissons.

— Ah!

Au point de vue de la moralité, il résulte du partage obligatoire que le père de famille peut-être travaille plus quand il a plusieurs enfans, voulant assurer à chacun une part suffisante encore; mais peut-être aussi travaille moins, précisément en considération de ce partage et se disant qu'il est inutile de se donner tant de peine pour un résultat qui sera toujours si mince; et ne soignant pas un domaine qui sera partagé ou plutôt qui, pour être partagé, devra être vendu; en tout cas, travaille avec moins de goût, avec moins d'amour, comme aurait travaillé avec moins de goût et moins d'amour un ouvrier du moyen âge qui aurait été sûr qu'aussitôt après sa mort la cathédrale à laquelle il travaillait serait démolie.

A ce même point de vue de la moralité, il résulte du partage égal que la dépopulation augmente. La seule manière de remédier aux inconvéniens du partage forcé, c'est en effet de restreindre le nombre des héritiers. On ne veut pas que nous ayons un aîné; nous en aurons un malgré tout en n'ayant qu'un fils. Les paysans, par exemple, n'ont devant eux que cette alternative : « Ou, insoucieux de l'avenir, ils se multiplient conformément à la loi de nature, et alors, renonçant à la loi d'équilibre qui garantissait leur bien-être, ils arrivent à une condition inconnue dans les autres sociétés, celle de propriétaire indigent; ou bien, plus réfléchis, ils fondent sur la stérilité relative du mariage la prospérité de leurs descendans, et c'est alors l'intérêt national qui se trouve sacrifié. »

Au point de vue de cet intérêt général, ajoutez ceci. Ce que les révolutionnaires, en décrétant le partage égal, ont voulu détruire, c'est un élément d'aristocratie, à savoir la famille forte et continuant d'être forte sur un domaine qui, de génération en génération, ne change pas de mains. Cela était pour eux un élément aristocratique. Les philosophes précurseurs de la Révolution, à la vérité, n'ont rien dit du tout contre le droit d'aînesse. Le Play s'en est assuré et je puis dire qu'à ma connaissance aussi, je ne vois rien chez eux qui vise ce prétendu abus. Mais les révolutionnaires, férus de cette idée qu'une génération ne doit pas enchaîner la génération suivante, ont voulu d'abord ruiner l'autorité des parens : on voit par la lecture des débats de la loi de 1793 que les orateurs se plaignent que les pères de famille usent du droit de tester pour perpétuer dans leurs familles des sentimens hostiles au nouveau régime. Ils ont voulu ensuite disséminer les grandes fortunes « toujours dangereuses dans les Républiques. » Et cela est vrai, dit Le Play, qu'on visait surtout les grandes fortunes; mais on les atteignait toutes, et la loi devait peser encore plus lourdement sur la petite propriété que sur la grande.

Au fond, on visait la famille se continuant forte, parce que, comme tous les despotismes, on ne voulait que des individus et des individus faibles. C'est exactement le raisonnement qu'a tenu en 1803 le Parlement anglais, quand, voulant détruire en Irlande l'influence des catholiques, il leur imposa le partage égal, *sauf si le fils aîné du catholique était* protestant : « Cette loi, remarquait Edmond Burcke, devait conduire à d'importantes

conséquences. Par l'abolition du droit d'aînesse, peut-être à la première génération et certainement à la seconde, les familles des papistes, si respectables qu'elles soient, si considérables que soient leurs fortunes, seront certainement anéanties et réduites à l'indigence, sans aucun moyen de se relever par leur industrie et leur intelligence, étant empêchées de conserver aucune sorte de propriété. »

A la vérité, Napoléon Ier qui, despote, ne pouvait avoir que les mêmes vues sur ce point que les conventionnels, tout en maintenant l'égalité des partages, y faisait une exception par l'institution des majorats et il recommandait la chose à son frère Joseph en lui faisant considérer que, d'une part, par le partage égal, on ruinait les grandes familles; mais que, d'autre part, par les majorats on en créait d'autres dévouées corps et âme au pouvoir qui les leur aurait assurés; mais il n'avait raison que dans la première partie de son raisonnement, et il avait tort dans la seconde; car, par le partage égal, on brise en effet les grandes familles, mais par les majorats on en crée d'autres qui ne sont dévouées au pouvoir qui les leur a donnés que pour une génération; comme toujours, le grand improvisateur ne voyait que l'instant présent et en considération de l'instant présent; et ce qui reste vrai de sa doctrine sur ce point, c'est seulement que le partage égal détruit la famille forte et que le contraire, majorat ou liberté testamentaire, la fait forte et indépendante.

On sait que les Anglais sont tellement persuadés que le partage égal est une cause d'affaiblissement social, qu'au congrès de 1815 les Anglais, voulant restreindre nos frontières du XVIIe siècle, et n'ayant pas obtenu à cet égard tout ce qu'ils désiraient, le représentant de l'Angleterre se consola en disant : « Après tout, les Français sont suffisamment affaiblis par leur système de succession. » On sait le mot, bien souvent répété, de Balzac : « Le titre des successions du Code civil qui ordonne le partage égal des biens est le pilon dont le jeu perpétuel émiette le territoire, individualise les fortunes en leur ôtant une stabilité nécessaire et qui, décomposant sans recomposer jamais, finira par tuer la France. »

L'objection la plus forte, je crois, qui ait été faite contre Le Play et ceux qui sont dans les mêmes idées sur ce point est celle-ci : sous le régime du Code civil le père de famille est

libre de disposer d'une certaine part de ses biens. Or il est fort peu de pères de famille qui usent de cette faculté. Si la loi leur accordait la liberté testamentaire, il est donc assez évident qu'ils n'en profiteraient pas pour avantager un de leurs fils. — Ce n'est pas si évident. Vous êtes libre de disposer du quart de votre fortune. Pour si peu, vous ne testez pas et vous laissez l'État tester pour vous. Les choses seraient très différentes sans doute si vous aviez la disposition de votre fortune tout entière.

La réponse à l'objection me paraît assez bonne. Cependant je crois qu'ici les mœurs sont assez d'accord avec la loi et que la tendance générale du père de famille français est au partage égal. Le Français, beaucoup plus sensible que rationnel, et qui a peu le sentiment ou l'idée de la famille indéfiniment forte à travers les âges, le Français peu aristocrate, en un mot, et c'est ce qu'il est le moins, mais très bon père, incline naturellement à sacrifier l'idée de la famille indéfiniment forte, idée que du reste il n'a pas, à l'amour égal qu'il porte à tous ses enfans. Il est très vrai que le partage égal est une institution antinationale; mais c'est une institution qui, désormais, est dans les mœurs autant que dans la loi et qui fait partie de la sensibilité française. Il est douteux que, si funeste qu'elle soit, cette réforme soit réformée.

Une des idées générales auxquelles Le Play a attaché son attention avec le plus de curiosité, c'est cette idée de Rousseau sur la bonté essentielle de l'homme, sur l'homme né bon et dépravé par la société, sur l'homme sorti bon des mains du Créateur et perverti par le fait de vivre avec d'autres hommes, etc. M. de Bonald avait déjà protesté contre cette théorie et, bien entendu (Bonald est Rousseau retourné, comme de Maistre est Voltaire retourné), avait pris juste le contre-pied de la doctrine de Rousseau. Il avait dit : « Nous sommes mauvais par nature, bons par la société. Ainsi tous ceux qui, pour constituer la société, ont commencé par supposer que nous naissons bons, frappés des désordres que la société n'empêche pas et oubliant tous ceux qu'elle prévient, ont fini, comme Jean-Jacques, par croire que la société n'était pas dans la nature de l'homme. Ces écrivains ont fait comme des architectes qui, pour bâtir un édifice, supposeraient que les pierres viennent toutes taillées de la carrière et les bois tout équarris de la forêt. »

Je laisse de côté la comparaison de Bonald, à laquelle je ne

suis pas sûr, à ma honte, de comprendre grand'chose, et je retiens sa pensée : l'homme naît mauvais; c'est le fait d'être forcé de vivre en société qui le rend bon; ou plutôt, car fuyons ses formules tranchées qu'inspire le démon de l'antithèse, c'est le fait de vivre en société qui *atténue ses défauts essentiels*. Retenons ceci.

Le Play à son tour proteste contre l'idée cardinale de Rousseau, mais, d'une part, en serrant de plus près l'idée, et d'autre part en considérant surtout la doctrine par le côté de ses conséquences : « Selon cette funeste doctrine, nous explique-t-il, le mal qui désole les sociétés est étranger à la nature même de l'homme. Il est le fruit des institutions et des mœurs et il faut les changer jusqu'à ce que le règne du bien soit établi. Le problème social n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, de faire respecter par les sociétés comme par leurs chefs les institutions qui ont donné aux peuples la plus grande source de prospérité; il consiste, au contraire, *à détruire ces institutions* pour extirper la source du mal et rendre à l'homme son état originel de perfection. Les jeunes générations étant moins que les autres éloignées de cet état, *il faut autant que possible les soustraire à l'influence de l'âge mûr et de la vieillesse.* »

Le Play a ici très bien démêlé la double tendance *anarchique*, qui est comme contenue dans la pensée centrale de Rousseau : dérober l'homme à la société qui le corrompt, et par conséquent détruire la société; dérober l'enfant à la famille qui le pervertit et, par cela même, détruire ou affaiblir singulièrement la famille. On ne peut pas mieux isoler le microbe anarchique de Rousseau.

Maintenant, reprenons ; qu'y a-t-il de vrai dans tout cela ? Il est purement absurde de déclarer l'homme foncièrement et primitivement bon. Il est purement absurde de déclarer l'homme foncièrement et primitivement méchant. L'homme, tel que nous le voyons avec nos yeux, et tel que nous le voyons dans l'histoire aussi haut que nous puissions remonter, étant bon et méchant, il est infiniment probable qu'il est bon et méchant depuis le commencement de la vie sur la planète. Et c'est encore mal dire : je retrouve encore ici ce mot « l'homme » qui, avec raison, était insupportable à Joseph de Maistre. Il n'y a pas d'« homme, » il y a les hommes, et les uns sont bons et les autres sont méchans, ou plutôt il y en a chez qui les bons instincts dominent et d'autres chez qui dominent les mauvais.

Enfin il y a du bien et du mal dans l'humanité, voilà ce que nous savons; il y a toujours eu du bien et du mal dans l'humanité, voilà ce que nous pouvons supposer avec vraisemblance.

Maintenant, la société a-t-elle rendu l'homme *plus* méchant, ou l'a-t-elle rendu meilleur? Question préalable: il n'y a pas lieu de se demander si l'homme a été autre qu'il n'est avant l'invention sociale, parce qu'il a toujours vécu en société; l'homme est un animal social, *politicon dzoon*. De cela je ne suis pas sûr du tout. De ce que l'homme a un très fort instinct social et de ce qu'il a, aussi, un très fort instinct d'indépendance; de ce qu'il n'est pas, ou, comme les animaux sauvages, purement individualiste, ou, comme les fourmis et les abeilles, purement et exclusivement social; de ce qu'il est intermédiaire entre ces deux catégories d'animaux, de ce qu'il est très social et très individualiste, de ce qu'il est complexe et de ce qu'il est mixte; de tout cela j'ai toujours conclu, au contraire, hypothétiquement, sans doute, mais enfin j'ai conclu avec vraisemblance, je crois, qu'il a vécu *asocialement* d'abord et socialement ensuite; qu'il a vécu d'abord à l'état solitaire et errant avec rapprochemens sexuels accidentels, puis à l'état familial, puis à l'état grégaire, puis, les troupeaux humains se rapprochant et arrivant à se toucher par suite de la multiplication de l'espèce, à l'état social. Voilà mon hypothèse et les raisons d'icelle.

L'état social a donc sa date dans l'histoire. La société est née un jour, un jour dans telle région et un autre jour dans telle autre; mais elle est née un jour.

A-t-elle amélioré les hommes ou les a-t-elle pervertis? Elle les a, comme j'ai essayé de le prouver dans mes *Préjugés nécessaires*, elle les a *changés*. Elle a *changé* tous leurs sentimens anciens, et elle leur en a même *donné* de nouveaux. Il est clair, en effet, qu'en exigeant d'eux le dévouement et le sacrifice à l'intérêt commun, elle a exigé d'eux des vertus qu'ils n'avaient pas, qu'ils ne pouvaient avoir et qui n'existaient pas sur la terre, si ce n'est dans les sociétés animales. Elle les a convertis d'animaux sauvages en animaux sociaux.

Les a-t-elle améliorés pour cela?

Oui, non.

Oui; car en leur faisant de la douceur une nécessité, elle a *mis en eux* cette qualité qui peu à peu, par l'hérédité, est devenue instinctive.

Non ; car en contrariant leur individualisme, elle a exaspéré ceux d'entre eux qui étaient assez ancestraux pour ne pas pouvoir souffrir l'invention sociale et elle en a fait des brigands, des bandits et des assassins.

Oui ; car elle a créé les vertus de « bêtes de troupeau, » patience, labeur tranquille et tenace, obéissance aux autorités établies, quelles qu'elles fussent, ce qui est un bien, car, comme a dit Pascal, « le plus grand des biens, c'est la paix. »

Non ; car en créant des supérieurs et des inférieurs, elle a créé l'ambition, le désir d'être supérieur et ainsi, comme elle *l'éteignait* chez les uns, *développé* jusqu'à la fureur chez les autres ce même instinct sauvage, ce même instinct de rapine dont je parlais tout à l'heure, avec tout son cortège de procédés violens ou de procédés de fourberies : les ambitieux sont les bandits sociaux, les bandits qui ne sont pas en révolte contre l'état social, mais *s'en servent* pour assouvir leurs appétits.

Oui ; car elle a créé la vertu même, la vertu n'étant pas l'innocence, la vertu étant la résistance au vice qui peut se réaliser et l'innocence étant l'ignorance du vice, et l'innocence étant le privilège (ou à peu près) de l'état de nature et la vertu ne pouvant exister que dans l'état social.

Non ; car elle a créé le vice, en lui permettant, dans les grandes agglomérations, de se satisfaire, en lui donnant les occasions de se satisfaire, et, par les cruelles nécessités de la misère, en lui donnant une matière qu'il peut mettre en œuvre et une mine qu'il peut exploiter.

Oui ; car elle a créé la médiocrité protégée par les lois, vivant en sécurité et s'entretenant à peu de frais de pensées nobles, de lectures saines, de religion consolatrice et fortifiante, d'arts aimables et agréablement puérils.

Non ; car au-dessus (comme on dit) et au-dessous de cette médiocrité qui est le souverain bien, elle a créé la richesse et la misère qui sont également corruptrices.

Ainsi de suite et vous savez si l'on en peut dire long.

La société est donc une nécessité de l'histoire du genre humain qui n'a rien de vénérable, dont on peut dire tout le bien possible et tout le mal possible, qui a fait du mal et qui a fait du bien, qui a perverti l'homme et qui l'a amélioré, qui l'a changé en mieux, qui l'a changé en pire et dont il n'y a rien à affirmer si ce n'est qu'elle l'a changé.

Donc, Rousseau a raison et Bonald a raison. Mais chacun a raison latéralement. Celui-là seul est dans le vrai qui affirme bilatéralement et qui assure que l'homme a toujours été bon et mauvais, puisque, s'il ne l'avait pas été en puissance, il ne le serait pas devenu et qui assure que la société ne l'a rendu ni meilleur ni pire, mais a rendu pires ceux qui étaient mauvais et meilleurs ceux qui étaient bons. La société n'a ni créé le bien, ni créé le mal ; elle a étendu le registre du mal et du bien.

Le bon M. Le Play n'est pas un bien grand philosophe ni un bien grand sociologue. En le prenant par ses idées générales on l'amoindrit un peu, parce que ses idées générales, encore que fort intéressantes en ce qu'elles sont, ne sont pas, tout compte fait, ce qu'il a de meilleur. Et il faut bien que je dise à M. de Montesquiou qu'en le prenant par ce côté-là et particulièrement en faisant suivre l'analyse de sa doctrine d'une anthologie des plus grands penseurs du XIXe siècle, il nous a rendu service ; mais non tout à fait à lui. Ce qu'il y a d'excellent dans Le Play, ce sont les cent mille observations de détail sur la vie sociale en Europe, ce sont les mille monographies précieuses du livre incomparable à cet égard : *les Ouvriers Européens*.

Il n'en reste pas moins que le petit volume de M. de Montesquiou met en bonne lumière quelques considérations de Le Play qui sont intéressantes et qui font réfléchir. Il avait raison souvent. Depuis 1750 environ, la France sème des idées qui, *pour la plupart*, sont stériles, ou sont à contresens de l'histoire. En beaucoup de cas, elle est bien représentée par la vignette de ses timbres-poste : elle sème contre le vent.

ÉMILE FAGUET.

REVUE DRAMATIQUE

PORTE-SAINT-MARTIN : *Les Flambeaux*, pièce en trois actes par M. Henry Bataille. — VARIÉTÉS : *L'Habit vert*, comédie en quatre actes par MM. Robert de Flers et A. de Caillavet.

M. Henry Bataille est l'auteur d'un théâtre très spécial, et auquel on ne peut refuser d'avoir sa marque bien à lui. Plus encore que brutal, ce théâtre est morbide. Les personnages dont on y étudie la mentalité singulière et bizarre, exceptionnelle et anormale, sont des déséquilibrés, des détraqués, des névrosés. Victimes le plus souvent de quelque tare physiologique, ils ne sont pas dans les conditions de l'humanité moyenne, saine et bien portante. Les propos qu'ils tiennent, propos de malades, de fous lucides, de maniaques suivant leur idée fixe, sont ce qu'on peut imaginer à la scène de plus irritant. Ils agissent sur nos nerfs. Comme d'autres émeuvent, ils exaspèrent. L'auteur nous demande de sympathiser avec les anomalies de la nature et les perversions du sentiment. Et dans quel monde il lui arrive de nous transporter! Sa dernière pièce évoluait dans un milieu de filles, de larbins, de bookmakers, et contait tout au long une histoire de chantage. A-t-il changé de manière? Voici maintenant qu'il nous conduit dans une sphère totalement différente. Les êtres qu'il choisit cette fois pour types, sont des êtres supérieurs, d'une intelligence lumineuse qui rayonne sur l'univers entier, qui éclaire la route, et qu'on appelle pour cette cause les « flambeaux. » La société qu'il dépeint est encore une société exceptionnelle, mais parce que l'élite est une exception. Ceux qui la composent, compagnons d'études et de recherches désintéressées, mettent en commun les plus hautes facultés, celles qui font la noblesse de notre nature. Leur fraternité est celle du génie. Leurs existences sont uniquement tendues vers un but, la découverte des secrets de la vie, ayant pour conséquence le soulage-

ment de la souffrance. Voyons donc ce que l'auteur de *Maman Colibri* et de l'*Enfant de l'amour* rapporte de cette excursion aux régions sereines, à ces *templa serena* dont parle le poète, aux calmes demeures qu'habite la science et que n'ébranle pas le souffle des mauvaises passions.

Nous sommes à l'Institut Pasteur, qu'on appelle l'Institut Claude Bernard. Le fondateur en est Laurent Bouguet, qu'ont illustré d'admirables travaux et dont la gloire va être consacrée par une dernière et sensationnelle découverte : la guérison du cancer. Il a, pour associée de ses travaux et confidente de sa pensée, sa femme, géniale et modeste, l'épouse idéale, qui joint aux mérites d'un esprit éminent tous les dons du cœur. Tous deux ont trouvé un collaborateur indispensable en la personne de Blondel, élève et ami de Bouguet. La découverte que le monde attend sera l'œuvre commune des trois savans, sans qu'on puisse exactement dire quelle est la part de chacun. L'attention universelle est fixée sur ce coin de faubourg parisien où va s'accomplir un de ces miracles qui jalonnent l'histoire du grand duel entre l'esprit de l'homme et l'hostilité de la nature.

Entrons-y. Surprenons les conversations qui s'y tiennent. Une maladresse vient d'être commise par une jeune fille, Edwige, employée au laboratoire. Elle a apporté un bacille quand on lui en demandait un autre. Apporter le bacille de la peste, quand c'est le bacille du choléra qui est demandé, quelle étourderie! C'est un scandale dans l'Institut Claude Bernard. C'est surtout l'occasion pour Marcelle Bouguet, la fille du savant, de prendre à part sa mère, de lui parler les yeux dans les yeux, et de lui révéler un bien autre scandale. Voici. A force de vivre dans le bleu des recherches scientifiques, Mme Bouguet en est venue à ne plus redescendre sur terre. Ce que toute femme verrait, à sa place, elle ne le voit pas, car elle n'est plus une femme, elle est une sainte laïque. Elle seule n'entend pas ce qui se chuchote sur son passage, c'est que son mari est l'amant d'Edwige, et que, comme gouaillent les préparateurs au laboratoire, le patron fait avec sa dactylographe de la physiologie appliquée. Ce bruit est-il exact? En tout cas, il faut qu'il cesse. Il n'y a pour cela qu'un moyen : non pas renvoyer Edwige, mais la marier. Le mari, on l'a sous la main : c'est Blondel. Il aime la jeune fille : qu'il l'épouse!... Pour notre part, notre conviction est faite. La souffrance irritée de Marcelle qui n'a pas craint de se faire l'écho d'une telle accusation, l'émoi de Mme Bouguet se raidissant contre cette force de conviction qui émane de ce qui est, parce qu'il est : « Tu troubles ma sérénité, je t'en veux : il ne faut jamais ouvrir les yeux à personne ; »

tout se réunit pour ne nous laisser aucun doute : Laurent Bouguet est l'amant d'Edwige. Tel est le fait initial, la donnée première sur laquelle est échafaudée toute la pièce. Un mari a trompé sa femme, la femme est avertie ; mais cet homme et cette femme ne sont pas des gens ordinaires, de pauvres gens comme nous; ce sont des êtres supérieurs, dégagés de nos préjugés, placés au-dessus des vaines contingences : comment vont-ils se comporter?

Une première scène s'impose : la scène d'explications entre le mari et la femme. M. Bataille ne nous la fait pas attendre. Il possède à fond son métier et va droit au but. Et nous savons, nous, comment la scène tournerait entre personnages pétris du limon commun. Le mari nierait sur toute la ligne. N'avouez jamais! a dit, à l'adresse de tous les maris coupables, un criminel fameux. La femme, un peu réconfortée par l'assurance de cette dénégation, irait au plus pressé et au plus sûr, qui est de marier sa rivale présumée... Mais ce mari est un « flambeau de l'humanité, » et cette femme, unique dans le siècle et peut-être dans les siècles, est l'honneur de son sexe. Écoutons-les... A brûle-pourpoint et pour en éprouver l'effet sur son mari, Mme Bouguet propose l'idée qui vient de lui être suggérée : marier Edwige avec Blondel. Il y aurait bien une objection; Edwige, qui arrive d'une vague Hongrie, a eu dans son pays une aventure : c'est une jeune fille avec tache. Mais ce qui aurait de l'importance dans un autre milieu, n'en a pas dans celui-ci : nous sommes entre intellectuels. Chez les intellectuels, il paraît qu'une jeune fille avec tache en vaut une autre. C'est bien la preuve qu'ils ne pensent ni ne sentent aucunement comme nous. Surprenant chez son mari un certain trouble, Mme Bouguet lui pose nettement la question et fait appel à sa loyauté : « Laurent, promets-moi que tu me diras la vérité. Peux-tu me jurer qu'entre Edwige et toi il n'y a rien eu? Au cas où tu aurais cédé à une surprise des sens, je suis de taille à entendre un tel aveu. Je suis la compagne de tes idées : je ne m'occupe pas des moindres choses. » Laurent Bouguet jure ses grands dieux qu'il n'y a rien entre la jeune fille et lui; il ne sait de quoi on lui parle ; il ne comprend rien à cette absurdité : il est abasourdi... Et donc, il ment, il ment avec effronterie, il ment comme mentirait à sa place tout mari qui aurait une petite amie, et qui n'aurait inventé aucun sérum... Cependant Mme Bouguet insiste pour marier Edwige et pour brusquer le mariage. Sur l'heure, elle va la faire venir, savoir d'elle si elle est « susceptible d'aimer » Blondel. (« Susceptible d'aimer... » est de bien mauvaise langue, et détonne dans une pièce où son auteur a certainement voulu faire un effort de

littérature.) En somme, Mme Bouguet tient exactement la même conduite que tiendrait, à sa place, toute femme qui soupçonnerait son mari, et qui n'aurait collaboré à la découverte d'aucun sérum. Ce ménage de savans géniaux se comporte comme n'importe quel ménage de bourgeois cossus ou de petits boutiquiers.

Edwige, consultée, se récuse. Elle est très heureuse de sa condition présente; elle ne veut pas se marier; elle perdrait au change. Mais, lui demande Mme Bouguet, si la vie t'apportait, tout à coup, ses plus éclatantes « réalisations ! » (Ah! que cette Mme Bouguet parle donc une langue incorrecte et lourde! Je sais bien qu'elle est une « scientifique; » mais la pièce est littéraire, et dans une pièce littéraire, « réalisations » est rude.) Pour cette petite déracinée sans fortune, sans patrie, sans avenir, qu'est Edwige, quelle chance inespérée, quel beau rêve : devenir Mme Blondel! Pourtant elle s'obstine dans son refus. Et Mme Bouguet, persuadée que son mari saura seul dire à cette obstinée les mots qu'il faut pour la décider, laisse les deux complices en tête à tête.

Nous savons très bien ce que, dans une telle conjoncture et dans un tel tête-à-tête, dirait un mari, pris au hasard. « C'était charmant, notre liaison, tant qu'on n'en savait rien, mais nous allons être découverts. Je ne veux ni bouleverser toute ma vie, ni gâcher toute la tienne. Il se présente pour toi un parti magnifique. C'est le salut. Soyons sérieux! C'est fini de rire. » Aurait-il tort ou raison, ce mari à la douzaine? En tout cas, il aurait pour lui l'autorité d'une longue tradition et d'exemples en nombre incalculable... Mais Laurent Bouguet, auprès de qui nous ne sommes que de la poussière humaine, peut-il avoir sur l'amour et sur la morale les mêmes idées que nous? Pour un homme tel que lui et tellement en dehors de l'ordre commun, les actes n'ont pas la même valeur, ni les mots le même sens. Et pour que nous n'en ignorions pas, il le dit, le répète, le clame et le proclame. « Je vous ai appartenu, » lui rappelle Edwige. Il répond : « Et après? » La jeune fille continue : « Contraindre la femme qui vous aime à épouser un homme qu'elle déteste, c'est monstrueux. » Il réplique : « Non pas quand on est Laurent Bouguet, dispensé, pour cause de génie, d'obéir à la morale vulgaire. » Si, d'ailleurs, Edwige ne se décide pas à épouser Blondel, tant pis pour elle; qu'elle s'en aille, qu'elle crève la misère et qu'on n'entende plus parler d'elle!... En fait, le grand homme agit ici comme ont agi dans des situations analogues des tas de petits hommes, seulement avec une nuance de grossièreté en plus. Dans toute cette scène, où Edwige a l'accent de la femme

aimante, abandonnée et qui souffre, la dureté, l'égoïsme, la froideur raisonneuse et finalement la brutalité de Laurent Bouguet le rendent quasiment révoltant. « Je vois une chance harmonieuse se lever sur ta vie, » dit-il à Edwige. Qu'est-ce qu'une « chance harmonieuse? » Je sais bien que Laurent Bouguet n'est qu'un chimiste de génie ; mais au moins devrait-il être soucieux de la propriété des termes. « Ce que je vois, lui répond Edwige, c'est que vous ne m'aimez plus. Mais vous êtes le maître : je suis l'esclave. Vous ordonnez : j'obéirai. » A cet instant et par l'effet même de cette soumission aveugle, un revirement se fait chez Laurent Bouguet. Il se demande s'il est un modèle de délicatesse. « De la meilleure foi du monde, je suis peut-être un malhonnête homme. A tout envisager du point de vue biologique, je risque de perdre le sens social. A force d'étudier la vie, peut-être me suis-je mis en dehors de l'humanité. Je vais causer avec Blondel et éclairer ma conscience. » Les deux hommes vont être en présence.

Supposons un ami conduit par les circonstances à laisser son meilleur ami épouser une jeune fille qui a été sa maîtresse. Il hésiterait. Il chercherait à rendre ce mariage impossible, à trouver une autre combinaison, ou tout au moins, pris dans cette alternative de trahir le secret d'une femme ou de trahir le devoir de l'amitié, il s'efforcerait de dégager sa responsabilité. Laurent Bouguet n'hésite même pas. Il éprouve à peine un peu de gêne. Il conseille à Blondel d'épouser Edwige. Et Blondel lui ayant demandé catégoriquement : « Voyons, d'homme à homme, elle a été ta maîtresse? » il nie sans sourciller. C'est un homme qui a toujours un mensonge à portée de la main. Homme de génie, si vous voulez, un des « cerveaux consultans de l'espèce humaine, » comme l'appelle un personnage de la pièce, qui probablement se comprend lui-même, porte-flambeau et porte-sceptre, Laurent Bouguet, dans l'intimité de la vie, est exactement au niveau des plus médiocres ; il est seulement un peu moins scrupuleux. Et l'attitude qu'on lui prête, mélange d'égoïsme et de duplicité, le rend parfaitement antipathique.

A la fin de l'acte, on apprend que Laurent Bouguet a le prix Rockfeller, auquel le littérateur Herner a renoncé en sa faveur : sa femme lui demande pardon d'avoir douté de lui : elle bénit le couple futur Edwige-Blondel, en recommandant à ces tourtereaux de prendre modèle sur son ménage. Et la toile tombe après un acte très nourri, très plein, très dru, très long aussi, — il dure une heure d'horloge, — et où l'auteur s'est volontairement abstenu de mettre aucune détente, aucun ornement, aucun agrément.

Les deux actes qui suivent seront pour le savant l'expiation de sa vilenie initiale : fertiles en incidens, allées et venues, surprises, rencontres et traquenards, intrigués, compliqués et machinés, ils sont moins intéressans que le premier et la pièce y dévie pour tomber dans un dramatique trop connu et même banal. Sachez donc qu'Edwige, devenue Mme Blondel, continue d'habiter l'Institut Claude Bernard. C'est une grande imprudence. A vivre ainsi près du Maître qu'elle aime toujours, sa passion s'irrite, s'aggrave de jalousie : ce soir surtout où, dans une fête que l'Institut donne en l'honneur de son fondateur, Laurent Bouguet lui apparaît triomphant, tel un antique demi-dieu. Elle ne se résigne pas à n'être pour lui qu'une amie. Elle s'insurge contre sa froideur : décidément il ne l'aime plus, puisqu'il observe avec tant de correction le pacte conclu entre eux. Elle le supplie et lui arrache enfin la promesse qu'il viendra cette nuit auprès d'elle et qu'elle se retrouvera encore une fois dans ses bras. Vous pensez bien que Laurent se fera surprendre. L'auteur ne l'a engagé dans cette aventure que pour le faire surprendre, et tout à la fois par sa femme et par son ami. Devant cet écroulement de sa tendresse et de sa foi, Mme Bouguet souffre et se résigne. Blondel, lui, entre en une violente colère dont les éclats rempliront toute la seconde moitié de l'acte. « Pourquoi m'as-tu fait épouser ta maîtresse ? Gredin ! Tu prétends que tu n'es plus son amant. Tu l'as été. Tu es le dernier des lâches. Tu n'échapperas pas à la correction que tu mérites... » Et il va, écumant, furieux, dans un torrent d'invectives et de menaces.

Laurent se défend comme il peut. L'amant d'Edwige, l'a-t-il été vraiment? Un soir, une heure, c'est tout. Cela vaut-il que deux hommes, frères d'armes dans la plus glorieuse des luttes, oublient tout leur passé ? Laurent se fait plaintif et séduisant; il implore ; il s'agenouille devant son ami ; il fait appel à son exceptionnelle noblesse de sentimens : « Élève-toi au dessus des autres hommes ! » Bon conseil à donner à autrui ! comme Blondel en fait la remarque. « Mais je ne suis supérieur à rien et à personne : je souffre comme tout le monde. » Le fait est que cette souffrance, étant simplement et bonnement humaine, trouve le chemin de nos cœurs; tandis que Laurent Bouguet, biaisant, subtilisant, larmoyant, nous semble pitoyable de pleutrerie. Et comme si la colère de Blondel n'était pas encore montée à un diapason assez haut, voici, pour la porter à son paroxysme, Edwige qui accourt au bruit et déclare qu'elle aime Laurent Bouguet et n'aimera jamais que lui. Blondel quitte la scène en proie à une espèce de délire. Il va se venger, mais comment? Vengeance de savant.

Il dérobe le manuscrit du livre que prépare Laurent Bouguet, et qui devait être son testament philosophique, la Bible de l'humanité nouvelle. Il le jette au feu. Il achève d'en disperser sous nos yeux les derniers débris... Faut-il chercher à ce dernier épisode un sens abscons et croire qu'il y ait là dedans un soupçon de symbole? L'art de M. Bataille est, par endroits, lyrique. Bouguet personnifierait la pensée, Blondel la passion. La vertu destructive de la passion ruinerait l'œuvre de la pensée. Peut-être...

Entre le deuxième et le troisième acte, la fureur de Blondel ne s'est pas apaisée. Bien au contraire. Et il s'est produit un fait des plus regrettables. Jusqu'ici tout s'était passé dans l'ombre, et sans témoins. L'Institut Claude Bernard lavait son linge sale en famille. Le scandale vient d'éclater publiquement. Blondel s'est porté à des voies de fait sur Bouguet, en pleine Académie des sciences.

Tant de rage entre-t-il dans l'âme des savans?

Vrai régal pour la badauderie et la malignité : toute la presse est en mouvement et les reporters se déchaînent. Mieux encore. Tandis que Mme Bouguet, anxieuse, attend son mari, et s'inquiète de ne pas le voir rentrer, celui-ci se bat avec Blondel : après le colletage, le duel. Le savant professeur qui sait tout, sauf l'escrime, est mortellement blessé et ne revient en scène que pour expirer sous nos yeux. Tout ce dernier acte est rempli par son agonie. Avec une belle énergie, il réglera le sort de chacun, lui tracera son devoir. Edwige repartira dans sa Hongrie qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Car c'est elle qui est la cause unique de tous ces désastres; elle a fait de joli travail : nos complimens, mademoiselle! Quant à Blondel, qui vient de le frapper à mort, et à Mme Bouguet qui ne peut voir en Blondel que l'assassin de son mari, voici la volonté suprême que leur signifie le savant. Qu'ils abdiquent leurs rancunes! Eux seuls, par le travail en commun, peuvent achever l'œuvre commencée, la découverte du remède à une terrible maladie. Qu'ils franchissent la dernière étape! Ainsi ils honoreront la mémoire de celui qui meurt au seuil de la terre promise, et ils témoigneront de leur culte pour la science qui ignore les passions des individus... Cette conclusion ne manque pas de grandeur, et tout l'acte, encore que par endroits il se traîne, a fait verser bien des larmes.

Telle est cette pièce qui, tout compte fait, ne diffère pas essentiellement des autres pièces de M. Bataille. Elle figurera en bonne place dans son théâtre, qu'elle continue, sans y apporter, comme on aurait

pu le croire et l'espérer, une note nouvelle. Si elle n'est pas inférieure par le talent à ses aînées, il s'en faut qu'elle soit moins déplaisante. Je ne sais même pas si l'impression qu'elle laisse n'est pas plus amère. Que les détraqués et les vicieux, qui composaient jusqu'ici la clientèle habituelle de l'auteur, se conduisent comme des détraqués et des vicieux, c'est dans l'ordre. Que dans les bas-fonds où opérait l'*Enfant de l'amour*, nous eussions affaire aux plus bas instincts de l'humanité, il n'y avait rien là que de très naturel. Mais cette fois l'auteur met à la scène des êtres choisis parmi ceux dont une époque et un pays s'enorgueillissent, et c'est pour découvrir et dévoiler leurs turpitudes! Il n'est question que de coucheries, de trahisons, de mensonges, de rixes et d'avanies. Gredin, canaille, lâche, misérable, assassin, sont les mots qui retentissent dans cet asile des calmes recherches. On se trompe, on s'injurie, on se bat, on se tue chez ces savans, comme chez les autres crocheteurs. C'est dans la posture la plus humiliée ou c'est dans les attitudes les moins sereines, que nous sont présentés ces héros de l'intelligence. Et on ne nous convie à contempler leur gloire que pour nous la montrer qui glisse dans la boue et dans le sang.

Le tableau est d'autant plus choquant, qu'on le devine noirci à plaisir, et qu'on a la sensation d'être en dehors du vrai, en contradiction avec la réalité. Certes une haute culture ne met pas les hommes à l'abri de vulgaires défaillances : ç'a été notamment l'erreur du XVIIIe siècle de prétendre que savoir et vertu fussent synonymes. Il arrive que les compagnies savantes aient, elles aussi, leur chapitre dans la chronique scandaleuse. Avouons toutefois que, dans ces milieux consacrés à d'austères travaux, les erreurs de conduite sont plus rares qu'ailleurs : l'étonnement qu'elles provoquent, lorsqu'elles viennent à la connaissance du public, est un hommage rendu à la pureté de mœurs qui est ici la règle. Cela se conçoit aisément. Il plaît aux sceptiques de ne regarder qu'aux pieds de la statue, qui sont d'argile. A les en croire, grands par l'esprit ou médiocres par l'intelligence, tous les hommes, en tant qu'hommes, se valent. Allons donc! Quand on a orienté toute sa vie dans le sens du travail et mis toute son ardeur à la conquête des joies intellectuelles, on ne songe guère à la bagatelle : on n'a pas le temps. L'air qu'on respire sur ces hauteurs est vivifiant et pur; l'esprit s'y libère, autant qu'il est humainement possible, du joug de la matière; Ariel l'emporte sur Caliban. D'ailleurs, les faits sont là. De grands savans qui ont été les « cerveaux consultans » du genre humain, nous en avons connu, Dieu merci! et leur

exemple nous revient irrésistiblement à la mémoire. Un Pasteur et un Berthelot étaient aux antipodes de la pensée ; mais l'un et l'autre se ressemblaient par la dignité de leur vie : Laurent Bouguet ne ressemble assez ni à l'un ni à l'autre.

Laissons de côté ce genre de considérations. Ce qui me paraît être à cette pièce l'objection essentielle, c'est que l'auteur n'y a pas rempli son propre dessein. A la façon dont il nous présente Laurent Bouguet, à la place qu'il lui donne au centre de l'ouvrage, à certaines déclarations qu'il met dans sa bouche, il semble bien qu'il ait voulu nous présenter un type, nouveau en effet au théâtre, et dont la psychologie pouvait être des plus intéressantes : celui du surhomme. Il fallait donc lui prêter une morale de surhomme. Il se peut que l'homme de génie, par une habitude de tout rapporter à lui-même ou parce qu'il aperçoit les choses de plus haut que nous, n'attache pas la même importance à des actes qui nous scandalisent. Il se croira dispensé des devoirs du mari, de l'amant, de l'ami. Il désolera sans scrupules le cœur de ceux qui auront mis leur confiance en lui; il ravagera les existences qui auront rencontré la sienne; il sacrifiera, avec sérénité, le bonheur d'autrui à son inconscient égoïsme; enfin, il bousculera toutes les conventions, tous les usages ou toutes les règles d'une société qui n'est pas à sa mesure : il se conduira à travers l'ordre moral comme une manière de forban... Oui, mais il ne se conduira pas comme un pleutre. Il ne sera pas vil. Mentir est vil : c'est la ressource des âmes peureuses et basses. Il ne mentira pas. Il sera odieux, il ne sera pas méprisable. Il relèvera la tête et proclamera les droits qu'il s'attribue comme à un être d'exception... Or, Laurent Bouguet a le mensonge pour péché d'habitude. Tout du long de la pièce, il se comporte comme le plus piètre d'entre nous. C'est ce que j'ai essayé de montrer au cours de mon analyse. Pour agir comme Laurent Bouguet, il n'est pas nécessaire de se distinguer de l'humanité moyenne : il suffit d'être n'importe qui. Entre l'espèce d'homme sur qui on a voulu projeter la lumière de la scène et les actes par lesquels on prétend le peindre, il n'y a pas de rapport. On nous annonce un surhomme : nous ne voyons qu'un pauvre homme.

De même, il y a disproportion entre ce qu'on appelle, au Palais, les faits de la cause et le jugement qu'on nous invite à en porter, entre l'espèce choisie par l'auteur et les conséquences qu'elle entraîne. L'idée de la pièce, — si tant est qu'il y ait dans la pièce une idée et non plusieurs, qui se contrarient, — est indiquée dans une conversation entre le littérateur Herner et Laurent Bouguet, au second acte. Herner a commencé par la vie des sens, continué par celle du sentiment, pour

aboutir à celle de l'esprit. Laurent Bouguet fait le chemin inverse. C'est l'homme qui longtemps n'a vécu que par le cerveau, et chez qui sur le tard s'éveille la sensualité. Toute son œuvre est compromise par cette tardive apparition de la bête... Mais, en vérité, tant de dévergondage tient-il dans sa petite aventure, telle qu'elle nous est contée? Car il est facile de voir qu'Edwige s'est jetée à sa tête : il a cédé par une faiblesse passagère et sans lendemain. Il n'a pas été le séducteur qui fait ensuite épouser à un ami la jeune fille dont il a abusé. Edwige avait eu un premier amant; sa liaison avec elle n'a été qu'une passade : c'est fort différent. Pour cette brève amourette, on l'insulte, on le déshonore, on déchire ses travaux et finalement on le tue. Trop est trop. Nous en arrivons à le plaindre. Nous trouvons qu'il n'avait pas mérité un tel châtiment. La pièce perd de sa signification et de sa portée. Qu'est-ce d'ailleurs au juste qu'elle signifie? J'en aperçois plusieurs interprétations qu'on pourrait soutenir et pour lesquelles on pourrait parier à chances égales. L'impression dernière est confuse et obscure.

Les Flambeaux sont très bien joués. M. Le Bargy, que nous regrettons et même que nous déplorons de ne plus trouver à la Comédie-Française, prête son autorité au rôle déplaisant, difficile et ingrat de Laurent Bouguet. M. Huguenet, éminemment sympathique, a eu des accens de passion vraie et de douleur émouvante dans le personnage de Blondel. Mme Suzanne Desprès, dont je n'aime guère la diction traînante, a composé avec largeur et simplicité la figure austère de Mme Bouguet. Mlle Yvonne de Bray, qui a un rôle tout en sanglots, sanglote à ravir. Et M. Jean Coquelin se tire comme il peut du rôle à peu près inutile et souvent déclamatoire du littérateur Herner.

On a de tout temps plaisanté l'Académie française. Cela date de la fondation. Les Quarante n'étaient pas encore au complet, que déjà Saint-Évremond les mettait en scène dans sa *Comédie des Académistes*, illisible aujourd'hui, mais qui fit rire à l'époque. Le règlement de la Compagnie n'ayant jamais changé, depuis l'origine, les plaisanteries, elles non plus, n'ont pas changé et sont restées telles qu'à l'origine. Elles amusent toujours. On les connaît; on les salue au passage, comme de vieilles connaissances. L'Académie, qu'on croit prude et qui est philosophe, se réjouit de cette douce familiarité. Elle comprend que rien ne saurait être plus précieux pour elle et plus flatteur. Le plaisir que trouve le public même illettré à entendre parler d'elle, est un signe certain qu'elle jouit d'une popularité dont bénéficient rare-

ment les corps d'élite. Le pays tient à son Académie, parce qu'il tient à la tradition littéraire qu'elle représente. Il lui sait gré du plaisir qu'elle a fait, en les accueillant, à des poètes, à des romanciers, à des auteurs dramatiques dont il aime les œuvres. Elle travaille au Dictionnaire de l'usage, et les Français sont amoureux de leur langue et sévères sur le bon usage. L'autre semaine, quand l'Académie accorda le droit de cité à un mot qui jusque-là avait été consigné à la porte, ce fut un événement, — je ne dis pas : un scandale. La nouvelle fit le tour de la presse. Dans l'univers entier, nul n'ignore plus que, le 5 décembre, sur les quatre heures de l'après-midi, le mot « épatant » a fait son entrée dans le monde et dans le meilleur, et qu'il exprime, entre l'étonnement et l'admiration, une nuance qui précisément consiste dans « l'étonnement admiratif. » Le jour où le roman, le théâtre, la chanson, la caricature ne plaisanteraient plus ses candidatures, ses élections, ses réceptions et son Dictionnaire, l'Académie s'attristerait et concevrait de justes inquiétudes. Ce jour n'est pas venu, puisque voici, pour continuer la tradition, *l'Habit vert* dont le succès prouve que ces plaisanteries n'ont pas cessé de plaire.

Le genre de la « comédie parisienne, » renouvelé, sinon créé par Meilhac et Halévy, repris par les Lavedan, les Donnay, les Capus, et qui a déjà valu tant de succès à MM. R. de Flers et A. de Caillavet, est un genre délicat et subtil où l'art consiste surtout à doser dans des proportions savantes la comédie et la farce. Cette fois, les auteurs ont eu la main moins légère que d'habitude. Ils ont poussé à la farce. La duchesse de Maulévrier qui, nous étant venue d'Amérique, baragouine le français et dit « pistache » au lieu de pastiche et « prostitution » au lieu de prostration, le compositeur Parmeline qui, pour faire mieux connaître les gens dont il parle, les décrit au piano, ce vieux cocu de Maulévrier et ce jeune fantoche de Latour-Latour, et d'ailleurs tous les autres, sont des personnages de vaudeville. Nous sommes au bord de la mer, à Trouville, je crois, chez le duc de Maulévrier, qui représente, à l'Académie, ce qu'on appelait jadis : le parti des ducs. Pinchet, le légendaire Pinchet, chef du secrétariat de l'Institut, est venu donner des nouvelles de la maison qui est au bout du pont des Arts. Il y a une vacance ; et les candidats ne manquent pas ; mais ce qu'on voudrait, c'est un bon candidat. Le bon candidat est celui qui n'a jamais rien écrit. On cherche un écrivain qui n'ait jamais rien écrit, pour en faire un académicien. Cela doit se trouver... Une atmosphère de tristesse et même de deuil règne chez le duc de Maulévrier. Car l'amant de la duchesse, — disons mieux, le dernier en date des amants

de la duchesse, — se marie. Il épouse Mlle Iscariote. Un défilé d'invités vient présenter ses condoléances à la duchesse... C'est drôle, si l'on veut, mais d'une drôlerie un peu appuyée... La duchesse est une de nos virtuoses mondaines; elle « compose; » entendez qu'elle met de la musique inepte sur des paroles idiotes. Pendant qu'elle est au piano, le jeune baron Hubert de Latour-Latour entre et lui applique un baiser sur les lèvres. Il n'est pas très difficile de deviner que ce jocrisse remplacera l'amant que vient de perdre la duchesse et qu'il sera le bon candidat que le duc va pousser à l'Académie. Au troisième acte, la séance de réception sous la coupole ; elle n'est guère bien réglée : nous sommes habitués aujourd'hui à plus d'exactitude et de soin dans la mise en scène. Le discours du récipiendaire est une parodie qui aurait pu être plus fine. Tout cela fait rire, dans un sujet qui eût plutôt comporté le sourire. Mais le succès même de la *Prise de Berg-op-Zoom,* qui triomphe à l'autre bout du boulevard, prouve que le public demande avant tout de la gaieté, encore de la gaieté, quelle que soit cette gaieté.

La troupe des Variétés est excellente et met la salle en joie. Ici, chaque artiste a une grimace, un tic, qui déchaîne le rire: il le répète à satiété. M. Max Dearly marche, les jambes molles; M. Brasseur écarquille ses yeux et gonfle ses joues, comme si elles étaient de baudruche; Mlle Lavallière parisianise comme Gavroche et fait des gestes de marionnette. L'effet est sûr, et le mieux est de s'y tenir. Je n'en goûte que davantage la finesse de M. Guy, qui joue en vrai comédien, et la mesure avec laquelle M. Prince a composé le rôle de Pinchet, chef du secrétariat de l'Institut. Mme Jeanne Granier, dans le rôle bouffon de la duchesse, reste comédienne excellente.

M. Henry Bidou réunit en volume sous ce titre *l'Année dramatique* les charmans et brillans feuilletons qu'il publie chaque semaine aux *Débats.* J'aurai sans doute à y revenir. Je me borne aujourd'hui à signaler à tous les amateurs de théâtre ce recueil d'études souvent profondes, toujours alertes, vives et spirituelles.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN BAS BLEU ANGLAIS A LA COUR DE GEORGE III

Fanny Burney at the court of Queen Charlotte, par Constance Hill, un volume in-8 illustré, librairie John Lane, 1913.

Voici que j'ai encore à te présenter un nouveau personnage, et celui-là de forte taille : demande plutôt aux étoiles, à la lune, et aux planètes ! Figure-toi que le chanoine Shepherd, l'autre jour, m'aborde d'une mine tout effarée ! Il me dit que M. de Lalande, le fameux astronome, vient d'arriver en Angleterre, qu'il est en ce moment à Windsor, et qu'il a exprimé le désir de m'être présenté... Quelques heures après, en rentrant dans ma chambre, j'ai trouvé le chanoine occupé à m'attendre avec son ami M. de Lalande.

Et quel accueil j'ai reçu ! et combien imprévu de la part d'un illustre astronome ! M. de Lalande s'est levé pour courir au-devant de moi. Je n'affirmerai pas tout à fait qu'il est venu vers moi sur le bout des doigts, mais certainement il y avait un peu de cela dans sa démarche, et ses pieds ne s'appuyaient pas à plat sur le tapis. Arrivé près de moi, il a baisé sa main avec l'air d'un *petit maître* (1), et puis a entamé une harangue si pareille à un *éloge* académique, si solennelle par rapport à son propre poids et si *fade* par rapport à la petite personne à qui elle s'adressait, que je n'ai pas pu m'empêcher de penser que les planètes, les étoiles, et le soleil étaient bien heureux de n'avoir pas à écouter les commentaires de mon visiteur, tout en étant obligés de subir ses calculs.

Quant à moi, un certain nombre de profondes révérences avec, de temps à autre, un *Oh ! monsieur* ou un *C'est trop d'honneur !* m'ont si parfaitement suffi pour me mettre en règle que, la première harangue étant achevée, qui avait pour thème la gloire et les renommées en général, voici qu'a commencé *l'éloge* numéro deux, celui-là sur l'excellence avec laquelle *cette célèbre*

(1) Tous les mots en italiques sont en français dans le texte original.

demoiselle parlait le français ! Un tel compliment va sans doute t'étonner : mais il faut te rappeler que M. de Lalande est un grand *découvreur* de choses cachées !

... Cependant je dois ajouter que sa figure ne correspond guère mieux à ses discours que sa profession de savant : car ce n'est rien qu'un laid petit bonhomme tout ridé, avec un magnifique gilet très voyant, de riches manchettes de dentelles, et les grimaces d'un arracheur de dents...

Je m'étais assise entre mes deux visiteurs. Mais le chanoine interrompait encore moins que moi le verbeux professeur, il se bornait à des sourires d'approbation, avec une satisfaction tranquille, mais ineffable. Si bien que, nul obstacle n'intervenant, il m'a fallu entendre à présent *l'éloge* numéro trois. Celui-là avait pour sujet le gracieux sexe féminin : de quelle façon les dames, aujourd'hui, se trouvaient toutes en progrès; de quelle façon elles savaient désormais écrire, et lire, et épeler, de quelle façon un homme, dans notre temps, pouvait leur parler et être compris, et combien c'était chose délicieuse de voir d'aussi charmantes créatures devenir raisonnables.

Ce troisième discours fini, il y a eu une pause assez longue. Je crois bien que l'orateur devait avoir la gorge sèche : mais je ne lui ai pas offert de thé. Pour rien au monde je n'aurais voulu retenir un aussi grand personnage. Je souhaitais de tout mon cœur qu'il pût s'en aller au plus vite étudier les étoiles : car pour ce qui était de la lune, je ne pouvais guère espérer qu'il y retournât de sitôt, tant il semblait en être descendu à l'instant ! Et je me flatte de penser que mon opinion est aussi la sienne : car son quatrième *éloge* a roulé tout entier sur l'infortune affreuse que c'était pour lui d'avoir à s'arracher de la compagnie d'un mérite aussi éclatant que le mien, lequel *éloge* s'est achevé par autant d'aimables saluts qu'il y en avait eu pour accompagner l'exorde de la harangue numéro un. Je suppose qu'en sortant de chez moi M. de Lalande aura dû dire au pauvre chanoine, avec un mouvement d'épaule : *Ah ! monsieur le docteur, c'est bien gênant ; mais il faut à tout prix dire de jolies choses aux dames !*

Il m'a appris qu'il comptait, le lendemain, aller voir l'observatoire de M. Maskelyne. Eh bien ! en attendant, j'ai toujours commencé par le recevoir dans le mien !

Ces derniers mots de Fanny Burney, dans une lettre d'ailleurs toute confidentielle qu'elle écrivait à l'une de ses sœurs, durant l'été de 1788, ne laissent pas de trahir une pointe de vanité bien inattendue chez une jeune femme que ses contemporains s'accordent à nous représenter comme le plus modeste de tous les « bas bleus. » Évidemment la petite créature effacée et timide s'était sentie plus satisfaite encore que d'ordinaire, ce soir-là, de l'adresse avec laquelle, une fois de plus, elle avait réussi à dessiner le portrait, — ou, si l'on veut, la caricature, — du personnage nouveau qu'un heureux hasard lui avait permis d'examiner à loisir, dans son « observatoire » du palais de Windsor. Mais le fait est que, tout au long de sa vie, — ou plutôt

depuis sa première jeunesse jusqu'au jour où, vers l'âge de 35 ans, l'humble fille de l'organiste et professeur de musique Charles Burney, devenue désormais la vicomtesse d'Arblay, semble bien avoir changé de caractère en même temps que de patrie et de condition, — tous les lieux où elle a passé ont été pour elle de précieux « observatoires, » lui offrant l'occasion d'exercer ses dons naturels de peintre et de psychologue. Affligée dès l'enfance d'une myopie qui l'empêchait de reconnaître une figure familière à quelques pas de distance, avec cela si nerveuse et prompte à s'effaroucher qu'il lui arrivait de ne pas être en état de répondre à un salut ou à une question qui lui était adressée, toujours silencieusement cachée dans un recoin du salon paternel, c'est à peine si, au moment où avait soudain éclaté sa gloire littéraire, les amis de ses parens avaient pu se douter de son existence : mais d'autant plus commodément la jeune fille, de son côté, s'était trouvée à même de les étudier, — sauf pour elle à exagérer ou à fausser parfois l'exacte proportion des menus traits de toute espèce qu'elle se flattait d'avoir découverts dans leur personne corporelle et morale.

Il se pourrait bien, par exemple, que l'astronome Lalande n'eût pas été tout à fait le magot prétentieux et ridicule que l'on vient de voir. En attendant de devenir la vicomtesse d'Arblay, Fanny Burney partageait les préventions de la bourgeoisie anglaise à l'endroit des étrangers : peut-être son idée préconçue du tempérament français l'aura-t-elle empêchée, autant que sa myopie et sa nervosité, d'apercevoir chez son visiteur certaines qualités qui auraient eu de quoi compenser l'emphase burlesque du personnage et l'inutile excès de sa galanterie. Mais l'image qu'elle nous offre de lui, fidèle ou non, est incontestablement amusante ; et pareillement il en est d'une foule d'autres images, esquissées par elle durant toute sa jeunesse, au fur et à mesure que les circonstances de sa vie faisaient défiler devant elle, dans son « observatoire, » des modèles appartenant aux classes les plus diverses de la société anglaise de son temps.

Déjà l'immense succès de ses premiers romans, *Evelina* et *Cecilia*, — dont on se rappellera peut-être que j'en ai parlé ici même il y a quelques années (1), — était dû presque entièrement à cette abondance de portraits volontiers poussés à la « charge, » mais pour la plupart très vivans et caractéristiques. Jamais, avec toute la supériorité de leur génie sur l'honnête et médiocre talent de Fanny Burney, jamais les

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1904.

puissans romanciers de la génération précédente ne s'étaient encore avisés de mettre sous les yeux du lecteur une série de ces petites figures épisodiques, nettement découpées et comme « photographiées » au passage, qui remplissaient les deux romans du nouveau *bas bleu*, et procuraient aussitôt à la modeste jeune fille une célébrité européenne. Pour la première fois, en quelque sorte, dans l'histoire du roman anglais, de rapides et piquans « instantanés » succédaient aux amples portraits qu'avait naguère « brossés » la main plus virile d'un Fielding ou d'un Richardson. Au lieu de tâcher à inventer des personnages revêtus d'une signification plus ou moins générale, destinés à servir de « types » d'une catégorie plus ou moins nombreuse d'individus, l'auteur d'*Evelina* s'était bornée à introduire simplement, dans ses récits, les principaux « documens humains » qu'elle avait d'abord recueillis pour son propre plaisir, ou plutôt sous l'impulsion irrésistible de son besoin naturel d'observer les travers de son entourage. Et l'on conçoit sans peine tout ce que le genre glorieux du roman national perdait là en sérieuse et durable portée littéraire : mais il devenait, d'autre part, à la fois plus accessible au lecteur et d'une lecture plus divertissante, de telle façon que tout le monde savait gré à Fanny Burney d'une « révolution » aussi opportune.

Aujourd'hui, *Evelina* et *Cecilia* sont irréparablement oubliés, remplacés depuis longtemps dans l'affectueuse admiration du public anglais par d'autres œuvres où l'emploi des mêmes procédés s'accompagne d'une originalité et d'une beauté poétique infiniment plus grandes. Mais le don d'observation familière qui se manifestait dans ces deux romans continue toujours encore de ravir les compatriotes de l'aimable *bas bleu*. Par-dessus ces romans, à jamais disparus, il n'y a personne en Angleterre qui ne connaisse et ne se plaise à relire le recueil du *Journal intime* de Fanny Burney, publié par son ordre en 1842, au lendemain de sa mort. Aujourd'hui comme voilà plus d'un demi-siècle, ce *Journal* reste l'un des plus précieux monumens de la littérature anglaise ; et tous les critiques de notre temps s'accordent avec leurs devanciers de 1842 pour proclamer, en particulier, la très haute valeur littéraire et historique des chapitres où la jeune femme nous a raconté son séjour de cinq années à la Cour du roi George III, entre 1786 et 1791.

Signalée à l'attention de ce souverain par la notoriété de ses deux premiers romans, Fanny Burney avait eu l'honneur, au mois de juin 1786, d'être nommée directrice-adjointe de la garde-robe de la reine Charlotte. Ces fonctions l'avaient introduite dans l'intimité du couple royal ; et du même coup, son « observatoire » s'était, comme l'on peut

penser, merveilleusement rehaussé et étendu, tandis que l'excitation intérieure résultant pour elle de sa nouvelle existence avait eu pour effet d'aviver sensiblement l'acuité psychologique et la pittoresque richesse de ses impressions. Sans compter qu'il lui avait été donné d'assister, pendant son séjour auprès de la famille royale, à un événement tragique dont personne ne nous a plus fidèlement décrit toutes les péripéties : c'était presque sous ses yeux qu'en novembre 1788 le roi George III, jusqu'alors débordant de santé, avait subi la première crise, heureusement toute passagère, du délire qui devait plus tard s'installer à demeure dans son pauvre cerveau. Qui ne se souvient d'avoir lu, tout au moins dans une sélection des pages les plus mémorables de la prose anglaise, le récit que nous a laissé Fanny Burney de la soudaine éclosion du mal, remplissant aussitôt d'un mélange silencieux de terreur et d'angoisse les élégans salons du palais de Windsor?

Or, voici qu'une heureuse fortune vient d'échoir à tous les admirateurs du *Journal intime* de Fanny Burney! Dans le même temps où les recherches patientes d'une dame anglaise nous révélaient un ensemble de plus de 500 lettres inédites de Mme du Deffand à Horace Walpole, voici qu'une autre dame non moins érudite, miss Constance Hill, nous a donné tout un gros volume plein de fragmens inédits de ce *Journal* et des lettres intimes de l'illustre *bas bleu,* — car il se trouve que le recueil publié en 1842 était fait surtout d'une série de lettres, transformées plus tard en « journal » par la simple suppression des premières et dernières lignes. Au moment où elle a procédé à ce travail de remise au point, la vieille Mme d'Arblay s'est crue tenue de supprimer aussi, du recueil qu'elle s'apprêtait à faire paraître, un bon nombre de lettres entières, soit qu'elle les regardât comme ayant un caractère trop « personnel, » ou bien par des scrupules de convenances mondaines. Dans les chapitres dont je parlais tout à l'heure, notamment, consacrés au récit du séjour de Fanny à la cour de George III, l'auteur a omis de reproduire une cinquantaine de lettres des plus intéressantes, qui nous sont enfin restituées avec de savans commentaires par miss Constance Hill, et dont la lecture aura de quoi compléter très utilement ou même parfois modifier tout à fait notre connaissance de l'une des périodes à coup sûr les plus curieuses de la longue carrière de Fanny Burney.

C'est ainsi que, tout d'abord, ces lettres nouvelles nous permettent de découvrir, dans l'existence privée de la jeune femme, un petit

roman sentimental dont il nous était impossible jusqu'ici d'avoir le moindre soupçon, et dont il semble bien que le mélancolique dénouement ait eu son contre-coup sur toute la destinée ultérieure de l'auteur d'*Evelina*, en achevant de lui rendre pénibles ses fonctions à la Cour. Parmi les chambellans de la reine Charlotte se trouvait un certain colonel Stephen Digby, apparenté aux plus anciennes familles de l'Angleterre, et dont l'élégante figure doit avoir, dès le premier jour, séduit très vivement le goût difficile de notre petite sous-directrice de la garde-robe royale : car le fait est que, ayant coutume dans ses lettres de désigner toutes les personnes de son entourage sous des pseudonymes « parlans, » — le plus souvent assez peu flatteurs, — elle a choisi aussitôt pour le colonel Digby le nom, exceptionnellement élogieux, de M. « Fairly, » — dont la signification symbolique devait sûrement impliquer une combinaison d'agrément extérieur et de beauté morale. Ce fonctionnaire a perdu sa femme, quelque temps après l'entrée en fonctions de Fanny, et longtemps ensuite son deuil l'a tenu éloigné de la Cour. Dans une lettre des premiers jours de janvier 1788, la jeune fille racontait complaisamment à l'une de ses sœurs l'émotion que venait de lui produire le retour à Windsor du beau chambellan :

... Peu de temps après, le colonel Welbred (ou « Bien Élevé, » mais avec cela parfaitement sot) nous a amené M. Fairly et son fils, qui fait ses classes au collège d'Eton. Je n'avais revu M. Fairly qu'une seule fois depuis son grand et terrible deuil. Tu ne saurais croire l'énorme changement qui s'est accompli en lui : je l'ai retrouvé maigre, hagard, épuisé de souci et d'angoisse, comme aussi d'insomnie. Ses cheveux sont devenus gris... Voilà un homme chez qui les sentimens ont opéré la dévastation résultant, chez les autres hommes, du poids des années! Son attitude, dans ces circonstances difficiles, m'a remplie d'autant d'admiration que son aspect m'avait pénétrée de pitié. Calme, maître de soi, avec une douceur charmante, il avait l'air, mais seulement en apparence, tout à fait résigné, ou même content.

Il m'a paru heureux d'aborder avec moi de graves sujets appropriés à son état d'esprit. La vie et la mort étaient les thèmes profonds vers lesquels il dirigeait l'entretien; et le peu d'espace qui sépare la vie de la mort lui inspirait d'éloquens commentaires. On pouvait voir combien profondément il sentait la malheureuse condition de l'homme, — du moins après l'ardeur de sa première jeunesse, — et l'universelle vanité du monde.

Mon respect pour ses propres infortunes privées m'obligeait d'écouter en silence une doctrine que je suis toujours prête à combattre d'ordinaire : car il m'est impossible, pour ma part, de concevoir ce bas monde comme aussi fatalement ennemi du bonheur, ni d'imaginer notre bienfaisant Créateur comme désireux de nous en interdire la jouissance, même dans notre vie d'ici-bas, pourvu que nous en jouissions innocemment.

Depuis lors, Fanny Burney n'écrit plus une lettre sans que nous y voyions reparaître la sympathique figure du colonel Fairly : et toujours nous le devinons s'efforçant héroïquement à affecter une résignation souriante : mais toute sa bonne humeur ne réussit pas à tromper le flair psychologique de la jeune romancière, devenue à présent sa confidente attitrée, et qui sans cesse, pour lui plaire, l'entretient des « graves sujets appropriés à son état d'esprit. » Au mois de juin 1788, quelques légers symptômes précurseurs de la prochaine maladie du Roi contraignent celui-ci à venir passer l'été dans la petite ville d'eaux de Cheltenham ; Fanny Burney se trouve être du voyage, tout de même que le colonel Fairly. Chaque jour, maintenant, après que tous les officiers de la suite royale ont pris le thé dans la chambre de la jeune femme, le beau colonel, décidément inconsolable, s'attarde en tête à tête avec son amie ; et à coup sûr ces entretiens doivent être pour celle-ci des événemens d'une importance considérable, car jamais elle ne manque à les commémorer longuement dans ses lettres. « Sitôt resté seul avec moi, écrit-elle par exemple, il est revenu à ses sujets préférés, la mort et l'immortalité, l'inévitable misère de tous les rangs et de tous les âges dans ce misérable monde toujours sans repos. Et moi, sans oser le contredire, je me disais : Hélas ! pourquoi faut-il qu'un homme si excellent soit si malheureux ! » Une autre fois le colonel lui lit un poème « répondant bien à sa condition, » le récit d'un *Naufrage*. « Les passages choisis étaient vraiment très beaux. Mais surtout, il y avait un vers, — un vers délicieux, — qu'il a lu avec une émotion touchante :

Il sentait toute la chasteté d'une muette douleur.

« Il s'est arrêté, sur ce vers, et a soupiré si profondément que sa tristesse m'a, moi-même, imprégnée tout entière. »

Ainsi les journées s'écoulent doucement, et la pauvre Fanny Burney éprouve un gros crève-cœur lorsque, vers le milieu du séjour de Cheltenham, le colonel Fairly se voit retenu au lit par une méchante crise de goutte, — car son chagrin ne lui a rien enlevé de son solide appétit naturel. Mais aussi quelle joie, dans le petit salon, quand, au bout d'une semaine, le malade est enfin parvenu à se remettre sur pied ! Désormais il s'installe durant des heures dans le salon de sa jeune consolatrice, y écrit ses lettres, et ne serait même pas éloigné d'y recevoir ses visites. Pareillement, c'est sans l'ombre d'un scrupule qu'il charge Fanny d'aller porter, en son lieu, à la reine Charlotte une lettre qu'un certain grand seigneur lui a remise pour elle. Se désignant soi-même

sous le pseudonyme de « Violetta, » et la reine sa maîtresse sous celui de « Magnolia, » la jeune fille écrit à sa sœur les lignes que voici, — ingénument significatives sous la subtilité de l'espèce de « dédoublement » que lui dicte son goût naturel de discrétion, encore exagéré depuis son arrivée à la Cour :

Je comprends si bien la répugnance secrète de la pauvre Violetta à s'acquitter de la commission de M. Fairly auprès de Magnolia ! En vérité, le bon M. Fairly pousse très loin le dédain des apparences, ou bien il néglige à un degré surprenant de se rendre compte des bruits que ne peuvent manquer d'avoir occasionnés ses longues visites quotidiennes dans la chambre de la Femme de Ménage (autre désignation de Fanny elle-même) !... Mais comment lui savoir mauvais gré de quoi que ce soit ? Toutes choses en lui attirent et émeuvent. Ma seule crainte est de songer que, si c'était moi qui me fusse trouvée à la place de Violetta, j'aurais bientôt couru le risque de m'intéresser un peu *trop* profondément à lui. Bah ! je me réjouis du moins de constater qu'il n'en est pas ainsi dans son cas.

Peu de temps après le retour de Cheltenham, le roi George subit sa première crise de folie. La Cour se transporte précipitamment au palais de Richmond, où chaque jour nous apprenons que l'incomparable M. Fairly a donné à son malheureux maître une marque nouvelle de son dévouement. Lui seul réussit à calmer la fureur du malade; lui seul découvre dans son noble cœur le secret des paroles qui doivent être dites. Inutile d'ajouter que, profitant de l'occasion de cette maladie du Roi, le chambellan vient passer ses soirées dans l'appartement de Fanny Burney, ce qui vaut à celle-ci d'aigres reproches de sa supérieure hiérarchique et persécutrice ordinaire, la vieille Mme de Schwellenberg. Un jour, la reine Charlotte s'avise de questionner Fanny sur ces visites de M. Fairly. Que l'on se figure l'émoi de la pauvre fille, et puis son soulagement lorsqu'elle découvre qu'elle s'est trompée sur le véritable objet de la question de la Reine ! « Du moins, note-t-elle dans son journal, j'avais la satisfaction de songer que, pour possible qu'il soit par instans d'avoir des doutes sur les vues avec lesquelles M. Fairly me fait ces visites, jamais je ne l'ai reçu, pour ma part, avec même le plus faible rayon d'*espérance*, si ce n'est du seul *honneur* de son amitié. »

Peu à peu, cependant, il semble que les visites de M. Fairly deviennent plus rares ; il y a maintenant des lettres entières de Fanny Burney où son nom n'apparaît plus, sauf d'ailleurs à s'accompagner toujours, quand il revient dans les lettres suivantes, des mêmes épithètes élogieuses, attestant que la petite « Violetta » continue toujours

à admirer et à plaindre son galant ami. Combien nous la sentons frémissante de reconnaissance et de tendre bonheur au souvenir de momens comme celui-ci : « En me quittant, aujourd'hui, il m'a pris la main, et m'a instamment recommandé de garder bon courage. »

Hélas ! les « espérances » trop réelles de Violetta allaient être soudain tristement déçues. Le 18 novembre 1789, elle écrit de Windsor à l'une de ses sœurs :

Pendant que je déjeunais à la hâte, ce matin, avant de partir pour Londres, miss Planta est accourue dans ma chambre en s'écriant : « Avez-vous entendu la nouvelle ? » J'ai compris tout de suite, à ses yeux et à son accent, de quoi elle voulait parler. — « Oui, lui ai-je dit, je le crois bien ! — La chose est absolument sûre ! a-t-elle repris ; M. Fairly va se remarier ! Il vient d'écrire pour demander un congé. Mais, au nom du ciel, n'en parlez à personne ! » Je le lui ai promis, et d'autant plus facilement que, pour mon compte, je ne croyais pas un seul mot de la chose.

Le même soir, la pauvre fille écrit dans son journal : « Je sentais qu'il ne pouvait pas y avoir de moyen terme entre la fausseté absolue d'un tel bruit et le renversement complet de ces fondemens d'honneur et de bonté sur lesquels s'était élevée mon amitié. »

Cette seconde alternative était décidément la vraie. Deux jours après, la même miss Planta est venue confirmer à Fanny son assertion de l'avant-veille : « Oh ! à propos, la nouvelle est officielle ; et déjà les jeunes princesses ont complimenté miss Gunning, hier, après le dîner. La fiancée paraissait toute rayonnante : mais elle a dit que M. Fairly avait encore un peu de goutte et n'avait pas pu venir. » Du coup, aucun doute ne demeurait possible ; et force était à Violetta de consentir à l'écroulement de ses belles espérances. L'aveu qu'elle en fait, dans un autre fragment inédit de son journal, nous montre assez quelle importance a eue pour elle ce petit roman.

Si grande avait été mon incrédulité, si indicible était ma surprise que certainement, si mon cœur s'était trouvé engagé dans cette affaire, l'effet d'une telle révélation aurait été pour moi la mort immédiate sous une congestion cérébrale ; et, en vérité, je ne puis assez remercier le ciel de m'avoir miraculeusement conservée en vie. Cet homme a compromis toute ma paix intérieure avec le plus extraordinaire dédain de toute loyauté ! Ce qui peut l'avoir excité à se jouer ainsi de moi, je n'arrive pas à m'en faire une idée. Sa conscience semblait si délicate, si désintéressée !... En tout cas, ce n'est pas lui que je dois remercier de ce que mon cœur n'ait pas été brisé ! De cela je ne dois remercier et louer que Dieu seul.

Ce que lisant, nous sommes naturellement tout prêts à plaindre la pauvre Fanny Burney, sans que personne s'avise même de vouloir

lui reprocher le soin, d'ailleurs bien inutile, qu'elle a pris pour nous cacher jusqu'alors à quel point « son cœur s'était trouvé engagé dans cette affaire. » Mais avec cela nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si le fâcheux dénouement de son aventure n'a pas eu, en partie, pour cause une erreur commise par elle dans cet « observatoire » intérieur dont elle était si fière ! Qui sait si notre jeune psychologue ne s'est pas trompée en se figurant, dès le premier jour, que la « résignation » et la « gaîté » du chambellan étaient « seulement apparentes, » et puis en partant désormais de cette hypothèse pour n'entretenir son goutteux ami que de « graves sujets » les moins « appropriés » du monde à ses goûts véritables ? Erreur dont les suites désastreuses se révèlent à nous, me semble-t-il, jusque dans cette attitude du colonel Fairly à Cheltenham, puis à Richmond, que la jeune fille mettait ingénument au compte d'une trop grande « indifférence pour les bruits d'alentour. » Involontairement refroidi par la « gravité » et la tristesse perpétuelles des conversations d'une amie qui s'obstinait à voir en lui l'héroïque martyr de regrets imaginaires, à son tour il aura négligé de découvrir, chez elle, et l'origine toute charitable de ces conversations et l'ardeur passionnée du sentiment qui les lui dictait.

Mais il faut encore que je signale, au moins en quelques lignes, l'extrême intérêt historique des documens nouveaux que nous offre le volume de miss Constance Hill. Il en est d'eux, sur bien des points, comme de ce texte complet des *Mémoires* de Saint-Simon qui, plus d'un demi-siècle après la publication d'une série de fragmens de l'immortel pamphlet, est venu tout ensemble éclairer ces fragmens, les compléter, et parfois même les revêtir d'une signification toute différente, en nous faisant connaître leurs « dessous » cachés. Il ne sera plus possible désormais à l'historien de tirer parti des renseignemens apportés par le *Journal* de Fanny Burney sans être tenu d'en confronter la version de 1842 avec les nombreux passages supplémentaires qui remplissent le livre de miss Constance Hill ; et il n'y a pas jusqu'aux pages les plus fameuses du *Journal* qui ne reçoivent, pour ainsi dire, de leur « contexte » opportunément exhumé, un précieux surcroît de relief et de vie. Voici par exemple, sous sa forme authentique et définitive, l'un des plus populaires entre ces passages : la peinture que nous a faite la jeune romancière de sa rencontre avec le roi George III, le 2 février 1789, en un temps où les bruits les plus effrayans couraient encore sur les crises de fureur de l'auguste malade :

Ce matin, après m'être informée de la santé du Roi auprès du Dr Willis, je lui ai demandé où je pourrais me promener sans crainte. « Au parc de Kew, — m'a-t-il répondu, — car le Roi compte rester à Richmond. » Sur quoi, profitant d'un moment de loisir, je suis sortie pour faire quelques pas dans le parc. J'avais déjà achevé près de la moitié de mon tour accoutumé lorsque soudain j'ai aperçu, entre les arbres, deux ou trois figures. Me fiant aux assurances du Dr Willis, j'ai supposé que c'étaient des jardiniers; mais un peu plus tard, me trouvant plus à découvert, j'ai tâché à mieux voir, et voilà qu'il m'a semblé reconnaître la personne du Roi!

Épouvantée au delà de toute expression, je me suis retournée et me suis mise à courir de toutes mes forces. Mais imaginez ma terreur lorsque j'ai entendu Sa Majesté elle-même m'appelant d'une voix rauque et perçante : « Miss Burney! miss Burney! » En vérité, j'étais prête à mourir. Je ne savais pas en quel état le malade pouvait se trouver, et j'avais la conviction que ma fuite, en tout cas, ne pourrait manquer de l'offenser profondément. Et cependant, je continuais à courir, trop terrifiée pour m'arrêter, avec l'espoir de découvrir un raccourci qui me permît d'atteindre le palais : car le fait est que le parc est rempli de petits labyrinthes. Et toujours les pas me poursuivaient, toujours la pauvre voix rauque retentissait dans mes oreilles! Maintenant d'autres pas encore résonnaient derrière moi. Les gardiens, évidemment, s'efforçaient de rejoindre leur maître, tandis que le médecin lui criait de s'arrêter. Mon Dieu, comme j'ai couru! Mes pieds n'avaient pas conscience de toucher le sol.

Mais voici que j'entends d'autres voix me crier : « Miss Burney, arrêtez-vous! » Non, à aucun prix je ne pouvais m'y résigner! « C'est le docteur Willis qui vous prie de vous arrêter! — Je ne peux pas, je ne peux pas! » ai-je répondu, tout en continuant de courir. « Il le faut, madame! vous risquez de compromettre la santé du Roi! »

Alors, enfin, je me suis arrêtée, — dans un état d'épouvante qui allait vraiment jusqu'à l'agonie. Je me suis retournée : j'ai vu que les deux médecins avaient réussi à s'emparer du Roi, et que plusieurs gardiens les avaient rejoints. Tous avaient ralenti le pas dès que j'avais cessé de courir. Pendant qu'ils approchaient, un peu de présence d'esprit m'est revenue, par miracle : je me suis dit que, pour apaiser la colère provoquée par ma fuite, il me fallait maintenant affecter un air plein de confiance. Si bien que j'ai regardé mes poursuivans avec toute la bravoure dont j'étais capable, m'efforçant seulement d'obliger les gardiens les plus proches à se ranger près de moi. Et lorsque le Roi n'était plus qu'à une dizaine de pas, il m'a crié : « Pourquoi vous sauviez-vous ainsi? »

Bouleversée d'une question où je ne pouvais répondre, mais en même temps rassurée par l'accent affectueux de sa voix, je me suis enhardie à faire un pas en avant, et j'ai eu la joie de reconnaître, sur le visage du malade, toute sa bienveillance habituelle, encore que ses yeux conservassent manifestement quelque chose d'égaré. Mais représentez-vous ma surprise lorsque, tout d'un coup, je l'ai senti passer ses deux bras autour de mes épaules, et puis me baiser amicalement sur la joue! »

Je ne sais pas comment j'ai réussi à me tenir debout, tant ma frayeur avait été vive lorsque je l'avais vu étendre les bras! Involontairement,

j'avais imaginé que son intention était de m'écraser : mais les deux médecins, qui ne l'avaient jamais approché avant cette fatale maladie, et ne se faisaient aucune idée de ce qu'avait d'extraordinaire une telle action de sa part, se sont bornés à sourire avec un regard satisfait, supposant probablement que c'était là sa manière habituelle de me saluer !

Après quoi, le pauvre Roi s'est mis à me parler si tendrement de son plaisir à me revoir que bientôt j'ai perdu toute ma terreur. L'étonnement de le retrouver si maître de ses pensées, et ma propre joie de le sentir si heureux m'ont débarrassée de toute impression de malaise ; et peu s'en est fallu vraiment que je me jetâsse à ses pieds pour lui exprimer le ravissement que me causait la certitude de sa guérison prochaine.

Pendant plus d'une heure, le pauvre Roi se promène au bras de Fanny Burney. Il s'informe de sa santé, de ses travaux littéraires, lui exprime ses regrets des avanies qu'elle est contrainte à subir de la part de la vieille Mme de Schwellenberg : « Ne faites pas attention à elle ! Ne lui permettez pas de vous rudoyer ! Rappelez-vous que je suis votre ami ! » A plusieurs reprises il lui répète ces derniers mots, d'une voix toujours plus vibrante. Puis soudain il s'arrête, oblige Fanny à s'arrêter, et s'écrie, en appuyant solennellement sa main sur sa poitrine : « Je vous promets de vous protéger ! Comptez sur moi ! » Évidemment l'entretien, avec tout le plaisir qu'il en a, commence à l'agiter plus que de raison. Enfin les médecins font signe à la jeune femme d'avoir à s'éloigner. « De nouveau, il m'a saluée tout à fait de la même manière qu'au début de notre rencontre, et puis, tristement, il m'a laissée partir. »

T. DE WYZEWA.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

Dans ces sombres mois d'hiver, aujourd'hui comme il y a juste un siècle, l'année s'achève sous les auspices d'une guerre où tous les fléaux déchaînés abattent par milliers des adversaires d'un égal courage. Jamais peut-être anniversaire n'apparut dans une lueur plus sinistre éclairant plus effroyable holocauste. 1812 ! Quelle date, quels souvenirs ! Comme elle est toujours présente et comme ils s'imposent dans l'évocation de la tragique Épopée qui s'achève ! 1812 ! La retraite de Russie ! Eugène-Melchior de Vogüé l'a dit dans d'admirables pages, — les dernières qu'il ait écrites ici même, sur les *Mémoires* du général Philippe de Ségur, — « c'est l'immortel effroi des imaginations, attirées et révoltées par l'héroïque folie, transportées d'admiration devant le sublime du courage militaire, saisies d'horreur devant le spectacle de souffrances et de misères, auxquelles on s'étonne que des hommes aient pu survivre. » Il n'en est pas de plus grand assurément et qui renferme pour des Français un plus bel exemple de patriotisme et de courage, une leçon plus haute donnée par le Destin à l'ambition humaine. Où pourrait-on mieux voir la vanité des grandeurs de ce monde ? Ce tableau à jamais mémorable, ces scènes observées par Ségur, et qu'il a retracées dans un récit dont la pensée ne saurait se détacher, sont remis en quelque sorte sous nos yeux dans une édition de grand luxe où l'image s'unit étroitement au texte dont elle s'inspire. C'est assurément l'une des plus belles publications de l'année, — les planches y sont aussi bien tirées, que le texte en est soigneusement imprimé, — et celle qui répond le mieux aux préoccupations de l'heure présente, au réveil de l'esprit militaire, à l'attrait pour la légende épique. A cet attrait s'en ajoute un autre : pour honorer tous ces morts connus ou inconnus, obscurs ou renommés, mais tous, généraux et soldats, égaux dans la tombe, Russes et Français, si longtemps rivaux et maintenant alliés dans une mutuelle estime, collaborent à illustrer

l'*Histoire de la campagne de Russie* (1), comme ils ont célébré, dans les commémorations pieuses de Borodino et de Moscou, le centenaire de l'héroïsme et des souffrances de la Grande Armée que domine la figure de l'Empereur. Cela n'est-il pas extraordinaire, et qui ne voudrait avoir dans sa bibliothèque ce livre d'art historique ?

Les faits les plus gigantesques, les scènes les plus sublimes et les plus douloureuses de l'inexorable chevauchée, on les trouve fidèlement reflétés dans les toiles des peintres de bataille les plus habiles des deux pays. Sur les 56 peintures qui y sont reproduites, la plupart se trouvent au Palais d'Hiver à Saint-Pétersbourg et paraissent pour la première fois par autorisation spéciale de l'Empereur de Russie.

C'est d'abord le formidable ébranlement de plus de six cent mille hommes, la marche triomphale de l'Empereur, de Paris à Dresde, de la Vistule sur le Niémen, au milieu des princes et des rois accourus le saluer, la poursuite décevante des Russes, la prise de Vitepsk et de Smolensk aux jours ensoleillés de l'été, puis l'*Affaire des Cosaques de Platoff*, où l'entrain de la mêlée est si bien rendu par le pinceau de Krassovski, les batailles près de *Kliastitz*, de *Krasnoé*, représentées par Guesse, celle de *Smolensk*, la *Fuite de la population de Smolensk*, du peintre Chtchoukine, tous les combats livrés sur la route de Smolensk à Moscou, tandis que la Grande Armée ne traverse que des villes incendiées par les Russes, Dorigoboj, Viazma, Gjalsk, Mojaïsk ; c'est enfin l'arrêt des Russes à Borodino, où Verestchaguine nous montre Napoléon si calme, méditant, à l'heure d'engager la bataille avec Koutouzoff, sur la position des deux armées, dont chacune comprenait environ 120 000 hommes, et devait en perdre plus de 40 000. Les tableaux de Guesse, Kotzebou, Dezarno, Verestchaguine nous font assister aux différentes phases du combat ; celui, si émouvant, de Matvieff à la recherche, sous la lueur des étoiles, par la veuve de Toutchkoff, du corps de son mari. Puis c'est l'hiver précoce survenu en septembre, à la veille de la bataille de *la Moskowa*, « la victoire indécise, le champ de carnage où chacune des deux armées couche sur des monceaux de cadavres. » *Napoléon devant Moscou*, l'*Incendie du Kremlin*, *A travers l'incendie*, l'*Incendie de Zamoskvoretchia*, « la muraille de flamme rabattue sur les conquérans, la ville du rêve s'effondrant dans le brasier allumé par Rostoptchine (2). » Voici, de Verestchaguine encore, l'interminable *Retraite*, qui commence le 19 octobre, les *Chevaux campant dans la cathédrale d'Ouspegnia*, *Davout au Monastère*, *A Gorodmy*, *A l'Étape*, *Dans les neiges*, *l'Attaque*,

(1) Ernest Flammarion. — (2) E.-M. de Vogüé, *Revue* du 1er mai 1910.

Halte de nuit de la Grande Armée, Les Partisans; En 1812, par Prianichnikoff, scènes non moins tragiques et saisissantes que *la Retraite de Russie* de Charlet, les batailles de *Taroutine*, de *Polotzk*, de *Iaroslawetz*, de *Viazma*, de *Losmine*, *la Traversée de la Bérézina* par Guesse, *le Maréchal Ney à l'arrière-garde*, la célèbre toile d'Yvon. A partir du terrible passage de la Bérézina, il n'y a plus qu'une déroute sans fin, « la procession, chaque jour réduite, des spectres affamés, leur détresse croissante et leur morne désespoir, le cercle glacé de l'enfer dantesque qui s'élargit à l'infini devant eux, » comme l'a si éloquemment écrit l'incomparable écrivain dont l'action incessante et profonde a tant contribué au rapprochement des deux nations, et qu'il faut toujours rappeler quand on parle des choses de Russie. Tous ces peintres français ou russes donnent « la sensation continue de cette navrance, » nous font assister au plus émouvant spectacle qu'ait fourni l'existence de l'homme que l'adversité comme le triomphe a fait plus grand que nature, et l'on suit avec d'autant plus d'émotion l'évolution du drame que l'on y voit apparaître, dans l'ombre de l'Empereur, tous les personnages qui en furent les témoins et les acteurs et qui revivent ici dans les portraits de Verestchaguine, de Kruger, de Matzkewitsch, de Doou, de Scheffer, de Maurin, de Gérard.

Il neigeait. On était vaincu par sa conquête
. . . . . .
Il neigeait. L'âpre hiver fondait en avalanche.
Après la plaine blanche une autre plaine blanche.
. . . . . .
La solitude, vaste, épouvantable à voir
Partout apparaissait, muette vengeresse,
Le ciel faisait sans bruit avec la neige épaisse,
Pour cette immense armée un immense linceul...

Depuis ses origines, la France a été le pays prédestiné où la poésie a immortalisé les qualités à la fois héroïques et généreuses de la race. *La Légende des Siècles* s'est inspirée de la *Chanson de Roland* (1), l'Épopée française par excellence. Entre toutes les chansons de geste du moyen âge, elle est celle qui caractérise le mieux notre poésie épique. Roland reste le type même de notre *Épopée chevaleresque*, comme Jeanne d'Arc (2), dont la statue se dresse aujourd'hui sur les autels, en est l'*Épopée sainte*. Dans les compositions de M. J.-G. Cornélius, animées d'un souffle guerrier et pathétique, les figures de Charlemagne, de Roland, de Turpin y sont évoquées dans les plus

(1) H. Laurens. — (2) Boivin.

beaux Gestes du poème, choisis et commentés par M. T. de Wyzewa. M. Frantz Funck-Brentano a résumé simplement, — en historien très informé et très érudit, — la vie de Jeanne d'Arc, dans un album où M. Guillonnet a retracé en d'émouvantes aquarelles les principales scènes du drame héroïque.

Dans un temps où tout évolue, se transforme ou renaît, la faveur est restée aux choses de nos XVIIe et XVIIIe siècles, à cette époque par excellence de littérature et d'art, dont les œuvres, exemples parfaits de la splendeur et de la grâce, de la délicatesse et de l'élégance, ont su traduire les caractères les plus purs du goût français. Les caprices de la mode les ont respectés et, en s'attachant à en reproduire les plus beaux modèles, le choix des éditeurs n'a fait que suivre, en le favorisant, celui du public, lassé des fantaisies archaïsantes et de tant d'inventions hallucinantes. Artistes, gens du monde, historiens et gazetiers, il n'est point de contemporain dont le témoignage, pourvu qu'il soit piquant s'il n'est toujours véridique, ne serve à esquisser le tableau de la société la plus brillante, la plus humaine et la plus ouverte qui fût jamais aux séductions de l'art comme aux audaces de l'esprit. A l'évoquer, le vrai XVIIIe siècle, dont bien des parties demeurent encore obscures et ignorées, se dégage, chaque jour, peu à peu des brumes d'antan, pour nous apparaître à l'horizon plus clair dans une perspective plus rapprochée.

Parmi les ouvrages qui ajoutent quelques touches agréables, quelque trait piquant à l'esquisse des mœurs et des caractères de cette époque, *les Champs-Élysées* (1) est l'un des plus intéressans. Avec ses illustrations dans le texte et ses vieilles estampes d'une élégante exécution, il s'adresse à tous ceux qui, de l'histoire, aiment surtout les anecdotes, les petites scènes d'intérieur comme les tableaux de la vie extérieure, avec ses divertissemens, ses promenades, ses bals, ses cafés, ses théâtres, toutes ses folies et ses excentricités.

Dans une étude très documentée et très précise, MM. Paul d'Ariste et Maurice Arrivetz nous racontent l'histoire des *Champs-Élysées*, dont l'emplacement, au temps où Camolugène luttait contre Labiénus sur les hauteurs de l'Étoile et des Ternes, était couvert d'une épaisse forêt de chênes, la forêt de Rouvray. Là, nos ancêtres poursuivaient les animaux sauvages et en rapportaient les dépouilles dans leurs huttes sur pilotis de la rue Grange-Batelière. Jusqu'au XIIe siècle, ce n'étaient que marais s'étendant jusqu'à la forêt de Rouvray, — dont le bois de Boulogne est un vestige : — le blé couvrait la plaine, les bêtes

(1) Émile-Paul.

paissaient dans les champs qui sont devenus le quartier François Ier, ou dans l'Ile des Cygnes; les coteaux de Chaillot étaient couverts de vignes. Avant le XVIIe siècle, seules quelques propriétés existaient dans ces parages : l'abbaye des Bons Hommes de Chaillot, le Manoir de Nijon (Hôtel de Bretagne). Ce ne fut qu'en 1616 que Marie de Médicis fit planter le Cours-la-Reine, qui était la première amorce des Champs-Élysées, tandis que jusqu'au règne de Louis XV, la place de la Concorde resta un terrain en friche où Louis XIII avait chassé encore au faucon. On sait quelles furent depuis ses destinées. Quant à cette avenue triomphale par laquelle passe toute l'histoire de Paris, on apprendra mieux, en lisant ce livre, toute l'importance qu'elle a eue pendant les deux derniers siècles.

Le *Vieux Paris* (1) publié sous la direction de M. G. Lenôtre, — ce qui suffit à en indiquer la valeur, — apporte une importante contribution à notre histoire avec ses reproductions parfaites, d'après des gravures anciennes, des dessins et des tableaux du Musée Carnavalet, de la Bibliothèque nationale, des meilleures collections, et avec ses vues photographiques. Les notices sont dues à des écrivains autorisés dont on lira avec le plus vif intérêt les études sur l'Hôtel des archevêques de Sens, l'Hôtel de Charles Lebrun, premier peintre du Roi, l'Église Saint-Julien-le-Pauvre, l'Église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, — l'Abside de Saint-Merri; il y a Cent ans... promenade à Montmartre.

La beauté s'impose à l'admiration et toutes les dissertations sur les caractères ou les conditions du Beau ne remplaceront jamais la contemplation directe, le spectacle ou même la représentation des choses belles. C'est là ce qui explique la publication de tous ces ouvrages d'art d'une exécution si parfaite, entreprise sur l'*Art français* (2), *les Palais de France* (3), *la Peinture française* (4) dont le second volume sur le *XVIIIe siècle* (5), par M. Pierre Marcel, reproduit directement en phototypie les principales œuvres des Maîtres.

Mieux encore que dans les Mémoires, — qui sont presque toujours plus ou moins véridiques, dont les auteurs sont sujets à caution, — car pourquoi se raconteraient-ils, si ce n'était pour grandir leur rôle en diminuant le plus souvent celui d'autrui? — l'esprit d'un temps se révèle dans l'art et dans les portraits qu'il nous a légués. Cela est particulièrement vrai de ceux du XVIIIe siècle. Quelque embellis qu'ils soient, ils n'ont pas, sous le fard, perdu toute ressemblance; ils gardent l'éclat de ce qui en fit la grâce, la joie, l'enjouement. On connaît Watteau (6), Lemoine, Natoire, les Van Loo, Boucher, Nattier,

(1-2-3-4-5) Ch. Eggimann. — (6) Hachette.

La Tour, Perronneau et Carmontelle, Chardin et Fragonard, pour qui tant de jolies femmes ont posé dans un déshabillé galant, et dont l'œuvre tout entière, maintes fois reproduite en ces dernières années, porte comme un reflet de toutes ces élégances; mais voici revenir en honneur, grâce à M. Ch. Oulmont et à ses précieuses recherches, un artiste trop longtemps oublié, un des meilleurs portraitistes de son époque, *J.-E. Heinsius* (1740-1812), dont l'existence est restée mystérieuse et dont il nous révèle en quelque sorte l'œuvre dans un travail original et très nouveau (1). Si le bagage d'Heinsius est important, ses tableaux sont rares dans nos musées : on a sur sa personne peu de renseignemens, et, bien qu'il ait vécu, depuis sa jeunesse, en France où il avait épousé une Française, sa vie est restée en partie ignorée, peut-être parce qu'Allemand d'origine, il voyageait beaucoup en province et ne venait à Versailles que lorsqu'il y était appelé à la Cour pour y pourtraire quelque illustre personnage. Sincère et simple avec ses qualités de dessinateur et de coloriste, il sut allier à la manière de l'école allemande, un peu froide et sèche, la grâce et la souplesse française. Au Louvre et à Versailles, Heinsius est assez mal représenté dans ses portraits médiocrement flatteurs de Mesdames de France; celui de Madame Victoire où, sous la lourdeur des traits épaissis et l'éclat d'un coloris heurté, l'on ne retrouve que peu de chose du charme et de la fraîcheur de l'enfant naïvement sensuelle qu'elle fut à son printemps; celui de Madame Adélaïde, d'une beauté moins éclatante et moins provocante que dans les tableaux de Nattier, mais où l'ardeur de ses grands yeux diamantés laisse encore, à son visage empâté et pompeux quelque chose de l'expression voluptueuse et alanguie de la jeunesse.

Le portrait de Mme Roland est plus gracieux. Au musée de Rouen et au musée d'Orléans, deux portraits délicieux et d'un charme séduisant, quelques dessins vigoureux et sobres au musée de Troyes, et une toile datant de la jeunesse, voilà à peu près tout ce que nos musées possèdent du « Peintre de Mesdames. » C'est grâce aux musées particuliers que M. Ch. Oulmont a pu noter la prodigieuse souplesse du complexe talent d'Heinsius, ses qualités de dessinateur, de coloriste, de psychologue. Il est arrivé à grouper plus de cent portraits dessinés ou peints par lui et, par les endroits où il exécuta ses portraits, à se renseigner sur les allées et venues, sur certains épisodes de la vie du peintre ambulant. Une notice très complète et un catalogue descriptif accompagnent les magnifiques reproductions en couleurs et en noir des œuvres

(1) Hachette.

d'Heinsius, l'une des figures les plus nettes de ce groupe de transition qui illustra la fin du XVIIIe siècle.

Étrange et triste destinée de ses plus illustres modèles! Madame Adélaïde et Madame Victoire finissent leur vie en exil. Au début de la tourmente révolutionnaire, Joséphine Comtesse de Provence et Marie-Thérèse Comtesse d'Artois devaient trouver asile à la Cour de Turin auprès de leur père Victor-Amédée III. Quant à l'effet produit par les Princes français à la Cour de Sardaigne, on a pu le voir par le *Diario*, ce curieux Journal, commencé en 1785 par Charles-Félix, Duc de Genevois, dont de piquans extraits ont été donnés ici même par M. le vicomte de Reiset. Le même auteur publie aujourd'hui sur *Joséphine de Savoie Comtesse de Provence* (1) un ouvrage presque tout entier fait d'après des documens inédits et rares, tirés de précieuses archives jusqu'ici jalousement fermées, qui lui ont permis de reconstituer l'existence de la malheureuse princesse. De magnifiques portraits en phototypie et en héliogravure, recueillis à Versailles, au Carmel de Saint-Denis, dans les collections particulières, dont beaucoup inconnus ou inédits, ornent cette belle étude historique.

On ne lira pas avec moins d'intérêt les péripéties qui caractérisent l'existence de *Madame Royale* (2) fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette et plus tard Duchesse d'Angoulême, depuis le jour où elle fut enfermée au Temple jusqu'à son mariage. Elle est écrite par l'auteur de l'*Histoire de l'Émigration*, M. Ernest Daudet, d'après les papiers de M. de La Fare, les archives de Louis XVIII et les lettres de Madame Royale, mises à sa disposition par M. le duc de Blacas, elle est ornée de portraits et estampes du temps.

Parmi les œuvres qui vivent d'une vie supérieure et que l'âge n'atteint point, dont la gloire survit à toutes les révolutions, celles de Dante et de Shakspeare, parce qu'elles ont pris possession de l'âme humaine, domineront du fond du passé les époques postérieures.

Onorate l'altissimo poeta,
L'ombra sua torna, ch' era dipartita.

(Honneur au très grand poète! Son ombre nous revient, qui s'en était allée.)

Le salut donné par les quatre grandes Ombres d'Homère et d'Horace, d'Ovide et de Lucain, à Virgile, à sa descente avec Dante aux Enfers, c'est à l'auteur de *la Divine Comédie* que l'adressent ses admirateurs en lui retournant ses propres vers du IVe chant. La gloire

(1) Émile-Paul. — (2) Hachette.

de Dante n'est pas seulement une gloire italienne, c'est une gloire à laquelle tous les peuples paient leur tribut. Il n'est pas de poème qui ait été plus fréquemment commenté, expliqué et traduit que *la Divine Comédie*. Et si, dans les premières années du XIVe siècle, l'hospitalité a pu être étroitement mesurée à l'obscur et pauvre proscrit qui venait à Paris assister aux cours de l'Université, les hommages ne lui ont pas été ménagés depuis, et c'est encore à lui que fait songer ce passage du *Paradis :* « Si le monde qui lui accorde tant de louanges savait quel cœur il eut en mendiant sa vie morceau par morceau, il le louerait bien davantage. » Le monde l'a su, et le verbe de son génie appelle chaque jour de nouveaux admirateurs. Après l'*Iliade*, c'était bien la *Divine Comédie* (1) qui devait venir dans cette collection des *Grandes Œuvres* où les *Pages Célèbres* choisies, traduites et présentées par des écrivains compétens, illustrées par des artistes de talent, sont comme un appel à une lecture plus approfondie.

De l'œuvre épique la plus grandiose et la plus complète du moyen âge, on peut rapprocher celle de Shakspeare, le grand tragique qui remplit ses drames de ses spectres, de ses ambitieux, de ses femmes infortunées, joignant « par des fictions analogues les réalités du passé aux réalités de l'avenir, » selon le mot de Chateaubriand. A deux siècles et demi de distance, Shakspeare a ceci de commun avec Dante, l'Italien le plus Italien qui ait jamais existé, — pour qui les vicissitudes de la gloire coïncident avec les vicissitudes de l'Italie elle-même, — que leur poésie est représentative du temps où ils ont vécu : elle touche ou traduit tous les sentimens qui se sont manifestés à des époques tourmentées.

Comme *la Divine Comédie*, qui eut une influence si profonde sur les esprits, sur la poésie, sur les arts, *Hamlet* (2) est la plus philosophique des tragédies de Shakspeare. « Il nous fait lui aussi saisir l'esprit de l'époque et ce qui fut l'âme de sa génération, » a pu dire justement Émile Montégut; c'est l'image même de la vie, l'action en a tour à tour la lenteur majestueuse et la précipitation convulsive. De ce drame immortel une nouvelle traduction élégante, sobre et précise par M. Georges Duval, nous est donnée chez l'éditeur Flammarion, illustrée par M. W. G. Simmonds. Chez le même éditeur, et par le même traducteur, *David Copperfield* (3), avec les illustrations de Frank Reynolds. On retrouve dans ces aquarelles si variées de composition et de couleur, mais toujours d'une observation exacte, l'originalité du peintre qui a su si bien rendre l'impression des milieux et des types

(1) H. Laurens. — (2-3) Flammarion.

anglais, décrits par Dickens dans ces pages qui touchent et attendrissent : la dure physionomie de miss Betsy Trotwood, Mr Murdstone avec ses sourcils réguliers et son teint mat, les jeux sur la plage en compagnie de la petite Émilie, Mrs Micawber et sa famille, l'arrivée à Canterbury, la présentation à miss Larkins, Mr Micawber dans son élément, Mr Peggotty, tous ces tableaux évoqués par l'imagination lucide du poète, vivant par sa sensibilité et sa verve incomparable.

Au nombre de ces ouvrages de la librairie Hachette qui se distinguent entre tous par le luxe de l'édition, la recherche, l'originalité et la nouveauté des illustrations, se placent en première ligne les *Fables d'Ésope* (1) et *Siegfried et le Crépuscule des Dieux* (2) où M. Arthur Rackham a déployé la magie de ses visions étranges et prodigieuses, son inépuisable inspiration, son imagination fantastique.

Les compositions en noir et en couleurs d'Arthur Rackham pour les apologues du moraliste grec du VIe siècle avant J.-C., transformés en fables au moyen âge où tout recueil de ce genre porte le nom d'*Isopée*, plairont par un mélange de merveilleux et de réalisme. Elles font songer à ces êtres enchantés des bosquets de verdure du vieux Versailles, à ces animaux tenant à la fois du monde antique et du monde médiéval, et qu'extasiait la vue du nain bossu, coiffé d'un bonnet phrygien, la taille ceinturée, les jambes difformes entourées de bandelettes. Mais où la verve exaltée de l'artiste novateur s'est donné carrière, c'est dans sa virtuosité à interpréter les conceptions wagnériennes : la clarté bleue des forêts, et les profondeurs pourprées des nues, le charme de Brunehilde opposé à la hideur du dragon et des monstres. Sur une autre légende des bords du Rhin, *Ondine* (3), le prestigieux illustrateur des poèmes wagnériens qui forment la *Tétralogie*, a composé vingt-quatre tableaux où il évoque une fois de plus le monde merveilleux des héros et des fées, et semble réaliser l'immatériel en donnant un visage au rêve.

On peut opposer aux *Fables d'Ésope*, la légende même de la vie animale contée par Rudyard Kipling dans le *Livre de la Jungle* (4), sorte d'epopée primitive reculée dans l'inexploré des formes inférieures de l'être où, au lieu d'être humanisées, les bêtes gardent leur réalité dans toute sa puissance, tandis que la loi de la Jungle prime les Codes humains. Tout le monde voudra lire dans cette superbe édition, illustrée par un habile animalier, M. R. Reboussin, l'aventure de Mowgli.

Parmi les œuvres d'imagination éditées avec un luxe de bon goût et qui se distinguent par l'intérêt des sujets traités et l'éclat de l'il-

(1-2-3) Hachette. — (4) Ch. Delagrave.

lustration, il faut se borner à citer ce *Bon Monsieur de Véragues* (1), récit passionnant d'un épisode de guerres de partisans au XVIe siècle, pour lequel Job s'est surpassé dans la composition des aquarelles et dessins ; *Explorateurs aux terres lointaines* (2), *Les Deux Antoinette* (3), les *Contes de Schmid* (4), *A travers l'Europe* (5) d'André Laurie ; *Histoire d'un foyer* (6) et tous les récits de la collection Stahl ; — *Jacqueline Sylvestre* (7), par M. Michel Epuy, *le Fils du planteur* (8) ; dans les Contes extraordinaires, *le Hallier aux loups* (9), *le Maître du Moulin blanc* (10), *les Vainqueurs de la mer* (11), *Robinsons souterrains* (12), *Message du Mikado* (13) de Paul d'Ivoi, les *Contes Bleus* (14), *Petites filles du temps passé* (15), gracieuse évocation par M. J. Jacquin, et tous les récits du *Journal de la Jeunesse*, comme tous ceux de la librairie Delagrave : *Un défi au Pôle Nord*, — *le Prince Mokoko* (16).

Si les Français voyagent de plus en plus à l'étranger, accomplissent les expéditions les plus lointaines, comme le Dr A. Mignon, *De Paris à Benarès et Kandy* (17), M. Jacques Bacot, dans *le Thibet révolté* (18), M. G. Rémond, aux *Camps turco-arabes* (19), le Dr Émily, *Avec la Mission Marchand* (20), sans compter tous les voyages du *Tour du Monde*, on ne peut cependant plus dire aujourd'hui que la France soit le pays qu'ils visitent et qu'ils connaissent le moins. Beaucoup la parcourent à trop grande allure, « en faisant de la vitesse » et sans prendre, il est vrai, le temps de s'arrêter et d'examiner ; mais d'autres, de plus en plus nombreux, amateurs et artistes, la découvrent et ne sont pas les seuls à nous parler des choses qui les ont frappés, émus ou charmés ; les lettrés et les érudits de toutes nos provinces, à leur tour, lui consacrent de belles et savantes monographies. Et, certes, il n'est guère de méthode plus heureuse de servir la France que de l'entretenir plus souvent d'elle-même. A cet objet répondent dans *les Vieilles provinces de France* (21), *l'Histoire de la Franche-Comté* (22), *l'Histoire d'Alsace* (23) ; des ouvrages comme ceux que publie l'éditeur Laurens : *les Provinces françaises* (24). Le plus récent est *la Bourgogne* (25), par MM. Joseph Calmette et Henri Drouot. C'est à faire mieux apprécier toutes les merveilles de notre beau pays que concourent encore tous ces livres : *Bourges, Troyes, Provins* (26), dans *les Villes d'art célèbres*, — *le Château de Chambord, Senlis* (27), dans les *Petites monographies des grands édifices de la France* ; — *le Musée du Luxembourg* (28), *le Musée de Lyon* (29), dans les *Musées et Collections de France*, — *le Musée du Louvre* (30), dans *les Grandes Institutions de la France* :

(1-2-3) Mame. — (4) Laurens. — (5-6) Hetzel. — (7-8) Delagrave. — (9-10-11-12) Flammarion. — (13-14) Boivin. — (15-16) Hachette. — (17) Plon-Nourrit. — (18-19-20) Hachette. — (21-22-23) Boivin. — (24-25-26-27-28-29-30) H. Laurens.

— *André Le Nostre* (1) dans *les Grands Artistes*, et, avant tout, l'Album des *Maîtres contemporains* (2), qui met à la portée de tous les tableaux des peintres modernes des diverses écoles, reproduits directement en couleurs : toutes ces séries qui forment un véritable musée de nos richesses d'art et dont chaque ouvrage vaudrait une longue analyse. L'apport esthétique de la même librairie n'est pas moins fécond pour l'étranger : *les Galeries d'Europe*, qui reproduisent les tableaux célèbres anciens. *Les Grands Musées : Berlin* (3), *Londres* (4); *les Villes d'art célèbres : Athènes* (5), *Londres* (6); — *Bellini* (7), *le Tintoret* (8), *le Sodoma* (9), *Brunelleschi et l'Architecture de la Renaissance italienne au XVe siècle* (10), ce dernier volume par M. Marcel Reymond, *Holbein* (11), *Botticelli* (12), de M. A. Paul Oppé, avec les reproductions fidèles de ses peintures les plus fameuses. Les *Portraits antiques* (13) que M. Antoine Hekler a rassemblés, en suivant l'évolution de leur style, forme un magnifique album des plus beaux bustes que nous aient laissés les sculpteurs grecs; M. Maspero, dans l'*Égypte* (14), a étudié l'évolution de l'art égyptien depuis les origines.

Mais le voyage le plus complet, le plus agréable et le plus instructif que l'on puisse faire dans notre pays, au milieu des sites les plus pittoresques, on le poursuivra dans *la France, géographie illustrée* (15), de M. P. Jousset, que nous avons déjà signalée avec tous les éloges qu'elle mérite, et dont le second volume, avec ses planches hors texte, ses cartes et plans en noir et en couleurs, plus de mille reproductions photographiques d'une exécution parfaite, est, — ainsi que les nouvelles éditions de la Bibliothèque Larousse : *La Bruyère*, *Mme de Sévigné*, *Victor Hugo*, — parmi les livres les plus intéressans de l'année. Les *Merveilles du Tour du Monde* (16) conduisent le lecteur des glaces du Pôle à l'Équateur. Citons encore *Dernières aventures, dernières découvertes* (17).

Depuis l'expédition de la *Belgica*, dirigée, de décembre 1897 à mars 1899, par le lieutenant de Gerlache et destinée à poursuivre et à compléter l'œuvre des Cook, des Weddel, des Biscoë, des Dumont d'Urville, des Balleny, des Wilkes et des Ross, de tous les hardis navigateurs qui avaient côtoyé ces mystérieuses régions, bien d'autres ont pris la mer pour aller à la découverte de la zone polaire australe et l'ont cernée de différens côtés. Mais cette simultanéité d'efforts n'avait pas eu le succès de la navigation du *Fram*, — aucun autre navire ne s'est approché aussi près des deux Pôles, — ni surtout le succès de Roald Amundsen qui, par deux fois, a abordé le Continent Antarctique, exploré

(1-2-3-4-5-6-7-8-9-10) H. Laurens. — (11-12-13-14) Hachette. — (15) Larousse. — (16-17) Hachette.

ce monde de glace, et planté le drapeau norvégien au Pôle Sud (1).

Plus encore qu'un remarquable exploit de force physique accompli par les hommes de la petite escouade norvégienne, la Conquête du Pôle austral, écrit son compatriote l'explorateur Fridtjof Nansen, dans l'Introduction du *Journal* de l'expédition, traduit par M. Charles Rabot, est le triomphe de l'ingéniosité et de la prévoyance de leur chef. Elle est due à l'habile préparation du voyage, à l'emploi des moyens les plus simples; elle a dépendu de l'état d'une meute de choix. Du jour où, grâce à la vigilance d'Amundsen, ses cent chiens esquimaux, après avoir voyagé sur mer cinq mois et traversé la zone tropicale, débarquent le 11 janvier 1911, en bonne condition, à la Grande Barrière, la première manche était gagnée. L'emploi d'attelages de chiens emprunté aux races primitives, la pratique du *ski* et du traîneau, et les rudes navigations dans l'Océan Glacial lui ont permis de vaincre là où tant d'autres avaient échoué. Dès le 21 octobre 1911, à travers les glaces et les neiges, sa petite escouade franchissait sur ses *skis* des régions jusqu'alors inconnues : — il n'avait pas voulu suivre le glacier de Beardmore, la route trouvée par Shackleton, ni celle des expéditions anglaises, — et parvenait au Pôle le 11 décembre.

Dans sa relation : *Au Pôle Sud*, Roald Amundsen s'est surtout attaché à nous conter les péripéties de sa lutte héroïque contre le froid, et son récit, daté d'Uranienborg; 15 août 1912, nous fait suivre jour par jour la petite caravane à travers un monde de plateaux et de monts couverts de glaces millénaires qui donnent la vision des époques glaciaires abolies. Et, ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'en le dédiant : *A ses vaillans compagnons d'armes dans la conquête du Pôle Sud*, il ajoute : « Notre œuvre dans l'Antarctique est close; maintenant songeons au véritable but de l'expédition. » Et, l'année prochaine, par le détroit de Behring, il se dirigera vers les banquises, pour se laisser entraîner par la lente dérivation des eaux à travers le Bassin arctique, pendant cinq ans au moins. Paris, qui s'apprête à le recevoir, la Sorbonne, la Société de Géographie, où les hardis navigateurs et les vaillans explorateurs viennent consacrer leur triomphe, souhaiteront à ce descendant des Vikings d'accomplir cette entreprise surhumaine. *Fram*, « En avant, » le nom de son navire n'est-il pas sa devise, comme elle est aussi celle des nôtres sur les terres inconnues, sur la mer et dans les cieux?

J. BERTRAND.

(1) Hachette.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Depuis quelque temps, la guerre d'Orient nous a distraits de nos affaires intérieures : au surplus, elles étaient un peu languissantes. Si tant de choses graves se passent au dehors, il ne se passe rien au dedans, et c'est à peine si la rentrée des Chambres a apporté aux esprits absorbés ailleurs un nouvel élément d'activité. La Chambre travaille pourtant; elle multiplie ses séances; elle en tient une première le matin, et une seconde l'après-midi, afin de discuter à la fois le budget et des lois urgentes, sans parler des interpellations. Quelque effort qu'elle fasse, le budget ne sera pas voté le 31 décembre, et nous n'échapperons pas aux douzièmes provisoires. Parmi les lois urgentes, la première de toutes est la loi sur les cadres de l'infanterie : nous aurons à en dire un mot. Et, pour ce qui est des interpellations, toutes les autres ont cédé le pas à celle qui se rapporte aux vrais maîtres de l'heure, les instituteurs.

Il n'est que temps de faire une loi des cadres de l'infanterie, et, à lire la discussion qui s'en poursuit à la Chambre, on tremble à la pensée qu'on ait pu attendre jusqu'ici pour s'en occuper sérieusement. Le développement, peut-être fatal, mais à notre avis fâcheux, de nos institutions militaires, nous a amenés à affaiblir, il faut bien le dire, notre armée active, à laquelle le service de deux ans a porté un si rude coup, et, en manière de compensation, à fortifier ou à tâcher de fortifier nos réserves. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire, au cours de ces dernières années, que dans les réserves était désormais la force principale de l'armée ! Soit : c'est un système; nous préférions l'autre, mais il n'est sans doute pas impossible de tirer parti de celui-là, si on sait et si on veut s'y prendre. Par malheur, on s'y prend souvent très mal, par exemple lorsqu'on réduit, comme

on l'a fait, la durée des périodes d'exercice qui ont justement pour objet de tenir les réserves en haleine et de leur donner le plus haut degré de préparation militaire dont elles sont capables. Après avoir affaibli l'armée active par la suppression d'une classe dans le contingent, on affaiblit les réserves par la diminution de durée des périodes. Mais ces réserves du moins sont-elles suffisamment encadrées? Ont-elles le nombre d'officiers et de sous-officiers indispensables pour leur donner une solide armature? Tout le monde savait qu'il n'en était rien, et on ne faisait rien pour obvier à un mal aussi alarmant. Une pareille indifférence ne peut s'expliquer que par l'atmosphère de pacifisme à outrance où nous avons trop longtemps vécu. On ne croyait pas à la guerre. Le réveil s'est produit en sursaut. Il est difficile aujourd'hui de regarder le danger de guerre comme chimérique ; nous avons rencontré devant nous des oppositions qui ont pris plus d'une fois le caractère d'une véritable hostilité; notre horizon s'est couvert de nuages; enfin le bruit des armes a retenti à nos oreilles et les journaux nous ont entretenus des péripéties d'une guerre fertile en événemens tragiques et en leçons qu'il n'est permis à personne de négliger. Alors la Chambre, à la demande du gouvernement, s'est empressée de mettre la loi des cadres à son ordre du jour. Le projet qui en est présenté a pour objet de créer un certain nombre d'unités nouvelles et d'y augmenter celui des officiers et des sous-officiers qui, en cas de guerre, serviraient de cadre à nos réserves. La Chambre a entendu un certain nombre de discours dont quelques-uns ont été très remarquables : nous citerons entre autres ceux de M. Joseph Reinach et de M. Raiberti. Enfin M. le ministre de la Guerre est intervenu dans le débat pour le résumer, répondre aux objections qui avaient été faites, défendre le principe de la loi. Il l'a fait dans une langue claire et forte qui a produit une heureuse et utile impression sur la Chambre et n'a pas été effacée par l'interminable discours dans lequel M. Jaurès a prôné le système des milices, sur lequel il avait, au préalable, écrit tout un volume. La loi a été rapidement votée par la Chambre; il faut souhaiter qu'elle le soit non moins rapidement par le Sénat, car il n'y a plus de temps à perdre après tout celui qu'on a déjà perdu. Quelle ne serait pas la responsabilité du gouvernement de la République, si notre armée était un jour surprise avant d'être munie de l'organisme nécessaire pour faire face à toutes les éventualités?

L'organisme le plus perfectionné n'est d'ailleurs pas suffisant pour maintenir l'armée à la hauteur de sa tâche : à côté de sa force maté-

rielle, elle a besoin d'une force morale qui est en elle ce que l'âme est au corps. Que cette force morale soit intacte, nous voulons le croire mais on a essayé de l'entamer. Des révélations ont été faites à la Chambre à ce sujet, et nous ne saurions trop déplorer qu'elles aient pu l'être à propos d'une discussion sur les instituteurs. Qu'un mauvais vent ait soufflé sur ces derniers, il faut un optimisme voisin de l'aveuglement pour le contester. Le congrès de Chambéry, où les syndicats interdits par la loi, tolérés provisoirement par les pouvoirs publics, se sont rattachés à la Confédération générale et aux Bourses du travail, ont recommandé le « Sou du soldat » à leurs adhérens, ont fait enfin œuvre de propagande révolutionnaire, antimilitaire, antisociale, a jeté sur cette situation des torrens de lumière. Si la majorité des instituteurs a résisté à la contagion, beaucoup y ont succombé, et l'inertie du gouvernement en présence d'un mal aussi dangereux, aussi évident, aussi arrogamment affiché, aurait déplorablement affaibli la résistance des autres. Le ministère actuel l'a compris : il a parlé, il a même agi, et, s'il n'a pas encore eu toute la fermeté que nous aurions désirée, il en a montré beaucoup plus que ses prédécesseurs. Les instituteurs ont été étonnés de recevoir l'ordre formel de dissoudre leurs syndicats et d'être traduits devant les tribunaux pour ne l'avoir pas fait. On était pendant les vacances : ils comptaient sur la Chambre à sa rentrée ; ils étaient habitués à y trouver des avocats ardens et passionnés qui prenaient leur cause en main sans se préoccuper de savoir si elle était bonne ou mauvaise ; il suffisait que ce fût la leur pour qu'on déclarât que c'était celle de l'école laïque elle-même, et tout le monde sait que l'école laïque est la « pierre angulaire de la République. » Ces avocats, les instituteurs les ont bien trouvés, mais autour d'eux l'atmosphère était changée ; la Chambre les écoutait sans s'échauffer. Bientôt pourtant elle s'est émue. Nous avons dit que des révélations inattendues ont été faites ; elles l'ont été par divers orateurs, mais plus particulièrement par M. Messimy qui, lors de son passage au ministère de la Guerre, a constaté les ravages qu'a faits dans l'armée la propagande antimilitaire et la participation qu'y ont prise les adhérens au « Sou du soldat. » Au moment de l'alerte de l'année dernière, provoquée par ce qu'on a appelé « le coup d'Agadir » et par les négociations laborieuses qui ont suivi, une véritable conspiration s'est formée dans l'armée en vue d'en « saboter » la mobilisation, si elle venait à être ordonnée. M. Messimy a donné à cet égard des renseignemens très précis : les fauteurs de l'entreprise ont été découverts et envoyés par lui dans les compagnies de discipline.

Peut-on, après cela, continuer de nier le péril et d'y fermer les yeux?

Mais, dira-t-on, les instituteurs syndiqués de Chambéry connaissaient-ils le rôle du « Sou du soldat » dans cette propagande criminelle? S'ils ne savaient pas tout, ils en savaient assez pour ne pas se faire illusion sur le caractère de l'institution, et cela ne les a pas arrêtés. Le milieu dans lequel ils ont vécu, les flagorneries dont ils ont été l'objet, les prétentions qu'ils en ont conçues leur ont fait croire que, dépositaires d'une science et d'une morale supérieures, ils étaient destinés à préparer les voies à une société nouvelle dont ils étaient les prophètes et dont ils aspiraient à devenir les instigateurs. A la hauteur où ils se plaçaient, le gouvernement était peu de chose pour eux. Ils ont cru l'intimider; le ministre toutefois a tenu bon et, le moment venu, il a pris la parole à la Chambre pour expliquer et justifier sa conduite. Entre ses fonctionnaires et l'État, existe un contrat de loyauté qui doit être tenu de part et d'autre et auquel les instituteurs rebelles ont manqué. M. Guist'hau les a rappelés au respect qu'ils lui doivent. Si les obligations qui en résultent leur paraissent trop lourdes, s'ils trouvent leur liberté trop restreinte, s'ils se sentent gênés dans l'œuvre de propagande qu'ils regardent comme un sacerdoce, ils n'ont qu'à s'en aller; nul ne les retient et cette conduite de leur part sera du moins franche et honnête; cela vaut mieux que de demander un abri à un édifice qu'on veut renverser. Nous forçons peut-être les paroles de M. Guist'hau, mais non pas sa pensée. M. Guist'hau y a apporté plus de ménagemens dans la forme que nous ne le faisons ici; mais, dans le fond, il a été aussi net. Le débat n'est pas terminé, il continue, et personne ne croit que le gouvernement y succombera. L'intérêt des instituteurs eux-mêmes est qu'aucune incertitude ne subsiste sur leurs devoirs aussi bien que sur leurs droits. La République les a traités en enfans gâtés, il est grand temps qu'elle les traite comme des hommes et réveille chez eux, non seulement par des paroles, mais par des actes, le sentiment de la responsabilité.

Une autre discussion a eu lieu au Palais-Bourbon, dont nous devons dire aussi quelques mots : provoquée par M. Maurice Barrès, elle a eu pour premier objet l'entretien des églises de France ; mais, quelque haut que soit cet objet, elle n'a pas tardé à l'élever encore au-dessus et a porté sur la question religieuse tout entière. On sait avec quelle éloquence et quel dévouement M. Maurice Barrès a pris en main la cause de nos églises; il s'émeut, il s'afflige de leur ruine déjà imminente; il en est froissé dans son âme d'artiste, car nos

églises, avec leurs clochers qui dominent nos villages, font partie de la physionomie de la France; il en est blessé aussi dans son âme, non pas de croyant peut-être, mais d'idéaliste, d'homme d'intelligence et de cœur qui estime, suivant la parole de l'Évangile, que nous ne vivons pas seulement de pain et qu'une société serait bien malade si elle se confinait tout entière dans la poursuite des intérêts matériels. L'humanité, condamnée par la loi du travail à se courber vers la terre, a besoin de regarder quelquefois du côté du ciel, et nos vieilles églises, avec les souvenirs qu'elles rappellent et les espérances qu'elles entretiennent, peuvent seules aujourd'hui, pour la grande majorité d'entre nous, donner satisfaction à ce besoin.

C'est ce que M. Maurice Barrès a dit à la Chambre dans un style qu'elle n'a pas l'habitude d'entendre, mais qu'elle sait apprécier. On a reproché à M. Barrès d'avoir mêlé deux questions différentes : celle de nos églises en tant que monumens plus ou moins artistiques, et celle de la situation anarchique créée par la rupture brutale du Concordat ; on a dit qu'il aurait obtenu plus facilement gain de cause sur le premier point, s'il ne l'avait pas confondu avec le second, et qu'il aurait dû parler seulement des pierres et des poutres qui constituent nos édifices religieux, au lieu de parler aussi des sentimens profonds qui s'y rattachent. Nous ne lui ferons pas, pour notre compte, un grief de n'avoir pas cherché seulement un succès parlementaire immédiat et d'avoir travaillé aussi pour l'avenir. A procéder autrement, il aurait peut-être obtenu le vote d'un ordre du jour qui, de la part de la Chambre actuelle, n'aurait jamais été bien expressif, mais où le gouvernement, dont les dispositions n'y sont pas défavorables, aurait pu trouver un encouragement à faire quelque chose de plus pour sauver nos églises. A procéder comme il l'a fait, il n'a obtenu qu'un ordre du jour pur et simple, qui ne signifie rien. Il ne signifie rien, si l'on veut, si on s'arrête à la forme, au lieu d'aller au fond des choses; mais, tel qu'il est, cet ordre du jour est un progrès sur ceux que la Chambre votait autrefois. Elle n'aurait pas manqué alors, comme on lui a d'ailleurs proposé de le faire aujourd'hui, de repousser dédaigneusement les objurgations de M. Barrès et d'inviter le gouvernement à appliquer strictement, c'est-à-dire durement, les lois existantes : et c'est ce que la Chambre n'a pas fait. Évidemment la thèse de M. Barrès ne lui déplaisait pas, si quelques-uns de ses mots l'ont piquée. Elle aurait voulu que M. Barrès entrât dans sa pensée pour en ménager les timidités. C'est ce que M. Sembat a fort bien expliqué. Ce socialiste libre penseur, mais homme de goût, aime à voir l'église de son vil-

lage; il en déplorerait la chute; il veut seulement qu'on ne l'oblige pas à y entrer. A Dieu ne plaise qu'on exerce sur lui cette contrainte! Mais ce n'est vraiment pas, par le temps qui court, le danger qui le menace, et il le sait bien. Si on allait au fond des âmes, on n'y trouverait pas seulement un regret de voir nos églises menacées de destruction, on y verrait encore l'appréhension de ce que l'événement, s'il se produisait, apporterait de trouble dans nos campagnes. Toute mal faite qu'elle ait été, la séparation de l'Église et de l'État n'en a provoqué aucun parmi nos populations rurales, qui n'en ont pas vu les conséquences lointaines. En apparence, rien n'a été modifié, les choses ont paru aller comme auparavant, les églises sont restées ouvertes, les offices y ont été célébrés, les habitudes cultuelles du pays n'ont souffert d'aucun changement brusque. Mais si les églises, qui sont restées ouvertes, viennent à tomber, il n'en sera plus de même, et c'est là ce qui préoccupe nos députés radicaux et libres penseurs. Qu'on leur donne un bon prétexte de les entretenir quelque temps encore et ils l'accepteront. Qu'on leur indique un moyen détourné d'en prolonger l'existence et ils s'y rallieront. M. Barrès leur a donné le prétexte et leur a indiqué le moyen; mais il y a joint d'autres considérations qui les ont gênés. « Plus tard, a-t-il dit, bientôt, quand la poussière de la bataille, en retombant, laissera mieux voir à des esprits mieux reposés les nécessités de la vie française, un gouvernement causera avec Rome pour un règlement d'ensemble de la situation religieuse. » Voilà le grand mot lâché : quel en a été l'effet? Autrefois il aurait soulevé des tempêtes; aujourd'hui il n'y a eu, d'après l'*Officiel*, que quelques « interruptions à gauche. » Et toutes n'ont pas été dans un sens hostile. Comme M. Barrès insistait: — « A mon avis, disait-il, vous aurez un jour à régler l'ensemble du problème religieux, laissé indéterminé dans plusieurs de ses parties importantes par la loi de séparation, et ce problème, il saute aux yeux que vous ne pourrez pas le régler sans une conversation avec Rome. » — M. François Deloncle, qui est un radical, s'est écrié : « Tout le monde en convient, personne n'ose le dire, voilà la vérité. » M. Deloncle, lui, a osé le dire : c'est là un symptôme important. Bon gré mal gré, les esprits commencent à incliner de ce côté; on y vient peu à peu, mais on y vient, et quand même elle n'aurait pas eu d'autre effet que de provoquer la manifestation de M. François Deloncle, il faudrait se féliciter hautement de l'intervention de M. Barrès.

Nous croyons comme lui qu'il faudra un jour causer avec Rome, et

pourquoi la République, toute libre penseuse qu'elle est, s'y refuserait-elle, lorsque des gouvernemens protestans ou orthodoxes n'hésitent pas à le faire? En quoi se compromettrait-elle? En quoi abandonnerait-elle son principe, qui est celui de la séparation? Être séparés ne veut pas dire qu'on ne se connaît pas, et encore moins qu'on est nécessairement ennemis. Il faudrait d'ailleurs ne rien connaître des intérêts qui s'agitent dans le monde et dont beaucoup se rattachent à Rome, pour croire que nous pouvons les abandonner impunément. Aussi ne les abandonnons-nous pas, et, hier encore, M. le président du Conseil, dans son discours devant la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Députés, les défendait comme un bien traditionnel. Qui sait même si, à un moment donné, cet instrument d'influence ne deviendra pas entre nos mains plus précieux encore qu'il ne l'a été jusqu'ici? Mais nous serions bien étonné si M. Poincaré, ministre des Affaires étrangères, ne sentait pas tous les jours combien il lui est difficile de le protéger contre les compétitions qui l'assaillent, sans avoir des conversations avec le Vatican. M. Maurice Barrès a eu le grand mérite d'entretenir ou de réveiller dans l'esprit de la Chambre le sentiment de cette vérité. M. le ministre de l'Intérieur lui a répondu avec embarras, et cet embarras aussi est un progrès, car le gouvernement ne l'aurait pas éprouvé autrefois. On ne peut pas tout obtenir en même temps et du premier coup. L'évolution des esprits se fait lentement : il ne faut pas la brusquer, mais il faut y aider. Le discours de M. Barrès a opéré sur la Chambre comme un coup de sonde : ce qu'il a mis au jour n'est pas de nature à faire désespérer de la Chambre elle-même lorsque, comme l'a dit l'orateur, la poussière de la bataille aura fini de tomber.

Au moment où nous écrivons, les délégués des puissances balkaniques sont sur le chemin de Londres; ils traversent Paris et s'y arrêtent un moment avant de poursuivre leur route; ils portent avec eux le secret des négociations qui vont s'engager et d'où sortira, nous l'espérons bien, la paix définitive. A côté d'eux, il y aura non pas une conférence, mais une réunion des ambassadeurs. Le projet de cette réunion est venu de l'Angleterre; il s'est recommandé à nous du nom de sir Edward Grey. Toutes les puissances y ont adhéré avant même de savoir quel en serait le programme; on sait seulement que la réunion sera tout officieuse et que les travaux des ambassadeurs n'engageront pas leurs gouvernemens. L'Autriche, toutefois, a fait des réserves dont le caractère reste imprécis et dont le sens véritable échappe

encore. Ce n'est d'ailleurs pas le seul point sur lequel on se demande ce que fera l'Autriche, sans qu'on sache quelle réponse il convient de faire à cette question : de là une incertitude qui est le trait principal de la situation actuelle. Nous reviendrons dans un moment sur le problème austro-serbe : parlons d'abord des alliés balkaniques et des faits nouveaux qui se sont produits entre eux.

Les alliés et la Porte, n'ayant pas donné suite à la médiation des grandes puissances, se sont entendus directement et ont signé un armistice. Ici encore, il faut faire une exception : la Grèce a refusé sa signature, et la guerre continue nominalement entre la Turquie et elle. En fait, les hostilités, paraissent bien être suspendues partout; on n'entend plus guère la voix du canon, et la seule conséquence jusqu'ici de l'attitude particulière de la Grèce est la continuation du blocus des côtes turques par sa flotte. On a même dit que cette attitude de la Grèce, loin de provenir d'une manière de voir différente de celle de ses alliés, provenait d'un accord avec eux, la prolongation de l'état de guerre entre la Grèce et la Porte n'étant une gêne que pour cette dernière. Il nous serait difficile de dire quelle est la valeur de cette explication où l'on reconnaît la subtilité d'Ulysse : elle n'a pas convaincu tout le monde, et l'opinion générale reste un peu hésitante sur la parfaite solidité de l'alliance entre les quatre États balkaniques. Sans doute elle subsiste; rien ne serait plus imprudent que de la rompre et les alliés en ont tiré trop d'avantages pour y renoncer prématurément; ce serait pour eux tous une cause de faiblesse dont les puissances qui y auraient intérêt ne manqueraient pas de profiter : comment croire que cette vérité n'apparaît pas aux yeux de tous?

Néanmoins, la résolution prise par la Grèce a étonné et on continue de ne pas en comprendre l'intention véritable. On avait cru d'abord en trouver une explication dans le fait que la Porte avait revendiqué le droit de ravitailler les places assiégées pendant l'armistice, et que la Bulgarie avait paru disposée à y consentir : la Grèce, au contraire, tenait essentiellement à ce que Janina, qu'elle espère prendre par la famine, si elle n'y réussit pas autrement, ne fût pas ravitaillée. Mais, finalement, la clause de ravitaillement n'est pas comprise dans les conditions de l'armistice, soit qu'on n'ait en réalité jamais consenti à l'y mettre, soit qu'on y ait renoncé devant l'opposition de la Grèce, et dès lors, on comprend mal l'attitude où celle-ci persiste. Il est hors de doute que des dissentimens se sont produits entre elle et la Bulgarie, — peut-être même, d'une manière plus générale, entre les alliés; mais le fait n'est devenu public qu'entre la Bulgarie et la Grèce. Il s'est produit à

propos de Salonique qu'elles occupent toutes deux et dont elles revendiquent également la possession. La situation y est même assez paradoxale, le roi de Grèce s'y étant installé avec sa famille pour y passer l'hiver et le roi des Bulgares y ayant envoyé son fils avec 50 ou 60 000 hommes qui auraient semblé pouvoir être plus utilement employés devant Tchataldja. La querelle a été assez vive entre les chefs militaires des deux armées, chacun d'eux prétendant avoir combattu et battu les troupes turques, tandis que l'autre profitait, pour entrer dans la ville, d'une victoire à laquelle il n'avait pas contribué. Le général bulgare a même accusé le général grec, dans un rapport qui a été publié, d'avoir, pendant la bataille, accordé aux Turcs des conditions « avilissantes, » pour leur faire évacuer la ville et lui permettre d'y entrer le premier. Nous n'insisterons pas sur ces incidens et, si nous en parlons, c'est pour montrer que l'accord entre les alliés, quelque nécessaire qu'il soit encore, n'est peut-être pas aussi ferme qu'il le faudrait. Cela vient de ce que cet accord, lorsqu'il a été conclu avant l'ouverture de la guerre, n'en avait pas prévu toutes les suites; elles ont été plus étendues qu'on ne l'avait espéré, de sorte que, sur bien des points, rien n'avait été déterminé par avance et que tout peut devenir maintenant sujet de contestation. L'attitude isolée de la Grèce dans la question de l'armistice vient-elle de là? On ne sait : en réalité, rien ne l'explique d'une manière tout à fait satisfaisante et, même dans l'hypothèse où la Grèce y trouverait quelque avantage, il est à craindre que l'inconvénient ne soit encore plus grand. Il permet, en effet, aux tiers de croire que l'alliance, à la première épreuve, a perdu quelque chose de la force qu'elle trouvait dans la parfaite union des quatre participans.

Ces difficultés seront surmontées sans doute; ce ne sont pas les plus graves de l'heure présente; il faut réserver ce caractère à celles qui se sont produites, on ne le sait que trop, entre l'Autriche et la Serbie. On voudrait croire qu'elles sont déjà aplanies et on aurait pu l'espérer après la décision prise par la Serbie de remettre sa cause entre les mains des puissances et de se plier à leur sentence, quelle qu'elle soit; mais l'Autriche, qui a commencé, il y a quelque temps déjà, des armemens considérables et les poursuit avec une inlassable activité; l'Autriche, qui se tait et mobilise, qui change précipitamment son ministre de la Guerre et son chef d'état-major général, qui se prépare à quelque chose sans qu'on sache précisément à quoi, l'Autriche reste une énigme, et toute énigme en ce moment est inquiétante. Celle-ci l'est d'autant plus que, si l'Autriche ne parle pas, l'Allemagne

l'a fait ; elle l'a même fait sur un mode élevé et, sans nous révéler ce que veut l'Autriche, elle s'est déclarée prête à la soutenir envers et contre tous. Le discours prononcé par le chancelier de l'Empire devant le Reichstag a surpris par ce qu'on peut appeler l'énergie de l'intonation. M. de Bethmann-Hollweg a commencé par dire, dans le même esprit, semble-t-il, que M. Asquith et M. Poincaré, que les belligérans auront d'abord à se méttre d'accord et qu'on verra ensuite si les stipulations qu'ils auront arrêtées entre eux empiètent sur les sphères d'intérêts des autres puissances. « Si, à cette occasion, a-t-il ajouté, chose que nous n'espérons pas, des contrastes insolubles se présentaient, ce serait l'affaire des puissances intéressées dans chaque cas particulier de faire valoir leurs prétentions. Cela est vrai de nos alliés, et si, contre toute attente, au moment où ils feront valoir leurs intérêts, ils étaient attaqués par un tiers et par là menacés dans leur existence, alors, fidèles à notre devoir d'alliés, nous aurions à nous mettre à leurs côtés avec fermeté et résolution ; alors nous combattrions avec eux pour la défense de notre propre situation en Europe, pour la défense de notre sécurité et de l'avenir de notre propre pays. Je suis d'ailleurs convaincu que, dans une telle politique, nous aurions tout le peuple allemand derrière nous. »

Ce sont là des paroles volontairement retentissantes, dénuées de toute nuance dans l'expression, et qui ne sont pas dans les habitudes oratoires de M. de Bethmann-Hollweg, ce qui donne à croire qu'il y a attaché une importance particulière. Que s'est-il donc proposé? Prévoyant le cas où un conflit éclaterait entre l'Autriche et la Serbie, il a voulu donner un avertissement à la Russie et lui faire savoir, dans des termes tels qu'elle ne pût pas douter de la fermeté de sa résolution, qu'en cas d'intervention de sa part pour soutenir la Serbie contre l'Autriche, l'Allemagne soutiendrait l'Autriche contre elle. Le traité d'alliance l'y oblige, dit-il, et nous pourrions dire à notre tour quelque chose d'analogue en poursuivant la série des hypothèses ouverte par M. de Bethmann-Hollweg; mais à quoi bon prévoir les malheurs de si loin ? Le langage de M. de Bethmann se serait mieux compris au moment où la Serbie, dans la premier enivrement de ses victoires, annonçait qu'elle mettrait le monde à feu et à sang et qu'elle s'exposerait elle-même aux dernières extrémités plutôt que de renoncer à Durazzo. Cette folie pouvait menacer alors de devenir contagieuse ; mais aujourd'hui que la Serbie se montre plus raisonnable, il est peut-être moins nécessaire de brandir des foudres sur sa tête et, par surcroît, sur celle des tiers. Pourquoi M. de Bethmann-

Hollweg s'est-il tu pendant la période de grande exaltation de la Serbie ? et pourquoi parle-t-il maintenant ? On ne s'en est pas tenu là : la Triple-Alliance vient d'être renouvelée et on a tenu à le faire savoir *urbi et orbi* en grand apparat. Le fait était si prévu, si bien escompté d'avance, que l'impression en a été nulle : qu'importe qu'il ait eu lieu quelques mois plus tôt ou plus tard ? Mais il y a eu dans le choix du moment une intention manifeste et cette intention est d'intimider : d'intimider, peut-être, afin de n'être pas obligé de faire autre chose. Si l'Allemagne agite si fort son grand sabre, c'est qu'elle serait sans doute fâchée d'avoir à s'en servir. Si elle voulait la guerre, elle en ferait par avance moins d'étalage. En 1870, elle nous a tendu silencieusement un piège et ne s'est découverte qu'au dernier moment. Mais ses procédés, heureusement, ne sont qu'à elle ; laissons-lui-en le monopole ; si d'autres en usaient à son exemple, la guerre, dont nous restons convaincu que personne ne veut, éclaterait fatalement. Un point toutefois est à retenir dans le discours du chancelier de l'Empire, c'est celui où il a établi une telle fusion ou confusion d'intérêts entre l'Allemagne et l'Autriche, qu'à l'en croire, si cette dernière était attaquée par la Russie, l'Allemagne elle-même serait mise en cause et devrait combattre pour sa défense personnelle. Il est difficile de dire plus crûment que l'Autriche est l'avant-garde du germanisme en Orient et que la lutte future sera entre le germanisme et le slavisme. Si elle éclate un jour, en effet, ce sera une lutte terrible et nul ne peut dire jusqu'où elle s'étendra : éloignons-en autant que possible le spectre menaçant.

Pour cela, le sang-froid de tous est nécessaire et ce n'est pas à nous qu'on reprochera d'en manquer. Le langage tenu par M. Poincaré devant la Commission des Affaires étrangères de la Chambre a été calme, digne, ferme, sérieusement pacifique, sans qu'on ait pu y apercevoir une menace, même éventuelle, contre qui que ce soit. M. Poincaré s'est contenté d'énumérer les grands intérêts que la France a en Orient. Ils ne sont pas compromis, certes, et nous n'avons pas pour l'instant à les défendre ; mais il était bon que le pays les connût et qu'il en prît de plus en plus conscience, car le meilleur moyen de se préparer à accomplir tous ses devoirs est de ne rien ignorer de ses intérêts et de ses droits. Le rôle de la France en Orient est d'ailleurs un rôle de pacification et de conciliation. Sa sympathie très vive, très profonde, pour les nations balkaniques, slaves ou grecques, la porte à désirer le maintien de leur alliance, qui est la condition de leur force. La France connaît d'ailleurs les intérêts des grandes puissances, de

l'Autriche aussi bien que de la Russie, et ce n'est pas elle qui les mettra en opposition les uns contre les autres. Il ne dépendra pas d'elle que l'Allemagne n'ait pas à expérimenter les conséquences de son alliance avec l'Autriche, conséquences dont elle ne chercherait pas tant à effrayer le monde, si elle en était elle-même tout à fait rassurée.

Maintenant, les regards se détournent des Balkans pour se porter du côté de Londres, et le vieux mot revient à la pensée que la question d'Orient est avant tout une question d'Occident. Il est cependant moins vrai qu'autrefois, depuis que les puissances balkaniques ont grandi dans leur indépendance reconquise et qu'il faut tenir compte de l'élément inopiné qu'elles ont introduit dans la politique générale. La situation nouvelle trouve son symbole dans la juxtaposition, à Londres, d'une conférence balkanique et d'une réunion d'ambassadeurs; c'est un spectacle qui ne s'était pas encore vu; les deux groupes travailleront parallèlement et l'influence qu'ils auront nécessairement l'un sur l'autre rendra plus facile l'œuvre finale que les puissances auront à consacrer. Qui sait même s'ils ne feront pas cette œuvre tout entière? A quoi servent les ambassadeurs, sinon à dissiper les malentendus entre les gouvernemens, à éviter les heurts, à chercher les compromis satisfaisans? Ce qu'ils font individuellement auprès de chaque gouvernement, ils pourront le faire collectivement à Londres où ils seront, en quelque sorte, les représentans de l'Europe auprès ou à côté des pays balkaniques: situation originale, qui peut rendre de grands services en permettant aux oppositions de se produire avec moins de danger et de se réduire avec plus de facilité. En tout cas, on finira par savoir ce que chacun pense, ce qu'il désire, ce qu'il veut, et, dans la nuit où nous sommes, ce rayon de lumière sera le bienvenu.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

DOUZIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Pages.

AU COUCHANT DE LA MONARCHIE. — LA GUERRE D'AMÉRIQUE. — LE CONFLIT AUSTRO-PRUSSIEN, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 5

LES SABLES MOUVANS, troisième partie, par COLETTE YVER. 35

LE TRAIN DE MAISON DEPUIS SEPT SIÈCLES. — II. CHEVAUX ET VOITURES, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL. 85

LES MASQUES ET LES VISAGES AU LOUVRE. — IV. CELUI QUI A REMPLACÉ *la Joconde*, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. 116

UN LIVRE DE BRUNETIÈRE SUR BOSSUET, par M. VICTOR GIRAUD. 150

LE DERNIER PRINCE DE CONDÉ. — SON MARIAGE ET SES CAMPAGNES A LA GUERRE DE SEPT ANS (1753-1762), par le général DE PIÉPAPE. 163

LES POÉSIES DE M. FRANÇOIS MAURIAC, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. 196

REVUE DRAMATIQUE. — *Bagatelle* A LA COMÉDIE-FRANÇAISE ; — REPRISE DU *Détour* AU GYMNASE. — SPECTACLES DE RENTRÉE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 205

REVUE LITTÉRAIRE. — LES TRIBULATIONS DU RÉALISME, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Novembre.

LES SABLES MOUVANS, quatrième partie, par COLETTE YVER. 241

AU COUCHANT DE LA MONARCHIE. — LE RENVOI DE SARTINE ET DE MONTBAREY, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 290

DU CONGRÈS DE BERLIN A LA CONFÉDÉRATION BALKANIQUE, par M. RENÉ PINON. 328

Pages.

Le *Journal de Route* du docteur Émily, par M. Étienne LAMY, de l'Académie française. 356

Les Vaccinations, par M. le professeur GRASSET. 389

L'Aviation navale, par M. BIARD D'AUNET. 417

Revue dramatique. — *Dans l'Ombre des statues;* — Reprise du *Malade imaginaire* a l'Odéon. — Spectacles divers, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 445

Revues étrangères. — Les Souvenirs d'un Philhellène, par M. T. DE WYZEWA. 457

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Décembre.

Les Sables mouvans, dernière partie, par Colette YVER 481

Au couchant de la Monarchie. — L'apogée de Necker. — Les premiers assauts contre lui, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 525

Les Finances des États balkaniques et les Bourses européennes, par M. Raphaël-Georges LÉVY. 559

L'Évolution poétique de Paul Verlaine. — A propos d'un manuscrit du poète, par M. Ernest DUPUY. 595

France et Espagne (1902-1912), par M. André TARDIEU. 633

Poésies. — Le chant du Moghreb, par M. Alfred Droin. 663

Revue musicale. — *La Danseuse de Pompéi* a l'Opéra-Comique; — *Les Bacchantes* au théatre de l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 673

Revue littéraire. — Le testament d'une époque française, par M. André BEAUNIER. 685

Revue scientifique. — L'Heure nouvelle, par M. Charles NORDMANN. . . . 697

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Décembre.

La Maison, première partie, par M. Henry BORDEAUX. 721

Entre les deux Mondes, première partie, par M. Guglielmo FERRERO. . . 766

Au couchant de la Monarchie. — La chute de Necker, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 809

Le Roman de *la Jeune captive*, par M. Victor GIRAUD. 847

Correspondance d'Albert SOREL (1870-1871). 864

Une étude sur Le Play, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. . 897

Revue dramatique. — *Les Flambeaux* a la Porte Saint-Martin; — *L'Habit vert* aux Variétés, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 911

Revues étrangères. — Un bas bleu anglais a la cour de George III, par M. T. DE WYZEWA. 923

Les Livres d'étrennes, par M. Joseph BERTRAND 935

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 51514.
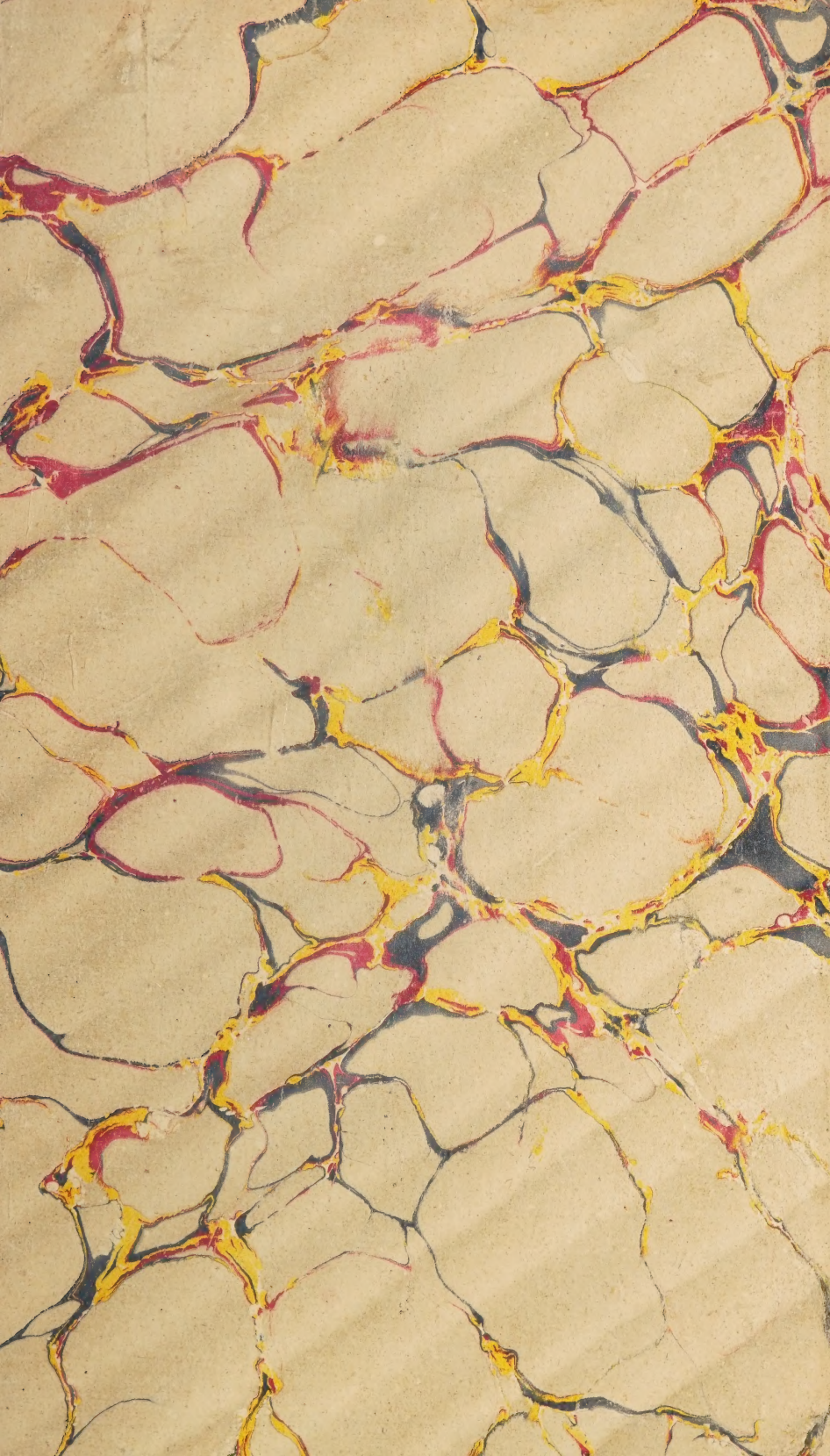
GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1735